Gouvernement du Canada | Government of Canada

Établis par le
Receveur général du Canada

Comptes publics du Canada 2002

Volume I

Revue et États financiers

Canada

© Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2002

En vente au Canada chez

votre libraire local

ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada

Ottawa, Canada K1A 0S9

Nº de catalogue P51-1/2002-1F

ISBN 0-660-96671-9

À son Excellence

la très honorable Adrienne Clarkson,
C.C., C.M.M., C.O.M., C.D.,
Gouverneure générale et
Commandante en chef du Canada

Madame la Gouverneure générale,

J'ai l'honneur de présenter à Votre Excellence les *Comptes publics du Canada* pour l'exercice clos le 31 mars 2002.

Je vous prie d'agréer, Madame la Gouverneure générale, l'assurance de mon profond respect.

Lucienne Robillard

La présidente du Conseil du Trésor,
Lucienne Robillard

Ottawa, le 17 octobre 2002

À l'honorable Lucienne Robillard,
Présidente du Conseil du Trésor

Madame,

Conformément aux dispositions de l'article 64(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, j'ai l'honneur de vous présenter les *Comptes publics du Canada* pour l'exercice clos le 31 mars 2002, afin de vous permettre de les déposer à la Chambre des communes.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le receveur général du Canada,
Ralph Goodale

Ottawa, le 17 octobre 2002

À l'honorable Raph Goodale,
Receveur général du Canada

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous présenter les *Comptes publics du Canada* pour l'exercice clos le 31 mars 2002.

L'article 64(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques* prévoit que les *Comptes publics du Canada* de chaque exercice seront préparés par le receveur général et seront déposés à la Chambre des communes, par la présidente du Conseil du Trésor, au plus tard le trente et unième jour de décembre qui suit la fin de cet exercice ou, si la Chambre des communes n'est pas alors en session, dans les quinze jours de l'ouverture de la session qui suit.

Le présent rapport annuel est présenté en deux volumes :

Volume I—Les états financiers du Canada au sujet desquels le vérificateur général a exprimé une opinion; les observations du vérificateur général sur les états financiers du Canada; un sommaire sur dix exercices des opérations financières du gouvernement; les analyses des recettes et des dépenses, et des comptes d'actif et de passif; et divers autres états.

Volume II—Détail des opérations financières du gouvernement pour chaque portefeuille ministériel (partie I); et informations et analyses supplémentaires (partie II).

Les états financiers vérifiés présentés dans le volume I sont pour l'exercice clos le 31 mars 2002.

Veuillez agréer, Monsieur le Receveur général, l'expression de mes sentiments respectueux.

Michael G. Nurse

pour La sous-receveure générale du Canada,
Janice Cochrane

Ottawa, le 17 octobre 2002

VOLUME I

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2001-2002

Table des matières

Section

Introduction

1. États financiers du gouvernement du Canada et rapports et observations de la vérificatrice générale
2. Informations financières supplémentaires
3. Recettes, dépenses et déficit accumulé
4. Comptes consolidés
5. Créditeurs, charges à payer et provisions
6. Dette portant intérêt
7. Encaisse et débiteurs
8. Comptes d'opérations de change
9. Prêts, placements et avances
10. Autres informations relatives aux états financiers
11. Index

INTRODUCTION AUX *COMPTES PUBLICS DU CANADA*

Nature des *Comptes publics du Canada*

Les *Comptes publics du Canada* constituent le rapport du gouvernement du Canada préparé à chaque exercice par le receveur général, comme l'exige l'article 64 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le rapport couvre l'exercice du gouvernement se terminant le 31 mars et est préparé à partir de données contenues dans les comptes du Canada et de registres plus détaillés tenus par les ministères et organismes. Les comptes du Canada constituent le registre centralisé des opérations financières du gouvernement, tenu par le receveur général, et qui résume les opérations de tous les ministères et organismes. Chaque ministère et organisme est responsable de la conciliation de ses comptes avec les comptes de contrôle du receveur général, et tient des registres détaillés des opérations qui y sont portées.

Le rapport englobe les opérations financières du gouvernement au cours de l'exercice. Dans certains cas, l'autorisation du Parlement pour effectuer des opérations a été prévue par voie de législation approuvée au cours des exercices antérieurs.

Présentation des *Comptes publics du Canada*

Les *Comptes publics du Canada* sont publiés en deux volumes.

Le **volume I** présente une analyse sommaire des opérations financières du gouvernement. Son contenu se résume comme suit :

SECTION 1 : états financiers vérifiés du gouvernement du Canada;

SECTION 2 : sommaire sur dix exercices des opérations financières du gouvernement;

SECTION 3 : examen des recettes, des dépenses et du déficit accumulé;

SECTION 4 : analyse des comptes consolidés;

SECTION 5 : analyse des créditeurs, charges à payer et provisions

SECTION 6 : analyse de la dette portant intérêt;

SECTION 7 : analyse de l'encaisse et débiteurs;

SECTION 8 : analyse des comptes d'opérations de change;

SECTION 9 : analyse des prêts, placements et avances; et,

SECTION 10 : analyse des autres informations relatives aux états financiers.

Le **volume II** est publié en deux parties. La **partie I** présente, par portefeuille ministériel, les opérations financières du gouvernement tandis que la **partie II** présente des informations et analyses supplémentaires.

SECTION 1

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2001-2002

États financiers du gouvernement du Canada et rapports et observations de la vérificatrice générale

SOMMAIRE

Page

Préface 1.2
Énoncé de responsabilité 1.4
Rapport de la vérificatrice générale 1.5
États financiers—
État des opérations 1.7
État des recettes, des dépenses et du déficit accumulé 1.8
État de l'actif et du passif 1.9
État de l'évolution de la situation financière 1.10
Notes aux états financiers du gouvernement du Canada 1.11
État supplémentaire et rapport de la vérificatrice générale—
Compte de service et de réduction de la dette 1.27
Information supplémentaire—
Observations de la vérificatrice générale 1.31

NOTE AU LECTEUR

Un aperçu des opérations financières du gouvernement du Canada est présenté dans le ***Rapport financier annuel*** préparé par le ministre des Finances. Celui-ci contient également des états financiers condensés.

Des tableaux de référence financiers historiques et des indicateurs budgétaires connexes pour le gouvernement fédéral et les provinces accompagnent ce Rapport.

Le ***Rapport financier annuel***, est disponible via l'Internet à l'adresse suivante: http://www.fin.gc.ca/. Vous pouvez également obtenir un exemplaire en communiquant avec le Centre de distribution du ministère des Finances, au (613) 995-2855.

PRÉFACE DES ÉTATS FINANCIERS DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Le but fondamental des états financiers est de fournir de l'information au Parlement et au public, afin de faciliter la compréhension et l'évaluation de la nature et de l'étendue des activités et des ressources financières dont le gouvernement est responsable. Les états financiers révèlent la situation financière du gouvernement à la date de clôture des comptes, ainsi que les résultats de son fonctionnement, ses besoins financiers et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice. Un état supplémentaire rend compte des opérations en vertu de la *Loi sur le compte de service et de réduction de la dette*.

Les deux notions fondamentales sur lesquelles s'appuie le système comptable du gouvernement se trouvent dans les Lois constitutionnelles. Premièrement, tous les droits et recettes perçus, autres que ceux réservés aux provinces, «formeront le Trésor»; deuxièmement, le solde du Trésor, après certaines imputations préalables, «sera approprié par le Parlement du Canada».

Le droit du Canada de lever des taxes et des impôts est inscrit dans les Lois constitutionnelles et prend une forme particulière dans les différentes lois adoptées par le Parlement. Le gouvernement doit obtenir l'autorisation du Parlement afin de percevoir des recettes, dépenser ou emprunter. Tous les fonds perçus par les ministères et organismes doivent être déposés au Trésor. Tous les débours du Trésor pour les dépenses de fonctionnement, pour les prêts, placements et avances et pour le rachat de la dette échue doivent être autorisés par le Parlement, au moyen des lois de crédits annuelles et d'autres textes de loi.

Les sociétés d'État mandataires détenues en propriété exclusive par Sa Majesté peuvent aussi emprunter, mais seulement lorsque des lois du Parlement les y autorisent. Ces lois précisent généralement une limite sur le montant des emprunts qui peuvent être contractés. Les sociétés d'État et autres entreprises publiques non mandataires peuvent emprunter sans autorisation parlementaire spécifique même si de tels emprunts sont quelquefois garantis par le gouvernement en vertu d'autorisations parlementaires.

Les états financiers comportent quatre états ainsi que des notes complémentaires.

Le premier est l'**état des opérations**, lequel présente l'excédent des rentrées sur les sorties de fonds du gouvernement et la diminution nette des emprunts qui en découle. Pour les besoins de cet état, les fonds en banque sont définis comme le solde du Trésor au 31 mars, non redressé pour les chèques, les mandats et les dépôts en circulation à cette date. Les opérations financières sont classées dans les catégories suivantes :

- Les opérations budgétaires comprennent toutes les opérations avec des tiers qui entrent dans le calcul de l'excédent ou du déficit annuel du gouvernement, comme les recettes fiscales et non fiscales, de même que les dépenses.

- Les opérations non budgétaires comprennent toutes les opérations touchant les actifs et les passifs autres que ceux liés aux opérations de change et à la dette non échue.

- Les opérations de change comprennent toutes les opérations dans les réserves de liquidités internationales détenues dans le Compte du fonds des changes (son but principal étant d'aider à contrôler et à protéger la valeur externe du dollar canadien), la situation nette du gouvernement à l'égard du Fonds monétaire international et la dette non échue à payer en devises.

- Les opérations de la dette non échue indiquent la diminution ou l'augmentation de la dette non échue, laquelle représente le changement net dans les montants dus relatifs aux obligations négociables, aux bons du Trésor, aux obligations d'épargne et obligations à prime du Canada et aux obligations et billets spéciaux non négociables. Elles ne comprennent pas la dette non échue à payer en devises.

Le deuxième est l'**état des recettes, des dépenses et du déficit accumulé**, lequel présente les recettes, les dépenses et l'excédent du gouvernement pour l'exercice ainsi que le résultat net de l'accumulation des excédents et des déficits annuels depuis la Confédération.

Le troisième est l'**état de l'actif et du passif,** lequel présente l'encaisse et les placements du gouvernement, ainsi que les montants dus au gouvernement ou par celui-ci à la fin de l'exercice. Il se distingue d'une certaine façon du bilan conventionnel propre au secteur privé. Deux différences importantes sont les postes qui ne sont pas présentés dans cet état : les immobilisations, lesquelles ont été comptabilisées comme dépenses lors de leur acquisition, et les recettes fiscales à recevoir, car ces recettes sont généralement comptabilisées selon la méthode de la comptabilité de caisse. Par conséquent, l'écart entre le total du passif et le total de l'actif représente l'ensemble des excédents et des déficits budgétaires annuels déterminés selon les conventions comptables du gouvernement.

Le quatrième est l'**état de l'évolution de la situation financière**, lequel fournit de l'information sur l'encaisse du gouvernement générée par les activités de fonctionnement, d'investissement, d'opérations de change et sur la façon dont l'encaisse a été utilisée pour réduire le financement. Pour les fins de cet état, l'encaisse est définie comme le solde du Trésor au 31 mars, redressé pour les chèques, les mandats et les dépôts en circulation à cette date.

En plus des états financiers, un état supplémentaire fournit le détail des opérations en vertu de la *Loi sur le compte de service et de réduction de la dette*. La Loi exige que certaines recettes, y compris la taxe sur les produits et services (TPS), soient appliquées aux frais de la dette publique et non au financement de nouvelles dépenses de programmes.

Les autres sections de ce volume, de même que le volume II des *Comptes publics du Canada*, fournissent de l'information supplémentaire plus détaillée à l'appui des états financiers. Le rapport de la vérificatrice générale sur les états financiers ne porte pas sur ces informations supplémentaires.

ÉNONCÉ DE RESPONSABILITÉ

Les états financiers de cette section sont préparés par le gouvernement du Canada conformément aux conventions comptables énoncées à la note 1 aux états financiers de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le gouvernement est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers. Les états financiers sont préparés sous la direction conjointe de la présidente du Conseil du Trésor, du ministre des Finances et du receveur général du Canada, en conformité avec la loi habilitante. En général, les états financiers sont préparés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, sauf deux exceptions importantes : les immobilisations sont imputées aux dépenses budgétaires au moment de l'acquisition ou de la construction et les recettes fiscales sont généralement comptabilisées selon la méthode de la comptabilité de caisse. L'information comprise dans ces états financiers est fondée, tout en tenant compte de son importance relative, sur les meilleurs estimations et jugement du gouvernement.

Pour s'acquitter de ses responsabilités en matière de comptabilité et de présentation, le gouvernement maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui tiennent compte des coûts, des avantages et des risques. Ces systèmes ont été conçus de manière à fournir l'assurance raisonnable que les opérations sont autorisées comme il se doit par le Parlement, exécutées selon les règlements prescrits et dûment comptabilisées afin de rendre compte de l'utilisation des fonds publics et de protéger les actifs et les biens du Canada confiés à l'administration gouvernementale. Le receveur général du Canada tient les comptes du Canada, lesquels constituent un registre centralisé des opérations financières du gouvernement, et obtient des ministères, organismes, sociétés d'État et autres entreprises publiques toute l'information supplémentaire requise pour satisfaire aux exigences de comptabilité et de présentation.

Le gouvernement présente les états financiers à la vérificatrice générale du Canada qui les vérifie et fournit une opinion indépendante à la Chambre des communes. Les fonctions de la vérificatrice générale à cet égard sont énoncées à l'article 6 de la *Loi sur le vérificateur général* et à l'article 9 de la *Loi sur le compte de service et de réduction de la dette*. De l'information supplémentaire est présentée dans les observations de la vérificatrice générale à la fin de la présente section.

Chaque année, les états financiers sont déposés au Parlement par l'entremise des *Comptes publics du Canada* et sont acheminés au Comité permanent des comptes publics. Le Comité présente au Parlement les résultats de son examen, de même que toutes recommandations qu'il peut avoir à l'égard des états financiers et de l'opinion qui s'y rattache.

Au nom du gouvernement du Canada,

Le secrétaire du Conseil du Trésor et contrôleur général du Canada

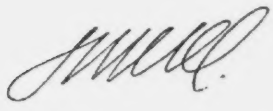

JIM JUDD

Le sous-ministre des Finances

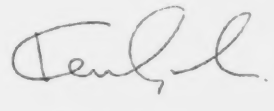

KEVIN G. LYNCH

pour La sous-receveure générale du Canada
JANICE COCHRANE

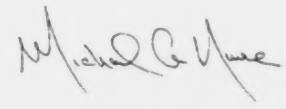

MICHAEL G. NURSE

RAPPORT DE LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE SUR LES ÉTATS FINANCIERS DU GOUVERNEMENT DU CANADA

À la Chambre des communes,

OPINION SUR LES ÉTATS FINANCIERS

J'ai vérifié l'état de l'actif et du passif du gouvernement du Canada au 31 mars 2002 et les états des recettes, des dépenses et du déficit accumulé, de l'évolution de la situation financière et des opérations de l'exercice clos à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe au gouvernement. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification, comme l'exige l'article 6 de la *Loi sur le vérificateur général*.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des conventions comptables suivies et des estimations importantes faites par le gouvernement, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du gouvernement du Canada au 31 mars 2002 ainsi que des résultats de son fonctionnement, de l'évolution de sa situation financière et de ses besoins financiers pour l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables énoncées par le gouvernement et présentées dans la note 1 aux états financiers. Comme l'exige l'article 6 de la *Loi sur le vérificateur général*, je déclare qu'à mon avis ces conventions comptables ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

AUTRES QUESTIONS QUI MÉRITENT L'ATTENTION DU PARLEMENT

En formulant mon opinion sur la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux conventions comptables énoncées par le gouvernement, j'ai décidé de continuer d'attirer l'attention du Parlement sur deux questions. C'est la seconde année consécutive que je présente ces questions dans mon rapport.

***Respect de la* Loi sur l'assurance-emploi**. Le solde du Compte d'assurance-emploi a augmenté d'environ 4 milliards de dollars au cours de l'exercice pour atteindre 40 milliards de dollars au 31 mars 2002, ce qui dépasse largement la réserve maximale, soit 15 milliards de dollars, jugée suffisante par l'actuaire en chef de Développement des ressources humaines Canada dans son dernier rapport qui portait sur les taux de cotisation à l'assurance-emploi pour 2001. Les taux de cotisation pour 2001 et 2002 ont été établis respectivement par la Commission de l'assurance-emploi du Canada et le gouverneur en conseil. Lorsqu'ils ont établi ces taux, ni la Commission ni le gouvernement n'ont clarifié et divulgué ce qu'ils considèrent comme un solde approprié du Compte, le temps requis pour y parvenir ainsi que les facteurs considérés. Par conséquent, je ne peux conclure que l'esprit de la *Loi sur l'assurance-emploi* a été respecté lors de l'établissement des taux de cotisation.

Transferts aux fondations. Le gouvernement comptabilise comme dépenses les fonds publics importants qu'il verse à diverses fondations, même si l'argent leur est fourni bien avant - dans certains cas plus de dix ans avant - que l'argent ne soit effectivement utilisé aux fins ultimes prévues. Au cours des 6 dernières années, le gouvernement a transféré quelque 7,5 milliards de dollars à ces fondations. Conformément à ses conventions comptables énoncées, le gouvernement a comptabilisé

ces montants comme dépenses (près de 250 millions dans l'exercice terminé le 31 mars 2002), même si la majorité des 7,5 milliards de dollars, y compris les intérêts, se trouvent toujours dans les comptes bancaires et les placements des fondations. À mon avis, ces conventions comptables énoncées ne visaient pas des cas où les fonds ne seraient pas utilisés aux fins ultimes prévues au cours de l'exercice du transfert ou peu de temps après. De plus, les mécanismes de reddition de comptes et de gouvernance de ces fondations m'inquiètent beaucoup.

À mon avis, quand pour atteindre les objectifs de sa politique d'intérêt public, le gouvernement finance des fondations qui sont, ou devraient être, redevables au Parlement pour l'utilisation des fonds, le gouvernement devrait comptabiliser ces transferts comme dépenses uniquement quand l'argent a été effectivement utilisé aux fins ultimes prévues. Ce traitement reflèterait mieux la substance économique des activités du gouvernement dans ses états financiers. Au moment où le gouvernement envisage d'adopter la comptabilité d'exercice comme méthode de préparation de ses états financiers, je lui recommande fortement - conformément aux recommandations du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de l'Institut Canadien des Comptables Agréés - de modifier également sa convention comptable énoncée concernant ces fondations. Je recommande aussi au gouvernement de donner suite à mes préoccupations concernant les mécanismes de reddition de comptes et de gouvernance des fondations.

INFORMATION ADDITIONNELLE

D'autres informations et commentaires sur ces états financiers et sur le présent rapport sont présentés dans mes observations à la fin de la section 1 du volume I des *Comptes publics du Canada 2002*.

La vérificatrice générale du Canada,

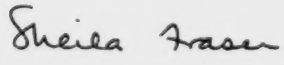

Sheila Fraser, FCA

Ottawa, Canada
le 16 septembre 2002

GOUVERNEMENT DU CANADA

État des opérations pour l'exercice clos le 31 mars 2002

(en millions de dollars)

	2002	2001[1]
OPÉRATIONS BUDGÉTAIRES—		
Recettes	173 315	179 590
Dépenses	-164 408	-161 442
Excédent de l'exercice	8 907	18 148
OPÉRATIONS NON BUDGÉTAIRES—		
Besoin net des prêts, placements et avances	-96	-2 698
Besoin net (-) ou ressources nettes des régimes de retraite et autres comptes	-1 669	1 303
Besoin net (-) ou ressources nettes des autres opérations	-2 445	2 238
Besoin net (-) ou ressources nettes provenant des opérations non budgétaires	-4 210	843
Ressources nettes (opérations de change exclues)	4 697	18 991
BESOIN NET DES OPÉRATIONS DE CHANGE	***-1 776***	***-8 776***
Total des ressources	2 921	10 215
BESOIN NET DES OPÉRATIONS DE LA DETTE NON ÉCHUE	***-4 132***	***-10 003***
Diminution (-) ou augmentation des fonds en banque	-1 211	212
FONDS EN BANQUE AU DÉBUT DE L'EXERCICE[2]	***13 237***	***13 025***
FONDS EN BANQUE À LA FIN DE L'EXERCICE[2]	***12 026***	***13 237***

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états.
On trouvera plus de précisions (non vérifiées) dans d'autres sections de ce volume.
Dans cet état, un montant positif indique des ressources et un montant négatif indique un besoin de fonds.
(1) Certains chiffres comparatifs ont été redressés. On trouvera plus de précisions à la note 3 iv.
(2) Les fonds en banque excluent les chèques, mandats et dépôts en circulation.

GOUVERNEMENT DU CANADA

État des recettes, des dépenses et du déficit accumulé pour l'exercice clos le 31 mars 2002

(en millions de dollars)

	2002		2001[1]	
	Bruts[2]	Nets[2]	Bruts[2]	Nets[2]
RECETTES (note 3)				
RECETTES FISCALES —				
Impôt sur le revenu —				
Des particuliers	90 613	83 790	89 528	83 305
Des sociétés	24 013	24 013	28 212	28 212
Autres recettes d'impôt sur le revenu	3 035	3 035	4 312	4 312
	117 661	***110 838***	***122 052***	***115 829***
Autres taxes et droits —				
Taxe sur les produits et services	27 873	24 909	27 891	24 990
Taxes sur l'énergie	4 758	4 758	4 805	4 805
Droits de douane à l'importation	3 018	3 018	2 807	2 807
Autres taxes et droits d'accise	3 953	3 953	3 514	3 514
	39 602	***36 638***	***39 017***	***36 116***
Cotisations d'assurance-emploi	***17 980***	***17 980***	***18 731***	***18 731***
TOTAL DES RECETTES FISCALES	***175 243***	***165 456***	***179 800***	***170 676***
RECETTES NON FISCALES —				
Revenus de placements	5 914	5 892	6 205	6 144
Autres recettes non fiscales	6 310	1 967	7 345	2 770
TOTAL DES RECETTES NON FISCALES	***12 224***	***7 859***	***13 550***	***8 914***
TOTAL DES RECETTES	**187 467**	**173 315**	**193 350**	**179 590**
DÉPENSES (note 4)				
PAIEMENTS DE TRANSFERT —				
Prestations de sécurité de la vieillesse, supplément de revenu garanti et allocation au conjoint	24 632	25 365	23 667	24 256
Autres paliers de gouvernement	26 616	26 616	23 724	23 724
Prestations d'assurance-emploi	13 748	13 748	11 444	11 444
Prestation fiscale canadienne pour enfants	7 557		6 811	
Autres paiements de transfert	22 818	19 854	26 405	23 503
TOTAL DES PAIEMENTS DE TRANSFERT	***95 371***	***85 583***	***92 051***	***82 927***
DÉPENSES DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT	***5 511***	***4 082***	***4 665***	***2 903***
AUTRES DÉPENSES DE PROGRAMMES —				
Défense nationale	10 982	10 571	10 135	9 696
Tous les autres ministères et organismes	28 961	26 437	26 257	23 822
TOTAL DES AUTRES DÉPENSES DE PROGRAMMES	***39 943***	***37 008***	***36 392***	***33 518***
TOTAL DES DÉPENSES DE PROGRAMMES	***140 825***	***126 673***	***133 108***	***119 348***
FRAIS DE LA DETTE PUBLIQUE	***37 735***	***37 735***	***42 094***	***42 094***
TOTAL DES DÉPENSES	**178 560**	**164 408**	**175 202**	**161 442**
EXCÉDENT	**8 907**	**8 907**	**18 148**	**18 148**
DÉFICIT ACCUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE (note 3)	**545 396**	**545 396**	**563 544**	**563 544**
DÉFICIT ACCUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE (note 5)	**536 489**	**536 489**	**545 396**	**545 396**

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états.
On trouvera plus de précisions (non vérifiées) dans d'autres sections de ce volume.
(1) Certains chiffres comparatifs ont été redressés. On trouvera plus de précisions à la note 3 iv.
(2) La différence entre Bruts et Nets provient des recettes affectées aux dépenses, des recettes des sociétés d'État consolidées portées au crédit des dépenses, et des crédits d'impôt et des dépenses liés au régime fiscal inclus dans les recettes.

GOUVERNEMENT DU CANADA

État de l'actif et du passif au 31 mars 2002

(en millions de dollars)

	2002	2001[1]
PASSIF		
CRÉDITEURS, CHARGES À PAYER ET PROVISIONS —		
Créditeurs et charges à payer	23 617	25 028
Intérêts et dette échue	7 817	9 107
Provision pour avantages sociaux	5 169	5 558
Provision pour garanties	4 076	3 951
TOTAL DES CRÉDITEURS, CHARGES À PAYER ET PROVISIONS	***40 679***	***43 644***
DETTE PORTANT INTÉRÊT —		
Dette non échue—		
À payer en monnaie canadienne —		
Obligations négociables	293 843	294 973
Bons du Trésor	94 039	88 700
Obligations d'épargne et obligations à prime du Canada	23 966	26 099
Obligations et billets non-négociables	3 391	3 473
	415 239	*413 245*
À payer en devises	27 032	33 158
Total de la dette non échue (note 6)	*442 271*	*446 403*
Régimes de retraite et autres comptes —		
Régimes de retraite du secteur public (note 7)	126 921	129 185
Dû au Régime de pensions du Canada (note 8)	6 770	6 391
Autres régimes de retraite et autres comptes	7 469	7 253
Total des régimes de retraite et autres comptes	*141 160*	*142 829*
TOTAL DE LA DETTE PORTANT INTÉRÊT	***583 431***	***589 232***
TOTAL DU PASSIF	**624 110**	**632 876**
ACTIF		
ENCAISSE ET DÉBITEURS —		
Fonds en banque	12 026	13 237
Fonds en transit	7 280	6 956
	19 306	*20 193*
Moins chèques et mandats en circulation	5 839	4 599
Total de l'encaisse	*13 467*	*15 594*
Débiteurs (déduction faite de la provision pour créances douteuses au montant de 1 178 millions de dollars (1 064 millions de dollars en 2001))	3 362	2 966
TOTAL DE L'ENCAISSE ET DES DÉBITEURS	***16 829***	***18 560***
COMPTES D'OPÉRATIONS DE CHANGE (note 9)	***52 046***	***50 270***
PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES —		
Sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques (notes 10 et 13)	9 192	10 085
Gouvernements étrangers, y compris les pays en développement et les organisations internationales (note 11)	7 342	7 541
Administrations provinciales et territoriales et autres prêts, placements et avances	10 043	8 963
Placements de portefeuille	1 240	1 240
	27 817	*27 829*
Moins provision pour moins-value	9 071	9 179
TOTAL DES PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES	***18 746***	***18 650***
TOTAL DE L'ACTIF	**87 621**	**87 480**
DÉFICIT ACCUMULÉ (notes 3 et 5)	**536 489**	**545 396**

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états.
On trouvera plus de précisions (non vérifiées) dans d'autres sections de ce volume.
(1) Certains chiffres comparatifs ont été redressés. On trouvera plus de précisions à la note 3 iv.

GOUVERNEMENT DU CANADA

État de l'évolution de la situation financière pour l'exercice clos le 31 mars 2002[1]

(en millions de dollars)

	2002	2001[2]
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT —		
Excédent de l'exercice	8 907	18 148
Dépenses sans effet sur l'encaisse :		
Intérêt sur les régimes de retraite et autres comptes	10 288	10 832
Cotisation du gouvernement pour les avantages sociaux	318	328
Provision pour évaluation de l'actif et du passif	-1 305	-5 966
	18 208	23 342
Paiements nets des régimes de retraite et autres comptes	-10 470	-7 111
Changement net des débiteurs, créditeurs et charges à payer	-4 006	4 960
ENCAISSE GÉNÉRÉE PAR LES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	***3 732***	***21 191***
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT —		
Diminution ou augmentation (-) nette des prêts, placements et avances	49	-1 329
ENCAISSE GÉNÉRÉE OU UTILISÉE (-) PAR LES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	***49***	***-1 329***
ACTIVITÉS D'OPÉRATIONS DE CHANGE —		
Diminution (-) ou augmentation nette des emprunts en devises	-6 126	570
Augmentation nette des comptes d'opérations de change	-1 776	-8 776
ENCAISSE UTILISÉE PAR LES ACTIVITÉS D'OPÉRATIONS DE CHANGE	***-7 902***	***-8 206***
TOTAL DE L'ENCAISSE REQUISE (-) OU GÉNÉRÉE AVANT LES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	***-4 121***	***11 656***
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT —		
Augmentation ou diminution (-) nette des emprunts en monnaie canadienne	1 994	-10 573
ENCAISSE GÉNÉRÉE OU UTILISÉE (-) PAR LES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	***1 994***	***-10 573***
Diminution (-) ou augmentation nette de l'encaisse	**-2 127**	**1 083**
ENCAISSE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	*15 594*	*14 511*
ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE	***13 467***	***15 594***

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états.
On trouvera plus de précisions (non vérifiées) dans d'autres sections de ce volume.
(1) Les chiffres de cet état diffèrent de ceux présentés à l'état des opérations parce que les opérations sans effet sur l'encaisse ont été reclassées et présentées séparément.
(2) Certains chiffres comparatifs ont été redressés. On trouvera plus de précisions à la note 3 iv.

Notes aux états financiers du gouvernement du Canada

1. Sommaire des principales conventions comptables

Périmètre comptable

Le périmètre comptable du gouvernement du Canada comprend tous les ministères, organismes, sociétés et fonds qui appartiennent au gouvernement ou sont sous son contrôle et qui doivent rendre compte au Parlement. Les activités financières de tous les ministères, organismes, sociétés et fonds sont consolidées dans les présents états financiers, sauf pour ce qui est des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques, lesquelles ne dépendent pas de crédits parlementaires pour financer leurs activités. Pour ces dernières, le gouvernement ne présente, dans ces états financiers, que le coût de son placement et une provision qui inclut les bénéfices et pertes annuels nets des sociétés. Les montants à recevoir de ces sociétés ou à payer à celles-ci sont également déclarés. On trouvera plus de précisions sur les sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques à la note 10.

Le Régime de pensions du Canada n'est pas compris dans le périmètre comptable étant donné qu'il est contrôlé conjointement par le gouvernement fédéral et les provinces participantes. Les pensions et les prestations de ce Régime sont financées par l'entremise des cotisations versées par les employeurs, les employés et les travailleurs indépendants, ainsi que par les revenus tirés de placements. On trouvera plus de précisions sur le Régime de pensions du Canada à la note 8.

Méthode de comptabilité

Le gouvernement présente les recettes et les dépenses sur une base nette et brute. Au net, certaines dépenses sont déduites des recettes et certaines recettes sont déduites des dépenses, tel qu'il est expliqué aux notes 3 et 4.

Les recettes fiscales sont présentées après déduction des remboursements; elles ne comprennent pas les impôts prélevés au nom des provinces et des territoires. Les recettes fiscales du gouvernement sont généralement comptabilisées au cours de l'exercice dans lequel elles sont reçues. Les remboursements de recettes fiscales sont imputés à l'exercice au cours duquel le cycle de traitement de la déclaration a débuté. Par suite de la mise en oeuvre d'un nouveau système de traitement de l'impôt des sociétés en 2001, les remboursements d'impôt des sociétés sont imputés à l'exercice au cours duquel la déclaration est habituellement traitée. Les remboursements d'impôt importants qui font l'objet d'appels devant la Cour fédérale du Canada ou la Cour suprême du Canada sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice lorsque tout le processus d'appel a été épuisé ou lorsqu'on ne prévoit pas qu'il sera exercé. Les crédits d'impôt trimestriels relatifs à la taxe sur les produits et services (TPS) ainsi que les paiements en vertu du programme de prestation fiscale canadienne pour enfants sont imputés à l'exercice auquel ils se rapportent.

Les recettes non fiscales sont comptabilisées selon la comptabilité d'exercice.

Les dépenses liées aux activités du gouvernement sont inscrites lorsque les biens sont reçus ou les services sont rendus. Les paiements de transfert sont passés en dépenses lorsqu'ils sont versés, lorsque le bénéficiaire a rempli les conditions de l'accord de transfert ou, dans le cas d'opérations qui ne s'inscrivent pas dans le cadre d'un programme existant, lorsque le gouvernement annonce une décision de procéder à un transfert non répétitif, en autant que la loi habilitante ou l'autorisation de paiement soit approuvée par le Parlement avant l'achèvement des états financiers.

Les dépenses incluent des provisions qui rendent compte des changements dans la valeur économique des actifs ou passifs, ainsi que l'amortissement des frais reportés et les paiements effectués selon les termes des contrats de location-acquisition.

Les coûts d'acquisition des terrains, bâtiments, structures, machines et matériel, ainsi que d'autres immobilisations sont passés en dépenses au moment de l'achat ou de la construction.

Les dettes envers des tiers sont inscrites au passif lorsque l'événement qui a donné lieu à la dette s'est produit avant ou à la fin de l'exercice. Les passifs sont comptabilisés au montant estimatif qui sera à payer, et font l'objet d'une révision annuelle.

Les primes et escomptes à l'émission de la dette publique sont amortis de façon linéaire jusqu'à l'échéance du terme des titres respectifs. L'amortissement correspondant est comptabilisé dans les frais de la dette publique.

Prêts à des conditions de faveur

Les prêts consentis à long terme, à faible taux d'intérêt ou sans intérêt, et les placements dans des organisations qui consentent des prêts analogues sont passés en dépenses en entier ou en partie lorsque la valeur économique de ces prêts est réduite à cause de leurs conditions de faveur.

Prêts consentis aux États souverains

Les prêts consentis aux États souverains sont considérés recouvrables sauf si le débiteur refuse officiellement d'honorer sa dette. Toutefois, le gouvernement a établi des provisions dans l'éventualité où des mesures possibles d'aide concernant la dette ou le service de la dette pourraient être offertes à certains pays débiteurs en vertu d'ententes multilatérales et bilatérales.

Réserves d'or

Les réserves d'or du gouvernement sont comprises dans les réserves de liquidités internationales détenues dans le Compte du fonds des changes et sont évaluées en fonction d'accords internationaux et d'un bloc de quatre grandes devises. On trouvera plus de précisions sur les réserves d'or à la note 9.

Avantages sociaux

Les droits des employés de recevoir des indemnités de cessation d'emploi et des prestations de retraite sont comptabilisés selon une méthode actuarielle. Cette évaluation vise à déterminer la valeur actualisée des droits futurs et se fonde sur diverses estimations. Lorsque les données réelles diffèrent des estimations, les redressements nécessaires sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des employés visés. On trouvera plus de précisions sur les régimes de retraite du secteur public à la note 7.

Passif éventuel

Le passif éventuel est une obligation potentielle qui peut devenir une obligation réelle advenant la réalisation ou non d'un ou plusieurs événements futurs. S'il est probable que l'événement futur surviendra ou non, et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être établie, un passif estimatif et une dépense sont enregistrés. Si la probabilité de l'événement ne peut être déterminée ou s'il est impossible d'établir une estimation raisonnable, l'éventualité est divulguée dans les notes aux états financiers. Le gouvernement fait exception à cette politique dans le cas des demandes liées aux ententes qu'il conclut avec les Premières nations et des demandes de remboursements d'impôt importants. On trouvera plus de précisions sur le passif éventuel à la note 14.

Les revendications territoriales globales des Autochtones sont présentées dans les notes aux états financiers jusqu'à ce qu'une entente soit ratifiée par la Première nation intéressée et par l'administration provinciale ou territoriale et jusqu'à ce qu'elle soit approuvée par le Cabinet, après quoi elles sont comptabilisées comme passif. Les autres revendications autochtones qui ne sont pas amenées devant les tribunaux ne sont inscrites au passif qu'après avoir été examinées et acceptées par le gouvernement comme étant des revendications valides. Les revendications autochtones amenées devant les tribunaux sont déclarées dans les notes aux états financiers jusqu'à ce qu'une décision soit rendue par le tribunal compétent ou jusqu'à ce qu'une approbation soit accordée par le Cabinet en vue de négocier un règlement hors cour, après quoi elles sont comptabilisées comme passif.

Les demandes de remboursements d'impôt importants sont inscrites dans les notes aux états financiers jusqu'à ce que tout le processus d'appel devant la Cour fédérale du Canada ou la Cour suprême du Canada ait été épuisé ou qu'on ne prévoit pas qu'il sera exercé. Elles sont par la suite inscrites au passif.

Conversion des devises

Les opérations conclues en devises sont converties en dollars canadiens selon les taux de change en vigueur au moment des opérations. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis selon les taux en vigueur le 31 mars.

Utilisation d'estimations et incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers en vertu des conventions comptables énoncées oblige le gouvernement à effectuer des estimations et à poser des hypothèses ayant une incidence sur l'actif, le passif, les recettes et les dépenses inscrits aux états financiers. Compte tenu de leur nature, ces estimations sont sujettes à l'incertitude relative à la mesure. Des modifications à ces estimations et hypothèses au cours d'exercices futurs pourraient avoir des incidences importantes sur les états financiers. Cependant, au moment de la préparation de ces états, le gouvernement considère que ces estimations et hypothèses sont raisonnables. Parmi les estimations les plus importantes sujettes à l'incertitude relative à la mesure dans ces états financiers, mentionnons les provisions pour moins-value se rapportant aux prêts, y compris ceux consentis aux États souverains, les placements et les avances, les emprunts des sociétés d'État et autres entreprises publiques, les avantages sociaux, les obligations découlant des régimes de retraite décrites à la note 7, les paiements futurs liés au passif éventuel, les paiements de transfert à d'autres paliers de gouvernement, ainsi que le passif au titre des accords de perception fiscale avec les provinces et territoires.

Modification de conventions comptables

Le gouvernement avait prévu changer sa méthode comptable et passer de la présente méthode de comptabilité d'exercice modifiée à la méthode de comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ces états financiers. Étant donné la date du dépôt du budget de 2001 et le fait que d'importants éléments d'information requis pour la mise en oeuvre de la comptabilité d'exercice intégrale n'avaient pas encore été vérifiés, le gouvernement a décidé de reporter d'au moins un an la mise en oeuvre de la comptabilité d'exercice intégrale.

Information comparative

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de se conformer à la présentation de l'exercice en cours.

2. Pouvoirs de dépenser et d'emprunter

i. Pouvoirs de dépenser

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Certaines autorisations sont accordées sous forme de limites annuelles par l'entremise des lois de crédits. D'autres autorisations sont accordées en vertu d'autres lois sous forme de pouvoirs de dépenser législatifs à des fins déterminées (par exemple, la sécurité de la vieillesse). Au cours de l'exercice, des dépenses ont été effectuées au titre des autorisations suivantes :

	(en millions de dollars)	
	2002	2001
Limites de dépenses annuelles approuvées par le Parlement	60 112	56 282
Dépenses autorisées en vertu d'autres lois	100 672	107 631
Total des dépenses budgétaires autorisées	160 784	163 913
Moins les montants disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs et les montants devenus périmés, net des montants dépassés	3 856	4 060
Total utilisé	156 928	159 853
Effet de la consolidation de certains comptes et de la provision pour évaluation	7 480	1 589
Total des dépenses nettes	164 408	161 442

L'utilisation des autorisations budgétaires de dépenser présentée dans le tableau diffère du total des dépenses nettes présenté à l'état des recettes, des dépenses et du déficit accumulé. Certains comptes dotés d'autorisations non budgétaires de dépenser distinctes et certaines sociétés d'État sont consolidés dans les états financiers du gouvernement, mais ne sont pas compris dans les autorisations budgétaires de dépenser disponibles pour emploi. De plus, les autorisations ne comprennent pas la provision générale pour évaluation de l'actif et du passif, autorisée en vertu de l'article 63 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Outre les autorisations budgétaires de dépenser, des dépenses non budgétaires de 44 656 millions de dollars (53 906 millions de dollars en 2001) ont été autorisées au titre des prêts, placements et avances. Un montant net de 3 893 millions de dollars a été utilisé (1 712 millions de dollars en 2001), un montant de 164 millions de dollars (399 millions de dollars en 2001) est devenu périmé et un montant de 40 598 millions de dollars (51 795 millions de dollars en 2001) est disponible pour emploi au cours des exercices ultérieurs.

On trouvera plus de précisions (non vérifiées) concernant la provenance et l'utilisation des autorisations au volume II (partie I) des *Comptes publics du Canada*.

ii. Dépassement des pouvoirs de dépenser

Il n'y a pas eu de dépassement de pouvoir de dépenser en 2001-2002.

iii. Pouvoirs d'emprunter

Le gouvernement ne peut emprunter que si le Parlement l'y autorise. Une autorisation d'emprunter jusqu'à 4 000 millions de dollars est disponible des exercices antérieurs. Cette autorisation n'a pas été utilisée au cours de l'exercice 2001-2002 et demeure disponible pour les exercices ultérieurs.

3. Recettes

Les recettes et les dépenses sont présentées autant sur une base brute que sur une base nette à l'état des recettes, des dépenses et du déficit accumulé. La différence entre le brut et le net découle des recettes affectées aux dépenses, des recettes des sociétés d'État consolidées portées au crédit des dépenses et des crédits d'impôt et des dépenses liées au régime fiscal. Des précisions additionnelles concernant les opérations brutes et nettes sont présentées dans les tableaux qui suivent.

i. Impôt sur le revenu des particuliers

Le tableau suivant présente le détail des recettes provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers tel que présenté à l'état des recettes, des dépenses et du déficit accumulé :

	(en millions de dollars)	
	2002	2001[1]
Impôt brut sur le revenu des particuliers	90 613	89 528
Moins paiements de transfert :		
Paiements de la prestation fiscale canadienne pour enfants	7 557	6 811
Remboursements de prestations de sécurité de la vieillesse	-734	-588
Impôt net sur le revenu des particuliers	83 790	83 305

On trouvera plus de précisions (non vérifiées) à la section 3 de ce volume.
(1) Certains chiffres comparatifs ont été redressés. On trouvera plus de précisions à la note 3 iv.

ii. Autres taxes et droits

Le tableau suivant présente le détail des recettes provenant de la taxe sur les produits et services (TPS) tel que présenté à l'état des recettes, des dépenses et du déficit accumulé :

	(en millions de dollars)	
	2002	2001
TPS et TVH reçues	62 241	60 853
Moins :		
Remboursements	28 474	27 958
Remises	2 482	2 207
TPS payée et charges à payer par les portefeuilles ministériels	1 278	1 022
Transfert de la TVH aux provinces	2 134	1 775
TPS brute	27 873	27 891
Moins autres paiements de transfert—		
Crédits d'impôt trimestriels	2 964	2 901
TPS nette	24 909	24 990

On trouvera plus de précisions (non vérifiées) à la section 3 de ce volume. Pour plus d'information (vérifiée) veuillez consulter l'état des opérations du Compte de service et de réduction de la dette de la présente section.

iii. Recettes non fiscales

Le tableau suivant présente le détail des recettes non fiscales tel que présenté à l'état des recettes, des dépenses et du déficit accumulé :

	(en millions de dollars)	
	2002	2001
Revenus de placements bruts		
Prêts, placements et avances	2 975	2 945
Comptes d'opérations de change	2 459	3 041
Autres	480	219
	5 914	*6 205*
Moins :		
Autres dépenses de programmes—		
Recettes affectées aux dépenses		14
Dépenses des sociétés d'État—		
Recettes des sociétés d'État consolidées	22	47
Revenus de placements nets	5 892	6 144
Autres recettes non fiscales brutes	6 310	7 345
Moins :		
Autres dépenses de programmes—		
Recettes affectées aux dépenses	2 936	2 860
Dépenses des sociétés d'État—		
Recettes des sociétés d'État consolidées	1 407	1 715
Autres recettes non fiscales nettes	1 967	2 770

On trouvera plus de précisions (non vérifiées) à la section 3 de ce volume.

iv. Opération importante

Sommes versées en trop en vertu d'accords de perception fiscale et événement postérieur connexe

En vertu d'accords de perception fiscale, l'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC) perçoit l'impôt sur le revenu des particuliers au nom du gouvernement fédéral et de toutes les provinces et territoires, à l'exception du Québec.

Au cours de l'exercice, l'ADRC a découvert dans ses rapports sur l'impôt provincial et territorial cotisé une erreur de classification des remboursements pour gains en capital relatifs aux fiducies de fonds communs de placement. Cette situation a engendré des versements en trop à certaines provinces qui ont totalisé 3 376 millions de dollars pour les années d'imposition 1993 à 1999. De ce montant, une vérification a été effectuée pour les 2 537 millions de dollars relatifs aux années d'imposition 1997 à 1999. Cependant, une assurance de niveau vérification n'a pas été obtenue pour les 839 millions de dollars relatifs aux années d'imposition 1993 à 1996. On ne dispose pas de données financières fiables pour calculer les montants versés en trop pour les années d'imposition antérieures à 1993.

Avant la fin de l'exercice 2001-2002, l'ADRC a mis en œuvre des changements aux systèmes et procédures afin de corriger dans ses rapports, pour l'année d'imposition 2000 et les suivantes, les remboursements pour gains en capital relatifs aux fiducies de fonds communs de placement.

Le 4 septembre 2002, le gouvernement a fait connaître sa décision de recouvrer sur une période de dix ans, à compter de l'exercice 2004-2005, approximativement 1 421 millions de dollars des 2 537 millions de dollars de trop-payés aux provinces pour les remboursements pour gains en capital relatifs aux fiducies de fonds communs de placement ayant trait aux années d'imposition 1997 à 1999. Les sommes versées en trop pour les années d'imposition antérieures à 1997 ne seront pas recouvrées. Le gouvernement a de plus annoncé qu'il protégerait les provinces bénéficiaires de la péréquation contre les effets négatifs que pourraient avoir ces recouvrements de trop-payés sur les programmes de paiements de péréquation.

L'erreur de classification des remboursements pour gains en capital relatifs aux fiducies de fonds communs de placement a entraîné une sous-évaluation des recettes fiscales des exercices antérieurs à 2001-2002. Pour tenir compte de l'augmentation des recettes fiscales résultant de la décision de recouvrer 1 421 millions de dollars en trop-payés, soit une valeur actualisée de 982 millions de dollars pour les exercices 1997-1998 à 1999-2000, le solde d'ouverture du déficit accumulé au 31 mars 2000 a été diminué de 982 millions de dollars. De plus, les états financiers de l'exercice 2000-2001 ont été redressés d'une augmentation de 1 000 millions de dollars en recettes fiscales pour corriger la sous-évaluation des recettes fiscales pour l'année d'imposition 2000. L'incidence cumulative de ces redressements résulte en une diminution de 1 982 millions de dollars du solde d'ouverture du déficit accumulé au 31 mars 2001. Le tableau suivant résume l'effet des redressements sur les états financiers des exercices antérieurs.

	(en millions de dollars)	
	2002	2001
Solde d'ouverture du déficit accumulé tel qu'inscrit précédemment	547 378	564 526
Moins : Redressement aux recettes fiscales	1 982	982
Solde d'ouverture redressé du déficit accumulé	545 396	563 544

4. Dépenses

Les dépenses apparaissant à l'état des recettes, des dépenses et du déficit accumulé, se détaillent comme suit :

i. Par catégorie de ressources acquises ou de débours effectués

		(en millions de dollars)	
Article courant		2002	2001
(1)	Personnel	19 395	20 418
(2)	Transports et communications	2 217	2 181
(3)	Information	361	405
(4)	Services professionnels et spéciaux	5 072	4 871
(5)	Location	974	1 172
(6)	Achat de services de réparation et d'entretien	1 943	1 869
(7)	Services publics, fournitures et approvisionnements	2 142	2 086
(8)	Acquisition de terrains, bâtiments et ouvrages	583	861
(9)	Acquisition de matériel et d'outillage	3 942	3 794
(12)	Autres subventions et paiements	8 825	3 400
		45 454	41 057
	Moins :		
	Recettes affectées aux dépenses	2 936	2 874
	Recettes des sociétés d'État consolidées	1 429	1 762
	Total net—Autres dépenses de programmes et de sociétés d'État	41 089	36 421
(10)	Paiements de transfert bruts	95 371	92 051
	Moins les crédits et remboursements fiscaux	9 787	9 124
	Paiements de transfert nets	85 584	82 927
	Total des dépenses de programmes nettes	126 673	119 348
(11)	Frais de la dette publique	37 735	42 094
	Total des dépenses nettes	164 408	161 442

On trouvera plus de précisions (non vérifiées) à la section 1 du volume II (partie I) des *Comptes publics du Canada*.

ii. Paiements de transfert à d'autres paliers de gouvernement

	(en millions de dollars)	
	2002	2001
Transfert canadien en matière de santé et programmes sociaux	17 300	13 500
Accords fiscaux	11 603	12 467
Autres	375	217
Paiements de remplacement pour programmes permanents[1]	-2 662	-2 460
Total des dépenses	26 616	23 724

On trouvera plus de précisions (non vérifiées) à la section 1 du volume II (partie I) des *Comptes publics du Canada*.

(1) Ce montant représente une réduction des paiements de transfert à une province alors que cette province et le gouvernement fédéral ont conclu une entente en vertu de laquelle le gouvernement fédéral accorde un abattement de l'impôt sur le revenu des particuliers de cette province.

iii. Autres paiements de transfert, par portefeuille ministériel

	(en millions de dollars)	
	2002	2001
Affaires étrangères et Commerce international	2 405	2 358
Affaires indiennes et du Nord canadien	4 557	4 448
Agence des douanes et du revenu du Canada	233	1 681
Agriculture et Agroalimentaire	1 897	1 822
Anciens combattants	1 557	1 463
Développement des ressources humaines	1 698	1 995
Finance	1 769	2 140
Industrie	2 628	2 079
Santé	1 617	1 302
Autres portefeuilles ministériels et provisions	1 493	4 215
Total des dépenses nettes	19 854	23 503

On trouvera plus de précisions (non vérifiées) à la section 1 du volume II (partie I) des *Comptes publics du Canada*.

iv. Autres dépenses de programmes par portefeuille ministériel, excluant la Défense nationale

	(en millions de dollars)	
	2002	2001
Affaires étrangères et Commerce international	1 575	1 369
Agence des douanes et du revenu du Canada	3 202	2 780
Agriculture et Agroalimentaire	1 018	909
Conseil du Trésor	1 518	4 165
Développement des ressources humaines	2 215	1 721
Industrie	2 128	1 958
Pêches et Océans	1 299	1 275
Santé	1 573	1 427
Solliciteur général	3 407	3 013
Travaux publics et Services gouvernementaux	2 177	2 133
Autres portefeuilles ministériels et provisions	6 325	3 072
Total des dépenses nettes	26 437	23 822

On trouvera plus de précisions (non vérifiées) à la section 1 du volume II (partie I) des *Comptes publics du Canada*.

v. Frais de la dette publique

	(en millions de dollars)	
	2002	2001
Intérêt sur—		
Dette non échue	22 742	25 334
Régimes de retraite et autres comptes	10 334	11 017
Amortissement d'escomptes sur les bons du Canada et du Trésor	3 666	4 921
Amortissement d'escomptes, de primes et de commissions sur toutes les autres dettes	859	701
Frais de service et coûts d'émission de nouveaux emprunts	134	121
Total des frais de la dette publique	37 735	42 094

On trouvera plus de précisions (non vérifiées) à la section 3 de ce volume.

5. Déficit accumulé

Les opérations des sociétés d'État consolidées et de certains comptes à fins déterminées sont comprises dans les recettes et les dépenses du gouvernement. Les lois habilitantes exigent que les recettes des comptes à fins déterminées soient identifiées et que les paiements qui s'y rattachent soient imputés à ces recettes. Toute insuffisance des recettes par rapport aux paiements doit être comblée à même les recettes futures de ces comptes. Le tableau suivant présente les soldes de ces comptes consolidés et les bénéfices non répartis des sociétés d'État consolidées qui sont inclus dans le déficit accumulé :

	(en millions de dollars)	
	2002	2001[1]
Déficit accumulé, excluant les comptes consolidés	576 156	580 451
Comptes consolidés—		
Compte d'assurance-emploi	-39 363	-35 178
Compte de stabilisation concernant le grain de l'Ouest	1 085	1 085
Autres comptes d'assurance	-384	-359
Autres comptes consolidés	-274	-260
	537 220	545 739
Sociétés d'État consolidées	-731	-343
Déficit accumulé	536 489	545 396

On trouvera plus de précisions (non vérifiées) à la section 4 de ce volume.
Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de se conformer à la présentation de l'exercice en cours.

(1) Certains chiffres comparatifs ont été redressés. On trouvera plus de précisions à la note 3 iv.

6. Dette non échue et autres instruments financiers

i. Dette non échue

Le tableau suivant présente les taux d'intérêt et l'échéance des émissions de dette par devise et par catégorie à leur valeur nominale.

(en millions de dollars)

	Obligations négociables					Bons du Canada	Billets[4]	
Exercice d'échéance	Monnaie canadienne	Devises[1] converties en monnaie canadienne	Bons du Trésor	Obligations d'épargne et obligations à prime du Canada[2]	Obligations et billets non négociables[3]	$ US convertis en monnaie canadienne	Devises converties en monnaie canadienne	Total
2003	30 313	4 783	94 200	1 396	18	3 355		134 065
2004	40 933	154		1 988	22		104	43 201
2005	35 003	3 188		2 315	17		1 594	42 117
2006	20 500	2 391		1 424	240		601	25 156
2007	20 165	1 594		2 091	1 352			25 202
2008 et ultérieurs	147 984	7 677		14 807	1 742		2 106	174 316
	294 898	19 787	94 200	24 021	3 391	3 355	4 405	444 057
Moins dette non échue détenue par le gouvernement[5]	1 055	515	161	55				1 786
	293 843	19 272	94 039	23 966	3 391	3 355	4 405	442 271
Nature du taux d'intérêt[6]	Fixe[7]	Fixe	Variable	Variable	Fixe	Variable	Fixe[8]	
Taux d'intérêt effectif, annuel pondéré incluant les accords d'échanges	6,71	5,45	2,64	3,23	10,16	1,75	2,46	
Fourchette des taux d'intérêt	3,50-14,0	1,515-9,70	1,90-4,63	1,30-6,75	2,26-17,51	1,49-2,29	0,70-4,50	

On trouvera plus de précisions (non vérifiées) à la section 6 de ce volume.
(1) Comprend des obligations négociables émises en dollars US et autres devises.
(2) Comprend 18 930 millions de dollars d'obligations d'épargne du Canada remboursables sur demande.
(3) Les bons et billets non négociables comprennent 3 386 millions de dollars de bons émis au Régime de pensions du Canada et 5 millions de dollars de billets émis à la Fiducie du supplément du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux pour les soins de santé.
(4) Les billets en devises comprennent des billets du Canada et des eurobillets à moyen terme émis en dollars US et autres devises.
(5) Comprend 379 millions de dollars de titres détenus pour le remboursement de la dette non échue.
(6) Une dette ayant une échéance de moins d'un an est considérée comme ayant un taux d'intérêt variable. Pour les obligations négociables et les billets en devises, certains des taux d'intérêt fixes ont été convertis en des taux variables en vertu d'accords d'échange.
(7) Comprend des obligations à rendement réel ayant une composante variable en vertu de l'indice des prix à la consommation.
(8) Comprend des billets à moyen terme ayant des taux variables.

ii. Instruments financiers dérivés et opérations de change à terme

a) Accords d'échange

La dette du gouvernement est émise à des taux d'intérêt fixe et variable et est libellée en dollars canadiens, en dollars US et en d'autres devises. Le gouvernement s'est engagé dans des accords d'échange de taux d'intérêt et de devises afin de faciliter la gestion de la structure de la dette. Dans le cas des accords d'échange de taux d'intérêt, le financement de taux d'intérêt fixes a été converti à des taux variables selon les taux d'acceptation bancaire ou taux interbancaires offerts à Londres (TIOL). Dans le cas des accords d'échange de devises, la dette en dollars canadiens et autres devises a été convertie en dollars US ou en d'autres devises à un taux d'intérêt soit fixe, soit variable. Comme pratique courante, les positions d'échange du gouvernement sont détenues jusqu'à échéance.

L'intérêt payé ou à payer et l'intérêt reçu ou à recevoir sur toutes les opérations d'échange sont enregistrés à titre de frais de la dette publique. Les profits ou pertes non réalisés dus aux fluctuations de la valeur en devises des accords d'échanges sont présentés à titre de passif à l'état de l'actif et du passif et constatés comme profits ou pertes de change à l'état des recettes, des dépenses et du déficit accumulé.

Le tableau suivant présente les échanges ayant des montants contractuels et des montants nominaux de référence non réglés au 31 mars 2002 :

	(en millions de dollars)			
	2002		2001	
Exercice d'échéance	Échanges de taux d'intérêt $ canadiens	Échanges de devises $ canadiens	Échanges de taux d'intérêt $ canadiens	Échanges de devises $ canadiens
2002			723	1 617
2003		3 490		3 456
2004	50	3 658	50	3 624
2005		4 981		4 480
2006		4 061		2 134
2007		1 387		961
2008 et ultérieurs	1 953	12 328	1 932	8 580
	2 003	29 905	2 705	24 852

b) Risque de crédit inhérent aux accords d'échange

Le gouvernement gère son risque de crédit en s'associant principalement avec des établissements financiers ayant une cote financière d'au moins deux agences d'évaluation du crédit, dont l'une doit être Moody's ou Standard & Poor's. Au cours de l'exercice 2001-2002, le gouvernement a procédé à des opérations d'échange avec des contreparties d'échange ayant une cote financière équivalant au moins à AA- pour les accords d'échange qui ont une échéance de 3 à 10,5 ans et à au moins A pour les échéances de 3 ans et moins.

Le gouvernement ne détient aucune concentration de risque de crédit importante auprès d'un établissement donné et ne prévoit pas de perte de crédit en ce qui a trait aux accords d'échanges.

Le tableau suivant présente les valeurs nominales de référence des accords d'échange répartis en fonction des cotes déterminées par Standard & Poor's :

	(en millions de dollars)	
Standard & Poor's	2002	2001
AAA	2 510	1 420
AA+	3 550	3 579
AA	6 692	4 318
AA-	12 099	14 282
A+	7 057	3 958
	31 908	27 557

c) Opérations de change à terme

Le gouvernement procède à des opérations de change à terme afin de se prémunir contre les fluctuations des taux de change qui pourraient toucher la position de réserve du Canada dans le Fonds monétaire international (FMI) qui fait partie des comptes d'opérations de change du Canada. La position de réserve du Canada dans le FMI est exprimée en droits de tirage spéciaux (DTS). Les opérations de couverture impliquent l'achat et la vente à terme des devises composant les DTS (soit : euro, dollar US, livre sterling et yen japonais). Ces couvertures sont présentement en voie d'être liquidées et, au 31 mars 2002, seuls des contrats de vente à terme en dollars US restent à régler. Le gouvernement a aussi procédé à des opérations de change à terme afin de se prémunir contre les fluctuations de taux de change de l'euro.

Au 31 mars 2002, la valeur nominale des opérations de change à terme en vigueur est de 2 402 millions de dollars pour la vente de change à terme (2 308 millions de dollars en 2001) dont 2 340 millions de dollars sont en dollars US et 62 millions de dollars en euros (2 308 millions de dollars en dollars US en 2001). Les gains sur change non réalisés, qui ne sont pas constatés dans les états financiers, sont de 3 millions de dollars (24 millions de dollars en 2001). Toutes les opérations de change à terme arrivent à échéance dans environ 12 mois ou moins suivant leur entrée en vigueur. Au cours de l'exercice 2001-2002, le gouvernement a géré son risque envers les parties aux opérations de change à terme en s'associant principalement avec des établissements financiers ayant une cote financière d'agences d'évaluation du crédit reconnues d'au moins AA-.

iii. Juste valeur des instruments financiers

a) Actifs et passifs financiers

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs financiers. Les justes valeurs sont des estimations du gouvernement et sont habituellement calculées selon les conditions du marché à un moment précis, là où un marché existe. Les justes valeurs des instruments à court terme ou non négociables sont présumées correspondre à leurs valeurs comptables. Les justes valeurs peuvent ne pas refléter les conditions futures du marché ni les valeurs réelles qu'il serait possible d'obtenir si les titres étaient échangés sur le marché. Les calculs sont de nature subjective et comprennent des incertitudes inhérentes en raison de l'imprévisibilité des événements futurs.

(en millions de dollars canadiens)

	2002			2001		
Actifs et passifs financiers	Valeur comptable	Juste valeur	Écart	Valeur comptable	Juste valeur	Écart
Actifs financiers						
Encaisse	13 467	13 467		15 594	15 594	
Débiteurs	3 362	3 362		2 966	2 966	
Comptes d'opérations de change	52 046	57 510	5 464	50 270	51 281	1 011
Prêts, placements et avances excluant les placements dans les sociétés d'État entreprises	14 679	16 143	1 464	14 975	16 161	1 186
Passifs						
Créditeurs, charges à payer et provisions	40 679	40 679		43 644	43 644	
Dette non échue	442 271	461 483	-19 212	446 403	474 367	-27 964
Régimes de retraite et autres comptes	134 390	127 282	7 108	136 438	128 347	8 091
Dû au Régime de pensions du Canada	6 770	6 770		6 391	6 391	
Excédent de la juste valeur nette sur la valeur comptable			-5 176			-17 676

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de se conformer à la présentation de l'exercice en cours.

Les justes valeurs ont été déterminées selon les méthodes et hypothèses suivantes :

Les valeurs comptables des instruments financiers à court terme sont présumées être équivalentes à la juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces instruments. Ils comprennent l'encaisse, les débiteurs, les créditeurs, les charges à payer et les provisions, ainsi que le dû au Régime de pensions du Canada.

La juste valeur des titres et des réserves d'or détenus dans les comptes d'opérations de change est établie en utilisant les cotes des marchés ou toute autre information disponible sur les marchés. Les créances et obligations financières auprès du Fonds monétaire international libellées en devises sont présentées en équivalents de dollars canadiens au 31 mars, ce qu'on présume correspondre à leur juste valeur.

La juste valeur des prêts aux sociétés d'État entreprises est généralement établie en utilisant leur valeur comptable. La juste valeur des placements de portefeuille ou placements temporaires est établie en utilisant les cotes des marchés boursiers ou toute autre information disponible.

La juste valeur des autres prêts, placements et avances est présumée correspondre à leur valeur comptable puisque des provisions sont utilisées pour en ramener la valeur comptable à des montants qui se rapprochent de leur valeur de réalisation estimative.

La juste valeur des obligations négociables libellées en dollars canadiens et en devises, des bons du Trésor émis en dollars canadiens, des eurobillets à moyen terme et des billets du Canada est établie en utilisant les cotes des marchés ou la valeur actualisée des flux de trésorerie prévus calculée avec les taux de change et d'intérêt sur le marché à la fin de l'exercice. La juste valeur des autres instruments qui composent la dette non échue est présumée correspondre à leur valeur comptable, en raison de leur courte durée ou de leur nature non négociable.

La juste valeur des obligations découlant des régimes de retraite est présumée correspondre à la valeur actuarielle des obligations de retraite, après déduction de la juste valeur de l'actif des régimes de retraite, laquelle est établie à partir des cotes du marché pour les placements et de leur valeur actualisée pour les autres actifs des régimes.

b) Instruments financiers dérivés et opérations de change à terme

Le tableau suivant illustre la juste valeur des instruments financiers dérivés et des opérations de change à terme ainsi que les montants contractuels ou nominaux de référence en vigueur au 31 mars :

	(en millions de dollars)			
	2002		2001	
	Valeur nominale	Juste valeur	Valeur nominale	Juste valeur
Échanges de taux d'intérêt et de devises	31 908	-1 006	27 557	-1 049
Contrat d'opérations de change— Ventes à terme	2 402	3	2 308	24

La juste valeur des accords d'échange et des opérations de change à terme correspond au montant estimatif que le gouvernement devrait recevoir ou payer selon les conditions de marché pour mettre un terme aux accords en date du 31 mars. La juste valeur est établie en utilisant la valeur actualisée des flux de trésorerie prévus pour les accords d'échange ou les opérations de change à terme calculée avec les taux de change et d'intérêt sur le marché à la fin de l'exercice. Selon que la juste valeur est positive ou négative, le gouvernement devrait recevoir ou verser un paiement si on mettait un terme à ces opérations.

7. Régimes de retraite du secteur public

Le gouvernement parraine des régimes de retraite à prestations déterminées couvrant presque tous ses employés (y compris la fonction publique, les Forces canadiennes, la Gendarmerie royale du Canada et certaines sociétés de la fonction publique), ainsi que les juges nommés par le gouvernement fédéral et les parlementaires. Pour les principaux régimes, les prestations de retraite s'accumulent généralement pendant une période maximale de 35 ans, à un taux de 2 pour cent par année de service ouvrant droit à pension multiplié par le traitement moyen des cinq années consécutives de service les mieux payées, et elles sont indexées à l'inflation.

Jusqu'au 31 mars 2000, aucune caisse de retraite distincte investissant sur le marché n'était établie pour pourvoir au versement de ces prestations. Depuis le 1er avril 2000, pour les régimes de retraite de la fonction publique, des Forces canadiennes et de la Gendarmerie royale du Canada, le montant net des cotisations, moins les prestations et les paiements, ayant trait au service postérieur à mars 2000, est transféré à l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public pour être investi sur les marchés financiers.

Les régimes sont généralement financés par les cotisations des employés qui sont fondées sur un pourcentage fixe de leurs gains ouvrant droit à pension et par les cotisations de l'employeur qui couvrent le coût (net des cotisations des employés) des prestations constituées pendant la période, lequel est établie en fonction des évaluations actuarielles triennales préparées pour fins de capitalisation. Le tableau suivant illustre les principales opérations de l'année.

	(en millions de dollars)	
	2002	2001
Cotisations des employés		
Régimes capitalisés	839	775
Régimes non capitalisés [1]	92	211
Total	931	986
Cotisations des sociétés de la fonction publique		
Régimes capitalisés	109	189
Régimes non capitalisés [1]	16	35
Total	125	224
Cotisations du gouvernement		
Régimes capitalisés	2 190	1 946
Régimes non capitalisés [1]	311	318
Total	2 501	2 264
Prestations versées		
Régimes capitalisés	11	2
Régimes non capitalisés [1]	5 690	5 457
Total	5 701	5 459

On trouvera plus de précisions (non vérifiées) à la section 6 de ce volume.
[1] Les cotisations et les paiements relatifs aux régimes non capitalisés sont inscrits dans des comptes de pension de retraite établis dans les comptes du Canada en vertu des lois relatives aux pensions.

Des évaluations actuarielles sont établies tous les trois ans pour fins de capitalisation et sont mises à jour à chaque année pour fins comptables en utilisant les hypothèses les plus probables dont dispose la direction et la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Dans le cadre de ces calculs, les obligations découlant des régimes de retraite sont établies annuellement en estimant les prestations que l'on prévoit devoir verser à l'avenir et en calculant leur valeur actualisée. Ce processus exige que l'on pose de nombreuses hypothèses, notamment des estimations relatives aux taux d'inflation, aux taux d'intérêts, aux taux de rendement prévu des placements, aux augmentations générales de salaire, à la composition de la main-d'œuvre, et aux taux de départs à la retraite et de mortalité. L'hypothèse portant sur le taux d'inflation à long terme utilisée dans le cadre de l'évaluation pour fins comptables est de 2 pour cent (2 pour cent en 2001). Le taux de rendement prévu des placements et le taux moyen des obligations à long terme du gouvernement utilisés comme hypothèses pour l'exercice, sont de 6,5 pour cent et de 8,2 pour cent respectivement (6,5 pour cent et 9,0 pour cent en 2001).

Le gouvernement utilise les meilleures estimations dont il dispose pour poser les hypothèses influant sur ses obligations découlant des régimes de retraite. Des variations dans ces hypothèses peuvent entraîner une augmentation ou une diminution importante des obligations estimatives. Par exemple, une hausse de 1 pour cent du taux d'inflation entraînerait une augmentation des obligations découlant des régimes de retraite d'environ 14 800 millions de dollars, tandis qu'une hausse de 1 pour cent du taux d'intérêt réduirait ces mêmes obligations d'environ 14 800 millions de dollars. Lorsque l'expérience réelle diffère des estimations, il en résulte des redressements relatifs aux régimes de retraite qui seront amortis au cours de périodes allant de 7 à 14 ans, ce qui aura un effet sur les dépenses de ces exercices.

L'actif des régimes de retraite comprend des titres négociables et des cotisations à recevoir des employés ayant choisi l'option des services antérieurs. Les placements sont évalués à des valeurs liées au marché, en vertu de laquelle une moyenne des fluctuations des valeurs du marché est établie sur une période de cinq ans et les cotisations à recevoir pour services antérieurs sont actualisées pour en déterminer approximativement la juste valeur. Au 31 mars, la valeur du marché des placements s'élevait à 5 647 millions de dollars (2 511 millions de dollars en 2001).

Au 31 mars, les obligations découlant des régimes de retraite se composaient des éléments suivants :

	(en millions de dollars)	
	2002	2001
Obligations au titre des prestations constituées[1]	125 899	124 044
Moins : Actif des régimes de retraite —		
Placements évalués à des valeurs liées au marché	5 872	2 763
Cotisations à recevoir des employés pour services antérieurs	440	439
Total	6 312	3 202
	119 587	*120 842*
Redressements non amortis relatifs aux estimations [2]	7 334	8 343
Obligations découlant des régimes de retraite	126 921	129 185

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de se conformer à la présentation de l'exercice en cours.

(1) Comprend un montant de 2 300 millions de dollars (6 200 millions de dollars en 2001) en attente de transfert à des nouveaux régimes séparés.

(2) Le montant de 2002 est net d'un redressement de consolidation de 1 114 million de dollars ayant trait à l'impôt remboursable prélevé aux comptes des régimes compensatoires de retraite imputé précédemment aux recettes fiscales.

En 2001, la Société canadienne des postes et trois autres sociétés ont établi leur propre régime de retraite et leurs employés ont cessé d'être membres du régime de retraite de la fonction publique. Un montant d'environ 4 500 millions de dollars (1 300 millions de dollars en 2001) a été transféré aux régimes de retraite de ces sociétés au cours de l'exercice et un montant estimatif supplémentaire de 2 100 millions de dollars avant intérêts (6 200 millions de dollars en 2001) devrait être transféré au cours du prochain exercice. Le coût net de ce règlement partiel du régime de retraite de la fonction publique est estimé à 28 millions de dollars, ce qui inclut une perte de 215 millions de dollars qui a été constatée en 2001 et un gain de 187 millions de dollars qui est amorti comme redressement relatif à l'estimation du taux de rendement prévu des régimes de retraite des Forces canadiennes et de la Gendarmerie royale du Canada. Des redressements non amortis relatifs aux estimations de 510 millions de dollars ont de plus été radiés en 2001 suite à ce règlement partiel.

Les dépenses d'intérêts relatives aux régimes de retraite qui sont calculées sur la dette actuarielle moyenne font partie des frais de la dette publique et sont présentées après déduction du rendement prévu sur l'actif moyen des régimes. Au cours de l'exercice, le taux réel de rendement des titres négociables a été de 2,7 pour cent (moins 4,1 pour cent en 2001).

Les dépenses totales relatives aux régimes de retraite comprennent les éléments que voici :

	(en millions de dollars)	
	2002	2001
Dépenses nettes au titre des avantages de retraite —		
Coûts nets de services courants	2 119	2 264
Coûts des modifications aux régimes de retraite		9
Coût du règlement des régimes de retraite		215
Paiements législatifs en vertu de lois diverses	80	85
Radiation des redressements non amortis relatifs aux estimations		-510
Amortissement des redressements relatifs aux estimations	-2 347	-2 459
Total	-148	-396
Dépenses d'intérêts relatives aux régimes de retraite —		
Intérêts sur l'obligation moyenne au titre des prestations constituées	9 688	10 240
Rendement prévu sur l'actif moyen des régimes de retraite	-279	-89
Total	9 409	10 151
Total des dépenses relatives aux régimes de retraite	9 261	9 755

On trouvera plus de précisions (non vérifiées) à la section 6 de ce volume.

Les changements survenus au cours de l'exercice dans l'obligation au titre des prestations constituées et dans les placements évalués à la valeur liée au marché sont comme suit :

	(en millions de dollars)	
	2002	2001
Obligation au titre des prestations constituées — solde d'ouverture	124 044	117 114
Prestations constituées	3 175	3 474
Intérêts sur l'obligation moyenne au titre des prestations constituées	9 688	10 240
Prestations versées	-5 701	-5 449
Frais d'administration	-66	-49
Transferts nets à d'autres régimes	-4 756	-1 611
Modifications aux régimes		9
Règlements de régimes		215
(Gains) / pertes actuariels	-485	101
Obligation au titre des prestations constituées — solde de clôture	125 899	124 044

	(en millions de dollars)	
	2002	2001
Valeur liée au marché des placements — solde d'ouverture	2 763	
Cotisations —		
Employés	839	775
Sociétés de la fonction publique	109	189
Gouvernement	2 190	1 946
Total des cotisations	3 138	2 910
Rendement prévu sur l'actif des régimes	279	89
Prestations, transferts et autres	-141	-169
Pertes actuarielles	-167	-67
Valeur liée au marché des placements — solde de clôture	5 872	2 763

8. Dû au Régime de pensions du Canada

Comme il est expliqué à la note 1, les opérations financières du Régime de pensions du Canada (le Régime) ne sont pas comprises dans ces états financiers.

Le Régime est un plan fédéral-provincial à titre de régime d'assurance sociale obligatoire et contributif. Il est en vigueur partout au Canada à l'exception de la province de Québec qui possède un régime semblable. Le Régime est administré par le gouvernement du Canada et est contrôlé conjointement avec les provinces participantes. En tant qu'administrateur, le pouvoir de dépenser conféré au gouvernement se limite au solde des actifs nets du Régime de 51 925 millions de dollars (45 688 millions de dollars en 2001).

Le Compte du Régime de pensions du Canada (le Compte) a été établi dans les comptes du Canada pour enregistrer les cotisations, les intérêts, les pensions et prestations ainsi que les frais d'administration du Régime. Il sert de plus à enregistrer les montants transférés au ou reçus du Fonds de placement du Régime de pensions du Canada et de l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada.

Le dépôt auprès du receveur général du Canada de 6 770 millions de dollars (6 391 millions de dollars en 2001) est présenté comme le passif du gouvernement envers le Régime au 31 mars et représente le solde du Compte.

On trouvera de l'information additionnelle (non vérifiée) et les états financiers vérifiés du Régime à la section 6 de ce volume. Le *Dix-neuvième Rapport actuariel du Régime de pensions du Canada*, préparé par l'actuaire en chef du Bureau du surintendant des institutions financières, fournit de l'information additionnelle portant sur le financement du régime.

9. Comptes d'opérations de change

i. Comptes d'opérations de change

Les comptes d'opérations de change représentent des créances et des dettes du gouvernement à la suite d'opérations de change.

Le tableau suivant présente les soldes de ces comptes :

	(en millions de dollars)	
	2002	2001
Réserves de liquidités internationales détenues dans le Compte du fonds des changes	48 667	47 845
Fonds monétaire international— Souscriptions	12 821	12 814
	61 488	*60 659*
Moins :		
Fonds monétaire international— Effets à payer	7 893	8 840
Allocations de droits de tirage spéciaux	1 549	1 549
	9 442	*10 389*
Total des comptes d'opérations de change	52 046	50 270

On trouvera plus de précisions (non vérifiées) à la section 8 de ce volume.

ii. Réserves d'or

Le gouvernement conserve certains placements dans son Compte du fonds des changes afin de favoriser un comportement ordonné du marché des changes du dollar canadien. Une partie de ces placements est conservée sous forme d'or : 1,0 million d'onces d'or fin (1,2 million d'onces d'or fin en 2001). Ces avoirs d'or sont évalués à 35 droits de tirage spéciaux (DTS) ou 69,57 $ l'once d'or fin (69,55 $ en 2001), ce qui se rapproche du coût. Le DTS est une unité de mesure établie par le Fonds monétaire international dont la valeur est déterminée en fonction d'un bloc de quatre grandes devises (soit : euro, dollar US, livre sterling et yen japonais). Cette évaluation résulte en une valeur comptable de 70 millions de dollars (83 millions de dollars en 2001), qui est de beaucoup inférieure à la valeur marchande de 480 millions de dollars (487 millions de dollars en 2001), établie en utilisant une valeur de 480,49 $ l'once d'or fin (406,21 $ en 2001).

On trouvera plus de précisions à ce sujet dans les états financiers du Compte du fonds des changes à la section 8 de ce volume.

10. Sociétés d'État et autres entreprises publiques

Le gouvernement détient en propriété exclusive quarante-deux sociétés d'États. Certaines de ces sociétés d'État dépendent du gouvernement pour la majeure partie de leur financement. Les activités financières de vingt-deux de ces sociétés ont été consolidées dans ces états financiers. Les principales sociétés d'État consolidées comprennent : Énergie atomique du Canada Limitée, la Société Radio-Canada, Marine Atlantique S.C.C. et VIA Rail Canada Inc. On trouvera des précisions sur ces sociétés à la section 4 de ce volume.

Les autres sociétés d'État sont des entreprises publiques en mesure de se procurer une bonne partie de leurs revenus grâce à leurs activités commerciales et sont financièrement autonomes. Ces sociétés d'État sont appelées sociétés d'État entreprises. Les principales sociétés d'État entreprises comprennent : la Banque du Canada, la Société canadienne d'hypothèques et de logement, la Société canadienne des postes et Exportation et développement Canada.

En outre, il existe un certain nombre d'entreprises publiques financièrement autonomes qui ne sont pas des sociétés d'État au sens de la *Loi sur la gestion des finances publiques* mais qui appartiennent au gouvernement ou sont contrôlées par celui-ci et qui doivent rendre compte au Parlement ou à un ministre. On fait référence à ces sociétés en tant qu'autres entreprises publiques. Les principales autres entreprises publiques comprennent : la Commission canadienne du blé et les Administrations portuaires de Halifax, Montréal, Québec et Vancouver.

Pour les sociétés d'État entreprises et les autres entreprises publiques, en plus d'inscrire ses placements dans ces sociétés tel que décrit ci-dessous, le gouvernement présente tous les montants à recevoir de ces sociétés ou à payer à celles-ci et comptabilise une provision qui inclut les bénéfices et pertes annuels nets des sociétés. Leurs actifs et passifs n'apparaissent pas dans ces états financiers, à l'exception de leurs emprunts inscrits comme passifs du gouvernement lorsqu'il n'est pas prévu que les sociétés les rembourseront directement.

On trouvera des précisions sur ces sociétés et autres entreprises publiques à la section 9 de ce volume.

Le tableau suivant présente l'actif financier inscrit par le gouvernement pour les sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques. De ce montant, 3 457 millions de dollars (3 554 millions de dollars en 2001) représentent des placements dans le capital-actions et dans le capital d'apport de ces sociétés. Le solde correspond à des prêts et à des avances consentis par le gouvernement.

	(en millions de dollars)	
	2002	2001
Société canadienne d'hypothèques et de logement	5 651	5 877
Financement agricole Canada	1 168	1 747
Exportation et développement Canada	983	983
Banque de développement du Canada	626	626
Autres	764	852
Total	9 192	10 085

On trouvera plus de précisions (non vérifiées) à la section 9 de ce volume.

La situation financière des sociétés d'État entreprises et des autres entreprises publiques se résume ainsi :

	(en millions de dollars)	
	2002	2001
Actif (incluant les immobilisations et les frais reportés de 5 536 $ (6 524 $ en 2001))	120 981	115 300
Passif	112 914	107 568
Avoir net	8 067	7 732
Revenus	19 632	19 740
Dépenses	17 009	16 650
Bénéfice net de l'exercice	2 623	3 090
Autres variations de l'avoir		
Dividendes[1]	-2 078	-1 990
Autres	-210	127
	335	1 227
Avoir net d'ouverture	7 732	6 505
Avoir net de fermeture	8 067	7 732
Engagements contractuels	7 458	6 767
Passif éventuel	2 651	1 864

On trouvera plus de précisions (non vérifiées) à la section 9 de ce volume.
(1) Les montants présentés comme dividendes comprennent 1 929 millions de dollars (1 951 millions de dollars en 2001) en provenance de la Banque du Canada.

Le *Rapport annuel de la Présidente du Conseil du Trésor au Parlement sur les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts* fournit des informations supplémentaires sur les affaires et les activités des sociétés d'État mères et de leurs filiales en propriété exclusive et des informations sur toutes les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts.

11. Gouvernements étrangers, y compris les pays en développement et les organisations internationales

i. Prêts aux pays en développement

Les prêts aux gouvernements étrangers de 2 902 millions de dollars (3 136 millions de dollars en 2001) comprennent des prêts aux pays en développement. Le gouvernement a inscrit des provisions pour ces prêts en tenant compte de leur perceptibilité et des conditions de faveur.

On trouvera plus de précisions (non vérifiées) à la section 9 de ce volume.

ii. Prêts, placements et avances aux organisations internationales

Les prêts, placements et avances aux organisations internationales, y compris les banques de développement et les fonds connexes, s'élèvent à 4 440 millions de dollars (4 405 millions de dollars en 2001). Le gouvernement a inscrit des provisions pour ces prêts, placements et avances en tenant compte de leur perceptibilité et des conditions de faveur.

On trouvera plus de précisions (non vérifiées) à la section 9 de ce volume.

12. Engagements contractuels

La nature des activités du gouvernement l'oblige à conclure des marchés et à contracter des obligations pluriannuels de grande envergure. Le tableau suivant présente un sommaire des principaux engagements contractuels pour lesquels on peut établir des estimations raisonnables :

	(en millions de dollars)	
	2002	2001
Accords de paiements de transfert	17 022	16 411
Acquisition de biens, de matériel et de produits et services	8 021	8 239
Régimes de prestations pour anciens combattants	7 102	6 635
Contrats de location-exploitation et de location-acquisition	4 709	4 317
Organisations internationales	2 993	1 038
Passif des régimes de retraite en vertu des lois sur la continuation des pensions	125	125
	39 972	36 765

On trouvera plus de précisions (non vérifiées) à la section 10 de ce volume.

Les dépenses estimatives futures au titre de ces engagements s'établissent comme suit :

Exercice	(en millions de dollars)
2003	9 843
2004	7 538
2005	6 483
2006	5 818
2007	4 285
2008 et ultérieurs	6 005
	39 972

On trouvera plus de précisions (non vérifiées) à la section 10 de ce volume.

i. Accords de paiements de transfert

Les engagements provenant d'accords de paiements de transfert de 17 022 millions de dollars (16 411 millions de dollars en 2001) comprennent un montant de 8 563 millions de dollars (8 589 millions de dollars en 2001) lié à plusieurs obligations contractuelles du gouvernement par l'entremise de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) pour les programmes de logement social. Les accords sont conclus pour financer des projets sur des périodes allant jusqu'à 40 ans. Ces obligations financières représentent environ 1 700 millions de dollars par exercice. L'incertitude inhérente à la prévision fait en sorte que des estimations au-delà de l'an 2007 seraient peu fiables, donc les montants déclarés pour la SCHL au titre des accords de paiements de transfert ne sont présentés que jusqu'en l'an 2007.

ii. Régimes de prestations pour anciens combattants

En vertu de la *Loi sur les pensions*, le gouvernement verse des pensions et des prestations d'invalidité ou de décès découlant du service militaire. Les dépenses annuelles prévues en vertu de cette Loi s'élèveront à environ 1 420 millions de dollars au cours de chacun des prochains exercices. L'incertitude inhérente à la prévision fait en sorte que des estimations au-delà de l'an 2007 seraient peu fiables, donc les montants déclarés au titre des régimes de prestations pour anciens combattants ne sont présentés que jusqu'en l'an 2007.

iii. Contrats de location-exploitation et de location-acquisition

Les contrats de location-acquisition ont des échéances diverses allant jusqu'à 35 ans. Du montant total de 4 709 millions de dollars (4 317 millions de dollars en 2001) de contrats de location-exploitation et de location-acquisition, une somme de 2 306 millions de dollars (2 086 millions de dollars en 2001) représente des paiements futurs pour des contrats de location-acquisition. De ce montant, une somme de 1 136 millions de dollars (1 122 millions de dollars en 2001) correspond aux intérêts théoriques.

13. Programmes d'assurance

Trois sociétés d'État entreprises, dont les opérations financières ne sont pas consolidées dans ces états financiers, administrent des programmes d'assurance pour le gouvernement. Advenant que ces sociétés manquent de fonds pour respecter leurs obligations, le gouvernement devra fournir les montants nécessaires.

La Société d'assurance-dépôts du Canada administre le Fonds d'assurance-dépôts qui assure, jusqu'à concurrence de 60 000 $ par déposant, les dépôts effectuées auprès de chacune des banques, compagnies de fiducie ou de prêts membres. Le total des dépôts assurés était de 346 809 millions de dollars au 31 mars 2002 (339 479 millions de dollars en 2001). Au 31 mars 2002, la société présentait un excédent de 486 millions de dollars (un excédent de 455 millions de dollars en 2001). On prévoit que les primes perçues par la société pourront combler le coût des réclamations courantes et éventuelles.

La Société canadienne d'hypothèques et de logement administre le Fonds d'assurance hypothécaire qui assure les prêts hypothécaires consentis par les institutions privées sur les propriétés résidentielles au Canada. Le total des couvertures en vigueur s'élevait à 218 900 millions de dollars au 31 mars 2002 (200 700 millions de dollars en 2001). L'excédent du Fonds au 31 mars 2002 s'élevait à 1 229 millions de dollars (896 millions de dollars en 2001). La Société canadienne d'hypothèques et de logement administre également le Fonds de titres hypothécaires garantis qui garantit le paiement ponctuel du principal et des intérêts aux investisseurs de titres en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*. Les garanties en vigueur au 31 mars 2002 s'élevaient approximativement à 37 452 millions de dollars (34 217 millions de dollars en 2001). Au 31 mars 2002, le Fonds a un excédent de 80 millions de dollars (70 millions de dollars en 2001). Le gouvernement fournit une aide financière de nature budgétaire seulement s'il le juge nécessaire, ce qui se produit rarement.

Exportation et développement Canada (EDC) assure les exportations et les investissements à l'étranger afin de faciliter et de promouvoir les exportations. Le total des assurances en vigueur au 31 mars 2002 s'élevait à 12 292 millions de dollars (11 225 millions de dollars en 2001). EDC maintenait une provision de 457 millions de dollars au 31 mars 2002 (465 millions de dollars en 2001) afin de couvrir le coût des réclamations courantes et des réclamations futures prévues. On prévoit que les primes perçues par la société pourront combler le coût des réclamations courantes et éventuelles.

On trouvera plus de précisions (non vérifiées) à la section 10 de ce volume.

14. Passif éventuel

Le passif éventuel, qui peut devenir un passif réel, est classé en trois catégories : les garanties accordées par le gouvernement, les organisations internationales et les réclamations et causes en instance et imminentes. Le gouvernement est confiant que les règlements définitifs du passif éventuel seront des montants de beaucoup inférieurs à ceux présentés.

i. Garanties accordées par le gouvernement

Les garanties accordées par le gouvernement au 31 mars 2002 s'élèvent à 56 838 millions de dollars après déduction d'une provision de 4 076 millions de dollars (52 648 millions de dollars après déduction d'une provision de 3 951 millions de dollars en 2001). Le gouvernement enregistre une provision pour les pertes de garanties d'emprunt et pour les emprunts de sociétés d'État entreprises et d'autres entreprises publiques lorsqu'il est probable qu'un paiement futur sera effectué et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être déterminée. Toutes les autres garanties d'emprunt sont présentées comme passif éventuel.

ii. Organisations internationales

Le passif éventuel se rapportant aux organisations internationales au 31 mars 2002 s'élève à 19 681 millions de dollars (19 477 millions de dollars en 2001). Le gouvernement détient du capital sujet à appel dans certaines organisations internationales qui pourrait nécessiter des paiements à ces organismes.

iii. Réclamations et causes en instance et imminentes

Il existe des milliers de cas de réclamations et causes en instance et imminentes contre le gouvernement qui demeurent non réglés. Le montant total réclamé pour ces recours, dont certains ne mentionnent aucun montant, ainsi que leur dénouement ne peuvent être évalués. Certaines réclamations importantes sont décrites ici bas :

Réclamations et revendications territoriales globales des Autochtones : Le gouvernement a connaissance de l'existence de réclamations totalisant des montants plaidés de plus de 200 000 millions de dollars et d'autres réclamations potentielles qui sont présentement à l'étude par les Premières nations. Une estimation raisonnable du passif éventuel ne peut être faite pour le moment.

Remboursements d'impôt importants : Il existe 308 millions de dollars (1 123 millions de dollars en 2001) en réclamations ou causes en instance et imminentes se rapportant aux remboursements d'impôt importants qui étaient en appel à la Cour fédérale du Canada ou à la Cour suprême du Canada au 31 mars 2002.

On trouvera plus de précisions (non vérifiées) à la section 10 de ce volume.

15. Passif environnemental

Des directives ont été transmises aux ministères et des progrès considérables ont été faits dans l'identification et le catalogage des sites présumés contaminés. Le processus d'évaluation de la nature et du niveau de contamination de ces sites et l'élaboration subséquente d'un plan de mesures correctives et d'estimations de coûts présentent un défi technique de taille nécessitant des efforts soutenus. Bien qu'une estimation complète et finale de l'évaluation et du passif imputable au gouvernement pour ces mesures correctives ne soit pas encore disponible, des estimations récentes révèlent que le total atteindra au moins 2 500 millions de dollars. Le gouvernement continuera de travailler à l'établissement d'estimations et à la constatation du passif environnemental.

ÉTAT SUPPLÉMENTAIRE

Lors du Budget de février 1991, le gouvernement a présenté des mesures visant à améliorer sa situation financière et économique. Parmi ces mesures, un projet de loi était institué : la *Loi sur le compte de service et de réduction de la dette*. Le 18 juin 1992, cette loi était votée par le Parlement et entrait en vigueur pour l'exercice 1991-1992.

La *Loi sur le compte de service et de réduction de la dette* exige que certaines recettes, y compris la taxe sur les produits et services (TPS), soient appliquées au service de la dette publique et non au financement de nouvelles dépenses de programmes. Les opérations relatives à cette loi sont présentées dans l'état suivant.

RAPPORT DE LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE SUR L'ÉTAT DES OPÉRATIONS DU COMPTE DE SERVICE ET DE RÉDUCTION DE LA DETTE

À la Chambre des communes,

J'ai vérifié l'état des opérations du Compte de service et de réduction de la dette pour l'exercice clos le 31 mars 2002. La responsabilité de cet état financier incombe au gouvernement du Canada. Comme l'exige l'article 9 de la *Loi sur le compte de service et de réduction de la dette*, ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur cet état financier en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'état financier est exempt d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans l'état financier. Elle comprend également l'évaluation des conventions comptables suivies et des estimations importantes faites par le gouvernement, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble de l'état financier.

À mon avis, cet état financier donne, à tous les égards importants, une image fidèle des opérations du Compte de service et de réduction de la dette pour l'exercice clos le 31 mars 2002 conformément à la *Loi sur le compte de service et de réduction de la dette* et aux conventions comptables énoncées par le gouvernement du Canada et présentées dans la note 2 à l'état financier. Comme l'exige l'article 9 de la *Loi sur le compte de service et de réduction de la dette*, je déclare que, à mon avis, ces conventions comptables énoncées ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

La vérificatrice générale du Canada,

Sheila Fraser

Sheila Fraser, FCA

Ottawa, Canada
le 16 septembre 2002

Compte de service et de réduction de la dette
État des opérations
pour l'exercice clos le 31 mars 2002

(en milliers de dollars)

	2002		2001	
Taxe sur les produits et services et taxe de vente harmonisée reçues		62 240 984		60 853 241
Moins : Remboursements	28 474 322		27 958 411	
Remises	2 482 099		2 206 524	
Montants payés et charges à payer par les portefeuilles ministériels	1 277 837		1 022 110	
Crédits d'impôt trimestriels	2 963 731		2 901 708	
Transfert de la taxe de vente harmonisée aux provinces	2 133 468		1 775 151	
		37 331 457		35 863 904
Taxe nette sur les produits et services		24 909 527		24 989 337
Amendes et intérêts reçus pour la taxe sur les produits et services (nets des intérêts payés)		113 326		119 083
Gain provenant de la liquidation de sociétés d'État				36 402
Dons à l'État		105		114
Produits portés au crédit du Compte		25 022 958		25 144 936
Dépenses de la dette publique affectées au Compte				
Dépenses de la dette publique à être affectées au Compte (note 3)	27 054 823		30 716 610	
Moins montant dépassant le solde du Compte (note 4)	2 031 865		5 571 674	
		25 022 958		25 144 936
Solde du Compte à la fin de l'exercice		NÉANT		NÉANT

Les notes complémentaires font partie intégrante de cet état.

Notes à l'état des opérations du Compte de service et de réduction de la dette

1. Pouvoir et objectif

La *Loi sur le compte de service et de réduction de la dette* a reçu la sanction royale le 18 juin 1992. L'article 8 de cette Loi prescrit qu'un état précisant les opérations du Compte de service et de réduction de la dette (le Compte) au cours de l'exercice soit publié dans les *Comptes publics du Canada* de 1991-1992 et de chaque exercice ultérieur.

La *Loi sur le compte de service et de réduction de la dette* a été amendée le 20 mars 1997 pour refléter les modifications à la *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces* qui mettent en vigueur, à compter du 1er avril 1997, les ententes sur la taxe de vente harmonisée avec les provinces concernées.

Le but de la *Loi sur le compte de service et de réduction de la dette* est d'affecter certaines recettes du gouvernement aux frais de la dette publique. Ces recettes comprennent la taxe sur les produits et services, certains gains provenant de la disposition de placements dans les sociétés d'État et les dons à l'État. Les opérations inscrites au Compte ont été versées ou imputées au Trésor et le Compte est consolidé dans les états financiers du gouvernement.

2. Principales conventions comptables

Les principales conventions comptables sont fondées sur les modalités contenues dans la *Loi sur le compte de service et de réduction de la dette*. Ces conventions comptables sont conformes aux conventions comptables suivies par le gouvernement du Canada.

i. Taxe sur les produits et services (TPS)

Le gouvernement comptabilise généralement la TPS et la taxe de vente harmonisée (TVH) au cours de la période dans laquelle elles sont perçues. La TPS et la TVH perçues sont déclarées nettes des crédits de taxe sur les intrants réclamés par les déclarants.

Les remboursements et les remises sont généralement déclarés au cours de l'exercice dans lequel ils sont versés et sont présentés nets de la TPS et de la TVH perçues par les réclamants. Les crédits trimestriels de la TPS sont imputés à la période à laquelle ils se rapportent. Les transferts de la TVH aux provinces concernées sont calculés conformément aux accords pertinents.

ii. Autres montants portés au crédit du Compte

Les amendes et intérêts sont généralement présentés dans l'exercice au cours duquel ils sont perçus. Les gains provenant de la vente d'actions de sociétés d'État, les gains provenant de la disposition d'actions ou de placements lors de liquidations des sociétés d'État ainsi que les dons à l'État sont comptabilisés au cours de l'exercice où ont lieu les opérations ou les faits qui les génèrent.

iii. Dépenses de la dette publique affectées au Compte

Les dépenses de la dette publique affectées au Compte comprennent les frais engagés par le gouvernement au cours de l'exercice pour le service, l'émission, le remboursement, l'acquittement ou le règlement d'une dette, en vertu de l'autorité d'une loi sur le pouvoir d'emprunt.

3. Dépenses de la dette publique à être affectées au Compte

Les dépenses de la dette publique à être affectées au Compte sont calculées comme suit :

	(en milliers de dollars)	
	2002	2001
Frais de la dette publique	37 734 664	42 094 509
Moins : Montants non reliés à une loi sur le pouvoir d'emprunt—		
Intérêt sur la dette non échue[1]	345 539	360 597
Intérêts sur les régimes de retraite et autres comptes	10 334 302	11 017 302
Dépenses de la dette publique à être affectées au Compte	27 054 823	30 716 610

(1) L'intérêt sur la dette non échue se rapporte aux obligations spéciales non négociables détenues par le Fonds de placement du Régime de pensions du Canada et le Compte du Régime de pensions du Canada.

4. Montant dépassant le solde du Compte

Les dépenses de la dette publique affectées au Compte dépassent le montant disponible dans le solde du Compte pour ces dépenses. Dans ces circonstances, seul le montant nécessaire pour réduire le solde du Compte à néant est affecté au Compte tel que requis par l'article 6 de la *Loi sur le compte de service et de réduction de la dette*.

INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE
OBSERVATIONS DE LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE
SUR LES
ÉTATS FINANCIERS DU GOUVERNEMENT DU CANADA
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2002

POINTS SAILLANTS

Les présentes observations ont pour but d'expliquer certains éléments de mon rapport sur les états financiers du gouvernement du Canada au 31 mars 2002 et de l'exercice clos à cette date. Mon rapport à la Chambre des communes de décembre 2002 contiendra aussi des explications plus détaillées sur certains des points de ces observations. Voici les points saillants de ces observations :

Les observations expliquent mon rapport sur les états financiers du gouvernement du Canada.

- Le solde du Compte d'assurance-emploi s'établissait à 40 milliards de dollars le 31 mars 2002, ce qui dépasse largement le solde maximum de 15 milliards de dollars jugé nécessaire par l'actuaire en chef de Développement des ressources humaines Canada. Ni la Commission de l'assurance-emploi ni le gouvernement, en établissant les taux de cotisation pour 2001 et 2002, n'ont expliqué ou divulgué le solde qu'ils jugent adéquat, le temps requis pour l'atteindre et les facteurs considérés pour établir les taux. Par conséquent, pour un deuxième exercice consécutif, je ne puis conclure que l'esprit de la *Loi sur l'assurance-emploi* a été observé pour ce qui est de l'établissement des taux de cotisation.

- Depuis 1997, le gouvernement a comptabilisé comme dépenses des transferts de quelque 7,5 milliards de dollars à diverses fondations pour atteindre les objectifs de sa politique d'intérêt public, même si la majeure partie de cette somme se trouve toujours dans les comptes bancaires et les placements générant des intérêts des fondations. Comme pour l'exercice précédent, je m'inquiète du traitement comptable retenu à l'égard de ces paiements de transfert.

- J'encourage le gouvernement à mettre en oeuvre la comptabilité d'exercice pour ses états financiers de l'exercice 2002-2003. La comptabilité d'exercice donnera une mesure plus complète de la taille du gouvernement, ce qui permettra de produire de meilleurs rapports. Elle fera en sorte d'éliminer les distorsions dans les états financiers du gouvernement causées par ses conventions comptables actuelles, comme celle du report de 2001-2002 à 2002-2003 des acomptes provisionnels d'impôt des petites entreprises. Plus important encore, la comptabilité d'exercice est une composante essentielle des initiatives de réforme de la gestion au sein du gouvernement.

- Les mécanismes utilisés par le gouvernement pour préparer et réviser ces estimations, en faire l'examen critique et, enfin, les comptabiliser dans les états financiers m'inquiètent énormément. Bien qu'elles mettent en jeu des milliards de dollars, le gouvernement ne travaille sérieusement pour mettre à jour ces estimations qu'une fois l'an - lorsqu'il prépare ses états financiers annuels. Cette année, le gouvernement a apporté des changements importants imprévus à ses estimations comptables près de six mois après la fin de l'exercice. À mon avis, afin de produire de l'information fiable et actuelle pendant toute l'année et dans ses rapports financiers, il est essentiel que le gouvernement améliore sa façon de préparer les estimations de la direction.

- J'encourage le gouvernement à améliorer la manière dont il communique ses résultats financiers dans les *Comptes publics* et le *Rapport financier annuel*. En plus de divulguer les indicateurs clés et de fournir des comparaisons entre les prévisions budgétaires et les chiffres réels, le gouvernement devrait corriger l'information erronée au sujet du traitement de l'excédent annuel de l'exercice.

J'ai la ferme conviction que les états financiers du gouvernement, présentés dans les *Comptes publics* et le *Rapport financier annuel*, sont des documents redditionnels extrêmement importants. Ils doivent être crédibles, faciles à comprendre, utiles et publiés en temps opportun. Bien que les rapports financiers sommaires du gouvernement du Canada se comptent parmi les meilleurs au monde, des améliorations sont nécessaires afin de maintenir ce statut.

QUESTIONS DE COMPTABILITÉ ET D'INFORMATION IMPORTANTES SOULEVÉES PAR MA VÉRIFICATION

Dans cette section de mes observations, je décris sept des questions les plus importantes qui ont été soulevées par ma vérification de cette année ou qui ont été soulevées au cours des exercices précédents et qui ne sont pas encore résolues.

1. EXCÉDENT DE 40 MILLIARDS DE DOLLARS DANS LE COMPTE DE L'ASSURANCE-EMPLOI

Consolidation du Compte de l'assurance-emploi. L'assurance-emploi est un programme majeur administré par le gouvernement du Canada. Depuis 1986, ses recettes, ses dépenses, ses actifs et ses passifs ont été consolidés ou combinés avec ceux des autres programmes du gouvernement dans les états financiers du gouvernement. La consolidation de l'assurance-emploi avec les autres programmes constitue un traitement comptable approprié puisqu'il s'agit d'un programme du gouvernement au même titre que tout autre programme : il est contrôlé uniquement par le gouvernement. C'est le gouvernement, directement ou par l'intermédiaire de la Commission de l'assurance-emploi, qui fixe les taux de cotisation et les prestations d'assurance-emploi. Le fait de ne pas consolider tous les programmes du gouvernement donnerait lieu à des rapports morcelés et il serait difficile de saisir la taille réelle et l'ampleur du gouvernement. Je maintiens donc mon appui à la manière, c'est-à-dire la consolidation, dont le gouvernement présente le programme d'assurance-emploi dans ses états financiers sommaires.

Le programme de l'assurance-emploi a un effet important sur les résultats financiers du gouvernement. L'excédent du gouvernement de 8.9 milliards de dollars aurait été de 4 milliards de dollars de moins sans l'assurance-emploi.

En raison de sa taille, le programme d'assurance-emploi a un effet important sur les résultats financiers du gouvernement. Les états financiers montrent qu'environ 10 p. 100 du total des recettes du gouvernement proviennent des cotisations d'assurance-emploi, et que les prestations et les coûts d'administration du programme de l'assurance-emploi représentent environ 11 p. 100 du total des dépenses de programme du gouvernement. L'excédent du gouvernement de 8.9 milliards de dollars en 2001-2002 aurait été de 4 milliards de dollars de moins sans l'assurance-emploi (voir le tableau 1).

Tableau 1 **Effet de l'excédent de l'assurance-emploi sur l'excédent du gouvernement**
milliards de dollars

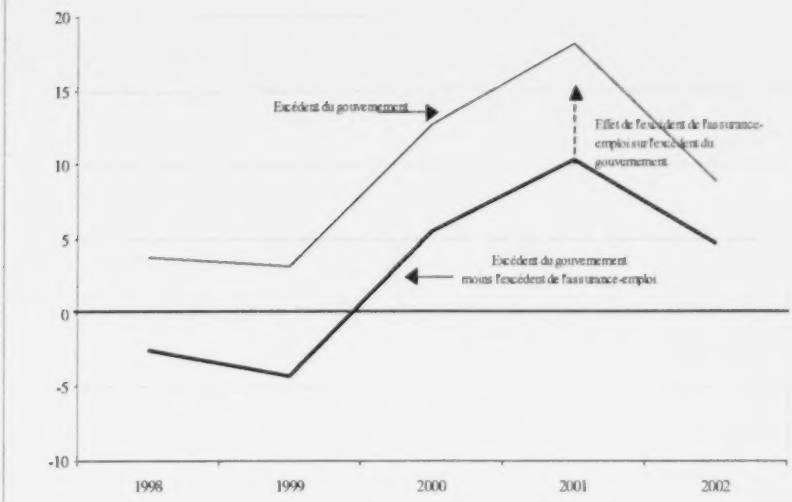

Note Ce graphique ne tient pas compte du fait que sans l'excédent de l'asurance-emploi, les frais de la dette publique auraient augmenté et l'excédent du gouvernement aurait été plus petit à cause des coûts d'emprunt plus élevés.

Respect de la *Loi sur l'assurance-emploi*. En conformité avec la *Loi sur l'assurance-emploi*, le gouvernement utilise un « compte » d'assurance-emploi pour assurer le suivi de tout excédent ou déficit ***accumulé*** au titre de l'assurance-emploi. À certains moments, ce compte peut présenter un déficit accumulé : au 31 mars 1994, par exemple, il affichait un déficit de près de 7 milliards de dollars. À d'autres moments, il montre un excédent accumulé : 40 milliards de dollars, au 31 mars 2002 (voir le tableau 2).

Tableau 2 **Solde du compte d'assurance-emploi au 31 mars**
milliards de dollars

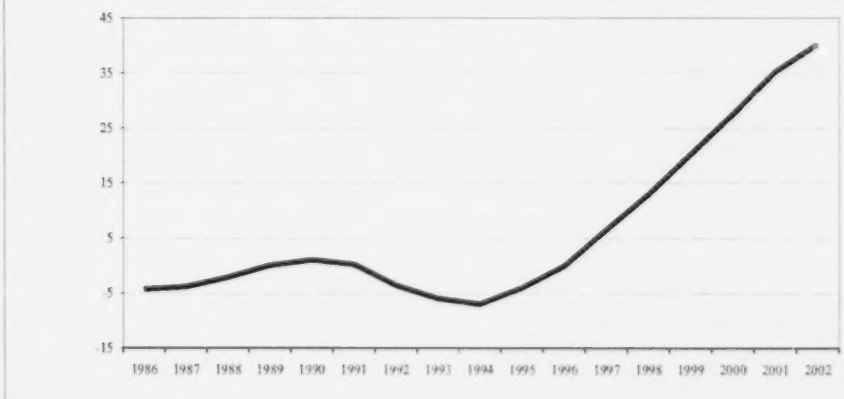

Les cotisations de l'assurance-emploi, comme la majorité des autres recettes du gouvernement, sont versées dans le compte bancaire du gouvernement; il n'y a pas de compte bancaire séparé pour l'excédent de l'assurance-emploi de 40 milliards de dollars au 31 mars 2002.

Lorsqu'il a établi les taux de cotisation pour les exercices 1997 à 2001 inclusivement, l'actuaire en chef de Développement des ressources humaines Canada a examiné le solde accumulé dans le Compte de l'assurance-emploi et les perspectives économiques des quelques années suivantes. C'est à partir de cet examen que l'actuaire a normalement suggéré à la Commission une fourchette de taux de cotisation pour l'exercice suivant. Ensuite la Commission de l'assurance-emploi établit le taux, avec l'approbation du gouverneur en conseil, sur la recommandation des ministres des Finances et de Développement des ressources humaines Canada. Cependant, les taux fixés ont excédé le maximum des fourchettes de taux suggérées par l'actuaire en chef de Développement des ressources humaines Canada de 1998 à 2001 (voir le tableau 3).

Tableau 3 **Taux de cotisations des employés au titre de l'assurance-emploi (pour chaque tranche de 100 $ de gains assurables)**

Exercice	Taux ($)	Fourchette suggérée par l'actuaire en chef ($)
1997	2,90	2,60 à 2,90
1998	2,70	2,40
1999	2,55	2,00 à 2,50
2000	2,40	2,00 à 2,25
2001	2,25	1,75 à 2,10
2002	2,20 [1]	s.o.

1 Le taux pour 2002 a été publié la première fois dans l'*Énoncé économique et mise à jour budgétaire*, le 18 octobre 2000 à des fins de planification.

Le fait que les taux établis dans les récents exercices ont été supérieurs aux taux maximum suggérés par l'actuaire en chef a contribué à l'accumulation d'un excédent dans le Compte de l'assurance-emploi, qui a excédé ce qu'il considérait comme suffisant. Par exemple, chaque augmentation de 5 cents du taux de cotisation fait augmenter les revenus annuels de 425 millions de dollars.

Depuis 1997, et aussi pour 2001, la Loi exige que la Commission de l'assurance-emploi fixe les taux de cotisation qui permettent le mieux, au cours d'un « cycle économique »[1], d'assurer un apport de revenu suffisant pour couvrir les coûts du programme et maintenir une certaine stabilité des taux. Les modifications récentes apportées à la Loi, cependant, ont suspendu ces exigences pour une période de deux ans. Les modifications stipulent également que c'est le gouvernement, et non la Commission de l'assurance-emploi, qui établira les taux de cotisation pour 2002 et 2003.

Le gouvernement a indiqué que les dispositions de la Loi sur l'établissement des taux de cotisation étaient suspendues pour 2002 et 2003 afin de lui permettre d'entreprendre des consultations publiques et de mener une étude sur le processus d'établissement des taux de cotisation. Avant cette annonce du gouvernement, le Comité permanent des finances de la Chambre des communes avait signalé dans son rapport sur les consultations menées en

1 Un cycle économique est un schéma récurrent et général de croissance économique et de ralentissement. On peut le délimiter entre un sommet et un creux et il peut varier dans le temps et l'amplitude.

prévision du budget de 2000 qu'il y avait un défaut dans le processus d'établissement des taux de cotisation de l'assurance-emploi. Pour le moment, les hauts fonctionnaires du gouvernement nous ont informés que la recherche interne a été entreprise et qu'elle se poursuivait, mais qu'il n'y avait pas encore eu de consultations publiques. Il reste donc beaucoup à faire d'ici à l'expiration de la suspension et l'établissement, à l'automne de 2003, des taux de cotisation pour 2004 par la Commission de l'assurance-emploi. Au moment de rédiger ces observations, il n'y avait pas eu de décision sur ce que devrait être le solde du Compte de l'assurance-emploi, sur le temps requis pour l'atteindre et sur les autres facteurs à considérer dans l'établissement des taux de cotisation.

Je presse le gouvernement de mettre fin à cette question qui traîne depuis quelque temps déjà, concernant la taille et le taux de croissance continue du solde du Compte de l'assurance-emploi.

Conclusion. Je ne puis conclure que le processus d'établissement des taux de cotisation pour 2001 et 2002 respecte l'esprit de la *Loi sur l'assurance-emploi*. Depuis 1999, mon bureau a exprimé des préoccupations au sujet du respect par le gouvernement de la Loi dans les *Comptes publics*, dans les rapports sur les états financiers du Compte de l'assurance-emploi et dans des rapports périodiques à la Chambre des communes. Je presse le gouvernement d'effectuer son étude rapidement et de mettre fin à cette question qui traîne depuis quelque temps déjà.

2. TRANSFERTS AUX FONDATIONS

Depuis 1997, le gouvernement a utilisé plusieurs fondations pour réaliser certains des objectifs de sa politique d'intérêt public. Il a transféré quelque 7,5 milliards de dollars à ces fondations et comptabilisé ces transferts comme dépenses dans ses états financiers (voir le tableau 4). La majeure partie des 7,5 milliards de dollars se trouvaient toujours dans les comptes bancaires et les placements des fondations au 31 mars 2002, et rapportaient des intérêts, et n'avaient pas encore été distribués aux bénéficiaires ultimes prévus ou utilisés aux fins ultimes prévues de cette dépense telle qu'annoncées par le gouvernement.

Le gouvernement a transféré quelque 7,5 milliards de dollars aux fondations et comptabilisé ces transferts comme dépenses. La majeure partie des 7,5 milliards de dollars se trouvaient toujours dans les comptes bancaires et les placements des fondations au 31 mars 2002.

Tableau 4

Fondation [1]	Dépenses gouvernementales comptabilisées dans l'exercice terminé le 31 mars (en millions de dollars)							Encaisse et placements des fondations [2]
	1997	1998	1999	2000	2001	2002	Total	31 mars 2002[1]
Fondation canadienne pour l'innovation	801		200	900	1 250		3 151	2 964
Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé	13	13	13	73	13		125	124
Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire		2 500					2 500	2 346
Fondation pour la guérison des Autochtones		350					350	278
Génome Canada				160	140		300	276
Fonds d'investissement municipal vert[3]				100		100	200	211
Autres fondations de moins de 100 millions de dollars[4]				72	52	10	134	133
Inforoute Santé du Canada Inc.					500		500	516
Fondation pour l'appui technologique canadien au développement durable					100		100	101
Fondation Pierre-Elliott-Trudeau[3]						125	125	125
Total	814	2 863	213	1 305	2 055	235	7 485	7 074

1 Les fondations énumérées dans ce tableau ont reçu chacune au total plus de 10 millions de dollars de fonds du gouvernement depuis 1997, plus particulièrement pour des dépenses devant être effectuées plus d'un an plus tard. Ces opérations ont fait l'objet d'une annonce publique dans le contexte d'un budget ou à une autre occasion.

2 Ces montants sont les soldes à la date du dernier rapport annuel lorsque les états financiers au 31 mars 2002 ne sont pas disponibles. On estime que les transferts de 7,5 milliards de dollars ont rapporté un milliard de dollars en intérêts et autres produits de placement, que 1,3 milliard de dollars ont été versés aux bénéficiaires ultimes, ou utilisée aux fins ultimes, et que des frais d'administration de 0,1 milliard de dollars ont été payés, ce qui laisse un solde de 7,1 milliards de dollars au 31 mars 2002.

3 Ce sont des fondations de dotation, c'est-à-dire que seuls les montants gagnés sont distribués.

4 Ce sont les fondations suivantes : la Fondation canadienne pour les sciences du climat et de l'atmosphère; la Clayoquot Biosphere Trust Society; le Forum des fédérations; le Fonds de dotation pour le saumon du Pacifique; l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques – Université de Moncton; la Fondation de l'alphabétisation du Collège Frontière (fonds de dotation).

Développements récents. En 2001-2002, le gouvernement a annoncé son intention de créer deux nouvelles fondations : le Fonds pour l'Afrique (engagement de 500 millions de dollars) et la Fondation pour l'infrastructure stratégique (engagement minimum de 2 milliards de dollars), et de transférer des fonds à la Fondation Pierre-Elliott-Trudeau (125 millions de dollars). De plus, il a indiqué dans le Budget que l'excédent à la fin de l'exercice 2001-2002 - l'excédent réel est de 8.9 milliards de dollars - serait consacré à la Fondation pour l'infrastructure stratégique et au Fonds pour l'Afrique. Seule la Fondation Pierre-Elliott-Trudeau a reçu une contribution au cours de l'exercice; il semblerait que le gouvernement réalisera ses objectifs relatifs au Fonds pour l'Afrique et à la Fondation pour l'infrastructure stratégique par le truchement des programmes réguliers de ses ministères et du processus d'attributions des crédits, qui sont assujettis à l'obligation de rendre compte au Parlement.

Les transferts aux fondations sont passés de 2 milliards de dollars en 2000-2001 à 235 millions de dollars en 2001-2002.

Comptabilisation des transferts aux fondations. Bien que les transferts aient baissé cette année, je suis, comme l'an dernier, préoccupée par la comptabilisation de ces transferts.

Selon la convention comptable du gouvernement, les dépenses sont constatées au moment où l'argent est transféré aux fondations. La substance économique serait mieux présentée dans les états financiers du gouvernement si les dépenses étaient comptabilisées dans les exercices où les fondations versent des subventions aux bénéficiaires ultimes prévus ou utilisent elles-mêmes l'argent aux fins ultimes prévues par le gouvernement.

De nombreux facteurs, dont le rôle du gouvernement dans la création des fondations, l'obligation de réaliser les objectifs stratégiques du gouvernement, le rôle du gouvernement dans la nomination des administrateurs et la nature prescriptive des accords de financement détaillés entre les fondations et le gouvernement, me font questionner si ces fondations sont réellement sans lien de dépendance avec le gouvernement et si, en conséquence, la méthode du gouvernement pour comptabiliser ces transferts aux fondations comme s'il s'agissait d'organismes indépendants est celle qui convient.

Le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut Canadien des Comptables Agréés a entrepris une étude sur le périmètre comptable du gouvernement qui vise, entre autres choses, à clarifier comment les organismes comme ceux du tableau 4 devraient être présentés dans les états financiers du gouvernement, et ce, peu importe leur statut juridique. Un autre projet d'étude du CCSP sur la comptabilité des paiements de transfert des gouvernements pourrait avoir un effet sur cette question.

Reddition de comptes et la régie des fondations. La reddition de comptes et la régie des fondations m'inquiètent également - en fait, plus que la comptabilisation des transferts, et ce, pour un nombre de raisons dont les suivantes (voir le chapitre 1 de mon rapport d'avril 2002 pour plus d'explications) :

- La reddition de comptes au Parlement imposé aux fondations ne permet pas un bon examen par les parlementaires; aucune des fondations ne présente de plans d'entreprise pour qu'ils soient déposés au Parlement et certaines d'entre elles ne produisent pas de rapport annuel comportant une description crédible de leurs réalisations.
- Les fondations ont été créées d'une façon ponctuelle, et le Parlement n'a pas eu le loisir de se pencher sur les changements que cela entraîne dans le processus d'autorisation et de surveillance de l'utilisation des fonds publics.
- La faible surveillance exercée sur les fondations limite la reddition de comptes des ministres au Parlement.
- Le Parlement ne reçoit pas de rapports de vérification indépendante et de large portée allant au-delà de l'examen des états financiers des fondations, notamment sur la conformité aux autorisations, le bien-fondé et l'optimisation des ressources.

Bien que quelques améliorations aux structures de reddition de comptes et de régie aient été apportées, je prévois poursuivre l'examen de ces préoccupations.

Conclusion. Je presse le gouvernement d'apporter des modifications aux conventions comptables qui s'appliquent aux fondations afin que soit comptabilisée correctement la substance de ces opérations. Ces modifications devraient respecter les changements prévus par l'adoption de la comptabilité d'exercice. La comptabilité d'exercice permettra au gouvernement de présenter dans ses états financiers les ressources utilisées plutôt que l'argent utilisé pour acquérir des ressources comme c'est le cas actuellement. Le changement que je propose va de pair avec la comptabilité d'exercice. De plus, je presse le gouvernement de résoudre les préoccupations soulevées sur la reddition de comptes et la régie des fondations.

Je presse le gouvernement d'apporter des modifications aux conventions comptables qui s'appliquent aux fondations dans ses états financiers afin que soit comptabilisée correctement la substance de ces opérations.

3. REPORT DE LA COMPTABILITÉ D'EXERCICE

Comme je l'ai mentionné dans les Observations de l'an passé, le gouvernement devait adopter la comptabilité d'exercice en 2001-2002. Cependant, au moment du Budget de décembre 2001, des composantes importantes de l'information requise par la mise en œuvre de la comptabilité d'exercice n'avaient pas encore été vérifiées. Le gouvernement a donc annoncé que la mise en œuvre de la comptabilité d'exercice dans ses états financiers serait reportée d'au moins un an. Les discussions que nous avons eues avec les représentants du gouvernement nous portent à croire que la comptabilité d'exercice pourrait être en place en 2002-2003, alors que les données seront de meilleure qualité et que je ferai ma vérification. Mon rapport de décembre 2002 donnera plus d'informations sur l'état de la comptabilité d'exercice au sein du gouvernement. J'appuie fortement l'application de la comptabilité d'exercice par le gouvernement et je le presse donc de la mettre en œuvre intégralement.

La comptabilité d'exercice exige de constater les opérations et les autres événements au moment où ils se produisent et non au moment où l'argent ou son équivalent est reçu ou versé. Les charges sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel les biens ou les services sont utilisés; les produits sont comptabilisés dans l'exercice où ils sont gagnés; les avantages pluriannuels associés aux actifs à long terme sont passés en charges sur toute la période pendant laquelle ils seront utilisés. Il y a de nombreuses raisons qui expliquent la supériorité de la comptabilité d'exercice par rapport à la méthode de comptabilité d'exercice modifiée actuellement utilisée par le gouvernement, ce dont je discuterai plus à fond dans mon rapport de décembre 2002. Voici deux exemples pour illustrer comment la comptabilité d'exercice éliminerait les distorsions causées par les conventions comptables actuelles du gouvernement.

Le report des acomptes provisionnels d'impôt des petites entreprises. Dans son budget de décembre 2001, le gouvernement a annoncé le report de six mois des acomptes provisionnels du dernier trimestre de 2001-2002 de l'impôt des sociétés pour les petites entreprises. Cette mesure de report visait à aider les petites entreprises pendant le ralentissement économique. Le gouvernement a estimé l'effet réel de cette initiative sur l'exercice autour de 600 millions de dollars.

En général, le gouvernement applique les principes de la comptabilité de caisse aux recettes fiscales. Il reconnaîtra donc les paiements reportés comme recettes en 2002-2003, alors que cette somme de 600 millions de dollars se rapporte, sans équivoque, à l'activité économique de 2001-2002. Elle aurait normalement été constatée comme recette fiscale en 2001-2002, mais elle n'a pas été incluse dans l'excédent de cet exercice. À cause de la décision de différer le moment des encaissements, les recettes d'un exercice sont donc passées à l'exercice suivant.

Avec la comptabilité d'exercice, ce genre de distorsion des résultats financiers causée par le report du moment d'un encaissement ou d'un débours ne se produirait pas. Selon les principes de la comptabilité d'exercice, cette somme de 600 millions de dollars aurait été comptabilisée comme recettes en 2001-2002, et le montant à recevoir aurait été présenté comme un débiteur.

D'autres distorsions dans les recettes fiscales peuvent aussi survenir. Par exemple, le décalage dans la perception de l'impôt sur le revenu des particuliers ou des sociétés ou même des pannes des systèmes peuvent apporter des distorsions des recettes d'un exercice à l'autre lorsque la comptabilité de caisse est utilisée.

Transferts versés en anticipation des besoins. En plus de transférer des fonds aux fondations, le gouvernement a effectué, de manière anticipée, des paiements de transfert à des organismes bien avant les besoins (voir le tableau 5).

Tableau 5

Organisme	Dépenses publiques comptabilisées dans l'exercice terminé le 31 mars (en millions de dollars)					Encaisse et placements des organismes[1]
	1999	2000	2001	2002	Total	31 mars 2002
Institut canadien d'information sur la santé	95			95	190	125
Fonds d'habilitation municipal vert		25		25	50	45
Precarn		20			20	21
Réseau canadien pour l'avancement de la recherche, de l'industrie et de l'enseignements (CANARIE)				110	110	110
L'institut canadien de recherches avancées				25	25	25
Total	95	45	0	255	395	326

1 Ces montants sont les soldes à la date du dernier rapport annuel dans les cas où les états financiers du 31 mars 2002 n'étaient pas disponibles. On estime que 16 millions de dollars ont été gagnés sur les 395 millions transférés, que 83 millions ont été versés aux bénéficiaires ultimes ou ont été utilisés aux fins ultimes, et que 2 millions ont servi à couvrir les frais administratifs, ce qui laisse un solde de 326 millions de dollars au 31 mars 2002.

Ces organismes, contrairement aux fondations, sont clairement indépendants du gouvernement. Les transferts à ces organismes sont dans une large mesure comptabilisés par le gouvernement selon la méthode de la comptabilité de caisse, c'est-à-dire que les paiements de transfert exigibles sont comptabilisés comme dépenses. Dans sa façon de comptabiliser l'opération, le gouvernement ne tient pas compte du fait que le paiement est fait en anticipation des besoins ou encore que les fonds sont requis pour répondre immédiatement aux fins ultimes prévues. Cette façon de faire pourrait devoir changer dans le contexte de la comptabilité d'exercice.

Le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) mène actuellement une étude sur les paiements de transfert des gouvernements. Ce projet porte sur la question de savoir s'il faudrait, selon la méthode de la comptabilité d'exercice, comptabiliser les subventions versées plusieurs années en avance comme des charges payées d'avance.

Conclusion. Je reste convaincue que la comptabilité d'exercice est supérieure aux conventions comptables actuelles du gouvernement. Elle donne une mesure plus complète de la taille du gouvernement, ce qui devrait améliorer la reddition de comptes au Parlement; elle élimine la distorsion dans la présentation des résultats financiers causée par le fait de différer le moment des encaissements ou des débours; elle est un élément essentiel des initiatives de réforme de la gestion au gouvernement. J'encourage le gouvernement à résoudre les difficultés qui retardent l'adoption de la comptabilité d'exercice et à appliquer cette méthode pour les états financiers de 2002-2003.

J'encourage le gouvernement à mettre en oeuvre la comptabilité d'exercice.

4. ESTIMATIONS DE LA DIRECTION

Tout comme la plupart des autres grandes organisations et comme l'indique la note 1 aux états financiers, les états financiers du gouvernement comprennent un certains nombre d'estimations importantes de la direction. Ces estimations se chiffrent à des milliards de dollars et portent sur des actifs et des passifs déclarés, sur les montants présentés à l'état des recettes et des dépenses et, en bout de ligne, sur l'excédent ou le déficit que le gouvernement déclare chaque année. Certaines des estimations les plus importantes de la direction sont les provisions pour évaluation des prêts et placements, les passifs au titre des régimes de retraite et les meilleures estimations des pertes qui découlent des passifs éventuels.

Les mécanismes utilisés par le gouvernement pour préparer et réviser ces estimations, en faire l'examen critique et, enfin, les comptabiliser dans les états financiers m'inquiètent énormément. Bien qu'elles mettent en jeu des milliards de dollars, le gouvernement ne travaille sérieusement pour mettre à jour ces estimations qu'une fois l'an - lorsqu'il prépare ses états financiers annuels. Pour que le gouvernement dispose en temps voulu d'une information fiable et à jour sur sa situation financière, il est essentiel qu'il en fasse une revue approfondie - au moins tous les trimestres.

Cette année, le gouvernement a apporté des changements importants imprévus à ses estimations comptables près de six mois après la fin de l'exercice. Le gouvernement ne devrait pas découvrir des redressements de centaines de millions de dollars à apporter à ses comptes six mois après la fin de l'exercice.

Avec l'adoption de la comptabilité d'exercice, les estimations de la direction deviendront un élément encore plus important des mécanismes de préparation des résultats financiers du gouvernement. En plus des estimations mentionnées ci-dessus, la comptabilité d'exercice exigera que la direction fasse des estimations pour comptabiliser les recettes fiscales, les passifs environnementaux, d'autres revendications des Autochtones et de nombreux autres montants. Étant donné les lacunes des mécanismes utilisés actuellement par le gouvernement pour préparer ces estimations et l'importance accrue des estimations de la direction dans le contexte de la comptabilité d'exercice, je crains fort que le gouvernement ne soit pas encore en mesure de produire en temps voulu des états financiers fiables selon la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale.

La comptabilité d'exercice exigera du gouvernement qu'il améliore sa façon de préparer les estimations de la direction.

Conclusion. À mon avis, afin de produire de l'information fiable et actuelle pendant toute l'année et dans ses rapports financiers, particulièrement dans le contexte de la comptabilité d'exercice, il est essentiel que le gouvernement améliore sa façon de préparer les estimations de la direction. Il doit communiquer clairement ses politiques et ses attentes à toutes les personnes qui participent à la préparation de ces estimations et mettre en place une fonction beaucoup plus rigoureuse, capable de réviser ces estimations et d'en faire un examen critique en temps voulu.

5. REMBOURSEMENTS AU TITRE DES GAINS EN CAPITAL DES FIDUCIES DE FONDS COMMUNS DE PLACEMENT

L'Agence des douanes et du revenu du Canada perçoit l'impôt des particuliers au nom du gouvernement et de tous les gouvernements provinciaux et territoriaux, à l'exception du gouvernement du Québec. Les ententes avec les provinces et les territoires sont prises en vertu d'accords de perception fiscale entre le Canada et les provinces.

Au cours de l'exercice, l'Agence des douanes et du revenu du Canada a découvert qu'elle avait mal classé les remboursements pour gains en capital relatifs aux fiducies de fonds communs de placement dans ses rapports des accords de perception fiscale sur les impôts provinciaux et territoriaux cotisés. Il en est résulté que le gouvernement a versé à certaines provinces des montants en trop qui s'élèvent à 3,4 milliards de dollars pour les années d'imposition de 1993 à 1999.

Le gouvernement a annoncé, le 4 septembre 2002, son intention de demander aux provinces visées une remise du solde exigible et de recouvrer la somme de 1,4 milliard de dollars. Le gouvernement commencerait à recouvrer la somme en 2004-2005 sur dix ans. Comme aucun intérêt ne sera chargé sur le capital de 1,4 milliard de dollars, la valeur actualisée nette de ce montant au 31 mars 2002 se chiffre à 982 millions de dollars. Le gouvernement a comptabilisé les sommes nettes à recouvrer de manière rétroactive. Cette opération est décrite à la note 3 iv aux états financiers.

Sous le programme de péréquation, le recouvrement de paiements en trop en vertu des accords de perception fiscale causerait normalement une réduction des paiements de péréquation de sept provinces, et augmenterait les paiements de péréquation d'une province. Le gouvernement a indiqué qu'il prendrait les mesures requises pour que le recouvrement des sommes versées en trop n'aie pas d'effets négatifs sur les paiements de péréquation. Ceci fournit un « bénéfice » d'approximativement 1,2 milliard de dollars aux provinces recevant des paiements de péréquation.

Conclusion. Je suis d'accord avec le traitement comptable utilisé par le gouvernement pour présenter dans ses états financiers cette erreur dans les remboursements pour gains en capital relatifs aux fiducies de fonds communs de placement.

6. COMMUNICATION DES RÉSULTATS FINANCIERS DU CANADA AU PARLEMENT ET AUX CANADIENS

La situation financière et les résultats annuels des activités du gouvernement sont des informations essentielles pour le Parlement et tous les Canadiens. Le gouvernement communique cette information principalement au moyen des *Comptes publics du Canada* et du *Rapport financier annuel.*

À mon avis, il est possible d'améliorer ces deux documents, et le gouvernement pourrait mieux expliquer sa situation financière aux Canadiens. Les *Comptes publics* contiennent une énorme quantité de renseignements importants, mais détaillés. Le *Rapport financier annuel*, bien qu'il donne une vue beaucoup plus sommaire et qu'il ait été amélioré aux cours des années, est peut-être difficile à comprendre.

J'encourage le gouvernement à revoir la manière dont il communique ses résultats financiers au Parlement et aux Canadiens. Est-il possible de simplifier et rationaliser les *Comptes publics*? Comment rendre le *Rapport financier annuel* plus facile à comprendre? Comment et où le gouvernement devrait-il publier ses commentaires et son analyse de ses états financiers?

Indicateurs de l'état des finances. L'Institut Canadien des Comptables Agréés a publié de l'information utile sur ce sujet pour le gouvernement. *Les Indicateurs de l'état des finances des gouvernements*, rapport de recherche publié en 1997, contiennent une série d'indicateurs clés de l'état des finances comme le ratio de la dette nette au produit intérieur brut (PIB), le ratio des recettes au PIB et le ratio des frais de la dette publique aux recettes. Ces indicateurs, ainsi que les explications des tendances qui s'en dégagent et d'autres facteurs importants qui ont un effet sur les résultats financiers du gouvernement devraient faire partie des rapports financiers du gouvernement et devraient être discutés par le Comité des comptes publics de la Chambre des communes lors du dépôt des *Comptes publics* au Parlement. Le CCSP a entrepris un projet portant sur l'analyse des états financiers qui devrait être un guide utile pour le gouvernement.

L'excédent de l'exercice ne sert pas automatiquement à rembourser la dette. Il peut être utilisé dans plusieurs secteurs, y compris par exemple, pour le financement des augmentations des actifs financiers.

L'excédent ou le déficit de l'exercice est un élément d'information clé des résultats financiers du gouvernement. Ce que ce chiffre représente et son évolution dans le temps doivent faire l'objet d'explications soignées. Je m'inquiète depuis quelques années de certaine information erronée communiquée sur ce qu'il advient de l'excédent de l'exercice. L'excédent de l'exercice NE sert PAS automatiquement à rembourser la dette. Il n'y a ni loi ou règle comptable qui l'imposent. L'excédent du présent exercice a été appliqué dans plusieurs secteurs, dont la réduction de la dette. Une partie de cet excédent a été utilisée, par exemple, pour financer des augmentations des actifs financiers, tels que les prêts, placements et avances.

Comparaisons des prévisions budgétaires et des chiffres réels. Le Budget du gouvernement est un document de grande importance, particulièrement pour le public, parce qu'il établit les taux d'imposition et expose le plan des dépenses du gouvernement. La comparaison des prévisions budgétaires et des chiffres réels est également importante, étant donné qu'il s'agit du maillon final de la chaîne de reddition de comptes du gouvernement au Parlement pour l'exercice. C'est aussi une exigence du CCSP.

Le *Rapport financier annuel*, publié séparément par le ministre des Finances, contient une comparaison de ce genre. À mon avis, elle devrait aussi être présentée dans les *Comptes publics*. Le tableau 6 qui suit illustre ce qu'aurait été l'État des opérations, qui est comparable à l'état principal du Budget du gouvernement, si une telle comparaison y avait été incluse.

Tableau 6 **Comparaison des prévisions budgétaires et des chiffres réels de 2001-2002[1] (en milliards de dollars)**

	2002		2001
	Budget[2]	**Réel**	**Réel**
Opérations budgétaires			
Recettes	174.5	173.3	179.6
Dépenses de programmes	(124.6)	(126.7)	(119.4)
Solde de fonctionnement	49.9	46.6	60.2
Frais de la dette publique	(41.7)	(37.7)	(42.1)
moins: réserve pour éventualités	(3.0)		
prudence économique	(1.0)		
Excédent	4.2	8.9	18.1

1 La comparaison se fait à partir des montants « nets » des recettes et des dépenses de programme, le Budget étant préparé sur cette base. (Voir à la section suivante des Observations le sommaire de mes préoccupations à ce sujet.)

2 Ces montants sont inclus dans *l'Énoncé économique et mise à jour budgétaire* du 18 octobre 2000, étant donné qu'il n'y a pas eu de budget officiel pour l'exercice 2001-2002. Le Budget du 10 décembre 2001 présentait bien les chiffres à jour de l'exercice 2001-2002, mais ces chiffres ne sont pas les chiffres du budget initial, tel que le recommande le CCSP.

Une comparaison entre le Budget et les résultats réels devrait être incluse dans les états financiers.

Le gouvernement expliquerait alors les écarts entre les prévisions budgétaires et les chiffres réels et entre les chiffres réels pour 2001-2002 et 2000-2001.

Conclusion. J'encourage le gouvernement à poursuivre son travail pour communiquer ses résultats financiers de manière claire et succincte au Parlement et aux Canadiens.

7. OBSERVATIONS DES EXERCICES PRÉCÉDENTS NON ENCORE RÉGLÉES

Le tableau 7 présente un sommaire des observations des exercices précédents qui ne sont pas encore réglées. Les questions soulevées dans le passé concernant la comptabilité d'exercice ne sont pas incluses dans le tableau parce qu'elles ont été discutées ailleurs.

Tableau 7 Observations des années précédentes qui ne sont pas encore réglées

Observations	Exercices visés	Description de la question
Déduire des recettes les débours de la Prestation fiscale pour enfants – « présentation au net »	1992, 1994, 1999, 2000, 2001	Le gouvernement déduit les débours en vertu de la Prestation fiscale canadienne pour enfants des recettes de l'impôt sur le revenu des particuliers. Dans les états financiers présentés dans les *Comptes publics*, les débours sont présentés au brut et au net. Dans le *Rapport financier annuel*, les états financiers condensés montrent les débours bruts alors que dans les parties narratives du *Rapport*, on analyse en détail les montants principalement au net, ce qui crée de la confusion. À mon avis, ces débours sont plutôt des dépenses de programme et devraient être présentés seulement au brut, tant dans les *Comptes publics* que dans le *Rapport financier annuel*.
État des opérations du Compte de service et de réduction de la dette	1997,1999, 2000, 2001	Dans le Compte de service et de réduction de la dette, les recettes sont déduites des frais de la dette publique. Cependant, de par la nature même du Trésor, toutes les sommes reçues doivent être versées au Trésor et toutes les sommes déboursées du Trésor ne peuvent l'être qu'avec l'approbation du Parlement. Par conséquent, il n'est pas nécessaire de publier un état vérifié distinct; il suffirait de présenter de l'information par voie de note aux états financiers.

CONCLUSION

J'ai la ferme conviction que les états financiers du gouvernement inclus dans les *Comptes publics*, et le *Rapport financier annuel*, publié séparément par le ministre des Finances, sont des documents redditionnels extrêmement importants. Ils doivent être crédibles, utiles, faciles à comprendre et publiés en temps opportun.

Récemment, le gouvernement a réagi devant la baisse de confiance à l'endroit des marchés financiers et des entreprises aux É.-U. en décrivant des mesures propres à susciter la confiance des investisseurs au Canada. L'une de ces mesures était (avec mes annotations entre crochets pour l'adapter au gouvernement) :

> « **Amélioration des rapports financiers** - Les entreprises canadiennes [Les gouvernements canadiens] doivent fournir aux investisseurs [contribuables] des renseignements complets, exacts et faciles à comprendre ».

À mon avis, le gouvernement du Canada doit prêcher par l'exemple. Ces observations font ressortir un certain nombre de façons dont le gouvernement peut améliorer ses rapports financiers.

MON RAPPORT DE VÉRIFICATION EXPLIQUÉ

La présente section de mes observations explique les messages que je transmets dans mon rapport de vérification, comment j'en suis arrivée à l'opinion de vérification contenue dans mon rapport et ce que ma vérification procure et ne procure pas. J'ai structuré mon rapport pour communiquer les messages importants. Cette année, mon rapport contient trois sections principales.

L'opinion de vérification de mon rapport

Normalement, mon opinion de vérification est composée de trois paragraphes, et d'un autre paragraphe d'explication si elle est assortie d'une réserve.

Ma responsabilité. Le paragraphe d'introduction de mon rapport de vérification commence par l'énumération des états financiers sur lesquels porte mon opinion. Il importe de se rappeler que l'opinion que je formule en tant que vérificateur ne porte que sur les états financiers et les notes afférentes à ces derniers que renferme la section 1 du volume I des *Comptes publics du Canada 2002*. Elle ne porte pas sur l'information plus détaillée que renferment les autres sections du volume I ni sur le volume II.

Le paragraphe d'introduction se termine par la confirmation que la responsabilité des états financiers incombe au gouvernement et que ma responsabilité consiste à formuler une opinion sur les états financiers, comme l'exige l'article 6 de la *Loi sur le vérificateur général*. Mes responsabilités en tant que vérificateur sont expliquées. Mais quelles sont les responsabilités du gouvernement?

Au début de la section 1 du volume I des *Comptes publics* se trouve l'énoncé de responsabilités signé par les trois sous-ministres responsables des *Comptes publics*. L'énoncé est un bon sommaire de leurs rôles, mais ces rôles vont beaucoup plus loin. Ces hauts fonctionnaires doivent être en mesure d'expliquer pleinement les messages importants communiqués dans les états financiers. Ils doivent être en mesure d'expliquer pourquoi les chiffres ont changé d'un exercice par rapport à l'autre. De plus, ils doivent être en mesure d'expliquer tout écart par rapport au Budget et au *Budget des dépenses* qui ont été présentés au Parlement et aux Canadiens. Ces explications devraient normalement être fournies au Parlement par l'entremise du Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes. Le Comité devrait avoir la possibilité d'obtenir ces explications, et de comprendre le portrait dressé par les états financiers de même que l'importance des messages communiqués dans mon rapport et dans les Observations. Le gouvernement a fait une présentation au Comité au moment du dépôt des *Comptes publics de 2001*; j'aimerais voir cette pratique se perpétuer tout en s'améliorant.

L'étendue de ma vérification. Dans le second paragraphe de mon opinion, je déclare que ma vérification des états financiers du gouvernement a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Je suis ces normes afin d'obtenir l'assurance que ma vérification a été effectuée avec la rigueur et le professionnalisme qui s'imposent. J'indique dans le même paragraphe que j'applique des procédés de vérification pour déterminer si les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes.

Je poursuis en expliquant que ma vérification comprend l'évaluation de la vraisemblance des estimations importantes faites par le gouvernement. La préparation et la vérification d'états financiers pour une entité de la taille du gouvernement du Canada font beaucoup appel au jugement. Bon nombre des montants importants présentés dans les états financiers, comme les provisions pour évaluation des divers actifs et passifs, sont fondés sur des estimations faites par le gouvernement. Lorsque je vérifie si ces estimations comportent des inexactitudes, je détermine pour chacune d'entre elles une fourchette de valeurs qui, à mon avis, serait acceptable. Si l'estimation établie par le gouvernement se situe dans cette fourchette de valeurs, j'en conclus que l'estimation est raisonnable.

Enfin, dans le paragraphe sur l'étendue, je note que ma vérification comprend l'évaluation des conventions comptables du gouvernement et l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Pour faire cette évaluation, il me faut des normes indépendantes sur lesquelles je peux fonder mon jugement. Les normes que je continue d'utiliser sont celles qui sont recommandées par le CCSP. Les conventions comptables énoncées par le gouvernement sont fondées sur ces normes et mon opinion est formulée par rapport à ces conventions comptables énoncées.

Mon opinion. Mon opinion n'est pas un énoncé de fait; elle est une expression de mon jugement professionnel. Le paragraphe d'énoncé d'opinion contient mes conclusions sur la question de savoir si les états financiers donnent une image fidèle, de l'information conformément aux conventions comptables énoncées par le gouvernement et si ces conventions ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Mon opinion sur chacun de ces aspects des états financiers du gouvernement pour 2002 ne comporte aucune réserve. Les lecteurs sont donc en droit de conclure que les montants qui figurent dans les états financiers donnent une image fidèle, selon l'importance relative, conformément aux conventions comptables énoncées par le gouvernement et présentées dans la note 1 aux états financiers. Les lecteurs sont donc également en droit de conclure que les conventions comptables utilisées par le gouvernement pour préparer les états financiers sont les mêmes que celles qu'il a utilisées l'an dernier.

Autres questions contenues dans mon rapport

À la rubrique intitulée « autres questions » de mon rapport, je soulève d'importantes questions qui m'ont préoccupée au cours de ma vérification et que je veux porter à l'attention du Parlement. Les questions que je soulève encore cette année ne constituent pas une réserve de mon opinion sur la présentation fidèle des états financiers. Cependant, à mon avis, ces autres questions présentent une importance telle pour le Parlement, les autres lecteurs et les futurs rapports financiers du gouvernement qu'il est justifié de les mentionner directement dans mon rapport. J'ai présenté une discussion plus détaillée de ces questions plus tôt dans les présentes observations.

Autres informations contenues dans mon rapport

Il est souvent difficile dans un rapport de vérification abrégé de résumer la raison d'être d'une opinion de vérificateur et les circonstances qui la sous-tendent et d'autres questions. Mon rapport renvoie par conséquent les lecteurs qui souhaitent obtenir de l'information supplémentaire aux présentes observations.

Comment je suis arrivée à mon opinion

Avant de commencer ma vérification, je pose un jugement fondé sur l'ensemble des dépenses du gouvernement quant à la valeur monétaire (l'importance relative) de l'ensemble des inexactitudes contenues dans les états financiers qui influerait sur les décisions d'une personne qui se fie sur eux et qui possède une connaissance raisonnable du gouvernement et de ses activités. J'utilise ensuite cette valeur monétaire pour déterminer la nature, l'étendue et le calendrier des travaux de vérification nécessaires. Pour la vérification de cette année, j'ai établi le seuil d'importance relative à environ un demi de un pour cent des dépenses brutes totales de 179 milliards de dollars du gouvernement.

Pour que je sois en mesure de formuler mon opinion de vérificateur, les normes de vérification généralement reconnues du Canada exigent que j'obtienne l'assurance raisonnable que ma vérification révélera les inexactitudes supérieures, au total, au seuil d'importance relative que j'ai établi. Dans la planification de ma vérification, j'accepte le risque minime, à savoir que les procédés de vérification que j'applique ne permettront pas de détecter si les états financiers comportent des inexactitudes importantes. J'accepte ce risque minime, car cela est efficace par rapport aux coûts. Cependant, lors de ma vérification, j'applique des procédés de vérification

particuliers qui réduisent encore plus ce risque. Par exemple, je vérifie des échantillons d'opérations et de soldes de comptes, je fais des analyses, j'obtiens auprès de tierces personnes la confirmation de soldes de fin d'exercice et j'examine, lorsque je le juge nécessaire, les contrôles internes importants.

Après avoir appliqué ces procédés de vérification, si je conclus que, dans l'ensemble, les états financiers ne comportent pas d'inexactitudes importantes, je signale que l'information donne une image fidèle. Si je conclus que les états financiers contiennent des inexactitudes importantes mais que ces inexactitudes ne nuisent pas à l'utilité des états financiers, je décris la nature et l'étendue de mes préoccupations. Je poursuis en indiquant que l'information donne une image fidèle, à l'exception des éléments décrits dans mes réserves. Les questions dont je prends connaissance au cours de la vérification qui sont importantes mais qui n'entraînent pas la formulation d'une réserve de mon opinion sont mentionnées dans mon rapport à la rubrique « autres questions ».

Enfin, dans tous mes travaux de vérification de ces états financiers, je tiens également compte de l'obligation fondamentale qu'a le gouvernement de respecter les autorisations parlementaires de dépenser, d'emprunter et de percevoir des recettes.

Ce que mon rapport procure et ne procure pas

En résumé, mon rapport de vérification des états financiers du gouvernement procure une opinion, à savoir si ces états financiers donnent une image fidèle de l'information. Mon rapport de vérification contient toutes les autres questions que j'estime devoir porter à l'attention du Parlement. Un rapport de vérification améliore la crédibilité des résultats financiers communiqués ou, dans certains cas, peut attirer l'attention des lecteurs sur les problèmes que comportent les états financiers. En décrivant ce que mon rapport de vérification procure aux lecteurs, il est important, cependant, de souligner ce qu'il ne procure pas. Il ne porte pas sur l'utilisation économique, efficiente et efficace des ressources du gouvernement. Cet aspect de nos travaux est effectué séparément de la vérification des états financiers du gouvernement.

En outre, ma vérification des états financiers du gouvernement n'est pas assez poussée et n'a pas été conçue expressément pour fournir une assurance sur l'intégrité de chacun des nombreux et divers systèmes de contrôle interne du gouvernement ni sur le respect de la part du gouvernement des plafonds des dépenses fixés pour chacun des centaines de crédits. Mon bureau effectue suivant un cycle d'autres travaux dans chacun de ces domaines dans les ministères et les sociétés d'État. Je tiens compte des résultats de tous ces travaux pour préparer mon rapport sur les états financiers du gouvernement. Si je relève des questions que j'estime importantes pour les utilisateurs des états financiers, j'en fais état dans mon rapport à la rubrique «autres questions » ou dans mes observations, comme je l'ai fait cette année.

Enfin, mes travaux de vérification sur les états financiers du gouvernement n'ont pas été conçus pour fournir, et mon rapport de vérification ne fournit pas, l'assurance que toutes les opérations du gouvernement sont conformes aux lois et règlements. Mon bureau a communiqué divers cas de non-conformité aux autorisations dans des rapports précédents à la Chambre des communes. Nous poursuivons nos travaux dans ce domaine et je communiquerai au Parlement tous les cas importants de non-conformité dont je prendrai connaissance.

SECTION 2

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2001-2002

Informations financières supplémentaires

SOMMAIRE

	Page
Introduction	2.2
Informations supplémentaires—	
État sommaire des opérations	2.2
État détaillé des opérations des recettes	2.3
État détaillé des opérations des dépenses	2.4
Autres paliers de gouvernement	2.4
État du déficit accumulé	2.4
État de l'actif et du passif	2.5
État détaillé des opérations non budgétaires	2.6
État détaillé des opérations de change, de la dette non échue et des fonds en banque	2.7

INFORMATIONS FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES

Introduction

Cette section présente un sommaire comparatif sur dix exercices des opérations financières du gouvernement et reflète les conventions comptables énoncées à la note 1de ce volume.

Le tableau intitulé «État sommaire des opérations» (tableau 2.1) présente un ensemble de données, concernant les catégories principales d'opérations, selon quatre principales rubriques : opérations budgétaires, non budgétaires, de change et de la dette non échue. La situation des fonds en banque qui en découle à la fin de chaque exercice y figure également.

TABLEAU 2.1

GOUVERNEMENT DU CANADA
ÉTAT SOMMAIRE DES OPÉRATIONS [1]
(en millions de dollars)

	Exercice clos le 31 mars									
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Opérations budgétaires										
Recettes [2]	120 380	115 984	123 323	130 301	140 896	153 501	155 899	166 123	179 590	173 315
Dépenses	-161 401	-157 996	-160 785	-158 918	-149 793	-149 684	-152 787	-153 410	-161 442	-164 408
Excédent ou déficit (-) de l'exercice	-41 021	-42 012	-37 462	-28 617	-8 897	3 817	3 112	12 713	18 148	8 907
Opérations non budgétaires										
Prêts, placements et avances [2]	474	507	354	2 620	121	1 605	330	-617	-2 698	-96
Régimes de retraite et autres comptes	5 997	6 242	8 659	7 646	6 865	3 829	7 024	6 968	1 303	-1 669
Autres opérations	53	5 413	2 607	1 168	3 176	3 478	1 025	-4 498	2 238	-2 445
Ressources nettes des opérations non budgétaires	6 524	12 162	11 620	11 434	10 162	8 912	8 379	1 853	843	-4 210
Ressources ou besoins financiers (-)	-34 497	-29 850	-25 842	-17 183	1 265	12 729	11 491	14 566	18 991	4 697
Ressources nettes ou besoin net (-) des opérations de change	5 748	-2 128	-1 425	-4 704	-7 759	-2 155	-5 700	-6 826	-8 776	-1 776
Total des ressources ou besoins financiers (-)	-28 749	-31 978	-27 267	-21 887	-6 494	10 574	5 791	7 740	10 215	2 921
Ressources nettes ou besoin net (-) des opérations de la dette non échue	30 856	31 234	27 023	28 549	7 305	-9 561	-6 864	-4 021	-10 003	-4 132
Variation des fonds en banque [3]	2 107	-744	-244	6 662	811	1 013	-1 073	3 719	212	-1 211
Fonds en banque au début de l'exercice	774	2 881	2 137	1 893	8 555	9 366	10 379	9 306	13 025	13 237
Fonds en banque à la fin de l'exercice	2 881	2 137	1 893	8 555	9 366	10 379	9 306	13 025	13 237	12 026

On trouvera plus de précisions dans d'autres sections de ce volume.
[1] En conformité avec l'état des opérations de la section 1 de ce volume.
[2] Certains chiffres comparatifs ont été redressés. On trouvera plus de précisions à la note 3 iv de la section 1 de ce volume.
[3] Diminution des fonds en banque (-)

TABLEAU 2.2

GOUVERNEMENT DU CANADA
ÉTAT DÉTAILLÉ DES OPÉRATIONS DES RECETTES
(en millions de dollars)

	Exercice clos le 31 mars									
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Recettes fiscales—										
Impôt sur le revenu—										
Des particuliers [1]	58 283	51 427	56 329	60 167	63 282	71 126	72 716	79 793	83 305	83 790
Des sociétés	7 206	9 444	11 604	15 955	17 020	22 496	21 575	23 170	28 212	24 013
Autres recettes d'impôt sur le revenu	1 462	1 593	1 769	2 105	2 847	2 974	2 901	3 499	4 312	3 035
	66 951	*62 464*	*69 702*	*78 227*	*83 149*	*96 596*	*97 192*	*106 462*	*115 829*	*110 838*
Autres taxes et droits —										
Taxe sur les produits et services	14 868	15 696	16 786	16 375	18 079	19 461	20 684	22 790	24 990	24 909
Taxes sur l'énergie	3 437	3 640	3 824	4 404	4 467	4 638	4 716	4 757	4 805	4 758
Droits de douane à l'importation	3 811	3 652	3 575	2 969	2 676	2 766	2 359	2 105	2 807	3 018
Autres taxes et droits d'accise	3 964	3 647	2 904	2 856	3 876	3 995	3 640	3 234	3 514	3 953
	26 080	*26 635*	*27 089*	*26 604*	*29 098*	*30 860*	*31 399*	*32 886*	*36 116*	*36 638*
Cotisations d'assurance-emploi	*17 535*	*18 233*	*18 928*	*18 510*	*19 816*	*18 802*	*19 363*	*18 512*	*18 731*	*17 980*
Total des recettes fiscales	**110 566**	**107 332**	**115 719**	**123 341**	**132 063**	**146 258**	**147 954**	**157 860**	**170 676**	**165 456**
Recettes non fiscales—										
Revenus de placements—										
Banque du Canada	1 806	1 452	1 571	1 841	1 310	1 509	1 704	1 766	2 027	1 929
Société canadienne d'hypothèques et de logement	800	719	706	680	632	610	591	561	544	521
Financement agricole Canada	226	211	199	208	171	169	133	87	61	62
Compte du fonds des changes	3 209	2 916	1 816	1 138	1 423	1 499	1 770	1 934	2 879	2 358
Intérêts des dépôts bancaires	169	128	155	370	229	326	380	460	586	289
Autres revenus de placements	628	716	574	238	445	314	413	443	47	733
	6 838	*6 142*	*5 021*	*4 475*	*4 210*	*4 427*	*4 991*	*5 251*	*6 144*	*5 892*
Autres recettes non fiscales	*2 976*	*2 510*	*2 583*	*2 485*	*4 623*	*2 816*	*2 954*	*3 012*	*2 770*	*1 967*
Total des recettes non fiscales	**9 814**	**8 652**	**7 604**	**6 960**	**8 833**	**7 243**	**7 945**	**8 263**	**8 914**	**7 859**
Total des recettes nettes	**120 380**	**115 984**	**123 323**	**130 301**	**140 896**	**153 501**	**155 899**	**166 123**	**179 590**	**173 315**

[1] Certains chiffres comparatifs ont été redressées. On trouvera plus de précisions à la note 3 iv de la section 1 de ce volume.

TABLEAU 2.3

GOUVERNEMENT DU CANADA
ÉTAT DÉTAILLÉ DES OPÉRATIONS DES DÉPENSES
(en millions de dollars)

	Exercice clos le 31 mars									
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Paiements de transfert —										
Prestations de sécurité de la vieillesse, supplément de revenu garanti et allocation au conjoint	19 106	19 903	20 511	21 034	21 606	22 225	22 781	23 410	24 256	25 365
Autres paliers de gouvernement [1]	26 544	26 947	26 313	26 076	22 162	20 504	25 523	23 243	23 724	26 616
Prestations d'assurance-emploi	19 065	17 626	14 815	13 476	12 380	11 842	11 884	11 301	11 444	13 748
Allocations familiales et crédits d'impôt pour enfants [2]	2 194	7								
Autres paiements de transfert	18 125	18 459	19 993	18 154	17 460	22 476	18 735	18 535	23 503	19 854
Total des paiements de transfert	85 034	82 942	81 632	78 740	73 608	77 047	78 923	76 489	82 927	85 583
Dépenses des sociétés d'État	6 219	5 298	5 003	4 321	3 578	2 548	3 497	2 953	2 903	4 082
Autres dépenses de programmes—										
Défense nationale	10 939	11 282	10 693	9 935	8 661	8 879	8 781	10 201	9 696	10 571
Tous les autres ministères et organismes	20 384	20 492	21 411	19 017	18 973	20 279	20 192	22 120	23 822	26 437
Total des autres dépenses de programmes	31 323	31 774	32 104	28 952	27 634	29 158	28 973	32 321	33 518	37 008
Total des dépenses de programmes	122 576	120 014	118 739	112 013	104 820	108 753	111 393	111 763	119 348	126 673
Frais de la dette publique	38 825	37 982	42 046	46 905	44 973	40 931	41 394	41 647	42 094	37 735
Total des dépenses nettes	**161 401**	**157 996**	**160 785**	**158 918**	**149 793**	**149 684**	**152 787**	**153 410**	**161 442**	**164 408**

[1] Le détail est présenté au tableau 2.3a.
[2] Le programme de prestation fiscale pour enfants est entré en vigueur en janvier 1993 afin de remplacer les crédits d'impôt pour enfants et le programme des allocations familiales.

TABLEAU 2.3a

GOUVERNEMENT DU CANADA
AUTRES PALIERS DE GOUVERNEMENT
(en millions de dollars)

	Exercice clos le 31 mars									
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Transfert canadien en matière de santé et de services sociaux [1]					14 911	12 421	16 018	14 891	13 500	17 300
Accords fiscaux	8 664	10 101	8 870	9 405	9 418	10 000	11 645	10 721	12 467	11 603
Régime d'assistance publique du Canada	6 686	7 236	7 266	7 191	105	24	8	56		
Aide à l'éducation	2 887	2 378	2 486	2 365	-41	5				
Paiements de remplacement pour programmes permanents					-2 014	-2 108	-2 150	-2 425	-2 460	-2 662
Autres	8 307	7 232	7 691	7 115	-217	162	2		217	375
Total	**26 544**	**26 947**	**26 313**	**26 076**	**22 162**	**20 504**	**25 523**	**23 243**	**23 724**	**26 616**

[1] Le Transfert canadien en matière de santé et de services sociaux, introduit en 1996-1997, remplace le Régime d'assistance publique du Canada, l'Aide à l'éducation et les transferts au titre d'Assurance et soins médicaux.

TABLEAU 2.4

GOUVERNEMENT DU CANADA
ÉTAT DU DÉFICIT ACCUMULÉ [1]
(en millions de dollars)

	Exercice clos le 31 mars									
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Déficit accumulé— Début de l'exercice	**425 177**	**466 198**	**508 210**	**545 672**	**574 289**	**583 186**	**579 369**	**576 257**	**563 544**	**545 396**
Déficit ou excédent (-) de l'exercice	41 021	42 012	37 462	28 617	8 897	-3 817	-3 112	-12 713	-18 148	-8 907
Déficit accumulé—Fin de l'exercice	**466 198**	**508 210**	**545 672**	**574 289**	**583 186**	**579 369**	**576 257**	**563 544**	**545 396**	**536 489**

[1] Les déficits accumulés ont été redressés. Voir la note 3 iv de la section 1 de ce volume.

TABLEAU 2.5

GOUVERNEMENT DU CANADA
ÉTAT DE L'ACTIF ET DU PASSIF
(en millions de dollars)

	Exercice clos le 31 mars									
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
PASSIF										
CRÉDITEURS, CHARGES À PAYER ET PROVISIONS—										
Créditeurs et charges à payer	13 144	16 977	20 325	21 181	19 265	22 364	24 509	20 551	25 028	23 617
Intérêts et dette échue	5 866	6 465	4 831	7 403	10 402	10 419	9 791	8 353	9 107	7 817
Provision pour avantages sociaux	3 285	3 555	3 910	4 290	5 180	6 729	6 926	7 924	5 558	5 169
Provision pour garanties	4 555	4 930	5 540	5 440	5 253	4 188	4 090	3 920	3 951	4 076
Total créditeurs, charges à payer et provisions	***26 850***	***31 927***	***34 606***	***38 314***	***40 100***	***43 700***	***45 316***	***40 748***	***43 644***	***40 679***
DETTE PORTANT INTÉRÊT —										
Dette non échue—										
À payer en monnaie canadienne—										
Obligations négociables	178 412	203 392	225 679	252 700	282 498	294 583	295 752	293 927	294 973	293 843
Bons du Trésor	162 050	166 000	164 450	166 100	135 400	112 300	96 950	99 850	88 700	94 039
Obligations d'épargne et obligations à prime du Canada	33 365	30 418	30 460	30 460	32 470	29 769	27 662	26 489	26 099	23 966
Obligations non-négociables	3 505	3 497	3 488	3 478	3 468	3 456	4 063	3 552	3 473	3 391
	377 332	403 307	424 077	452 738	453 836	440 108	424 427	423 818	413 245	415 239
À payer en devises	5 409	10 668	16 921	16 809	23 016	27 183	36 000	32 588	33 158	27 032
	382 741	*413 975*	*440 998*	*469 547*	*476 852*	*467 291*	*460 427*	*456 406*	*446 403*	*442 271*
Régimes de retraite et autres comptes—										
Régimes de retraite du secteur public	87 911	94 097	101 033	107 882	114 205	117 457	122 407	128 346	129 185	126 921
Dû au Régime de pensions du Canada	2 839	2 728	3 406	3 636	3 718	4 205	5 427	6 217	6 391	6 770
Autres	3 543	3 710	4 755	5 322	5 782	5 872	6 724	6 963	7 253	7 469
	94 293	*100 535*	*109 194*	*116 840*	*123 705*	*127 534*	*134 558*	*141 526*	*142 829*	*141 160*
Total de la dette portant intérêt	***477 034***	***514 510***	***550 192***	***586 387***	***600 557***	***594 825***	***594 985***	***597 932***	***589 232***	***583 431***
TOTAL DU PASSIF	**503 884**	**546 437**	**584 798**	**624 701**	**640 657**	**638 525**	**640 301**	**638 680**	**632 876**	**624 110**
ACTIF										
ENCAISSE ET DÉBITEURS —										
Fonds en banque	2 881	2 137	1 893	8 555	9 366	10 379	9 306	13 025	13 237	12 026
Fonds en transit	2 931	3 313	3 241	4 189	4 062	4 530	5 432	5 386	6 956	7 280
	5 812	*5 450*	*5 134*	*12 744*	*13 428*	*14 909*	*14 738*	*18 411*	*20 193*	*19 306*
Moins chèques et mandats en circulation	3 228	4 015	3 751	3 700	3 253	3 218	4 045	3 900	4 599	5 839
Total de l'encaisse	*2 584*	*1 435*	*1 383*	*9 044*	*10 175*	*11 691*	*10 693*	*14 511*	*15 594*	*13 467*
Débiteurs [1]	3 433	3 502	3 382	4 923	3 213	2 832	3 348	3 179	2 966	3 362
Total encaisse et débiteurs	***6 017***	***4 937***	***4 765***	***13 967***	***13 388***	***14 523***	***14 041***	***17 690***	***18 560***	***16 829***
COMPTES D'OPÉRATIONS DE CHANGE—										
Réserves de liquidités internationales détenues dans le Compte du fonds des changes	10 879	13 156	14 356	18 908	26 726	28 198	31 855	38 630	47 845	48 667
Fonds monétaire international—Souscriptions	7 599	8 443	9 433	8 580	8 295	8 194	13 048	12 390	12 814	12 821
Moins Fonds monétaire international—Effets à payer et allocations de droits de tirage spéciaux	7 681	8 674	9 439	8 434	8 208	7 424	10 235	9 526	10 389	9 442
Total net des comptes d'opérations de change	***10 797***	***12 925***	***14 350***	***19 054***	***26 813***	***28 968***	***34 668***	***41 494***	***50 270***	***52 046***
PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES—										
Sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques	19 543	19 283	18 218	14 663	13 842	12 601	11 052	10 562	10 085	9 192
Placements de portefeuille	4 374	4 374	4 374	1 300	1 300	1 241	1 241	1 240	1 240	1 240
Gouvernements étrangers, y compris les pays en développement	3 382	3 434	3 282	3 221	3 074	2 859	3 336	3 138	3 136	2 902
Organisations internationales	5 436	5 691	5 480	5 565	5 617	4 010	4 219	4 177	4 405	4 440
Administrations provinciales et territoriales [2]	1 086	1 111	876	709	554	809	869	1 422	2 385	1 999
Autres [1]	3 482	3 609	3 843	4 416	4 808	4 926	5 680	5 339	6 578	8 044
	37 303	*37 502*	*36 073*	*29 874*	*29 195*	*26 446*	*26 397*	*25 878*	*27 829*	*27 817*
Moins provision pour moins-value [1] [2]	16 431	17 137	16 062	12 483	11 925	10 781	11 062	9 926	9 179	9 071
Total des prêts, placements et avances	***20 872***	***20 365***	***20 011***	***17 391***	***17 270***	***15 665***	***15 335***	***15 952***	***18 650***	***18 746***
TOTAL DE L'ACTIF	**37 686**	**38 227**	**39 126**	**50 412**	**57 471**	**59 156**	**64 044**	**75 136**	**87 480**	**87 621**
DÉFICIT ACCUMULÉ	**466 198**	**508 210**	**545 672**	**574 289**	**583 186**	**579 369**	**576 257**	**563 544**	**545 396**	**536 489**

[1] Ces chiffres tiennent compte de la reclassification des montants liés aux contributions remboursables sans condition.
[2] Certains chiffres comparatifs ont été redressés. On trouvera plus de précisions à la note 3 iv de la section 1 de ce volume.

TABLEAU 2.6

GOUVERNEMENT DU CANADA
ÉTAT DÉTAILLÉ DES OPÉRATIONS NON BUDGÉTAIRES
(en millions de dollars)

	Exercice clos le 31 mars									
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Prêts, placements et avances—										
Sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques—										
Banque de développement du Canada				-50	-50		-50	-108	-65	
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	16	17	19	2 360						
Société canadienne d'hypothèques et de logement	238	105	240	571	325	230	410	223	224	226
Société d'assurance-dépôts du Canada	-1 300	-66	991	533	772	460	395			
Financement agricole Canada	71	-68	-35	214	-197	580	836	236	226	578
Exportation et développement Canada		-25	-38	-132						
Autres	-412	297	-112	59	-29	-29	-43	139	92	89
	-1 387	*260*	*1 065*	*3 555*	*821*	*1 241*	*1 548*	*490*	*477*	*893*
Autres prêts, placements et avances—										
Placements de portefeuille	88			3 074		59				
Gouvernements étrangers, y compris les pays en développement	152	-52	152	61	147	215	-476	198	2	234
Organisations internationales	-256	-255	211	-86	-52	1 607	-209	41	-228	-35
Administrations provinciales et territoriales [1]	-268	-25	235	167	155	-255	-60	-553	-963	386
Autres [2]	910	-127	-234	-572	-392	-118	-754	343	-1 239	-1 466
	626	*-459*	*364*	*2 644*	*-142*	*1 508*	*-1 499*	*29*	*-2 428*	*-881*
Total des prêts, placements et avances	-761	-199	1 429	6 199	679	2 749	49	519	-1 951	12
Provision pour moins-value [1] [2]	1 235	706	-1 075	-3 579	-558	-1 144	281	-1 136	-747	-108
Total des prêts, placements et avances après la provision pour moins-value	474	507	354	2 620	121	1 605	330	-617	-2 698	-96
Régimes de retraite et autres comptes—										
Régimes de retraite du secteur public (net)	6 030	6 186	6 936	6 849	6 323	3 252	4 950	5 938	839	-2 264
Dû au Régime de pensions du Canada (net)	-342	-111	678	230	82	487	1 222	791	174	379
Autres	309	167	1 045	567	460	90	852	239	290	216
Total des régimes de retraite et autres comptes	5 997	6 242	8 659	7 646	6 865	3 829	7 024	6 968	1 303	-1 669
Autres opérations—										
Fonds en transit	-29	-382	72	-948	127	-468	-902	46	-1 570	-324
Chèques et mandats en circulation	533	787	-264	-51	-447	-35	827	-144	699	1 240
Débiteurs [2]	298	82	-435	-1 541	1 710	381	-516	169	213	-396
Compte des accords de perception fiscale avec les provinces et territoires	-747	-151	870	1 058	352	-551	1 267	-1 402	-824	-1 139
Autres éléments de passif	-2	5 077	2 364	2 650	1 434	4 151	349	-3 167	3 720	-1 826
Total des autres opérations	53	5 413	2 607	1 168	3 176	3 478	1 025	-4 498	2 238	-2 445
Opérations non budgétaires nettes après la provision pour moins-value	**6 524**	**12 162**	**11 620**	**11 434**	**10 162**	**8 912**	**8 379**	**1 853**	**843**	**-4 210**

Ressource / besoin (–)

(1) Certains chiffres comparatifs ont été redressés. On trouvera plus de précisions à la note 3 iv de la section 1 de ce volume.
(2) Ces chiffres tiennent compte de la reclassification des montants liés aux contributions remboursables sans condition.

TABLEAU 2.7

GOUVERNEMENT DU CANADA
ÉTAT DÉTAILLÉ DES OPÉRATIONS DE CHANGE, DE LA DETTE NON ÉCHUE ET DES FONDS EN BANQUE
(en millions de dollars)

	Exercice clos le 31 mars									
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Opérations de change—										
Réserves de liquidités internationales détenues dans le Compte du fonds des changes	6 269	-2 277	-1 200	-4 552	-7 818	-1 472	-3 657	-6 775	-9 215	-822
Fonds monétaire international—Souscriptions	-2 802	-844	-990	853	285	101	-4 854	658	-424	-7
	3 467	*-3 121*	*-2 190*	*-3 699*	*-7 533*	*-1 371*	*-8 511*	*-6 117*	*-9 639*	*-829*
Moins Fonds monétaire international—Effets à payer	-2 181	-841	-586	851	174	766	-2 693	634	-835	947
Allocations de droits de tirages spéciaux	-100	-152	-179	154	52	18	-118	75	-28	
	-2 281	*-993*	*-765*	*1 005*	*226*	*784*	*-2 811*	*709*	*-863*	*947*
Total des opérations de change	5 748	-2 128	-1 425	-4 704	-7 759	-2 155	-5 700	-6 826	-8 776	-1 776
Opérations de la dette non échue—										
Obligations négociables	19 781	27 142	25 142	28 660	32 744	15 788	9 575	-866	1 046	-1 107
Bons du Trésor	9 750	3 950	-1 550	1 650	-30 700	-23 100	-15 350	2 900	-11 150	5 523
Obligations d'épargne et obligations à prime du Canada	-1 224	-2 947	43		2 010	-2 701	-2 107	-1 173	-390	-2 340
Obligations non-négociables	4	-8	-9	-10	-10	-12	607	-511	-79	-82
Billets du Canada et prêts	-7			310	1 811	-456	-404	-208	527	-378
Bons du Canada	2 552	3 097	3 397	-2 061	1 450	920	815	-4 163	43	-5 748
Total des opérations de la dette non échue	30 856	31 234	27 023	28 549	7 305	-9 561	-6 864	-4 021	-10 003	-4 132
Fonds en banque à la fin de l'exercice—										
En monnaie canadienne	2 774	2 032	1 817	8 479	9 254	10 293	9 275	12 982	13 208	11 979
En devises	107	105	76	76	112	86	31	43	29	47
Total des fonds en banque	2 881	2 137	1 893	8 555	9 366	10 379	9 306	13 025	13 237	12 026

Ressource / besoin (–)

SECTION 3

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2001-2002

Recettes, dépenses et déficit accumulé

SOMMAIRE

	Page
Recettes	3.2
Comptabilisation des recettes	3.2
Recettes fiscales	3.5
Recettes non fiscales	3.7
Dépenses	3.8
Comptabilisation des dépenses	3.8
Dépenses gouvernementales	3.10
Dépenses par article courant	3.13
Dépenses en vertu d'autorisations législatives	3.13
Déficit accumulé	3.15

RECETTES, DÉPENSES ET DÉFICIT ACCUMULÉ

Cette section fournit de l'information sur les recettes, les dépenses et le déficit accumulé du gouvernement tel que présenté au tableau 3.1.

Une description narrative est fournie pour quelques comptes présentés dans certains tableaux. Cette description est présentée dans le même ordre que celui des tableaux respectifs.

TABLEAU 3.1
RECETTES, DÉPENSES ET DÉFICIT ACCUMULÉ

(en millions de dollars)

	2001-2002		2000-2001	
	Bruts	Nets	Bruts	Nets
Recettes—				
Recettes fiscales	175 243	165 456	179 800 [1]	170 676 [1]
Recettes non fiscales	12 224	7 859	13 550	8 914
Total des recettes, tableau 3.2	**187 467**	**173 315**	**193 350**	**179 590**
Dépenses—				
Paiements de transfert	95 371	85 583	92 051	82 927
Dépenses des sociétés d'État	5 511	4 082	4 665	2 903
Autres dépenses de programmes	39 943	37 008	36 392	33 518
Total des dépenses de programmes	***140 825***	***126 673***	***133 108***	***119 348***
Frais de la dette publique	37 735	37 735	42 094	42 094
Total des dépenses, tableau 3.6	**178 560**	**164 408**	**175 202**	**161 442**
Excédent de l'exercice	**8 907**	**8 907**	**18 148**	**18 148**
Déficit accumulé au début de l'exercice	**(545 396)**	**(545 396)**	**(563 544)** [1]	**(563 544)** [1]
Déficit accumulé à la fin de l'exercice, tableau 3.12	**(536 489)**	**(536 489)**	**(545 396)**	**(545 396)**

[1] Certains chiffres comparatifs ont été redressés. On trouvera plus de précisions à la note 3 iv de la section 1 de ce volume.

RECETTES

Les recettes se composent de toutes les sommes fiscales et non fiscales qui entrent dans le calcul de l'excédent ou du déficit annuel du gouvernement.

Comptabilisation des recettes

Les recettes fiscales sont présentées après déduction des remboursements; elles ne comprennent pas les impôts prélevés au nom des provinces et des territoires. Les recettes fiscales du gouvernement sont généralement comptabilisées au cours de l'exercice dans lequel elles sont reçues. Les remboursements de recettes fiscales sont imputés à l'exercice au cours duquel le cycle de traitement de la déclaration a débuté. Suite à la mise en oeuvre d'un nouveau système de traitement de l'impôt sur le revenu des sociétés en 2001, les remboursements d'impôt des sociétés sont imputés à l'exercice au cours duquel la déclaration est habituellement traitée. Certains remboursements d'impôt importants qui font l'objet d'appels devant la Cour fédérale du Canada ou la Cour suprême du Canada sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice lorsque tout le processus d'appel a été épuisé ou lorsqu'on ne prévoit pas qu'il sera exercé. Les crédits d'impôt trimestriels relatifs à la taxe sur les produits et services (TPS) ainsi que les paiements en vertu du programme de prestation fiscale canadienne pour enfants sont imputés à l'exercice auquel ils se rapportent.

Les recettes fiscales d'un exercice englobent les rentrées portées au crédit du compte du receveur général du Canada par la Banque du Canada et les banques à charte au 31 mars, ainsi que les montants reçus dans les bureaux du gouvernement fédéral avant le 31 mars, mais qui ne sont déposés ou portés au crédit du compte du receveur général du Canada qu'en avril. Les recettes fiscales comprennent également les montants reçus par le courrier le premier jour ouvrable du mois d'avril, à moins qu'il ne soit évident que l'auteur du versement avait l'intention d'acquitter une dette survenant au cours du nouvel exercice.

Bien que l'impôt à payer par un contribuable soit calculé en fonction du revenu qu'il a gagné durant l'année d'imposition, la perception de l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés par voie de retenues à la source et de versements échelonnés a pour effet de répartir les rentrées sur tout l'exercice. Il en va de même pour les recettes provenant de la TPS et des autres taxes et droits d'accise.

Les recettes non fiscales sont comptabilisées selon la comptabilité d'exercice.

Le tableau 3.2 présente les recettes externes, tant sur une base brute que nette. Les «recettes brutes» comprennent toutes les recettes externes, y compris :

— les recettes affectées aux dépenses lorsque, suivant l'autorisation du Parlement, certaines recettes liées au recouvrement des coûts sont portées au crédit des dépenses de programmes. Dans ce cas, le Parlement approuve ces sommes, déduction faite des recettes autorisées;

— les crédits et les remboursements fiscaux lorsque certains crédits d'impôt sont liés aux dépenses mais sont déterminés à même le système de l'impôt sur le revenu; et

— les recettes des sociétés d'État consolidées, lorsque les opérations de certaines sociétés d'État apparaissent dans les états financiers annuels avec celles du gouvernement.

Les «recettes nettes» excluent les trois catégories de recettes ci-dessus.

TABLEAU 3.2
RECETTES EXTERNES

(en millions de dollars)

	2001-2002					2000-2001	
	Recettes brutes [1]	Recettes affectées aux dépenses	Crédits et remboursements fiscaux	Sociétés d'État consolidées [2]	Recettes nettes [1]	Recettes brutes [1]	Recettes nettes [1]
Recettes fiscales—							
Impôt sur le revenu—							
Des particuliers	90 613		6 823		83 790	89 528 [3]	83 305 [3]
Des sociétés	24 013				24 013	28 212	28 212
Autres recettes d'impôt sur le revenu	3 035				3 035	4 312	4 312
	117 661		***6 823***		***110 838***	***122 052***	***115 829***
Cotisations d'assurance-emploi	***17 980***				***17 980***	***18 731***	***18 731***
Autres taxes et droits—							
Taxe sur les produits et services, tableau 3.4	27 873		2 964		24 909	27 891	24 990
Taxes sur l'énergie —							
Taxe d'accise—Essence	4 311				4 311	4 307	4 307
Taxe d'accise—Essence d'aviation et combustible diesel	447				447	498	498
	4 758				*4 758*	*4 805*	*4 805*
Droits de douane à l'importation	3 018				3 018	2 807	2 807
Autres taxes et droits d'accise—							
Droits d'accise	3 965				3 965	3 477	3 477
Diverses taxes et droits d'accise	(12)				(12)	37	37
	3 953				*3 953*	*3 514*	*3 514*
	39 602		***2 964***		***36 638***	***39 017***	***36 116***
Total des recettes fiscales	175 243		9 787		165 456	179 800	170 676
Recettes non fiscales—							
Revenus de placements, tableau 3.5	5 914			22	5 892	6 205	6 144
Autres recettes non fiscales—							
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs [4]						592	592
Ventes de biens et de services—							
Droits et privilèges	769	78			691	735 [5]	572
Location et utilisation de biens publics	428	414			14	410	27
Services de nature réglementaire	724	336			388	304	38
Services de nature non réglementaire	1 634	1 530			104	1 082 [5]	59
Ventes de biens et de produits d'information	139	186			(47)	222	54
Autres frais et droits	201	1			200	616	531
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	59				59	111	111
Diverses recettes non fiscales	2 356	391		1 407	558	3 273	786
	6 310	***2 936***		***1 407***	***1 967***	***7 345***	***2 770***
Total des recettes non fiscales	12 224	2 936		1 429	7 859	13 550	8 914
Total des recettes [6]	187 467	2 936	9 787	1 429	173 315	193 350	179 590

(1) Présentées à l'état des recettes, des dépenses et du déficit accumulé à la section 1 de ce volume.
(2) Des informations supplémentaires sur les sociétés d'État consolidées sont fournies à la section 4 de ce volume.
(3) Certains chiffres comparatifs ont été redressés. On trouvera plus de précisions à la note 3 iv de la section 1 de ce volume.
(4) Les «Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs» ne sont plus présentés comme des recettes. Ils sont maintenant crédités aux dépenses.
(5) Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de se conformer à la présentation de l'exercice en cours.
(6) Des détails supplémentaires sont fournis au tableau 4a de la section 1 du volume II (partie I).

Le graphique 3A présente le total des recettes nettes pour l'exercice en cours, alors que le graphique 3B compare le total des recettes nettes pour les dix derniers exercices.

GRAPHIQUE 3A
TOTAL DES RECETTES NETTES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2002

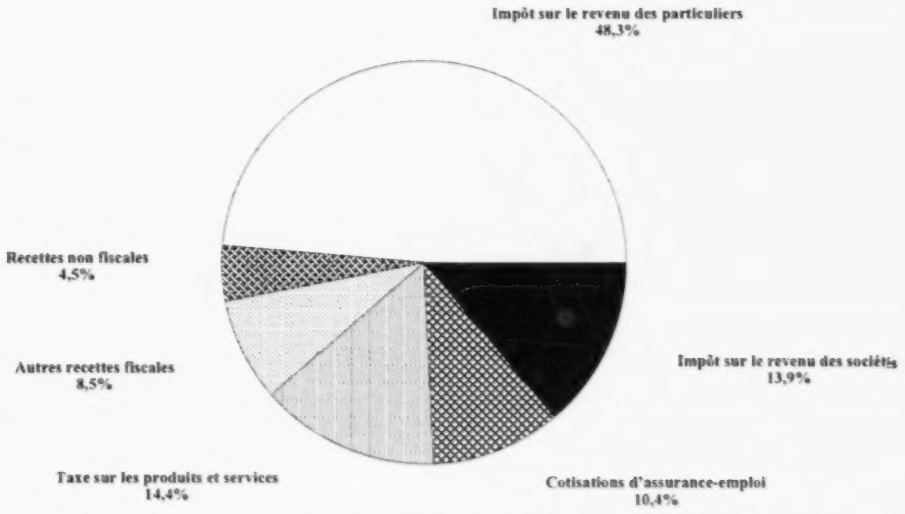

GRAPHIQUE 3B
TOTAL DES RECETTES NETTES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS

(en millions de dollars)

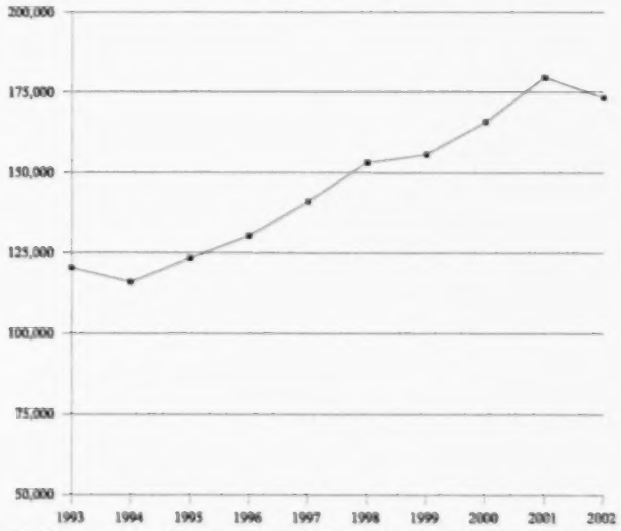

Sur une base journalière, les organismes du gouvernement transigent entre eux et contribuent ainsi à produire des recettes et des dépenses brutes. Dans la préparation des états financiers, ces «opérations internes» sont éliminées de manière à ne rapporter que les opérations avec des tiers. Le tableau 3.3 donne des précisions sur les opérations internes et illustre le total des recettes provenant de sources internes et externes. Le total des recettes brutes de 191 588 millions de dollars comprend le total des recettes provenant de toutes les sources. Les recettes des sociétés d'État consolidées, les recettes affectées aux dépenses, et les crédits et remboursements fiscaux sont déduits afin de démontrer le total des recettes nettes de 173 869 millions de dollars provenant de toutes les sources. Les recettes interministérielles de 554 millions de dollars sont déduites du total des recettes nettes afin de présenter les recettes externes nettes de 173 315 millions de dollars tel que présenté au tableau 4a de la section 1 du volume II (partie I).

TABLEAU 3.3
RECETTES PROVENANT DE TOUTES LES SOURCES

(en millions de dollars)

	Recettes brutes	Moins recettes des sociétés d'État consolidées	Moins recettes affectées aux dépenses		Moins crédits et rembour-sements fiscaux	Recettes nettes
			Recettes externes	Recettes internes		
Opérations externes	187 467	1 429	2 936		9 787	173 315
Opérations internes—						
Revenus de placements	18					18
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	35					35
Ventes de biens et de services—						
Droits et privilèges	104			(7)		111
Location et utilisation de biens publics	271			269		2
Services de nature réglementaire	260			35		225
Services de nature non réglementaire	289			266		23
Ventes de biens et de produits d'information	89			22		67
Autres frais et droits	(29)					(29)
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	12					12
Diverses recettes non fiscales	3 074			2 984		90
Total des opérations internes	4 121			3 569		554
Total des recettes	191 588	1 429	2 936	3 569	9 787	173 869

Recettes fiscales

Les recettes fiscales comprennent l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés, les autres recettes d'impôt sur le revenu, les cotisations d'assurance-emploi, et les autres taxes et droits.

Impôt sur le revenu des particuliers

Cet impôt est prélevé sur le revenu des particuliers en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. L'impôt sur le revenu des particuliers constitue la source de recettes la plus importante.

Impôt sur le revenu des sociétés

Cet impôt est prélevé sur le revenu des sociétés en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Autres recettes d'impôt sur le revenu

Les autres recettes d'impôt sur le revenu comprennent l'impôt sur le revenu des non-résidents et d'autres recettes fiscales.

L'impôt sur le revenu des non-résidents est prélevé sur le revenu gagné au Canada par les non-résidents en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Il prend la forme de retenues d'impôt sur les dividendes, intérêts, loyers, redevances et pensions alimentaires, et sur les revenus de non-résidents au titre de successions et de fiducies.

Les autres recettes fiscales se composent principalement de retenues d'impôt sur le revenu gagné au Canada par des compagnies d'assurance-vie non résidentes et sur le revenu des fiducies.

Cotisations d'assurance-emploi

Les cotisations des employeurs et des employés au Compte d'assurance-emploi sont prélevées en vertu de la *Loi sur l'assurance-emploi* et sont classées dans les recettes.

Autres taxes et droits

Les autres taxes et droits sont perçus en vertu de la *Loi sur la taxe d'accise* et en vertu du *Tarif des douanes*, et englobent la taxe sur les produits et services, les droits de douane à l'importation, la taxe sur l'énergie et les autres taxes et droits d'accise.

Taxe sur les produits et services

La taxe sur les produits et services (TPS) est entrée en vigueur le 1er janvier 1991. La TPS s'applique à un taux de 7 pour cent sur la plupart des produits et services offerts au Canada, à l'exception des aliments de base, de la majorité des services de santé et de soins dentaires, de la majorité des services d'éducation et des loyers résidentiels. Une analyse comparative de la taxe sur les produits et services (TPS) est présentée au tableau 3.4.

TABLEAU 3.4
TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES (TPS) [1]

(en milliers de dollars)

	2001-2002	2000-2001
TPS et TVH reçue (Agence des douanes et du revenu du Canada)	62 240 984	60 814 436
Ajouter : recettes de TPS reçues des portefeuilles ministériels sur la vente de produits et services à des tiers		38 804
Total de la TPS et TVH reçue	62 240 984	60 853 240
Moins : décret de remise de la TPS payée par les portefeuilles ministériels sur leurs achats de produits et services provenant de tiers (Agence des douanes et du revenu du Canada)	1 277 837	1 022 110
remboursements payés (Agence des douanes et du revenu du Canada)	28 474 322	27 958 411
remises payées (Agence des douanes et du revenu du Canada)	2 482 099	2 206 524
taxe de vente harmonisée—Transfert aux provinces	2 133 468	1 775 151
TPS brute reçue de tiers	27 873 258	27 891 044
Moins : crédits d'impôt trimestriels payés (Agence des douanes et du revenu du Canada)	2 963 731	2 901 708
TPS nette reçue de tiers	24 909 527	24 989 336

(1) Présenté à : —la note 3 des états financiers vérifiés (section 1 de ce volume).
—l'État des opérations du Compte de service et de réduction de la dette (section 1 de ce volume).
—l'État des recettes à l'intérieur de chaque section ministérielle (volume II, partie I).

Taxe sur l'énergie

La taxe sur l'énergie comprend principalement la taxe d'accise sur l'essence, l'essence d'aviation et le combustible diesel.

Droits de douane à l'importation

Les recettes provenant des droits de douane à l'importation comprennent surtout des taxes ad valorem perçues à l'importation de produits en vertu du *Tarif des douanes*.

Autres taxes et droits d'accise

Des taxes et droits d'accise sont perçus sur les boissons alcooliques et sur les produits du tabac. De plus, des taxes d'accise sont imposées sur d'autres produits, notamment les bijoux et les climatiseurs de voitures de passagers.

Recettes non fiscales

Les recettes non fiscales comprennent les revenus de placements et les autres recettes non fiscales.

Revenus de placements

Les revenus de placements se composent principalement de l'intérêt sur les prêts et avances, de dividendes sur les placements, et de virements de bénéfices et d'excédents. Une analyse comparative des revenus de placements est présentée au tableau 3.5.

TABLEAU 3.5
REVENUS DE PLACEMENTS [1]

(en millions de dollars)

	2001-2002	2000-2001
Comptes consolidés—		
Énergie atomique du Canada limitée	1	1
Encaisse et débiteurs—		
Intérêts des dépôts bancaires	288	586
Comptes d'opérations de change—		
Compte du fonds des changes	2 358	2 879
Fonds monétaire international—Souscriptions	101	162
	2 459	3 041
Prêts, placements et avances—		
Sociétés d'État entreprises—		
Banque de développement du Canada	14	9
Société canadienne d'hypothèques et de logement	520	544
Exportation et développement Canada	95	
Financement agricole Canada	62	61
Autres—		
Banque du Canada	1 929	2 027
Divers	49	63
	2 669	***2 704***
Placements de portefeuille	20	20
Gouvernements étrangers, y compris les pays en développement	124	167
Organisations internationales	38	40
Administrations provinciales et territoriales	4	5
Autres prêts, placements et avances	120	9
	2 975	2 945
Autres comptes—		
Esso Ltd—Projet Norman Wells—Bénéfices	92	104
Autres	7	8
	99	112
Total ministériel des revenus de placements nets	5 822	6 685
Redressement du Compte du fonds des changes		(554)
Gain net de change	10	192
Recettes non fiscales constatées par régularisation	78	(75)
Total des revenus de placements nets	5 910	6 248
Revenus de placements internes du gouvernement	(18)	(104)
Total des revenus de placements nets provenant de tiers	5 892	6 144
Recettes externes affectées aux dépenses		14
Sociétés d'État consolidées	22	47
Total des revenus de placements bruts provenant de tiers	5 914	6 205

[1] Des informations supplémentaires se trouvent au tableau 4a de la section 1 du volume II (partie I).

Autres recettes non fiscales

Les autres recettes non fiscales comprennent les produits de la ventes de biens excédentaires de l'État et de biens et services, les recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs, les pièces de monnaie canadienne, et les diverses recettes non fiscales. Des détails sont fournis pour chaque portefeuille ministériel dans le volume II (partie I) des *Comptes publics du Canada*.

DÉPENSES

Les dépenses se composent de toutes les imputations qui entrent dans le calcul du déficit ou de l'excédent annuel du gouvernement.

Comptabilisation des dépenses

Les dépenses liées aux opérations du gouvernement sont inscrites lorsque les biens sont reçus ou les services sont rendus. Les paiements de transfert sont passés en dépenses quand ils sont versés, quand le bénéficiaire a rempli les conditions de l'accord de transfert ou, dans le cas d'opérations qui ne s'inscrivent pas dans le cadre d'un programme existant, quand le gouvernement annonce une décision de procéder à un transfert non répétitif, dans la mesure où la loi habilitante ou l'autorisation de paiement soit approuvée par le Parlement avant l'achèvement des états financiers. Les opérations relatives à des contrats de location-acquisition sont passées en dépenses sur la durée du contrat à mesure que les paiements sont dus. Les dépenses incluent des provisions qui rendent compte des modifications dans la valeur économique des actifs ou passifs, ainsi que l'amortissement des frais reportés.

Le tableau 3.6 présente les dépenses externes par catégorie sur une base brute et nette. L'écart entre les dépenses brutes et nettes constitue les recettes affectées aux dépenses, les recettes des sociétés d'État consolidées affectées aux dépenses, les postes de recettes fiscales liés aux dépenses et compris dans les recettes, et les recouvrements de recettes fiscales affectées aux dépenses.

TABLEAU 3.6
DÉPENSES EXTERNES PAR CATÉGORIE

(en millions de dollars)

	2001-2002					2000-2001	
	Dépenses brutes [1]	Recettes affectées aux dépenses	Crédits et remboursements fiscaux	Sociétés d'État consolidées [2]	Dépenses nettes [1]	Dépenses brutes [1]	Dépenses nettes [1]
Paiements de tranfert—							
Prestations de sécurité de la vieillesse, supplément de revenu garanti et allocation au conjoint	24 632		(733)		25 365	23 667	24 256
Prestations d'assurance-emploi	13 748				13 748	11 444	11 444
Autres paliers de gouvernement—							
Transfert canadien en matière de santé et de services sociaux	17 300				17 300	13 500	13 500
Accords fiscaux	11 603				11 603	12 467	12 467
Régime d'assistance publique du Canada							
Paiements de remplacement pour programmes permanents	(2 662)				(2 662)	(2 460)	(2 460)
Autres	375				375	217	217
Total des autres paliers de gouvernement	*26 616*				*26 616*	*23 724*	*23 724*
Prestation fiscale canadienne pour enfants	7 557		7 557			6 811	
	72 553		*6 824*		*65 729*	*65 646*	*59 424*
Autres paiements de transfert—							
Agriculture et Agroalimentaire	1 897				1 897	1 822	1 822
Agence des douanes et du revenu du Canada	3 197		2 964		233	4 583	1 681
Finances	1 769				1 769	2 140	2 140
Affaires étrangères et Commerce international	2 405				2 405	2 358	2 358
Santé	1 617				1 617	1 302	1 302
Développement des ressources humaines	1 698				1 698	1 995	1 995
Affaires indiennes et du Nord canadien	4 557				4 557	4 448	4 448
Industrie	2 628				2 628	2 079	2 079
Anciens combattants	1 557				1 557	1 463	1 463
Autres	1 493				1 493	4 215	4 215
Total des autres paiements de transfert	*22 818*		*2 964*		*19 854*	*26 405*	*23 503*
Total des paiements de transfert	95 371		9 788		85 583	92 051	82 927
Dépenses des sociétés d'État	5 511			1 429	4 082	4 665	2 903
Autres dépenses de programmes—							
Agriculture et Agroalimentaire	1 151	133			1 018	1 043	908
Agence des douanes et du revenu du Canada	3 265	63			3 202	2 830	2 780
Pêches et Océans	1 337	38			1 299	1 320	1 275
Affaires étrangères et Commerce international	1 694	119			1 575	1 462	1 369
Santé	1 625	52			1 573	1 459	1 427
Développement des ressources humaines	2 501	286			2 215	2 118	1 721
Industrie	2 275	147			2 128	2 093	1 958
Défense nationale	10 982	411			10 571	10 135	9 696
Travaux publics et Services gouvernementaux	2 378	201			2 177	2 305	2 133
Solliciteur général	4 406	999			3 407	3 882	3 013
Conseil du Trésor	1 510	(8)			1 518	4 199	4 165
Autres	6 819	495	(1)		6 325	3 546	3 073
Total des autres dépenses de programmes	39 943	2 936	(1)		37 008	36 392	33 518
Total des dépenses de programmes	140 825	2 936	9 787	1 429	126 673	133 108	119 348
Frais de la dette publique, tableau 3.9	37 735				37 735	42 094	42 094
Total des dépenses [3]	178 560	2 936	9 787	1 429	164 408	175 202	161 442

[1] Présentées à l'état des recettes, des dépenses et du déficit accumulé à la section 1 de ce volume.
[2] Des informations supplémentaires sur les sociétés d'État consolidées sont fournies à la section 4 de ce volume.
[3] Des informations supplémentaires se trouvent au tableau 2a à la section 1 du volume II (partie I).

Le graphique 3C présente le total des dépenses nettes par catégorie pour l'exercice en cours tandis que le graphique 3D compare le total des dépenses nettes pour les dix derniers exercices.

GRAPHIQUE 3C
TOTAL DES DÉPENSES NETTES PAR CATÉGORIE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2002

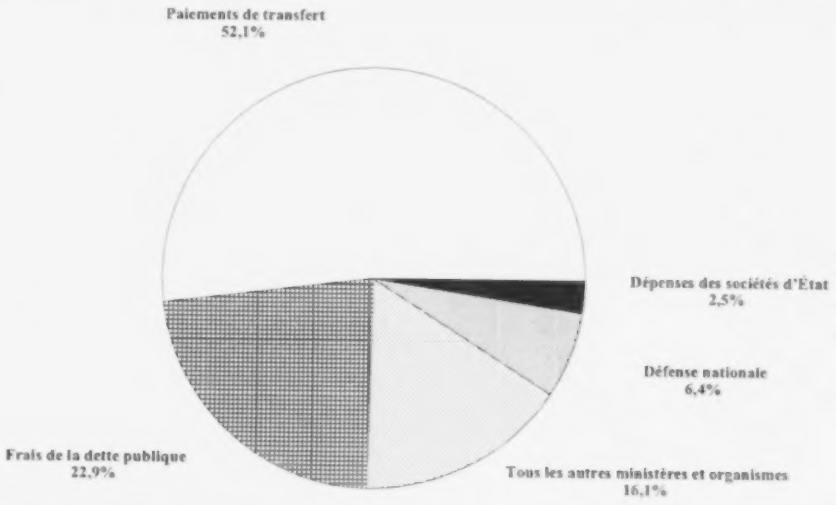

GRAPHIQUE 3D
TOTAL DES DÉPENSES NETTES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS

(en millions de dollars)

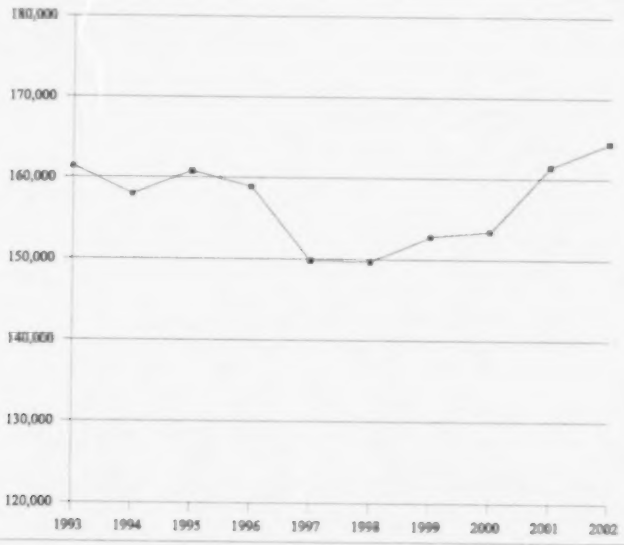

Sur une base journalière, les organismes du gouvernement transigent entre eux et contribuent ainsi à produire des recettes et des dépenses enregistrées dans les comptes. Pour la préparation des états financiers, ces «opérations internes» sont éliminées de manière à ne rapporter que les opérations avec des tiers. Le tableau 3.7 donne des précisions sur les opérations internes et présente le total des dépenses du gouvernement de toutes les sources.

TABLEAU 3.7
DÉPENSES PAR SOURCE

(en millions de dollars)

	Dépenses brutes	Moins crédits et remboursements fiscaux	Moins recettes des sociétés d'État consolidées	Moins recettes affectées aux dépenses		Dépenses nettes
				Recettes externes	Recettes internes	
Opérations externes	178 560	9 787	1 429	2 936		164 408
Opérations internes—						
Agence des douanes et du revenu du Canada	84				78	6
Patrimoine canadien	51				21	30
Environnement	46				34	12
Affaires étrangères et Commerce international	(20)					(20)
Industrie	76				68	8
Défense nationale	111				12	99
Travaux publics et Services gouvernementaux	1 939				1 850	89
Solliciteur général	79				5	74
Transports	58				36	22
Conseil du Trésor	161				146	15
Autres	256				37	219
Total des opérations internes	2 841				2 287	554
Total des dépenses	181 401	9 787	1 429	2 936	2 287	164 962

Dépenses gouvernementales

Les dépenses du gouvernement se composent des quatre catégories principales suivantes :

- les paiements de transfert;
- les dépenses des sociétés d'État;
- les autres dépenses de programmes; et,
- les frais de la dette publique.

Paiements de transfert

Les paiements de transfert comprennent :

- les paiements de revenu d'appoint ou supplémentaire aux particuliers. Cette aide est fondée sur des critères tels que l'âge, la situation familiale, le revenu et l'emploi;
- les paiements aux provinces et territoires en vertu de deux programmes principaux :
  - les accords fiscaux : paiements de transfert inconditionnels aux provinces à faible revenu y compris les subventions en vertu des Lois constitutionnelles; et,
  - les Transferts canadiens en matière de santé et de services sociaux remplacent le Régime d'assistance publique du Canada et le financement des programmes établis comme moyen principal de fournir la quote-part fédérale des programmes sociaux administrés par les provinces;
- les autres paiements de transfert, y compris les diverses subventions versées dans le cadre de programmes fédéraux afin d'aider à stabiliser les cours du marché des marchandises, à mettre au point de nouvelles technologies, à effectuer de la recherche, à créer des emplois au moyen de programmes de formation, à promouvoir des activités éducatives et culturelles ainsi que d'autres paiements divers.

Le tableau 3.8 présente un résumé comparatif par province de certains paiements de transfert.

TABLEAU 3.8
CERTAINS PAIEMENTS DE TRANSFERT PAR PROVINCE

(en millions de dollars)

	Prestations de sécurité de la vieillesse [1]	Prestations d'assurance-emploi	Accords fiscaux	Paiements de remplacement pour programmes permanents	Transfert canadien en matière de santé et de services sociaux	Autres	Prestation fiscale canadienne pour enfants	Total
Terre-Neuve et Labrador	517	832	1 155		315			2 819
	496	*743*	*1 163*		*307*	*17*		*2 726*
Île-du-Prince-Édouard	133	195	292		82			702
	129	*165*	*262*		*77*	*5*		*638*
Nouvelle-Écosse	874	630	1 473		563			3 540
	695	*584*	*1 315*		*527*	*31*		*3 152*
Nouveau-Brunswick	719	734	1 323		451			3 227
	847	*640*	*1 152*		*420*	*25*		*3 084*
Québec	6 762	4 100	4 235	(2 662)	4 425			16 860
	6 476	*3 470*	*5 084*	*(2 460)*	*4 288*	*239*		*17 097*
Ontario	8 946	3 926	7		6 121			19 000
	8 519	*2 838*	*7*		*5 005*	*380*		*16 749*
Manitoba	1 032	389	1 340		685			3 446
	1 005	*335*	*1 265*		*638*	*37*		*3 280*
Saskatchewan	990	303	495		609			2 397
	967	*298*	*178*		*553*	*33*		*2 029*
Alberta	1 978	867	5		1 604			4 454
	1 881	*736*	*4*		*1 642*	*98*		*4 361*
Colombie-Britannique	3 209	1 707	229		2 410			7 555
	3 058	*1 380*	*3*		*2 491*	*132*		*7 064*
Total des provinces	25 160	13 683	10 554	(2 662)	17 265			64 000
	24 073	*11 189*	*10 433*	*(2 460)*	*15 948*	*997*		*60 180*
Territoires du Nord-Ouest	20	24	321		(7)			358
	20	*25*	*327*		*7*	*1*		*380*
Nunavut		13	641		17			671
		8	*593*		*25*	*1*		*627*
Territoire du Yukon	12	26	355		25			418
	11	*23*	*572*		*20*	*1*		*627*
Internationaux	173	2						175
	155	*2*						*157*
Sous-total	25 365	13 748	11 871	(2 662)	17 300			65 622
	24 259	*11 247*	*11 925*	*(2 460)*	*16 000*	*1 000*		*61 971*
Provision pour évaluation et autres éléments			(268)			375		107
		197	*542*		*(2 500)*			*(1 761)*
Total (net)	25 365	13 748	11 603	(2 662)	17 300	375		65 729
	24 259	*11 444*	*12 467*	*(2 460)*	*13 500*	*1 000*		*60 210*
Plus crédits et remboursements fiscaux	(733)						7 557	6 824
	(592)						*6 811*	*6 219*
Total (brut)	24 632	13 748	11 603	(2 662)	17 300	375	7 557	72 553
	23 667	*11 444*	*12 467*	*(2 460)*	*13 500*	*1 000*	*6 811*	*66 429*

Les montants en caractère romain sont ceux de 2001-2002.
Les montants en caractère *italique* sont ceux de 2000-2001.
[1] Comprend le supplément de revenu garanti et l'allocation au conjoint.

Dépenses des sociétés d'État

Les dépenses des sociétés d'État comprennent les dépenses nettes (dépenses moins recettes) des sociétés d'État consolidées et les dépenses liées aux sociétés d'État entreprises.

Autres dépenses de programmes

Les autres dépenses de programmes comprennent les dépenses en matière de défense ainsi que l'administration publique et les services particuliers offerts au public. Ces dépenses comprennent les frais de fonctionnement et les dépenses en capital liés aux programmes offerts par le gouvernement fédéral comme l'inspection des aliments, la garde côtière, les tribunaux fédéraux, les établissements de santé pour les Autochtones et les anciens combattants ainsi que le réseau des parcs nationaux, pour n'en nommer que quelques-uns.

Frais de la dette publique

Les frais de la dette publique comprennent les intérêts sur la dette non échue et sur les régimes de retraite et autres comptes, l'amortissement de primes, escomptes et commissions à l'émission de la dette non échue, ainsi que les frais de service et les coûts d'émission de nouveaux emprunts.

Le tableau 3.9 présente un résumé comparatif des frais de la dette publique. Il fait également état des postes de rapprochement entre les frais totaux liés à la dette publique présentés dans la section du portefeuille ministériel des Finances (section 13) du volume II (partie I) et les dépenses nettes totales relatives à la dette publique inscrites au tableau 3.6. Les postes de rapprochement comprennent les dépenses touchant les comptes à fins déterminées consolidés ainsi que la provision pour évaluation et autres postes.

TABLEAU 3.9
FRAIS DE LA DETTE PUBLIQUE [1]

(en millions de dollars)

	2001-2002	2000-2001
Dette non échue—		
Intérêt sur :		
les obligations négociables	20 940	22 956
les obligations d'épargne du Canada et à prime du Canada	1 290	1 740
les obligations pour le Régime de pensions du Canada	346	361
Billet - Société de fiducie TD		1
Billets - Société de fiducie Montréal	2	3
les billets du Canada	26	34
les eurobillets à moyen terme	137	239
	22 741	*25 334*
Amortissement de primes, escomptes et commissions à l'émission :		
de bons du Trésor	3 474	4 576
d'obligations négociables	845	675
de bons du Canada	192	345
des obligations d'épargne du Canada et à prime du Canada	14	26
	4 525	*5 622*
Frais de service et coûts d'émission de nouveaux emprunts	134	121
Total des frais de la dette publique relativement à la dette non échue	27 400	31 077
Régimes de retraite et autres comptes—		
Intérêt sur :		
Régimes de retraite du secteur public—Comptes de pension de retraite	12 229	13 029
Régime de pensions du Canada	215	337
Compte des rentes sur l'État	33	30
Comptes de dépôt et en fiducie	71	63
Autres comptes à fins déterminées	231	251
	12 779	*13 710*
Autres comptes	46	81
Total des frais de la dette publique relativement aux régimes de retraite et autres comptes	12 825	13 790
Comptes à fins déterminées consolidés—		
Intérêt sur :		
Compte d'assurance-emploi	1 087	1 565 [2]
Comptes de stabilisation des produits agricoles	[2]	[2]
Autres	15	17
Total des frais de la dette publique relativement aux comptes à fins déterminées consolidés	1 102	1 581
Total des frais de la dette publique [3]	41 328	46 448
Provision pour évaluation et autres éléments	(2 490)	(2 773)
	38 838	*43 675*
Moins : total des frais de la dette publique relativement aux comptes à fins déterminées consolidés	1 102	1 581
Total des frais nets/bruts de la dette publique concernant les tiers [1]	37 735	42 094

[1] Un sommaire se trouve au tableau 2a à la section 1 du volume II (partie I).
[2] Moins de 500 000 $.
[3] Des informations supplémentaires se trouvent à la section 9 du volume II (partie II).

Dépenses par article courant

Le tableau 3.10 présente le total des dépenses par article courant sur une base brute et nette pour l'exercice en cours.

TABLEAU 3.10
TOTAL DES DÉPENSES PAR ARTICLE COURANT

(en millions de dollars)

		Moins :		
	Total des dépenses	Dépenses internes	Recettes internes affectées aux dépenses	Total des dépenses externes
Personnel	19 395			19 395
Transports et communications	2 411	38	156	2 217
Information	394	6	27	361
Services professionnels et spéciaux	6 489	276	1 141	5 072
Location	1 388	81	333	974
Achat de services de réparation et d'entretien	2 218	54	221	1 943
Services publics, fournitures et approvisionnements	2 200	11	47	2 142
Acquisition de terrains, bâtiments et ouvrages	884	59	242	583
Acquisition de machinerie et matériel	4 023	16	65	3 942
Paiements de transfert	95 371			95 371
Frais de la dette publique	37 735			37 735
Autres subventions et paiements	8 893	13	55	8 825
Total des dépenses brutes	181 401	554	2 287	178 560
Plus:				
Compte d'assurance-emploi	1 408	126	1 282	
Moins:				
Recettes affectées aux dépenses—				
Recettes externes	2 936			2 936
Recettes internes	3 569		3 569	
Recettes des sociétés d'État consolidées	1 429			1 429
Crédits et remboursements fiscaux	9 787			9 787
Coûts crédités aux recettes non fiscales	126	126		
	(16 439)		(2 287)	(14 152)
Total des dépenses nettes	164 962	554		164 408

Dépenses en vertu d'autorisations législatives

L'autorisation de dépenser en vertu d'une autorisation législative est consentie à des fins déterminées ainsi que pour des montants et des délais prévus par les lois connexes. Cette autorisation ne s'annule généralement pas à la fin de l'exercice où elle a été accordée. Les dépenses engagées au titre de telles autorisations représentent plus des deux tiers du total des dépenses nettes à chaque exercice.

Le tableau 3.11 présente un résumé comparatif de ces dépenses législatives. Il fait aussi état des postes de rapprochement entre le total des dépenses ministérielles en vertu d'autorisations législatives et le total des dépenses législatives nettes. Les postes de rapprochement comprennent les dépenses législatives liées aux comptes à fins déterminées consolidés et la provision pour évaluation. Les recettes externes affectées aux dépenses ont été ajoutées au total des dépenses législatives nettes en vue d'obtenir le total des dépenses législatives brutes concernant les tiers.

TABLEAU 3.11
DÉPENSES EN VERTU D'AUTORISATIONS LÉGISLATIVES

(en millions de dollars)

	2001-2002			2000-2001		
Frais de la dette publique			41 328			46 448
Versements de sécurité de la vieillesse (*Loi sur la sécurité de la vieillesse*)			19 756			18 840
Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (Partie V—*Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)			17 300			13 500
Péréquation fiscale (Partie I— *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)			11 108			10 951
Versements du supplément de revenu garanti (*Loi sur la sécurité de la vieillesse*)			5 217			5 031
Paiements au titre de l'entente sur la parité salariale conformément à l'article 30 de la *Loi sur la responsabilité civile de l'État et le contentieux administratif*			55			3 021
La Fiducie du Supplément du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux pour les soins de santé (*Loi d'exécution du budget de 1999*)						2 500
Subvention à la Fondation canadienne pour l'innovation (*Loi d'exécution du budget de 1997*)			1 250			
Paiement à un compte en fiducie pour procurer des fonds aux provinces au titre de l'achat et de l'installation d'équipement de diagnostic et de traitement en vertu de la *Loi sur le financement des soins de santé ainsi que du développement de la petite enfance et d'autres services sociaux au Canada*						1 000
Versements d'allocation (*Loi sur la sécurité de la vieillesse*)			392			388
Subventions aux fiduciaires de Régimes enregistrés d'épargne-études aux termes de la partie III.1 de la *Loi sur le ministère du Développement des ressources humaines*			334			434
Pensions de retraite, prestations de retraite supplémentaires, prestations de décès et autres pensions—[1]						
Fonction publique—						
Contributions de contrepartie du gouvernement au Compte de pension de retraite de la fonction publique	1 550			1 496		
Cotisation patronale du gouvernement au Compte d'assurance-emploi	260			298		
Contributions de contrepartie du gouvernement au Régime de pensions du Canada et au Régime des rentes du Québec	401			347		
Contributions de contrepartie du gouvernement au Compte de prestations de décès	39			12		
		2 250			2 153	
Moins : recouvrements des fonds renouvelables		63			66	
			2 187			2 087
Forces canadiennes—						
Contribution de contrepartie du gouvernement au Compte de pension de retraite des Forces canadiennes		529			521	
Paiements législatifs en vertu de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*		10			11	
Cotisation patronale du gouvernement au Compte d'assurance-emploi		72			82	
Contribution de contrepartie du gouvernement au Régime de pensions du Canada et au Régime des rentes du Québec		96			82	
Contribution de contrepartie du gouvernement au Compte de prestations de décès		(1)			2	
			706			698
Gendarmerie royale du Canada—						
Contribution de contrepartie du gouvernement au Compte de pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada		185			174	
Paiements législatifs en vertu de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*		17			9	
Cotisation patronale du gouvernement au Compte d'assurance-emploi					21	
Contribution de contrepartie du gouvernement au Régime de pensions du Canada et au Régime des rentes du Québec					25	
			202			229
Toutes autres dépenses législatives			13			5 253
Total des dépenses ministérielles imputées aux autorisations législatives			99 848			110 380
Comptes à fins déterminées consolidés—						
Compte d'assurance-emploi			13 752			11 029
Autres			1 585			1 487
Total des dépenses des comptes à fins déterminées consolidés			15 337			12 516
Provision pour évaluation et autres éléments			(403)			(8 403)
Total des dépenses législatives nettes concernant les tiers			114 782			114 493
Recettes externes affectées aux dépenses			2 935			2 874
Total des dépenses législatives brutes concernant les tiers			117 717			117 367

[1] Le détail relatif à d'autres comptes de pension comme le Compte d'allocations de retraite des parlementaires n'est pas inclus.

DÉFICIT ACCUMULÉ

Le compte du déficit accumulé inscrit le total net des déficits et excédents annuels du gouvernement du Canada depuis la Confédération, avec certains montants imputés ou crédités directement à ce compte en tenant compte de toute modification apportée aux conventions comptables au cours de ces exercices. Le déficit accumulé correspond à l'excédent du passif comptabilisé sur le total de l'actif.

Un état des recettes, des dépenses et du déficit accumulé est publié à la section 1 de ce volume.

Le tableau 3.12 présente un état comparatif du déficit accumulé, en fonction de l'ensemble du passif et de l'actif, sur une échelle de dix exercices. Le graphique 3E présente le déficit accumulé des dix derniers exercices.

TABLEAU 3.12
ÉTAT DU DÉFICIT ACCUMULÉ EN FONCTION DE L'ENSEMBLE DU PASSIF ET DE L'ACTIF

(en millions de dollars)

Au 31 mars	Total du passif	Moins total de l'actif	Déficit accumulé [1]	
			Montant	Augmentation (Diminution)
2002	624 110	87 621	536 489	(8 907)
2001	632 876	87 480	545 396	(18 148)
2000	638 680	75 136	563 544	(12 713)
1999	640 301	64 044	576 257	(3 112)
1998	638 525	59 156	579 369	(3 817)
1997	640 657	57 471	583 186	8 897
1996	624 701	50 412	574 289	28 617
1995	584 798	39 126	545 672	37 462
1994	546 437	38 227	508 210	42 012
1993	503 884	37 686	466 198	41 021

[1] Les déficits accumulés ont été redressés. Voir la note 3 iv de la section 1 de ce volume.

GRAPHIQUE 3E
DÉFICIT ACCUMULÉ AU 31 MARS

(en millions de dollars)

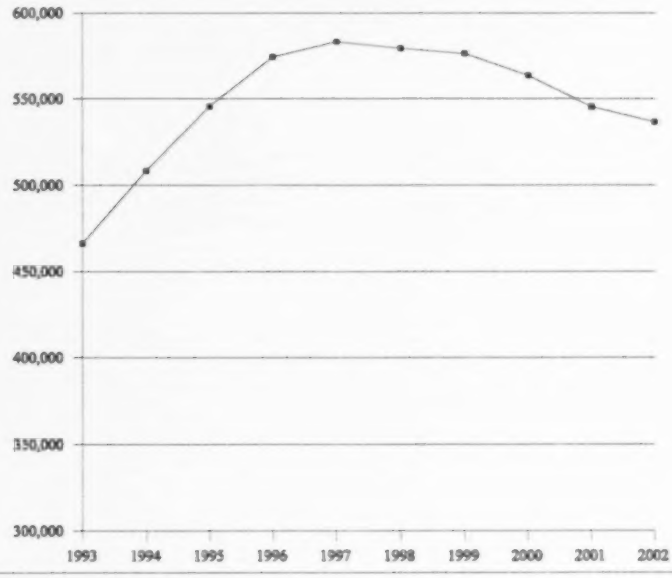

SECTION 4

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2001-2002

Comptes consolidés

SOMMAIRE

	Page
Sociétés d'État consolidées	4.3
États financiers sommaires des sociétés d'État consolidées	4.3
Passif éventuel des sociétés d'État consolidées	4.8
Aide financière aux sociétés d'État consolidées provenant de crédits budgétaires	4.9
Comptes à fins déterminées consolidés	4.10
Comptes d'assurance	4.12
Autres comptes à fins déterminées consolidés	4.14
Dotations	4.15
État supplémentaire—	
Compte d'assurance-emploi	4.16

SOCIÉTÉS D'ÉTAT CONSOLIDÉES

Cette section présente toute l'information liée aux sociétés d'État consolidées. Les sociétés d'État consolidées sont les sociétés dont la principale source de revenus provient de fonds versés par le gouvernement.

La consolidation comprend la combinaison, ligne par ligne, des comptes de ces sociétés selon une méthode comptable uniforme et l'élimination des soldes et opérations inter-sociétés. Avant l'élimination des soldes et opérations, les comptes des sociétés doivent être redressés à la comptabilité du gouvernement. La plupart des sociétés sont conformes aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) utilisés par les entreprises du secteur privé. La différence la plus importante entre les PCGR et la méthode de comptabilité du gouvernement est qu'en vertu des PCGR, les éléments d'actif non financier, tels que les bâtiments, la machinerie, l'outillage et les stocks, sont présentés comme éléments d'actif et amortis au cours de leur durée de vie prévue ou lorsqu'ils sont utilisés. Le gouvernement considère l'achat de ces éléments d'actif non financier comme des dépenses dans l'exercice de leurs acquisitions.

États financiers sommaires des sociétés d'État consolidées

Les tableaux qui suivent présentent les détails des actifs, passifs, revenus et dépenses des sociétés d'État consolidées.

Pour les sociétés ayant une fin d'exercice autre que le 31 mars, les données sont fondées sur les états financiers intérimaires non vérifiés préparés conformément aux plus récents états financiers vérifiés.

Les tableaux 4.1 et 4.2 résument les opérations financières et les résultats d'exploitation tels que rapportés par les sociétés d'État consolidées.

L'actif financier comprend l'encaisse, les débiteurs, les prêts et les placements. L'actif financier est séparé entre les tiers, le gouvernement et les sociétés d'État. L'actif financier provenant du gouvernement et des sociétés d'État représente les débiteurs et les prêts et placements entre les apparentés. Les biens matériels et frais reportés sont des actifs tels que terrain, bâtiment, équipement et stocks comptabilisés par les sociétés d'État selon des principes comptables généralement reconnus qui diffèrent de ceux du gouvernement. Le passif comprend les créditeurs, les emprunts et autres obligations. Le passif est séparé entre les tiers, le gouvernement et les sociétés d'État. Les emprunts auprès de tiers comprennent les dettes à long terme des sociétés. D'autres passifs auprès de tiers représentent des créances pour achats, avantages sociaux, divers créditeurs, contrats de location-acquisition et autres postes analogues. Le passif provenant du gouvernement et des sociétés d'État représente des créditeurs et des emprunts entre les apparentés.

Les revenus sont des rentrées, des débiteurs et autres contreparties reçues ou à recevoir dans le cours des activités normales de l'entreprise, généralement au titre de la vente de biens, de la prestation de services et de l'utilisation de ressources par des tiers moyennant des intérêts, des redevances ou des dividendes. Les revenus sont séparés entre les tiers, le gouvernement et les sociétés d'État. Les revenus provenant du gouvernement et des sociétés d'État sont plus détaillés afin de démontrer les produits provenant des activités normales et l'aide financière reçue ou à recevoir du gouvernement relativement aux opérations de l'exercice en cours. Les dépenses représentent l'écoulement ou la diminution d'actifs, ou la constitution de passif qui résultent des activités courantes menées par la société en vue de générer des revenus ou de fournir des services. Les dépenses sont séparées entre les tiers, le gouvernement et les sociétés d'État. Les revenus et les dépenses sont utilisés pour déterminer le bénéfice net ou la perte nette de la société d'État. Les opérations dans l'avoir autre que le bénéfice net ou la perte nette de l'exercice sont séparées entre des redressements et des opérations avec le gouvernement. Les redressements comprennent les redressements d'exercices antérieurs et tout autre postes ayant un effet sur l'avoir tel qu'inscrit par les sociétés. Les opérations portant sur l'avoir avec le gouvernement comprennent des dividendes déclarés ou des virements de profits au gouvernement ainsi que des opérations de capital avec le gouvernement. Dans le cas des sociétés d'État consolidées, la ligne «Conversion à la comptabilité du gouvernement pour fins de consolidation» représente les redressements nécessaires pour convertir les principes comptables généralement reconnus des sociétés à la méthode de comptabilité du gouvernement.

Ces tableaux comprennent l'information financière consolidée concernant les sociétés d'État «mères» consolidées et l'information financière des filiales en propriété exclusive non consolidées avec leur société d'État «mère» mais plutôt directement consolidées aux états financiers du gouvernement. Le *Rapport annuel de la Présidente du Conseil du Trésor au Parlement sur les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts* présente une liste complète de toutes les sociétés d'État mères, les filiales en propriété exclusive, les autres filiales et sociétés affiliées.

Les sociétés d'État consolidées sont classées soit mandataires ou non mandataires de l'État. Le statut de mandataire peut être explicitement énoncé dans les lois constitutives ou conféré selon les dispositions de la *Loi sur le fonctionnement des sociétés du secteur public*. Conformément à l'article 54 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le paiement de toute somme d'argent empruntée par les sociétés d'État mandataires consolidées, de même que de l'intérêt y afférent, doivent être imputés sur le Trésor et versés à même ce Fonds. Il n'existe aucun emprunt de sociétés d'État mandataires consolidées pour l'exercice se terminant le 31 mars 2002. Le passif éventuel des sociétés consolidées est présenté dans le tableau 4.3.

Le tableau 4.4 fournit un sommaire de l'aide financière aux sociétés d'État consolidées provenant de crédits budgétaires du gouvernement pour l'exercice clos le 31 mars 2002. Les différences entre les chiffres déclarés dans le tableau 4.2 et ceux déclarés dans le tableau 4.4 sont dues aux différentes conventions comptables utilisées et aux éléments en transit.

TABLEAU 4.1

SITUATION FINANCIÈRE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT CONSOLIDÉES—ACTIF ET PASSIF AU 31 MARS 2002

(en milliers de dollars)

	Actif			
	Financier			
Sociétés d'État [1]	Tiers	Gouvernement et sociétés d'État	Biens matériels et frais reportés	Total de l'actif
Énergie atomique du Canada, Limitée	220 815	10 998	692 190	924 003
Conseil des arts du Canada	294 275	5 190	23 491	322 956
Société immobilière du Canada — Société du Vieux-Port de Montréal Inc.	5 705		13 880	19 585
Société canadienne d'hypothèques et de logement — Compte du Ministre	185 057	161 245	1 171 733	1 518 035
Société Radio-Canada		1 652		1 652
Commission canadienne du lait — Soutien laitier financé par le gouvernement du Canada	19 492	37 183	6 627	63 302
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne	38 616	1 860	18 371	58 847
Musée canadien des civilisations	9 601	537	36 823	46 961
Musée canadien de la nature	2 476	24 000	64	26 540
La Fondation Canadienne des relations raciales	30 029	14 436	2 178	46 643
Commission canadienne du tourisme	41 295		29	41 324
Société du Fonds d'investissement du Cap-Breton inc.	2 286	3 681	1 447	7 414
Construction de défense (1951) Limitée	8 219	5 427	682	14 328
Société d'expansion du Cap-Breton	21 559	14 052	107 856	143 467
La Société des ponts fédéraux Limitée [2]	49 667	4 153	6 779	60 599
Centre de recherches pour le développement international	6 197		225 190	231 387
Marine Atlantic S.C.C.	10 002	340	17 747	28 089
Corporation du Centre national des Arts	112 211	3 490	471 393	587 094
Commission de la Capitale nationale	13 530	4 698	13 803	32 031
Musée des beaux-arts du Canada	4 279	1 459	10 777	16 515
Musée national des sciences et de la technologie	5 901			5 901
Queens Quay West Land Corporation	2 392	1 558	2 038	5 988
Conseil canadien des normes	97 410	24 504	604 793	726 707
VIA Rail Canada Inc.	1 181 014	320 463	3 427 891	4 929 368
Total	839		3 427 891	3 428 730
Conversion à la comptabilité du gouvernement pour fins de consolidation	1 180 175	320 463		1 500 638
Total selon la comptabilité du gouvernement				

(1) Toutes les sociétés d'État mentionnées dans ce tableau sont des sociétés d'État «mères» sauf pour la Société du Vieux-Port de Montréal Inc.
(2) Les montants des filiales Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée et la Corporation du Pont international de la Voie maritime, Limitée sont consolidés avec l'information financière de la Société des ponts fédéraux Limitée.

Passif					
Tiers		Gouvernement et sociétés d'État	Total du passif	Avoir du Canada	Total du passif et de l'avoir
Emprunts	Autres				
	682 058	57 174	739 232	184 771	924 003
	113 090	35	113 125	209 831	322 956
	8 484	10 788	19 272	313	19 585
	731 330	662 652	1 393 982	124 053	1 518 035
	1 652		1 652		1 652
	8 545	15 896	24 441	38 861	63 302
	19 169	17 673	36 842	22 005	58 847
	38 494	11 195	49 689	(2 728)	46 961
	70		70	26 470	26 540
	11 104	21 133	32 237	14 406	46 643
	2 586	213	2 799	38 525	41 324
	4 370	440	4 810	2 604	7 414
	9 073	401	9 474	4 854	14 328
	20 589	72 618	93 207	50 260	143 467
	18 279	32 449	50 728	9 871	60 599
	2 335	221 507	223 842	7 545	231 387
	11 923	15 796	27 719	370	28 089
	66 626	1 565	68 191	518 903	587 094
	10 155	19 051	29 206	2 825	32 031
	4 056	12 505	16 561	(46)	16 515
	2 933	31 300	34 233	(28 332)	5 901
	3 110	849	3 959	2 029	5 988
	28 572	603 942	632 514	94 193	726 707
	1 798 603	1 809 182	3 607 785	1 321 583	4 929 368
	1 037 835	1 564 106	2 601 941	826 789	3 428 730
	760 768	245 076	1 005 844	494 794	1 500 638

TABLEAU 4.2

REVENUS, DÉPENSES ET ÉVOLUTION DE L'AVOIR DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT CONSOLIDÉES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2002

(en milliers de dollars)

	Revenus			
		Gouvernement et sociétés d'État		
Sociétés d'État	Tiers	Aide financière	Autres	Total
Énergie atomique du Canada, Limitée	520 489	158 319	12 531	691 339
Conseil des arts du Canada	2 143	151 776	1 472	155 391
Société immobilière du Canada —				
Société du Vieux-Port de Montréal Inc.	13 539	9 151	807	23 497
Société canadienne d'hypothèques et de logement —				
Compte du Ministre		1 909 887		1 909 887
Société Radio-Canada	514 640	840 404	151 094	1 506 138
Commission canadienne du lait —				
Soutien laitier financé par le gouvernement du Canada		32 678		32 678
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne	28 439	168 638	929	198 006
Musée canadien des civilisations	11 906	53 473	3 212	68 591
Musée canadien de la nature	2 431	22 695	651	25 777
La Fondation canadienne des relations raciales	1 274			1 274
Commission canadienne du tourisme	8 003	85 408	747	94 158
Société du Fonds d'investissement du Cap-Breton inc.	4 359		25 100	29 459
Construction de défense (1951) Limitée	102		20 052	20 154
Société d'expansion du Cap-Breton	1 176	37 608		38 784
La Société des ponts fédéraux Limitée	12 091	26 726		38 817
Centre de recherches pour le développement international	14 166	95 095	39 014	148 275
Marine Atlantique S.C.C.	59 613	37 390	21 240	118 243
Corporation du Centre national des Arts	22 045	21 628	5 591	49 264
Commission de la Capitale nationale	34 462	101 887	4 583	140 932
Musée des beaux-arts du Canada	7 901	36 837		44 738
Musée national des sciences et de la technologie	4 215	23 651	(1 199)	26 667
Queens Quay West Land Corporation	18 407	4 000		22 407
Conseil canadien des normes	4 781	6 737	952	12 470
VIA Rail Canada Inc.	259 962	164 330	49 689	473 981
Total	1 546 144	3 988 318	336 465	5 870 927
Conversion à la comptabilité du gouvernement pour fins de consolidation	53 033	423 674	(240 052)	236 655
Total selon la comptabilité du gouvernement	1 599 177	4 411 992	96 413	6 107 582

Les notes complémentaires au tableau 4.1 font partie intégrante de ce tableau.

Dépenses								
Tiers	Gouvernement et sociétés d'État	Total	Bénéfice net ou (perte nette)	Avoir au début de l'exercice	Redressements	Opérations portant sur l'avoir avec le gouvernement: Dividendes	Opérations portant sur l'avoir avec le gouvernement: Capital	Avoir à la fin de l'exercice
581 258	58 415	639 673	51 666	82 989	3 116		47 000	184 771
162 330		162 330	(6 939)	216 638			132	209 831
23 154		23 154	343	(10)	(20)			313
1 808 325	101 562	1 909 887						
1 468 004	26 741	1 494 745	11 393	108 660			4 000	124 053
32 678		32 678						
193 447	2 364	195 811	2 195	36 666				38 861
60 526	6 372	66 898	1 693	20 312				22 005
24 639	3 596	28 235	(2 458)	(270)				(2 728)
1 530		1 530	(256)	26 726				26 470
80 092	5 800	85 892	8 266	9 527	(3 387)			14 406
8 094	833	8 927	20 532	17 993				38 525
20 140		20 140	14	2 590				2 604
12 750	25 098	37 848	936	3 918				4 854
41 721		41 721	(2 904)	53 164				50 260
138 560		138 560	9 715	156				9 871
112 412		112 412	5 831	1 714				7 545
45 757	3 265	49 022	242	128				370
96 518	8 666	105 184	35 748	484 247	(1 092)			518 903
35 611	8 740	44 351	387	2 438				2 825
26 568	1 668	28 236	(1 569)	1 523				(46)
6 497		6 497	15 910	(44 242)				(28 332)
11 888	178	12 066	404	1 626				2 030
391 527	18 607	410 134	63 847	30 061			285	94 193
5 384 026	271 905	5 655 931	214 996	1 056 554	(1 383)		51 417	1 321 584
130 715	(82 552)	48 163	188 492	(965 248)	1 383		(51 417)	(826 790)
5 514 741	189 353	5 704 094	403 488	91 306				494 794

Passif éventuel des sociétés d'État consolidées

Le tableau 4.3 résume le passif éventuel des sociétés d'État consolidées. Un élément de passif éventuel signifie un élément de passif possible qui peut se transformer en un élément de passif réel advenant un ou plusieurs événements futurs.

TABLEAU 4.3

PASSIF ÉVENTUEL DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT CONSOLIDÉES

(en milliers de dollars)

	31 mars 2002
Sociétés d'État mandataires	
Société immobilière du Canada —	
Société du Vieux-Port de Montréal Inc.	837
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne—Garanties de prêts	766
Construction de défense (1951) Limitée—Contrats en litige	6 962
Commission de la Capitale nationale—Divers litiges et ententes	37 831
	46 396
Sociétés d'État non mandataires	
Centre de recherches pour le développement international	800
Marine Atlantique S.C.C.—Litige concernant un site contaminé, divers litiges	8 799
Total	55 995

Aide financière aux sociétés d'État consolidées provenant de crédits budgétaires

Le tableau 4.4 résume l'aide financière provenant de crédits budgétaires pour les sociétés d'État consolidées mandataires et non mandataires. Ce tableau devrait être lu conjointement avec le tableau 4.2. Le but pour lequel des versements ont été effectués à même les crédits budgétaires se répartit en deux catégories : a) les sommes destinées à combler des dépenses d'exploitation et b) les sommes destinées aux dépenses en capital.

Tous les montants inscrits au tableau comprennent les imputations aux crédits ou autorisations approuvés par le Parlement.

TABLEAU 4.4

AIDE FINANCIÈRE AUX SOCIÉTÉS D'ÉTAT CONSOLIDÉES PROVENANT DE CRÉDITS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2002

(en milliers de dollars)

	Aide financière provenant de crédits budgétaires[1]	Buts	
		Exploitation	Dépenses en capital
Sociétés d'État mandataires			
Énergie atomique du Canada, Limitée	211 240	211 240	
Société immobilière du Canada Limitée — Société du Vieux-Port de Montréal Inc	11 325	11 325	
Société canadienne d'hypothèques et de logement[2]	1 909 887	1 909 887	
Société Radio-Canada	982 885	840 404	142 481
Commission canadienne du tourisme	103 688	103 688	
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne[2]	170 843	170 843	
Musée canadien des civilisations	53 735	53 735	
Musée canadien de la nature	26 235	26 235	
Société d'expansion du Cap-Breton	37 608	37 608	
La Société des ponts fédéraux Limitée	92 860	92 860	
Commission de la Capitale nationale	101 708	65 474	36 234
Musée des beaux-arts du Canada	43 234	37 234	6 000
Musée national des sciences et de la technologie	24 650	24 650	
	3 769 897	*3 585 182*	*184 715*
Sociétés d'État non mandataires			
Conseil des arts du Canada	154 287	154 287	
Centre de recherches pour le développement international	98 889	98 889	
Marine Atlantique S.C.C.	36 784	36 784	
Corporation du Centre national des Arts	30 994	30 994	
Conseil canadien des normes	6 940	6 940	
Queens Quay West Land Corporation	4 000	4 000	
VIA Rail Canada Inc	310 201	310 201	
	642 095	*642 095*	
Total	4 411 992	4 227 277	184 715

(1) Non compris les subventions et contributions versées aux sociétés d'État consolidées mandataires et non mandataires admissibles comme membres d'une catégorie générale de bénéficiaires.
(2) Comprend les crédits budgétaires pour les programmes du gouvernement connus sous l'appellation «Compte du Ministre».
(3) Comprend une contribution de 64 975 $ du Fonds canadien de télévision sous le ministère du Patrimoine canadien.

COMPTES À FINS DÉTERMINÉES CONSOLIDÉS

Les comptes à fins déterminées consolidés constituent des catégories spéciales de recettes et de dépenses qui présentent les opérations de certains comptes dont les lois habilitantes exigent que les recettes soient affectées à une fin particulière, et que les paiements et dépenses connexes soient imputés sur de telles recettes. Ils sont utilisés principalement pour les activités analogues à celles des ministères et dont les opérations ne représentent pas des créances envers des tiers mais essentiellement consistent en des recettes et des dépenses du gouvernement.

Les opérations de ces comptes sont maintenant présentées avec les recettes et les dépenses afin de fournir une comptabilisation plus étendue des résultats d'exploitation liés au gouvernement.

Toutefois, les lois habilitantes exigent que les opérations relatives à chaque compte soient comptabilisées séparément. Le tableau 4.5 présente un sommaire des soldes et des opérations de ces comptes, ainsi que les lois l'exigent. Une description narrative est fournie pour les comptes présentés au tableau 4.5. Cette description suit le même ordre de présentation que celui du tableau respectif.

Les états financiers du Compte d'assurance-emploi, de même que le rapport du vérificateur général, se trouvent à la fin de la présente section.

TABLEAU 4.5

COMPTES À FINS DÉTERMINÉES CONSOLIDÉS[1]

		Rentrées et autres crédits		Paiements et autres débits		
	1er avril 2001	Opérations externes	Opérations internes	Opérations externes	Opérations internes	31 mars 2002
	$	$	$	$	$	$
Comptes d'assurance—						
Agriculture et Agroalimentaire—						
Compte de stabilisation concernant le grain de l'Ouest	27 176 137	19 913				27 196 050
Moins : prêts portant intérêt	1 112 000 000					1 112 000 000
	(1 084 823 863)	*19 913*				*(1 084 803 950)*
Caisse de réassurance-récolte	330 836 900	13 342 906				344 179 806
Moins : prêts portant intérêt	277 514 751					277 514 751
	53 322 149	*13 342 906*				*66 665 055*
Comptes de stabilisation des produits agricoles	263 800			3 884		259 916
	(1 031 237 914)	*13 362 819*		*3 884*		*(1 017 878 979)*
Finances—						
Compte d'indemnisation d'acheteurs de titres de placement	45 303					45 303
Santé—						
Caisse supplémentaire d'assurance-santé	28 387					28 387
Développement des ressources humaines—						
Compte d'assurance-emploi, tableau 4.6	35 178 336 914[2]	18 051 897 474	1 449 027 094	13 907 921 908	1 408 703 718	39 362 635 856
Ressources naturelles—						
Commission canadienne de sûreté nucléaire—						
Compte de réassurance de la responsabilité nucléaire	551 921	1 500				553 421
Transports—						
Caisse d'indemnisation des dommages dus à la pollution par les hydrocarbures causée par les navires	304 809 154	33 615	15 192 225	3 543 524		316 491 470
Total des comptes d'assurance	34 452 533 765	18 065 295 408	1 464 219 319	13 911 469 316	1 408 703 718	38 661 875 458

TABLEAU 4.5

COMPTES À FINS DÉTERMINÉES CONSOLIDÉS—*Fin*

		Rentrées et autres crédits		Paiements et autres débits		
	1er avril 2001	Opérations externes	Opérations internes	Opérations externes	Opérations internes	31 mars 2002
	$	$	$	$	$	$
Autres comptes à fins déterminées consolidés—						
Patrimoine canadien—						
Commission des champs de bataille nationaux—Fonds de fiducie	490 856	155 500	15 400	252 214		409 542
Agence Parcs Canada—						
Comptes des nouveaux parcs et sites historiques	934 276	520 794	16 512 700	3 810 920	1 028 998	13 127 852
	1 425 132	*676 294*	*16 528 100*	*4 063 134*	*1 028 998*	*13 537 394*
Environnement—						
Comptes pour dommages environnementaux	347 894	227 775		142 181		433 488
Finances—						
Compte de retenues pour la Banque commerciale du Canada et la Banque Northland	246 223 464					246 223 464
Pêches et Océans—						
Compte d'amende additionnelle pour poisson	515 011	314 551		242 934	335	586 293
Affaires indiennes et du Nord canadien—						
Fonds pour l'étude de l'environnement	27 191			(208 942)		236 133
Ressources naturelles—						
Fonds pour l'étude de l'environnement	888 583	(138 088)	1 087 267	(138 088)	800 000	1 175 850
Conseil privé—						
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports—						
Compte sur le système d'enregistrement de vol						
Travaux publics et Services gouvernementaux—						
Compte du produit de l'aliénation des biens saisis	8 301 822	(33 491)	13 549 801	3 006 195	7 247 864	11 564 073
Transports—						
Amendes pour le transport des marchandises dangereuses	133 873	128 500				262 373
Total des autres comptes à fins déterminées consolidés	257 862 970	1 175 541	31 165 168	7 107 414	9 077 197	274 019 068
Dotations—						
Patrimoine canadien—						
Agence Parcs Canada—						
Compte de fiducie de Mackenzie King	270 275			45 275		225 000
Santé—						
Instituts de recherche en santé du Canada—						
Dotations pour la Recherche en santé	75 000	65 267				140 267
Industrie—						
Conseil de recherches en sciences humaines—						
Fonds pour les boursiers de la Reine	250 000					250 000
Total dotations	595 275	65 267		45 275		615 267
Total	34 710 992 010	18 066 536 216	1 495 384 487	13 918 622 005	1 417 780 915	38 936 509 793

(1) Certains comptes à fins déterminées consolidés qui étaient inscrits au tableau 4.5 au cours de l'exercice précédent, ont été transféré à la section 6, soit au tableau 6.29 «Autres comptes à fins déterminées» soit au tableau 6.32 «Recettes reportées—Comptes à fins déterminées».

(2) Le solde d'ouverture a été redressé d'un montant de 116 219 586 $. Voir le tableau 4.6 pour renseignements supplémentaires.

Comptes d'assurance

Pour les comptes d'assurance suivants, les rentrées et autres crédits provenant de tiers de 18 065 millions de dollars (18 744 millions de dollars en 2001) sont inscrits comme des recettes, tandis que les paiements et autres débits à des tiers de 13 911 millions de dollars (11 193 millions de dollars en 2001) sont inscrits comme des dépenses à l'état des recettes, des dépenses et du déficit accumulé.

Les rentrées et autres crédits de 1 464 millions de dollars (1 879 millions de dollars en 2001), et les paiements et autres débits de 1 409 millions de dollars (1 289 millions de dollars en 2001), internes aux opérations du gouvernement, ont été annulés afin de présenter les opérations avec les tiers.

Compte de stabilisation concernant le grain de l'Ouest

Le but de la *Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest* était de protéger les producteurs de grains des prairies contre des baisses de revenu considérables et inattendues, au moyen de la stabilisation des rentrées provenant de la production et de la vente des grains suivants : le blé, l'avoine, l'orge, le seigle, la graine de lin, le canola, les graines de moutarde, le triticale, les céréales mélangées, les graines de tournesol, le sarrasin, les pois, les lentilles, la féverole et le millet ainsi que tout autre grain produit dans la région désignée et qui est un grain pour lequel un échelon a été établi et désigné comme «Ouest canadien» dans un règlement émis en vertu de la *Loi sur les grains du Canada*.

Ce Compte de stabilisation enregistre des fonds à cet effet qui proviennent :

a) de contributions versées par les producteurs participants--un taux de contribution s'échelonnant de 1 à 4 pour cent du produit de la vente de grain par le participant jusqu'à un montant maximal annuel de 60 000 $;

b) de contributions du gouvernement égales aux contributions versées par les producteurs, plus 2 pour cent du produit de la vente du grain admissible de tous les participants sur lequel les participants ont payé une contribution;

c) d'intérêt sur le montant au crédit du Compte de stabilisation, aux taux et en conformité avec les modalités fixées par le ministre des Finances; et,

d) conformément à l'article 45 de la *Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest*, des avances à même le Trésor lorsque le solde du Compte n'est pas suffisant pour permettre le paiement des versements de stabilisation et autres montants à être imputés au Compte en vertu de l'article 44 de la *Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest*.

La comptabilisation du déficit au moment de la fermeture du Compte de stabilisation pour le grain de l'Ouest est sujet aux réserves formulées au paragraphe 24(3) de la *Loi sur la protection du revenu agricole* : «Le gouverneur en conseil peut, par décret, fixer la date de fermeture du compte» en vertu du paragraphe 1. La *Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest* a été abrogée et remplacée par la *Loi sur la protection du revenu agricole* le 1er avril 1991.

Les rentrées et autres crédits de tiers de 20 mille dollars (141 mille dollars en 2001) sont inscrits comme des recettes à l'état des recettes, des dépenses et du déficit accumulé. Ce montant représente des remboursements de paiements en trop aux producteurs lorsque le programme fonctionnait de façon active.

Caisse de réassurance-récolte

Ce compte restera en opération dans les comptes du Canada en vertu du paragraphe 13(1) de la *Loi sur la protection du revenu agricole* laquelle assure les provinces participantes pour les frais encourus relativement à l'administration de divers régimes d'assurance-récolte. La Caisse de réassurance-récolte est actuellement régie par la *Loi sur la protection du revenu agricole*.

Les recettes de la Caisse proviennent des sommes versées par les provinces aux fins de réassurance. Les dépenses de la Caisse sont constituées de paiements effectués aux provinces aux termes des accords de réassurance. Lorsque les recettes de la Caisse sont inférieures aux paiements à effectuer, le ministre des Finances procède à des avances de fonds additionnelles pour couvrir ces obligations. Ces avances sont remboursées sans intérêt à même les recettes futures provenant des provinces.

Les rentrées et autres crédits provenant de tiers de 13 millions de dollars (13 millions de dollars en 2001) sont inscrits comme des recettes à l'état des recettes, des dépenses et du déficit accumulé.

Comptes de stabilisation des produits agricoles

Le but de ces comptes était de réduire les pertes de revenu des producteurs découlant des risques du marché au moyen de la stabilisation des prix. Les primes étaient partagées également entre le gouvernement du Canada, les provinces participantes et les producteurs participants.

Comme les programmes sont déjà résiliés, les comptes suivants demeurent en opérations uniquement pour le recouvrement de débiteurs :

a) porcs;

b) bovins d'engraissement;

c) bovins d'abattage;

d) veaux de court engraissement;

e) agneaux élevés à la ferme;

f) troupeau de brebis;

g) haricots ronds blancs;

h) haricots ou haricots canneberges;

i) autres haricots comestibles;

j) miel;

k) oignons;

l) pommes; et

m) betteraves à sucre.

Ces comptes demeurent en opération dans les comptes du Canada en vertu du paragraphe 16(2) de la *Loi sur la protection du revenu agricole*. La *Loi sur la stabilisation des prix agricoles* qui régissait les comptes de stabilisation a été abrogée et remplacée par la *Loi sur la protection du revenu agricole* le 1er avril 1991.

Les paiements et autres débits à des tiers de 4 mille dollars ("néant" en 2001) sont inscrits comme des dépenses à l'état des recettes, des dépenses et du déficit accumulé.

Compte d'indemnisation d'acheteurs de titres de placement

L'article 57 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* prévoit pour ce compte auquel est crédité un montant de 25 000 $, d'autres montants affectés par le Parlement à l'application du présent article et tout recouvrement de pertes dont il est question à l'article 58 de la Loi. Cette somme a été augmentée à 50 000 $, à la suite de la soumission n° 817667 du Conseil du Trésor émise le 12 décembre 1991.

Tel qu'énoncé à l'article 58 de la Loi, le ministre peut, dans le cadre des règlements, prélever sur le compte les montants nécessaires pour rembourser les pertes subies par les souscripteurs à des titres du gouvernement, qui ont acquitté en tout ou en partie le prix de titres mais qui ne les ont pas reçus ou qui n'ont pas été remboursés, ainsi que les pertes subies par quiconque lors du rachat de titres.

Caisse supplémentaire d'assurance-santé

Ce compte a été établi en vertu du crédit L16b de la *Loi n° 2 de 1973 portant affectation de crédits*, pour permettre des paiements aux personnes qui, sans être elles-mêmes responsables, ont perdu ou n'ont pu obtenir les services de santé assurés aux termes de la *Loi canadienne sur la santé*, et conformément avec l'Accord fédéral-provincial sur l'éligibilité et la transférabilité. Des cotisations sont versées au compte par toutes les provinces, proportionnellement à la population, et une contribution d'appariement est versée par le gouvernement fédéral.

Compte d'assurance-emploi

La *Loi sur l'assurance-emploi* prévoit un régime contributif d'assurance-emploi obligatoire pour tous les employés et les employeurs, à de rares exceptions près.

La Loi autorise l'établissement d'un compte dans les comptes du Canada, connu sous le nom: «Compte d'assurance-emploi».

La Loi stipule que les éléments suivants soient portés au crédit du Compte : a) les cotisations, pénalités et intérêts; b) les remboursements de versements excédentaires de prestations et des mesures de soutien selon la partie II de la Loi; c) les remboursements de versements excédentaires effectués par la Commission aux termes des ententes sur le développement du marché du travail d) les sommes perçues pour services rendus à d'autres ministères ou organismes du gouvernement, ou au public; e) les sommes fournies à toute fin relative à l'assurance-emploi, autorisées par affectation de crédits et relevant des fonctions de la Commission de l'assurance-emploi du Canada; et, f) les intérêts sur le solde du Compte, selon les taux que le ministre des Finances peut autoriser.

La Loi prévoit aussi que les éléments suivants soient de la Commission imputés au Compte : a) les prestations, les mesures de soutien ainsi que l'aide financière versé en vertu de la partie II de la Loi; b) les contributions aux provinces en vertu des ententes sur le développement du marché du travail; c) les frais d'administration de la Loi, incluant les frais d'administration transférés aux provinces; et, d) les intérêts sur les avances consenties par le ministre des Finances.

Le taux de cotisation pour chaque 100 $ de rémunérations assurables s'élevait à 2,25 $ du 1er avril 2001 au 31 décembre 2001 et à 2,20 $ du 1er janvier 2002 au 31 mars 2002. Les cotisations de l'employeur représentent 1,4 fois celles des employés. Les prestations hebdomadaires maximales s'élevaient à 413 $ pour tout l'exercice.

Les rentrées et autres crédits provenant de tiers de 18 052 millions de dollars (18 732 millions de dollars en 2001) sont inscrits comme des recettes, tandis que les paiements et autres débits à des tiers de 13 908 millions de dollars (11 185 millions de dollars en 2001) sont inscrits comme des dépenses à l'état des recettes, des dépenses et du déficit accumulé.

Les rentrées et autres crédits de 1 449 millions de dollars (1 862 millions de dollars en 2001), et les paiements et autres débits de 1 409 millions de dollars (1 289 millions de dollars en 2001), internes aux opérations du gouvernement, ont été annulés afin de présenter les opérations avec les tiers.

Le tableau 4.6 présente un état des opérations du Compte d'assurance-emploi. Les données du tableau 4.6 sont présentées selon la méthode de la comptabilité d'exercice modifiée (antérieurement présenté sur une base de caisse). Cette méthode est utilisée pour permettre une conciliation directe des données avec les comptes du Canada et les données du tableau 4.5.

TABLEAU 4.6

OPÉRATIONS DU COMPTE D'ASSURANCE-EMPLOI
(en millions de dollars)

	2001-2002	2000-2001
RENTRÉES ET AUTRES CRÉDITS—		
Cotisations—		
Employeurs et employés	18 342	18 988
Pénalités	72	41
Intérêts gagnés	1 087	1 565
	19 501	20 594
PAIEMENTS ET AUTRES DÉBITS—		
Prestations	12 855	10 201
Prestations selon la Partie II — transferts aux provinces	893	890
Frais d'administration	1 409	1 289
Frais d'administration transférés aux provinces	90	94
Créances irrécouvrables	69	
	15 316	12 474
Variation nette	4 185	8 120
Solde au début de l'exercice	35 178	27 175
	39 363	35 295
Changement de présentation		(117)
Solde à la fin de l'exercice	39 363	35 178

Compte de réassurance de la responsabilité nucléaire

Ce compte a été établi conformément aux articles 16 et 17 de la *Loi sur la responsabilité nucléaire*, afin d'enregistrer des primes, et pour pourvoir au paiement de réclamations qui découlent d'accidents survenant dans une installation assurée.

Les rentrées et autres crédits provenant de tiers de 2 mille dollars (2 mille dollars en 2001) sont inscrits comme des recettes à l'état des recettes, des dépenses et du déficit accumulé.

Caisse d'indemnisation des dommages dus à la pollution par les hydrocarbures causée par les navires

Ce compte a été établi en vertu de l'article 702 de la *Loi sur la marine marchande du Canada*, afin de comptabiliser les paiements de tonnage prélevés sur le pétrole transporté par navire sur les eaux canadiennes. Les réclamations à l'égard de la pollution des Maritimes, les honoraires de l'administrateur du fonds, et les dépenses connexes de la lutte contre la pollution pétrolière, sont financés à même ce fonds.

Les rentrées et autres crédits provenant de tiers de 34 mille dollars (14 mille dollars en 2001) sont inscrits comme des recettes, tandis que les paiements et autres débits à des tiers de 4 millions de dollars (7 millions de dollars en 2001) sont inscrits comme des dépenses à l'état des recettes, des dépenses et du déficit accumulé. Les rentrées et autres crédits de 15 millions de dollars (17 millions de dollars en 2001), internes aux opérations du gouvernement, ont été annulés afin de présenter les opérations avec les tiers.

Autres comptes à fins déterminées consolidés

Pour les autres comptes à fins determinées suivants, les rentrées et autres crédits provenant de tiers de 1 million de dollars (15 millions de dollars en 2001) sont inscrits comme des recettes, tandis que les paiements et autres débits à des tiers de 7 millions de dollars (11 millions de dollars en 2001) sont inscrits comme des dépenses à l'état des recettes, des dépenses et du déficit accumulé.

Les rentrées et autres crédits de 31 millions de dollars (11 millions en 2001), et les paiements et autres débits de 9 millions de dollars (20 millions de dollars en 2001), internes aux opérations du gouvernement, ont été annulés afin de présenter les opérations avec les tiers.

Commission des champs de bataille nationaux—Fonds de fiducie

Ce compte a été établi lors de la création de la Commission des champs de bataille nationaux, pour l'acquisition de différentes propriétés pour le développement du parc. L'argent provient de contributions de particuliers, de corporations municipales, de gouvernements provinciaux et d'autres, versées pour les buts de la Commission, tel que prévu dans sa loi constitutive. À la suite des acquisitions de terrains de la Commission, il est demeuré un montant d'argent qui a augmenté avec les années puisqu'il portait intérêts alors que la Commission était énumérée à l'annexe C de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, soit avant le 1er septembre 1984.

Agence Parcs Canada—Comptes des nouveaux parcs et sites historiques

Ce compte a été établi en vertu de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada* afin d'enregistrer les paiements qui seront utilisés pour l'acquisition de terrains et de biens requis pour l'établissement de parcs nationaux, de lieux historiques nationaux ou d'autres aires patrimoniaux protégées qui ne sont pas encore pleinement opérationnelles, ainsi que le versement de contributions connexes.

Comptes pour dommages environnementaux (antérieurement Compte de restauration des habitats du poisson)

Ce compte a été établi afin de gérer des montants adjugés par la cour ou d'autres indemnisations accordées à Environnement Canada pour dommages causés à l'environnement.

Compte de retenues pour la Banque commerciale du Canada et la Banque Northland

Ce compte a été établi pour inscrire les retenues provenant de la Banque commerciale du Canada et de la Banque Northland, suite à leur fermeture.

Au cours de l'exercice, aucune réclamation n'a été reçue pouvant résulter en des paiements possibles de ce compte.

Compte d'amende additionnelle pour poisson

Ce compte a été établi afin d'enregistrer les sommes d'argent reçues de personnes qui ont été déclarées coupables d'une infraction en vertu de la *Loi sur les pêches*, selon l'alinéa 79(2) (f) de la Loi.

Affaires indiennes et du Nord canadien—Fonds pour l'étude de l'environnement

Ce compte a été établi en vertu du paragraphe 76(1) de la *Loi fédérale sur les hydrocarbures*. Le but du Fonds est de financer les études de l'environnement et sociales, afin de déterminer les modalités du fonctionnement de l'exploitation et de la production de l'exploration des terres limitrophes, autorisées en vertu de cette Loi ou de toute autre loi du Parlement.

Ressources naturelles—Fonds pour l'étude de l'environnement

Ce compte a été établi en vertu du paragraphe 76(1) de la *Loi fédérale sur les hydrocarbures*. Le but du Fonds est de financer les études de l'environnement et sociales, afin de déterminer les modalités du fonctionnement de l'exploitation et de la production de l'exploration des terres limitrophes, autorisés en vertu de cette Loi ou de toute autre loi du Parlement.

Compte sur le système d'enregistrement de vol

Ce compte a été établi afin d'inscrire les dons en argent provenant d'autres organismes du gouvernement de sécurité ayant acquis un logiciel, lequel a été développé par le Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports pour être utilisé lors d'enquête sur les accidents aéronautiques, dans le but de renforcer la sécurité aérienne.

Durant l'année, le compte a été fermé.

Compte du produit de l'aliénation des biens saisis

Ce compte a été établi en vertu de l'article 13 de la *Loi sur l'administration des biens saisis*, pour enregistrer le produit net de l'aliénation de biens saisis et confisqués au nom de sa Majesté ou les amendes perçues ainsi que les sommes reçues de gouvernements étrangers conformément aux accords pour les fins de la Loi. La Loi stipule aussi que les sommes suivantes soient portées au débit du compte : les dépenses de fonctionnement encourues dans l'application de la Loi, les sommes payées pour des réclamations et les remboursements d'avances du ministre des Finances, l'encaissement d'intérêts provenant du Compte du produit de l'aliénation des biens saisis ainsi que la distribution des recettes aux autres ministères du gouvernement et au Trésor.

Amendes pour le transport des marchandises dangereuses

Ce compte a été établi en vertu de la *Loi sur le transport de marchandises dangereuses 1992* et des règlements qui y sont liés afin d'enregistrer les amendes perçues par les tribunaux.

Dotations

Pour les comptes de dotations, les rentrées et autres crédits provenant de tiers de 65 mille dollars (17 mille dollars en 2001) sont inscrits comme des recettes, tandis que les paiements et autres débits à des tiers de 45 mille dollars (12 mille dollars en 2001) sont inscrits comme des dépenses à l'état des recettes, des dépenses et du déficit accumulé.

Compte de fiducie de Mackenzie King

Feu le très honorable W L Mackenzie King a légué, au gouvernement du Canada, la Maison Laurier à Ottawa, et la somme de 225 000 $. Le montant de 225 000 $ a été crédité au compte et génère de l'intérêt, suivant les dispositions de l'article 3 de la *Loi sur la Maison Laurier*. Les intérêts doivent être affectés à l'entretien de la Maison Laurier, qui doit être conservée comme lieu d'intérêt historique, de même que pour des fins de facilités d'étude et de recherches.

Instituts de recherche en santé du Canada—Dotations pour la recherche en santé

Ce compte a été établi en vertu de la section 29 de la *Loi portant création des Instituts de recherche en santé du Canada*, afin d'inscrire les dons multiples reçus des donateurs pour les besoins de recherche en santé. L'intérêt perçu est utilisé pour verser des subventions aux fins de recherches.

Fonds pour les boursiers de la Reine—Conseil de recherches en sciences humaines

Ce fonds représente une subvention au montant de 250 000 $ accordée en vertu du crédit 45a de la *Loi n° 5 de 1973-1974 portant affectation de crédits*. L'intérêt gagné est utilisé afin de payer des bourses d'études aux étudiants diplômés dans certains domaines d'études canadiennes.

ÉTAT SUPPLÉMENTAIRE

Compte d'assurance-emploi

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers du Compte d'assurance-emploi ont été préparés par la direction de la Commission de l'assurance-emploi du Canada conformément aux principales conventions comptables énoncées dans la note 2 aux états financiers. La direction répond de l'intégrité et de l'objectivité des données et des estimations importantes qui y figurent.

Pour assumer cette responsabilité, la direction a établi et maintient l'utilisation de registres comptables, de systèmes de contrôle financier et de gestion, de systèmes d'information et de pratiques de gestion. Ces éléments ont pour but de fournir l'assurance raisonnable que l'information financière fournie est fiable, et que les opérations sont conformes à la *Loi sur l'assurance-emploi* et à son règlement ainsi qu'à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et aux règlements qui en découlent.

Le vérificateur externe du Compte d'assurance-emploi, soit la vérificatrice générale du Canada, vérifie les états financiers et présente son rapport à la ministre du Développement des ressources humaines.

Les états financiers du Compte d'assurance-emploi font partie intégrante des *Comptes publics du Canada*, lesquels sont déposés au Parlement et remis au Comité permanent des comptes publics aux fins d'examen.

Le sous-ministre adjoint des
Services financiers et administratifs,
Développement des ressources humaines Canada
ALAN WINBERG

La vice-présidente de la Commission
de l'assurance-emploi du Canada,
MARYANTONETT FLUMIAN

le 26 juillet 2002

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À LA MINISTRE DU DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

J'ai vérifié le bilan du Compte d'assurance-emploi au 31 mars 2002 et l'état des résultats et de l'excédent accumulé de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Commission de l'assurance-emploi du Canada. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Compte d'assurance-emploi au 31 mars 2002 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principales conventions comptables énoncées dans la note 2 aux états financiers.

J'aimerais réitérer les préoccupations exprimées dans les rapports précédents quant à la taille de l'excédent accumulé qui a augmenté d'environ 4 milliards de dollars au cours de l'exercice pour atteindre 40 milliards de dollars au 31 mars 2002. Ce montant dépasse largement la réserve maximale de 15 milliards de dollars que l'actuaire en chef de Développement des ressources humaines Canada considérait suffisante dans son dernier rapport portant sur les taux de cotisation de 2001. Comme l'indique la note 5 aux états financiers, les taux de cotisations pour 2001 et 2002 ont été établis respectivement par la Commission de l'assurance-emploi du Canada et le gouverneur en conseil. Ni la Commission ni le gouvernement n'ont, lors de l'établissement de ces taux, clarifié et divulgué ce qu'ils considèrent un niveau approprié d'excédent accumulé, le temps requis pour y parvenir ainsi que les facteurs considérés. Par conséquent, je ne peux conclure que l'esprit de la *Loi sur l'assurance-emploi* a été respecté lors de l'établissement des taux de cotisation.

La vérificatrice générale du Canada
Sheila Fraser, FCA

Ottawa, Canada
le 26 juillet 2002

Compte d'assurance-emploi—*Suite*

BILAN AU 31 MARS 2002
(en milliers de dollars)

ACTIF	2002	2001
Solde du compte auprès du receveur général du Canada (note 7)	39 703 968	35 630 446
Cotisations à recevoir	801 000	848 000
Montants à recevoir des prestataires (note 3)	402 835	399 691
	40 907 803	36 878 137

PASSIF	2002	2001
Mandats non encaissés	103 074	86 812
Montants à payer (note 4)	22 982	202 431
Prestations à payer	603 811	624 275
	729 867	913 518
Excédent accumulé (note 5)	40 177 936	35 964 619
	40 907 803	36 878 137

Les notes complémentaires et le tableau font partie intégrante de ces états financiers.

Approuvé par :

Le sous-ministre adjoint des
Services financiers et administratifs,
Développement des ressources humaines Canada
ALAN WINBERG

La vice-présidente de la Commission
de l'assurance-emploi du Canada,
MARYANTONETT FLUMIAN

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE
L'EXCÉDENT ACCUMULÉ
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2002
(en milliers de dollars)

	2002	2001
Revenus		
Cotisations (note 6)	18 295 188	18 999 354
Intérêts sur le solde du compte auprès du receveur général du Canada (note 7)	1 087 287	1 564 825
Pénalités	65 004	75 735
	19 447 479	20 639 914
Dépenses		
Prestations et mesures de soutien (note 8 et tableau)	13 685 672	11 443 868
Frais d'administration (note 9)	1 475 954	1 407 995
Créances douteuses	72 536	25 950
	15 234 162	12 877 813
Excédent de l'exercice	4 213 317	7 762 101
Excédent accumulé au début de l'exercice	35 964 619	28 202 518
Excédent accumulé à la fin de l'exercice (note 5)	40 177 936	35 964 619

Les notes complémentaires et le tableau font partie intégrante de ces états financiers.

Compte d'assurance-emploi – *Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2002

1. Pouvoirs, objectif et responsabilités

La Commission de l'assurance-emploi du Canada (la Commission), un établissement public inscrit à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, administre la *Loi sur l'assurance-emploi* (la Loi). La Commission est cogérée par le gouvernement, les travailleurs et les employeurs. L'objectif de la Loi est d'offrir une source de revenu d'appoint temporaire et une aide aux travailleuses et aux travailleurs admissibles. Les opérations financières associées à cet objectif sont comptabilisées dans le Compte d'assurance-emploi.

Le Compte d'assurance-emploi (le Compte) a été établi dans les comptes du Canada en vertu de la Loi. Toutes les sommes reçues en vertu de la Loi sont versées au Trésor et créditées au Compte. Les prestations et les frais d'administration de la Loi sont payés à même le Trésor et débités au Compte.

Le ministre du Revenu national a la responsabilité de percevoir les cotisations patronales et ouvrières. De même, il est responsable d'administrer et d'appliquer les dispositions de la Loi relatives aux montants à recouvrer des prestataires à revenus élevés.

La Loi, qui est entrée en vigueur en juillet 1996, autorise le gouvernement du Canada à conclure des ententes sur le développement du marché du travail avec chaque province et territoire pour la conception, la gestion et l'administration des prestations d'emploi actives et des mesures de soutien prescrites dans la Loi. À l'exception de l'Ontario, des ententes ont été conclues et mises en oeuvre avec toutes les provinces et territoires.

Le partage des responsabilités varie d'une entente à l'autre. Dans certains cas, les provinces et territoires assurent la gestion des prestations actives et des mesures de soutien; dans d'autres, l'entente prévoit une gestion partagée des programmes avec le gouvernement fédéral.

2. Principales conventions comptables

Le Compte fait partie du périmètre comptable du gouvernement du Canada. À ce titre, ses opérations sont consolidées avec celles du gouvernement et sont présentées dans les états financiers du gouvernement du Canada. Les états financiers du Compte sont également présentés dans le Volume 1 des *Comptes publics du Canada*.

a) Méthode de comptabilité

Les revenus et les dépenses sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

b) Revenus - Cotisations

Les cotisations sont enregistrées selon une estimation des montants à percevoir pour l'exercice et comprennent les rajustements entre les cotisations réelles et les cotisations estimées des exercices précédents.

c) Dépenses - Prestations et mesures de soutien

Les prestations de revenu (ou prestations selon la Partie I de la Loi) offrent un soutien temporaire de revenu aux prestataires pendant qu'ils cherchent un emploi. Les prestations de revenu représentent les sommes versées et à être versées aux prestataires pour la période correspondant à l'exercice, moins les versements excédentaires que la Commission a établis au cours de l'exercice.

Les prestations d'emploi et mesures de soutien (ou prestations selon la Partie II de la Loi) offrent un soutien financier, sous forme de contribution ou de subvention, aux personnes admissibles afin de les aider à réintégrer le marché du travail et à des tierces parties afin de les aider à offrir des services d'aide à l'emploi aux chômeurs. Les prestations d'emploi et mesures de soutien incluent les coûts directs (excluant les frais administratifs) des programmes de soutien financier, d'aide à l'emploi et de d'autres mesures afférentes versés et à être versés aux personnes admissibles et aux tierces parties. Les versements excédentaires établis au cours de l'exercice sont déduits de ces dépenses. Les dépenses de la Partie II comprennent également les paiements de transfert aux provinces et territoires pour la conception et la livraison de programmes similaires aux prestations d'emploi et mesures de soutien.

Les prestataires dont le revenu excède les niveaux de revenu indiqués dans la Loi doivent rembourser les prestations reçues. Les montants estimés reçus ou à recevoir de ces prestataires sont déduits des prestations et mesures de soutien.

d) Frais d'administration

Les frais d'administration de la Loi sont calculés à partir d'une estimation des frais que la Commission a encourus pour le Compte d'assurance-emploi, et que les provinces et territoires ont encourus pour les ententes sur le développement du marché du travail.

e) Évaluation des actifs et passifs

Vu l'échéance à court terme des actifs et passifs financiers du Compte, la valeur comptable est sensiblement équivalente à leur juste valeur à la fin de l'exercice.

Compte d'assurance-emploi—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2002—*Suite*

f) Incertitude relative à la mesure

Pour préparer les états financiers conformément aux principales conventions comptables énoncées dans la note 2, la direction doit faire des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif et du passif à la date des états financiers ainsi que sur les montants déclarés des revenus et des dépenses pour l'exercice. Les principaux éléments susceptibles de faire l'objet d'estimations sont les cotisations, les frais d'administration, les remboursements de prestations et la provision pour créances douteuses. Les montants réels pourraient différer des estimations.

g) État des flux de trésorerie

Un état des flux de trésorerie n'est pas présenté car, selon la direction, les effets des activités d'exploitation sur le solde du compte auprès du receveur général du Canada sont convenablement rapportés dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé. Le Compte n'a pas d'activités d'investissement ni de financement.

3. Montants à recevoir des prestataires

	2002	2001
	(en milliers de dollars)	
Versements excédentaires de prestations à recevoir	354 670	364 216
Montants de pénalités à recevoir	245 752	245 015
	600 422	609 231
Moins : provision pour créances douteuses	303 693	285 432
	296 729	323 799
Montants estimés à recevoir des prestataires à revenus élevés	106 106	75 892
	402 835	399 691

La Commission détecte des versements excédentaires sur les demandes de prestations traitées dans l'exercice courant et durant les exercices précédents. Ces versements excédentaires sont comptabilisés en réduction des dépenses de prestations durant l'exercice où ils sont établis. Ainsi, au cours de l'exercice, la Commission a établi des versements excédentaires de 273 millions de dollars (264 millions en 2000-2001).

La Commission, peut imposer des pénalités lorsqu'elle prend connaissance de délits commis par des prestataires ou des employeurs. La Loi prévoit les montants maximums pouvant être imposés dans de tels cas. Au cours de l'exercice, la Commission a imposé des pénalités pour un montant de 65 millions de dollars (76 millions en 2000-2001)

Au cours de 2001-2002, la Commission a recouvré des montants totalisant 295 millions de dollars (290 millions en 2000-2001). Des versements excédentaires et des pénalités irrécouvrables totalisant 54 millions de dollars (48 millions en 2000-2001) ont été radiés au cours de l'exercice.

La Commission établit une provision pour créances douteuses en effectuant une ventilation des comptes à recevoir par classes d'âge et en appliquant au total de chaque classe un coefficient établi à la lumière de l'expérience de recouvrement.

Le 22 mars 2002, le gouverneur en conseil a approuvé la remise de certains intérêts payables en vertu du Règlement sur les intérêts et les frais administratifs afférents à la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP). La remise des intérêts s'applique sur les trop-payés en retard non versés et pénalités connexes établis sous le régime de l'ancienne *Loi sur l'assurance-chômage* qui n'ont pas été imputés aux débiteurs. Pour la période commençant le 1er avril 1996, date à laquelle le Règlement sur les intérêts et les frais administratifs afférents à la *LGFP* est entré en vigueur, le montant total à remettre est estimé à 129 millions de dollars en intérêts recouvrables prévus et n'a pas été comptabilisé dans les livres.

Conformément au règlement du Conseil du Trésor qui oblige les ministères fédéraux à prélever des intérêts sur les comptes débiteurs en souffrance, le Régime d'assurance-emploi a commencé à imposer de l'intérêt sur les dettes de l'assurance-emploi et de l'assurance-chômage découlant de fausses représentations. Cette mesure est entrée en vigueur le 1er juillet 2002.

4. Montants à payer

	2002	2001
	(en milliers de dollars)	
Au Canada		
Retenues d'impôt sur les mandats	10 035	10 050
Montants recouvrés à même les prestations	5 176	5 230
Frais d'administration	2 799	114 285
	18 010	129 565
Aux provinces		
Montants à payer aux provinces relatifs aux ententes sur le développement du marché du travail	2 256	70 444
Montants recouvrés à même les prestations	1 900	1 262
Retenues d'impôt sur les mandats—Québec	816	1 160
	4 972	72 866
	22 982	202 431

Compte d'assurance-emploi—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2002—*Suite*

5. Excédent accumulé

Au 31 mars 2002, l'excédent accumulé du Compte s'élève à 40 milliards de dollars (36 milliards au 31 mars 2001), soit une augmentation de 4 milliards de dollars (8 milliards en 2000-2001) par rapport à l'exercice précédent.

La Commission a fixé le taux de cotisation pour l'année 2001, conformément à l'article 66 de la Loi, avec l'agrément du gouverneur en conseil et sur la recommandation du ministre du Développement des ressources humaines et du ministre des Finances. Le taux devait permettre le mieux, au cours d'un cycle économique, d'assurer un apport de revenus suffisant pour couvrir les débits autorisés sur le Compte, tout en maintenant une certaine stabilité des taux. Ce taux couvrait une période de neuf mois au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2002.

En mai 2001, la Loi a été modifié pour suspendre le processus de fixation du taux de cotisation tel que défini à l'article 66 de la Loi. Le taux de cotisation pour l'année 2002 et celui pour l'année 2003 sont fixés par le gouverneur en conseil sur la recommandation du ministre du Développement des ressources humaines et du ministre des Finances.

Pour les années civiles suivantes, les taux de cotisation par tranche de 100 dollars de rémunération assurable étaient :

	2002	2001	2000
		(en dollars)	
Cotisation ouvrière	2,20	2,25	2,40
Cotisation patronale (calculée au taux de 1,4 fois la cotisation ouvrière)	3,08	3,15	3,36

6. Cotisations

Les cotisations sont estimées à partir d'une estimation de la rémunération assurable pour chacune des années civiles. Le calcul de la rémunération assurable repose sur une formule où l'on tient compte de plusieurs facteurs, dont la rémunération assurable de l'année civile précédente, la croissance dans le nombre de travailleurs rémunérés et dans la rémunération mensuelle moyenne des travailleurs. Même si la Commission utilise les données et les statistiques les plus récentes dans ses calculs, une variation peut survenir dans l'estimation de la rémunération assurable. Par exemple, pour l'année civile 2001, une différence de un pour cent dans la rémunération assurable entraînerait une variation de 191 millions de dollars dans les cotisations (196 millions en 2000).

Les données réelles sur la rémunération assurable et les cotisations pour les années civiles 2001 et 2002 ne seront connues que lorsque l'Agence des douanes et du revenu du Canada aura traité toutes les déclarations des employeurs relatives aux cotisations de ces années. Un ajustement pour tenir compte de l'écart entre les cotisations estimées et les cotisations réelles sera alors enregistré dans les comptes. L'ajustement enregistré dans les états financiers de 2001-2002 pour les années antérieures a eu pour effet d'augmenter les cotisations de 44 millions de dollars (augmentation de 144 millions en 2000-2001).

Les employeurs qui ont un régime admissible d'assurance-salaire ont droit à des réductions de cotisations. Ils doivent partager cette réduction avec leurs employés. Le total des réductions de cotisations pour l'année civile 2001 est estimé à 507 millions de dollars (520 millions en 2000). Le montant réel des réductions pour l'année civile 2000 s'élevait à 512 millions de dollars (507 millions en 1999). Les employé(e)s qui sont assuré(e)s selon un régime admissible d'assurance-salaire sont admissibles à des allocations en cas de maladie, blessure, grossesse ou soins à donner aux enfants, selon la catégorie du régime. Ces allocations ont pour effet de réduire les prestations spéciales payables par le Compte à ces assurés.

7. Intérêts sur le solde du compte auprès du receveur général du Canada

Conformément à l'article 76 de la Loi, le ministre des Finances peut autoriser, selon les modalités et aux taux qu'il peut fixer, le versement d'intérêts sur le solde créditeur du Compte d'assurance-emploi. Ces intérêts sont portés au crédit du Compte et au débit du Trésor.

Les intérêts sur le solde quotidien du compte auprès du receveur général du Canada sont calculés de façon journalière et crédités au Compte. Le taux d'intérêt sur le solde du compte pour le mois courant représente 90 pour cent de la moyenne mensuelle des taux offerts sur les bons du Trésor à échéance de trois mois. Durant l'exercice, les taux d'intérêt ont fluctué entre 1,73 pour cent et 4,01 pour cent (4,17 pour cent et 5,14 pour cent en 2000-2001). Le taux pour mars 2002 était de 2,02 pour cent (4,17 pour cent pour mars 2001).

8. Estimation des versements excédentaires et des moins-payés de prestations

La Commission met en oeuvre une application sélective plutôt que générale des contrôles internes, en raison du nombre important de prestataires qui doivent faire l'objet d'un suivi et de la nécessité d'offrir un service rapide. Ainsi, la vérification des demandes de prestations est effectuée le plus souvent après que les prestataires aient commencé à recevoir des prestations.

Compte d'assurance-emploi—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2002—*Fin*

La Commission gère un mécanisme qui lui permet d'évaluer l'efficacité du processus de paiement des prestations et d'estimer, par induction statistique, l'erreur la plus probable dans les prestations payées. Pour les prestations payées durant la période de 12 mois terminée le 31 mars 2002, les versements excédentaires et les moins-payés de prestations non décelés ont été estimés respectivement à 477 millions et 188 millions de dollars (424 millions et 186 millions pour la période de 12 mois terminée le 31 mars 2001). La Commission utilise ces estimations pour évaluer la qualité des décisions et le besoin, s'il y a lieu, d'améliorer ses systèmes et pratiques de traitement des demandes de prestations.

Il n'existe pas de lien direct entre les versements excédentaires établis au cours de l'exercice (tel qu'indiqué à la note 3) et l'estimation des versements excédentaires et des moins-payés de prestations pour la même période.

9. Frais d'administration

	2002	2001
	(en milliers de dollars)	
Frais d'administration par activité		
Prestations de revenu d'assurance-emploi	571 656	547 947
Soutien à la prestation de services	346 924	347 600
Services ministériels	303 238	277 667
Investissement dans les ressources humaines	173 412	146 369
	1 395 230	1 319 583
Plus : Frais d'administration engagés par les provinces et les territoires	91 054	94 679
Moins : Recouvrement des frais pour la gestion du registre des numéros d'assurance sociale et pour le remplacement des cartes	(10 330)	(6 267)
	1 475 954	1 407 995

Les frais d'administration de la Loi sont calculés à partir d'une estimation des frais que la Commission a encourus au cours de l'exercice. Cette estimation repose sur une formule de répartition des dépenses entre le ministère du Développement des ressources humaines et le Compte. Cette formule tient compte de la source du financement — provenant soit du Compte ou du Trésor — dans la répartition des dépenses. De plus, les frais d'administration engagés par les provinces et les territoires pour gérer les ententes sur le développement du marché du travail sont inclus dans les frais d'administration de l'exercice.

10. Opérations entre apparentés

Les frais d'administration comprennent 134 millions de dollars (111 millions en 2000-2001) facturés par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada pour les frais de locaux et les coûts de location, et 107 millions de dollars (109 millions en 2000-2001) facturés par l'Agence des douanes et du revenu du Canada pour la perception des cotisations des employeurs et des employés et autres activités connexes. Ces frais sont imputés au Compte en vertu de protocoles d'entente.

Le Compte est apparenté à titre de composante du périmètre comptable du gouvernement du Canada, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État. Le Compte conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités. Par exemple, comme l'indique la note 7, les revenus d'intérêts sur le solde du compte auprès du receveur général du Canada représentent une opération entre apparentés.

11. Reclassement

Certains chiffres de 2000-2001 ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée en 2001-2002.

Compte d'assurance-emploi—*Fin*

TABLEAU DES PRESTATIONS ET MESURES DE SOUTIEN
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2002
(en milliers de dollars)

	2002	2001
Partie I—Prestations de revenu		
Régulières	8 555 470	7 409 960
Aux pêcheurs	289 780	264 399
Travail partagé	48 355	10 975
	8 893 605	7 685 334
Prestations spéciales		
Parentales	1 291 634	495 197
De maternité	847 729	751 574
De maladie	648 240	591 169
D'adoption	19 614	6 725
	2 807 217	1 844 665
	11 700 822	9 529 999
Partie II—Prestations d'emploi et mesures de soutien		
Prestations d'emploi		
Acquisition de compétences	424 151	356 713
Travail indépendant	82 380	75 752
Partenariats pour la création d'emplois	57 481	54 123
Subventions salariales ciblées	42 890	38 715
	606 902	525 303
Mesures de soutien		
Aide à l'emploi	304 563	259 789
Partenariats du marché du travail	251 202	249 754
Recherche et innovation	28 098	13 167
	583 863	522 710
Paiements de transfert aux provinces et territoires	892 906	890 838
	2 083 671	1 938 851
Prestations et mesures de soutien	13 784 493	11 468 850
Moins : prestations remboursées ou à être remboursées par les prestataires à revenus élevés	98 821	24 982
	13 685 672	11 443 868

Taux des prestations – Prestations de revenu

Les prestations payées représentent 55 pour cent de la rémunération assurable moyenne ou 413 $ par semaine, selon le moindre des deux. À compter de 2000, le taux de prestations pour les personnes faisant partie d'une famille à faible revenu avec enfants peut être augmenté jusqu'à un maximum de 80 pour cent de la rémunération assurable moyenne ou 413 $ par semaine.

Paiements de transfert aux provinces et territoires

Des ententes sur le développement du marché du travail ont été conclues avec des provinces et territoires. Les ententes peuvent être de deux types : les ententes de gestion partagée où les deux parties assument les responsabilités pour la planification et la conception des programmes ou les ententes de transfert où la province ou le territoire assume toutes les responsabilités pour la conception et la mise en oeuvre de mesures actives d'emploi.

Dans l'une des ententes où toutes les responsabilités ont été transférées à la province, une somme cumulative de 54 millions de dollars (17 millions de dollars en 2001-2002, 20 millions de dollars en 2000-2001 et 17 millions de dollars en 1999-2000) a été imputée aux dépenses sans que l'admissibilité de celles-ci n'ait fait l'objet d'un accord commun entre les parties, tel que requis dans l'entente. Des discussions sont présentement en cours et l'issue de celles-ci est indéterminable. Tout ajustement nécessaire sera comptabilisé dans l'exercice où une décision sur l'admissibilité sera connue.

SECTION 5

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2001-2002

Créditeurs, charges à payer et provisions

SOMMAIRE

	Page
Créditeurs et charges à payer	5.4
Intérêts et dette échue	5.13
Provision pour avantages sociaux	5.13
Provision pour garanties	5.14

CRÉDITEURS, CHARGES À PAYER ET PROVISIONS

Cette section renferme des informations sur les comptes présentés à l'état de l'actif et du passif à la rubrique «Créditeurs, charges à payer et provisions». L'établissement et l'exploitation de ces comptes sont autorisés par le Parlement en vertu de lois de crédits annuelles et d'autres lois. Dans plusieurs cas, ces comptes représentent les créditeurs, charges à payer et provisions établis à la fin de l'exercice selon l'autorité accordée à la présidente du Conseil du Trésor en vertu de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le tableau 5.1 présente les soldes de fin d'exercice pour les créditeurs, charges à payer et provisions par catégorie. Le graphique 5A présente les créditeurs, charges à payer et provisions par catégorie au 31 mars, tandis que le graphique 5B compare les créditeurs, charges à payer et provisions pour les dix derniers exercices.

La plupart des tableaux de cette section présentent la continuité des comptes, en démontrant les soldes d'ouverture et de clôture. Une description narrative est fournie pour les comptes présentés dans certains tableaux. Cette description suit le même ordre de présentation que celui des tableaux respectifs.

TABLEAU 5.1

CRÉDITEURS, CHARGES À PAYER ET PROVISIONS

	1er avril 2001	31 mars 2002
	$	$
Créditeurs et charges à payer, tableau 5.2	25 028 269 107	23 617 290 860
Intérêts et dette échue, tableau 5.5	9 106 971 603	7 816 682 096
Provision pour avantages sociaux	5 329 535 757	4 962 821 119
Plus : redressement de consolidation[1]	228 449 000	206 447 000
	5 557 984 757	*5 169 268 119*
Provision pour garanties, tableau 5.6	3 951 000 000	4 076 000 000
Total	43 644 225 467	40 679 241 075

[1] Des informations supplémentaires sur les sociétés d'État consolidées sont fournies à la section 4 de ce volume.

GRAPHIQUE 5A

CRÉDITEURS, CHARGES À PAYER ET PROVISIONS PAR CATÉGORIE AU 31 MARS 2002

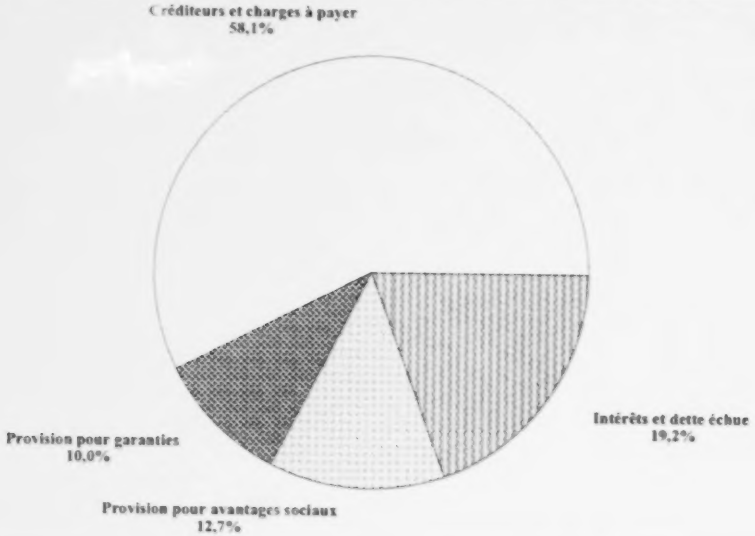

GRAPHIQUE 5B

CRÉDITEURS, CHARGES À PAYER ET PROVISIONS AU 31 MARS
(en millions de dollars)

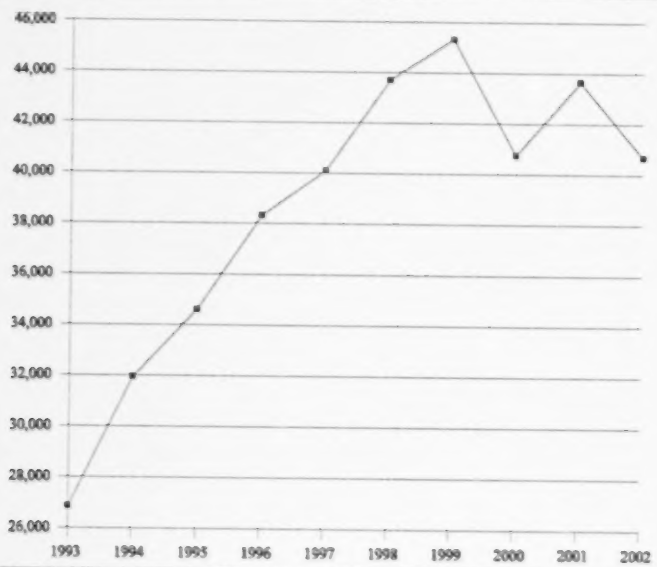

Créditeurs et charges à payer

Les créditeurs et charges à payer incluent les créditeurs, les effets à payer aux organisations internationales, le compte des accords de perception fiscale avec les provinces et territoires, les retenues salariales diverses, les recettes reportées, le compte de réévaluation des accords d'échange de crédits croisés, les comptes d'attente et d'autres comptes.

Le tableau 5.2 présente un sommaire des soldes relatifs aux comptes sous cette catégorie de créditeurs, charges à payer et provisions.

TABLEAU 5.2
CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	1er avril 2001	31 mars 2002
	$	$
Créditeurs[1]	20 106 059 434	19 851 659 488
Plus : redressement de consolidation[2]	718 466 000	582 299 000
	20 824 525 434	*20 433 958 488*
Effets à payer aux organisations internationales, tableau 5.3	981 243 689	943 533 830
Compte des accords de perception fiscale avec les provinces et territoires, tableau 5.4	214 947 553	(924 225 047)
Retenues salariales diverses	3 674 634	155 720 213
Recettes reportées	2 136 324 629	2 240 941 043
Compte de réévaluation des accords d'échange de devises	866 814 731	864 699 055
Autres	738 437	(97 336 722)
Total	25 028 269 107	23 617 290 860

(1) Incluant les comptes d'attente.
(2) Des informations supplémentaires sur les sociétés d'État consolidées sont fournies à la section 4 de ce volume.

Créditeurs

Ce compte inscrit les montants dus à la fin de l'exercice conformément à des accords contractuels, ou pour des travaux accomplis, des marchandises reçues ou des services rendus, en ce qui concerne les crédits auxquels le Parlement a imposé des plafonds annuels, les montants constatés à être versés à même les crédits et les autorisations législatives, et les dettes courues des sociétés d'État consolidées.

Effets à payer aux organisations internationales

Des souscriptions au capital-actions, et des prêts et avances sont effectués aux organisations internationales au moyen d'espèces et/ou d'effets à payer qui seront encaissés ultérieurement selon les modalités des accords. Ces effets à vue ne portent pas intérêt et sont non négociables. Les souscriptions, les prêts et les avances sont inscrits à l'actif et le détail est présenté au tableau 9.13 (section 9 de ce volume).

Le tableau 5.3 présente les soldes et les opérations pour les effets particuliers.

TABLEAU 5.3

EFFETS À PAYER AUX ORGANISATIONS INTERNATIONALES

		Rentrées et autres crédits		Paiements et autres débits		
	1er avril 2001	Émissions d'effets	Réévaluation[1]	Encaissements d'effets	Réévaluation[1]	31 mars 2002
	$	$	$	$	$	$
Finances—						
Banque européenne pour la reconstruction et le développement	20 676 260	11 347 625	89 341	8 878 723		23 234 503
Association internationale de développement	480 136 667	202 333 333		262 022 000		420 448 000
Agence multilatérale de garantie des investissements	5 056 975		57 426			5 114 401
Affaires étrangères et Commerce international—						
Agence canadienne de développement international—						
Banque asiatique de développement	21 143 784		239 819	3 809 274		17 574 329
Banque de développement des Caraïbes	7 486 374		37 412			7 523 786
Banque interaméricaine de développement	12 686 365	362 614	120 636	3 865 619		9 303 996
Institutions financières internationales—						
Fonds africain de développement		54 000 000		54 000 000		
Fonds asiatique de développement	223 435 358	97 378 504		93 202 000		227 611 862
Banque de développement des Caraïbes (Spécial)	35 964 839	9 666 000		3 456 211		42 174 628
Caisse du fonds pour l'environnement mondial	115 831 000	54 590 000		24 319 750		146 101 250
Fonds des opérations spéciales de la Banque interaméricaine de développement	4 007 402			4 007 402		
Fonds international pour le développement agricole	54 818 665	4 978 809		20 848 838		38 948 636
Fonds du Protocole de Montréal		5 498 439				5 498 439
	434 057 264	*226 111 752*		*199 834 201*		*460 334 815*
Total	981 243 689	440 155 324	544 634	478 409 817		943 533 830

[1] Les effets libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice.

Compte des accords de perception fiscale avec les provinces et territoires

Ce compte comptabilise la perception des impôts sur le revenu par le gouvernement du Canada pour le compte des provinces et territoires, en vertu des dispositions de la *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*, et la taxe de vente harmonisée et les taxes de ventes en vertu des dispositions de la *Loi sur la taxe d'accise*, de même que les versements connexes effectués à ceux-ci.

En vertu de la *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*, le gouvernement du Canada est autorisé à conclure avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, des accords selon lesquels le gouvernement du Canada percevra les impôts sur le revenu pour le compte de ceux-ci, et leur effectuera des versements relatifs à ces impôts. De plus, en vertu de la *Loi sur la taxe d'accise*, le gouvernement est aussi autorisé à conclure avec les gouvernements provinciaux, des accords en vue de percevoir la taxe de vente harmonisée pour le compte de celles-ci, et leur effectuera des versements relatifs à cette taxe.

Le gouvernement du Canada a conclu des accords avec les provinces et territoires (excluant Québec), en vue de percevoir les impôts sur le revenu des particuliers, et, avec les provinces et territoires (excluant Québec, Ontario et Alberta sauf pour l'impôt touchant les dividendes ayant trait aux actions privilégiées), en vue de percevoir les impôts des sociétés, et, à verser à ces provinces et territoires, par versements mensuels égaux, les revenus estimatifs à être produits par de tels impôts. Le gouvernement a aussi conclu des accords avec les provinces de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de Terre-Neuve et Labrador en vue de percevoir la taxe de vente harmonisée pour le compte de celles-ci, et leur effectuera des versements relatifs à cette taxe. De plus, le gouvernement a aussi conclu des accords avec les Premières nations en vue de percevoir les taxes de ventes pour le compte de celle-ci, et leur effectuera des paiements relatifs à ces ententes.

Étant donné que les *Comptes publics du Canada* présentent des informations pour l'exercice allant d'avril à mars et que l'impôt est calculé selon une année civile, certaines opérations effectuées au cours d'un exercice donné peuvent être reliées à plusieurs années d'imposition. Par exemple, au cours d'un exercice le ministre des Finances effectue des versements courants, fondés sur des estimations, pour deux années civiles (avril à décembre et janvier à mars). Au cours de cette période, il est aussi nécessaire d'effectuer des versements ou des redressements afin d'établir les montants réels de recettes fiscales, de remises et de crédits pour les années d'imposition précédentes.

Le tableau 5.4 présente des informations détaillées concernant les opérations, les soldes cumulés et la situation nette des recettes perçues et des versements effectués aux provinces et territoires lors d'une année d'imposition pour l'impôt des sociétés et l'impôt sur le revenu des particuliers, de même que pour la taxe de vente harmonisée et les taxes de ventes.

TABLEAU 5.4

COMPTE DES ACCORDS DE PERCEPTION FISCALE AVEC LES PROVINCES ET TERRITOIRES

	1er avril 2001	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 2002
	$	$	$	$
Perceptions d'impôts sur le revenu des particuliers par l'Agence des douanes et du revenu du Canada pour 1998	32 530 699 049			32 530 699 049
Moins : versements aux provinces et territoires—				
Terre-Neuve et Labrador	582 986 362			582 986 362
Île-du-Prince-Édouard	143 298 946			143 298 946
Nouvelle-Écosse	1 080 646 049			1 080 646 049
Nouveau-Brunswick	848 733 976			848 733 976
Ontario	16 741 391 663			16 741 391 663
Manitoba	1 548 899 598			1 548 899 598
Saskatchewan	1 379 208 664			1 379 208 664
Alberta	4 458 584 709			4 458 584 709
Colombie-Britannique	5 650 284 615			5 650 284 615
Yukon	35 697 560			35 697 560
Territoires du Nord-Ouest	65 235 075			65 235 075
Nunavut	(4 258 229)	9 939		(4 268 168)
	32 530 708 988	*9 939*		*32 530 699 049*
Perceptions nettes (paiements en trop) d'impôts sur le revenu des particuliers pour 1998	(9 939)	9 939		

TABLEAU 5.4

COMPTE DES ACCORDS DE PERCEPTION FISCALE AVEC LES PROVINCES ET TERRITOIRES—*Suite*

	1er avril 2001	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 2002
	$	$	$	$
Perceptions d'impôts sur le revenu des particuliers par l'Agence des douanes et du revenu du Canada pour 1999	33 602 611 800	210 826	1 319 701	33 601 502 925
Moins : versements aux provinces et territoires—				
Terre-Neuve et Labrador	623 530 129			623 530 129
Île-du-Prince-Édouard	144 155 913			144 155 913
Nouvelle-Écosse	1 162 891 780			1 162 891 780
Nouveau-Brunswick	879 707 607			879 707 607
Ontario	17 509 340 447	2 510 216	1 380 400	17 508 210 631
Manitoba	1 568 045 572			1 568 045 572
Saskatchewan	1 372 976 687			1 372 976 687
Alberta	4 503 107 601	21 526 350		4 481 581 251
Colombie-Britannique	5 750 175 727	76 075 560	76 085 212	5 750 185 379
Yukon	36 593 109		505 050	37 098 159
Territoires du Nord-Ouest	54 894 755			54 894 755
Nunavut	16 169 853	11 257		16 158 596
Premières nations	2 061 070		5 396	2 066 466
	33 623 650 250	*100 123 383*	*77 976 058*	*33 601 502 925*
Perceptions nettes (paiements en trop) d'impôts sur le revenu des particuliers pour 1999	(21 038 450)	100 334 209	79 295 759	
Perceptions d'impôts sur le revenu des particuliers par l'Agence des douanes et du revenu du Canada pour 2000	36 264 928 000	222 383 754	961 537 754	35 525 774 000
Moins : versements aux provinces et territoires—				
Terre-Neuve et Labrador	619 108 466	1 560 532	14 637 721	632 185 655
Île-du-Prince-Édouard	145 564 000	290 896	8 051 831	153 324 935
Nouvelle-Écosse	1 237 298 488	5 682 327	26 880 300	1 258 496 461
Nouveau-Brunswick	915 151 102	4 791 266	28 866 105	939 225 941
Ontario	18 917 063 892	1 008 373 847	496 080 393	18 404 770 438
Manitoba	1 731 854 000	180 159 780	1 367	1 551 695 587
Saskatchewan	1 355 491 809	16 823 148	6 708 519	1 345 377 180
Alberta	4 586 172 396	343 753 825	656 728 465	4 899 147 036
Colombie-Britannique	6 026 727 119	85 670 312	286 389 464	6 227 446 271
Yukon	37 070 875	1 434 554	1 655 433	37 291 754
Territoires du Nord-Ouest	65 991 422	12 381 152		53 610 270
Nunavut	19 808 633	2 991 135	3 949 111	20 766 609
Premières nations	2 018 591		417 272	2 435 863
	35 659 320 793	*1 663 912 774*	*1 530 365 981*	*35 525 774 000*
Perceptions nettes (paiements en trop) d'impôts sur le revenu des particuliers pour 2000	605 607 207	1 886 296 528	2 491 903 735	
Perceptions d'impôts sur le revenu des particuliers par l'Agence des douanes et du revenu du Canada pour 2001	6 207 350 000	31 232 187 000	2 735 492 000	34 704 045 000
Moins : versements aux provinces et territoires—				
Terre-Neuve et Labrador	115 506 914	19 800 309	516 826 712	612 533 317
Île-du-Prince-Édouard	28 287 000		117 763 000	146 050 000
Nouvelle-Écosse	241 207 219	20 913 271	1 001 208 052	1 221 502 000
Nouveau-Brunswick	177 138 427	15 197 525	742 309 098	904 250 000
Ontario	3 611 925 000	856 459	15 767 896 458	19 378 964 999
Manitoba	337 167 000	2 005	1 373 135 005	1 710 300 000
Saskatchewan	220 531 987	37 361 171	1 014 476 184	1 197 647 000
Alberta	676 917 000	33 738 468	3 770 855 468	4 414 034 000
Colombie-Britannique	1 182 405 615	152 398 628	4 403 829 013	5 433 836 000
Yukon	6 371 900	467 786	27 913 711	33 817 825
Territoires du Nord-Ouest	12 269 667	1 563 892	47 501 225	58 207 000
Nunavut	3 828 501	1 936 883	21 041 382	22 933 000
Premières nations	350 028		1 373 834	1 723 862
	6 613 906 258	*284 236 397*	*28 806 129 142*	*35 135 799 003*
Perceptions nettes (paiements en trop) d'impôts sur le revenu des particuliers pour 2001	(406 556 258)	31 516 423 397	31 541 621 142	(431 754 003)

TABLEAU 5.4

COMPTE DES ACCORDS DE PERCEPTION FISCALE AVEC LES PROVINCES ET TERRITOIRES—*Suite*

	1er avril 2001	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 2002
	$	$	$	$
Perceptions d'impôts sur le revenu des particuliers par l'Agence des douanes et du revenu du Canada pour 2002		6 579 705 000	235 388 000	6 344 317 000
Moins : versements aux provinces et territoires—				
Terre-Neuve et Labrador		1 378 530	120 411 445	119 032 915
Île-du-Prince-Édouard			30 861 000	30 861 000
Nouvelle-Écosse		4 716 089	253 885 682	249 169 593
Nouveau-Brunswick		2 969 796	182 789 630	179 819 834
Ontario		2 941	3 621 622 825	3 621 619 884
Manitoba		4 612 668	321 025 668	316 413 000
Saskatchewan		9 642 763	236 732 071	227 089 308
Alberta		37 075 620	919 193 376	882 117 756
Colombie-Britannique		53 059 464	994 655 173	941 595 709
Yukon		142 951	6 358 056	6 215 105
Territoires du Nord-Ouest		430 541	12 177 021	11 746 480
Nunavut		388 582	5 123 586	4 735 004
Premières nations		744	520 879	520 135
		114 420 689	*6 705 356 412*	*6 590 935 723*
Perceptions nettes (paiements en trop) d'impôts sur le revenu des particuliers pour 2002		6 694 125 689	6 940 744 412	(246 618 723)
Total des impôts sur le revenu des particuliers, en main	**178 002 560**	**40 197 189 762**	**41 053 565 048**	**(678 372 726)**
Perceptions d'impôts des sociétés par l'Agence des douanes et du revenu du Canada pour 1997	2 211 744 999		5	2 211 744 994
Moins : versements aux provinces et territoires—				
Terre-Neuve et Labrador	70 851 056			70 851 056
Île-du-Prince-Édouard	23 474 787			23 474 787
Nouvelle-Écosse	158 003 788			158 003 788
Nouveau-Brunswick	183 666 184			183 666 184
Québec	10 696 431			10 696 431
Ontario	33 137 772			33 137 772
Manitoba	243 683 195			243 683 195
Saskatchewan	250 402 844			250 402 844
Alberta	12 227 439			12 227 439
Colombie-Britannique	1 202 499 908			1 202 499 908
Yukon	9 053 919			9 053 919
Territoires du Nord-Ouest	25 355 136	2 653 585		22 701 551
Nunavut	(5 971 393)	2 682 487		(8 653 880)
	2 217 081 066	*5 336 072*		*2 211 744 994*
Perceptions nettes (paiements en trop) d'impôts des sociétés pour 1997	(5 336 067)	5 336 072	5	
Perceptions d'impôts des sociétés par l'Agence des douanes et du revenu du Canada pour 1998	2 000 455 012			2 000 455 012
Moins : versements aux provinces et territoires—				
Terre-Neuve et Labrador	81 040 255			81 040 255
Île-du-Prince-Édouard	18 428 951			18 428 951
Nouvelle-Écosse	171 546 436			171 546 436
Nouveau-Brunswick	167 519 927			167 519 927
Québec	11 424 918			11 424 918
Ontario	40 059 377			40 059 377
Manitoba	261 723 097			261 723 097
Saskatchewan	249 341 643			249 341 643
Alberta	11 666 935			11 666 935
Colombie-Britannique	942 034 595			942 034 595
Yukon	8 566 916			8 566 916
Territoires du Nord-Ouest	37 101 962			37 101 962
	2 000 455 012			*2 000 455 012*
Perceptions nettes (paiements en trop) d'impôts des sociétés pour 1998				

TABLEAU 5.4

COMPTE DES ACCORDS DE PERCEPTION FISCALE AVEC LES PROVINCES ET TERRITOIRES—*Suite*

	1er avril 2001	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 2002
	$	$	$	$
Perceptions d'impôts des sociétés par l'Agence des douanes et du revenu du Canada pour 1999	2 299 359 927			2 299 359 927
Moins : versements aux provinces et territoires—				
Terre-Neuve et Labrador	47 317 658			47 317 658
Île-du-Prince-Édouard	29 704 422			29 704 422
Nouvelle-Écosse	216 209 272			216 209 272
Nouveau-Brunswick	183 111 479			183 111 479
Québec	18 694 117			18 694 117
Ontario	56 121 542			56 121 542
Manitoba	339 181 199			339 181 199
Saskatchewan	228 065 346			228 065 346
Alberta	23 224 852			23 224 852
Colombie-Britannique	1 063 897 680			1 063 897 680
Yukon	7 915 976			7 915 976
Territoires du Nord-Ouest	85 502 736			85 502 736
Nunavut	413 648			413 648
	2 299 359 927			*2 299 359 927*
Perceptions nettes (paiements en trop) d'impôts des sociétés pour 1999				
Perceptions d'impôts des sociétés par l'Agence des douanes et du revenu du Canada pour 2000	2 764 627 000	583 763 385	330 045 000	3 018 345 385
Moins : versements aux provinces et territoires—				
Terre-Neuve et Labrador	105 330 000	32 490 706	703 592	73 542 886
Île-du-Prince-Édouard	32 273 000	9 430 455	1 023 691	23 866 236
Nouvelle-Écosse	248 678 333	22 076 514	4 704 228	231 306 047
Nouveau-Brunswick	216 579 334	1 746 352	6 959 541	221 792 523
Ontario			80 793 203	80 793 203
Québec			26 846 843	26 846 843
Manitoba	352 411 000	37 047 216	4 465 296	319 829 080
Saskatchewan	364 897 000	149 439 959	1 811 710	217 268 751
Alberta		2 235 841	13 261 190	11 025 349
Colombie-Britannique	1 142 777 000	20 000	282 895 332	1 425 652 332
Yukon	10 321 000	3 803 508	81 087	6 598 579
Territoires du Nord-Ouest	30 446 000		347 652 605	378 098 605
Nunavut	4 073 000	2 426 598	78 549	1 724 951
	2 507 785 667	*260 717 149*	*771 276 867*	*3 018 345 385*
Perceptions nettes (paiements en trop) d'impôts des sociétés pour 2000	256 841 333	844 480 534	1 101 321 867	
Perceptions d'impôts des sociétés par l'Agence des douanes et du revenu du Canada pour 2001	42 275 000	2 567 075 347	5 968 000	2 603 382 347
Moins : versements aux provinces et territoires—				
Terre-Neuve et Labrador	7 224 000		80 789 000	88 013 000
Île-du-Prince-Édouard	3 428 000		33 559 000	36 987 000
Nouvelle-Écosse	24 968 000		276 563 236	301 531 236
Nouveau-Brunswick	18 973 333		198 351 468	217 324 801
Manitoba	33 604 000		369 160 000	402 764 000
Saskatchewan	27 616 000		271 777 000	299 393 000
Colombie-Britannique	105 722 000		1 172 715 000	1 278 437 000
Yukon	760 000		8 226 000	8 986 000
Territoires du Nord-Ouest	10 026 000		110 693 000	120 719 000
Nunavut	54 000		600 000	654 000
	232 375 333		*2 522 433 704*	*2 754 809 057*
Perceptions nettes (paiements en trop) d'impôts des sociétés pour 2001	(190 100 333)	2 567 075 347	2 528 401 704	(151 426 690)

TABLEAU 5.4

COMPTE DES ACCORDS DE PERCEPTION FISCALE AVEC LES PROVINCES ET TERRITOIRES—*Suite*

	1er avril 2001	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 2002
	$	$	$	$
Perceptions d'impôts des sociétés par l'Agence des douanes et du revenu du Canada pour 2002		21 960 000		21 960 000
Moins : versements aux provinces et territoires—				
Terre-Neuve et Labrador			6 016 000	6 016 000
Île-du-Prince-Édouard			1 894 000	1 894 000
Nouvelle-Écosse			17 576 089	17 576 089
Nouveau-Brunswick			15 301 632	15 301 632
Manitoba			20 678 000	20 678 000
Saskatchewan			15 760 000	15 760 000
Colombie-Britannique			72 476 000	72 476 000
Yukon			450 000	450 000
Territoires du Nord-Ouest			28 128 000	28 128 000
Nunavut			138 000	138 000
			178 417 721	*178 417 721*
Perceptions nettes (paiements en trop) d'impôts des sociétés pour 2002		21 960 000	178 417 721	(156 457 721)
Total des impôts des sociétés, en main	**61 404 933**	**3 438 851 953**	**3 808 141 297**	**(307 884 411)**
Perceptions de la taxe de vente harmonisée par l'Agence des douanes et du revenu du Canada pour 1997	1 232 770 412	5 660 938	908 000	1 237 523 350
Moins : versements aux provinces et territoires—				
Terre-Neuve et Labrador	283 544 072		2 268 799	285 812 871
Nouvelle-Écosse	509 378 857		8 735 477	518 114 334
Nouveau-Brunswick	406 526 489		1 150 597	407 677 086
	1 199 449 418		*12 154 873*	*1 211 604 291*
Perceptions nettes (paiements en trop) de la taxe de vente harmonisée pour 1997	33 320 994	5 660 938	13 062 873	25 919 059
Perceptions de la taxe de vente harmonisée par l'Agence des douanes et du revenu du Canada pour 1998	1 629 043 141	1 145 116	3 919 106	1 626 269 151
Moins : versements aux provinces et territoires—				
Terre-Neuve et Labrador	390 447 580	2 030 657	1 713 751	390 130 674
Nouvelle-Écosse	698 768 182	1 404 827	459 336	697 822 691
Nouveau-Brunswick	558 908 174	5 628 602	72 781	553 352 353
	1 648 123 936	*9 064 086*	*2 245 868*	*1 641 305 718*
Perceptions nettes (paiements en trop) de la taxe de vente harmonisée pour 1998	(19 080 795)	10 209 202	6 164 974	(15 036 567)
Perceptions de la taxe de vente harmonisée par l'Agence des douanes et du revenu du Canada pour 1999	1 745 565 530	17 200 842	2 280 351	1 760 486 021
Moins : versements aux provinces et territoires—				
Terre-Neuve et Labrador	406 403 985		3 106 743	409 510 728
Nouvelle-Écosse	729 771 978	1 418 678	10 732 387	739 085 687
Nouveau-Brunswick	582 574 706	1 677 346	1 602 225	582 499 585
	1 718 750 669	*3 096 024*	*15 441 355*	*1 731 096 000*
Perceptions nettes (paiements en trop) de la taxe de vente harmonisée pour 1999	26 814 861	20 296 866	17 721 706	29 390 021
Perceptions de la taxe de vente harmonisée par l'Agence des douanes et du revenu du Canada pour 2000	1 816 969 501	65 531 109	6 236 126	1 876 264 484
Moins : versements aux provinces et territoires—				
Terre-Neuve et Labrador	435 865 131		4 531 242	440 396 373
Nouvelle-Écosse	810 790 800	936 470		809 854 330
Nouveau-Brunswick	626 288 570	409 403		625 879 167
	1 872 944 501	*1 345 873*	*4 531 242*	*1 876 129 870*
Perceptions nettes (paiements en trop) de la taxe de vente harmonisée pour 2000	(55 975 000)	66 876 982	10 767 368	134 614

TABLEAU 5.4

COMPTE DES ACCORDS DE PERCEPTION FISCALE AVEC LES PROVINCES ET TERRITOIRES—*Fin*

	1er avril 2001	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 2002
	$	$	$	$
Perceptions de la taxe de vente harmonisée par l'Agence des douanes et du revenu du Canada pour 2001	322 750 511	1 658 911 390		1 981 661 901
Moins : versements aux provinces et territoires—				
Terre-Neuve et Labrador	77 232 808	8 769 175	400 819 811	469 283 444
Nouvelle-Écosse	144 032 023	59 672 614	759 692 426	844 051 835
Nouveau-Brunswick	111 025 680	16 694 550	558 334 370	652 665 500
	332 290 511	*85 136 339*	*1 718 846 607*	*1 966 000 779*
Perceptions nettes (paiements en trop) de la taxe de vente harmonisée pour 2001	(9 540 000)	1 744 047 729	1 718 846 607	15 661 122
Perceptions de la taxe de vente harmonisée par l'Agence des douanes et du revenu du Canada pour 2002		347 662 072		347 662 072
Moins : versements aux provinces et territoires—				
Terre-Neuve et Labrador		1 725 539	83 147 656	81 422 117
Nouvelle-Écosse		11 517 498	158 544 545	147 027 047
Nouveau-Brunswick		3 455 851	116 704 918	113 249 067
		16 698 888	*358 397 119*	*341 698 231*
Perceptions nettes (paiements en trop) de la taxe de vente harmonisée pour 2002		364 360 960	358 397 119	5 963 841
Total de la taxe de vente harmonisée, en main	**(24 459 940)**	**2 211 452 677**	**2 124 960 647**	**62 032 090**
Ententes sur les taxes avec les Premières nations—				
Perceptions des recettes par l'Agence des douanes et du revenu du Canada pour 1998	554 678			554 678
Moins : versements aux Premières nations	554 678			554 678
Perceptions nettes (paiements en trop) des taxes en vertu d'ententes sur les taxes avec les Premières nations pour 1998				
Ententes sur les taxes avec les Premières nations—				
Perceptions des recettes par l'Agence des douanes et du revenu du Canada pour 1999	1 189 034	71 621	1 193	1 259 462
Moins : versements aux Premières nations	1 189 034	1 193	71 621	1 259 462
Perceptions nettes (paiements en trop) des taxes en vertu d'ententes sur les taxes avec les Premières nations pour 1999		72 814	72 814	
Ententes sur les taxes avec les Premières nations—				
Perceptions des recettes par l'Agence des douanes et du revenu du Canada pour 2000	1 523 529	102 912		1 626 441
Moins : versements aux Premières nations	1 523 529		102 912	1 626 441
Perceptions nettes (paiements en trop) des taxes en vertu d'ententes sur les taxes avec les Premières nations pour 2000		102 912	102 912	
Ententes sur les taxes avec les Premières nations—				
Perceptions des recettes par l'Agence des douanes et du revenu du Canada pour 2001	285 708	1 934 751		2 220 459
Moins : versements aux Premières nations	285 708		1 934 751	2 220 459
Perceptions nettes (paiements en trop) des taxes en vertu d'ententes sur les taxes avec les Premières nations pour 2001		1 934 751	1 934 751	
Ententes sur les taxes avec les Premières nations—				
Perceptions des recettes par l'Agence des douanes et du revenu du Canada pour 2002		430 765		430 765
Moins : versements aux Premières nations			430 765	430 765
Perceptions nettes (paiements en trop) des taxes en vertu d'ententes sur les taxes avec les Premières nations pour 2002		430 765	430 765	
Total des taxes en vertu d'ententes avec les Premières nations, en main		**2 541 242**	**2 541 242**	
Total	214 947 553	45 850 035 634	46 989 208 234	(924 225 047)

Retenues salariales diverses

Les retenues salariales de certains employés sont créditées à ce compte, en attendant qu'elles soient remises aux organismes non gouvernementaux intéressés.

Recettes reportées

Ce compte comptabilise les recettes non fiscales qui ont été perçues avant la fin du présent exercice mais dont les marchandises ou les services seront délivrés ou rendus au cours d'un exercice subséquent. Il inclut aussi des droits reçus pour des licences qui permettent l'accès au spectre radioélectrique au cours des années à venir.

Compte de réévaluation des accords d'échange de devises

Ce compte inscrit les profits ou pertes non réalisés dus aux fluctuations de la valeur en devises des accords d'échange de devises.

Autres

Divers créditeurs et charges à payer telle la taxe de vente provinciale perçue sur les ventes, sont enregistrés à ce compte.

Intérêts et dette échue

Les intérêts et la dette échue comprennent les intérêts échus, les intérêts courus, la dette échue, ainsi que les primes, escomptes et commissions non amortis à l'émission de la dette non échue.

Le tableau 5.5 présente un sommaire des soldes relatifs aux comptes sous cette catégorie de créditeurs, charges à payer et provisions.

TABLEAU 5.5

INTÉRÊTS ET DETTE ÉCHUE

	1er avril 2001	31 mars 2002
	$	$
Intérêts échus	4 550 770 377	4 019 842 770
Intérêts courus	6 589 244 930	6 128 003 004
Dette échue	138 041 036	270 912 777
	11 278 056 343	10 418 758 551
Moins : escomptes non amortis des bons du Canada	65 035 156	6 039 325
escomptes non amortis des bons du Trésor	1 460 048 403	830 773 375
escomptes et primes non amortis des obligations négociables	625 243 156	1 758 303 276
commissions non amorties des obligations d'épargne et obligations à prime du Canada	20 758 025	6 960 479
	2 171 084 740	2 602 076 455
Total	9 106 971 603	7 816 682 096

Intérêts échus

Les intérêts échus représentent l'intérêt échu et payable sur la dette obligataire, mais qui n'a pas été encaissé par les détenteurs d'obligations.

Intérêts courus

Les intérêts courus représentent l'intérêt accumulé au 31 mars sur la dette obligataire et sur certains autres éléments de passif, et dont les intérêts sont payables à une date ultérieure.

Dette échue

À ce compte sont consignées les dettes sous forme de titres émis par le gouvernement, qui sont devenus échus, mais qui n'ont pas été présentés pour remboursement. Les obligations échues et non réclamées sont virées aux recettes non fiscales si elles ne sont pas présentées pour remboursement 15 ans après la date de rachat ou de l'échéance, selon la date la plus imminente; le temps minimum pour effectuer un tel virement est de 5 ans après la date d'échéance.

Escomptes non amortis des bons du Canada

Ce compte inscrit la partie des escomptes sur les bons du Canada en circulation n'ayant pas encore été imputée aux dépenses. Les escomptes sont amortis à titre de dépenses sur la durée de vie des bons.

Escomptes non amortis des bons du Trésor

Ce compte inscrit la partie des escomptes sur les bons du Trésor en circulation n'ayant pas encore été imputée aux dépenses. Les escomptes sont amortis à titre de dépenses sur la durée de vie des bons.

Escomptes et primes non amortis des obligations négociables

Ce compte inscrit la partie des escomptes et des primes sur les obligations négociables en circulation n'ayant pas encore été imputée aux dépenses. Les escomptes et les primes sont amortis à titre de dépenses sur la durée de vie des obligations.

Commissions non amorties des obligations d'épargne et obligations à prime du Canada

Ce compte inscrit la partie des commissions sur les obligations d'épargne et obligations à prime du Canada en circulation n'ayant pas encore été imputée aux dépenses. Les commissions sont amorties à titre de dépenses sur la durée de vie des obligations.

Provision pour avantages sociaux

Ce compte inscrit les provisions pour les sommes dues reliées aux congés annuels et au temps compensatoire gagnés et non payés, pour les avantages sociaux de la cessation d'emploi et pour les redressements de salaire non signés.

Provision pour garanties

Cette catégorie de créditeurs, charges à payer et provisions comprend la provision pour garanties d'emprunt et la provision pour emprunts des sociétés d'État.

Le tableau 5.6 présente un sommaire des soldes relatifs aux comptes sous cette catégorie de créditeurs, charges à payer et provisions.

TABLEAU 5.6

PROVISION POUR GARANTIES

	1er avril 2001	31 mars 2002
	$	$
Provision pour garanties d'emprunt	584 000 000	555 000 000
Provision pour emprunts des sociétés d'État—		
Emprunts des sociétés d'État entreprises mandataires	41 464 201 000	45 238 870 000
Moins : emprunts à être probablement remboursés par ces sociétés d'État entreprises mandataires	38 097 201 000	41 717 870 000
	3 367 000 000	*3 521 000 000*
Total	3 951 000 000	4 076 000 000

Provision pour garanties d'emprunt

Ce compte inscrit les pertes possibles concernant les garanties d'emprunt lorsqu'il est probable qu'un paiement sera effectué dans le futur afin d'honorer une garantie et lorsque le montant de la perte peut être raisonnablement estimé.

Provision pour emprunts des sociétés d'État

Conformément à l'article 54 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le remboursement des emprunts contractés par les sociétés d'État entreprises mandataires, ainsi que le versement des intérêts correspondants sont imputés et prélevés sur le Trésor. Par conséquent, de tels emprunts représentent des dettes inconditionnelles du gouvernement.

Ce compte inscrit les emprunts des sociétés d'État entreprises mandataires à être probablement remboursés par le gouvernement (voir le tableau 9.6 à la section 9 de ce volume).

SECTION 6

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2001-2002

Dette portant intérêt

SOMMAIRE

	Page
Dette non échue—	
Obligations négociables	6.4
Bons du Trésor	6.9
Obligations d'épargne et obligations à prime du Canada	6.10
Obligations et billets non négociables	6.12
Bons du Canada	6.13
Billets du Canada	6.14
Eurobillets à moyen terme	6.15
Taux d'intérêt	6.16
Échéance de la dette du gouvernement	6.17
État de toutes les opérations d'emprunt pour le compte de Sa Majesté	6.17
Régimes de retraite et autres comptes—	
Régimes de retraite du secteur public	6.18
Régime de pensions du Canada	6.30
Autres—	
Compte des rentes sur l'État	6.31
Pont de la Confédération	6.32
Cours de formation au pilotage—MILIT-AIR Inc.	6.32
Comptes de dépôt et en fiducie	6.33
Autres comptes à fins déterminées	6.40
Recettes reportées—Comptes à fins déterminées	6.52
États supplémentaires—	
Régime de pensions du Canada	6.55
Compte des rentes sur l'État	6.65
Régime de retraite de la Gendarmerie royale du Canada (personnes à charge)	6.69

DETTE PORTANT INTÉRÊT

Cette section renferme des informations sur la dette portant intérêt du gouvernement. La dette portant intérêt comprend la dette non échue et les régimes de retraite et autres comptes.

Certains tableaux de cette section présentent la continuité des comptes, en démontrant les soldes d'ouverture et de clôture, de même que les rentrées et autres crédits et les paiements et autres débits.

Le tableau 6.1 présente les opérations et les soldes de fin d'exercice concernant la dette portant intérêt. Le graphique 6A présente le total de la dette portant intérêt par catégorie pour l'exercice en cours, tandis que le graphique 6B compare le total de la dette portant intérêt pour les dix derniers exercices.

Les états financiers du Régime de pensions du Canada, du Compte des rentes sur l'État et du Régime de retraite de la Gendarmerie royale du Canada (personnes à charge), de même que les rapports du vérificateur général y afférents, sont présentés à la fin de cette section.

Une description narrative est fournie pour les comptes présentés dans certains tableaux. Cette description suit le même ordre de présentation que celui des tableaux respectifs.

TABLEAU 6.1
DETTE PORTANT INTÉRÊT

	1er avril 2001	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 2002
	$	$	$	$
Dette non échue[1]—				
À payer en monnaie canadienne—				
Obligations négociables, tableau 6.2	294 972 747 513	58 553 523 728	59 683 022 000	293 843 249 241
Bons du Trésor, tableau 6.3	88 700 000 000	197 000 000 000	191 660 416 000	94 039 584 000
Obligations d'épargne et obligations à prime du Canada, tableau 6.4	26 099 104 705	2 371 857 214	4 504 666 309	23 966 295 610
Obligations et billets non négociables, tableau 6.5	3 473 637 498		83 079 169	3 390 558 329
	413 245 489 716	*257 925 380 942*	*255 931 183 478*	*415 239 687 180*
À payer en devises—				
Obligations négociables, tableau 6.2	20 658 065 093	201 230 119	1 587 849 957	19 271 445 255
Bons du Canada, tableau 6.6	7 227 649 184	23 185 754 755	27 057 958 880	3 355 445 059
Billets du Canada, tableau 6.7	1 580 023 000		378 223 000	1 201 800 000
Eurobillets à moyen terme, tableau 6.8	3 692 082 769	24 581 353	513 571 335	3 203 092 787
	33 157 820 046	*23 411 566 227*	*29 537 603 172*	*27 031 783 101*
Total—Dette non échue	446 403 309 762	281 336 947 169	285 468 786 650	442 271 470 281
Régimes de retraite et autres comptes—				
Régimes de retraite du secteur public, tableau 6.13—				
Comptes de pension de retraite	143 572 213 697	15 822 718 573	28 539 287 448	130 855 644 822
Provision pour redressements au titre des régimes de retraite	(14 387 000 000)	16 231 000 000	5 779 000 000	(3 935 000 000)
	129 185 213 697	*32 053 718 573*	*34 318 287 448*	*126 920 644 822*
Dû au Régime de pensions du Canada, tableau 6.25—				
Compte du Régime de pensions du Canada	6 390 525 340	26 567 428 434	26 188 108 191	6 769 845 583
Autres—				
Compte des rentes sur l'État	507 588 964	33 575 788	69 913 699	471 251 053
Pont de la Confédération	770 174 565		17 448 229	752 726 336
Cours de formation au pilotage—MILIT-AIR Inc.	709 258 524		22 253 021	687 005 503
Comptes de dépôt et en fiducie, tableau 6.26	1 370 187 479	644 158 355	583 877 437	1 430 468 397
Autres comptes à fins déterminées, tableau 6.29	3 872 676 599	1 734 783 296	1 506 796 864	4 100 663 031
Recettes reportées—Comptes à fins déterminées, tableau 6.32	22 871 702	41 933 698	37 178 985	27 626 415
	7 252 757 833	*2 454 451 137*	*2 237 468 235*	*7 469 740 735*
Total—Régimes de retraite et autres comptes	142 828 496 870	61 075 598 144	62 743 863 874	141 160 231 140
Total	589 231 806 632	342 412 545 313	348 212 650 524	583 431 701 421

[1] Ce tableau comprend la dette non échue émise par le gouvernement du Canada. Les emprunts des sociétés d'État entreprises mandataires qui sont des obligations inconditionnelles du gouvernement, mais non comprises dans la dette non échue, sont présentés au tableau 6.12.

GRAPHIQUE 6A

DETTE PORTANT INTÉRÊT PAR CATÉGORIE AU 31 MARS 2002

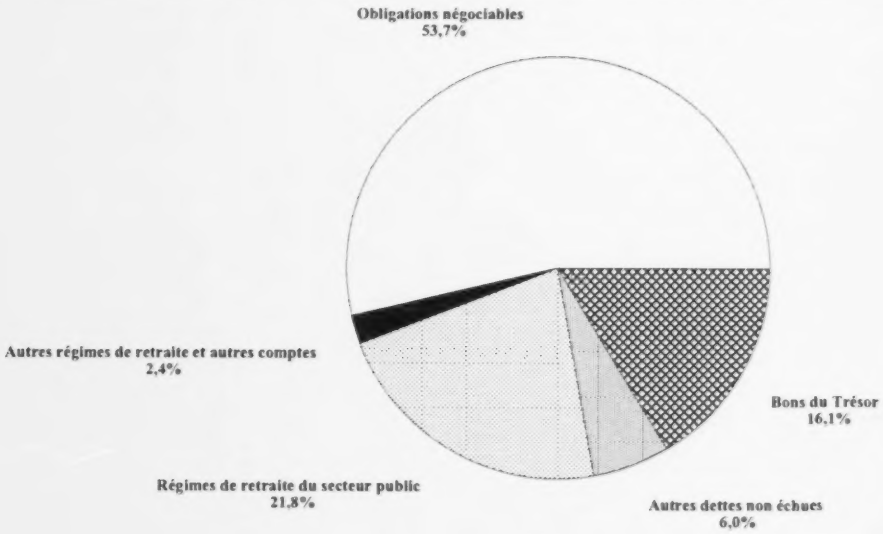

GRAPHIQUE 6B

DETTE PORTANT INTÉRÊT AU 31 MARS
(en millions de dollars)

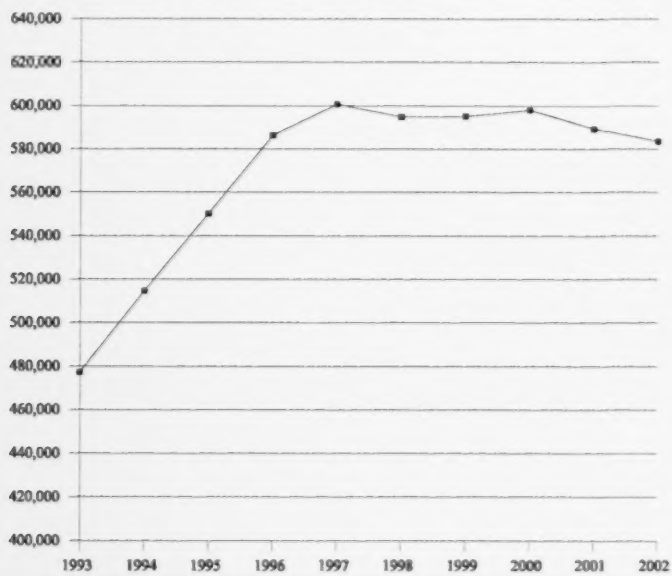

DETTE NON ÉCHUE

La dette non échue représente les obligations financières résultant de reconnaissances de dettes émises par le gouvernement du Canada, lesquelles ne sont pas encore arrivées à échéance.

Les titres détenus par le gouvernement ont été déduits de la dette non échue, afin d'inscrire le passif du gouvernement envers les tiers.

Obligations négociables

Les obligations négociables représentent des reconnaissances de dettes portant intérêt et émises par le gouvernement du Canada, dont les modalités sont :

— achetées et vendues sur le marché libre;

— payables en monnaie canadienne ou en devises;

— rachetables ou remboursables avant l'échéance;

— dates fixes d'échéance;

— intérêt payable sous forme de coupons ou d'immatriculation; et,

— valeur nominale garantie à l'échéance.

Les obligations négociables nominatives sont transférables par endos et remises d'un détenteur à l'autre. Les obligations négociables au porteur n'exigent pas d'endossement.

Le tableau 6.2 présente un sommaire des soldes et des opérations pour les obligations négociables. Puisque la majorité des obligations négociables ne sont pas rachetables ou remboursables avant l'échéance, on note seulement les exceptions dans le tableau.

Les soldes de fin d'exercice des obligations négociables à payer en devises ont été convertis en monnaie canadienne en utilisant les taux de change de clôture au 31 mars 2002.

TABLEAU 6.2

OBLIGATIONS NÉGOCIABLES

Échéance	%	Date d'émission	Séries	1er avril 2001	Rentrées et autres crédits [1]	Paiements et autres débits [1]	31 mars 2002
				$	$	$	$
À payer en monnaie canadienne—							
Échéance : 2001-2002							
2001—1er mai	13	1er mai/80-1er oct/80					
		1er févr/81	J42	1 325 000 000		1 325 000 000	
1er juin	4,5	15 déc/98-15 mars/99	WT78	5 350 242 000		5 350 242 000	
1er juin	9,75	21 févr/91-1er mars/91					
		28 mars/91-16 mai/91	A40	2 708 100 000		2 708 100 000	
1er sept	7	3 juin/96-2 juill/96					
		3 sept/96-2 déc/96	VX99	10 600 000 000		10 600 000 000	
1er oct	9,5	1er oct/76-1er déc/76					
		1er avril/78-15 mai/78					
		1er juill/78	J2	913 577 000		913 577 000	
1er déc	5,25	1er juin/99-15 sept/99	WW08	7 000 000 000		7 000 000 000	
1er déc	9,75	1er juill/91-18 juill/91					
		1er sept/91-1er oct/91	A45	3 850 000 000		3 850 000 000	
2002—1er févr	8,75	1er févr/77	J7	213 000 000		213 000 000	
15 mars	15,5	31 mars/82-1er mai/82	J79	339 095 000		339 095 000	
				32 299 014 000		*32 299 014 000*	
Échéance : 2002-2003							
2002—1er avril	8,5	14 nov/91-15 déc/91					
		1ermars/92-1er mai/92					
		15 juill/92	A47	5 450 000 000			5 450 000 000
1er mai	10	1er mai/79-1er juin/79					
		15 juill/79	J25	1 830 758 000		168 718 000	1 662 040 000
1er juin	5,75	1er déc/99-15 mars/2000	XA78	7 200 000 000		2 038 000 000	5 162 000 000
1er sept	5,5	3 mars/97-2 juin/97					
		2 sept/97-1er déc/97	WE00	10 200 000 000		678 000 000	9 522 000 000
1 déc	6	15 juin/2000-15 sept/2000	XC35	7 100 000 000		1 389 000 000	5 711 000 000
15 déc	11,25	15 déc/79-1er juill/80					
		15 mai/83	J34	1 221 894 000		148 966 000	1 072 928 000

TABLEAU 6.2

OBLIGATIONS NÉGOCIABLES —*Suite*

Échéance	%	Date d'émission	Séries	1er avril 2001	Rentrées et autres crédits [1]	Paiements et autres débits [1]	31 mars 2002
				$	$	$	$
2003—1er févr	11,75	1er févr/80-1er juin/80					
		1er août/80-1er févr/83					
		27 avril/83-21 juin/83					
		12 juill/83	J35	2 093 802 000		360 654 000	1 733 148 000
				35 096 454 000		*4 783 338 000*	*30 313 116 000*
Échéance : 2003-2004							
2003—1er juin	7,25	25 sept/92-26 oct/92					
		20 nov/92-18 janv/93					
		15 févr/93	A57	6 900 000 000			6 900 000 000
1er juin	5,75	24 nov/2000-16 mars/2001	XE90	7 000 000 000			7 000 000 000
1er sept	5,25	2 mars/98-1er juin/98					
		1er sept/98-1er déc/98	WN09	9 700 000 000			9 700 000 000
1er oct	9,5	15 août/78-1er oct/78	J18	558 907 000		106 500 000	452 407 000
1er déc	8	21 mai/93-1er juill/93					
		16 août/93-28 sept/93					
		15 nov/93	A61	8 800 000 000			8 800 000 000
1er déc	5	15 juin/2001-31 août/2001	XF65		7 000 000 000		7 000 000 000
2004—1er févr	10,25	1er févr/79-15 mars/79					
		21 mars/79-15 août/79	J24	1 881 867 000		800 723 000	1 081 144 000
				34 840 774 000	*7 000 000 000*	*907 223 000*	*40 933 551 000*
Échéance : 2004-2005							
2004—1er juin	13,5	1er avril/84-1er mai/84	H22	541 000 000			541 000 000
1er juin	6,5	14 janv/94-15 févr/94					
		1er avril/94-15 mai/94	A72	7 900 000 000			7 900 000 000
1er juin	4	30 nov/2001-8 mars/2002	XK50		7 000 000 000		7 000 000 000
1er sept	5	1er mars/99-1er juin/99					
		16 août/99-1er oct/99	WU42	10 850 000 000			10 850 000 000
1er oct	10,5	1er oct/79-15 déc/87	J30	585 586 000		289 672 000	295 914 000
1er déc	9	15 juill/94-15 août/94					
		15 nov/94-15 févr/95	A75	7 700 000 000			7 700 000 000
2005—1er mars	12	15 oct/83-8 nov/83					
		15 déc/83-1er févr/84					
		21 févr/84-15 déc/84	H9	1 057 069 000		341 140 000	715 929 000
				28 633 655 000	*7 000 000 000*	*630 812 000*	*35 002 843 000*
Échéance : 2005-2006							
2005—1er sept	12,25	1er août/83-1er sept/83					
		27 sept/83-10 avril/85	H6	1 065 355 000			1 065 355 000
1er sept	6	15 nov/99-15 févr/2000					
		15 mai/2000-15 août/2000	WY63	11 100 000 000			11 100 000 000
1er déc	8,75	3 avril/95-15 mai/95					
		15 août/95-15 nov/95	A79	8 000 000 000			8 000 000 000
2006—1er mars	12,5	13 mars/84-14 nov/84					
		19 mars/85	H18	625 976 000		291 312 000	334 664 000
				20 791 331 000		*291 312 000*	*20 500 019 000*
Échéance : 2006-2007							
2006—1er sept	5,75	14 nov/2000-12 févr/2001					
		4 juin/2001-20 août/2001	XD18	5 000 000 000	5 000 000 000		10 000 000 000
1er oct	14	1er juin/84-11 juill/84					
		1er août/84	H26	958 100 000		153 985 000	804 115 000
1er déc	7	15 févr/96-29 mars/96					
		15 mai/96-15 août/96	VU50	9 100 000 000			9 100 000 000
2007—1er mars	13,75	19 juin/84	H30	318 550 000		57 803 000	260 747 000
				15 376 650 000	*5 000 000 000*	*211 788 000*	*20 164 862 000*
Échéance : 2007-2008							
2007—1er juin	7,25	1er oct/96-15 nov/96					
		17 févr/97-15 mai/97	WB60	9 500 000 000			9 500 000 000
1er sept	5	19 nov/2001	XJ87		5 000 000 000		5 000 000 000
1er oct	13	22 août/84-12 sept/84	H36	610 741 000		86 492 000	524 249 000
2008—1er mars	12,75	1er oct/84-24 oct/84	H41	750 000 000		123 050 000	626 950 000
				10 860 741 000	*5 000 000 000*	*209 542 000*	*15 651 199 000*

TABLEAU 6.2

OBLIGATIONS NÉGOCIABLES—*Suite*

Échéance	%	Date d'émission	Séries	1er avril 2001	Rentrées et autres crédits [1]	Paiements et autres crédits [1]	31 mars 2002
				$	$	$	$
Échéance : 2008-2009							
2008—1er juin	6	15 août/97-17 nov/97					
		16 févr/98-15 mai/98	WH31	9 200 000 000			9 200 000 000
1er juin	10	15 déc/85-1er sept/87					
		1er févr/88-14 avril/88					
		1er juin/88-21 juill/88					
		15 oct/88-15 déc/88					
		23 févr/89-1er juin/89	H74	3 257 854 000			3 257 854 000
1er oct	11,75	1er févr/85-1er mai/85	H52	627 957 000		178 675 000	449 282 000
2009—1er mars	11,5	22 mai/85	H58	400 000 000		135 053 000	264 947 000
				13 485 811 000		*313 728 000*	*13 172 083 000*
Échéance : 2009-2010							
2009—1er juin	5,5	17 août/98-16 nov/98					
		15 févr/99-17 mai/99	WR13	9 400 000 000			9 400 000 000
1er juin	11	1er oct/85-23 oct/85					
		15 oct/87	H68	672 831 000			672 831 000
1er oct	10,75	12 juin/85-1er juill/85					
		1er sept/85-1er sept/88	H63	755 511 000		301 445 000	454 066 000
2010—1er mars	9,75	15 mars/86	H79	300 000 000		150 691 000	149 309 000
				11 128 342 000		*452 136 000*	*10 676 206 000*
Échéance : 2010-2011							
2010—1er juin	9,5	10 avril/86-1er juill/87					
		1er juill/89-10 août/89					
		1er oct/89-15 déc/89					
		1er févr/90	H81	2 474 254 000			2 474 254 000
1er juin	5,5	3 août/99-1er nov/99					
		1er févr/2000-20 mars/2000	WX80	10 400 000 000			10 400 000 000
1er oct	8,75	28 avril/86	H85	183 813 000		24 667 000	159 146 000
2011—1er mars	9	3 juill/86-2 sept/86					
		23 oct/86-15 déc/86					
		1er mai/87-15 mars/88	H87	1 256 274 000		351 065 000	905 209 000
				14 314 341 000		*375 732 000*	*13 938 609 000*
Échéance : 2011-2012							
2011—1er juin	8,5	19 févr/87-15 mars/87	H98	669 390 000			669 390 000
1er juin	6	1er mai/2000-1 août/2000					
		30 oct/2000-29 janv/2001					
		7er mai/2001-30 juill/2001	XB51	10 100 000 000	4 900 000 000		15 000 000 000
				10 769 390 000	*4 900 000 000*		*15 669 390 000*
Échéance : 2012-2013							
2012—1er juin	5	29 oct/2001-11 févr/2002	XH22		5 000 000 000		5 000 000 000
Échéance : 2013-2014							
2014—15 mars	10,25	15 mars/89-30 mars/89					
		15 mars/90-1er juill/90					
		1er août/90-21 févr/91	A23	3 125 000 000		540 562 000	2 584 438 000
Échéance : 2015-2016							
2015—1er juin	11,25	1er mai/90-31 mai/90					
		1er oct/90-15 nov/90	A34	2 327 116 000		220 976 000	2 106 140 000
Échéance : 2019-2020							
2019—31 déc	10,186	23 mars/90	M01	8 436 324			8 436 324
Échéance : 2020-2021							
2021—15 mars	10,5	15 déc/90-9 janv/91					
		1er févr/91	A39	1 797 000 000		74 000 000	1 723 000 000

TABLEAU 6.2

OBLIGATIONS NÉGOCIABLES—*Suite*

Échéance	%	Date d'émission	Séries	1er avril 2001	Rentrées et autres crédits [1]	Paiements et autres débits [1]	31 mars 2002
				$	$	$	$
Échéance : 2021-2022							
2021—1er juin	9,75	9 mai/91-1er juin/91					
		1er juill/91-1er août/91					
		1er sept/91-17 oct/91	A43	4 435 246 000		446 242 000	3 989 004 000
1er déc	4,25 [2]	10 déc/91-14 oct/92					
		1er mai/93-1er déc/93					
		22 févr/94-21 juin/94					
		15 sept/94-15 déc/94					
		2 févr/95-8 mai/95					
		4 août/95	L25	6 050 500 431	109 250 418		6 159 750 849
				10 485 746 431	*109 250 418*	*446 242 000*	*10 148 754 849*
Échéance : 2022-2023							
2022—1er juin	9,25	15 déc/91-3 janv/92					
		15 mai/92	A49	2 399 000 000		765 922 000	1 633 078 000
Échéance : 2023-2024							
2023—1er juin	8	17 août/92-1er févr/93					
		1er avril/93-26 juill/93					
		15 oct/93-1er févr/94					
		2 mai/94	A55	8 200 000 000			8 200 000 000
Échéance : 2025-2026							
2025—1er juin	9	2 août/94-1ernov/94					
		1er févr/95-1er mai/95					
		1er août/95-1er nov/95					
		1er févr/96	A76	8 900 000 000			8 900 000 000
Échéance : 2026-2027							
2026—1er déc	4,25 [2]	7 déc/95-6 mars/96					
		6 juin/96-6 sept/96					
		6 déc/96-12 mars/97					
		9 juin/97-8 sept/97					
		8 déc/97-9 mars/98					
		8 juin/98-8 sept/98					
		7 déc/98	VS05	5 806 307 326	104 841 163		5 911 148 489
Échéance : 2027-2028							
2027—1er juin	8	1er mai/96-1er août/96					
		1er nov/96-3 févr/97					
		1er mai/97-1er août/97					
		3er nov/97	VW17	9 600 000 000			9 600 000 000
Échéance : 2029-2030							
2029—1er juin	5,75	2 févr/98-1er mai/98					
		2 nov/98-3er mai/99					
		15 oct/99-28 avril/2000					
		16 oct/2000-23 avril/2001	WL43	12 000 000 000	1 900 000 000		13 900 000 000
Échéance : 2031-2032							
2031—1er déc	4 [2]	8 mars/99-8 juin/99					
		7 sept/99-6 déc/99					
		6 mars/2000-5 juin/2000					
		5 sept/2000-11 déc/2000					
		5 mars/2001-16 juin/2001					
		24 sept/2001-10 déc/2001					
		18 mars/2002	WV25	3 241 897 432	1 519 385 147		4 761 282 579

TABLEAU 6.2

OBLIGATIONS NÉGOCIABLES—*Fin*

Échéance	%	Date d'émission	Séries	1er avril 2001	Rentrées et autres crédits [1]	Paiements et autres débits [1]	31 mars 2002
				$	$	$	$
Échéance : 2033-2034							
2033—1er juin	5,75	15 oct/2001-21 janv/2002 4 mars/2002	XG49		4 400 000 000		4 400 000 000
				295 487 006 513	41 933 476 728	42 522 327 000	294 898 156 241
Moins : Titres détenus par le gouvernement—							
Titres détenus par le gouvernement				514 259 000	16 620 047 000	17 139 207 000	1 033 419 000
Redressement de consolidation[3]						21 488 000	21 488 000
				514 259 000	*16 620 047 000*	*17 160 695 000*	*1 054 907 000*
Total des obligations négociables en monnaie canadienne				294 972 747 513	58 553 523 728	59 683 022 000	293 843 249 241
À payer en devises—							
2001—30 mai	6,5	30 mai/96		1 576 300 000		1 576 300 000	
2002—15 juill	6,125	15 juill/97		1 576 300 000	17 900 000		1 594 200 000
2003—19 févr	5,625	19 févr/98		3 152 600 000	35 800 000		3 188 400 000
2003—30 juin [4]	9,5	5 févr/2001		151 947 438	1 725 471		153 672 909
2004—30 nov	6,375	30 nov/99		3 152 600 000	35 800 000		3 188 400 000
2005—21 juill	6,375	21 juill/95		2 364 450 000	26 850 000		2 391 300 000
2006—28 août	6,75	28 août/96		1 576 300 000	17 900 000		1 594 200 000
2007—3 oct	[5]	3 oct/97		502 839 700	5 710 100		508 549 800
2008—7 juill	4,875	7 juill/98		2 829 898 304	8 589 704		2 838 488 008
2008—5 nov	[5]	5 nov/98		3 940 750 000	44 750 000		3 985 500 000
2010—15 jan [4]	8,6	5 févr/2001		248 889 889	2 826 320		251 716 209
2016—15 déc [4]	8,25	5 févr/2001		60 284 017	684 568		60 968 585
2018—30 juin [4]	9,7	5 févr/2001		25 346 904	287 832		25 634 736
2019—1 juin [4]	8,8	5 févr/2001		5 517 050	62 650		5 579 700
				21 164 023 302	198 886 645	1 576 300 000	19 786 609 947
Moins : Titres détenus par le gouvernement et titres détenus pour le remboursement de dettes non échues [6]				505 958 209	2 343 474	11 549 957	515 164 692
Total des obligations négociables en devises				20 658 065 093	201 230 119	1 587 849 957	19 271 445 255
Total				315 630 812 606	58 754 753 847	61 270 871 957	313 114 694 496

[1] Cette colonne comprend la conversion en monnaie canadienne des obligations négociables, payables en devises en utilisant les taux de change de clôture au 31 mars.
[2] Le taux de rendement de cette émission est relié à l'indice des prix à la consommation du Canada.
[3] De l'information supplémentaire sur les sociétés d'État consolidées est fournie à la section 4 de ce volume.
[4] Dette prise en charge par le gouvernement du Canada le 5 février 2001 suite à la dissolution de Petro-Canada Limitée.
[5] Le taux d'intérêt était variable durant tout l'exercice.
[6] Ces valeurs ont été assumées par le gouvernement du Canada le 5 février 2001 suite à la dissolution de Petro-Canada Limitée. Celles-ci sont présentées en déduction de la dette étrangère non échue puisqu'elles sont détenues uniquement pour le remboursement du passif pris en charge à la suite de la dissolution de la société. Elles comprennent 136 millions de dollars de titres détenus par le gouvernement.

Bons du Trésor

Les bons du Trésor sont des reconnaissances de dettes à court terme émises par le gouvernement du Canada afin de débourser des sommes à des dates convenues, dont les modalités sont :

— émis à escomptes, tenant lieu d'intérêts;

— émis en monnaie canadienne exclusivement;

— émis toutes les deux semaines;

— échéances courantes: 3 mois, 6 mois et 12 mois;

— transférables; et,

— achetés et vendus sur le marché.

Au 31 mars 2002, le solde de ce compte représente des bons de trois mois pour 29 900 millions de dollars; des bons à six mois pour 22 900 millions de dollars; et, des bons à 364 jours pour 41 400 millions de dollars.

Le tableau 6.3 présente un sommaire mensuel des émissions et des remboursements de bons du Trésor.

TABLEAU 6.3

BONS DU TRÉSOR

(en millions de dollars)

	Émissions				Rachats				
	Bons à 3 mois	Bons à 6 mois	Autres bons	Total	Bons à 3 mois	Bons à 6 mois	Autres bons	Total	Variation nette
Avril 2001	7 900	3 300	3 300	14 500	7 300	2 800	5 100	15 200	(700)
Mai	7 300	3 100	5 100	15 500	8 200	2 800	4 800	15 800	(300)
Juin	6 400	2 800	2 800	12 000	8 200	2 800	4 600	15 600	(3 600)
Juillet	6 700	2 900	2 900	12 500	8 200	3 100	2 700	14 000	(1 500)
Août	11 400	4 800	6 300	22 500	11 100	6 800	2 900	20 800	1 700
Septembre	7 900	3 300	3 300	14 500	6 400	3 400	4 300	14 100	400
Octobre	8 500	3 500	3 500	15 500	6 700	3 200	2 800	12 700	2 800
Novembre	8 800	3 600	7 600	20 000	7 600	2 900	2 800	13 300	6 700
Décembre	8 500	3 500	3 500	15 500	7 600	2 800	4 300	14 700	800
Janvier 2002	12 900	5 300	5 300	23 500	12 600	3 100	9 000	24 700	(1 200)
Février	8 800	3 600	3 600	16 000	8 800	3 200	3 400	15 400	600
Mars	8 200	3 400	3 400	15 000	8 500	3 300	3 400	15 200	(200)
	103 300	43 100	50 600	197 000	101 200	40 200	50 100	191 500	5 500
Solde au 1er avril 2001									88 700
Solde au 31 mars 2002									94 200
Moins : Titres détenus par le gouvernement— Redressement de consolidation[1]									161
Total									94 039

[1] De l'information supplémentaire sur les sociétés d'État consolidées est fournie à la section 4 de ce volume.

Obligations d'épargne et obligations à prime du Canada

Les obligations d'épargne et obligations à prime du Canada représentent des reconnaissances de dettes portant intérêt et émises par le gouvernement du Canada, dont les modalités sont :

— émises à des résidents canadiens;

— émises en monnaie canadienne exclusivement;

— immatriculées au nom du titulaire;

— dates fixes d'échéance;

— non négociables;

— non rachetables avant l'échéance;

— dont l'échéance est de 7 ans ou plus;

— les obligations d'épargne du Canada sont remboursables à vue au titulaire, avec les intérêts courus calculés jusqu'à la fin du mois précédent (si encaissées durant la période de trois mois suivant la date de leur émission, elles sont rachetées à leur valeur nominale sans intérêt couru); et,

— les obligations à prime du Canada sont remboursables au complet ou en partie une fois l'an à la date anniversaire ou dans les trente jours suivant cette date, avec les intérêts courus, le cas échéant.

Le tableau 6.4 présente un sommaire des soldes et des opérations pour les obligations d'épargne du Canada et à prime du Canada.

TABLEAU 6.4
OBLIGATIONS D'ÉPARGNE ET OBLIGATIONS À PRIME DU CANADA

Échéance	%	Date d'émission	Séries	1er avril 2001	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 2002
				$	$	$	$
Obligations d' épargne du Canada—							
2001—1er nov	5,5	1989-1990	S44	1 761 746 262		1 761 746 262	
2002—1er nov	5,5-1,8	1990-1991	S45	1 618 673 744		222 432 612	1 396 241 132
2003—1er nov	5,5-1,8	1991-1992	S46	2 303 145 068		315 129 587	1 988 015 481
2004—1er nov	5,5-1,8	1992-1993	S47	2 675 754 900		360 841 815	2 314 913 085
2005—1er nov	5,5-1,8	1993-1994	S48	1 632 333 794		208 767 161	1 423 566 633
2006—1er nov	5,5-1,8	1994-1995	S49	2 391 580 987		379 460 395	2 012 120 592
2007—1er nov	4,85-1,8	1995-1996	S50	1 493 574 444		186 037 182	1 307 537 262
2007—1er nov	5,25-6	1997-1998	S52	2 652 180 392		125 098 977	2 527 081 415
2007—1er déc	5,25-6	1997-1998	S53	14 371 766		573 079	13 798 687
2008—1er nov	6,5-6,75	1996-1997	S51	2 627 390 997		96 725 648	2 530 665 349
2008—1er nov	4,85-1,8	1998-1999	S54	1 052 590 408		144 829 855	907 760 553
2008—1er déc	4,85-1,55	1998-1999	S55	76 267 076		8 864 264	67 402 812
2009—1er janv	4,85-1,35	1998-1999	S56	14 401 805		1 816 357	12 585 448
2009—1er févr	4,4-1,35	1998-1999	S57	9 385 420		949 509	8 435 911
2009—1er mars	3,85-1,3	1998-1999	S58	16 107 036		1 487 853	14 619 183
2009—1er avril	3,65	1999-2000	S59	15 710 505		4 687 600	11 022 905
2009—1er nov	4,85-1,8	1999-2000	S60[1]	722 751 242		202 668 391	520 082 851
2009—1er déc	4,85-1,55	1999-2000	S61	64 871 435		9 531 075	55 340 360
2010—1er janv	4,85-1,35	1999-2000	S62	22 177 629		3 199 556	18 978 073
2010—1er févr	4,4-1,35	1999-2000	S63	15 175 420		2 397 344	12 778 076
2010—1er mars	3,85-1,3	1999-2000	S64	26 491 428		5 700 901	20 790 527
2010—1er avril	3,65	1999-2000	S65	31 448 810		4 858 695	26 590 115
2010—1er nov	4,85-1,8	2000-2001	S66[1]	846 356 353		159 004 935	687 351 418
2010—1er déc	4,85-1,55	2000-2001	S67	53 523 187		10 820 134	42 703 053
2011—1er janv	4,85-1,35	2000-2001	S68	31 043 026		7 283 495	23 759 531
2011—1er févr	4,4-1,35	2000-2001	S69	29 103 992		7 762 377	21 341 615
2011—1er mars	3,85-1,3	2000-2001	S70	14 355 206	4 614 203		18 969 409
2011—1er avril	3,65	2000-2001	S71	32 100	11 403 901		11 436 001
2011—1er nov	1,8	2001-2002	S72[1]		846 380 141		846 380 141
2011—1er déc	1,55	2001-2002	S73		41 677 025		41 677 025
2012—1er janv	1,35	2001-2002	S74		10 315 769		10 315 769
2012—1er févr	1,35	2001-2002	S75		10 286 012		10 286 012
2012—1er mars	1,3	2001-2002	S76		25 127 061		25 127 061
2012—1er avril	1,3	2001-2002	S77		73 760		73 760
				22 212 544 432	*949 877 872*	*4 232 675 059*	*18 929 747 245*

TABLEAU 6.4

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE ET OBLIGATIONS À PRIME DU CANADA—*Fin*

Échéance	%	Date d'émission	Séries	1er avril 2001	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 2002
				$	$	$	$
Obligations à prime du Canada—							
2007—1er mars	6,25-6,5	1997-1998	P1	80 030 240		1 524 523	78 505 717
2008—1er mars	4,35-4,45	1997-1998	P2	19 421 471		1 096 766	18 324 705
2008—1er nov	5,-2,3	1998-1999	P3	1 381 022 097		93 000 984	1 288 021 113
2008—1er déc	4,5-2	1998-1999	P4	122 568 004		7 225 233	115 342 771
2009—1er janv	4,5-2	1998-1999	P5	24 716 635		1 602 772	23 113 863
2009—1er févr	4,75-2	1998-1999	P6	22 010 149		1 633 622	20 376 527
2009—1er mars	5-2	1998-1999	P7	71 485 817		2 617 980	68 867 837
2009—1er avril	5,25	1999-2000	P8	64 974 010		3 973 990	61 000 020
2009—1er nov	5,4-5,8	1999-2000	P9	487 489 999		14 117 953	473 372 046
2009—1er déc	5,4-5,8	1999-2000	P10	140 693 044		4 973 866	135 719 178
2010—1er janv	5,4-5,8	1999-2000	P11	43 594 459		1 001 884	42 592 575
2010—1er févr	5,5-6	1999-2000	P12	36 894 948		1 257 293	35 637 655
2010—1er mars	5,75-6,25	1999-2000	P13	83 301 750		2 031 913	81 269 837
2010—1er avril	5,75	1999-2000	P14	119 794 234		5 088 757	114 705 477
2010—1er nov	5,5-5,7	2000-2001	P15	710 980 098		13 130 277	697 849 821
2010—1er déc	5,5-5,7	2000-2001	P16	141 798 431		3 785 416	138 013 015
2011—1er janv	5,5-5,7	2000-2001	P17	180 166 574		4 495 685	175 670 889
2011—1er févr	5,25-5,5	2000-2001	P18	433 435 356		10 372 872	423 062 484
2011—1er mars	4,35-4,45	2000-2001	P19	39 498 022		1 259 880	38 238 142
2011—1er avril	4,35	2000-2001	P20	124 700	59 754 993		59 879 693
2011—1er nov	2,3	2001-2002	P21		742 127 094		742 127 094
2011—1er déc	2	2001-2002	P22		98 872 236		98 872 236
2012—1er janv	2	2001-2002	P23		27 503 002		27 503 002
2012—1er févr	2	2001-2002	P24		27 644 167		27 644 167
2012—1er mars	2	2001-2002	P25		105 872 307		105 872 307
2012—1er avril	2	2001-2002	P26		157 900		157 900
				4 204 000 038	*1 061 931 699*	*174 191 666*	*5 091 740 071*
				26 416 544 470	2 011 809 571	4 406 866 725	24 021 487 316
Moins : titres détenus par le gouvernement—							
Obligations d'épargne du Canada détenues pour le compte du personnel				3 765	4 143	6 584	6 206
Obligations d'épargne du Canada détenues pour le compte du mode d'épargne sur le salaire				110 523 000	153 130 500	97 793 000	55 185 500
Redressement de consolidation				206 913 000	206 913 000		
				317 439 765	*360 047 643*	*97 799 584*	*55 191 706*
Total				26 099 104 705	2 371 857 214	4 504 666 309	23 966 295 610

(1) Comprend des obligations relatives à la participation du gouvernement à la vente d'obligations d'épargne du Canada selon le mode d'épargne sur le salaire.

Obligations et billets non négociables

Les obligations et billets non négociables représentent des reconnaissances de dettes portant intérêt et émises par le gouvernement du Canada exclusivement au Fonds de placement du Régime de pensions du Canada (RPC) ou à la Fiducie du supplément du transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS) pour les soins de santé et à la Fiducie pour le financement des appareils médicaux (FFAM). Les modalités sont :

- non négociables;
- non transférables;
- non cessibles;
- émises en monnaie canadienne exclusivement;
- dont l'échéance est de 20 ans ou moins pour les obligations du RPC et 3 ans ou moins pour les billets du TCSPS et de la FFAM;
- intérêt payable semestriellement; et,
- rachetables à la valeur nominale, plus l'intérêt couru.

Le tableau 6.5 présente un sommaire des soldes et des opérations pour ces obligations et billets non négociables.

TABLEAU 6.5

OBLIGATIONS ET BILLETS NON NÉGOCIABLES

	1er avril 2001	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 2002
	$	$	$	$
Fonds de placement du Régime de pensions du Canada—				
Échues 2001-2002	17 622 000		17 622 000	
Échéance 2002-2003	17 414 000			17 414 000
2003-2004	17 259 000			17 259 000
2004-2005	16 661 000			16 661 000
2005-2006	239 955 000			239 955 000
2006-2007	1 352 282 000			1 352 282 000
2007-2008	699 981 000			699 981 000
2008-2009	519 360 000			519 360 000
2009-2010	71 112 000			71 112 000
2010-2011	425 010 000			425 010 000
2011-2012	15 763 000			15 763 000
2012-2013	11 118 000			11 118 000
	3 403 537 000		*17 622 000*	*3 385 915 000*
Fiducie du supplément du transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux pour les soins de santé—				
Échéance 2001-2002	4 675 441		4 675 441	
Échéance 2003-2004	4 643 329			4 643 329
	9 318 770		*4 675 441*	*4 643 329*
Fiducie pour le financement des appareils médicaux—				
Échéance 2001-2002	60 781 728		60 781 728	
Total	3 473 637 498		83 079 169	3 390 558 329

Bons du Canada

Les bons du Canada sont des reconnaissances de dettes à court terme émises par le gouvernement du Canada sur le marché monétaire des États-Unis en vertu du programme d'emprunt en devises du gouvernement. Les bons du Canada procurent au Canada une source additionnelle de fonds à court terme en provenance des États-Unis, dont les modalités sont :

— émis à escomptes, tenant lieu d'intérêts;

— dont l'échéance ne dépasse pas 270 jours;

— transférables; et,

— achetés et vendus sur le marché.

Le solde de fin d'exercice des bons du Canada à payer en dollars US a été converti en monnaie canadienne en utilisant le taux de change de clôture au 31 mars 2002.

Le tableau 6.6 présente un sommaire mensuel des émissions et des remboursements de bons du Canada.

TABLEAU 6.6

BONS DU CANADA

	Émissions	Rachats	Variation nette
	$	$	$
Avril 2001	1 939 403 086	2 429 830 195	(490 427 109)
Mai	3 124 039 365	1 764 051 690	1 359 987 675
Juin	2 551 759 323	3 803 959 694	(1 252 200 371)
Juillet	1 996 475 251	2 415 712 566	(419 237 315)
Août	1 954 848 851	2 161 512 896	(206 664 045)
Septembre	1 806 194 682	2 920 525 808	(1 114 331 126)
Octobre	2 264 347 081	1 833 807 580	430 539 501
Novembre	1 555 393 000	1 983 467 250	(428 074 250)
Décembre	1 234 708 452	2 121 446 256	(886 737 804)
Janvier 2002	1 718 415 994	2 047 861 342	(329 445 348)
Février	1 680 055 002	1 631 771 723	48 283 279
Mars	1 349 892 644	1 944 011 880	(594 119 236)
	23 175 532 731	27 057 958 880	(3 882 426 149)
Solde au 1er avril 2001			7 227 649 184
Solde avant réévaluation			3 345 223 035
Redressement de change au 31 mars 2002			10 222 024
Solde au 31 mars 2002			3 355 445 059

Billets du Canada

Les billets du Canada sont émis par le gouvernement du Canada en vertu du programme d'emprunt en devises du gouvernement. Les billets du Canada procurent au Canada une source additionnelle de fonds étrangers à moyen terme .

Le solde de fin d'exercice des billets du Canada a été converti en monnaie canadienne en utilisant le taux de change de clôture des devises appropriées au 31 mars 2002.

Le tableau 6.7 présente un sommaire des soldes et des opérations pour les billets du Canada.

TABLEAU 6.7

BILLETS DU CANADA

Échéance	%	Date d'émission	# du billet	1er avril 2001	Rentrées et autres crédits [1]	Paiements et autres débits [1]	31 mars 2002
				$	$	$	$
À payer en devises—							
Échues : 2001-2002							
2001—4 avril	6,280	4 avril/96	024	78 815 000		78 815 000	
25 avril	6,496	25 avril/96	040	31 526 000		31 526 000	
7 mai	6,542	6 mai/96	041	63 052 000		63 052 000	
2002—5 févr	6,379	5 févr/97	061	157 630 000		157 630 000	
				331 023 000		*331 023 000*	
Échéance : 2005-2006							
2006—20 mars	0,70	22 mars/2001	066	624 500 000		23 600 000	600 900 000
Échéance : 2008-2009							
2009—23 mars	1,90	23 mars/99	065	624 500 000		23 600 000	600 900 000
Total				1 580 023 000		378 223 000	1 201 800 000

[1] Cette colonne comprend la conversion en monnaie canadienne des billets du Canada, payables en devises en utilisant les taux de change de clôture au 31 mars.

Eurobillets à moyen terme

Les eurobillets à moyen terme sont émis par le gouvernement du Canada sur les marchés monétaires européens en vertu du programme d'emprunt en devises du gouvernement, et procurent ainsi au Canada une source additionnelle de fonds étrangers à moyen terme.

Le solde de fin d'exercice des eurobillets à moyen terme a été converti en monnaie canadienne en utilisant le taux de change de clôture des devises appropriées au 31 mars 2002.

Le tableau 6.8 présente un sommaire des soldes et des opérations pour les eurobillets à moyen terme.

TABLEAU 6.8
EUROBILLETS À MOYEN TERME

Échéance	%	Date d'émission	1er avril 2001	Rentrées et autres crédits [1]	Paiements et autres débits [1]	31 mars 2002
			$	$	$	$
À payer en devises—						
Échues : 2001-2002						
2001—12 juin	[2]	12 juin/98	40 681 335		40 681 335	
2002—22 janv	[2]	22 janv/99	472 890 000		472 890 000	
			513 571 335		*513 571 335*	
Échéance : 2003-2004						
2003—16 juill	[2]	16 juill/98	102 459 500	1 163 500		103 623 000
Échéance : 2004-2005						
2004—26 nov	[2]	26 mars/98	780 268 500	8 860 500		789 129 000
26 nov	[2]	30 oct/98	536 887 780	6 096 740		542 984 520
30 nov	[2]	22 mars/99	138 594 601	1 573 840		140 168 441
22 déc	[2]	22 déc/97	120 145 586	1 364 338		121 509 924
			1 575 896 467	*17 895 418*		*1 593 791 885*
Échéance : 2007-2008						
2007—19 nov	[2]	19 nov/97	47 289 000	537 000		47 826 000
2008—31 janv	[2]	30 juill/97	69 166 467	785 435		69 951 902
			116 455 467	*1 322 435*		*117 777 902*
Échéance : 2009-2010						
2009—28 avril	4,50	30 mars/99-28 avril/99	1 383 700 000	4 200 000		1 387 900 000
Total			3 692 082 769	24 581 353	513 571 335	3 203 092 787

[1] Cette colonne comprend la conversion en monnaie canadienne des eurobillets, payables en devises en utilisant les taux de change de clôture au 31 mars.
[2] Le taux d'intérêt est variable durant tout l'exercice.

Taux d'intérêt

Le tableau 6.9 présente la dette non échue au 31 mars, pour chacun des exercices de 1997-1998 à 2001-2002 inclusivement, ainsi que le taux d'intérêt moyen en vigueur. Pour fins de comparaison, la dette non échue a été ventilée en obligations négociables, bons du Trésor, obligations d'épargne et obligations à prime du Canada, obligations et billets non négociables (y compris les obligations pour le Régime de pensions du Canada et les billets pour la Fiducie du supplément du transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux et la Fiducie pour le financement des appareils médicaux), bons du Canada et billets en devise.

TABLEAU 6.9

DETTE NON ÉCHUE AU 31 MARS, DE 1998 À 2002, ET TAUX D'INTÉRÊT MOYEN EN VIGUEUR

	Obligations négociables		Bons du Trésor		Obligations d'épargne du Canada et à prime du Canada		Obligations et billets non négociables		Bons du Canada		Billets en devise		Total de la dette non échue	
	Montant non réglé	Taux d'intérêt moyen	Montant non réglé	Taux d'intérêt moyen	Montant non réglé	Taux d'intérêt moyen	Montant non réglé	Taux d'intérêt moyen	Montant non réglé	Taux d'intérêt moyen	Montant non réglé	Taux d'intérêt moyen	Montant non réglé	Taux d'intérêt moyen
	millions de $	%	millions de $	%	millions de $	%	millions de $	%	millions de $	%	millions de $	%	millions de $	%
2002	313 115	6,61	94 039	2,64	23 966	3,23	3 391	10,16	3 355	1,75	4 405	2,46	442 271	5,56
2001	315 631	6,98	88 700	5,31	26 099	5,42	3 473	10,10	7 228	5,10	5 272	4,15	446 403	6,11
2000	315 339	7,21	99 850	5,31	26 489	5,13	3 552	10,04	6 008	5,87	5 168	4,95	456 406	6,15
1999	315 399	7,51	96 950	4,94	27 662	4,28	4 063	9,39	10 171	4,81	6 182	4,70	460 427	6,70
1998	309 234	7,75	112 300	4,41	29 769	3,61	3 456	10,22	9 356	5,49	3 176	5,87	467 291	6,64

Note : Lorsque le taux d'intérêt varie, le taux d'intérêt applicable est celui en vigueur au 31 mars.

Le tableau 6.10 indique les taux maximaux et minimaux de rendement des bons du Trésor en adjudication ainsi que le rendement moyen des dernières émissions pour les exercices de 1997-1998 à 2001-2002 inclusivement.

TABLEAU 6.10

RENDEMENT MOYEN DES BONS DU TRÉSOR EN ADJUDICATION

Exercice clos le 31 mars	Taux maximal	Taux minimal	Dernière émission
	%	%	%
Bons à trois mois—			
2002	4,49	1,90	2,34
2001	5,75	4,60	4,60
2000	5,28	4,30	5,28
1999	5,64	4,55	4,89
1998	4,65	4,17	4,58
Bons à six mois—			
2002	4,52	1,96	2,73
2001	6,01	4,58	4,58
2000	5,56	4,43	5,56
1999	5,81	4,70	4,98
1998	4,94	3,69	4,75
Autres bons—			
2002	4,63	2,15	3,48
2001	6,33	4,58	4,58
2000	5,98	4,56	5,94
1999	5,83	4,62	4,97
1998	5,20	3,60	4,96

Échéance de la dette du gouvernement

Le tableau 6.11 présente le total de la dette non échue selon l'ordre d'échéance.

TABLEAU 6.11

ÉCHÉANCE DE LA DETTE DU GOUVERNEMENT

	Obligations négociables		Bons du Trésor		Obligations d'épargne et obligations à prime du Canada		Obligations et billets non négociables		Bons du Canada		Billets en devise		Total de la dette non échue	
	Montant	Taux d'intérêt moyen	Montant	Taux d'intérêt moyen	Montant	Taux d'intérêt moyen	Montant	Taux d'intérêt moyen	Montant	Taux d'intérêt moyen	Montant	Taux d'intérêt moyen	Montant	Taux d'intérêt moyen
	millions de $	%	millions de $	%	millions de $	%	millions de $	%	millions de $	%	millions de $	%	millions de $	%
2003	35 096	6,82	94 200	2,64	1 396	1,80	18	14,67	3 355	1,75			134 065	3,73
2004	41 087	6,30			1 988	1,80	22	9,62			104	1,22	43 201	6,08
2005	38 191	6,06			2 315	1,80	17	13,37			1 594	1,69	42 117	5,66
2006	22 891	7,39			1 424	1,80	240	11,30			601	0,70	25 156	6,95
2007	21 759	6,75			2 091	1,98	1 352	9,60					25 202	6,51
2008/2012	76 692	6,45			14 807	4,09	1 731	10,38			2 106	3,60	95 336	6,09
2013/2017	9 752	7,84					11	9					9 763	7,84
2018/2022	11 912	7,28											11 912	7,28
2023/2027	24 644	7,42											24 644	7,42
2028/2032	28 261	6,22											28 261	6,22
2033	4 400	5,75											4 400	5,75
	314 685	6,61	94 200	2,64	24 021	3,23	3 391	10,16	3 355	1,75	4 405	2,46	444 057	5,56
Moins : titres détenus par le gouvernement	1 570	7,04	161	2,64	55	1,80							1 786	6,48
	313 115	6,61	94 039	2,64	23 966	3,23	3 391	10,16	3 355	1,75	4 405	2,46	442 271	5,56

Note : Ce tableau comprend la dette non échue émise par le gouvernement du Canada. Les emprunts des sociétés d'État entreprises mandataires qui sont des dettes inconditionelles du gouvernement, mais non comprises dans la dette non échue, sont présentés au tableau 6.12.

État de toutes les opérations d'emprunt pour le compte de Sa Majesté

Le tableau 6.12 présente les informations exigées en vertu de l'article 49 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Les opérations d'emprunt comprises dans ce tableau sont : les emprunts par le gouvernement pour fins générales et les emprunts par les sociétés d'État entreprises mandataires. Les emprunts par les sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques non mandataires ne sont pas compris car de tels emprunts ne sont pas effectués pour le compte de Sa Majesté.

TABLEAU 6.12

ÉTAT DE TOUTES LES OPÉRATIONS D'EMPRUNT POUR LE COMPTE DE SA MAJESTÉ

(en millions de dollars)

	1er avril 2001	Émissions/ Emprunts	Rachats	31 mars 2002
Dette non échue du gouvernement du Canada[1]	446 403	281 337	285 469	442 271
Emprunts des sociétés d'État entreprises désignées comme mandataires de Sa Majesté[2]	41 400	68 247	64 472	45 175
Total	487 803	349 584	349 941	487 446

[1] On trouvera plus de précisions dans cette section.
[2] On trouvera plus de précisions à la section 9 (tableau 9.6) de ce volume.

RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES COMPTES

Les régimes de retraite et autres comptes sont des comptes à fins déterminées qui représentent la valeur inscrite des dettes du gouvernement en sa qualité d'administrateur de certains deniers publics reçus ou perçus à des fins déterminées, en vertu de lois, fiducies, conventions, entreprises ou contrats. Ces deniers publics ne peuvent être déboursés qu'à des fins conformes aux lois, fiducies, conventions, entreprises ou contrats.

En raison du caractère spécial de ces fonds, il est nécessaire de tenir des comptes particuliers afin d'assurer une comptabilité grâce à laquelle les fonds ne sont utilisés que pour les fins auxquelles ils sont reçus ou perçus. Les lois régissant certains comptes autorisent que soient faits des placements et, dans certains cas, que le solde des comptes rapporte de l'intérêt.

Régimes de retraite du secteur public

Les obligations au titre des régimes de retraite du secteur public représentent les obligations du gouvernement envers ses principaux régimes de retraite. Des comptes de provision sont utilisés pour enregistrer l'amortissement cumulé de toute insuffisance ou excédent entre les obligations au titre des régimes de retraite du secteur public déterminées sur une base actuarielle pour fins comptables et le solde des comptes de pension de retraite, le différentiel cumulé entre les intérêts portés au crédit des comptes de pension de retraite et les intérêts calculés sur les obligations actuarielles et tout autre redressement comptable requis aux termes des politiques comptables du gouvernement.

Le gouvernement parraine des régimes de retraite à prestations déterminées pour presque tous ses employés, principalement les membres de la fonction publique, des Forces canadiennes et de la Gendarmerie royale du Canada. Des obligations existent aussi pour plusieurs autres régimes de retraite; les deux plus importants étant ceux des parlementaires et des juges de nomination fédérale.

La loi prévoit d'honorer toutes les obligations découlant de ces régimes de retraite, mais jusqu'au 31 mars 2000, il n'y avait pas de caisse de retraite distincte investissant sur le marché établie à cet effet. Depuis le 1er avril 2000, le montant net des cotisations moins les prestations et paiements reliés aux régimes de retraite de la fonction publique, des Forces canadiennes et de la Gendarmerie royale du Canada sont transférées à l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public. L'Office vise à optimiser le rendement des placements sans poser de risques indus, tout en respectant les exigences et les obligations financières de chacun des régimes de retraite du secteur public.

i. Régimes de retraite

Régimes de retraite des employés

Les prestations de retraite de base des trois principaux régimes de retraite des employés sont généralement fondées sur le salaire moyen des cinq meilleures années consécutives et s'accumulent au taux de 2 pour cent de la moyenne de ce salaire par année de service, jusqu'à un maximum de 70 pour cent de la moyenne de ce salaire. Les prestations de base sont indexées annuellement au coût de la vie (le 1er janvier).

Depuis le 1er janvier 2000, les participants au régime contribuent 4 pour cent de leur salaire jusqu'au maximum des gains annuels ouvrant droit à pension (MGAP) aux fins du Régime de pensions du Canada (RPC) ou du Régime de rentes du Québec (RRQ) et 7,5 pour cent de la partie du salaire supérieure au MGAP. Ce taux est applicable jusqu'en 2004, alors qu'il sera sujet à révision.

Les cotisations de l'employeur sont portées au compte mensuellement pour couvrir le coût (déduction faite des cotisations des employés) des prestations constituées pendant le mois selon un taux établi par le président du Conseil du Trésor. En 2001-2002, les taux de cotisations de l'employeur ont été respectivement en moyenne de 2,6, 3,5 et 3,0 fois les cotisations des employés pour l'exercice en cours pour les régimes de retraite selon la *Loi sur la pension de la fonction publique*, la *Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes* et la *Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada*.

Depuis le 1er avril 2000, les nouvelles cotisations versées à ces trois régimes de retraite, autant par les participants aux régimes que par le gouvernement en sa qualité d'employeur, sont créditées à des Caisses de retraite nouvellement créées. Le montant net de ces cotisations moins les prestations et paiements reliés au service postérieur à mars 2000 est ensuite investi sur les marchés financiers par l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public (OIRPSP). L'OIRPSP mène ses activités indépendamment du gouvernement et des participants aux régimes, mais il est tenu par la *Loi sur l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public* d'investir les cotisations d'une manière prudente, et dans le meilleur intérêt des participants aux régimes. Il est également tenu de faire rapport des résultats de ces investissements dans un rapport annuel présenté au Parlement et aux ministres responsables de ces trois régimes de retraite.

Les comptes de pension de retraite dans lesquels on continue d'inscrire les transactions ayant trait au service antérieur à avril 2000 portent intérêts à un taux établi à partir des obligations à long terme du gouvernement du Canada. Le taux d'intérêt porté à ces comptes était d'environ 8,7 pour cent en 2002 et de 9,0 pour cent en 2001. Les comptes des caisses de retraite dans lesquels on enregistre les transactions ayant trait au service postérieur à mars 2000 ne sont que des comptes de transit utilisés pour transférer les fonds à l'OIRPSP et ils ne portent donc pas intérêts. Le solde de ces comptes en fin d'exercice correspond à des fonds en transit ou en attente de transfert à l'OIRPSP.

En 2000-2001, la Société canadienne des postes et trois autres sociétés ont établi leur propre régime de pension et leurs employés ont cessé de participer au régime de retraite de la fonction publique. Un montant d'environ 4 500 millions de dollars (1 300 millions de dollars en 2001) à été transféré aux régimes de retraite de ces sociétés au cours de l'exercice et un montant estimatif supplémentaire de 2 100 millions de dollars (6 200 millions de dollars en 2001) devrait être transféré au cours du prochain exercice. Les montants restant à être transférés font encore partie du solde du compte de pension de retraite de la fonction publique au 31 mars.

Pour tenir compte des restrictions imposées par la *Loi de l'impôt sur le revenu* sur les prestations de retraite provenant de régimes de retraite agréés, la législation visant les régimes de retraite comprend plusieurs mesures pour permettre à divers régimes de retraite du secteur public de s'adapter aux restrictions fiscales. Celles-ci comprennent des comptes de conventions de retraite établis conformément à la *Loi sur les régimes de retraite particuliers* (LRRP) dans le but d'inscrire les opérations relatives aux prestations supérieures aux limites, ou non permises en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Allocations de retraite des parlementaires

Les parlementaires sont admissibles à 55 ans à recevoir des prestations de retraite de base au moment où ils cessent de siéger au Parlement et après avoir cotisé au régime pendant au moins six ans. L'allocation de base est fondée sur l'indemnité moyenne des parlementaires pendant leurs cinq meilleures années et s'accumule à un taux de 3 pour cent de ces indemnités moyennes, tant pour les membres de la Chambre des communes que les sénateurs. Les allocations de base sont indexées annuellement (le 1er janvier) au coût de la vie lorsque les bénéficiaires atteignent l'âge de 60 ans.

Les cotisations des parlementaires pour ces bénéfices sont maintenant de 7 pour cent pour les membres de la Chambre des communes et les sénateurs. Les cotisations du gouvernement sont portées au compte mensuellement pour couvrir le coût (déduction faite des cotisations des participants) des prestations constituées pendant le mois selon un taux établi par le président du Conseil du Trésor. Les cotisations du gouvernement applicables à l'égard des cotisations des parlementaires sont :

	2002	2001
Parlementaires		
Chambre des communes		
Compte d'allocations de retraite	3,74	3,06
Convention de retraite	6,95	6,46
Sénat		
Compte d'allocations de retraite	2,44	1,85
Convention de retraite	3,59	2,78

Les cotisations sont créditées aux comptes de pension appropriés. Le taux d'intérêt relatif aux comptes est de 2,5 pour cent par trimestre.

Régime de retraite des juges de nomination fédérale

Ce régime prévoit des pensions entièrement indexées pour les juges ainsi qu'à tous les survivants admissibles pourvu qu'ils rencontrent les critères d'âge et de durée de service minimums. Contrairement aux autres régimes de retraite, le régime des juges ne comporte pas de taux explicite de constitution des rentes. Plutôt, le montant intégral des prestations devient payable lorsque le participant a accompli au moins 15 années de service ouvrant droit à pension et que la somme de son âge et de ses années de service est égale à 80.

Les juges nommés avant le 17 février 1975 versent des cotisations équivalentes à 1,5 pour cent de leur traitement. Tous les autres juges versent des cotisations correspondant à 7 pour cent de leur traitement. Il n'y a pas de compte à fins déterminées pour ce régime. Les prestations sont incluses dans les dépenses à l'état des recettes et dépenses. Les paiements de prestations imputés aux dépenses au cours de l'exercice ont totalisé 59 millions de dollars.

ii. Évaluations actuarielles

La *Loi sur les rapports relatifs aux pensions publiques* exige que des évaluations actuarielles triennales soient effectuées pour les six principaux régimes de retraite en utilisant la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service.

La date de la plus récente évaluation actuarielle pour chaque régime de retraite est comme suit :

Fonction publique—31 mars 1999;

Forces canadiennes—31 mars 2000;

Gendarmerie royale du Canada—31 mars 1999;

Parlementaires—31 mars 2001;

Régimes compensatoires—31 décembre 1998;

Juges de nomination fédérale—31 mars 2001.

Au 31 mars 2002, les rapports d'évaluation actuarielle pour le régime de retraite des parlementaires ainsi que celui des juges de nomination fédérale n'étaient pas encore déposés au Parlement.

Selon les lois régissant les principaux régimes de retraite, le président du Conseil du Trésor a autorité pour exiger que toute insuffisance actuarielle relevée soit portée au crédit du compte approprié par versements annuels égaux échelonnés sur une période n'excédant pas quinze ans, le premier versement devant être porté au crédit du compte au cours de l'exercice où le rapport d'évaluation actuarielle est déposé au Parlement. Au cours de l'exercice, des redressements de 94 millions de dollars et 5 millions de dollars ont été portés respectivement au crédit des comptes des régimes compensatoires n°1 et n°2, à la suite de leur plus récente évaluation actuarielle.

À la suite de modifications apportées en septembre 1999, une disposition comparable autorise à traiter avec un surplus dans les comptes de pension de retraite en débitant le compte approprié sur une période n'excédant pas quinze ans. Tout excédent constaté à l'avenir dans les nouvelles Caisses de retraite peut être éliminé au moyen d'une réduction des cotisations du gouvernement et/ou des participants aux régimes, ou par le retrait de ces sommes des Caisses de retraite. Suite à la dernière évaluation actuarielle triennale des régimes de retraite de la fonction publique, des Forces canadiennes et de la Gendarmerie royale du Canada, des redressements de nil, 14 772 millions de dollars et 115 millions de dollars (8 100 millions de dollars, nil et 1 900 millions de dollars en 2001) ont été portés respectivement au débit des comptes de retraite de la fonction publique, des Forces canadiennes et de la Gendarmerie royale du Canada.

Le tableau 6.13 donne un résumé des soldes et des opérations pour les obligations relatives aux régimes de retraite du secteur public. Les rentrées et autres crédits portés aux comptes des régimes de retraite comprennent les cotisations des employés, les cotisations connexes du gouvernement et des sociétés participantes de la fonction publique, les virements d'autres fonds de pension, les autres contributions relatives aux redressements actuariels, les remboursements d'impôt remboursable et les intérêts. Les paiements et autres débits portés aux comptes des régimes de retraite comprennent les versements de rentes pour les pensions, les prestations minimums, les allocations de cessation en espèces (versements entiers aux employés souffrant d'une invalidité), les remboursements de cotisations, le partage des prestations de retraite, les paiements selon la valeur de transfert, les virements à d'autres régimes, les remises d'impôt remboursable, le paiement des frais d'administration, les redressements débités suite aux évaluations actuarielles triennales et les virements à l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public. Les inscriptions au compte de provision résultent des évaluations actuarielles annuelles effectuées pour fins comptables, de l'ajustement annuel attribuable à l'écart entre les intérêts calculés sur les obligations actuarielles et les intérêts portés au crédit des comptes des régimes de retraite et de tout autre redressement requis en vertu des politiques comptables du gouvernement.

TABLEAU 6.13
RÉGIMES DE RETRAITE DU SECTEUR PUBLIC

	1er avril 2001	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 2002
	$	$	$	$
Compte de pension de retraite de la fonction publique, tableau 6.15	81 574 680 376	7 036 120 117	8 060 426 947	80 550 373 546
Provision pour redressements au titre des régimes de retraite	(2 838 000 000)		2 421 000 000	(5 259 000 000)
	78 736 680 376	*7 036 120 117*	*10 481 426 947*	*75 291 373 546*
Compte de la caisse de retraite de la fonction publique, tableau 6.16	96 391 625	2 243 045 524	2 272 008 994	67 428 155
Provision pour redressements au titre des régimes de retraite	24 000 000	15 000 000	88 000 000	(49 000 000)
	120 391 625	*2 258 045 524*	*2 360 008 994*	*18 428 155*
Compte de pension de retraite des Forces canadiennes, tableau 6.17	50 882 401 017	4 416 399 632	16 672 152 185	38 626 648 464
Provision pour redressements au titre des régimes de retraite	(12 485 000 000)	14 772 000 000	2 778 000 000	(491 000 000)
	38 397 401 017	*19 188 399 632*	*19 450 152 185*	*38 135 648 464*
Compte de la caisse de retraite des Forces canadiennes, tableau 6.18	56 601 545	658 168 488	679 434 663	35 335 370
Provision pour redressements au titre des régimes de retraite	5 000 000	25 000 000		30 000 000
	61 601 545	*683 168 488*	*679 434 663*	*65 335 370*
Compte de pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada, tableau 6.19	9 489 323 066	826 111 410	430 792 530	9 884 641 946
Provision pour redressements au titre des régimes de retraite	(132 000 000)	115 000 000	303 000 000	(320 000 000)
	9 357 323 066	*941 111 410*	*733 792 530*	*9 564 641 946*
Compte de la caisse de retraite de la Gendarmerie royale du Canada, tableau 6.20	8 517 057	239 042 264	237 283 575	10 275 746
Provision pour redressements au titre des régimes de retraite	1 000 000	2 000 000	16 000 000	(13 000 000)
	9 517 057	*241 042 264*	*253 283 575*	*(2 724 254)*
Compte d'allocations de retraite des parlementaires, tableau 6.21	322 708 427	38 440 820	16 147 784	345 001 463
Provision pour redressements au titre des régimes de retraite	(43 000 000)		9 000 000	(52 000 000)
	279 708 427	*38 440 820*	*25 147 784*	*293 001 463*
Compte de convention de retraite des parlementaires, tableau 6.22	52 393 494	24 113 977	11 866 667	64 640 804
Provision pour redressements au titre des régimes de retraite	3 000 000	66 000 000		69 000 000
	55 393 494	*90 113 977*	*11 866 667*	*133 640 804*
Compte des régimes compensatoires (RC), tableau 6.23	1 012 956 945	334 718 727	159 139 496	1 188 536 176
Provision pour redressements au titre des régimes de retraite	176 000 000	1 121 000 000	164 000 000	1 133 000 000
	1 188 956 945	*1 455 718 727*	*323 139 496*	*2 321 536 176*
Compte de prestations de retraite supplémentaires, tableau 6.24	76 240 145	6 557 614	34 607	82 763 152
Provision pour redressements au titre des régimes de retraite	902 000 000	115 000 000		1 017 000 000
	978 240 145	*121 557 614*	*34 607*	*1 099 763 152*
Total	129 185 213 697	32 053 718 573	34 318 287 448	126 920 644 822
SOMMAIRE—				
Comptes de pension de retraite	143 572 213 697	15 822 718 573	28 539 287 448	130 855 644 822
Provision pour redressements au titre des régimes de retraite	(14 387 000 000)	16 231 000 000	5 779 000 000	(3 935 000 000)
Total	129 185 213 697	32 053 718 573	34 318 287 448	126 920 644 822

Le tableau 6.14 présente un sommaire des opérations relatives aux régimes de retraite du secteur public qui ont résulté en des imputations aux dépenses. L'intérêt est calculé sur les obligations actuarielles des divers régimes. Les dépenses d'intérêt relatives aux régimes de retraite représentent l'intérêt crédité aux comptes de pension de retraite en vertu des lois sur les pensions, présenté après déduction d'une provision de 2 541 millions de dollars (2 789 millions de dollars en 2001) et du rendement prévu sur l'actif des régimes de retraite de 279 millions de dollars (89 millions de dollars en 2001).

TABLEAU 6.14

SOMMAIRE DES OPÉRATIONS RELATIVES AUX RÉGIMES DE RETRAITE DU SECTEUR PUBLIC QUI ONT PRODUIT DES IMPUTATIONS AUX DÉPENSES

(en millions de dollars)

	2001-2002									
	Cotisations du gouvernement	Redressement pour inscrire le coût des services courants	Coût net des services courants	Financement du redressement dû à l'évaluation actuarielle	Paiements législatifs[1]	Amortissement des redressements relatifs aux estimations	Coût net des régimes de retraite	Dépense d'intérêt nette relative aux régimes de retraite	Total	2000-2001
Compte de pension de retraite de la fonction publique	51	(119)	(68)			(1 130)	(1 198)	5 715	4 517	4 924
Compte du fonds de pension de retraite de la fonction publique	1 499	(88)	1 411			6	1 417	9	1 426	1 313
Compte de pension de retraite des Forces canadiennes	17	(25)	(8)			(1 128)	(1 136)	2 762	1 626	1 828
Compte du fonds de pension de retraite des Forces canadiennes	512	16	528			3	531	6	537	502
Loi sur la continuation de la pension des services de défense					13		13		13	14
Compte de pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada	3	(5)	(2)			(160)	(162)	682	520	557
Compte du fonds de pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada	179	(16)	163			1	164	1	165	162
Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada					7		7		7	16
Compte d'allocations de retraite des parlementaires	4		4				4	24	28	27
Compte de convention de retraite des parlementaires	15		15			7	22	7	29	23
Compte des régimes compensatoires (RC)	121	(51)	70	99		39	208	104	312	229
Compte de prestations de retraite supplémentaires	1	5	6			15	21	99	120	105
Loi sur les juges					59		59		59	54
Autres (services diplomatiques, lieutenants-gouverneurs, etc.)					1		1		1	1
Total partiel	2 402	(283)	2 119	99	80	(2 347)	(49)	9 409	9 360	9 755
Moins : coûts déjà inscrits à la provision au titre des régimes de retraite des exercices précédents				(99)			(99)		(99)	
Total	2 402	(283)	2 119		80	(2 347)	(148)	9 409	9 261	9 755

[1] Comprend les paiements en vertu de la Loi sur les prestations de retraite supplémentaire et de Lois diverses.

Compte de pension de retraite de la fonction publique

Ce compte relève de la *Loi sur la pension de la fonction publique*.

Aucun redressement n'a dû être porté au compte en 2002 et un redressement de 8 100 millions de dollars a été porté au débit du compte en 2001 par suite de la plus récente évaluation actuarielle triennale.

TABLEAU 6.15

COMPTE DE PENSION DE RETRAITE DE LA FONCTION PUBLIQUE

	2001-2002	2000-2001
	$	$
Solde d'ouverture	81 574 680 376	86 494 731 024
RENTRÉES ET AUTRES CRÉDITS—		
Cotisations—		
Employés du gouvernement	21 416 935	119 651 710
Employés retraités	43 513 583	47 331 221
Employés des sociétés de la fonction publique	1 645 455	21 138 121
Cotisations patronales—		
Gouvernement	51 145 083	207 710 680
Sociétés de la fonction publique	1 056 601	18 499 246
Virements d'autres fonds de pension	30 199 675	11 545 247
Intérêts	6 887 142 785	7 652 287 530
	7 036 120 117	8 078 163 755
	88 610 800 493	94 572 894 779
PAIEMENTS ET AUTRES DÉBITS—		
Rentes	3 433 214 119	3 273 397 466
Prestations minimums	12 258 850	12 948 394
Partage des pensions	38 377 896	30 414 056
Pension—Paiements de la valeur de transfert	139 493 717	161 881 563
Remboursements de cotisations—		
Employés du gouvernement	2 132 695	4 240 528
Employés des sociétés de la fonction publique	701 138	1 697 027
Virements à d'autres fonds de pension	205 715 794	142 167 708
Virements au régime de retraite de la Société canadienne des postes	4 181 784 000	1 235 000 000
Dépenses administratives	46 748 738	36 467 661
Redressement dû à l'évaluation actuarielle		8 100 000 000
	8 060 426 947	12 998 214 403
Solde de clôture	80 550 373 546	81 574 680 376

Compte de la caisse de retraite de la fonction publique

Ce compte est utilisé pour enregistrer les opérations ayant trait au service postérieur à mars 2000 aux termes de la *Loi sur la pension de la fonction publique*. Le compte est un compte de transit utilisé pour transférer des fonds à l'OIRPSP et de l'Office. Le solde en fin d'exercice correspond aux fonds en transit ou en attente de transfert à l'OIRPSP.

Aucun redressement n'a dû être porté à la caisse de retraite par suite d'évaluations actuarielles triennales soit en 2001-2002, ou en 2000-2001.

TABLEAU 6.16

COMPTE DE LA CAISSE DE RETRAITE DE LA FONCTION PUBLIQUE

	2001-2002	2000-2001
	$	$
Solde d'ouverture	96 391 625	
RENTRÉES ET AUTRES CRÉDITS—		
Cotisations—		
Employés du gouvernement	577 865 100	489 200 042
Employés retraités	2 985 847	873 360
Employés des sociétés de la fonction publique	51 959 786	89 030 944
Cotisations patronales—		
Gouvernement	1 499 118 490	1 287 810 313
Sociétés de la fonction publique	109 148 635	188 683 338
Virements d'autres fonds de pension	1 967 666	3 426 756
	2 243 045 524	2 059 024 753
PAIEMENTS ET AUTRES DÉBITS—		
Rentes	5 275 333	804 321
Prestations minimums	333 339	84 566
Partage des pensions	142 459	54 327
Pension—Paiements de la valeur de transfert	10 116 112	1 947 267
Remboursements de cotisations—		
Employés du gouvernement	5 128 183	1 895 715
Employés des sociétés de la fonction publique	1 196 629	469 406
Virements à d'autres fonds de pension	1 506 759	
Virements au régime de retraite de la Société canadienne des postes	160 000 000	
Dépenses administratives	1 978 318	3 661 932
	185 677 132	8 917 534
Rentrées et autres crédits moins paiements et autres débits	2 057 368 392	2 050 107 219
Virements à l'Office d'investissement des régimes de pensions	2 086 331 862	1 953 715 594
Solde de clôture	67 428 155	96 391 625

Compte de pension de retraite des Forces canadiennes

Ce compte relève de la *Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes.*

Un redressement de 14 772 millions de dollars (nil en 2001) a été porté au débit du compte par suite de la plus récente évaluation actuarielle triennale.

TABLEAU 6.17

COMPTE DE PENSION DE RETRAITE DES FORCES CANADIENNES

	2001-2002	2000-2001
	$	$
Solde d'ouverture	50 882 401 017	48 410 185 315
RENTRÉES ET AUTRES CRÉDITS—		
Cotisations par le personnel	8 188 200	7 566 796
Cotisations du gouvernement	16 560 645	13 680 109
Intérêts	4 387 043 123	4 287 369 793
Autres	4 607 664	4 843 243
	4 416 399 632	4 313 459 941
	55 298 800 649	52 723 645 256
PAIEMENTS ET AUTRES DÉBITS—		
Pensions et allocations de retraite	1 844 315 997	1 780 810 573
Partage des pensions	36 228 961	35 808 486
Allocations de cessation en espèces et remboursements de cotisations	12 140 738	17 980 539
Virements au Compte de pension de retraite de la fonction publique	416 016	373 674
Dépenses administratives	7 250 473	6 270 967
Redressement dû à l'évaluation actuarielle	14 771 800 000	
	16 672 152 185	1 841 244 239
Solde de clôture	38 626 648 464	50 882 401 017

Compte de la caisse de retraite des Forces canadiennes

Ce compte est utilisé pour enregistrer les opérations ayant trait au service postérieur à mars 2000 aux termes de la *Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes.* Le compte est un compte de transit utilisé pour transférer des fonds à l'OIRPSP et de l'Office. Le solde en fin d'exercice correspond aux fonds en transit ou en attente de transfert à l'OIRPSP.

Aucun redressement n'a dû être porté à la caisse de retraite par suite des évaluations actuarielles triennales soit en 2001-2002, ou en 2000-2001.

TABLEAU 6.18

COMPTE DE LA CAISSE DE RETRAITE DES FORCES CANADIENNES

	2001-2002	2000-2001
	$	$
Solde d'ouverture	56 601 545	
RENTRÉES ET AUTRES CRÉDITS—		
Cotisations par le personnel	145 935 063	141 678 230
Cotisations du gouvernement	512 233 425	497 289 235
	658 168 488	638 967 465
PAIEMENTS ET AUTRES DÉBITS—		
Pensions et allocations de retraite	2 646 355	369 207
Partage des pensions	91 212	5 725
Allocations de cessation en espèces et remboursements de cotisations	2 473 993	831 441
Virements au Compte de pension de retraite de la fonction publique	1 323	
Dépenses administratives	209 701	82 596
	5 422 584	1 288 969
Rentrées et autres crédits moins paiements et autres débits	652 745 904	637 678 496
Virements à l'Office d'investissement des régimes de pensions	674 012 079	581 076 951
Solde de clôture	35 335 370	56 601 545

Compte de pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada

Ce compte relève de la *Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada.*

Un redressement de 115 millions de dollars (1 900 millions de dollars en 2001) a été porté au débit du compte par suite de la plus récente évaluation actuarielle triennale.

TABLEAU 6.19

COMPTE DE PENSION DE RETRAITE DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

	2001-2002	2000-2001
	$	$
Solde d'ouverture	9 489 323 066	10 712 336 493
RENTRÉES ET AUTRES CRÉDITS—		
Cotisations par le personnel (courantes et arrérages)	2 157 420	3 435 232
Virements d'autres fonds de pension	661 979	471 343
Cotisations du gouvernement	3 371 609	11 677 021
Intérêts	819 920 402	952 712 807
	826 111 410	968 296 403
	10 315 434 476	11 680 632 896
PAIEMENTS ET AUTRES DÉBITS—		
Rentes et allocations	296 993 446	274 401 868
Partage des pensions	8 058 144	12 106 792
Remboursements de cotisations	1 149 940	2 250 731
Allocations de cessation en espèces et gratifications	77 175	47 466
Virements à d'autres fonds de pension	95 772	75 257
Intérêts sur remboursements de cotisations	260 311	20 573
Dépenses administratives	9 357 742	2 407 143
Redressement dû à l'évaluation actuarielle	114 800 000	1 900 000 000
	430 792 530	2 191 309 830
Solde de clôture	9 884 641 946	9 489 323 066

Compte de la caisse de retraite de la Gendarmerie royale du Canada

Ce compte est utilisé pour enregistrer les opérations ayant trait au service postérieur à mars 2000 aux termes de la *Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada.* Le compte est un compte de transit utilisé pour transférer des fonds à l'OIRPSP et de l'Office. Le solde en fin d'exercice correspond aux fonds en transit ou en attente de transfert à l'OIRPSP.

Aucun redressement n'a dû être porté à la caisse de retraite par suite des évaluations actuarielles triennales soit en 2001-2002, ou en 2000-2001.

TABLEAU 6.20

COMPTE DE LA CAISSE DE RETRAITE DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

	2001-2002	2000-2001
	$	$
Solde d'ouverture	8 517 057	
RENTRÉES ET AUTRES CRÉDITS—		
Cotisations par le personnel (courantes et arrérages)	60 136 391	53 957 665
Cotisations du gouvernement	178 905 873	161 300 950
	239 042 264	215 258 615
PAIEMENTS ET AUTRES DÉBITS—		
Rentes et allocations	686 248	90 461
Prestations minimums	7 874	
Partage des pensions	20 047	
Remboursements de cotisations	207 381	42 622
Allocations de cessation en espèces et gratifications	2 215	1 096
Virements à d'autres fonds de pension	1 459	
Intérêts sur remboursements de cotisations	984	
Dépenses administratives	339 400	97 234
	1 265 608	231 413
Rentrées et autres crédits moins paiements et autres débits	237 776 656	215 027 202
Virements à l'Office d'investissement des régimes de pensions	236 017 967	206 510 145
Solde de clôture	10 275 746	8 517 057

Compte d'allocations de retraite des parlementaires

Ce compte a été établi par la *Loi sur les allocations de retraite des parlementaires*, afin de fournir des prestations de retraite aux parlementaires admissibles qui ont versé des cotisations au régime de pension. Par «parlementaire» on entend un sénateur ou un député. Des prestations sont également prévues pour le conjoint survivant et/ou les enfants à la charge des parlementaires ayant servi à partir d'une certaine date et qui ont versé des cotisations en vertu de la Loi.

Compte de convention de retraite des parlementaires

Ce compte a été établi par la *Loi sur les allocations de retraite des parlementaires*, afin de fournir des prestations relatives aux crédits accumulés par les parlementaires, lesquelles ne peuvent être payées à même le Compte d'allocations de retraite des parlementaires. Des prestations sont également prévues pour le conjoint survivant et/ou les enfants à la charge des parlementaires.

TABLEAU 6.21

COMPTE D'ALLOCATIONS DE RETRAITE DES PARLEMENTAIRES

	2001-2002	2000-2001
	$	$
Solde d'ouverture	322 708 427	303 149 382
RENTRÉES ET AUTRES CRÉDITS—		
Cotisations des parlementaires—		
Au titre des services courants	1 297 778	986 482
Arrérages du principal, intérêts et assurance-décès	69 024	595 636
Cotisations du gouvernement—		
Au titre des services courants	3 847 838	2 882 101
Intérêts	33 226 180	31 014 334
	38 440 820	35 478 553
	361 149 247	338 627 935
PAIEMENTS ET AUTRES DÉBITS—		
Allocations annuelles	15 993 470	15 514 009
Indemnités de retrait	4 489	155 645
Intérêts sur retraits	30	3 484
Partage des pensions	149 795	246 370
	16 147 784	15 919 508
Solde de clôture	345 001 463	322 708 427

TABLEAU 6.22

COMPTE DE CONVENTION DE RETRAITE DES PARLEMENTAIRES

	2001-2002	2000-2001
	$	$
Solde d'ouverture	52 393 494	45 498 686
RENTRÉES ET AUTRES CRÉDITS—		
Cotisations des parlementaires—		
Au titre des services courants	2 448 630	1 812 679
Cotisations du gouvernement—		
Au titre des services courants	15 269 084	7 831 603
Intérêts	6 396 263	5 031 774
	24 113 977	14 676 056
	76 507 471	60 174 742
PAIEMENTS ET AUTRES DÉBITS—		
Allocations annuelles	1 368 096	1 113 039
Impôt remboursable remis à l'Agence des douanes et du revenu du Canada	10 049 942	6 460 747
Retraits	46 142	207 462
Partage des pensions	402 487	
	11 866 667	7 781 248
Solde de clôture	64 640 804	52 393 494

Compte des régimes compensatoires (RC)

Le RC a été établi par la *Loi sur les régimes de retraite particuliers* (LRRP), afin de fournir des prestations de retraite aux employés du secteur public en vertu de conventions de retraite.

Le RC n° 1 sert à verser les prestations de retraite supérieures aux montants qui peuvent être payés dans le cadre de la *Loi sur la pension de la fonction publique*, la *Loi sur la pension de retraite des Forces canadienne* et la *Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada*, en vertu des restrictions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, qui s'appliquent aux régimes de retraite enregistrés. Le RC n° 1 est entré en vigueur le 15 décembre 1994.

Le RC n° 2 sert à verser des prestations aux employés du secteur public qui furent déclarés excédentaires, lors d'une initiative de réduction de la taille du gouvernement s'échelonnant sur trois ans jusqu'au 31 mars 1998 et qui étaient âgés entre 50 et 54 ans. Le RC n° 2 sert à verser la différence entre une pension non-réduite pour un départ anticipé et une pension réduite provenant du Compte de pension de retraite de la fonction publique. Il est entièrement financé par le gouvernement. Le RC n° 2 est entré en vigueur le 1er avril 1995.

Au cours de l'exercice, des redressements de 94 millions de dollars et 5 millions de dollars ont été portés respectivement au crédit des RC n°1 et n°2 à la suite de leur plus récente évaluation actuarielle.

TABLEAU 6.23
COMPTE DES RÉGIMES COMPENSATOIRES (RC)

	RC n° 1						RC n° 2			
	Fonction publique		Forces canadiennes		Gendarmerie royale du Canada		Fonction publique		Total	
	2001-2002	2000-2001	2001-2002	2000-2001	2001-2002	2000-2001	2001-2002	2000-2001	2001-2002	2000-2001
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Solde d'ouverture	158 940 085	102 689 332	17 979 938	9 898 583	2 340 157	1 335 807	833 696 765	952 219 083	1 012 956 945	1 066 142 805
RENTRÉES ET AUTRES CRÉDITS—										
Cotisations—										
Employés du gouvernement	7 052 166	4 429 215	875 961	761 753	194 252	126 749			8 122 379	5 317 717
Employés retraités	373 851	331 469							373 851	331 469
Employés des sociétés de la fonction publique	1 298 485	1 537 277							1 298 485	1 537 277
Cotisations patronales—										
Gouvernement	106 719 013	58 993 384	10 672 649	10 458 301	3 221 482	1 393 282			120 613 144	70 844 967
Sociétés de la fonction publique	14 441 769	18 077 138							14 441 769	18 077 138
Impôt remboursable										
Intérêts	18 224 088	11 306 675	1 942 381	1 418 034	309 072	176 323	70 593 558	83 126 279	91 069 099	96 027 311
Redressement dû à l'évaluation actuarielle	77 700 000		13 400 000		3 000 000		4 700 000		98 800 000	
	225 809 372	94 675 158	26 890 991	12 638 088	6 724 806	1 696 354	75 293 558	83 126 279	334 718 727	192 135 879
	384 749 457	197 364 490	44 870 929	22 536 671	9 064 963	3 032 161	908 990 323	1 035 345 362	1 347 675 672	1 258 278 684
PAIEMENTS ET AUTRES DÉBITS—										
Rentes	1 125 174	736 067	(3 558 507) [1]	(576 653) [2]	36 466	14 340	75 375 028	70 548 170	72 978 161	70 721 924
Partage des pensions	3 174								3 174	
Partage des pensions	325 472	437 592		5 434					325 472	443 026
Valeur de transfert et intérêt	182 724	436 897							182 724	436 897
Remboursements de cotisations—										
Gouvernement	7 662	4 065							7 662	4 065
Employés des sociétés de la fonction publique	9 063	22 062							9 063	22 062
Impôt remboursable	72 721 689	36 787 722	11 266 616	5 127 952	1 485 484	677 664	159 451	131 100 427	85 633 240	173 693 765
	74 374 958	38 424 405	7 708 109	4 556 733	1 521 950	692 004	75 534 479	201 648 597	159 139 496	245 321 739
Solde de clôture	310 374 499	158 940 085	37 162 820	17 979 938	7 543 013	2 340 157	833 455 844	833 696 765	1 188 536 176	1 012 956 945

[1] Ce montant tient compte d'un ajustement au crédit de 3 672 886 $ pour des paiements de prestations surestimés pour l'exercice 1999. Si cette correction n'avait pas été nécessaire, les paiements de prestations courantes pour 2001-2002 auraient été de 114 379 $.

[2] Ce montant tient compte d'un ajustement comptable de 669 077 $ représentant le remboursement de charges erronnées au compte RC pour la période de 1995 à 2000. Si cette correction n'avait pas été nécessaire, les paiements de prestations courantes pour 2000-2001 auraient été de 92 424 $.

Compte de prestations de retraite supplémentaires

Ce compte a été établi en vertu de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*, afin de pourvoir aux augmentations aux prestations découlant des changements à l'indice des prix à la consommation.

Le compte continue de pourvoir aux augmentations aux prestations provenant de l'indexation pour les sénateurs nommés à vie, les juges de nomination fédérale et autres bénéficiaires de prestations de retraite sous diverses lois sur la continuation des pensions et autres lois.

TABLEAU 6.24

COMPTE DE PRESTATIONS DE RETRAITE SUPPLÉMENTAIRES

	Gendarmerie royale du Canada		Parlement		Autres[1]		Total	
	2001-2002	2000-2001	2001-2002	2000-2001	2001-2002	2000-2001	2001-2002	2000-2001
	$	$	$	$	$	$	$	$
Solde d'ouverture		9 169 170	75 209	105 416	76 164 936	68 404 008	76 240 145	77 678 594
RENTRÉES ET AUTRES CRÉDITS—								
Cotisations salariales—								
Employés du gouvernement					1 313 170	1 958 654	1 313 170	1 958 654
Cotisations de contrepartie—								
Gouvernement					1 311 996	1 769 595	1 311 996	1 769 595
Intérêts			1 053	5 854	3 931 395	4 056 062	3 932 448	4 061 916
			1 053	5 854	6 556 561	7 784 311	6 557 614	7 790 165
		9 169 170	76 262	111 270	82 721 497	76 188 319	82 797 759	85 468 759
PAIEMENTS ET AUTRES DÉBITS—								
Rentes		9 169 170		36 061	29 616	19 561	29 616	9 224 792
Remboursements de cotisations					4 991	3 822	4 991	3 822
		9 169 170		36 061	34 607	23 383	34 607	9 228 614
Solde de clôture			76 262	75 209	82 686 890	76 164 936	82 763 152	76 240 145

[1] Inclut les juges de nomination fédérale, les lieutenants-gouverneurs et les diplomates contractuels.

Provision pour redressements au titre des régimes de retraite

Ce compte inscrit les redressements comptables résultant des évaluations actuarielles annuelles.

Des redressements relatifs aux estimations de 2 347 millions de dollars (2 459 millions de dollars en 2001) résultant de gains ou pertes actuariels et de la modification des hypothèses actuarielles ont été amortis au compte et ont réduit les dépenses relatives aux régimes de retraite de l'exercice.

Un montant de 99 millions de dollars a été inscrit au compte au cours de l'exercice afin de compenser des coûts au titre des régimes de retraite imputés aux dépenses au cours d'exercices antérieurs mais inscrits aux comptes RC en 2001.

Un montant de 283 millions de dollars a été inscrit dans ce compte et a diminué les coûts relatifs aux régimes de retraite afin de redresser la différence entre les cotisations du gouvernement et le coût net des services courants.

En 2001, un montant de 9 millions de dollars a été crédité au compte et imputé aux dépenses afin de refléter les modifications aux régimes de retraite.

En 2001, afin de refléter le coût du règlement partiel d'un régime de retraite, un montant de 215 millions de dollars a été crédité au compte et imputé aux dépenses et des redressements non amortis relatifs aux estimations de 510 millions de dollars ont été radiés à ce compte en réduction des dépenses.

Un montant de 14 887 millions de dollars (10 000 millions de dollars en 2001) a été crédité au compte pour compenser les débits effectués aux comptes de pension de retraite à la suite des plus récentes évaluations actuarielles.

Un montant de 2 541 millions de dollars (2 789 millions de dollars en 2001) a été débité au compte à titre de réduction des dépenses d'intérêt afin de redresser la différence entre l'intérêt calculé sur les obligations actuarielles et les intérêts crédités aux comptes de pension de retraite et un montant de 279 millions de dollars (89 millions de dollars en 2001) a été inscrit au compte afin d'enregistrer le rendement prévu de l'actif des régimes de retraite.

De plus, un redressement de consolidation de 1 114 millions de dollars a été crédité au compte et débité aux autres recettes d'impôt sur le revenu afin d'éliminer l'effet des transactions internes résultant de montants d'impôt débités aux comptes RC, lesquels avaient précédemment été inscrits aux recettes fiscales.

Les redressements non amortis relatifs aux estimations de 7 334 millions de dollars (8 343 millions de dollars en 2001) seront amortis au compte et réduiront les dépenses des prochains exercices.

Suite aux évaluations actuarielles annuelles pour fins comptables, les obligations nettes découlant des régimes de retraite du secteur public sont de 11 269 millions de dollars (23 748 millions de dollars en 2001) inférieures au solde des comptes de pension de retraite et à la valeur liée au marché des actifs investis dans l'OIRPSP par l'entremise des Caisses de retraite. Ce montant se répartit ainsi :

	Excédent (insuffisance) (en millions de dollars)	
	2002	2001
Régime de retraite de la fonction publique—		
Compte de pension de retraite de la fonction publique	9 881	8 227
Caisse de retraite de la fonction publique	(89)	(79)
	9 792	8 148
Régime de retraite des Forces canadiennes—		
Compte de pension de retraite des Forces canadiennes	3 133	16 288
Caisse de retraite des Forces canadiennes	(102)	(34)
	3 031	16 254
Régime de retraite de la Gendarmerie royale du Canada—		
Compte de pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada	1 089	1 021
Caisse de retraite de la Gendarmerie royale du Canada	(5)	(8)
	1 084	1 013
Allocations de retraite des parlementaires	57	(27)
Régimes compensatoires	(1 533)	(542)
Régime de retraite des juges de nomination fédérale	(1 142)	(1 098)
Total	11 269	23 748

Régime de pensions du Canada

Le Régime de pensions du Canada (le Régime) est un régime d'assurance sociale mixte et obligatoire conçu pour assurer une mesure de protection aux travailleurs canadiens et leurs familles contre les pertes de revenus découlant de la retraite, l'incapacité ou le décès. Le Régime a été établi en 1965 et s'applique au Canada tout entier, à l'exception de la province de Québec qui possède un régime comparable.

Selon les dispositions actuelles, toutes les pensions, les prestations et tous les frais d'administration du Régime sont financés par les cotisations que versent les employés, les employeurs, les personnes travaillant à leur propre compte, et par les revenus provenant du placement des fonds.

En tant qu'administrateur, le pouvoir de dépenser conféré au gouvernement se limite à l'actif net du Régime de 51 925 millions de dollars (45 688 millions de dollars en 2001).

Le Compte du Régime de pensions du Canada (le Compte) a été établi dans les comptes du Canada pour enregistrer les cotisations, les intérêts, les pensions et les prestations et les frais d'administration du Régime. Le Compte enregistre également les sommes transférées ou reçues du Fonds de placement du Régime de pensions du Canada (le Fonds) et de l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada (l'Office). Le Fonds a été établi dans les comptes du Canada pour enregistrer les placements dans des titres des provinces, des territoires et du Canada. L'Office fonctionne de façon indépendante du gouvernement et investit dans un portefeuille de titres diversifié.

Le tableau 6.25 présente un rapprochement entre l'actif net présenté dans les états financiers du Régime et le Compte, ainsi qu'un sommaire des soldes et des opérations qui se rapportent au Compte et ont comme résultat le solde du dépôt auprès du receveur général du Canada.

TABLEAU 6.25
DÛ AU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

	1er avril 2001	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 2002
	$	$	$	$
Solde du Régime de pensions du Canada d'après les états financiers vérifiés—				
Actif net d'après les états financiers vérifiés	45 688 377 043	27 097 666 262	20 861 162 895	51 924 880 410
Moins : Sommes à recevoir, après déduction du passif	2 552 796 703	2 593 923 119	2 552 796 703	2 593 923 119
Bénéfice net accumulé provenant de l'exploitation de l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada	(391 590 000)	304 963 709		(86 626 291)
	43 527 170 340	*24 198 779 434*	*18 308 366 192*	*49 417 583 582*
Moins : Virements à l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada	7 545 421 000		6 826 171 252	14 371 592 252
Total partiel	35 981 749 340	24 198 779 434	11 482 194 940	35 045 991 330
Moins : Titres détenus par le Fonds de placement du Régime de pensions du Canada—				
Canada	3 403 537 000	17 622 000		3 385 915 000
Terre-Neuve et Labrador	633 656 000	52 973 000	52 376 113	633 059 113
Nouvelle-Écosse	1 173 077 000	96 251 000	96 251 000	1 173 077 000
Île-du-Prince-Édouard	140 469 000	11 504 000	11 374 000	140 339 000
Nouveau-Brunswick	835 171 000	75 637 000	74 784 408	834 318 408
Québec [1]	95 813 000	6 316 000	6 250 049	95 747 049
Ontario	12 708 448 000	1 268 736 000	503 955 000	11 943 667 000
Manitoba	1 394 972 000	135 001 000		1 259 971 000
Saskatchewan	1 329 256 000	109 647 000		1 219 669 000
Alberta	3 776 251 000	216 739 000		3 559 512 000
Colombie-Britannique	4 096 848 000	378 223 000	308 580 177	4 027 205 177
Territoire du Yukon	3 726 000			3 726 000
	29 591 224 000	*2 368 649 000*	*1 053 570 747*	*28 276 145 747*
Investissement à court terme du Canada				
	29 591 224 000	*2 368 649 000*	*1 053 570 747*	*28 276 145 747*
Dépôt auprès du receveur général du Canada	6 390 525 340	26 567 428 434	26 188 108 191	6 769 845 583

[1] Les obligations d'épargne du Québec achetées par le Régime proviennent des cotisations de certains employés fédéraux, tels que les membres des Forces canadiennes, qui résident dans la province de Québec mais qui participent au Régime.

Les rentrées et autres crédits comprennent :

a) les cotisations combinées des employeurs et des employés de 8,6 pour cent et 9,4 pour cent des gains ouvrant droit à pension pour les années civiles 2001 et 2002, sous réserve de cotisations maximales cumulées de 2 993 $ et 3 346 $ respectivement.

b) les revenus sur les placements en obligations détenus par le Fonds, sur les placements à court terme dans les obligations du Canada, et sur le solde moyen quotidien d'exploitation des dépôts auprès du receveur général du Canada;

c) les fonds provenant de la disposition des titres du gouvernement fédéral, des provinces et territoires au cours de l'exercice.

Les paiements et autres débits comprennent :

a) les pensions et les prestations en vertu du Régime telles les pensions de retraite, les prestations de survivant payables à l'époux et au conjoint de fait et aux orphelins, ou une prestation globale de décès, et les prestations d'invalidité aux cotisants éligibles et à leurs enfants;

b) les pensions et les prestations versées et recouvrées à même le Régime, conformément à une entente conclue avec une province instituant un régime général de pensions;

c) les paiements qui doivent être imputés au Régime, conformément aux accords réciproques avec d'autres pays;

d) les frais d'administration du Régime;

e) les fonds réinvestis dans les obligations des gouvernements provinciaux et territoriaux au cours de l'exercice;

f) les fonds investis à court terme au cours de l'exercice dans les obligations du Canada; et,

g) les fonds transférés à l'Office.

Des renseignements additionnels sont fournis dans les états financiers du Régime, présentés avec les états supplémentaires à la fin de cette section. Des renseignements additionnels concernant le financement du Régime peuvent également être obtenus du *19e Rapport actuariel du Régime de pensions du Canada* préparé par l'actuaire en chef du Bureau du surintendant des institutions financières.

Compte des rentes sur l'État

Ce compte a été constitué par la *Loi relative aux rentes sur l'État*, et modifié par la *Loi sur l'augmentation du rendement des rentes sur l'État*. Cette dernière a mis fin à la vente en 1975 de rentes sur l'État. Le compte est évalué sur une base actuarielle à chaque exercice, et le déficit ou l'excédent est imputé ou crédité sur le Trésor.

L'objectif de la *Loi relative aux rentes sur l'État* était d'encourager les Canadiens à pourvoir à leurs besoins futurs par l'achat de rentes sur l'État. La *Loi sur l'augmentation du rendement des rentes sur l'État* avait pour buts d'augmenter le taux de rendement des contrats de rente sur l'État et d'augmenter la flexibilité des modalités.

Les rentrées et autres crédits comprennent les primes reçues, les fonds réclamés sur le Trésor pour les rentiers précédemment introuvables, l'intérêt gagné et tout virement requis afin de combler le déficit actuariel. Les paiements et autres débits représentent le paiement de rentes acquises, la valeur de rachat des prestations de décès, les remboursements et retraits de primes, les excédents actuariels et les postes non réclamés virés aux recettes non fiscales. Les montants reliés aux rentes non réclamées, concernant les rentiers introuvables, sont virés aux recettes non fiscales.

Au 31 mars 2002, plus de 87 217 rentiers détenaient 95 140 contrats actifs, chaque rentier recevant un versement moyen de 656,49 $. Au cours de l'exercice, 852 rentes différées ont commencé à être versées et 274 autres contrats de rentes différées ont été résiliés à la date d'échéance ou avant, pour cause de décès, de petits remboursements ou de non-réclamations. Par conséquent, au 31 mars 2002, il restait 5 324 rentes différées en vigueur, dont le dernier remboursement de rentes débutera vers l'an 2030.

Au cours de l'exercice 2001-2002, 6 129 rentes ont été résiliées ou modifiées suite au décès du rentier soit 4 051 certificats de groupes et 2 078 contrats individuels. L'âge moyen au décès était de 82,9 ans pour les hommes et de 87,6 ans pour les femmes.

Les recettes totales ont été de 33,3 millions de dollars, dont 33,1 millions de dollars représentaient l'intérêt de 7 pour cent crédité au compte. Les primes reçues totalisaient 73 604 $. Les déboursés de 65,2 millions de dollars étaient principalement composés de 64,3 millions de dollars versés au titre des rentes échues. Un montant de 326 045 $ a été utilisé pour rembourser des primes au moment du décès, avant l'échéance ou lorsque la rente aurait été trop minime, et un montant de 575 488 $ provenant de rentes non réclamées a été transféré au Trésor.

Le solde d'ouverture de 513,4 millions de dollars a été réduit suite à un excédent de 5,7 millions de dollars en date du 1er avril 2001, lequel a été viré au Trésor, et à un excédent des débours sur les recettes de 31,9 millions de dollars en 2001-2002. Étant donné que les réserves actuarielles requises en date du 31 mars 2002, s'élevaient à 471,3 millions de dollars, un solde excédentaire de 4,5 millions de dollars a également été viré au Trésor.

Pont de la Confédération

Le gouvernement, en vertu de la *Loi sur l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland*, s'engage à verser à Strait Crossing Finance Inc., une société en propriété exclusive de la Province du Nouveau-Brunswick, une subvention annuelle de 41,9 millions de dollars (dollars de 1992) pour la construction du Pont de la Confédération. Les versements de la subvention annuelles ont débuté le 31 mai 1997 et se poursuivront pour les 35 prochaines années. Les versements seront utilisés pour racheter 661 millions de dollars d'obligations au taux réel de 4,5 pour cent émis en octobre 1993 par Strait Crossing Finance Inc. dans le but de financer la construction du pont.

Le cinquième versement de subvention annuelle au montant de 48,3 millions de dollars a été effectué le 1er avril 2001. Ce versement représente un paiement du principal d'une valeur de 17,4 millions de dollars et des frais d'intérêt de 30,9 millions de dollars. Le taux d'intérêt est de 4,009 pour cent et la valeur actualisée du paiement annuel en espèces est de 48,3 millions de dollars.

Ainsi, le gouvernement du Canada a enregistré un élément de passif de 753 millions de dollars compensé par des subventions reportées de 709 millions de dollars qui seront amorties aux dépenses sur la période de 35 ans se terminant le 30 avril 2032.

Les subventions reportées seront amorties sur une période de 35 ans par modalité linéaire entraînant un amortissement pour 2001-2002 d'une valeur de 23,5 millions de dollars.

Cours de formation au pilotage—MILIT-AIR Inc.

Une entente a été conclue, entre le gouvernement du Canada et Bombardier Inc., en vue de la création d'un programme militaire de formation pour pilotes de chasse. Ce programme sera mis à la disposition des Forces canadiennes, de même qu'aux forces militaires d'autres nations désirant y participer. MILIT-AIR Inc., en tant qu'entité indépendante, a été créée dans le but unique d'acquérir des actifs nécessaires au programme et de rendre ceux-ci disponibles à Bombardier Inc.. En vertu de cette entente, le gouvernement du Canada s'engage à payer annuellement des frais d'inscription pour la formation des pilotes de chasse militaires sur une période s'échelonnant sur 20 ans. Ces versements seront utilisés pour rembourser 720 millions de dollars d'obligations semestrielles au taux garanti de 5,75 pour cent émises en mai 1998 par MILIT-AIR Inc. dans le but de financer l'acquisition d'actifs pour le programme.

À la suite de ces ententes financières, le gouvernement du Canada a enregistré un élément de passif de 687 millions de dollars compensé par des paiements reportés. Ces paiements reportés seront amortis sur la période de 21 ans se terminant le 30 décembre 2021.

Comptes de dépôt et en fiducie

Les comptes de dépôt et en fiducie sont un groupe de passif représentant les dettes du gouvernement en sa qualité d'administrateur de certains deniers reçus ou perçus par celui-ci à des fins déterminées, et qu'il aura à débourser selon le cas. Dans la mesure où les fonds reçus sont représentés par des titres, ceux-ci sont déduits des comptes correspondants afin de présenter la dette nette du gouvernement. Certains comptes rapportent de l'intérêt lequel est imputé à l'intérêt sur la dette publique.

Le tableau 6.26 donne un sommaire des soldes et des opérations des comptes de dépôt et en fiducie.

TABLEAU 6.26
COMPTES DE DÉPÔT ET EN FIDUCIE

	1er avril 2001	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 2002
	$	$	$	$
Comptes de dépôt—				
Agriculture et Agroalimentaire—				
Dépôts de garantie—Conseil d'arbitrage et Commission de révision	809	48 155	44 554	4 410
Commission canadienne du lait—				
Compte de la Commission canadienne du lait	(27 331 202)	46 933 688	18 163 201	1 439 285
	(27 330 393)	*46 981 843*	*18 207 755*	*1 443 695*
Agence des douanes et du revenu du Canada—				
Dépôts de garantie	16 414 005	6 833 418	3 467 430	19 779 993
Moins : titres détenus en fiducie	2 317 800	31 800		2 286 000
	14 096 205	*6 865 218*	*3 467 430*	*17 493 993*
Dépôts temporaires reçus des importateurs	555 954	676 899		1 232 853
Moins : dépôts aux comptes de banque spéciaux	555 954		676 899	1 232 853
		676 899	*676 899*	
	14 096 205	*7 542 117*	*4 144 329*	*17 493 993*
Citoyenneté et Immigration—				
Dépôts de garantie générale	358 196	10 784	10 784	358 196
Fonds de garantie de l'immigration	21 609 210	10 207 503	7 598 981	24 217 732
Biens monétaires saisis		6 824		6 824
	21 967 406	*10 225 111*	*7 609 765*	*24 582 752*
Finances—				
Corporation de développement des investissements du Canada—				
Retenues—Privatisation	82 000 000			82 000 000
Développement des ressources humaines—				
Code canadien du travail—Autres	100 623	396 573	486 206	10 990
Code canadien du travail—Appels sur recouvrement de salaire	420 818	569 215	461 493	528 540
Compte de dépôts des justes salaires (antérieurement Compte d'attente, justes salaires)	910	4 836	4 836	910
	522 351	*970 624*	*952 535*	*540 440*
Affaires indiennes et du Nord canadien—				
Compte pour Indiens mineurs administré par agent	341 837	14 257	271 388	84 706
Moins : titres détenus dans le Peace Hills Trust	341 837	271 388	14 257	84 706
		285 645	*285 645*	
Opérations de la Commission d'énergie du Nord canadien à Field, Colombie-Britannique et au Yukon	992 588			992 588
Amendes—Loi sur les Indiens	380 562	2 498	1 673	381 387
Dépôts de garantie	17 367 035	2 867 481	2 165 651	18 068 865
Moins : titres détenus en fiducie	13 659 526	125 000		13 534 526
	3 707 509	*2 992 481*	*2 165 651*	*4 534 339*
Dépôts de garantie—Pétrole et gaz	188 360 108	9 268 812	3 260 786	194 368 134
Moins : titres détenus en fiducie	186 286 404	2 747 223	7 107 556	190 646 737
	2 073 704	*12 016 035*	*10 368 342*	*3 721 397*
Dépôts de garantie—Ressources des réserves	766 953			766 953

TABLEAU 6.26
COMPTES DE DÉPÔT ET EN FIDUCIE —*Suite*

	1er avril 2001	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 2002
	$	$	$	$
Fonds des bandes indiennes—				
Actions et certificats	20 000			20 000
Moins : titres détenus en fiducie	20 000			20 000
Fonds de compensation des Indiens	222 340			222 340
Compte d'attente pour fonds appartenant aux Indiens	30 837 852	29 525 567	24 172 903	36 190 516
Comptes spéciaux—Article 63 de la Loi sur les Indiens	92 088	3 023 525	3 014 758	100 855
Moins : dépôts aux comptes de banques spéciaux	92 088	3 014 758	3 023 525	100 855
		6 038 283	*6 038 283*	
	38 981 508	*50 860 509*	*43 032 497*	*46 809 520*
Industrie—				
Cautionnement Syndic—Loi sur la faillite et l'insolvabilité	19 000			19 000
Justice—				
Cour suprême du Canada—				
Cautionnement pour frais	346 942	21 718	12 816	355 844
Cour canadienne de l'impôt—				
Cautionnement pour frais	(24)	24		
	346 918	*21 742*	*12 816*	*355 844*
Ressources naturelles—				
Dépôts de garantie—Pétrole et gaz	428 943 214	170 102 415	86 352 938	512 692 691
Moins : titres détenus en fiducie	428 351 555		81 771 782	510 123 337
	591 659	*170 102 415*	*168 124 720*	*2 569 354*
Conseil privé—				
Directeur général des élections—Cautionnements des candidats et des comités—Élections et référendums	1 693 000		1 555 000	138 000
Travaux publics et Services gouvernementaux—				
Dépôts de garantie d'entrepreneurs (ministères et organismes)—				
Obligations	1 018 629		82 188	936 441
Moins : titres détenus en fiducie	765 329	82 188		683 141
	253 300	*82 188*	*82 188*	*253 300*
Espèces	6 296 789	6 193 176	6 552 829	5 937 136
Chèques visés	77 525		99 308	(21 783)
Moins : titres détenus en fiducie	*77 525*		*99 308*	*(21 783)*
Biens saisis—Encaisse	22 714 978	24 739 427	21 427 704	26 026 701
	29 342 592	*31 014 791*	*28 162 029*	*32 195 354*
Total des comptes de dépôt	162 230 246	317 719 152	271 801 446	208 147 952
Comptes en fiducie—				
Finances—				
Compte de pension Halifax 1917	42 642	1 665	44 307	
Affaires indiennes et du Nord canadien—				
Fonds des bandes indiennes—				
Comptes de capital, tableau 6.27	976 524 519	188 259 750	172 517 151	992 267 118
Comptes de recettes, tableau 6.28	138 797 339	91 997 300	82 682 872	148 111 767
	1 115 321 858	*280 257 050*	*255 200 023*	*1 140 378 885*
Comptes de succession des Indiens	10 344 042	6 420 653	5 159 994	11 604 701
Comptes d'épargne des Indiens	63 862 786	7 005 844	18 920 291	51 948 339
	1 189 528 686	*293 683 547*	*279 280 308*	*1 203 931 925*
Défense nationale—				
Successions—Services militaires	1 039 820	977 704	1 682 633	334 891

TABLEAU 6.26

COMPTES DE DÉPÔT ET EN FIDUCIE —*Fin*

	1er avril 2001	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 2002
	$	$	$	$
Solliciteur général—				
Service canadien du renseignement de sécurité—				
Bourses scolaires	31 878	1 305	2 000	31 183
Service correctionnel—				
Fonds de fiducie des détenus	9 240 921	30 164 114	29 580 192	9 824 843
Gendarmerie royale du Canada—				
Caisse fiduciaire de bienfaisance	2 105 797	116 405	134 624	2 087 578
	11 378 596	*30 281 824*	*29 716 816*	*11 943 604*
Anciens combattants—				
Comptes gérés	2 705 745	1 148 766	1 108 359	2 746 152
Fonds de successions	2 464 832	259 438	135 546	2 588 724
Fonds de fiducie de l'administration et du bien-être—				
Anciens combattants	796 912	86 259	108 022	775 149
	5 967 489	*1 494 463*	*1 351 927*	*6 110 025*
Total des comptes en fiducie	1 207 957 233	326 439 203	312 075 991	1 222 320 445
Total des comptes de dépôt et en fiducie	1 370 187 479	644 158 355	583 877 437	1 430 468 397

Dépôts de garantie—Conseil d'arbitrage et Commission de révision

Ce compte a été établi afin d'inscrire les dépôts pour frais d'audition des témoignages. Les dépenses encourues par le Conseil d'arbitrage et la Commission de révision, établis en vertu de la *Loi sur les produits agricoles au Canada*, sont imputées à ce compte.

Le solde de ce compte a été ajusté de 3 601$ suite à des erreurs de codage d'opérations qui auraient dû être créditées au compte «dépôt de garantie d'entrepreneurs détenus en fiducie». Ces erreurs de codage seront rectifiées dans le nouvel exercice.

Compte de la Commission canadienne du lait

La Commission canadienne du lait est une société d'État énumérée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ce compte a été établi à des fins bancaires à même le Trésor en vertu de l'article 15 de la *Loi sur la Commission canadienne du lait*.

Dépôts de garantie—Agence des douanes et du revenu du Canada

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes en espèces et de garantie exigées pour acquitter les droits de douane et les taxes d'accise prévues sur les biens importés, et les taxes de vente et d'accise à payer par les détenteurs de licence en vertu de la *Loi sur les douanes* et de la *Loi sur la taxe d'accise*.

Dépôts temporaires reçus des importateurs

Ce compte a été établi afin d'inscrire les dépôts de garantie provisoires reçus des importateurs, afin d'assurer une conformité avec divers règlements ministériels (Douanes et Accise) en ce qui concerne l'entrée temporaire de marchandises au pays.

Dépôts de garantie générale

Ce compte a été établi afin d'inscrire les dépôts de garantie générale reçus des compagnies de transport conformément au paragraphe 92(1) de la *Loi sur l'immigration*.

Fonds de garantie de l'immigration

Ce compte a été établi en vertu des articles 18, 23, 92 et 103 de la *Loi sur l'immigration*, afin d'inscrire les sommes perçues et détenues en attente de leur affectation, soit par remboursement au premier déposant, soit par confiscation au profit de l'État.

Biens monétaires saisis

Ce compte a été établi conformément aux articles 102.01 et 102.04 de la *Loi sur l'immigration* qui autorisent le ministre à saisir des objets qu'il croit, pour des motifs raisonnables, que ces objets peuvent servir à prouver l'infraction sous la *Loi sur l'immigration*.

Retenues—Privatisation—Corporation de développement des investissements du Canada

Ce compte a été établi conformément au paragraphe 129(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces fonds à fins particulières sont destinés à faire face aux frais encourus lors de la vente de sociétés d'État et à régler les demandes de paiement faites par les acheteurs conformément au contrat d'acquisition et aux frais encourus par la Corporation de développement des investissements du Canada relativement à leur vente.

Code canadien du travail—Autres

Ce compte a été établi afin d'enregistrer des montants reçus aux termes de l'article 251 de la Partie III du Code canadien du travail. Ces rentrées sont des paiements de salaire ordonnés par un inspecteur du Travail dans le cadre d'un règlement de conflit au sujet de salaires que des employeurs ont choisi de verser au ministre du Travail au lieu de les verser directement à leurs employés concernés. Ces montants sont ensuite versés à ces employés.

Code canadien du travail—Appels sur recouvrement de salaire

Ce compte a été établi afin d'enregistrer des montants reçus aux termes de l'article 251.1 de la Partie III du Code canadien du travail. Ceci oblige les employeurs régis par le gouvernement fédéral qui désirent appeler d'un ordre de paiement donné par un inspecteur du Travail relativement à des salaires dus à des employés à transmettre pour dépôts les montants dus au ministre du Travail. Ces montants sont conservés jusqu'à ce que les appels s'y rattachant aient été entendus et que les arbitres concernés aient donné l'ordre de payer les montants en litige aux employés en question ou de remettre ces montants aux employeurs. Les dépôts dans ce compte portent intérêt au taux fixé par le ministre des Finances pour les dépôts des entrepreneurs.

Compte de dépôts des justes salaires (antérieurement Compte d'attente, justes salaires)

Ce compte fonctionne en vertu de l'autorisation de l'article 13 du Règlement sur les justes salaires et heures de travail. Lorsqu'une enquête portant sur des travaux à forfait entrepris par le gouvernement justifie l'octroi de salaires, on crédite à ce compte la somme versée par l'entrepreneur, laquelle est ensuite répartie aux employés.

Ce compte inscrit également les sommes versées par les ministères et organismes, représentant les salaires reliés à des contrats, et retenues sur le versement final aux entrepreneurs.

Compte pour Indiens mineurs administré par agent

Ce compte a été établi afin d'inscrire les deniers appartenant à des mineurs, transférés et gérés par un agent agréé en vertu de l'article 52 de la *Loi sur les Indiens*.

Opérations de la Commission d'énergie du Nord canadien à Field, Colombie-Britannique et au Yukon

Ce compte a été établi afin d'inscrire les dépôts effectués par la Commission d'énergie du Nord canadien pour rembourser les passifs appartenant aux opérations de la Commission d'énergie du Nord canadien à Field, Colombie-Britannique et au Yukon.

Amendes—Loi sur les Indiens

Les amendes perçues, telles que décrites à l'article 104 de la *Loi sur les Indiens*, sont créditées à ce compte pour le bénéfice des bandes ou les membres des bandes. Les dépenses encourues peuvent être effectuées sur ordre du gouverneur en conseil afin d'inclure certains frais reliés à l'administration ou à la promotion destinée relativement à cette loi.

Dépôts de garantie—Affaires indiennes et du Nord canadien

Ce compte a été établi afin d'inscrire les dépôts en espèces et de garantie sous forme de titres reliés à l'exécution telle que requise par les permis, les contrats de location, les autorisations et les concessions d'eau, conformément à l'article 8 de la *Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques*, l'article 17 de la *Loi sur les eaux du Yukon* et de la *Loi sur les eaux des Territoires du Nord-Ouest* et sous divers règlements de la *Loi sur les terres territoriales*. L'intérêt n'est pas accordé sur les dépôts sous forme d'espèces.

Dépôts de garantie—Pétrole et gaz—Affaires indiennes et du Nord canadien

Ce compte a été établi afin d'inscrire des titres sous forme d'espèces, de billets, de lettres de crédit ou autres documents officiels, lesquels doivent être émis au gouvernement du Canada, et détenus par celui-ci conformément à un accord d'exploration conclu en vertu de la *Loi fédérale sur les hydrocarbures*. Ces titres représentent une garantie ou des loyers remboursables quant à l'exécution des travaux d'exploration convenue, pour que celle-ci soit conforme aux modalités et échéanciers déterminés. Aucun intérêt n'est accordé sur ces dépôts.

Dépôts de garantie—Ressources des réserves

Ce compte a été établi afin d'inscrire les dépôts de garantie en espèces et les cautionnements afférents aux permis et adjudications de mise en valeur des ressources dans les réserves indiennes, conformément aux divers règlements conclus en vertu de l'article 57 de la *Loi sur les Indiens*. L'intérêt est accordé sur les dépôts sous forme d'espèces.

Fonds des bandes indiennes—Actions et certificats

Ce compte a été établi en vertu de la *Loi sur les Indiens*, afin d'inscrire la valeur à l'origine des actions de Transalta Utilities Ltd, reçues en compensation d'une ligne d'énergie ayant servitude de passage sur la réserve des Indiens Blood. Ces actions sont détenues au nom du receveur général du Canada au crédit de la bande des Indiens Blood. Tous les dividendes reçus sont portés au crédit du compte de recettes de la bande des Indiens Blood.

Fonds de compensation des Indiens

Ce compte de réserve a été établi afin d' inscrire les deniers reçus en rapport avec les ventes des terres appartenant aux Indiens et en compensation d'une servitude lorsque le droit de propriété est contestable ou lorsque l'arpentage n'est pas complété.

Compte d'attente pour fonds appartenant aux Indiens

Ce compte a été établi afin de garder les sommes d'argent pour le compte de particuliers indiens et de bandes, qui ne peuvent être déboursées à un Indien, ou créditées à un Fonds des bandes indiennes ou à un compte de fonds en fiducie pour particuliers, en attente de l'exécution d'un bail, permis ou licence, la résolution d'un litige, l'enregistrement de l'Indien ou l'identification du bénéficiaire.

Comptes spéciaux—Article 63 de la *Loi sur les Indiens* (antérieurement Comptes de banque en fiducie des recettes des agences indiennes)

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes détenues pour les Indiens dans les banques autorisées à travers le Canada. Ces sommes comprennent entre autres les dépôts et les paiements effectués sur les baux détenus pour des particuliers indiens, et les sommes à répartir entre les particuliers indiens et les bandes indiennes. Ceci est un compte ne portant pas intérêt.

Cautionnement Syndic—Loi sur la faillite et l'insolvabilité

Ce compte a été établi en vertu de l'article 16 de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, par lequel un syndic régulièrement nommé fournit un cautionnement en espèces ou sous forme de lettre de garantie d'une compagnie de garantie, agréée par le séquestre officiel, garantissant qu'il rendra régulièrement compte de tous biens reçus par lui en qualité de syndic, ainsi que du paiement et du transfert de ces biens, et qu'il remplira diligemment et fidèlement ses fonctions.

Cautionnement pour frais—Cour suprême du Canada

Ce compte a été établi afin d'inscrire un cautionnement de 500 $, déposé par un appelant au registraire de la Cour suprême du Canada conformément à l'alinéa 60(1)b) de la *Loi sur la Cour suprême*. Selon l'article 87 des Règles de la Cour suprême du Canada, des intérêts sont payables sur les fonds déposés à titre de cautionnement.

Cautionnement pour frais—Cour canadienne de l'impôt

Ce compte a été établi afin d'inscrire les deniers versés à la Cour canadienne de l'impôt, suite à une injonction de la Cour, aux règles de la Cour ou aux ordonnances, à être détenus en fiducie en attente du paiement de ces deniers, conformément à un jugement de la Cour.

Dépôts de garantie—Pétrole et gaz—Ressources naturelles

Ce compte a été établi afin d'inscrire des titres sous forme d'espèces, de billets, et d'obligations, lesquels doivent être émis au gouvernement du Canada, et détenus par celui-ci, conformément à un permis d'exploration en vertu de l'article 24 de la *Loi fédérale sur les hydrocarbures*. Ces titres représentent une garantie quant à l'exécution de l'exploration convenue, pour que celle-ci soit conforme aux modalités et échéanciers déterminés. Aucun intérêt n'est accordé sur ces dépôts.

Cautionnements des candidats et des comités—Élections et référendums

Ce compte a été établi afin d'inscrire les cautionnements des candidats et des comités à une élection (générale ou partielle) ou à un référendum.

En vertu de la *Loi électorale du Canada* ou de la *Législation référendaire*, les sommes reçues sont remboursées aux candidats ou comités, ou virées aux recettes non fiscales.

Dépôts de garantie d'entrepreneurs

Ce compte a été établi afin d'inscrire les dépôts de garantie d'entrepreneurs qui sont nécessaires pour assurer l'exécution satisfaisante des travaux en conformité du Règlement sur les marchés de l'État.

Le solde débiteur de ce compte découle d'un retard de traitement et sera compensé dans le nouvel exercice.

Biens saisis—Encaisse

Ce compte a été établi en vertu de la *Loi sur l'administration des biens saisis*, afin d'inscrire les sommes en espèces saisies, et les produits de la vente interlocutoire de biens saisis. Ces fonds sont déposés au Trésor et créditer contre le compte après confiscation ou lorsque retourné au propriétaire.

Compte de pension Halifax 1917

Ce compte a été établi en vertu du paragraphe 5(1) de la *Loi sur la prise en charge des prestations de la Commission de secours d'Halifax*, en vue d'assurer la prise en charge des pensions, subventions et allocations lors de la dissolution de la Commission de secours d'Halifax.

Au cours de l'exercice, le compte a été fermé.

Fonds des bandes indiennes

Ce compte a été établi afin d'inscrire les deniers appartenant aux bandes indiennes à travers le Canada en vertu des articles 61 à 69 de la *Loi sur les Indiens*.

TABLEAU 6.27

FONDS DES BANDES INDIENNES—COMPTES DE CAPITAL

	2001-2002	2000-2001
	$	$
Solde d'ouverture	976 524 519	808 129 706
RENTRÉES ET AUTRES CRÉDITS—		
Redevances sur le pétrole	24 406 467	32 163 906
Redevances sur le gaz	149 432 161	245 175 976
Divers	14 421 122	10 981 162
	188 259 750	288 321 044
	1 164 784 269	1 096 450 750
PAIEMENTS ET AUTRES DÉBITS—		
Déboursés en espèces à raison de tant par personne	8 797 578	6 124 652
Virement en vertu de l'article 64 de la Loi sur les Indiens	163 715 643	111 592 805
Divers	3 930	2 208 774
	172 517 151	119 926 231
Solde de clôture	992 267 118	976 524 519

TABLEAU 6.28

FONDS DES BANDES INDIENNES—COMPTES DE RECETTES

	2001-2002	2000-2001
	$	$
Solde d'ouverture	138 797 339	139 557 021
RENTRÉES ET AUTRES CRÉDITS—		
Intérêt de l'État	65 098 582	56 987 458
Règlements de réclamations— Terrains et autres	120 000	124 234
Divers	26 778 718	27 287 611
	91 997 300	84 399 303
	230 794 639	223 956 324
PAIEMENTS ET AUTRES DÉBITS—		
Déboursés en espèces à raison de tant par personne	25 718 180	18 922 777
Virement en vertu de l'article 69 de la Loi sur les Indiens	54 964 407	63 054 185
Divers	2 000 285	3 182 023
	82 682 872	85 158 985
Solde de clôture	148 111 767	138 797 339

Comptes de succession des Indiens

Les comptes de succession des Indiens représentent des comptes tenus à des fins particulières et comprennent les postes suivants :

Inscrire les sommes d'argent reçues et déboursées pour les successions d'Indiens décédés, d'Indiens atteints d'incapacité mentale et d'Indiens manquants (antérieurement reportés sous «comptes spéciaux des Indiens»), en vertu des articles 42 à 51 et 52.3 de la *Loi sur les Indiens*.

Inscrire les contributions personnelles en fiducie, jusqu'à ce qu'elles soient payés au fournisseur, entrepreneur ou représentant légal.

Inscrire les sommes d'argent reçues suite aux ventes de pelleteries piégées dans les réserves du district de l'Abitibi, au Québec, afin de reporter les frais des salaires, des marqueurs, le fret, etc.(antérieurement reportés sous «Comptes spéciaux des Indiens»).

Comptes d'épargne des Indiens

Ces comptes ont été établis afin d'inscrire les sommes d'argent reçues et déboursées pour des indiens particuliers conformément aux articles 52 et 52.1 à 52.5 de la *Loi sur les Indiens*.

Successions—Services militaires

Ce compte a été établi afin d'inscrire les successions militaires des membres décédés des Forces canadiennes conformément à l'article 42 de la *Loi sur la défense nationale*. Les avoirs nets des successions sont distribués aux héritiers légaux par les soins du juge-avocat général, en sa qualité de directeur des successions.

Bourses scolaires

Ce compte a été établi afin d'inscrire des dons de 26 000 $ qui doivent être utilisés à remettre des bourses scolaires aux enfants du personnel du Service canadien du renseignement de sécurité, pour encourager des études universitaires.

Fonds de fiducie des détenus

Conformément à l'article 111 du Règlement sur la libération conditionnelle et la mise en liberté sous condition, sont crédités à ce compte les deniers remis par les détenus au moment de l'emprisonnement, les revenus nets des détenus provenant d'emplois à l'intérieur des établissements, les sommes reçues pour le compte des détenus pendant leur emprisonnement, les deniers perçus de la vente de produits artisanaux, les sommes gagnées pour des travaux exécutés pendant leurs journées de libération conditionnelle, de même que les intérêts y afférents. Les paiements en vue d'aider à la réforme et à la réadaptation des détenus sont imputés à ce compte.

Caisse fiduciaire de bienfaisance

Ce compte a été établi par l'article 23 de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada*, afin d'inscrire les sommes d'argent encaissées par les membres de la Gendarmerie royale du Canada, relativement à l'exécution de leurs fonctions, en sus de leur solde et allocations.

Comptes gérés

Conformément à l'article 41 de la *Loi sur les pensions* et à l'article 15 de la *Loi sur les allocations aux anciens combattants*, ces comptes relèvent du ministère des Anciens combattants. Les montants détenus dans ces comptes comprennent : *a)* les pensions et les allocations aux anciens combattants administrés par le ministère des Anciens combattants; et, *b)* les prestations provenant de la sécurité de la vieillesse, du supplément de revenu garanti ou du Régime de pensions du Canada, administrées avec l'approbation du client. Ces personnes ont démontré leur incapacité de gérer leurs propres affaires.

Les paiements sont effectués à même les comptes, afin de fournir le vivre et le vêtement, un abri, des menues dépenses et d'autres nécessités.

Fonds de successions

Ce compte a été établi afin d'inscrire les produits des successions des anciens combattants qui sont décédés alors qu'ils recevaient quelque traitement d'un hôpital ou des soins en institution, et pour les anciens combattants pour qui les fonds ont été administrés par le gouvernement conformément aux articles 5, 6 et 7 du Règlement sur les successions des anciens combattants. Des comptes distincts sont gardés et des paiements sont effectués aux bénéficiaires conformément au Règlement sur les successions.

Fonds de fiducie de l'administration et du bien-être—Anciens combattants

Ce compte a été établi afin d'inscrire les dons, les legs, les cadeaux, etc. qui ont été reçus, lesquels sont à débourser au profit des anciens combattants ou de leurs personnes à charge, sous réserve de certaines conditions et au profit des patients en établissements, conformément à l'article 9 du Règlement sur la curatelle des biens des anciens combattants.

Autres comptes à fins déterminées

Il existe d'autres comptes à fins déterminées gérés par le gouvernement, tels que les comptes d'assurance, de prestations de décès et de pension. Certains comptes rapportent de l'intérêt lequel est imputé à l'intérêt sur la dette publique.

Le tableau 6.29 présente un sommaire des soldes et des opérations pour tous les autres comptes à fins déterminées.

TABLEAU 6.29
AUTRES COMPTES À FINS DÉTERMINÉES

	1er avril 2001	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 2002
	$	$	$	$
Comptes d'assurance et de prestations de décès—				
Finances—				
Bureau du surintendant des institutions financières—				
Liquidation—Compagnie d'assurances	6 624 145	53 475	6 677 620	
Développement des ressources humaines—				
Compte d'assurance du service civil	7 994 494	347 683	442 277	7 899 900
Défense nationale—				
Compte de prestations de décès des forces régulières, tableau 6.30	189 442 223	27 050 532	24 506 033	191 986 722
Conseil du Trésor—				
Compte de prestations de décès de la fonction publique, tableau 6.31	1 799 147 082	217 040 579	118 955 854	1 897 231 807
Anciens combattants—				
Fonds d'assurance des soldats de retour	65 371	3 001	12 885	55 487
Fonds d'assurance des anciens combattants	11 039 931	383 898	1 226 164	10 197 665
	11 105 302	*386 899*	*1 239 049*	*10 253 152*
Total des comptes d'assurance et de prestations de décès	2 014 313 246	244 879 168	151 820 833	2 107 371 581
Comptes de pension—				
Développement des ressources humaines—				
Compte de pension pour les agents des rentes	11 176	5 307	6 220	10 263
Solliciteur général—				
Gendarmerie royale du Canada—				
Caisse de pension des personnes à charge	30 960 532	2 649 302	2 239 642	31 370 192
Conseil du Trésor—				
Compte de pension des employés recrutés sur place—				
Cotisants		94 334	94 334	
Total des comptes de pension	30 971 708	2 748 943	2 340 196	31 380 455
Autres comptes—				
Agriculture et Agroalimentaire—				
Entente de partage entre le Canada et le Manitoba concernant l'infrastructure hydraulique des municipalités en vue d'une diversification économique rurale	223 475			223 475
Fonds de développement sectoriel—Province	806 073	9 173	812 572	2 674
Compte de stabilisation du revenu net	1 627 945 983	733 654 607	612 803 711	1 748 796 879
Ententes relatives aux frais partagés—Recherches	23 990 396	57 561 053	52 123 225	29 428 224
Agence canadienne d'inspection des aliments—				
Ententes relatives aux frais partagés	1 403 786	947 394	663 975	1 687 205
Commission canadienne des grains—				
Analyse automatisée de la qualité (AAQ)—Secteur privé	328 173	19 772	291 210	56 735
	1 654 697 886	*792 191 999*	*666 694 693*	*1 780 195 192*
Agence des douanes et du revenu du Canada—				
Dépôts/débours—Commission des accidents du travail	2 584 523	160 239 634	157 241 231	5 582 926

TABLEAU 6.29
AUTRES COMPTES À FINS DÉTERMINÉES—*Suite*

	1er avril 2001	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 2002
	$	$	$	$
Patrimoine canadien—				
Dépôts pour projets divers	369 880	433 898	277 777	526 001
Ententes de projets conjoints et à frais partagés	672		672	
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne—				
Compte d'avances	15 578 335	206 899 974	210 366 815	12 111 494
Archives nationales du Canada—				
Dons[1]		382 757	166 124	216 633
Bibliothèque nationale—				
Compte spécial de fonctionnement[1]		570 057	358 722	211 335
Agence Parcs Canada—				
Dépôts pour projets divers	1 738 030	803 009	2 257 557	283 482
	17 686 917	*209 089 695*	*213 427 667*	*13 348 945*
Environnement—				
Dépôts pour projets divers	3 056 860	4 618 228	3 144 285	4 530 803
Finances—				
Fonds des écoles publiques—Ontario et Québec	2 677 771			2 677 771
Fonds de réclamations à l'étranger	179 020			179 020
Fonds de réclamations de guerre—Seconde Guerre mondiale	4 236			4 236
	2 861 027			*2 861 027*
Pêches et Océans—				
Ententes fédérales/provinciales relatives aux frais partagés	1 397 196	1 252 446	1 407 107	1 242 535
Dépôts pour projets divers	9 416 560	26 619 438	25 502 718	10 533 280
Ventes de biens saisis	803 857	1 097 063	640 877	1 260 043
	11 617 613	*28 968 947*	*27 550 702*	*13 035 858*
Affaires étrangères et Commerce international—				
Compte de la Fondation du Canada	322 865	8 343		331 208
Moins : titres détenus en fiducie	305 600		3 758	309 358
dépôts dans un compte de banque spécial	17 265		4 585	21 850
		8 343	*8 343*	
Aide financière aux Canadiens à l'étranger	90 648	1 274 439	1 254 612	110 475
Fonds provenant d'organisations non gouvernementales	16 201 610	69 089 099	76 495 142	8 795 567
Projets à frais partagés	4 101 311	6 366 484	8 463 970	2 003 825
Agence canadienne de développement international—				
Projets à frais partagés—Conférences internationales	29 162	82 393		111 555
Secrétariat de l'ALENA, section canadienne—				
Ententes relatives aux frais partagés	13 905		12 806	1 099
	20 436 636	*76 820 758*	*86 234 873*	*11 022 521*
Santé—				
Société canadienne des paris sportifs—Autres dettes en souffrance	50 000			50 000
Projets de recherches en collaboration	1 152 908	1 145 780	765 263	1 533 425
Projets divers fédéraux-provinciaux	1 316 098	6 884 372	6 229 635	1 970 835
Organisation panaméricaine de la santé	(1 154)			(1 154)
Organisation mondiale de la santé	124 023		19 508	104 515
	2 641 875	*8 030 152*	*7 014 406*	*3 657 621*
Développement des ressources humaines—				
Projet fédéral/provincial à frais partagés	2 986 007	15 524 589	15 875 655	2 634 941
Projet fédéral/provincial à frais partagés—Système informatisé de gestion des examens interprovinciaux (SIGEI)	2 300 172	648 889	2 862 287	86 774
Compte d'attente, normes du travail	1 335 095	2 288		1 337 383
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail—				
Programme de subventions pour recherche et développement panasiatiques	252 858	199 582	328 517	123 923
	6 874 132	*16 375 348*	*19 066 459*	*4 183 021*

TABLEAU 6.29
AUTRES COMPTES À FINS DÉTERMINÉES—*Suite*

	1er avril 2001	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 2002
	$	$	$	$
Industrie—				
Centre de services aux entreprises Canada/Provinces		400 000	400 000	
Revenus provenant de titres en fiducie—Loi sur la faillite et l'insolvabilité	49 337	528		49 865
Entreprises Petro-Canada Inc—Actions non réclamées	697 591		2 278	695 313
Titres en fiducie—Loi sur la faillite et l'insolvabilité	31 266			31 266
Moins : titres détenus en fiducie	31 266			31 266
Ententes relatives aux frais partagés—Tourisme	2 250			2 250
Ententes de projets conjoints et à frais partagés—Recherches	130 404	78 330	43 382	165 352
Projets à frais partagés	2 739 804	3 734 378	3 115 353	3 358 829
Dividendes non réclamés et avoirs non répartis—				
Loi sur la faillite et l'insolvabilité	5 949 860	2 871 878	1 759 767	7 061 971
Loi canadienne sur les sociétés par actions	1 296 749	481 532		1 778 281
Loi sur les liquidations	529 659			529 659
Agence de promotion économique du Canada atlantique—				
Entente fédérale/provinciale—Compte d'avances	1 559 311	7 951 085	8 047 691	1 462 705
Agence spatiale canadienne—				
Radarsat	136 511		22 296	114 215
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie—				
Fonds de fiducie	1 240 245	498 245	615 395	1 123 095
Statistique Canada—				
Dépôts pour projet	4 603 872	7 700 298	7 672 326	4 631 844
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien—				
Initiative de rétablissement de l'économie et des emplois		36 943		36 943
Ententes relatives aux frais partagés—Port de Churchill	2 860 675	25 600	2 742 097	144 178
	21 796 268	*23 378 817*	*24 020 585*	*21 154 500*
Justice—				
Cour fédérale du Canada—				
Compte spécial de la Cour fédérale	17 699 866	1 332 152	4 053 986	14 978 032
Défense nationale—				
Gouvernements étrangers—				
Royaume-Uni—				
Armée britannique—Suffield (Alberta)	16 002 989	29 959 691	25 543 958	20 418 722
Wainwright (Alberta)	1 028 661	2 116 768	2 270 127	875 302
Autres activités	934 577	16 671 271	11 929 200	5 676 648
États-Unis d'Amérique	(10 936)	54 932		43 996
République fédérale d'Allemagne—				
Armée allemande—Shilo (Manitoba)	3 223 984	8 080 518	4 630 179	6 674 323
Autres activités	6 831 863	28 606 552	27 274 337	8 164 078
Pays-Bas	6 765 332	6 694 176	7 372 900	6 086 608
Forces aériennes italiennes	966 961	4 150 110	5 116 949	122
Projets aériens		181 000		181 000
Projets—Matériel		84 796		84 796
Sécurité		920 460	115 602	804 858
Centre de formation de pilotage de l'OTAN		13 178 387		13 178 387
Projets de recherche et de développement mixtes	855 210	18 050 236	16 783 891	2 121 555
Organismes non gouvernementaux	18 135 179	1 509 648	17 633 874	2 010 953
Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN)—				
Projets d'infrastructure	6 629 095	731 681	742 667	6 618 109
	61 362 915	*130 990 226*	*119 413 684*	*72 939 457*
Ressources naturelles—				
Paiements d'incitation à l'expansion des marchés—Alberta	6 179 987	1 242 259	706 469	6 715 777
Ententes relatives aux frais partagés—Recherches	1 334 931	5 501 552	2 731 613	4 104 870
Projets à frais partagés	8 177 142	13 857 628	12 460 909	9 573 861
	15 692 060	*20 601 439*	*15 898 991*	*20 394 508*
Conseil privé—				
Projets à frais partagés—Frais de déplacement médiatique	369 934	441 943	535 816	276 061
Centre canadien de gestion—				
Dons[11]		13 787		13 787
	369 934	*455 730*	*535 816*	*289 848*

TABLEAU 6.29

AUTRES COMPTES À FINS DÉTERMINÉES—*Fin*

	1er avril 2001	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 2002
	$	$	$	$
Travaux publics et Services gouvernementaux—				
Fiducies de sociétés d'État—Dons	169 800	76 551		246 351
Sommets francophones	6 373	49 050	21 778	33 645
Intérêts sur obligations—Compagnies d'assurance				
Dépôt des fonds excédentaires pour achats militaires	33 198 329	3 821 679		37 020 008
Moins : titres détenus en fiducie	33 198 329		3 821 679	37 020 008
	3 821 679	*3 821 679*	*3 821 679*	
	176 173	*3 947 280*	*3 843 457*	*279 996*
Solliciteur général—				
Projets de recherche et de développement mixtes	2 191 396	3 275 206	2 553 698	2 912 904
Gendarmerie royale du Canada—				
Projets de recherche et de développement mixtes		1 276 007	893 349	382 658
Actifs confisqués—Fonds canadiens	223 564	5 563 567	4 514 459	1 272 672
	2 414 960	*10 114 780*	*7 961 506*	*4 568 234*
Conseil du Trésor—				
Carte de crédit—Fonds pour projets spéciaux	1 000 000			1 000 000
Total	1 842 969 645	1 487 155 185	1 356 102 341	1 974 022 489
Moins : redressement de consolidation[2]	15 578 000		3 466 506	12 111 494
Total des autres comptes	1 827 391 645	1 487 155 185	1 352 635 835	1 961 910 995
Total des autres comptes à fins déterminées	3 872 676 599	1 734 783 296	1 506 796 864	4 100 663 031

[1] Ce compte était antérieurement énoncé au tableau 4.5 de la section 4 de ce volume. Au cours de l'exercice, le solde d'ouverture a été rapporté sous la colonne «Rentrées et autres crédits» et a été ajusté d'un montant de 89 304 $.
[2] Des informations supplémentaires sur les sociétés d'État consolidées sont fournies à la section 4 de ce volume.

Liquidation—Compagnie d'assurances

Ce compte a été établi afin d'inscrire les rentrées et les déboursés résultant de la liquidation de l'actif des sociétés d'assurances pour les quelles les tribunaux ont désigné le Surintendant les institutions financières à titre de liquidateur.

Compte d'assurance du service civil

Ce compte a été établi par la *Loi sur l'assurance du service civil*, afin de permettre au ministre des Finances de conclure des contrats avec toute personne nommée à un poste permanent dans tout service de l'administration fédéral, pour le paiement d'une somme d'argent verser à sa mort. Aucun nouveau contrat a été émis depuis l'entrée en vigueur, en 1954, du Régime de prestations supplémentaires de décès pour la fonction publique et les forces canadiennes dans le cadre de la *Loi sur la pension de la fonction publique* et de la *Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes*. À compter du 1er avril 1997, le ministère du Développement des ressources humaines a assumé la responsabilité de l'administration et de l'évaluation actuarielle de la *Loi sur l'assurance du service civil*.

Le nombre de contrats d'assurance en vigueur au 31 mars 2002 était de 1 884 et l'âge moyen des souscripteurs est de 83,9 ans. Au cours de l'exercice financier 2001-2002, les rentrées et autres crédits se composent des primes de 4 336 $ ainsi qu'un montant de 343 347 $ (imputé aux dépenses) qui a été transféré du Trésor afin de permettre d'équilibrer l'actif et le passif actuariel du programme en date du 31 mars 2001. Les paiements et autres débits se composent de prestations de décès, de rentes en règlement ainsi que de remboursements de primes, totalisant 442 277 $ versées au cours de l'exercice 2001-2002.

Conformément à l'évaluation actuarielle et aux hypothèses prescrites, le passif ayant trait aux prestations établies par la Loi a été évalué à 7 899 900 $ au 31 mars 2002 entraînant un déficit de 198 821 $. Conformément aux dispositions du paragraphe 16(3) du Règlement sur l'assurance du service civil, un montant de 198 821 $ a été crédité au compte du Trésor au cours de l'exercice 2001-2002. En conséquence, autant les actifs que les passifs du Fonds égalent 7 899 900 $.

Compte de prestations de décès des forces régulières

Ce compte a été établi par la *Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes*, afin de fournir une assurance-vie aux membres cotisants des Forces armées. Les rentrées et autres crédits consistent en : *a)* des cotisations des participants; *b)* la cotisation du gouvernement payée à l'égard de participants qui, au moment de leur décès, étaient membres des forces régulières, ou étaient participants par choix des forces régulières, à qui des pensions étaient payables en vertu de la *Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes* ou de la *Loi sur la continuation de la pension des services de défense*; *c)* des primes uniques payables par le gouvernement à l'égard des membres des forces régulières qui, sans verser de cotisations, deviennent admissibles à une prestation de base de 5 000 $; et, *d)* des intérêts.

Les paiements et autres débits consistent en : *a)* des prestations payées à l'égard des participants qui, au moment de leur décès, étaient membres des forces régulières, ou étaient participants par choix des forces régulières, à qui des pensions étaient payables en vertu de la *Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes* ou de la *Loi sur la continuation de la pension des services de défense*, lors de leur retraite des forces régulières; *b)* des prestations versées à l'égard des participants par choix, à qui des pensions n'étaient pas payables en vertu de la *Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes* ou de la *Loi sur la continuation de la pension des services de défense*, lors de leur retraite des forces régulières; et, *c)* la partie des prestations payables pour laquelle le gouvernement a versé une prime unique.

TABLEAU 6.30

COMPTE DE PRESTATIONS DE DÉCÈS DES FORCES RÉGULIÈRES

	2001-2002	2000-2001
	$	$
Solde d'ouverture	189 442 223	185 193 953
RENTRÉES ET AUTRES CRÉDITS—		
Cotisations du personnel	11 787 829	11 162 301
Cotisation du gouvernement	(635 197) [1]	1 535 433
Primes uniques payables par le gouvernement à l'égard des membres des forces régulières qui, sans verser de cotisations, deviennent admissibles à une prestation de base de 5 000 $	683 746	649 956
Intérêts	15 214 154	16 287 519
	27 050 532	29 635 209
	216 492 755	214 829 162
PAIEMENTS ET AUTRES DÉBITS—		
Prestations payées à l'égard des participants qui, au moment de leur décès, étaient membres des forces régulières, ou étaient participants par choix des forces régulières, à qui des pensions étaient payables en vertu de la Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes ou de la Loi sur la continuation de la pension des services de défense	24 506 033	25 386 939
Solde de clôture	191 986 722	189 442 223

[1] Les cotisations du gouvernement tiennent compte d'un ajustement débit de 2 376 320 $ pour des cotisations surestimées pour la période de 1995 à 2000 sur les prestations réduites de décès de 5 000 $. Si cette correction n'avait pas été nécessaire, la cotisation du gouvernement pour 2001-2002 aurait été de 1 741 123 $.

Compte de prestations de décès de la fonction publique

Ce compte a été établi en vertu de la *Loi sur la pension de la fonction publique*, afin de fournir une assurance-vie aux membres cotisants de la fonction publique.

Sont crédités au compte : *a)* les cotisations par les employés; *b)* les cotisations par le gouvernement et les sociétés de la fonction publique; et, *c)* les intérêts. Les paiements et autres débits représentent : *a)* les prestations versées à l'égard des cotisants qui, au moment de leur décès, étaient au service de la fonction publique, ou recevaient une rente au titre de la partie I de la *Loi sur la pension de la fonction publique*; et, *b)* les prestations de 10 000 $ versées à l'égard des cotisants qui, au moment de leur décès, étaient au service de la fonction publique, ou recevaient une rente en vertu de la partie I de la *Loi sur la pension de la fonction publique*, et pour lesquels a été effectué le paiement d'une prime unique au titre d'une couverture viagère de 10 000 $ de prestations de décès.

TABLEAU 6.31

COMPTE DE PRESTATIONS DE DÉCÈS DE LA FONCTION PUBLIQUE

	2001-2002	2000-2001
	$	$
Solde d'ouverture	1 799 147 082	1 707 010 592
RENTRÉES ET AUTRES CRÉDITS—		
Cotisations—		
Employés—		
Gouvernement et sociétés de la fonction publique	53 108 598	53 229 561
Gouvernement—		
Généralité	6 519 919	6 809 707
Prime unique pour 10 000 $	1 150 570	1 282 817
Sociétés de la fonction publique	749 676	1 844 903
Intérêts	155 511 816	151 386 327
	217 040 579	214 553 315
	2 016 187 661	1 921 563 907
PAIEMENTS ET AUTRES DÉBITS—		
Paiements de prestations—		
Généralité	77 978 543	81 499 261
Couverture viagère pour 10 000 $	40 746 080	40 700 342
Autres paiements de prestations de décès	231 231	217 222
	118 955 854	122 416 825
Solde de clôture	1 897 231 807	1 799 147 082

Fonds d'assurance des soldats de retour

Ce fonds a été établi en vertu de la *Loi de l'assurance des soldats de retour au pays*, pour fournir une assurance-vie aux anciens combattants de la Première Guerre mondiale qui ont versé des cotisations au fonds. Sont créditées au compte, les primes et y sont imputés les déboursés de prestations de décès et de valeurs de rachat en espèces. Ce compte est tenu selon une base actuarielle, et un redressement actuariel au 31 mars 2001 de 3 029 $ a été crédité au compte au cours de l'exercice, et imputé aux dépenses. La date ultime de recevabilité des demandes à l'égard de cette assurance était le 31 août 1933.

Fonds d'assurance des anciens combattants

Ce fonds a été établi par la *Loi de l'assurance des anciens combattants*, pour fournir une assurance-vie aux anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale qui ont versé des cotisations au fonds. Sont créditées au compte les primes et y sont imputés les déboursés de prestations de décès et de valeurs de rachat en espèces. Ce compte est tenu selon une base actuarielle, et un redressement du passif actuariel au 31 mars 2001 de 357 327 $ a été crédité au compte au cours de l'exercice, et imputé aux dépenses. La date ultime de recevabilité des demandes à l'égard de cette assurance était le 31 octobre 1968.

Compte de pension pour les agents des rentes

Ce compte a été établi par le crédit 181 de la *Loi des subsides n° 1 de 1961*, afin de verser des prestations de pension aux anciens fonctionnaires admissibles dont les activités consistaient à vendre au public des rentes sur l'État.

Caisse de pension des personnes à charge

Ce fonds, qui relève de la partie IV de la *Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada*, accorde des prestations de retraite aux veuves et aux autres personnes à charge des membres cotisants de la Gendarmerie royale du Canada. Le fonds est crédité d'un montant qui correspond à une retenue de 5 pour cent sur la solde des membres de la Gendarmerie royale du Canada (excluant ceux qui n'ont pas le brevet d'officier) qui sont assujettis à la *Loi sur la continuation des pensions*. Il n'y a plus de membres en service actif parmi les contribuants.

Compte de pension des employés recrutés sur place—Cotisants

Ce compte, qui relève de la partie II du Règlement sur la pension des employés recrutés sur place, accorde des prestations de retraite aux fonctionnaires du gouvernement qui sont employés localement et qui ont versé des cotisations se rapportant au fonds. Sont créditées au compte, les cotisations des employés recrutés sur place, et les prestations ultérieures y sont imputées.

Le Conseil du Trésor a approuvé la fermeture du fonds à de nouveaux cotisants à compter du 31 décembre 1988. Présentement, moins de cinquante membres cotisent au fonds.

Entente de partage entre le Canada et le Manitoba concernant l'infrastructure hydraulique des municipalités en vue d'une diversification économique rurale

Ce compte a été établi afin d'inscrire les paiements anticipés reçus du gouvernement du Manitoba et des agglomérations impliquées concernant leur participation aux coûts encourus pour la mise en oeuvre de divers projets. Ces projets comprennent l'amélioration au service des eaux et aux infrastructures de traitement et de l'élimination des déchets des collectivités rurales tout en préservant la qualité de l'environnement. Les fonds sont déboursés à même le compte au moment où les coûts de facturation sont reçus.

Fonds de développement sectoriel—Province

Ce compte a été établi afin d'inscrire les contributions provinciales correspondant au maximum de la moitié des primes contribuées dans le cadre du Programme tripartite national de stabilisation pour le boeuf afférent aux ventes au cours de la dernière année d'application de ce dernier, moins les contributions provinciales au Compte de stabilisation de revenu net—Relais. Le fonds produit des intérêts au taux fixé par le ministre des Finances. Les sommes accumulées peuvent être utilisées pour la conduite de programmes, de projets et d'activités qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, la recherche, le transfert technologique, la promotion et le développement des marchés; elles ne peuvent cependant servir de moyen d'aide directe aux producteurs ou aux transformateurs.

Compte de stabilisation du revenu net

Ce compte a été établi conformément aux dispositions de l'article 15 de la *Loi sur la protection du revenu agricole* et de l'Entente fédérale-provinciale sur la création du Compte de stabilisation du revenu net, dans le but d'aider les producteurs de produits agricoles admissibles à mieux stabiliser leur revenu à long terme. Le Compte de stabilisation du revenu net permet aux producteurs de déposer des sommes dans un compte détenu dans une institution financière participante, jusqu'à concurrence de plafonds fixés à l'avance, et de recevoir des contributions de contrepartie des gouvernements fédéral et provinciaux.

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2002, les dépôts des participants se rapportaient, pour la plupart, à l'année de stabilisation 2000 (la période pour laquelle les participants ont produit leurs déclarations d'impôt de 2000). Les participants peuvent faire de tels dépôts en fonction de leurs ventes nettes admissibles (VNA), lesquelles sont limitées à 250 000 $ par personne. Pour l'année de stabilisation 2000, l'Entente prévoyait des dépôts donnant droit à la contribution de contrepartie pouvant atteindre jusqu'à 3 pour cent des VNA pour la plupart des produits admissibles. Les dépôts supplémentaires pouvaient être permis par accord spécial entre le gouvernement fédéral et la province visée.

Les participants ont le droit de faire des dépôts supplémentaires non admissibles à la contribution de contrepartie plafonnés à un montant annuel correspondant à 20 pour cent des VNA (les montants peuvent être reportés sur une période maximale de 5 ans).

On comptabilise les opérations relatives au Trésor, c'est-à-dire :

a) la contribution à parts égales du gouvernement, établie selon les dépôts des participants donnant droit à la contribution de contrepartie, pour l'année de stabilisation 2000, excluant l'Alberta, les gouvernements fédéral et provinciaux versaient des contributions de contrepartie de base équivalant à deux tiers et un tiers respectivement des dépôts des participants. Le gouvernement fédéral a contribué les 3 pour cent en entier pour l'Alberta.

b) les intérêts payés par le gouvernement fédéral sur les sommes détenues dans le Trésor, aux taux fixés par le ministre des Finances et conformément aux modalités établies par ce dernier;

c) les intérêts payés par les institutions financières participantes sur les sommes détenues pour les producteurs, aux taux négociés par les deux parties;

d) les intérêts supplémentaires au taux de 3 pour cent par année, partagés entre les gouvernements fédéral et provinciaux, à l'exception de la province de l'Alberta, et calculés sur les contributions des participants; moins,

e) les retraits effectués par les participants sur les sommes détenues dans le Trésor (les participants ont droit à des retraits annuels jusqu'à concurrence du montant correspondant au plus élevé de deux seuils d'intervention : le seuil de stabilisation et le seuil du revenu minimal).

Ententes relatives aux frais partagés—Recherches—Agriculture et Agroalimentaire

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes d'argent déposées par des tiers aux fins de projets de recherches à frais partagés. Les sommes sont déboursées pour le compte des déposants au fur et à mesure que les projets sont entrepris.

Ententes relatives aux frais partagés—Agence canadienne d'inspection des aliments

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes d'argent déposées par des tiers aux fins de projets de recherches à frais partagés. Les sommes sont déboursées pour le compte des déposants au fur et à mesure que les projets sont entrepris.

Analyse automatisée de la qualité (AAQ)—Secteur privé

Le but du compte est de développer des méthodes nouvelles, rapides et automatisés pour déterminer la qualité du grain et de le commercialiser. Ce projet est subventionné par environ 50 pour cent du secteur privé. Cette autorité proviend des minutes du Conseil du Trésor, n° 827824 en date du 10 février 2000.

Dépôts/débours—Commission des accidents de travail

Ce compte a été établi en vertu de la *Loi de l'Agence des douanes et du revenu du Canada* et de la *Loi sur les accidents de travail* afin de permettre à l'Agence des douanes et du revenu du Canada d'inscrire et de faire parvenir hebdomadairement les fonds provenant d'employeurs de la Nouvelle-Écosse à la Commission des accidents du travail de la Nouvelle-Écosse, dans le cadre d'une entente de partenariat entre l'Agence et la Commission.

Dépôts pour projets divers—Patrimoine canadien

Ce compte a été établi afin d'inscrire les contributions provenant d'organisations et de particuliers, qui sont destinées à la poursuite de travaux de recherches.

Ententes de projets conjoints et à frais partagés—Patrimoine canadien

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes d'argent reçues d'autres gouvernements et organismes afin de couvrir les dépenses encourues sous diverses ententes de projets conjoints et à frais partagés.

Compte d'avances—Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne

Ce compte a été établi en vertu de l'article 19 de la *Loi sur la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne* aux fins de tenir en réserve pour emploi dans les exercices ultérieurs, les revenus dérivés des projets subventionnés par Téléfilm Canada, lesquels sont demeurés non réinvestis à la fin de l'exercice, en raison du temps.

Archives nationales du Canada—Dons

Ce compte a été établi en vertu de l'article 10 de la *Loi sur les Archives nationales du Canada*, afin d'inscrire les sommes d'argent reçues aux fins des Archives nationales du Canada, sous forme de dons, de legs ou autres. Les sommes requises aux fins de la Loi peuvent être versées à même ce compte ou sur les deniers affectés à cette fin par le Parlement.

Bibliothèque nationale—Compte spécial de fonctionnement

Ce compte a été établi en vertu de l'article 14 de la *Loi sur la Bibliothèque nationale*, qui stipule aussi que : a) le compte soit crédité de toutes sommes reçues par la Bibliothèque nationale sous forme de dons, legs ou autres et b) tout montant requis pour les besoins de la Loi peut être payé à même le compte ou les deniers affectés à cette fin par le Parlement.

Dépôts pour projets divers—Agence Parcs Canada

Ce compte a été établi afin d'inscrire les contributions provenant d'organisations et de particuliers, pour divers projets.

Dépôts pour projets divers—Environnement

Ce compte a été établi afin d'inscrire les contributions provenant d'organisations et de particuliers, qui sont destinées à la poursuite de travaux de recherches.

Fonds des écoles publiques—Ontario et Québec

Ce compte a été établi en vertu de la *Loi 12 Victoria, 1849*, chapitre 200, afin d'inscrire le produit de la vente de terres, employé dans le soutien et l'entretien des écoles publiques dans le Haut et le Bas Canada, maintenant l'Ontario et le Québec. Les intérêts de 133 888 $, répartis d'après la population, sont versés directement aux provinces précitées sur une base semi-annuelle, au taux de 5 pour cent par année, et imputés à l'intérêt sur la dette publique.

Fonds de réclamations à l'étranger

Ce compte a été établi par le crédit 22a de la *Loi des subsides n° 9 de 1966*, afin d'inscrire: *a)* toute partie des deniers reçus du Séquestre des biens ennemis, le produit de la vente de biens et les bénéfices provenant des biens, et, *b)* toutes les sommes reçues des gouvernements d'autres pays à la suite d'ententes intervenues après le 1er avril 1966 relativement au règlement de réclamations présentées par le Canada, et inscrit également le paiement des réclamations soumises, y compris le paiement des dépenses encourues lors de la vérification et déclaration des réclamations.

Fonds de réclamations de guerre—Seconde Guerre mondiale

Ce compte a été établi par le crédit 696 de la *Loi des subsides n° 4 de 1952*, afin d'inscrire les deniers reçus du Séquestre des biens ennemis ou d'autres sources, et les paiements: *a)* aux réclamants admissibles pour indemnités au titre de la Seconde Guerre mondiale; *b)* d'une indemnité supplémentaire correspondant à la moitié de l'indemnité première (CP 1958-1467 du 23 octobre 1958); et, *c)* des dépenses encourues lors de la vérification et déclaration des réclamations.

Une Commission des réclamations de guerre a été établie pour faire enquête et rapport sur les réclamations des canadiens, au titre de la Seconde Guerre mondiale, pour lesquelles des dédommagements pourraient être faits par imputation sur ce fonds ou sur tout autre fonds constitué à cette fin. Les dépenses de la Commission sont imputables à ce compte.

Ententes fédérales/provinciales relatives aux frais partagés

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes d'argent reçues des provinces aux fins de programmes à frais partagés selon les ententes officielles signées.

Dépôts pour projets divers—Pêches et Océans

Ce compte a été établi afin d'inscrire les contributions provenant d'organisations et de particuliers, qui sont destinées à la poursuite de travaux de recherches.

Ventes de biens saisis

Ce compte a été établi afin d'inscrire le produit de la vente d'éléments saisis par le ministère des Pêches et Océans, d'un individu ayant enfreint la *Loi sur les Pêches*. Les sommes d'argent reçues sont gardées dans le compte du Trésor jusqu'à la résolution finale du cas par le ministre des Pêches et Océans ou les cours.

Compte de la Fondation du Canada

Ce compte a été établi par le crédit 6g de la *Loi des subsides n° 2 de 1967*, afin d'inscrire les deniers reçus en rapport avec l'Entente de 1950 sur les secours aux civils, et l'Entente culturelle de 1954 entre le Canada et l'Italie, et les débours aux fins desdites ententes.

Aide financière aux Canadiens à l'étranger

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes d'argent reçues de familles ou d'amis en paiement d'avance pour une aide financière aux Canadiens dans le besoin à l'étranger.

Fonds provenant d'organisations non gouvernementales

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes d'argent reçues en paiement d'avance pour des services à être fournis par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international pour des tiers.

Projets à frais partagés—Affaires étrangères et Commerce international

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes d'argent provenant d'organisations ne faisant pas partie de l'entité comptable du gouvernement du Canada pour des projets à frais partagés.

Projets à frais partagés—Conférences internationales

Ce compte a été établi afin d'inscrire les dépôts reçus et les versements effectués conformément à des projets à frais partagés relatifs aux Accords sur les conférences internationales.

Ententes relatives aux frais partagés—Secrétariat de l'ALÉNA, Section canadienne

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes d'argent provenant des sections américaine et mexicaine du Secrétariat de l'ALÉNA pour le développement et l'administration de systèmes de la gestion de l'information commune.

Société canadienne des paris sportifs—Autres dettes en souffrance

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes d'argent reçues lors de la dissolution de la Société canadienne des paris sportifs pour permettre le règlement de toute dette de la Société.

Projets de recherches en collaboration

Ce compte a été établi afin d'inscrire les fonds provenant des groupes de clients en vertu d'ententes à frais partagés et pour des projets de recherches conjoints.

Projets divers fédéraux-provinciaux—Santé

Ce compte a été établi afin d'inscrire les opérations reliées à la portion des coûts des provinces et des territoires encourus en vertu d'ententes à frais partagés entre le fédéral, les provinces et territoires pour des projets conjoints qui adressent les questions relatives à la santé d'envergure nationale.

Organisation panaméricaine de la santé

Ce compte a été établi afin d'inscrire les fonds pour un projet de redressement concerté sur les laboratoires et l'épidémiologie pour la prévention et le contrôle de pathogènes entériques spécifiques et leur méthode antibiorésistante dans les Amériques. De plus, un projet de redressement de l'infrastructure de l'épidémiologie et des laboratoires permettant le diagnostic et la surveillance de S.pneumoniae en appui du développement d'un vaccin y est inclus.

Le solde débiteur de ce compte découle d'un retard de traitement et sera compensé dans le nouvel exercice.

Organisation mondiale de la santé

Ce compte a été établi afin d'inscrire les fonds provenant de l'Organisation mondiale de la santé, pour des projets scientifiques.

Projet fédéral/provincial à frais partagés—Développement des ressources humaines

Ce compte a été établi afin d'inscrire le dépôt des paiements anticipés effectués par les provinces ayant une entente à frais partagés avec le gouvernement fédéral pour les coûts de projets et de programmes. Les déboursés servent à couvrir la part des dépenses encourues par les provinces selon les ententes officielles, ou à rembourser les montants non employés.

Projet fédéral/provincial à frais partagés—Système informatisé de gestion des examens interprovinciaux (SIGEI)

Ce compte a été établi afin d'inscrire les paiements anticipés reçus des gouvernements provinciaux afin de couvrir leur part des dépenses relative au Projet du SIGEI. Les paiements anticipés sont effectués selon l'entente-cadre du SIGEI. Les coûts encourus sont imputés au compte et toutes sommes non dépensées seront remboursées aux provinces à la fin du projet.

Compte d'attente, normes du travail

Ce compte a été établi en vertu de l'autorisation de l'article 23 du Règlement du Canada sur les normes du travail afin de comptabiliser les salaires remis au ministre du Travail de la part des employeurs qui ne peuvent retrouver des employés. Celui-ci doit alors tenter de retrouver ces employés. Les salaires sont payés lorsque les employes sont localisés ou lorsqu'ils communiquent avec le ministère.

Programme de subventions pour recherche et développement panasiatiques

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes administrées au nom du Centre de recherches pour le développement international pour diverses subventions afin d'appuyer la recherche et le développement ainsi que les projets de recherche dans les régions de l'Asie et du Pacifique sur les applications de réseau d'entraide, de la technologie et des questions de réglementations. Le projet vise à répondre aux problèmes économiques, sociaux et environnementaux de la région.

Centre de services aux entreprises Canada/Provinces

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes d'argent reçues des autres provinces en vertu des ententes relatives aux frais partagés pour le Centre de services aux entreprises Canada/Ontario.

Revenus provenant de titres en fiducie—Loi sur la faillite et l'insolvabilité

Ce compte a été établi en vertu des articles 78, 84, 154 et 194 de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, afin d'inscrire les dividendes payés sur les actions détenues originairement par un courtier en faillite et par la suite vendues aux clients. Puisque les actions n'étaient pas immatriculées au nom des clients, les dividendes doivent être versés au dernier propriétaire immatriculé, dans ce cas, le courtier en faillite. Les dividendes sont remis au Surintendant des faillites pour la garde en dépôt.

Entreprises Petro-Canada Inc—Actions non réclamées

Ce compte a été établi afin d'inscrire la dette envers les actionnaires qui n'ont pas présenté leurs actions en vue de paiement.

Titres en fiducie—Loi sur la faillite et l'insolvabilité

Ce compte a été établi en vertu de l'article 67 de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, afin d'inscrire les titres que détenaient originairement un courtier en faillite pour le compte des clients qui sont introuvables.

Ententes relatives aux frais partagés—Tourisme

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes d'argent déposées par des tiers aux fins de projets à frais partagés. Les sommes sont déboursées pour le compte des déposants au fur et à mesure que les projets sont entrepris.

Depuis le 2 janvier 2001, la Commission canadienne du tourisme est maintenant une société d'État énumérée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Ententes de projets conjoints et à frais partagés—Recherches

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes d'argent reçues d'autres gouvernements et organismes afin de couvrir les dépenses encourues sous diverses ententes de projets conjoints et à frais partagés.

Projets à frais partagés—Industrie

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes d'argent reçues d'autres gouvernements et organismes pour couvrir les dépenses encourues sous diverses ententes de projets conjoints et à frais partagés.

Dividendes non réclamés et avoirs non répartis—Loi sur la faillite et l'insolvabilité

Ce compte est constitué des sommes qui sont créditées au receveur général, conformément aux dispositions de l'article 154 de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, en attendant la répartition aux créanciers.

Dividendes non réclamés et avoirs non répartis—Loi canadienne sur les sociétés par actions

Ce compte a été établi conformément aux articles 227 et 228 de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, afin d'enregistrer des dettes envers les créanciers et les actionnaires introuvables. Ce compte est imputé lorsque les fonds sont versés à ceux-ci.

Dividendes non réclamés et avoirs non répartis—Loi sur les liquidations

Ce compte comptabilise les sommes créditées au receveur général, en attente de répartition, conformément aux articles 138 et 139 de la *Loi sur les liquidations*.

Entente fédérale/provinciale—Compte d'avances

Ce compte a été établi afin d'inscrire les dépôts applicables à la part des coûts des partenaires non fédéraux signataires de l'entente aux termes des divers projets. Les versements sont faits au nom du contributeur à mesure que les projets sont entrepris. Les fonds inutilisés doivent être retournés au contributeur.

Radarsat

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes d'argent reçues à titre de frais partagés et de paiements anticipés pour des images du projet Radarsat.

Fonds de fiducie—Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

Ce compte a été établi en vertu de la *Loi sur le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (1978)* afin d'inscrire les fonds fournis par d'autres gouvernements et organismes, pour combler les dépenses faites pour leur compte, et afin d'indiquer la dette envers d'autres organisations.

Dépôts pour projet—Statistique Canada

Ce compte a été établi pour inscrire les dépôts reçus notamment de tiers, afin de garantir les paiements reliés à des services statistiques spéciaux.

Initiative de rétablissement de l'économie et des emplois

Ce compte a été établi en vertu d'un programme fédéral-provincial à frais partagés, conçu pour aider à prévenir les pertes d'emplois permanentes dans les régions touchées par les inondations et pour rétablir l'activité économique.

Ententes relatives aux frais partagés—Port de Churchill

Ce compte a été établi en vertu d'un programme fédéral-provincial à frais partagés, conçu afin de partager les frais de dragage pour l'amélioration du Port de Churchill.

Compte spécial de la Cour fédérale

Ce compte a été établi afin de maintenir les comptes au nom des plaideurs devant la Cour. Ces comptes enregistrent les deniers versés à la Cour fédérale du Canada, suite à une ordonnance de la Cour, aux règles de la Cour ou aux décrets, à être détenus en fiducie en attendant que soit effectué le paiement de ces deniers, conformément à un arrêt de la Cour.

Gouvernements étrangers

Ces comptes ont été établis pour enregistrer les fonds provenant des gouvernements étrangers, pour couvrir les dépenses à effectuer pour le compte de ceux-ci, conformément aux dispositions d'ententes avec le gouvernement du Canada.

Projets de recherche et de développement mixtes—Défense nationale

Ce compte a été établi afin d'inscrire les fonds reçus du secteur privé suite aux relations de collaboration en matière du partage de travail entre le gouvernement et le laboratoire du secteur privé.

Organismes non gouvernementaux

Ce compte a été établi afin d'inscrire les fonds reçus en vue de couvrir les dépenses faites pour le compte d'organismes non gouvernementaux, pour lesquels aucun compte particulier n'a été créé.

Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN)—Projets d'infrastructure

Ces comptes ont été établis afin d'inscrire les fonds provenant de l'OTAN pour couvrir *a)* les projets d'infrastructure de l'OTAN mis en œuvre par le Canada, et, *b)* les autres dépenses à effectuer pour le compte de l'OTAN, conformément aux termes d'une entente conclue avec le gouvernement du Canada.

Paiements d'incitation à l'expansion des marchés—Alberta

À ce compte sont inscrites les sommes versées par le gouvernement de l'Alberta, qui sont destinées à encourager l'expansion des marchés de gaz naturel en Alberta et dans les provinces à l'est de celle-ci, en conformité avec l'accord conclu entre le gouvernement du Canada et celui de l'Alberta le 1er septembre 1981 et conformément à l'article 39 de la *Loi sur l'administration de l'énergie*. Le terme initial de l'accord était du 1er novembre 1981 au 31 janvier 1987. Par suite de l'Accord de l'Ouest convenu le 25 mars 1985, les paiements effectués par le gouvernement de l'Alberta ont pris fin le 30 avril 1986; toutefois, des paiements sont effectués à même le compte au titre de programmes particuliers afin d'encourager l'utilisation de gaz naturel pour les véhicules.

Ententes relatives aux frais partagés—Recherches—Ressources naturelles

Ce compte a été établi afin de faciliter la retenue et le paiement de sommes d'argent reçues d'industries et de d'autres gouvernements pour des projets conjoints ou pour fins d'ententes relatives aux recherches à frais partagés.

Projets à frais partagés—Ressources naturelles (maintenant comprend le compte «dépôts pour projets divers»)

Ce compte a été établi afin de faciliter la retenue et le paiement de sommes d'argent reçues d'organismes privées et de d'autres gouvernements pour les frais partagés concernant des projets scientifiques.

Projets à frais partagés—Frais de déplacement médiatique

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes d'argent reçues d'avance pour les services rendus aux organismes non-gouvernementaux.

Centre canadien de gestion—Dons

Ce compte a été établi en vertu de l'article 5(h) de la *Loi sur le Centre canadien de gestion* afin d'inscrire des fonds reçus par le Centre canadien de gestion en dons aux fins de promouvoir la mission du Centre.

Fiducies de sociétés d'État—Dons

Ce compte a été établi afin d'inscrire sur une base temporaire, *a)* les dons servant au développement et au fonctionnement du Parc Downsview, Toronto; et, *b)* les dons provenant d'entités du secteur privé afin de subvenir aux besoins du Vieux-Port de Montréal.

Sommets francophones

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes subventionnées depuis 1994 par l'Agence de la Francophonie (Paris) pour la réalisation de projets impliquant l'industrialisation de la langue française et de langues partenaires et la promotion de nouveaux termes français dans le milieu scientifique et technique.

Intérêts sur obligations—Compagnies d'assurance

À ce compte sont crédités les produits d'intérêts sur les obligations déposées par les compagnies d'assurance, en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Les débits représentent le versement de ces intérêts aux compagnies.

Dépôt des fonds excédentaires pour achats militaires

Ce compte a été établi par un accord écrit entre le Canada et les États-Unis, afin d'inscrire les fonds inutilisés provisoirement et payés au gouvernement des États-Unis en vertu de contrats pour achats d'équipement militaire. Les fonds sont placés par la Banque fédérale de réserve de New York pour produire des intérêts au nom du gouvernement du Canada.

Projets de recherche et de développement mixtes—Solliciteur général

Ce compte a été établi afin d'inscrire les fonds reçus en vue de gérer les projets de recherche et de développement mixtes.

Projets de recherche et de développement mixtes—Gendarmerie royale du Canada

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes d'argent reçues d'autres organisations gouvernementales afin de partager les frais encourus en vertu d'ententes diverses relatives à des projets de recherche.

Actifs confisqués—Fonds canadiens

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes d'argent confisquées au cours des enquêtes et des saisies de drogues conformément avec le Code criminel du Canada, la *Loi sur les stupéfiants*, la *Loi sur les aliments et drogues*, la *Loi sur les douanes* et la *Loi sur l'accise*. Les fonds sont détenus en attendant les décisions des cours.

Carte de crédit—Fonds pour projets spéciaux

Ce compte a été établi afin d'inscrire les fonds reçus de American Express (AMEX) en vue d'améliorer le programme de la carte de voyage.

Recettes reportées—Comptes à fins déterminées

Les recettes reportées des comptes à fins déterminées représentent une obligation du gouvernement du Canada de dépenser les fonds reçus de tiers pour une fin déterminée. Le revenu est constaté à l'État des recettes, des dépenses et du déficit accumulé lorsque les fonds sont utilisés pour leur fin déterminée.

Le tableau 6.32 présente un sommaire des soldes et des opérations pour toutes les recettes reportées des comptes à fins déterminées.

TABLEAU 6.32
RECETTES REPORTÉES—COMPTES À FINS DÉTERMINÉES

	1er avril 2001	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 2002
	$	$	$	$
Comptes de dons et de legs—				
Citoyenneté et Immigration—				
Célébrations du 50e anniversaire de la Loi sur la citoyenneté canadienne[1]		4 296	4 296	
Environnement—				
Espèces en voie de disparition—Dons[1]		104 112		104 112
Pêches et Océans—				
Dragage de la voie maritime du Saint-Laurent[1]	1 802 192	5 082 376	4 957 340	1 927 228
Affaires étrangères et Commerce international—				
Fonds canadien d'action contre les mines[1]		382 071	15 000	367 071
Gouverneur général—				
Rideau Hall—Dons[1]		7 500	7 500	
Santé—				
Instituts de recherche en santé du Canada—				
Dons aux fins de recherches[1]		5 378 936	4 000 591	1 378 345
Développement des ressources humaines—				
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail—				
Libéralités[1]		87 747		87 747
Industrie—				
Prix du Premier ministre[1]		1 517 100	142 870	1 374 230
Conseil national de recherches du Canada—				
Fonds de fiducie[2]	19 294 016	20 763 305	19 836 019	20 221 302
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie—				
Fonds de fiducie		250		250
Conseil de recherches en sciences humaines—				
Fonds de fiducie[2]	389 305	29 302	20 000	398 607
Défense nationale—				
Parrainage collectif et dons[1]		13 399	9 992	3 407
Conseil privé—				
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie—				
Libéralités[1]		283 155	283 155	
Solliciteur général—				
Gendarmerie royale du Canada—				
Fanfare de la Gendarmerie royale du Canada (RCN)[1]		8 800	8 700	100
Fondation de la Gendarmerie royale du Canada[2]	56 429	176 856	157 297	75 988
Entente de parrainage—Contributions[2]	1 277 779	7 985 892	7 683 440	1 580 231
Total des comptes de dons et de legs	22 819 721	41 825 097	37 126 200	27 518 618

TABLEAU 6.32

RECETTES REPORTÉES—COMPTES À FINS DÉTERMINÉES—*Fin*

	1er avril 2001	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 2002
	$	$	$	$
Intérêts provenant des comptes de dotations—				
Patrimoine canadien—				
Agence Parcs Canada—				
Maison Laurier—Intérêts (antérieurement Compte de fiducie de Mackenzie King)[2]	13 117	97 565	52 785	57 897
Santé—				
Dotation pour la recherche en santé (antérieurement Recherches en dyskinésie et en torticolis)[2]	2 885	2 346		5 231
Industrie—				
Conseil de recherches en sciences humaines—				
Fonds pour les boursiers de la Reine[2]	35 979	8 690		44 669
Total des intérêts provenant des comptes de dotations	51 981	108 601	52 785	107 797
Total des recettes reportées—Comptes à fins déterminées	22 871 702	41 933 698	37 178 985	27 626 415

[1] Ce compte était antérieurement énoncé au tableau 4.5 de la section 4 de ce volume. Au cours de l'exercice, le solde d'ouverture a été rapporté sous la colonne «Rentrées et autres crédits».
[2] Ce compte était antérieurement énoncé au tableau 6.29 de la section 6 de ce volume.

Célébrations du 50e anniversaire de la Loi sur la citoyenneté canadienne

Ce compte a été établi pour enregistrer les dons reçus du secteur privé afin d'appuyer les célébrations du 50e anniversaire de la *Loi sur la citoyenneté canadienne*. Les fonds reçus seront utilisés pour la production de matériaux éducatifs et publicitaires.

Au cours de l'exercice, le compte a été fermé.

Espèces en voie de disparition—Dons

Ce compte a été établi afin d'inscrire les dons, les cadeaux et les legs provenant de particuliers et d'organisations pour financer les diverses études liées aux espèces en voie de disparition.

Dragage de la voie maritime du Saint-Laurent

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes reçues pour les frais de services de dragage de la voie maritime du Saint-Laurent. Ces sommes sont utilisées pour défrayer les coûts de dragage dans le Chenal maritime du Saint-Laurent entre Montréal et le Cap Gribane.

Fonds canadien d'action contre les mines

Le compte a été établi afin d'enregistrer les sommes d'argent reçues du public pour encourager les programmes canadiens d'action contre les mines, en vertu de l'accord de la convention d'Ottawa, lequel interdit la production, l'utilisation, la mise en stock et l'exportation des mines antipersonnelles.

Rideau Hall—Dons

Ce compte a été établi afin d'inscrire les cadeaux, les dons ou les legs au Rideau Hall, reçus d'organismes privés et de particuliers pour financer des initiatives particulières.

Instituts de recherche en santé du Canada—Dons aux fins de recherches

Ce compte restera en opération dans les comptes du Canada en vertu du paragraphe 29 de la *Loi sur les Instituts de recherche en Santé du Canada* afin d'inscrire les dons et les contributions provenant d'organisations et de particuliers aux fins de recherches biomédicales.

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail—Libéralités

Ce compte a été établi en vertu du paragraphe 6(3) de la *Loi sur le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail*, afin d'inscrire les sommes, les titres ou autres valeurs mobilières, reçus à titre de dons, legs ou autres modes de libéralités, et de débourser ces libéralités à la discrétion du Centre.

Prix du Premier ministre

Ce compte a été établi afin d'inscrire les fonds déposés par les tiers afin de promouvoir l'excellence dans l'enseignement en vertu du prix du Premier ministre.

Fonds de fiducie—Conseil national de recherches du Canada

Ce compte a été établi par la *Loi sur le Conseil national de recherches* afin d'inscrire les fonds reçus notamment des gouvernements et organismes ne faisant pas partie de l'entité comptable pour couvrir les dépenses effectuées au nom de ces derniers.

Fonds de fiducie—Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

Ce compte a été établi en vertu de la *Loi sur le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (1978)* afin d'inscrire les fonds fournis par d'autres gouvernements et organismes, pour combler les dépenses faites pour leur compte, et afin d'indiquer la dette envers d'autres organisations.

Fonds de fiducie—Conseil de recherches en sciences humaines

Ce compte a été établi afin d'inscrire les recettes et les déboursés de fonds disponibles pour les activités liées à la recherche dans le domaine des sciences humaines. L'encaissement de dons privés et le décaissement de ces fonds aux fins de projets spéciaux est également inscrit à ce compte.

Parrainage collectif et dons

Ce compte a été établi par le Ministère de la Défense Nationale dans le but de gérer les fonds reçus de compagnies privées, de corporations à but non lucratif, d'associations, d'autres paliers de gouvernement ou d'individus pour des événements conformes au mandat du Ministère mais non prévus dans ses crédits parlementaires. Les fonds reçus seront utilisés pour défrayer les dépenses de ces événements conformément à la politique du Conseil du Trésor.

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie—Libéralités

Ce compte a été établi afin d'inscrire les dons et legs reçus de tiers et les dépenses relatives aux programmes et activités de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie.

Fanfare de la Gendarmerie royale du Canada (RCN)

Ce compte a été établi afin d'administrer des fonds de parrainage pour appuyer la Fanfare de la Gendarmerie royale du Canada.

Fondation de la Gendarmerie royale du Canada

Ce compte a été établi afin d'inscrire les fonds provenant de la Fondation de la Gendarmerie royale du Canada qui serviront à couvrir les dépenses relatives aux projets de services de police communautaires, éducationnels et promotionnels et aux relations publiques à travers le Canada.

Entente de parrainage—Contributions

Ce compte a été établi afin d'inscrire les fonds versés à la Gendarmerie royale du Canada en vertu d'ententes de parrainage aux fins de programmes de services de police communautaires.

Maison Laurier—Intérêts (antérieurement Compte de fiducie de Mackenzie King)

Les intérêts calculés, suivant les dispositions de l'article 3 de la *Loi sur la Maison Laurier*, sont crédités au compte à la fin de chaque exercice. L'intérêt doit être affecté à l'entretien de la Maison Laurier, qui doit être conservée comme lieu d'intérêt historique, de même que pour des fins de facilités d'étude et de recherches.

Dotation pour la recherche en santé (antérieurement Recherches en dyskinésie et en torticolis)

Ce compte a été établi en vertu de la section 29 de la *Loi portant création des Instituts de recherche en santé du Canada*, afin d'inscrire les dons multiples reçus des donateurs pour les besoins de la recherche en santé. L'intérêt perçu est utilisé pour verser des subventions aux fins de recherches.

Fonds pour les boursiers de la Reine—Conseil de recherches en sciences humaines

Ce fonds représente une subvention au montant de 250 000 $ accordée en vertu du crédit 45a de la *Loi n° 5 de 1973-1974 portant affectation de crédits*. L'intérêt gagné est utilisé afin de payer des bourses d'études aux étudiants diplômés dans certains domaines d'études canadiennes.

ÉTATS SUPPLÉMENTAIRES

Régime de pensions du Canada

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers du Régime de pensions du Canada ont été dressés par la direction de Développement des ressources humaines Canada, conformément aux conventions comptables énoncées dans la note 2 aux états financiers.

La direction répond de l'intégrité et de l'objectivité des données qui y figurent, y compris les montants devant être nécessairement fondés sur des estimations et le jugement. L'information financière que renferme le *Rapport annuel du Régime de pensions du Canada* concorde avec les états financiers.

Pour assurer cette responsabilité, la direction a établi et maintient des registres comptables, des systèmes de contrôle financiers et de gestion, des systèmes d'information et des pratiques de gestion. Ces éléments ont pour but d'établir avec une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, et que les opérations sont conformes au *Régime de pensions du Canada* et à ses règlements, ainsi qu'à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et aux règlements qui en découlent.

La vérificatrice générale du Canada, vérificatrice externe du Régime de pensions du Canada, a effectué une vérification indépendante des états financiers. Sa vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada et elle a présenté son rapport à la ministre du Développement des ressources humaines Canada.

Le sous-ministre adjoint,
Services financiers et administratifs,
ALAN WINBERG

La sous-ministre déléguée,
MARYANTONETT FLUMIAN

le 25 juillet 2002

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À LA MINISTRE DU DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA

J'ai vérifié l'état de l'actif net du Régime de pensions du Canada au 31 mars 2002 et l'état de l'évolution de l'actif net pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de Développement des ressources humaines Canada. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Régime de pensions du Canada au 31 mars 2002 ainsi que de l'évolution de son actif net pour l'exercice terminé à cette date selon les principales conventions comptables énoncées dans la note 2 aux états financiers.

La vérificatrice générale du Canada
Sheila Fraser, FCA

Ottawa, Canada
le 25 juillet 2002

Régime de pensions du Canada—*Suite*

RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

ÉTAT DE L'ACTIF NET
AU 31 MARS
(en millions de dollars)

	2002	2001
Actif		
Placements		
Fonds de placement du RPC—Au coût (note 3)		
Obligations provinciales et territoriales	24 890	26 188
Obligations du Canada	3 386	3 403
Office d'investissement du RPC—À la juste valeur (note 4)		
Actions canadiennes	10 114	5 024
Actions étrangères	4 175	2 131
Liquidités		
Dépôt auprès du receveur général du Canada	6 770	6 420
Sommes à recevoir		
Cotisations	1 594	1 415
Intérêt couru	1 030	1 139
Régime des rentes du Québec	25	24
Prestataires (note 5)	43	46
	52 027	45 790
Passif		
Créditeurs	47	51
Pensions et prestations à payer	51	50
Passif de l'Office d'investissement du RPC, après déduction des autres éléments de l'actif	4	1
	102	102
Actif net	51 925	45 688
Actif net, composé de :		
Fonds de placement du Régime de pensions du Canada	28 276	29 591
Transferts accumulés à l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada	14 372	7 546
Perte nette accumulée provenant de l'exploitation de l'Office d'investissement	(87)	(391)
Compte du Régime de pensions du Canada (note 6)	6 770	6 420
Sommes à recevoir par le RPC, après déduction du passif	2 594	2 522
Actif net	51 925	45 688

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par Développement des ressources humaines Canada :

Le sous-ministre adjoint,
Services financiers et administratifs,
ALAN WINBERG

La sous-ministre déléguée,
MARYANTONETT FLUMIAN

Régime de pensions du Canada—*Suite*

RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en millions de dollars)

	2002	2001
Actif net au début de l'exercice	45 688	41 261
Augmentation de l'actif		
Cotisations (note 7)	23 533	21 407
Revenus de placement (note 8)	3 565	2 849
	27 098	24 256
Diminution de l'actif		
Pensions et prestations (note 9)		
Retraite	14 270	13 527
Survivant	2 933	2 802
Invalidité	2 641	2 546
Enfant de cotisant invalide	242	233
Décès	227	213
Orphelin	205	198
Moins : Trop-payés nets	28	25
	20 490	19 494
Frais d'administration (note 10)	371	335
	20 861	19 829
Augmentation de l'actif net	6 237	4 427
Actif net à la fin de l'exercice	51 925	45 688

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Régime de pensions du Canada—*Suite*

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2002

1. Description du Régime de pensions du Canada

a) Description du Régime

Le Régime de pensions du Canada (le Régime) est un régime fédéral-provincial créé en vertu d'une loi du Parlement en 1965.

Le Régime a été mis sur pied en 1966. C'est un régime d'assurance sociale obligatoire et contributif, en vigueur partout au Canada, sauf au Québec, qui offre le Régime des rentes du Québec, un régime semblable. Le Régime a pour objectif d'assurer aux travailleurs et aux personnes dont ils ont la charge une protection en cas de perte de revenu causée par la retraite, l'invalidité ou le décès.

Le ministre du Développement des ressources humaines Canada est chargé d'administrer le *Régime de pensions du Canada* (la *Loi du RPC*), à l'exception de la perception des cotisations, qui relève du ministre du Revenu national. Le ministre des Finances et ses homologues provinciaux sont responsables de l'établissement des taux de cotisation, du niveau des pensions et prestations et de la politique de financement.

Les opérations financières du Régime sont enregistrées dans le Compte du RPC (note 6). Le Fonds de placement du RPC (note 3) détient le portefeuille d'obligations du Régime alors que les sommes investies sur les marchés financiers sont gérées par l'Office d'investissement du RPC (note 4). Les opérations financières du Compte et du Fonds de placement sont prescrites par la *Loi du RPC* et ses règlements. Les opérations de l'Office d'investissement sont prescrites par la *Loi sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada* et ses règlements.

Comme le prévoit la *Loi du RPC*, les modifications à la loi exigent l'approbation des deux tiers des provinces qui comptent ensemble pour au moins les deux tiers de la population de toutes les provinces qui participent au Régime.

b) Financement

Le RPC est financé par les cotisations et les revenus de placement.

Les employeurs et les employés paient des cotisations égales. Les travailleurs autonomes paient le total de la cotisation combinée.

Initialement, le Régime avait été conçu pour être un régime sans capitalisation, ce qui signifie que les pensions et les prestations devaient être payées à même les cotisations courantes. Avec les modifications apportées à la loi en 1997, on s'attend maintenant à ce que le Régime soit financé sur une base dite de « stabilisation » — ce qui signifie que le taux de cotisation combiné devrait augmenter jusqu'à 9,9 pour cent des gains admissibles, en 2003, et devrait se stabiliser par la suite.

Entre 1966 et 1986, le taux de cotisation combiné employeur-employé est demeuré à 3,6 pour cent des gains admissibles. En 1987, il est passé à 3,8 pour cent et a augmenté annuellement de 0,2 pour cent pour atteindre 5,6 pour cent en 1996. En 1997, 1998, 1999, 2000 et 2001, le taux de cotisation combiné a augmenté respectivement de 0,4 pour cent, 0,4 pour cent, 0,6 pour cent, 0,8 pour cent et 0,8 pour cent. En 2002, il a été augmenté de 0,8 pour cent pour atteindre 9,4 pour cent. Les cotisations combinées maximales étaient de 3 346 $ pour 2002 (2001 - 2 993 $).

La *Loi du RPC* stipule qu'un rapport actuariel doit être préparé tous les trois ans aux fins de l'examen de la situation financière du Régime par le ministre des Finances et ses homologues provinciaux. L'actuaire en chef du Bureau du surintendant des institutions financières a déposé son *18e rapport actuariel* à la Chambre des communes en décembre 2001. À la lumière de leur examen triennal de 2002, les ministères fédéral et provinciaux des Finances ont conclu que le Régime est en bonne santé financière. De plus, il est prévu que le taux de cotisation combiné employeur-employé (qui s'élèvera à 9,9 pour cent en 2003) sera suffisant pour assurer la viabilité du Régime dans le contexte du vieillissement de la population.

c) Actif net du Régime

L'actif net du Régime est constitué du dépôt auprès du receveur général du Canada, des placements à court terme, des obligations à long terme et de l'actif net de l'Office d'investissement du RPC. L'actif net représente les fonds accumulés pour le paiement des pensions, des prestations et des frais d'administration. Cette somme ne couvre pas la valeur actuarielle des pensions et des prestations constituées. Au 31 mars 2002, l'actif net du Régime s'élève à 51,9 milliards de dollars (2001 - 45,7 milliards). Cette somme correspond à 2,5 fois le total des pensions et des prestations de l'exercice 2001-2002.

d) Pensions et prestations

Pensions de retraite—La pension de retraite est payable à tous les cotisants de 60 ans ou plus, sous réserve des dispositions de la Loi. Le montant mensuel est égal à 25 pour cent de la moyenne mensuelle des gains admissibles durant la période cotisable. Il est rajusté à la baisse ou à la hausse selon que la personne demande sa pension avant ou après l'âge de 65 ans. Cet ajustement ne peut excéder 30 pour cent. Le montant mensuel maximum pour une nouvelle penison payable à compter de 65 ans est de 788,75 $ en 2002 (2001 - 775,00 $).

Prestations d'invalidité—La prestation d'invalidité est payable à tout cotisant qui est invalide, sous réserve des dispositions de la Loi. La prestation d'invalidité est com-

Régime de pensions du Canada—*Suite*

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2002—*Suite*

posée d'une partie fixe et d'une partie variable égale à 75 pour cent de la pension de retraite acquise. Le montant mensuel maximum pour une nouvelle prestation est de 956,05 $ en 2002 (2001 - 935,12 $).

Prestations de survivant—La prestation de survivant est payable à l'époux ou au conjoint de fait (le bénéficiaire) d'un cotisant décédé, sous réserve des dispositions de la Loi. Pour le bénéficiaire de moins de 65 ans, la prestation est composée d'une partie fixe et d'une partie variable égale à 37,5 pour cent de la pension de retraite acquise par le cotisant décédé. Un bénéficiaire âgé de 35 à 45 ans, qui n'est pas invalide ou qui n'a pas d'enfant à charge, reçoit une prestation réduite. Pour le bénéficiaire de 65 ans ou plus, la prestation est égale à 60 pour cent de la pension de retraite acquise par le cotisant décédé. La prestation maximale payable à un bénéficiaire est de 473,25 $ en 2002 (2001 - 465,00 $).

Prestations d'orphelin et d'enfant de cotisant invalide—Sous réserve des dispositions de la Loi, chaque enfant d'un cotisant qui reçoit une prestation d'invalidité ou d'un cotisant décédé a droit à une prestation s'il a moins de 18 ans ou s'il est âgé de 18 à 25 ans et fréquente à plein temps un établissement d'enseignement. La prestation mensuelle à taux fixe est de 183,77 $ en 2002 (2001 - 178,42 $).

Prestations de décès—Sous réserve des dispositions de la Loi, la prestation de décès est un paiement unique fait à la succession d'un cotisant ou pour son compte. La prestation est égale au moindre de 10 pour cent du maximum des gains admissibles de l'année du décès ou de six fois la pension de retraite mensuelle acquise par le cotisant décédé. En 2002, le maximum permis est de 2 500 $ (2001 - 2 500$).

Indexation des pensions et des prestations—Les pensions et les prestations sont indexées annuellement en vertu de la Loi, en fonction de l'indice des prix à la consommation au Canada. Le taux d'indexation pour 2002 est de 3,0 pour cent (2001 - 2,5 pour cent).

2. Principales conventions comptables

a) Présentation

Les états financiers présentent l'actif net et l'évolution de l'actif net du Régime de pensions du Canada. Ils ne présentent pas d'information sur les obligations futures du Régime, établies sur une base actuarielle. La *Loi du RPC* n'exige pas que les pensions et les prestations soient capitalisées.

Les états financiers sont établis en conformité avec le Régime de pensions du Canada (la Loi du RPC). Ils ont été dressés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et comprennent des montants devant être nécessairement fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction.

Le Régime est contrôlé conjointement par le gouvernement du Canada et les provinces participantes. À ce titre, il est exclu du périmètre comptable du gouvernement du Canada, et ses opérations ne sont pas consolidées avec celles du gouvernement.

b) Évaluation des placements

Les obligations sont présentées au coût, ce qui correspond à la valeur nominale à la date de l'achat. Cette convention comptable a été choisie en tenant compte du caractère non négociable et non transférable des obligations et en considérant la possibilité que les obligations provinciales et territoriales puissent être rachetées dans un avenir prévisible. Les obligations provinciales et territoriales sont rachetables au gré de l'émetteur avant l'échéance, à une valeur équivalente à celle du marché. Lorsque le ministre fédéral des Finances estime qu'il est nécessaire de racheter les obligations pour payer les pensions, les prestations et les frais d'administration, les obligations sont alors rachetées à la valeur nominale.

Les placements de l'Office d'investissement du RPC sont présentés à la juste valeur. La juste valeur est le montant de la contrepartie dont conviendraient des parties consentantes et averties, agissant de leur plein gré dans le cadre d'une opération sans lien de dépendance. Le cours des titres et la valeur des parts dans des caisses en gestion commune et des fonds communs de placement représentent la juste valeur des placements. La valeur des parts reflète le cours des titres sous-jacents.

c) Les cotisations au Régime comprennent les cotisations au RPC encaissées par l'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC) pour l'exercice, y compris les sommes à recevoir à la fin de l'exercice. Le montant transféré par l'ADRC est estimatif et demeure sujet à examen et à rectification. Les corrections, le cas échéant, sont inscrites dans les comptes de l'exercice au cours duquel elles sont connues.

d) Constatation du revenu de placement

Les intérêts sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont gagnés.

Régime de pensions du Canada—*Suite*

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2002—*Suite*

Le bénéfice net provenant de l'exploitation de l'Office d'investissement du RPC correspond au revenu de placement de l'Office d'investissement, déduction faite des frais de placement et des dépenses d'administration. Le revenu de placement est inscrit selon la méthode de la comptabilité d'exercice et représente les gains et les pertes réalisés à la cession et au transfert de placements, les gains et les pertes non réalisés sur les placements détenus à la fin de l'exercice, le revenu de dividendes, les revenus d'intérêts et les distributions de fonds communs de placement et de caisses en gestion commune. Les gains et les pertes réalisés sur les placements vendus au cours de l'exercice représentent l'écart entre le produit de la vente et le coût des placements, déduction faite des frais de cession. Les gains et les pertes non réalisés représentent l'évolution de l'écart entre la juste valeur et le coût des placements au début et à la fin de chaque exercice.

e) Les pensions et les prestations sont comptabilisées lorsqu'elles sont dues.

f) Les trop-payés nets représentent les trop-payés de pensions et de prestations établis durant l'exercice, déduction faite des remises de dette accordées.

g) Les frais d'administration sont comptabilisés dans l'exercice auquel ils se rapportent.

3. Placements détenus par le Fonds de placement du RPC

Le Fonds de placement du Régime de pensions du Canada a été établi dans les comptes du Canada en vertu de la *Loi du RPC* pour enregistrer les placements du Régime dans des titres des provinces, des territoires et du Canada. Le portefeuille d'obligations du Fonds de placement du RPC est administré par le ministère fédéral des Finances.

Jusqu'à la fin de 1997, l'excédent des liquidités nécessaires aux opérations courantes du Régime pour les trois mois à venir était placé dans des titres des gouvernements fédéral, territoriaux et provinciaux. Il s'agissait d'obligations non négociables assorties d'une échéance maximale de 20 ans, fixée par le ministre des Finances, sur recommandation de l'actuaire en chef du Bureau du surintendant des institutions financières. Le taux d'intérêt des obligations était déterminé par le ministre des Finances, en fonction du rendement moyen à l'échéance de toutes les obligations en circulation du gouvernement du Canada dont l'échéance est de 20 ans ou plus. À l'échéance des obligations, les fonds non requis pour le paiement des pensions et des prestations étaient réinvestis dans de nouvelles obligations.

À compter de 1998, le produit d'une obligation provinciale ou territoriale arrivant à échéance peut être réinvesti dans une nouvelle obligation une seule fois, pour une période de 20 ans, si d'une part, l'émetteur en fait la demande et, d'autre part, le solde d'opération est suffisant pour payer les pensions et les prestations courantes. Les fonds excédentaires non réinvestis sont transférés à l'Office d'investissement du RPC.

Les nouvelles obligations demeurent non négociables et elles sont assorties d'un taux d'intérêt fixé par le ministre des Finances. Le taux d'intérêt correspond essentiellement au taux que paierait la province si elle empruntait le même montant, en émettant une obligation de même durée sur les marchés financiers.

Au cours de l'exercice toutes les obligations ont été encaissées à l'échéance, à leur valeur nominale. L'intérêt gagné sur les placements est versé à chaque semestre au Compte du RPC. Les obligations sont rachetables en tout ou en partie avant l'échéance. Depuis le 31 janvier 2001, les provinces et territoires peuvent racheter avant l'échéance leurs obligations détenues par le Fonds de placement du RPC. Les obligations sont alors rachetées à une valeur équivalente à celle du marché. Les obligations peuvent également être rachetées lorsque le ministre fédéral des Finances estime ce rachat nécessaire pour payer les pensions, les prestations et les frais d'administration du Régime. Les obligations sont alors rachetées à leur valeur nominale. Aucune obligation n'a été rachetée avant l'échéance au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2002.

Au 31 mars 2002, le solde du Fonds de placement était de 28,3 milliards de dollars, au coût (2001 - 29,6 milliards). La juste valeur du solde du Fonds de placement, y compris l'intérêt couru, est estimée à 34,3 milliards de dollars (2001 - 37,6 milliards). Cette estimation est obtenue en actualisant les flux de trésorerie des obligations aux taux courants de placements comparables à la fin de l'exercice.

Régime de pensions du Canada—*Suite*

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2002—*Suite*

Le tableau suivant fournit de l'information sur les rachats, les réinvestissements et le solde du Fonds de placement.

OBLIGATIONS, AU COÛT
(en milliers de dollars)

	31 mars 2001	Rachats	Réinvestissements	31 mars 2002
Terre-Neuve et Labrador	633 656	52 973	52 376	633 059
Île-du-Prince-Édouard	140 469	11 504	11 374	140 339
Nouvelle-Écosse	1 173 077	96 251	96 251	1 173 077
Nouveau-Brunswick	835 171	75 637	74 784	834 318
Québec	95 813	6 316	6 250	95 747
Ontario	12 708 448	1 268 736	503 955	11 943 667
Manitoba	1 394 972	135 001		1 259 971
Saskatchewan	1 329 256	109 647		1 219 609
Alberta	3 776 251	216 739		3 559 512
Colombie-Britannique	4 096 848	378 223	308 580	4 027 205
Territoire du Yukon	3 726			3 726
	26 187 687	2 351 027	1 053 570	24 890 230
Canada	3 403 537	17 622		3 385 915
	29 591 224	2 368 649	1 053 570	28 276 145

Le tableau suivant présente le classement des obligations selon leur échéance et le taux de rendement moyen pondéré du portefeuille actuel d'obligations.

	2002		2001	
	(en millions de dollars)			
	Placements au coût	Rendement moyen	Placements au coût	Rendement moyen
Titres échéant :				
Dans moins de 1 an	2 383	14,80%	2 369	15,31%
De 1 à 5 ans	10 020	11,46%	9 529	12,84%
Plus de 5 ans	15 873	9,13%	17 693	9,38%
Total des titres	28 276		29 591	
Rendement moyen pondéré des titres		10,43%		10,97%

Régime de pensions du Canada—*Suite*

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2002—*Suite*

4. Placements détenus par l'Office d'investissement du RPC

L'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada a été créé en vertu d'une loi du Parlement en 1997. La *Loi sur L'Office d'investissement du régime de pensions du Canada* est entrée en vigueur le 1er avril 1998. L'Office a pour mandat d'investir les fonds transférés par le compte du RPC dans un portefeuille diversifié de titres. L'Office est conçu pour fonctionner de façon indépendante du gouvernement. Au moyen de rapports réguliers, l'Office doit rendre des comptes au public, au Parlement par l'entremise du ministre fédéral des Finances, et à ses homologues provinciaux.

Le tableau suivant fournit de l'information sur les placements de l'Office au 31 mars.

(en millions de dollars)

	2002	2001
Actions canadiennes, à la juste valeur		
Placements sur les marchés publics	9 970	5 024
Placements sur les marchés privés	144	
	10 114	5 024
Actions des États-Unis		
Placements sur les marchés publics	1 861	1 070
Placements sur les marchés privés	304	
	2 165	1 070
Actions hors de l'Amérique du Nord		
Placements sur les marchés publics	1 971	1 061
Placements sur les marchés privés	12	
	1 983	1 061
Total des actions (Coût 2002 - 14 690 $; 2001 - 8 042 $)	14 262	7 155
Autres placements		
Titres du marché monétaire (Coût 2002 - 27 $; 2001 - aucun)	27	
Total des placements	14 289	7 155

Conformément à sa politique de placement, la totalité des placements de l'Office d'investissement du RPC sont en actions, une part d'au moins 70 pour cent de la valeur comptable des placements étant affectée à des actions canadiennes et le reste, à des actions étrangères.

Le règlement de l'Office d'investissement du RPC autorise la gestion active d'une part pouvant atteindre 50 pour cent des actions canadiennes, à la valeur comptable. Le règlement restreint la gestion du reste des placements en actions canadiennes en prévoyant qu'ils doivent essentiellement reproduire la composition d'un ou de plusieurs grands indices boursiers.

Au 31 mars 2002, 96,6 pour cent (100 pour cent en 2001) des placements détenus sont des placements en actions sur les marchés publics. Environ 99 pour cent (61 pour cent en 2001) des placements en actions sur les marchés publics canadiens sont détenus dans des fonds qui reproduisent essentiellement la composition de l'indice composé TSE 300 de la Bourse de Toronto. Tous les placements en actions sur les marchés publics aux États-Unis et hors de l'Amérique du Nord (désignés collectivement sous le nom de placements «étrangers») sont détenus dans des fonds qui reproduisent essentiellement l'indice Standard & Poor's 500 (S&P) et l'indice Morgan Stanley Capital International (MSCI) EAFE, respectivement.

Au 31 mars 2002, 3,2 pour cent (2001 - aucun) des placements détenus sont des placements en actions sur les marchés privés. Ces placements, détenus actuellement au Canada, aux États-Unis et en Europe de l'Ouest, s'effectuent généralement sous la forme d'une participation dans des fonds gérés par des tiers. Les placements sous-jacents représentent une participation ou des placements en actions, avec les risques et les possibilités de rendement qui s'y rattachent.

Les états financiers vérifiés de l'Office d'investissement du RPC pour l'exercice terminé le 31 mars 2002 sont disponibles au public. Ils fournissent des détails sur la politique de placement de l'Office, ses placements et le rendement de son portefeuille.

5. Sommes à recevoir des prestataires

(en millions de dollars)

	2002	2001
Solde des trop-payés de pensions et de prestations	73	76
Moins : provision pour créances douteuses	30	30
	43	46

Développement des ressources humaines Canada met en oeuvre des procédés qui lui permettent de détecter des trop-payés. Pendant l'exercice, les trop-payés établis atteignaient 38 millions de dollars (2001 - 33 millions) et les remises de dette s'élevaient à 10 millions de dollars (2001 - 8 millions); les recouvrements ont atteint 32 millions de dollars (2001 - 24 millions).

Régime de pensions du Canada—*Suite*

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2002—*Suite*

6. Compte du Régime de pensions du Canada

Le Compte du RPC a été établi dans les comptes du Canada en vertu de la Loi du RPC pour enregistrer les cotisations, les intérêts, les pensions, les prestations et les frais d'administration du régime. Le Compte enregistre également les sommes transférées ou reçues du Fonds de placement du RPC et de l'Office d'investissement du RPC.

Le solde du Compte du RPC est composé du dépôt auprès du receveur général du Canada et des placements à court terme, s'il y a lieu. Au 31 mars, le dépôt auprès du receveur général s'élevait à 6 770 millions de dollars (2001 - 6 420 millions).

7. Cotisations

Le ministère des Finances estime les cotisations annuelles à partir d'une estimation des gains cotisables. L'estimation des gains cotisables repose sur une formule où l'on tient compte de plusieurs facteurs, dont la croissance du nombre de cotisants et la croissance des gains cotisables moyens. Même si le ministère des Finances utilise des données et des statistiques récentes dans ces calculs, une variation peut survenir dans les facteurs qui affectent l'estimation des gains cotisables. Par exemple, pour l'année 2001, une variation d'un point de pourcentage du nombre de cotisants ou des gains cotisables moyens entraînerait dans chaque cas une variation de 227 millions de dollars (2000 - 201 millions) des cotisations estimées.

L'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC) transfère les cotisations au Régime en se fondant sur l'estimation établie par le ministère des Finances des cotisations à percevoir pour une année civile et sur son calendrier de perception des cotisations. Les données réelles sur les gains cotisables et les cotisations de 2001 et de 2002 ne seront connues que lorsque l'ADRC aura traité toutes les déclarations des employeurs et des travailleurs autonomes relatives aux cotisations de 2001 et de 2002.

Les corrections, le cas échéant, sont inscrites dans les comptes de l'exercice au cours duquel elles sont connues. Le RPC a remboursé 396 millions de dollars en 2001-2002 à titre de rectification pour l'année 2000 et les années antérieures (2000-2001 - le RPC a reçu 357 millions de dollars pour l'année 1999 et les années antérieures).

8. Revenus de placement

(en millions de dollars)

	2002	2001
Intérêts sur les obligations détenues par le Fonds de placement du RPC	3 071	3 326
Intérêts sur le dépôt auprès du receveur général du Canada, à un taux d'intérêt moyen pondéré de 3,09 pour cent (2001 - 5,27 pour cent)	189	362
Intérêts sur les placements à court terme auprès du Canada, (2001- taux moyen pondéré de 5,63 pour cent)		12
Bénéfice net (perte nette) provenant de l'exploitation de l'Office d'investissement :		
Gains (pertes) non réalisé(e)s, au net	459	(1 247)
Distribution de gains en capital et de dividendes provenant de fonds	213	213
Gains (pertes) réalisé(e)s, au net	(378)	180
Revenu de dividendes	12	3
Autre revenu de placement	10	6
Moins : frais de placement et dépenses d'administration	11	6
	305	(851)
	3 565	2 849

9. Paiements erronés de pensions et de prestations

Compte tenu de la nature du Régime ainsi que du nombre de demandeurs et de bénéficiaires, il arrive parfois que des trop-payés et des moins-payés de pensions et de prestations surviennent.

Développement des ressources humaines Canada entreprend périodiquement des études sur l'étendue et les causes des paiements erronés de pensions et de prestations. L'étude la plus récente a été complétée pour les paiements effectués en 1999. La valeur la plus probable des paiements erronés non décelés cette année-là était 32,4 millions de dollars moins-payés - 21,3 millions de dollars et trop-payés - 11,1 millions de dollars).

En juillet 2002, une nouvelle stratégie de gestion du risque pour le RPC a été adoptée. À mesure que DRHC mettra en oeuvre la Modernisation du service pour les Canadiens, des mesures correctives et préventives afin d'atténuer les risques rattachés au versement de pensions et de prestations seront déterminées, classées par ordre de priorité et gérées à l'aide de la nouvelle stratégie de gestion du risque intégrée. Cette nouvelle pratique remplace les études sur l'étendue et la nature des paiements erronés de pensions et de prestations présentées au cours des exercices précédents.

Régime de pensions du Canada—*Fin*

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2002—*Fin*

10. Frais d'administration

(en millions de dollars)

	2002	2001
Administration des pensions et des prestations, locaux et services ministériels (Développement des ressources humaines Canada)	279	243
Perception des cotisations (Agence des douanes et du revenu du Canada)	78	78
Émission de chèques et services informatiques (Travaux publics et Services gouvernementaux Canada)	13	13
Services actuariels (Bureau du surintendant des institutions financières)	1	1
	371	335

Les frais d'administration du RPC représentent le coût des services rendus par des ministères fédéraux et une agence. Ces coûts sont imputés au RPC en vertu de protocoles d'entente.

11. Éventualités

Au 31 mars, 2002, il existait 8 185 (8 224 en 2001) appels concernant le paiement de pensions et de prestations du Régime de pensions du Canada. Le montant de réclamations pour ces appels pourrait s'élever au maximum à 35 millions de dollars (21 millions en 2001).

Toute réclamation résultant de ces appels sera comptabilisée comme dépense dans l'exercice au cours duquel le paiement sera effectué.

12. Événement subséquent

En juin 2002, un projet de loi a été déposé à la Chambre des communes pour réviser le *Régime de pensions du Canada* (la *loi du RPC*) ainsi que la *Loi de l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada* afin de mettre en place une entente fédérale et provinciale sur le transfert des actifs du RPC (le dépôt auprès du receveur général du Canada et le Fonds de placement du RPC) présentement gérés par le gouvernement fédéral, à l'Office d'investissement du RPC. L'adoption de cette nouvelle loi ferait en sorte que les transferts débuteront durant l'année 2003 et continueront sur une période de trois ans.

Suite au dépôt du projet de loi à la Chambre des communes, l'actuaire en chef du Bureau du surintendant des institutions financières a soumis un 19e rapport actuariel sur le Régime de pensions du Canada. Ce rapport, déposé à la Chambre des Communes en juin 2002, reflète les changements qui surviendraient dans les actifs du RPC suite aux transferts à l'Office.

13. Chiffres de l'exercice précédent

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour que leur présentation se conforme à celle de l'exercice courant.

Compte des rentes sur l'État

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA COMMUNICATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers ci-joints ont été préparés par la direction de Développement des ressources humaines Canada conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité de l'information présentée dans les états financiers.

Étant tenue d'appliquer des principes d'intégrité et de fidélité dans ses états financiers, la direction maintient des systèmes et des méthodes de contrôle financier et de gestion de nature à fournir une assurance raisonnable que les opérations se conforment aux autorisations habilitantes, que les actifs sont protégés et que les livres comptables sont tenus de façon appropriée.

La direction de Développement des ressources humaines Canada reconnaît qu'il lui incombe de mener ses affaires conformément à la *Loi relative aux rentes sur l'État*, à la *Loi sur l'augmentation du rendement des rentes sur l'État* et aux règlements.

Il incombe à la direction de Développement des ressources humaines Canada de maintenir des systèmes de contrôle adéquats et de voir à la qualité de la communication de l'information financière. Les états financiers ont été examinés et approuvés par le Ministère.

La vérificatrice générale du Canada, vérificateur indépendant, vérifie les opérations du Compte et ses états financiers et fournit un rapport à ce sujet.

la sous-ministre déléguée,
MARYANTONETT FLUMIAN

Le sous-ministre adjoint,
Services financiers et administratifs,
ALAN WINBERG
le 28 juin 2002

RAPPORT DE L'ACTUAIRE

J'ai évalué les provisions mathématiques aux fins du bilan du Compte des rentes sur l'État pour l'exercice terminé au 31 mars 2002, ainsi que leur évolution dans l'état des résultats pour le même exercice.

Tel que prescrit dans la *Loi relative aux rentes sur l'État*, l'évaluation a été fondée sur les taux de mortalité de 1983 publiés par la Society of Actuaries. Si ces taux de base différencient les rentes individuelles et celles de groupe, ils ont été modifiés, dans les deux cas, par l'échelle G de projection. On a pris un taux d'intérêt de sept pour cent par année, tel que stipulé dans le *Règlement*.

L'évaluation a été effectuée conformément aux principes actuariels reconnus, dans la mesure où ils s'appliquent. Les différences importantes sont les suivantes : premièrement, l'actif du Compte est sous forme de dépôt auprès du receveur général du Canada, et les provisions mathématiques ont donc été fondées sur la valeur des paiements futurs, actualisée au taux d'intérêt prescrit; deuxièmement, les frais administratifs sont payés par le gouvernement à même les fonds d'administration générale, et l'évaluation n'en tient donc pas compte; troisièmement, en vue d'établir une évaluation réaliste et vu l'importance et l'ancienneté de ce groupe de rentiers, il n'y a aucune marge ajoutée au titre des risques de mortalité.

À mon avis, l'évaluation est appropriée et les résultats sont fidèlement présentés dans les états financiers.

Michel Bédard
Fellow de l'Institut canadien des actuaires
Actuaire en chef
Développement des ressources humaines Canada

Hull, Canada
le 28 juin 2002

Compte des rentes sur l'État—*Suite*

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À LA MINISTRE DU DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

J'ai vérifié le bilan du Compte des rentes sur l'État au 31 mars 2002 et les états des résultats et des provisions mathématiques et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de Développement des ressources humaines Canada. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Compte au 31 mars 2002 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

De plus, à mon avis, les opérations du Compte dont j'ai eu connaissance au cours de ma vérification des états financiers ont été effectuées, à tous les égards importants, conformément à la *Loi relative aux rentes sur l'État*, à la *Loi sur l'augmentation du rendement des rentes sur l'État* et aux règlements.

Pour la vérificatrice générale du Canada
John Wiersema, CA
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada
le 28 juin 2002

BILAN AU 31 MARS 2002
(en milliers de dollars)

ACTIF	2002	2001	PASSIF	2002	2001
Dépôt auprès du receveur général du Canada (note 3)	442 682	477 617	Surplus actuariel à verser au Canada	4 524	5 646
Intérêt couru à recevoir du Canada	33 092	35 616	Provisions mathématiques (note 4)	471 351	507 784
Débiteurs	101	197			
	475 875	513 430		475 875	513 430

Éventualité (note 7)

Voir les notes complémentaires aux états financiers.

Approuvé par le Ministère :

la sous-ministre déléguée,
MARYANTONETT FLUMIAN

Le sous-ministre adjoint,
Services financiers et administratifs,
ALAN WINBERG

Compte des rentes sur l'État—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DES PROVISIONS MATHÉMATIQUES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2002
(en milliers de dollars)

	2002	2001
Versements et autres charges		
Rentes versées	64 294	67 619
Remboursements de primes	326	374
Rentes non réclamées	575	449
	65 195	68 442
Revenus		
Intérêt en provenance du Canada	33 092	35 616
Primes (note 3)	74	90
Autres	120	107
	33 286	35 813
Excédent des versements et autres charges sur les revenus de l'exercice	31 909	32 629
Provisions mathématiques, solde au début de l'exercice	507 784	546 059
	475 875	513 430
Surplus actuariel à verser au Canada	4 524	5 646
Provisions mathématiques, solde à la fin de l'exercice (note 4)	471 351	507 784
Les provisions mathématiques comprennent :		
Rentes non échues, valeur actualisée	35 697	42 100
Rentes échues, valeur actualisée	435 654	465 684
	471 351	507 784

Voir les notes complémentaires aux états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2002
(en milliers de dollars)

	2002	2001
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :		
Versements aux rentiers et rentières	(64 620)	(67 993)
Rentes non réclamées versées au Trésor	(575)	(449)
Intérêt reçu	35 616	38 210
Primes reçues des rentiers et rentières	74	90
Autres revenus	216	78
	(29 289)	(30 064)
Surplus actuariel versé au Trésor	(5 646)	(5 822)
Diminution du dépôt auprès du receveur général du Canada	(34 935)	(35 886)
Dépôt auprès du receveur général du Canada, solde au début de l'exercice	477 617	513 503
Dépôt auprès du receveur général du Canada, solde à la fin de l'exercice	442 682	477 617

Voir les notes complémentaires aux états financiers.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
DU 31 MARS 2002

1. Pouvoirs et objectif

Le Compte des rentes sur l'État a été constitué en 1908 en vertu de la *Loi relative aux rentes sur l'État* (la «*Loi*»), ainsi que modifiée par la *Loi sur l'augmentation du rendement des rentes sur l'État* (la «*Loi sur l'augmentation du rendement*»).

L'objectif de la *Loi* était d'encourager les particuliers et groupes de Canadiens et Canadiennes à pourvoir à leurs besoins futurs par l'achat de rentes sur l'État. En 1975, la *Loi sur l'augmentation du rendement* a mis fin à la vente des rentes.

Le Compte est administré par le ministère du Développement des ressources humaines et il opère à même le Trésor.

2. Principales conventions comptables

(a) Méthode comptable

Les comptes du Compte des rentes sur l'État sont tenus conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

(b) Estimations de la direction

Pour préparer les états financiers, la direction doit faire des estimations et des hypothèses qui influent sur l'actif, les provisions mathématiques, les revenus et les éventualités communiqués à la date des états financiers. Bien qu'il s'agisse des meilleures estimations de la direction, il est possible que les montants des provisions mathématiques et les comptes connexes puissent changer de façon significative à court terme.

(c) Provisions mathématiques

La méthode qui a servi au calcul des provisions mathématiques est conforme à la *Loi sur l'augmentation du rendement des rentes sur l'État* et aux règlements afférents.

Les provisions mathématiques incluent, en ce qui concerne les rentes non échues et échues, la valeur actualisée de ces rentes établies selon une méthode actuarielle fondée sur le(s) taux d'intérêt et les tables de mortalité comme cela est exigé.

(d) Surplus ou déficit actuariel

À la fin de tout exercice, la somme comptabilisée des provisions mathématiques peut être différente de la somme des provisions mathématiques déterminée par l'actuaire. L'écart est inscrit comme surplus ou déficit actuariel, lequel est remis ou recouvert du Trésor.

(e) Intérêt en provenance du Canada

L'intérêt en provenance du Canada est calculé sur les provisions mathématiques, comme l'exige la *Loi sur l'augmentation du rendement*.

Compte des rentes sur l'État—*Fin*
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
DU 31 MARS 2002—*Fin*

(f) Rentes non réclamées

Les rentes non réclamées comprennent les sommes virées au Trésor à l'égard des rentes qui n'ont pu être versées parce que les rentiers ou les rentières sont introuvables.

3. Primes déposées auprès du receveur général du Canada

Les primes sont déposées auprès du receveur général du Canada. L'intérêt est de sept pour cent, conformément à la *Loi sur l'augmentation du rendement des rentes sur l'État*.

4. Provisions mathématiques

La *Loi relative aux rentes sur l'État* et le *Règlement* connexe indiquent comment déterminer les valeurs actuarielles. Le *Règlement* exige l'actualisation des paiments futurs, à raison d'un taux d'intérêt de sept pour cent. Les paiements futurs doivent être estimés selon les taux de mortalité tirés des tables de mortalité de 1983 publiées par la Société des actuaires, pour les rentes individuelles et collectives, modifiées par l'échelle G de projection. L'actuaire en chef a indiqué que ces hypothèses pouvaient servir à estimer raisonnablement les provisions mathématiques du Compte.

5. Rôles respectifs de l'actuaire responsable de l'évaluation et du vérificateur

Conformément à la Prise de position conjointe de l'Institut Canadien des Comptables Agréés et de l'Institut canadien des actuaires, datée de mars 1991, il est souhaitable d'inclure dans les états financiers une description des rôles respectifs de l'actuaire et du vérificateur. Voici une description des rôles de chacun :

(a) L'actuaire, c'est-à-dire l'actuaire en chef employé par le ministère du Développement des ressources humaines, détermine et communique le montant des provisions mathématiques pour les contrats de rentes conclus en vertu de la *Loi relative aux rentes sur l'État*, montant qui est inscrit aux états financiers. L'évaluation de l'actuaire est conforme aux principes actuariels reconnus, adaptés à la situation du programme des rentes sur l'État. L'actuaire en chef s'assure aussi que la méthode utilisée pour calculer les provisions mathématiques est conforme à la *Loi sur l'augmentation du rendement des rentes sur l'État* et aux règlements afférents.

(b) Le vérificateur exprime une opinion sur la fidélité de la présentation des états financiers préparés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Le vérificateur formule également une opinion à savoir que les opérations dont il a connaissance sont, à tous les égards importants, conformes à la *Loi relative aux rentes sur l'État*, à la *Loi sur l'augmentation du rendement des rentes sur l'État* et aux règlements. La vérification est effectuée selon les normes de vérification généralement reconnues du Canada diffusées par l'Institut Canadien des Comptables Agréés.

6. Opérations entre apparentés

Le Compte ne comptabilise pas la valeur des services administratifs qu'il reçoit gratuitement du ministère du Développement des ressources humaines et d'autres organismes gouvernementaux. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2002, le coût estimatif de ces services administratifs s'élevait à 2,6 millions de dollars (2,7 millions en 2001).

7. Éventualité

Une poursuite a été déposée contre Sa Majesté la Reine, alléguant un bris de responsabilité de la part du gouvernement à l'égard de l'administration appropriée du transfert des paiements excédentaires au sein du Compte. Le montant de la réclamation s'élève à 8,2 millions de dollars. De l'avis de la direction, le résultat de cette poursuite ne peut pas encore être déterminé et aucune provision n'a été inscrite dans les états financiers.

Régime de retraite de la Gendarmerie royale du Canada (personnes à charge)

RAPPORT DE LA DIRECTION

La direction du régime de retraite de la Gendarmerie royale du Canada (personnes à charge) est responsable de la préparation des états financiers. Ces états financiers ont été préparés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada. Ils comprennent des estimations fondées sur les meilleurs jugements de la direction.

La direction est aussi responsable de développer et de maintenir un système de contrôle interne destiné à fournir une assurance raisonnable que toutes les opérations sont enregistrées fidèlement et qu'elles sont conformes aux autorisations pertinentes, que les états financiers présentent les résultats d'exploitation et la situation financière du régime de retraite et que ses actifs sont protégés.

La vérificatrice générale du Canada effectue une vérification indépendante et émet une opinion sur les états financiers.

Le gestionnaire,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Division des services spécialisés
Secteur des services liés aux pensions
N. BEACH

Le commissaire,
Gendarmerie royale du Canada
G. ZACCARDELLI

le 19 juillet 2002

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU SOLLICITEUR GÉNÉRAL DU CANADA

J'ai vérifié l'état de l'actif net disponible pour le service des prestations du régime de retraite de la Gendarmerie royale du Canada (personnes à charge) au 31 mars 2002 et l'état de l'évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du régime de retraite. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de l'actif net disponible pour le service des prestations du régime de retraite au 31 mars 2002 ainsi que de l'évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour la vérificatrice générale du Canada
John Wiersema, CA
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada
le 19 juillet 2002

Régime de retraite de la Gendarmerie royale du Canada (personnes à charge)—*Suite*

ÉTAT DE L'ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS
AU 31 MARS 2002

	2002	2001
	$	$
Actif net disponible pour le service des prestations		
Solde à recevoir du Trésor	31 370 192	30 960 532

Voir les notes complémentaires aux états financiers.

Approuvé par :

Le gestionnaire,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Division des services spécialisés
Secteur des services liés aux pensions
N. BEACH

Le commissaire,
Gendarmerie royale du Canada
G. ZACCARDELLI

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2002

	2002	2001
	$	$
Revenu d'intérêt sur le solde à recevoir du Trésor	2 638 350	2 656 932
Cotisations des participants	10 952	11 682
Augmentation de l'actif	2 649 302	2 668 614
Moins : Prestations versées aux veuves et enfants	2 239 642	2 088 897
Augmentation de l'actif net	409 660	579 717
Actif net disponible pour le service des prestations au début de l'exercice	30 960 532	30 380 815
Actif net disponible pour le service des prestations à la fin de l'exercice	31 370 192	30 960 532

Voir les notes complémentaires aux états financiers.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
DU 31 MARS 2002

1. Description du régime

La brève description du régime de retraite de la Gendarmerie royale du Canada (personnes à charge) fournie ci-dessous est présentée à titre d'information à vocation générale seulement. Pour une information plus complète, on se référera à la *Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada* (la *Loi*). Toutes les opérations du régime de retraite sont effectuées par l'intermédiaire d'un compte à fin déterminée du Trésor.

a) Généralités

Le régime de retraite de la Gendarmerie royale du Canada (personnes à charge) a été constitué en 1934 en vertu de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada* et fonctionne maintenant selon la partie IV de la *Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada* (en vigueur en 1959), ainsi que ses règlements connexes.

La *Loi* prévoit que les membres de la Gendarmerie, autres que les officiers brevetés, nommés avant le 1er mars 1949, peuvent acheter certaines prestations de survivants pour les personnes qui sont à leur charge en versant les cotisations prescrites.

b) Politique de capitalisation

Tous les membres éligibles sont maintenant à leur retraite. Donc, il n'y a plus de membres actifs qui cotisent au régime de retraite. Toutefois, les membres peuvent continuer à effectuer des versements découlant de choix exercés avant la retraite.

Selon la *Loi*, le ministre des Finances doit faire effectuer une évaluation actuarielle du régime de retraite au moins tous les cinq ans. Si cette évaluation indique un surplus, le gouverneur en conseil peut, par décret, augmenter le montant des pensions. Dans le cas d'un déficit actuariel, le gouverneur en conseil peut ordonner le virement au régime de retraite, à même quelque crédit non affecté du Trésor, d'une somme suffisante pour rétablir la solvabilité du régime de retraite.

c) Revenu d'intérêt

Le gouvernement du Canada crédite le régime de retraite des intérêts calculés trimestriellement sur le solde à recevoir du Trésor à la fin du trimestre précédent. Le taux d'intérêt est établi par le ministre des Finances trimestriellement et est identique au taux utilisé pour les autres régimes de retraite du gouvernement.

Régime de retraite de la Gendarmerie royale du Canada (personnes à charge)—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
DU 31 MARS 2002—*Suite*

d) Prestations de décès de base

Selon les circonstances, les prestations suivantes sont payables au décès du participant qui a versé les cotisations prévues et ne les a pas retirées du régime de retraite.

i) Pension de veuve

La veuve a droit à la pension acquise par le participant. Dans plusieurs cas, la pension représente environ 1,5 pour cent du produit de la rémunération ultime du participant et de ses années de service. Il s'agit d'une pension viagère dont le total des versements ne peut être inférieur aux cotisations du participant.

ii) Rente des enfants admissibles

Chaque enfant admissible a droit à une rente équivalant à 7 pour cent de la rémunération ultime du participant, sous réserve des dispositions de la *Loi* en vigueur à ce moment. Si le participant décède sans laisser de veuve ou si cette dernière décède avant que cesse le service de la rente destinée à l'enfant, le montant de la rente est doublé.

iii) Prestations sous forme de montant forfaitaire

Si un participant décède sans laisser de veuve, un montant forfaitaire est versé à ses personnes à charge et aux membres de sa famille qui, de l'avis du ministre, y sont davantage admissibles. Ce montant représente la valeur actuarielle d'une pension que la veuve théorique aurait reçu si elle avait été de 20 ans son aînée au moment du décès de ce dernier, sans toutefois avoir plus de 75 ans.

iv) Limites touchant les prestations

Dans certaines circonstances, les prestations de décès de base payables à une veuve sont diminuées, notamment si le participant s'est marié alors qu'il avait plus de 60 ans. Dans ce cas, la valeur de la pension de veuve ne peut excéder le montant forfaitaire qui aurait été payable si le participant n'avait pas laissé de veuve.

e) Dividendes sur prestations de décès

La *Loi* stipule également que, si le régime de retraite est largement excédentaire par rapport aux sommes requises pour financer adéquatement les prestations futures qui devront y être prélevées, le gouverneur en conseil peut, par décret, enrichir une partie ou la totalité des prestations prévues à la partie IV de la manière qu'il juge équitable et opportune. Le pouvoir du gouverneur en conseil est délégué au Conseil du Trésor en vertu de l'article 7(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

À ce jour, la plupart de ces augmentations ont pris la forme de dividendes proportionnels s'appliquant à toutes les prestations de décès de base, gagnées et futures.

f) Retrait de cotisations

Un membre à sa retraite, qui n'a pas choisi de retirer ses cotisations du régime de retraite au moment de sa retraite, peut le faire ultérieurement, mais ce dernier et les personnes à sa charge renoncent à leurs droits en vertu de la partie IV dès que ce choix est exercé. Tous les remboursements de cotisations sont versés sans intérêt.

2. Principales conventions comptables

a) Mode de présentation

Ces états financiers sont établis conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada fondés sur la convention de la continuité de l'exploitation et présentent la situation financière globale du régime de retraite comme une entité distincte, indépendante de son promoteur et de ses adhérents. Ils sont préparés dans le but d'aider les membres et autres personnes intéressées à prendre connaissance des activités du régime au cours de l'exercice; cependant, ils ne rendent pas compte des besoins de capitalisation du régime.

Les augmentations et les diminutions de l'actif sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Le solde à recevoir du Trésor est considéré comme quasi-espèces, et par conséquent, sa valeur comptable équivaut à sa juste valeur.

Régime de retraite de la Gendarmerie royale du Canada (personnes à charge)—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
DU 31 MARS 2002—*Fin*

b) Services fournis à titre gratuit

Le régime ne comptabilise pas la valeur des services administratifs fournis gratuitement par divers ministères et organismes du gouvernement fédéral. Ces services comprennent :

— gestion et autres services de soutien fournis par la Gendarmerie royale du Canada;

— évaluation actuarielle et autres services du Bureau du surintendant des institutions financières; et,

— comptabilité et émission de chèques par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

3. Obligations en matière de prestations

L'évaluation actuarielle la plus récente a été effectuée par le Bureau du surintendant des institutions financières au 31 mars 2001. Cette évaluation indiquait un surplus actuariel de 4 818 000 $. Une portion du surplus a été distribuée par des augmentations annuelles de la pension de base de 27 pour cent à compter du 1er avril 2002, 28 pour cent à compter du 1er avril 2003, et un 28 pour cent additionnel effectif le 1er avril 2004, en plus d'une augmentation des montants forfaitaires de décès et des paiement résiduels. L'augmentation cumulative du montant de la pension de base était de 962 pour cent à compter du 1er avril 2002 et de 990 pour cent à compter du 1er avril 2003 et 1,018 pour cent à compter du 1er avril 2004.

On envisage d'utiliser le solde résiduel du surplus actuariel afin de pourvoir à des augmentations (équivalentes plus ou moins au taux d'inflation) des prestations. L'âge moyen des membres et des veuves était d'environ 79 et 80 ans respectivement au 31 mars 2001. Le nombre moyen d'années résiduelles de prestations aux veuves présentement bénéficiaires était estimé à 8 ans. La durée résiduelle du régime de retraite était estimée à 39 ans.

Les obligations en matière de prestations sont déterminées sur une base actuarielle et sont fondées sur les hypothèses les plus probables de l'actuaire concernant l'état futur du rendement des fonds, des taux de mortalité, de la proportion de membres mariés et l'âge des nouvelles veuves. Le rendement actuel du régime de retraite de l'ordre de 8,84 pour cent par année (9,05 pour cent pour 2001) correspond au taux estimatif utilisé dans l'évaluation actuarielle (8,81 pour cent). On prévoit que le rendement des fonds à long terme diminuera à 5,65 pour cent par année à compter de 2018 et augmentera à 6,09 pour cent à compter de 2035. Des variations dans ces hypothèses peuvent entraîner des variations significatives, à la hausse ou à la baisse, dans les prévisions du passif.

Une évaluation actuarielle intérimaire a été préparée au 31 mars 2002. La valeur actuarielle des prestations constituées au 31 mars 2002 (déduction faite de 61 000 $ (66 000 $ en 2001) représentant la valeur actuarielle des paiements périodiques futurs des membres) et les principales composantes de l'évolution de la valeur actuarielle au cours de l'exercice s'établissent comme suit :

	2002	2001
	$	$
Valeur actuarielle des prestations constituées au début de l'exercice	26 045 000	26 239 000
Intérêt cumulé sur les prestations, montant net	2 351 000	2 331 000
Ajustement net causé par les gains et pertes actuariels et par les changements actuariels	32 000	(448 000)
Ajustements au régime, y compris les augmentations des prestations	1 637 000	
Cotisations des membres (paiements périodiques)	11 000	12 000
Prestations versées	(2 240 000)	(2 089 000)
Valeur actuarielle des prestations constituées à la fin de l'exercice	27 836 000	26 045 000

SECTION 7

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2001-2002

Encaisse et débiteurs

SOMMAIRE

	Page
Fonds en banque	7.3
Fonds en transit	7.4
Chèques et mandats en circulation	7.5
Débiteurs	7.6

ENCAISSE ET DÉBITEURS

Cette section renferme des informations concernant les comptes présentés à l'état de l'actif et du passif à la rubrique «Encaisse et débiteurs».

Le tableau 7.1 présente les soldes de fin d'exercice pour l'encaisse et les débiteurs par catégorie. Le graphique 7A compare l'encaisse et les débiteurs pour les dix derniers exercices.

La plupart des tableaux de cette section présentent la continuité des comptes, en démontrant les soldes d'ouverture et de clôture. Une description narrative est fournie pour les comptes présentés dans certains tableaux. Cette description suit le même ordre de présentation que celui des tableaux respectifs.

TABLEAU 7.1

ENCAISSE ET DÉBITEURS

	1er avril 2001	31 mars 2002
	$	$
Fonds en banque, tableau 7.2	13 237 289 445	12 025 701 760
Fonds en transit, tableau 7.5	6 955 850 109	7 280 307 981
	20 193 139 554	*19 306 009 741*
Moins : chèques et mandats en circulation, tableau 7.6	4 598 924 669	5 839 467 652
Total de l'encaisse	15 594 214 885	13 466 542 089
Débiteurs, tableau 7.7	2 965 849 602	3 362 620 955
Total	18 560 064 487	16 829 163 044

GRAPHIQUE 7A

ENCAISSE ET DÉBITEURS AU 31 MARS
(en millions de dollars)

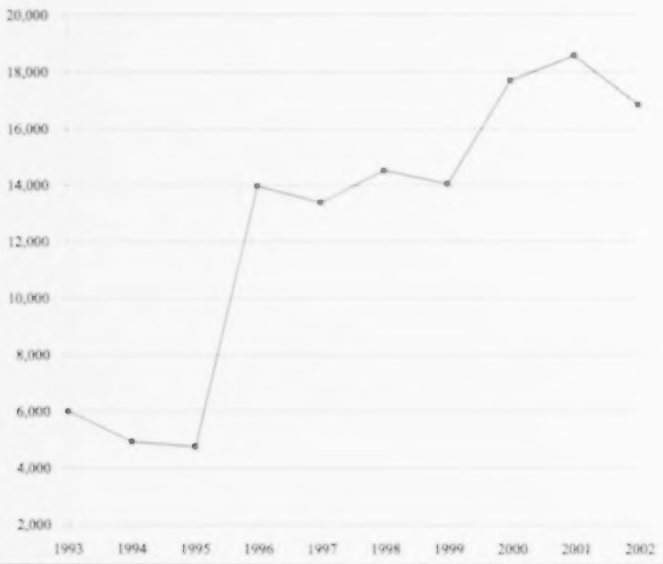

Fonds en banque

Ce compte enregistre les fonds publics déposés au 31 mars au crédit du receveur général du Canada, à la Banque du Canada, dans des banques à charte et dans d'autres établissements financiers.

La trésorerie du gouvernement dépend non seulement des opérations budgétaires, mais aussi des opérations non budgétaires, de change et de la dette non échue, dont il faut tenir compte lorsqu'on considère l'ensemble des opérations financières du gouvernement.

Le tableau 7.2 présente un sommaire des soldes liés aux dépôts courants et spéciaux du receveur général.

Les soldes de fin d'exercice libellés en devises ont été convertis en dollars canadiens correspondants, aux taux de change de clôture à la fin de l'exercice. Les devises détenues comprennent des livres sterling du Royaume-Uni, des dollars US, des francs belges, suisses et français, des marks allemands et des euros.

TABLEAU 7.2

FONDS EN BANQUE

	1er avril 2001	31 mars 2002
	$	$
Receveur général—		
Dépôts courants—		
Monnaie canadienne, tableau 7.3	13 178 337 609	11 949 502 824
Devises, tableau 7.4	29 855 221	47 364 911
Dépôts spéciaux	29 096 615	28 834 025
Total	13 237 289 445	12 025 701 760

Dépôts courants du receveur général

Les soldes mensuels comparatifs des dépôts en monnaie canadienne et en devises sont présentés dans les tableaux suivants :

TABLEAU 7.3

DÉPÔTS EN MONNAIE CANADIENNE

(en millions de dollars)

	Exercice clos le 31 mars	
À la fin du mois	2002	2001
Avril	12 965	5 818
Mai	16 530	12 744
Juin	3 708	8 789
Juillet	3 499	4 440
Août	9 097	10 604
Septembre	3 595	2 645
Octobre	5 261	7 755
Novembre	13 600	12 747
Décembre	4 992	4 167
Janvier	4 442	8 039
Février	9 974	13 485
Mars	11 950	13 178

TABLEAU 7.4

DÉPÔTS EN DEVISES
(convertis en dollars canadiens)

(en millions de dollars)

	Exercice clos le 31 mars	
À la fin du mois	2002	2001
Avril	36	(12)
Mai	20	22
Juin	52	30
Juillet	44	34
Août	41	28
Septembre	37	40
Octobre	23	44
Novembre	24	26
Décembre	27	32
Janvier	25	39
Février	36	45
Mars	47	30

Dépôts spéciaux du receveur général

Ces dépôts comprennent les soldes détenus par des institutions financières pour l'achat ou l'encaissement de titres du gouvernement pour le paiement d'intérêts et pour le remboursement de paiements de retour de TPS émis par le «ministère du Revenu du Québec» pour le gouvernement.

Fonds en transit

Le tableau 7.5 présente un sommaire des soldes pour les fonds en transit. Cette catégorie de comptes inscrit les montants présentés aux états financiers, mais qui ne sont déposés au Trésor ou, dans d'autres comptes de banque qu'après le 31 mars.

TABLEAU 7.5

FONDS EN TRANSIT

	1er avril 2001	31 mars 2002
	$	$
Fonds détenus par les percepteurs et en transit	6 665 957 609	6 870 779 981
Autre encaisse—Sociétés d'État consolidées[1]	289 892 500	409 528 000
Total	6 955 850 109	7 280 307 981

[1] Des informations supplémentaires sur les sociétés d'État consolidées sont fournies à la section 4 de ce volume.

Fonds détenus par les percepteurs et en transit

Ce compte sert à comptabiliser les fonds publics reçus par des fonctionnaires publics avant le 1 avril, mais qui ne sont pas déposés au crédit du receveur général du Canada, à la Banque du Canada, avant cette date.

Autre encaisse—Sociétés d'État consolidées

Ce compte inscrit l'encaisse des sociétés d'État consolidées. Ces fonds ne sont pas des fonds publics au crédit du receveur général du Canada mais sont plutôt pour l'usage exclusif de ces sociétés d'État.

Chèques et mandats en circulation

À ce compte sont consignés les chèques et mandats émis mais non présentés pour encaissement.

Le tableau 7.6 présente un sommaire des soldes relatifs aux chèques et mandats en circulation.

TABLEAU 7.6

CHÈQUES ET MANDATS EN CIRCULATION

	1er avril 2001	31 mars 2002
	$	$
Chèques en circulation[1]	4 596 447 028	5 836 797 510
Chèques sur comptes d'avance fixe	2 477 641	2 670 142
Total	4 598 924 669	5 839 467 652

[1] Comprend les mandats d'assurance-emploi.

Chèques en circulation

À ce compte sont comptabilisés les chèques émis en dollars canadiens et impayés au 31 mars. Les chèques impayés pour plus de 10 ans sont virés aux recettes non fiscales. Au cours de l'exercice, une somme de 30 348 010 $ a été virée aux recettes non fiscales.

Les chèques en devises sont crédités à la caisse du gouvernement lors de leur émission.

Chèques sur comptes d'avance fixe

À ce compte sont inscrits les chèques sur comptes d'avance fixe émis et impayés au 31 mars, sauf ceux qui sont impayés pour plus de 10 ans (ces derniers ont été virés aux recettes non fiscales). Au cours de l'exercice, une somme de 1 954 $ a été virée aux recettes non fiscales.

Débiteurs

Les comptes débiteurs représentent des créances qui ont été facturées (mais non perçues) et celles qui n'ont pas été facturées, ou encore des créances courues, découlant de montants dus à un organisme gouvernemental pour l'utilisation de ses biens, ou qui émanent de rentrées pour des services rendus au 31 mars 2002. Les recettes non fiscales et les recettes affectées aux dépenses sont comptabilisées durant la période au cours de laquelle les opérations ou faits donnant lieu aux recettes se concrétisent.

Les débiteurs radiés ou renoncés sont inclus à la section 3 du volume II, partie II (état des créances—radiations ou renonciations).

Les débiteurs pour les recettes fiscales ne sont pas inclus dans les comptes du Canada. Cependant, ces montants sont rapportés comme comptes mémoires et le détail des soldes est inclus à la section 4 du volume II, partie II.

Le tableau 7.7 présente un sommaire des soldes concernant les débiteurs.

TABLEAU 7.7

DÉBITEURS

	1er avril 2001	31 mars 2002
	$	$
Recettes non fiscales et recettes affectées aux dépenses[1][2]	2 603 048 843	3 049 298 942
Autres débiteurs	108 797 759	33 013
Débiteurs des sociétés d'État consolidées[3]	254 003 000	313 289 000
Total	2 965 849 602	3 362 620 955

(1) Une provision pour créances douteuses au montant de 1 178 millions de dollars pour 2002 (1 064 millions de dollars pour 2001) a été déduite des recettes non fiscales et des recettes affectées aux dépenses.
(2) Le montant au 1er avril 2001 a été redressé de 881 millions de dollars (net d'une provision pour créances douteuses de 255 millions de dollars) relativement à des prêts et avances de contributions. Ces prêts sont maintenant rapportés au tableau 9.15 à la section 9 de ce volume.
(3) Des informations supplémentaires sur les sociétés d'État consolidées sont fournies à la section 4 de ce volume.

Recettes non fiscales et recettes affectées aux dépenses

Ce compte inscrit les créances courues provenant des montants de recettes non fiscales et de recettes affectées aux dépenses dus au gouvernement. On doit rendre compte de ces débiteurs au cours de l'exercice où ont lieu les opérations.

Autres débiteurs

Ce compte enregistre les fonds publics reçus après le 31 mars, qui sont applicables à l'exercice. Il ne comprend que les recettes provenant des remboursements de dépenses budgétaires imputables à l'exercice précédent des ministères et organismes et les recettes provenant des remboursements de prêts des sociétés d'État, mais seulement si les paiements afférents ont été émis et imputés aux livres des sociétés d'État au 31 mars.

Débiteurs des sociétés d'État consolidées

Ce compte inscrit les créances des sociétés d'État consolidées

Le tableau 7.8 présente le classement chronologique des recettes non fiscales et des recettes affectées aux dépenses (déduction faite de la provision pour créances douteuses) pour la période durant laquelle les créances au 31 mars 2002 étaient en souffrance.

TABLEAU 7.8

CLASSEMENT CHRONOLOGIQUE DES DÉBITEURS POUR LES RECETTES NON FISCALES ET LES RECETTES AFFECTÉES AUX DÉPENSES

	Total au 31 mars 2002
Jours en souffrance	
0-30	923 754 508
31-60	40 412 020
61-90	25 419 570
91-365	1 374 590 615
Plus de 365	685 122 229
Total	3 049 298 942

SECTION 8

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2001-2002

Comptes d'opérations de change

SOMMAIRE

	Page
Réserves de liquidités internationales détenues dans le Compte du fonds des changes	8.3
Fonds monétaire international—Souscriptions	8.4
Fonds monétaire international—Effets à payer	8.4
Allocations de droits de tirage spéciaux	8.4
État supplémentaire—Compte du fonds des changes	8.5

COMPTES D'OPÉRATIONS DE CHANGE

Les comptes d'opérations de change représentent les créances et les dettes du gouvernement par suite des opérations de change du Canada. Les créances et les dettes libellées en devises sont présentées au 31 mars en dollars canadiens correspondants. Les gains nets résultant de la conversion des éléments d'actif nets libellés en devises, en dollars canadiens correspondants au 31 mars, sont crédités aux recettes; les pertes nettes sont imputées aux dépenses du ministère des Finances.

Le tableau 8.1 présente la continuité de chaque compte d'opérations de change, en montrant les soldes d'ouverture et de clôture, de même que les paiements et autres débits, et les rentrées et autres crédits. Cependant, on doit noter que ce tableau exclut la dette non échue à payer en devises, au montant de 27 032 millions de dollars au 31 mars 2002 (33 158 millions de dollars au 31 mars 2001); le détail portant sur cette dette est présenté à la section 6 de ce volume. Une description narrative est fournie pour les comptes présentés dans certains tableaux. Cette description suit le même ordre de présentation que celui des tableaux respectifs. Le graphique 8A compare les soldes nets des comptes d'opérations de change des dix derniers exercices.

TABLEAU 8.1

COMPTES D'OPÉRATIONS DE CHANGE

	1er avril 2001	Paiements et autres débits	Rentrées et autres crédits	31 mars 2002
	$	$	$	$
Réserves de liquidités internationales détenues dans le Compte du fonds des changes, tableau 8.2	47 844 836 549	35 871 675 844	35 049 997 651	48 666 514 742
Fonds monétaire international—Souscriptions	12 813 607 234	161 216 466	153 675 778	12 821 147 922
	60 658 443 783	*36 032 892 310*	*35 203 673 429*	*61 487 662 664*
Moins :				
Fonds monétaire international—Effets à payer	8 839 987 763	2 642 000 000	1 695 228 703	7 893 216 466
Allocations de droits de tirage spéciaux	1 548 573 916		405 231	1 548 979 147
	10 388 561 679	*2 642 000 000*	*1 695 633 934*	*9 442 195 613*
Total	50 269 882 104	38 674 892 310	36 899 307 363	52 045 467 051

GRAPHIQUE 8A

COMPTES D'OPÉRATIONS DE CHANGE AU 31 MARS
(en millions de dollars)

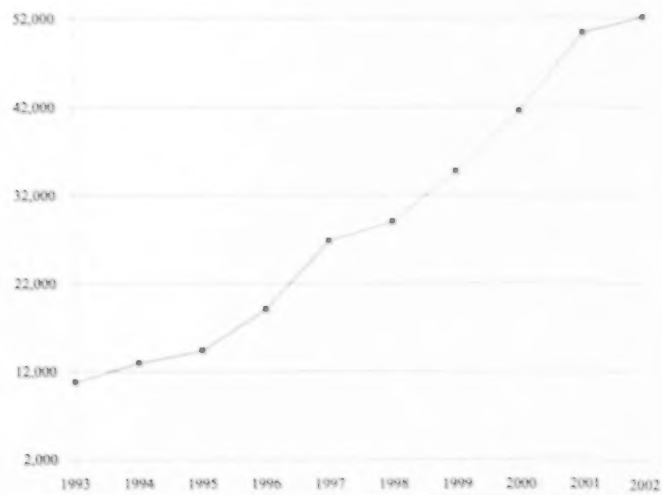

Réserves de liquidités internationales détenues dans le Compte du fonds des changes

Ce compte inscrit les avances effectuées par le gouvernement au Compte du fonds des changes, en monnaie canadienne et en autres devises, pour l'achat d'or, de devises et de titres, et de droits de tirage spéciaux (DTS).

Le Compte du fonds des changes est géré en vertu des dispositions de la *Loi sur la monnaie*. Conformément à cette *Loi*, les états financiers vérifiés du Compte du fonds des changes sont préparés pour chaque année civile. Les états financiers au 31 décembre 2001, de même que le rapport du vérificateur général, se trouvent à la fin de cette section.

Le tableau 8.2 présente les réserves de liquidités internationales détenues dans le Compte du fonds des changes au 31 mars 2002, ainsi que les avances faites à celui-ci. L'or que détient le Compte est comptabilisé à raison de 35 DTS l'once (69,57 $ CAN au 31 mars 2002 et 69,55 $ CAN au 31 mars 2001).

En 2001-2002, les paiements et autres débits comprenaient des avances au Compte du fonds des changes de 35 043 millions de dollars, un redressement net dû à la réévaluation de 377 millions de dollars et un redressement de 452 millions de dollars afin de reconnaître les revenus nets du Compte du fonds des changes pour la période du 1er janvier au 31 mars. Les rentrées et autres crédits se composaient de remboursements d'avances de 35 050 millions de dollars.

TABLEAU 8.2

RÉSERVES DE LIQUIDITÉS INTERNATIONALES DÉTENUES DANS LE COMPTE DU FONDS DES CHANGES

(en millions de dollars)

	31 mars 2002	31 mars 2001
Disponibilités à vue en dollars US	164	127
Dépôts à court terme en dollars US	4 150	7 311
Placements en dollars US	24 672	27 237
Dépôts à court terme en euro-marks allemands	159	167
Placements en euro-marks allemands	17 114	10 664
Dépôts à court terme en yen japonais	144	101
Disponibilités à vue en yen japonais	1 205	1 253
Droits de tirage spéciaux	990	903
Or	68	81
Disponibilités à vue en dollars canadiens	1	1
Total	48 667	47 845
Les avances sur le Trésor étaient libellées comme suit :		
Dollars US (2002, 22 892 millions de dollars US; 2001, 27 908 millions de dollars US)	36 495	43 992
Euro	16 886	10 392
Yen japonais	1 298	1 349
Droits de tirage spéciaux (2002, 610 millions DTS; 2001, 610 millions DTS)	(1 213)	(1 212)
Dollars canadiens	(5 251)	(7 027)
Total des avances sur le Trésor	48 215	47 494
Total des revenus nets du 1er janvier au 31 mars	452	351
Total	48 667	47 845

Fonds monétaire international—Souscriptions

Ce compte inscrit la valeur de la souscription du Canada (sa «quote-part») au capital du Fonds monétaire international (FMI).

Le montant par lequel le total des souscriptions et des prêts du Canada au FMI en vertu de facilités de financement spéciales dépasse les avoirs en dollars canadiens du FMI, représente le montant des devises que le Canada est autorisé à tirer du FMI sur demande aux fins de sa balance des paiements. La souscription est exprimée en fonction de DTS, une unité de compte définie en fonction d'un ensemble de quatre grandes devises, l'euro, le dollar US, la livre sterling et le yen japonais.

Le Canada a accumulé ses souscriptions au FMI au moyen de règlements en dollars canadiens, en or et en DTS. Des versements annuels sont effectués au FMI ou sont reçus de celui-ci, advenant une dépréciation ou un accroissement de la valeur du dollar canadien face aux DTS. Ces versements sont faits dans le but de maintenir la valeur en DTS des avoirs en dollars canadiens du FMI.

En 2001-2002, les paiements et autres débits se composaient d'un rajustement de maintien de valeur de 161 millions de dollars et en un redressement dû à la réévaluation de 154 millions de dollars.

Fonds monétaire international—Effets à payer

Ce compte inscrit les effets non négociables, non productifs d'intérêts émis par le gouvernement au FMI. Ces effets sont payables à vue et sont sujets à être remboursés ou émis de nouveau, selon les besoins du FMI pour de la monnaie canadienne.

Les avoirs en dollars canadiens du FMI comprennent ces effets et un solde minime d'exploitation (tout d'abord égal à un quart de un pour cent de la souscription du Canada) qui est mis en dépôt à la Banque du Canada. En 2001-2002, les effets à payer au FMI ont diminué de 947 millions de dollars.

Allocations de droits de tirage spéciaux

Ce compte inscrit la valeur des DTS alloués au Canada par le FMI. Le droit de tirage spécial est une unité monétaire internationale créée par le FMI et allouée aux pays participant à son Département des droits de tirage spéciaux. Il représente une dette du Canada, puisque celui-ci peut être appelé à rembourser ces allocations, dans certains cas, en partie ou en entier.

À titre d'élément d'actif, les DTS représentent les droits d'acheter des devises d'autres pays participant au Département des droits de tirage spéciaux du FMI, ainsi que d'effectuer des paiements au FMI. Tous les DTS alloués au Canada par le FMI ont été soit utilisés pour régler les souscriptions au FMI, ou soit avancés au Compte du fonds des changes.

Le FMI n'a effectué aucune allocation de DTS au Canada au cours de l'exercice. En 2001-2002, les rentrées et autres crédits consistaient en un redressement dû à la réévaluation de 405 231 $.

ÉTAT SUPPLÉMENTAIRE

Compte du fonds des changes

LA RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION RELATIVEMENT AUX ÉTATS FINANCIERS

La responsabilité des états financiers du Compte du fonds des changes (CFC) ainsi que de l'information contenue dans le Rapport annuel incombe au ministère des Finances. Les activités du CFC sont régies par les dispositions de la partie II de la *Loi sur la monnaie*. La Banque du Canada gère le CFC en sa qualité d'agent financier.

Les états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables énoncées à la note 2 aux états financiers, qui concordent avec celles adoptées par le gouvernement canadien. Par ailleurs, ces conventions ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le ministère des Finances établit les politiques relatives aux opérations et aux placements du CFC ainsi qu'aux activités comptables correspondantes. Il s'assure également que les activités du CFC sont conformes aux dispositions de la *Loi sur la monnaie*.

La Banque du Canada effectue des opérations pour le CFC et tient des registres de façon à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité des états financiers. La Banque soumet au ministère des Finances un rapport sur la situation financière du CFC et sur les résultats de ses opérations.

La vérificatrice générale du Canada effectue une vérification indépendante des états financiers du CFC et présente au ministre des Finances un compte rendu des résultats de sa vérification.

Le Rapport annuel du Compte du fonds des changes est déposé au Parlement de même que les états financiers, lesquels font partie des *Comptes publics du Canada*, et ils sont remis au Comité permanent des comptes publics aux fins d'examen.

Le gouverneur,
Banque du Canada,
DAVID A. DODGE

Le sous-ministre,
ministère des Finances,
KEVIN G. LYNCH

Le comptable en chef,
Banque du Canada,
S. VOKEY

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU MINISTRE DES FINANCES

J'ai vérifié le bilan du Compte du fonds des changes au 31 décembre 2001 et l'état des revenus de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Compte. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Compte au 31 décembre 2001 ainsi que de ses revenus et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux conventions comptables énoncées à la note 2 aux états financiers, qui sont conformes à celles du gouvernement du Canada.

De plus, à mon avis, les opérations du Compte dont j'ai eu connaissance au cours de ma vérification des états financiers ont été effectuées, à tous les égards importants, conformément à la partie II de la *Loi sur la monnaie*.

Pour la vérificatrice générale du Canada
John Wiersema, CA
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada
le 15 mars 2002

Compte du fonds des changes—*Suite*

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2001
(en millions de dollars)

ACTIFS	2001		2000	
	É-U	CAN	É-U	CAN
Avoirs libellés en dollars É-U				
Encaisse et dépôts à court terme	4 073	6 487	4 240	6 358
Titres négociables (notes 4 et 5)	15 134	24 105	16 089	24 126
	19 207	30 592	20 329	30 484
Avoirs libellés en d'autres devises				
Encaisse et dépôts à court terme (note 6)	108	172	146	219
Titres négociables (notes 4 et 6)	10 541	16 790	7 167	10 747
	10 649	16 962	7 313	10 966
Avoirs libellés en droits de tirage spéciaux				
Droits de tirage spéciaux (note 7)	616	982	579	868
Or et prêts d'or (note 8)	47	75	54	81
	663	1 057	633	949
Réserves officielles de liquidités internationales	30 519	48 611	28 275	42 399

DÛ AU TRÉSOR	2001	2000
	CAN	CAN
Avances (note 9)	46 353	39 870
Revenus nets pour l'exercice	2 258	2 529
	48 611	42 399

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par :

Le gouverneur,
Banque du Canada,
DAVID A. DODGE

Le sous-ministre,
ministère des Finances,
KEVIN G. LYNCH

Le comptable en chef,
Banque du Canada,
S. VOKEY

Compte du fonds des changes—*Suite*

ÉTAT DES REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2001
(en millions de dollars canadiens)

	2001	2000
Revenus de placement		
Titres négociables	2 318	2 292
Encaisse et dépôts à court terme	303	407
Droits de tirage spéciaux	32	36
Or	7	6
	2 660	2 741
Autres revenus (pertes)		
Gains provenant de la vente d'or	50	198
Pertes nettes de change	(452)	(410)
	(402)	(212)
Revenus nets de l'exercice, dus au Trésor	2 258	2 529

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
DU 31 DÉCEMBRE 2001

1. Pouvoir et objectif

Le Compte du fonds des changes (CFC) est régi par la partie II de la *Loi sur la monnaie*. Le CFC est tenu au nom du ministre des Finances et administré par la Banque du Canada en sa qualité d'agent financier. La *Loi sur la gestion des finances publiques* ne s'applique pas au CFC.

La *Loi* confère au CFC le mandat d'aider à contrôler et à préserver la valeur externe du dollar canadien, et le ministre des Finances acquiert ou vend pour le CFC les avoirs jugés appropriés à cette fin en vertu de la *Loi sur la monnaie*. Le CFC est habilité à investir dans des instruments approuvés par le ministre des Finances conformément à la *Loi*.

Les objectifs du Compte du fonds des changes sont de répondre aux besoins de trésorerie généraux du gouvernement et de favoriser un comportement ordonné du marché du dollar canadien. En septembre 1998, le ministère des Finances et la Banque du Canada ont décidé de ne plus intervenir de façon prévisible ou automatique sur le marché des changes (vente de devises et achat de dollars canadiens lorsque le taux de change subit des pressions à la baisse et, vice versa, quand celui-ci subit des pressions à la hausse). Selon l'approche suivie à l'heure actuelle, la Banque du Canada intervient lorsqu'elle le juge à propos.

Les revenus de l'exercice doivent être versés au Trésor du gouvernement du Canada au cours des trois mois suivant la fin de l'exercice, conformément à la *Loi sur la monnaie*.

2. Principales conventions comptables

Les principales conventions comptables du CFC sont énumérées ci-après. Tel que le stipule la *Loi sur la monnaie*, elles sont conformes aux conventions comptables énoncées que le gouvernement du Canada utilise pour préparer ses états financiers. Comme les états financiers mettent en lumière les changements substantiels dans les flux de trésorerie, ceux-ci n'ont pas faits l'objet d'un état distinct.

a) Évaluation des actifs

La juste valeur marchande estimative de l'encaisse et des dépôts à court terme, lesquels sont inscrits à leur coût et sont généralement détenus jusqu'à l'échéance, est réputée correspondre à la valeur comptable.

Les titres négociables sont ajustés afin de tenir compte de l'amortissement des primes ou des escomptes, le cas échéant, et ils sont comptabilisés au coût après amortissement, comprenant les intérêts courus, ou à la valeur marchande en fin d'exercice, selon le moindre des deux. Les achats et les ventes de titres sont inscrits à la date du règlement des opérations.

Les chiffres relatifs aux titres négociables, aux dépôts à court terme et aux droits de tirage spéciaux (DTS) comprennent les intérêts courus. Le DTS est une unité de compte établie par le Fonds monétaire international (FMI), dont la valeur est déterminée par rapport à un panier composé de quatre grandes monnaies.

Le poste *Or* et *prêts d'or* comprend les intérêts courus sur ces prêts. L'or détenu par le CFC et les prêts d'or sont évalués à 35 DTS l'once troy d'or fin, ce qui s'approche du coût et correspond à la valeur utilisée dans les *Comptes publics du Canada*.

b) Revenus de placement

Les revenus de placement sont enregistrés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et comprennent les intérêts gagnés, l'amortissement des primes et des escomptes, les gains et pertes résultant de la vente de titres et les revenus découlant des opérations de prêt de titres. Les moins-values liées à l'ajustement (le cas échéant) de la valeur des titres en fonction de leur valeur marchande en fin d'exercice sont portées au débit des revenus de placement de l'exercice auquel elles se rapportent.

c) Or

Les ventes d'or et les gains nets provenant de ventes d'or sont enregistrés à la date du règlement des opérations. Les intérêts gagnés sur les prêts d'or sont inscrits selon la méthode de la comptabilité d'exercice et inclus dans les revenus. Les primes encaissées sur les ventes d'options d'achat d'or sont comptabilisées avec les revenus.

Compte du fonds des changes—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
DU 31 DÉCEMBRE 2001—*Suite*

d) Conversion des devises et des DTS

Les actifs et passifs libellés en devises et en DTS sont convertis à leurs équivalents en dollars canadiens et en dollars É-U en fonction des taux de change suivants, lesquels étaient en vigueur à la fin de l'exercice :

	Dollars canadiens	
	2001	2000
Dollar É-U	1,59280	1,49950
Euro	1,41820	1,40860
Yen japonais	0,01211	0,01307
Droit de tirage spécial	1,99995	1,95371

Les gains ou pertes de change sont le résultat de la conversion des actifs et des avances libellés en devises et en DTS et des opérations effectuées au cours de l'exercice. Les gains ou pertes de change non réalisés résultant des swaps de devises à court terme conclus avec la Banque du Canada et des opérations de couverture sont comptabilisés avec les *Gains nets (pertes nettes) de change* dans l'état des revenus. Voir également la note 10.

Les revenus de placement en devises et en DTS sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date où ils sont gagnés.

e) Services reçus gratuitement

Le CFC reçoit gratuitement de la Banque du Canada des services d'administration, de garde et d'agent financier. Les coûts liés à ces services ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

f) Avances ne portant pas intérêt

Le CFC reçoit du Trésor des avances qui ne portent pas intérêt. Les frais d'intérêts liés à ces avances ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

3. Opérations officielles du gouvernement

Les opérations officielles du gouvernement consistent en des achats et des ventes de dollars canadiens contre des devises. Ces opérations visent à favoriser un déroulement ordonné sur le marché des opérations visant le dollar canadien ou à satisfaire les besoins nets du gouvernement en devises. En 2000 et en 2001, il n'y a eu aucune opération visant à modérer les variations du cours du dollar canadien.

La majorité, mais non la totalité, des réserves officielles de devises internationales du Canada sont détenues par le CFC. Celui-ci renferme environ 91 pour cent des réserves officielles canadiennes.

4. Gestion du risque et instruments financiers

Le rôle du CFC à titre de principal dépositaire des réserves officielles de liquidités internationales du Canada détermine la nature des actifs détenus et des opérations menées, ainsi que l'utilisation qui est faite des instruments financiers.

Pour assurer une diversification prudente du portefeuille du CFC en matière de risque de crédit, les lignes directrices relatives aux placements établissent des plafonds pour les avoirs selon la catégorie d'émetteurs (États souverains, organismes gouvernementaux, institutions supranationales ou institutions financières commerciales) et par type d'instruments; d'autres limites s'appliquent au montant qui peut être engagé auprès d'un même émetteur ou d'une même contrepartie.

Aux termes des lignes directrices relatives aux placements établies par le ministre des Finances, le CFC peut détenir des titres de dette, libellés dans les monnaies désignées dans ces lignes, qui sont émis par des États souverains jouissant d'une cote de crédit élevée, par des organismes représentant ces États et par des organisations supranationales. Ces titres doivent avoir une cote de crédit AA- ou supérieure décernée par deux des cinq agences d'évaluation désignées (S&P, Moody's, Fitch ICBA, Dominion Bond Rating Service et la Société canadienne d'évaluation du crédit); une des agences doit nécessairement être S&P ou Moody's. Le CFC peut également effectuer des dépôts ou d'autres opérations auprès d'institutions financières commerciales jouissant d'une cote de crédit semblable, l'échéance de ces dépôts ne devant pas dépasser trois mois.

Compte du fonds des changes—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
DU 31 DÉCEMBRE 2001—*Suite*

On réduit les risques de taux d'intérêt et de change en appariant la structure de duration des actifs du CFC et les devises dans lesquels ils sont libellés avec les emprunts en devises correspondants du gouvernement du Canada.

Structure des placements en devise selon l'échéance	Valeur nominale				Valeur nominale totale	Prime/escompte avant amortissement et intérêts courus	Coût après amortissement
	Moins de 6 mois	6 à 12 mois	1 à 5 ans	Plus de 5 ans			
	(en millions de dollars É-U)						
Avoirs en dollars É-U							
Titres du gouvernement	3 201	50			3 251	(18)	3 233
Rendement à échéance	*2.86%*	*6.32%*					
Autres titres	2 330	578	6 912	1 848	11 668	233	11 901
Rendement à échéance	*2.54%*	*4.71%*	*5.91%*	*6.31%*			
Total des avoirs en dollars É-U	5 531	628	6 912	1 848	14 919	215	15 134
Autres devises							
Avoirs en euros							
Autres titres		214	2 761	6 512	9 487	289	9 776
Rendement à échéance		*4.56%*	*4.53%*	*4.89%*			
Avoirs en yens							
Titres du gouvernement			380	380	760	5	765
Rendement à échéance			*0.57%*	*1.91%*			
Total des autres devises		214	3 141	6 892	10 247	294	10 541
Total des avoirs	5 531	842	10 053	8 740	25 166	509	25 675

5. Titres négociables libellés en dollars É-U

Titres	2001			2000		
	Valeur nominale	Coût après amortissement		Valeur nominale	Coût après amortissement	
	É-U	É-U	CAN	É-U	É-U	CAN
	(en millions de dollars)					
Gouvernement des États-Unis	3 251	3 232	5 148	3 022	3 046	4 567
Agences fédérales américaines	7 772	7 746	12 337	4 655	4 611	6 915
États souverains et institutions internationales	3 896	3 894	6 203	8 244	8 146	12 214
Intérêts courus		262	417		286	430
	14 919	15 134	24 105	15 921	16 089	24 126
Valeur marchande estimative en fin d'exercice		15 570	24 799		16 319	24 471

La valeur marchande estimative est établie en fonction des cours du marché.

Les prêts de titres sont effectués au nom du CFC par des mandataires qui les garantissent et se chargent d'obtenir les sûretés nécessaires de valeur égale ou supérieure auprès des contreparties admises à ces opérations. À la fin de l'exercice, une portion des avoirs du CFC en titres du gouvernement des États-Unis consistant en 2 500 millions de dollars É-U (valeur nominale) d'obligations du Trésor servait aux opérations de prêt de titres aux institutions financières (contre 2 825 millions de dollars É-U en 2000).

Compte du fonds des changes—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
DU 31 DÉCEMBRE 2001—*Suite*

6. Actifs libellés en d'autres devises

	Encaisse et dépôts à court terme			
	2001		2000	
	É-U	CAN	É-U	CAN
	(en millions de dollars)			
Euros	46	73	76	114
Yens japonais	62	99	70	105
	108	172	146	219

	Titres négociables					
	2001			2000		
	Valeur nominale	Coût après amortissement		Valeur nominale	Coût après amortissement	
	É-U	É-U	CAN	É-U	É-U	CAN
	(en millions de dollars)					
Euros	9 487	9 776	15 571	6 598	6 729	10 091
Yens japonais	760	765	1 219	436	438	656
	10 247	10 541	16 790	7 034	7 167	10 747
Valeur marchande estimative en fin d'exercice		10 618	16 913		7 174	10 757

La valeur marchande estimative est établie en fonction des cours du marché.

7. Droits de tirage spéciaux (DTS)

	2001		2000	
	É-U	CAN	É-U	CAN
	(en millions de dollars)			
Solde à la fin de l'exercice	614	978	574	861
Intérêts courus	2	4	5	7
	616	982	579	868

8. Or et prêts d'or

Le CFC a vendu 132 119 onces d'or fin au cours de l'exercice (contre 621 745 onces d'or fin en 2000).

	2001		2000	
	É-U	CAN	É-U	CAN
	(en millions de dollars)			
Solde à la fin de l'exercice				
Prêts d'or	41	66	49	74
Or	5	8	5	7
Intérêts courus sur les prêts d'or	1	1		
	47	75	54	81

La valeur comptable et la valeur marchande (basée sur les prix établis sur le marché de Londres) de l'or et des prêts d'or, à l'exclusion des intérêts courus sur les prêts d'or, s'établissaient comme suit en fin d'exercice :

		2001		2000	
		Prix de l'once troy d'or fin	Valeur totale en millions	Prix de l'once troy d'or fin	Valeur totale en millions
Valeur comptable	—$ É-U	43.95	47	45.60	54
	—$ CAN	70.00	75	68.38	81
Valeur marchande	—$ É-U	276.50	291	272.65	323
	—$ CAN	440.41	463	408.84	484

Compte du fonds des changes—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
DU 31 DÉCEMBRE 2001—*Fin*

9. Dû au Trésor—Avances

Le CFC se finance au moyen d'avances consenties par le Trésor. En vertu d'un décret daté du 2 mars 2000, l'encours de ces avances est limité à un plafond de 50 milliards de dollars canadiens au 31 décembre de chaque année civile. Le 26 avril 2001, un nouveau décret portait ce plafond à 60 milliards de dollars canadiens. À la fin de l'exercice, les avances (dépôts) s'établissaient comme suit:

	2001	2000
	(en millions de dollars canadiens)	
Dollars E-U	38 027	41 242
Dollars canadiens	(6 924)	(10 798)
Euros	15 162	9 860
Yens japonais	1 308	758
Droits de tirage spéciaux	(1 220)	(1 192)
	46 353	39 870

Le produit des emprunts en devises contractés par le Canada et des DTS attribués par le FMI a été avancé au CFC par le Trésor. Les remboursements ultérieurs de la dette en devises sont effectués à l'aide des avoirs du CFC et donnent lieu à une baisse des avances en devises. Les intérêts à payer par le Canada au titre des emprunts en devises et les frais relatifs aux DTS attribués au Canada sont imputés directement au Trésor.

Le CFC a besoin d'avances en dollars canadiens pour régler ses achats de devises. Les ventes de devises donnent lieu à des entrées de dollars canadiens, qui sont versées au Trésor et qui ont pour effet de faire baisser l'encours des avances en dollars canadiens. Des ventes cumulatives nettes de devises peuvent se traduire par des dépôts nets en dollars canadiens au Trésor.

10. Engagements

a) Swaps de devises

Le CFC peut conclure des swaps à court terme de devises avec la Banque du Canada. Ces swaps visent à aider cette dernière dans ses opérations de gestion de trésorerie. Le CFC vend des dollars américains contre des dollars canadiens tout en s'engageant à les racheter à des dates ultérieures aux taux en vigueur au moment de la signature du contrat. L'échéance maximale d'un swap correspond à l'échéance des titres visés; cependant, en raison des exigences opérationnelles de la Banque, ces titres sont généralement rachetés avant la date stipulée.

Les swaps donnent lieu à des versements de dollars canadiens au Trésor. La situation s'inverse lorsque les swaps sont dénoués.

En fin d'exercice, le CFC n'avait pris aucun engagement en vertu d'accords de swap avec la Banque du Canada. (En 2000, il s'était engagé à racheter des dollars É-U d'un montant de 1 004 millions. L'équivalent en dollars canadiens selon le cours du change en vigueur en fin d'exercice était de 1 506 millions de dollars).

b) Options sur or et contrats à terme

Le ministre des Finances a autorisé la vente d'options d'achat d'or ainsi que la vente d'or à terme sur une partie du stock d'or du CFC.

En vertu des contrats d'options sur l'or, le CFC reçoit une prime contre l'engagement de vendre de l'or, à des prix établis au préalable. Il n'y a vente d'or que si le détenteur du contrat exerce son droit avant la date d'échéance. En fin d'exercice, le CFC s'était engagé à vendre 120 000 onces troy d'or fin (à la fin de 2000, le CFC n'était lié par aucun contrat).

En vertu des contrats à terme, le CFC s'engage à vendre de l'or à des dates futures à des prix établis à l'avance. En fin d'exercice, le CFC s'était engagé à vendre 95 000 onces troy d'or fin (contre 20 000 onces en 2000) pour une valeur totale de 27 millions de dollars É-U (contre 6 millions de dollars É-U en 2000); la date de valeur de ces contrats est le 21 février, le 22 février, le 12 avril et le 30 avril 2002.

c) Contrats de change

Le tableau suivant présente la juste valeur des contrats de change et l'encours de ces contrats au 31 décembre :

	2001		2000	
	Valeur contractuelle	Juste valeur	Valeur contractuelle	Juste valeur
	(en millions de dollars canadiens)			
Ventes à terme	2 321	(14)	2 262	33
Achats à terme	2 339	14	2 298	(34)

La juste valeur estimative des contrats de change est calculée en fonction des taux de change en fin d'exercice. Les contrats qui ont une juste valeur positive sont ceux qui, s'ils étaient réglés immédiatement, résulteraient en un gain. À l'inverse, le règlement immédiat d'un contrat ayant une juste valeur négative entraînerait une perte.

SECTION 9

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2001-2002

Prêts, placements et avances

SOMMAIRE

	Page
Sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques	9.4
États financiers sommaires des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques	9.10
Emprunts effectués par les sociétés d'État entreprises mandataires	9.16
Emprunts effectués par les sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques	9.17
Échéances et devises des emprunts des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques	9.17
Passif éventuel des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques	9.18
Aide financière aux sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques provenant de crédits budgétaires	9.19
Placements de portefeuille	9.20
Gouvernements étrangers, y compris les pays en développement	9.21
Organisations internationales	9.27
Administrations provinciales et territoriales	9.33
Autres prêts, placements et avances	9.37
Provision pour moins-value	9.46

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

Les prêts, placements et avances forment une catégorie d'éléments d'actif représentant les créances acquises sur des tiers et les titres de participation détenus par le gouvernement du Canada, obtenus par l'emploi de crédits parlementaires. Certains crédits permettent d'utiliser les remboursements pour des prêts et avances supplémentaires. Plusieurs crédits ne deviennent pas périmés, ce qui permet aux soldes non utilisés d'être reportés d'exercice en exercice. On retrouve aux sections ministérielles du volume II (partie I), les précisions à l'égard de l'emploi des crédits non budgétaires pour les prêts, placements et avances.

Les prêts, placements et avances sont enregistrés au coût et font l'objet d'une évaluation annuelle afin de refléter les diminutions de la valeur comptable à la valeur estimative de réalisation. Les opérations conclues en devises sont converties et comptabilisées en dollars canadiens selon les taux de change en vigueur au moment des opérations. À la fin de l'exercice, les prêts, placements et avances qui proviennent d'opérations conclues en devises sont alors convertis aux taux de change en vigueur à cette date. Les gains nets sont crédités aux recettes, tandis que les pertes nettes sont imputées aux dépenses des ministères détenant les prêts, placements ou avances.

La provision constituée pour refléter les diminutions de la valeur comptable à la valeur estimative de réalisation des créances détenues par le gouvernement a été autorisée par le ministre des Finances et le président du Conseil du Trésor, en vertu du paragraphe 63(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Les recettes encaissées au cours de l'exercice sur les prêts, placements et avances sont créditées aux revenus de placements. On trouvera plus de précisions à la section 3 de ce volume ainsi qu' à la section 12 du volume II (partie II).

Le tableau 9.1 présente les opérations et les soldes de fin d'exercice concernant les prêts, placements et avances par catégorie. Le graphique 9A présente le total des prêts, placements et avances par catégorie pour l'exercice en cours, tandis que le graphique 9B compare le total des prêts, placements et avances pour les dix derniers exercices.

Certains tableaux de cette section démontrent la continuité des comptes, en présentant les soldes d'ouverture et de clôture, de même que les paiements et autres débits et les rentrées et autres crédits. Une description narrative est fournie pour les comptes présentés dans certains tableaux. Cette description suit le même ordre de présentation que celui des tableaux respectifs.

TABLEAU 9.1

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

	1er avril 2001	Paiements et autres débits	Rentrées et autres crédits	31 mars 2002
	$	$	$	$
Sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques, tableau 9.2	10 085 368 561	256 061 105	1 149 314 558	9 192 115 108
Placements de portefeuille, tableau 9.11	1 240 254 680			1 240 254 680
Gouvernements étrangers, y compris les pays en développement, tableau 9.12	3 135 785 942	126 314 846	359 512 678	2 902 588 110
Organisations internationales, tableau 9.13	4 404 632 668	540 916 850	506 173 959	4 439 375 559
Administrations provinciales et territoriales, tableau 9.14	2 385 429 104	975 352 968	1 361 103 035	1 999 679 037
Autres prêts, placements et avances, tableau 9.15	6 578 499 554	3 238 782 049	1 772 715 453	8 044 566 150
	27 829 970 509	5 137 427 818	5 148 819 683	27 818 578 644
Moins : provision pour moins-value	9 179 317 507	466 662 397	359 770 013	9 072 425 123
Total	18 650 653 002	5 604 090 215	5 508 589 696	18 746 153 521

GRAPHIQUE 9A

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES PAR CATÉGORIE AU 31 MARS 2002[1]

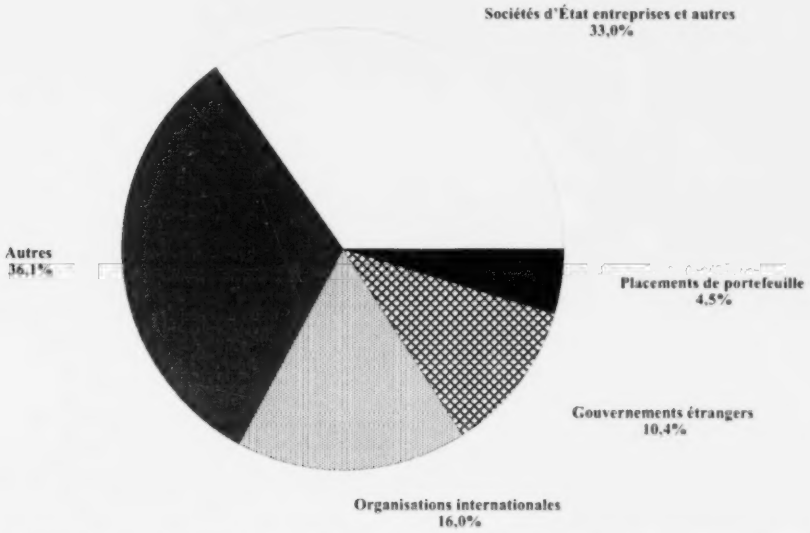

[1] Avant la provision pour moins-value

GRAPHIQUE 9B

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES[1] AU 31 MARS
(en millions de dollars)

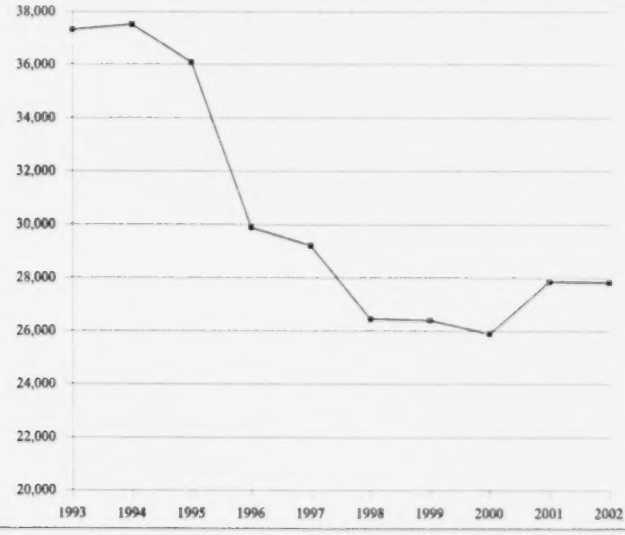

[1] Avant la provision pour moins-value

Sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques

Les prêts, placements et avances aux sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques représentent le solde des créances du gouvernement acquises sur des sociétés relativement au fonds de roulement, aux dépenses en capital et autres; de la participation au capital-actions des sociétés; et des prêts et avances aux sociétés en vue de prêts à des tiers.

Une société d'État représente une société d'État mère ou une filiale en propriété exclusive; une société d'État mère est une personne morale appartenant directement à cent pour cent à Sa Majesté; une filiale en propriété exclusive est une personne morale appartenant à cent pour cent à une ou plusieurs sociétés d'État mères, soit directement, soit par l'intermédiaire de filiales dont chacune appartient à cent pour cent, même indirectement, à une ou plusieurs sociétés d'État mères.

Les sociétés d'État entreprises sont une catégorie d'entreprises publiques définies comme étant les sociétés d'État qui ne sont pas dépendantes de crédits parlementaires et dont l'activité première et la principale source de revenus consiste en la vente de biens et la prestation de services à des tiers. Celles-ci incluent certaines sociétés d'État énumérées à la partie I, toutes les sociétés d'État énumérées à la partie II de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, et la Banque du Canada. L'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada, bien que société d'État, ne fait pas partie du périmètre comptable du gouvernement puisqu'il a pour mandat de gérer un portefeuille d'investissement pour le Régime de pensions du Canada qui est lui-même exclu du périmètre comptable.

Il existe aussi un certain nombre d'entreprises publiques financièrement autonomes qui ne sont pas des sociétés d'État au sens de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, mais qui sont détenues ou contrôlées par le gouvernement et qui doivent ultimement rendre compte au Parlement par l'entremise d'un ministre d'État pour la conduite de leurs activités. Celles-ci sont identifiées comme «autres entreprises publiques» et incluent la Commission canadienne du blé et les diverses administrations portuaires.

La majorité des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques sont mandataires de Sa Majesté pour la poursuite de la totalité ou d'une partie de leurs activités. Ce statut est accordé selon une des façons suivantes :

i) désignation par le Parlement, par suite d'une loi spéciale de constitution;

ii) autorisation législative; ou,

iii) proclamation selon la *Loi sur le fonctionnement des sociétés du secteur public*.

De plus amples informations sur les affaires et activités de toutes les sociétés d'État «mères» et des informations sur toutes les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts sont présentées dans le *Rapport annuel de la Présidente du Conseil du Trésor au Parlement sur les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts*. Une compilation des états financiers vérifiés des sociétés d'État mères, bien que ne faisant plus partie intégrante de ce Rapport, est également disponible sur demande.

Le tableau 9.2 présente un sommaire des soldes et des opérations pour les divers genres de prêts, placements et avances accordés aux sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques.

TABLEAU 9.2

SOCIÉTÉS D'ÉTAT ENTREPRISES ET AUTRES ENTREPRISES PUBLIQUES

	1er avril 2001	Paiements et autres débits	Rentrées et autres crédits	31 mars 2002
	$	$	$	$
Banque de développement du Canada—				
Actions ordinaires	303 400 000			303 400 000
Actions privilégiées	295 000 000			295 000 000
Capital d'apport	28 000 000			28 000 000
	626 400 000			*626 400 000*
Société canadienne d'hypothèques et de logement—				
Capital-actions	25 000 000			25 000 000
Habitation	3 841 540 131		110 968 463	3 730 571 668
Immeubles	83 974 371		4 233 816	79 740 555
Programmes conjoints	1 129 754 805		49 233 512	1 080 521 293
Ensembles d'habitation destinés à des étudiants	256 718 644		9 525 538	247 193 106
Projets de traitement des eaux d'égout	506 740 198		47 879 972	458 860 226
Aide pour l'accession à la propriété	32 797 290		3 937 776	28 859 514
	5 876 525 439		*225 779 077*	*5 650 746 362*
Exportation et développement Canada (antérieurement Société pour l'expansion des exportations)	983 200 000			983 200 000
Financement agricole Canada—(antérieurement Société du crédit agricole)				
Capital d'apport	1 168 333 000			1 168 333 000
Billets	578 490 795		578 490 795	
	1 746 823 795		*578 490 795*	*1 168 333 000*
Autres—				
Banque du Canada	5 920 000			5 920 000
Corporation de développement des investissements du Canada	395 658 315			395 658 315
Société de gestion Canada Hibernia—				
Surplus d'apport	219 975 050		97 000 000	122 975 050
Société immobilière du Canada Limitée	49 867 962	24 433 105	38 859 686	35 441 381
Société canadienne des postes				
Commission canadienne du lait	40 998 000	203 628 000	189 185 000	55 441 000
Société de développement du Cap-Breton	10 000 000		10 000 000	
Corporation commerciale canadienne—				
Prêt		20 000 000	10 000 000	10 000 000
Surplus d'apport		8 000 000		8 000 000
		28 000 000	*10 000 000*	*18 000 000*
Ridley Terminals Inc.	90 000 000			90 000 000
Monnaie royale canadienne—				
Capital-actions	40 000 000			40 000 000
Prêts				
	40 000 000			*40 000 000*
	852 419 327	*256 061 105*	*345 044 686*	*763 435 746*
Total	10 085 368 561	256 061 105	1 149 314 558	9 192 115 108

Banque de développement du Canada

La Société a été établie par la *Loi sur la Banque de développement du Canada*, dans le but de promouvoir la mise sur pied et l'expansion d'entreprises commerciales au Canada, en fournissant une aide financière, une orientation et une formation en gestion, des informations et des conseils, et des services accessoires à ces diverses fonctions.

La Société est mandataire de Sa Majesté, elle doit rendre compte par l'intermédiaire du ministre de l'Industrie, et est énumérée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Au cours de l'exercice, la Société a versé des dividendes de 13,8 millions de dollars au gouvernement.

Actions ordinaires

Ce compte enregistre l'investissement du gouvernement dans les actions ordinaires de la Société.

Actions privilégiées

Le total des actions privilégiées achetées à ce jour est de 295 millions de dollars.

Capital d'apport

Le montant de capital d'apport a été émis en 1999-2000 en contrepartie du transfert du Fonds de développement des industries culturelles à la Société.

Société canadienne d'hypothèques et de logement

La Société a été constituée, le 1er janvier 1946, par la *Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement*. Le mandat de la Corporation, tel qu'indiqué dans la *Loi nationale sur l'habitation*, est de promouvoir la construction de nouvelles habitations, la réparation et la modernisation d'habitations existantes et l'amélioration des conditions de vie et de logement.

La Société est mandataire de Sa Majesté, elle doit rendre compte par l'intermédiaire du vice-premier de l'Infrastructure et des Sociétés d'État, et est énumérée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Au cours de l'exercice, la Société a versé des intérêts de 520 millions de dollars au gouvernement.

Capital-actions

Les placements du gouvernement dans la Société sont autorisés en vertu de la *Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement*.

Habitation

Les avances accordées pour les habitations à loyer modéré (HLM) portent intérêt à des taux de 4,125 pour cent à 16,10 pour cent par année, et sont remboursables sur des périodes s'échelonnant de 1 à 50 ans, avec des versements entre le 30 juin 2002 et le 30 septembre 2037.

Immeubles

Les avances accordées en vue de l'acquisition et du développement de biens immobiliers portent intérêt à des taux de 8,43 pour cent à 15 pour cent par année, et sont remboursables sur une période s'échelonnant sur 50 ans, avec le versement final le 31 décembre 2037.

Programmes conjoints

Les avances accordées permettant d'entreprendre des programmes d'habitation conjointement avec les provinces portent intérêt à des taux de 3 pour cent à 17,96 pour cent par année, et sont remboursables sur des périodes s'échelonnant de 1 à 50 ans, avec des versements entre le 30 juin 2002 et le 31 décembre 2039.

Ensembles d'habitation destinés à des étudiants

Les avances accordées pour les ensembles d'habitation destinés à des étudiants portent intérêt à des taux de 5 pour cent à 10,05 pour cent par année, et sont remboursables sur des périodes s'échelonnant de 20 à 50 ans, avec des versements entre le 30 juin 2002 et le 30 septembre 2030.

Projets de traitement des eaux d'égout

Les avances accordées pour faciliter l'aménagement ou l'agrandissement de projets de traitement des eaux d'égout et la construction de collecteurs d'égouts pluviaux portent intérêt à des taux de 5 pour cent à 10,38 pour cent par année, et sont remboursables sur des périodes s'échelonnant de 20 à 50 ans, avec des versements entre le 30 juin 2002 et le 31 mars 2023.

Aide pour l'accession à la propriété

Les avances accordées pour habitation occupée par le propriétaire portent intérêt à des taux de 8,58 pour cent à 8,75 pour cent par année, et sont remboursables sur des périodes s'échelonnant de 18 à 20 ans, avec des versements entre le 30 juin 2002 et le 31 décembre 2008.

Exportation et développement Canada (antérieurement Société pour l'expansion des exportations)

La Société a été établie par la *Loi sur l'expansion des exportations*, afin de faciliter et d'accroître le commerce d'exportation au moyen de prêts, d'assurances, de garanties et d'autres mesures financières.

La Société est mandataire de Sa Majesté, elle doit rendre compte par l'intermédiaire du ministre du Commerce international, et est énumérée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Les placements du gouvernement dans la Société, tels qu'autorisés selon les dispositions du paragraphe 11(1) de la *Loi sur l'expansion des exportations*, ne peuvent, en tout temps, dépasser 1 500 000 000 $.

Au cours de l'exercice, la Société a versé des dividendes de 95 millions de dollars au gouvernement.

Financement agricole Canada (antérieurement Société du crédit agricole)

La Société a été établie par la *Loi sur la Société du crédit agricole*, dans le but d'aider les agriculteurs canadiens à établir et à aménager des exploitations agricoles stables en leur fournissant du crédit à long terme.

La Société est mandataire de Sa Majesté, elle doit rendre compte par l'intermédiaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, et est énumérée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Capital d'apport

Le capital d'apport du gouvernement dans la Société est autorisé par le paragraphe 11(1) de la *Loi sur la Société du crédit agricole*.

Billets

Ces billets provisoires, émis au ministre des Finances à l'égard des prêts effectués conformément à l'article 12 de la *Loi*, accordent des fonds à la Société afin qu'elle puisse consentir des prêts aux agriculteurs. Le montant global des prêts non remboursés ne peut à aucun moment dépasser douze fois le capital de la Société.

Au cours de l'exercice, la Société a versé des intérêts de 62 millions de dollars au gouvernement et tous les prêts en circulation ont été entièrement remboursés.

Banque du Canada

La Banque du Canada a été établie par la *Loi sur la Banque du Canada*, pour réglementer le crédit et la monnaie dans le meilleur intérêt de la vie économique de la nation, pour contrôler et protéger la valeur extérieure de l'unité monétaire nationale et pour mitiger, par son influence, les fluctuations du niveau général de la production, du commerce, des prix et de l'emploi de la main-d'oeuvre, autant que possible dans le cadre de l'activité monétaire, et généralement pour favoriser la prospérité économique et financière du Canada.

La Banque n'est pas mandataire de Sa Majesté et doit rendre compte par l'intermédiaire du ministre des Finances.

Les placements du gouvernement dans la Banque sont autorisés en vertu de l'article 17 de la *Loi sur la Banque du Canada*. Une somme de 5 000 000 $ représente la valeur au pair de 100 000 actions, et le solde de 920 000 $ représente la prime payée relativement à l'achat, en 1938, des actions détenues par le public.

Au cours de l'exercice, la Société a versé des bénéfices de 1 929 millions de dollars au gouvernement.

Corporation de développement des investissements du Canada

La Société a été constituée conformément à la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, afin:

a) d'aider à la création ou au développement d'entreprises, de ressources, de biens et d'industries du Canada;

b) d'augmenter, d'élargir et de développer, pour les Canadiens, les possibilités de participation au développement économique du Canada, en utilisant leurs compétences et leurs capitaux dans toutes les activités de la Société;

c) d'investir dans les actions ou valeurs de toute corporation qui est propriétaire de biens au Canada ou qui fait des affaires se rattachant aux intérêts économiques du Canada;

d) d'investir dans des initiatives ou entreprises qui profiteront vraisemblablement au Canada, entre autres choses par l'acquisition de biens; et,

e) d'exercer les activités au mieux des intérêts du Canada, agissant ainsi d'une façon commerciale.

La Société est mandataire de Sa Majesté, elle doit rendre compte par l'intermédiaire du ministre des Finances, et est énumérée à la partie II de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Les placements du gouvernement dans le capital de la Société sont inscrits à ce compte. Le solde du compte représente la valeur de 101 actions ordinaires de la Société sans valeur nominale.

Société de gestion Canada Hibernia—Surplus d'apport

La Société a été constituée conformément à la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Elle est une filiale en propriété exclusive de la Corporation de développement des investissements du Canada.

En vertu de la *Loi sur l'exploitation du champ Hibernia*, le gouvernement a acquis sans contrepartie une participation de 8,5 pour cent dans le Projet Hibernia par l'entremise de la Société de gestion Canada Hibernia. La seule raison d'être de la Société de gestion Canada Hibernia est de détenir, gérer, financer et, en bout de ligne, céder la participation de 8,5 pour cent qu'elle détient dans le Projet Hibernia. Le gouvernement a affecté à la Société les fonds dont elle avait besoin pour s'acquitter de ses obligations à l'égard du financement du Projet et a inscrit cette aide financière au titre de surplus d'apport. La production d'Hibernia a débuté tard en 1997 et, au cours de 1998, la Société a affiché des rentrées nettes suffisantes pour financer ses activités et pour s'acquitter de ses obligations continues sans autres crédits du gouvernement.

Au cours de l'exercice, la Société a remboursé un surplus d'apport de 97 millions de dollars au gouvernement.

Société immobilière du Canada Limitée

La Société immobilière du Canada Limitée (à l'origine la Société immobilière des Travaux publics Limitée) a été constituée en vertu de la *Loi sur les compagnies* en 1956 et a été continuée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. La Société n'est pas mandataire de Sa Majesté, elle doit rendre compte par l'intermédiaire du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux, et est énumérée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

La Société mène ses activités par l'entremise de la Société immobilière du Canada (CLC) Limitée (CLC), sa principale filiale en propriété exclusive. L'objectif premier de la CLC est d'exécuter, par une gestion ordonnée et axée sur des pratiques commerciales, un programme de liquidation de biens immobiliers fédéraux et de gestion de certains biens immobiliers de choix. Pour réaliser cet objectif, la CLC peut gérer, mettre en valeur et aliéner des biens immobiliers, en tant que propriétaire ou société mandataire du gouvernement.

La CLC a acquis un certain nombre de biens immobiliers du gouvernement en contrepartie de l'émission de billets. Ces billets ne portent pas intérêt et sont remboursables à même le produit de la vente des biens pour lesquels ils ont été émis. Les billets ont été actualisés au taux d'intérêt débiteur du Trésor applicable aux sociétés d'État et ont été enregistrés à leur valeur actualisée. Au cours de l'exercice, de nouveaux billets totalisant 17,4 millions de dollars ont été émis. Un montant de 18,9 millions de dollars a été remboursé au cours de l'exercice et un montant de 7 millions de dollars a été amorti aux revenus. Le solde de ce compte représente le solde des billets à recevoir net de l'escompte non amorti correspondant.

Au cours de l'exercice, la Société a versé des dividendes de 15,5 millions de dollars au gouvernement.

Société canadienne des postes

La Société a été établie par la *Loi sur la Société canadienne des postes*, afin d'exploiter un service postal qui s'autofinance tout en offrant un service dont les normes répondent aux besoins de la population du Canada.

La Société est mandataire de Sa Majesté, elle doit rendre compte par l'intermédiaire du ministre de l'Infrastructure et des Sociétés d'État, et est énumérée à la partie II de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Un prêt peut être consenti à la Société, conformément à l'article 29 de la *Loi sur la Société canadienne des postes*. Actuellement, aucun prêt n'est en circulation conformément à l'article 29 de la *Loi sur la Société canadienne des postes*. Le montant total de la réserve imputable en tout temps est de 500 000 000 $.

Au cours de l'exercice, la Société a versé des dividendes de 21,1 millions de dollars au gouvernement.

Commission canadienne du lait

La Société a été établie par la *Loi sur la Commission canadienne du lait*, afin d'offrir, aux producteurs efficaces de lait et de crème, l'occasion d'obtenir une juste rétribution de leur travail et de leur investissement, et d'assurer aux consommateurs de produits laitiers, un approvisionnement continu et suffisant de produits laitiers de bonne qualité.

La Société est mandataire de Sa Majesté, elle doit rendre compte par l'intermédiaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, et est énumérée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Des prêts ont été consentis à la Société, pour financer le commerce fait par rapport aux produits laitiers. Le montant total de la réserve imputable en tout temps est de 300 000 000 $.

Les prêts portent intérêt à des taux de 2,1206 pour cent à 5,2668 pour cent par année, et sont remboursables d'ici un an.

Au cours de l'exercice, la Société a versé des intérêts de 2,1 million de dollars au gouvernement.

Société de développement du Cap-Breton

La Société a été établie par la *Loi sur la Société de développement du Cap-Breton*, pour stimuler le redressement économique et l'expansion sur l'Île-du-Cap-Breton, tout en rationalisant l'industrie houillère.

La Société est mandataire de Sa Majesté, elle doit rendre compte par l'intermédiaire du ministre des Ressources naturelles, et est énumérée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le 29 juin 2000, la *Loi autorisant l'aliénation des biens de la Société de développement du Cap-Breton et permettant sa dissolution*, qui prévoyait la vente des biens, la liquidation des affaires de la Société et sa dissolution, a été sanctionnée. La Société a entrepris le processus d'aliénation annoncé par le gouvernement. Entre-temps, la Société procède à des activités de restructuration que le gouvernement finance par des crédits. Par conséquent, la Société est financièrement dépendante du gouvernement.

Les avances ont été consenties dans le but de fournir un fonds de roulement à la division des exploitations houillères de la Société. Le montant total de la réserve imputable en tout temps est de 50 000 000 $ et l'autorité demeure disponible pour utilisation future. Les avances de fonds de roulement portent intérêt au taux en vigueur, tel que déterminé par le ministre des Finances.

Corporation commerciale canadienne

La Société a été établie en 1946 par une Loi du Parlement, pour faciliter les contracts avec des clients étrangers pour le compte des exportateurs Canadiens.

La Société est mandataire de Sa Majesté, elle doit rendre compte par l'intermédiaire du ministre des Affaires étrangères et du Commerce international, et est énumérée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

La Société a l'autorité de tirer des prêts sur le Trésor, sous réserve de l'approbation du ministre des Finances, jusqu'à concurrence de la somme totale de 10 millions de dollars, pour compléter son fonds de roulement. Au cours de l'exercice, un prêt de 10 millions de dollars à la Société a été accordé conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à l'article 11(2) de la *Loi sur la Corportion commerciale canadienne*. Le prêt porte intérêt à un taux déterminé par le ministre des Finances. Au cours de l'exercice, la Société a versé des intérêts de 96 706$ au gouvernement.

De plus, un apport en capital de 8 millions de dollars a été autorisé par le crédit L16b des Affaires étrangères et du Commerce international, de la *Loi de crédit n° 4 pour 2001-2002* afin de pourvoir des fonds supplémentaires à la Société.

Ridley Terminals Inc.

La Société n'est pas mandataire de Sa Majesté, elle doit rendre compte par l'intermédiaire du ministre des Transports, et est énumérée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

En 2000-2001, un investissement de 90 millions de dollars effectué par la Société canadienne des ports en 1998-1999 a été transféré au gouvernement lorsque Ridley Terminals Inc. est devenue une société d'État mère lors de la dissolution de la Société canadienne des ports.

Monnaie royale canadienne

La Société a été établie par la *Loi sur la Monnaie royale canadienne* afin de :

a) fabriquer des pièces de monnaie du Canada et prendre des mesures pour en assurer la fabrication et l'approvisionnement;

b) fabriquer des pièces de monnaie d'autres pays;

c) fondre, essayer, affiner, acheter et vendre de l'or, de l'argent et d'autres métaux pour le compte du Canada; et,

d) fabriquer des médailles, plaques et autres choses qui contribuent aux pouvoirs de la Monnaie.

La Société est mandataire de Sa Majesté, elle doit rendre compte par l'intermédiaire du ministre de l'Infrastructure et des Sociétés d'État, et est énumérée à la partie II de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Capital-actions

Le paragraphe 3.1(1) de la *Loi sur la Monnaie royale canadienne* stipule que la Monnaie a un capital autorisé de 40 000 000 $, réparti en quatre mille actions de dix mille dollars chacune. Tout le capital autorisé est émis.

Prêts

Le paragraphe 20(1) de la *Loi* stipule que la Monnaie peut procéder, auprès du Trésor ou d'autres sources à des emprunts d'un montant global maximal de 75 000 000 $.

Le paragraphe 20(3) de la Loi stipule que la Monnaie ne doit pas emprunter avant d'obtenir l'approbation du ministre des Finances quant aux modalités de temps et aux conditions de l'emprunt.

Présentement, aucun prêt n'est en circulation pour la Monnaie royale canadienne conformément au paragraphe 20(1) de la *Loi sur la Monnaie royale canadienne*.

États financiers sommaires des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques

Les tableaux qui suivent présentent les détails des actifs, passifs, revenus et dépenses des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques.

Les tableaux 9.3 à 9.5 présentent les actifs, passifs, revenus, dépenses et les changements dans l'avoir des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques regroupés en cinq secteurs. Le secteur compétitifs, autonomes des sociétés comprend les sociétés énumérées à la partie II de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et les autres entreprises publiques autonomes et compétitives.

Pour les sociétés ayant une autre fin d'exercice, les données sont fondées sur des états financiers intérimaires non vérifiés préparés conformément aux plus récents états financiers vérifiés.

Les tableaux résument les opérations financières et les résultats d'exploitation de chacune des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques, selon leurs propres conventions comptables. La majorité des sociétés d'État entreprises suivent les principes comptables généralement reconnus que l'on retrouve dans les entreprises du secteur privé, tels que publiés dans le *Manuel de l'Institut canadien des comptables agréés*.

L'actif financier comprend l'encaisse, les débiteurs, les prêts et les placements. Les biens matériels et frais reportés représentent la fraction non dépensée de l'actif non financier tels que les immeubles, la machinerie et l'équipement en usage ou en construction, les stocks et les autres éléments de dépense qui seront passés en dépense lorsque consommés. L'actif financier et le passif auprès du gouvernement et des sociétés d'État représentent les soldes impayés provenant d'opérations financières et d'opérations d'exploitation. Les emprunts auprès de tiers représentent les montants à rembourser à des institutions financières et autres investisseurs. Les autres éléments de passif représentent des obligations qui découlent des achats, des prestations de retraite et d'indemnités de cessation d'emploi, des intérêts courus sur emprunts, des contrats de location-acquisition et autres créditeurs.

Les revenus comprennent l'aide financière reçue ou à recevoir du gouvernement relativement aux opérations de l'exercice en cours lorsqu'il y a lieu. Les dépenses sont réparties entre les tiers et le gouvernement et les sociétés d'État. Les revenus et les dépenses sont utilisés pour déterminer le bénéfice net ou la perte nette de la société d'État. Les ajustements comprennent des ajustements aux exercices antérieurs ainsi que divers items ayant un effet sur l'avoir tels que rapportés par les sociétés. Les opérations dans l'avoir avec le gouvernement comprennent les dividendes déclarés ainsi que les virements de bénéfices au gouvernement, de même que l'apport de capitaux par le gouvernement.

Ces tableaux comprennent l'information financière des sociétés d'État entreprises mères ainsi que l'information sur les filiales non consolidées en propriété exclusive et sur les autres entreprises publiques. Le *Rapport annuel de la Présidente du Conseil du Trésor au Parlement sur les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts* énumère les sociétés d'État mères, les filiales à cent pour cent, les autres filiales et sociétés affiliées.

Les sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques sont classées comme étant soit mandataires, soit non mandataires de l'État. Le statut de mandataire peut être explicitement énoncé dans les lois de constitution ou conféré selon les dispositions de la *Loi sur le fonctionnement des compagnies de l'État*. Dans certains cas le statut de mandataire peut aussi être restreint à certaines activités désignées d'une société.

Conformément à l'article 54 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le remboursement des emprunts par les sociétés mandataires de l'État, ainsi que les versements correspondants des intérêts, doivent être imputés et prélevés sur le Trésor. Par conséquent, de tel emprunts représentent des dettes du gouvernement et sont inscrits comme éléments de passif lorsqu'il appert qu'ils ne seront pas remboursés directement par ces sociétés. Les montants bruts de ces emprunts sont présentés sous «Passif auprès de tiers». Le tableau 9.6 présente un sommaire de ces emprunts et des changements au cours de l'exercice clos le 31 mars 2002.

Un sommaire des opérations d'emprunts par les sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques non mandataires est présenté au tableau 9.7. Les échéances et devises des emprunts des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques figurent au tableau 9.8. Le passif éventuel des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques est présenté au tableau 9.9.

Le tableau 9.10 fournit un sommaire de l'aide financière aux sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques provenant de crédits budgétaires du gouvernement pour l'exercice clos le 31 mars 2002. Les différences entre les chiffres déclarés au tableau 9.5 et ceux déclarés au tableau 9.10 sont dues aux différentes conventions comptables suivies et aux éléments en circulation.

TABLEAU 9.3

ÉTATS FINANCIERS CUMULÉS SOMMAIRES PAR SECTEUR DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT ENTREPRISES ET AUTRES ENTREPRISES PUBLIQUES

(en milliers de dollars)

	Compétitifs, autonomes	Banque du Canada	Crédit et assurance	Commercialisation	Autres	Total
ACTIF ET PASSIF AU 31 MARS 2002						
Actif						
Financier						
Tiers	1 023 072	1 365 237	58 100 459	9 088 243	49 822	69 626 833
Gouvernement et sociétés d'État	1 452 090	38 587 836	5 738 982	13 431	24 237	45 816 576
Total de l'actif financier	2 475 162	39 953 073	63 839 441	9 101 674	74 059	115 443 409
Bien matériels et frais reportés	3 883 700	231 720	510 552	902 560	9 136	5 537 668
Total de l'actif	6 358 862	40 184 793	64 349 993	10 004 234	83 195	120 981 077
Passif						
Tiers						
Emprunts	265 252		44 674 462	8 158 631	5 115	53 103 460
Billets non réglés de la Banque du Canada et montants dus aux déposants		38 546 516				38 546 516
Autres passifs	2 931 214	391 184	6 421 795	1 736 821	396 450	11 877 464
Gouvernement et sociétés d'État	244 013	1 217 093	7 697 296	68 112	159 812	9 386 326
Total du passif	3 440 479	40 154 793	58 793 553	9 963 564	561 377	112 913 766
Avoir du Canada	2 918 383	30 000	5 556 440	40 670	(478 182)	8 067 311
Total du passif et de l'avoir	6 358 862	40 184 793	64 349 993	10 004 234	83 195	120 981 077
Passif éventuel	6 544		2 644 660			2 651 204
REVENUS, DÉPENSES ET AUTRES ÉVOLUTIONS DE L'AVOIR POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2002						
Revenus						
Tiers	6 479 835		5 033 716	5 252 314	194 384	16 960 249
Gouvernement et sociétés d'État						
Aide financière				15 831	65 500	81 331
Autres	380 369	1 928 593	282 057			2 591 019
Total des revenus	6 860 204	1 928 593	5 315 773	5 268 145	259 884	19 632 599
Dépenses						
Tiers	6 525 459		3 872 025	5 266 388	264 734	15 928 606
Gouvernement et sociétés d'État	123 315		921 072	7 924	28 489	1 080 800
Total des dépenses	6 648 774		4 793 097	5 274 312	293 223	17 009 406
Bénéfice net/ou perte nette (-) pour l'exercice	211 430	1 928 593	522 676	(6 167)	(33 339)	2 623 193
Avoir du Canada, au début de l'exercice	2 842 905	30 000	5 273 383	30 141	(444 862)	7 731 567
Ajustements	(2 277)		(127 148)	8 696	19	(120 710)
Opérations portant sur l'avoir avec le gouvernement—						
Dividendes	(36 675)	(1 928 593)	(112 471)			(2 077 739)
Capital	(97 000)			8 000		(89 000)
Avoir du Canada, à la fin de l'exercice	2 918 383	30 000	5 556 440	40 670	(478 182)	8 067 311

TABLEAU 9.4

SITUATION FINANCIÈRE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT ENTREPRISES ET AUTRES ENTREPRISES PUBLIQUES — ACTIF ET PASSIF AU 31 MARS 2002

(en milliers de dollars)

	Actif			
	Financier			
Sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques[1]	Tiers	Gouvernement et sociétés d'État	Biens matériels et frais reportés	Total de l'actif
Compétitifs, autonomes				
Corporation de développement des investissements du Canada	12 234	82 166		94 400
Société de la gestion Hibernia	43 166	829	381 232	425 227
Société immobilière du Canada	123 726	1 818	239 535	365 079
Société canadienne des postes	633 676	1 218 752	1 782 537	3 634 965
Administration du port de Halifax[2]	4 256	5 480	89 673	99 409
Administration du port de Montréal[2]	9 987	76 210	196 669	282 866
Administration du port de Prince Rupert[2]	3 326	7 997	80 660	91 983
Ridley Terminals Inc.	2 932	37	19 091	22 060
Administration du port de Québec[2]	39 390	304	78 782	118 476
Monnaie royale canadienne	21 324	3 168	136 892	161 384
Administration du port de Saint John[2]	1 432	18 540	58 710	78 682
Administration du port de St John's[2]	683	2 009	20 052	22 744
Administration du port de Vancouver[2]	23 073	3 590	497 645	524 308
Autres administrations portuaires canadiennes[2][3]	103 867	31 190	302 222	437 279
Total—Compétitifs, autonomes	*1 023 072*	*1 452 090*	*3 883 700*	*6 358 862*
Banque du Canada	*1 365 237*	*38 587 836*	*231 720*	*40 184 793*
Crédit et assurance				
Banque de développement du Canada	6 645 435	25 879	225 890	6 897 204
Société d'assurance-dépôts du Canada	332 934	678 434	901	1 012 269
Société canadienne d'hypothèques et de logement	16 899 219	648 469	80 708	17 628 396
Programmes d'assurance	2 906 547	3 675 145	106 639	6 688 331
Fonds de titres hypothécaires garantis	74 777	70 368		145 145
Exportation et développement Canada	23 583 001	451 946	58 798	24 093 745
Financement agricole Canada	7 658 546	188 741	37 616	7 884 903
Total—Crédit et assurance	*58 100 459*	*5 738 982*	*510 552*	*64 349 993*
Commercialisation				
Corporation commerciale canadienne	658 782	13 431	2 550	674 763
Commission canadienne du lait — Opération de commercialisation	25 924		94 699	120 623
Commission canadienne du blé	8 395 716		786 641	9 182 357
Office de commercialisation du poisson d'eau douce	7 821		18 670	26 491
Total—Commercialisation	*9 088 243*	*13 431*	*902 560*	*10 004 234*
Autres				
Administration de pilotage de l'Atlantique	1 812	1 362	2 707	5 881
Société de développement du Cap-Breton	30 776	22 490	1 472	54 738
Administration de pilotage des Grands Lacs, Ltée	5 329		172	5 501
Administration de pilotage des Laurentides	6 048		2 552	8 600
Administration de pilotage du Pacifique, L'	5 857	385	2 233	8 475
Total—Autres	*49 822*	*24 237*	*9 136*	*83 195*
Total	69 626 833	45 816 576	5 537 668	120 981 077

(1) Toutes les sociétés d'État entreprises mentionnées dans ce tableau sont des sociétés d'État « mères », sauf l'Administration de pilotage des Grands Lacs, Ltée. L'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada, bien que société d'État, opère sans lien de dépendance avec le gouvernement et gère, au nom du Régime de pensions du Canada, des fonds n'appartenant pas au gouvernement; ainsi, l'Office ne fait pas partie du périmètre comptable. L'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public ne fait pas partie de cette liste puisque ses activités sont incluses dans les résultats du gouvernement par le biais de la comptabilisation des régimes de retraite.

(2) Les administrations portuaires, quoique n'étant pas des sociétés d'État, sont cependant considérées entreprises publiques et sont mandataires de l'État pour les activités portuaires.

(3) Se compose d'un montant global des administrations portuaires canadiennes de Belledune, Fraser River, Nanaimo, North Fraser, Port Alberni, Saguenay, Sept-Îles, Thunder Bay, Toronto, Trois-Rivières et Windsor.

Passif					
Tiers					
Emprunts	Autres	Gouvernement et sociétés d'État	Total du passif	Avoir du Canada	Total du passif et de l'avoir
	10 166		10 166	84 234	94 400
	75 297	37 368	112 665	312 562	425 227
	76 027	57 025	133 052	232 027	365 079
63 079	2 617 794	46 640	2 727 513	907 452	3 634 965
6 800	4 186	140	11 126	88 283	99 409
	28 301	1 228	29 529	253 337	282 866
	1 239		1 239	90 744	91 983
64 298	1 934	74	66 306	(44 246)	22 060
23 265	9 308	55 246	87 819	30 657	118 476
28 120	31 604	6 000	65 724	95 660	161 384
	5 366	95	5 461	73 221	78 682
900	1 564	19	2 483	20 261	22 744
13 679	31 204	39 851	84 734	439 574	524 308
65 111	37 224	327	102 662	334 617	437 279
265 252	*2 931 214*	*244 013*	*3 440 479*	*2 918 383*	*6 358 862*
	38 937 700	*1 217 093*	*40 154 793*	*30 000*	*40 184 793*
5 726 269	188 244	22 371	5 936 884	960 320	6 897 204
	525 228	582	525 810	486 459	1 012 269
11 371 908	136 317	6 051 649	17 559 874	68 522	17 628 396
	3 875 214	1 584 212	5 459 426	1 228 905	6 688 331
	60 598	4 290	64 888	80 257	145 145
20 480 723	1 592 791	34 192	22 107 706	1 986 039	24 093 745
7 095 562	43 403		7 138 965	745 938	7 884 903
44 674 462	*6 421 795*	*7 697 296*	*58 793 553*	*5 556 440*	*64 349 993*
	623 709	10 384	634 093	40 670	674 763
439	64 611	55 573	120 623		120 623
8 146 673	1 033 529	2 155	9 182 357		9 182 357
11 519	14 972		26 491		26 491
8 158 631	*1 736 821*	*68 112*	*9 963 564*	*40 670*	*10 004 234*
	1 410		1 410	4 471	5 881
	380 879	159 812	540 691	(485 953)	54 738
	2 851		2 851	2 650	5 501
4 115	7 142		11 257	(2 657)	8 600
1 000	4 168		5 168	3 307	8 475
5 115	*396 450*	*159 812*	*561 377*	*(478 182)*	*83 195*
53 103 460	50 423 980	9 386 326	112 913 766	8 067 311	120 981 077

TABLEAU 9.5

REVENUS, DÉPENSES ET AUTRES ÉVOLUTIONS DE L'AVOIR DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT ENTREPRISES ET AUTRES ENTREPRISES PUBLIQUES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2002

(en milliers de dollars)

	Revenus			
		Gouvernement et sociétés d'État		
Sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques	Tiers	Aide financière[1]	Autres	Total
Compétitifs, autonomes				
Corporation de développement des investissements du Canada	549			549
Société de la gestion Hibernia	155 359			155 359
Société immobilière du Canada	120 245		3 541	123 786
Société canadienne des postes	5 706 269		299 671	6 005 940
Administration du port de Halifax	18 131		225	18 356
Administration du port de Montréal	55 483		11 036	66 519
Administration du port de Prince Rupert	4 444		1 245	5 689
Ridley Terminals Inc.	12 605			12 605
Administration du port de Québec	13 164		461	13 625
Monnaie royale canadienne	223 493		60 286	283 779
Administration du port de Saint John	10 405		941	11 346
Administration du port de St John's	3 370		419	3 789
Administration du port de Vancouver	92 160		299	92 459
Autres administrations portuaires canadiennes	64 158		2 245	66 403
Total—Compétitifs, autonomes	*6 479 835*		*380 369*	*6 860 204*
Banque du Canada			*1 928 593*	*1 928 593*
Crédit et assurance				
Banque de développement du Canada	530 319		5	530 324
Société d'assurance-dépôts du Canada	196 313		20 435	216 748
Société canadienne d'hypothèques et de logement	1 057 631		101 562	1 159 193
Programmes d'assurance	900 117		129 514	1 029 631
Fonds de titres hypothécaires garantis	25 727		3 776	29 503
Exportation et développement Canada	1 769 273		21 505	1 790 778
Financement agricole Canada	554 336		5 260	559 596
Total—Crédit et assurance	*5 033 716*		*282 057*	*5 315 773*
Commercialisation				
Corporation commerciale canadienne	1 212 475	15 831		1 228 306
Commission canadienne du lait				
Opération de commercialisation	245 058			245 058
Commission canadienne du blé	3 726 609			3 726 609
Office de commercialisation du poisson d'eau douce	68 172			68 172
Total—Commercialisation	*5 252 314*	*15 831*		*5 268 145*
Autres				
Administration de pilotage de l'Atlantique	12 754			12 754
Société de développement du Cap-Breton	87 457	65 500		152 957
Administration de pilotage des Grands Lacs, Ltée	12 891			12 891
Administration de pilotage des Laurentides	41 403			41 403
Administration de pilotage du Pacifique, L'	39 879			39 879
Total—Autres	*194 384*	*65 500*		*259 884*
Total	16 960 249	81 331	2 591 019	19 632 599

Les notes complémentaires au tableau 9.4 font partie intégrante de ce tableau.

[1] Cette colonne enregistre seulement le montant reçu ou à recevoir du gouvernement fédéral à titre d'aide financière qui a été crédité aux opérations. Des montants additionnels sont inclus dans «Opérations portant sur l'avoir avec le gouvernement» représentant des crédits reçus par les sociétés pour dépenses en capital et pour les opérations. Les revenus «Autres» comprennent les montants qui découlent de la vente de biens et services, de revenu de placement ainsi que des subventions versées aux sociétés admissibles comme membres d'une catégorie générale de bénéficiaires. L'aide financière globale comptabilisée par les sociétés au cours de l'exercice ne correspond pas aux montants déclarés au tableau 9.10 en raison des différentes conventions comptables suivis.

Dépenses						Opérations portant sur l'avoir avec le gouvernement		
Tiers	Gouvernement et sociétés d'État	Total	Bénéfice net ou perte nette(–)	Avoir au début de l'exercice	Ajustements	Dividendes	Capital	Avoir à la fin de l'exercice
2 331		2 331	(1 782)	86 016				84 234
73 252	19 626	92 878	62 481	349 551	(2 470)		(97 000)	312 562
109 923	2 879	112 802	10 984	236 543		(15 500)		232 027
5 826 841	85 108	5 911 949	93 991	834 561		(21 100)		907 452
12 686	538	13 224	5 132	83 151				88 283
58 027	5 833	63 860	2 659	250 678				253 337
5 486		5 486	203	90 541				90 744
13 837	1 193	15 030	(2 425)	(41 821)				(44 246)
11 172	409	11 581	2 044	28 337	276			30 657
282 192	(30)	282 162	1 617	94 043				95 660
9 667	247	9 914	1 432	71 789				73 221
3 348	78	3 426	363	19 898				20 261
58 031	6 703	64 734	27 725	411 849				439 574
58 666	731	59 397	7 006	327 769	(83)	(75)		334 617
6 525 459	*123 315*	*6 648 774*	*211 430*	*2 842 905*	*(2 277)*	*(36 675)*	*(97 000)*	*2 918 383*
			1 928 593	*30 000*		*(1 928 593)*		*30 000*
474 018	2 573	476 591	53 733	923 304		(16 717)		960 320
106 339	78 919	185 258	31 490	454 969				486 459
602 783	535 203	1 137 986	21 207	47 315				68 522
470 361	226 592	696 953	332 678	896 227				1 228 905
8 939	10 436	19 375	10 128	70 129				80 257
1 765 191	(6 590)	1 758 601	32 177	2 048 862		(95 000)		1 986 039
444 394	73 939	518 333	41 263	832 577	(127 148)	(754)		745 938
3 872 025	*921 072*	*4 793 097*	*522 676*	*5 273 383*	*(127 148)*	*(112 471)*		*5 556 440*
1 219 874	5 903	1 225 777	2 529	30 141			8 000	40 670
251 733	2 021	253 754	(8 696)		8 696			
3 726 609		3 726 609						
68 172		68 172						
5 266 388	*7 924*	*5 274 312*	*(6 167)*	*30 141*	*8 696*		*8 000*	*40 670*
12 780		12 780	(26)	4 497				4 471
155 287	28 489	183 776	(30 819)	(455 134)				(485 953)
15 148		15 148	(2 257)	4 907				2 650
41 589		41 589	(186)	(2 471)				(2 657)
39 930		39 930	(51)	3 339	19			3 307
264 734	*28 489*	*293 223*	*(33 339)*	*(444 862)*	*19*			*(478 182)*
15 928 606	1 080 800	17 009 406	2 623 193	7 731 567	(120 710)	(2 077 739)	(89 000)	8 067 311

Emprunts effectués par les sociétés d'État entreprises mandataires

Le tableau 9.6 résume les opérations d'emprunts par les sociétés d'État entreprises mandataires pour le compte de Sa Majesté. Les emprunts proviennent d'autres sources que le gouvernement. Conformément à l'article 54 de la LGFP, le paiement de toute somme d'argent empruntée par les sociétés d'État entreprises mandataires, de même que de l'intérêt y afférent, doivent être imputés sur le Trésor et versés à même ce Fonds. Par conséquent, de tels emprunts représentent des dettes du gouvernement et sont inscrits comme passif lorsqu'il appert qu'ils ne seront pas remboursés directement par ces sociétés. Au 31 mars 2002, une provision pour emprunts à être probablement remboursés par le gouvernement au nom des sociétés d'État entreprises mandataires a été établie au montant de 814 millions de dollars.

Les emprunts par les sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques non mandataires ne sont pas compris parce que de tels emprunts ne sont pas effectués pour le compte de Sa Majesté. Le tableau 9.7 fournit des renseignements sur les emprunts de ces sociétés.

TABLEAU 9.6

EMPRUNTS EFFECTUÉS PAR LES SOCIÉTÉS D'ÉTAT ENTREPRISES MANDATAIRES

(en milliers de dollars)

	Solde au 1er avril 2001	Emprunts et autres crédits	Remboursements et autres débits	Solde au 31 mars 2002
Banque de développement du Canada	5 101 819	16 853 011	16 228 561	5 726 269
Société canadienne d'hypothèques et de logement	11 672 287	4 316 999	4 617 378	11 371 908
Société canadienne des postes	55 572	10 081	2 574	63 079
Commission canadienne du lait		1 747	1 308	439
Commission canadienne du blé[1]	424 803		27 573	397 230
Exportation et développement Canada	18 406 369	40 802 874	38 728 520	20 480 723
Financement agricole Canada	5 695 227	6 249 086	4 848 751	7 095 562
Office de commercialisation du poisson d'eau douce	12 146	11 519	12 146	11 519
Monnaie royale canadienne	31 957	1 427	5 264	28 120
Total	41 400 180	68 246 744	64 472 075	45 174 849
Emprunts à être probablement remboursés par les sociétés d'État entreprises mandataires	(40 840 180)	68 500 744	64 472 075	(44 360 849)
Provision pour emprunts des sociétés d'État entreprises mandataires à être probablement remboursés par le gouvernement et déclarés à l'état de l'actif et du passif	560 000	254 000		814 000

[1] Depuis le 31 décembre 1998, la Commission canadienne du blé n'est plus mandataire de Sa Majesté ni une société d'État en vertu de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Les opérations d'emprunt effectuées antérieurement sont présentées ci-haut. Les emprunts ultérieurs à cette date seront présentés au tableau 9.7.

Emprunts effectués par les sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques

Le tableau 9.7 résume les opérations d'emprunts par les sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques mandataires et non mandataires. Les emprunts des sociétés d'État et autres entreprises publiques non mandataires ne sont pas effectués pour le compte de Sa Majesté, mais peuvent, parfois, être garantis par le gouvernement. Au 31 mars 2002, une provision pour de tels emprunts garantis à être probablement remboursés par le gouvernement a été établie au montant de 2 707 millions de dollars.

TABLEAU 9.7

EMPRUNTS EFFECTUÉS PAR LES SOCIÉTÉS D'ÉTAT ENTREPRISES ET AUTRES ENTREPRISES PUBLIQUES

(en milliers de dollars)

	Solde au 1er avril 2001	Emprunts et autres crédits	Remboursements et autres débits	Solde au 31 mars 2002
Emprunts effectués par les sociétés d'État entreprises mandataires	41 400 180	68 246 744	64 472 075	45 174 849
Emprunts effectués par une société d'État entreprises non mandataires et autres entreprises publiques —				
Commission canadienne du blé[1]	7 182 119	31 185 391	30 618 067	7 749 443
Administration du port de Halifax[2]	7 200		400	6 800
Administration de pilotage des Laurentides	4 536	279	700	4 115
Administration de pilotage du Pacifique		1 000		1 000
Administration du port de Québec[2]	12 484	10 781		23 265
Ridley Terminals Inc.	64 021	277		64 298
Administration du port de St John's[2]		900		900
Administration du port de Vancouver[2]		13 679		13 679
Autres administrations portuaires canadiennes[2]	74 874		9 763	65 111
Total	7 345 234	31 212 307	30 628 930	7 928 611
Emprunts à être probablement remboursés par les autres entreprises publiques	4 538 234	31 212 307	30 528 930	5 221 611
Provision pour emprunts des autres entreprises publiques à être probablement remboursés par le gouvernement et déclarés à l'état de l'actif et du passif	2 807 000		100 000	2 707 000
Emprunts effectués par les sociétés d'État entreprises mandataires et non mandataires et autres entreprises publiques	48 745 414	99 459 051	95 101 005	53 103 460

[1] Voir la note 1 au tableau 9.6.

[2] L'Administration est mandataire de Sa Majesté seulement en ce qui à trait à ses activités portuaires. L'administration est considérée non mandataire de Sa Majesté en ce qui a trait à ses emprunts.

Échéances et devises des emprunts des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques

Le tableau 9.8 résume les échéances et devises des emprunts des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques mandataires et non mandataires, au 31 mars 2002.

TABLEAU 9.8

ÉCHÉANCES ET DEVISES DES EMPRUNTS DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT ENTREPRISES ET AUTRES ENTREPRISES PUBLIQUES

(en milliers de dollars)

Exercice d'échéance	Mandataires	Non mandataires	Total
2003	18 867 984	6 979 203	25 847 187
2004	6 454 504	6 202	6 460 706
2005	5 973 390	30 314	6 003 704
2006	4 284 453	34 279	4 318 732
2007	2 869 168	28 636	2 897 804
Années suivantes	6 725 350	849 977	7 575 327
Total	45 174 849	7 928 611	53 103 460[1]

[1] Les emprunts se composent de 20 690 881 $ US, 1 009 409 ¥, 178 809 $ NZ, 438 740 euro, 115 468 SEK et 30 670 153 $ CAN.

Passif éventuel des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques

Le tableau 9.9 résume le passif éventuel des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques. Un élément de passif éventuel représente le passif potentiel qui peut devenir réel lorsqu'un ou plusieurs événements futurs surviennent ou ne surviennent pas.

TABLEAU 9.9

PASSIF ÉVENTUEL DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT ENTREPRISES ET AUTRES ENTREPRISES PUBLIQUES

(en milliers de dollars)

	31 mars 2002
Sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques	
Société canadienne d'hypothèques et de logement—Programmes d'assurance	18 400
Exportation et développement Canada—Garanties de prêts	2 609 560
Financement agricole Canada—Garanties de prêts	16 700
Administration du port de Halifax—Divers litiges	500
Autres administrations portuaires canadiennes—Divers litiges	6 044
Total	2 651 204

Aide financière aux sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques provenant de crédits budgétaires

Le tableau 9.10 résume l'aide financière provenant de crédits budgétaires pour les sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques mandataires et non mandataires. Ce tableau devrait être lu concurremment avec le tableau 9.5. Les buts pour lesquels des versements ont été effectués à même les crédits budgétaires se répartissent en deux catégories : a) les sommes destinées à combler les dépenses d'exploitation et b) les sommes destinées aux dépenses en capital.

Tous les montants inscrits au tableau comprennent les imputations aux crédits ou autorisations approuvés par le Parlement.

TABLEAU 9.10

AIDE FINANCIÈRE AUX SOCIÉTÉS D'ÉTAT ENTREPRISES ET AUTRES ENTREPRISES PUBLIQUES PROVENANT DE CRÉDITS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2002

(en milliers de dollars)

	Aide financière provenant de crédits budgétaires[1]	Buts	
		Exploitation	Dépenses en capital
Sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques			
Société canadienne des postes[2]	272 174	272 174	
Corporation commerciale canadienne	15 831	15 831	
Commission canadienne du blé[3]	16 416	16 416	
Société de développement du Cape-Breton	65 500	65 500	
Exportation et développement Canada[4]	5 737	5 737	
Total	375 658	375 658	

(1) Ne comprend pas les subventions et contributions versées aux sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques mandataires et non mandataires admissibles comme membres d'une catégorie générale de bénéficiaires.
(2) Comprend un montant de 24 964 $ du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien dans le but de fournir le service aérien omnibus de colis dans le Nord.
(3) Paiement pour l'acquisition et la location à bail de wagons-trémies pour le transport du grain dans l'Ouest canadien.
(4) Se compose d'un paiement de 5 737 $ du ministère des Affaires étrangères et Commerce international pour couvrir les frais d'administration.

Placements de portefeuille

Les placements de portefeuille sont des entités dont le capital-actions appartient conjointement au gouvernement et à d'autres gouvernements et/ou organismes, afin d'encourager la réalisation d'objectifs communs. Ce groupe a été établi afin de permettre l'enregistrement et/ou la déclaration des placements du gouvernement dans de telles entités. Des informations supplémentaires sur ces entités sont présentées dans le *Rapport annuel de la Présidente du Conseil du Trésor au Parlement sur les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts.*

En vertu de l'article 147 de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, le surintendant des faillites a reçu des actions dans plusieurs sociétés, actions tenant lieu de prélèvements en espèces payables à l'État.

Le tableau 9.11 présente un sommaire des soldes et des opérations relatifs aux divers genres de placements de portefeuille.

TABLEAU 9.11
PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

	1er avril 2001	Paiements et autres débits	Rentrées et autres crédits	31 mars 2002
	$	$	$	$
Petro-Canada—Finances	1 225 167 174			1 225 167 174
Autres—				
Projet de coopérative d'habitation—Patrimoine canadien—Agence Parcs Canada	337 106			337 106
Lower Churchill Development Corporation Limited—Ressources naturelles	14 750 000			14 750 000
North Portage Development Corporation—Industrie—Diversification de l'économie de l'Ouest canadien				
Société du parc industriel et portuaire Québec-Sud—Industrie—Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	400			400
	15 087 506			15 087 506
Total	1 240 254 680			1 240 254 680

Petro-Canada

Petro-Canada a été constituée initialement en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, afin de s'occuper d'exploration, de recherche, de mise en valeur, de production et de distribution concernant les hydrocarbures et autres types de combustibles et d'énergie; de s'adonner aux opérations connexes ou d'y investir.

La *Loi sur la participation publique au capital de Petro Canada*, sanctionnée le 1er février 1991, pourvoit à la vente d'actions du gouvernement.

Au 31 mars 2002, l'avoir du gouvernement représente 49,4 millions d'actions, soit une propriété approximative de 18,84 pour cent de Petro-Canada.

Projet de coopérative d'habitation

L'Agence Parcs Canada a investi dans l'Association de coopérative d'habitation de Rocky Mountains II, au même titre que cinq autres partenaires, dans le but de fournir un logement pour les employés de Parcs Canada et les employés des autres partenaires à Banff, Alberta.

Lower Churchill Development Corporation Limited

La Société a été constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés de Terre-Neuve*, afin d'établir un mode de mise en valeur, en totalité ou en partie, du potentiel hydroélectrique du bassin inférieur du fleuve Churchill et l'acheminement de cette énergie aux marchés.

Ce compte comptabilise les placements du gouvernement dans la Société. Relativement à la participation canadienne, de concert avec le gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador, à la mise en valeur du potentiel hydroélectrique du bassin inférieur du fleuve Churchill au Labrador, le gouvernement est autorisé à acheter environ 49 pour cent des actions de la Lower Churchill Development Corporation Limited.

Le gouvernement a acquis 1 475 actions de catégorie A, soit 49 pour cent des actions en circulation. Le solde des actions en circulation appartient à la Newfoundland and Labrador Hydro (un mandataire du gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador).

North Portage Development Corporation

La Société a été constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés du Manitoba*, afin de favoriser le développement socio-économique de la région du Portage du Nord au centre de la ville de Winnipeg. La participation du gouvernement vise à favoriser la reprise économique du Canada et du Manitoba.

Les avoirs en actions détenus par le gouvernement représentent 33,3 pour cent des actions ordinaires en circulation. La Société appartient conjointement à la ville de Winnipeg, la province du Manitoba et le gouvernement du Canada.

Société du parc industriel et portuaire Québec-Sud

La Société a été constituée par une loi spéciale du gouvernement du Québec, pour favoriser et gérer le développement, sur le territoire de la Ville de Lévis, d'un parc industriel destiné aux projets industriels d'envergure. À cette fin, elle peut acquérir, vendre ou échanger des terrains sur ce territoire.

En 1995, son mandat a été modifié après que l'on ait constaté que les terrains étaient inappropriés pour une infrastructure industrielle. La Société doit maintenant proposer aux deux paliers de gouvernement une alternative de développement avec les sommes provenant de la disposition de ces terrains.

Le gouvernement a acheté 400 actions ordinaires de la Société à 1 $ l'action. Ceci représente 40 pour cent des actions autorisées. Le solde des actions en circulation est détenu par le gouvernement du Québec.

Gouvernements étrangers, y compris les pays en développement

Les prêts aux gouvernements étrangers se composent principalement du prêt au gouvernement britannique en vertu de la *Loi de 1946 sur l'accord financier avec le Royaume-Uni*, de l'aide au développement international aux pays en développement, et des prêts pour l'expansion du commerce d'exportation (administrés par la Société pour l'expansion des exportations).

Le tableau 9.12 présente un sommaire des soldes et des opérations pour les prêts et avances consentis aux gouvernements étrangers, y compris les pays en développement.

TABLEAU 9.12

GOUVERNEMENTS ÉTRANGERS, Y COMPRIS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

	1er avril 2001	Paiements et autres débits	Rentrées et autres crédits	31 mars 2002
	$	$	$	$
Finances—				
Jamaïque	10 361 111		10 361 111	
Banque de Thaïlande	679 542 930	8 786 175	152 259 427	536 069 678
Royaume-Uni—				
Loi de 1946 sur l'accord financier avec le Royaume-Uni				
Principal reporté	94 990 863		15 777 823	79 213 040
	94 990 863		*15 777 823*	*79 213 040*
Affaires étrangères et Commerce international—				
Expansion du commerce d'exportation (prêts administrés par Exportation et développement Canada (antérieurement la Société pour l'expansion des exportations))	903 224 713	117 072 495	162 247 323	858 049 885
Pays en développement—Agence canadienne de développement international—Aide au développement international	1 447 254 189	436 064	18 866 994	1 428 823 259
Défense nationale—				
Organisation du traité de l'Atlantique Nord—Dommages-intérêts—Sommes recouvrables	412 136	20 112		432 248
Total	3 135 785 942	126 314 846	359 512 678	2 902 588 110

Jamaïque

Un prêt avait été consenti au gouvernement de la Jamaïque, afin de fournir une aide économique.

Au cours de l'exercice, les prêts totalisant 10 361 111 $ ont été renoncés, en vertu du crédit 2a de Finances, de la *Loi de crédits n°3 pour 2001-2002*.

Banque de Thaïlande

En vertu de la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*, un prêt a été consenti à la Banque de Thaïlande jusqu'à concurrence de 500 000 000 $ US afin de fournir une aide financière.

Le prêt a été émis sous forme de tranches dont chacune sert des intérêts à un taux semestriel TIOL moins 0,100 pour cent établi par la «British Bankers' Association». Les intérêts sont calculés semestriellement et les remboursements du principal s'effectueront selon quatre versements semestriels consécutifs égaux débutant à la date du septième versement d'intérêt. La balance du principal est remboursable entre le 18 juillet 2002 et le 9 juillet 2004.

Au 31 mars 2002, le solde des prêts à remboursés par la Banque de Thaïlande est de 336 262 500 $ US convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice (1 $ US/ $1,5942 CAN).

Royaume-Uni

Loi de 1946 sur l'accord financier avec le Royaume-Uni

En vertu de la *Loi de 1946 sur l'accord financier avec le Royaume-Uni*, le gouvernement du Canada a accordé un crédit de 1 250 000 000 $ au gouvernement britannique, afin de faciliter l'achat, par le Royaume-Uni, de biens et services au Canada et à permettre au gouvernement britannique de combler les déficits transitoires d'après-guerre dans le solde de ses paiements, à maintenir des réserves suffisantes d'or et de dollars, et à assumer les obligations du commerce multilatéral.

Une modification apportée à l'accord en 1957 prévoit le report des intérêts quant à l'année 1956, et de sept versements en capital et d'intérêts après le 31 décembre 1956, moyennant certaines conditions. Les intérêts pour 1956, ainsi que les intérêts et le capital pour 1957, 1964, 1965, 1968 et 1976, ont été reportés. La balance du principal reporté est remboursable entre le 31 décembre 2002 et le 31 décembre 2006.

Expansion du commerce d'exportation

Conformément à l'article 23 de la *Loi sur l'expansion des exportations*, le gouverneur en conseil peut autoriser la Société à consentir des prêts à des clients étrangers, où la dette serait pour un montant ou une durée de prêt supérieurs à ceux qu'assume normalement la Société. De tels prêts sont financés directement par des versements sur le Trésor et sont administrés par la Société pour le compte du gouvernement du Canada.

Avant le 1er avril 1987, ces prêts étaient autorisés en vertu d'autorisations non budgétaires. Depuis le 1er avril 1987, les prêts sans intérêt ou à faible taux d'intérêt sont consentis en vertu d'une autorisation budgétaire de par leur condition de faveur. Les prêts similaires qui datent d'avant le 1er avril 1987 sont partiellement pourvus dans la provision pour moins-value de l'actif.

Le tableau suivant présente les soldes et les opérations pour les prêts consentis aux gouvernements étrangers, ainsi que les modalités des remboursements. Le total partiel des prêts budgétaires comprend le total des paiements pour les prêts à des conditions de faveur effectué en vertu d'autorisations budgétaires et non budgétaires. Les prêts consentis en vertu d'une autorisation budgétaire sont déduits sous forme de somme globale sous la rubrique «traitement budgétaire».

		Paiements et autres débits		Rentrées et autres crédits		
	1er avril 2001	Paiements ou autres débits [1]	Réévaluation	Rentrées ou autres crédits[2]	Réévaluation	31 mars 2002
	$	$	$	$	$	$
PRÊTS NON BUDGÉTAIRES						
a) durée de 1 à 5 ans, portant intérêt au taux de 5,93 pour cent (Taux interbancaire offert à Londres (TIOL)) à 11 pour cent par année, avec les remboursements finals entre mai 2000 et novembre 2005 :					1 765 411	
Madagascar	8 420 995	164 787	1 960 605			10 546 387
Mexique	366 766				48 528	318 238
Pérou	905 590					905 590
Russie et URSS	77 981 375		1 604 697	150 324	29 869	79 405 879
Soudan	1 981 728		7 992	1 108 429	428 261	453 030
Tanzanie	20 073 517		215 064			20 288 581
	109 729 971	*164 787*	*3 788 358*	*1 258 753*	*506 658*	*111 917 705*
b) durée de 6 à 10 ans, portant intérêt à des taux de 5,93 pour cent (TIOL) à 10,5 pour cent par année, avec les remboursements finals entre juillet 2000 et mars 2007 :						
Algérie	55 451 732		441 282	8 159 436		47 733 578
Argentine	44 939 273		352 557	3 656 147		41 635 683
Cameroun	3 903 367		41 821			3 945 188
Chine	81 048 183		540 007	13 739 040		67 849 150
Congo	706 386		7 568			713 954
Cuba	39 152 160	7 430 904		13 214 084		33 368 980
Équateur	1 062 452		30 744	126 745		966 451
Gabon	11 799 822			2 397 047	4 392 183	5 010 592
Jamaïque	3 488 743		21 357	628 689		2 881 411
Kazakhstan						
Kenya	6 367 968		17 128	1 787 816		4 597 280
Lithuania	1 620 896			197 808	194 392	1 228 696
Maroc	65 523 210		821 916	5 303 892		61 041 234
Roumanie	211 174 803		1 549 229	38 097 457		174 626 575
Russie	4 479 060		14 907	1 466 038		3 027 929
Ruanda	1 651 911				435 775	1 216 136
Soudan	8 388 901		89 877			8 478 778
Vénézuela	81 920 883	45 155 584		4 041 220		123 035 247
	622 679 750	*52 586 488*	*3 928 393*	*92 815 419*	*5 022 350*	*581 356 862*
c) durée de 11 à 15 ans, portant intérêt à des taux de 5,93 pour cent (TIOL) à 11,5 pour cent par année, avec les remboursements finals entre juillet 1996 et janvier 2007 :						
Algérie	1 734 376			56 598		1 677 778
Argentine	22 395 891		8 965 913	12 425 953		18 935 851
Brésil	4 573 709			1 004 021	3 571	3 566 117
	28 703 976		*8 965 913*	*13 486 572*	*3 571*	*24 179 746*
Réclamations d'assurance payées au cours de l'exercice :						
Cuba	30 420 852					30 420 852
Russie	16 009 916		106 776			16 116 692
	46 430 768		*106 776*			*46 537 544*
Total—Non budgétaire	807 544 465	52 751 275	16 789 440	107 560 744	5 532 579	763 991 857

	1er avril 2001	Paiements et autres débits		Rentrées et autres crédits		31 mars 2002
		Paiements ou autres débits [1]	Réévaluation	Rentrées ou autres crédits [2]	Réévaluation	
	$	$	$	$	$	$
PRÊTS BUDGÉTAIRES [3]						
a) durée de 1 à 15 ans, portant intérêt à des taux de 6,9 pour cent (TIOL) à 11 pour cent par année, avec les remboursements finals entre avril 1997 et juin 2012 :						
Égypte	24 068				24 068	
Madagascar	8 480 936			204 230	1 248 286	7 028 420
Pologne	43 140 633		378 315	3 046 989		40 471 959
Tanzanie	989 340		10 600			999 940
Zambie	7 854 227		84 189			7 938 416
	60 489 204		*473 104*	*3 251 219*	*1 272 354*	*56 438 735*
b) durée de 16 à 20 ans, portant intérêt à des taux de 0 pour cent à 3,5 pour cent par année, avec les remboursements finals entre mars 2008 et mars 2011 :						
Cameroun	954 502		245 974			1 200 476
Mexique	14 751 846		165 257	2 084 160		12 832 943
Ruanda	4 431 676		503 182			4 934 858
Thaïlande	21 578 116		117 838	2 248 812		19 447 142
Zambie	2 446 403		26 210			2 472 613
	44 162 543		*1 058 461*	*4 332 972*		*40 888 032*
c) durée de 21 à 25 ans, portant intérêt à des taux de 0 pour cent à 3,5 pour cent par année, avec les remboursements finals entre novembre 1999 et juillet 2036 :						
Algérie	9 526 000			568 000		8 958 000
Chine	528 265 933	16 316 830	6 764 421		1 854 727	549 492 457
Congo	3 331 469		35 693			3 367 162
Indonésie	50 769 423		543 935			51 313 358
	591 892 825	*16 316 830*	*7 344 049*	*568 000*	*1 854 727*	*613 130 977*
d) durée de 31 à 55 ans, portant intérêt à un taux de 0 pour cent par année, avec le remboursement final en juillet 2042 :						
Cameroun	24 571 401		263 254			24 834 655
Chine	209 283 611		2 454 777	11 969 631		199 768 757
Égypte	13 840 909		3 589 713	368 388	159 176	16 903 058
Gabon	15 459 182		4 509 147	4 739 085		15 229 244
Inde	80 418 170		855 638	245 950		81 027 858
Jamaïque	10 823 649			140 894	34 867	10 647 888
Kenya	10 726 739					10 726 739
Maroc	152 611 021		793 589	19 883 950		133 520 660
Pakistan	10 997 191				332 787	10 664 404
Turquie	172 097 426		1 843 823			173 941 249
	700 829 299		*14 309 941*	*37 347 898*	*526 830*	*677 264 512*
Total partiel—Budgétaire	1 397 373 871	16 316 830	23 185 555	45 500 089	3 653 911	1 387 722 256
Moins : traitement budgétaire	1 301 693 623	8 029 395				1 293 664 228
Total—Budgétaire	95 680 248	24 346 225	23 185 555	45 500 089	3 653 911	94 058 028
Total	903 224 713	77 097 500	39 974 995	153 060 833	9 186 490	858 049 885
SOMMAIRE						
Total—Non budgétaire	807 544 465	52 751 275	16 789 440	107 560 744	5 532 579	763 991 857
Total—Budgétaire	1 397 373 871	16 316 830	23 185 555	45 500 089	3 653 911	1 387 722 256
	2 204 918 336	69 068 105	39 974 995	153 060 833	9 186 490	2 151 714 113
Moins : traitement budgétaire	1 301 693 623	8 029 395				1 293 664 228
Total	903 224 713	77 097 500	39 974 995	153 060 833	9 186 490	858 049 885

[1] Les paiements ou autres débits peuvent inclure des opérations telles que prêts, ajustements, etc.
[2] Les rentrées ou autres crédits peuvent inclure des opérations telles que remboursements, renonciations, etc.
[3] Les prêts non budgétaires effectués avant le 1er avril 1987 ayant des conditions de faveur sont partiellement pourvus dans la provision pour moins-value de l'actif et sont présentés avec les prêts budgétaires dans ce tableau. Les prêts budgétaires sont partiellement pourvus dans la provision pour moins-value de l'actif.

Pays en développement—Aide au développement international

Des prêts sans intérêt ou à faible taux d'intérêt ont été consentis par l'entremise de l'Agence canadienne de développement international aux pays en développement pour fins d'aide au développement international. Avant le 1er avril 1986, ces prêts étaient autorisés en vertu de diverses autorisations non budgétaires. Le solde des prêts en circulation au 31 mars 1986 a été partiellement pourvu dans la provision pour moins-value de l'actif. Après le 31 mars 1986, les paiements de prêts ont été consentis en vertu de diverses autorisations budgétaires.

Le tableau suivant présente les soldes et les opérations pour les prêts consentis aux pays en développement, ainsi que les modalités des remboursements. Le total partiel pour les prêts consentis aux pays individuels renferme, s'il y a lieu, le total des paiements effectués en vertu d'autorisations budgétaires et non budgétaires. Les paiements effectués en vertu d'autorisations budgétaires à tous les pays sont déduits sous forme de somme globale sous la rubrique «traitement budgétaire».

Tous les prêts ont été consentis en dollars canadiens et ne sont donc pas soumis à la réévaluation pour des variations en devises.

Une aide similaire a été accordée aux pays en développement sous forme de souscriptions et d'avances à l'Association internationale de développement, d'avances à la Facilité globale pour l'environnement et de prêts à d'autres institutions financières internationales. Ils sont présentés plus loin dans cette section sous la rubrique «Organisations internationales».

	1er avril 2001	Paiements et autres débits	Rentrées et autres crédits [1]	31 mars 2002
	$	$	$	$
a) rééchelonnement en vertu d'une entente signée en août 1992 avec le gouvernement de l'Égypte. Phase III de la cédule de réorganisation. Prochain versement, portion capital, exigible le 1 janvier 2017 :				
Égypte	44 995 933			44 995 933
b) durée de 30 ans, délai de grâce de 7 ans, portant intérêt au taux de 3 pour cent par année, avec les remboursements finals entre septembre 1996 et janvier 2012 :				
Brésil	3 964 078		353 413	3 610 665
Chili	11			11
Cuba	9 547 012			9 547 012
Malaisie	1 630 554		326 220	1 304 334
Turquie	1 474 468		428 480	1 045 988
	16 616 123		*1 108 113*	*15 508 010*
c) durée de 35 ans, délai de grâce de 5 ans, non productifs d'intérêts, avec les remboursements finals entre avril 2001 et novembre 2005 :				
Salvador, El	381 667		118 824	262 843
d) durée de 40 ans, délai de grâce de 10 ans, non productifs d'intérêts, avec le remboursement final en mars 2007 :				
Thaïlande	194 987		33 333	161 654
e) durée de 50 ans, délai de grâce de 10 ans, non productifs d'intérêts, avec les remboursements finals entre mars 2015 et septembre 2035 :				
Algérie	11 960 375		498 594	11 461 781
Argentine	308 000		18 667	289 333

	1er avril 2001	Paiements et autres débits	Rentrées et autres crédits [1]	31 mars 2002
	$	$	$	$
Bolivie	890 297		42 395	847 902
Brésil	386 846		20 914	365 932
Chili	1 734 708		147 093	1 587 615
Colombie	460 380		26 308	434 072
République dominicaine	5 394 161		236 045	5 158 116
Équateur	6 329 598		304 919	6 024 679
Guatemala	2 581 353		100 000	2 481 353
Inde	469 058 641		9 823 533	459 235 108
Indonésie	216 303 483			216 303 483
Malaisie	1 923 308		62 935	1 860 373
Malte	574 980		25 000	549 980
Mexique	45 727		2 771	42 956
Maroc	11 008 782		192 459	10 816 323
Myanmar (Birmanie)	8 306 202			8 306 202
Pakistan	447 507 534			447 507 534
Paraguay	318 074		19 996	298 078
Pérou	57 123		3 729	53 394
Philippines	2 415 283		103 573	2 311 710
Sri Lanka	114 527 482		2 237 719	112 289 763
Thaïlande	24 206 825		847 120	23 359 705
Tunisie	76 501 982		1 647 863	74 854 119
	1 402 801 144		*16 361 633*	*1 386 439 511*
f) durée de 53 ans, délai de grâce de 13 ans, non productifs d'intérêts, avec le remboursement final en septembre 2025 :				
Algérie	34 223 608		1 245 091	32 978 517
Total partiel	1 499 213 462		18 866 994	1 480 346 468
Moins : traitement budgétaire	51 959 273	436 064 [2]		51 523 209
Total	1 447 254 189	436 064	18 866 994	1 428 823 259

Note: Un délai de grâce signifie l'intervalle qui existe entre la date d'émission du prêt et le premier remboursement du principal.

(1) Les rentrées et autres crédits peuvent inclure des opérations telles que remboursements, renonciations, etc.

(2) Ce montant représente un redressement afin de réduire la provision relative aux remboursements des prêts budgétaires.

Organisation du traité de l'Atlantique Nord—Dommages-intérêts—Sommes recouvrables

L'article VIII de l'Entente sur l'État des Forces de l'OTAN signée le 4 avril 1949, dans sa forme modifiée, porte sur les réclamations pour dommages à des tiers résultant d'accidents mettant en cause un membre d'une armée en visite au Canada. On impute à ce compte le montant des réclamations à recevoir des autres nations pour dommages occasionnés au Canada, et l'on y crédite les recouvrements.

Les avances sont non productives d'intérêts et n'ont pas de conditions fixes de remboursement.

Organisations internationales

À ce groupe sont consignées les souscriptions du Canada au capital-actions de banques internationales. Il comprend également des prêts et avances à des associations et à d'autres organisations internationales. Le tableau 9.13 regroupe les souscriptions, prêts et avances selon leur traitement comme éléments d'actif non budgétaire, ou bien comme imputations aux dépenses budgétaires.

Les souscriptions du Canada au capital-actions d'un nombre de banques internationales comprennent du capital appelé ainsi que du capital sujet à appel. Les souscriptions aux organisations internationales ne donnent pas de rendement sur le capital investi mais sont remboursables au moment où l'organisation cesse ses activités ou lors du retrait.

Les souscriptions pour le capital appelé sont effectuées en partie au moyen d'espèces et en partie par l'émission d'effets ne portant pas intérêt et non négociables à l'ordre de l'organisation. Quoique payables à vue, ces effets sont typiquement encaissés selon les modalités d'accords entre l'organisation et les pays en question. Les souscriptions du Canada pour le capital appelé de ces organisations sont divulguées au tableau 9.13 comme des éléments d'actif non budgétaire.

Le capital sujet à appel est composé de ressources qui ne sont pas versées aux banques, mais qui agissent comme garanties pour que les banques puissent emprunter sur les marchés internationaux de capitaux, pour fins de leurs programmes de prêts. Le capital sujet à appel, qui n'a jamais été utilisé par les banques, sera disponible seulement pour rembourser des prêts lors de conditions extrêmes par les banques qui auraient des problèmes de liquidité. Il représente un passif éventuel du gouvernement, et est inclus avec les autres types de passif éventuel liés aux organisations internationales au tableau 10.8 (section 10 de ce volume).

La majorité des prêts et avances aux organisations internationales sont traités comme budgétaires, puisqu'ils sont versés à des banques et associations qui utilisent ces fonds pour faire des prêts aux pays en développement avec des conditions de faveur significatives. Les prêts et avances pour ces prêts de faveur effectués après le 1er avril 1986 sont imputés directement aux crédits budgétaires, et sont alors déduits de la valeur de l'actif à la fin du tableau 9.13 sous la rubrique «traitement budgétaire». Les prêts et avances similaires qui datent d'avant le 1er avril 1986 ont été accordés en vertu d'autorisations non budgétaires, mais sont entièrement pourvus dans la provision pour moins-value de l'actif. Tous ces prêts et avances sont inclus dans la section budgétaire du tableau 9.13.

Le tableau 9.13 présente un sommaire des soldes et des opérations pour le capital-actions, les prêts et les avances aux organisations internationales. Le tableau 10.9 (section 10 de ce volume) présente des informations supplémentaires concernant le passif éventuel et les engagements relatifs aux organisations internationales, qui sont divulguées dans les notes aux états financiers vérifiés à la section 1 de ce volume.

Les effets à payer en circulation à la fin de l'exercice de 943 533 830 $ (981 243 689 $ en 2001) sont présentés au tableau 5.3 (section 5 de ce volume).

TABLEAU 9.13
ORGANISATIONS INTERNATIONALES

		Paiements et autres débits		Rentrées et autres crédits		
	1er avril 2001	Participation ou autres débits	Réévaluation	Remboursements ou autres crédits	Réévaluation	31 mars 2002
	$	$	$	$	$	$
CAPITAL-ACTIONS, PRÊTS ET AVANCES NON BUDGÉTAIRES						
Souscriptions au capital —						
Finances—						
Banque européenne pour la reconstruction et le développement	245 068 958	18 912 709	3 232 309			267 213 976
Banque internationale pour la reconstruction et le développement (Banque mondiale)	415 555 661		2 046 707			417 602 368
Société financière internationale	128 219 394		1 456 023			129 675 417
Agence multilatérale de garantie des investissements	16 917 246		192 107			17 109 353
	805 761 259	*18 912 709*	*6 927 146*			*831 601 114*
Affaires étrangères et Commerce international—						
Agence canadienne de développement international—						
Banque africaine de développement	107 528 796	4 486 208	525 283			112 540 287
Banque asiatique de développement	232 853 694		2 286 985			235 140 679
Banque de développement des Caraïbes	26 566 330		245 951			26 812 281
Banque interaméricaine de développement	281 251 436	362 614	3 151 549			284 765 599
	648 200 256	*4 848 822*	*6 209 768*			*659 258 846*
	1 453 961 515	*23 761 531*	*13 136 914*			*1 490 859 960*
Prêts et avances—						
Finances—						
Fonds monétaire international—						
Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance	845 621 879	68 001 889	279 966	80 384 835		833 518 899
Affaires étrangères et Commerce international—						
Associations et organismes internationaux—						
Union de Berne, de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle	39 577		1 801			41 378
Conseil de coopération douanière	9 446		29			9 475
Organisation pour l'alimentation et l'agriculture	1 418 670		16 110			1 434 780
Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce	49 285		2 243			51 528
Organisation maritime internationale	2 421		44			2 465
Agence internationale de l'Énergie atomique	603 407		6 852			610 259
Organisation de l'aviation civile internationale	270 493		3 072			273 565
Union de Paris, de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle	101 981		4 642			106 623
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture	1 178 159		13 379			1 191 538
Organisations des Nations Unies	4 902 294		55 668			4 957 962
Organisation mondiale de la santé	244 436		2 776			247 212
	8 820 169		*106 616*			*8 926 785*
	854 442 048	*68 001 889*	*386 582*	*80 384 835*		*842 445 684*
Total—Non budgétaire	2 308 403 563	91 763 420	13 523 496	80 384 835		2 333 305 644

TABLEAU 9.13
ORGANISATIONS INTERNATIONALES—*Fin*

		Paiements et autres débits		Rentrées et autres crédits		
	1er avril 2001	Participation ou autres débits	Réévaluation	Remboursements ou autres crédits	Réévaluation	31 mars 2002
	$	$	$	$	$	$
PRÊTS ET AVANCES BUDGÉTAIRES[1]						
Finances—						
Fonds pour l'environnement mondial	10 000 000					10 000 000
Association internationale de développement	5 964 104 728	202 333 333				6 166 438 061
	5 974 104 728	*202 333 333*				*6 176 438 061*
Affaires étrangères et Commerce international—						
Agence canadienne de développement international—						
Institutions financières internationales—						
Banque africaine de développement	2 468 896			125 000		2 343 896
Fonds africain de développement	1 427 259 259	54 000 000	1 342 499			1 482 601 758
Société de développement des Andes	2 812 576			125 000		2 687 576
Banque asiatique de développement (Spécial)	27 027 000					27 027 000
Fonds asiatique de développement	1 570 694 784	97 378 504				1 668 073 288
Banque de développement des Caraïbes—						
Fonds de développement agricole	2 000 000					2 000 000
Banque de développement des Caraïbes—						
Régionale des Caraïbes du Commonwealth	6 305 200		71 600			6 376 800
Banque de développement des Caraïbes (Spécial)	128 413 940	9 666 000	224 645			138 304 585
Banque centraméricaine d'intégration économique	1 262 279			76 500		1 185 779
Caisse du fonds pour l'environnement mondial	178 610 000	54 590 000				233 200 000
Fonds des opérations spéciales de la Banque interaméricaine de développement	428 837 807	1 279 963	3 234 139			433 351 909
Fonds multilatéral des investissements	11 388 294					11 388 294
Banque internationale pour la reconstruction et le développement	31 526 000		358 000			31 884 000
Fonds international pour le développement agricole	140 331 011	4 978 809				145 309 820
Fonds monétaire international	17 291 117		196 352			17 487 469
Fonds du Protocole de Montréal	47 869 665	5 498 439	477 651			53 845 755
	4 024 097 828	*227 391 715*	*5 904 886*	*326 500*		*4 257 067 929*
Total partiel—Budgétaire	9 998 202 556	429 725 048	5 904 886	326 500		10 433 505 990
Moins : traitement budgétaire	7 901 973 451			424 984 972	477 652	8 327 436 075
Total—Budgétaire	2 096 229 105	429 725 048	5 904 886	425 311 472	477 652	2 106 069 915
Total	4 404 632 668	521 488 468	19 428 382	505 696 307	477 652	4 439 375 559
SOMMAIRE						
Participation	12 306 606 119	521 488 468	19 428 382	80 711 335		12 766 811 634
Moins : traitement budgétaire	7 901 973 451			424 984 972	477 652	8 327 436 075
Total	4 404 632 668	521 488 468	19 428 382	505 696 307	477 652	4 439 375 559

[1] Les prêts et avances non budgétaires effectués avant le 1er avril 1986 ayant des conditions de faveur sont entièrement pourvus dans la provision pour moins-value de l'actif et sont présentés avec les prêts et avances budgétaires dans ce tableau.

Banque européenne pour la reconstruction et le développement

Ce compte inscrit les souscriptions du Canada au capital-actions de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), telles qu'autorisées par la *Loi sur l'Accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement*, et diverses lois de crédits.

À la fin de l'exercice, le Canada avait souscrit à 68 000 actions du capital autorisé de la BERD évaluées à 828,6 millions $ US. La souscription d'actions «appelées» du Canada représente environ 35 pour cent, soit 216,2 millions $ US. Le solde est sujet à appel signifiant qu'une institution peut demander les fonds dans l'éventualité où ceux-ci permettraient de rencontrer ses obligations financières envers les actionnaires. Les versements pour la souscription d'actions sont autorisés par la *Loi*. Chaque versement à la BERD comprend des espèces et un billet.

Au 31 mars 2002, le Canada détenait du capital appelé évalué à 167 616 344 $ US. Les soldes en devises ont été convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice (1 $ US/1,5942 $ CAN).

Au cours de l'exercice, les opérations comprenaient une participation et un redressement pour réévaluation.

Le passif éventuel du Canada, pour le capital sujet à appel, est évalué à 612 420 000 $ US.

Banque internationale pour la reconstruction et le développement (Banque mondiale)

Ce compte inscrit les souscriptions du Canada au capital-actions de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, telles qu'autorisées par la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*, et diverses lois de crédits.

Au 31 mars 2002, le Canada avait souscrit à 44 795 actions. La valeur totale de ces actions est de 5 403 844 825 $ US, dont 114 341 194 $ US plus 235 319 638 $ CAN ont été appelés. Le solde des actions représente du capital sujet à appel. La portion des paiements en devises a été convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice (1 $ US/1,5942 $ CAN).

Au cours de l'exercice, la seule opération a consisté en un redressement pour réévaluation de 2 millions de dollars.

Le capital sujet à appel peut être appelé par la Banque dans certaines circonstances. Le passif éventuel du Canada, à ce titre, est évalué à 5 069 millions de dollars US.

Société financière internationale

Ce compte inscrit les souscriptions du Canada au capital-actions de la Société financière internationale, qui fait partie du Groupe de la Banque mondiale, telles qu'autorisées par la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*, et diverses lois de crédits.

Au 31 mars 2002, le Canada avait souscrit à 81 342 actions. Ces actions ont une valeur totale de 81 342 000 $ US et ont été appelées en entier. Les montants versés ont été convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice (1 $ US/1,5942 $ CAN).

Au cours de l'exercice, la seule opération a consisté en un redressement pour réévaluation de 1,5 millions de dollars.

Agence multilatérale de garantie des investissements

Ce compte inscrit les souscriptions du Canada au capital-actions de l'Agence multilatérale de garantie des investissements, telles qu'autorisées par la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*, et diverses lois de crédits.

Au 31 mars 2002, le Canada avait souscrit à 5 225 actions. La valeur totale de ces actions est de 56 534 500 $ US, dont 10 732 250 $ US ont été appelés et le solde représente du capital sujet à appel. Les soldes en devises ont été convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice (1 $ US/1,5942 $ CAN).

Au cours de l'exercice, la seul opération était un redressement pour réévaluation.

Le capital sujet à appel peut être appelé par l'Agence dans certaines circonstances. Le passif éventuel du Canada, à ce titre, est évalué à 45 802 250 $ US.

Banque africaine de développement

Ce compte inscrit les souscriptions du Canada au capital-actions de la Banque africaine de développement, telles qu'autorisées par la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*, et diverses lois de crédits (y compris les crédits L35 et L35b des Affaires étrangères et du Commerce international, des *Lois de crédits n° 1, n° 2 et n° 4 pour 2001-2002*).

À la fin de l'exercice, une autorisation avait été accordée pour des souscriptions totalisant 6 769 actions de capital appelé et 73 473 actions de capital sujet à appel. L'achat de capital appelé est effectué au moyen d'espèces et d'effets à payer qui sont encaissés ultérieurement.

Au 31 mars 2002, la participation du Canada au capital appelé est de 112 540 287 $ CAN pour 6 769 actions, dont 2 100 de ces actions émises en dollars US. Le solde en devises a été converti en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice (1 $ US/1,5942 $ CAN). Au cours de l'exercice, les opérations comprenaient une participation et un redressement pour réévaluation.

Le capital sujet à appel peut être appelé par la Banque dans certaines circonstances. Le passif éventuel du Canada, à ce titre, a une valeur actuelle de 984 917 646 $ CAN et de 177 333 450 $ US, pour une valeur totale de 1 267 622 632 $ CAN.

Banque asiatique de développement

Ce compte inscrit les souscriptions du Canada au capital-actions de la Banque asiatique de développement, telles qu'autorisées par la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*, et diverses lois de crédits.

À la fin de l'exercice, une autorisation avait été accordée pour des souscriptions totalisant 12 961 actions de capital appelé et 172 125 actions de capital sujet à appel. L'achat de capital appelé est effectué au moyen d'espèces et d'effets à payer qui sont encaissés ultérieurement.

Au 31 mars 2002, la participation du Canada au capital appelé est de 235 140 679 $ CAN pour 12 961 actions, dont 10 591 de ces actions émises en dollars US. Le solde en devises a été converti en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice (1 $ US/1,5942 $ CAN). Au cours de l'exercice, un redressement a été fait à la fin de l'exercice afin de réévaluer des montants souscrits en devises.

Le capital sujet à appel peut être appelé par la Banque dans certaines circonstances. Le passif éventuel du Canada, à ce titre, a une valeur actuelle de 1 533 210 533 $ US et de 596 976 219 $ CAN, pour une valeur totale de 3 041 220 451 $ CAN.

Banque de développement des Caraïbes

Ce compte inscrit les souscriptions du Canada au capital-actions de la Banque de développement des Caraïbes, telles qu'autorisées par la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*, et diverses lois de crédits (y compris les crédits L35 et L35b des Affaires étrangères et du Commerce international, des *Lois de crédits n^os^ 1, n^o^ 2 et n^o^ 4 pour 2001-2002*).

À la fin de l'exercice, une autorisation avait été accordée pour des souscriptions totalisant 2 278 actions de capital appelé et 8 124 actions de capital sujet à appel. L'achat de capital appelé est effectué au moyen d'espèces et d'effets à payer qui sont encaissés ultérieurement.

Au 31 mars 2002, la participation du Canada au capital appelé est de 26 812 281 $ CAN pour 2 278 actions. Ces actions ont été entièrement émises en dollars US. Le solde en devises a été converti en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice (1 $ US/1,5942 $ CAN). Au cours de l'exercice, les opérations relatives au capital appelé ont consisté seulement en un redressement fait afin de réévaluer des montants souscrits en devises.

Le capital sujet à appel peut être appelé par la Banque dans certaines circonstances. Le passif éventuel du Canada, à ce titre, a une valeur actuelle de 49 001 856 $ US pour une valeur totale de 78 118 758 $ CAN.

Banque interaméricaine de développement

Ce compte inscrit les souscriptions du Canada au capital-actions de la Banque interaméricaine de développement, telles qu'autorisées par la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*, et diverses lois de crédits.

À la fin de l'exercice, une autorisation avait été accordée pour des souscriptions totalisant 14 397 actions de capital appelé et 320 490 actions de capital sujet à appel. L'achat de capital appelé est effectué au moyen d'espèces et d'effets à payer qui sont encaissés ultérieurement.

Au 31 mars 2002, la participation du Canada au capital appelé est de 284 765 599 $ CAN pour 14 397 actions. Ces actions ont été entièrement émises en dollars US. Le solde en devises a été converti en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice (1 US/1,5942 $ CAN). Au cours de l'exercice, les opérations relatives au capital appelé ont consisté seulement en un redressement fait afin de réévaluer les montants souscrits en devises.

Le capital sujet à appel peut être appelé par la Banque dans certaines circonstances. Le passif éventuel du Canada, à ce titre, a une valeur actuelle de 3 866 208 680 $ US pour une valeur totale de 6 163 509 878 $ CAN.

Fonds monétaire international—Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance

Ce compte inscrit le prêt consenti au Fonds monétaire international afin de fournir une aide aux pays économiquement faibles et à faible revenu, tel qu'autorisé par la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*, et diverses lois de crédits.

L'autorisation totale du prêt conformément à la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes* a été établie à 550 millions de dollars ou tout montant supérieur que peut fixer le gouverneur en conseil. Le gouverneur en conseil a par la suite augmenté la limite à 700 millions de DTS.

Au 31 mars 2002, le Canada a prêté une somme globale de 552 648 500 DTS à la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance. De ce montant, 133 305 900 DTS ont été remboursés. Le solde non réglé de 419 342 600 DTS a été converti en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice (1 DTS/1,98768 $ CAN). Au cours de l'exercice, les opérations comprenaient un prêt en espèces, des remboursements et une réévaluation de change.

Le Canada a également fait des contributions budgétaires aux termes de bonifications d'intérêt se chiffrant à 176 397 586 DTS, qui ne figurent pas au tableau 9.13.

Associations et organismes internationaux

Ces éléments représentent la valeur à l'origine des paiements effectués par le gouvernement du Canada aux fonds de roulement tenus par des organismes internationaux dont le Canada est membre. La participation dans le financement de ces fonds de roulement, fondée sur le barème des quotes-parts, est prescrite par les règlements financiers concernant l'adhésion à ces organismes. Les paiements aux fonds ne portent pas intérêt ou au calendrier de remboursement, mais sont comptabilisés par les organismes à titre de crédits provenant d'états membres. Les paiements effectués par le Canada ont été autorisés par des lois de crédits.

Fonds pour l'environnement mondial

Ce compte inscrit le financement d'une facilité de financement environnemental dans les pays en développement touchant les domaines de l'ozone, de la biodiversité des changements climatiques et des eaux internationales, tel qu'autorisé par la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*, et diverses lois de crédits. Les avances au Fonds pour l'environnement mondial (FEM) sont faites sous forme d'effets à vue non négociables et ne portant pas intérêt qui sont encaissés ultérieurement.

Au cours de l'exercice, aucune opération n'a été effectuée.

Au 31 mars 2002, les avances au FEM se chiffraient à 10 000 000 $ CAN.

Association internationale de développement

Ce compte inscrit les contributions et souscriptions du Canada au capital-actions de l'Association internationale de développement (AID), telles qu'autorisées par la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*, et diverses lois de crédits. Les contributions et souscriptions à l'Association, qui fait partie du Groupe de la Banque mondiale, servent à prêter des fonds aux pays en développement les plus démunis, aux fins de développement, selon des termes très favorables (ne portant pas intérêt, d'une durée de 35 à 40 ans avec un délai de grâce de 10 ans). Les contributions et souscriptions à l'AID sont faites sous forme d'effets à vue non négociables et ne portant pas intérêt qui sont encaissés ultérieurement.

Au cours de l'exercice, les opérations comprenaient une participation au moyen d'effets à vue.

Au 31 mars 2002, la participation totale du Canada à l'AID se chiffrait à 6 166 438 061 $ CAN.

Institutions financières internationales

Ce compte inscrit les prêts et avances à titre d'aide aux institutions financières internationales, tels qu'autorisés par la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*, et diverses lois de crédits (y compris les crédits L30 et L30b des Affaires étrangères et du Commerce international, des *Lois de crédits n° 1 , n° 2 et n° 4 pour 2001-2002*).

Dans certains cas, les prêts et avances sont effectués au moyen d'effets à payer qui sont encaissés ultérieurement. Au cours de l'exercice, les opérations ont consisté en des prêts et avances effectués en espèces et au moyen d'émissions d'effets, en des encaissements d'effets émis antérieurement et en des réévaluations selon les fluctuations en devises.

Administrations provinciales et territoriales

À cette catégorie sont inscrits les prêts consentis aux provinces et territoires en vertu des lois de secours et d'autres lois.

Le tableau 9.14 présente un sommaire des soldes et des opérations pour les divers genres de prêts et avances consentis aux administrations provinciales et territoriales.

TABLEAU 9.14
ADMINISTRATIONS PROVINCIALES ET TERRITORIALES

	1er avril 2001	Paiements et autres débits	Rentrées et autres crédits	31 mars 2002
	$	$	$	$
TERRE-NEUVE ET LABRADOR—				
Finances—				
Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces	(4 364 799)	12 352 000	4 368 401	3 618 800
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	1 553 779		220 719	1 333 060
Fonds d'investissement pour les projets d'hiver	2 836 758			2 836 758
	25 738	*12 352 000*	*4 589 120*	*7 788 618*
Industrie—				
Projets reportés de l'Office d'expansion économique de l'Atlantique	197 851		26 924	170 927
Loi sur la mise en valeur de l'énergie dans les provinces de l'Atlantique	28 443 677		5 410 442	23 033 235
Agence de promotion économique du Canada atlantique—				
Prêts aux entreprises de Terre-Neuve et du Labrador[1]	481 680		5 000	476 680
	29 123 208		*5 442 366*	*23 680 842*
Total, Terre-Neuve et Labrador	29 148 946	12 352 000	10 031 486	31 469 460
NOUVELLE-ÉCOSSE—				
Finances—				
Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces	(22 986 000)	22 986 000	2 951 000	(2 951 000)
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	87 611		15 604	72 007
	(22 898 389)	*22 986 000*	*2 966 604*	*(2 878 993)*
Industrie—				
Projets reportés de l'Office d'expansion économique de l'Atlantique	71 380		71 380	
Total, Nouvelle-Écosse	(22 827 009)	22 986 000	3 037 984	(2 878 993)
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD—				
Finances—				
Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces	2 747 640	3 746 000	3 200 380	3 293 260
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	216 476		22 912	193 564
Fonds d'investissement pour les projets d'hiver	63 079			63 079
	3 027 195	*3 746 000*	*3 223 292*	*3 549 903*
Industrie—				
Agence de promotion économique du Canada atlantique—				
Entente-cadre sur le plan de développement	3 067 243		1 214 506	1 852 737
Total, Île-du-Prince-Édouard	6 094 438	3 746 000	4 437 798	5 402 640

TABLEAU 9.14

ADMINISTRATIONS PROVINCIALES ET TERRITORIALES—*Suite*

	1er avril 2001	Paiements et autres débits	Rentrées et autres crédits	31 mars 2002
	$	$	$	$
NOUVEAU-BRUNSWICK—				
Finances—				
Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces	(12 586 000)	12 586 000	2 367 000	(2 367 000)
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	1 070 488		162 005	908 483
	(11 515 512)	*12 586 000*	*2 529 005*	*(1 458 517)*
Industrie—				
Loi sur la mise en valeur de l'énergie dans les provinces de l'Atlantique	9 089 258		1 450 454	7 638 804
Agence de promotion économique du Canada atlantique—				
Accord sur les zones spéciales et les autoroutes	1 073 803		241 419	832 384
	10 163 061		*1 691 873*	*8 471 188*
Total, Nouveau-Brunswick	(1 352 451)	12 586 000	4 220 878	7 012 671
QUÉBEC—				
Finances—				
Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces	(110 854 750)	630 824 250	23 277 000	496 692 500
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	11 060 021		1 755 321	9 304 700
Total, Québec	(99 794 729)	630 824 250	25 032 321	505 997 200
ONTARIO—				
Finances—				
Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces	170 546 000		252 875 000	(82 329 000)
Trop-payés des remboursements pour gains en capital relatifs aux fiducies de fonds communs[2]	2 103 000 000		773 000 000	1 330 000 000
Total, Ontario	2 273 546 000		1 025 875 000	1 247 671 000
MANITOBA—				
Finances—				
Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces	13 742 000	1 631 000	18 959 000	(3 586 000)
Trop-payés des remboursements pour gains en capital relatifs aux fiducies de fonds communs[2]	264 000 000		173 000 000	91 000 000
Total, Manitoba	277 742 000	1 631 000	191 959 000	87 414 000
SASKATCHEWAN—				
Agriculture et Agroalimentaire—				
Centres de services agricoles	83 862	916	37 746	47 032
Finances—				
Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces	13 646 000	11 090 000	33 963 000	(9 227 000)
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	21 923		3 836	18 087
	13 667 923	*11 090 000*	*33 966 836*	*(9 208 913)*
Total, Saskatchewan	13 751 785	11 090 916	34 004 582	(9 161 881)
ALBERTA—				
Finances—				
Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces	(120 085 000)	166 834 000		46 749 000
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	494 502		77 034	417 468
Trop-payés des remboursements pour gains en capital relatifs aux fiducies de fonds communs[2]	1 000 000		1 000 000	
Total, Alberta	(118 590 498)	166 834 000	1 077 034	47 166 468

TABLEAU 9.14

ADMINISTRATIONS PROVINCIALES ET TERRITORIALES—*Fin*

	1er avril 2001	Paiements et autres débits	Rentrées et autres crédits	31 mars 2002
	$	$	$	$
COLOMBIE-BRITANNIQUE—				
Finances—				
Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces	(30 593 000)	100 066 000		69 473 000
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	444 842		78 952	365 890
Trop-payés des remboursements pour gains en capital relatifs aux fiducies de fonds communs[2]	53 000 000		53 000 000	
Total, Colombie-Britannique	22 851 842	100 066 000	53 078 952	69 838 890
TERRITOIRE DU YUKON—				
Finances—				
Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces	(27 001)	27 001	3 262 000	(3 262 000)
Affaires indiennes et du Nord canadien—				
Gouvernement du Territoire du Yukon	91 781	801		92 582
Total, Territoire du Yukon	64 780	27 802	3 262 000	(3 169 418)
TERRITOIRES DU NORD-OUEST—				
Finances—				
Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces	5 086 000	8 991 000	5 086 000	8 991 000
Total, Territoires du Nord-Ouest	5 086 000	8 991 000	5 086 000	8 991 000
NUNAVUT—				
Finances—				
Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces	(292 000)	4 218 000		3 926 000
Total, Nunavut	(292 000)	4 218 000		3 926 000
Total	2 385 429 104	975 352 968	1 361 103 035	1 999 679 037

(1) Antérieurement énoncé au Tableau 9.15.
(2) Des informations supplémentaires se trouvent à la note 3 iv de la section 1 de ce volume.

Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces

Ces montants représentent des paiements en moins au titre des droits de péréquation des provinces en vertu des *Lois constitutionnelles de 1867 à 1982*, de la *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces* et d'autres textes législatifs. Ces moins-payés sont non productifs d'intérêts et sont versés dans les exercices ultérieurs.

Office du développement municipal et des prêts aux municipalités

Des prêts ont été consentis aux provinces et municipalités, afin d'élargir ou d'accélérer les programmes d'immobilisations des municipalités.

Les prêts portent intérêt à des taux de 5,25 pour cent à 5,625 pour cent par année, et sont remboursables en versements annuels ou semestriels sur des périodes de 15 à 50 ans, avec des versements finals entre le 1er décembre 2004 et le 1er mars 2008.

Fonds d'investissement pour les projets d'hiver

Des prêts ont été consentis aux provinces, aux organismes provinciaux et aux municipalités, pour aider à la création d'emplois.

Les prêts portent intérêt à des taux de 7,4 pour cent à 9,5 pour cent par année, et sont remboursables soit en versements annuels sur des périodes de 5 à 20 ans, soit à l'échéance.

Projets reportés de l'Office d'expansion économique de l'Atlantique

Des prêts ont été consentis pour financer certains travaux d'aménagement d'eau reportés de l'Office d'expansion économique de l'Atlantique.

Les prêts portent intérêt à des taux de 7,5 pour cent à 8,5 pour cent par année, et sont remboursables sur des périodes de 1 à 6 ans à diverses dates d'anniversaires d'amortissement, avec des versements finals par le 1er avril 2006.

Loi sur la mise en valeur de l'énergie dans les provinces de l'Atlantique

Des prêts ont été consentis aux provinces de l'Atlantique, dans le but d'aider à la production d'énergie électrique dans les provinces, au moyen de générateurs à vapeur, ainsi qu'au contrôle et à la transmission de l'énergie électrique.

Les prêts portent intérêt à des taux de 4,5 pour cent à 8,5 pour cent par année, et sont remboursables en versements annuels égaux pour les prochains 12 ans, avec des versements finals payables par le 31 mars 2014.

Prêts aux entreprises de Terre-Neuve et du Labrador

Des prêts ont été consentis dans le but de fournir du financement aux petites et moyennes entreprises de Terre-Neuve.

Ces prêts proviennent de la Newfoundland and Labrador Development Corporation, Limited dont le Canada détenait 40 pour cent des actions. En vertu d'un accord conclu le 29 mars 1989, le gouvernement de Terre-Neuve a acheté les actions du Canada effectuant ainsi le retrait de la participation du gouvernement du Canada dans la Société. Une condition du retrait était que le gouvernement du Canada accepte ces prêts d'argent comme paiements dus. Ces prêts sont présentement gérés par le Ministère.

Les prêts en circulation portent intérêt à des taux de 10 pour cent à 17 pour cent par année, et sont remboursables à diverses dates.

Entente-cadre sur le plan de développement

Des prêts ont été consentis à la province de l'Île-du-Prince-Édouard afin d'aider au financement de la réalisation d'un plan cadre d'aménagement coordonné de la province, en vertu d'un accord avec la province dont le territoire a été désigné «région spéciale de développement rural».

Les prêts portent intérêt à des taux de 6,688 pour cent à 9,375 pour cent par année, et sont remboursables en versements égaux dus à diverses dates d'anniversaires, avec des versements finals par le 31 mars 2005.

Accord sur les zones spéciales et les autoroutes—Agence de promotion économique du Canada atlantique

Des prêts ont été consentis pour financer des projets d'aménagement d'infrastructures communautaires et industrielles dans des zones spéciales, et pour aménager des autoroutes.

Au début, les prêts portaient intérêt à des taux de 6,3519 pour cent à 9,5757 pour cent par année. En date du 31 mars, les prêts en circulation ne portent pas intérêt et sont remboursables en versements annuels, avec des versements finals entre le 1er avril 2002 et le 1er avril 2005.

Trop-payés des remboursements pour gains en capital relatifs aux fiducies de fonds communs

Ces sommes représentent des versements en trop à des provinces en vertu des accords de perception fiscale pour les années d'imposition 1997 à 1999. Ces versements découlent d'une erreur de classification des remboursements pour gains en capital relatifs aux fiducies de fonds communs de placement. Les recouvrements ne portent pas intérêt et s'étendront sur une période de dix ans à compter de l'exercice 2004-2005.

Centres de services agricoles

Des prêts ont été consentis pour aider les autorités provinciales et municipales à construire et à agrandir les services d'approvisionnement de l'eau et les installations pour l'enlèvement des ordures dans les principaux centres de services agricoles, essentiels à l'équilibre rural et à l'aménagement urbain dans la zone agricole de la région des Prairies.

Les prêts portent intérêt à des taux de 8,6179 pour cent à 13,4765 pour cent par année, et sont remboursables en versements annuels utilisant la méthode de calcul de l'amortissement décroissant. Le versement final est dû le 31 mars 2004.

Gouvernement du Territoire du Yukon

Des prêts ont été consentis au gouvernement du Territoire du Yukon aux fins suivantes :

	1er avril 2001	Paiements et autres débits	Rentrées et autres crédits	31 mars 2002
	$	$	$	$
Deuxième hypothèque	3 751			3 751
Dépenses en capital...	14 333	51		14 384
Tiers—Travaux d'immobilisations ..	73 697	750		74 447
	91 781	801		92 582

Les prêts portent intérêt à des taux de 6,063 pour cent à 9,500 pour cent par année, et sont remboursables en versements annuels égaux sur des périodes de 25 à 35 ans, avec des versements finals entre le 15 septembre 2002 et le 24 novembre 2003.

Autres prêts, placements et avances

Ce groupe enregistre les prêts, placements et avances qui ne sont pas classés ailleurs.

Le tableau 9.15 présente un sommaire des soldes et des opérations pour les autres prêts, placements et avances.

TABLEAU 9.15
AUTRES PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

	1er avril 2001	Paiements et autres débits	Rentrées et autres crédits	31 mars 2002
	$	$	$	$
Contributions remboursables sans condition[1]—				
Patrimoine canadien		5 671 140		5 671 140
Industrie—				
Ministère	182 466 093		108 985 070	73 481 023
Agence de promotion économique du Canada atlantique	375 688 847	25 446 743	42 431 526	358 704 064
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	165 310 034	11 353 115		176 663 149
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	136 822 687	3 830 508	35 462 084	105 191 111
	860 287 661	*40 630 366*	*186 878 680*	*714 039 347*
Ressources naturelles	5 458 529	20 625 126	8 808 450	17 275 205
Total—Contributions remboursables sans condition	865 746 190	66 926 632	195 687 130	736 985 692
Prêts et avances à justifier—				
Affaires étrangères et Commerce international—				
Missions à l'étranger	30 402 880	695 235 995	691 166 292	34 472 583
Employés affectés à l'étranger	11 752 668	12 148 059	12 884 351	11 016 376
	42 155 548	*707 384 054*	*704 050 643*	*45 488 959*
Défense nationale—				
Comptes d'avances fixes, avances permanentes et prêts autorisés	30 080 815	366 448 479	362 782 869	33 746 425
Autres ministères—				
Diverses avances à justifier	9 709 280	3 135 503		12 844 783
Diverses avances à justifier, caisse à montant fixe et avances permanentes	16 400 830	4 638 847	18 112	21 021 565
	26 110 110	*7 774 350*	*18 112*	*33 866 348*
Total—Prêts et avances à justifier	98 346 473	1 081 606 883	1 066 851 624	113 101 732
Autres—				
Agriculture et Agroalimentaire—				
Construction de bâtiments d'exposition à usages multiples	2 846 330		2 669 973	176 357
Patrimoine canadien—				
Biens culturels				
Citoyenneté et Immigration—				
Prêts d'aide et de transport	50 074 539	14 102 572	16 958 705	47 218 406
Finances—				
Banque Commerciale du Canada	48 180 437		758 008	47 422 429
Association récréative de la fonction publique d'Ottawa	60 904		12 556	48 348
Agence de la consommation en matière financière du Canada—Avances		7 000 000		7 000 000
	48 241 341	*7 000 000*	*770 564*	*54 470 777*
Pêches et Océans—				
Producteurs canadiens de poissons de fond congelés	128 315			128 315
Pêcheurs d'aiglefin	1 346 337			1 346 337
	1 474 652			*1 474 652*
Affaires étrangères et Commerce international—				
Expansion du commerce d'exportation (prêts administrés par Exportation et développement Canada) (antérieurement Société pour l'expansion des exportations)	180 743 130	213 818 883	39 569 328	354 992 685
Développement des ressources humaines—				
Financement direct aux étudiants	2 612 546 223	1 657 864 302	315 269 772	3 955 140 753
Commissions provinciales des accidents du travail	10 891 155	2 087 513	51 000	12 927 668
	2 623 437 378	*1 659 951 815*	*315 320 772*	*3 968 068 421*

TABLEAU 9.15

AUTRES PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES—*Fin*

	1er avril 2001	Paiements et autres débits	Rentrées et autres crédits	31 mars 2002
	$	$	$	$
Affaires indiennes et du Nord canadien—				
Conseil des Premières Nations du Yukon—Anciens	16 266 073	314 437	585 528	15 994 982
Programme de prêts garantis à la Société du crédit agricole[1]	5 627 920	69 346	257 245	5 440 021
Premières Nations de la Colombie-Britannique	197 621 205	28 545 988		226 167 193
Fonds du développement économique des Indiens	552 985		14 492	538 493
Programme de prêts garantis pour le développement économique des Indiens[1]	674 231	2 330	1 200	675 361
Fonds de prêts aux Inuit	82 844		8	82 836
Revendicateurs autochtones	328 923 435	34 623 657	37 254 757	326 292 335
Programme de prêts garantis pour le logement sur les réserves[1]	8 503 950	86 473	271 557	8 318 866
Prêt perpétuel de la bande de Stoney		389 619		389 619
Yukon Energy Corporation	29 559 447		272 227	29 287 220
	587 812 090	*64 031 850*	*38 657 014*	*613 186 926*
Industrie—				
Option d'achat d'actions d'une société				
Industries de fabrication, de transformation et de services au Canada	110 000 000			110 000 000
Conseil national de recherches du Canada—				
Fonds de H. L. Holmes		3 256 071		3 256 071
	110 000 000	*3 256 071*		*113 256 071*
Défense nationale—				
Ensembles d'habitation des Forces canadiennes	1 703 218		578 746	1 124 472
Programme de formation au pilotage—MILIT-AIR Inc.	696 281 399		35 254 754	661 026 645
	697 984 617		*35 833 500*	*662 151 117*
Ressources naturelles—				
Projet de développement Hibernia	73 600 000		9 200 000	64 400 000
Nordion International Inc.	98 000 000		4 000 000	94 000 000
	171 600 000		*13 200 000*	*158 400 000*
Travaux publics et Services gouvernementaux—				
Pont de la Confédération	732 533 086		23 505 457 [2]	709 027 629
Biens saisis—Compte de fonds de roulement	1 820 741	24 245 519	20 600 759	5 465 501
	734 353 827	*24 245 519*	*44 106 216*	*714 493 130*
Solliciteur général—Service correctionnel—				
Libérés conditionnels	15 549	9 804	12 736	12 617
Transports—				
Administrations aéroportuaires canadiennes[1]		22 682 037	1 261 070	21 420 967
Administration du pont du port de Saint John	26 012 850		989 133	25 023 717
Corporation de gestion de la voie maritime du St-Laurent	723 757		8 025	715 732
	26 736 607	*22 682 037*	*2 258 228*	*47 160 416*
Anciens combattants—				
Commission des sépultures de guerre du Commonwealth	66 945	1 134 [3]		68 079
Caisse de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants—Avances	576 886		413 859	163 027
	643 831	*1 134*	*413 859*	*231 106*
Autres ministères—				
Divers		1 805 849	405 804	1 400 045
Total partiel	5 235 963 891	2 010 905 534	510 176 699	6 736 692 726
Plus : redressement de consolidation[4]	378 443 000	79 343 000		457 786 000
Total—Autres	5 614 406 891	2 090 248 534	510 176 699	7 194 478 726
Total	6 578 499 554	3 238 782 049	1 772 715 453	8 044 566 150

(1) Antérieurement sous les «Débiteurs» à la section 7 de ce volume.
(2) Révèle l'amortissement des subventions reportées ayant trait au Pont de la Confédération.
(3) Ce montant représente un redressement pour réévaluation.
(4) Des informations supplémentaires sur les sociétés d'État consolidées sont fournies à la section 4 de ce volume.

Contributions remboursables sans condition

Les contributions remboursables sans condition sont en substance des prêts de divers encours totaux autorisés qui sont normalement consentis à des entreprises en conformité avec diverses lois du Parlement. Ces prêts visent à aider et à stimuler l'expansion économique. Ils portent divers taux d'intérêt, certains bénéficiant de conditions privilégiées, et ils sont remboursables à diverses échéances, leur versement libératoire pouvant aller jusqu'à dix ans après le déboursé initial. Ces prêts ont été inclus dans les comptes débiteurs du gouvernement et présentés à la section 7 du présent Volume en 2000-2001, et au cours des années précédentes.

Missions à l'étranger

Des avances non productives d'intérêts ont été effectuées pour le financement provisoire des dépenses encourues aux missions à l'étranger, en attendant la répartition aux crédits des Affaires étrangères et du Commerce international et des autres ministères et organismes.

Le montant total de la réserve imputable en tout temps est de 50 000 000 $.

Employés affectés à l'étranger

Un compte d'avance de fonds de roulement a été établi afin de financer des prêts et avances aux employés affectés à l'étranger, y compris les employés d'autres ministères et organismes du gouvernement, de même que des avances pour fins médicales au personnel engagé sur place.

Le montant total de la réserve imputable en tout temps est de 22 500 000 $.

Le solde de clôture consiste en des prêts de 7 878 324 $ aux employés; des avances de 949 904 $ pour frais médicaux; des avances de 88 474 $ pour indemnités d'accident du travail; des dépôts de garantie et autres dépôts de 647 278 $ en vertu des Directives des services à l'étranger; et, des débentures scolaires et de clubs de 1 452 396 $.

Les prêts aux employés portent intérêt à des taux de 3 pour cent à 5 pour cent par année, et sont remboursables sur des périodes de 1 à 4 ans, avec des versements finals entre le 1er avril 2002 et le 1er mars 2006.

Comptes d'avances fixes, avances permanentes et prêts autorisés

Ce compte a été établi dans le but de financer: *a)* des avances fixes de fonds publics et des comptes d'avances de fonds publics; *b)* des avances permanentes; *c)* des avances et des prêts autorisés à l'intention des employés affectés à l'étranger; et, *d)* des avances recouvrables autorisées pour établir des mess militaires et des cantines.

Le montant total de la réserve imputable en tout temps est de 120 000 000 $ tel que modifié par le crédit L11b de Défense nationale, de la *Loi de crédits n° 4 pour 2001-2002*.

Diverses avances à justifier

Le solde de clôture représente des montants en circulation entre les mains des ministères, organismes et particuliers à la fin de l'exercice, qui seront dépensés au cours de l'exercice subséquent.

Diverses avances à justifier, caisse à montant fixe et avances permanentes

Ce compte fonctionne afin de fournir des caisses d'avance fixe, des avances à justifier et des avances recouvrables aux ministères et organismes.

Le montant total de la réserve imputable en tout temps est de 22 000 000 $.

Construction de bâtiments d'exposition à usages multiples

Des prêts ont été consentis pour financer la construction de bâtiments d'exposition à usages multiples.

Les prêts portent intérêt à des taux de 7,432 pour cent à 9,351 pour cent par année, et sont remboursables sur des périodes s'échelonnant de 20 à 30 ans, avec des versements finals entre le 31 mai 2002 et le 30 juin 2006.

Biens culturels

Des prêts ont été consentis à des établissements et à des administrations sis au Canada, afin d'acquérir des objets sur lesquels des licences d'exportation ont été refusées en vertu de la *Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels*, ou afin d'acheter des biens culturels situés à l'extérieur du Canada qui sont afférents à l'héritage national.

Bien que des prêts supplémentaires aient été autorisés en vertu du crédit L10 du Patrimoine canadien, des *Lois de crédits n° 1 et n° 2 pour 2001-2002*, aucun prêt n'a été consenti au cours de l'exercice. Le montant total de l'autorisation de prêts est de 10 000 $ par exercice.

Prêts d'aide et de transport

L'article 119 de la *Loi sur l'immigration* autorise l'affectation de prêts aux immigrants et à de telles autres catégories d'individus.

Le montant total de la réserve imputable en tout temps est de 110 000 000 $.

Les modalités des prêts, de même que leurs soldes de fin d'exercice, sont comme suit :

a) remboursables en versements mensuels sur des périodes de 1 à 5 ans, avec une prorogation éventuelle de 2 ans, portant intérêt à des taux de 4,54 pour cent à 15 pour cent par année, avec des versements finals entre le 1er avril 2002 et le 1er avril 2009, 42 943 396 $; et,

b) remboursables en versements mensuels sur des périodes de 1 à 5 ans, avec une prorogation éventuelle de 2 ans, non productifs d'intérêts, avec des versements finals entre le 1er avril 2002 et le 1er avril 2009, 4 275 010 $.

Au cours de l'exercice, des prêts s'élevant à 1 757 203 $ ont été radiés conformément au crédit 2b de Citoyenneté et Immigration, de la *Loi de crédits n° 4 pour 2001-2002*.

Banque Commerciale du Canada

Des avances ont été consenties à la Banque Commerciale du Canada, représentant la participation du gouvernement dans le groupe de soutien, telle qu'autorisée par la *Loi sur l'aide financière à la Banque Commerciale du Canada*. Ces fonds représentent la participation du gouvernement dans un portefeuille de prêts acheté de la Banque et l'achat d'obligations en circulation des détenteurs actuels.

Association récréative de la fonction publique d'Ottawa

Des prêts ont été consentis à l'Association récréative de la fonction publique d'Ottawa, pour aider à la construction et à l'aménagement du Centre commémoratif W Clifford Clark.

Le prêt en circulation porte intérêt au taux de 4,25 pour cent par année, et est remboursable en versements semestriels égaux sur une période de 45 ans, avec le versement final dû le 30 septembre 2005.

Agence de la consommation en matière financière du Canada—Avances

Des avances productives d'intérêts ont été effectuées pour le paiement des dépenses afférentes aux activités de l'Agence en vertu de l'article 13(1) de la *Loi sur l'Agence de la consommation en matière financière du Canada*.

Les avances sont remboursables avant la fin de l'exercice.

Producteurs canadiens de poissons de fond congelés

Des prêts ont été consentis aux producteurs canadiens de poissons de fond congelés, de viande de crabe congelée et en boîte, et de viande de homard congelée et en boîte, afin d'aider au financement de leurs inventaires.

Les prêts portaient intérêt au taux de 13 pour cent par année, et étaient remboursables en versements annuels égaux sur une période de 7 ans, avec le versement final en décembre 1987. Ces prêts sont présumés irrécouvrables et une autorisation parlementaire est exigée pour radier le solde.

Pêcheurs d'aiglefin

Des prêts ont été consentis aux pêcheurs d'aiglefin de la Nouvelle-Écosse, suite à la fermeture de leur pêcherie du 1er février au 31 mai 1975, aux termes d'un accord conclu en vertu de l'Entente internationale pour les pêcheries de l'Atlantique Nord-Ouest. Le montant total de l'autorisation de prêts est de 1 650 000 $.

Les prêts portaient intérêt au taux de 8 pour cent par année, et étaient remboursables en versements annuels égaux sur une période de 4 ans, avec le versement final en 1979. Ces prêts sont présumés irrécouvrables et une autorisation parlementaire est exigée pour radier le solde.

Expansion du commerce d'exportation

Conformément à l'article 23 de la *Loi sur l'expansion des exportations*, le gouverneur en conseil peut autoriser la Société à consentir des prêts où la dette serait pour un montant ou une durée de prêt supérieurs à ceux qu'assume normalement la Société. De tels prêts sont financés directement par des versements sur le Trésor et sont administrés par la Société au nom du gouvernement du Canada.

Avant le 1er avril 1987, ces prêts étaient autorisés en vertu d'autorisations non budgétaires. Depuis le 1er avril 1987, les prêts sans intérêt ou à faible taux d'intérêt sont consentis en vertu d'une autorisation budgétaire de par leur condition de faveur. Tous prêts similaires émis avant le 1er avril 1987 sont entièrement pourvus dans la provision pour moins-value de l'actif.

Le tableau suivant présente les soldes et les opérations pour les prêts consentis au secteur privé, ainsi que les modalités des remboursements. Le total partiel pour les prêts consentis au secteur privé renferme, s'il y a lieu, le total des paiements effectués en vertu d'autorisations budgétaires et non budgétaires. Le total des paiements effectué en vertu d'autorisations budgétaires est déduit sous forme de somme globale sous la rubrique «traitement budgétaire».

	1er avril 2001	Paiements et autres débits		Rentrées et autres crédits		31 mars 2002
		Paiements ou autres débits [1]	Réévaluation	Rentrées ou autres crédits [2]	Réévaluation	
	$	$	$	$	$	$
PRÊTS NON BUDGÉTAIRES						
a) durée de 1 à 5 ans, portant intérêt à des taux de 5,93 pour cent (Taux interbancaire offert à Londres (TIOL)) à 8,5 pour cent par année, avec les remboursements finals entre février 1995 et février 2001[3] :						
Brésil	5 215 917		55 883			5 271 800
Iran	16 981 658			11 232 110	28 350	5 721 198
Afrique du Sud	59 203 539		2 751 543	7 148 100		54 806 982
	81 401 114		*2 807 426*	*18 380 210*	*28 350*	*65 799 980*
b) durée de 6 à 10 ans, portant intérêt à un taux de 5,93 pour cent (TIOL) par année, avec les remboursements finals en juin 2004 :						
Antigua	36 503 007		777 160	796 007		36 484 160
Jordanie	9 642 477			1 521 579	102 276	8 018 622
Kyrgyzstan	46 007 500		165 418	12 958 333		33 214 585
	92 152 984		*942 578*	*15 275 919*	*102 276*	*77 717 367*
c) durée de 1 à 15 ans, portant intérêt à des taux de 7,5 pour cent et 8,5 pour cent par année, avec les remboursements finals entre avril 2004 et octobre 2018 :						
État-Unis		205 260 619	4 099 423			209 360 042
Total—Non budgétaire	173 554 098	205 260 619	7 849 427	33 656 129	130 626	352 877 389
PRÊTS BUDGÉTAIRES						
a) durée de 11 à 15 ans, portant intérêt au taux de 8,5 pour cent par année, avec les remboursements finals entre octobre 1983 et septembre 2001[3] :						
Antigua	4 183 657			1 786 192	632 759	1 764 706
b) durée de 16 à 20 ans, portant intérêt au taux de 0 pour cent par année, avec les remboursements finals en juin 2012 :						
Espagne	21 349 995			531 192	227 427	20 591 376
Thaïlande	7 729 261		82 810			7 812 071
c) durée de 40 ans, portant intérêt au taux de 0 pour cent par année, avec le remboursement final en mars 2036 :						
Antigua	3 005 375		626 027	1 283 130		2 348 272
Total partiel—Budgétaire	36 268 288		708 837	3 600 514	860 186	32 516 425
Moins : traitement budgétaire	29 079 256			1 321 873		30 401 129
Total—Budgétaire	7 189 032		708 837	4 922 387	860 186	2 115 296
Total	180 743 130	205 260 619	8 558 264	38 578 516	990 812	354 992 685
SOMMAIRE						
Total—Non budgétaire	173 554 098	205 260 619	7 849 427	33 656 129	130 626	352 877 389
Total—Budgétaire	36 268 288		708 837	3 600 514	860 186	32 516 425
Total	209 822 386	205 260 619	8 558 264	37 256 643	990 812	385 393 814
Moins : traitement budgétaire	29 079 256			1 321 873		30 401 129
Total	180 743 130	205 260 619	8 558 264	38 578 516	990 812	354 992 685

(1) Les paiements ou autres débits peuvent inclure des opérations telles que prêts, ajustements, etc.
(2) Les rentrées ou autres crédits peuvent inclure des opérations telles que remboursements, renonciations, etc.
(3) Les termes de ces prêts sont présentement sous révision.

Financement direct aux étudiants

Financement direct des prêts aux étudiants

Les prêts émis le ou après le 1er août 2000 sont administrés en vertu de l'article 6.1 de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*, qui autorise le ministre du Développement des ressources humaines à conclure un accord de prêt directement avec tout étudiant admissible. Ces accords sont sujets aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil, sur la recommandation du ministre du Développement des ressources humaines et avec l'assentiment du ministre des Finances.

Le montant total des prêts en circulation ne peut pas dépasser 15 milliards de dollars, sauf disposition contraire énoncée dans une loi de crédits ou autre loi du Parlement.

Le montant total des prêts en circulation au 31 mars 2002 est de 2 882 586 945 $ et au 31 mars 2001, de 1 415 271 522 $.

Prêts garantis et prêts à risques partagés

Les prêts émis avant le 1er août 2000 comprennent les prêts en circulation dont les montants sont liés aux prêts étudiants subrogés à l'État en vertu de la *Loi fédérale sur les prêts aux étudiants* et de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*, dont le total au 31 mars 2002 est de 1 072 553 808 $ et au 31 mars 2001, de 1 197 274 701 $.

Commissions provinciales des accidents du travail

Ce compte fonctionne en vertu du paragraphe 4(6) de la *Loi sur l'indemnisation des agents de l'État*, afin de fournir des fonds d'exploitation dans le but de permettre aux commissions provinciales d'indemnisation d'appliquer la *Loi* pour le compte de l'État, et de régler les réclamations des employés du gouvernement canadien blessés au cours de leur emploi.

Le montant total des avances, lequel est autorisé à être effectué à toutes les commissions provinciales des accidents du travail, ne doit pas dépasser les déboursés pour trois mois d'indemnisation.

Les avances sont non productives d'intérêts et sont remboursables à l'expiration des ententes avec les commissions provinciales.

Conseil des Premières Nations du Yukon—Anciens

Des prêts ont été consentis au Conseil des Premières Nations du Yukon, afin de verser des indemnités provisoires aux anciens Indiens du Yukon d'ici à la conclusion d'un règlement concernant les revendications des terres appartenant aux Indiens du Yukon.

Au cours de l'exercice, des prêts ont été autorisés par le crédit L30 des Affaires indiennes et du Nord canadien, des *Lois de crédits n° 1 et n° 2 pour 2001-2002*.

Les modalités des prêts sont comme suit :

a) les prêts sont non productifs d'intérêt lorsque ceux-ci ont été consentis avant que l'entente de principe ayant trait au règlement d'une revendication ne soit conclue;

b) les prêts portent intérêt à un taux égal au taux fixé par le ministre des Finances à l'égard des emprunts ayant les mêmes modalités que celles établies pour les sociétés d'État, si ces prêts sont consentis après que l'entente de principe pour le règlement d'une revendication soit conclue; et,

c) les prêts sont exigibles et payables, quant au principal et aux intérêts, à la date du règlement d'une revendication, ou à une date fixée par l'entente, celle-ci étant au plus tard le 31 mars 2003, ou selon la première des deux dates atteinte.

Tous les prêts en circulation à la fin de l'exercice portent intérêt à des taux de 2.67 pour cent à 9.46 pour cent par année.

Programme de prêts garantis à la Société du crédit agricole

Le programme de prêts garantis à la Société du crédit agricole a été discontinué le 14 novembre 1989. Le programme diminue en importance au fur et à mesure que les prêts garantis se terminent.

De l'autorité du 1.7 milliard pour le programme de logement sur réserve, 46 755 $ est réservé pour les prêts garantis encore actifs à la Société du crédit agricole.

La dette ne porte pas intérêt.

Premières Nations de la Colombie-Britannique

Des prêts ont été consentis aux Premières Nations de la Colombie-Britannique, afin de les aider à participer au processus de la Commission des traités de la Colombie-Britannique ayant trait à la recherche, à l'élaboration et à la négociation de traités.

Au cours de l'exercice, des prêts ont été autorisés par le crédit L25 des Affaires indiennes et du Nord canadien, des *Lois de crédits n° 1 et n° 2 pour 2001-2002*

Les modalités des prêts sont comme suit :

a) les prêts sont non productifs d'intérêt lorsque ceux-ci ont été consentis avant que l'entente de principe ayant trait au règlement d'un traité ne soit conclue;

b) les prêts portent intérêt à un taux égal au taux fixé par le ministre des Finances à l'égard des emprunts ayant les mêmes modalités que celles établies pour les sociétés d'État, si ces prêts sont consentis après que l'entente de principe pour le règlement d'un traité soit conclue; et,

c) les prêts sont exigibles et payables par la Premières Nations et payera les prêts selon la première des dates atteintes suivantes :

i) date de règlement d'un traité;

ii) douzième anniversaire de la première avance de prêt à la Première Nation sous la plus récente entente de financement de la Première Nation;

iii) septième anniversaire après la signature d'une entente de principe, ou;

iv) date de demande de paiement du prêt par le ministre à cause du défaut sous cette entente ou tout autre entente de financement de la Première Nation.

Les portions de prêts en circulation à la fin de l'exercice portant intérêt et ne portant pas intérêt sont de 48 777 175 $ et 177 390 018 $ respectivement. Le taux est de 6 pour cent par année pour la portion intérêt.

Fonds du développement économique des Indiens

Des prêts ont été consentis en vue de promouvoir le développement économique des Indiens, aux Indiens ou bandes indiennes, ou à des particuliers, des associations ou des sociétés, dont les activités contribuent ou peuvent contribuer à ce développement.

Le montant total de la réserve imputable en tout temps est de 48 550 835 $ tel que modifié par le crédit 7b des Affaires indiennes et du Nord canadien, de la *Loi de crédits n° 4 pour 1996-1997*.

Les prêts portent intérêt à des taux de 7 pour cent à 11,25 pour cent par année, et sont remboursables sur des périodes de 1 à 6 ans, avec des versements finals entre le 1er avril 2002 et le 1er avril 2008.

Programme de prêts garantis pour le Développement économique des Indiens

L'autorité de garanti des prêts pour le Développement économique des Indiens a été établie par le crédit L53(b), de la *Loi de crédits n° 1, 1970* modifié par le décret C.P. 1977-3608 autorisant le ministère à garantir une partie du solde des prêts à des entreprises Indiennes. Le solde de ces prêts effectués par les institutions financières ne peut dépasser 60 000 000 $ moins le total cumulatif des paiements déjà effectués pour des prêts garantis en défaut en vertu de cette autorité.

L'intérêt simple calculé à partir d'un pourcentage ajouté à un taux de base s'accumule sur la dette une fois que le paiement est fait au prêteur. Tous les paiements faits aux prêteurs ainsi que l'intérêt accumulé après les paiements sont considérées comme une dette de l'emprunteur jusqu'à ce qu'il y ait un recouvrement complet de la dette.

Fonds de prêts aux Inuit

Des prêts ont été consentis à des particuliers Inuit ou groupes d'Inuit, afin d'encourager les activités commerciales et les métiers profitables. Des prêts ont été également consentis à des sociétés coopératives, à des caisses de crédit, à des caisses populaires ou à d'autres sociétés de crédit constituées conformément aux lois des provinces, et dont les membres sont en grande partie des Inuit, ou à des sociétés commerciales constituées selon les lois du Canada, ou, des provinces, et dont les Inuit détiennent un intérêt majoritaire.

Le montant total de la réserve imputable en tout temps est de 6 633 697 $ tel que modifié par le crédit 37b des Affaires indiennes et du Nord canadien, de la *Loi de crédits n° 4 pour 1995-1996*.

Un dernier prêt porte intérêt à un taux de 9,75 pour cent par année, et est remboursable sur une période de 2 ans, avec des versements finals entre le 1er avril 2002 et le 2 février 2004.

Revendicateurs autochtones

Des prêts ont été consentis aux revendicateurs autochtones, pour couvrir les frais de recherches, d'élaboration et de négociations concernant les revendications.

Au cours de l'exercice, des prêts ont été autorisés par les crédits L20 et L20a des Affaires indiennes et du Nord canadien, des *Lois de crédits n° 1, n° 2 et n° 3 pour 2001-2002*.

Les modalités des prêts sont comme suit :

a) les prêts sont non productifs d'intérêt dans le cas où ceux-ci ont été consentis avant que l'entente de principe ayant trait au règlement des revendications ne soit conclue;

b) les prêts portent intérêt à un taux égal au taux fixé par le ministre des Finances à l'égard des emprunts ayant les mêmes modalités que celles établies pour les sociétés d'État, si ces prêts sont consentis après que l'entente de principe pour le règlement des revendications soit conclue; et,

c) les prêts sont exigibles et payables, quant au principal et aux intérêts, à la date de règlement des revendications, ou à une date fixée par l'entente, celle-ci étant au plus tard le 31 mars 2010, ou selon la première des deux dates atteinte.

Les portions de prêts en circulation à la fin de l'exercice portant intérêt et ne portant pas intérêt sont de 158 823 883 $ et de 167 468 452 $ respectivement. Les taux varient entre 2,47 pour cent et 11,89 pour cent par année pour la portion portant intérêt.

Programme de prêts garantis pour le logement sur les réserves

Les prêts garantis pour le logement sur les réserves fournissent le soutien aux Indiens ou aux bandes Indiennes sur les réserves ou sur les terrains appartenant à la couronne. Comme ces terrains ne sont pas hypothécables, la garantie ministérielle fournit un nantissement à l'institution financière en cas de défaut de l'emprunteur.

Le montant total de la réserve imputable en tout temps est de 1,7 milliard de dollars (duquel 46 755 $ est réservé pour les prêts garantis en cours à Financement agricole Canada) tel que modifié par le crédit 5 des Affaires indiennes et du Nord canadien, de la *Loi de crédits n° 3 de 1972*, du crédit 5d des Affaires indiennes et du Nord canadien, de la *Loi de crédit n° 1, de 1977* et le crédit 6b des Affaires indiennes et du Nord canadien, de la *Loi de crédits n° 3 pour 1993-1994*.

Si un prêt effectué avec une garantie du Ministre devient en défaut, le prêteur peut demander le remboursement du prêt par le Ministre. En 1987, une réserve pour pertes de 2 millions de dollars a été établie à même les niveaux de référence du ministère afin de couvrir les défauts possible des trois programmes

de prêts garantis. Le paiement effectué devient une dette de la Première Nation à la couronne. L'intérêt s'accumule et est capitalisé sur la dette au taux inscrit à l'accord de prêt qui a été attribué au ministre. Dans la mesure du possible le recouvrement de la dette se fait à partir de nantissements tels que les comptes en fiducie ou de fonds provenant d'un règlement concernant les revendications des terres ou à partir d'un accord de recouvrement.

Prêt perpétuel de la bande de Stoney

En 1946, des prêts ont été consentis à la bande de Stoney de l'Alberta pour l'acquisition de terres au delà des droits permis dans leur traité.

Un prêt de 500 000$ à été accordé pour acheter des terres additionnelles. Selon les dispositions de l'entente, telles qu'énoncées dans les minutes du Conseil du Trésor, C.P. 2/1437, datées du 11 avril 1946, la bande a cédé les sommes découlant de la location de leurs ressources en eau pour subvenir aux paiements d'intérêts de 3 pour cent annuellement sur le montant du prêt qui a été actuellement dépensé. Selon la même entente, la bande a décidé que le ministère alloue 200 000$ au groupe de Pekisto, et 300 000$ pour les additions à la Réserve de Morley.

Yukon Energy Corporation

Conformément au paragraphe 4(2) de la *Loi autorisant l'aliénation de biens de la Commission d'énergie du Nord canadien situés au Yukon*, la Commission d'énergie du Nord canadien (auparavant une société d'État) a transféré ses biens situés dans le Territoire du Yukon à la Yukon Energy Corporation en date du 31 mars 1987.

Des prêts ont été consentis afin d'aider la Yukon Energy Corporation à acquérir les biens de la Commission d'énergie du Nord canadien situés au Yukon, conformément à l'article 7(1) de la *Loi autorisant l'aliénation de biens de la Commission d'énergie du Nord canadien situés au Yukon*.

Les prêts reliés au billet à terme portent intérêt au taux de 7 pour cent par année et sont remboursables en versements en capital annuels égaux de 1 000 000 $ plus les intérêts, avec un versement final le 1er janvier 2028. Le versement est sujet à certaines dispositions quant au report du principal et à la réduction des intérêts et se base sur le volume des ventes d'énergie électrique. L'article 2 du billet à terme permet d'effectuer des paiements réduits lorsque les ventes concernant le «Whitehorse-Aishihik-Faro (WAF) System» sont inférieures à 310 GWH par année. Le niveau des ventes n'a pas dépassé 310 GWH au cours de l'exercice. De plus, des discussions sur l'interprétation dudit billet en matière de ventes d'énergie sont présentement en cours entre le Ministère et la Yukon Energy Corporation.

Option d'achat d'actions d'une société

En vertu de l'article 14 de la *Loi sur le ministère de l'Industrie*, ce compte autorise, conformément aux conditions prescrites par les règlements du gouverneur en conseil,

a) l'acquisition, l'achat, l'utilisation, la cession ou la vente, au nom de Sa Majesté du chef du Canada, d'une option d'achat d'actions d'une société dans le cadre d'un prêt, d'une assurance-prêt ou d'une contribution accordée à cette société par Sa Majesté en vertu d'un programme autorisé par le gouverneur en conseil lorsque, de l'avis du ministre,

  i) il est nécessaire d'acquérir, d'acheter, d'utiliser, de céder ou de vendre cette option d'achat d'actions pour que Sa Majesté du chef du Canada puisse en profiter; ou

  ii) il est nécessaire d'acquérir, d'acheter, d'utiliser, de céder ou de vendre cette option d'achat d'actions pour protéger les intérêts de l'État dans le cadre d'un prêt versé ou assuré ou d'une contribution accordée; et

b) pour autoriser la vente ou autre cession de tout capital-actions ainsi acquis.

Au cours de l'exercice, des prêts supplémentaires ont été autorisés par le crédit L10 de l'Industrie, des *Lois de crédits n° 1 et n° 2 pour 2001-2002*.

Industries de fabrication, de transformation et de services au Canada

Ce compte inscrit les prêts consentis à toute personne qui se livre ou qui est sur le point de se livrer ou qui aide une industrie de fabrication, de transformation ou de services au Canada afin d'y favoriser la mise sur pied, la modernisation, la croissance, l'efficacité ou la compétitivité sur le plan international ou de les aider dans leur restructuration financière.

Au cours de l'exercice, des prêts supplémentaires ont été autorisés par le crédit L15 de l'Industrie, des *Lois de crédits n° 1 et n° 2 pour 2001-2002*.

Il y a un prêt en circulation qui est sans intérêt à moins qu'il soit en souffrance et est autrement remboursable à l'échéance le 1er avril 2017.

Fonds de H.L. Holmes

Ce compte a été établi en vertu de l'alinéa 5(1)(f) de la *Loi sur le Conseil national de recherches* afin d'inscrire le reliquat de la succession de H.L. Holmes. Jusqu'à deux tiers du bénéfice net annuel provenant du fonds sera utilisé pour financer le prix de H.L. Holmes annuellement. Ces prix offriront l'opportunité aux étudiants «Post-Doctoral» d'étudier dans des universités ou instituts de recherche reconnus mondialement sous la supervision de personnes spécialisées dans le domaine de la recherche.

Ensembles d'habitation des Forces canadiennes

Des avances ont été consenties à la Société canadienne d'hypothèques et de logement, à l'égard des prêts consentis par celle-ci aux fins d'ensembles d'habitation pour les membres des Forces canadiennes.

Les prêts portent intérêt à des taux de 4 pour cent à 5,75 pour cent par année, et sont remboursables sur des périodes de 35 à 48 ans, avec des versements finals entre le 1er août 2001 et le 1er novembre 2010.

Programme de formation au pilotage—MILIT-AIR Inc.

Une entente a été conclue, entre le gouvernement du Canada et Bombardier Inc., en vue de la création d'un programme militaire de formation pour pilotes de chasse. Ce programme sera mis à la disposition des Forces canadiennes, de même qu'aux forces militaires d'autres nations désirant y participer. MILIT-AIR Inc., en tant qu'entité indépendante, a été créée dans le but unique d'acquérir des actifs nécessaires au programme et de rendre ceux-ci disponibles à Bombardier Inc.. En vertu de cette entente, le gouvernement du Canada s'engage à payer annuellement des frais d'inscription pour la formation des pilotes de chasse militaires sur une période s'échelonnant sur 20 ans. Ces versements seront utilisés pour rembourser 720 millions de dollars d'obligations semestrielles au taux garanti de 5,75 pour cent émises en mai 1998 par MILIT-AIR Inc. dans le but de financer l'acquisition d'actifs pour le programme.

À la suite de ces ententes financières, le gouvernement du Canada a enregistré un élément de passif de 687 millions de dollars compensé par des paiements reportés. Ces paiements reportés seront amortis sur la période de 21 ans se terminant le 30 décembre 2021.

Projet de développement Hibernia

Des prêts ont été consentis afin de faciliter la mise en oeuvre du Projet de développement Hibernia conformément à l'article 14 de la *Loi sur le ministère de l'Industrie*.

Des ententes de prêts ont été signées entre le Canada et les trois compagnies impliqués dans l'achat d'actions d'Hibernia par Gulf Canada en 1993. Des prêts de 132 millions de dollars ont été prévus pour les détenteurs d'actions en vue de les compenser pour des déductions d'impôt qu'ils ne pourront employer lors du calcul de leur revenu imposable, générées par le Projet de développement Hibernia.

Des prêts de 66 millions de dollars ont été consentis le 30 juin 1995 conformément au crédit L15 des Ressources naturelles, des *Lois de crédits n° 1 et n° 2 pour 1995-1996*. Un montant additionnel de 66 millions de dollars a été prêté le 2 juillet 1996.

Les prêts ne portent pas intérêt et sont remboursables en 10 versements annuels égaux commençant le 30 juin 1999, avec le versement final le 30 juin 2008.

Nordion International Inc.

Un prêt de $100 millions de dollars a été consenti à Nordion Intenational Inc. pour financer la construction de deux réacteurs nucléaires et des installations de traitement connexes qui seront utilisés pour la production d'isotopes médicaux en vertu d'une entente établie le 28 juin 1996 entre MDS Health Group Ltd., Nordion International Inc. et Ressources naturelles Canada.

Le prêt garanti ne porte pas intérêt et est entièrement remboursable sur une période de 15 ans débutant 42 mois après le premier versement d'une tranche de prêt.

Pont de la Confédération

Le gouvernement, en vertu de la *Loi sur l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland*, s'engage à verser à Strait Crossing Finance Inc., une société en propriété exclusive de la Province du Nouveau-Brunswick, une subvention annuelle de 41,9 millions de dollars (dollars de 1992) pour la construction du Pont de la Confédération. Les versements de la subvention annuelles ont débuté le 31 mai 1997 et se poursuivront pour les 35 prochaines années. Les versements seront utilisés pour racheter 661 millions de dollars d'obligations au taux réel de 4,5 pour cent émis en octobre 1993 par Strait Crossing Finance Inc. dans le but de financer la construction du pont.

Le cinquième versement de subvention annuelle au montant de 48,3 millions de dollars a été effectué le 1er avril 2001. Ce versement représente un paiement du principal d'une valeur de 17,4 millions de dollars et des frais d'intérêt de 30,9 millions de dollars. Le taux d'intérêt est de 4,009 pour cent et la valeur actualisée du paiement annuel en espèces est de 48,3 millions de dollars.

Ainsi, le gouvernement du Canada a enregistré un élément de passif de 753 millions de dollars compensé par des subventions reportées de 709 millions de dollars qui seront amorties aux dépenses sur la période de 35 ans se terminant le 30 avril 2032.

Les subventions reportées seront amorties sur une période de 35 ans par modalité linéaire entraînant un amortissement pour 2001-2002 d'une valeur de 23,5 millions de dollars.

Biens saisis—Compte de fonds de roulement

Ce compte a été établi conformément à l'article 12 de la *Loi sur l'administration des biens saisis*. Les dépenses encourues, et les avances effectuées, pour maintenir et administrer les biens saisis ou bloqués, ainsi que les autres biens sujets à une ordonnance de gestion ou confisqués au profit de Sa Majesté, sont imputées à ce compte. Ce compte est crédité lorsque les dépenses et les avances à des tiers sont remboursées ou recouvrées et lorsque les recettes provenant de ces biens ou les recettes provenant de leur aliénation sont perçues et créditées de sommes saisies par confiscation.

Le montant total de la réserve imputable en tout temps est de 50 000 000 $.

Le déficit résultant de la différence entre le produit de l'aliénation de tout bien confisqué au profit de Sa Majesté et les montants qui avaient été imputés au compte et qui demeurent en circulation, est imputé à un Compte du produit de l'aliénation des biens saisis et crédité à ce compte.

Libérés conditionnels

Des prêts ont été consentis à des libérés conditionnels et à des personnes sous surveillance obligatoire, pour aider à leur réadaptation.

Le montant total de la réserve imputable en tout temps est de 50 000 $.

Les prêts sont non productifs d'intérêts et sont remboursables avant la cessation de la période de libération conditionnelle ou à l'intérieur d'un an de la date à laquelle les prêts ont été consentis, soit à la période de plus courte durée. Le remboursement de la totalité ou d'une partie du prêt peut être renoncé par le Solliciteur général, moyennant que certaines conditions soient respectées.

Au cours de l'exercice, des prêts s'élevant à 6 018 $ ont été renoncés conformément au crédit L103b du Solliciteur général, de la *Loi n° 1 de 1969 portant affectation de crédits*.

Administrations aéroportuaires canadiennes

Les prêts sont issus d'ententes concernant le transfert de biens et de stock de matières consommables à des autorités particulières (12) lorsque les responsabilités de la direction, de l'exploitation et de la maintenance sont transférées à une autorité en vertu de la Politique nationale des aéroports.

Le portefeuille de prêts regroupe douze prêts ne portant pas intérêt. Ceux-ci ont été consentis aux administrations aéroportuaires canadiennes entre 1997 et 2002.

Antérieurement, ces prêts étaient rapportés comme débiteurs.

Administration du pont du port de Saint John

Des avances ont été consenties à l'Administration du pont du port de Saint John en vue du financement, de la construction et de l'exploitation d'un pont à péage au port de Saint John, N-B. Le montant total des avances pour chaque exercice doit être calculé d'après la différence, pour l'année, entre les coûts d'exploitation et de financement du pont à péage, et les revenus de l'Administration du pont, remboursable si les revenus de l'Administration du pont pour l'exercice dépassent le total des coûts d'exploitation et de financement pour un tel exercice.

Au 1er avril 1990, une nouvelle entente a été signée. Cette entente demandait la consolidation de toutes les dettes en un prêt non productif d'intérêt. Afin de remettre la dette au gouvernement, l'Administration remboursera sur une base annuelle les fonds excédentaires provenant de l'exploitation du pont.

Corporation de gestion de la voie maritime du St-Laurent

Ce compte a été établi conformément au paragraphe 80(1) de la *Loi maritime du Canada*. Selon une entente entre le ministère des Transports et la Corporation, les prêts gérés antérieurement par l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent seront gérés dorénavant par la Corporation de gestion de la voie maritime du St-Laurent. Les remboursements de ces prêts sont inscrits à ce compte.

Ces prêts portent intérêt à des taux de 7 pour cent à 9,5 pour cent par année, et sont remboursables mensuellement, avec le versement final des modalités existantes en mars 2004.

Commission des sépultures de guerre du Commonwealth

Des avances ont été consenties au fonds de roulement de la Commission des sépultures de guerre du Commonwealth, pour l'entretien des sépultures et des cimetières.

À la fin de l'exercice, le solde des avances était de 30 000 £ R-U. Ce solde a été converti en dollars canadiens, en utilisant le taux de change à la fin de l'exercice.

Les avances sont non productives d'intérêts et n'ont pas de conditions fixes de remboursement.

Caisse de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants

Avances

Des avances ont été consenties en vertu des parties I et III de la *Loi sur les terres destinées aux anciens combattants*, pour l'achat de terres et améliorations permanentes, dégrèvements de biens-fonds, achat d'animaux de ferme et de matériel et protection des garanties. Le montant total de la réserve imputable en tout temps est de 605 000 000 $.

Provision pour prestations conditionnelles

Une provision égale à 1/10 des prestations versées aux anciens combattants a été établie à chaque exercice, jusqu'en 1978-1979 inclusivement. Depuis cette date, une prévision annuelle des besoins a été effectuée, et une provision est établie, si nécessaire. La provision requise est imputée aux dépenses et est créditée au compte de provision pour prestations conditionnelles. Ce compte fait état des provisions nettes accumulées pour prestations aux anciens combattants sous forme de renonciation de prêts autorisée par la *Loi sur les terres destinées aux anciens combattants*. Ces prestations entrent en vigueur seulement lorsque les anciens combattants auront rempli certaines exigences. À la fin de 10 ans, les exigences ayant été satisfaites, la provision accumulée est imputée au compte de provision pour prestations conditionnelles, et est créditée au compte de prêts de l'ancien combattant.

Autres ministères—Divers

Le solde de clôture représente des montants en circulation entre les mains de ministères, organismes et particuliers à la fin de l'exercice. Ce groupe enregistre les prêts, placements et avances qui ne sont pas classés ailleurs.

Provision pour moins-value

Conformément à la convention sur l'évaluation, les éléments d'actif sont sujets à une évaluation annuelle afin de refléter les diminutions de la valeur enregistrée à la valeur estimative de réalisation.

La provision pour moins-value, en ce qui regarde les prêts, placements et avances, représente les pertes estimatives sur la réalisation des prêts, placements et avances inscrits dans les comptes du Canada à la fin de l'exercice.

SECTION 10

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2001-2002

Autres informations relatives aux états financiers

SOMMAIRE

	Page
Engagements contractuels	10.2
Programmes d'assurance des sociétés d'État entreprises mandataires	10.15
Passif éventuel	10.17
Organisations internationales	10.20

AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS

Cette section renferme des informations détaillées concernant ce qui suit :

—engagements contractuels;

—programmes d'assurance des sociétés d'État entreprises mandataires;

—passif éventuel; et,

—organisations internationales.

Engagements contractuels

Un engagement contractuel est une obligation par écrit envers des organismes ou des individus de l'extérieur résultant d'un marché. La nature des activités du gouvernement l'oblige à négocier des marchés importants à l'égard de sa situation financière actuelle ou qui auront un effet important sur ses dépenses futures. Dans le cas d'engagements contractuels envers des organisations internationales, quelques-uns résulteront en des dépenses budgétaires et d'autres en des paiements non budgétaires.

Les engagements contractuels peuvent être classés en cinq catégories : les accords de paiements de transfert (subventions et contributions), les immobilisations et les achats, les contrats de location-exploitation et de location-acquisition, les organisations internationales, et les prestations et les régimes de retraite.

Les immobilisations majeures du gouvernement sont soit achetées ou louées. Lorsqu'un bail transfère pratiquement tous les avantages et les risques inhérents à la propriété au locataire, il est considéré comme un contrat de location-acquisition. Tous les autres baux sont classés comme contrats de location-exploitation.

Au 31 mars, on rend compte de tous les engagements contractuels en circulation, de 10 millions de dollars ou plus, se rapportant aux immobilisations, aux achats, aux contrats de location-exploitation et aux accords de paiements de transfert. Le compte rendu comprend tout contrat de location-acquisition ayant en fin d'exercice un solde de paiements minimaux exigibles en vertu d'un bail excédant 1 million de dollars. Dans le cas des organisations internationales, on rend compte de tous les engagements contractuels de plus de 1 million de dollars à la fin de l'exercice.

Bien qu'aucun détail ne soit fournit dans cette section, tel que mentionné dans la note 12 aux états financiers vérifiés à la section 1 de ce volume, les dépenses annuelles prévues en vertu de la *Loi sur les pensions* pour l'invalidité et les décès liés au service militaire s'élèveront à environ 1 420 millions de dollars au cours des prochains exercices.

Le gouvernement verse également des pensions à certains membres des Forces canadiennes en vertu de la *Loi sur la continuation de la pension des services de défense* et de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) en vertu de la *Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada*. Les prévisions pour le total de ces obligations sont de l'ordre de 45 et 80 millions de dollars respectivement.

Selon les conventions comptables importantes du gouvernement, les engagements contractuels des sociétés d'État consolidées sont inclus avec ceux du gouvernement.

Le tableau 10.1 offre un sommaire de ces engagements contractuels. Plus de détails concernant les quatre premières catégories d'engagements contractuels se trouvent dans d'autres tableaux de cette section.

TABLEAU 10.1

ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

(en millions de dollars)

	Paiements de transfert	Acquisition d'immobilisations et achats	Contrats de location-exploitation et de location-acquisition	Organisations internationales	Autres	Total
Information provenant du :						
Tableau 10.3	17 022	8 021	2 403			27 446
Tableau 10.4			2 306			2 306
Tableau 10.6				2 993		2 993
Régimes de prestations pour anciens combattants					7 102	7 102
Passif en vertu de lois sur la continuation					125	125
Total	17 022	8 021	4 709	2 993	7 227	39 972

Le tableau 10.2 offre un sommaire de l'information présentée au tableau 10.1 concernant les montants minimums requis afin d'acquitter les obligations en vertu des engagements contractuels pour chaque exercice, de 2003 à 2007 inclusivement, ainsi qu'un total pour les montants dus en 2008 et subséquemment.

TABLEAU 10.2

CÉDULE DES PAIEMENTS MINIMUMS

(en millions de dollars)

Paiements minimums à effectuer en :	Accords de paiements de transfert	Acquisition d'immobilisations et achats	Engagements en vertu de contrats de location-exploitation et de location-acquisition	Engagements envers les organisations internationales	Prestations et régimes de retraite	Total
2003	5 005	2 152	378	891	1 417	9 843
2004	3 745	1 345	383	633	1 432	7 538
2005	3 306	804	339	566	1 468	6 483
2006	2 542	611	307	899	1 459	5 818
2007	2 051	478	301	4	1 451	4 285
2008 et ultérieurs	373	2 631	3 001			6 005
Total	17 022	8 021	4 709	2 993	7 227	39 972

Accords de paiements de transfert, immobilisations, achats et contrats de location-exploitation

Le tableau 10.3 fournit des précisions concernant les engagements contractuels liés aux accords de paiements de transfert, aux immobilisations, aux achats et aux contrats de location-exploitation. Il présente les engagements contractuels par catégorie d'engagement et par entité. Les engagements contractuels sont résumés dans la note 12 aux états financiers vérifiés à la section 1 de ce volume.

Les accords de paiements de transfert sont des contrats irrévocables qui fournissent un financement à d'autres paliers de gouvernement, organismes ou individus.

Les immobilisations sont des valeurs corporelles de longue durée comprenant les principaux agrandissements ou transformations qui s'y rattachent et dont on espère tirer des avantages tout au long de leur vie utile. Elles incluent le matériel militaire et les terrains.

Les engagements pour achat sont des engagements appuyés par un contrat pour des biens ou services. Un contrat de location-exploitation est un bail qui ne transmet pas au locataire la majeure partie des avantages et les risques inhérents à la propriété.

TABLEAU 10.3

ACCORDS DE PAIEMENTS DE TRANSFERT, IMMOBILISATIONS, ACHATS ET CONTRATS DE LOCATION-EXPLOITATION AU 31 MARS 2002

(en millions de dollars)

	Coût total estimatif	Montant du contrat	Montant versé	Engagement en cours	Engagements en cours à être versés au 31 mars					
					2003	2004	2005	2006	2007	2008 et exercices ultérieurs
Accords de paiements de transfert—										
Société canadienne d'hypothèques et de logement (compte gouvernemental)—										
Programme de logement social	29 366[1]	29 366	20 803	8 563[2]	1 741	1 728	1 692	1 708	1 694	
Agriculture et Agroalimentaire—										
Province de Saskatchewan—Programme des routes du grain des Prairies	73	73	14	59	15	15	15	14		
Province du Manitoba—Programme des routes du grain des Prairies	16	16		16	4	4	4	4		
Santé—										
Services de santé des Indiens et des Populations du Nord	1 196	1 196	831	365	143	101	79	33	9	
L'Hôpital de Moose Factory	60	60	15	45	15	15	15			
Organisation nationale sur la santé des Autochtones	28	28	18	10	5	5				
Agence canadienne de développement international—										
Programmes géographiques	419	419	152	267	70	84	52	35	12	14
Programme de partenariat	263	263	116	147	48	27	20	19	15	18
Programme de pays en transition	81	81	43	38	9	12	9	7	1	
Programme multilatéral	47	47	22	25	22	3				
Citoyenneté et Immigration—										
Accord Canada-Québec	647	647	112	535	107	107	107	107	107	
Accord Canada-Manitoba	33	33	5	28	6	6	6	5	5	
Accord Canada-Colombie-Britannique	249	249	44	205	41	41	41	41	41	
Patrimoine canadien—										
Contributions—										
Entente provinciales/territoriales pour des mesures spéciales d'investissement en éducation	69	69	38	31	15	14	2			
Conseil des ministres de l'éducation—moniteurs de langues officielles et bourses pour les cours d'été de langues	56	56	37	19	19					
Association nationale des centres d'amitié	73	73	14	59	15	15	15	14		
Protocole d'entente entre le Canada et les gouvernements provinciaux et territoriaux relatifs à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la langue seconde	494	494	335	159	159					
Parachèvement et plein développement des collèges de langue française en Ontario	33	33	20	13	6	7				
Gestion scolaire en Ontario	90	90	72	18	18					
Affaires indiennes et du Nord canadien—										
Entente de revendications territoriales globales—										
Affaires indiennes et inuit	379	379	151	228	55	51	52	44	4	22
Affaires du Nord	150	150	136	14	11	3				
Mode optionnel de financement	163	163	119	44	44					
Entente de transfert de financement	1 917	1 917	1 006	911	355	247	200	100	9	
Entente globale de financement	667	667	236	431	233	53	53	46	46	

TABLEAU 10.3

ACCORDS DE PAIEMENTS DE TRANSFERT, IMMOBILISATIONS, ACHATS ET CONTRATS DE LOCATION-EXPLOITATION AU 31 MARS 2002—*Suite*

(en millions de dollars)

	Coût total estimatif	Montant du contrat	Montant versé	Engagement en cours	Engagements en cours à être versés au 31 mars					
					2003	2004	2005	2006	2007	2008 et exercices ultérieurs
Entente de financement avec les Premières nations	1 070	1 070	434	636	214	187	186	49		
Entente de financement MAINC—Premières Nations	585	585	226	359	117	111	100	31		
Entente de réallocation Mushuau Innu	144	144	105	39	39					
Entente de contribution	284	284	39	245	32	36	48	43		86
Accord de subvention	100	100	49	51	10	10	10	10	11	
Agence de promotion économique du Canada atlantique—										
Programmes de développement économique—										
Entente cadre Canada-Terre-Neuve sur le développement économique	67	67	35	32	18	14				
Entente Canada-Terre-Neuve sur le renouveau économique (LSPA-RE)	74	73	72	1[3]	1					
Entente Canada-Terre-Neuve pour la composante de développement économique du programme d'adaptation et de restructuration des pêches	65	65	55	10	10					
Entente Canada-Nouvelle-Écosse de coopération sur la diversification économique	183	181	174	7[3]	3	4				
Entente Canada-Nouveau-Brunswick de développement économique régional	216	216	192	24	14	7	3			
Entente Canada/Terre-Neuve du Programme Infrastructures	51	51	2	49	16	15	11	7		
Entente Canada/Ile-du-Prince-Édouard du Programme Infrastructures	13	13		13	8	3	2			
Entente Canada/Nouvelle—Écosse du Programme Infrastructures	65	65		65	26	12	14	13		
Entente Canada/Nouveau-Brunswick du Programme Infrastructures	55	55	2	53	19	10	11	13		
Industrie—										
Bioniche Life Science Inc.	17	17	3	14	7	5	2			
Coltec Aerospace Canada Ltd.	47	47	8	39	10	15	11	3		
Honeywell ASCA Inc.	54	54	23	31	17	14				
Ifire Technology Inc.	30	30	17	13	13					
Laboratoires Aétema Inc.	29	29	14	15	2	3	10			
Messier-Dowty inc.	26	26	10	16	7	7	2			
L'institut canadien de recherches avancées—opérationnel	46	28	28	[3]						
C AE Inc. - technologie visuel	80	80	25	55	22	17	12	4		
Pratt & Whitney Canada Inc.	151	151	129	22	22					
Canarie Inc.—Phase 3 Développement d'applications de plate	78	78	21	57	32	25				
Aventis Pasteur Ltd—Vaccins contre le cancer	60	60	21	39	6	7	7	9	10	
Union internationale des télécommunications—UIT exploitation	79	79	50	29	7	7	7	8		
Shire Biochem Inc.—Technologie de vaccins recombinants	80	80	14	66	5	16	15	16	11	3

TABLEAU 10.3

ACCORDS DE PAIEMENTS DE TRANSFERT, IMMOBILISATIONS, ACHATS ET CONTRATS DE LOCATION-EXPLOITATION AU 31 MARS 2002—*Suite*

(en millions de dollars)

	Coût total estimatif	Montant du contrat	Montant versé	Engagement en cours	Engagements en cours à être versés au 31 mars					
					2003	2004	2005	2006	2007	2008 et exercices ultérieurs
Rolls-Royce Canada Inc.— turbines à gaz industrielles	53	53	27	26	7	4	15			
ATS Automation Tooling System Inc.	30	30	1	29	6	8	7	8		
Cascade Data Services Inc.	87	87		87	11	15	47	14		
CMC Electroniques Inc.— technologie d'aérospatial	23	23	3	20	6	6	4	4		
Dupont Canada Inc.— Les plaques	19	19	2	17	3	5	4	5		
Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales— Développement des collectivités et des petites localités de l'Ontario	110	110	1	109	29	51	20	5	4	
Ministère du Tourisme, de la Culture et des Loisirs—Partenaires pour les sports, la culture et le tourisme	48	48		48	13	23	9	3		
Société ontarienne Super Croissance— Partenariats du millénaire	23	23		23	10	7	3	3		
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec—										
Entente Canada-Québec pour travaux d'infrastructure	804	805	642	163	139	18	6			
Programme d'innovation, de développement de l'Entrepreneurship et d'exportation (ID'E—PME)	411	411	322	89	58	19	8	3	1	
Programme de développement des collectivités (PDC)	217	217	149	68	20	18	15	15		
Programme d'initiatives stratégiques régionales	385	385	201	184	82	59	22	14	7	
Justice—										
Prévention du crime	62	48	7	41	13	10	11	7		
Fonds du droit de la famille axé sur l'enfant	30	30	15	15	15					
D'aide juridique	199	199	100	99	99					
Justice pour les jeunes	951	951	370	581	196	196	189			
Conseil national de recherches du Canada—										
Téléscope James Clerk Maxwell Mauna Kea, Hawaii, É-U	39	39	28	11	1	1	1	1	1	6
Le projet des téléscopes jumeaux Gemini—Cerro Pachon, Chili et Mauna Kea, Hawaii, É-U	100	100	39	61	6	6	6	6	6	31
Tri-University Meson (TRIUMF) Vancouver, C-B	470	470	216	254	41	40	40	19	19	95
Le téléscope Canada-France-Hawaï Mauna Kea, Hawaï	109	109	69	40	4	4	4	4	4	20
Ressources naturelles—										
Le développement d'énergie renouvelable—Saskatchewan Power Corporation	12	12		12	1	2	1	2	1	5
Projet de développement Hibernia— Entente sur les avances d'intérêt sur les prêts garantis	237	221	27	194	42	38	34	30	29	21
Transports—										
Entente sur le réseau routier avec la province de Québec	271	271	199	72	4	4	4	4	4	52

TABLEAU 10.3

ACCORDS DE PAIEMENTS DE TRANSFERT, IMMOBILISATIONS, ACHATS ET CONTRATS DE LOCATION-EXPLOITATION AU 31 MARS 2002—*Suite*

(en millions de dollars)

	Coût total estimatif	Montant du contrat	Montant versé	Engagement en cours	Engagements en cours à être versés au 31 mars					
					2003	2004	2005	2006	2007	2008 et exercices ultérieurs
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien—										
Programme de la diversification de l'économie de l'Ouest canadien	413	413	244	169	101	53	14	1		
Programme de fonds de prêts et d'investissement	150	47	34	13	6	3	1	3		
Infrastructures Canada	558	213	21	192	124	45	15	8		
Total partiel	*46 129*	*45 631*	*28 804*	*16 827*	*4 870*	*3 698*	*3 293*	*2 542*	*2 051*	*373*
Sociétés d'État consolidées—										
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne—										
Aide financière aux producteurs et aux distributeurs	67	67		67	67					
Le Conseil des Arts du Canada—										
Subventions des exercices ultérieurs	128	128		128	68	47	13			
Total partiel	*195*	*195*		*195*	*135*	*47*	*13*			
Total des accords de paiements de transfert	**46 324**	**45 826**	**28 804**	**17 022**	**5 005**	**3 745**	**3 306**	**2 542**	**2 051**	**373**
Immobilisations et achats—										
Immobilisations—										
Agriculture et Agroalimentaire Canada—										
Province du Nouveau-Brunswick—Mise en conformité et addition au centre de recherche de Frédéricton	22	22	4	18	13	2	3			
Pêches et Océans—										
Construction des aménagements du deuxième niveau du laboratoire (BIO) de l'institut océanographique de Bedford	19	19		19	2	8	9			
Rénovation de l'édifice Van Steelburg pour le soutien scientifique	15	15		15	1	1		6	7	
Construction d'un nouveau l'édifice pour les sciences et l'administration à la Station Biologique St. Andrew's (SBSA)	18	18		18	1	3	10	4		
Construction d'un nouveau laboratoire à la station Biologique St. Andrew's (SBSA)	14	14		14	1	4	9			
Remplacement des embarcations de recherche et sauvetage (F-AEP)	41	41	3	38	1	10	13	6	7	1
Agence Parcs Canada—										
Développement de la Grosse-Île—phase II	18	18		18	1	1	1	1	14	
Défense nationale—										
CF18-Modernisation-Modification technique 583	1 080	945	109	836	236	104	117	166	113	100
Hélicoptère canadien de recherche et de sauvetage	770	689	523	166	164	1	1			
Système tactique de commandement, de contrôle et de communications	1 929	1 578	1 564	14	9	5				
Transports blindés de troupes	2 226	1 999	1 563	436	108	264	64			
Frégate de patrouille canadienne	8 944	8 898	8 882	16	16					
Hélicoptères utilitaires de transport tactique des forces canadiennes (HUTTFC)	1 312	17	5	11	6	5				
Projet de prolongation de la vie du M113	516	516	244	272	88	64	68	52		

TABLEAU 10.3

ACCORDS DE PAIEMENTS DE TRANSFERT, IMMOBILISATIONS, ACHATS ET CONTRATS DE LOCATION-EXPLOITATION AU 31 MARS 2002—*Suite*

(en millions de dollars)

	Coût total estimatif	Montant du contrat	Montant versé	Engagement en cours	Engagements en cours à être versés au 31 mars					
					2003	2004	2005	2006	2007	2008 et exercices ultérieurs
Projet de prolongation de la capacité sous-marine canadienne	812	178	149	29	23	6				
Élaboration du projet de missile Sea Sparrow	514	483	174	309	45	41	49	47	48	79
Système de traitement des messages de la défense	132	45	27	18	12	6				
Communications militaires par satellite protégées—Département Américain de la défense	218	218	170	48						48
Projet de prolongation pour un véhicule blindé	314	63	46	17	16	1				
Projet de remplacement du Lynx	883	26	15	11	11					
Autres immobilisations (MDN)	321	286	78	208	133	51	15	9		
Travaux publics et Services gouvernementaux—										
Achat de 401 rue Burrand Vancouver, C-B (Société immobilière du Canada)	69	69	14	55	55					
Route de l'Alaska	596	458	443	15	15					
Réparations—Garage Laurier Taché	57	57	23	34	7	13	12	2		
Rénovations de la Bibliothèque du Parlement	78	78	36	42	16	20	6			
Rénovations Bloc Ouest	139	139	9	130					1	129
La Promenade—rationalization de l'espace	14	14		14	1	1	1	1	1	9
Solliciteur général—										
Service correctionnel—										
Construction d'un Centre régional de santé, Abbotsford, C-B—Bird Construction Co.	45	45	23	22	15	7				
Total partiel	*21 116*	*16 948*	*14 105*	*2 843*	*996*	*618*	*378*	*294*	*191*	*366*
Société d'État consolidée—										
Commission de la capitale nationale—										
Les plaines LeBreton	99	15	2	13	4	5	1	1	1	1
La Société des ponts fédéraux Limitée—										
Projet de remplacement du tablier du pont Jacques-Cartier	116	116		116	52	63	1			
VIA Rail Canada Inc.—										
Construction de voitures Renaissance—Bombardier	145	43	16	27	15	12				
Total des immobilisations	21 476	17 122	14 123	2 999	1 067	698	380	295	192	367
Achats —										
Santé—										
Services de santé non assurés pour Premières nations et Inuit	37	37	13	24	9	9	6			
Solliciteur général—										
Service correctionnel—										
NVA Canada—Formation des gestionnaire	23	23	2	21	2	2	2	2	3	10
Industrie—										
Agence spatiale canadienne—										
SPDM—Développement du Système d'entretien mobile—MacDonald Dettwiler Space et Advanced Robotics Ltd.	167	167	160	7[3]	7					

10.8 AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS

TABLEAU 10.3

ACCORDS DE PAIEMENTS DE TRANSFERT, IMMOBILISATIONS, ACHATS ET CONTRATS DE LOCATION-EXPLOITATION AU 31 MARS 2002—*Suite*

(en millions de dollars)

	Coût total estimatif	Montant du contrat	Montant versé	Engagement en cours	Engagements en cours à être versés au 31 mars					
					2003	2004	2005	2006	2007	2008 et exercices ultérieurs
Construction du Radarsat 2—MacDonald Dettwiler Ltd.	394	394	296	98	47	50	1			
Opération de Radarsat 1	19	19	5	14	4	5	5			
Activités scientifiques reliées aux opérations du SEM—MacDonald Dettwiler Space and Advanced Robotics Ltd.	100	100	58	42	37	5				
Défense nationale—										
Munitions	54	54	10	44	31	12	1			
Formation des pilotes militaires—Bombardier Inc.	331	331	317	14	14					
Logistik Unicorp-Projet Habillez le soldat	167	167	116	51	36	15				
Peacock Inc.—Services intégrés	130	32	18	14	12	2				
Air Canada—CC-150 Services intégrés	166	166	147	19	19					
Frontec Logistics Corporation—Soutien du système d'alerte du Nord	577	226	18	208	52	43	44	45	24	
Lockheed-Martin Canada—Installation et vérification du test d'une base à terre	140	46	16	30	16	14				
Bombardier—Contrat pour le soutien technique intégré du CF-18	240	240	200	40	40					
Bombardier—Centre d'entraînement en vol de l'OTAN	3 964	2 981	300	2 681	139	141	143	145	147	1 966
Serco Ltd.—Goose Bay DMP	151	151	117	34	34					
Centre d'équipement automatique d'essai—Harris Canada	200	200	31	169	17	25	26	27	27	47
IMP Group Ltd—Cormorant Services intégrés	160	160	12	148	7	27	35	35	37	7
Autres achats (MDN)	690	690	197	493	190	111	65	36	37	54
Développement des ressources humaines—										
Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants (Prime de risque)	393	393	384	9[3]	9					
Fournisseurs de services—Les institutions privées	170	170	29	141	62	79				
L'accord sur la situation de la contribution de DRHC pour le recensement—Statistique Canada	47	47	14	33	9	8	8	8		
Remplacement de matériel et logiciel à l'appui—Unisys Canada	16	16	3	13	4	9				
Équipement et services de télécommunications—Sprint Canada Inc.	50	50	7	43	8	8	9	9	9	
Agence des douanes et du revenu du Canada—										
Computer Associates Canada Ltd.—Accord d'entretien concernant le logiciel central	22	22	6	16	4	4	4	4		
Travaux publics et Services gouvernementaux—										
Brookfield LePage Johnson Controls Services de gestion immobilière										
Québec Ouest	111	111	89	22	22					
Québec Est	58	58	42	16	16					
Ottawa, Ont. (ACN 1,2 et 3)	446	446	361	85	85					

TABLEAU 10.3

ACCORDS DE PAIEMENTS DE TRANSFERT, IMMOBILISATIONS, ACHATS ET CONTRATS DE LOCATION-EXPLOITATION AU 31 MARS 2002—*Suite*

(en millions de dollars)

	Coût total estimatif	Montant du contrat	Montant versé	Engagement en cours	Engagements en cours à être versés au 31 mars					
					2003	2004	2005	2006	2007	2008 et exercices ultérieurs
Greater Toronto Area, Ont.	83	83	69	14	14					
Greater Ontario Area, Ont.	86	86	68	18	18					
Enmax Energy Contract—Achats d'électricité	20	20	5	15	4	4	4	3		
BCE Nexxia Inc. (Bell Nexxia)	71	71	48	23	23					
TELUS Integrated	28	28	2	26	16	10				
IBM Canada Ltd	15	12		12	10	2				
Total partiel	*9 326*	*7 797*	*3 160*	*4 637*	*1 017*	*585*	*353*	*314*	*284*	*2 084*
Sociétés d'État consolidées—										
Société Radio-Canada—										
Ligue nationale de hockey	189	189	166	23	23					
Ligue nationale de hockey	272	272		272	27	54	55			136
C.I.O.—Olympiques	90	90	28	62	5		13			44
Commission de la capitale nationale—										
Prise en charge par les employés, Minto, Profac et LaFleur—Marché de services	35	35	7	28	13	8	3	2	2	
Total partiel	*586*	*586*	*201*	*385*	*68*	*62*	*71*	*2*	*2*	*180*
Total des achats	9 912	8 383	3 361	5 022	1 085	647	424	316	286	2 264
Total des immobilisations et des achats	**31 388**	**25 505**	**17 484**	**8 021**	**2 152**	**1 345**	**804**	**611**	**478**	**2 631**
Contrats de location-exploitation—										
Environnement—										
Bail à ferme Réserve indienne No. 5 de Capilano Vancouver, C-B	504	504	68	436	6	6	5	8	7	404
Location de matériel et logiciels de super-ordinateurs NEC Corporation	85	85	75	10	8	2				
L'Université Carleton, Ottawa — Location d'un bâtiment incluant frais de fonctionnement	26	26		26	2	2	2	2	2	16
Affaires étrangères et commerce international—										
Mitsui Fudosan, New York	52	52	12	40	3	3	3	3	3	25
Hong Kong Land Limitée, Hong Kong	53	53	46	7[3]	6	1				
Associés de la tour Plaza, New York	20	20	11	9[3]	1	2	1	2	1	2
Travaux publics et Services gouvernementaux—										
Tours Jean Edmonds, Ottawa	170	170	130	40	13	13	14			
300/330 rue Sparks, Ottawa	178	178	157	21	11	10				
200, rue Kent, Ottawa	104	104	84	20	10	10				
344, rue Slater, Ottawa	135	135	18	117	7	10	11	11	11	67
320 Rue Queen, Ottawa	38	38	13	25	4	4	4	4	4	5
340, rue Laurier, Ottawa	56	56	6	50	6	6	6	6	6	20
Barclay Center, Calgary, Alberta Inc. (725844 Alberta)	36	36	13	23	4	4	4	4	4	3
Standard Life Assurance Co. Toronto	26	26	14	12	4	4	4			
Aon Inc. Peterborough, Ont.	24	24	12	12	1	1	1	1	1	7
Orlando Corporation, Mississauga, Ont.	47	47	7	40	5	5	5	5	5	15
The Exchange Tower Ltd., Toronto	28	28	10	18	6	6	6			

TABLEAU 10.3

ACCORDS DE PAIEMENTS DE TRANSFERT, IMMOBILISATIONS, ACHATS ET CONTRATS DE LOCATION-EXPLOITATION AU 31 MARS 2002—*Suite*

(en millions de dollars)

	Coût total estimatif	Montant du contrat	Montant versé	Engagement en cours	Engagements en cours à être versés au 31 mars					
					2003	2004	2005	2006	2007	2008 et exercices ultérieurs
Commission de la capitale nationale—										
40 rue Elgin, Ottawa	20	20	5	15	1	1	1	1	1	10
Amon Corporation—25 rue										
Nicholas, Ottawa	22	22	6	16	2	2	2	2	2	6
The Cadillac Fairview Corporation—										
191 Avenue Laurier, Ottawa	17	17	7	10	4	3	3			
1258898 Ontario Ltd.—400 rue										
Cumberland, Ottawa	27	27	4	23	3	3	3	3	3	8
Clarica Life Insurance	60	60	40	20	2	2	2	2	2	10
Place du Ville—"A"	20	20	10	10	2	2	2	2	2	
Société de Gestion Cogir Inc.—										
Brossard, Quebec	65	65	1	64	7	7	7	7	7	29
Garadex Inc. et First National										
Funding Corp.—Laval, Quebec	33	33		33	2	3	3	3	3	19
155, rue McArthur, Ottawa	13	13		13	3	3	3	2	2	
333-335 Chemin River, Ottawa	65	65		65	7	7	7	7	7	30
219 avenue Laurier, Ottawa	13	13		13	2	2	2	2	2	3
219 avenue Laurier, Ottawa	11	11		11	2	2	2	2	2	1
200 avenue Laurier, Ottawa	15	15		15	2	2	2	2	2	5
100 rue Metcalfe, Ottawa	13	13		13	2	2	2	2	2	3
Tour Billings Bridge, Ottawa	41	41		41	4	4	4	4	4	21
975 boulevard St. Joseph	16	16		16	2	2	2	2	2	6
350/360 rue Albert, Ottawa	39	39		39	4	4	4	4	4	19
750 chemin Heron, Ottawa	17	17		17	2	2	2	2	2	7
2215 Gladwin	21	21		21	3	3	3	3	3	6
12 chemin Fitzgerald	11	11		11	2	2	2	2	2	1
100 chemin Colonnade	11	11		11	2	2	2	2	2	1
100 rue Colonnade	24	24		24	2	2	2	2	2	14
Place Vincent Massey	25	25	9	16	2	2	2	2	2	6
L'Esplanade Laurier	66	66	25	41	5	5	5	5	5	16
25 chemin Fitzgerald	29	29	4	25	4	4	4	4	4	5
Bureau du Parc Pinecrest	12	12	2	10	2	2	2	2	2	
800 rue Burrard, Vancouver	61	61		61		5	6	6	6	38
The Hi-Rise Group, Hamilton	258	258		258		29	12	12	13	192
Solliciteur général—										
Gendarmerie royale du Canada—										
Service de dépêche radiophonique—										
Société de téléphone de										
Manitoba mobile	60	60	25	35	6	6	6	6	6	5
Total partiel	*2 667*	*2 667*	*814*	*1 853*	*178*	*204*	*165*	*141*	*140*	*1 025*
Sociétés d'État										
consolidées—										
Commission de la										
capitale nationale—										
Édifice Chalmers										
40, rue Elgin, Ottawa	169	169	39	130	5	5	5	6	5	104
VIA Rail Canada Inc.—										
La Gare Centrale—Montréal	50	50	21	29	4	4	4	4	4	9
La Gare Union — Toronto	129	129	4	125	2	2	2	2	2	115
Société Radio-										
Canada—										
Bail de satellite (Télésat)	207	207	15	192	13	14	14	14	14	123
Gestion de la propriété et des										
installations—Profac	104	104	88	16	16					
Société de développement de l'industrie										
cinématographique canadienne—										
Baux de bureaux	12	12		12	3	1	1	1	1	5

TABLEAU 10.3

ACCORDS DE PAIEMENTS DE TRANSFERT, IMMOBILISATIONS, ACHATS ET CONTRATS DE LOCATION-EXPLOITATION AU 31 MARS 2002—*Fin*

(en millions de dollars)

	Coût total estimatif	Montant du contrat	Montant versé	Engagement en cours	Engagements en cours à être versés au 31 mars					
					2003	2004	2005	2006	2007	2008 et exercices ultérieurs
Centre de recherches pour le développement international—										
Pension Realty Limited—										
Espace de bureau	95	35	5	30	4	5	5	6	6	4
Conseil des Arts du Canada—										
Contrats de location-exploitation	8	8		8[3]	4	2			1	1
Musée des beaux-arts du Canada—										
Contrats de location-exploitation	12	12	4	8[3]	1					7
Total partiel	*786*	*726*	*176*	*550*	*52*	*33*	*31*	*33*	*33*	*368*
Total des contrats de location-exploitation	**3 453**	**3 393**	**990**	**2 403**	**230**	**237**	**196**	**174**	**173**	**1 393**
Grand total	**81 165**	**74 724**	**47 278**	**27 446**	**7 387**	**5 327**	**4 306**	**3 327**	**2 702**	**4 397**

(1) Le total divulgué sous «Coût total estimatif» est un total cumulatif de montants imputés aux crédits budgétaires depuis 1992, lorsque les particularités de cet engagement étaient initialement publiées dans les *Comptes publics du Canada*, plus l'engagement en cours à la fin de l'exercice.

(2) Le montant total de cet engagement en cours qui s'échelonne jusqu'à 40 ans ne peut pas être déterminé avec exactitude et pour cette raison des estimations ont été fournies pour les cinq prochains exercices. La somme de ces montants (8 563 millions de dollars) ne devrait donc pas être interprétée comme le total de l'engagement en cours au 31 mars 2002.

(3) Le détail de cet engagement, présenté à titre de continuité, ne sera pas présenté aux exercices ultérieurs étant donné qu'il est soit entièrement retiré ou que le solde est maintenant inférieur à 10 millions de dollars.

Contrats de location-acquisition

Le tableau 10.4 fournit des précisions concernant les engagements selon les contrats de location-acquisition, lesquels sont résumés dans la note 12 aux états financiers vérifiés à la section 1 de ce volume. Un contrat de location-acquisition est un bail qui transfère pratiquement tous les avantages et les risques inhérents à la propriété d'un bien au locataire. Le tableau 10.5 offre un sommaire de l'information présentée au tableau 10.4 concernant les montants minimum requis selon les contrats de location-acquisition pour chaque exercice, de 2003 à 2007 inclusivement, ainsi qu'un total pour les montants dus en 2008 et subséquemment.

TABLEAU 10.4

ENGAGEMENTS SELON LES CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION

(en milliers de dollars)

				Soldes au 31 mars 2002		
Identification du ministère et de l'organisme du contrat de location-acquisition	Date d'entrée en vigueur	Durée du bail en années	Taux d'intétêt implicite (%)	Total des paiements estimatifs minimaux exigibles en vertu de locations	Moins : intérêts théoriques utilisant le taux d'intérêt implicite	Engagements nets en vertu de contrats de locations-acquisition
Défense nationale—						
Manège militaire Edmonton Nord	31 décembre 2000	20	5,62[1]	26 307	10 053	16 254
Manège militaire Edmonton Sud	1er mai 1999	20	6,09[1]	37 029	15 885	21 144
Sous-marin HMCS Windsor	1er octobre 2001	6	0,00[1]	73 286		73 286
Dépôt d'approvisionnement Longue Pointe	30 novembre 1994	35	6,83[1]	101 655	61 644	40 011
Manège militaire de Shawinigan	12 mai 1999	20	5,46[1]	9 550	3 353	6 197
				247 827	90 935	156 892
Agence des douanes et du revenu du Canada—						
Amdahl Canada Ltd	Divers	Divers	Divers	1 527	67	1 460
IBM Canada Ltd	Divers	3	4,18[1]	1 080	66	1 014
Storagetek Canada Inc	Divers	Divers	Divers	4 775	445	4 330
				7 382	578	6 804
Travaux publics et Services gouvernementaux—						
Complexe Guy Favreau, Montréal	1er janvier 1994	25	8,7[1]	162 371	85 503	76 868
240 rue Sparks, Ottawa	1er septembre 1977	35	9,2[1]	63 542	22 736	40 806
L'Esplanade Laurier, Ottawa	1er octobre 2000	10	6,9[1]	61 345	18 161	43 184
Place du Centre, Hull	17 février 1978	30	11,2[1]	23 289	7 399	15 890
Terrasses de la Chaudière, Hull	1er janvier 1993	20	10,0[1]	226 478	104 733	121 745
Édifice fédéral, Cornwall	1er décembre 1994	25	9,8[1]	17 506	9 191	8 315
Judy Lamarsh, Chatham	1er juin 1995	25	8,7[1]	8 510	4 241	4 269
Place Vincent Massey, Hull	1er août 2001	10	7,5[1]	20 561	4 986	15 575
Journal Towers, Ottawa	1er septembre 1992	12	15,5[1]	30 080	5 715	24 365
Louis Saint-Laurent, Hull	1er novembre 1996	20	8,2[1]	111 863	50 440	61 423
Carré bibliothèque (block 56), Vancouver	1er mai 1995	25	9,7[1]	120 560	63 726	56 834
OACI, Montréal	1er novembre 1996	20	9,9[1]	186 144	94 849	91 295
Sir Wilfred Laurier, Ottawa	1er mars 2001	10	10,0[1]	32 373	10 964	21 409
Archives St-Augustin de Desmaures, Montréal	1er octobre 1999	15	14,6[1]	13 179	7 137	6 042
Cour fédérale, Montréal	9 février 1994	20	23,56[1]	20 244	13 435	6 809
				1 098 045	503 216	594 829
Société d'État consolidée—						
Société Radio-Canada—						
Centre de radiodiffusion canadienne						
250 rue Front ,Toronto	14 octobre 1988	30	7,53[1]	842 490	470 352	372 138
Musée canadien de la nature—						
Édifice Patrimoine National						
Aylmer, Québec	30 septembre 1996	35	9,88[1]	103 250	69 909	33 341
Autres locations inférieures à 1 000 00 $				6 987	726	6 261
Total				2 305 981	1 135 716	1 170 265

[1] Pour les bailleurs et preneurs, le taux de financement d'un contrat de location est assujetti à des modifications tout au cours de la durée du bail.

TABLEAU 10.5

ENGAGEMENTS SELON LES CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION PAR EXERCICE

(en milliers de dollars)

Ministère et organisme	Paiements exigibles en 2003	2004	2005	2006	2007	2008 et exercices ultérieurs	Total
Défense nationale—							
Solde des paiements	22 781	22 781	22 781	22 781	18 925	137 778	247 827
Intérêt théorique	5 800	5 697	5 587	5 471	5 344	63 036	90 935
Engagements nets	16 981	17 084	17 194	17 310	13 581	74 742	156 892
Travaux publics et Services gouvernementaux—							
Solde des paiements	83 287	83 287	80 553	72 349	72 347	706 222	1 098 045
Intérêt théorique	56 095	52 943	49 427	46 656	44 156	253 939	503 216
Engagements nets	27 192	30 344	31 126	25 693	28 191	452 283	594 829
Agence des douanes et du revenu du Canada—							
Solde des paiements	2 974	2 290	1 749	369			7 382
Intérêt théorique	322	178	74	4			578
Engagements nets	2 652	2 112	1 675	365			6 804
Société Radio-Canada—							
Solde des paiements	33 039	33 039	33 039	33 039	33 039	677 295	842 490
Intérêt théorique	27 928	27 536	27 113	26 659	26 174	334 942	470 352
Engagements nets	5 111	5 503	5 926	6 380	6 865	342 353	372 138
Musée canadien de la nature—							
Solde des paiements	3 500	3 500	3 500	3 500	3 500	85 750	103 250
Intérêt théorique	3 302	3 281	3 259	3 233	3 205	53 629	69 909
Engagements nets	198	219	241	267	295	32 121	33 341
Autres locations inférieures à 1 000 000 $—							
Solde des paiements	2 423	1 449	994	695	592	834	6 987
Intérêt théorique	294	180	121	70	41	20	726
Engagements nets	2 129	1 269	873	625	551	814	6 261
Sommaire—							
Solde des paiements	148 004	146 346	142 616	132 733	128 403	1 607 879	2 305 981
Intérêt théorique	93 741	89 815	85 581	82 093	78 920	705 566	1 135 716
Engagements nets	54 263	56 531	57 035	50 640	49 483	902 313	1 170 265

Organisations internationales

Le tableau 10.6 présente un sommaire des engagements effectués auprès d'organisations internationales résumés à la note 12 à la section 1 de ce volume. Ces engagements concernent des accords avec des organisations internationales et d'autres états souverains, qui stipulent que le gouvernement déboursera des fonds au cours des exercices à venir pour des prêts, avances et du capital appelé. Quelques-uns de ces débours seront sous forme de paiements budgétaires, et d'autres non budgétaires. On trouvera de l'information supplémentaire sur ces engagements au tableau 10.9 et à la note 12 aux états financiers vérifiés à la section 1 de ce volume.

TABLEAU 10.6

SOMMAIRE DES ENGAGEMENTS D'ORGANISATIONS INTERNATIONALES

(en millions de dollars)

	Prêts et avances non versés	Capital futur appelé	Total
Actions en capital et prêts non budgétaires	2 052	99	2 151
Prêts et avances budgétaires	842		842
Total	2 894	99	2 993

Programmes d'assurance des sociétés d'État entreprises mandataires

Présentement, trois sociétés d'État administrent des programmes d'assurance en tant que mandataires de Sa Majesté. Un programme d'assurance est un programme par lequel un assuré (un tiers) verse des frais d'assurance qui sont alors crédités à un fonds d'assurance ou à une provision administrée par la société. Le montant à verser comme frais est basé sur le montant prévu nécessaire pour satisfaire à toutes les demandes futures d'indemnisation au titre du fonds d'assurance ou de la provision. Les programmes d'assurance administrés par des entreprises privées tels que l'assurance collective des employés, les régimes de soins dentaires, etc., sont exclus de cette définition.

Les programmes d'assurance sont conçus de façon à opérer sur une base autosuffisante. Cependant, dans l'éventualité où les sociétés n'auraient pas les fonds suffisants, le gouvernement fournira le financement requis.

Les renseignements qui apparaissent ci-dessous ne sont pas vérifiés puisque l'information est produite à partir d'états financiers intérimaires. Des renseignements financiers supplémentaires ayant trait à ces sociétés dans le «*Rapport annuel de la Présidente du Conseil du Trésor au Parlement - Les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts*».

Au tableau 10.7, un signe moins «-» qui précède un montant présenté indique un déficit dans le fonds, un recouvrement ou un redressement des dépenses, ou une diminution ou perte au cours de l'exercice. Le tableau suivant est également résumé dans la note 13 aux états financiers vérifiés du gouvernement à la section 1 de ce volume.

TABLEAU 10.7

SOMMAIRE DES PROGRAMMES D'ASSURANCE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT ENTREPRISES MANDATAIRES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2002

(en millions de dollars)

	Société d'assurance-dépôts du Canada[1]		Société canadienne d'hypothèque et de logement[2]				Exportation et développement Canada[3][4]	
			Fonds d'assurance hypothécaire		Fonds de titres hypothécaires garantis			
	2001-2002	2000-2001	2001-2002	2000-2001	2001-2002	2000-2001	2001-2002	2000-2001
Assurance en vigueur à la date de déclaration	346 809	339 479	218 900	200 700	37 452	34 217	12 292	11 225
Solde d'ouverture du Fonds/Provision	455	298	896	525	70	58	[3]	[3]
Recettes pour la période—								
Primes et honoraires	155	140	684	657	18	15	127	133
Revenu de placement	36	35	281	259	8	8		
Autres recettes		21	65	47	3	2		
Recettes totales	191	196	1 030	963	29	25	127	133
Dépenses pour la période—								
Pertes sur ou provision pour indemnités	61	–13	336	351			83	153
Intérêts sur prêts				–43				
Administration et impôt	98	21	110	228	7	11		
Fonds retournés au gouvernement				29		2		
Autres dépenses	1	31	251	27	12		[4] –1	[4] –22
Dépenses totales	160	39	697	592	19	13	82	131
Recettes nettes ou pertes(-) nettes pour la période	31	157	333	371	10	12	45	2
Solde de clôture du Fonds/Provision	486	455	1 229	896	80	70	[3]	[3]
Montants nets des indemnités pour la période [5]	18	62	229	335	•	•	21	42
Moyenne des montants nets des indemnités payées pour les cinq derniers exercices		4	291	315	•	•	70	59

• Sans objet.

(1) La Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) fournit une assurance, jusqu'à concurrence de 60 000 $ par déposant et par institution, sur les dépôts effectués auprès des banques et compagnies de prêts et de fiducies membres. La Société est financée à même les primes versées par ses membres.

(2) La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) administre deux fonds : le Fonds d'assurance hypothécaire (FAH) et le Fonds de garantie des titres hypothécaires LNH (FGTH). Le FAH procure de l'assurance aux établissements de crédit qui accordent des prêts hypothéciares à l'habitation canadienne. En plus d'établir un climat de confiance parmi les établissements de crédit qui accordent des prêts hypothécaires, le Fonds facilite une offre appropriée de fonds hypothéciares en réduisant le risque et en encourageant les opération hypothécaires sur le marché secondaire, afin de rendre le logement plus accessible aux Canadiens. Une étude actuarielle du FAH en date du 30 septembre 2001 révèle que le Fonds renferme un excédent de 1,07 milliards de dollars. Le Fonds de garantie des titres hypothécaires (FGTH) soutient deux produits de la SCHL : les titres hypothécaires de la Loi nationale sur l'habitation (LNH) et les obligations hypothécaires du Canada.

Le lancement du Programme des titre hypothécaires a eu lieu en 1987. En échange d'un droit de garantie que versent les établissements de crédit, la SCHL et ultimement le gouvernement garantissent les paiements ponctuels de principal et d'intérêt aux investisseurs dans les TH qui participent à la formation d'un bloc de créances assurées que l'établissements de crédit a transformées en investissements pouvant être vendus à des investisseurs en coupures d'un montant aussi faible que 1 000 $.

Le Programme des obligations hypothécaires du Canada (OHC) est entré en vigueur en 2001. Selon les termes de ce Programme, les obligations sont émises par une fiducie à usage déterminé connue sur le nom de Fiducie du Canada pour l'habitation, puis elles sont vendues aux investisseurs en coupures d'un montant aussi faible que 1 000 $. Le revenu de ces obligations sert à l'achat de créances hypothécaires regroupées en TH LNH nouvellement émises. Les obligations hypothécaires du Canada émises par la fiducie comportent l'engagement de courtoisie internationale réciproque du gouvernement du Canada et le paiement ponctuel de l'intérêt et du principal semestriels avec la garantie du gouvernement canadien par l'intermédiaire de la SCHL.

(3) Exportation et développement Canada fournit aux entreprises canadiennes une assurance sur les exportations et les investissements à l'étranger afin de faciliter et de promouvoir les exportations. Le programme d'assurance a été adéquat pour rencontrer le coût complet des réclamations à ce jour et est basé sur l'expérience des réclamations passées, pour rencontrer les réclamations futures. La Société ne maintient pas un fonds séparé pour son programme d'assurance et conséquemment le solde du fonds n'est pas disponible. La Société établit une provision pour les réclamations d'assurance fondée sur une analyse actuarielle des expériences de pertes nettes et des pertes possibles. Le solde de la provision s'élève à 457 millions de dollars (465 millions de dollars en 2001). Pour fins de comparaison, les montants ont été redressés pour refléter la présentation de l'exercice en cours.

(4) Autres dépenses de Exportation et développement Canada représentant des gains ou pertes de change ou provision pour réclamations.

(5) Se rapporte à l'écart entre les réclamations et les montants recouvrés sur les ventes de biens connexes et d'autres recouvrements.

Passif éventuel

Un passif éventuel signifie un passif possible qui peut se transformer en un passif réel advenant un ou plusieurs événements futurs. Un passif éventuel est comptabilisé en tant que passif réel lorsqu'il devient probable qu'un paiement sera effectué et que le montant de ce paiement peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et fiable.

Pour fins de rapport du passif éventuel, le gouvernement du Canada est défini comme étant l'ensemble des organismes responsables devant un ministre du gouvernement ou au Parlement, pour l'administration de leurs affaires et ressources et qui sont la propriété ou sont contrôlés par le gouvernement. À l'exception des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques, tous les organismes sont comptabilisés par voie de consolidation. Les sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques sont comptabilisées au coût et sont définies comme étant les organismes corporatifs qui ont comme activité principale de vendre des biens et services aux particuliers et aux organismes non gouvernementaux et ne sont pas dépendantes de crédits.

Les éléments de passif éventuel des sociétés d'État consolidées sont compris avec ceux du gouvernement au tableau 10.8, mais de façon sommaire seulement. Vous trouverez plus de précisions concernant le passif éventuel des sociétés d'État consolidées au tableau 4.3—«Passif éventuel des sociétés d'État consolidées». Le détail concernant le passif éventuel des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques n'est pas consolidé avec celui du gouvernement mais le détail de ces éventualités se trouve au tableau 9.9—«Passif éventuel des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques». Cependant, en vertu de l'article 54 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le remboursement de toutes sommes empruntées au nom de Sa Majesté est payé à même le Trésor et ces emprunts constituent des éléments de passif éventuel pour le gouvernement. Par conséquent, les emprunts des sociétés d'État entreprises mandataires et autres entreprises publiques sont rapportés avec le passif éventuel du gouvernement. Trois sociétés d'État entreprises mandataires administrent également des programmes d'assurance. Des informations se rapportant à ces programmes d'assurance apparaissent dans le tableau 10.7 de la présente section.

Le passif éventuel du gouvernement comprend les garanties formelles du gouvernement pour les emprunts par des sociétés d'État et autres entreprises publiques non mandataires, faits auprès du secteur privé. Dans d'autres cas, le gouvernement a consenti à garantir des prêts effectués par des sociétés d'État entreprises mandataires aux indiens pour des habitations sur les réserves. De même, le gouvernement a garanti collectivement ou individuellement des prêts à certains individus et compagnies, qu'ils ont obtenus d'institutions financières du secteur privé. Le passif éventuel du gouvernement comprend également les pertes potentielles se rapportant aux causes en instance et imminentes concernant les réclamations et les répartitions suite à l'inexécution de contrats, aux dommages encourus par des individus et à la propriété ainsi que tout autre item semblable. De même, est inclus le passif éventuel concernant le capital présent et futur sujet à appel pour les organisations internationales. Cet élément de passif éventuel peut entraîner un futur paiement non budgétaire.

Le passif éventuel, autre que les garanties de prêts et emprunts des sociétés d'État entreprises mandataires et autres entreprises publiques, est enregistré dans les comptes lorsqu'il devient évident qu'un paiement sera effectué et que le montant de ce paiement peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et fiable. Les pertes provenant des garanties d'emprunts sont enregistrées dans les comptes par le biais de la provision pour évaluation lorsqu'il est probable qu'un paiement sera effectué afin d'honorer une garantie et lorsque le montant de la perte anticipée peut être raisonnablement déterminé. Le montant de la provision est déterminé tout en considérant la nature de la garantie du prêt, l'expérience de pertes et l'usage d'autres techniques d'évaluation. Les emprunts de sociétés d'État entreprises mandataires et autres entreprises publiques sont enregistrés comme passif par une provision pour évaluation pour la tranche qui n'est pas prévu être remboursée de ces sociétés.

Le tableau suivant est également résumé dans la note 14 aux états financiers vérifiés du gouvernement à la section 1 de ce volume.

TABLEAU 10.8
ÉTAT DU PASSIF ÉVENTUEL
AU 31 MARS 2002

	Limite autorisée (s'il y a lieu)[1]	Passif éventuel
	$	$
GARANTIES PAR LE GOUVERNEMENT POUR		
Emprunts par des sociétés d'État entreprises qui sont mandataires de Sa Majesté		45 174 849 000 [3]
Emprunts par d'autres entreprises publiques		7 928 611 000 [4]
Emprunts effectués par des entités autres que des sociétés d'État entreprises		
De sociétés mandataires		
Prêts consentis aux Indiens par la Société canadienne d'hypothèques et de logement et Financement agricole Canada, pour habitations sur les réserves	1 700 000 000 [7]	370 012 477 [5]
De sociétés non mandataires		
Programmes de garantie du gouvernement		
Loi fédérale sur les prêts aux étudiants	10 781 963 150	802 087 684
Loi sur les prêts aux petites entreprises	2 988 741 633	1 167 203 087
Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative	3 000 000 000	276 552 178
Loi sur le paiement anticipé des récoltes	1 900 000 000	206 703 882
Programme Entreprise Atlantique		5 285 450 [6]
Programme d'expansion des entreprises	1 200 000 000	5 036 312
Loi sur les prêts aux entreprises de pêche	6 860	6 860
Prêts consentis aux Indiens par des prêteurs agréés pour habitations sur les réserves		882 907 820 [5]
Dettes encourues par des transporteurs aériens concernant l'achat des aéronefs DHC7 et DHC8 de The de Havilland Aircraft of Canada, Limited	1 023 200 000	301 236 707
Développement économique des Indiens	60 000 000 [5]	2 017 213 [5]
Développement économique des autochtones		10 613 000
Time Air (1982) Ltd	10 000 000	631 600
	20 963 911 643	*3 660 281 793*
Autres garanties formelles de prêts		
Prêts en vertu de la *Loi sur le projet de développement Hibernia*	1 660 000 000	129 452 119
Prêts à la société NewGrade Energy Inc pour financer la construction d'une usine de valorisation du pétrole lourd	275 000 000	122 564 987 [9]
Prêt par Bank of America a Algoma Steel Inc.		50 000 000
Prêt par First Union Commercial Corporation à Air Canada pour l'acquisition d'un avion	70 933 500	64 667 680
Prêt au gouvernement de la Roumanie	27 000 000	24 000 000
Prêt au gouvernement de la Bulgarie	11 000 000	11 000 000
Prêt à Ridley Terminals Inc. pour des fins opérationnelles et en capital	101 000 000	64 000 000
Prêt à l'Administration de pilotage des Laurentides	4 000 000	147 119
	2 148 933 500	*465 831 905*
Programmes d'assurance du gouvernement		
Comptes administrés par Exportation et développement Canada au nom du gouvernement—Assurances et garanties connexes	13 000 000 000 [10]	2 242 025 354
Assurance en prévision des accidents aux installations nucléaires en vertu de la *Loi sur la responsabilité nucléaire* [11]	975 000 000	514 946 579
	13 975 000 000	*2 756 971 933*

TABLEAU 10.8
ÉTAT DU PASSIF ÉVENTUEL
AU 31 MARS 2002—*Fin*

	Limite autorisée (s'il y a lieu)[1]	Passif éventuel
	$	$
Autres garanties formelles		
Garanties en vertu de la *Loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies*	*1 900 000 000*	216 533 080
Garantis aux détenteurs d'hypothèques assurés par la Société d'assurance d'hypothèques du Canada et la société GE Capital Mortgage Insurance Co. (Canada)		332 298 786
Garanties en vertu de la *Loi sur la vente coopérative des produits agricoles*		8 327 874
	1 900 000 000	*557 159 740*
Total des garanties brutes	40 687 845 143	60 913 717 848
Moins : provision pour pertes		4 076 000 000
Risque net en vertu des garanties		56 837 717 848
ORGANISATIONS INTERNATIONALES		19 680 665 554[12]
RÉCLAMATIONS ET CAUSES EN INSTANCE ET IMMINENTES		9 408 375 122[2]
REVENDICATIONS TERRITORIALES GLOBALES DES AUTOCHTONES		653 000 000[13]
Total partiel		86 579 758 524
PASSIF ÉVENTUEL DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT CONSOLIDÉES		55 995 000
TOTAL[14]		86 635 753 524

(1) Les limites autorisées indiquées dans l'état ci-dessus désignent le montant total des diverses catégories d'autorisations utilisées par des organismes gouvernementaux, tel que stipulée dans la législation, des ententes légales ou d'autres documents, qui peuvent être en vigueur à un moment donné.

(2) Les éventualités présentées ici comprennent celles pour lesquelles on peut faire une estimation du passif potentiel mais pour lesquelles il est impossible de déterminer si un événement futur confirmera l'existence d'une obligation. Cette estimation de perte potentielle couvre seulement une portion de toutes les réclamations visant le gouvernement. Comme on l'explique à la note 14 des états financiers du gouvernement à la section 1 de ce volume, les éventualités totales relatives aux demandes non réglées ne peuvent être déterminées. Une provision a été inscrite dans les états financiers pour les éventualités qui peuvent être estimées et où il est probable qu'un événement futur confirme l'existence d'une obligation à la date des états financiers.

(3) Pour des détails, voir le tableau 9.6 à la section précédente du présent volume.

(4) Pour des détails, voir le tableau 9.7 à la section précédente du présent volume.

(5) Les montants de passif éventuel relatifs aux prêts garantis pour le logement dans les réserves incluent 369 965 722 $ d'engagements non-déboursés par la SCHL et autres prêteurs autorisés pour des prêts à être déboursés par la SCHL et autres prêteurs autorisés. De plus, le passif éventuel relatif aux prêts garantis pour le Développement économique des Indiens inclut 2 017 213 $ d'engagements non-déboursés aux emprunteurs pour des prêts de Développement économique des Indiens qui seront déboursés par les prêteurs. Les montants non déboursés seront avancés aux emprunteurs en fonction du progrès réalisé sur le projet pour lequel ces garanties ont été approuvées.

(6) Le Programme Entreprise Atlantique offre des assurances de prêts sur de nouveaux prêts à terme pour établir, agrandir ou moderniser des opérations commerciales dans les secteurs admissibles des provinces de l'Atlantique où le Programme est administré par l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (4 512 949 $ au 31 mars 2002) et dans la péninsule de Gaspé et les Îles-de-la-Madeleine du Québec où l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec a la responsabilité de l'administration du Programme (686 695 $ au 31 mars 2002). Le ministère de l'Industrie a la responsabilité de tous les projets d'immobilisations dépassant 20 millions de dollars dans les provinces de l'Atlantique (85 806 $ au 31 mars 2002).

(7) Le ministère des Affaires indiennes et du Nord a une limite autorisée de 1,7 milliards de dollars, par le Parlement (tel qu'indiqué ci-dessus), pour émettre des garanties sur des prêts de la Société canadienne d'hypothèque et de logement et autres prêteurs autorisés pour le logement, et pour émettre des garanties de prêts fait par Financement agricole Canada, pour l'agriculture.

(8) Le montant total maximum pouvant être déboursé à même le Trésor ou existant au passif éventuel de l'exercice en cours et d'exercices ultérieurs relativement aux garanties autorisées en vertu du crédit L53B est établi à 60 000 000 $. Au 31 mars 2001, des montants cumulatifs en souffrance s'élevant à 27 218 341 $ ont été déboursés. Il existait également un passif éventuel en circulation au montant de 2 017 213 $ laissant un solde de 30 764 446 $ disponible pour l'émission d'autres garanties.

(9) Si l'emprunteur manque à son engagement, le gouvernement du Canada serait responsable du versement, mais serait, à son tour, indemnisé par la province de la Saskatchewan.

(10) La *Loi sur l'expansion des exportations* précise que Exportation et développement Canada (EDC) peut conclure des contrats d'assurance, de réassurance, de garanties connexes de financement et d'autres accords jusqu'à un maximum de 13 milliards de dollars, ce qui représente la limite autorisée. Au total, EDC présente 6,5 milliards de dollars en circulation contre sa limite, soit 1,9 milliards de dollars en passifs éventuels, 2,5 milliards de dollars en financement, 308 millions de dollars en prêts garantis non répartis et 1,8 milliards de dollars en engagements de prêts non répartis.

(11) Il n'existe aucune réclamation en vertu de la *Loi sur la responsabilité nucléaire* depuis sa mise en vigueur en 1970.

(12) Le gouvernement a un passif éventuel pour le capital sujet à appel et le capital futur sujet à appel concernant des actions de certaines organisations internationales. Se référer au tableau 10.9 pour plus de détails.

(13) Concerne 74 revendications territoriales globales des Autochtones qui sont présentement soit à l'étape de la négociation, soit acceptées pour la négociation ou bien à l'étude. Le passif estimé provient de 9 revendications ayant progressées au stage où une quantification est possible. Les 65 revendications restantes n'ont pas encore été quantifiées.

(14) Gains éventuels. Un gain éventuel est un gain potentiel ou un recouvrement possible pouvant se matérialiser advenant un ou plusieurs événements futurs. Quatre ministères ont déclaré des gains éventuels au 31 mars 2002 totalisant approximativement 139 millions de dollars.

Organisations internationales

Le tableau 10.9 résume le passif éventuel et les engagements pour les organisations internationales selon qu'ils résultent de déboursés non budgétaires relatifs aux actions et aux prêts, ou de prêts et avances budgétaires. Les actions et les prêts non budgétaires sont considérés comme des éléments d'actif du gouvernement, alors que les prêts et avances budgétaires sont considérés comme paiements de transfert à des organisations ou aux pays concernés.

Dans le cadre du passif éventuel, le capital sujet à appel représente la part des souscriptions du Canada qui n'a pas encore été appelée. Le capital sujet à appel est appelable de la part des banques extraterritoriales, dans le cas où elles ne puissent rencontrer leurs obligations. Le capital futur sujet à appel représente du capital sujet à appel lié aux souscriptions que le Canada s'est engagé à acheter dans le futur.

Les engagements présentés dans ce tableau incluent les prêts et avances aux organisations internationales et aux pays en développement, que le Canada a accepté de débourser dans l'avenir. Le capital futur appelé représente un engagement pris par le Canada pour des achats futurs d'actions (non budgétaires) dans des organisations internationales. Les montants de prêts et avances non versés et de capital futur appelé présentés au tableau 10.9 ne comprennent pas les effets émis mais qui demeurent impayés au 31 mars 2002.

Le tableau 10.9 fournit de l'information supplémentaire concernant le passif éventuel pour les organisations internationales résumées au tableau 10.8 ainsi que les engagements contractuels pour les organisations internationales résumées au tableau 10.6. L'information présentée dans ce tableau est également résumée aux notes 12 et 14 des états financiers incluses à la section 1 du présent volume.

TABLEAU 10.9
ORGANISATIONS INTERNATIONALES
PASSIF ÉVENTUEL ET ENGAGEMENTS
(en millions de dollars)

	Passif éventuel[1]				Engagements[1]		
	Capital sujet à appel	Capital futur sujet à appel	Lignes de crédit	Total	Prêts et avances non versés	Capital futur appelé	Total
ACTIONS EN CAPITAL ET PRÊTS NON BUDGÉTAIRES—							
Banque africaine de développement	1 268			1 268		23	23
Banque asiatique de développement	3 041			3 041			
Banque de développement des Caraïbes	78			78			
Banque interaméricaine de développement	6 164			6 164			
Banque internationale pour la reconstruction et le développement (Banque mondiale)	8 081			8 081			
Agence multilatérale de garantie des investissements	73			73			
Banque européenne pour la reconstruction et le développement	976			976		76	76
Fonds monétaire international					293		293
Pays en développement—Compte du Canada					1 759		1,759
Sous-total	19 681			19 681	2 052	99	2,151
PRÊTS ET AVANCES BUDGÉTAIRES—							
Banque africaine de développement					72		72
Banque asiatique de développement					[2]		
Banque de développement des Caraïbes—Spécial					29[2]		29
Fonds interaméricain de développement					[2]		
Association internationale de développement					690		690
Fonds international pour le développement agricole					3[2]		3
Fonds monétaire international					27		27
Fonds protocol de Montréal					5[2]		5
Fonds pour l'environnement mondial (FEM)							
Pays en développement—Compte du Canada					16		16
Sous-total					842		842
Total	19 681			19 681	2 894	99	2,993

(1) Les devises ont été converties en dollars canadiens en utilisant les taux de change en vigueur au 31 mars 2002 (1 $ US = 1,5942 $ CAN; 1 DTS = 1,98768 $ CAN).
(2) Ces montants représentent, dans certains cas, des effets à payer à être émis au cours des exercices subséquents.

Note : Le Canada a convenu de prêter 700 millions de droits de tirage spéciaux (DTS) à la Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (antérieurement Facilité d'ajustement structurel renforcée) dont 553 millions de DTS ont été prêtés, et de subventionner le taux d'intérêt du prêt par l'entremise d'une subvention s'élevant approximativement à 190 millions de DTS, dont 176 millions de DTS ont été versés.

SECTION 11

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2001-2002

Index

INDEX

A

Accord sur les zones spéciales et les autoroutes,
Agence de promotion économique du Canada atlantique, 9.34, 9.36
Accords de paiements de transfert, immobilisations, achats et contrats de location-exploitation, 10.3, 10.4
ACQUISITION DE MATÉRIEL ET D'OUTILLAGE, *voir volume II (partie II), section 7*
ACQUISITION DE TERRAINS, BÂTIMENTS ET OUVRAGES, *voir volume II (partie II), section 6*
Actif, 1.9
Actif et du passif, État de l', 1.9, 2.5
Actif et passif—Situation financière des sociétés d'État entreprises, 9.12
Actifs confisqués, Fonds canadiens, 6.43, 6.51
Activités d'investissement, 1.10
Activités d'opérations de change, 1.10
Activités de financement, 1.10
Activités de fonctionnement, 1.10
Administration du pont du port de Saint John, 9.38, 9.46
Administrations aéroportuaires canadiennes, 9.38, 9.46
Administrations provinciales et territoriales, 1.9, 9.2, 9.33
Agence de la consommation en matière financière du Canada—Avances, 9.37, 9.40
Agence des douanes et du revenu du Canada, 6.33, 6.35
Agence multilatérale de garantie des investissements, 5.5, 9.28, 9.30
Aide au développement international, 9.21, 9.25
Aide financière aux Canadiens à l'étranger, 6.41, 6.48
Aide financière aux sociétés d'État consolidées provenant de crédits budgétaires, 4.9
Aide financière aux sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques provenant de crédits budgétaires, 9.19
Allocations de droits de tirage spéciaux, 8.2, 8.4
Amendes—Loi sur les Indiens, 6.33, 6.36
Amendes pour le transport des marchandises dangereuses, 4.11, 4.15
Analyse automatisée de la qualité (AAQ)—Secteur privé, 6.40, 6.46
Archives nationales du Canada, dons, 6.41, 6.47
Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces, 9.33, 9.34, 9.35
Association internationale de développement, 5.5, 9.29, 9.32
Association récréative de la fonction publique d'Ottawa, 9.37, 9.40
Associations et organismes internationaux, 9.28, 9.32
Autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, *voir volume II (partie I), section 1*
Autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, *voir volume II (partie I), section 1*
Autorisations disponibles des exercices antérieurs, *voir volume II (partie I), section 1*
Autorisations permanentes accordées/abrogées au cours de l'exercice, *voir volume II (partie I), section 1*
Autorisations relatives à la dépense des produits de la vente de biens excédentaires de l'État, *voir volume II (partie I), section 1*
Autre encaisse—Sociétés d'État consolidées, 7.4
Autres comptes à fins déterminées consolidés, 4.11, 4.14, 6.2, 6.40
Autres créditeurs et charges à payer, 5.4, 5.12
Autres débiteurs, 7.6

A—*Fin*

Autres dépenses de programmes, 1.8, 3.2, 3.12
Autres dettes en souffrance—
Société canadienne des paris sportifs, 6.41, 6.48
AUTRES INFORMATIONS DIVERSES, *voir volume II (partie II), section 13*
AUTRES INFORMATIONS RELATIVES À L'ENSEMBLE DU GOUVERNEMENT, *voir volume II (partie II), section 12*
AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS, 10
Autres informations relatives aux états financiers, 10.2
Autres ministères—Divers, 9.38, 9.46
Autres paliers du gouvernement, 2.4
Autres prêts, placements et avances, 9.2, 9.37
Autres recettes d'impôt sur le revenu, 1.8, 2.3, 3.3, 3.5
Autres recettes non fiscales, 1.8, 2.3, 3.3, 3.7
Autres taxes et droits d'accise, 1.8, 2.3, 3.3, 3.6
Avantages sociaux, provision pour, 1.9, 5.2, 5.13

B

Banque africaine de développement, 9.28, 9.29, 9.30
Banque asiatique de développement, 5.5, 9.28, 9.29, 9.31
Banque Commerciale du Canada, 9.37, 9.40
Banque de développement des Caraïbes, 5.5, 9.28, 9.29, 9.31
Banque de développement du Canada, 9.5
Banque de Thaïlande, 9.21, 9.22
Banque du Canada, 9.5, 9.7
Banque européenne pour la reconstruction et le développement, 5.5, 9.28, 9.30
Banque interaméricaine de développement, 5.5, 9.28, 9.31
Banque internationale pour la reconstruction et le développement, 9.29 (Banque mondiale), 9.28, 9.30
Besoin net des opérations de la dette non échue, 1.7
Bibliothèque nationale, Compte spécial de fonctionnement, 6.41, 6.47
Biens culturels, 9.37, 9.39
Biens monétaires saisis, 6.33, 6.35
Biens saisis,
Compte de fonds de roulement, 9.38, 9.45
Encaisse, 6.34, 6.37
Billets du Canada, 6.2, 6.14
Bons du Canada, 6.2, 6.13
Bons du Trésor, 1.9, 6.2, 6.9
en adjudication, rendement moyen des, 6.16
Bourses scolaires, 6.35, 6.38

C

Caisse d'indemnisation des dommages dus à la pollution par les hydrocarbures causée par les navires, 4.10, 4.14
Caisse de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants—Avances, 9.38, 9.46
Caisse de pension des personnes à charge, 6.40, 6.45
Caisse de réassurance-récolte, 4.10, 4.12
Caisse du fonds pour l'environnement mondial, 5.5
Caisse fiduciaire de bienfaisance, 6.35, 6.39
Caisse supplémentaire d'assurance-santé, 4.10, 4.13
Canadair—Retenues *voir* Retenues—Privatisation

C—*Suite*

Carte de crédit—Fonds pour projets spéciaux, 6.43, 6.51
Cautionnement Syndic—Loi sur la faillite et l'insolvabilité, 6.34, 6.37
Cautionnements des candidats et des comités—Élections et référendums, 6.34, 6.37
Cautionnements pour frais,
  Cour canadienne de l'impôt, 6.34, 6.37
  Cour suprême du Canada, 6.34, 6.37
Cédule des paiements minimums, 10.3
Célébrations du 50e anniversaire de la Loi sur la citoyenneté canadienne, 6.52, 6.53
Centre canadien de gestion, Dons, 6.42, 6.51
Centre de services aux entreprises Canada/Provinces, 6.42, 6.49
Centres de services agricoles, 9.34, 9.36
Certains paiements de transfert par province, 3.11
Chèques en circulation, 7.5
Chèques et mandats en circulation, 1.9, 7.2, 7.5
Chèques sur comptes d'avance fixe, 7.5
Classement chronologique des débiteurs pour les recettes non fiscales et les recettes affectées aux dépenses, 7.6
Code canadien du travail—
  Appels sur recouvrement de salaire, 6.33, 6.36
  Autres, 6.33, 6.36
Commission canadienne du lait, 9.5, 9.8
  Compte de la, 6.33, 6.35
Commission d'énergie du Nord canadien à Field, Colombie-Britannique et au Yukon, Opérations de la, 6.33, 6.36
Commission des champs de bataille nationaux, Fonds de fiducie de la, 4.11, 4.14
Commission des sépultures de guerre du Commonwealth, 9.38, 9.46
Commissions non amorties des obligations d'épargne et obligations à prime du Canada, 5.13
Commissions provinciales des accidents du travail, 9.37, 9.42
Compagnies d'assurance—Intérêts sur obligations, 6.43, 6.51
Comptabilisation des dépenses, 3.8
Comptabilisation des recettes, 3.2
Compte d'allocations de retraite des parlementaires, 6.21, 6.22, 6.26
Compte d'amende additionnelle pour poisson, 4.11, 4.15
Compte d'assurance du service civil, 6.40, 6.44
Compte d'assurance-emploi, 4.10, 4.13, 4.16
  opérations du, 4.14
Compte d'attente,
  normes du travail, 6.41, 6.49
  pour fonds appartenant aux Indiens, 6.34, 6.37
Compte d'avances—Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne, 6.41, 6.47
Compte d'indemnisation d'acheteurs de titres de placement, 4.10, 4.13
Compte de convention de retraite des parlementaires, 6.21, 6.22, 6.26
Compte de dépôts des justes salaires (antérieurement Compte d'attente, justes salaires), 6.33, 6.36
Compte de fiducie de Mackenzie King, 4.11, 4.15
Compte de la caisse de retraite,
  de la fonction publique, 6.21, 6.23
  de la Gendarmerie royale du Canada, 6.21, 6.25
  des Forces canadiennes, 6.21, 6.24
Compte de la Commission canadienne du lait, 6.33, 6.35
Compte de la Fondation du Canada, 6.41, 6.48

C—*Suite*

Compte de pension de retraite,
  de la fonction publique, 6.21, 6.22, 6.23
  de la Gendarmerie royale du Canada, 6.21, 6.22, 6.25
  des Forces canadiennes, 6.21, 6.22, 6.24
Compte de pension des employés recrutés sur place—Cotisants, 6.40, 6.45
Compte de pension Halifax 1917, 6.34, 6.37
Compte de pension pour les agents des rentes, 6.40, 6.45
Compte de prestations de décès,
  de la fonction publique, 6.40, 6.45
  des forces régulières, 6.40, 6.44
Compte de prestations de retraite supplémentaires, 6.21, 6.22, 6.28
Compte de réassurance de la responsabilité nucléaire, 4.10, 4.14
Compte de réévaluation des accords d'échange de devises, 5.4, 5.12
Compte de retenues pour la Banque commerciale du Canada et la Banque Northland, 4.11, 4.15
Compte de service et de réduction de la dette, état des opérations, 1.27
Compte de stabilisation concernant le grain de l'Ouest, 4.10, 4.12
Compte de stabilisation du revenu net, 6.40, 6.46
Compte des accords de perception fiscale avec les provinces et territoires, 5.4, 5.6, 5.7
Compte des régimes compensatoires (RC), 6.21, 6.22, 6.27
Compte des rentes sur l'État, 6.2, 6.31, 6.65
Compte du fonds de pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada, 6.22
Compte du fonds des changes, 2.3, 8.5
Compte du produit de l'aliénation des biens saisis, 4.11, 4.15
Compte du Régime de pensions du Canada, 6.2
Compte pour Indiens mineurs administré par agent, 6.33, 6.36
Compte spécial de fonctionnement—Bibliothèque nationale, 6.41, 6.47
Compte spécial de la Cour fédérale, 6.42, 6.50
Compte sur le système d'enregistrement de vol, 4.11, 4.15
Comptes à fins déterminées consolidés, 4.10
Comptes à fins déterminées—Recettes reportées, 6.2, 6.52
COMPTES CONSOLIDÉS, 4
Comptes d'assurance, 4.10, 4.12
  et de prestations de décès, 6.40
Comptes d'avances fixes, avances permanentes et prêts autorisés, 9.37, 9.39
Comptes d'épargne des Indiens, 6.34, 6.38
Comptes des nouveaux parcs et sites historiques, 4.11, 4.14
COMPTES D'OPÉRATIONS DE CHANGE, 8
Comptes d'opérations de change, 1.9, 1.23, 8.2
Comptes de dépôt, 6.33
Comptes de dépôt et en fiducie, 6.2, 6.33
Comptes de pension, 6.40
Comptes de pension de retraite, 6.2, 6.21
Comptes de stabilisation des produits agricoles, 4.10, 4.12
Comptes de succession des Indiens, 6.34, 6.38
Comptes en fiducie, 6.34
Comptes gérés, 6.35, 6.39
Comptes pour dommages environnementaux, 4.11, 4.14
Comptes spéciaux—Article 63 de la Loi sur les Indiens, 6.34, 6.37
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, Fonds de fiducie, 6.42, 6.50
Conseil des Indiens du Yukon (Anciens) *voir* Conseil des Premières Nations du Yukon—Anciens
Conseil des Premières Nations du Yukon—Anciens, 9.38, 9.42
Conseil des recherches médicales *voir* Instituts de recherche en santé du Canada

C—*Fin*

Construction de bâtiments d'exposition à usages multiples, 9.37, 9.39
Contrats de location-acquisition, 10.13
  engagements selon les, 10.13
Contributions remboursables sans condition, 9.37, 9.39
Conventions comptables, sommaire des principales, 1.11
Corporation commerciale canadienne, 9.5, 9.8
Corporation de développement des investissements du Canada, 6.33, 9.5, 9.7
  Retenues—Privatisation, 6.33, 6.36
  Société de gestion Canada Hibernia, 9.5, 9.7
Corporation de gestion de la voie maritime du St-Laurent, 9.38, 9.46
Cotisations d'assurance-emploi, 1.8, 2.3, 3.3, 3.5
Cours de formation au pilotage—MILIT-AIR Inc., 6.2, 6.32
Créditeurs, 5.4
  charges à payer et provisions, 1.9, 5.2
  et charges à payer, 1.9, 5.2, 5.4
  par catégorie, 5.3
CRÉDITEURS, CHARGES À PAYER ET PROVISIONS, 5

D

DÉBITEURS, *voir volume II (partie II), section 4*
Débiteurs, 1.9, 7.2, 7.6
Débiteurs des sociétés d'État consolidées, 7.6
Déficit accumulé, 1.9, 1.16, 3.15
  état du, 2.4
Déficit accumulé à la fin de l'exercice, 1.8, 3.2
Déficit accumulé au début de l'exercice, 1.8, 3.2
Déficit accumulé en fonction de l'ensemble du passif et de l'actif, état du, 3.15
Dépenses, 1.8, 1.15, 3.2, 3.8
  des sociétés d'État, 1.8, 3.2, 3.12
  en vertu d'autorisations législatives, 3.13, 3.14
  externes par catégorie, 3.8
  gouvernementales, 3.10
  par article courant, 3.13
  par source, 3.10
Dépenses ministérielles par article courant, *voir volume II (partie I), section 1*
Dépenses ministérielles par catégorie, *voir volume II (partie I), section 1*
Dépenses nettes par catégorie, total des, 3.9
Dépôt aux comptes de banques spéciaux, 6.33
Dépôt/débours—Commission des accidents du travail, 6.40, 6.47
Dépôt des fonds excédentaires pour achats militaires, 6.43, 6.51
Dépôts courants,
  du receveur général, 7.3
  en devises, 7.3
  en monnaie canadienne, 7.3
Dépôts de garantie,
  Affaires indiennes et du Nord canadien, 6.33, 6.36
    pétrole et gaz, 6.33, 6.36
    ressources des réserves, 6.33, 6.36
  Agence des douanes et du revenu du Canada, 6.33, 6.35
  Agriculture et Agroalimentaire, 6.33
  Conseil d'arbitrage et Commission de révision, 6.33, 6.35
  Ressources naturelles,
    pétrole et gaz, 6.34, 6.37
Dépôts de garantie d'entrepreneurs, 6.34, 6.37

D—*Fin*

Dépôts de garantie générale, 6.33, 6.35
Dépôts pour projets—Statistique Canada, 6.42, 6.50
Dépôts pour projets divers,
  Agence Parcs Canada, 6.41, 6.47
  Environnement, 6.41, 6.47
  Patrimoine canadien, 6.41, 6.47
  Pêches et Océans, 6.41, 6.48
Dépôts spéciaux du receveur général, 7.3
Dépôts temporaires reçus des importateurs, 6.33, 6.35
Détail des autres dépenses de programmes des autres portefeuilles ministériels, *voir volume II (partie I), section 1*
Détail des autres paiements de transfert, *voir volume II (partie I), section 1*
Détail des montants disponibles pour être dépensés, *voir la section ministérielle appropriée du volume II (partie I)*
Dette échue, 5.13
Dette non échue, 1.9, 1.17, 6.2, 6.4
  à payer en devises, 1.9, 6.2, 6.8
  à payer en monnaie canadienne, 1.9, 6.2, 6.4
  au 31 mars, de 1998 à 2002, et taux d'intérêt moyen en vigueur, 6.16
  et autres instruments financiers, 1.17
  opérations de la, 1.7, 2.2, 2.7
DETTE PORTANT INTÉRÊT, 6
Dette portant intérêt, 1.9, 6.2, 6.3
  par catégorie, 6.3
Dette publique—Frais de la, 1.8, 3.2, 3.12
Diverses avances à justifier, 9.37, 9.39
  caisse à montant fixe et avances permanentes, 9.37, 9.39
Diverses recettes non fiscales, 3.3
Diverses taxes et droits d'accise, 3.3
Dividendes non réclamés et avoirs non répartis,
  Loi canadienne sur les sociétés par actions, 6.42, 6.49
  Loi sur la faillite et l'insolvabilité, 6.42, 6.49
  Loi sur les liquidations, 6.42, 6.49
Dotation pour la recherche en santé (antérieurement Recherches en dyskinésie et en torticolis), 6.53, 6.54
Dotations pour la recherche en santé—Instituts de recherche en santé du Canada, 4.11, 4.15, 6.52, 6.53
Dragage de la voie maritime du Saint-Laurent, 6.52, 6.53
Droits d'accise, 3.3
Droits de douane à l'importation, 1.8, 2.3, 3.3, 3.6
Droits de tirage spéciaux, Allocations de, 8.2, 8.4
Droits et privilèges, 3.3
Dû au Régime de pensions du Canada, 1.9, 1.22, 6.2, 6.30, 6.55

E

Échéance de la dette du gouvernement, 6.17
Échéances et devises des emprunts des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques, 9.17
Effets à payer aux organisations internationales, 5.4, 5.5
Élections et référendums—Cautionnements des candidats et des comités, 6.34, 6.37
Employés affectés à l'étranger, 9.37, 9.39
Emprunts à être probablement remboursés par ces sociétés d'État entreprises mandataires, 5.14
Emprunts des sociétés d'État,
  entreprises mandataires, 5.14
  provision pour, 5.14

E—*Suite*

Emprunts effectués par les sociétés d'État,
entreprises et autres entreprises publiques, 9.17
entreprises mandataires, 9.16
ENCAISSE ET DÉBITEURS, 7
Encaisse et débiteurs, 1.9, 7.2
Engagements contractuels, 1.24, 10.2
Engagements en cours selon les contrats de location-acquisition, 10.13
Énoncé de responsabilité, 1.4
Ensembles d'habitation des Forces canadiennes, 9.38, 9.44
Entente-cadre sur le plan de développement, 9.33, 9.36
Entente de parrainage—Contributions, 6.52, 6.54
Entente de partage entre le Canada et le Manitoba concernant l'infrastructure hydraulique des municipalités en vue d'une diversification économique rurale, 6.40, 6.46
Entente fédérale/provinciale—Compte d'avances, 6.42, 6.50
Ententes de projets conjoints et à frais partagés, 6.41, 6.47
recherches, 6.42, 6.49
Ententes fédérales/provinciales relatives aux frais partagés, 6.41, 6.48
Ententes relatives aux frais partagés,
Agence canadienne d'inspection des aliments, 6.40, 6.46
Agriculture et Agroalimentaire, 6.46
port de Churchill, 6.42, 6.50
recherches, 6.40, 6.42, 6.46, 6.50
Ressources naturelles, 6.42, 6.50
secrétariat de l'ALENA, section canadienne, 6.41, 6.48
tourisme, 6.42, 6.49
Entreprises Petro-Canada Inc—Actions non réclamées, 6.42, 6.49
Escomptes et primes non amortis des obligations négociables, 5.13
Escomptes non amortis des,
bons du Canada, 5.13
bons du Trésor, 5.13
Espèces en voie de disparition—Dons, 6.52, 6.53
Essence—Taxe d'accise, 3.3
Essence d'aviation et combustible diesel—Taxe d'accise, 3.3
État de l'actif et du passif, 1.9, 2.5
État de l'évolution de la situation financière, 1.10
État de toutes les opérations d'emprunt pour le compte de Sa Majesté, 6.17
État des opérations, 1.7
État des opérations du compte de service et de réduction de la dette, 1.27
État des recettes, des dépenses et du déficit accumulé, 1.8
État des recettes et dépenses, *voir volume II (partie I), section 1*
État détaillé des opérations,
de change, de la dette non échue et des fonds en banque, 2.7
des dépenses, 2.4
des recettes, 2.3
non budgétaires, 2.6
État du déficit accumulé, 2.4
État du déficit accumulé en fonction de l'ensemble du passif et de l'actif, 3.15
État du passif éventuel, 10.18
État sommaire des opérations, 2.2
États financiers cumulés sommaires par secteur des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques, 9.11
ÉTATS FINANCIERS DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS, *voir volume II (partie II), section 2*
ÉTATS FINANCIERS DES FONDS RENOUVELABLES, *voir volume II (partie II), section 1*

E—*Fin*

ÉTATS FINANCIERS DU GOUVERNEMENT DU CANADA ET RAPPORTS ET OBSERVATIONS DE LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE, 1
États financiers sommaires des sociétés d'État,
consolidées, 4.3
entreprises et autres entreprises publiques, 9.10
Étude de l'environnement, Fonds pour l', 4.11, 4.16
Eurobillets à moyen terme, 6.2, 6.15
Excédent de l'exercice, 1.7, 2.2, 3.2
Expansion du commerce d'exportation, 9.21, 9.23, 9.37, 9.40
Exportation et développement Canada (antérieurement Société pour l'expansion des exportations), 9.5, 9.6

F

Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance, 9.28, 9.31
Fanfare de la Gendarmerie royale du Canada (RCN), 4.12, 4.17, 6.52, 6.54
Fiducies de sociétés d'État—Dons, 6.43, 6.51
Financement agricole Canada (antérieurement Société du crédit agricole), 2.3, 9.3, 9.6
Financement direct aux étudiants, 9.37, 9.42
Fondation de la Gendarmerie royale du Canada, 6.52, 6.54
Fonds africain de développement, 5.5, 9.29
Fonds asiatique de développement, 5.5, 9.29
Fonds canadien d'action contre les mines, 6.52, 6.53
Fonds d'assurance,
des anciens combattants, 6.40, 6.45
des soldats de retour, 6.40, 6.45
Fonds d'investissement pour les projets d'hiver, 9.33, 9.35
Fonds de compensation des Indiens, 6.34, 6.37
Fonds de développement sectoriel—Province, 6.40, 6.46
Fonds de fiducie,
Commission des champs de bataille nationaux, 4.11, 4.14
Conseil de recherches en sciences humaines, 6.52, 6.54
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, 6.42, 6.50, 6.52, 6.54
Conseil national de recherches du Canada, 6.52, 6.54
de l'administration et du bien-être—Anciens combattants, 6.35, 6.39
des détenus, 6.35, 6.38
Fonds de garantie de l'immigration, 6.33, 6.35
Fonds de H.L. Holmes, 9.38, 9.44
Fonds de prêts aux Inuit, 9.38, 9.43
Fonds de réclamations,
à l'étranger, 6.41, 6.47
de guerre—Seconde Guerre mondiale, 6.41, 6.47
Fonds de successions, 6.35, 6.39
Fonds des bandes indiennes, 6.34, 6.38
actions et certificats, 6.34, 6.37
comptes de capital, 6.34, 6.38
comptes de recettes, 6.34, 6.38
Fonds des écoles publiques—Ontario et Québec, 6.41, 6.47
Fonds des opérations spéciales de la Banque interaméricaine de développement, 5.5
Fonds détenus par les percepteurs et en transit, 7.4
Fonds du développement économique des Indiens, 9.38, 9.43
Fonds du Protocole de Montréal, 5.5
Fonds en banque, 1.7, 1.9, 7.2, 7.3
à la fin de l'exercice, 1.7, 2.2, 2.7
au début de l'exercice, 1.7, 2.2
dépôts en devises, 7.3
dépôts en monnaie canadienne, 7.3

F—*Fin*

Fonds en transit, 1.9, 7.2, 7.4
Fonds international pour le développement agricole, 5.5
Fonds monétaire international,
  effets à payer, 8.2, 8.4
  Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance, 9.28, 9.31
  souscriptions, 8.2, 8.4
Fonds pour l'environnement mondial, 5.5, 9.29, 9.32
Fonds pour l'étude de l'environnement,
  Affaires indiennes et du Nord canadien, 4.11, 4.16
  Ressources naturelles, 4.11, 4.16
Fonds pour les boursiers de la Reine—Conseil de recherches en sciences humaines, 4.11, 4.15, 6.53, 6.54
Fonds provenant d'organisations non gouvernementales, 6.41, 6.48
Forces aériennes italiennes, 6.42
FRAIS DE LA DETTE PUBLIQUE, *voir volume II (partie II), section 9*
Frais de la dette publique, 1.8, 3.2, 3.12
Frais et droits, autres, 3.3

G

Garanties accordées par le gouvernement, 1.25
Gendarmerie royale du Canada—
  Caisse fiduciaire de bienfaisance, 6.35, 6.39
  Compte du fonds de pension de retraite de la, 6.22
  Régime de retraite (personnes à charge), 6.69
Gouvernement du Territoire du Yukon, 9.35, 9.36
Gouvernements étrangers, 6.42, 6.50
Gouvernements étrangers, y compris les pays en développement, 1.9, 1.24, 9.2, 9.21

H

Hibernia, Société de gestion Canada, 9.5, 9.7

I

Immobilisations, achats, contrats de location-exploitation et accords de paiements de transfert, 10.3, 10.4
Impôt sur le revenu,
  autres recettes d', 1.8, 2.3, 3.3, 3.5
  des particuliers, 1.8, 2.3, 3.3, 3.5
  des sociétés, 1.8, 2.3, 3.3, 3.5
Industries de fabrication, de transformation et de services au Canada, 9.38, 9.44
INFORMATIONS FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES, 2
Informations financières supplémentaires, 2.2
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES EXIGÉES PAR LA *LOI SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES, voir volume II (partie II), section 3*
Initiative de rétablissement de l'économie et des emplois, 6.42, 6.50
Institutions financières internationales, 5.5, 9.29, 9.32
Instituts de recherche en santé du Canada, 4.11, 4.16
Intérêts,
  courus, 5.13
  des dépôts bancaires, 2.3
  échus, 5.13
Intérêts et dette échue, 1.9, 5.2, 5.13
Intérêts sur obligations—Compagnies d'assurances, 6.43, 6.51

J

Jamaïque, 9.21, 9.22

L

Libéralités,
  Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, 6.52, 6.53
  Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, 6.52, 6.54
Libérés conditionnels, 9.38, 9.45
Liquidation—Compagnie d'assurances, 6.40, 6.44
Location et utilisation de biens publics, 3.3
Loi de 1946 sur l'accord financier avec le Royaume-Uni, 9.21, 9.22
Loi sur la continuation de la pension des services de défense, 6.22
Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada, 6.22
Loi sur la mise en valeur de l'énergie dans les provinces de l'Atlantique, 9.33, 9.34, 9.36
Loi sur les Indiens, amendes, 6.33, 6.36
Loi sur les juges, 6.22
Lower Churchill Development Corporation Limited, 9.20

M

Maison Laurier (antérieurement Compte de fiducie de Mackenzie King)—Intérêts, 6.53, 6.54
Mandats d'assurance-emploi, 7.5
Missions à l'étranger, 9.37, 9.39
Monnaie royale canadienne, 9.5, 9.9

N

Nordion International Inc, 9.38, 9.45
North Portage Development Corporation, 9.20, 9.21
Notes aux états financiers du gouvernement du Canada, 1.11

O

Objectifs des programmes et description des secteurs d'activité, *voir la section ministérielle appropriée du volume II (partie I)*
Obligations à prime du Canada, 6.10, 6.11
Obligations d'épargne du Canada, 6.10
Obligations d'épargne et obligations à prime du Canada, 1.9, 6.2, 6.10, 6.11
Obligations et billets non-négociables, 1.9, 6.2, 6.12
Obligations négociables, 1.9, 6.2, 6.4
  à payer en devises, 6.2, 6.8
  à payer en monnaie canadienne, 6.2, 6.4
Observations de la vérificatrice générale, 1.31
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités, 9.33, 9.34, 9.35
Opérations budgétaires,
  dépenses, 1.7, 2.2
  recettes, 1.7, 2.2
Opérations de change, 2.7
  besoin net des, 1.7, 2.2
  ressources nettes des, 2.2
Opérations de la Commission d'énergie du Nord canadien à Field, Colombie-Britannique et au Yukon, 6.33, 6.36

O—*Fin*

Opérations de la dette non échue, 2.7
  besoin net des, 1.7
  ressources nettes des, 2.2
Opérations du Compte d'assurance-emploi, 4.14
Opérations non budgétaires, 1.7, 2.2
Option d'achat d'actions d'une société, 9.38, 9.44
Or, réserves d', 1.23
Organisation du traité de l'Atlantique Nord,
  dommages-intérêts—Sommes recouvrables, 9.21, 9.26
  projets d'infrastructure, 6.42, 6.50
Organisation mondiale de la santé, 6.41, 6.48
Organisation panaméricaine de la santé, 6.41, 6.48
Organisations internationales, 1.9, 1.24, 1.26, 9.2, 9.27, 9.28, 10.14, 10.20
  passif éventuel et engagements, 10.20
  sommaire des engagements d', 10.14
Organismes non gouvernementaux, 6.42, 6.50
OTAN *voir* Organisation du traité de l'Atlantique Nord

P

Paiements d'incitation à l'expansion des marchés—Alberta, 6.42, 6.50
PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT, PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX ET MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR, *voir volume II (partie II), section 10*
Paiements de transfert, 1.8, 3.2, 3.10
  par province, certains, 3.11
Paiements de transfert, *voir la section ministérielle appropriée du volume II (partie I)*
PAIEMENTS DE TRANSFERT, *voir volume II (partie II), section 8*
Parrainage collectif et dons, 6.52, 6.54
Passif, 1.9
  environnemental, 1.26
  éventuel, 1.26, 10.17
  éventuel des sociétés d'État consolidées, 4.8
  éventuel des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques, 9.18
  éventuel et engagements, 10.20
Pays en développement,
  aide au développement international, 9.21, 9.25
  prêts aux, 1.24
Peace Hills Trust, 6.33
Pêcheurs d'aiglefin, 9.37, 9.40
Petro-Canada, 9.20
Placements de portefeuille, 1.9, 9.2, 9.20
Pont de la Confédération, 6.2, 6.32, 9.38, 9.45
Pouvoirs de dépenser et d'emprunter, 1.13
Préface des états financiers du gouvernement du Canada, 1.2
Premières Nations de la Colombie-Britannique, 9.38, 9.42
Prêt perpétuel de la bande de Stoney, 9.38, 9.44
PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES, 9
Prêts, placements et avances, 1.9, 2.6, 9.2, 9.3
  aux organisations internationales, 1.24
  par catégorie, 9.3
Prêts aux entreprises de Terre-Neuve et du Labrador, 9.33, 9.36
Prêts aux pays en développement, 1.24
Prêts et avances à justifier, 9.37
Principal reporté, 9.21
Principales conventions comptables, Sommaire des, 1.11

P—*Fin*

Prix du Premier ministre, 6.52, 6.53
Producteurs canadiens de poissons de fond congelés, 9.37, 9.40
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État, 3.3
Produits des ventes *voir* Ventes de biens et de produits d'information
Programme de formation au pilotage—MILIT-AIR Inc., 9.38, 9.45
Programme de prêts garantis à la Société du crédit agricole, 9.38, 9.42
Programme de prêts garantis pour le développement économique des Indiens, 9.38, 9.43
Programme de prêts garantis pour le logement sur les réserves, 9.38, 9.43
Programme de subventions pour recherche et développement panasiatiques, 6.41, 6.49
Programmes d'assurance, 1.25
Programmes d'assurance des
  sociétés d'État entreprises mandataires, 10.15
  sommaire des, 10.16
PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS, *voir volume II (partie II), section 11*
Programmes par secteur d'activité, *voir la section ministérielle appropriée du volume II (partie I)*
Projet de coopérative d'habitation, 9.20
Projet de développement Hibernia, 9.38, 9.45
Projet fédéral/provincial à frais partagés, 6.41, 6.48
  Développement des ressources humaines, 6.48
  Système informatisé de gestion des examens interprovinciaux (SIGEI), 6.41, 6.49
Projets à frais partagés, 6.41
  Affaires étrangères et Commerce international, 6.41, 6.48
  Agence canadienne de développement international, 6.41
    conférences internationales, 6.41, 6.48
  Conseil privé, Frais de déplacement médiatique, 6.42, 6.51
  Industrie, 6.42, 6.49
  Ressources naturelles, 6.42, 6.50
Projets de recherche et de développement mixtes,
  Défense nationale, 6.42, 6.50
  Gendarmerie royale du Canada 6.43, 6.51
  Solliciteur général, 6.43, 6.51
Projets de recherches en collaboration, 6.41, 6.48
Projets divers fédéraux-provinciaux—Santé, 6.41, 6.48
Projets reportés de l'Office d'expansion économique de l'Atlantique, 9.33, 9.35
Provenance et utilisation des autorisations budgétaires par portefeuille ministériel, *voir volume II (partie I), section 1*
Provenance et utilisation des autorisations non budgétaires par portefeuille ministériel, *voir volume II (partie I), section 1*
Provenance et utilisation des autorisations par genre (votées et législatives), *voir volume II (partie I), section 1*
Provision pour avantages sociaux, 1.9, 5.2, 5.13
Provision pour emprunts des sociétés d'État, 5.14
Provision pour garanties d'emprunt, 1.9, 5.2, 5.14
Provision pour moins-value, 1.9, 9.2, 9.46
Provision pour redressements au titre des régimes de retraite, 6.2, 6.21, 6.29

R

Radarsat, 6.42, 6.50
Rapport de la vérificatrice générale sur les états financiers du gouvernement du Canada, 1.5
Récapitulation des dépenses externes par article courant, *voir volume II (partie I), section 1*

R—*Fin*

Récapitulation des dépenses externes par catégorie, *voir volume II (partie I), section 1*
Récapitulation des recettes externes, *voir volume II (partie I), section 1*
Recettes, *voir la section ministérielle appropriée du volume II (partie I)*
Recettes, 1.8, 1.13, 3.2
  externes par catégorie principale, 3.3
  fiscales, 1.8, 2.3, 3.2, 3.3, 3.5
  non fiscales, 1.8, 2.3, 3.2, 3.3, 3.7
  provenant de toutes les sources, 3.5
RECETTES, DÉPENSES ET DÉFICIT ACCUMULÉ, 3
Recettes, dépenses et déficit accumulé, 3.2
Recettes ministérielles, *voir volume II (partie I), section 1*
Recettes nettes par catégorie principale, total des, 3.4
Recettes non fiscales et recettes affectées aux dépenses, 7.6
Recettes reportées, 5.4, 5.12
  Comptes à fins déterminées, 6.2, 6.52
Receveur général,
  dépôts courants, 7.3
  dépôts spéciaux, 7.3
Réclamations et causes en instance et imminentes, 1.26
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs, 3.3
Régime de pensions du Canada, Dû au, 1.9, 1.22, 6.2, 6.30, 6.55
Régimes de retraite du secteur public, 1.9, 1.20, 6.2, 6.18, 6.21
Régimes de retraite et autres comptes, 1.9, 2.6, 6.2, 6.18
  autres, 1.9
Rendement moyen des bons du Trésor en adjudication, 6.16
Réserves d'or, 1.23
Réserves de liquidités internationales détenues dans le Compte du fonds des changes, 8.2, 8.3
Ressources nettes ou besoin net (-) des opérations de change, 2.2
Ressources nettes ou besoin net (-) des opérations de la dette non échue, 2.2
Retenues—Privatisation, 6.33, 6.36
Retenues salariales diverses, 5.4, 5.12
Revendicateurs autochtones, 9.38, 9.43
Revenu, impôt sur le *voir* Impôt sur le revenu
Revenus, dépenses et autres évolutions de l'avoir des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques, 9.14
Revenus, dépenses et évolution de l'avoir des sociétés d'État consolidées, 4.6
Revenus de placements, 1.8, 2.3, 3.3, 3.7
  autres, 2.3, 3.7
Revenus provenant de titres en fiducie—Loi sur la faillite et l'insolvabilité, 6.42, 6.49
Rideau Hall, Dons, 6.52, 6.53
Ridley Terminals Inc., 9.5, 9.8
Royaume-Uni, 9.21, 9.22
  Loi de 1946 sur l'accord financier avec le Royaume-Uni, 9.21, 9.22

S

Services de nature non réglementaire, 3.3
Services de nature réglementaire, 3.3
Services militaires, successions, 6.34, 6.38
SERVICES PROFESSIONNELS ET SPÉCIAUX, *voir volume II (partie II), section 5*
Situation financière des sociétés d'État consolidées—Actif et passif, 4.4
Situation financière des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques—Actif et passif, 9.12
Société canadienne d'hypothèques et de logement, 9.5, 9.6

S—*Fin*

Société canadienne des paris sportifs—
  Autres dettes en souffrance, 6.41, 6.48
Société canadienne des postes, 9.5, 9.8
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne—Compte d'avances, 6.41, 6.47
Société de développement des Andes, 9.29
Société de développement du Cap-Breton 9.5, 9.8
Société de gestion Canada Hibernia, 9.5, 9.7
Société du parc industriel et portuaire Québec-Sud, 9.20, 9.21
Société financière internationale, 9.28, 9.30
Société immobilière du Canada Limitée, 9.5, 9.7
Sociétés d'État consolidées, 4.3
  autre encaisse, 7.4
Sociétés d'État entreprises, 1.9, 9.2, 9.4, 9.5
  emprunts effectués par les, 9.17
  et autres entreprises publiques, 1.9, 9.2, 9.4, 9.5
Sociétés d'État et autres entreprises publiques, 1.23
Sommaire des engagements d'organisations internationales, 10.14
Sommaire des opérations relatives aux régimes de retraite du secteur public qui ont produit des imputations aux dépenses, 6.22
Sommaire des principales conventions comptables, 1.11
Sommaire des programmes d'assurance des sociétés d'État entreprises mandataires, 10.16
Sommaire du portefeuille ministériel (de la provenance et de l'utilisation des autorisations), *voir la section ministérielle appropriée du volume II (partie I)*
Sommets francophones, 6.43, 6.51
Successions—Services militaires, 6.34, 6.38

T

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie—Libéralités, 6.52, 6.54
Taux d'intérêt, 6.16
Taxe d'accise—
  Essence, 3.3
  Essence d'aviation et combustible diesel, 3.3
Taxe sur les produits et services, 1.8, 2.3, 3.3, 3.6
Taxes et droits, autres, 3.5
Taxes et droits d'accise, 2.3
  autres, 1.8, 3.3, 3.6
  diverses, 3.3
Taxes sur l'énergie, 1.8, 2.3, 3.3, 3.6
Taxes *voir* Impôt
Titres détenus par le Fonds de placement du Régime de pensions du Canada, 6.30
Titres en fiducie—Loi sur la faillite et l'insolvabilité, 6.42, 6.49
Trop-payés des remboursements pour gains en capital relatifs aux fiducies de fonds communs, 9.34, 9.35, 9.36

V

Ventes de biens et de produits d'information, 3.3
Ventes de biens et de services, 3.3
Ventes de biens saisis, 6.41, 6.48
Virements à l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada, 6.30

Y

Yukon Energy Corporation, 9.38, 9.44

Gouvernement du Canada | Government of Canada

Établis par le
Receveur général du Canada

Comptes publics du Canada 2002

Volume II

Partie I

Détails des dépenses et des recettes

Canada

© Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2002

En vente au Canada chez
votre libraire local
ou par la poste auprès des
Éditions du gouvernement du Canada
Ottawa, Canada K1A 0S9
No de catalogue P51-1/2002-2-1F
ISBN 0-660-96672-7

VOLUME II (PARTIE I)

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2001-2002

Table des matières

Section

Introduction
1. Tableaux sommaires
2. Affaires étrangères et Commerce international
3. Affaires indiennes et du Nord canadien
4. Agence des douanes et du revenu du Canada
5. Agriculture et Agroalimentaire
6. Anciens combattants
7. Citoyenneté et Immigration
8. Conseil du Trésor
9. Conseil privé
10. Défense nationale
11. Développement des ressources humaines
12. Environnement
13. Finances
14. Gouverneur général
15. Industrie
16. Justice
17. Parlement
18. Patrimoine canadien
19. Pêches et Océans
20. Ressources naturelles
21. Santé
22. Solliciteur général
23. Transports
24. Travaux publics et Services gouvernementaux
25. Index

INTRODUCTION AUX *COMPTES PUBLICS DU CANADA*

Nature des *Comptes publics du Canada*

Les *Comptes publics du Canada* constituent le rapport du gouvernement du Canada préparé à chaque exercice par le receveur général, comme l'exige l'article 64 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le rapport couvre l'exercice du gouvernement se terminant le 31 mars et est préparé à partir de données contenues dans les comptes du Canada et de registres plus détaillés tenus par les ministères et organismes. Les comptes du Canada constituent le registre centralisé des opérations financières du gouvernement, tenu par le receveur général, et qui résume les opérations de tous les ministères et organismes. Chaque ministère et organisme est responsable de la conciliation de ses comptes avec les comptes de contrôle du receveur général, et tient des registres détaillés des opérations qui y sont portées.

Le rapport englobe les opérations financières du gouvernement au cours de l'exercice. Dans certains cas, l'autorisation du Parlement pour effectuer des opérations a été prévue par voie de législation approuvée au cours des exercices antérieurs.

Présentation des *Comptes publics du Canada*

Les *Comptes publics du Canada* sont publiés en deux volumes. Le volume I présente une analyse sommaire des opérations financières du gouvernement.

Le volume II est publié en deux parties. La partie I présente, par portefeuille ministériel, les opérations financières du gouvernement tandis que la partie II présente des informations et analyses supplémentaires.

La partie I est conçue de façon à refléter aussi près que possible le format et le contenu de la partie II du Budget principal des dépenses. Certains des tableaux et états de la partie I montrent la provenance et l'utilisation des autorisations de dépenses. Les renseignements fournis pour ce qui est de la provenance et de l'utilisation des autorisations sont expliqués ci-dessous :

- **Provenance des autorisations**
  - *Disponibles des exercices antérieurs*
    Autorisations de dépenses reportées de l'exercice précédent. Comprennent seulement les autorisations pour lesquelles il existe une limite spécifique quant au montant total à être dépensé, ou sur le solde cumulatif en circulation pour les crédits pour lesquels il est permis de dépenser les recettes et les rentrées. Ces crédits représentent généralement soit des autorisations relatives à des fonds renouvelables, au produit de la vente de biens excédentaires de l'État ou à des prêts. Ces montants sont disponibles pour être dépensés sans aucune autre autorisation du Parlement.
  - *Budget principal des dépenses et budgets supplémentaires des dépenses*
    Comprennent :
    - les autorisations de dépenses demandées dans les Budgets des dépenses;
    - les montants estimatifs des dépenses compris dans les Budgets des dépenses en vertu d'autorisations accordées par diverses autres lois y compris les lois de crédits des exercices antérieurs.
  - *Redressements et virements*
    Comprennent :
    - les virements de ou à d'autres portefeuilles ministériels tels que les crédits 5,10 et 15 du Conseil du Trésor ou les modifications dans les responsabilités ministérielles;
    - les virements à l'intérieur du portefeuille ministériel d'un crédit à un autre (en vertu d'une autorisation parlementaire) ou entre paiements de transfert;
    - les modifications aux montants législatifs suite à des redressements aux estimés de dépenses compris dans les Budgets des dépenses, suite à l'annulation ou la modification aux lois ou suite à des redressements des autorisations d'emprunt des sociétés d'État;
    - les montants du suremploi des autorisations des exercices antérieurs versés ou réglés au cours de l'exercice.
    - le produit de la vente de biens excédentaires de l'État.
  - *Total disponible pour emploi*
    Autorisations disponibles pour être dépensées au cours de l'exercice (après avoir déduit les montants estimatifs des recettes et rentrées disponibles pour être dépensées).

- **Utilisation des autorisations**

  - *Employées au cours de l'exercice*
    Montants dépensés dans l'exercice en cours (après avoir déduit les recettes et rentrées réelles disponibles pour être dépensées).

  - *Annulées (écart positif)*
    Autorisations de dépenses non employées qui ne peuvent être reportées à un exercice ultérieur.

  - *Dépassées (écart négatif)*
    Excédent des dépenses sur les autorisations accordées.

  - *Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs*
    Autorisations de dépenses non employées qui ne sont pas annulées et qui sont reportées à un exercice ultérieur.

  - *Employées au cours de l'exercice précédent*
    Montants dépensés dans l'exercice précédent (après avoir déduit les recettes et rentrées réelles disponibles pour être dépensées). Pour les crédits ou paiements de transfert qui n'existent plus dans l'exercice en cours, le total des dépenses nettes correspondant de l'exercice précédent est présenté comme un montant seul, en ligne avec l'énoncé «Crédits (éléments) non requis pour l'exercice en cours».

Le contenu de la partie I se résume comme suit :

a) Tableaux sommaires (section I)

La section I comprend les tableaux suivants lesquels présentent le sommaire des opérations financières divulguées dans les sections ministérielles :

Tableau 1	présente les recettes et les dépenses tant sur une base brute que sur une base nette
Tableau 2	présente les dépenses par catégorie pour chaque portefeuille ministériel
Tableau 2a	concilie le tableau 2 avec le tableau 1
Tableau 2b	présente le détail par portefeuille ministériel des autres paiements de transfert
Tableau 2c	présente le détail des autres dépenses de programmes des autres portefeuilles ministériels
Tableau 3	présente les dépenses par article courant pour chaque portefeuille ministériel
Tableau 3a	concilie le tableau 3 avec le tableau 1
Tableau 4	présente les recettes pour chaque portefeuille ministériel
Tableau 4a	concilie le tableau 4 avec le tableau 1
Tableau 5	présente la provenance et l'utilisation des autorisations budgétaires par portefeuille ministériel
Tableau 6	présente la provenance et l'utilisation des autorisations non budgétaires par portefeuille ministériel
Tableau 7	présente la provenance et l'utilisation des autorisations budgétaires et non budgétaires par portefeuille ministériel et par genre d'autorisations (votées et législatives)

La section I comprend également, comme appendices, les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs, de toutes les autorisations permanentes accordées/abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations relatives à la dépense des produits de la vente de biens excédentaires de l'État.

b) Sections ministérielles (sections 2 à 24)

Il y a une section pour chaque portefeuille ministériel. Les programmes des ministères et organismes pour lesquels un ministre est responsable au Parlement sont groupés ensemle afin de fournir une présentation ministérielle globale. Chaque section ministérielle présente un énoncé des objectifs des programmes et des descriptions des secteurs d'activité. Chaque section ministérielle comprend également, s'il y a lieu, un ensemble uniforme d'états afin de présenter les opérations financières de chaque portefeuille ministériel. Ces états sont :

- *Sommaire du portefeuille ministériel*
  Cet état présente par programme la provenance et l'utilisation de chaque autorisation budgétaire et non budgétaire accordée par le Parlement dans les lois de crédits et autres lois.

- *Programmes par secteur d'activité*
  Cet état présente par programme le total des autorisations disponibles pour emploi et les autorisations employées au cours de l'exercice pour chaque secteur d'activité sous chaque genre de dépenses (fonctionnement, capital, paiements de transfert et non budgétaires).

- *Paiements de transfert*
  Cet état présente par programme la provenance et l'utilisation des autorisations pour chaque paiement de transfert.

- *Détail des montants disponibles pour être dépensés*
  Cet état présente par programme la nature des recettes et rentrées lesquelles augmentent les montants qui peuvent être dépensés à même les crédits ayant une autorisation nette de dépenser.

- *Recettes*
  Cet état présente par programme la nature des recettes sous chaque catégorie principale de recettes.

Les états dans les sections ministérielles sont conçus pour que les totaux et sous-totaux pertinents puissent être directement retracés à un état qui précède et ensuite aux tableaux sommaires de la section I. De cette façon :

- les données de l'état des *Paiements de transfert* peuvent être retracées à l'état des *Programmes par secteur d'activité*, lesquelles peuvent ensuite être retracées au *Sommaire du portefeuille ministériel* (de la provenance et de l'utilisation des autorisations). Les données du *Sommaire du portefeuille ministériel* peuvent être retracées aux *Tableaux sommaires* (tableaux 5, 6 et 7) de la section I.

- les données de l'état du *Détail des montants disponibles pour être dépensés* peuvent être retracées à l'état des *Programmes par secteur d'activité* et également au *tableau sommaire 3* de la section I.

- les données de l'état des *Recettes* peuvent être retracées au *tableau sommaire 4* de la section I.

SECTION 1

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2001-2002

Tableaux sommaires

SOMMAIRE

Page

Tableaux sommaires —

Tableau 1 — État des recettes et dépenses 1.3
Tableau 2 — Dépenses ministérielles par catégorie 1.4
Tableau 2a — Récapitulation des dépenses externes par catégorie .. 1.10
Tableau 2b — Détail des autres paiements de transfert 1.11
Tableau 2c — Détail des autres dépenses de programmes des autres portefeuilles ministériels 1.12
Tableau 3 — Dépenses ministérielles par article courant 1.13
Tableau 3a — Récapitulation des dépenses externes par article courant 1.21
Tableau 4 — Recettes ministérielles 1.22
Tableau 4a — Récapitulation des recettes externes 1.27
Tableau 5 — Provenance et utilisation des autorisations budgétaires par portefeuille ministériel 1.29
Tableau 6 — Provenance et utilisation des autorisations non budgétaires par portefeuille ministériel 1.35
Tableau 7 — Provenance et utilisation des autorisations par genre (votées et législatives) 1.38

Appendices —

Appendice 1 — Autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice 1.44
Appendice 2 — Autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits 1.68
Appendice 3 — Autorisations disponibles des exercices antérieurs . 1.80
Appendice 4 — Autorisations permanentes accordées/abrogées au cours de l'exercice 1.88
Appendice 5 — Autorisations relatives à la dépense des produits de la vente de biens excédentaires de l'État 1.91

TABLEAU 1

État des recettes et dépenses

Le tableau 1 présente les recettes et les dépenses tant sur une base brute que sur une base nette. De plus, des informations détaillées apparaissent à la section 3 du volume I des *Comptes publics du Canada*.

(en milliers de dollars)

RECETTES	Brutes	Nettes
RECETTES FISCALES—		
Impôt sur le revenu—		
Des particuliers	90 613 094	83 789 628
Des sociétés	24 012 791	24 012 791
Autres recettes d'impôt sur le revenu	3 035 532	3 035 532
	117 661 417	*110 837 951*
Cotisations d'assurance-emploi	17 980 448	17 980 448
Taxes et droits d'accise—		
Taxe sur les produits et services	27 873 258	24 909 527
Taxes sur l'énergie—		
Taxe d'accise—Essence	4 310 579	4 310 579
Taxe d'accise—Essence d'aviation et combustible diesel	447 346	447 346
Droits de douane à l'importation	3 017 706	3 017 706
Autres taxes et droits d'accise—		
Droits d'accise	3 964 457	3 964 457
Diverses taxes et droits d'accise	(11 773)	(11 773)
	39 601 573	*36 637 842*
TOTAL DES RECETTES FISCALES	**175 243 438**	**165 456 241**
RECETTES NON FISCALES—		
Revenus de placements	5 913 588	5 891 381
Autres recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	...	...
Ventes de biens et de services—		
Droits et privilèges	769 870	691 505
Location et utilisation de biens publics	428 223	14 286
Services de nature réglementaire	724 309	388 307
Services de nature non réglementaire	1 633 645	103 763
Ventes de biens et de produits d'information	138 675	(47 400)
Autres frais et droits	200 337	200 099
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	59 377	59 377
Diverses recettes non fiscales	2 355 752	557 671
	6 310 187	*1 967 608*
TOTAL DES RECETTES NON FISCALES	**12 223 775**	**7 858 989**
TOTAL DES RECETTES	**187 467 213**	**173 315 230**

DÉPENSES	Brutes	Nettes
Paiements de transfert—		
Prestations de sécurité de la vieillesse, supplément de revenu garanti et allocation au conjoint	24 631 851	25 365 374
Prestations d'assurance-emploi	13 747 888	13 747 888
Transfert canadien en matière de santé et de services sociaux	17 300 000	17 300 000
Accords fiscaux	11 603 238	11 603 238
Paiements de remplacement pour programmes permanents	(2 662 077)	(2 662 077)
Autres	374 850	374 850
Prestation fiscale canadienne pour enfants	7 556 988	...
Autres paiments de transfert	22 817 907	19 854 175
Total des paiements de transfert	**95 370 645**	**85 583 448**
Dépenses des sociétés d'État	**5 511 170**	**4 081 880**
Autres dépenses de programmes—		
Affaires étrangères et Commerce international	1 694 094	1 574 751
Agriculture et Agroalimentaire	1 150 325	1 017 506
Agence des douanes et du revenu du Canada	3 264 789	3 202 109
Défense nationale	10 982 277	10 570 935
Développement des ressources humaines	2 500 954	2 215 398
Industrie	2 274 579	2 127 766
Pêches et Océans	1 337 358	1 299 447
Santé	1 624 699	1 573 179
Solliciteur général	4 405 974	3 406 678
Travaux publics et Services gouvernementaux	2 378 445	2 177 179
Conseil du Trésor	1 510 749	1 518 369
Autres portefeuilles ministériels	6 819 423	6 324 853
Total des autres dépenses de programmes	**39 943 666**	**37 008 170**
Total des dépenses de programmes	**140 825 481**	**126 673 498**
Frais de la dette publique	**37 734 787**	**37 734 787**
TOTAL DES DÉPENSES	**178 560 268**	**164 408 285**
(EXCÉDENT) / DÉFICIT	**(8 906 945)**	**(8 906 945)**

TABLEAU 2

Dépenses ministérielles par catégorie

Le tableau 2 présente les dépenses nettes par catégorie pour chaque portefeuille ministériel. La colonne «Total des dépenses ministérielles nettes» présente le total des dépenses nettes rapporté pour chaque portefeuille ministériel aux sections ministérielles de ce volume.

Le tableau 2a concilie le total des dépenses ministérielles nettes avec les dépenses externes présentées tant sur une base brute que sur une base nette au tableau 1 de cette section ainsi qu'à l'état des recettes, des dépenses et du déficit accumulé à la section 1 du volume I.

(en milliers de dollars)

		Paiements de transfert [1]											
Section	Ministère ou organisme	Prestations de sécurité de la vieillesse [2]	Prestations d'assurance-emploi	Transfert canadien en matière de santé et de services sociaux	Accords fiscaux	Assurance et soins médicaux	Régime d'assistance publique du Canada	Aide à l'éducation	Paiements de remplacement pour programmes permanents	Autres	Total des paiements de transfert	Autres dépenses de programmes [3]	Total des dépenses ministérielles nettes
2	**Affaires étrangères et Commerce international**												
	Ministère	...	...	...	...	...	...	...	...	497 525	497 525	1 362 683	1 860 208
	Corporation commerciale canadienne	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	15 831	15 831
	Agence canadienne de développement international	...	...	...	...	...	...	...	...	1 907 733	1 907 733	174 305	2 082 038
	Exportation et développement Canada	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	7 337	7 337
	Centre de recherches pour le développement international	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	98 889	98 889
	Commission mixte internationale	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	7 937	7 937
	Secrétariat de l'ALENA, section canadienne	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1 882	1 882
	Administration du pipe-line du Nord	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	256	256
	Total du portefeuille ministériel	...	...	...	...	...	...	...	...	**2 405 258**	**2 405 258**	**1 669 120**	**4 074 378**
3	**Affaires indiennes et du Nord canadien**												
	Ministère	...	...	...	...	...	...	...	...	4 557 419	4 557 419	586 997	5 144 416
	Commission canadienne des affaires polaires	...	...	...	...	...	...	...	...	10	10	982	992
	Total du portefeuille ministériel	...	...	...	...	...	...	...	...	**4 557 429**	**4 557 429**	**587 979**	**5 145 408**
4	**Agence des douanes et du revenu du Canada**	...	...	...	...	...	...	...	...	**233 151**	**233 151**	**3 208 343**	**3 441 494**
5	**Agriculture et Agroalimentaire**												
	Ministère	...	...	...	...	...	...	...	...	1 868 911	1 868 911	605 352	2 474 263
	Commission canadienne du lait	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	3 053	3 053
	Agence canadienne d'inspection des aliments	...	...	...	...	...	...	...	...	28 095	28 095	409 704	437 799
	Commission canadienne des grains	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	21 156	21 156
	Financement agricole Canada	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
	Total du portefeuille ministériel	...	...	...	...	...	...	...	...	**1 897 006**	**1 897 006**	**1 039 265**	**2 936 271**

6	**Anciens Combattants**	...	...	...	...	...	...	...	...	**1 557 444**	**1 557 444**	**689 062**	**2 246 506**
7	**Citoyenneté et Immigration**												
	Ministère	...	...	...	...	...	...	...	...	337 151	337 151	606 793	943 944
	Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	104 495	104 495
	Total du portefeuille ministériel	...	...	...	...	...	...	...	...	**337 151**	**337 151**	**711 288**	**1 048 439**
8	**Conseil du Trésor**	...	...	...	...	...	...	...	...	**20 522**	**20 522**	**1 533 333**	**1 553 855**
9	**Conseil privé**												
	Ministère	...	...	...	...	...	...	...	...	4 482	4 482	117 822	122 304
	Centre canadien de gestion	...	...	...	...	...	...	...	...	154	154	26 739	26 893
	Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	4 438	4 438
	Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	30 051	30 051
	Directeur général des élections	...	...	...	...	...	...	...	...	62	62	49 511	49 573
	Commissaire aux langues officielles	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	14 865	14 865
	Bureau du Canada pour le millénaire	...	...	...	...	...	...	...	...	25 715	25 715	3 819	29 534
	Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	5 447	5 447
	Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones	...	...	...	...	...	...	...	...	2 626	2 626	39 315	41 941
	Commission des relations de travail dans la fonction publique	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	6 894	6 894
	Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2 037	2 037
	Total du portefeuille ministériel	...	...	...	...	...	...	...	...	**33 039**	**33 039**	**300 938**	**333 977**
10	**Défense nationale**												
	Ministère	...	...	...	...	...	...	...	...	325 099	325 099	11 918 438	12 243 537
	Comité des griefs des Forces canadiennes	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	7 063	7 063
	Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	3 635	3 635
	Total du portefeuille ministériel	...	...	...	...	...	...	...	...	**325 099**	**325 099**	**11 929 136**	**12 254 235**
11	**Développement des ressources humaines**												
	Ministère	25 365 374	...	...	...	...	...	...	...	1 607 935	26 973 309	882 485	27 855 794
	Conseil canadien des relations industrielles	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	12 643	12 643
	Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1 261	1 261
	Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	3 167	3 167
	Total du portefeuille ministériel	**25 365 374**	...	...	...	...	...	...	...	**1 607 935**	**26 973 309**	**899 556**	**27 872 865**

TABLEAU 2

Dépenses ministérielles par catégorie—*Suite*

(en milliers de dollars)

Section	Ministère ou organisme	Paiements de transfert [1]											
		Prestations de sécurité de la vieillesse [2]	Prestations d'assurance-emploi	Transfert canadien en matière de santé et de services sociaux	Accords fiscaux	Assurance et soins médicaux	Régime d'assistance publique du Canada	Aide à l'éducation	Paiements de remplacement pour programmes permanents	Autres	Total des paiements de transfert	Autres dépenses de programmes [3]	Total des dépenses ministérielles nettes
12	**Environnement**												
	Ministère	...	...	...	...	...	...	...	...	175 898	175 898	665 452	841 350
	Agence canadienne d'évaluation environnementale	...	...	...	...	...	...	...	...	529	529	12 036	12 565
	Total du portefeuille ministériel	...	...	...	...	...	...	...	...	**176 427**	**176 427**	**677 488**	**853 915**
13	**Finances**												
	Ministère	...	...	17 300 000	11 871 238	...	...	...	(2 662 077)	1 768 927	28 278 088	41 518 896	69 796 984
	Vérificateur général	...	...	...	...	...	...	...	...	377	377	62 085	62 462
	Tribunal canadien du commerce extérieur	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	9 309	9 309
	Agence de la consommation en matière financière du Canada	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	3 910	3 910
	Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	35 761	35 761
	Bureau du surintendant des institutions financières	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2 621	2 621
	Total du portefeuille ministériel	...	...	**17 300 000**	**11 871 238**	...	...	...	**(2 662 077)**	**1 769 304**	**28 278 465**	**41 632 582**	**69 911 047**
14	**Gouverneur général**	...	...	...	...	...	...	...	...	**321**	**321**	**17 760**	**18 081**
15	**Industrie**												
	Ministère	...	...	...	...	...	...	...	...	872 955	872 955	536 585	1 409 540
	Agence de promotion économique du Canada atlantique	...	...	...	...	...	...	...	...	239 983	239 983	78 022	318 005
	Agence spatiale canadienne	...	...	...	...	...	...	...	...	47 044	47 044	289 088	336 132
	Commission canadienne du tourisme	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	103 688	103 688
	Tribunal de la concurrence	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1 689	1 689
	Commission du droit d'auteur	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2 034	2 034
	Société d'expansion du Cap-Breton	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	37 608	37 608
	Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	...	...	...	...	...	...	...	...	216 671	216 671	44 087	260 758
	Conseil national de recherches du Canada	...	...	...	...	...	...	...	...	149 784	149 784	491 464	641 248
	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	...	...	...	...	...	...	...	...	555 508	555 508	32 051	587 559

	Conseil de recherches en sciences humaines	...	...	...	...	...	...	...	...	344 182	344 182	15 839	360 021
	Conseil canadien des normes	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	6 940	6 940
	Statistique Canada	...	...	...	...	...	...	...	...	561	561	590 160	590 721
	Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	...	...	...	...	...	...	...	...	201 795	201 795	49 792	251 587
	Total du portefeuille ministériel	...	...	...	...	...	...	...	...	**2 628 483**	**2 628 483**	**2 279 047**	**4 907 530**
16	**Justice**												
	Ministère	...	...	...	...	...	...	...	...	414 642	414 642	520 732	935 374
	Commission canadienne des droits de la personne	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	21 061	21 061
	Tribunal canadien des droits de la personne	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	3 474	3 474
	Commissaire à la magistrature fédérale	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	319 183	319 183
	Cour fédérale du Canada	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	41 457	41 457
	Commission du droit du Canada	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	3 188	3 188
	Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	16 379	16 379
	Cour suprême du Canada	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	20 403	20 403
	Cour canadienne de l'impôt	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	12 658	12 658
	Total du portefeuille ministériel	...	...	...	...	...	...	...	...	**414 642**	**414 642**	**958 535**	**1 373 177**
17	**Parlement**												
	Sénat	...	...	...	...	...	...	...	...	479	479	62 792	63 271
	Chambre des communes	...	...	...	...	...	...	...	...	771	771	304 413	305 184
	Bibliothèque du Parlement	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	25 340	25 340
	Total du portefeuille ministériel	...	...	...	...	...	...	...	...	**1 250**	**1 250**	**392 545**	**393 795**
18	**Patrimoine canadien**												
	Ministère	...	...	...	...	...	...	...	...	849 724	849 724	238 740	1 088 464
	Conseil des Arts du Canada	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	154 287	154 287
	Société Radio-Canada	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	982 885	982 885
	Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	105 868	105 868
	Musée canadien des civilisations	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	53 734	53 734
	Musée canadien de la nature	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	26 235	26 235
	Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	10 579	10 579
	Archives nationales du Canada	...	...	...	...	...	...	...	...	4 065	4 065	60 485	64 550
	Société du Centre national des Arts	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	30 994	30 994
	Commission des champs de bataille nationaux	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	10 093	10 093
	Commission de la capitale nationale	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	101 708	101 708
	Office national du film	...	...	...	...	...	...	...	...	322	322	62 769	63 091
	Musée des beaux-arts du Canada	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	43 234	43 234
	Bibliothèque nationale	...	...	...	...	...	...	...	...	30	30	43 131	43 161
	Musée national des sciences et de la technologie	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	24 650	24 650
	Agence Parcs Canada	...	...	...	...	...	...	...	...	3 224	3 224	445 193	448 417
	Commission de la fonction publique	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	135 680	135 680
	Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice	...	...	...	...	...	...	...	...	10 000	10 000	11 785	21 785
	Total du portefeuille ministériel	...	...	...	...	...	...	...	...	**867 365**	**867 365**	**2 542 050**	**3 409 415**

TABLEAU 2

Dépenses ministérielles par catégorie—*Fin*

(en milliers de dollars)

Section	Ministère ou organisme	Paiements de transfert [1]											
		Prestations de sécurité de la vieillesse [2]	Prestations d'assurance-emploi	Transfert canadien en matière de santé et de services sociaux	Accords fiscaux	Assurance et soins médicaux	Régime d'assistance publique du Canada	Aide à l'éducation	Paiements de remplacement pour programmes permanents	Autres	Total des paiements de transfert	Autres dépenses de programmes [3]	Total des dépenses ministérielles nettes
19	**Pêches et Océans**	...	...	...	...	...	...	...	...	**173 249**	**173 249**	**1 338 743**	**1 511 992**
20	**Ressources naturelles**												
	Ministère	...	...	...	...	...	...	...	...	256 689	256 689	561 467	818 156
	Commission canadienne de sûreté nucléaire	...	...	...	...	...	...	...	...	246	246	58 221	58 467
	Énergie atomique du Canada limitée	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	211 240	211 240
	Société de développement du Cap-Breton	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	65 500	65 500
	Office national de l'énergie	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	33 002	33 002
	Total du portefeuille ministériel	...	...	...	...	...	...	...	...	**256 935**	**256 935**	**929 430**	**1 186 365**
21	**Santé**												
	Ministère	...	...	...	...	...	...	...	...	1 122 036	1 122 036	1 557 041	2 679 077
	Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	3 051	3 051
	Instituts de recherche en santé du Canada	...	...	...	...	...	...	...	...	494 540	494 540	29 607	524 147
	Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	3 951	3 951
	Total du portefeuille ministériel	...	...	...	...	...	...	...	...	**1 616 576**	**1 616 576**	**1 593 650**	**3 210 226**
22	**Solliciteur général**												
	Ministère	...	...	...	...	...	...	...	...	49 453	49 453	97 538	146 991
	Service canadien du renseignement de sécurité	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	248 589	248 589
	Service correctionnel	...	...	...	...	...	...	...	...	4 922	4 922	1 504 587	1 509 509
	Commission nationale des libérations conditionnelles	...	...	...	...	...	...	...	...	19	19	34 500	34 519
	Bureau de l'enquêteur correctionnel	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2 739	2 739
	Gendarmerie royale du Canada	...	...	...	...	...	...	...	...	47 694	47 694	1 587 416	1 635 110
	Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	698	698
	Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	4 653	4 653
	Total du portefeuille ministériel	...	...	...	...	...	...	...	...	**102 088**	**102 088**	**3 480 720**	**3 582 808**

23	**Transports**												
	Ministère	...	...	...	...	...	...	...	...	394 410	394 410	799 006	1 193 416
	Office des transports du Canada	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	25 767	25 767
	Tribunal de l'aviation civile	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1 146	1 146
	Total du portefeuille ministériel	...	...	...	...	...	...	...	...	**394 410**	**394 410**	**825 919**	**1 220 329**
24	**Travaux publics et Services gouvernementaux**												
	Ministère	...	...	...	...	...	...	...	...	11 082	11 082	2 218 884	2 229 966
	Communication Canada	...	...	...	...	...	...	...	...	2 677	2 677	52 504	55 181
	Société canadienne d'hypothèques et de logement	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1 909 887	1 909 887
	Société canadienne des postes	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	247 210	247 210
	Total du portefeuille ministériel	...	...	...	...	...	...	...	...	**13 759**	**13 759**	**4 428 485**	**4 442 244**
	Total des dépenses ministérielles	**25 365 374**	...	**17 300 000**	**11 871 238**	...	...	...	**(2 662 077)**	**21 388 843**	**73 263 378**	**83 664 974**	**156 928 352**

Note : Si aucun montant n'est présenté, soit qu'il est inférieur à 500 $ ou aucune dépense n'a été rapportée.
(1) Les paiements de transfert pour les prestations d'assurance-emploi et la prestation fiscale canadienne pour enfants sont présentés au tableau 2a.
(2) Comprend le supplément de revenu garanti et l'allocation au conjoint.
(3) Comprend les frais de la dette publique.

TABLEAU 2a

Récapitulation des dépenses externes par catégorie

Le tableau 2a concilie le total des dépenses ministérielles nettes (tableau 2) avec les dépenses externes rapportées tant sur une base brute que sur une base nette au tableau 1 de cette section ainsi qu'à l'état des recettes, des dépenses et du déficit accumulé à la section 1 du volume I. Les éléments de conciliation comprennent les dépenses des comptes à fins déterminées consolidés, les recettes affectées aux dépenses, la provision pour évaluation et autres éléments, les dépenses des sociétés d'État consolidées et l'élimination des dépenses internes. La différence entre les dépenses brutes et nettes constitue les recettes affectées aux dépenses, les crédits et remboursements fiscaux, et les recettes des sociétés d'État consolidées créditées aux dépenses.

(en milliers de dollars)

	Total des dépenses ministérielles nettes	Comptes à fins déterminées consolidés	Provision pour évaluation et autres éléments	Sociétés d'État consolidées	Dépenses internes	DÉPENSES EXTERNES NETTES	Recettes affectées aux dépenses	Crédits et remboursements fiscaux	Sociétés d'État consolidées	DÉPENSES EXTERNES BRUTES
Paiements de transfert—										
Prestations de sécurité de la vieillesse, supplément de revenu garanti et allocation au conjoint	25 365 374	...	...	...	...	25 365 374	...	(733 523)	...	24 631 851
Prestations d'assurance-emploi	...	13 747 888	...	...	...	13 747 888	...	...	...	13 747 888
Autre palier de gouvernement —										
Transfert canadien en matière de santé et de services sociaux	17 300 000	...	...	...	...	17 300 000	...	...	...	17 300 000
Accords fiscaux	11 871 238	...	(268 000)	...	...	11 603 238	...	...	...	11 603 238
Régime d'assistance publique du Canada	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Paiements de remplacement pour programmes permanents	(2 662 077)	...	...	...	...	(2 662 077)	...	...	...	(2 662 077)
Autres	...	...	374 850	...	...	374 850	...	...	...	374 850
Total autre palier de gouvernement	*26 509 161*	...	*106 850*	...	...	*26 616 011*	...	...	...	*26 616 011*
Prestation fiscale canadienne pour enfants	...	...	...	...	...	...	...	7 556 988	...	7 556 988
Autres paiements de transfert [1]	21 388 843	90 415	(1 625 083)	...	...	19 854 175	...	2 963 732	...	22 817 907
Total des paiements de transfert	***73 263 378***	***13 838 303***	***(1 518 233)***	...	...	***85 583 448***	...	***9 787 197***	...	***95 370 645***
Dépenses des sociétés d'État	...	...	**(299 698)**	**4 381 578**	...	**4 081 880**	...	...	**1 429 290**	**5 511 170**
Autres dépenses de programmes—										
Affaires étrangères et Commerce international	1 669 120	...	...	(114 114)	19 745	1 574 751	119 343	...	...	1 694 094
Agriculture et Agroalimentaire	1 039 265	4	...	...	(21 763)	1 017 506	132 819	...	...	1 150 325
Agence des douanes et du revenu du Canada	3 208 343	...	...	...	(6 234)	3 202 109	62 680	...	...	3 264 789
Défense nationale	11 929 136	(99 892)	(1 159 642)	...	(98 667)	10 570 935	411 342	...	...	10 982 277
Développement des ressources humaines	899 556	1 408 704	...	...	(92 862)	2 215 398	285 556	...	...	2 500 954
Industrie	2 279 047	...	...	(143 167)	(8 114)	2 127 766	146 813	...	...	2 274 579
Pêches et Océans	1 338 743	243	...	...	(39 539)	1 299 447	37 911	...	...	1 337 358
Santé	1 593 650	...	...	...	(20 471)	1 573 179	51 520	...	...	1 624 699
Solliciteur général	3 480 720	...	...	...	(74 042)	3 406 678	999 296	...	...	4 405 974
Conseil du Trésor	1 533 333	...	...	...	(14 964)	1 518 369	(7 620)	...	...	1 510 749
Travaux publics et Services gouvernementaux	4 428 485	10 254	...	(2 172 422)	(89 138)	2 177 179	201 266	...	...	2 378 445
Autres portefeuilles ministériels [2]	8 938 095	(182 953)	33 143	(2 355 363)	(108 069)	6 324 853	494 570	...	...	6 819 423
Total des autres dépenses de programmes	***42 337 493***	***1 136 360***	***(1 126 499)***	***(4 785 066)***	***(554 118)***	***37 008 170***	***2 935 496***	...	...	***39 943 666***
Total des dépenses de programmes	**115 600 871**	**14 974 663**	**(2 944 430)**	**(403 488)**	**(554 118)**	**126 673 498**	**2 935 496**	**9 787 197**	**1 429 290**	**140 825 481**
Frais de la dette publique	**41 327 481**	**(1 102 495)**	**(2 490 199)**	...	...	**37 734 787**	...	...	...	**37 734 787**
TOTAL DES DÉPENSES	**156 928 352**	**13 872 168**	**(5 434 629)**	**(403 488)**	**(554 118)**	**164 408 285**	**2 935 496**	**9 787 197**	**1 429 290**	**178 560 268**

Note : Si aucun montant n'est présenté, soit qu'il est inférieur à 500 $ ou aucune dépense n'a été rapportée.

[1] Le détail des autres paiements de transfert est présenté au tableau 2b.

[2] Le détail des autres dépenses de programmes des autres portefeuilles ministériels est présenté au tableau 2c.

TABLEAU 2b

Détail des autres paiements de transfert

Le tableau 2b présente le détail par portefeuille ministériel des autres paiements de transfert rapportés au tableau 2a.

(en milliers de dollars)

	Total des dépenses ministérielles nettes	Comptes à fins déterminées consolidés	Provision pour évaluation et autres éléments	Sociétés d'État consolidées	Dépenses internes	DÉPENSES EXTERNES NETTES	Recettes affectées aux dépenses	Crédits et rembour-sements fiscaux	Sociétés d'État consolidées	DÉPENSES EXTERNES BRUTES
Affaires étrangères et Commerce international	2 405 258	...	...	...	...	2 405 258	...	...	...	2 405 258
Affaires indiennes et du Nord canadien	4 557 429	...	...	...	...	4 557 429	...	...	...	4 557 429
Agence des douanes et du revenu du Canada	233 151	...	...	...	...	233 151	...	2 963 732	...	3 196 883
Agriculture et Agroalimentaire	1 897 006	...	...	...	...	1 897 006	...	...	...	1 897 006
Anciens Combattants	1 557 444	...	...	...	...	1 557 444	...	...	...	1 557 444
Citoyenneté et Immigration	337 151	...	...	...	...	337 151	...	...	...	337 151
Conseil du Trésor	20 522	...	...	...	...	20 522	...	...	...	20 522
Conseil privé	33 039	...	...	...	...	33 039	...	...	...	33 039
Défense nationale	325 099	...	...	...	...	325 099	...	...	...	325 099
Développement des ressources humaines	1 607 935	90 415	...	...	...	1 698 350	...	...	...	1 698 350
Environnement	176 427	...	...	...	...	176 427	...	...	...	176 427
Finances	1 769 304	...	...	...	...	1 769 304	...	...	...	1 769 304
Gouverneur général	321	...	...	...	...	321	...	...	...	321
Industrie	2 628 483	...	...	...	...	2 628 483	...	...	...	2 628 483
Justice	414 642	...	...	...	...	414 642	...	...	...	414 642
Parlement	1 250	...	...	...	...	1 250	...	...	...	1 250
Patrimoine canadien	867 365	...	...	...	...	867 365	...	...	...	867 365
Pêches et Océans	173 249	...	...	...	...	173 249	...	...	...	173 249
Ressources naturelles	256 935	...	...	...	...	256 935	...	...	...	256 935
Santé	1 616 576	...	...	...	...	1 616 576	...	...	...	1 616 576
Solliciteur général	102 088	...	...	...	...	102 088	...	...	...	102 088
Transports	394 410	...	...	...	...	394 410	...	...	...	394 410
Travaux publics et Services gouvernementaux	13 759	...	...	...	...	13 759	...	...	...	13 759
Total partiel	21 388 843	90 415	...	...	...	21 479 258	...	2 963 732	...	24 442 990
Provision pour évaluation et autres éléments	...	...	(1 625 083)	...	...	(1 625 083)	...	...	...	(1 625 083)
Total des autres paiements de transfert	21 388 843	90 415	(1 625 083)	...	...	19 854 175	...	2 963 732	...	22 817 907

Note : Si aucun montant n'est présenté, soit qu'il est inférieur à 500 $ ou aucune dépense n'a été rapportée.

TABLEAU 2c

Détail des autres dépenses de programmes des autres portefeuilles ministériels

Le tableau 2c présente le détail des autres dépenses de programmes des autres portefeuilles ministériels rapportées au tableau 2a.

(en milliers de dollars)

	Total des dépenses ministérielles nettes	Comptes à fins déterminées consolidés	Provision pour évaluation et autres éléments	Sociétés d'État consolidées	Dépenses internes	DÉPENSES EXTERNES NETTES	Recettes affectées aux dépenses	Crédits et remboursements fiscaux	Sociétés d'État consolidées	DÉPENSES EXTERNES BRUTES
Affaires indiennes et du Nord canadien	587 979	(209)	...	(24 964)	(15 751)	547 055	...	...	...	547 055
Anciens Combattants	689 062	...	...	...	16 334	705 396	1	...	...	705 397
Citoyenneté et Immigration	711 288	...	...	...	(15 435)	695 853	...	...	...	695 853
Conseil privé	300 938	...	...	...	(3 654)	297 284	...	...	...	297 284
Environnement	677 488	142	...	...	(12 282)	665 348	46 364	...	...	711 712
Finances	305 101	...	...	...	(5 007)	300 094	60 124	...	...	360 218
Gouverneur général	17 760	...	...	...	17	17 777	...	...	...	17 777
Justice	958 535	...	...	...	(3 297)	955 238	220	...	...	955 458
Parlement	392 545	...	...	...	(1 800)	390 745	1 201	...	...	391 946
Patrimoine canadien	2 542 050	5 137	...	(1 613 814)	(30 229)	903 144	48 019	...	...	951 163
Ressources naturelles	929 430	662	...	(276 740)	(15 215)	638 137	35 043	...	...	673 180
Transports	825 919	3 544	...	(439 845)	(21 750)	367 868	303 598	...	...	671 466
Total partiel	8 938 095	9 276	...	(2 355 363)	(108 069)	6 483 939	494 570	...	...	6 978 509
Provision pour évaluation et autres éléments	...	(192 229)	33 143	...	...	(159 086)	...	...	...	(159 086)
Total des autres dépenses de programmes	8 938 095	(182 953)	33 143	(2 355 363)	(108 069)	6 324 853	494 570	...	...	6 819 423

Note : Si aucun montant n'est présenté, soit qu'il est inférieur à 500 $ ou aucune dépense n'a été rapportée.

TABLEAU 3

Dépenses ministérielles par article courant

Le tableau 3 présente les dépenses par article courant pour chaque portefeuille ministériel tant sur une base brute que sur une base nette. La différence entre les dépenses brutes et nettes constitue les recettes affectées aux dépenses. La présentation des dépenses par article courant est liée aux biens et services acquis, de même qu'aux paiements de transfert effectués par le gouvernement. La colonne «Total des dépenses brutes» représente le total des dépenses imputées aux articles courants 1 à 12 inclusivement. La colonne «Total des dépenses ministérielles nettes» représente le résultat du total des dépenses brutes duquel est soustrait le total des recettes affectées aux dépenses. La colonne «Total des dépenses ministérielles nettes» présente le total des dépenses rapporté pour chaque portefeuille ministériel aux sections ministérielles de ce volume.

Le tableau 3a concilie le total des dépenses ministérielles nettes avec les dépenses externes rapportées tant sur une base brute que sur une base nette au tableau 1 de cette section ainsi qu'à l'état des recettes, des dépenses et du déficit accumulé à la section 1 du volume 1.

(en milliers de dollars)

Section	Ministère ou organisme	Personnel (1)	Transports et communications (2)	Information (3)	Services professionnels et spéciaux [1] (4)	Location (5)	Achat de services de réparation et d'entretien (6)	Services publics, fournitures et approvisionnements (7)	Acquisition de terrains, bâtiments et ouvrages [2] (8)	Acquisition de matériel et d'outillage [3] (9)	Paiements de transfert [4] (10)	Frais de la dette publique [5] (11)	Autres subventions et paiements (12)	Total des dépenses brutes (1)-(12)	Moins : recettes affectées aux dépenses			Total des dépenses ministérielles nettes
															Recettes externes	Recettes internes	Total	
2	**Affaires étrangères et Commerce international**																	
	Ministère	664 868	139 179	12 298	198 156	140 674	54 258	51 275	92 013	87 543	497 525	...	41 552	1 979 341	119 343	(210)	119 133	1 860 208
	Corporation commerciale canadienne	...	...	...	...	...	...	...	...	...	-	...	15 831	15 831	...	...	...	15 831
	Agence canadienne de développement international	112 436	15 199	954	31 236	1 902	3 501	1 451	...	5 636	1 907 733	...	1 990	2 082 038	...	...	...	2 082 038
	Exportation et développement Canada	...	...	...	...	...	...	...	...	...	-	...	7 337	7 337	...	...	...	7 337
	Centre de recherches pour le développement international	...	...	...	...	...	...	...	...	...	-	...	98 889	98 889	...	...	...	98 889
	Commission mixte internationale	3 106	733	160	3 203	346	9	113	...	267	-	...	...	7 937	...	...	...	7 937
	Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne	928	131	8	664	65	5	26	...	28	...	...	27	1 882	...	...	...	1 882
	Administration du pipe-line du Nord	80	23	1	123	8	5	...	...	3	...	...	13	256	...	...	...	256
	Total du portefeuille ministériel	**781 418**	**155 265**	**13 421**	**233 382**	**142 995**	**57 778**	**52 865**	**92 013**	**93 477**	**2 405 258**	**...**	**165 639**	**4 193 511**	**119 343**	**(210)**	**119 133**	**4 074 378**
3	**Affaires indiennes et du Nord canadien**																	
	Ministère	293 122	43 712	10 804	131 834	10 264	15 989	12 127	5 453	27 073	4 557 419	..	36 619	5 144 416	..	..	...	5 144 416
	Commission canadienne des affaires polaires	396	196	35	212	123	1	7	...	12	10	...	...	992	..	..	...	992
	Total du portefeuille ministériel	**293 518**	**43 908**	**10 839**	**132 046**	**10 387**	**15 990**	**12 134**	**5 453**	**27 085**	**4 557 429**	**...**	**36 619**	**5 145 408**	**...**	**...**	**...**	**5 145 408**

TABLEAU 3

Dépenses ministérielles par article courant — *Suite*

(en milliers de dollars)

Section	Ministère ou organisme	Personnel (1)	Transports et communications (2)	Information (3)	Services professionnels et spéciaux [11] (4)	Location (5)	Achat de services de réparation et d'entretien (6)	Services publics, fournitures et approvisionnements (7)	Acquisition de terrains, bâtiments et ouvrages [12] (8)	Acquisition de matériel et d'outillage [13] (9)	Paiements de transfert [14] (10)	Frais de la dette publique [15] (11)	Autres subventions et paiements (12)	Total des dépenses brutes (1)-(12)	Moins : recettes affectées aux dépenses			Total des dépenses ministérielles nettes
															Recettes externes	Recettes internes	Total	
4	**Agence des douanes et du revenu du Canada**	**2 649 635**	**184 610**	**6 583**	**176 198**	**12 032**	**79 045**	**62 611**	**24 882**	**112 776**	**233 151**	**...**	**49 895**	**3 582 418**	**62 680**	**78 244**	**140 924**	**3 441 494**
5	**Agriculture et Agro-alimentaire**																	
	Ministère	374 979	27 344	5 933	89 662	6 469	23 094	38 466	24 696	48 381	1 868 911	..	3 184	2 511 119	36 856	...	36 856	2 474 263
	Commission canadienne du lait	2 174	513	34	625	394	24	66	..	492	...	...	(1 269)	3 053	...	...	...	3 053
	Agence canadienne d'inspection des aliments	342 010	28 629	3 261	39 613	1 687	10 351	12 812	326	23 668	28 095	...	205	490 657	52 379	479	52 858	437 799
	Commission canadienne des grains	50 316	3 586	138	1 558	3 696	803	866	...	3 661	...	...	116	64 740	43 584	...	43 584	21 156
	Total du portefeuille ministériel	**769 479**	**60 072**	**9 366**	**131 458**	**12 246**	**34 272**	**52 210**	**25 022**	**76 202**	**1 897 006**	**...**	**2 236**	**3 069 569**	**132 819**	**479**	**133 298**	**2 936 271**
6	**Anciens Combattants**	**221 678**	**25 642**	**1 414**	**207 541**	**8 906**	**7 061**	**179 645**	**4 228**	**7 166**	**1 557 444**	**...**	**25 790**	**2 246 507**	**1**	**...**	**1**	**2 246 506**
7	**Citoyenneté et Immigration**																	
	Ministère	316 451	40 068	10 549	145 012	5 765	9 566	11 323	...	52 387	337 151	...	15 672	943 944	...	...	...	943 944
	Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada	75 554	3 717	288	16 002	711	2 024	1 492	..	4 686	...	...	21	104 495	...	...	...	104 495
	Total du portefeuille ministériel	**392 005**	**43 785**	**10 837**	**161 014**	**6 476**	**11 590**	**12 815**	**...**	**57 073**	**337 151**	**...**	**15 693**	**1 048 439**	**...**	**...**	**...**	**1 048 439**
8	**Conseil du Trésor**	**1 590 651**	**5 898**	**3 943**	**56 340**	**1 172**	**2 709**	**1 794**	**...**	**4 925**	**20 522**	**...**	**4 253**	**1 692 207**	**(7 620)**	**145 972**	**138 352**	**1 553 855**
9	**Conseil privé**																	
	Ministère	72 845	7 945	7 406	15 787	2 120	1 892	2 106	...	7 681	4 482	...	40	122 304	..	..	...	122 304
	Centre canadien de gestion	11 179	1 514	1 167	10 230	379	200	746	...	1 322	154	..	2	26 893	..	..	...	26 893
	Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	2 059	722	52	547	498	52	61	...	277	...	...	170	4 438	..	..	..	4 438

Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	21 310	1 898	666	3 859	107	463	477	...	1 267	..	...	4	30 051	...	..	...	30 051
Directeur général des élections	19 919	1 195	4 776	13 657	4 395	1 353	562	...	3 558	62	...	96	49 573	...	...	...	49 573
Commissaire aux langues officielles	9 686	738	395	2 784	65	24	195	...	968	..	..	10	14 865	...	..	...	14 865
Bureau du Canada pour le millénaire	2 770	172	134	683	29	11	17	...	1	25 715	...	2	29 534	...	..	...	29 534
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	1 966	921	756	2 477	124	23	54	...	415	..	..	(1 289)	5 447	...	..	...	5 447
Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones	9 985	851	63	12 862	764	226	150	...	1 087	2 626	..	13 327	41 941	...	..	...	41 941
Commission des relations de travail dans la fonction publique	4 477	454	37	1 260	149	123	163	...	267	..	..	(36)	6 894	...	...	...	6 894
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité	1 259	150	70	291	12	81	25	..	149	...	..	...	2 037	...	...	...	2 037
Total du portefeuille ministériel	**157 455**	**16 560**	**15 522**	**64 437**	**8 642**	**4 448**	**4 556**	**...**	**16 992**	**33 039**	**...**	**12 326**	**333 977**	**...**	**...**	**...**	**333 977**
10 Défense nationale																	
Ministère	5 709 535	606 034	34 408	1 513 923	142 325	888 627	750 962	186 818	2 374 609	325 099	...	134 248	12 666 588	411 342	11 709	423 051	12 243 537
Comité des griefs des Forces canadiennes	3 827	364	16	1 935	334	3	96	..	452	...	...	36	7 063	...	...	...	7 063
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire	1 598	225	169	1 187	159	20	86	...	190	..	..	1	3 635	...	...	..	3 635
Total du portefeuille ministériel	**5 714 960**	**606 623**	**34 593**	**1 517 045**	**142 818**	**888 650**	**751 144**	**186 818**	**2 375 251**	**325 099**	**...**	**134 285**	**12 677 286**	**411 342**	**11 709**	**423 051**	**12 254 235**
11 Développement des ressources humaines																	
Ministère	1 426 351	134 656	36 966	511 315	204 017	34 378	15 489	...	83 584	26 973 309	...	15 025	29 435 090	281 632	1 297 664	1 579 296	27 855 794
Conseil canadien des relations industrielles	8 992	1 202	34	1 301	130	184	202	..	561	..	..	37	12 643	...	...	..	12 643
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs	741	78	15	322	16	11	28	...	50	..	..	...	1 261	..	...	..	1 261
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	5 140	242	333	1 285	25	143	140	..	266	..	..	...	7 574	3 924	483	4 407	3 167
Total du portefeuille ministériel	**1 441 224**	**136 178**	**37 348**	**514 223**	**204 188**	**34 716**	**15 859**	**...**	**84 461**	**26 973 309**	**...**	**15 062**	**29 456 568**	**285 556**	**1 298 147**	**1 583 703**	**27 872 865**

TABLEAU 3

Dépenses ministérielles par article courant—*Suite*

(en milliers de dollars)

Section	Ministère ou organisme	Personnel (1)	Transports et communications (2)	Information (3)	Services professionnels et spéciaux [1] (4)	Location (5)	Achat de services de réparation et d'entretien (6)	Services publics, fournitures et approvisionnements (7)	Acquisition de terrains, bâtiments et ouvrages [2] (8)	Acquisition de matériel et d'outillage [3] (9)	Paiements de transfert [4] (10)	Frais de la dette publique [5] (11)	Autres subventions et paiements (12)	Total des dépenses brutes (1)-(12)	Moins : recettes affectées aux dépenses			Total des dépenses ministérielles nettes
															Recettes externes	Recettes internes	Total	
12	**Environnement**																	
	Ministère	397 965	52 366	8 219	121 727	23 956	12 395	27 576	623	62 500	175 898	...	38 324	921 549	46 278	33 921	80 199	841 350
	Agence canadienne d'évaluation environnementale	8 217	974	183	2 177	233	3	165	...	280	529	...	1	12 762	86	111	197	12 565
	Total du portefeuille ministériel	**406 182**	**53 340**	**8 402**	**123 904**	**24 189**	**12 398**	**27 741**	**623**	**62 780**	**176 427**	**...**	**38 325**	**934 311**	**46 364**	**34 032**	**80 396**	**853 915**
13	**Finances**																	
	Ministère	67 298	7 439	2 757	14 785	1 782	2 172	63 381	...	5 509	28 278 088	41 327 481	36 982	69 807 674	1	10 689	10 690	69 796 984
	Vérificateur général	45 135	4 489	629	7 168	311	1 738	452	...	2 096	377	...	67	62 462	...	..	...	62 462
	Tribunal canadien du commerce extérieur	7 846	308	78	559	77	148	195	...	98	...	...	...	9 309	...	...	...	9 309
	Agence de la consommation en matière financière du Canada	892	62	115	1 461	461	23	42	362	416	...	...	76	3 910	...	...	...	3 910
	Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada	9 095	1 305	230	5 468	1 289	1 652	274	...	16 013	...	...	435	35 761	..	.	...	35 761
	Bureau du surintendant des institutions financières	47 887	3 555	641	4 915	4 252	548	473	748	2 443	...	...	267	65 729	60 123	2 985	63 108	2 621
	Total du portefeuille ministériel	**178 153**	**17 158**	**4 450**	**34 356**	**8 172**	**6 281**	**64 817**	**1 110**	**26 575**	**28 278 465**	**41 327 481**	**37 827**	**69 984 845**	**60 124**	**13 674**	**73 798**	**69 911 047**
14	**Gouverneur général**	**11 094**	**1 765**	**607**	**2 135**	**253**	**49**	**1 381**	**...**	**424**	**321**	**...**	**52**	**18 081**	**...**	**...**	**...**	**18 081**
15	**Industrie**																	
	Ministère	395 381	42 248	13 563	128 197	9 507	12 221	12 920	3 243	50 177	872 955	...	(3 971)	1 536 441	120 460	6 441	126 901	1 409 540
	Agence de promotion économique du Canada atlantique	42 355	6 703	2 058	20 263	1 135	625	960	...	4 124	239 983	...	(201)	318 005	..	....	....	318 005
	Agence spatiale canadienne	43 908	7 382	1 732	135 984	1 020	3 719	3 004	790	89 004	47 044	...	2 545	336 132	...	....	.	336 132
	Tribunal de la concurrence	831	144	112	500	5	4	39	...	54	...	...	...	1 689	...	...	.	1 689
	Commission canadienne du tourisme	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	103 688	103 688	...	...	...	103 688
	Commission du droit d'auteur	1 122	159	113	489	36	6	35	...	74	...	...	...	2 034	...	...	...	2 034
	Société d'expansion du Cap-Breton	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	37 608	37 608	...	...	...	37 608

Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	26 927	2 601	2 180	7 848	864	99	211	...	2 917	216 671	...	440	260 758	...	...	...	260 758
Conseil national de recherches du Canada	253 164	21 113	4 784	60 572	2 969	12 105	41 372	23 510	82 099	149 784	...	(10 224)	641 248	(1)	1	...	641 248
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	17 488	3 108	2 144	5 395	414	306	501	...	1 844	555 508	...	851	587 559	...	...	...	587 559
Conseil de recherches en sciences humaines	10 036	1 043	369	2 925	282	126	122	...	740	344 182	...	196	360 021	...	...	...	360 021
Conseil canadien des normes	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	6 940	6 940	...	...	...	6 940
Statistique Canada	434 907	32 287	7 565	153 803	15 286	6 416	23 747	...	3 923	561	...	(35)	678 460	26 354	61 385	87 739	590 721
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	28 840	3 790	1 471	10 368	537	387	878	...	3 469	201 795	...	52	251 587	...	...	...	251 587
Total du portefeuille ministériel	**1 254 959**	**120 578**	**36 091**	**526 344**	**32 055**	**36 014**	**83 789**	**27 543**	**238 425**	**2 628 483**	**...**	**137 889**	**5 122 170**	**146 813**	**67 827**	**214 640**	**4 907 530**
16 Justice																	
Ministère	305 684	37 559	20 453	127 396	9 030	4 374	7 346	3 348	22 121	414 642	...	(16 579)	935 374	...	...	...	935 374
Commission canadienne des droits de la personne	14 892	1 190	314	3 205	212	170	310	...	584	...	...	184	21 061	...	...	...	21 061
Tribunal canadien des droits de la personne	1 456	421	20	1 224	184	45	31	...	92	...	...	1	3 474	...	...	...	3 474
Commissaire à la magistrature fédérale	290 371	19 351	18	2 988	31	58	179	...	100	...	...	6 393	319 489	215	91	306	319 183
Cour fédérale du Canada	28 220	2 131	128	4 970	429	903	1 498	...	3 176	...	...	2	41 457	...	...	...	41 457
Commission du droit du Canada	1 011	322	343	1 407	45	27	18	...	11	...	...	4	3 188	...	...	...	3 188
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	11 182	723	1 621	1 674	50	127	200	...	769	...	...	33	16 379	...	...	...	16 379
Cour suprême du Canada	14 572	913	205	2 429	95	242	1 185	...	596	...	...	166	20 403	...	...	...	20 403
Cour canadienne de l'impôt	7 884	648	49	2 951	126	161	491	...	544	...	...	(191)	12 663	5	...	5	12 658
Total du portefeuille ministériel	**675 272**	**63 258**	**23 151**	**148 244**	**10 202**	**6 107**	**11 258**	**3 348**	**27 993**	**414 642**	**...**	**(9 987)**	**1 373 488**	**220**	**91**	**311**	**1 373 177**
17 Parlement																	
Sénat	41 541	9 814	130	6 362	337	701	1 177	...	2 749	479	...	(17)	63 273	2	...	2	63 271
Chambre des communes	215 314	36 577	5 825	16 464	8 002	5 343	6 628	...	11 447	771	...	(118)	306 253	1 053	16	1 069	305 184
Bibliothèque du Parlement	19 703	414	187	2 227	241	168	1 377	...	1 225	...	...	1	25 543	146	57	203	25 340
Total du portefeuille ministériel	**276 558**	**46 805**	**6 142**	**25 053**	**8 580**	**6 212**	**9 182**	**...**	**15 421**	**1 250**	**...**	**(134)**	**395 069**	**1 201**	**73**	**1 274**	**393 795**
18 Patrimoine canadien																	
Ministère	131 382	18 574	14 197	55 505	1 910	1 947	6 978	...	9 291	849 724	...	2 964	1 092 472	3 719	289	4 008	1 088 464
Conseil des Arts du Canada	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	154 287	154 287	...	...	...	154 287
Société Radio-Canada	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	982 885	982 885	...	...	...	982 885
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	105 868	105 868	...	...	...	105 868

TABLEAU 3

Dépenses ministérielles par article courant —*Suite*

(en milliers de dollars)

Section	Ministère ou organisme	Personnel (1)	Transports et communications (2)	Information (3)	Services professionnels et spéciaux [1] (4)	Location (5)	Achat de services de réparation et d'entretien (6)	Services publics, fournitures et approvisionnements (7)	Acquisition de terrains, bâtiments et ouvrages [2] (8)	Acquisition de matériel et d'outillage [3] (9)	Paiements de transfert [4] (10)	Frais de la dette publique [5] (11)	Autres subventions et paiements (12)	Total des dépenses brutes (1)-(12)	Moins : recettes affectées aux dépenses			Total des dépenses ministérielles nettes
															Recettes externes	Recettes internes	Total	
	Musée canadien des civilisations	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	53 734	53 734	...	...	...	53 734
	Musée canadien de la nature	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	26 235	26 235	...	...	...	26 235
	Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	32 164	1 481	1 433	3 301	326	450	411	...	1 988	...	...	8	41 562	30 983	...	30 983	10 579
	Archives nationales du Canada	36 606	1 516	264	8 268	275	1 085	7 010	...	5 262	4 065	...	199	64 550	...	...	...	64 550
	Société du Centre national des Arts	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	30 994	30 994	...	...	...	30 994
	Commission des champs de bataille nationaux	2 551	51	109	580	20	397	519	1 961	291	...	...	3 614	10 093	...	...	...	10 093
	Commission de la capitale nationale	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	101 708	101 708	...	...	...	101 708
	Office national du film	34 866	3 923	972	13 353	8 467	2 494	1 449	...	2 962	322	...	(300)	68 508	4 331	1 086	5 417	63 091
	Musée des beaux-arts du Canada	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	43 234	43 234	...	...	...	43 234
	Bibliothèque nationale	28 020	1 475	433	4 039	169	1 001	2 664	...	5 281	30	...	49	43 161	...	...	...	43 161
	Musée national des sciences et de la technologie	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	24 650	24 650	...	...	...	24 650
	Agence Parcs Canada	233 263	22 593	6 695	70 236	10 133	16 365	29 651	21 963	14 251	3 224	...	36 426	464 800	8 313	8 070	16 383	448 417
	Commission de la fonction publique	107 020	7 746	1 965	17 376	1 953	1 860	1 873	...	6 754	...	...	1 474	148 021	673	11 668	12 341	135 680
	Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice	7 491	685	485	2 312	55	104	163	...	916	10 000	...	(426)	21 785	...	...	...	21 785
	Total du portefeuille ministériel	**613 363**	**58 044**	**26 553**	**174 970**	**23 308**	**25 703**	**50 718**	**23 924**	**46 996**	**867 365**	**...**	**1 567 603**	**3 478 547**	**48 019**	**21 113**	**69 132**	**3 409 415**
19	**Pêches et Océans**	**726 644**	**78 769**	**7 688**	**207 645**	**25 856**	**103 048**	**78 031**	**38 385**	**104 911**	**173 249**	**...**	**6 680**	**1 550 906**	**37 911**	**1 003**	**38 914**	**1 511 992**
20	**Ressources naturelles**																	
	Ministère	326 888	32 764	14 963	114 508	8 605	8 251	22 682	18 242	41 232	256 689	...	8 375	853 199	35 043	...	35 043	818 156
	Énergie atomique du Canada limitée	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	211 240	211 240	...	...	...	211 240
	Commission canadienne de sûreté nucléaire	41 369	3 952	603	7 566	762	840	697	...	2 431	246	...	1	58 467	...	...	...	58 467

	Société de développement du Cap-Breton	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	65 500	65 500	...	...	...	65 500
	Office national de l'énergie	24 294	1 960	206	3 473	426	487	494	...	1 542	...	...	120	33 002	...	...	...	33 002
	Total du portefeuille ministériel	**392 551**	**38 676**	**15 772**	**125 547**	**9 793**	**9 578**	**23 873**	**18 242**	**45 205**	**256 935**	**...**	**285 236**	**1 221 408**	**35 043**	**...**	**35 043**	**1 186 365**
21	**Santé**																	
	Ministère	570 429	161 125	48 187	400 193	19 905	30 760	277 727	6 482	88 407	1 122 036	..	11 000	2 736 251	53 156	4 018	57 174	2 679 077
	Instituts de recherche en santé du Canada	12 135	3 934	1 301	8 833	163	273	508	...	2 446	494 540	...	18	524 151	(1 636)	1 640	4	524 147
	Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses	2 090	90	26	332	12	27	58	...	314	...	...	102	3 051	...	...	...	3 051
	Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	2 926	235	66	433	14	32	121	...	70	...	...	54	3 951	...	...	...	3 951
	Total du portefeuille ministériel	**587 580**	**165 384**	**49 580**	**409 791**	**20 094**	**31 092**	**278 414**	**6 482**	**91 237**	**1 616 576**	**...**	**11 174**	**3 267 404**	**51 520**	**5 658**	**57 178**	**3 210 226**
22	**Solliciteur général**																	
	Ministère	20 340	2 478	826	71 305	264	229	557	...	1 554	49 453	...	(15)	146 991	...	...	...	146 991
	Service canadien du renseignement de sécurité	132 875	...	...	...	...	490	..	...	...	...	...	115 224	248 589	...	...	...	248 589
	Service correctionnel	969 069	41 753	2 349	215 931	7 951	18 968	131 001	87 471	56 008	4 922	..	66 527	1 601 950	92 441	...	92 441	1 509 509
	Commission nationale des libérations conditionnelles	26 394	2 777	223	2 933	153	629	284	...	1 214	19	...	(107)	34 519	...	...	...	34 519
	Bureau de l'enquêteur correctionnel	2 001	187	17	261	11	1	32	...	228	...	...	1	2 739	...	...	...	2 739
	Gendarmerie royale du Canada	1 665 528	143 256	1 624	201 091	56 120	49 957	85 630	44 751	208 161	47 694	..	43 121	2 546 933	906 855	4 968	911 823	1 635 110
	Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada	498	38	33	100	8	...	7	...	14	...	...	...	698	...	...	...	698
	Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada	2 636	309	206	1 207	45	68	84	...	98	...	...	..	4 653	...	...	...	4 653
	Total du portefeuille ministériel	**2 819 341**	**190 798**	**5 278**	**492 828**	**64 552**	**70 342**	**217 595**	**132 222**	**267 277**	**102 088**	**...**	**224 751**	**4 587 072**	**999 296**	**4 968**	**1 004 264**	**3 582 808**
23	**Transports**																	
	Ministère	343 363	40 511	7 096	142 537	3 367	26 704	17 269	8 270	99 944	394 410	...	450 115	1 533 586	303 598	36 572	340 170	1 193 416
	Office des transports du Canada	20 930	1 296	453	1 655	161	170	288	...	902	...	..	(88)	25 767	...	...	...	25 767
	Tribunal de l'aviation civile	657	134	11	248	6	47	38	...	3	..	...	2	1 146	...	...	...	1 146
	Total du portefeuille ministériel	**364 950**	**41 941**	**7 560**	**144 440**	**3 534**	**26 921**	**17 595**	**8 270**	**100 849**	**394 410**	**...**	**450 029**	**1 560 499**	**303 598**	**36 572**	**340 170**	**1 220 329**

TABLEAU 3

Dépenses ministérielles par article courant —*Fin*

(en milliers de dollars)

Section	Ministère ou organisme	Personnel (1)	Transports et communications (2)	Information (3)	Services professionnels et spéciaux [1] (4)	Location (5)	Achat de services de réparation et d'entretien (6)	Services publics, fournitures et approvisionnements (7)	Acquisition de terrains, bâtiments et ouvrages [2] (8)	Acquisition de matériel et d'outillage [3] (9)	Paiements de transfert [4] (10)	Frais de la dette publique [5] (11)	Autres subventions et paiements (12)	Total des dépenses brutes (1)-(12)	Moins : recettes affectées aux dépenses			Total des dépenses ministérielles nettes
															Recettes externes	Recettes internes	Total	
24	**Travaux publics et Services gouvernementaux**																	
	Ministère	831 841	253 193	32 088	876 215	606 203	747 717	189 303	285 287	136 786	11 082	...	311 117	4 280 832	201 266	1 849 600	2 050 866	2 229 966
	Communication Canada	14 106	3 045	26 495	4 360	1 476	228	841	...	1 934	2 677	...	19	55 181	...	...	...	55 181
	Société canadienne d'hypothèques et de logement	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1 909 887	1 909 887	...	...	...	1 909 887
	Société canadienne des postes	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	247 210	247 210	...	...	...	247 210
	Total du portefeuille ministériel	**845 947**	**256 238**	**58 583**	**880 575**	**607 679**	**747 945**	**190 144**	**285 287**	**138 720**	**13 759**	**...**	**2 468 233**	**6 493 110**	**201 266**	**1 849 600**	**2 050 866**	**4 442 244**
	Total	**23 164 609**	**2 411 295**	**393 723**	**6 489 516**	**1 388 129**	**2 217 949**	**2 200 171**	**883 852**	**4 022 221**	**73 263 378**	**41 327 481**	**5 670 476**	**163 432 800**	**2 935 496**	**3 568 952**	**6 504 448**	**156 928 352**
	Redressements [6]	...	...	...	...	...	...	...	...	**(30)**	...	**30**	...	...	...	...	...	...
	Total des dépenses ministérielles	**23 164 609**	**2 411 295**	**393 723**	**6 489 516**	**1 388 129**	**2 217 949**	**2 200 171**	**883 852**	**4 022 191**	**73 263 378**	**41 327 511**	**5 670 476**	**163 432 800**	**2 935 496**	**3 568 952**	**6 504 448**	**156 928 352**

Notes : Si aucun montant n'est présenté, soit qu'il est inférieur à 500 $ ou aucune dépense n'a été rapportée.

[1] Des renseignements additionnels sont fournis à la section 5 du volume II (partie II).

[2] Des renseignements additionnels sont fournis à la section 6 du volume II (partie II).

[3] Des renseignements additionnels sont fournis à la section 7 du volume II (partie II).

[4] Des renseignements additionnels sont fournis à la section 8 du volume II (partie II).

[5] Des renseignements additionnels sont fournis à la section 9 du volume II (partie II).

[6] Un redressement de 30 $ a été effectué pour refléter le coût de frais de service et d'émission de nouveaux emprunts de la dette publique (article courant 11).

TABLEAU 3a

Récapitulation des dépenses externes par article courant

Le tableau 3a concilie le total des dépenses ministérielles (tableau 3) avec les dépenses externes rapportées tant sur une base brute que sur une base nette au tableau 1 de cette section ainsi qu'à l'état des recettes, des dépenses, et du déficit accumulé à la section 1 du volume I. Les éléments de conciliation comprennent les dépenses des comptes à fins déterminées consolidés, les recettes affectées aux dépenses, la provision pour évaluation et autres éléments, les dépenses des sociétés d'État consolidées, les crédits et remboursements fiscaux, l'élimination des dépenses internes et recettes internes affectées aux dépenses.

(en milliers de dollars)

	Total des dépenses ministérielles	Comptes à fins déterminées consolidés	Provision pour évaluation et autres éléments	Sociétés d'État consolidées	Crédits et remboursements fiscaux	TOTAL DES DÉPENSES	Moins : Dépenses internes	Moins : Recettes internes affectées aux dépenses	TOTAL DES DÉPENSES EXTERNES
Personnel	23 164 609	(361 740)	(3 407 495)	...	...	19 395 374	...	...	19 395 374
Transports et communications	2 411 295	...	...	...	...	2 411 295	37 869	156 264	2 217 162
Information	393 723	...	...	...	...	393 723	6 474	26 715	360 534
Services professionnels et spéciaux	6 489 516	...	...	...	...	6 489 516	276 448	1 140 755	5 072 313
Location	1 388 129	...	...	...	...	1 388 129	80 755	333 235	974 139
Achat de services de réparation et d'entretien	2 217 949	...	...	...	...	2 217 949	53 612	221 230	1 943 107
Services publics, fournitures et approvisionnements	2 200 171	...	...	...	...	2 200 171	11 345	46 816	2 142 010
Acquisition de terrains, bâtiments et ouvrages	883 852	...	...	...	...	883 852	58 662	242 067	583 123
Acquisition de matériel et d'outillage	4 022 191	...	...	...	...	4 022 191	15 594	64 346	3 942 251
Paiements de transfert	73 263 378	13 838 303	(1 518 233)	...	9 787 197	95 370 645	...	...	95 370 645
Frais de la dette publique	41 327 511	(1 102 495)	(2 490 199)	...	...	37 734 817	...	...	37 734 817
Autres subventions et paiements	5 670 476	215 701	1 981 298	1 025 802	...	8 893 277	13 359	55 125	8 824 793
Total des dépenses brutes	163 432 800	12 589 769	(5 434 629)	1 025 802	9 787 197	181 400 939	554 118	2 286 553	178 560 268
Plus :									
Compte d'assurance-emploi	...	1 408 704	...	...	...	1 408 704	126 305	1 282 399	...
Moins :									
Recettes affectées aux dépenses—									
Recettes externes	2 935 496	...	...	...	...	2 935 496	...	...	2 935 496
Recettes internes	3 568 952	...	...	...	...	3 568 952	...	3 568 952	...
Recettes des sociétés d'État consolidées	...	...	...	1 429 290	...	1 429 290	...	...	1 429 290
Crédits et remboursements fiscaux	...	...	...	...	9 787 197	9 787 197	...	...	9 787 197
Frais d'administration d'assurance-emploi crédités aux recettes non fiscales	...	126 305	...	...	...	126 305	126 305	...	...
	(6 504 448)	1 282 399	...	(1 429 290)	(9 787 197)	(16 438 536)	...	(2 286 553)	(14 151 983)
Total des dépenses nettes	**156 928 352**	**13 872 168**	**(5 434 629)**	**(403 488)**	**...**	**164 962 403**	**554 118**	**...**	**164 408 285**

Note : Si aucun montant n'est présenté, soit qu'il est inférieur à 500 $ ou aucune dépense n'a été rapportée.

TABLEAU 4

Recettes ministérielles

Le tableau 4 présente les recettes pour chaque portefeuille ministériel tant sur une base brute que sur une base nette. La différence entre les recettes brutes et nettes constitue les recettes affectées aux dépenses.

Dans ce tableau, les recettes externes représentent les recettes ne faisant pas partie du périmètre comptable du gouvernement du Canada alors que les recettes internes représentent les recettes découlant d'opérations entre les organismes faisant partie du périmètre comptable.

Les recettes affectées aux dépenses représentent les recettes qui ont été créditées aux dépenses, avec l'autorisation du Parlement, plutôt que d'être créditées aux recettes.

La colonne «Total des recettes ministérielles brutes» représente les recettes provenant de toutes sources, y compris les recettes affectées aux dépenses. La colonne «Recettes internes» représente les recettes fiscales et non fiscales internes. La colonne «Total des recettes ministérielles nettes» représente les recettes fiscales et non fiscales de sources externes et internes, excluant les recettes affectées aux dépenses. Cette dernière présente le total des recettes ministérielles rapporté à l'état des «Recettes» dans chaque section ministérielle de ce volume.

Le tableau 4a concilie le total des recettes ministérielles nettes avec les recettes externes rapportées tant sur une base brute que sur une base nette au tableau 1 de cette section ainsi qu'à l'état des recettes, des dépenses et du déficit accumulé à la section 1 du volume 1.

(en milliers de dollars)

			Recettes non fiscales							Recettes affectées aux dépenses			
Section	Ministère ou organisme	Recettes fiscales	Revenus de placements [1]	Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	Ventes de biens et de services [2]	Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	Diverses recettes non fiscales [3]	Total des recettes non fiscales	Total des recettes ministérielles nettes	Recettes externes	Recettes internes	Total	Total des recettes ministérielles brutes
2	**Affaires étrangères et Commerce international**												
	Ministère	...	95 982	24 413	91 773	2 596	32 852	247 616	247 616	119 343	(210)	119 133	366 749
	Agence canadienne de développement international	..	4 563	21 531	58	7	12 386	38 545	38 545	...	...	...	38 545
	Exportation et développement Canada	...	89 764	...	..	...	34 766	124 530	124 530	...	...	...	124 530
	Commission mixte internationale	...	...	62	..	..	282	344	344	...	...	...	344
	Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne	...	...	100	...	..	344	444	444	...	...	...	444
	Administration du pipe-line du Nord	...	...	3	216	...	...	219	219	...	...	...	219
	Total du portefeuille ministériel	**...**	**190 389**	**46 109**	**92 047**	**2 603**	**80 630**	**411 698**	**411 698**	**119 343**	**(210)**	**119 133**	**530 831**
3	**Affaires indiennes et du Nord canadien**	**...**	**104 386**	**11 371**	**34 801**	**217**	**12 061**	**162 836**	**162 836**	**...**	**...**	**...**	**162 836**
4	**Agence des douanes et du revenu du Canada**	**148 667 493**	**...**	**4 572**	**34 669**	**328**	**171 173**	**210 742**	**148 878 235**	**62 680**	**78 244**	**140 924**	**149 019 159**

5	**Agriculture et Agroalimentaire**											
	Ministère	..	63 833	121 123	9 150	3 857	3 347	201 310	201 310	36 856	...	36 856	238 166
	Agence canadienne d'inspection des aliments	...	...	..	(139)	358	774	993	993	52 379	479	52 858	53 851
	Commission canadienne des grains	...	...	..	(4 471)	161	...	(4 310)	(4 310)	43 584	...	43 584	39 274
	Total du portefeuille ministériel	...	**63 833**	**121 123**	**4 540**	**4 376**	**4 121**	**197 993**	**197 993**	**132 819**	**479**	**133 298**	**331 291**
6	**Anciens Combattants**	...	**5**	**8 453**	**24 479**	**176**	**3 856**	**36 969**	**36 969**	**1**	...	**1**	**36 970**
7	**Citoyenneté et Immigration**											
	Ministère	...	949	4 166	507 996	72	2 214	515 397	515 397	...	...	...	515 397
	Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada	...	..	...	...	...	470	470	470	..	...	...	470
	Total du portefeuille ministériel	...	**949**	**4 166**	**507 996**	**72**	**2 684**	**515 867**	**515 867**	...	...	...	**515 867**
8	**Conseil du Trésor**	...	...	**1 197**	**4**	...	**13 458**	**14 659**	**14 659**	**(7 620)**	**145 972**	**138 352**	**153 011**
9	**Conseil privé**											
	Ministère	..	...	616	..	8	477	1 101	1 101	...	...	...	1 101
	Centre canadien de gestion	..	...	308	8 583	5	(126)	8 770	8 770	...	..	...	8 770
	Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	..	...	..	..	...	1 053	1 053	1 053	...	...	...	1 053
	Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	..	..	..	70	36	12	118	118	..	...	...	118
	Directeur général des élections	...	...	3	...	16	4	23	23	...	...	...	23
	Commissaire aux langues officielles	..	...	...	..	5	...	5	5	..	...	...	5
	Bureau du Canada pour le millénaire	..	..	64	...	...	2	66	66	...	...	...	66
	Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	...	...	..	9	...	...	9	9	..	...	..	9
	Commission des relations de travail dans la fonction publique	...	...	1	...	1	1	3	3	...	...	...	3
	Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité	...	...	9	...	...	...	9	9	...	...	...	9
	Total du portefeuille ministériel	...	...	**1 001**	**8 662**	**71**	**1 423**	**11 157**	**11 157**	...	...	...	**11 157**
10	**Défense nationale**											
	Ministère	..	834	24 602	..	41 669	10 952	78 057	78 057	411 342	11 709	423 051	501 108
	Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire	..	...	6	...	...	...	6	6	...	...	...	6
	Total du portefeuille ministériel	...	**834**	**24 608**	...	**41 669**	**10 952**	**78 063**	**78 063**	**411 342**	**11 709**	**423 051**	**501 114**
11	**Développement des ressources humaines**											
	Ministère	..	107 700	138 347	8	308	146 087	392 450	392 450	281 632	1 297 664	1 579 296	1 971 746
	Conseil canadien des relations industrielles	...	..	5	2	..	...	7	7	...	...	...	7
	Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	..	...	...	78	...	...	78	78	3 924	483	4 407	4 485
	Total du portefeuille ministériel	...	**107 700**	**138 352**	**88**	**308**	**146 087**	**392 535**	**392 535**	**285 556**	**1 298 147**	**1 583 703**	**1 976 238**

TABLEAU 4

Recettes ministérielles—*Suite*

(en milliers de dollars)

Section	Ministère ou organisme	Recettes non fiscales							Recettes affectées aux dépenses			
		Recettes fiscales	Revenus de placements [1]	Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	Ventes de biens et de services [2]	Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	Diverses recettes non fiscales [3]	Total des recettes non fiscales	Total des recettes ministérielles nettes	Recettes externes	Recettes internes	Total	Total des recettes ministérielles brutes
12	**Environnement**												
	Ministère	...	...	1 677	11 456	367	794	14 294	14 294	46 278	33 921	80 199	94 493
	Agence canadienne d'évaluation environnementale	...	...	41	5	...	...	46	46	86	111	197	243
	Total du portefeuille ministériel	**...**	**...**	**1 718**	**11 461**	**367**	**794**	**14 340**	**14 340**	**46 364**	**34 032**	**80 396**	**94 736**
13	**Finances**												
	Ministère	...	4 769 000	247	21	4	220 101	4 989 373	4 989 373	1	10 689	10 690	5 000 063
	Vérificateur général	...	...	89	800	10	...	899	899	...	...	...	899
	Tribunal canadien du commerce extérieur	...	...	103	...	...	1	104	104	...	...	...	104
	Agence de la consommation en matière financière du Canada	...	...	...	3 298	...	...	3 298	3 298	...	...	...	3 298
	Bureau du surintendant des institutions financières	...	...	...	1 852	9	...	1 861	1 861	60 123	2 985	63 108	64 969
	Total du portefeuille ministériel	**...**	**4 769 000**	**439**	**5 971**	**23**	**220 102**	**4 995 535**	**4 995 535**	**60 124**	**13 674**	**73 798**	**5 069 333**
14	**Gouverneur général**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**159**	**159**	**159**	**...**	**...**	**...**	**159**
15	**Industrie**												
	Ministère	...	16 955	76 402	554 169	317	276 551	924 394	924 394	120 460	6 441	126 901	1 051 295
	Agence de promotion économique du Canada atlantique	...	315	882	4 522	52	52 589	58 360	58 360	...	...	...	58 360
	Agence spatiale canadienne	...	...	448	3 862	4	52	4 366	4 366	...	...	...	4 366
	Tribunal de la concurrence	...	...	28	...	...	...	28	28	...	...	...	28
	Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	...	...	...	16 041	10	33 513	49 564	49 564	...	...	...	49 564
	Conseil national de recherches du Canada	...	...	4 224	76 604	846	...	81 674	81 674	(1)	1	...	81 674
	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	...	...	1 314	...	6	...	1 320	1 320	...	...	...	1 320
	Conseil de recherches en sciences humaines	...	...	366	...	..	...	366	366	...	...	...	366
	Statistique Canada	...	...	146	...	46	816	1 008	1 008	26 354	61 385	87 739	88 747
	Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	...	...	18 437	26 398	5	3 150	47 990	47 990	...	...	...	47 990
	Total du portefeuille ministériel	**...**	**17 270**	**102 247**	**681 596**	**1 286**	**366 671**	**1 169 070**	**1 169 070**	**146 813**	**67 827**	**214 640**	**1 383 710**

16	**Justice**											
	Ministère	...	...	1 485	20 288	14	1 560	23 347	23 347	...	...	...	23 347
	Commission canadienne des droits de la personne	...	...	505	...	...	...	505	505	...	...	...	505
	Commissaire à la magistrature fédérale	...	...	1	...	...	8 636	8 637	8 637	215	91	306	8 943
	Cour fédérale du Canada	...	...	119	1 192	21	2 210	3 542	3 542	...	...	...	3 542
	Commission du droit du Canada	...	...	39	...	...	...	39	39	...	...	...	39
	Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	...	...	2	...	1	5	8	8	...	...	...	8
	Cour suprême du Canada	...	...	23	136	31	118	308	308	...	...	...	308
	Cour canadienne de l'impôt	...	...	181	39	4	3 251	3 475	3 475	5	...	5	3 480
	Total du portefeuille ministériel	**...**	**...**	**2 355**	**21 655**	**71**	**15 780**	**39 861**	**39 861**	**220**	**91**	**311**	**40 172**
17	**Parlement**												
	Sénat	...	...	19	...	...	(55)	(36)	(36)	2	...	2	(34)
	Chambre des communes	...	...	153	(855)	18	838	154	154	1 053	16	1 069	1 223
	Bibliothèque du Parlement	...	...	5	...	...	...	5	5	146	57	203	208
	Total du portefeuille ministériel	**...**	**...**	**177**	**(855)**	**18**	**783**	**123**	**123**	**1 201**	**73**	**1 274**	**1 397**
18	**Patrimoine canadien**												
	Ministère	...	...	13 796	55	10	56 928	70 789	70 789	3 719	289	4 008	74 797
	Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	...	...	79	98 578	...	177	98 834	98 834	30 983	...	30 983	129 817
	Archives nationales du Canada	...	...	3	191	223	22	439	439	...	...	...	439
	Commission des champs de bataille nationaux	...	...	...	...	...	1 318	1 318	1 318	...	...	...	1 318
	Office national du film	...	...	...	...	...	...	...	...	4 331	1 086	5 417	5 417
	Bibliothèque nationale	...	...	(18)	58	22	13	75	75	...	...	...	75
	Agence Parcs Canada	...	...	...	(293)	...	75 009	74 716	74 716	8 313	8 070	16 383	91 099
	Commission de la fonction publique	...	...	234	334	6	73	647	647	673	11 668	12 341	12 988
	Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice	...	...	24	...	...	...	24	24	...	...	...	24
	Total du portefeuille ministériel	**...**	**...**	**14 118**	**98 923**	**261**	**133 540**	**246 842**	**246 842**	**48 019**	**21 113**	**69 132**	**315 974**
19	**Pêches et Océans**	**...**	**107**	**9 197**	**52 836**	**4 256**	**2 715**	**69 111**	**69 111**	**37 911**	**1 003**	**38 914**	**108 025**
20	**Ressources naturelles**												
	Ministère	...	266	5 639	48 622	149	59	54 735	54 735	35 043	...	35 043	89 778
	Commission canadienne de sûreté nucléaire	...	...	242	38 181	18	19 220	57 661	57 661	...	...	...	57 661
	Office national de l'énergie	...	...	109	31 333	1	...	31 443	31 443	...	...	...	31 443
	Total du portefeuille ministériel	**...**	**266**	**5 990**	**118 136**	**168**	**19 279**	**143 839**	**143 839**	**35 043**	**...**	**35 043**	**178 882**

TABLEAU 4

Recettes ministérielles—*Fin*

(en milliers de dollars)

Section	Ministère ou organisme	Recettes fiscales	Recettes non fiscales						Recettes affectées aux dépenses			
			Revenus de placements [1]	Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	Ventes de biens et de services [2]	Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	Diverses recettes non fiscales [3]	Total des recettes non fiscales	Total des recettes ministérielles nettes	Recettes externes	Recettes internes	Total	Total des recettes ministérielles brutes
21	**Santé**												
	Ministère	...	...	14 511	21 944	624	2 893	39 972	39 972	53 156	4 018	57 174	97 146
	Instituts de recherche en santé du Canada	...	...	1 701	...	1	6	1 708	1 708	(1 636)	1 640	4	1 712
	Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses	...	...	5	799	...	58	862	862	...	...	...	862
	Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	...	...	4	63	...	...	67	67	...	...	...	67
	Total du portefeuille ministériel	**...**	**...**	**16 221**	**22 806**	**625**	**2 957**	**42 609**	**42 609**	**51 520**	**5 658**	**57 178**	**99 787**
22	**Solliciteur général**												
	Ministère	...	...	199	3	3	6	211	211	...	...	...	211
	Service canadien du renseignement de sécurité	...	...	215	3 080	728	37	4 060	4 060	...	...	...	4 060
	Service correctionnel	...	...	2 409	11 893	710	528	15 540	15 540	92 441	...	92 441	107 981
	Commission nationale des libérations conditionnelles	...	...	42	1 053	33	5	1 133	1 133	...	...	...	1 133
	Gendarmerie royale du Canada	...	(172)	16 555	15 044	7 507	...	38 934	38 934	906 855	4 968	911 823	950 757
	Total du portefeuille ministériel	**...**	**(172)**	**19 420**	**31 073**	**8 981**	**576**	**59 878**	**59 878**	**999 296**	**4 968**	**1 004 264**	**1 064 142**
23	**Transports**												
	Ministère	...	10 434	5 575	(841)	5 284	17 327	37 779	37 779	303 598	36 572	340 170	377 949
	Office des transports du Canada	...	...	12 130	5	1	29	12 165	12 165	...	...	...	12 165
	Total du portefeuille ministériel	**...**	**10 434**	**17 705**	**(836)**	**5 285**	**17 356**	**49 944**	**49 944**	**303 598**	**36 572**	**340 170**	**390 114**
24	**Travaux publics et Services gouvernementaux**												
	Ministère	...	36 600	27 730	(417)	382	34 759	99 054	99 054	201 266	1 849 600	2 050 866	2 149 920
	Communication Canada	...	...	582	...	...	1	583	583	...	...	...	583
	Société canadienne d'hypothèques et de logement	...	520 461	...	...	...	46 341	566 802	566 802	...	...	...	566 802
	Total du portefeuille ministériel	**...**	**557 061**	**28 312**	**(417)**	**382**	**81 101**	**666 439**	**666 439**	**201 266**	**1 849 600**	**2 050 866**	**2 717 305**
	Total des recettes ministérielles	**148 667 493**	**5 821 982**	**578 851**	**1 749 635**	**71 543**	**1 308 258**	**9 530 269**	**158 197 762**	**2 935 496**	**3 568 952**	**6 504 448**	**164 702 210**

Note : Si aucun montant n'est présenté, soit qu'il est inférieur à 500 $ ou aucune recette n'a été rapportée.

(1) Des renseignements additionnels sont fournis à la section 12 du volume II (partie II).

(2) Incluent droits et privilèges, location et utilisation de biens publics, services de nature réglementaire, services de nature non réglementaire, ventes de biens et de produits d'information et autres frais et droits.

(3) Inclus pièces de monnaie canadienne de 150 836 $ et gain net de change de 9 539 $.

TABLEAU 4a

Récapitulation des recettes externes

Le tableau 4a concilie le total des recettes ministérielles nettes (tableau 4) avec les recettes externes rapportées tant sur une base brute que sur une base nette au tableau 1 de cette section ainsi qu'à l'état des recettes, des dépenses et du déficit accumulé à la section 1 du volume I. Les éléments de conciliation comprennent les recettes des comptes à fins déterminées consolidés, des débiteurs courus et le redressement du Compte du fonds des changes afin de considérer les réserves internationales détenues dans le Compte, les recettes non fiscales courues et reportées, et l'élimination des recettes internes. La différence entre les recettes brutes et nettes constitue les recettes affectées aux dépenses, les recettes des sociétés d'État consolidées créditées aux dépenses, les postes de recettes fiscales liés aux dépenses et compris dans les recettes, et les recouvrements de recettes fiscales crédités aux dépenses.

(en milliers de dollars)

	Total des recettes ministérielles nettes	Comptes à fins déterminées consolidés	Courus et autres redressements	Recettes internes	RECETTES EXTERNES NETTES	Recettes affectées aux dépenses	Crédits et remboursements fiscaux	Sociétés d'État consolidées	RECETTES EXTERNES BRUTES
RECETTES FISCALES—									
Impôt sur le revenu—									
Des particuliers	83 789 628	...	...	...	83 789 628	...	6 823 466	...	90,613,094
Des sociétés	24 084 491	...	(71 700)[1]	...	24 012 791	...	...	...	24,012,791
Autres recettes d'impôt sur le revenu	4 149 532	...	...	(1 114 000)[2]	3 035 532	...	...	...	3,035,532
	112 023 651	...	*(71 700)*	*(1 114 000)*	*110 837 951*	...	*6 823 466*	...	*117,661,417*
Cotisations d'assurance-emploi	...	17 980 448	...	...	17 980 448	...	...	...	17,980,448
Autres taxes et droits—									
Taxe sur les produits et services	24 909 527	...	...	...	24 909 527	...	2 963 731	...	27,873,258
Taxes sur l'énergie—									
Taxe d'accise—Essence	4 310 579	...	...	...	4 310 579	...	...	...	4,310,579
Taxe d'accise—Essence d'aviation et combustible diesel	447 346	...	...	...	447 346	...	...	...	447,346
	4 757 925	...	...	...	*4 757 925*	...	...	...	*4,757,925*
Droits de douane à l'importation	3 017 706	...	...	...	3 017 706	...	...	...	3,017,706
Autres taxes et droits d'accise—									
Droits d'accise	3 964 457	...	...	...	3 964 457	...	...	...	3,964,457
Diverses taxes et droits d'accise	(5 773)	...	(6 000)	...	(11 773)	...	...	...	(11,773)
	3 958 684	...	*(6 000)*	...	*3 952 684*	...	...	...	*3,952,684*
	36 643 842	...	*(6 000)*	...	*36 637 842*	...	*2 963 731*	...	*39,601,573*
TOTAL DES RECETTES FISCALES	148 667 493	17 980 448	(77 700)	(1 114 000)	165 456 241	...	9 787 197	...	175,243,438

TABLEAU 4a

Récapitulation des recettes externes—*Fin*

(en milliers de dollars)

	Total des recettes ministérielles nettes	Comptes à fins déterminées consolidés	Courus et autres redressements	Recettes internes	RECETTES EXTERNES NETTES	Recettes affectées aux dépenses	Crédits et remboursements fiscaux	Sociétés d'État consolidées	RECETTES EXTERNES BRUTES
RECETTES NON FISCALES—									
Revenus de placements	5 821 982	...	87 383	(17 984)	5 891 381	82	...	22 125	5,913,588
Autres recettes non fiscales—									
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	578 851	...	(543 966)	(34 885)	...	...	...	...	...
Ventes de biens et de services—									
Droits et privilèges	802 770	...	...	(111 265)	691 505	78 365	...	...	769,870
Location et utilisation de biens publics	15 712	...	...	(1 426)	14 286	413 937	...	...	428,223
Services de nature réglementaire	613 677	...	...	(225 370)	388 307	336 002	...	...	724,309
Services de nature non réglementaire	126 347	...	...	(22 584)	103 763	1 529 882	...	...	1,633,645
Ventes de biens et de produits d'information	20 014	...	...	(67 414)	(47 400)	186 075	...	...	138,675
Autres frais et droits	171 115	...	...	28 984	200 099	238	...	...	200,337
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	71 543	...	...	(12 166)	59 377	...	...	...	59,377
Diverses recettes non fiscales	1 308 258	86 088	(746 667)	(90 008)	557 671	390 916	...	1 407 165	2,355,752
	3 708 287	*86 088*	*(1 290 633)*	*(536 134)*	*1 967 608*	*2 935 414*	...	*1 407 165*	*6,310,187*
TOTAL DES RECETTES NON FISCALES	9 530 269	86 088	(1 203 250)	(554 118)	7 858 989	2 935 496	...	1 429 290	12,223,775
TOTAL DES RECETTES	158 197 762	18 066 536	(1 280 950)	(1 668 118)	173 315 230	2 935 496	9 787 197	1 429 290	187,467,213

Note : Si aucun montant n'est présenté, soit qu'il est inférieur à 500 $ ou aucune recette n'a été rapportée.
(1) Représente la contrepassation d'une partie de la provision pour les remboursements d'impôt stipulée aux exercices antérieurs.
(2) Ce montant représente un redressement de consolidation relatif à l'impôt remboursable retenu des comptes des régimes compensatoires qui était auparavant crédité aux recettes fiscales.

TABLEAU 5

Provenance et utilisation des autorisations budgétaires par portefeuille ministériel

Le tableau 5 présente la provenance et l'utilisation des autorisations budgétaires par portefeuille ministériel. Les renseignements fournis pour ce qui est de la provenance et de l'utilisation des autorisations sont expliqués à l'Introduction de ce volume. De plus, des renseignements détaillés apparaissent à l'état du «Sommaire du portefeuille ministériel» dans chaque section ministérielle de ce volume.

(en milliers de dollars)

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations				
	Indiquées dans										
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Section	Ministère ou organisme	Employées au cours de l'exercice	Annulées	Dépassées	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
					2	**Affaires étrangères et Commerce international**					
14 368	1 551 032	299 182	48 086	1 912 668		Ministère	1 860 208	40 732	...	11 728	1 554 914
...	10 734	5 000	97	15 831		Corporation commerciale canadienne	15 831	...	...	...	13 885
15	1 788 231	294 685	3 040	2 085 971		Agence canadienne de développement international	2 082 038	3 926	...	7	2 140 598
...	70 000	(11 000)	(51 663)	7 337		Exportation et développement Canada	7 337	...	...	...	27 641
...	88 270	10 357	262	98 889		Centre de recherches pour le développement international	98 889	...	...	...	88 570
...	7 446	696	143	8 285		Commission mixte internationale	7 937	348	...	...	5 444
...	2 256	...	67	2 323		Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne	1 882	441	...	...	1 777
...	260	...	4	264		Administration du pipe-line du Nord	256	8	...	...	123
14 383	**3 518 229**	**598 920**	**36**	**4 131 568**		**Total du portefeuille ministériel**	**4 074 378**	**45 455**	**...**	**11 735**	**3 832 952**
					3	**Affaires indiennes et du Nord canadien**					
32 656	5 011 042	143 521	22 023	5 209 242		Ministère	5 144 416	32 103	...	32 723	5 106 020
...	953	41	6	1 000		Commission canadienne des affaires polaires	992	8	...	...	980
32 656	**5 011 995**	**143 562**	**22 029**	**5 210 242**		**Total du portefeuille ministériel**	**5 145 408**	**32 111**	**...**	**32 723**	**5 107 000**
					4	**Agence des douanes et du revenu du Canada**					
183 970[1]	**2 841 229**	**390 524**	**207 015**	**3 622 738**			**3 441 494**	**3 148**	**...**	**178 096**	**4 560 721**
					5	**Agriculture et Agroalimentaire**					
4 482	1 831 592	705 420	37 339	2 578 833		Ministère	2 474 263	100 893	...	3 677	2 362 706
...	2 762	...	297	3 059		Commission canadienne du lait	3 052	7	...	...	2 955
25	312 714	140 776	6 532	460 047		Agence canadienne d'inspection des aliments	437 799	22 239	...	9	350 281
19 112	20 861	522	(5 955)	34 540		Commission canadienne des grains	21 157	454	...	12 929	17 914
...	...	...	...	...		Financement agricole Canada	...	...	...	...	2 000
23 619	**2 167 929**	**846 718**	**38 213**	**3 076 479**		**Total du portefeuille ministériel**	**2 936 271**	**123 593**	**...**	**16 615**	**2 735 856**

TABLEAU 5

Provenance et utilisation des autorisations budgétaires par portefeuille ministériel—*Suite*

(en milliers de dollars)

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations				
	Indiquées dans										
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Section	Ministère ou organisme	Employées au cours de l'exercice	Annulées	Dépassées	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
5	**2 103 796**	**141 097**	**17 769**	**2 262 667**	**6**	**Anciens Combattants**	**2 246 506**	**16 158**	**...**	**3**	**2 108 621**
					7	**Citoyenneté et Immigration**					
3	817 091	150 733	30 260	998 087		Ministère	943 944	54 115	...	28	903 618
...	83 559	20 225	5 313	109 097		Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada	104 495	4 602	...	...	98 118
3	**900 650**	**170 958**	**35 573**	**1 107 184**		**Total du portefeuille ministériel**	**1 048 439**	**58 717**	**...**	**28**	**1 001 736**
8	**2 076 377**	**862 348**	**(729 347)**	**2 209 386**	**8**	**Conseil du Trésor**	**1 553 855**	**655 531**	**...**	**...**	**4 188 412** [2]
					9	**Conseil privé**					
25	101 299	19 508	3 687	124 519		Ministère	122 304	2 210	...	5	101 686
...	20 125	3 744	3 844	27 713		Centre canadien de gestion	26 893	815	...	5	24 018
...	3 701	668	168	4 537		Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	4 438	99	...	...	3 995
4	24 121	4 540	2 281	30 946		Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	30 051	873	...	22	30 145
...	36 538	17 059	(2 907)	50 690		Directeur général des élections	49 573	1 117	...	...	202 855
...	11 335	3 205	709	15 249		Commissaire aux langues officielles	14 865	379	..	5	12 567
...	26 365	9 733	...	36 098		Bureau du Canada pour le millénaire	29 534	6 564	...	...	71 738
...	5 380	156	113	5 649		Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	5 447	202	...	...	4 379
...	...	52 996	282	53 278		Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones	41 941	11 337	...	...	...
1	5 754	1 236	388	7 379		Commission des relations de travail dans la fonction publique	6 894	484	...	1	5 782
...	2 291	...	24	2 315		Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité	2 037	278	..	...	1 943
...	2 422	...	..	2 422		Le Réseau du leadership	...	2 422	...	...	... [2]
30	**239 331**	**112 845**	**8 589**	**360 795**		**Total du portefeuille ministériel**	**333 977**	**26 780**	**...**	**38**	**459 108**

					10	**Défense nationale**					
756	11 390 001	890 035	173 071	12 453 863		Ministère	12 243 537	209 341	...	985	11 469 965
...	9 043	...	65	9 108		Comité des griefs des Forces canadiennes	7 063	2 045	...	...	...
...	4 001	175	...	4 176		Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire	3 635	541	...	...	...
756	**11 403 045**	**890 210**	**173 136**	**12 467 147**		**Total du portefeuille ministériel**	**12 254 235**	**211 927**	**...**	**985**	**11 469 965**
					11	**Développement des ressources humaines**					
271	28 155 718	2 747	(129 657)	28 029 079		Ministère	27 855 794	173 096	...	189	27 007 559
...	9 108	3 593	467	13 168		Conseil canadien des relations industrielles	12 643	525	...	...	11 143
...	1 710	...	40	1 750		Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs	1 261	489	...	...	1 290
...	2 255	849	173	3 277		Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	3 167	110	...	...	2 360
271	**28 168 791**	**7 189**	**(128 977)**	**28 047 274**		**Total du portefeuille ministériel**	**27 872 865**	**174 220**	**...**	**189**	**27 022 352**
					12	**Environnement**					
78	622 172	211 474	27 945	861 669		Ministère	841 350	20 311	...	8	640 058
...	11 560	1 931	441	13 932		Agence canadienne d'évaluation environnementale	12 565	1 367	...	...	11 387
78	**633 732**	**213 405**	**28 386**	**875 601**		**Total du portefeuille ministériel**	**853 915**	**21 678**	**...**	**8**	**651 445**
					13	**Finances**					
180 081	68 909 291	(636 573)	1 889 312	70 342 111		Ministère	69 796 983	379 946	...	165 182	74 267 273
...	55 550	7 733	2 914	66 197		Vérificateur général	62 462	3 726	...	9	58 576
...	8 746	372	504	9 622		Tribunal canadien du commerce extérieur	9 309	313	...	...	8 771
...	...	...	3 910	3 910		Agence de la consommation en matière financière du Canada	3 910	...	...	...	...
...	22 500	13 224	53	35 777		Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada	35 762	15	...	...	16 664
77 414	1 660	341	25	79 440		Bureau du surintendant des institutions financières	2 621	1 100	...	75 719	(9 541)
257 495	**68 997 747**	**(614 903)**	**1 896 718**	**70 537 057**		**Total du portefeuille ministériel**	**69 911 047**	**385 100**	**...**	**240 910**	**74 341 743**
1	**16 458**	**1 246**	**630**	**18 335**	**14**	**Gouverneur général**	**18 081**	**254**	**...**	**...**	**15 969**
					15	**Industrie**					
58 204	1 205 721	263 197	16 294	1 543 416		Ministère	1 409 540	77 954	...	55 922	1 236 922
8	351 662	(1 849)	7 284	357 105		Agence de promotion économique du Canada atlantique	318 005	39 075	...	25	282 963
5	352 423	14 879	3 779	371 086		Agence spatiale canadienne	336 132	34 954	...	...	318 790
...	82 460	20 991	237	103 688		Commission canadienne du tourisme	103 688	...	...	...	...
...	1 512	35	166	1 713		Tribunal de la concurrence	1 689	24	...	...	1 581
...	1 881	422	56	2 359		Commission du droit d'auteur	2 034	325	...	...	1 747
25	355 738	(8 000)	6 579	354 342		Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	260 758	93 574	...	10	233 150
...	36 574	3 000	34	39 608		Société d'expansion du Cap-Breton	37 608	2 000	...	...	33 614
28 613	577 077	29 396	31 529	666 615		Conseil national de recherches du Canada	641 248	3 277	...	22 090	591 177
...	606 865	7 949	1 019	615 833		Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	587 559	28 268	...	6	564 953

TABLEAU 5

Provenance et utilisation des autorisations budgétaires par portefeuille ministériel—*Suite*

(en milliers de dollars)

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations				
	Indiquées dans										
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Section	Ministère ou organisme	Employées au cours de l'exercice	Annulées	Dépassées	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
...	160 759	212 137	452	373 348		Conseil de recherches en sciences humaines	360 021	13 327	...	...	143 039
...	5 402	1 531	11	6 944		Conseil canadien des normes	6 940	4	...	...	5 446
...	547 309	22 622	28 966	598 897		Statistique Canada	590 721	8 176	...	...	450 003
...	284 447	6 241	2 562	293 250		Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	251 587	41 659	...	4	214 047
86 855	**4 569 830**	**572 551**	**98 968**	**5 328 204**		**Total du portefeuille ministériel**	**4 907 530**	**342 617**	**...**	**78 057**	**4 077 432**
					16	**Justice**					
22	717 119	227 594	23 574	968 309		Ministère	935 374	32 921	...	14	888 624
2	17 453	3 275	1 023	21 753		Commission canadienne des droits de la personne	21 061	692	...	...	19 607
...	2 860	1 467	...	4 327		Tribunal canadien des droits de la personne	3 474	853	...	...	2 872
...	273 219	58 383	(12 305)	319 297		Commissaire à la magistrature fédérale	319 183	114	...	...	263 572
...	34 223	5 502	2 153	41 878		Cour fédérale du Canada	41 457	404	...	17	35 301
...	3 018	143	60	3 221		Commission du droit du Canada	3 188	33	...	...	3 110
1	15 263	1 005	670	16 939		Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	16 379	559	...	1	13 355
...	18 393	1 934	948	21 275		Cour suprême du Canada	20 403	871	...	1	19 342
1	10 799	1 937	609	13 346		Cour canadienne de l'impôt	12 658	684	...	4	12 491
26	**1 092 347**	**301 240**	**16 732**	**1 410 345**		**Total du portefeuille ministériel**	**1 373 177**	**37 131**	**...**	**37**	**1 258 274**
					17	**Parlement**					
...	56 516	4 439	2 557	63 512		Sénat	63 271	241	...	...	52 745
...	274 927	35 428	291	310 646		Chambre des communes	305 184	5 462	...	...	265 364
...	23 694	1 837	753	26 284		Bibliothèque du Parlement	25 340	944	...	...	26 634
...	**355 137**	**41 704**	**3 601**	**400 442**		**Total du portefeuille ministériel**	**393 795**	**6 647**	**...**	**...**	**344 743**
					18	**Patrimoine canadien**					
...	952 172	136 789	10 743	1 099 704		Ministère	1 088 464	11 238	...	2	977 859
...	124 236	29 370	681	154 287		Conseil des Arts du Canada	154 287	...	...	...	127 430
...	922 975	62 500	55 627	1 041 102		Société Radio-Canada	982 885	58 217	...	...	902 075
...	125 532	...	72	125 604		Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne	105 868	19 736	...	...	92 745
...	49 745	1 834	2 155	53 734		Musée canadien des civilisations	53 734	...	...	...	52 120
...	23 691	2 282	262	26 235		Musée canadien de la nature	26 235	...	...	...	24 184
4	8 445	166	2 267	10 882		Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	10 579	303	...	...	9 377

25	50 834	11 589	3 066	65 514		Archives nationales du Canada	64 550	939	...	25	53 035
...	23 930	6 531	533	30 994		Société du Centre national des Arts	30 994	...	...	...	24 837
...	8 024	1 990	415	10 429		Commission des champs de bataille nationaux	10 093	336	...	...	12 301
...	84 710	15 060	1 938	101 708		Commission de la capitale nationale	101 708	...	...	...	97 484
12 258[3]	60 596	4 217	(11 018)	66 053		Office national du film	63 091	1 637	...	1 325	63 014
...	36 188	6 065	981	43 234		Musée des beaux-arts du Canada	43 234	...	...	...	36 460
11	36 169	6 318	1 956	44 454		Bibliothèque nationale	43 161	1 293	...	...	37 298
...	22 884	933	833	24 650		Musée national des sciences et de la technologie	24 650	...	...	...	23 849
30 495	367 991	88 507	7 085	494 078		Agence Parcs Canada	448 417	...	...	45 661	436 987
8 612	111 217	12 626	11 990	144 445		Commission de la fonction publique	135 680	1 839	...	6 926	132 351
1	21 242	344	583	22 170		Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice	21 785	385	...	...	20 162
51 406	**3 030 581**	**387 121**	**90 169**	**3 559 277**		**Total du portefeuille ministériel**	**3 409 415**	**95 923**	**...**	**53 939**	**3 123 568**
1 300	**1 310 252**	**223 408**	**46 969**	**1 581 929**	**19**	**Pêches et Océans**	**1 511 992**	**69 422**	**...**	**515**	**1 527 873**
					20	**Ressources naturelles**					
22 435	638 831	179 457	44 370	885 093		Ministère	818 156	54 806	...	12 131	647 402
...	121 604	88 868	768	211 240		Énergie atomique du Canada limitée	211 240	...	...	...	121 150
...	49 091	7 763	4 591	61 445		Commission canadienne de sûreté nucléaire	58 467	2 960	...	18	56 031
...	31 010	57 300	...	88 310		Société de développement du Cap-Breton	65 500	22 810	...	...	64 906
1	29 877	2 413	999	33 290		Office national de l'énergie	33 002	286	...	2	30 586
22 436	**870 413**	**335 801**	**50 728**	**1 279 378**		**Total du portefeuille ministériel**	**1 186 365**	**80 862**	**...**	**12 151**	**920 075**
					21	**Santé**					
151	2 301 824	392 936	40 970	2 735 881		Ministère	2 679 077	56 653	...	151	2 320 539
13	430 521	123 048	251	553 833		Instituts de recherche en santé du Canada	524 147	29 685	...	1	390 035
...	2 870	231	211	3 312		Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses	3 051	261	...	...	2 231
1	4 085	...	152	4 238		Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	3 951	287	...	...	3 998
165	**2 739 300**	**516 215**	**41 584**	**3 297 264**		**Total du portefeuille ministériel**	**3 210 226**	**86 886**	**...**	**152**	**2 716 803**
					22	**Solliciteur général**					
...	86 942	75 678	1 648	164 268		Ministère	146 991	17 274	...	3	84 303
5	192 332	49 280	9 484	251 101		Service canadien du renseignement de sécurité	248 589	2 487	...	25	196 688
24 839	1 372 126	71 738	81 429	1 550 132		Service correctionnel	1 509 509	24 685	...	15 938	1 337 714
10	27 901	4 790	2 426	35 127		Commission nationale des libérations conditionnelles	34 519	608	...	...	30 938
...	1 972	824	84	2 880		Bureau de l'enquêteur correctionnel	2 739	141	...	...	2 070
2 647	1 503 796	172 633	50 392	1 729 468		Gendarmerie royale du Canada	1 635 110	92 470	...	1 888	1 477 303
...	820	37	8	865		Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada	698	167	...	...	592
...	3 830	750	97	4 677		Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada	4 653	24	...	...	5 249
27 501	**3 189 719**	**375 730**	**145 568**	**3 738 518**		**Total du portefeuille ministériel**	**3 582 808**	**137 856**	**...**	**17 854**	**3 134 857**

TABLEAU 5

Provenance et utilisation des autorisations budgétaires par portefeuille ministériel—*Fin*

(en milliers de dollars)

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations				
	Indiquées dans										
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Section	Ministère ou organisme	Employées au cours de l'exercice	Annulées	Dépassées	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
					23	**Transports**					
2 093	934 805	318 966	30 624	1 286 488		Ministère	1 193 417	92 035	...	1 036	915 720
3	24 271	936	1 487	26 697		Office des transports du Canada	25 767	929	...	1	23 611
...	992	277	41	1 310		Tribunal de l'aviation civile	1 145	165	...	...	1 120
2 096	**960 068**	**320 179**	**32 152**	**1 314 495**		**Total du portefeuille ministériel**	**1 220 329**	**93 129**	**...**	**1 037**	**940 451**
					24	**Travaux publics et Services gouvernementaux**					
817 177	1 976 375	248 339	(326 374)	2 715 517		Ministère	2 229 966	115 511	...	370 040	2 093 190
...	50 505	6 038	509	57 052		Communication Canada	55 181	1 871	...	...	57 444
...	1 909 387	500	...	1 909 887		Société canadienne d'hypothèques et de logement	1 909 887	...	...	...	1 905 524
...	247 210	...	...	247 210		Société canadienne des postes	247 210	...	...	...	257 210
817 177	**4 183 477**	**254 877**	**(325 865)**	**4 929 666**		**Total du portefeuille ministériel**	**4 442 244**	**117 382**	**...**	**370 040**	**4 313 368**
1 522 237	**150 380 433**	**7 092 945**	**1 770 376**	**160 765 991**		**Total du gouvernement**	**156 928 352**	**2 822 527**	**...**	**1 015 112**	**159 853 324**

Note : Si aucun montant n'est présenté, soit qu'il est inférieur à 500 $ ou aucune dépense n'a été rapportée.
(1) En 2000-2001, un montant de 399 $ a été présenté sous la colonne «Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs»; il aurait dû être présenté sous la colonne «Annulées ou (dépassées)».
(2) Le Réseau du leadership a été abrogé (C.P. 2001-615) et est maintenant inclus dans le Secrétariat du Conseil du Trésor. Donc, les montants de l'exercice précédent ont été redressés de 9 822 $.
(3) En 2000-2001, un montant de 2 578 $ était présenté comme une augmentation de la valeur comptable nette de l'actif immobilisé. Un montant de 1 971 $ aurait dû être présenté.

TABLEAU 6

Provenance et utilisation des autorisations non budgétaires par portefeuille ministériel

Le tableau 6 présente la provenance et l'utilisation des autorisations non budgétaires par portefeuille ministériel. Les renseignements fournis pour ce qui est de la provenance et de l'utilisation des autorisations sont expliqués à l'Introduction de ce volume. De plus, des renseignements détaillés apparaissent à l'état du «Sommaire du portefeuille ministériel» dans chaque section ministérielle de ce volume.

(en milliers de dollars)

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations				
	Indiquées dans										
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Section	Ministère ou organisme	Employées au cours de l'exercice	Annulées	Dépassées	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
					2	**Affaires étrangères et Commerce international**					
30 345	...	...	...	30 345		Ministère	3 334	...	...	27 011	8 671
10 000	...	8 000	...	18 000		Corporation commerciale canadienne	8 000	...	...	10 000	...
10 456 444	4 500	8 340	322 959	10 792 243		Agence canadienne de développement international	230 598	11 173	...	10 550 472	153 351
22 973 303	122 800	...	(5 289 084)	17 807 019		Exportation et développement Canada	122 367	...	...	17 684 652	100 944
33 470 092	**127 300**	**16 340**	**(4 966 125)**	**28 647 607**		**Total du portefeuille ministériel**	**364 299**	**11 173**	**...**	**28 272 135**	**262 966**
					3	**Affaires indiennes et du Nord canadien**					
59 855	71 093	6 000	...	136 948		Ministère	63 470	13 609	...	59 869	57 474
59 855	**71 093**	**6 000**	**...**	**136 948**		**Total du portefeuille ministériel**	**63 470**	**13 609**	**...**	**59 869**	**57 474**
					5	**Agriculture et Agroalimentaire**					
259 002	...	...	...	259 002		Commission canadienne du lait	14 443	...	...	244 559	15 288
7 738 354	...	...	(4 106 584)	3 631 770		Financement agricole Canada	1 829 274	...	...	1 802 496	(226 046)
7 997 356	**...**	**...**	**(4 106 584)**	**3 890 772**		**Total du portefeuille ministériel**	**1 843 717**	**...**	**...**	**2 047 055**	**(210 758)**
604 423	**...**	**...**	**...**	**604 423**	**6**	**Anciens Combattants**	**(414)**	**...**	**...**	**604 837**	**(691)**
					7	**Citoyenneté et Immigration**					
59 060	...	(75)	75	59 060		Ministère	(3 722)	...	...	62 782	(4 127)
59 060[1]	**...**	**(75)**	**75**	**59 060**		**Total du portefeuille ministériel**	**(3 722)**	**...**	**...**	**62 782**	**(4 127)**

TABLEAU 6

Provenance et utilisation des autorisations non budgétaires par portefeuille ministériel—*Fin*

(en milliers de dollars)

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations				
	Indiquées dans										
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Section	Ministère ou organisme	Employées au cours de l'exercice	Annulées	Dépassées	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
					10	**Défense nationale**					
83 005	...	20 000	...	103 005		Ministère	3 665	...	...	99 340	(146)
83 005	**...**	**20 000**	**...**	**103 005**		**Total du portefeuille ministériel**	**3 665**	**...**	**...**	**99 340**	**(146)**
					11	**Développement des ressources humaines**					
...	1 900 000	(217 000)	...	1 683 000		Ministère	1 544 145	138 855	...	...	1 415 271
...	**1 900 000**	**(217 000)**	**...**	**1 683 000**		**Total du portefeuille ministériel**	**1 544 145**	**138 855**	**...**	**...**	**1 415 271**
					13	**Finances**					
1 964 206	24 201	172 000	31 602	2 192 009		Ministère	296 248	...	...	1 895 761	346 864
6 000 000	...	...	...	6 000 000		Société d'assurance-dépôts du Canada	...	...	...	6 000 000	...
7 964 206	**24 201**	**172 000**	**31 602**	**8 192 009**		**Total du portefeuille ministériel**	**296 248**	**...**	**...**	**7 895 761**	**346 864**
					15	**Industrie**					
1 950	800	...	...	2 750		Ministère	...	800	...	1 950	...
853 677	...	...	...	853 677		Banque de développement du Canada	...	...	...	853 677	65 000
855 627	**800**	**...**	**...**	**856 427**		**Total du portefeuille ministériel**	**...**	**800**	**...**	**855 627**	**65 000**
					18	**Patrimoine canadien**					
...	10	...	...	10		Ministère	...	10	...	...	...
...	**10**	**...**	**...**	**10**		**Total du portefeuille ministériel**	**...**	**10**	**...**	**...**	**...**
					19	**Pêches et Océans**					
30 000	...	...	...	30 000		Office de commercialisation du poisson d'eau douce	...	...	...	30 000	...
30 000	**...**	**...**	**...**	**30 000**		**Total du portefeuille ministériel**	**...**	**...**	**...**	**30 000**	**...**
					20	**Ressources naturelles**					
...	...	...	...	...		Ministère	...	...	...	...	7 826
50 000	...	...	...	50 000		Société de développement du Cap-Breton	...	...	...	50 000	...
50 000	**...**	**...**	**...**	**50 000**		**Total du portefeuille ministériel**	**...**	**...**	**...**	**50 000**	**7 826**

					22	**Solliciteur général**					
12	...	...	22	34		Service correctionnel	(3)	...	...	37	16
12	**...**	**...**	**22**	**34**		**Total du portefeuille ministériel**	**(3)**	**...**	**...**	**37**	**16**
					24	**Travaux publics et Services gouvernementaux**					
53 128	...	...	...	53 128		Ministère	7 197	...	...	45 931	(3 056)
...	(243 400)	...	17 621	(225 779)		Société canadienne d'hypothèques et de logement	(225 779)	...	...	...	(224 338)
500 000	...	...	...	500 000		Société canadienne des postes	...	...	...	500 000	...
75 000	...	...	...	75 000		Monnaie royale canadienne	...	...	...	75 000	...
628 128	**(243 400)**	**...**	**17 621**	**402 349**		**Total du portefeuille ministériel**	**(218 582)**	**...**	**...**	**620 931**	**(227 394)**
51 801 764	**1 880 004**	**(2 735)**	**(9 023 389)**	**44 655 644**		**Total du gouvernement**	**3 892 823**	**164 447**	**...**	**40 598 374**	**1 712 301**

Note : Si aucun montant n'est présenté, soit qu'il est inférieur à 500 $ ou aucun prêt, placement ou avance n'a été rapporté.
(3) Des changements ont été effectués au rapport de l'exercice précédent pour corriger des erreurs de 7 902 $ faites sur la valeur des autorisations disponibles et pour refléter l'inclusion de 866 $ d'intérêts courus dans le portefeuille.

TABLEAU 7

Provenance et utilisation des autorisations par genre (votées et législatives)

Le tableau 7 présente la provenance et l'utilisation des autorisations budgétaires et non budgétaires par portefeuille ministériel et par genre d'autorisations (votées et législatives). Les renseignements fournis pour ce qui est de la provenance et de l'utilisation des autorisations sont expliqués à l'Introduction de ce volume. De plus, des renseignements détaillés apparaissent à l'état du «Sommaire du portefeuille ministériel» dans chaque section ministérielle de ce volume.

Le gouvernement soumet ses propositions de dépenses au Parlement au moyen des Budgets des dépenses annuels. Au cours de l'exercice, le gouvernement peut demander des crédits additionnels. La demande initiale est intitulée le «Budget principal des dépenses», et les demandes additionnelles sont intitulées «Budget(s) supplémentaire(s) des dépenses». Dans ces Budgets des dépenses, le gouvernement demande l'autorisation pour cette portion des propositions de dépenses qui n'est pas déjà couverte par d'autres statuts. Les montants totalisant de telles propositions de dépenses sont autorisés dans les lois de crédits et sont, en général, référés comme des autorisations «annuelles» ou «votées». Le solde des dépenses prévues est effectué en vertu de l'autorisation d'autres statuts, lesquels autorisent des déboursés pour des fins spécifiques, et pour des montants et des périodes établis par ces lois. L'emploi prévu ou estimatif de presque toutes ces autorisations «législatives» pour l'exercice en cours est compris dans les Budgets des dépenses pour fins de renseignements seulement; cependant, il n'est pas compris dans des lois de crédits puisqu'il a déjà été autorisé par le Parlement.

Les autorisations votées, sauf pour quelques exceptions, s'annulent à la fin de l'exercice si elles ne sont pas employées. Les autorisations législatives, sauf pour quelques exceptions, sont reportées aux exercices futurs. Ces autorisations reportées aux exercices ultérieurs sont référées comme des autorisations qui «ne s'annulent pas».

Les crédits budgétaires prévoient des autorisations de dépenses pour ces opérations qui entrent dans le calcul du déficit ou de l'excédent annuel du gouvernement. Les crédits non budgétaires prévoient des autorisations de dépenser pour toutes les opérations qui résultent en l'acquisition ou la disposition de prêts, placements et avances. Les soldes des crédits reportés des exercices antérieurs sont disponibles pour être dépensés, de même que les augmentations courantes à ces autorisations.

Les totaux de ces autorisations sont réduits par le montant de l'emploi de l'exercice en cours, afin de déterminer les soldes qui s'annulent, qui sont dépensés en trop ou qui sont reportés aux exercices futurs, selon le genre d'autorisation. Lorsque les remboursements de prêts sont autorisés pour être dépensés, les déboursés non budgétaires sont inscrits sur une base nette, soit en soustrayant de tels remboursements.

(en milliers de dollars)

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations				
	Indiquées dans										
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements [1]	Total disponible pour emploi	Section	Portefeuille ministériel	Employées au cours de l'exercice	Annulées	Dépassées	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
					2	**Affaires étrangères et Commerce international**					
...	3 190 908	558 388	28 425	3 777 721		Budgétaires—Votées	3 732 436	45 285	...	...	3 276 338
14 383	327 321	40 532	(28 389)	353 847		Législatives	341 942	170	...	11 735	556 614
14 383	**3 518 229**	**598 920**	**36**	**4 131 568**			**4 074 378**	**45 455**	**...**	**11 735**	**3 832 952**
37 018	4 500	8 000	230 598	280 116		Non budgétaires—Votées	241 932	11 173	...	27 011	162 022
33 433 074	122 800	8 340	(5 196 723)	28 367 491		Législatives	122 367	...	...	28 245 124	100 944
33 470 092	**127 300**	**16 340**	**(4 966 125)**	**28 647 607**			**364 299**	**11 173**	**...**	**28 272 135**	**262 966**

					3	**Affaires indiennes et du Nord canadien**					
...	4 820 893	142 562	16 984	4 980 439		Budgétaires—Votées	4 948 369	32 070	...	...	4 897 800
32 656	191 102	1 000	5 045	229 803		Législatives	197 039	41	...	32 723	209 200
32 656	**5 011 995**	**143 562**	**22 029**	**5 210 242**			**5 145 408**	**32 111**	**...**	**32 723**	**5 107 000**
59 855	**71 093**	**6 000**	**...**	**136 948**		Non budgétaires—Votées	**63 470**	**13 609**	**...**	**59 869**	**57 474**
					4	**Agence des douanes et du revenu du Canada**					
183 818	2 312 166	390 524	188 884	3 075 392		Budgétaires—Votées	2 894 148	3 148	...	178 096	4 004 928
152	529 063	...	18 131	547 346		Législatives	547 346	...	...	...	555 793
183 970[2]	**2 841 229**	**390 524**	**207 015**	**3 622 738**			**3 441 494**	**3 148**	**...**	**178 096**	**4 560 721**
					5	**Agriculture et Agroalimentaire**					
...	1 556 302	812 561	41 457	2 410 320		Budgétaires—Votées	2 286 863	123 457	...	...	2 133 388
23 619	611 627	34 157	(3 244)	666 159		Législatives	649 408	136	...	16 615	602 468
23 619	**2 167 929**	**846 718**	**38 213**	**3 076 479**			**2 936 271**	**123 593**	**...**	**16 615**	**2 735 856**
7 997 356	**...**	**...**	**(4 106 584)**	**3 890 772**		Non budgétaires—Législatives	**1 843 717**	**...**	**...**	**2 047 055**	**(210 758)**
					6	**Anciens Combattants**					
...	2 072 693	141 097	16 073	2 229 863		Budgétaires—Votées	2 213 705	16 158	...	...	2 073 756
5	31 103	...	1 696	32 804		Législatives	32 801	...	...	3	34 865
5	**2 103 796**	**141 097**	**17 769**	**2 262 667**			**2 246 506**	**16 158**	**...**	**3**	**2 108 621**
604 423	**...**	**...**	**...**	**604 423**		Non budgétaires—Législatives	**(414)**	**...**	**...**	**604 837**	**(691)**
					7	**Citoyenneté et Immigration**					
...	848 978	170 958	22 493	1 042 429		Budgétaires—Votées	983 712	58 717	...	...	928 662
3	51 672	...	13 080	64 755		Législatives	64 727	...	...	28	73 074
3	**900 650**	**170 958**	**35 573**	**1 107 184**			**1 048 439**	**58 717**	**...**	**28**	**1 001 736**
59 060[3]	**...**	**(75)**	**75**	**59 060**		Non budgétaires—Législatives	**(3 722)**	**...**	**...**	**62 782**	**(4 127)**
					8	**Conseil du Trésor**					
...	2 063 687	862 348	(1 078 446)	1 847 589		Budgétaires—Votées	1 192 066	655 523	...	...	1 126 275
8	12 690	...	349 099	361 797		Législatives	361 789	8	...	...	3 062 137
8	**2 076 377**	**862 348**	**(729 347)**	**2 209 386**			**1 553 855**	**655 531**	**...**	**...**	**4 188 412**[4]
					9	**Conseil privé**					
...	190 436	95 786	9 309	295 531		Budgétaires—Votées	268 902	26 629	...	...	235 789
30	48 895	17 059	(720)	65 264		Législatives	65 075	151	...	38	223 319
30	**239 331**	**112 845**	**8 589**	**360 795**			**333 977**	**26 780**	**...**	**38**	**459 108**[4]

TABLEAU 7

Provenance et utilisation des autorisations par genre (votées et législatives)—*Suite*
(en milliers de dollars)

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations				
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans: Budget principal des dépenses	Indiquées dans: Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements [1]	Total disponible pour emploi	Section	Portefeuille ministériel	Employées au cours de l'exercice	Annulées	Dépassées	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
					10	**Défense nationale**					
...	10 522 155	890 210	93 692	11 506 057		Budgétaires—Votées	11 294 130	211 927	...	...	10 566 237
756	880 890	...	79 444	961 090		Législatives	960 105	...	...	985	903 728
756	**11 403 045**	**890 210**	**173 136**	**12 467 147**			**12 254 235**	**211 927**	**...**	**985**	**11 469 965**
83 005	**...**	**20 000**	**...**	**103 005**		Non budgétaires—Votées	**3 665**	**...**	**...**	**99 340**	**(146)**
					11	**Développement des ressources humaines**					
...	1 549 523	4 442	36 017	1 589 982		Budgétaires—Votées	1 415 762	174 220	...	...	1 325 768
271	26 619 268	2 747	(164 994)	26 457 292		Législatives	26 457 103	...	...	189	25 696 584
271	**28 168 791**	**7 189**	**(128 977)**	**28 047 274**			**27 872 865**	**174 220**	**...**	**189**	**27 022 352**
...	**1 900 000**	**(217 000)**	**...**	**1 683 000**		Non budgétaires—Législatives	**1 544 145**	**138 855**	**...**	**...**	**1 415 271**
					12	**Environnement**					
...	578 564	213 405	25 682	817 651		Budgétaires—Votées	795 973	21 678	...	...	593 710
78	55 168	...	2 704	57 950		Législatives	57 942	...	...	8	57 735
78	**633 732**	**213 405**	**28 386**	**875 601**			**853 915**	**21 678**	**...**	**8**	**651 445**
					13	**Finances**					
...	2 056 789	82 497	5 047	2 144 333		Budgétaires—Votées	1 759 241	385 092	...	...	1 841 160
257 495	66 940 958	(697 400)	1 891 671	68 392 724		Législatives	68 151 806	8	...	240 910	72 500 583
257 495	**68 997 747**	**(614 903)**	**1 896 718**	**70 537 057**			**69 911 047**	**385 100**	**...**	**240 910**	**74 341 743**
...	...	...	202 334	202 334		Non budgétaires—Votées	202 334	...	...	...	202 333
7 964 206	24 201	172 000	(170 732)	7 989 675		Législatives	93 914	...	...	7 895 761	144 531
7 964 206	**24 201**	**172 000**	**31 602**	**8 192 009**			**296 248**	**...**	**...**	**7 895 761**	**346 864**

					14	**Gouverneur général**					
...	14 415	1 246	593	16 254		Budgétaires—Votées	16 001	253	...	...	14 189
1	2 043	...	37	2 081		Législatives	2 080	1	...	...	1 780
1	**16 458**	**1 246**	**630**	**18 335**			**18 081**	**254**	**...**	**...**	**15 969**
					15	**Industrie**					
...	4 213 367	557 491	84 734	4 855 592		Budgétaires—Votées	4 513 008	342 584	...	...	3 691 745
86 855	356 463	15 060	14 234	472 612		Législatives	394 522	33	...	78 057	385 687
86 855	**4 569 830**	**572 551**	**98 968**	**5 328 204**			**4 907 530**	**342 617**	**...**	**78 057**	**4 077 432**
1 950	800	...	...	2 750		Non budgétaires—Votées	...	800	...	1 950	...
853 677	...	...	...	853 677		Législatives	...	...	...	853 677	65 000
855 627	**800**	**...**	**...**	**856 427**			**...**	**800**	**...**	**855 627**	**65 000**
					16	**Justice**					
...	773 456	244 827	23 936	1 042 219		Budgétaires—Votées	1 005 112	37 107	...	...	947 571
26	318 891	56 413	(7 204)	368 126		Législatives	368 065	24	...	37	310 703
26	**1 092 347**	**301 240**	**16 732**	**1 410 345**			**1 373 177**	**37 131**	**...**	**37**	**1 258 274**
					17	**Parlement**					
...	239 609	16 482	623	256 714		Budgétaires—Votées	250 067	6 647	...	...	229 749
...	115 528	25 222	2 978	143 728		Législatives	143 728	...	...	...	114 994
...	**355 137**	**41 704**	**3 601**	**400 442**			**393 795**	**6 647**	**...**	**...**	**344 743**
					18	**Patrimoine canadien**					
22 996	2 886 669	386 771	96 103	3 392 539		Budgétaires—Votées	3 250 960	95 918	...	45 661	2 969 656
28 410	143 912	350	(5 934)	166 738		Législatives	158 455	5	...	8 278	153 912
51 406[5]	**3 030 581**	**387 121**	**90 169**	**3 559 277**			**3 409 415**	**95 923**	**...**	**53 939**	**3 123 568**
...	**10**	**...**	**...**	**10**		Non budgétaires—Votées	**...**	**10**	**...**	**...**	**...**
					19	**Pêches et Océans**					
...	1 207 164	223 408	38 404	1 468 976		Budgétaires—Votées	1 399 554	69 422	...	...	1 414 266
1 300	103 088	...	8 565	112 953		Législatives	112 438	...	...	515	113 607
1 300	**1 310 252**	**223 408**	**46 969**	**1 581 929**			**1 511 992**	**69 422**	**...**	**515**	**1 527 873**
30 000	**...**	**...**	**...**	**30 000**		Non budgétaires—Votées	**...**	**...**	**...**	**30 000**	**...**
					20	**Ressources naturelles**					
...	803 199	326 607	26 311	1 156 117		Budgétaires—Votées	1 075 256	80 861	...	...	838 052
22 436	67 214	9 194	24 417	123 261		Législatives	111 109	1	...	12 151	82 023
22 436	**870 413**	**335 801**	**50 728**	**1 279 378**			**1 186 365**	**80 862**	**...**	**12 151**	**920 075**
50 000	**...**	**...**	**...**	**50 000**		Non budgétaires—Votées	**...**	**...**	**...**	**50 000**	**7 826**

TABLEAU 7

Provenance et utilisation des autorisations par genre (votées et législatives)—*Fin*
(en milliers de dollars)

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations				
	Indiquées dans										
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements [1]	Total disponible pour emploi	Section	Portefeuille ministériel	Employées au cours de l'exercice	Annulées	Dépassées	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
					21	**Santé**					
...	2 657 386	516 215	34 098	3 207 699		Budgétaires—Votées	3 120 888	86 811	...	...	2 638 918
165	81 914	...	7 486	89 565		Législatives	89 338	75	...	152	77 885
165	**2 739 300**	**516 215**	**41 584**	**3 297 264**			**3 210 226**	**86 886**	**...**	**152**	**2 716 803**
					22	**Solliciteur général**					
...	2 781 197	365 130	164 771	3 311 098		Budgétaires—Votées	3 173 248	137 850	...	...	2 715 980
27 501	408 522	10 600	(19 203)	427 420		Législatives	409 560	6	...	17 854	418 877
27 501	**3 189 719**	**375 730**	**145 568**	**3 738 518**			**3 582 808**	**137 856**	**...**	**17 854**	**3 134 857**
12	**...**	**...**	**22**	**34**		Non budgétaires—Votées	**(3)**	**...**	**...**	**37**	**16**
					23	**Transports**					
...	854 431	320 179	25 767	1 200 377		Budgétaires—Votées	1 107 251	93 126	...	...	812 353
2 096	105 637	...	6 385	114 118		Législatives	113 078	3	...	1 037	128 098
2 096	**960 068**	**320 179**	**32 152**	**1 314 495**			**1 220 329**	**93 129**	**...**	**1 037**	**940 451**
					24	**Travaux publics et Services gouvernementaux**					
...	4 140 598	252 077	94 813	4 487 488		Budgétaires—Votées	4 382 847	104 641	...	...	4 261 029
817 177	42 879	2 800	(420 678)	442 178		Législatives	59 397	12 741	...	370 040	52 339
817 177	**4 183 477**	**254 877**	**(325 865)**	**4 929 666**			**4 442 244**	**117 382**	**...**	**370 040**	**4 313 368**
4 949	...	...	...	4 949		Non budgétaires—Votées	3 552	...	...	1 397	(1 482)
623 179	(243 400)	...	17 621	397 400		Législatives	(222 134)	...	...	619 534	(225 912)
628 128	**(243 400)**	**...**	**17 621**	**402 349**			**(218 582)**	**...**	**...**	**620 931**	**(227 394)**

					Total du gouvernement					
206 814	52 334 585	7 575 211	(4 230)	60 112 380	Budgétaires—Votées	57 079 499	2 809 124	...	223 757	53 537 319
1 315 423	98 045 848	(482 266)	1 774 606	100 653 611	Législatives	99 848 853	13 403	...	791 355	106 316 005
1 522 237	**150 380 433**	**7 092 945**	**1 770 376**	**160 765 991**		**156 928 352**	**2 822 527**	**...**	**1 015 112**	**159 853 324**
266 789	76 403	34 000	432 954	810 146	Non budgétaires—Votées	314 950	25 592	...	269 604	428 043
51 534 975	1 803 601	(36 735)	(9 456 343)	43 845 498	Législatives	3 577 873	138 855	...	40 328 770	1 284 258
51 801 764	**1 880 004**	**(2 735)**	**(9 023 389)**	**44 655 644**		**3 892 823**	**164 447**	**...**	**40 598 374**	**1 712 301**
473 603	52 410 988	7 609 211	428 724	60 922 526	Votées	57 594 449	2 834 716	...	493 361	53 965 362
52 850 398	99 849 449	(519 001)	(7 681 737)	144 499 109	Législatives	103 226 726	152 258	...	41 120 125	107 600 263
53 324 001	**152 260 437**	**7 090 210**	**(7 253 013)**	**205 421 635**	**Total du gouvernement**	**160 821 175**	**2 986 974**	**...**	**41 613 486**	**161 565 625**

Note : Si aucun montant n'est présenté, soit qu'il est inférieur à 500 $ ou aucun montant n'a été rapporté.

(1) Les redressements et virements comprennent des éléments tels que:

a) les affectations réservées établies afin de fournir l'autorité de paiement relative au suremploi de crédits de l'exercice précédent par suite des Créditeurs de l'exercice précédent;

b) les redressements aux éléments apparaissant dans les Budgets des dépenses pour fins de renseignements afin de démontrer les dépenses réelles, de même que les redressements à certaines autorisations reportées des exercices antérieurs pour refléter les autorisations disponibles; et,

c) les augmentations aux autorisations approuvées dans des lois autres que les lois de crédits.

(2) En 2000-2001, un montant de 399 $ a été présenté sous la colonne «Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs»; il aurait dû être présenté sous la colonne «Annulées ou (dépassées)».

(3) Des changements ont été effectués au rapport de l'exercice précédent pour corriger des erreurs de 7 902 $ faites sur la valeur des autorisations disponibles et pour refléter l'inclusion de 866 $ d'intérêts courus dans le portefeuille.

(4) Le Réseau du leadership a été abrogé (C.P. 2001-615) et est maintenant inclus dans le Secrétariat du Conseil du Trésor. Donc, les montants de l'exercice précédent ont été redressés de 9 822 $.

(5) En 2000-2001, un montant de 2 578 $ était présenté comme une augmentation de la valeur comptable nette de l'actif immobilisé. Un montant de 1 971 $ aurait dû être présenté.

APPENDICE 1

Autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice

L'appendice 1 fournit les libellés complets de toutes les autorisations (budgétaires et non budgétaires) accordées dans les lois de crédits de l'exercice, par portefeuille ministériel.

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Indiquées dans : Budget principal des dépenses	Indiquées dans : Budgets supplémentaires des dépenses
			$	$
2		**Affaires étrangères et Commerce international**		
		Ministère		
	1	Dépenses de fonctionnement, y compris, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, la rémunération et les autres dépenses des Canadiens affectés par le gouvernement canadien au personnel d'organismes internationaux et autorisation de faire des avances recouvrables jusqu'à concurrence de la part des frais payables par ces organismes; autorisation au gouverneur en conseil de nommer et d'appointer des hauts-commissaires, ambassadeurs, ministres plénipotentiaires, consuls, membres des commissions internationales, le personnel de ces diplomates et d'autres personnes pour représenter le Canada dans un autre pays; dépenses relatives aux locaux de l'Organisation de l'aviation civile internationale; dépenses recouvrables aux fins d'aide aux citoyens canadiens et personnes domiciliées au Canada, y compris les personnes à leur charge, qui sont dans le besoin à l'étranger et rapatriement de ces personnes; programmes de relations culturelles et d'échanges universitaires avec d'autres pays; et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour compenser les dépenses connexes survenues au cours de l'exercice pour : la prestation de services aux Centres canadiens des affaires et aux Centres canadiens d'éducation; de services de formation offerts par l'Institut canadien du service extérieur; les foires et les missions commerciales et d'autres services de développement du commerce international; de services de développement des investissements; de services de télécommunication; de publications ministérielles; d'autres services fournis à l'étranger à d'autres ministères, à des organismes, à des sociétés d'État et à d'autres organisations non fédérales; des services consulaires spécialisés; et des programmes internationaux d'échanges pour l'emploi des jeunes	960 207 000	
	1a	Dépenses de fonctionnement		60 247 351
	1b	Dépenses de fonctionnement		60 831 780
	5	Dépenses en capital	108 606 000	
	5a	Dépenses en capital		45 419 744
	5b	Dépenses en capital		20 367 675
	10	Subventions inscrites au Budget des dépenses, contributions et autorisation de contracter durant l'exercice en cours des engagements ne dépassant pas 50 000 000 $, aux fins de contributions à des personnes, groupes de personnes, conseils et associations, en vue de favoriser l'augmentation des exportations canadiennes; autorisation de payer des cotisations selon les montants établis, en devises des pays où elles sont prélevées; et autorisation de faire d'autres paiements précisés, en devises des pays indiqués, même si le total de ces paiements est supérieur à l'équivalent en dollars canadiens établi en octobre 2000 à	393 378 000	
	10a	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions		107 743 160
	10b	Subventions inscrites au Budget des dépenses		4 573 000
		Corporation commerciale canadienne		
	15	Dépenses du programme	10 734 000	
	15b	Dépenses du programme		5 000 000
	L16b	Paiement à la Corporation commerciale canadienne en matière de capitaux propres		8 000 000
		Agence canadienne de développement international		
	20	Dépenses de fonctionnement et autorisation : a) d'engager des personnes qui travailleront dans les pays en voie de développement et dans les pays en transition; b) de dispenser instruction ou formation à des personnes des pays en voie de développement et des pays en transition, conformément au Règlement sur l'assistance technique, pris par le décret CP 1986-993 du 24 avril 1986, y compris ses modifications ou tout autre règlement que peut prendre le gouverneur en conseil en ce qui concerne :		

	i) la rémunération payable aux personnes travaillant dans les pays en voie de développement et dans les pays en transition, et le remboursement de leurs dépenses ou le paiement d'indemnités à cet égard, ii) le soutien de personnes des pays en voie de développement et des pays en transition en période d'instruction ou de formation, et le remboursement de leurs dépenses ou le paiement d'indemnités à cet égard, iii) le remboursement des dépenses extraordinaires liées directement ou indirectement au travail des personnes dans les pays en voie de développement et dans les pays en transition, ou à l'instruction ou à la formation de personnes des pays en voie de développement et des pays en transition	138 423 342	
20a	Dépenses de fonctionnement		6 171 577
20b	Dépenses de fonctionnement		7 301 264
25	Subventions et contributions inscrites au Budget des dépenses et paiements aux institutions financières internationales conformément à la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*, à la condition que le montant des contributions puisse être augmenté ou diminué, sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, aux fins de l'aide au développement international et de l'assistance humanitaire internationale et à d'autres fins précisées, sous forme de paiements comptants et de fourniture de biens, denrées ou services	1 481 929 000	
25a	Subventions inscrites au Budget des dépenses		45 264 380
25b	Subventions inscrites au Budget des dépenses		182 415 748
L30	Émission et paiement de billets sur demande, non productifs d'intérêts et non négociables, dont le montant ne doit pas dépasser 154 600 000 $, conformément à la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*, à titre de contributions aux comptes du fonds d'institutions financières internationales	1	
L30b	Émission et paiement de billets sur demande, non productifs d'intérêts et non négociables, dont le montant ne doit pas dépasser 226 112 252 $, conformément à la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*, à titre de contributions aux comptes du fonds d'institutions financières internationales		1
L35	Paiement ne devant pas dépasser 2 827 383 $ US à la Banque africaine de développement, même si l'équivalent de cette somme en dollars canadiens, évalué à 4 500 000 $ le 23 novembre 2000, peut varier à la hausse et émission et paiement de billets sur demande, non productifs d'intérêts et non négociables, dont le montant ne doit pas dépasser 500 000 $ US conformément à la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*, à titre de souscriptions au capital des institutions financières internationales	4 500 000	
L35b	Paiement ne devant pas dépasser 2 827 383 $ US à la Banque africaine de développement, même si l'équivalent de cette somme en dollars canadiens, évalué à 4 500 000 $ le 23 novembre 2000, peut varier à la hausse et émission et paiement de billets sur demande, non productifs d'intérêts et non négociables, dont le montant ne doit pas dépasser 1 113 000 $ US conformément à la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*, à titre de souscriptions au capital des institutions financières internationales		1
	Expansion et développement Canada [1]		
36a	Paiement d'indemnisation pour les obligations contractées par le gouvernement et transférées à la Société concernant les employés d'Exportation et développement Canada qui ont contribué au Compte de prestations de décès de la fonction publique		2 000 000
	Centre de recherches pour le développement international		
40	Versements au Centre de recherches pour le développement international	88 270 000	
40a	Versements au Centre de recherches pour le développement international		10 357 000
	Commission mixte internationale		
45	Dépenses du programme—Traitements et dépenses de la section canadienne; dépenses relatives aux études, enquêtes et relevés exécutés par la Commission en vertu du mandat international qui lui est confié et dépenses faites par la Commission en vertu de l'accord entre le Canada et les États-Unis relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs	7 007 000	
45a	Dépenses du programme		696 047
	Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne		
50	Dépenses du programme	2 115 000	
	Administration du pipe-line du Nord		
55	Dépenses du programme	238 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**3 190 907 342**	**558 388 726**
	Non budgétaire	**4 500 001**	**8 000 002**

APPENDICE 1

Autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice—*Suite*

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Indiquées dans le Budget principal des dépenses	Indiquées dans les Budgets supplémentaires des dépenses
			$	$
3		**Affaires indiennes et du Nord canadien**		
		Ministère		
		Programme d'administration		
	1	Dépenses du programme et contributions	72 901 000	
	1a	Dépenses du programme		27 080 237
	1b	Dépenses du programme—Pour autoriser le virement au présent crédit de 5 735 586 $ du crédit 10 (Affaires indiennes et du Nord canadien) de la *Loi de crédits n° 2 pour 2001-2002*		1
		Programme des affaires indiennes et inuites		
	5	Dépenses de fonctionnement et :		
		a) dépenses ayant trait aux ouvrages, bâtiments et matériel situés sur des propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral;		
		b) dépenses recouvrables en vertu d'accords approuvés par le gouverneur en conseil et conclus avec les gouvernements provinciaux et les commissions scolaires locales en vue du versement de prestations sociales à des non-Indiens habitant des réserves indiennes et de l'instruction de non-Indiens fréquentant des écoles indiennes;		
		c) autorisation au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien de conclure des accords avec les gouvernements provinciaux, les commissions scolaires, les organismes de bienfaisance ou autres pour la prise en charge et l'entretien des enfants;		
		d) autorisation d'affecter des fonds, dans le cadre des activités de progrès économique des Indiens et des Inuits, pour assurer des services d'enseignement et d'orientation aux Indiens et aux Inuits, pour l'approvisionnement en matériaux et en matériel, et pour l'achat des produits finis et la vente de ces derniers;		
		e) autorisation de vendre l'électricité, le mazout et les services qui s'y rattachent, de même que les services municipaux, aux consommateurs particuliers qui vivent dans les centres éloignés et qui ne peuvent pas compter sur les sources locales d'approvisionnement, selon les conditions approuvées par le gouverneur en conseil, et de fournir les mêmes services et biens aux ministères et organismes fédéraux installés au Nouveau-Québec	272 735 000	
	5a	Dépenses de fonctionnement		30 305 443
	10	Dépenses en capital et :		
		a) dépenses ayant trait aux bâtiments, ouvrages, terrains et matériel dont la gestion, le contrôle et la propriété peuvent être cédés soit aux gouvernements provinciaux, selon les conditions approuvées par le gouverneur en conseil, soit à des bandes indiennes ou à des Indiens, tant à titre collectif que particulier, à la discrétion du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, ainsi que de telles dépenses engagées à l'égard de propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral;		
		b) autorisation d'engager des dépenses recouvrables selon des montants ne dépassant pas la part des frais assumée par les gouvernements provinciaux et les commissions scolaires locales pour des routes et ouvrages connexes, ainsi que pour l'éducation, y compris l'instruction de non-Indiens fréquentant les écoles indiennes;		
		c) autorisation de construire et d'acquérir, pour les Indiens et les Inuits, des logements qui devront être occupés par des Indiens et des Inuits contre le versement, s'il y a lieu, de montants que le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien peut fixer, et qu'ils achèteront ou loueront aux conditions et au prix, soit coûtant, soit réduit, approuvés par le gouverneur en conseil, et d'effectuer des paiements aux Indiens et aux bandes indiennes en vue de la construction de logements et d'autres bâtiments	35 800 000	
	15	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	4 285 133 000	
	15a	Subventions inscrites au Budget des dépenses		37 184 447
	15b	Subventions inscrites au Budget des dépenses—Pour autoriser le virement au présent crédit de 14 521 841 $ du crédit 10 (Affaires indiennes et du Nord canadien) de la *Loi de crédits n° 2 pour 2001-2002*		1

	L20	Prêts à des revendicateurs autochtones, conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil, pour le paiement des frais de recherche, d'élaboration et de négociation concernant les revendications	32 853 000	
	L20a	Prêts à des revendicateurs autochtones, conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil, pour le paiement des frais de recherche, d'élaboration et de négociation concernant les revendications		6 000 000
	L25	Prêts aux Premières nations de la Colombie-Britannique pour les aider à participer au processus de la Commission des traités de la Colombie-Britannique	37 840 000	
	L30	Prêts au Conseil des Premières nations du Yukon pour les bénéfices intérimaires des anciens du Yukon	400 000	
		Programme des affaires du Nord		
	35	Dépenses de fonctionnement et autorisation de consentir des avances recouvrables pour services rendus au nom des gouvernements des Territoires, y compris l'autorisation d'engager des dépenses et de consentir des avances recouvrables relativement aux services fournis et aux travaux effectués sur des propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral, et l'autorisation de contribuer aux travaux de construction exécutés par des autorités locales ou des groupes privés	84 729 000	
	35a	Dépenses de fonctionnement		30 300 174
	40	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	53 104 900	
	40a	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions		9 650 501
	40b	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions—Pour autoriser le virement au présent crédit de 8 946 889 $ du crédit 10 (Affaires indiennes et du Nord canadien) de la *Loi de crédits n° 2 pour 2001-2002*		1
	45	Paiements à la Société canadienne des postes conformément à l'entente entre le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et la Société canadienne des postes dans le but de fournir le service aérien omnibus de colis destinés au Nord	15 600 000	
	45a	Paiements à la Société canadienne des postes conformément à l'entente entre le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et la Société canadienne des postes dans le but de fournir le service aérien omnibus de colis destinés au Nord		8 000 000
	45b	Paiements à la Société canadienne des postes conformément à l'entente entre le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et la Société canadienne des postes dans le but de fournir le service aérien omnibus de colis destinés au Nord—Pour autoriser le virement au présent crédit de 1 364 255 $ du crédit 35 (Affaires indiennes et du Nord canadien) de la *Loi de crédits n° 2 pour 2001-2002*		1
		Commission canadienne des affaires polaires		
	50	Dépenses du programme et contributions	890 000	
	50a	Dépenses du programme		41 642
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**4 820 892 900**	**142 562 448**
		Non budgétaire	**71 093 000**	**6 000 000**
4		**Agence des douanes et du revenu du Canada**		
	1	Dépenses de fonctionnement et dépenses recouvrables au titre du *Régime de pensions du Canada* (loi) et de la *Loi sur l'assurance-emploi*	2 188 113 000	
	1a	Dépenses de fonctionnement		287 870 689
	1b	Dépenses de fonctionnement		92 877 158
	5	Dépenses en capital	13 727 000	
	5a	Dépenses en capital		9 776 000
	10	Contributions	110 326 000	
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**2 312 166 000**	**390 523 847**
		Non budgétaire	**...**	**...**
5		**Agriculture et Agroalimentaire**		
		Ministère		
	1	Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes provenant des activités de pâturage et de reproduction du Programme de pâturages communautaires, et de l'administration du Compte de stabilisation du revenu net pour compenser les dépenses engagées durant l'exercice	423 028 000	
	1a	Dépenses de fonctionnement		62 092 007
	1b	Dépenses de fonctionnement		2 416 164
	5	Dépenses en capital	37 467 000	
	5a	Dépenses en capital		11 924 923
	5b	Dépenses en capital		3 828 000

APPENDICE 1

Autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice—*Suite*

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Indiquées dans	
			Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses
			$	$
	10	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	809 447 000	
	10a	Contributions		589 368 913
	10b	Contributions		35 132 333
	15	Aux termes de l'article 29 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation au ministre de l'Agriculture et de l'Agro-alimentaire, au nom de Sa Majesté du chef du Canada et conformément aux conditions approuvées par le ministre des Finances, de garantir le paiement d'un montant ne dépassant pas, en totalité et en tout temps, la somme de 1 700 000 000 $ payable sous la forme d'avances de fonds fournies par les organismes de producteurs, la Commission canadienne du blé et d'autres prêteurs en vertu du Programme des avances de crédit printanières	1	
	16b	Aux termes de l'article 29 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation au ministre de l'Agriculture et de l'Agro-alimentaire, au nom de Sa Majesté du chef du Canada et conformément aux conditions approuvées par le ministre des Finances, de garantir le paiement des montants ne dépassant pas, en totalité et en tout temps, la somme de 140 000 000 $ payable à l'égard des Accords de ligne de crédit à être engagés par la Société du crédit agricole pour les besoins du Programme national renouvelé (2001) sur l'éthanol de la biomasse		1
		Commission canadienne du lait		
	20	Dépenses du programme	2 762 000	
		Agence canadienne d'inspection des aliments		
	25	Dépenses de fonctionnement et contributions	260 089 000	
	25a	Dépenses de fonctionnement et contributions		85 799 894
	25b	Dépenses de fonctionnement et contributions		10 727 600
	30	Dépenses en capital	5 014 000	
	30a	Dépenses en capital		10 748 806
		Commisssion canadienne des grains		
	35	Dépenses du programme	18 495 000	
	35b	Dépenses du programme		521 886
	36b	Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains, pour réduire de 12 000 000 $ à 2 000 000 $, à compter du 31 mars 2002, la somme des dépenses effectuées aux fins du Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains, établi par le crédit 6d (Agriculture et Agro-alimentaire) de la *Loi de crédits n° 4 pour 1994-1995*, qui peuvent excéder les recettes afférentes		1
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**1 556 302 001**	**812 560 528**
		Non budgétaire	...	...
6		**Anciens Combattants**		
		Ministère		
		Programme des Anciens Combattants		
	1	Dépenses de fonctionnement; entretien de propriétés, y compris les dépenses afférentes à des travaux de génie et de recherche technique qui n'ajoutent aucune valeur tangible à la propriété immobilière, aux taxes, à l'assurance et au maintien des services publics; autorisation, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, d'effectuer des travaux de réparation nécessaires sur des propriétés construites en vertu de contrats particuliers à prix ferme et vendues conformément à la *Loi sur les terres destinées aux Anciens Combattants*, afin de corriger des défectuosités dont ni l'ancien combattant ni l'entrepreneur ne peuvent être tenus financièrement responsables ainsi que tout autre travail qui s'impose sur d'autres propriétés afin de sauvegarder l'intérêt que le directeur y possède	549 870 000	

	1a	Dépenses de fonctionnement—Pour autoriser le virement au présent crédit de 588 100 $ du crédit 10 (Anciens Combattants) de la *Loi de crédits n° 2 pour 2001-2002* et pour prévoir un montant supplémentaire de		77 008 431
	1b	Dépenses de fonctionnement		9 131 225
	5	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions, le montant inscrit à chacune des subventions pouvant être modifié sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor	1 513 848 000	
	5b	Subventions inscrites au Budget des dépenses		54 957 500
		Programme du Tribunal des Anciens Combattants (révision et appel)		
	10	Dépenses du programme	8 975 000	
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**2 072 693 000**	**141 097 156**
		Non budgétaire	...	...
7		**Citoyenneté et Immigration**		
		Ministère		
	1	Dépenses de fonctionnement	411 978 000	
	1a	Dépenses de fonctionnement		87 846 838
	1b	Dépenses de fonctionnement—Pour autoriser le virement au présent crédit de 4 386 000 $ du crédit 5 (Citoyenneté et Immigration) de la *Loi de crédits n° 2 pour 2001-2002* et pour prévoir un montant supplémentaire de		50 025 017
	2b	Conformément au paragraphe 25(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, radier des comptes du Canada 3 394 dettes dues à Sa Majesté du chef du Canada, s'élevant au total de 1 757 203 $ relativement aux prêts pour l'immigration contractés conformément à l'article 119 de la *Loi sur l'immigration*		1 757 203
	5	Dépenses en capital	27 870 000	
	5a	Dépenses en capital		1 765 000
	10	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	336 471 517	
	10a	Contributions		472 833
	10b	Subventions inscrites au Budget des dépenses		8 865 864
		Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada		
	15	Dépenses du programme	72 659 000	
	15a	Dépenses du programme		8 966 050
	15b	Dépenses du programme		11 259 094
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**848 978 517**	**170 957 899**
		Non budgétaire	...	...
8		**Conseil du Trésor**		
		Secrétariat		
	1	Dépenses de fonctionnement et autorisation de dépenser les recettes produites durant l'exercice provenant des activités du Secrétariat du Conseil du Trésor	97 748 000	
	1a	Dépenses de fonctionnement		59 550 883
	1b	Dépenses de fonctionnement—Pour autoriser le virement au présent crédit de 1 310 775 $ du crédit 2 (Conseil du Trésor) de la *Loi de crédits n° 2 pour 2001-2002*		1
	2	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	22 110 000	
	2a	Contributions		1 786 702
	5	Éventualités du gouvernement—Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, ajout de sommes à d'autres crédits relativement à la feuille de paye et à d'autres besoins et pour payer diverses menues dépenses imprévues qui n'ont pas autrement été pourvues, y compris les primes attribuées en vertu de la *Loi sur les inventions des fonctionnaires*, autorisation de réemployer toutes les sommes affectées à des besoins autres que ceux de la feuille de paye, tirées d'autres crédits et versées au présent crédit	750 000 000	
	10	Initiatives pangouvernementales—Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, pour suppléer à d'autres crédits pour appuyer la mise en œuvre d'initiatives de gestion stratégique entreprises dans la fonction publique du Canada, notamment l'Initiative Service Canada, les programmes d'équité en emploi, la modernisation de la fonction de contrôleur et l'Initiative Gouvernement en direct	132 627 000	
	10a	Initiatives pangouvernementales		26 367 049

APPENDICE 1

Autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice—*Suite*

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Indiquées dans	
			Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses
			$	$
	15a	Rajustements de la rémunération—Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, pour suppléer à d'autres crédits, qui peuvent nécessiter un financement partiel ou intégral, par suite de rajustements effectués aux modalités de service ou d'emploi de la fonction publique y compris les membres de la Gendarmerie royale du Canada et des Forces canadiennes		382 281 000
	15b	Rajustements de la rémunération—Pour autoriser le virement au présent crédit de 874 225 $ du crédit 2 (Conseil du Trésor), de 3 568 299 $ du crédit 10 (Conseil du Trésor) et de 326 000 $ du crédit 20 (Conseil du Trésor) de la *Loi de crédits n° 2 pour 2001-2002* et pour prévoir un montant supplémentaire de		387 278 476
	20	Assurances de la fonction publique—Subventions inscrites au Budget des dépenses et paiements à l'égard de programmes d'assurance, de pension, d'avantages sociaux ou autres, ou applicables à l'administration de ces programmes ou autres, notamment des primes, des contributions, des avantages sociaux, des frais et autres dépenses faites en faveur de la fonction publique ou une partie de celle-ci et pour toutes autres personnes, déterminées par le Conseil du Trésor, et autorisation de dépenser toutes recettes ou toutes autres sommes perçues à l'égard de ces programmes ou autres pour compenser toutes dépenses découlant de ces programmes ou autres et pour pourvoir au remboursement à certains employés de leur part de la réduction des primes conformément au paragraphe 96(3) de la *Loi sur l'assurance-emploi*	1 061 202 000	
	20a	Assurances de la fonction publique—Paiements à l'égard de programmes d'assurance, de pension, d'avantages sociaux ou autres, ou applicables à l'administration de ces programmes ou autres, notamment des primes, des contributions, des avantages sociaux, des frais et autres dépenses faites en faveur de la fonction publique ou une partie de celle-ci et pour toutes autres personnes, déterminées par le Conseil du Trésor, et autorisation de dépenser toutes recettes ou toutes autres sommes perçues à l'égard de ces programmes ou autres pour compenser toutes dépenses découlant de ces programmes ou autres et pour pourvoir au remboursement à certains employés de leur part de la réduction des primes conformément au paragraphe 96(3) de la *Loi sur l'assurance-emploi*		5 084 000
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**2 063 687 000**	**862 348 111**
		Non budgétaire	...	...
9		**Conseil privé**		
		Ministère		
	1	Dépenses du programme, y compris le fonctionnement de la résidence du Premier ministre; le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an; et la subvention inscrite au Budget des dépenses et contributions	91 469 000	
	1a	Dépenses du programme		14 962 249
	1b	Dépenses du programme		4 546 087
		Centre canadien de gestion		
	5	Dépenses du programme et contributions	12 192 000	
	5a	Dépenses du programme		3 744 012
		Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes		
	10	Dépenses du programme	3 392 000	
	10a	Dépenses du programme		668 150

		Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports		
	15	Dépenses du programme	21 038 000	
	15a	Dépenses du programme		479 990
	15b	Dépenses du programme		4 059 767
		Directeur général des élections		
	20	Dépenses du programme	11 765 000	
		Commissaire aux langues officielles		
	25	Dépenses du programme	9 944 000	
	25a	Dépenses du programme		3 083 766
	25b	Dépenses du programme		121 045
		Bureau du Canada pour le millénaire		
	30	Dépenses de fonctionnement	1 941 000	
	30a	Dépenses de fonctionnement		1 852 871
	35	Contributions	24 212 000	
	35a	Contributions		7 880 282
		Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie		
	40	Dépenses du programme	5 052 000	
	40b	Dépenses du programme		155 500
		Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones		
	41a	Dépenses du programme, subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions		52 995 602
		Commission des relations de travail dans la fonction publique		
	45	Dépenses du programme	5 085 000	
	45a	Dépenses du programme		257 100
	45b	Dépenses du programme		979 500
		Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité		
	50	Dépenses du programme	2 074 000	
		Le Réseau du leadership [2]		
	55	Dépenses du programme	2 272 000	
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**190 436 000**	**95 785 921**
		Non budgétaire	...	...
10		**Défense nationale**		
		Ministère		
	1	Dépenses de fonctionnement et autorisation de contracter, sous réserve d'affectation par le Conseil du Trésor, des engagements totalisant 15 975 928 588 $ aux fins des crédits 1, 5 et 10 du ministère, quelle que soit l'exercice au cours duquel tombera le paiement de ces engagements (et dont il est estimé qu'une tranche de 5 127 000 000 $ deviendra payable dans les exercices à venir); autorisation d'effectuer des paiements, imputables à l'un ou l'autre de ces crédits, aux provinces ou aux municipalités à titre de contributions aux travaux de construction exécutés par ces administrations; autorisation, sous réserve des directives du Conseil du Trésor, de faire des dépenses ou des avances recouvrables aux termes de l'un ou l'autre de ces crédits, à l'égard du matériel fourni ou de services rendus au nom de particuliers, de sociétés, d'organismes extérieurs, d'autres ministères et organismes de l'État et d'autres administrations, et autorisation, sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, de dépenser les recettes de l'exercice aux fins de n'importe lequel de ces crédits	7 964 877 080	
	1a	Dépenses de fonctionnement		199 415 209
	1b	Dépenses de fonctionnement		587 826 331
	5	Dépenses en capital	2 143 289 000	
	5a	Dépenses en capital		1 223 606
	5b	Dépenses en capital		101 070 000

APPENDICE 1

Autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice—*Suite*

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Indiquées dans	
			Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses
			$	$
	10	Subventions inscrites au Budget des dépenses, contributions aux budgets militaires, au Programme d'infrastructure commun et au système aéroporté de détection lointaine et de contrôle aérien de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord et, aux termes de l'article 3 de la *Loi de 1950 sur les crédits de défense*, transfert de matériel et d'équipement de défense, prestations de services et fourniture d'installations aux fins de la défense	402 138 767	
	10a	Subventions inscrites au Budget des dépenses		1
	10b	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions		500 000
	L11b	Pour porter de 100 000 000 $ à 120 000 000 $, le montant de la réserve imputable en tout temps au compte d'avances du fonds de roulement de la Défense nationale établi conformément au crédit L20b (Défense nationale) de la *Loi de crédits n° 1 de 1976 portant affectation de crédits*, pour financer des comptes d'avances d'intérêts public et de fonds publics, des avances permanentes, des avances et des prêts autorisés à l'intention des employés affectés à l'étranger et des avances recouvrables autorisées pour établir des mess militaires et des cantines, ce montant supplémentaire est requis		20 000 000
		Comité des griefs des forces canadiennes		
	15	Dépenses de fonctionnement	8 197 000	
		Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire		
	20	Dépenses de fonctionnement	3 653 000	
	20b	Dépenses de fonctionnement		175 000
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**10 522 154 847**	**890 210 147**
		Non budgétaire	**...**	**20 000 000**
11		**Développement des ressources humaines**		
		Ministère		
	1	Dépenses de fonctionnement et autorisation d'effectuer des dépenses recouvrables au titre du Compte du Régime de pensions du Canada et du Compte d'assurance-emploi	474 966 000	
	1a	Dépenses de fonctionnement et autorisation d'effectuer des dépenses recouvrables au titre du Compte du Régime de pensions du Canada et du Compte d'assurance-emploi—Pour autoriser le virement au présent crédit de 47 551 251 $ du crédit 5 (Développement des ressources humaines) de la *Loi de crédits n° 2 pour 2001-2002*		1
	1b	Dépenses de fonctionnement et autorisation d'effectuer des dépenses recouvrables au titre du Compte du Régime de pensions du Canada et du Compte d'assurance-emploi—Pour autoriser le virement au présent crédit de 45 408 559 $ du crédit 5 (Développement des ressources humaines) de la *Loi de crédits n° 2 pour 2001-2002*		1
	5	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	1 062 797 000	
	5a	Subventions inscrites au Budget des dépenses		1
	6a	Conformément à l'article 25 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, rembourser le Compte des rentes sur l'État à l'égard de 187 paiements en trop tirés sur le Compte ainsi que les intérêts, pour un montant total de 24 810,54 $—Pour autoriser le virement au présent crédit de 24 810 $ du crédit 5 (Développement des ressources humaines) de la *Loi de crédits n° 2 pour 2001-2002*		1
		Conseil canadien des relations industrielles		
	10	Dépenses du programme	7 935 000	
	10a	Dépenses du programme		1 474 343
	10b	Dépenses du programme		2 118 182

		Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs		
	15	Dépenses du programme	1 570 000	
		Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail		
	20	Dépenses du programme	2 255 000	
	20a	Dépenses du programme		248 864
	20b	Dépenses du programme		600 000
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**1 549 523 000**	**4 441 393**
		Non budgétaire	...	...
12		**Environnement**		
		Ministère		
	1	Dépenses de fonctionnement et : a) dépenses recouvrables engagées à l'égard de la Commission des ressources en eau des provinces des Prairies, de la Commission d'étude du bassin de la rivière Qu'Appelle et de la Commission d'étude du bassin de la rivière Saint-Jean; b) autorisation au ministre de l'Environnement d'engager des experts-conseils dont les commissions mentionnées à l'alinéa a) peuvent avoir besoin, au traitement que ces commissions peuvent déterminer; c) dépenses recouvrables engagées à l'égard des recherches sur la planification régionale des ressources en eau et des inventaires des ressources en eau; d) autorisation de faire des avances recouvrables ne dépassant pas la somme de la part des frais de la régularisation du niveau du lac des Bois et du lac Seul que doivent assumer les provinces du Manitoba et de l'Ontario; e) autorisation de faire des avances recouvrables ne dépassant pas la somme de la part des frais des levés hydrométriques que doivent assumer les organismes provinciaux et les organismes de l'extérieur; f) aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser au cours du présent exercice les recettes de l'exercice générées par les activités du Ministère financées à même ce crédit	465 725 956	
	1a	Dépenses de fonctionnement		76 981 074
	5	Dépenses en capital et autorisation de faire des paiements aux provinces ou aux municipalités à titre de contributions aux travaux de construction entrepris par ces administrations; et autorisation de consentir des avances recouvrables ne dépassant pas la part des frais de projets conjoints assumée par des organismes provinciaux et des organismes de l'extérieur, y compris les dépenses faites à l'égard de propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral	32 239 000	
	5a	Dépenses en capital		8 053 000
	5b	Dépenses en capital—Pour autoriser le virement au présent crédit de 1 849 484 $ du crédit 1 (Environnement) de la *Loi de crédits n° 2 pour 2001-2002* et pour prévoir un montant supplémentaire de		19 996 082
	10	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	70 235 294	
	10a	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions		60 050 603
	10b	Subventions inscrites au Budget des dépenses		46 393 662
		Agence canadienne d'évaluation environnementale		
	15	Dépenses du programme, contributions et autorisation de dépenser les recettes de l'exercice générées par la prestation de services d'évaluation environnementale, y compris les examens des commissions, les études approfondies, les médiations, la formation et les publications d'information par l'Agence canadienne d'évaluation environnementale	10 363 000	
	15a	Dépenses du programme		1 845 700
	15b	Dépenses du programme		85 000
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**578 563 250**	**213 405 121**
		Non budgétaire	...	...
13		**Finances**		
		Ministère		
		Programme des politiques économiques, sociales et financières		
	1	Dépenses de fonctionnement et autorisation de dépenser les recettes de l'exercice	72 507 000	
	1a	Dépenses de fonctionnement et autorisation de dépenser les recettes de l'exercice		13 027 250
	2a	Radier certaines créances dues à Sa Majesté du chef du Canada s'élevant au total à 17 900 000 $ par le gouvernement de la Jamaïque		17 900 000

APPENDICE 1

Autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice—*Suite*

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Indiquées dans	
			Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses
			$	$
	3a	Radier certaines créances dues à Sa Majesté du chef du Canada s'élevant au total à 4 900 000 $ par les Républiques de Zambie, de Madagascar et du Cameroun		4 900 000
	5	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	326 000 000	
	L10	Conformément à la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*, émission et paiement de billets sur demande, non productifs d'intérêts et non négociables, d'un montant ne devant pas dépasser 202 334 000 $ en faveur de l'Association internationale de développement	1	
		Programme fédéral de transferts aux provinces		
	15	Paiements de transfert aux gouvernements territoriaux—Paiements au gouvernement de chaque territoire calculés conformément aux accords conclus par le ministre des Finances, avec l'approbation du gouverneur en conseil, et le ministre des Finances du territoire concerné; et autorisation de paiements provisoires pour l'exercice en cours au gouvernement de chaque territoire avant la signature d'un tel accord, le montant total payable en vertu de l'accord devant être réduit du total des paiements provisoires au gouvernement territorial concerné pour l'exercice en cours	1 579 000 000	
	15a	Paiements de transfert aux gouvernements territoriaux—Paiements au gouvernement de chaque territoire calculés conformément aux accords conclus par le ministre des Finances, avec l'approbation du gouverneur en conseil, et le ministre des Finances du territoire concerné; et autorisation de paiements provisoires pour l'exercice en cours au gouvernement de chaque territoire avant la signature d'un tel accord, le montant total payable en vertu de l'accord devant être réduit du total des paiements provisoires au gouvernement territorial concerné pour l'exercice en cours		25 000 000
		Vérificateur général		
	20	Dépenses du programme et contributions	48 836 000	
	20a	Dépenses du programme		7 733 100
		Tribunal canadien du commerce extérieur		
	25	Dépenses du programme	7 554 000	
	25a	Dépenses du programme		371 900
		Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada		
	30	Dépenses du programme	21 232 000	
	30a	Dépenses du programme		3 331 524
	30b	Dépenses du programme		9 892 000
		Bureau du surintendant des institutions financières		
	35	Dépenses du programme	1 660 000	
	35b	Dépenses du programme		341 500
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**2 056 789 000**	**82 497 274**
		Non budgétaire	**1**	...
14		**Gouverneur général**		
	1	Dépenses du programme, subventions inscrites au Budget des dépenses et dépenses faites à l'égard des anciens gouverneurs généraux, y compris celles effectuées à l'égard de leur conjoint, durant leur vie et pendant les six mois suivant leur décès, relativement à l'accomplissement des activités qui leur sont échues par suite de leurs fonctions de gouverneur général	14 415 000	
	1a	Dépenses du programme		1 246 072
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**14 415 000**	**1 246 072**
		Non budgétaire	...	...

15		Industrie		
		Ministère		
	1	Dépenses de fonctionnement, et autorisation de dépenser les recettes produites durant l'exercice et provenant de la recherche en communications et des faillites de même que des services et processus de réglementation, notamment le dépôt d'avis de préfusion, les certificats de décision préalable, les avis consultatifs et les photocopies fournis en vertu de la *Loi sur la concurrence*	393 076 000	
	1a	Dépenses de fonctionnement, et autorisation de dépenser les recettes produites durant l'exercice et provenant de la recherche en communications, des faillites, des corporations, de même que des services et processus de réglementation, notamment le dépôt d'avis de préfusion, les certificats de décision préalable, les avis consultatifs et les photocopies fournis en vertu de la *Loi sur la concurrence*		88 536 142
	1b	Dépenses de fonctionnement		125 244
	2b	Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada, pour réduire de 15 000 000 $ à 5 000 000 $, à compter du 31 mars 2002, la somme des dépenses effectuées aux fins du Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada, établi par le crédit 2b (Consommation et Affaires commerciales) de la *Loi de crédits n° 3 pour 1993-1994*, qui peuvent excéder les recettes afférentes		1
	5	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	703 378 000	
	5a	Contributions		23 015 991
	5b	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions		131 520 000
	L10	Paiements conformément au paragraphe 14(2) de la *Loi sur le ministère de l'Industrie*	300 000	
	L15	Prêts conformément à l'alinéa 14(1)a) de la *Loi sur le ministère de l'Industrie*	500 000	
		Agence de promotion économique du Canada atlantique		
	20	Dépenses de fonctionnement	60 597 000	
	20a	Dépenses de fonctionnement—Pour autoriser le virement au présent crédit de 3 000 000 $ du crédit 25 (Industrie) de la *Loi de crédits n° 2 pour 2001-2002* et pour prévoir un montant supplémentaire de		1 091 434
	20b	Dépenses de fonctionnement—Pour autoriser le virement au présent crédit de 5 875 865 $ du crédit 25 (Industrie) de la *Loi de crédits n° 2 pour 2001-2002*		1
	25	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	277 073 000	
		Agence spatiale canadienne		
	30	Dépenses de fonctionnement	111 687 000	
	30a	Dépenses de fonctionnement		3 903 351
	30b	Dépenses de fonctionnement—Pour autoriser le virement au présent crédit de 171 819 $ du crédit 40 (Industrie) de la *Loi de crédits n° 2 pour 2001-2002*		1
	35	Dépenses en capital	184 678 000	
	35a	Dépenses en capital		10 975 132
	40	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	49 971 000	
	40a	Subventions inscrites au Budget des dépenses		1
	40b	Subventions inscrites au Budget des dépenses		1
		Commission canadienne du tourisme		
	45	Dépenses du programme	82 460 000	
	45a	Dépenses du programme		5 000 000
	45b	Dépenses du programme		15 991 000
		Tribunal de la concurrence		
	50	Dépenses du programme	1 375 000	
	50a	Dépenses du programme		34 713
		Commission du droit d'auteur		
	55	Dépenses du programme	1 665 000	
	55a	Dépenses du programme		421 750
		Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec		
	60	Dépenses de fonctionnement	33 686 000	
	60a	Dépenses de fonctionnement—Pour autoriser le virement au présent crédit de 4 808 799 $ du crédit 65 (Industrie) de la *Loi de crédits n° 2 pour 2001-2002*		1

APPENDICE 1

Autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice—*Suite*

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Indiquées dans le Budget principal des dépenses	Indiquées dans les Budgets supplémentaires des dépenses
			$	$
	60b	Dépenses de fonctionnement—Pour autoriser le virement au présent crédit de 1 524 999 $ du crédit 65 (Industrie) de la *Loi de crédits n° 2 pour 2001-2002*		1
	65	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	273 402 000	
	65a	Subventions inscrites au Budget des dépenses		1
		Société d'expansion du Cap-Breton		
	70	Paiements à la Société d'expansion du Cap-Breton en vertu de la *Loi sur la Société d'expansion du Cap-Breton*	36 574 000	
	70a	Paiements à la Société d'expansion du Cap-Breton en vertu de la *Loi sur la Société d'expansion du Cap-Breton*		3 000 000
		Conseil national de recherches du Canada		
	75	Dépenses de fonctionnement	287 170 000	
	75a	Dépenses de fonctionnement—Pour autoriser le virement au présent crédit de 4 969 200 $ du crédit 80 (Industrie) de la *Loi de crédits n° 2 pour 2001-2002* et pour prévoir un montant supplémentaire de		6 783 099
	75b	Dépenses de fonctionnement		588 091
	80	Dépenses en capital	66 284 000	
	80b	Dépenses en capital		5 685 800
	85	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	133 614 000	
	85a	Contributions		12 000 000
	85b	Contributions		4 339 000
		Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie		
	90	Dépenses de fonctionnement	28 738 000	
	90a	Dépenses de fonctionnement		989 300
	90b	Dépenses de fonctionnement		25 000
	95	Subventions inscrites au Budget des dépenses	575 548 000	
	95a	Subventions inscrites au Budget des dépenses		5 695 850
	95b	Subventions inscrites au Budget des dépenses		1 239 000
		Conseil de recherches en sciences humaines		
	100	Dépenses de fonctionnement	12 477 000	
	100a	Dépenses de fonctionnement		1 967 400
	100b	Dépenses de fonctionnement		45 000
	105	Subventions inscrites au Budget des dépenses	146 883 000	
	105a	Subventions inscrites au Budget des dépenses		9 570 000
	105b	Subventions inscrites au Budget des dépenses		200 555 000
		Conseil canadien des normes		
	110	Paiements versés au Conseil canadien des normes aux termes de l'article 5 de la *Loi sur le Conseil canadien des normes*	5 402 000	
	110a	Paiements versés au Conseil canadien des normes aux termes de l'article 5 de la *Loi sur le Conseil canadien des normes*		1 531 000
		Statistique Canada		
	115	Dépenses du programme	485 650 000	
	115a	Dépenses du programme		21 891 151
	115b	Dépenses du programme		730 854

		Diversification de l'économie de l'Ouest canadien		
	120	Dépenses de fonctionnement	38 551 000	
	120a	Dépenses de fonctionnement—Pour autoriser le virement au présent crédit de 3 000 000 $ du crédit 125 (Industrie) de la *Loi de crédits n° 2 pour 2001-2002* et pour prévoir un montant supplémentaire de		241 051
	120b	Dépenses de fonctionnement—Pour autoriser le virement au présent crédit de 4 157 199 $ du crédit 125 (Industrie) de la *Loi de crédits n° 2 pour 2001-2002*		1
	125	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	223 428 000	
	125b	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions		1
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**4 213 367 000**	**557 491 363**
		Non budgétaire	**800 000**	**...**
16		**Justice**		
		Ministère		
	1	Dépenses de fonctionnement	308 238 000	
	1a	Dépenses de fonctionnement		158 624 269
	1b	Dépenses de fonctionnement—Pour autoriser le virement au présent crédit de 14 129 339 $ du crédit 5 (Justice) de la *Loi de crédits n° 2 pour 2001-2002* et pour prévoir un montant supplémentaire de		656 096
	5	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	373 205 000	
	5a	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions		68 314 146
	5b	Subventions inscrites au Budget des dépenses		1
		Commission canadienne des droits de la personne		
	10	Dépenses du programme	15 245 000	
	10a	Dépenses du programme		2 754 220
	10b	Dépenses du programme		520 000
		Tribunal canadien des droits de la personne		
	15	Dépenses du programme	2 682 000	
	15a	Dépenses du programme		1 354 953
	15b	Dépenses du programme		112 380
		Commissaire à la magistrature fédérale		
	20	Dépenses de fonctionnement, traitements, indemnités et dépenses pour les juges, y compris les juges adjoints de la Cour suprême du Territoire du Yukon, de la Cour suprême des Territoires du Nord-Ouest et de la Cour de justice du Nunavut, non prévues dans la *Loi sur les juges*; et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes de l'exercice générées par la prestation de services administratifs et de formation judiciaire	4 322 000	
	20a	Dépenses de fonctionnement		1 423 761
	20b	Dépenses de fonctionnement		475 000
	25	Conseil canadien de la magistrature—Dépenses de fonctionnement	507 000	
	25a	Conseil canadien de la magistrature—Dépenses de fonctionnement		21 479
	25b	Conseil canadien de la magistrature—Dépenses de fonctionnement		50 000
		Cour fédérale du Canada		
	30	Dépenses du programme	30 258 000	
	30a	Dépenses du programme		5 026 775
	30b	Dépenses du programme		474 669
		Commission du droit du Canada		
	35	Dépenses du programme	2 870 000	
	35a	Dépenses du programme		143 050

APPENDICE 1

Autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice—*Suite*

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Indiquées dans	
			Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses
			$	$
		Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada		
		Programme du Commissariat à l'information du Canada		
	40	Dépenses du programme	3 654 000	
	40b	Dépenses du programme		645 000
		Programme du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada		
	45	Dépenses du programme et contributions	9 743 000	
	45b	Dépenses du programme		360 000
		Cour suprême du Canada		
	50	Dépenses du programme	12 994 000	
	50b	Dépenses du programme		1 933 416
		Cour canadienne de l'impôt		
	55	Dépenses du programme	9 738 000	
	55b	Dépenses du programme		1 937 204
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**773 456 000**	**244 826 419**
		Non budgétaire	...	...
17		**Parlement**		
		Sénat		
	1	Dépenses du programme, y compris une indemnité de logement en remplacement d'une résidence pour le président du Sénat, versements à l'égard des coûts de fonctionnement des bureaux des sénateurs, contributions et subventions inscrites au Budget des dépenses et autorisation de dépenser au cours d'un exercice les revenus perçus, inhérents aux activités du Sénat, au cours de ce même exercice	36 122 300	
	1a	Dépenses du programme		2 646 000
		Chambre des communes		
	5	Dépenses du programme, y compris une indemnité de logement au lieu d'une résidence pour le président de la Chambre des communes et au lieu d'un appartement pour le vice-président, les versements pour le fonctionnement des bureaux de circonscription des députés, les contributions et l'autorisation de dépenser les recettes de l'exercice provenant des activités de la Chambre des communes	182 882 033	
	5a	Dépenses du programme		5 084 798
	5b	Dépenses du programme		6 914 250
		Bibliothèque du Parlement		
	10	Dépenses du programme, y compris l'autorisation de dépenser les recettes produites durant l'exercice provenant des activités de la Bibliothèque du Parlement	20 605 000	
	10a	Dépenses du programme		1 691 600
	10b	Dépenses du programme		145 000
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**239 609 333**	**16 481 648**
		Non budgétaire	...	...

18		**Patrimoine canadien**		
		Ministère		
	1	Dépenses de fonctionnement et, aux termes de l'alinéa 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes produites au cours de l'exercice par l'Institut canadien de conservation, le Réseau canadien d'information sur le patrimoine, le Service de transport des expositions et le Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens	147 034 000	
	1a	Dépenses de fonctionnement		29 319 978
	1b	Dépenses de fonctionnement		41 076 810
	5	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	787 191 568	
	5a	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions		39 799 262
	5b	Subventions inscrites au Budget des dépenses		26 593 427
	L10	Prêts à des établissements et à des administrations sis au Canada, conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil, aux fins prévues à l'article 35 de la *Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels*	10 000	
		Conseil des Arts du Canada		
	15	Paiements au Conseil des Arts du Canada, aux termes de l'article 18 de la *Loi sur le Conseil des Arts du Canada*, devant servir aux fins générales prévues à l'article 8 de cette loi	124 236 000	
	15a	Paiements au Conseil des Arts du Canada, aux termes de l'article 18 de la *Loi sur le Conseil des Arts du Canada*, devant servir aux fins générales prévues à l'article 8 de cette loi		25 900 000
	15b	Paiements au Conseil des Arts du Canada, aux termes de l'article 18 de la *Loi sur le Conseil des Arts du Canada*, devant servir aux fins générales prévues à l'article 8 de cette loi		3 469 729
		Société Radio-Canada		
	20	Paiements à la Société Radio-Canada pour couvrir les dépenses de fonctionnement de son service de radiodiffusion	795 664 000	
	20a	Paiements à la Société Radio-Canada pour couvrir les dépenses de fonctionnement de son service de radiodiffusion		62 500 000
	25	Paiements à la Société Radio-Canada pour le fonds de roulement	4 000 000	
	30	Paiements à la Société Radio-Canada pour couvrir les dépenses en capital de son service de radiodiffusion	123 311 000	
	30b	Paiements à la Société Radio-Canada pour couvrir les dépenses en capital de son service de radiodiffusion—Pour autoriser le virement au présent crédit de 15 169 999 $ du crédit 20 (Patrimoine canadien) de la *Loi de crédits n° 2 pour 2001-2002*		1
		Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne		
	35	Paiements à la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne devant servir aux fins prévues par la *Loi sur la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne*	125 532 000	
		Musée canadien des civilisations		
	40	Paiements au Musée canadien des civilisations à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	49 745 000	
	40b	Paiements au Musée canadien des civilisations à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital		1 834 000
		Musée canadien de la nature		
	45	Paiements au Musée canadien de la nature à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	23 691 000	
	45a	Paiements au Musée canadien de la nature à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital		2 135 000
	45b	Paiements au Musée canadien de la nature à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital		147 000
		Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes		
	50	Dépenses du programme et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser au cours de l'exercice des recettes provenant : a) de la fourniture de services de réglementation aux compagnies de télécommunications en vertu du Règlement de 1995 sur les droits de télécommunication; b) des droits de radiodiffusion et des autres activités connexes, jusqu'à concurrence des montants approuvés par le Conseil du Trésor	3 537 000	
	50a	Dépenses du programme		166 341
		Archives nationales du Canada		
	55	Dépenses du programme, subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	45 121 000	
	55a	Dépenses du programme		2 589 223
	55b	Dépenses du programme et contributions		9 000 000

APPENDICE 1

Autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice—*Suite*

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Indiquées dans	
			Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses
			$	$
		Société du Centre national des Arts		
	60	Paiements à la Société du Centre national des Arts	23 930 000	
	60b	Paiements à la Société du Centre national des Arts		6 531 000
		Commission des champs de bataille nationaux		
	65	Dépenses du programme	6 798 000	
	65a	Dépenses du programme		1 564 750
	65b	Dépenses du programme		425 000
		Commission de la capitale nationale		
	70	Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses de fonctionnement	44 949 000	
	70a	Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses de fonctionnement—Pour autoriser le virement au présent crédit de 1 107 000 $ du crédit 80 (Patrimoine canadien) de la *Loi de crédits n° 2 pour 2001-2002* et pour prévoir un montant supplémentaire de		3 997 000
	70b	Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses de fonctionnement		500 000
	75	Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses en capital	25 671 000	
	75a	Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses en capital		10 563 000
	80	Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les subventions et contributions	14 090 000	
		Office national du film		
	85	Fonds renouvelable de l'Office national du film—Déficit de fonctionnement, dépenses en capital, subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	60 221 000	
	85a	Fonds renouvelable de l'Office national du film—Déficit de fonctionnement		4 217 350
	86b	Fonds renouvelable de l'Office national du film, en vertu de l'article 12 de la *Loi sur les fonds renouvelables*, pour réduire de 25 000 000 $ à 15 000 000 $, à compter du 31 mars 2002, la somme des dépenses effectuées aux fins du fonds qui peuvent excéder les recettes afférentes		1
		Musée des beaux-arts du Canada		
	90	Paiements au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	33 188 000	
	90a	Paiements au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital		2 065 000
	90b	Paiements au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital		1 000 000
	95	Paiement au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard de l'acquisition d'objets pour la collection	3 000 000	
	95b	Paiement au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard de l'acquisition d'objets pour la collection		3 000 000
		Bibliothèque nationale		
	100	Dépenses du programme, subventions inscrites au Budget des dépenses	32 208 000	
	100a	Dépenses du programme		4 895 502
	100b	Dépenses du programme		1 422 000
		Musée national des sciences et de la technologie		
	105	Paiements au Musée national des sciences et de la technologie à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	22 884 000	
	105b	Paiements au Musée national des sciences et de la technologie à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital		933 000

		Agence Parcs Canada		
	110	Dépenses du programme, y compris les dépenses en capital, les subventions inscrites au Budget des dépenses et les contributions, dont les dépenses engagées sur des propriétés autres que celles du fédéral, et les paiements aux provinces et aux municipalités à titre de contributions au coût des engagements réalisés par ces dernières	266 891 000	
	110a	Dépenses du programme		48 114 406
	110b	Dépenses du programme, y compris les dépenses en capital, les subventions inscrites au Budget des dépenses et les contributions		30 392 742
	111b	Fonds renouvelable des unités d'entreprises de l'Agence Parcs Canada, radiation du prélèvement prévu devant être utilisé par le Fonds renouvelable des unités d'entreprises de l'Agence Parcs Canada jusqu'à concurrence de 6 448 000 $; et en vertu de l'article 12 de la *Loi sur les fonds renouvelables*, révocation de l'article 3 de ladite loi, à compter du 31 mars 2002		1
	112b	Fonds renouvelable des périmètres urbains de l'Agence Parcs Canada, radiation du prélèvement prévu devant être utilisé par le Fonds renouvelable des périmètres urbains de l'Agence Parcs Canada jusqu'à concurrence de 4 338 000 $; et en vertu de l'article 12 de la *Loi sur les fonds renouvelables*, révocation de l'article 3.1 de ladite loi, à compter du 31 mars 2002		1
	115	Paiements au Compte des nouveaux parcs et lieux historiques en vue de l'établissement de nouveaux parcs nationaux, lieux historiques nationaux et autres aires patrimoniales connexes aux fins énoncées à l'article 21 de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*	6 500 000	
	115b	Paiements au Compte des nouveaux parcs et lieux historiques en vue de l'établissement de nouveaux parcs nationaux, lieux historiques nationaux et autres aires patrimoniales connexes aux fins énoncées à l'article 21 de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*		10 000 000
		Commission de la fonction publique		
	120	Dépenses du programme	97 176 000	
	120a	Dépenses du programme		10 439 880
	120b	Dépenses du programme		1 835 645
	121b	Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel—En vertu de l'article 12 de la *Loi sur les fonds renouvelables*, pour réduire de 4 500 000 $ à 2 000 000 $, à compter du 31 mars 2002, la somme des dépenses effectuées aux fins du fonds qui peuvent excéder les recettes afférentes		1
		Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice		
	125	Dépenses de fonctionnement	10 101 000	
	125a	Dépenses de fonctionnement		344 062
	130	Subventions inscrites au Budget des dépenses	10 000 000	
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**2 886 669 568**	**386 771 112**
		Non budgétaire	**10 000**	**...**
19		**Pêches et Océans**		
		Ministère		
	1	Dépenses de fonctionnement et : a) participation du Canada aux dépenses des commissions internationales des pêches, autorisation de fournir gratuitement des locaux aux commissions internationales des pêches, autorisation de consentir des avances recouvrables équivalentes aux montants de la quote-part de ces commissions dans les programmes à frais partagés; b) autorisation de consentir des avances recouvrables à l'égard des services de transport et d'arrimage et d'autres services de la marine marchande fournis pour le compte de particuliers, d'organismes indépendants et d'autres gouvernements au cours de l'exercice d'une juridiction ou par suite de l'exercice d'une juridiction en matière de navigation, y compris les aides à la navigation et la navigation maritime; c) autorisation de dépenser les recettes produites dans l'exercice au cours des activités ou par suite des activités de la Garde côtière canadienne	968 452 000	
	1a	Dépenses de fonctionnement		86 901 249
	1b	Dépenses de fonctionnement—Pour autoriser le virement au présent crédit de 4 552 760 $ du crédit 5 (Pêches et Océans) et de 3 696 600 $ du crédit 10 (Pêches et Océans) de la *Loi de crédits n° 2 pour 2001-2002*		1
	5	Dépenses en capital et autorisation de faire des paiements aux provinces, aux municipalités, à des autorités locales ou à des entrepreneurs privés à titre de contributions aux travaux de construction entrepris par ces administrations, et autorisation d'acheter et de vendre des bateaux de pêche commerciale	158 092 000	
	5a	Dépenses en capital		7 946 677

APPENDICE 1

Autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice—*Suite*

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Indiquées dans le Budget principal des dépenses	Indiquées dans les Budgets supplémentaires des dépenses
			$	$
	10	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	80 620 100	
	10a	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions		128 560 140
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**1 207 164 100**	**223 408 067**
		Non budgétaire	...	...
20		**Ressources naturelles**		
		Ministère		
	1	Dépenses de fonctionnement et, aux termes de l'alinéa 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes reçues pendant l'exercice par suite de la vente de biens et de la prestation de services dans le cadre des activités du ministère	446 089 000	
	1a	Dépenses de fonctionnement		70 167 446
	3b	Fonds renouvelable de Géomatique Canada—Pour réduire de 8 000 000 $ à 5 000 000 $, à compter du 31 mars 2002, la somme des dépenses effectuées aux fins du Fonds renouvelable de Géomatique Canada, établi par le crédit 3b (Énergie, Mines et Ressources) de la *Loi de crédits n° 3 pour 1993-1994* peuvent excéder les recettes afférentes		1
	5	Dépenses en capital	24 680 000	
	5a	Dépenses en capital		936 108
	10	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	110 162 844	
	10a	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions		58 150 000
	10b	Subventions inscrites au Budget des dépenses—Pour autoriser le virement au présent crédit de 12 782 454 $ du crédit 1 (Ressources naturelles) et de 5 859 331 $ du crédit 5 (Ressources naturelles) de la *Loi de crédits n° 2 pour 2001-2002* et pour prévoir un montant supplémentaire de		41 009 149
		Énergie atomique du Canada limitée		
	15	Paiements à Énergie atomique du Canada limitée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	121 604 000	
	15a	Paiements à Énergie atomique du Canada limitée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital		82 000 000
	15b	Paiements à Énergie atomique du Canada limitée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital		6 868 000
		Commission canadienne de sûreté nucléaire		
	20	Dépenses du programme, subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	43 774 000	
	20a	Dépenses du programme		5 531 578
	20b	Dépenses du programme		2 231 680
		Société de développement du Cap-Breton		
	25	Paiements à la Société de développement du Cap-Breton pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	31 010 000	
	25a	Paiements à la Société de développement du Cap-Breton pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital		57 300 000
		Office national de l'énergie		
	30	Dépenses du programme	25 879 000	
	30a	Dépenses du programme		1 267 300
	30b	Dépenses du programme		1 145 687
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**803 198 844**	**326 606 949**
		Non budgétaire	...	...

21		**Santé**		
		Ministère		
	1	Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes pour compenser les dépenses engagées au cours de l'exercice pour la prestation de services ou la vente de produits se rattachant à la protection de la santé, aux activités de réglementation et aux services médicaux	1 268 024 342	
	1a	Dépenses de fonctionnement		159 227 254
	1b	Dépenses de fonctionnement		48 130 855
	5	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	954 627 000	
	5a	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions		87 118 385
	5b	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions		98 458 929
		Instituts de recherche en santé du Canada		
	10	Dépenses de fonctionnement	19 748 000	
	10a	Dépenses de fonctionnement		13 215 700
	15	Subventions inscrites au Budget des dépenses	408 885 000	
	15a	Subventions inscrites au Budget des dépenses		109 832 333
		Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses		
	20	Dépenses du programme	2 485 000	
	20a	Dépenses du programme		178 810
	20b	Dépenses du programme		52 500
		Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés		
	25	Dépenses du programme	3 617 000	
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**2 657 386 342**	**516 214 766**
		Non budgétaire	...	...
22		**Solliciteur général**		
		Ministère		
	1	Dépenses de fonctionnement	22 343 000	
	1a	Dépenses de fonctionnement		37 688 520
	1b	Dépenses de fonctionnement—Pour autoriser le virement au présent crédit de 16 875 000 $ du crédit 5 (Solliciteur général) de la *Loi de crédits n° 2 pour 2001-2002* et pour prévoir un montant supplémentaire de		29 043 167
	5	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	61 758 200	
	5a	Contributions		8 947 200
		Service canadien du renseignement de sécurité		
	10	Dépenses du programme	192 332 000	
	10a	Dépenses du programme		11 842 379
	10b	Dépenses du programme		37 437 575
		Service correctionnel		
	15	Service pénitentiaire et Service national des libérations conditionnelles—Dépenses de fonctionnement, subventions inscrites au Budget des dépenses, contributions et : a) autorisation de verser à la Caisse de bienfaisance des détenus les recettes tirées, au cours de l'exercice, des activités des détenus financées par cette caisse; b) autorisation d'exploiter des cantines dans les établissements fédéraux et de déposer les recettes provenant des ventes dans la Caisse de bienfaisance des détenus; c) paiements, selon les conditions prescrites par le gouverneur en conseil, aux détenus élargis ou pour le compte des détenus élargis qui ont été frappés d'incapacité physique lors de leur participation aux activités normales des programmes réalisés dans les établissements fédéraux, et aux personnes à charge de détenus et d'ex-détenus décédés à la suite de leur participation aux activités normales des programmes réalisés dans les établissements fédéraux;		

APPENDICE 1

Autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice—*Suite*

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Indiquées dans : Budget principal des dépenses	Indiquées dans : Budgets supplémentaires des dépenses
			$	$
		d) autorisation au Solliciteur général du Canada, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, de conclure une entente avec le gouvernement de l'une ou l'autre des provinces en vue de l'incarcération, dans les établissements de cette province, de toutes les personnes condamnées ou envoyées dans un pénitencier, de l'indemnisation pour l'entretien de ces personnes et du paiement des frais de construction et d'autres frais connexes de ces établissements	1 092 378 000	
	15a	Service pénitentiaire et Service national des libérations conditionnelles—Dépenses de fonctionnement—Pour autoriser le virement au présent crédit de 14 200 000 $ du crédit 20 (Solliciteur général) de la *Loi de crédits n° 2 pour 2001-2002* et pour prévoir un montant supplémentaire de		65 377 144
	15b	Service pénitentiaire et Service national des libérations conditionnelles—Dépenses de fonctionnement		6 360 995
	16b	Fonds renouvelable CORCAN—Pour réduire de 45 000 000 $ à 5 000 000 $, à compter du 31 mars 2002, la somme des dépenses effectuées aux fins du Fonds renouvelable de CORCAN, établi par le crédit 11c (Solliciteur général) de la *Loi de crédits n° 4 pour 1991-1992* peuvent excéder les recettes afférentes et pour radier le prélèvement net utilisé par CORCAN jusqu'à concurrence de 20 456 000 $		1
	20	Service pénitentiaire et Service national des libérations conditionnelles—Dépenses en capital, y compris les paiements : a) aux collectivités autochtones, au sens de l'article 79 de la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*, en ce qui concerne la prestation de services correctionnels en vertu de l'article 81 de cette loi; b) aux organisations sans but lucratif prenant part aux mesures correctionnelles communautaires, aux provinces et aux municipalités à titre de contributions pour des travaux de construction entrepris par ces administrations	148 100 000	
		Commission nationale des libérations conditionnelles		
	25	Dépenses du programme	24 105 000	
	25a	Dépenses du programme		4 477 187
	25b	Dépenses du programme		312 380
		Bureau de l'enquêteur correctionnel		
	30	Dépenses du programme	1 749 000	
	30a	Dépenses du programme		750 645
	30b	Dépenses du programme		73 000
		Gendarmerie royale du Canada		
	35	Application de la loi—Dépenses de fonctionnement, subventions inscrites au Budget des dépenses, contributions et autorisation de dépenser les recettes de l'exercice	1 053 168 000	
	35b	Application de la loi—Dépenses de fonctionnement et subventions inscrites au Budget des dépenses—Pour autoriser le virement au présent crédit de 9 896 600 $ du crédit 40 (Solliciteur général) de la *Loi de crédits n° 2 pour 2001-2002* et pour prévoir un montant supplémentaire de		162 032 587
	40	Application de la loi—Dépenses en capital	181 043 000	
		Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada		
	45	Dépenses du programme	758 000	
	45b	Dépenses du programme		37 500
		Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada		
	50	Dépenses du programme	3 463 000	
	50a	Dépenses du programme		600 005
	50b	Dépenses du programme		150 000
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**2 781 197 200**	**365 130 285**
		Non budgétaire	...	...

23		**Transports**		
		Ministère		
	1	Dépenses de fonctionnement et : a) autorisation d'engager des dépenses pour des biens autres que fédéraux pendant l'exercice d'une juridiction ou par suite de l'exercice d'une juridiction en matière d'aéronautique; b) autorisation de faire des paiements de commissions pour le recouvrement de recettes conformément à la *Loi sur l'aéronautique*; c) autorisation de dépenser les recettes de l'exercice	131 005 000	
	1a	Dépenses de fonctionnement		35 236 970
	1b	Dépenses de fonctionnement—Pour autoriser le virement au présent crédit de 23 446 148 $ du crédit 5 (Transports) de la *Loi de crédits n° 2 pour 2001-2002*		1
	5	Dépenses en capital, y compris les contributions pour les travaux de construction exécutés par des provinces ou des municipalités, des autorités locales ou des entrepreneurs privés	97 449 000	
	5a	Dépenses en capital		55 800 000
	10	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	203 527 501	
	10a	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions		162 765 490
	10b	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions—Pour autoriser le virement au présent crédit de 11 873 852 $ du crédit 5 (Transports) et de 23 377 000 $ du crédit 15 (Transports) de la *Loi de crédits n° 2 pour 2001-2002* et pour prévoir un montant supplémentaire de		3 263 148
	15	Paiements à la Société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc. à affecter au paiement de l'excédent des dépenses sur les recettes de la Société (à l'exception de l'amortissement des immobilisations et des réserves) relativement à l'exploitation des ponts Jacques-Cartier, Champlain et Mercier et du tunnel Melocheville à Montréal	116 237 000	
	20	Paiements à Marine Atlantique S.C.C. relativement : a) aux frais de la direction de cette Société; paiements à des fins d'immobilisations et paiements pour des activités de transport, y compris les services de transport maritime suivants conformément à des marchés conclus avec Sa Majesté : traversiers et terminus de Terre-Neuve; b) aux paiements à l'égard des frais engagés par la Société pour assurer des prestations de retraite anticipée, des prestations de cessation d'emploi et d'autres prestations à ses employés lorsque ces frais sont engagés par suite de la réduction du personnel ou de l'interruption ou de la diminution d'un service	36 347 000	
	25	Paiements à VIA Rail Canada Inc. relativement aux frais de la direction de cette Société, paiements à des fins d'immobilisations et paiements en vue de la prestation d'un service ferroviaire aux voyageurs au Canada conformément aux marchés conclus en vertu du sous-alinéa c)i) du crédit 52d (Transports) de la *Loi n° 1 de 1977 portant affectation de crédits*	247 739 000	
	25a	Paiements à VIA Rail Canada Inc. relativement aux frais de la direction de cette Société, paiements à des fins d'immobilisations et paiements en vue de la prestation d'un service ferroviaire aux voyageurs au Canada conformément aux marchés conclus en vertu du sous-alinéa c)i) du crédit 52d (Transports) de la *Loi n° 1 de 1977 portant affectation de crédits*		61 900 000
		Office des transports du Canada		
	30	Dépenses du programme et contributions	21 236 000	
	30a	Dépenses du programme		935 950
		Tribunal de l'aviation civile		
	35	Dépenses du programme	891 000	
	35a	Dépenses du programme		44 250
	35b	Dépenses du programme		233 520
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**854 431 501**	**320 179 329**
		Non budgétaire	...	...

APPENDICE I

Autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice—*Fin*

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Indiquées dans	
			Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses
			$	$
24		**Travaux publics et Services gouvernementaux**		
		Ministère		
		Programme des services gouvernementaux		
	1	Dépenses de fonctionnement pour la prestation de services de gestion des locaux et de services communs et centraux, y compris les dépenses recouvrables au titre du *Régime de pensions du Canada* (loi), de la *Loi sur l'assurance-emploi* et de la *Loi sur l'administration des biens saisis*, contributions, et autorisation de dépenser les recettes de l'exercice découlant des services de gestion des locaux et des services communs et centraux	1 650 205 000	
	1a	Dépenses de fonctionnement		158 235 694
	1b	Dépenses de fonctionnement pour la prestation de services de gestion des locaux et de services communs et centraux, y compris les dépenses recouvrables au titre du *Régime de pensions du Canada* (loi), de la *Loi sur l'assurance-emploi* et de la *Loi sur l'administration des biens saisis*, subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions, et autorisation de dépenser les recettes de l'exercice découlant des services de gestion des locaux et des services communs et centraux		34 826 049
	5	Dépenses en capital, y compris les dépenses relatives à des ouvrages autres que des biens fédéraux et autorisation de rembourser les locataires d'immeubles fédéraux à l'égard d'améliorations autorisées par le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	281 131 000	
	5a	Dépenses en capital		18 235 000
	5b	Dépenses en capital		22 916 944
	6a	Fonds renouvelable des services optionnels—En vertu de l'article 12 de la *Loi sur les fonds renouvelables* pour réduire de 200 000 000 $ à 75 000 000 $ la somme des dépenses effectuées aux fins du fonds qui peuvent excéder les recettes afférentes		1
	6b	Fonds renouvelable des services optionnels—En vertu de l'article 12 de la *Loi sur les fonds renouvelables*, pour modifier le paragraphe 5.5(3) de cette loi, en réduisant de 75 000 000 $ à 35 000 000 $, à compter du 31 mars 2002, la somme des dépenses effectuées aux fins du fonds qui peuvent excéder les recettes afférentes		1
	7b	Fonds renouvelable des Services immobiliers—En vertu de l'article 12 de la *Loi sur les fonds renouvelables*, pour modifier le paragraphe 5(3) de cette loi, en réduisant de 450 000 000 $ à 150 000 000 $, à compter du 31 mars 2002, la somme des dépenses effectuées aux fins du fonds qui peuvent excéder les recettes afférentes		1
	8b	Fonds renouvelable de Conseil et Vérification Canada—En vertu de l'article 12 de la *Loi sur les fonds renouvelables*, pour modifier le paragraphe 5.4(3) de cette loi, en réduisant de 25 101 000 $ à 20 000 000 $, à compter du 31 mars 2002, la somme des dépenses effectuées aux fins du fonds qui peuvent excéder les recettes afférentes		1
	9b	Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique—En vertu de l'article 12 de la *Loi sur les fonds renouvelables*, pour modifier le paragraphe 5.2(3) de cette loi, en réduisant de 45 000 000 $ à 20 000 000 $, à compter du 31 mars 2002, la somme des dépenses effectuées aux fins du fonds qui peuvent excéder les recettes afférentes		1
	12b	Fonds renouvelable du Bureau de la traduction—En vertu de l'article 29.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, pour réduire de 75 000 000 $ à 10 000 000 $, à compter du 31 mars 2002, la somme des dépenses effectuées aux fins du fonds établi par le crédit 23d (Travaux publics et Services gouvernentaux) de la *Loi de crédits n° 4 pour 1994-1995*, qui peuvent excéder les recettes afférentes		1
	13b	Pour radier, jusqu'à concurrence de 97 738 000 $, le prélèvement net utilisé par le Fonds renouvelable des Services immobiliers, à compter du 31 mars 2002		1
	14b	Pour radier, jusqu'à concurrence de 22 700 000 $, le prélèvement prévu devant être utilisé par le Fonds renouvelable des services optionnels, à compter du 31 mars 2002		1
		Programme des sociétés d'État		
	10	Paiements à la Queens Quay West Land Corporation pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	4 000 000	
	11b	Paiements à la Société du Vieux-Port de Montréal Inc. pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital		11 325 000

	Communication Canada [1]		
15	Dépenses du programme, subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	48 665 000	
15a	Dépenses du programme, subventions inscrites au Budget des dépenses		2 587 100
15b	Dépenses du programme		3 451 000
	Société canadienne d'hypothèques et de logement		
20	Rembourser à la Société canadienne d'hypothèques et de logement les remises accordées sur les prêts consentis, les subventions et contributions versées et les dépenses contractées, ainsi que les pertes subies et les frais et débours engagés en vertu des dispositions de la *Loi nationale sur l'habitation* ou à l'égard des pouvoirs que la Société exerce ou des tâches et des fonctions qu'elle exécute, en vertu du pouvoir de toute loi du Parlement, autre que la *Loi nationale sur l'habitation*, conformément au pouvoir qui lui est conféré par la *Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement*	1 909 387 000	
20b	Rembourser à la Société canadienne d'hypothèques et de logement les remises accordées sur les prêts consentis, les subventions et contributions versées et les dépenses contractées, ainsi que les pertes subies et les frais et débours engagés en vertu des dispositions de la *Loi nationale sur l'habitation* ou à l'égard des pouvoirs que la Société exerce ou des tâches et des fonctions qu'elle exécute, en vertu du pouvoir de toute loi du Parlement, autre que la *Loi nationale sur l'habitation*, conformément au pouvoir qui lui est conféré par la *Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement*		500 000
	Société canadienne des postes		
25	Paiements à la Société canadienne des postes à des fins spéciales	247 210 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**4 140 598 000**	**252 076 795**
	Non budgétaire	...	...
	Total du gouvernement—Budgétaire	**52 334 585 745**	**7 575 211 376**
	Non budgétaire	**76 403 002**	**34 000 002**

(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).
(1) Antérieurement Société pour l'expansion des exportations.
(2) Le Réseau du leadership a été abrogé (C.P. 2001-615) et est maintenant inclus dans le Secrétariat du Conseil du Trésor.
(3) Antérieurement Bureau d'information du Canada.

APPENDICE 2

Autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits [1]

L'appendice 2 fournit les libellés complets de toutes les autorisations (budgétaires et non budgétaires) lesquelles ont été accordées au cours de l'exercice par des lois autres que les lois de crédits, par portefeuille ministériel.

Section	Ministère ou organisme	Indiquées dans	
		Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses
		$	$
2	**Affaires étrangères et Commerce international**		
	Ministère		
	Ministre des Affaires étrangères—Traitement et allocation pour automobile	52 122	
	Ministre du Commerce international—Traitement et allocation pour automobile	52 122	
	Paiements en vertu de la *Loi sur la pension spéciale du service diplomatique*	250 000	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	89 907 000	
	Fonds renouvelable du Bureau des passeports (*Loi sur les fonds renouvelables*)	(1 420 000)	
	Agence canadienne de développement international		
	Ministre de la Coopération internationale—Traitement et allocation pour automobile	52 122	
	Paiements aux fonds d'institutions financières internationales (*Loi d'aide au développement international (institutions financières)*)	151 800 000	53 532 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	16 026 000	
	(L) Paiements aux institutions financières internationales—Souscriptions au capital (*Loi d'aide au développement international (institutions financières)*)		8 340 000
	Exportation et développement Canada [2]		
	Versements à Exportation et développement Canada afin de faciliter et d'accroître le commerce d'exportation du Canada en vertu de la *Loi sur l'expansion des exportations*	70 000 000	(13 000 000)
	(L) Versements à Exportation et développement Canada afin de faciliter et d'accroître le commerce d'exportation du Canada en vertu de la *Loi sur l'expansion des exportations*	122 800 000	
	Commission mixte internationale		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	439 000	
	Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	141 000	
	Administration du pipe-line du Nord		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	22 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**327 321 366**	**40 532 000**
	Non budgétaire	**122 800 000**	**8 340 000**
3	**Affaires indiennes et du Nord canadien**		
	Ministère		
	Programme d'administration		
	Ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien—Traitement et allocation pour automobile	52 122	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	8 068 000	
	Programme des affaires indiennes et inuites		
	Comité chargé des cas d'invalidité dus au mercure dans les bandes indiennes de Grassy Narrows et d'Islington (*Loi sur le règlement des revendications des bandes indiennes de Grassy Narrows et d'Islington (pollution par le mercure)*)	15 000	

	Obligations relatives aux garanties de prêts accordés aux Indiens pour l[illegible]gement et le développement économique (*Loi sur les Indiens*)	2 000 000	
	Rentes versées aux Indiens—Paiements en vertu de traités (*Loi sur les Indiens*)	1 400 000	
	Subventions aux organismes autochtones identifiés pour recevoir des paiements à l'égard des revendications en vertu des lois sur le règlement des revendications territoriales globales	148 134 000	1 000 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	23 169 000	
	Programme des affaires du Nord		
	Paiements d'indemnités aux bénéficiaires des revendications territoriales globales pour des redevances sur les ressources (Lois sur le règlement des revendications territoriales globales)	1 466 000	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 735 000	
	Commission canadienne des affaires polaires		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	63 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**191 102 122**	**1 000 000**
	Non budgétaire	...	...
4	**Agence des douanes et du revenu du Canada**		
	Ministre du Revenu national—Traitement et allocation pour automobile	52 122	
	Dépenses des recettes résultant de la poursuite des opérations en vertu de l'article 60 de la *Loi sur l'Agence des douanes et du revenu du Canada*	29 664 000	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	374 347 000	
	Versements d'allocations spéciales pour enfants (*Loi sur les allocations spéciales pour enfants*)	125 000 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**529 063 122**	...
	Non budgétaire	...	...
5	**Agriculture et Agroalimentaire**		
	Ministère		
	Subventions aux offices établis conformément à la *Loi sur les offices des produits agricoles*	200 000	
	Paiements relatifs à la *Loi sur les programmes de commercialisation agricole*	65 500 000	
	Prêts garantis en vertu de la *Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative*	4 000 000	
	Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*—Programmes de transition pour les viandes rouges	157 000	657 373
	Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*—Programme d'innovation en agroalimentaire	1 098 000	
	Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*—Programme d'assurance-récolte	227 300 000	
	Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*—Compte de stabilisation du revenu net	212 600 000	
	Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*—Fonds de développement Canada/Nouvelle-Écosse pour le secteur pomicole	46 000	
	Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire—Traitement et allocation pour automobile	52 122	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	50 697 000	
	Agence canadienne d'inspection des aliments		
	Paiements d'indemnisation conformes aux exigences prévues par les règlements pris en application de la *Loi sur la santé des animaux* et de la *Loi sur la protection des végétaux* et autorisés en vertu de la *Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments*	1 500 000	33 500 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	46 111 000	
	Commission canadienne des grains		
	Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains (*Loi de crédits n° 4 pour 1994-1995*)	(252 000)	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 618 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**611 627 122**	**34 157 373**
	Non budgétaire	...	...

APPENDICE 2

Autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits [1]—*Suite*

Section	Ministère ou organisme	Indiquées dans le Budget principal des dépenses	Indiquées dans les Budgets supplémentaires des dépenses
		$	$
6	**Anciens Combattants**		
	Ministère		
	Programme des Anciens Combattants		
	Ministre des Anciens Combattants—Traitement et allocation pour automobile	52 122	
	Crédits de réadaptation, en vertu de l'article 8, et remboursements, en vertu de l'article 15 de la *Loi sur les indemnités de service de guerre*, de redressements de compensation effectués en conformité avec la *Loi sur les terres destinées aux Anciens Combattants*	12 000	
	Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des soldats de retour au pays (*Loi de l'assurance des soldats de retour*)	10 000	
	Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des Anciens Combattants (*Loi sur l'assurance des Anciens Combattants*)	175 000	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	29 243 000	
	Programme du Tribunal des Anciens Combattants (révision et appel)		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 611 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**31 103 122**	...
	Non budgétaire	...	...
7	**Citoyenneté et Immigration**		
	Ministère		
	Ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration—Traitement et allocation pour automobile	52 122	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	40 720 000	
	(L.) Prêts non remboursés conformément à l'article 119 de la *Loi sur l'immigration*		(74 539)
	Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	10 900 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**51 672 122**	...
	Non budgétaire	...	**(74 539)**
8	**Conseil du Trésor**		
	Secrétariat		
	Président du Conseil du Trésor—Traitement et allocation pour automobile	52 122	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	12 598 000	
	Versements en vertu de la *Loi sur la mise au point des pensions du service public*	40 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**12 690 122**	...
	Non budgétaire	...	...
9	**Conseil privé**		
	Ministère		
	Premier ministre—Traitement et allocation pour automobile	77 222	
	Président du Conseil privé—Traitement et allocation pour automobile	52 122	
	Leader du gouvernement au Sénat—Traitement et allocation pour automobile	52 122	
	Ministres sans portefeuille ou ministres d'État—Allocation pour automobile	23 000	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	9 626 000	

	Centre canadien de gestion		
	Dépenses aux termes de l'alinéa 29.1(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	6 543 000	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 390 000	
	Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	309 000	
	Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 083 000	
	Directeur général des élections		
	Traitement du directeur général des élections	179 000	58 745
	Dépenses d'élections (*Loi électorale du Canada, Loi électorale des Territoires du Nord-Ouest, Loi constitutionnelle de 1982* et la *Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales*)	22 300 000	17 000 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 294 000	
	Commissaire aux langues officielles		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 391 000	
	Bureau du Canada pour le millénaire		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	212 000	
	Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie		
	Dépenses aux termes de l'alinéa 29.1(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	20 000	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	308 000	
	Commission des relations de travail dans la fonction publique		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	669 000	
	Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	217 000	
	Le Réseau du leadership [31]		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	150 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**48 895 466**	**17 058 745**
	Non budgétaire	...	...
10	**Défense nationale**		
	Ministère		
	Ministre de la Défense nationale—Traitement et allocation pour automobile	52 122	
	Pensions et rentes versées à des civils (*Loi n° 4 de 1968 portant affectation de crédits*)	100 000	
	Pensions et autres bénéfices pour les employés—Membres militaires	717 996 000	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	161 547 495	
	Comité des griefs des Forces canadiennes		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	846 000	
	Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	348 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**880 889 617**	...
	Non budgétaire	...	...
11	**Développement des ressources humaines**		
	Ministère		
	Ministre du Développement des ressources humaines—Traitement et allocation pour automobile	52 122	
	Ministre du Travail—Traitement et allocation pour automobile	52 122	

APPENDICE 2

Autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits [1]—*Suite*

Section	Ministère ou organisme	Indiquées dans le Budget principal des dépenses	Indiquées dans les Budgets supplémentaires des dépenses
		$	$
	Paiements liés aux modalités de financement direct accordées en vertu de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*	135 908 000	13 000 000
	Paiements d'intérêts aux institutions de crédit en vertu de la *Loi fédérale sur les prêts aux étudiants*	1 284 000	(184 000)
	Paiements relatifs aux obligations contractées sous forme de prêts garantis en vertu de la *Loi fédérale sur les prêts aux étudiants*	92 697 000	(1 997 000)
	Paiements d'intérêts et autres obligations aux institutions de crédit en vertu de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*	344 919 000	27 781 000
	Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants—Subventions canadiennes pour études	120 100 000	(42 100 000)
	Subventions aux fiduciaires de régimes enregistrés d'épargne-études aux termes de la partie III.1 de la *Loi sur le ministère du Développement des ressources humaines*	499 000 000	(137 000 000)
	Prestations de retraite supplémentaires—Pensions pour les agents des rentes sur l'État (*Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*)	35 000	
	Paiements de prestations d'adaptation pour les travailleurs (*Loi sur les prestations d'adaptation pour les travailleurs*)	703 000	
	Paiements d'indemnités à des agents de l'État (*Loi sur l'indemnisation des agents de l'État*) et à des marins marchands (*Loi sur l'indemnisation des marins marchands*)	45 553 000	17 447 000
	Paiements aux agences privées de recouvrement en vertu de l'article 17.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	15 400 000	(1 200 000)
	Versements de la sécurité de la vieillesse (*Loi sur la sécurité de la vieillesse*)	19 533 000 000	149 000 000
	Versements du supplément de revenu garanti (*Loi sur la sécurité de la vieillesse*)	5 236 000 000	
	Versements d'allocations (*Loi sur la sécurité de la vieillesse*)	412 000 000	(22 000 000)
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	181 252 000	
	(L) Prêts consentis en vertu de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*	1 900 000 000	(217 000 000)
	Conseil canadien des relations industrielles		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 173 000	
	Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	140 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**26 619 268 244**	**2 747 000**
	Non budgétaire	**1 900 000 000**	**(217 000 000)**
12	**Environnement**		
	Ministère		
	Ministre de l'Environnement—Traitement et allocation pour automobile	52 122	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	53 918 987	
	Agence canadienne d'évaluation environnementale		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 197 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**55 168 109**	...
	Non budgétaire	...	...
13	**Finances**		
	Ministère		
	Programme des politiques économiques, sociales et financières		
	Ministre des Finances—Traitement et allocation pour automobile	52 122	
	Paiements à l'Association internationale de développement (*Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*)	262 022 000	

	Paiements à la Facilité de réduire la pauvreté et favoriser la croissance du Fonds monétaire international (*Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*)	40 500 000	(24 400 000)
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	9 210 000	
	Achat de la monnaie canadienne (*Loi sur la Monnaie royale canadienne*)	41 000 000	21 000 000
	Subvention à la Fondation canadienne pour l'innovation		1 250 000 000
	(L) Émission de billets sur demande dont le montant ne doit pas dépasser 5 829 760 $ US, nonobstant que le paiement peut dépasser l'équivalent en dollars canadiens estimé à 8 540 597 $ en date du 15 février 2000, conformément au paragraphe 6(2) de la *Loi sur l'Accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement* pour le compte de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement à titre de souscriptions d'actions	8 541 000	
	(L) Émission de billets sur demande dont le montant ne doit pas dépasser 1 457 440 $ US, nonobstant que le paiement peut dépasser l'équivalent en dollars canadiens estimé à 2 135 149 $ en date du 15 février 2000, conformément au paragraphe 6(2) de la *Loi sur l'Accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement* pour le compte de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement à titre de souscriptions d'actions et paiements à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement—Souscriptions au capital	15 660 000	
	(L) Émission d'un prêt à la Facilité de réduire la pauvreté et favoriser la croissance du Fonds monétaire international (*Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*)		172 000 000
	Programme du service de la dette publique		
	Frais d'intérêt et autres coûts (*Loi sur la gestion des finances publiques*)	41 700 000 000	(2 500 000 000)
	Programme fédéral de transferts aux provinces		
	Subventions législatives (Lois constitutionnelles de 1867 à 1982, et autres autorisations législatives)	30 000 000	
	Péréquation fiscale (Partie I—*Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)	10 479 000 000	751 000 000
	Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (Partie V—*Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)	17 300 000 000	
	Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes (*Loi de 1964 sur la révision des arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)	(530 000 000)	(32 000 000)
	Paiements de remplacement au titre des programmes permanents (Partie VI—*Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)	(2 400 000 000)	(163 000 000)
	Vérificateur général		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 714 000	
	Tribunal canadien du commerce extérieur		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 192 000	
	Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 268 085	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**66 940 958 207**	**(697 400 000)**
	Non budgétaire	**24 201 000**	**172 000 000**
14	**Gouverneur général**		
	Traitement du gouverneur général (*Loi sur le gouverneur général*)	103 000	
	Pensions payables en vertu de la *Loi sur le gouverneur général*	354 000	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 586 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**2 043 000**	...
	Non budgétaire	...	...
15	**Industrie**		
	Ministère		
	Ministre de l'Industrie—Traitement et allocation pour automobile	52 122	
	Paiements d'assurance en vertu du Programme d'expansion des entreprises et garanties en vertu du Programme de développement industriel et régional (*Loi sur le développement industriel et régional*)	10 000 000	
	Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (*Loi sur les fonds renouvelables*)	(8 725 000)	
	Obligations contractées en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*	49 000 000	12 000 000
	Obligations contractées en vertu de la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada*	11 000 000	8 000 000

APPENDICE 2

Autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits [1]—*Suite*

Section	Ministère ou organisme	Indiquées dans le Budget principal des dépenses	Indiquées dans les Budgets supplémentaires des dépenses
		$	$
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	47 940 000	
	Plafond de responsabilité à l'égard du programme aux termes de la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada*—Conformément au paragraphe 13(2) de la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada*, la responsabilité totale éventuelle maximale du Ministre à l'égard du projet pilote mis sur pied aux termes du règlement sur le financement des petites entreprises (mise sur pied et exploitation du projet pilote pour les contrats de location-acquisition) est fixé à 400 000 000 $		1
	Agence de promotion économique du Canada atlantique		
	Obligations contractées dans la région de l'Atlantique en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*	5 000 000	(1 000 000)
	Obligations contractées en vertu de la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada*	2 000 000	(1 000 000)
	Obligations contractées pour l'assurance-prêt ou crédit, conformément à la *Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique*	1 000 000	(940 000)
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 992 000	
	Agence spatiale canadienne		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 087 000	
	Tribunal de la concurrence		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	137 000	
	Commission du droit d'auteur		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	216 000	
	Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec		
	Obligations contractées en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*	30 000 000	(2 000 000)
	Obligations contractées en vertu de la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada*	15 000 000	(6 000 000)
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 650 000	
	Conseil national de recherches du Canada		
	Dépenses des recettes conformément au paragraphe 5.1e) de la *Loi sur le Conseil national de recherches*	56 591 000	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	33 418 000	
	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 579 000	
	Conseil de recherches en sciences humaines		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 399 000	
	Statistique Canada		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	61 659 000	
	Diversification de l'économie de l'Ouest canadien		
	Obligations contractées en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*	15 000 000	4 000 000
	Obligations contractées en vertu de la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada*	3 000 000	2 000 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 468 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**356 463 122**	**15 060 001**
	Non budgétaire	...	...

16	**Justice**		
	Ministère		
	Ministre de la Justice—Traitement et allocation pour automobile	52 122	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	35 624 000	
	Commission canadienne des droits de la personne		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 208 000	
	Tribunal canadien des droits de la personne		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	178 000	
	Commissaire à la magistrature fédérale		
	Traitements, indemnités et pensions des juges, pensions aux conjoints et enfants des juges et montants forfaitaires versés aux conjoints de juges qui décèdent pendant leur mandat (*Loi sur les juges*)	267 897 000	56 413 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	493 000	
	Cour fédérale du Canada		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 965 000	
	Commission du droit du Canada		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	148 000	
	Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada		
	Programme du Commissariat à l'information du Canada		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	559 000	
	Programme du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 307 000	
	Cour suprême du Canada		
	Traitements, indemnités et pensions des juges, pensions aux conjoints et enfants des juges et montants forfaitaires versés aux conjoints des juges qui décèdent pendant leur mandat (*Loi sur les juges*)	3 926 000	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 473 000	
	Cour canadienne de l'impôt		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 061 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**318 891 122**	**56 413 000**
	Non budgétaire	...	...
17	**Parlement**		
	Sénat		
	Dignitaires du Sénat et sénateurs—Traitements, allocations et autres paiements versés au président du Sénat, aux sénateurs et autres dignitaires du Sénat en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada*; contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires, au compte de prestations de retraite supplémentaires et au compte de convention de retraite des parlementaires; allocations de retraite versées aux sénateurs à la retraite en vertu de la partie III de la *Loi sur les allocations de retraite des parlementaires*	16 142 800	1 792 900
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 251 000	
	Chambre des communes		
	Députés—Traitements et indemnités des agents supérieurs et des députés de la Chambre des communes en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires et au compte de convention de retraite des parlementaires	67 293 783	23 428 935
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	24 751 017	

APPENDICE 2

Autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits [1]—*Suite*

Section	Ministère ou organisme	Indiquées dans le Budget principal des dépenses	Indiquées dans les Budgets supplémentaires des dépenses
		$	$
	Bibliothèque du Parlement		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 089 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**115 527 600**	**25 221 835**
	Non budgétaire	...	...
18	**Patrimoine canadien**		
	Ministère		
	Traitements des lieutenants-gouverneurs (*Loi sur les traitements*)	930 000	
	Paiements en vertu de la *Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs*	550 000	
	Prestations de retraite supplémentaires—Anciens lieutenants-gouverneurs	182 000	
	Ministre du Patrimoine canadien—Traitement et allocation pour automobile	52 122	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	16 232 000	
	Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 908 000	
	Archives nationales du Canada		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 713 000	
	Commission des champs de bataille nationaux		
	Dépenses aux termes de l'alinéa 29.1(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	900 000	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	326 000	
	Office national du film		
	Fonds renouvelable de l'Office national du film (*Loi sur les fonds renouvelables*)	375 000	
	Bibliothèque nationale		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 961 000	
	Agence Parcs Canada		
	Dépenses qui équivalent aux recettes résultant de la poursuite des opérations en vertu de l'article 20 de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*	63 500 000	
	Fonds renouvelable des unités d'entreprises de l'Agence Parcs Canada (*Loi sur les fonds renouvelables*)	(1 754 000)	
	Fonds renouvelable des périmètres urbains de l'Agence Parcs Canada (*Loi sur les fonds renouvelables*)	416 000	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	32 438 000	
	Commission de la fonction publique		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	14 041 000	
	Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel (*Loi sur les fonds renouvelables*)		350 000
	Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 141 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**143 911 122**	**350 000**
	Non budgétaire	...	...

19	**Pêches et Océans**		
	Ministère		
	Ministre des Pêches et Océans—Traitement et allocation pour automobile	52 122	
	Obligations contractées en vertu de la *Loi sur les prêts aux entreprises de pêche*	200 000	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	102 836 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**103 088 122**	...
	Non budgétaire	...	...
20	**Ressources naturelles**		
	Ministère		
	Ministre des Ressources naturelles—Traitement et allocation pour automobile	52 122	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	43 320 000	
	Fonds de développement Canada/Nouvelle-Écosse (*Loi sur l'Accord entre le Canada et la Nouvelle-Écosse sur la gestion des ressources pétrolières et gazières*)	1 536 000	956 000
	Fonds de développement Canada/Terre-Neuve (*Loi de mise en œuvre de l'Accord atlantique Canada—Terre-Neuve*)	2 300 000	
	Office Canada/Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers (*Loi de mise en œuvre de l'Accord atlantique Canada—Terre-Neuve*)	2 462 000	
	Office Canada/Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers (*Loi de mise en œuvre de l'Accord Canada-Nouvelle-Écosse sur les hydrocarbures extracôtiers*)	1 565 000	
	Paiements au compte des recettes extracôtières de la Nouvelle-Écosse (*Loi de mise en œuvre de l'Accord Canada-Nouvelle-Écosse sur les hydrocarbures extracôtiers*)	6 200 000	7 800 000
	Paiements au Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures extracôtiers (*Loi de mise en œuvre de l'Accord atlantique Canada—Terre-Neuve*)	1 200 000	
	Fonds renouvelable de Géomatique Canada (*Loi sur les fonds renouvelables*)	(1 136 000)	438 000
	Paiements de péréquation compensatoires à la Nouvelle-Écosse (*Loi de mise en œuvre de l'Accord Canada-Nouvelle-Écosse sur les hydrocarbures extracôtiers*)	400 000	
	Commission canadienne de sûreté nucléaire		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 317 000	
	Office national de l'énergie		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 998 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**67 214 122**	**9 194 000**
	Non budgétaire	...	...
21	**Santé**		
	Ministère		
	Ministre de la Santé—Traitement et allocation pour automobile	52 122	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	79 121 000	
	Instituts de recherche en santé du Canada		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 888 000	
	Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	385 000	
	Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	468 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**81 914 122**	...
	Non budgétaire	...	...

APPENDICE 2

Autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits [1]—*Fin*

Section	Ministère ou organisme	Indiquées dans	
		Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses
		$	$
22	**Solliciteur général**		
	Ministère		
	Solliciteur général—Traitement et allocation pour automobile	52 122	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 788 000	
	Service correctionnel		
	Pensions et autres avantages sociaux des employés (*Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada*, paragraphe 27(1))	201 000	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	132 041 000	
	Fonds renouvelable CORCAN (*Loi sur les fonds renouvelables*)	(594 000)	
	Commission nationale des libérations conditionnelles		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 796 000	
	Bureau de l'enquêteur correctionnel		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	223 000	
	Gendarmerie royale du Canada		
	Pensions et autres prestations des employés—Membres de la Gendarmerie royale du Canada	237 113 280	10 600 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	32 471 755	
	Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	62 000	
	Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	367 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**408 521 157**	**10 600 000**
	Non budgétaire	...	...
23	**Transports**		
	Ministère		
	Ministre des Transports—Traitement et allocation pour automobile	52 122	
	Le pont Victoria, Montréal—Versement à la suite de l'abolition des péages et pour la réfection de la voie de circulation routière du pont (crédit 107 (Transports), *Loi des subsides n° 5 de 1963*)	4 000 000	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	48 471 000	
	Paiements versés conformément aux ententes de la Voie maritime du Saint-Laurent conclues dans le cadre de la *Loi maritime du Canada*	1 577 000	
	Paiement de subvention pour l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland selon la *Loi sur l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland*	48 400 000	
	Office des transports du Canada		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 035 000	

	Tribunal de l'aviation civile		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	101 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**105 636 122**	**...**
	Non budgétaire	**...**	**...**
24	**Travaux publics et Services gouvernementaux**		
	Ministère		
	Programme des services gouvernementaux		
	Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux—Traitement et allocation pour automobile	52 122	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	60 771 000	
	Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers (*Loi sur les fonds renouvelables*)	(19 247 000)	
	Fonds renouvelable des services optionnels (*Loi sur les fonds renouvelables*)	563 000	
	Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada (*Loi sur les fonds renouvelables*)	(1 100 000)	
	Fonds renouvelable du Bureau de la traduction (*Loi sur les fonds renouvelables*)		2 800 000
	Communication Canada [4]		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 840 000	
	Société canadienne d'hypothèques et de logement		
	(L) Avances consenties en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*	(243 400 000)	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**42 879 122**	**2 800 000**
	Non budgétaire	**(243 400 000)**	**...**
	Total du gouvernement—Budgétaire	**98 045 847 474**	**(482 266 046)**
	Non budgétaire	**1 803 601 000**	**(36 734 539)**

(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).
[1] Le détail des autorisations législatives non présenté dans les Budgets des dépenses n'est pas inclus dans cet appendice.
[2] Antérieurement Société pour l'expansion des exportations.
[3] Le Réseau du leadership a été abrogé (C.P. 2001-615) et est maintenant inclus dans le Secrétariat du Conseil du Trésor.
[4] Antérieurement Bureau d'information du Canada.

APPENDICE 3

Autorisations disponibles des exercices antérieurs

L'appendice 3 fournit les libellés complets de la plupart des autorisations (budgétaires et non budgétaires) disponibles des exercices antérieurs, par portefeuille ministériel. Les autorisations budgétaires reliées à la dépense des produits de la vente de biens excédentaires de l'État sont exclues de cet appendice. Le détail de ces autorisations est présenté à l'appendice 5.

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Montant
			$
2		**Affaires étrangères et Commerce international**	
		Ministère	
	(S)	Fonds renouvelable du Bureau des passeports—*Loi sur les fonds renouvelables*, article 4 Pour effectuer des paiements sur le Trésor pour fins de fonds de roulement, d'acquisition d'immobilisations et de financement temporaire des déficits accumulés d'exploitation, le montant total ne peut excéder 4 000 000 $ en aucun temps	14 084 613
	L11	*Loi n° 1 de 1971 portant affectation de crédits* Pour porter de 14 500 000 $ à 22 500 000 $ le montant de la réserve imputable en tout temps au compte d'avances de fonds de roulement des prêts et avances consentis aux employés en mission à l'étranger, établi par le crédit L12c de la *Loi n° 1 de 1971 portant affectation de crédits*, le crédit L11 de la *Loi de crédits n° 3 de 1989-1990* (Net)	10 747 332
	L12	*Loi des subsides n° 2 de 1954* Pour porter de 30 000 000 $ à 50 000 000 $ le montant de la réserve imputable en tout temps au compte d'avances de fonds de roulement relativement aux avances consenties aux employés en mission à l'étranger, établi par le crédit 630 (prêts, placements et avances) de la *Loi des subsides n° 2 de 1954*, le crédit L12 de la *Loi de crédits n° 3 de 1989-1990* (Net)	19 597 120
		Corporation commerciale canadienne	
	(S)	(L) *Loi sur la Corporation commerciale canadienne*, article 11 Le ministre des Finances doit, à la requête du ministre, déposer de temps à autre, au crédit de la Corporation, à la Banque du Canada ou dans une banque à charte désignée par le ministre, un ou plusieurs montants n'excédant pas, dans l'ensemble, dix millions de dollars, versés à même les deniers non attribués du Trésor (Net)	10 000 000
		Agence canadienne de développement international	
	(S)	(L) *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*—Banque de développement des Caraïbes Autorisation de souscrire pour 8 124 actions remboursables sur demande supplémentaires de capital-actions de la Banque de développement des Caraïbes conformément aux lois de crédits des exercices antérieurs (Brut)	77 241 625
	(S)	(L) *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*—Banque africaine de développement Autorisation de souscrire pour 73 473 actions remboursables sur demande supplémentaires de capital-actions de la Banque africaine de développement conformément aux lois de crédits des exercices antérieurs (Brut)	1 264 448 363
	L35	*Loi d'aide au développement international (institutions financières)*—Banque asiatique de développement Confirmation des actions remboursables 111 647 000 $ US (Brut)	3 362 382
	L35	*Loi d'aide au développement international (institutions financières)*—Banque asiatique de développement Confirmation des actions remboursables 167 471 550 $ US (Brut)	3 310 745
	(S)	(L) *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*—Banque asiatique de développement Autorisation de souscrire pour 172 125 actions remboursables sur demande supplémentaires de capital-actions de la Banque asiatique de développement (Brut)	3 013 775 982
	(S)	(L) *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*—Banque interaméricaine de développement Autorisation de souscrire pour 320 490 actions remboursables sur demande supplémentaires de capital-actions de la Banque interaméricaine de développement conformément aux lois de crédits des exercices antérieurs (Brut)	6 094 304 742

		Société pour l'expansion des exportations	
	(S)	(L) *Loi sur l'expansion des exportations*, article 11 Paiements représentant la souscription, par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures tel qu'approuvé par le ministre des Finances, de capital-actions à la Société en vertu de l'article 11. Le capital autorisé de la Société est de 1 500 000 000 $ (Brut)	516 800 000
		Autorité selon les conditions prescrites aux articles 12, 13 et 14; L'article 14 prévoit que le total non remboursé des emprunts de la Société fait en application des articles 12 et 13 ne doit pas dépasser un montant égal à quinze fois le total obtenu en ajoutant : a) au capital payé de la Société, et b) le montant, le cas échéant, de ses bénéfices non répartis, établi selon ses derniers états de comptes pour un exercice financier qui ont été vérifiés par le vérificateur général du Canada (Net)	11 988 269 094
		Autorité selon les conditions prescrites à l'article 23, les comptes administrés pour le Canada, la responsabilité au titre de prêts et d'engagements tels que limités par l'article 24 ne doit jamais dépasser 13 000 000 000 $ (Net)	10 468 234 400
		(Conformément aux articles 10, 23 et 24 de la *Loi sur l'expansion des exportations*, l'autorisation maximale de 13 milliards de dollars consiste en des prêts en vue d'appuyer l'expansion des exportations. Au moment où l'autorisation a été accordée, ces prêts étaient comptabilisés sur une base non budgétaire. Le gouvernement a subséquemment modifié ses politiques comptables pour comptabiliser des prêts conditionnels sur une base budgétaire. Donc, cette autorisation est valide pour les opérations budgétaires et non budgétaires. Cependant, puisque cette autorisation consiste en des prêts, elle est démontrée comme étant non budgétaire pour fins de rapport).	
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**14 084 613**
		Non budgétaire	**33 470 091 785**
3		**Affaires indiennes et du Nord canadien**	
		Ministère	
		Programme des affaires indiennes et inuites	
	(S)	*Loi de crédits n° 4 de 1987-1988* (crédit 5c) Paiement du Trésor en vertu de prêts garantis émis du Compte de progrès économique des Indiens. L'autorisation maximale est de 60 000 000 $ moins l'autorisation employée jusqu'à la fin de 2000-2001 au montant de 27 437 416 $	32 562 584
	L20	*Loi n° 1 de 1970 portant affectation de crédits* Prêts consentis, au cours du présent exercice financier et des exercices ultérieurs, en vue du progrès économique des Indiens, aux Indiens, à des groupes d'Indiens ou bandes indiennes ou à des particuliers, des associations ou des sociétés dont les activités contribuent ou peuvent contribuer à ce progrès; autorisation de garantir des prêts consentis à ces emprunteurs pour les mêmes motifs en vertu du Compte d'expansion économique des Indiens, établi par le crédit L53b de la *Loi n° 1 de 1970 portant affectation de crédits*. Le montant de la réserve imputable en tout temps, telle que modifiée par le crédit 7b de la *Loi de crédits n° 4 pour 1996-1997*, ne doit pas dépasser 48 550 835 $ (Net)	47 997 851
		Programme des affaires du Nord	
	L40	*Loi n° 3 de 1975 portant affectation de crédits* Prêts au gouvernement du Territoire du Yukon pendant l'exercice financier en cours et les exercices ultérieurs, selon les conditions approuvées par le gouverneur en conseil, pour consentir des prêts en deuxième hypothèque aux habitants du territoire pour l'achat ou la construction de maisons au Yukon, aux termes de la *Loi nationale sur l'habitation*. Le solde non déboursé des prêts autorisés est de 320 000 $ (Brut)	306 304
	L55	*Loi des subsides n° 3 de 1953* Pour autoriser et ouvrir un compte spécial permanent reconnu comme le Fonds de prêts aux Esquimaux duquel des prêts ou placements peuvent être consentis à ou à l'égard de particuliers ou groupes d'Esquimaux afin de promouvoir les activités commerciales telles qu'établies par le crédit 546 de la *Loi des subsides n° 3 de 1953*. Le montant de la réserve imputable en tout temps, telle que modifiée par le crédit 37b de la *Loi de crédits n° 4 pour 1995-1996*, ne doit pas dépasser 6 633 697 $ (Net)	6 550 853
	L81a	*Loi n° 4 de 1969 portant affectation de crédits* Pour autoriser, à l'égard du présent exercice financier et des exercices ultérieurs, conformément aux modalités et conditions approuvées par le gouverneur en conseil, des prêts destinés à l'établissement ou à l'expansion des petites entreprises du Territoire du Yukon et pour établir un compte spécial connu sous le nom de Compte de prêts aux petites entreprises du Territoire du Yukon : a) auquel tous les emprunts et intérêts payables sur les emprunts contractés en vertu de la présente autorisation seront imputés, et b) auquel seront crédités les remboursements du principal des emprunts et de l'intérêt de ces emprunts. Le montant total exigible en vertu de la présente autorisation ne devant à aucun moment dépasser 5 000 000 $ (Net)	5 000 000
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**32 562 584**
		Non budgétaire	**59 855 008**

APPENDICE 3

Autorisations disponibles des exercices antérieurs—*Suite*

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Montant
			$
4		**Agence des douanes et du revenu du Canada**	
	1	Dépenses de fonctionnement; la partie non utilisée à la fin d'un exercice des crédits affectés par le Parlement à l'usage de l'Agence, après le rapprochement visé à l'article 37 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, est annulée à la fin de l'exercice suivant en vertu de l'article 60 (1) de la *Loi sur l'Agence des douanes et du revenu du Canada*	177 382 704 [1]
	5	Dépenses en capital; la partie non utilisée à la fin d'un exercice des crédits affectés par le Parlement à l'usage de l'Agence, après le rapprochement visé à l'article 37 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, est annulée à la fin de l'exercice suivant en vertu de l'article 60 (1) de la *Loi sur l'Agence des douanes et du revenu du Canada*	3 732 803
	10	Contributions; la partie non utilisée à la fin d'un exercice des crédits affectés par le Parlement à l'usage de l'Agence, après le rapprochement visé à l'article 37 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, est annulée à la fin de l'exercice suivant en vertu de l'article 60 (1) de la *Loi sur l'Agence des douanes et du revenu du Canada*	2 702 236
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**183 817 743**
		Non budgétaire	...
5		**Agriculture et Agroalimentaire**	
		Ministère	
	(S)	*Loi sur les offices des produits agricoles*, article 28 Subventions pour permettre à chaque office de faire face à ses dépenses initiales d'exploitation et à ses frais de premier établissement. L'autorisation maximale en vertu du paragraphe 28(2) de la loi est de 1 000 000 $ moins l'autorisation employée jusqu'à la fin de 1993-1994 au montant de 400 000 $	600 000
	(S)	Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel—*Loi sur les fonds renouvelables*, article 2 Pour effectuer des paiements sur le Trésor pour fins de roulement, d'acquisitions d'immobilisations et de financement temporaire des déficits accumulés d'exploitation, le montant total ne peut excéder 2 000 000 $ en aucun temps	3 768 965
		Commission canadienne du lait	
	(S)	(L) *Loi sur la Commission canadienne du lait*, article 16 A la demande de la Commission, le ministre des Finances peut, sur le Trésor et selon les modalités qu'approuve le gouverneur en conseil, consentir des prêts à la Commission en vue de l'exercice de l'un quelconque des pouvoirs de la Commission mentionnés aux alinéas 9(1)a) et b) afin de faire le commerce de tout produit laitier, des paiements aux fins de stabiliser le prix, des recherches sur toute question relative à la production, au traitement ou à la commercialisation, d'aider à encourager la consommation et l'amélioration des produits laitiers et faire tous actes nécessaires ou accessoires aux pouvoirs ou fonctions de la Commission. Le montant total des prêts consentis à quelque moment que ce soit, tel que modifié par le crédit 50a de la *Loi n° 4 de 1975 portant affectation de crédits*, ne doit pas dépasser 300 000 000 $ (Net)	259 002 000
		Commission canadienne des grains	
	(S)	Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains—*Loi de crédits n° 4 pour 1994-1995* Dépenser pour les besoins du fonds, toutes les recettes que ce dernier générera; l'ensemble des dépenses faites pour les besoins du fonds ne devra jamais dépasser les recettes générées par le fonds de plus de 12 000 000 $	19 111 324
		Société du crédit agricole	
	(S)	(L) *Loi sur la Société du crédit agricole* Paragraphe 11(1). Le ministre des Finances peut, à la demande de la Société et avec l'approbation du gouverneur en conseil, verser à la Société, sur le Trésor, des montants ne dépassant pas au total 1 175 000 000 $, et les montants ainsi versés constituent une partie de son capital (Brut)	6 667 000
		Paragraphe 12(3). La Société peut, avec l'approbation du ministre des Finances, contracter des emprunts, par quelque moyen que ce soit, et le ministre des Finances, peut, à la demande de la Société, consentir à celle-ci des prêts sur le Trésor, aux conditions agréées par le gouverneur en conseil. Le montant total non remboursé du principal des emprunts contractés par la Société et du principal des prêts visés aux paragraphes (1) et (2) respectivement, qui lui ont été consentis, ne doit jamais dépasser douze fois le capital de la Société (Net)	7 731 687 000
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**23 480 289**
		Non budgétaire	**7 997 356 000**

6		**Anciens Combattants**	
		Ministère	
		Programme des Anciens Combattants	
	(S)	(L) *Loi sur les terres destinées aux Anciens Combattants* Il peut être avancé, sur le Trésor, les montants nécessaires pour l'application des parties I, II et III, pour la Caisse de la Loi sur les terres destinées aux Anciens Combattants. Le montant imputable en tout temps, tel que modifié par le crédit L55 de la *Loi n° 3 de 1970 portant affectation de crédits*, ne doit pas dépasser 605 000 000 $ (Net)	604 423 114
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	...
		Non budgétaire	**604 423 114**
7		**Citoyenneté et Immigration**	
		Ministère	
	(S)	(L) *Loi sur l'immigration*, article 119 Le ministre des Finances peut, sur le Trésor, avancer au ministre les sommes qu'il demande pour faire des prêts aux immigrants et aux catégories de personnes prescrites, en vue de leur permettre d'acquitter les frais d'admissibilité, de transport, ainsi que les frais raisonnables de leur séjour. Le montant total non remboursé, tel que modifié par CT814449 ne pourra à aucun moment dépasser 110 000 000 $ (Net)	59 059 511 [(2)]
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	...
		Non budgétaire	**59 059 511**
10		**Défense nationale**	
		Ministère	
	L11c	*Loi n° 1 de 1976 portant affectation de crédits*, établi par le crédit L20b Pour autoriser, conformément aux conditions approuvées par le Conseil du Trésor, l'exploitation d'un compte d'avance du fonds de roulement de la Défense nationale durant l'exercice financier en cours et les exercices ultérieurs, dans le but de financer des avances temporaires de fonds publics et des comptes d'avances de fonds publics, des avances permanentes, des avances et des prêts autorisés à l'intention des employés affectés à l'étranger et des avances recouvrables autorisées pour établir des mess militaires et des cantines, le montant de la réserve imputable en tout temps telle que modifiée par le crédit L16c, *Loi n° 4 de 1984 portant affectation de crédits*, et le crédit L11c de 1991 ne devant pas dépasser 100 000 000 $ (Net)	69 919 184
	L15	*Loi spéciale des subsides, 1963* Prêts effectués lors de l'exercice financier en cours et des exercices ultérieurs à l'égard de la construction de projets de logement, conformément aux accords établis avec le ministre de la Défense nationale, pour occupation par des membres des Forces canadiennes; ces prêts sont soumis à des taux d'intérêt et aux conditions prescrites par le gouverneur en conseil. Le montant total autorisé est 37 000 000 $ (Net)	13 086 217
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	...
		Non budgétaire	**83 005 401**
13		**Finances**	
		Ministère	
		Programme des politiques économiques, sociales et financières	
	(S)	*Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*, paragraphe 8.1(2) Paiements à la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance du Fonds monétaire international. Limite de 225 000 000 DTS	111 484 473
	(S)	*Loi sur l'indemnité aux déposants de certaines institutions financières*, article 16 Indemnité aux déposants de la Banque Commerciale du Canada, de la Compagnie de placements hypothécaires CCB et de la Norbanque relativement aux dépôts non assurés. Sont affectés à l'application de la présente loi 875 000 000 $ à prélever sur le Trésor au fur et à mesure des besoins	68 571 831
	(S)	(L) *Loi sur l'aide financière à la Banque Commerciale du Canada*, article 3 Sont affectés à l'explication de l'article 2 (aide financière à la Banque Commerciale du Canada), des crédits de soixante-quinze millions de dollars à prélever sur le Trésor au fur et à mesure des besoins (Brut)	2 000 000
	(S)	(L) *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*, paragraphe 8.1(1) Émission de prêts à la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance du Fonds monétaire international. La limite a été augmentée de 500 000 000 DTS à 700 000 000 DTS (CP 2000-355) (Brut)	361 332 258

APPENDICE 3

Autorisations disponibles des exercices antérieurs—*Suite*

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Montant
			$
	(S)	(L) *Loi sur Petro-Canada Limitée*, telle que modifiée Article 22. Le gouverneur en conseil peut autoriser le ministre des Finances à consentir à la Corporation des avances a) sous forme d'emprunts aux conditions que le gouverneur en conseil peut déterminer, ou, b) sous forme d'achats d'actions privilégiées. Le montant non remboursé au titre des emprunts ou des actions privilégiées ne doit jamais dépasser la somme de 1 000 000 000 $ (Brut)	27 228 147
		Article 5. Le ministre souscrit les actions ordinaires de la Corporation. Le montant de chaque souscription est payé sur le Trésor aux dates qu'approuve le ministre des Finances à la demande de la Corporation, le montant global versé au titre de la souscription ne doit pas dépasser 4 900 000 000 $ (Brut)	1 573 645 679
		Société d'assurance-dépôts du Canada	
	(S)	(L) *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada*, paragraphe 10.1 Le gouverneur en conseil peut, à l'occasion, autoriser le ministre des Finances à avancer à la Société, sur les deniers non affectés du Trésor, des montants sous forme de prêts selon les modalités que peut fixer le gouverneur en conseil, mais l'ensemble de ces prêts en circulation ne doit à aucun moment excéder 6 000 000 000 $ (Net)	6 000 000 000
		Bureau du surintendant des institutions financières	
	(S)	*Loi sur le Bureau du surintendant des institutions financières*, articles 16 et 17 Le ministre peut prélever des fonds sur le Trésor pour le paiement des dépenses afférentes aux activités du Bureau. L'autorisation maximale dont le montant ne peut dépasser de plus de 40 000 000 $, le total des cotisations et recettes reçues et autorisées de dépenser lesquelles sont assujetties à l'approbation du Conseil du Trésor	77 413 738
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**257 470 042**
		Non budgétaire	**7 964 206 084**
15		**Industrie**	
		Ministère	
	(S)	Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada — *Loi de crédits n° 3 pour 1993-1994* (crédit 2b) Pour effectuer des paiements sur le Trésor pour fins de fonds de roulement, d'acquisition d'immobilisations et de financement temporaire des déficits accumulés d'exploitation, diminution de l'autorisation de 25 000 000 $ à 15 000 000 $ en vertu du crédit 21b, *Loi de crédits n° 4 pour 1996-1997*	58 085 023
	L.97b	*Loi n° 1 de 1970 portant affectation de crédits* Autorisation de consentir des avances aux bureaux régionaux et aux employés affectés à l'étranger, y compris l'imputation au compte des avances consenties au personnel en service à l'étranger. Le solde du compte ne doit jamais dépasser 1 950 000 $ (Net)	1 950 000
		Banque de développement du Canada	
	(S)	(L) *Loi sur la Banque de développement du Canada* Prêts consentis à la Banque de développement du Canada provenant du Trésor en vertu de l'article 30. L'article 31 réduit la somme des montants suivants : a) le passif réel de la Corporation, y compris les titres de créances émis par la Corporation, et b) le passif éventuel de la Corporation constitué par les garanties qu'elle consent et les contrats de souscription à forfait qu'elle conclut, qui ne peut jamais dépasser le capital de la Corporation multiplié par douze (ou jusqu'à quinze avec l'approbation du gouverneur en conseil) et ne peut jamais dépasser 3,2 milliards de dollars (Net)	853 677 000
		Conseil national de recherches du Canada	
	(S)	*Loi sur le Conseil national de recherches*, alinéa 5(1)e) Montant non dépensé rapporté de l'exercice précédent en vertu de la *Loi sur le Conseil national de recherches*	28 594 611
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**86 679 634**
		Non budgétaire	**855 627 000**

18		**Patrimoine canadien**	
		Ministère	
		Office national du film	
	(S)	Fonds renouvelable de l'Office national du film—*Loi sur les fonds renouvelables*, article 12 Pour effectuer des paiements sur le Trésor pour fins de fonds de roulement, de financement temporaire des coûts d'exploitation, d'acquisition d'immobilisations et pour permettre l'enregistrement de l'augmentation de la valeur nette comptable des immobilisations en vertu de cette autorité, qui prévoit que le montant cumulatif du fonds de roulement admissible et de la valeur nette comptable ne peut excéder 25 000 000 $ en aucun temps. Augmentation de l'autorisation en vertu du crédit 121d, *Loi de crédits n° 4 pour 1994-1995*	12 258 176 [3]
		Agence Parcs Canada	
	115	Dépenses du programme; la partie non utilisée des crédits affectés dans le cadre du paragraphe (1) aux dépenses de fonctionnement de l'Agence est annulée à la fin de l'exercice suivant celui au cours duquel ceux-ci ont été votés ou de tout exercice ultérieur précisé par la loi fédérale qui fait l'affectation, en vertu de l'article 19 de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*	22 996 055
	(S)	Fonds renouvelable des unités d'entreprise de l'Agence Parcs Canada—*Loi de crédits n° 3 pour 1993-1994* Pour effectuer des paiements sur le Trésor pour fins de fonds de roulement, d'acquisition d'immobilisations et de financement temporaire des déficits accumulés d'exploitation, le montant total ne peut excéder 8 000 000 $ en aucun temps. Augmentation de l'autorisation en vertu du crédit 26b, *Loi de crédits n° 4 pour 1995-1996*	1 422 536
	(S)	Fonds renouvelable des périmètres urbains de l'Agence Parcs Canada—*Loi de crédits n° 4 pour 1995-1996*, crédit 27b Pour effectuer des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital sur le Trésor pour fins de fonds de roulement, afin d'exploiter, d'entretenir et de mettre en valeur de tels emplacements, qui sont situés dans les limites des parcs nationaux du Canada, le total des dépenses faites à cet égard ne doit jamais dépasser 10 000 000 $	6 076 633
		Commission de la fonction publique	
	(S)	Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel—*Loi sur les fonds renouvelables*, article 7 Pour effectuer des paiements sur le Trésor pour fins de fonds de roulement et de financement temporaire des déficits accumulés d'exploitation, le montant total ne peut excéder 4 500 000 $ en aucun temps	8 612 134
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**51 365 534**
		Non budgétaire	...
19		**Pêches et Océans**	
		Office de commercialisation du poisson d'eau douce	
	L30b	L'Office de commercialisation du poisson d'eau douce a été constitué en vertu de la *Loi sur la commercialisation du poisson d'eau douce*, 1968-1969, afin de réglementer le commerce interprovincial et le commerce d'exportation du poisson d'eau douce et créer l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce. Aux fins de permettre à l'Office de poursuivre ses opérations en vertu de la présente Loi, l'article 16 stipule que le gouverneur en conseil peut autoriser le ministre des Finances, selon les modalités à convenir entre eux : a) à garantir le remboursement de prêts consentis à l'Office par une banque et le paiement de l'intérêt sur ces prêts; et b) à consentir des prêts à l'Office. Le crédit L30b, *Loi n° 1 de 1974 portant affectation de crédits*. L'ensemble des montants non remboursés, à tout moment, qui peuvent être empruntés à toute banque sur le crédit de l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce et des montants prêtés par le ministre des Finances en vertu de l'article 16 de la *Loi sur la commercialisation du poisson d'eau douce* ne doit pas dépasser 30 000 000 $ (Net)	30 000 000
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	...
		Non budgétaire	**30 000 000**
20		**Ressources naturelles**	
		Ministère	
	(S)	*Loi sur l'Accord entre le Canada et la Nouvelle-Écosse sur la gestion des ressources pétrolières et gazières*, paragraphe 237(1) Fonds de développement Canada/Nouvelle-Écosse—Paiements aux fins de la loi. Autorisation maximale de 50 000 000 $ à chacun des exercices 1984-1985 à 1987-1988 inclusivement moins le montant éventuel imputé à une autre affectation afin de faire des paiements à Sa Majesté du chef de la Nouvelle-Écosse conformément à la partie V de la loi. Toute autorisation annuelle non utilisée doit être dépensée au cours des exercices ultérieurs. Le montant total des paiements pour les quatre exercices ne doit pas excéder 200 000 000 $	7 862 882

APPENDICE 3

Autorisations disponibles des exercices antérieurs—*Fin*

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Montant
			$
	(S)	*Loi de mise en œuvre de l'Accord atlantique Canada—Terre-Neuve*, paragraphe 233(1) Fonds de développement Canada/Terre-Neuve—Pour tout paiement prélevé sur le Trésor, le montant total ne doit pas excéder 225 000 000 $	7 343 883
	(S)	Fonds renouvelable de Géomatique Canada—*Loi de crédits n° 3 pour 1993-1994* Pour effectuer des paiements sur le Trésor pour fins de fonds de roulement, d'acquisition d'immobilisations et de financement temporaire des déficits accumulés d'exploitation, le montant total ne peut excéder 8 000 000 $ en aucun temps	7 131 810
		Société de développement du Cap-Breton	
	L40a	*Loi n° 4 de 1975 portant affectation de crédits* *Loi sur la Société de développement du Cap-Breton*, paragraphe 19(3) Le ministre des Finances peut, sur demande de la Société et du ministre, autoriser, à l'occasion, sur le Trésor, des avances d'argent à la Société, selon les modalités dont on peut convenir, à titre de fonds de roulement pour la division des charbonnages. Le montant total des avances non remboursées à un moment quelconque, ne doit pas excéder 50 000 000 $ (Net)	50 000 000
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**22 338 575**
		Non budgétaire	**50 000 000**
22		**Solliciteur général**	
		Service correctionnel	
	(S)	Fonds renouvelable CORCAN—*Loi de crédits n° 4 pour 1991-1992* (crédit 11c) Pour effectuer des paiements sur le Trésor pour fins de roulement, d'acquisitions d'immobilisations et de financement temporaire des déficits accumulés d'exploitation, le montant total ne peut excéder 45 000 000 $ en aucun temps	24 543 912
	L14b	*Loi n° 1 de 1969 portant affectation de crédits* Pour étendre la portée du Compte des prêts aux libérés conditionnels, établi par le crédit L103b (Solliciteur général) de la *Loi n° 1 de 1969 portant affectation de crédits* : a) pour autoriser des prêts à des personnes sous surveillance obligatoire; et b) pour porter de 10 000 $ à 50 000 $ le montant de la réserve imputable en tout temps à même ledit compte, telle que modifiée par le crédit L14b, *Loi n° 3 de 1982-1983 portant affectation de crédits* (Net)	12 187
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**24 543 912**
		Non budgétaire	**12 187**
24		**Travaux publics et Services gouvernementaux**	
		Ministère	
		Programme des services gouvernementaux	
	(S)	Fonds renouvelable des Services immobiliers—*Loi sur les fonds renouvelables*, article 5 Pour effectuer des paiements sur le Trésor pour fins de fonds de roulement, le montant total ne peut excéder 450 000 000 $ en aucun temps	352 261 848
	(S)	Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers—*Loi de crédits n° 4 pour 1995-1996* (crédit 2b) Pour effectuer des paiements sur le Trésor pour l'aliénation des biens immobiliers, le montant total ne peut excéder 5 000 000 $ en aucun temps	6 697 762
	(S)	Fonds renouvelable des services optionnels—*Loi sur les fonds renouvelables*, article 8 Pour effectuer des paiements sur le Trésor pour fins de roulement, d'acquisitions d'immobilisations et de financement temporaire des déficits accumulés d'exploitation, le montant total ne peut excéder 200 000 000 $ en aucun temps, tel que modifié par le crédit 21d de la *Loi de crédits n° 4 pour 1994-1995*	181 014 315
	(S)	Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique—*Loi sur les fonds renouvelables*, article 3 Pour effectuer des paiements sur le Trésor pour fins de fonds de roulement, d'acquisition d'immobilisations et de financement temporaire des besoins de fonctionnement, diminution de l'autorisation de 64 000 000 $ à 45 000 000 $, telle que modifiée par le crédit 6b, *Loi de crédits n° 4 pour 1999-2000*	58 564 785

(S)	Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada—*Loi sur les fonds renouvelables*, article 8 Pour effectuer des paiements sur le Trésor pour fins de roulement, d'acquisitions d'immobilisations et de financement temporaire des déficits accumulés d'exploitation, diminution de l'autorisation de 30 000 000 $ à 25 100 163 $ en vertu de la *Loi de crédits n° 5 pour 1998-1999*	24 401 581
(S)	Fonds renouvelable du Bureau de la traduction—*Loi de crédits n° 4 pour 1994-1995* Engager des dépenses sur le Trésor selon les modalités et conditions approuvées par le Conseil du Trésor, pour la prestation des services de traduction et de services connexes, et autoriser le ministre à dépenser aux fins du Fonds les recettes reçues à ces fins; la somme des dépenses effectuées pour les objectifs du Fonds ne doit en aucun temps dépasser 75 000 000 $ les recettes reçues en fonction des objectifs du Fonds; radier un montant de 13 606 000 $ représentant les pertes d'exploitation subies durant la période de transition de trois ans vers l'autosuffisance tel que modifié par le crédit 22b de la *Loi de crédits n° 4 pour 1995-1996*	93 831 917
(S)	Fonds renouvelable de la production de défense—*Loi sur la production de défense*, article 15 Pour effectuer des paiements sur le Trésor dans le but de financer l'accumulation de stocks de fournitures de défense ou de matériel stratégique et permettre des paiements anticipés au titre de livraison de fournitures, le montant total ne pouvant excéder en aucun temps 100 000 000 $ moins les prêts et avances du compte de prêts de la production de défense	100 000 000
L15b	*Loi de crédits n° 3 pour 1990-1991* Élargir les fins du crédit L29g (Finances) de la *Loi des subsides n° 2 de 1967* : a) remplacer les mots «des avances permanentes de voyage, des avances pour dépenses imprévues et des comptes de petite caisse ainsi que telles autres avances comptables» suivant immédiatement «ministères et organismes» par les mots suivants : « des caisses d'avances fixe, des avances à justifier et des avances recouvrables»; et b) accroître de 17 000 000 $ à 22 000 000 $ le montant qui peut être dû à n'importe quel moment aux fins du présent crédit (Net)	4 948 416
(S)	(L) *Loi sur l'administration des biens saisis* de 1993, article 12, paragraphes 1, 2, 3 et 4. Limite 50 000 000 $ (Net)	48 179 259
	Société canadienne des postes	
(S)	(L) *Loi sur la Société canadienne des postes*, articles 28, 29 et 30 Sur demande de la Société approuvée par le ministre, le ministre des Finances peut, aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil, consentir des prêts à la Société sur le Trésor. Le principal global des prêts consentis à la Société mais non remboursés ne doit pas dépasser 500 000 000 $ (Net)	500 000 000
	Monnaie royale canadienne	
(S)	(L) *Loi sur la Monnaie royale canadienne*, paragraphe 20(1) Dans l'exécution de sa mission, la Monnaie peut procéder, auprès du Trésor ou d'autres sources, à des emprunts d'un montant global maximal de 75 000 000 $ ou d'un montant supérieur fixé par une loi de crédits (Net)	75 000 000
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**816 772 208**
	Non budgétaire	**628 127 675**
	Total du gouvernement—Budgétaire	**1 513 115 134**
	Non budgétaire	**51 801 763 765**

(S) Autorisation législative.
(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).
(1) En 2000-2001, un montant de 399 000 $ a été présenté sous la colonne «Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs»; il aurait dû être présenté sous la colonne «Annulées ou (dépassées)».
(2) Des changements ont été effectués au rapport de l'exercice précédent pour corriger des erreurs de 7 901 478 $ faites sur la valeur des autorisations disponibles et pour refléter l'inclusion de 865 950 $ d'intérêts courus dans le portefeuille.
(3) En 2000-2001, un montant de 2 578 551 $ était présenté comme une augmentation de la valeur comptable nette de l'actif immobilisé. Un montant de 1 971 313 $ aurait dû être présenté.

APPENDICE 4

Autorisations permanentes accordées/abrogées au cours de l'exercice

L'appendice 4 fournit les libellés complets de la plupart des autorisations (budgétaires et non budgétaires) permanentes lesquelles ont été accordées/abrogées au cours de l'exercice, par portefeuille ministériel. Les autorisations budgétaires permanentes reliées à la dépense des produits de la vente de biens excédentaires de l'État sont exclues de cet appendice. Le détail de ces autorisations est présenté à l'appendice 5.

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Montant[1]
			$
4		**Agence des douanes et du revenu du Canada**	
	1	Dépenses de fonctionnement et dépenses recouvrables au titre du *Régime de pensions du Canada* (loi) et de la *Loi sur l'assurance-emploi*; les crédits pour l'exercice se terminant le 31 mars 2002, peuvent être imputés à l'exercice suivant se terminant le 31 mars	172 702 454
	5	Dépenses en capital; les crédits pour l'exercice se terminant le 31 mars 2002, peuvent être imputés à l'exercice suivant se terminant le 31 mars	491 039
	10	Contributions; les crédits pour l'exercice se terminant le 31 mars 2002, peuvent être imputés à l'exercice suivant se terminant le 31 mars	4 902 678
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**178 096 171**
		Non budgétaire	...
5		**Agriculture et Agroalimentaire**	
		Commission canadienne des grains	
	(S)	Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains Diminution de la limite d'autorisation de prélèvement de 12 000 000 $ à 2 000 000 $	(10 000 000)
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**(10 000 000)**
		Non budgétaire	...
10		**Défense nationale**	
		Ministère	
	L11	Pour porter de 100 000 000 $ à 120 000 000 $, le montant de la réserve imputable au compte d'avances	20 000 000
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	...
		Non budgétaire	**20 000 000**
15		**Industrie**	
		Ministère	
	(S)	Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada Diminution de la limite d'autorisation de prélèvement de 15 000 000 $ à 5 000 000 $ et augmentation de l'autorisation suite au virement du crédit 5 (Conseil du Trésor)	(9 668 574)
		Conseil national de recherches du Canada	
	(S)	Dépenses des recettes en vertu de la *Loi sur le Conseil national de recherches*	71 415 460
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**61 746 886**
		Non budgétaire	...

18		**Patrimoine canadien**	
		Ministère	
		Office national du film	
	(S)	Fonds renouvelable de l'Office national du film Diminution de la limite d'autorisation de prélèvement de 25 000 000 $ à 15 000 000 $ et diminution de la valeur nette comptable des immobilisations	(10 933 286)
		Agence Parcs Canada	
	(S)	Fonds renouvelable des unités d'entreprises de l'Agence Parcs Canada Radiation du prélèvement prévu devant être utilisé et révocation de l'article 3 de la *Loi sur les fonds renouvelables*	(2)
	(S)	Fonds renouvelable des périmètres urbains de l'Agence Parcs Canada Radiation du prélèvement prévu devant être utilisé et révocation de l'article 3.1 de la *Loi sur les fonds renouvelables*	(3)
		Commission de la fonction publique	
	(S)	Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel Diminution de la limite d'autorisation de prélèvement de 4 500 000 $ à 2 000 000 $	(2 500 000)
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**(13 433 286)**
		Non budgétaire	...
20		**Ressources naturelles**	
		Ministère	
	(S)	Fonds renouvelable de Géomatique Canada Diminution de la limite d'autorisation de prélèvement de 8 000 000 $ à 5 000 000 $	(3 000 000)
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**(3 000 000)**
		Non budgétaire	...
22		**Solliciteur général**	
		Service correctionnel	
	(S)	Fonds renouvelable CORCAN Diminution de la limite d'autorisation de prélèvement de 45 000 000 $ à 5 000 000 $ et radiation du prélèvement devant être utilisé	(19 544 000)
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**(19 544 000)**
		Non budgétaire	...
24		**Travaux publics et Services gouvernementaux**	
		Ministère	
		Programme des services gouvernementaux	
	(S)	Fonds renouvelable des Services immobiliers Diminution de la limite d'autorisation de prélèvement de 450 000 000 $ à 150 000 000 $ et radiation de l'autorisation de prélèvement devant être utilisé	(211 772 886)
	(S)	Fonds renouvelable des services optionnels Diminution de la limite d'autorisation de prélèvement de 200 000 000 $ à 35 000 000 $ et radiation de l'autorisation de prélèvement devant être utilisé	(142 300 000)
	(S)	Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique Diminution de la limite d'autorisation de prélèvement de 45 000 000 $ à 20 000 000 $	(25 000 000)

APPENDICE 4

Autorisations permanentes accordées/abrogées au cours de l'exercice—*Fin*

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Montant[1]
			$
	(S)	Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada	
		Diminution de la limite d'autorisation de prélèvement de 25 101 000 $ à 20 000 000 $ et augmentation de l'autorisation suite au virement du crédit 5 (Conseil du Trésor)	(4 795 396)
	(S)	Fonds renouvelable du Bureau de la traduction	
		Diminution de la limite d'autorisation de prélèvement de 75 000 000 $ à 10 000 000 $ et augmentation de l'autorisation suite au virement du crédit 5 (Conseil du Trésor)	(64 507 799)
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**(448 376 081)**
		Non budgétaire	...
		Total du gouvernement—Budgétaire	**(254 510 310)**
		Non budgétaire	**20 000 000**

(S) Autorisation législative.
(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).
(1) Ne comprend pas la plupart des redressements dus aux taux de change.
(2) L'autorisation de dépenser non utilisée de 8 325 247 $ a été annulée à la fin de l'exercice.
(3) L'autorisation de dépenser non utilisée de 10 001 528 $ a été annulée à la fin de l'exercice.

APPENDICE 5

Autorisations relatives à la dépense des produits de la vente de biens excédentaires de l'État

L'appendice 5 fournit le détail, par portefeuille ministériel, de la provenance et de l'utilisation des autorisations reliées à la dépense des produits de la vente de biens excédentaires de l'État.

En vertu des articles 13(2) et 14 de la *Loi sur les biens de surplus de la Couronne*, les ministères tels que définis à l'annexe 2 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (excluant la Chambre des communes, le Sénat, la Bibliothèque du Parlement et la Commission mixte internationale) ont le pouvoir d'établir une autorisation de dépenser égale aux produits reçus de la vente de biens excédentaires de l'État. Les produits reçus dans un exercice qui n'ont pas été dépensés au cours de cet exercice sont reportés à l'exercice ultérieur pour emploi dans cet exercice seulement. Le montant reporté est toutefois sujet à une limite maximale.

		Provenance des autorisations			Utilisation des autorisations		
Section	Ministère ou organisme	Disponibles de l'exercice précédent	Produits reçus dans l'exercice courant	Total disponible pour emploi	Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponible pour emploi dans l'exercice ultérieur
		$	$	$	$	$	$
2	**Affaires étrangères et Commerce international**						
	Ministère	283 194	2 596 067	2 879 261	1 929 049	155 012	795 200
	Agence canadienne de développement international	14 933	7 161	22 094	...	14 933	7 161
	Total du portefeuille ministériel	**298 127**	**2 603 228**	**2 901 355**	**1 929 049**	**169 945**	**802 361**
3	**Affaires indiennes et du Nord canadien**						
	Ministère	93 306	217 212	310 518	70 917	41 201	198 400
	Total du portefeuille ministériel	**93 306**	**217 212**	**310 518**	**70 917**	**41 201**	**198 400**
4	**Agence des douanes et du revenu du Canada**	**152 200**	**327 375**	**479 575**	**479 575**	...	...
5	**Agriculture et Agroalimentaire**						
	Ministère	113 057	3 857 786	3 970 843	3 957 421	...	13 422
	Agence canadienne d'inspection des aliments	25 000	357 631	382 631	373 705	...	8 926
	Commission canadienne des grains	...	160 964	160 964	...	135 964	25 000
	Total du portefeuille ministériel	**138 057**	**4 376 381**	**4 514 438**	**4 331 126**	**135 964**	**47 348**
6	**Anciens Combattants**	**5 202**	**175 661**	**180 863**	**177 589**	...	**3 274**
7	**Citoyenneté et Immigration**						
	Ministère	2 773	71 784	74 557	46 384	...	28 173
	Total du portefeuille ministériel	**2 773**	**71 784**	**74 557**	**46 384**	...	**28 173**
8	**Conseil du Trésor**	**8 287**	...	**8 287**	...	**8 287**	...

APPENDICE 5

Autorisations relatives à la dépense des produits de la vente de biens excédentaires de l'État—*Suite*

		Provenance des autorisations			Utilisation des autorisations		
Section	Ministère ou organisme	Disponibles de l'exercice précédent	Produits reçus dans l'exercice courant	Total disponible pour emploi	Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponible pour emploi dans l'exercice ultérieur
		$	$	$	$	$	$
9	**Conseil privé**						
	Ministère	25 000	8 042	33 042	28 014	...	5 028
	Centre canadien de gestion	...	5 093	5 093	...	...	5 093
	Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	147	26	173	...	147	26
	Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	4 004	35 825	39 829	18 025	...	21 804
	Directeur général des élections	45	16 607	16 652	16 607	...	45
	Commissaire aux langues officielles	...	4 816	4 816	...	...	4 816
	Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	...	...	...	...	...	...
	Commission des relations de travail dans la fonction publique	329	620	949	...	329	620
	Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité	...	360	360	...	...	360
	Total du portefeuille ministériel	**29 525**	**71 389**	**100 914**	**62 646**	**476**	**37 792**
10	**Défense nationale**						
	Ministère	756 473	41 669 573	42 426 046	41 440 439	...	985 607
	Total du portefeuille ministériel	**756 473**	**41 669 573**	**42 426 046**	**41 440 439**	**...**	**985 607**
11	**Développement des ressources humaines**						
	Ministère	270 600	307 555	578 155	389 528	...	188 627
	Conseil canadien des relations industrielles	414	209	623	...	414	209
	Total du portefeuille ministériel	**271 014**	**307 764**	**578 778**	**389 528**	**414**	**188 836**
12	**Environnement**						
	Ministère	77 606	366 946	444 552	436 624	...	7 928
	Agence canadienne d'évaluation environnementale	186	343	529	...	186	343
	Total du portefeuille ministériel	**77 792**	**367 289**	**445 081**	**436 624**	**186**	**8 271**
13	**Finances**						
	Ministère	25 000	4 051	29 051	17 108	7 892	4 051
	Vérificateur général	...	9 387	9 387	...	...	9 387
	Bureau du surintendant des institutions financières	222	9 248	9 470	...	222	9 248
	Total du portefeuille ministériel	**25 222**	**22 686**	**47 908**	**17 108**	**8 114**	**22 686**

14	**Gouverneur général**	**472**	**309**	**781**	**...**	**472**	**309**
15	**Industrie**						
	Ministère	118 411	316 868	435 279	191 621	2 058	241 600
	Agence de promotion économique du Canada atlantique	7 567	51 906	59 473	3 894	30 579	25 000
	Agence spatiale canadienne	5 074	4 128	9 202	9 172	...	30
	Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	25 000	9 945	34 945	25 076	...	9 869
	Conseil national de recherches du Canada	18 853	846 406	865 259	851 443	...	13 816
	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	...	5 659	5 659	...	...	5 659
	Statistique Canada	...	46 131	46 131	46 131	...	...
	Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	422	4 846	5 268	422	...	4 846
	Total du portefeuille ministériel	**175 327**	**1 285 889**	**1 461 216**	**1 127 759**	**32 637**	**300 820**
16	**Justice**						
	Ministère	21 542	14 430	35 972	...	21 542	14 430
	Commission canadienne des droits de la personne	2 226	317	2 543	2 543	...	...
	Cour fédérale du Canada	...	20 877	20 877	3 994	...	16 883
	Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	1 209	541	1 750	...	1 209	541
	Cour suprême du Canada	...	31 230	31 230	30 468	...	762
	Cour canadienne de l'impôt	1 298	4 217	5 515	...	1 298	4 217
	Total du portefeuille ministériel	**26 275**	**71 612**	**97 887**	**37 005**	**24 049**	**36 833**
18	**Patrimoine canadien**						
	Ministère	...	9 706	9 706	7 509	...	2 197
	Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	3 770	...	3 770	...	3 770	...
	Archives nationales du Canada	25 000	223 134	248 134	223 134	...	25 000
	Bibliothèque nationale	10 385	22 579	32 964	32 959	...	5
	Commission de la fonction publique	...	5 869	5 869	5 869	...	...
	Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice	1 133	175	1 308	...	1 133	175
	Total du portefeuille ministériel	**40 288**	**261 463**	**301 751**	**269 471**	**4 903**	**27 377**
19	**Pêches et Océans**	**1 300 000**	**4 256 030**	**5 556 030**	**5 040 655**	**...**	**515 375**
20	**Ressources naturelles**						
	Ministère	95 791	148 345	244 136	190 965	...	53 171
	Commission canadienne de sûreté nucléaire	169	17 379	17 548	169	...	17 379
	Office national de l'énergie	1 346	1 831	3 177	...	1 346	1 831
	Total du portefeuille ministériel	**97 306**	**167 555**	**264 861**	**191 134**	**1 346**	**72 381**
21	**Santé**						
	Ministère	151 000	624 274	775 274	562 494	61 780	151 000
	Instituts de recherche en santé du Canada	12 478	535	13 013	...	12 478	535
	Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	1 400	111	1 511	111	1 289	111
	Total du portefeuille ministériel	**164 878**	**624 920**	**789 798**	**562 605**	**75 547**	**151 646**

APPENDICE 5

Autorisations relatives à la dépense des produits de la vente de biens excédentaires de l'État—*Fin*

Section	Ministère ou organisme	Provenance des autorisations			Utilisation des autorisations		
		Disponibles de l'exercice précédent	Produits reçus dans l'exercice courant	Total disponible pour emploi	Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponible pour emploi dans l'exercice ultérieur
		$	$	$	$	$	$
22	**Solliciteur général**						
	Ministère	...	2 563	2 563	...	...	2 563
	Service canadien du renseignement de sécurité	4 886	727 705	732 591	701 612	5 979	25 000
	Service correctionnel	295 200	710 193	1 005 393	791 314	...	214 079
	Commission nationale des libérations conditionnelles	9 725	33 284	43 009	42 734	...	275
	Gendarmerie royale du Canada	2 647 543	7 507 217	10 154 760	8 267 290	...	1 887 470
	Total du portefeuille ministériel	**2 957 354**	**8 980 962**	**11 938 316**	**9 802 950**	**5 979**	**2 129 387**
23	**Transports**						
	Ministère	2 093 638	5 284 231	7 377 869	6 341 538	...	1 036 331
	Office des transports du Canada	3 049	468	3 517	...	3 049	468
	Total du portefeuille ministériel	**2 096 687**	**5 284 699**	**7 381 386**	**6 341 538**	**3 049**	**1 036 799**
24	**Travaux publics et Services gouvernementaux**						
	Ministère	405 179	381 462	786 641	215 940	189 239	381 462
	Communication Canada [1]	...	50	50	...	...	50
	Total du portefeuille ministériel	**405 179**	**381 512**	**786 691**	**215 940**	**189 239**	**381 512**
	Total du gouvernement	**9 121 744**	**71 525 293**	**80 647 037**	**72 970 042**	**701 808**	**6 975 187**

[1] Antérieurement Bureau d'information du Canada.

SECTION 2

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2001-2002

Affaires étrangères et Commerce international

Ministère

Corporation commerciale canadienne

Agence canadienne de développement international

Exportation et développement Canada

Centre de recherches pour le développement international

Commission mixte internationale

Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne

Administration du pipe-line du Nord

SOMMAIRE

	Page
Objectifs des programmes et description des secteurs d'activité	2.2
Sommaire du portefeuille ministériel	2.6
Programmes par secteur d'activité	2.13
Paiements de transfert	2.15
Détail des montants disponibles pour être dépensés	2.24
Recettes	2.25

Ministère

Objectifs

Agir au nom du Canada et de tous les Canadiens pour accroître la prospérité économique, l'emploi et la sécurité et travailler à la promotion de la paix dans le monde en diffusant la culture et les valeurs canadiennes.

Description des secteurs d'activité

Promotion du commerce international

Créer des emplois et promouvoir la prospérité au Canada en encourageant les entreprises canadiennes à exploiter tous les débouchés commerciaux à l'échelle internationale et en instaurant au pays un climat favorable aux investissements étrangers et aux échanges technologiques.

Politique commerciale et économique

Créer des emplois et promouvoir la prospérité au Canada grâce à la gestion efficace des relations commerciales du Canada avec les États-Unis et à la libéralisation du commerce et des mouvements de capitaux dans le monde, par l'adoption de règles claires et équitables.

Coopération et sécurité internationales

Instaurer un régime international pacifique, fondé sur le droit et reflétant les valeurs canadiennes, au sein duquel le Canada est à l'abri de menaces émanant de l'étranger.

Aide aux Canadiens à l'étranger (services consulaires)

Répondre aux besoins d'aide officielle des Canadiennes et des Canadiens voyageant ou habitant à l'étranger.

Diplomatie ouverte

Susciter de l'intérêt et de la confiance à l'égard du Canada à l'étranger et faire en sorte que l'opinion publique internationale soit favorable aux intérêts politiques et économiques du Canada et aux valeurs canadiennes.

Services ministériels

Permettre au Ministère d'accomplir sa mission et d'atteindre ses objectifs grâce à la prestation de services de soutien efficaces sur le plan des coûts.

Prestation de services aux autres ministères

Permettre aux autres ministères d'exécuter leurs programmes à l'étranger grâce à la prestation de services de soutien efficaces sur le plan des coûts.

Services de passeports

Délivrer des titres de voyage respectés à l'échelle internationale aux citoyens canadiens et autres résidents canadiens qui y ont droit.

Corporation commerciale canadienne

Objectifs

Offrir en matière de marchés d'exportation un service intergouvernemental qui réponde efficacement aux besoins des secteurs privé et public au Canada au moindre coût possible pour le contribuable canadien; et offrir aux clients gouvernementaux étrangers un service efficace en matière de gestion des contrats.

Agence canadienne de développement international

Objectifs

Encourager les efforts des peuples des pays en développement et des pays en transition en vue d'un développement économique et social autonome compatible avec leurs besoins et leur environnement, en collaborant avec eux à la réalisation d'activités de développement et accorder une aide humanitaire pour favoriser les intérêts politiques et économiques du Canada à l'étranger grâce à la promotion de la justice sociale, de la stabilité internationale et des relations économiques à long terme, au profit de la communauté mondiale.

Description des secteurs d'activité

Programmes géographiques

Les programmes géographiques comportent des relations directes entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des pays en développement. Ils sont élaborés en consultation et en collaboration avec les partenaires de ces pays. Ils constituent le principal mécanisme de soutien qu'utilise le gouvernement pour investir à long terme dans des secteurs essentiels du développement durable. Les programmes géographiques représentent environ le tiers du budget de l'aide internationale.

Les projets financés tiennent compte des besoins des pays en développement et de la capacité du Canada de répondre à ces besoins. La valeur des projets, et celle des contrats et des accords de contribution nécessaires à leur exécution, va de milliers de dollars à des dizaines de millions. L'approche et l'objet des projets varient aussi considérablement. À de rares exceptions près, l'aide consentie dans le cadre des programmes géographiques est versée en nature directement par les

fournisseurs et agents d'exécution canadiens ou par l'entremise des achats effectués par les pays bénéficiaires, dans le cadre des politiques canadiennes d'aide liée (fonds alloués pour l'achat de biens et de services au Canada) et conformément aux exigences quant au contenu canadien.

Trois directions de programmes géographiques, à savoir les directions générales de l'Afrique et du Moyen-Orient, de l'Asie et des Amériques, se chargent de planifier et de fournir l'aide bilatérale canadienne aux pays admissibles. Les programmes mis en œuvre dans ces régions sont fondés sur l'objectif et les six volets prioritaires de l'Aide publique au développement (APD).

Pays en transition

Le programme de l'Europe centrale et de l'Est (ECE) est conçu pour répondre aux initiatives et pour aider les pays de la région pendant la période critique de transition. Une petite part de l'aide fournie au moyen de ce programme relève de l'APD.

Le programme permet de transférer des connaissances et des compétences aux pays de la région grâce au perfectionnement des ressources humaines, au renforcement des institutions, à l'assistance humanitaire et multilatérale, et aux conseils en matière de politiques. Les activités sont mises en œuvre en collaboration avec le secteur privé, les Organisations non gouvernementales (ONG), les milieux universitaires, les communautés ethniques et tous les paliers de gouvernement au Canada. Ces partenariats servent de catalyseurs pour susciter, au niveau des projets, des contributions tant chez les partenaires canadiens que chez les partenaires des pays bénéficiaires.

Programmes multilatéraux

Dans le cadre des programmes multilatéraux, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) collabore avec une vaste gamme d'organisations et d'institutions internationales, dont les agences des Nations Unies (comme l'UNICEF), le Commonwealth et la Francophonie, et les banques de développement régionales pour l'Afrique, l'Asie, l'Amérique latine et les Caraïbes. La plus grande partie de l'aide humanitaire et des secours d'urgence fournis par l'ACDI est acheminée par l'intermédiaire des programmes multilatéraux.

L'ACDI emploie différents mécanismes pour obtenir des résultats dans les six secteurs prioritaires. De concert avec d'autres organismes donateurs, elle fournit un financement de base à des organisations et institutions multilatérales œuvrant dans ces secteurs. Elle cherche également à influer sur les pratiques et politiques de ces organisations afin de maximiser l'efficacité des programmes et des opérations. De plus, elle surveille et évalue le rendement des organisations et institutions internationales et fait rapport sur ce rendement.

La direction générale des programmes multilatéraux vise aussi à améliorer les politiques et pratiques des institutions multilatérales, plus particulièrement pour la coordination des initiatives au niveau des pays, et pour le suivi et l'évaluation des activités sur le terrain. L'accroissement de l'efficacité des organisations internationales est un élément important des programmes multilatéraux.

Partenariat canadien

Le Programme de partenariat canadien verse des subventions et des contributions à des organisations canadiennes et internationales pour appuyer leurs activités dans les pays en développement. Il soutient les initiatives de ces organisations (à but lucratif et à but non lucratif) et vise l'établissement de partenariats durables entre le Canada et les pays en développement par l'entremise de projets à coûts partagés. En outre, la direction générale du partenariat canadien est responsable de la politique en matière de consultations et représente l'Agence dans les relations et les consultations avec les partenaires.

Le Programme de partenariat canadien comporte trois sous-programmes principaux, à savoir le soutien au secteur bénévole, la coopération industrielle et les bourses. Le Programme de coopération industrielle (PCI) encourage les initiatives de développement du secteur privé et favorise la croissance économique dans les pays en développement en appuyant l'établissement de liens à long terme et mutuellement avantageux entre le secteur privé canadien et les pays bénéficiaires.

Le Programme de soutien au secteur bénévole est axé sur le développement communautaire et le renforcement de la capacité des organisations et institutions des pays en développement afin de promouvoir un développement durable dans des secteurs socio-économiques clés. Il favorise la création de liens entre les ONG au Canada et dans les pays en développement, et appuie les organisations et institutions canadiennes qui œuvrent aux niveaux de l'environnement, de la réforme du secteur public, des droits de la personne, de la démocratie et du bon gouvernement afin de promouvoir le transfert de technologie et le renforcement des capacités.

Le Programme de bourses est chargé de gérer différents programmes, ainsi que les règlements et politiques régissant la sélection et le recrutement des coopérants et experts en assistance technique et des stagiaires au pays.

Politiques

La direction générale des politiques élabore et tient à jour les politiques de l'ACDI dans le cadre de l'objectif et des priorités de l'APD, ainsi que des intérêts et des objectifs de la politique étrangère du Canada. Elle fournit au Ministre, à l'ACDI et à d'autres ministères des conseils et de l'information sur les questions de politiques et de stratégies, ainsi qu'une expertise scientifique et technique. Il arrive également qu'elle vérifie le respect des normes à l'ACDI, comme dans le cas des évaluations environnementales. La direction générale gère également les consultations sur les questions stratégiques avec des groupes d'intérêt et le grand public.

La direction générale gère l'Enveloppe de l'aide internationale et les fonds alloués au nom de l'ACDI. Elle produit l'information générale requise pour la rédaction des rapports nationaux et internationaux sur les dépenses au titre de l'APD.

À l'échelle internationale, la Direction générale des politiques veille à coordonner les politiques de développement du Canada et celles d'autres pays donateurs, par exemple de concert avec le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Elle représente également les intérêts du Canada aux réunions internationales et veille à ce que les politiques en matière de développement tiennent compte des engagements internationaux pris par le Canada.

Communications

Conformément à la stratégie du gouvernement en matière de communications, la Direction générale des communications aide le Ministre, la présidente et les directions générales de l'ACDI à s'acquitter de leurs responsabilités à ce niveau. Elle fournit des conseils d'experts, procède à des recherches sur l'opinion publique et à l'analyse des reportages, et produit des documents imprimés et audiovisuels.

Par ses activités de communications, l'Agence *souhaite montrer à des publics choisis, dont les jeunes,* les décideurs et les façonneurs de l'opinion, que l'ACDI est un organisme d'aide efficace. Elle veut sensibiliser d'avantage les Canadiens au développement international et à ses impacts et renforcer la collaboration avec les partenaires nationaux et internationaux en matière de communications. La direction générale est responsable de l'application de la politique de l'ACDI en matière de communications.

Avec le programme d'information sur le développement, la direction des communications travaille en collaboration avec les particuliers, les organismes non gouvernementaux et le secteur privé afin d'informer les Canadiens des programmes et des questions connexes de développement, en mettant particulièrement l'accent sur l'importance du rôle et de la contribution que les Canadiens apportent dans les pays en développement.

Services généraux

Les Services généraux fournissent à l'Agence des services de soutien qui ne sont pas directement liés à un mécanisme d'exécution en particulier. Ces services sont assurés par les Services à la haute direction de l'Agence, ainsi que par la direction générale des ressources humaines et services corporatifs, la direction générale de l'information et de la technologie et la direction générale de l'examen du rendement. Leur coût est comptabilisé comme une dépense administrative indirecte plutôt que comme une dépense directe qui peut être facilement imputée à un mécanisme d'exécution.

Exportation et développement Canada

Objectifs

Soutenir et développer le commerce d'exportation du Canada et la capacité du pays de s'engager dans ce commerce.

Centre de recherches pour le développement international

Objectifs

Selon la définition de la loi promulguée par le Parlement, le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) a pour objectifs d'entreprendre, d'encourager, de soutenir et de poursuivre des recherches sur les problèmes des régions du monde en voie de développement et sur les moyens d'application et d'adaptation des connaissances scientifiques, techniques et autres au progrès économique et social de ces régions. Dans le cadre de la réalisation de ces objectifs, il doit :

- s'assurer les services de scientifiques et de techniciens des sciences naturelles et sociales au Canada et de l'étranger;
- aider les régions en voie de développement à se livrer à la recherche scientifique, à acquérir les techniques innovatrices et à établir les institutions requises pour résoudre leurs problèmes;
- encourager en général la coordination de la recherche en développement international;
- promouvoir la coopération en matière de recherche portant sur les problèmes du développement entre les régions développées et les régions en voie de développement, à leur avantage réciproque.

Dans l'ensemble, le CRDI vise à aider les pays en développement à utiliser la science et les connaissances en vue de solutionner concrètement et à long terme les problèmes d'ordre social, économique et environnemental auxquels ils doivent faire face.

Commission mixte internationale

Objectifs

Mettre en application les responsabilités, fonctions et pouvoirs confiés à la Commission à la suite de traités et d'ententes internationaux; à la demande des gouvernements canadien et américain, étudier les questions ou les différends liés à la frontière commune, et formuler les recommandations appropriées. Étudier et, s'il y a lieu, approuver aux termes du Traité des eaux limitrophes de 1909, toute utilisation, dérivation ou obstruction des eaux limitrophes, d'un côté ou de l'autre de la frontière, susceptible de changer le niveau ou le cours naturel des eaux dans l'autre pays.

Description des secteurs d'activité

Opération et administration du bureau de la section canadienne

Commissaires et personnel; dépenses connexes de fonctionnement; part des dépenses relatives aux études, enquêtes et relevés conjoints assumée par le Canada en vertu des demandes d'approbation et des renvois soumis aux termes du Traité des eaux limitrophes de 1909, y compris la coordination des travaux des comités d'enquête internationaux; surveillance du travail des comités de contrôle internationaux établis par la Commission; paiement des dépenses résiduelles des enquêtes et des relevés.

Opération et administration du bureau régional des Grands Lacs

Surveillance, contrôle, coordination et aide aux gouvernements pour l'application de l'Accord entre le Canada et les États-Unis relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs; personnel et fonctionnement du bureau régional selon les ententes à frais partagés conclues avec les États-Unis; aide requise par le Conseil de la qualité de l'eau dans les Grands Lacs, le Conseil consultatif scientifique des Grands Lacs, le Conseil des gestionnaires de la recherche des Grands Lacs et les groupes de travail traitant des questions liées à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs.

Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne

Objectifs

L'objectif du programme de la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA consiste à mettre en œuvre les dispositions de règlement des différends de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA), de l'Accord de libre-échange Canada-Israël et de l'Accord de libre-échange Canada-Chili, en appuyant les groupes spéciaux institués en vertu de chacun des accords et en maintenant un greffe de type judiciaire où seront déposées les procédures des groupes spéciaux, des comités et des tribunaux établis aux termes de chacun des accords.

Description des secteurs d'activité

Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne

Afin de régler les différends résultant de décisions finales sur le dumping, les droits compensateurs et le préjudice, on peut substituer à l'examen judiciaire la procédure de révision par groupe spécial prévue au chapitre 19 de l'ALÉNA. Les différends sur l'interprétation ou l'application de l'ALÉNA (chapitre 20) peuvent être renvoyés à un groupe spécial de cinq membres. Les différends concernant les dispositions de l'ALÉNA sur l'investissement (chapitre 11) et sur les services financiers (chapitre 14) peuvent être soumis au mécanisme de règlement prévu par l'Accord.

La Section canadienne s'occupera de régler les différends aux termes des dispositions de règlement des différends du chapitre 8 de l'Accord de libre-échange Canada-Israël et du chapitre N de l'Accord de libre-échange Canada-Chili.

Pour l'administration des dispositions sur le règlement des différends, la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA fournit des services professionnels et consultatifs aux groupes spéciaux et aux comités, administre un greffe de type judiciaire et coordonne tous les aspects financiers du processus.

Le Secrétariat fournit aussi, au besoin, une aide aux Commissions et appuie les divers comités et groupes de travail non liés au règlement des différends.

Administration du pipe-line du Nord

Objectifs

Faciliter la planification et la construction expéditives et efficientes du pipe-line de la route de l'Alaska pour le transport du gaz au mieux des intérêts du Canada, tel que décrit dans la *Loi sur le pipe-line du Nord*.

Description des secteurs d'activité

Règlement concernant la construction du pipe-line de la route de l'Alaska pour le transport du gaz naturel

Donner effet à l'Accord entre le Canada et les États-Unis en date du 20 septembre 1977; faciliter la planification et la construction expéditives et efficientes du pipe-line, en tenant compte des intérêts locaux, régionaux et nationaux, y compris ceux des peuples autochtones, et satisfaire aux obligations du gouvernement fédéral à l'égard du pipe-line; faciliter les consultations avec les gouvernements des provinces et des territoires et assurer avec eux une meilleure coordination des activités; maximiser les avantages sociaux et économiques tout en minimisant toutes les répercussions fâcheuses sur le milieu social et sur l'environnement; promouvoir les intérêts économiques et énergétiques nationaux et assurer la plus grande participation possible des Canadiens à tous les aspects de la planification du pipe-line, de sa construction et des fournitures nécessaires tout en veillant à ce que la fourniture des biens et services se fasse sur une base généralement concurrentielle.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
...	960 207 000	...	...	960 207 000	1	Dépenses de fonctionnement				
...	...	60 247 351	...	60 247 351	1a	Dépenses de fonctionnement				
...	...	60 831 780	...	60 831 780	1b	Dépenses de fonctionnement				
...	...	...	3 426 200	3 426 200		Virement du CT, crédit 10 [11]				
...	...	...	14 506 000	14 506 000		CT, crédit 15 [11]				
...	960 207 000	121 079 131	17 932 200	1 099 218 331		Total—Crédit 1	1 067 596 534	31 621 797	...	975 711 178
...	108 606 000	...	...	108 606 000	5	Dépenses en capital				
...	...	45 419 744	...	45 419 744	5a	Dépenses en capital				
...	...	20 367 675	...	20 367 675	5b	Dépenses en capital				
...	...	...	2 748 000	2 748 000		Virement du CT, crédit 10 [11]				
...	108 606 000	65 787 419	2 748 000	177 141 419		Total—Crédit 5	176 522 923	618 496	...	104 559 383
...	393 378 000	...	...	393 378 000	10	Subventions et contributions				
...	...	107 743 160	...	107 743 160	10a	Subventions et contributions				
...	...	4 573 000	...	4 573 000	10b	Subventions				
...	393 378 000	112 316 160	...	505 694 160		Total—Crédit 10	497 357 445	8 336 715	...	377 038 473
...	52 122	...	14 093	66 215	(S)	Ministre des Affaires étrangères—Traitement et allocation pour automobile	66 215	...	...	51 597
...	52 122	...	14 093	66 215	(S)	Ministre du Commerce international—Traitement et allocation pour automobile	66 215	...	...	51 597
...	250 000	...	(82 703)	167 297	(S)	Paiements en vertu de la *Loi sur la pension spéciale du service diplomatique*	167 297	...	...	157 401
...	89 907 000	...	3 783 000	93 690 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	93 690 000	...	...	95 111 000
14 084 613	(1 420 000)	...	1 420 000	14 084 613	(S)	Fonds renouvelable du Bureau des passeports	3 151 852	...	10 932 761	(1 063 062)
...	...	...	3 236 399	3 236 399	(S)	Remboursements de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs	3 236 399	...	...	686 034
...	...	...	36 234	36 234	(S)	Honoraires—Agence de recouvrement	36 234	...	...	6 794
283 194	...	...	2 596 067	2 879 261	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	1 929 049	155 012	795 200	2 603 811
...	...	...	16 388 321	16 388 321	(S)	Pertes d'opérations de change	16 388 321	...	...	...
14 367 807	1 551 032 244	299 182 710	48 085 704	1 912 668 465		Total budgétaire	1 860 208 484	40 732 020	11 727 961	1 554 914 206
10 747 332	...	...	...	10 747 332	L11	Avances de fonds de roulement relativement aux prêts et avances consentis aux employés en mission à l'étranger selon le crédit L12c de la *Loi n° 1 de 1971 portant affectation de crédits*. Limite 22 500 000 $ (Net)	(728 865)	...	11 476 197	438 309

					L12	Avances de fonds de roulement relativement aux avances consenties aux missions à l'étranger selon le crédit 630 de la *Loi des subsides n° 2 de 1954*, modifié par le crédit L12 de la *Loi de crédits n° 3 de 1989-1990*. Limite 50 000 000 $ (Net)	4 062 276	...	15 534 844	8 232 906
19 597 120	...	...	...	19 597 120						
30 344 452	...	...	...	30 344 452		Total non budgétaire	3 333 411	...	27 011 041	8 671 215
						Total du ministère—				
14 367 807	**1 551 032 244**	**299 182 710**	**48 085 704**	**1 912 668 465**		**Budgétaire**	**1 860 208 484**	**40 732 020**	**11 727 961**	**1 554 914 206**
30 344 452	...	...	...	**30 344 452**		**Non budgétaire**	**3 333 411**	**...**	**27 011 041**	**8 671 215**
						Corporation commerciale canadienne				
...	10 734 000	...	...	10 734 000	15	Dépenses du programme				
...	...	5 000 000	...	5 000 000	15b	Dépenses du programme				
...	...	...	97 000	97 000		Virement du CT, crédit 15[1]				
...	10 734 000	5 000 000	97 000	15 831 000		Total—Crédit 15	15 831 000	...	...	13 884 956
...	10 734 000	5 000 000	97 000	15 831 000		Total budgétaire	15 831 000	...	...	13 884 956
...	...	8 000 000	...	8 000 000	L16b	Paiement à la Corporation commerciale canadienne en matière de capitaux propres (Net)	8 000 000	...	...	...
10 000 000	...	...	...	10 000 000	(S)	(L) Versements à la Corporation en vertu de la *Loi sur la Corporation commerciale canadienne*, article 11. Limite 10 000 000 $ (Net)	...	...	10 000 000	...
10 000 000	...	8 000 000	...	18 000 000		Total non budgétaire	8 000 000	...	10 000 000	...
						Total du programme—				
...	**10 734 000**	**5 000 000**	**97 000**	**15 831 000**		**Budgétaire**	**15 831 000**	**...**	**...**	**13 884 956**
10 000 000	**...**	**8 000 000**	**...**	**18 000 000**		**Non budgétaire**	**8 000 000**	**...**	**10 000 000**	**...**
						Agence canadienne de développement international				
...	138 423 342	...	...	138 423 342	20	Dépenses de fonctionnement				
...	...	6 171 577	...	6 171 577	20a	Dépenses de fonctionnement				
...	...	7 301 264	...	7 301 264	20b	Dépenses de fonctionnement				
...	...	...	379 000	379 000		Virement du : CT, crédit 5[1]				
...	...	...	224 000	224 000		CT, crédit 10[1]				
...	...	...	6 569 000	6 569 000		CT, crédit 15[1]				
...	138 423 342	13 472 841	7 172 000	159 068 183		Total—Crédit 20	156 868 066	2 200 117	...	141 427 529
...	1 481 929 000	...	...	1 481 929 000	25	Subventions et contributions				
...	...	45 264 380	...	45 264 380	25a	Subventions				
...	...	182 415 748	...	182 415 748	25b	Subventions				
...	1 481 929 000	227 680 128	...	1 709 609 128		Total—Crédit 25	1 707 898 356	1 710 772	...	1 568 449 145
...	52 122	...	15 866	67 988	(S)	Ministre de la Coopération internationale—Traitement et allocation pour automobile	67 988	...	...	51 597
...	151 800 000	53 532 000	(5 497 801)	199 834 199	(S)	Paiements (encaissement de billets) aux Fonds d'institutions financières internationales (*Loi d'aide au développement international (institutions financières)* et lois de crédits des exercices antérieurs)	199 834 199	...	...	412 060 003
...	16 026 000	...	462 200	16 488 200	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	16 488 200	...	...	15 569 783

Sommaire du portefeuille ministériel—*Suite*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans Budget principal des dépenses	Indiquées dans Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
					(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	14 933	7 161	...
14 933	...	...	7 161	22 094						
...	...	...	876 136	876 136	(S)	Perte sur réévaluation à la fin de l'exercice	876 136	...	...	3 040 173
...	...	...	4 899	4 899	(S)	Honoraires—Agence de recouvrement	4 899	...	...	...
14 933	1 788 230 464	294 684 969	3 040 461	2 085 970 827		Total budgétaire	2 082 037 844	3 925 822	7 161	2 140 598 230
						Fonds d'institutions financières internationales				
					L30	Émission et paiement de billets sur demande, non productifs d'intérêts et non négociables, dont le montant ne doit pas dépasser 154 600 000 $, conformément à la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*, à titre de contributions aux comptes du Fonds d'institutions financières internationales (Brut)				
...	...	1	...	154 599 999	154 600 000					
					L30b	Émission et paiement de billets sur demande, non productifs d'intérêts et non négociables, dont le montant ne doit pas dépasser 226 112 252 $, conformément à la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*, à titre de contributions aux comptes du Fonds d'institutions financières internationales (Brut)				
...	...	...	1	71 512 251	71 512 252					
...	...	1	1	226 112 250	226 112 252	Total—Crédit L30	226 111 752	500	...	148 900 000
						Comptes d'investissements d'institutions financières internationales				
					L35	Paiement ne devant pas dépasser 2 827 383 $ US à la Banque africaine de développement, même si l'équivalent de cette somme en dollars canadiens, évalué à 4 500 000 $ le 23 novembre 2000, peut varier à la hausse et émission et paiement de billets sur demande, non productifs d'intérêts et non négociables, dont le montant ne doit pas dépasser 500 000 $ US conformément à la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*, à titre de souscriptions au capital des institutions financières internationales (Brut)				
...	4 500 000	...	(4 500 000)	...						
					L35b	Paiement ne devant pas dépasser 2 827 383 $ US à la Banque africaine de développement, même si l'équivalent de cette somme en dollars canadiens, évalué à 4 500 000 $ le 23 novembre 2000, peut varier à la hausse et émission et paiement de billets sur demande, non productifs d'intérêts et non négociables, dont le montant ne doit pas dépasser 1 113 000 $ US conformément à la				

					Loi d'aide au développement international (institutions financières), à titre de souscriptions au capital des institutions financières internationales (Brut)				
...	...	1	(1)	...	Total—Crédit L35	...	...	...	...
...	4 500 000	1	(4 500 001)	...					
(S)					(L) Paiements (encaissement de billets) aux institutions financières internationales—Souscriptions au capital (Brut)	...	...	...	...
...	...	8 340 000	(8 340 000)	...					
					Banque de développement des Caraïbes				
					(S) (L) Autorisation de souscrire pour 8 124 actions remboursables sur demande supplémentaires de capital-actions de la Banque de développement des Caraïbes conformément aux lois de crédits des exercices antérieurs (Brut) :				
77 241 625	...	...	...	77 241 625	Autorisation non employée au début de l'exercice (convertie en $ CAN à cette date)				
...	...	...	877 133	877 133	Redressement de change à l'autorisation non employée à la fin de l'exercice				
77 241 625	...	...	877 133	78 118 758	Total [1]	...	...	78 118 758	...
					Banque africaine de développement				
					L35 Délivrance de billets sur demande, non productifs d'intérêts et non négociables d'un montant ne devant pas dépasser 2 827 383 $ US conformément à la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)* pour souscriptions au capital de la Banque africaine de développement (Brut)				
...	...	...	4 500 000	4 500 000					
					L35b Paiement ne devant pas dépasser 2 827 383 $ US à la Banque africaine de développement, même si l'équivalent de cette somme en dollars canadiens, évalué à 4 500 000 $ le 23 novembre 2000 (Brut)				
...	...	...	4 486 208	4 486 208					
...	...	...	8 986 208	8 986 208	Total—Crédit L35	4 486 208	4 500 000	...	4 451 149
					(S) (L) Autorisation de souscrire pour 73 473 actions remboursables sur demande supplémentaires de capital-actions de la Banque africaine de développement conformément aux lois de crédits des exercices antérieurs (Brut) :				
1 264 448 363	...	...	...	1 264 448 363	Autorisation non employée au début de l'exercice (convertie en $ CAN à cette date)				
...	...	...	3 174 269	3 174 269	Redressement de change à l'autorisation non employée à la fin de l'exercice				
1 264 448 363	...	...	3 174 269	1 267 622 632	Total [1]	...	...	1 267 622 632	...
					Banque asiatique de développement				
					L35 Paiement ne devant pas dépasser 2 232 954 $ US à la Banque asiatique de développement même si le total de ces paiements est supérieur à l'équivalent en dollars canadiens évalué à 3 362 382 $ au 11 janvier 1999, et pour confirmer que le capital remboursable canadien relié à ce paiement est de 111 647 700 $ US (Brut)	...	3 362 382	...	...
3 362 382	...	...	...	3 362 382					

Sommaire du portefeuille ministériel—*Suite*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
					L35	Délivrance de billets sur demande, non productifs d'intérêts et non négociables d'un montant ne devant pas dépasser 3 349 431 $ US conformément à la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)* pour souscriptions au capital de la Banque asiatique de développement et pour confirmer que le capital remboursable canadien relié à la délivrance de ces billets est de 167 471 550 $ US (Brut)				
3 310 745	...	...	...	3 310 745			...	3 310 745	...	...
					(S)	(L) Autorisation de souscrire pour 172 125 actions remboursables sur demande supplémentaires de capital-actions de la Banque asiatique de développement conformément aux lois de crédits des exercices antérieurs (Brut) :				
3 013 775 982	...	...	...	3 013 775 982		Autorisation non employée au début de l'exercice (convertie en $ CAN à cette date)				
...	...	...	27 444 469	27 444 469		Redressement de change à l'autorisation non employée à la fin de l'exercice				
3 013 775 982	...	...	27 444 469	3 041 220 451		Total [2]	...	...	3 041 220 451	...
						Banque interaméricaine de développement				
					(S)	(L) Autorisation de souscrire pour 320 490 actions remboursables sur demande supplémentaires de capital-actions de la Banque interaméricaine de développement conformément aux lois de crédits des exercices antérieurs (Brut) :				
6 094 304 742	...	...	...	6 094 304 742		Autorisation non employée au début de l'exercice (convertie en $ CAN à cette date)				
...	...	...	69 205 136	69 205 136		Redressement de change à l'autorisation non employée à la fin de l'exercice				
6 094 304 742	...	...	69 205 136	6 163 509 878		Total [2]	...	...	6 163 509 878	...
10 456 443 839	4 500 001	8 340 002	322 959 464	10 792 243 306		Total non budgétaire	230 597 960	11 173 627	10 550 471 719	153 351 149
						Total du programme—				
14 933	**1 788 230 464**	**294 684 969**	**3 040 461**	**2 085 970 827**		**Budgétaire**	**2 082 037 844**	**3 925 822**	**7 161**	**2 140 598 230**
10 456 443 839	**4 500 001**	**8 340 002**	**322 959 464**	**10 792 243 306**		**Non budgétaire**	**230 597 960**	**11 173 627**	**10 550 471 719**	**153 351 149**
						Exportation et développement Canada [3]				
					36a	Paiement d'indemnisation pour les obligations contractées par le gouvernement et transférées à la Société concernant les employés d'Exportation et développement Canada qui ont contribué au Compte de prestations de décès de la fonction publique	2 000 000	...	...	...
...	...	2 000 000	...	2 000 000						

					(S)	Une partie de l'autorisation budgétaire autorisée en vertu de l'article 24 de la *Loi sur l'expansion des exportations* (voir ci-dessous) [4]				
...	70 000 000	(13 000 000)	(57 000 000)							
...	...	...	(2 605 649)	(2 605 649)		Virement de l'autorisation non budgétaire [4]				
...	70 000 000	(13 000 000)	(59 605 649)	(2 605 649)		Total de l'autorisation budgétaire reliée à l'article 24 [4]	(2 605 649)	...	...	(576 699)
...	...	...	7 942 735	7 942 735	(S)	Dépenses d'administration	7 942 735	...	...	28 217 395
...	70 000 000	(13 000 000)	(51 662 914)	7 337 086		Total budgétaire	7 337 086	...	...	27 640 696
					(S)	(L) Paiements pour souscription de capital-actions de la Société en vertu de la *Loi sur l'expansion des exportations*, article 11. Limite 1 500 000 000 $ (Brut)	...	...	516 800 000	...
516 800 000	...	...	...	516 800 000						
11 988 269 094	...	...	(1 265 202 309)	10 723 066 785		(L) Emprunt de la Société en vertu des articles 12, 13 et 14 de la Loi, limité par du capital payé et des bénéfices non répartis (Net)	...	...	10 723 066 785	...
					(S)	L'autorisation maximale de 13 000 000 000 $ en vertu de l'article 24 de la *Loi sur l'expansion des exportations* relatif aux prêts effectués conformément à l'article 23 [4]				
10 468 234 400	122 800 000	...	(4 026 487 580)	6 564 546 820						
...	...	...	2 605 649	2 605 649		Moins : partie budgétaire de l'autorisation (voir ci-dessus) [4]				
10 468 234 400	122 800 000	...	(4 023 881 931)	6 567 152 469		Total de l'autorisation non budgétaire reliée à l'article 24 (Net) [4]	122 367 205	...	6 444 785 264	100 943 618
22 973 303 494	122 800 000	...	(5 289 084 240)	17 807 019 254		Total non budgétaire	122 367 205	...	17 684 652 049	100 943 618
						Total du programme—				
...	**70 000 000**	**(13 000 000)**	**(51 662 914)**	**7 337 086**		**Budgétaire**	**7 337 086**	...	...	**27 640 696**
22 973 303 494	**122 800 000**	...	**(5 289 084 240)**	**17 807 019 254**		**Non budgétaire**	**122 367 205**	...	**17 684 652 049**	**100 943 618**
						Centre de recherches pour le développement international				
					40	Versements au Centre de recherches pour le développement international				
...	88 270 000	...	...	88 270 000						
...	...	10 357 000	...	10 357 000	40a	Versements au Centre de recherches pour le développement international				
...	...	...	262 000	262 000		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	88 270 000	10 357 000	262 000	98 889 000		Total—Crédit 40	98 889 000	...	...	88 570 000
...	**88 270 000**	**10 357 000**	**262 000**	**98 889 000**		**Total du programme—Budgétaire**	**98 889 000**	...	...	**88 570 000**
						Commission mixte internationale				
...	7 007 000	...	...	7 007 000	45	Dépenses du programme				
...	...	696 047	...	696 047	45a	Dépenses du programme				
...	...	...	143 000	143 000		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	7 007 000	696 047	143 000	7 846 047		Total—Crédit 45	7 497 642	348 405	...	4 959 271
...	439 000	...	...	439 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	439 000	...	...	485 000
...	**7 446 000**	**696 047**	**143 000**	**8 285 047**		**Total du programme—Budgétaire**	**7 936 642**	**348 405**	...	**5 444 271**

Sommaire du portefeuille ministériel—*Fin*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne				
...	2 115 000	...	...	2 115 000	50	Dépenses du programme				
...	...	...	25 625	25 625		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	41 000	41 000		CT, crédit 15 [1]				
...	2 115 000	...	66 625	2 181 625		Total—Crédit 50	1 740 556	441 069	...	1 636 787
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des				
...	141 000	...	...	141 000		employés	141 000	...	...	140 000
...	**2 256 000**	**...**	**66 625**	**2 322 625**		**Total du programme—Budgétaire**	**1 881 556**	**441 069**	**...**	**1 776 787**
						Administration du pipe-line du Nord				
...	238 000	...	...	238 000	55	Dépenses du programme				
...	...	...	4 000	4 000		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	238 000	...	4 000	242 000		Total—Crédit 55	234 067	7 933	...	101 118
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des				
...	22 000	...	...	22 000		employés	22 000	...	...	22 000
...	**260 000**	**...**	**4 000**	**264 000**		**Total du programme—Budgétaire**	**256 067**	**7 933**	**...**	**123 118**
						Total du portefeuille ministériel—				
14 382 740	**3 518 228 708**	**598 920 726**	**35 876**	**4 131 568 050**		**Budgétaire**	**4 074 377 679**	**45 455 249**	**11 735 122**	**3 832 952 264**
33 470 091 785	**127 300 001**	**16 340 002**	**(4 966 124 776)**	**28 647 607 012**		**Non budgétaire**	**364 298 576**	**11 173 627**	**28 272 134 809**	**262 965 982**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section I de ce volume.

(S) Autorisation législative.

(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).

[1] Conseil du Trésor, crédit 5—Éventualités du gouvernement.
Conseil du Trésor, crédit 10—Initiatives pangouvernementales.
Conseil du Trésor, crédit 15—Rajustements de la rémunération.

[12] Comprend le montant équivalent en dollars canadiens du nombre total d'actions remboursables sur demande de toutes les ententes originales.

[13] Antérieurement Société pour l'expansion des exportations.

[14] Conformément aux articles 23 et 24 de la *Loi sur l'expansion des exportations*, l'autorisation maximale de 13 milliards de dollars consiste en des prêts en vue d'appuyer l'expansion des exportations. Cette autorisation est valide pour les opérations budgétaires et non budgétaires. Cependant, puisque cette autorisation consiste en des prêts, elle est démontrée comme étant non budgétaire pour fins de rapport.

Programmes par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Recettes affectées aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Promotion du commerce international	233 727 889	227 128 850	4 457 000	4 404 182	14 804 000	10 652 042	3 050 000	1 595 825	...	...	249 938 889	240 589 249
Politique commerciale et économique	121 242 582	116 655 531	1 673 000	1 641 915	112 604 675	112 599 040	...	...	...	...	235 520 257	230 896 486
Coopération et sécurité internationales	247 136 475	238 024 186	12 523 210	12 420 988	353 956 545	350 013 699	900 000	796 811	...	...	612 716 230	599 662 062
Aide aux Canadiens à l'étranger (services consulaires)	54 044 790	52 468 971	1 295 000	1 280 094	80 000	80 000	2 230 000	2 227 629	...	...	53 189 790	51 601 436
Diplomatie ouverte	79 662 219	75 376 697	1 147 000	1 128 060	24 233 940	23 997 664	1 103 000	947 000	...	...	103 940 159	99 555 421
Services ministériels—												
Budgétaire	268 532 800	257 128 971	149 337 909	149 017 141	182 297	182 297	20 190 000	11 854 417	...	...	397 863 006	394 473 992
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	30 344 452	3 333 411	30 344 452	3 333 411
Prestation de services aux autres ministères	238 707 221	233 647 443	6 708 300	6 630 543	...	...	...	...	...	...	245 415 521	240 277 986
Services de passeports	57 287 207	92 340 947	12 393 565	12 393 565	...	...	55 596 159	101 582 660	...	...	14 084 613	3 151 852
Sous-total—												
Budgétaire	1 300 341 183	1 292 771 596	189 534 984	188 916 488	505 861 457	497 524 742	83 069 159	119 004 342	...	...	1 912 668 465	1 860 208 484
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	30 344 452	3 333 411	30 344 452	3 333 411
Recettes affectées aux dépenses	(83 069 159)	(119 004 342)	...	...	...	...	(83 069 159)	(119 004 342)	...	...	...	...
Total du ministère—												
Budgétaire	**1 217 272 024**	**1 173 767 254**	**189 534 984**	**188 916 488**	**505 861 457**	**497 524 742**	...	...	...	...	**1 912 668 465**	**1 860 208 484**
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	**30 344 452**	**3 333 411**	**30 344 452**	**3 333 411**
Corporation commerciale canadienne—												
Budgétaire	**15 831 000**	**15 831 000**	...	...	...	...	...	...	...	...	**15 831 000**	**15 831 000**
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	**18 000 000**	**8 000 000**	**18 000 000**	**8 000 000**
Agence canadienne de développement international												
Programmes géographiques	53 357 910	53 032 320	...	...	712 548 727	710 850 198	...	...	...	...	765 906 637	763 882 518
Pays en transition	9 944 789	9 919 421	...	...	121 697 868	121 693 276	...	...	...	...	131 642 657	131 612 697
Programmes multilatéraux—												
Budgétaire	7 700 983	7 690 927	...	...	792 908 473	792 902 239	...	...	...	...	800 609 456	800 593 166
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	10 792 243 306	230 597 960	10 792 243 306	230 597 960
Partenariat canadien	13 404 643	13 372 819	...	...	278 504 528	278 503 111	...	...	...	...	291 909 171	291 875 930
Politiques	13 588 501	13 528 656	...	...	...	...	...	...	...	...	13 588 501	13 528 656

Programmes par secteur d'activité—*Fin*

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Recettes affectées aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Communications	7 864 264	7 850 667	...	...	3 783 731	3 783 731	...	...	...	...	11 647 995	11 634 398
Services généraux	70 666 410	68 910 479	...	...	...	...	...	...	...	...	70 666 410	68 910 479
Total du programme—												
Budgétaire	**176 527 500**	**174 305 289**	...	...	**1 909 443 327**	**1 907 732 555**	...	...	...	...	**2 085 970 827**	**2 082 037 844**
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	**10 792 243 306**	**230 597 960**	**10 792 243 306**	**230 597 960**
Exportation et développement Canada—[1]												
Budgétaire	**7 337 086**	**7 337 086**	...	...	...	...	...	...	...	...	**7 337 086**	**7 337 086**
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	**17 807 019 254**	**122 367 205**	**17 807 019 254**	**122 367 205**
Centre de recherches pour le développement international—												
Budgétaire	**98 889 000**	**98 889 000**	...	...	...	...	...	...	...	...	**98 889 000**	**98 889 000**
Commission mixte internationale												
Opération et administration du bureau de la section canadienne	6 168 047	5 832 706	...	...	...	...	...	...	...	...	6 168 047	5 832 706
Opération et administration du bureau régional des Grands Lacs	2 117 000	2 103 936	...	...	...	...	...	...	...	...	2 117 000	2 103 936
Total du programme—Budgétaire	**8 285 047**	**7 936 642**	...	...	...	...	...	...	...	...	**8 285 047**	**7 936 642**
Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne—												
Budgétaire	**2 322 625**	**1 881 556**	...	...	...	...	...	...	...	...	**2 322 625**	**1 881 556**
Administration du pipe-line du Nord												
Règlement concernant la construction du pipe-line de la route de l'Alaska pour le transport du gaz naturel	264 000	256 067	...	...	...	...	...	...	...	...	264 000	256 067
Total du programme—Budgétaire	**264 000**	**256 067**	...	...	...	...	...	...	...	...	**264 000**	**256 067**
Total du portefeuille ministériel—												
Budgétaire	**1 526 728 282**	**1 480 203 894**	**189 534 984**	**188 916 488**	**2 415 304 784**	**2 405 257 297**	...	...	...	...	**4 131 568 050**	**4 074 377 679**
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	**28 647 607 012**	**364 298 576**	**28 647 607 012**	**364 298 576**

[1] Antérieurement Société pour l'expansion des exportations

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Subventions				
					Promotion du commerce international				
...	100 000	...	(100 000)	...	Subventions pour l'expansion du commerce international en Asie-Pacifique	...	...	...	...
...	2 000 000	...	(1 665 000)	335 000	Subventions en vertu du Programme de développement des marchés d'exportation	206 000	129 000	...	...
...	2 100 000	...	(1 765 000)	335 000		206 000	129 000	...	...
					Coopération et sécurité internationales				
...	60 000	...	...	60 000	Fonds volontaire des Nations Unies pour les victimes de la torture	60 000	...	...	60 000
...	500 000	...	(500 000)	...	Subventions pour les mesures visant l'Asie-Pacifique	...	...	...	...
...	6 443 000	...	...	6 443 000	Subventions en remplacement de taxes sur les propriétés diplomatiques, consulaires et celles des organisations internationales au Canada conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil	6 443 000	...	...	6 250 895
...	4 359 000	528 166	...	4 887 166	Subvention au Centre international des droits de la personne et du développement démocratique	4 887 166	...	...	4 359 000
...	...	155 000	(30 000)	125 000	Fonds d'action pour la Convention sur les armes chimiques	125 000	...	...	125 000
...	...	5 000 000	...	5 000 000	Subvention à l'Agence russe des munitions	5 000 000	...	...	...
...	11 362 000	5 683 166	(530 000)	16 515 166		16 515 166	...	...	10 794 895
					Diplomatie ouverte				
...	13 500 000	...	(4 000)	13 496 000	Subventions dans le domaine des relations avec les universités	13 456 288	39 712	...	13 486 166
...	7 839 000	685 000	(78 000)	8 446 000	Subventions dans le domaine des relations culturelles	8 249 436	196 564	...	9 035 062
...	4 000	...	...	4 000	Office du baccalauréat international	4 000	...	...	4 000
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	10 000 000
...	21 343 000	685 000	(82 000)	21 946 000		21 709 724	236 276	...	32 525 228
					Services ministériels				
...	15 000	...	...	15 000	Association de la communauté du service extérieur	15 000	...	...	15 000
...	250 000	...	(82 703)	167 297	(S) Paiements en vertu de la *Loi sur la pension spéciale du service diplomatique*	167 297	...	...	157 401
...	265 000	...	(82 703)	182 297		182 297	...	...	172 401
...	**35 070 000**	**6 368 166**	**(2 459 703)**	**38 978 463**	**Total—Subventions**	**38 613 187**	**365 276**	**...**	**43 492 524**

Paiements de transfert—*Suite*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Contributions				
					Promotion du commerce international				
					Contributions en vertu du Programme de développement des				
...	9 520 000	...	(64 000)	9 456 000	marchés d'exportation	7 151 554	2 304 446	...	9 420 192
					Contributions en vertu du Programme de développement des				
...	4 623 000	...	...	4 623 000	marchés d'exportation—Investissement	3 189 446	1 433 554	...	3 395 493
...	390 000	...	...	390 000	Programme de science et technologie horizon le monde	105 042	284 958	...	230 535
...	14 533 000	...	(64 000)	14 469 000		10 446 042	4 022 958	...	13 046 220
					Politique commerciale et économique				
					Organisations internationales de produits de base (2 708 455				
...	118 000	...	(24 623)	93 377	francs belges) (137 000 francs français)	93 377	...	...	113 673
...	331 000	...	5 856	336 856	Organisation mondiale des douanes (9 891 250 francs belges)	336 856	...	...	326 609
...	816 000	...	23 740	839 740	Agence internationale de l'énergie (4 145 544 francs français)	839 740	...	...	857 947
...	4 671 000	...	669 213	5 340 213	Organisation mondiale du commerce (5 479 606 francs suisses)	5 340 210	3	...	4 716 876
					Organisation de coopération et de développement économiques				
...	7 314 000	...	137 241	7 451 241	(37 163 131 francs français)	7 445 619	5 622	...	6 515 580
					Organisation de coopération et de développement économiques—				
					Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement				
...	102 000	...	(9 094)	92 906	(517 708 francs français)	92 906	...	...	111 750
					Agence de l'Organisation de coopération et de développement				
					économiques pour l'énergie nucléaire (1 665 428 francs				
...	328 000	...	13 900	341 900	français)	341 893	7	...	361 426
					Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (455 790				
...	389 000	...	53 621	442 621	francs suisses)	442 618	3	...	421 925
					Secrétariat de coopération économique avec l'Asie-Pacifique				
...	447 000	...	70 895	517 895	(303 000 $ US)	517 895	...	...	534 630
...	48 000	...	4 192	52 192	Entente de Wassenaar (507 043 schillings autrichiens)	52 192	...	...	57 663
					Contributions versées aux provinces pour les contrôles des				
...	...	97 095 734	...	97 095 734	exportations de bois d'œuvre	97 095 734	...	...	...
...	14 564 000	97 095 734	944 941	112 604 675		112 599 040	5 635	...	14 018 079
					Coopération et sécurité internationales				
					Agence de coopération culturelle et technique des pays franco-				
...	9 188 000	...	...	9 188 000	phones (46 684 626 francs français)	9 188 000	...	...	10 049 740
...	1 302 000	...	...	1 302 000	Fondation du Commonwealth (614 721 livres sterling)	1 263 754	38 246	...	1 292 892
...	4 662 000	...	77 700	4 739 700	Secrétariat du Commonwealth (2 201 149 livres sterling)	4 727 361	12 339	...	4 710 647
					Programme du Commonwealth pour la jeunesse (701 056 livres				
...	1 485 000	...	135 000	1 620 000	sterling)	1 569 950	50 050	...	1 455 253
...	13 838 000	...	...	13 838 000	Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (9 387 900 $ US)	13 250 758	587 242	...	12 516 092
...	1 970 000	...	...	1 970 000	Organisation de l'aviation civile internationale (1 336 500 $ US)	1 786 000	184 000	...	1 757 234

...	8 201 000	...	1 194 200	9 395 200	Organisation internationale du travail (9 619 832 francs suisses)	9 395 128	72	...	7 566 813
...	378 000	...	6 500	384 500	Organisation maritime internationale (178 355 livres sterling)	384 499	1	...	372 823
					Organisation du traité de l'Atlantique Nord—				
...	9 799 000	...	(378 564)	9 420 436	Administration civile (293 126 500 francs belges)	9 420 344	92	...	10 312 311
...	1 860 000	...	(605 795)	1 254 205	Programmes scientifiques (55 640 000 francs belges)	1 254 205	...	...	620 000
...	792 000	...	(20 385)	771 615	Activités de la francophonie internationale	710 360	61 255	...	849 203
					Secrétariat technique permanent des conférences ministérielles de l'éducation, de la jeunesse et des sports des pays d'expression française (27 378 923 CFA)	50 300	4 700	...	46 000
...	55 000	...	...	55 000	Fonds des Nations Unies pour les populations autochtones	30 000	...	...	30 000
...	30 000	...	...	30 000	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (5 599 473 ECU) (4 120 647 $ US)	12 844 583	564 417	...	12 062 570
...	13 409 000	...	...	13 409 000	Organisation des Nations Unies (33 750 000 $ US)	53 754 027	626 198	...	46 685 049
...	49 748 000	...	4 632 225	54 380 225	Organisation mondiale de la santé (12 400 470 $ US)	16 206 716	809 384	...	16 576 530
...	18 278 000	...	(1 261 900)	17 016 100	Opérations de maintien de la paix des Nations Unies (72 367 300 $ US)	98 522 784	136 456	...	96 612 275
...	106 669 000	...	(8 009 760)	98 659 240	Projets et activités de développement découlant des sommets de la Francophonie	9 712 715	...	...	5 500 000
...	7 950 000	1 500 000	262 715	9 712 715	Commission préparatoire de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (1 723 692 ECU)	2 193 016	...	...	1 834 861
...	2 258 000	...	(64 984)	2 193 016	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (10 627 500 ECU)	15 900 520	...	...	12 057 452
...	13 921 000	...	1 979 520	15 900 520	Non-prolifération des armes nucléaires, contrôle des armements et désarmement (408 474 $ US)	48 116	549 884	...	308 497
...	602 000	...	(4 000)	598 000	Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (2 431 646 $ US)	2 697 822	2	...	3 263 924
...	3 563 000	...	(865 176)	2 697 824	Soutien des intérêts du Canada à l'étranger	598 083	10 917	...	1 006 850
...	600 000	...	9 000	609 000	Appui de la consultation, de la recherche et de l'information sur la politique étrangère	1 349 278	146 120	...	1 955 500
...	993 000	...	502 398	1 495 398	Fonds volontaire des Nations Unies pour l'environnement	925 000	...	...	925 000
...	925 000	...	...	925 000	Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (3 400 073 $ US)	5 421 110	18 890	...	5 257 916
...	5 012 000	...	428 000	5 440 000	Commission du parc international Roosevelt de Campobello (650 000 $ US)	1 132 595	1 500	...	1 001 650
...	958 000	...	176 095	1 134 095	Organisation des états américains (9 411 628 $ US)	14 062 793	17 207	...	13 585 798
...	13 873 000	...	207 000	14 080 000	Conseil de mise en œuvre de l'accord de paix (848 400 ECU)	2 167 900	83 100	...	1 083 340
...	1 111 000	...	1 140 000	2 251 000	Cour permanente d'arbitrage (38 650 florins)	21 818	182	...	21 084
...	22 000	...	...	22 000	Commission internationale d'établissement des faits (13 992 francs suisses)	12 864	136	...	...
...	12 000	...	1 000	13 000	Contributions pour les mesures visant l'Asie-Pacifique	1 353 738	22 262	...	2 816 951
...	1 381 000	...	(5 000)	1 376 000	Fondation canadienne pour les Amériques	200 000	...	...	200 000
...	200 000	...	...	200 000	Programme de stages internationaux pour les jeunes	5 987 421	...	...	6 978 380
...	5 952 000	...	35 421	5 987 421	Programme de consolidation de la paix et de sécurité humaine	8 370 299	2 501	...	5 459 328
...	8 200 000	2 000 000	(1 827 200)	8 372 800	Accords environnementaux internationaux	2 323 337	14 983	...	2 401 300
...	1 788 000	631 320	(81 000)	2 338 320	Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues	1 500 000	...	...	1 500 000
...	1 500 000	...	...	1 500 000	Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues	600 000	...	...	600 000
...	600 000	...	...	600 000	Fonds canadien sur les mines antipersonnel	5 588 570	30	...	3 925 419
...	6 264 000	(312 000)	(363 400)	5 588 600	Société royale du Commonwealth du Canada	20 000	...	...	20 000
...	20 000	...	...	20 000	Fonds international pour l'Irlande	333 333	667	...	333 333
...	334 000	...	...	334 000	Agence internationale de l'énergie atomique (1 034 246 $ US) (64 585 826 schillings autrichiens)	7 928 600	...	...	7 592 316
...	7 698 000	...	230 600	7 928 600	Contribution visant à appuyer le Conseil de la Journée mondiale de la jeunesse catholique 2002	1 000 000	...	...	...
...	...	1 000 000	...	1 000 000	Appui du Canada à l'organisation du Sommet de la Francophonie au Liban	3 874 987	13	...	...
...	...	3 875 000	...	3 875 000					

Paiements de transfert—*Suite*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans Budget principal des dépenses	Indiquées dans Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Contributions pour le Bureau canadien du mécanisme pour un				
...	...	157 940	62 060	220 000	développement propre et de l'application conjointe	220 000	...	...	...
					Secrétariat permanent de la Convention sur la diversité biologi-				
...	...	...	628 000	628 000	que des Nations Unies	628 000	..	...	631 320
...	...	...	800 000	800 000	Secrétariat du Commonwealth pour le maintien de la paix en Corée	800 000	..	...	1 000 000
					Remboursement aux organisations internationales pour l'impôt du				
...	...	...	86 000	86 000	Canada	86 000	...	...	91 340
...	...	...	1 209 000	1 209 000	Centres d'éducation canadiens	1 209 000	...	...	...
...	...	...	872 849	872 849	Volet nordique de la politique étrangère du Canada	872 849	...	...	...
...	327 401 000	8 852 260	1 188 119	337 441 379		333 498 533	3 942 846	...	304 866 991
					Aide aux Canadiens à l'étranger (services consulaires)				
...	60 000	...	20 000	80 000	Service social international Canada	80 000	..	...	60 000
					Diplomatie ouverte				
...	2 000 000	...	287 940	2 287 940	Forum des fédérations	2 287 940	...	...	1 712 060
...	**358 558 000**	**105 947 994**	**2 377 000**	**466 882 994**	**Total—Contributions**	**458 911 555**	**7 971 439**	**...**	**333 703 350**
					Sommaire du ministère par secteur d'activité				
...	16 633 000	...	(1 829 000)	14 804 000	Promotion du commerce international	10 652 042	4 151 958	...	13 046 220
...	14 564 000	97 095 734	944 941	112 604 675	Politique commerciale et économique	112 599 040	5 635	...	14 018 079
...	338 763 000	14 535 426	658 119	353 956 545	Coopération et sécurité internationales	350 013 699	3 942 846	...	315 661 886
...	60 000	...	20 000	80 000	Aide aux Canadiens à l'étranger (services consulaires)	80 000	...	...	60 000
...	23 343 000	685 000	205 940	24 233 940	Diplomatie ouverte	23 997 664	236 276	...	34 237 288
...	265 000	...	(82 703)	182 297	Services ministériels	182 297	...	...	172 401
...	**393 628 000**	**112 316 160**	**(82 703)**	**505 861 457**	**Total du ministère**	**497 524 742**	**8 336 715**	**...**	**377 195 874**
					Agence canadienne de développement international				
					Subventions				
					Programmes géographiques				
					Aide au développement à l'appui des activités, des programmes généraux et des programmes et projets particuliers d'institutions et d'organisations de développement international, et des institutions financières internationales et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à				
...	9 500 000	38 300 000	10 683 811	58 483 811	ces projets	58 373 811	110 000	...	14 385 355
					Assistance humanitaire ou planification préalable aux catasprophes en faveur de pays, d'organismes et de personnes de ces pays, d'institutions internationales ainsi que d'organisations non gouvernementales canadiennes et internationales, à l'égard d'activités et de programmes généraux de même que de programmes,				

					projets, activités et appels particuliers, et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets	...	...	...	...
...	...	1 000 000	(1 000 000)	...					
...	...	20 000 000	...	20 000 000	Subvention à la Jamaïque	20 000 000	...	...	...
...	9 500 000	59 300 000	9 683 811	78 483 811		78 373 811	110 000	...	14 385 355
					Pays en transition				
...	250 000	...	(250 000)	...	Subventions pour la coopération avec les pays en transition de l'Europe centrale et de l'Est et de l'ancienne Union soviétique	...	...	...	...
...	...	...	250 000	250 000	Aide au développement à l'appui des activités, des programmes généraux et des programmes et projets particuliers d'institutions et d'organisations de développement international, et des institutions financières internationales et dépenses spéciales qui se rattachent directement à des programmes et à des projets	250 000	...	...	250 000
...	250 000	...	...	250 000		250 000	...	...	250 000
					Programmes multilatéraux				
...	126 066 000	97 800 000	(59 898 241)	163 967 759	Aide au développement à l'appui des activités, des programmes généraux et des programmes et projets particuliers d'institutions et d'organisations de développement international, et des institutions financières internationales et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets	163 967 759	...	...	209 866 250
...	92 153 000	130 500 000	(14 301 713)	208 351 287	Mise en oeuvre de programmes de lutte contre la faim et la malnutrition par le biais des institutions internationales de développement et d'alimentation, des organisations non gouvernementales internationales ou du Centre de recherches pour le développement international, au profit de bénéficiaires dans des pays en développement, et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets	208 349 043	2 244	...	107 341 062
...	84 054 000	75 950 000	(25 107 268)	134 896 732	Assistance humanitaire ou planification préalable aux catastrophes en faveur de pays, d'organismes et de personnes de ces pays, d'institutions internationales ainsi que d'organisations non gouvernementales canadiennes et internationales, à l'égard d'activités et de programmes généraux de même que de programmes, projets, activités et appels particuliers, et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets	134 896 706	26	...	113 052 018
...	302 273 000	304 250 000	(99 307 222)	507 215 778		507 213 508	2 270	...	430 259 330
					Partenariat canadien				
...	76 743 000	...	(45 820 922)	30 922 078	Subventions à des institutions, organisations et organismes canadiens, internationaux, régionaux et de pays en développement, à des gouvernements de pays en développement et à leurs organisations et organismes, à des gouvernements provinciaux et municipaux et à leurs organisations et organismes, à l'appui de programmes de coopération et de sensibilisation au développement, ainsi qu'à des organisations non gouvernementales internationales, à l'appui de programmes d'aide au développement, de projets et d'activités et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets	30 922 078	...	...	45 193 096

Paiements de transfert—*Suite*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Aide au développement pour l'éducation et la formation des particuliers et dépenses spéciales liées directement à des programmes et à des projets				
...	8 248 000	...	(168 559)	8 079 441		8 079 441	...	...	7 720 047
					Aide au développement à l'appui des activités, des programmes généraux et des programmes et projets particuliers d'institutions et d'organisations de développement international, et des institutions financières internationales et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets				
...	...	...	400 000	400 000		400 000	...	...	400 000
...	84 991 000	...	(45 589 481)	39 401 519		39 401 519	...	...	53 313 143
...	**397 014 000**	**363 550 000**	**(135 212 892)**	**625 351 108**	**Total—Subventions**	**625 238 838**	**112 270**	**...**	**498 207 828**
					Contributions				
					Programmes géographiques				
					Aide au développement, y compris les dépenses pour des ententes de prêt créées par l'autorité décrite dans les lois de crédits antérieures, à des pays en développement et à des organismes et institutions de ces pays, ainsi que des contributions à des institutions, organisations et organismes canadiens, internationaux et régionaux, à des gouvernements provinciaux, à leurs organisations et organismes, et à des sociétés canadiennes du secteur privé, à l'appui de projets, de programmes et d'activités visant des pays ou des régions donnés, et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets				
...	686 117 000	(55 829 998)	(6 503)	630 280 499		628 691 972	1 588 527	...	613 285 073
					Aide humanitaire ou planification préalable aux catastrophes en faveur de pays, d'organismes et de personnes de ces pays, d'institutions internationales ainsi que d'organisations non gouvernementales canadiennes et internationales, à l'égard d'activités et de programmes généraux de même que de programmes, projets, activités et appels particuliers, et dépenses spéciales qui se rattachent directement à des programmes et à des projets				
...	...	...	3 284 417	3 284 417		3 284 415	2	...	4 907 513
					Mise en œuvre de programmes de lutte contre la faim et la malnutrition par l'entremise des institutions internationales de développement, des organisations non gouvernementales internationales ou du Centre de recherches pour le développement international, au profit de bénéficiaires dans des pays en développement, et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets				
...	...	...	500 000	500 000		500 000	...	...	...
...	686 117 000	(55 829 998)	3 777 914	634 064 916		632 476 387	1 588 529	...	618 192 586

					Pays en transition				
...	119 338 000	...	401 225	119 739 225	Contributions pour la coopération avec les pays en transition de l'Europe centrale et de l'Est et de l'ancienne Union soviétique	119 734 633	4 592	...	126 578 437
...	...	...	1 708 643	1 708 643	Aide humanitaire ou planification préalable aux catastrophes en faveur de pays, d'organismes et de personnes de ces pays, d'institutions internationales ainsi que d'organisations non gouvernementales canadiennes et internationales, à l'égard d'activités et de programmes généraux de même que de programmes, projets, activités et appels particuliers, et dépenses spéciales qui se rattachent directement à des programmes et à des projets	1 708 643	...	...	1 786 750
...	119 338 000	...	2 109 868	121 447 868		121 443 276	4 592	...	128 365 187
					Programmes multilatéraux				
...	100 000	...	144 762	244 762	Aide au développement à l'appui des activités, des programmes généraux et des programmes et projets particuliers d'institutions et d'organisations de développement international, et des institutions financières internationales et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets	240 801	3 961	...	738 925
...	100 000	...	20 295 507	20 395 507	Mise en oeuvre de programmes de lutte contre la faim et la malnutrition par l'entremise des institutions internationales de développement, des organisations non gouvernementales internationales ou du Centre de recherches pour le développement international, au profit de bénéficiaires dans des pays en développement, et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets	20 395 507	...	...	37 622 161
...	1 300 000	(20 037)	...	1 279 963	Contribution à la Banque interaméricaine de développement	1 279 963	...	...	1 233 116
...	97 981 000	(71 549 225)	33 662 399	60 094 174	Mise en oeuvre de programmes de lutte contre la faim et la malnutrition par l'entremise des pays en développement, des organismes et des personnes de ces pays, des organisations non gouvernementales canadiennes ou des institutions de développement, au profit de bénéficiaires dans des pays en développement, et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets	60 094 173	1	...	51 421 931
...	100 000	...	3 369 090	3 469 090	Assistance humanitaire ou planification préalable aux catastrophes en faveur de pays, d'organismes et de personnes de ces pays, d'institutions internationales ainsi que d'organisations non gouvernementales canadiennes et internationales, à l'égard d'activités et de programmes généraux de même que de programmes, projets, activités et appels particuliers, et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets	3 469 088	2	...	2 769 693
...	...	...	375 000	375 000	Encouragements à des investisseurs, institutions et organismes canadiens, internationaux et de pays en développement, ainsi qu'à des gouvernements, à l'appui de programmes, de projets et d'activités de coopération industrielle, et dépenses spéciales qui se rattachent directement à des programmes et à des projets	375 000	...	...	2 099 192
...	99 581 000	(71 569 262)	57 846 758	85 858 496		85 854 532	3 964	...	95 885 018

Paiements de transfert—*Fin*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans Budget principal des dépenses	Indiquées dans Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Partenariat canadien				
					Contributions à des institutions, organisations et organismes canadiens, internationaux, régionaux et de pays en développement, à des gouvernements de pays en développement et à leurs organisations et organismes, à des gouvernements provinciaux et municipaux et à leurs organisations et organismes, à l'appui de programmes de coopération et de sensibilisation au développement, ainsi qu'à des organisations non gouvernementales internationales, à l'appui de programmes d'aide au développement, de projets et d'activités et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets	185 941 908	1 417	...	179 019 693
...	115 115 000	...	70 828 325	185 943 325					
					Encouragements à des investisseurs, institutions et organismes canadiens, internationaux et de pays en développement, ainsi qu'à des gouvernements, à l'appui de programmes, de projets et d'activités de coopération industrielle, et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets	53 159 684	...	...	45 042 774
...	59 807 000	(6 647 316)	...	53 159 684					
...	174 922 000	(6 647 316)	70 828 325	239 103 009		239 101 592	1 417	...	224 062 467
					Communications				
					Contributions à l'appui du programme d'information sur le développement versées aux organisations canadiennes ou internationales de communications, à d'autres ministères fédéraux, ou des gouvernements provinciaux ou municipaux, à des radiodiffuseurs, des producteurs et d'autres institutions et gouvernements donateurs concernant la production et la diffusion d'information sur le développement, de matériel éducatif et d'activités connexes	3 133 704	...	...	3 308 450
...	4 957 000	(1 823 296)	...	3 133 704					
					Contributions à des institutions, organisations et organismes canadiens, internationaux, régionaux et de pays en développement, à des gouvernements de pays en développement et à leurs organisations et organismes, à des gouvernements provinciaux et municipaux et à leurs organisations et organismes à l'appui de programmes de coopération et de sensibilisation au développement, ainsi qu'à des organisations non gouvernementales internationales, à l'appui de programmes d'aide au développement, de projets et d'activités et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets	650 027	...	...	448 414
...	...	...	650 027	650 027					
...	4 957 000	(1 823 296)	650 027	3 783 731		3 783 731	...	...	3 756 864
...	**1 084 915 000**	**(135 869 872)**	**135 212 892**	**1 084 258 020**	**Total—Contributions**	**1 082 659 518**	**1 598 502**	**...**	**1 070 262 122**

					Autres paiements de transfert				
					Programmes multilatéraux				
					(S) Encaissement de billets délivrés aux fonds d'aide des institutions financières internationales conformément à la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*				
...	**151 800 000**	**53 532 000**	**(5 497 801)**	**199 834 199**		**199 834 199**	...	...	**412 060 003**
					Sommaire du programme par secteur d'activité				
...	695 617 000	3 470 002	13 461 725	712 548 727	Programmes géographiques	710 850 198	1 698 529	...	632 577 941
...	119 588 000	...	2 109 868	121 697 868	Pays en transition	121 693 276	4 592	...	128 615 187
...	553 654 000	286 212 738	(46 958 265)	792 908 473	Programmes multilatéraux	792 902 239	6 234	...	938 204 351
...	259 913 000	(6 647 316)	25 238 844	278 504 528	Partenariat canadien	278 503 111	1 417	...	277 375 610
...	4 957 000	(1 823 296)	650 027	3 783 731	Communications	3 783 731	...	...	3 756 864
...	**1 633 729 000**	**281 212 128**	**(5 497 801)**	**1 909 443 327**	**Total du programme**	**1 907 732 555**	**1 710 772**	...	**1 980 529 953**
...	**2 027 357 000**	**393 528 288**	**(5 580 504)**	**2 415 304 784**	**Total du portefeuille ministériel**	**2 405 257 297**	**10 047 487**	...	**2 357 725 827**

(S) Paiement de transfert législatif.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Ministère			
Budgétaires (recettes disponibles pour être dépensées)			
Promotion du commerce international			
Centres canadiens des affaires	50 000	14 726	14 118
Foires commerciales et missions axées sur le commerce, la technologie et l'investissement	3 000 000	1 581 099	2 046 541
	3 050 000	1 595 825	2 060 659
Coopération et sécurité internationales	900 000	796 811	437 992
Aide aux Canadiens à l'étranger (services consulaires)			
Droits consulaires spécialisés	2 230 000	2 227 629	1 979 768
Diplomatie ouverte			
Centres canadiens d'enseignement	1 103 000	947 000	860 000
Services ministériels			
Services internationaux de télécommunication	2 090 000	879 019	890 222
Services de formation par l'Institut canadien du service extérieur	5 000 000	4 508 119	4 345 167
Services immobiliers à l'étranger	13 100 000	6 467 279	3 786 399
	20 190 000	11 854 417	9 021 788
Services de passeports			
Frais de passeports	55 596 159	101 582 660	84 883 483
Total budgétaire	83 069 159	119 004 342	99 243 690
Non budgétaires (rentrées disponibles pour être dépensées)			
Prêts et avances pour les employés affectés à l'étranger	...	12 876 924	17 396 623
Avances au financement des missions à l'étranger	...	691 173 719	716 272 507
Total non budgétaire	...	704 050 643	733 669 130
Total du ministère—			
Budgétaire	**83 069 159**	**119 004 342**	**99 243 690**
Non budgétaire	**...**	**704 050 643**	**733 669 130**
Exportation et développement Canada [1]			
Non budgétaires (rentrées disponibles pour être dépensées)			
Remboursements de prêts	177 200 000	170 198 071	132 287 572
Total du programme—Non budgétaire	**177 200 000**	**170 198 071**	**132 287 572**
Total du portefeuille ministériel—			
Budgétaire	**83 069 159**	**119 004 342**	**99 243 690**
Non budgétaire	**177 200 000**	**874 248 714**	**865 956 702**

(1) Antérieurement Société pour l'expansion des exportations.

Recettes

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	...	3 354
Total des recettes fiscales	**...**	**3 354**
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements—[1]		
Prêts, placements et avances—		
Prêts, placements et avances aux gouvernements nationaux	239	...
Employés affectés à l'étranger	444 177	499 163
Autres comptes—		
Intérêt sur les comptes de banque des délégations	454 928	408 384
Revenus de placements des sociétés d'État entreprises—		
Dividende reçu de Exportation et développement Canada	95 000 000	...
Intérêt reçu d'autres sociétés d'État entreprises	82 901	...
	95 982 245	907 547
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Avances comptables	344 031	333 682
Programme pour l'expansion et la commercialisation des exportations—Contributions	5 549 335	3 560 746
Autres subventions et contributions	493 061	344 209
Fonctionnement	15 422 408	9 985 333
Capital	634 703	235 969
Divers	111 377	545 777
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	1 858 504	3 566 132
	24 413 419	18 571 848
Ventes de biens et de services—		
Location et utilisation de biens publics—		
Revenu de location	*17 327 686*	*14 834 765*
Services de nature réglementaire—		
Permis d'importation/exportation de bois d'œuvre	2 618 772	2 686 288
Frais de bois d'œuvre contingent	1 820 479	93 172 008
Autres permis d'importation/exportation	16 751 377	14 713 474
Droits consulaires—Achat de passeports	48 783 059	48 031 759
Contributions reportées—Frais de bois d'œuvre contingent	6 396	...
	69 980 083	*158 603 529*
Services de nature non réglementaire—		
Services rendus au Bureau des passeports	*4 447 464*	*4 447 460*
Ventes de biens et de produits d'information—		
Vente de publications	*4 846*	*14 343*
Autres frais et droits	*12 445*	*6 806*
	91 772 524	177 906 903
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	2 596 067	2 229 886
Diverses recettes non fiscales—		
Produits des intérêts et pénalités—		
Intérêt sur les comptes débiteurs non fiscaux en souffrance	220 233	...
Gain tiré de la vente d'éléments d'actifs—		
Produits de la vente d'éléments d'actifs capitalisés—		
Biens immobiliers	18 160 840	25 139 285
Amendes de permis d'importation/exportation	13 500	...
Gain de change de devises	14 282 533	701 202
Divers	174 910	296 323
	32 852 016	26 136 810
Total des recettes non fiscales	**247 616 271**	**225 752 994**
Total du ministère	**247 616 271**	**225 756 348**
Agence canadienne de développement international		
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements—[1]		
Prêts, placements et avances—		
Aide au développement international—Prêts aux pays en développement	4 562 922	2 483 211
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	20 157 103	8 892 586
Remboursement de prêts aux pays en développement	436 064	896 911
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	937 528	463 830
	21 530 695	10 253 327
Ventes de biens et de services—		
Autres frais et droits—		
Frais de service et d'engagements financiers sur les prêts aux pays en développement	57 289	37 141
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	7 161	14 933

Recettes—*Fin*

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Diverses recettes non fiscales—		
Gain pour réévaluation à la fin de l'exercice	12 130 224	81 995 013
Divers	256 674	586 254
	12 386 898	**82 581 267**
Total du programme	**38 544 965**	**95 369 879**
Exportation et développement Canada[2]		
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements—[1]		
Prêts, placements et avances—		
Expansion du commerce d'exportation	89 763 681	115 926 366
Diverses recettes non fiscales—		
Gain pour réévaluation à la fin de l'exercice	34 256 535	78 763 864
Divers	509 303	...
	34 765 838	78 763 864
Total du programme	**124 529 519**	**194 690 230**
Commission mixte internationale		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	57 259	337 525
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	4 816	697
	62 075	338 222
Diverses recettes non fiscales—		
Quote-part des États-Unis aux dépenses du Bureau régional de Windsor	282 072	120 231
Autres recettes	7	202
	282 079	120 433
Total du programme	**344 154**	**458 655**
Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	3 906	...
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	96 242	...
	100 148	...
Diverses recettes non fiscales	343 367	347 862
Total du programme	**443 515**	**347 862**

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Administration du pipe-line du Nord		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	2 806	...
Ventes de biens et de services—		
Services de nature réglementaire	216 579	151 740
Autres frais et droits	110	...
	216 689	151 740
Total du programme	**219 495**	**151 740**
Sommaire du portefeuille ministériel		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	...	3 354
Total des recettes fiscales	...	3 354
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements	190 308 848	119 317 124
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	46 109 143	29 163 397
Ventes de biens et de services	92 046 502	178 095 784
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	2 603 228	2 244 819
Diverses recettes non fiscales	80 630 198	187 950 236
Total des recettes non fiscales	411 697 919	516 771 360
Total du portefeuille ministériel	**411 697 919**	**516 774 714**

(1) Intérêt sauf indication contraire.
(2) Antérieurement Société pour l'expansion des exportations.

SECTION 3

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2001-2002

Affaires indiennes et du Nord canadien

Ministère

Commission canadienne des affaires polaires

SOMMAIRE

	Page
Objectifs des programmes et description des secteurs d'activité	3.2
Sommaire du portefeuille ministériel	3.3
Programmes par secteur d'activité	3.7
Paiements de transfert	3.8
Détail des montants disponibles pour être dépensés	3.13
Recettes	3.13

Ministère

Programme d'administration

Objectifs

Donner une orientation générale et une saine gestion au Programme des affaires indiennes et inuites et au Programme des affaires du Nord ainsi qu'à l'efficacité et à l'efficience de la planification, de la comptabilité, du personnel, des communications et d'autres services de soutien administratif.

Description des secteurs d'activité

Administration

Fournit des directives en matière de politiques et assure le soutien administratif au Programme des affaires indiennes et inuites et au Programme des affaires du Nord grâce à la haute direction, aux politiques et à l'orientation stratégique, et aux services ministériels.

Programme des affaires indiennes et inuites

Objectifs

Aider les Indiens et les Inuits à répondre à leurs aspirations de même qu'à leurs besoins en ce qui a trait à l'autonomie gouvernementale, à l'économie, à la culture, à l'éducation, aux affaires sociales et au développement communautaire; régler les revendications indiennes reconnues au moyen de la négociation; et assurer le respect des obligations et des responsabilités constitutionnelles et législatives du Canada à l'égard des Indiens et des Inuits.

Description des secteurs d'activité

Revendications

Régler les revendications globales reconnues; faire en sorte que le Gouvernement respecte, en réglant des revendications particulières, les obligations exposées dans la *Loi sur les Indiens* et les traités et surveiller les ententes de mise en œuvre; fournir du financement de recherche pour le compte des bandes indiennes revendicatrices; et soutenir le ministère de la Justice au sujet des litiges liés aux Premières nations.

Services aux Indiens et Inuits

Aider les Indiens et les Inuits à répondre à leurs aspirations de même qu'à leurs besoins en ce qui a trait à l'autonomie gouvernementale, à l'économie, à l'éducation, à la culture, aux affaires sociales et au développement communautaire; et assurer le respect des obligations et des responsabilités constitutionnelles et législatives du Canada à l'égard des Indiens et des Inuits.

Programme des affaires du Nord

Objectifs

Promouvoir le développement politique, économique, scientifique et social du Nord du Canada; aider les résidents du Nord, y compris les groupes autochtones, à mettre sur pied les institutions politiques et économiques qui leur permettront d'assumer des responsabilités croissantes au sein de la fédération canadienne; gérer et réglementer efficacement le développement durable des ressources naturelles du Nord en préparation du transfert des responsabilités aux gouvernements territoriaux; préserver, maintenir, protéger et restaurer l'environnement nordique et gérer les intérêts fédéraux, y compris la politique sur le Nord, les relations fédérales-territoriales et le processus de mise en œuvre des ententes relatives aux revendications territoriales, à l'autonomie gouvernementale et aux activités circumpolaires.

Description des secteurs d'activité

Services aux affaires du Nord

Ce secteur d'activité élabore et met en œuvre les politiques et les programmes relatifs au développement politique, économique, social et durable du Nord canadien; gère les volets constitutionnels des relations entre le Ministère et les gouvernements territoriaux; négocie et met en œuvre les ententes de transfert de ressources aux gouvernements nordiques; assure la coordination et l'orientation continues de la gestion des intérêts fédéraux dans le Nord; gère les ressources naturelles du Nord et favorise la protection et l'assainissement de l'environnement arctique à l'échelle nationale et internationale; coordonne la mise en œuvre des ententes relatives aux revendications territoriales dans le Nord et met en valeur les intérêts des Autochtones dans le développement du Nord et dans l'industrie de la fourrure partout au Canada; fait la promotion de l'élaboration et de la mise en œuvre de programmes à caractère scientifique et technologique à l'échelle nationale et internationale.

Commission canadienne des affaires polaires

Objectifs

Favoriser le développement et la diffusion des connaissances relatives aux régions polaires.

Description des secteurs d'activité

Commission canadienne des affaires polaires

Pour s'acquitter de son mandat, la Commission organisera, parrainera et financera des conférences, des ateliers et des réunions; aidera à mettre en place un réseau d'information polaire qui sera le principal outil pour diffuser de l'information concernant les régions polaires; appuiera et effectuera des études spéciales relatives aux questions polaires; reconnaîtra et soulignera les réalisations et les contributions dans les domaines liés à son mandat; et déposera un rapport annuel au Parlement.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
						Programme d'administration				
...	72 901 000	...	...	72 901 000	1	Dépenses du programme				
...	...	27 080 237	...	27 080 237	1a	Dépenses du programme				
...	...	1	...	1	1b	Virement de 5 735 586 $ du crédit 10 (Affaires indiennes et du Nord canadien)				
...	...	...	5 735 586	5 735 586		Virement du : crédit 10				
...	...	...	894 700	894 700		CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	3 290 000	3 290 000		CT, crédit 15 [1]				
...	72 901 000	27 080 238	9 920 286	109 901 524		Total—Crédit 1	109 047 034	854 490	...	99 592 699
...	52 122	...	15 866	67 988	(S)	Ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien—Traitement et allocation pour automobile	67 988	...	...	51 597
...	8 068 000	...	340 000	8 408 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	8 408 000	...	...	8 811 000
4 673	...	...	...	4 673	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	4 673	...	16 923
4 673	**81 021 122**	**27 080 238**	**10 276 152**	**118 382 185**		**Total du programme—Budgétaire**	**117 523 022**	**859 163**	**...**	**108 472 219**
						Programme des affaires indiennes et inuites				
...	272 735 000	...	...	272 735 000	5	Dépenses de fonctionnement				
...	...	30 305 443	...	30 305 443	5a	Dépenses de fonctionnement				
...	...	...	10 141 000	10 141 000		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	272 735 000	30 305 443	10 141 000	313 181 443		Total—Crédit 5	291 751 538	21 429 905	...	388 088 885
...	35 800 000	...	...	35 800 000	10	Dépenses en capital				
...	...	...	(5 735 586)	(5 735 586)		Virement au : crédit 1				
...	...	...	(14 521 841)	(14 521 841)		crédit 15				
...	...	...	(8 946 889)	(8 946 889)		crédit 40				
...	35 800 000	...	(29 204 316)	6 595 684		Total—Crédit 10	5 453 187	1 142 497	...	2 140 591
...	4 285 133 000	...	...	4 285 133 000	15	Subventions et contributions				
...	...	37 184 447	...	37 184 447	15a	Subventions				
...	...	1	...	1	15b	Virement de 14 521 841 $ du crédit 10 (Affaires indiennes et du Nord canadien)				
...	...	...	14 521 841	14 521 841		Virement du crédit 10				
...	4 285 133 000	37 184 448	14 521 841	4 336 839 289		Total—Crédit 15	4 334 634 859	2 204 430	...	4 218 510 866

Sommaire du portefeuille ministériel—*Suite*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
					(S)	Comité chargé des cas d'invalidité dus au mercure dans les bandes indiennes de Grassy Narrows et d'Islington (*Loi sur le règlement des revendications des bandes indiennes de Grassy Narrows et d'Islington (pollution par le mercure)*)				
...	15 000	...	(15 000)	...			...	...	...	...
					(S)	Obligations relatives aux garanties de prêts accordés aux Indiens pour le logement et le développement économique (*Loi sur les Indiens*)				
...	2 000 000	...	(1 923 390)	76 610			76 610	...	...	40 923
...	1 400 000	...	248 012	1 648 012	(S)	Rentes versées aux Indiens (*Loi sur les Indiens*)	1 648 012	...	...	1 639 034
					(S)	Subventions aux organismes autochtones identifiés pour recevoir des paiements à l'égard des revendications en vertu des lois sur le règlement des revendications territoriales globales				
...	148 134 000	1 000 000	(7 912)	149 126 088			149 126 088	...	...	164 792 102
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés				
...	23 169 000	...	975 000	24 144 000			24 144 000	...	...	23 000 000
					(S)	Paiement sur le Trésor en vertu de prêts garantis émis du Compte d'expansion économique des Indiens (limite autorisée 60 000 000 $)				
32 562 584	...	...	...	32 562 584			38 518	...	32 524 066	168 071
...	...	...	361 589	361 589	(S)	Montants adjugés par une cour	361 589	...	...	258 919
					(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État				
82 320	...	...	212 067	294 387			70 917	30 215	193 255	41 259
					(S)	Remboursements de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs				
...	...	...	213 778	213 778			213 778	...	...	...
32 644 904	4 768 386 000	68 489 891	(4 477 331)	4 865 043 464		Total budgétaire	4 807 519 096	24 807 047	32 717 321	4 798 680 650
					L20	Prêts et garanties de prêts en vertu du Compte d'expansion économique des Indiens. Tel que modifié par le crédit 7b de la *Loi de crédits n° 4 pour 1996-1997*, Limite 48 550 835 $ (Net)				
47 997 851	...	...	...	47 997 851			(14 492)	...	48 012 343	(7 760)
...	32 853 000	...	...	32 853 000	L20	Prêts à des revendicateurs autochtones (Brut)				
...	...	6 000 000	...	6 000 000	L20a	Prêts à des revendicateurs autochtones (Brut)				
...	32 853 000	6 000 000	...	38 853 000		Total—Crédit L20	34 623 657	4 229 343	...	57 154 530
					L25	Prêts aux Premières nations de la Colombie-Britannique pour les aider à participer aux processus de la Commission des traités de la Colombie-Britannique (Brut)				
...	37 840 000	...	...	37 840 000			28 545 989	9 294 011	...	...
					L30	Prêts au Conseil des Premières nations du Yukon pour les bénéfices intérimaires des anciens du Yukon (Brut)				
...	400 000	...	...	400 000			314 437	85 563	...	328 014
47 997 851	71 093 000	6 000 000	...	125 090 851		Total non budgétaire	63 469 591	13 608 917	48 012 343	57 474 784
						Total du programme—				
32 644 904	**4 768 386 000**	**68 489 891**	**(4 477 331)**	**4 865 043 464**		**Budgétaire**	**4 807 519 096**	**24 807 047**	**32 717 321**	**4 798 680 650**
47 997 851	**71 093 000**	**6 000 000**	**...**	**125 090 851**		**Non budgétaire**	**63 469 591**	**13 608 917**	**48 012 343**	**57 474 784**

						Programme des affaires du Nord				
...	84 729 000	...	...	84 729 000	35	Dépenses de fonctionnement				
...	...	30 300 174	...	30 300 174	35a	Dépenses de fonctionnement				
...	...	...	2 652 000	2 652 000		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	...	...	(1 364 255)	(1 364 255)		Virement au crédit 45				
...	84 729 000	30 300 174	1 287 745	116 316 919		Total—Crédit 35	110 037 028	6 279 891	...	101 335 253
...	53 104 900	...	...	53 104 900	40	Subventions et contributions				
...	...	9 650 501	...	9 650 501	40a	Subventions et contributions				
...	...	1	...	1	40b	Virement de 8 946 889 $ du crédit 10 (Affaires indiennes et du Nord canadien)				
...	...	...	8 946 889	8 946 889		Virement du crédit 10				
...	53 104 900	9 650 502	8 946 889	71 702 291		Total—Crédit 40	71 551 785	150 506	...	62 726 320
...	15 600 000	...	...	15 600 000	45	Paiements à la Société canadienne des postes				
...	...	8 000 000	...	8 000 000	45a	Paiements à la Société canadienne des postes				
...	...	1	...	1	45b	Virement de 1 364 255 $ du crédit 35 (Affaires indiennes et du Nord canadien)				
...	...	...	1 364 255	1 364 255		Virement du crédit 35				
...	15 600 000	8 000 001	1 364 255	24 964 256		Total—Crédit 45	24 964 256	...	...	24 493 743
					(S)	Paiements d'indemnités aux bénéficiaires des revendications territoriales globales pour des redevances sur les ressources	2 122 397	...	...	1 976 166
...	1 466 000	...	656 397	2 122 397						
...	6 735 000	...	283 000	7 018 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	7 018 000	...	...	7 332 000
...	...	...	3 680 395	3 680 395	(S)	Remboursements de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs	3 680 395	...	...	999 355
6 313	...	...	5 145	11 458	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	6 313	5 145	3 969
6 313	161 634 900	47 950 677	16 223 826	225 815 716		Total budgétaire	219 373 861	6 436 710	5 145	198 866 806
					L40	Prêts au gouvernement du Territoire du Yukon pour consentir des prêts en deuxième hypothèque aux habitants du territoire aux termes de la *Loi nationale sur l'habitation* et de la *Loi n° 3 de 1975 portant affectation de crédits*. Limite 320 000 $ (Net)	801	...	305 503	...
306 304	...	...	...	306 304						
					L55	Provision à la Caisse de prêts aux Inuits pour les prêts consentis aux Inuits afin de promouvoir les activités commerciales telles qu'établies par le crédit 546 de la *Loi des subsides n° 3 de 1953* et telle que modifiée par le crédit 37b de la *Loi de crédits n° 4 pour 1995-1996*. Limite 6 633 697 $ (Net)	(7)	...	6 550 860	(1 014)
6 550 853	...	...	...	6 550 853						

Sommaire du portefeuille ministériel—*Fin*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans Budget principal des dépenses	Indiquées dans Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
5 000 000	...	...	...	5 000 000	L81a	Prêts destinés à l'établissement ou à l'expansion des petites entreprises du Territoire du Yukon en vertu du Compte de prêts aux petites entreprises du Territoire du Yukon. Limite 5 000 000 $ (*Loi n° 4 de 1969 portant affectation de crédits*) (Net)	...	...	5 000 000	...
11 857 157	...	...	...	11 857 157		Total non budgétaire	794	...	11 856 363	(1 014)
						Total du programme—				
6 313	**161 634 900**	**47 950 677**	**16 223 826**	**225 815 716**		**Budgétaire**	**219 373 861**	**6 436 710**	**5 145**	**198 866 806**
11 857 157	**...**	**...**	**...**	**11 857 157**		**Non budgétaire**	**794**	**...**	**11 856 363**	**(1 014)**
						Total du ministère—				
32 655 890	**5 011 042 022**	**143 520 806**	**22 022 647**	**5 209 241 365**		**Budgétaire**	**5 144 415 979**	**32 102 920**	**32 722 466**	**5 106 019 675**
59 855 008	**71 093 000**	**6 000 000**	**...**	**136 948 008**		**Non budgétaire**	**63 470 385**	**13 608 917**	**59 868 706**	**57 473 770**
						Commission canadienne des affaires polaires				
...	890 000	...	...	890 000	50	Dépenses du programme				
...	...	41 642	...	41 642	50a	Dépenses du programme				
...	...	...	6 000	6 000		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	890 000	41 642	6 000	937 642		Total—Crédit 50	929 315	8 327	...	912 080
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	63 000	...	...	68 000
...	63 000	...	...	63 000						
...	**953 000**	**41 642**	**6 000**	**1 000 642**		**Total du programme—Budgétaire**	**992 315**	**8 327**	**...**	**980 080**
						Total du portefeuille ministériel—				
32 655 890	**5 011 995 022**	**143 562 448**	**22 028 647**	**5 210 242 007**		**Budgétaire**	**5 145 408 294**	**32 111 247**	**32 722 466**	**5 106 999 755**
59 855 008	**71 093 000**	**6 000 000**	**...**	**136 948 008**		**Non budgétaire**	**63 470 385**	**13 608 917**	**59 868 706**	**57 473 770**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section 1 de ce volume.

(S) Autorisation législative.

(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).

[1] Conseil du Trésor, crédit 10—Initiatives pangouvernementales.
Conseil du Trésor, crédit 15—Rajustements de la rémunération.

Programmes par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Recettes affectées aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Programme d'administration—												
Budgétaire	**109 572 445**	**108 713 282**	**8 351 740**	**8 351 740**	**458 000**	**458 000**	**...**	**...**	**...**	**...**	**118 382 185**	**117 523 022**
Programme des affaires indiennes et inuites												
Revendications—												
Budgétaire	92 378 382	91 547 472	2 590 895	2 590 895	488 076 640	485 872 210	...	...	...	...	583 045 917	580 010 577
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	125 090 851	63 469 591	125 090 851	63 469 591
Services aux Indiens et Inuits	264 884 101	210 395 073	17 576 697	17 576 697	3 999 536 749	3 999 536 749	...	...	...	...	4 281 997 547	4 227 508 519
Total du programme—												
Budgétaire	**357 262 483**	**301 942 545**	**20 167 592**	**20 167 592**	**4 487 613 389**	**4 485 408 959**	**...**	**...**	**...**	**...**	**4 865 043 464**	**4 807 519 096**
Non budgétaire	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**125 090 851**	**63 469 591**	**125 090 851**	**63 469 591**
Programme des affaires du Nord												
Services aux affaires du Nord—												
Budgétaire	150 106 166	143 814 817	4 007 259	4 007 259	71 702 291	71 551 785	...	...	...	...	225 815 716	219 373 861
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	11 857 157	794	11 857 157	794
Total du programme—												
Budgétaire	**150 106 166**	**143 814 817**	**4 007 259**	**4 007 259**	**71 702 291**	**71 551 785**	**...**	**...**	**...**	**...**	**225 815 716**	**219 373 861**
Non budgétaire	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**11 857 157**	**794**	**11 857 157**	**794**
Total du ministère—												
Budgétaire	**616 941 094**	**554 470 644**	**32 526 591**	**32 526 591**	**4 559 773 680**	**4 557 418 744**	**...**	**...**	**...**	**...**	**5 209 241 365**	**5 144 415 979**
Non budgétaire	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**136 948 008**	**63 470 385**	**136 948 008**	**63 470 385**
Commission canadienne des affaires polaires—												
Budgétaire	**982 642**	**982 315**	**...**	**...**	**18 000**	**10 000**	**...**	**...**	**...**	**...**	**1 000 642**	**992 315**
Total du portefeuille ministériel—												
Budgétaire	**617 923 736**	**555 452 959**	**32 526 591**	**32 526 591**	**4 559 791 680**	**4 557 428 744**	**...**	**...**	**...**	**...**	**5 210 242 007**	**5 145 408 294**
Non budgétaire	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**136 948 008**	**63 470 385**	**136 948 008**	**63 470 385**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Programme d'administration				
					Contributions				
...	458 000	...	...	458 000	Contributions à la Fondation de l'art inuit pour aider les artistes et les artisans inuits des Territoires du Nord-Ouest, du Nunavut, du Nouveau-Québec et du Labrador à perfectionner leurs capacités professionnelles et à commercialiser leur art	458 000	...	...	458 000
...	**458 000**	**...**	**...**	**458 000**	**Total du programme**	**458 000**	**...**	**...**	**458 000**
					Programme des affaires indiennes et inuites				
					Subventions				
					Revendications				
...	47 634 000	...	(680 852)	46 953 148	Subvention aux Cris de la Baie James, aux Cris Oujé-Bougoumou et aux Naskapis du Québec	46 953 148	...	...	45 252 962
...	21 391 000	...	(304 904)	21 086 096	Subventions en capital aux bandes cries et naskapies du Québec	21 086 096	...	...	13 803 689
...	311 000	...	(332)	310 668	Subvention à la Société Makivik dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention de la Baie James et du Nord québécois	310 668	...	...	302 000
...	77 888 000	37 184 448	58 725 559	173 798 007	Subventions à des bandes indiennes pour le règlement de revendications particulières	173 798 007	...	...	105 134 929
...	13 515 000	...	(4 365 479)	9 149 521	Subventions aux bénéficiaires et aux organismes de mise en œuvre des ententes sur les revendications territoriales globales ou des règlements de revendications territoriales globales	9 149 521	...	...	13 489 123
...	148 134 000	1 000 000	(7 912)	149 126 088	(S) Subventions aux organismes autochtones identifiés pour recevoir des paiements à l'égard des revendications en vertu des lois sur le règlement des revendications territoriales globales	149 126 088	...	...	164 792 102
...	23 775 000	...	(1 793 221)	21 981 779	Subventions aux bandes visées par le règlement de revendications territoriales portant sur des droits fonciers issus des traités des provinces de la Saskatchewan et du Manitoba	21 981 779	...	...	21 981 681
...	2 500 000	...	(1 369 069)	1 130 931	Subvention à l'Association des municipalités rurales de la Saskatchewan pour le paiement aux municipalités rurales d'une indemnité ayant trait à la perte de leur assiette fiscale par suite du règlement de revendications relatives à des droits fonciers issus des traités en Saskatchewan	1 130 931	...	...	1 053 445
...	2 500 000	...	(1 311 203)	1 188 797	Subvention à la province de Saskatchewan pour le paiement aux districts scolaires d'une indemnité ayant trait à la perte de leur assiette fiscale par suite du règlement de revendications relatives à des droits fonciers issus des traités en Saskatchewan	1 188 797	...	...	1 025 519

					Subventions aux organisations autochtones en vertu des ententes définitives signées relatives à l'autonomie gouvernementale				
...	4 000 000	...	...	4 000 000	ou à un traité	4 000 000	...	...	...
					Subventions à des personnes relativement aux pensionnats				
...	5 850 000	...	(5 850 000)	...	pour les indiens	...	...	...	...
...	347 498 000	38 184 448	43 042 587	428 725 035		428 725 035	...	...	366 835 450
					Services aux Indiens et Inuits				
...	1 400 000	...	248 012	1 648 012	(S) Rentes versées aux Indiens—Paiements en vertu de traités	1 648 012	...	...	1 639 034
					Subventions aux bandes de la Colombie-Britannique tenant lieu				
...	300 000	...	...	300 000	d'une rente par habitant	300 000	...	...	300 000
					Subventions à des particuliers indiens et inuits et à des organismes pour favoriser l'essor de l'enseignement primaire				
...	400 000	...	(382 615)	17 385	et secondaire et l'essor de leur culture	17 385	...	...	26 199
					Subventions à des particuliers indiens et inuits et à des organismes pour favoriser l'essor de leur régime d'éducation				
...	4 500 000	...	(2 168 851)	2 331 149	postsecondaire	2 331 149	...	...	3 001 490
					Subventions à des particuliers et à des organismes pour soutenir				
...	45 000	...	(1 709)	43 291	l'avancement de la culture indienne et inuite	43 291	...	...	25 584
					Paiements d'aide sociale à des particuliers, Indiens, Inuits et				
...	11 000 000	...	(7 534 816)	3 465 184	non-Indiens qui habitent dans des réserves	3 465 184	...	...	6 692 149
					Subventions à des particuliers pour protéger les enfants, les familles et les particuliers indiens et inuits qui habitent dans				
...	5 621 000	...	(1 488 168)	4 132 832	des réserves	4 132 832	...	...	3 894 108
					Subventions aux étudiants et à leurs chaperons pour promouvoir la sensibilisation à la protection contre les incendies dans les écoles dont les bandes et le gouvernement fédéral assurent le				
...	136 000	...	(132 850)	3 150	fonctionnement	3 150	...	...	5 932
					Subventions aux bandes indiennes, à leurs conseils de district				
...	186 795 000	...	(64 400 518)	122 394 482	et aux collectivités inuites pour soutenir leur administration	122 394 482	...	...	122 017 478
					Paiements aux Premières nations du Yukon en vertu des ententes				
...	24 569 000	...	(731 200)	23 837 800	individuelles d'autonomie gouvernementale	23 837 800	...	...	23 011 051
					Subventions à la bande indienne sechelte en vertu de la *Loi sur l'autonomie gouvernementale de la bande indienne sechelte*	3 754 678	...	...	3 200 000
...	3 200 000	...	554 678	3 754 678					
					Subvention à la bande indienne Miawpukek pour appuyer des				
...	8 058 000	...	...	8 058 000	programmes désignés	8 058 000	...	...	7 900 000
					Subventions à des organismes indiens représentatifs pour appuyer				
...	5 608 000	...	(490 733)	5 117 267	leur administration	5 117 267	...	...	5 120 904
...	1 253 000	...	(500)	1 252 500	Subvention à la Fondation nationale des réalisations autochtones	1 252 500	...	...	1 247 500
					Paiements aux organisations autochtones autonomes en vertu des ententes sur les revendications territoriales globales, sur l'autonomie gouvernementale ou en vertu d'une loi liée à un traité	34 845 972	...	...	31 093 100
...	34 988 000	...	(142 028)	34 845 972					
...	26 021 000	...	...	26 021 000	Subvention pour l'éducation des Mi'kmaqs de la Nouvelle-Écosse	26 021 000	...	...	25 462 913
...	...	...	...	...	Élément non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	5 022 500
...	313 894 000	...	(76 671 298)	237 222 702		237 222 702	...	...	239 659 942
...	**661 392 000**	**38 184 448**	**(33 628 711)**	**665 947 737**	**Total—Subventions**	**665 947 737**	**...**	**...**	**606 495 392**
					Contributions				
					Revendications				
					Contributions aux requérants autochtones pour la préparation				
...	8 229 000	...	3 615 533	11 844 533	et la présentation de leurs revendications	11 844 533	...	...	11 636 636

Paiements de transfert—*Suite*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Contribution à la Commission des Cris et des Naskapis pour la surveillance de la mise en œuvre de la *Loi sur les Cris et les Naskapis du Québec*				
...	647 000	...	78 745	725 745		725 745	...	...	650 745
					Contributions aux bénéficiaires et à divers organismes de mise en œuvre des règlements de revendications territoriales globales				
...	31 568 000	...	(6 306 738)	25 261 262		23 056 832	2 204 430	...	24 567 445
					Contributions à des particuliers, des bandes et des associations indiennes pour le financement de causes types				
...	550 000	...	868 901	1 418 901		1 418 901	...	...	701 826
					Contributions à des particuliers (y compris des non-Indiens) ou à des groupes de particuliers, des organisations et des bandes au titre de causes types concernant le Projet de loi C-31				
...	200 000	...	71 929	271 929		271 929	...	...	161 741
					Contribution fédérale à la Commission des traités de la Colombie-Britannique pour les coûts de fonctionnement				
...	3 136 000	...	(1 582 356)	1 553 644		1 553 644	...	...	1 323 644
					Financement s'adressant aux entités ou aux organisations des revendicateurs autochtones pour développer la capacité de négocier				
...	11 000 000	...	899 536	11 899 536		11 899 536	...	...	10 648 953
					Contribution aux Premières nations engagées dans le processus de négociation des traités en Colombie-Britannique, leurs organismes, à la province de la Colombie-Britannique, et aux tiers pour des mesures liées aux traités				
...	5 000 000	...	(2 953 945)	2 046 055		2 046 055	...	...	570 884
					Contributions aux commissaires de la Commission des traités de la Colombie-Britannique dans le but de favoriser la participation des Premières nations au processus de la Commission des traités de la Colombie-Britannique				
...	5 040 000	...	(710 000)	4 330 000		4 330 000	...	...	4 245 600
...	65 370 000	...	(6 018 395)	59 351 605		57 147 175	2 204 430	...	54 507 474
					Services aux Indiens et Inuits				
...	505 000	...	(505 000)	...	Contributions aux bandes indiennes pour la sélection des terres	...	...	...	...
					Contributions aux bandes indiennes pour la gestion de leurs terres et de leurs successions				
...	8 267 000	...	9 134 240	17 401 240		17 401 240	...	...	14 016 852
					Contributions aux bandes indiennes pour l'administration de l'inscription				
...	5 806 000	...	1 863 138	7 669 138		7 669 138	...	...	4 344 705
					Contributions aux provinces, à des sociétés, à des administrations locales, à des Indiens, aux bandes indiennes et à d'autres organismes pour assurer des services de lutte contre les incendies de forêt sur les terres des réserves				
...	7 374 000	...	941 352	8 315 352		8 315 352	...	...	9 012 288
					Financement du Programme des partenariats indiens pour l'environnement				
...	15 000 000	...	(8 554 710)	6 445 290		6 445 290	...	...	7 991 401
...	2 879 000	...	12 237 816	15 116 816	Contributions destinées à la mise en valeur des ressources	15 116 816	...	...	12 760 579

...	8 789 000	...	...	8 789 000	Contributions à la province de Terre-Neuve pour la prestation de programmes et de services aux Autochtones de Terre-Neuve et du Labrador	8 789 000	...	...	8 324 468
					Paiements aux Indiens, Inuits et Innus, totalisant 3 525 639 000 $ devant servir à fournir des services publics dans les domaines du développement économique, de l'éducation, du développement social, des immobilisations et de l'entretien, et du soutien aux administrations indiennes :				
...	138 971 000	...	(9 607 677)	129 363 323	Développement économique	129 363 323	...	...	108 628 022
...	1 233 105 000	...	(23 662 115)	1 209 442 885	Éducation	1 209 442 885	...	...	1 170 916 130
...	1 126 889 000	...	(13 055 109)	1 113 833 891	Développement social	1 113 833 891	...	...	1 091 112 755
...	914 700 000	...	(11 885 597)	902 814 403	Immobilisations et entretien	902 814 403	...	...	958 137 053
...	111 974 000	...	66 727 932	178 701 932	Soutien aux administrations indiennes	178 701 932	...	...	169 269 191
...	14 700 000	...	3 904 488	18 604 488	Contributions aux collectivités des Premières nations et des Inuits pour faciliter leur participation aux négociations sur le droit inhérent à l'autonomie gouvernementale	18 604 488	...	...	18 167 068
...	72 989 000	...	8 232 922	81 221 922	Contribution à la province de Québec, en matière d'éducation crie et inuite, selon les dispositions de la Convention de la Baie James et du Nord québécois	81 221 922	...	...	71 621 912
...	13 457 000	...	26 518 274	39 975 274	Contributions aux titres des consultations et de l'élaboration des politiques	39 975 274	...	...	57 863 021
...	32 500 000	...	(8 987 673)	23 512 327	Contributions pour appuyer l'établissement de systèmes de gouvernement, d'administration et de responsabilisation solides	23 512 327	...	...	21 171 691
...	...	...	1 106 766	1 106 766	Contributions à des commissions indiennes provinciales	1 106 766	...	...	602 000
...	3 707 905 000	...	54 409 047	3 762 314 047		3 762 314 047	...	...	3 723 939 136
...	**3 773 275 000**	**...**	**48 390 652**	**3 821 665 652**	**Total—Contributions**	**3 819 461 222**	**2 204 430**	**...**	**3 778 446 610**
					Sommaire du programme par secteur d'activité				
...	412 868 000	38 184 448	37 024 192	488 076 640	Revendications	485 872 210	2 204 430	...	421 342 924
...	4 021 799 000	...	(22 262 251)	3 999 536 749	Services aux Indiens et Inuits	3 999 536 749	...	...	3 963 599 078
...	**4 434 667 000**	**38 184 448**	**14 761 941**	**4 487 613 389**	**Total du programme**	**4 485 408 959**	**2 204 430**	**...**	**4 384 942 002**
					Programme des affaires du Nord				
					Subventions				
					Services aux affaires du Nord				
...	636 000	27 000	(1 000)	662 000	Subventions aux universités et instituts canadiens pour la formation en matière de recherche scientifique sur le Nord	662 000	...	...	610 000
...	76 000	...	...	76 000	Subvention à l'Association universitaire canadienne d'études nordiques aux fins de la coordination des activités scientifiques sur le Nord entreprises par les universités canadiennes	76 000	...	...	76 000
...	5 000	...	(5 000)	...	Subventions aux particuliers et aux organisations au titre de la promotion du développement, de l'utilisation et de la conservation sécuritaires des ressources naturelles du Nord	...	...	...	...
...	4 500	...	...	4 500	Subvention sous forme de prix accordé à une personne considérée comme ayant apporté une contribution remarquable au domaine des sciences nordiques	4 500	...	...	...
...	...	1	1 934 999	1 935 000	Subventions au gouvernement territorial du Yukon pour les coûts de transition établis dans l'entente de transfert de la responsabilité du Programme des affaires du Nord au Yukon	1 935 000	...	...	...
...	**721 500**	**27 001**	**1 928 999**	**2 677 500**	**Total—Subventions**	**2 677 500**	**...**	**...**	**686 000**

Paiements de transfert—*Fin*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Contributions				
					Services aux affaires du Nord				
...	40 394 000	...	...	40 394 000	Contributions au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et au gouvernement du Nunavut pour les services de santé dispensés aux Indiens et aux Inuits	40 394 000	...	...	39 602 000
...	4 719 000	...	97 918	4 816 918	Contributions aux gouvernements territoriaux et aux organisations autochtones aux fins de la mise en application de la Convention finale des Inuvialuits	4 816 918	...	...	4 607 803
...	558 300	...	2 304 958	2 863 258	Contributions aux particuliers, aux organisations et autres ordres de gouvernement au titre des initiatives de consultation, de recherche, de formation, de création d'emplois et autres, liées à la promotion des intérêts dans le développement politique, social, économique et culturel du Nord	2 863 258	...	...	1 073 954
...	80 000	...	...	80 000	Contributions au titre des services de consultation fournis aux Inuits dans le Sud	80 000	...	...	80 000
...	4 596 000	...	(3 465 494)	1 130 506	Contributions aux gouvernements des Territoires dans le cadre de projets de développement et d'infrastructure régionaux	980 000	150 506	...	767 478
...	2 036 100	9 623 501	8 080 508	19 740 109	Contributions aux particuliers, organisations et autres ordres de gouvernement au titre de la promotion du développement, de l'utilisation, de la conservation et de la protection sécuritaires des ressources naturelles du Nord	19 740 109	...	...	15 297 222
...	...	...	...	...	Élément non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	611 863
...	**52 383 400**	**9 623 501**	**7 017 890**	**69 024 791**	**Total—Contributions**	**68 874 285**	**150 506**	**...**	**62 040 320**
...	**53 104 900**	**9 650 502**	**8 946 889**	**71 702 291**	**Total du programme**	**71 551 785**	**150 506**	**...**	**62 726 320**
...	**4 488 229 900**	**47 834 950**	**23 708 830**	**4 559 773 680**	**Total du ministère**	**4 557 418 744**	**2 354 936**	**...**	**4 448 126 322**
					Commission canadienne des affaires polaires				
					Contributions				
...	18 000	...	...	18 000	Contributions aux particuliers, aux organisations, aux associations et aux institutions pour soutenir la recherche et des activités qui ont trait aux régions polaires	10 000	8 000	...	18 500
...	**18 000**	**...**	**...**	**18 000**	**Total du programme**	**10 000**	**8 000**	**...**	**18 500**
...	**4 488 247 900**	**47 834 950**	**23 708 830**	**4 559 791 680**	**Total du portefeuille ministériel**	**4 557 428 744**	**2 362 936**	**...**	**4 448 144 822**

(S) Paiement de transfert législatif.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Ministère			
Programme des affaires indiennes et inuites			
Non budgétaires (rentrées disponibles pour être dépensées)			
Revendications			
Développement économique des Indiens	...	14 492	7 760
Total du programme—Non budgétaire	**...**	**14 492**	**7 760**
Programme des affaires du Nord			
Non budgétaires (rentrées disponibles pour être dépensées)			
Services aux affaires du Nord			
Caisse de prêts aux Inuits	...	8	1 014
Total du programme—Non budgétaire	**...**	**8**	**1 014**
Total du portefeuille ministériel—Non budgétaire	**...**	**14 500**	**8 774**

Recettes

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Programme d'administration		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Remboursement de frais de fonctionnement et d'entretien	49 970	95 501
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent—		
Fonctionnement et entretien	171 161	29 997
	221 131	125 498
Ventes de biens et de services—		
Services de nature non réglementaire	315	...
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	20 218
Diverses recettes non fiscales	66 301	5 270
Total du programme	**287 747**	**150 986**
Programme des affaires indiennes et inuites		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	...	479 290
Total des recettes fiscales	**...**	**479 290**
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements—[1]		
Prêts, placements et avances—		
Fonds du développement économique des Indiens	515 430	792 413
Conseil des Indiens du Yukon	1 041 354	732 021
Revendicateurs autochtones	6 376 050	5 396 307
Premières nations de la Colombie-Britannique	2 782 906	...
Autres comptes—		
Fonds d'aide domiciliaire aux Indiens—		
Logement sur réserve—Intérêt sur prêts garantis	1 035 754	193 953
Financement agricole Canada	...	23 300
Prêt perpétuel de la bande Stoney	...	23 377
	11 751 494	7 161 371
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Remboursement de frais de fonctionnement et d'entretien	9 397 647	455 730
Divers	...	14 077 554
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent—		
Fonctionnement et entretien	890 374	905 603
	10 288 021	15 438 887

Recettes—*Fin*

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ventes de biens et de services—		
Droits et privilèges—		
Logement et services	...	21 886
Divers	43 325	43 777
	43 325	*65 663*
Ventes de biens et de produits d'information—		
Services publics	...	*292 395*
Autres frais et droits	...	*163*
	43 325	358 221
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	212 067	103 637
Diverses recettes non fiscales—		
Droits fonciers issus de traités en Saskatchewan	5 500 000	5 530 000
Divers	1 772 453	4 375
	7 272 453	5 534 375
Total des recettes non fiscales	**29 567 360**	**28 596 491**
Total du programme	**29 567 360**	**29 075 781**
Programme des affaires du Nord		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	...	62 855
Total des recettes fiscales	**...**	**62 855**
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements—[1]		
Prêts, placements et avances—		
Gouvernement du Territoire du Yukon	9 090	15 270
Caisse de prêts aux Inuits	8 763	124
Yukon Energy Corporation	45 340	870 977
Autres comptes—		
Esso Ltd—Projet Norman Wells—Bénéfices	92 571 617	103 347 092
	92 634 810	104 233 463
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Remboursement de frais de fonctionnement et d'entretien	588 962	216 403
Divers	...	959 402
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent—		
Fonctionnement et entretien	272 635	3 237 126
	861 597	4 412 931
Ventes de biens et de services—		
Droits et privilèges—		
Exploitation minière du Canada—		
Baux	...	1 440 327
Permis	...	25 120
Redevances	5 700 325	317 198
Charbon—Baux	...	4 020
Forêts	88 600	440 797
Locations de terres, bâtiments et matériel	592 595	585 662
Logements et services	...	261 656
Métallique et non-métallique	...	38 203
Redevances pétrolières et gazières	26 664 253	14 183 199
Redevances—Carrières	...	9 141 313
Location de prises d'eau	161 263	14 297
Exploitation minière du quartz au Yukon—		
Droits et concessions	...	526 932
Divers	14 288	39 392
	33 221 324	*27 018 116*
Ventes de biens et de produits d'information—		
Produits des ventes	...	39 775
Divers	...	112 658
	...	*152 433*
Autres frais et droits—		
Droits d'exploitation de gisements aurifères	...	206 495
Droits d'exploitation minière au Canada	1 449 318	772 481
Frais d'usage de terres	86 724	152 033
Loyer de terrain inoccupé	...	47 669
Autres frais	71	36 767
	1 536 113	*1 215 445*
	34 757 437	28 385 994
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	5 145	6 313
Diverses recettes non fiscales—		
Rétrocessions pétrolières et gazières	...	600 704
Divers	4 722 025	816 637
	4 722 025	1 417 341
Total des recettes non fiscales	**132 981 014**	**138 456 042**
Total du programme	**132 981 014**	**138 518 897**
Total du ministère	**162 836 121**	**167 745 664**

[1] Intérêt sauf indication contraire.

SECTION 4

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2001-2002

Agence des douanes et du revenu du Canada

SOMMAIRE

	Page
Objectifs des programmes et description des secteurs d'activité	4.2
Sommaire du portefeuille ministériel	4.3
Programme par secteur d'activité	4.4
Paiements de transfert	4.5
Détail des montants disponibles pour être dépensés	4.5
Recettes	4.6

Objectifs

Percevoir les recettes et appliquer les lois fiscales pour le compte du gouvernement fédéral ainsi que pour le compte de certaines provinces et de certains territoires; assurer les services frontaliers et appliquer les dispositions législatives régissant le commerce international et les voyageurs; mettre en œuvre au profit des Canadiens, par le biais du régime fiscal, certains programmes de prestations socio-économiques.

Description des secteurs d'activité

Services fiscaux

Activités qui informent les clients de leurs droits et prestations, et qui les aident à respecter leurs obligations; enregistrement, traitement des déclarations des clients et établissement des cotisations; recherche à l'appui des services fiscaux dont : élaboration de politiques, évaluation des risques, modification législative, application de la technologie et nouvelles occasions d'affaires; maintien d'un service efficace de gestion de la dette, qui comprend des comptes clients et des retenues à la source; activités déterminant les causes sous-jacentes de la non-observation et de la mise en œuvre des mesures correctives; enquête et, au besoin, poursuite lorsqu'on soupçonne un cas d'inobservation frauduleuse.

Programmes de prestations et autres services

Administre et exécute les programmes de soutien fédéraux pour les personnes en fonction de leurs revenus; administre et exécute les programmes de soutien provinciaux pour les personnes en fonction de leurs revenus; et offre des services liés à la fiscalité ou aux douanes à d'autres paliers de gouvernement ou à des organismes du secteur public.

Appels

Offre aux clients un examen équitable et impartial de leur désaccord avec les décisions de l'Agence touchant la fiscalité, les douanes, l'assurance-emploi, le Régime de pensions du Canada et des questions d'administration des politiques commerciales; gère (en collaboration avec Justice Canada) le règlement des cas lorsque les clients en appellent au tribunal des décisions de la Direction générale; gère le programme qui permet aux clients de corriger volontairement tout écart lorsqu'ils s'acquittent de leurs obligations envers l'Agence pour ce qui est des taxes, de l'impôt, des droits et des taux tarifaires; et coordonne des projets qui appuient et renforcent l'équité des programmes de l'Agence.

Service des douanes

Facilite la circulation des marchandises et des voyageurs tout en protégeant la société et les entreprises canadiennes au moyen du contrôle de l'immigration et d'examens visant à trouver des marchandises de contrebande et d'autres examens qui sont fonction de l'évaluation des risques et du ciblage; vérifications de l'observation sur place et autres examens une fois que les marchandises sont entrées dans le pays, y compris des vérifications de l'origine des exportateurs; éducation du client, extension des services et services promotionnels, y compris l'élaboration et la mise en œuvre de normes de service; protège les industries canadiennes contre des pratiques commerciales injustes et des dommages causés par le dumpling ou subvention venant de marchandises importées au Canada; administre et influence l'élaboration des lois canadiennes qui régissent le commerce international et les voyages; administre les ententes en matière de commerce international et contribue à leur élaboration; partage les meilleures pratiques et harmonise les processus avec les administrations douanières des autres pays.

Gestion et orientation organisationnelles

Fait preuve d'un solide leadership au moyen de la création et du maintien d'un régime progressif et moderne de ressources humaines, y compris l'utilisation de technologies de fine pointe, d'une approche intégrée de la planification d'activités et axée sur les compétences, d'une nouvelle approche de règlement des différends et d'une norme de classification faite sur mesure; fait preuve d'un solide leadership en ce qui concerne les nouvelles responsabilités financières et administratives liées à la création de l'Agence tout en orientant la prestation des services existants des finances et de la gestion des ressources, l'utilisation des ressources, les systèmes de bureautique, la sécurité et les services de laboratoire; gère et encourage une approche cohérente à la technologie de l'information afin d'améliorer le service à la clientèle et l'accessibilité aux clients tout en contribuant à réduire les coûts en intégrant les procédures nouvelles ainsi que les procédures actuelles et en les appliquant aux secteurs d'activité; encourage et fortifie les relations avec les provinces, les territoires, les autres ministères du gouvernement et les organismes internationaux tout en étudiant des occasions d'établir de nouveaux partenariats et alliances; maintient et renforce notre cadre de gestion y compris la fonction de contrôleur moderne, les méthodes de planification, de prise de décision, d'examen et de responsabilisation. Mène et dirige les efforts visant à améliorer l'efficacité de nos systèmes et processus de gestion et la qualité de l'information organisationnelle qui viennent tous appuyer la gestion transparente axée sur les résultats.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
177 382 704 [2]	2 188 113 000	...	...	2 365 495 704	1	Dépenses de fonctionnement				
...	...	287 870 689	...	287 870 689	1a	Dépenses de fonctionnement				
...	...	92 877 158	...	92 877 158	1b	Dépenses de fonctionnement				
...	...	...	117 588 153	117 588 153		Virement du : CT, crédit 5 [1]				
...	...	...	15 216 000	15 216 000		CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	56 080 000	56 080 000		CT, crédit 15 [1]				
177 382 704	2 188 113 000	380 747 847	188 884 153	2 935 127 704		Total—Crédit 1	2 759 277 209	3 148 041	172 702 454	3 875 975 113
3 732 803	13 727 000	...	...	17 459 803	5	Dépenses en capital				
...	...	9 776 000	...	9 776 000	5a	Dépenses en capital				
3 732 803	13 727 000	9 776 000	...	27 235 803		Total—Crédit 5	26 744 764	...	491 039	9 999 914
2 702 236	110 326 000	...	...	113 028 236	10	Contributions	108 125 558	...	4 902 678	118 953 137
...	52 122	...	15 866	67 988	(S)	Ministre du Revenu national—Traitement et allocation pour automobile	67 988	...	...	51 597
...	29 664 000	...	1 291 607	30 955 607	(S)	Dépense des recettes résultant de la poursuite des opérations en vertu de l'article 60 de la *Loi sur l'Agence des douanes et du revenu du Canada*	30 955 607	...	...	37 035 093
...	374 347 000	...	15 753 000	390 100 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	390 100 000	...	...	414 548 000
...	125 000 000	...	25 617	125 025 617	(S)	Versements d'allocations spéciales pour enfants (*Loi sur les allocations spéciales pour enfants*)	125 025 617	...	...	102 688 928
152 200	...	...	327 375	479 575	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	479 575	...	...	638 252
...	...	...	3 425	3 425	(S)	Remboursements de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs	3 425	...	...	...
...	...	...	714 345	714 345	(S)	Montants adjugés par une cour	714 345	...	...	830 823
183 969 943	**2 841 229 122**	**390 523 847**	**207 015 388**	**3 622 738 300**		**Total du portefeuille ministériel—Budgétaire**	**3 441 494 088**	**3 148 041**	**178 096 171**	**4 560 720 857**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section I de ce volume.

(S) Autorisation législative.

(1) Conseil du Trésor, crédit 5—Éventualités du gouvernement.
Conseil du Trésor, crédit 10—Initiatives pangouvernementales.
Conseil du Trésor, crédit 15—Rajustements de la rémunération.

(2) En 2000-2001, un montant de 399 000 $ a été présenté sous la colonne «Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs»; il aurait dû être présenté sous la colonne «Annulées ou (dépassées)».

Programme par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Recettes affectées aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Services fiscaux	1 907 701 780	1 844 012 521	...	...	113 028 236	108 125 558	103 176 679	96 676 530	...	...	1 917 553 337	1 855 461 549
Programmes de prestations et autres services	128 697 911	96 029 297	...	...	125 025 617	125 025 617	380 000	380 000	...	...	253 343 528	220 674 914
Appels	88 548 213	81 446 232	...	...	...	...	6 394 000	6 394 000	...	...	82 154 213	75 052 232
Services des douanes	574 991 009	533 444 462	27 235 803	26 744 764	...	...	...	...	...	...	602 226 812	560 189 226
Gestion et orientation organisationnelles	807 583 205	767 589 167	...	...	...	...	40 122 795	37 473 000	...	...	767 460 410	730 116 167
Sous-total	3 507 522 118	3 322 521 679	27 235 803	26 744 764	238 053 853	233 151 175	150 073 474	140 923 530	...	...	3 622 738 300	3 441 494 088
Recettes affectées aux dépenses	(150 073 474)	(140 923 530)	...	...	...	...	(150 073 474)	(140 923 530)	...	...	...	...
Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**3 357 448 644**	**3 181 598 149**	**27 235 803**	**26 744 764**	**238 053 853**	**233 151 175**	**...**	**...**	**...**	**...**	**3 622 738 300**	**3 441 494 088**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans Budget principal des dépenses	Indiquées dans Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Subventions				
					Programmes de prestations et autres services				
...	**125 000 000**	...	**25 617**	**125 025 617**	(S) Versements d'allocations spéciales pour enfants	**125 025 617**	...	...	**102 688 928**
					Contributions				
					Services fiscaux				
					Contributions à la province de Québec pour les frais de l'administration commune des taxes de vente fédérale et provinciale				
2 702 236	**110 326 000**	...	...	**113 028 236**		**108 125 558**	...	**4 902 678**	**118 953 137**
					Sommaire du portefeuille ministériel par secteur d'activité				
2 702 236	110 326 000	...	...	113 028 236	Services fiscaux	108 125 558	...	4 902 678	118 953 137
...	125 000 000	...	25 617	125 025 617	Programmes de prestations et autres services	125 025 617	...	...	102 688 928
2 702 236	**235 326 000**	...	**25 617**	**238 053 853**	**Total du portefeuille ministériel**	**233 151 175**	...	**4 902 678**	**221 642 065**

(S) Paiement de transfert législatif.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Budgétaires (recettes disponibles pour être dépensées)			
Régime de pensions du Canada	69 500 474	62 680 000	49 711 526
Assurance-emploi	80 573 000	78 243 530	83 086 000
Total du portefeuille ministériel— Budgétaire	**150 073 474**	**140 923 530**	**132 797 526**

Recettes

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Recettes fiscales—		
Impôt sur le revenu—		
Des particuliers—		
Retenues à la source	48 793 535 549	53 057 073 802 [1]
Autres perceptions	34 996 092 222	30 248 072 945
	83 789 627 771	*83 305 146 747*
Des sociétés	24 084 491 612	28 024 650 474
Des non résidents	2 628 015 604	2 705 658 083
Autres	1 521 516 190	1 606 576 257
	112 023 651 177	115 642 031 561
Taxe sur les produits et services (TPS)/Taxe de vente harmonisée (TVH)	62 240 924 540	60 814 365 228
TPS sur facturation de biens et services	59 162	71 139
Crédit aux particuliers	(2 963 731 525)	(2 901 708 498)
	59 277 252 177	*57 912 727 869*
Moins : décret de remise de la taxe gouvernementale	1 277 837 211	1 007 980 590
remboursements/escomptes	30 956 420 519	30 164 935 160
Taxe de vente harmonisée—Transfert aux provinces	2 133 467 801	1 843 626 815
	34 367 725 531	*33 016 542 565*
	24 909 526 646	24 896 185 304
Taxe de vente—		
Produits domestiques	148 723	(1 094 166)
Taxe sur les primes d'assurance [2]	3 417 588	802 365
	3 566 311	*(291 801)*
Moins : prélèvements	2 985	29 688
remboursements/escomptes	9 346 096	34 246 234
	9 349 081	*34 275 922*
	(5 782 770)	(34 567 723)
Taxe de vente—Ristourne sur stock	(10 000)	(3 550)
	(5 772 770)	(34 564 173)
Droits de douane à l'importation	3 265 393 071	3 005 774 280
Impôt aux provinces	39 458 112	38 469 730
	3 304 851 183	*3 044 244 010*
Moins : prélèvements	66 597 949	76 991 397
remboursements	182 173 610	121 465 523
virements et remboursements aux provinces	38 373 564	38 599 550
	287 145 123	*237 056 470*
	3 017 706 060	2 807 187 540

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Droits d'accise—		
Spiritueux parvenus à maturité	379 318 586	386 375 915
Spiritueux non parvenus à maturité	2 777 237	2 041 811
Bière	775 882 795	548 008 048
Spiritueux rafraîchissants	13 717 483	8 872 607
Cigarettes	1 156 712 422	1 177 973 088
Cigares	223 804	2 263 748
Tabac manufacturé	82 415 990	82 676 800
Tabac naturel canadien en feuilles	57 038	120 113
Licences et divers	74 443	2 489 571
	2 411 179 798	*2 210 821 701*
Moins : remboursements	87 382 030	5 369
	2 323 797 768	2 210 816 332
Impôt sur les revenus pétroliers—		
Pétrolier	...	(2 156 586)
Taxe d'accise—Carburant moteur—Essence	4 312 725 813	4 309 569 487
Moins : remboursements	2 146 527	2 596 411
	4 310 579 286	4 306 973 076
Taxe d'accise—Essence d'aviation et combustible diesel—		
Essence d'aviation et carboréacteur	42 343 396	64 577 793
Combustible diesel	408 920 943	436 496 676
	451 264 339	*501 074 469*
Moins : escomptes	3 918 625	606 924
	447 345 714	500 467 545
Autres taxes et droits d'accise—		
Taxes à la fabrication—		
Cigarettes	1 176 268 247	830 573 973
Cigares	17 416 622	23 967 566
Tabac	76 438 415	40 069 523
Rabais sur inventaire des produits de tabac	2 692	12 562
Bijoux	81 285 037	97 579 059
Automobiles	5 578 549	9 009 715
Accessoires pour fumeurs	35 786 267	24 207 834
Climatiseurs pour automobiles	150 066 084	145 027 801
Vins	143 739 148	144 142 196
Divers	4 631 740	4 336 850
	1 691 212 801	*1 318 927 079*

Recettes—*Fin*

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Moins : prélèvements	300 041	537 776
autres remboursements	50 253 731	52 401 593
	50 553 772	*52 939 369*
	1 640 659 029	1 265 987 710
Total des recettes fiscales	**148 667 492 910**	**151 592 928 309**
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	2 978 633	934 626
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	1 593 525	10 117 156
	4 572 158	11 051 782
Ventes de biens et de services—		
Droits et privilèges—		
Boutiques hors taxe	5 530 819	5 568 019
Licences de courtiers en douane	377 999	388 200
Frais d'entrepôt de douane	1 248 771	1 137 135
Divers	241 151	95 743
	7 398 740	*7 189 097*
Location et utilisation de biens publics	*645 276*	*669 136*
Services de nature réglementaire—		
Frais d'entente anticipée en matière de prix	2 086 050	1 478 957
Divers	1 156 493	729 788
	3 242 543	*2 208 745*
Services de nature non réglementaire—		
Frais administratifs des programmes provinciaux	20 634 467	24 246 009
Frais de services spéciaux	1 806 999	1 859 785
Divers	548 901	845 947
	22 990 367	*26 951 741*
Ventes de biens et de produits d'information—		
Vente d'articles non réclamés, sceaux, etc.	70 255	65 465
Divers	...	2 143
	70 255	*67 608*
Autres frais et droits	*322 040*	*366 204*
	34 669 221	37 452 531
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	327 375	639 632
Diverses recettes non fiscales—		
Revenus provenant d'amendes—		
Amendes et confiscations	8 565 387	14 931 402
Saisies (ports)	7 683 842	11 209 070
Services de saisies (enquête)	984 576	791 228
Saisies (douanes)	(171 810)	(670 010)
	17 061 995	*26 261 690*
Divers—		
Recouvrement d'avantages des employés	25 512 465	26 300 901
Autres	3 028 160	5 060 453
	28 540 625	*31 361 354*
Intérêts et pénalités gagnés sur les revenus—		
Pénalités—TPS	92 442 774	87 641 480
Autres	4 079 141	4 289 363
Intérêts—TPS	74 684 183	70 293 368
Autres	8 154 044	11 547 556
Intérêts payés sur les remboursements d'impôt et de taxes—		
TPS	(45 217 171)	(41 328 280)
Autres	(8 583 672)	(38 063 480)
Intérêts sur les recettes non fiscales—Autres	11 299	11 126
	125 570 598	*94 391 133*
	171 173 218	152 014 177
Total des recettes non fiscales	**210 741 972**	**201 158 122**
Total du portefeuille ministériel	**148 878 234 882**	**151 794 086 431**

(1) Les chiffres de l'exercice précédent ont été redressés. On trouvera plus de précisions à la note 3 iv de la section 1 du volume I.

(2) La partie 1 de la *Loi sur la taxe d'accise* établit une taxe de 10 pour cent sur le montant net des primes d'assurance payées par tout résident du Canada pour l'assurance de ses biens auprès de compagnies non autorisées par des lois du Canada ou d'une province canadienne à faire des opérations d'assurances. Une taxe de 10 pour cent sur les primes est également perçue sur les assurances placées auprès de compagnies autorisées par l'entremise de courtiers ou d'agents étrangers.

SECTION 5

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2001-2002

Agriculture et Agroalimentaire

Ministère

Commission canadienne du lait

Agence canadienne d'inspection des aliments

Commission canadienne des grains

Financement agricole Canada

SOMMAIRE

Page

Objectifs des programmes et description des secteurs d'activité 5.2
Sommaire du portefeuille ministériel 5.5
Programmes par secteur d'activité 5.9
Paiements de transfert 5.10
Détail des montants disponibles pour être dépensés 5.14
Recettes 5.15

Ministère

Objectifs

Notre objectif est de promouvoir et d'appuyer, de façon durable, une industrie agricole et agroalimentaire en pleine croissance, concurrentielle et axée sur les marchés et de promouvoir également le développement économique des collectivités rurales.

Description des secteurs d'activité

Croissance des marchés

Grâce à son secteur d'activité, Croissance des marchés, Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) fait la promotion de l'accès aux marchés, du développement des marchés et des investissements. Ce secteur d'activité réunit les activités du Ministère et des organismes du portefeuille et contribue de façon dynamique à Équipe Canada Inc— un réseau canadien de promotion du commerce international qui aide les compagnies canadiennes à vendre leurs produits et leurs services dans le monde entier et à promouvoir l'investissement au Canada. Le secteur, Croissance des marchés, vise à améliorer et à garantir l'accès aux marchés, afin d'offrir aux clients des possibilités d'accroissement du commerce, particulièrement des produits agroalimentaires transformés, sur les marchés nationaux et internationaux. Il vise également à créer de nouveaux débouchés commerciaux, à assurer une plus grande disponibilité des marchés dans le secteur agricole et agroalimentaire canadien, et à aider l'industrie à attirer de nouveaux investissements en préparant la voie pour un meilleur climat d'investissement dans le secteur et ainsi améliorer notre capacité de fournir des produits de compétitivité mondiale.

Innovations pour un avenir durable

Le secteur d'activité, Innovations pour un avenir durable, touche les activités de recherche et de développement, ainsi que celles de transfert de technologie d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Ce secteur d'activité contribue activement à réduire les coûts de production et de transformation des produits agricoles et agroalimentaires, à améliorer la qualité et la sécurité de ces produits, de même qu'à concevoir et à promouvoir des pratiques de production et de transformation qui sont sécuritaires et durables pour l'environnement. Ce secteur d'activité touche également la participation directe aux programmes axés sur la conservation et la gestion des ressources agricoles. Un élément majeur est la promotion d'une meilleure compréhension des questions environnementales qui touchent le secteur et l'élaboration de politiques et de programmes appropriés qui appuient un environnement durable à long terme. Ce secteur d'activité poursuit ses objectifs par le truchement d'un important réseau de centres de recherches et d'autres installations de la Direction générale de la recherche, en travaillant de pair avec l'Administration du rétablissement agricole des Prairies (ARAP), la Direction générale des politiques (le Bureau de l'environnement), les provinces, les universités, les collectivités du secteur de l'agriculture et le secteur privé.

Fondation solide pour le secteur et les collectivités rurales

Ce secteur d'activité comprend les activités ministérielles qui rehaussent la viabilité économique et l'autonomie du secteur agricole et agroalimentaire et qui font la promotion du développement économique des collectivités rurales. Ces activités comprennent les programmes nationaux de sécurité du revenu qui s'occupent de la gestion des risques de production et de commercialisation, les initiatives qui aident le secteur à s'adapter à un climat commercial en pleine évolution, les politiques de réglementation et d'encadrement surtout en ce qui a trait aux secteurs des grains et aux secteurs soumis à la gestion de l'offre et la promotion du secteur des coopératives et du développement de l'infrastructure des Prairies. Ce secteur d'activité comprend aussi des initiatives qui font en sorte que les programmes, les avantages et les services fédéraux sont autant accessibles dans les régions rurales que dans les autres régions.

Saine gestion ministérielle

Ce secteur d'activité réunit les politiques et l'infrastructure ministérielles dont Agriculture et Agroalimentaire Canada a besoin pour remplir son mandat envers les Canadiens de la façon la plus efficace et la plus efficiente possible, tout en créant pour ses employés un milieu de travail positif. Les activités de gestion dans des domaines comme les ressources humaines, les finances et l'administration, les communications et l'examen des programmes sont l'apanage de ce secteur, mais il incombe en fait à tous les employés de renforcer la capacité d'Agriculture et Agroalimentaire Canada d'obtenir des résultats au profit du secteur agricole et agroalimentaire et des contribuables canadiens.

Commission canadienne du lait

Objectifs

Offrir aux producteurs de lait et de crème qui sont efficaces l'occasion d'obtenir une juste rétribution de leur travail et de leur investissement, et assurer aux consommateurs de produits laitiers un approvisionnement continu et suffisant de produits laitiers de bonne qualité.

Agence canadienne d'inspection des aliments

Objectifs

L'objectif de l'Agence canadienne d'inspection des aliments est de renforcer le système d'assurance de la salubrité des aliments, d'encourager l'équité dans l'étiquetage et de contribuer à la santé des animaux et à la protection des ressources végétale fondamentales.

Description des secteurs d'activité

Salubrité des aliments

Grâce au secteur d'activité, Salubrité des aliments, nous réglementons les aliments et les produits alimentaires qui traversent les frontières internationales et interprovinciales, au moyen de toute une gamme d'outils réglementaires, y compris l'enregistrement des établissements, l'inspection des établissements et des produits, la certification des produits, l'octroi de permis aux particuliers ou aux personnes morales et les activités d'application de la loi. Nous appliquons les dispositions des lois concernant la salubrité et la qualité nutritionnelle des aliments vendus au Canada; menons des enquêtes sur la salubrité des aliments, dont certaines se traduisent par un rappel des aliments; exécutons des projets sur l'innocuité des aliments qui ciblent les enjeux ou les produits à risque élevé; favorisons et facilitons la mise en œuvre de systèmes d'assurance de la salubrité des aliments reconnus à l'échelle internationale par les établissements agréés au fédéral; sensibilisons les consommateurs aux enjeux en matière de salubrité des aliments et en favorisons la connaissance auprès de ces derniers; et administrons et appliquons la législation régissant l'équité dans l'étiquetage et les pratiques trompeuses concernant les aliments.

Santé des animaux

Le secteur d'activité, Santé des animaux, nous permet d'exécuter des programmes visant à protéger la santé des animaux et à prévenir la transmission des maladies animales aux humains grâce à la surveillance, aux analyses et aux mesures de quarantaine; de satisfaire aux normes de santé et de sécurité internationales et nationales s'appliquant aux animaux, aux produits animaux, aux embryons, à la semence et aux aliments du bétail; de délivrer des certificats d'exportation précisant les exigences s'appliquant aux analyses, aux diagnostics, aux installations et à la quarantaine; d'octroyer des permis et d'inspecter les produits biologiques vétérinaires pour en vérifier la pureté et l'innocuité et contrôler la fraude en matière d'étiquetage; de réglementer le transport des animaux pour qu'il se fasse sans cruauté; de réglementer les aliments du bétail à des fins d'innocuité et d'efficacité; et de vérifier que les étiquettes sur les aliments du bétail sont conformes aux exigences sur l'étiquetage et la composition.

Protection des végétaux

Grâce au secteur d'activité, Protection des végétaux, nous pouvons contrôler l'importation et le déplacement national des végétaux, des produits végétaux, y compris les produits forestiers, des engrais et des semences réglementés; empêcher l'introduction au Canada de ravageurs et de maladies faisant l'objet de règlements; et contrôler et/ou éradiquer ceux décelés au Canada; satisfaire aux exigences internationales en matière de contrôle des végétaux et certifier les végétaux et les produits végétaux aux fins du commerce national et de l'exportation; mener des enquêtes sur les insectes qui permettent à l'Agence de détecter de nouvelles populations de ravageurs ou celles qui commencent à s'installer et de réagir rapidement pour empêcher ces derniers de se propager; poursuivre nos activités de renseignements internationales concernant les maladies, négocier avec les pays exportateurs les exigences en matière de santé à l'importation, et maintenir une capacité d'intervention d'urgence; certifier les semences et enregistrer les variétés des grandes cultures; accorder la protection des obtentions végétales aux cultures agricoles et horticoles; réglementer les engrais et les suppléments aux fins de la salubrité et de l'efficacité; et effectuer des évaluations environnementales afin d'approuver la mise en circulation de produits issus de la biotechnologie, y compris les semences, les végétaux et les produits microbiens.

Commission canadienne des grains

Objectifs

Offrir un régime d'assurance-qualité qui valorise la commercialisation du grain au bénéfice des producteurs.

Description des secteurs d'activité

Commission canadienne des grains

Le secteur d'activité et l'objectif principal de la Commission canadienne des grains se résument en un régime d'assurance-qualité qui valorise la commercialisation du grain au bénéfice des producteurs.

La Commission canadienne des grains assure ses fonctions et l'exécution de ses programmes dans le but de :

- favoriser la mise en marché du grain, en garantissant que les expéditions de grain répondent régulièrement aux stipulations de contrats visant la qualité et la quantité et qu'elles sont salubres et conformes aux tolérances en matière de contaminants;
- mieux comprendre les qualités recherchées par les transformateurs des grains et la façon dont ces qualités peuvent être évaluées, et de s'adapter aux nouvelles technologies et aux aléas du marché;
- maintenir la qualité du grain lorsque celui-ci est acheminé par les réseaux de commercialisation, et veiller au traitement équitable des producteurs de grain, ainsi qu'à l'honnêteté des opérations sur le grain;
- répondre aux besoins des producteurs et des autres membres de l'industrie du grain de la façon la plus efficace et efficiente possible.

Financement agricole Canada

Objectifs

La mission de Financement agricole Canada consiste à mettre en valeur le secteur rural canadien par la prestation de services financiers spécialisés aux exploitations agricoles, notamment aux fermes familiales ainsi qu'aux petites et moyennes agri-entreprises, en mettant l'accent sur le service personnalisé.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans		Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses								
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
...	423 028 000	...	...	423 028 000	1	Dépenses de fonctionnement				
...	...	62 092 007	...	62 092 007	1a	Dépenses de fonctionnement				
...	...	2 416 164	...	2 416 164	1b	Dépenses de fonctionnement				
...	...	...	1 027 700	1 027 700		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	24 334 000	24 334 000		CT, crédit 15 [1]				
...	423 028 000	64 508 171	25 361 700	512 897 871		Total—Crédit 1	494 502 374	18 395 497	...	458 735 537
...	37 467 000	...	...	37 467 000	5	Dépenses en capital				
...	...	11 924 923	...	11 924 923	5a	Dépenses en capital				
...	...	3 828 000	...	3 828 000	5b	Dépenses en capital				
...	37 467 000	15 752 923	...	53 219 923		Total—Crédit 5	53 202 731	17 192	...	39 622 172
...	809 447 000	...	...	809 447 000	10	Subventions et contributions				
...	...	589 368 913	...	589 368 913	10a	Contributions				
...	...	35 132 333	...	35 132 333	10b	Contributions				
...	809 447 000	624 501 246	...	1 433 948 246		Total—Crédit 10	1 351 467 878	82 480 368	...	1 321 600 670
...	1	...	...	1	15	Garantir le paiement d'un montant ne dépassant pas en totalité et en tout temps, la somme de 1 700 000 000 $ payable sous la forme d'avances de fonds fournies par les organismes de producteurs, la Commission canadienne du blé et autres prêteurs en vertu du Programme des avances de crédit printanières	...	1	...	...
...	...	1	...	1	16b	Garantir le paiement des montants ne dépassant pas en totalité et en tout temps, la somme de 140 000 000 $ payable à l'égard des Accords de ligne de crédit à être engagés par Financement agricole Canada pour les besoins du Programme national renouvelé (2001) sur l'éthanol de la biomasse	...	1	...	...
600 000	200 000	...	(200 000)	600 000	(S)	Subventions aux offices établis conformément à la *Loi sur les offices des produits agricoles*	...	...	600 000	...
...	65 500 000	...	(45 317 616)	20 182 384	(S)	Paiements relatifs à la *Loi sur les programmes de commercialisation agricole*	20 182 384	...	...	31 279 020
...	4 000 000	...	(1 296 129)	2 703 871	(S)	Prêts garantis en vertu de la *Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative*	2 703 871	...	...	29 340
...	157 000	657 373	(1 801)	812 572	(S)	Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*—Programmes de transition pour les viandes rouges	812 572	...	...	763 117

Sommaire du portefeuille ministériel—*Suite*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans Budget principal des dépenses	Indiquées dans Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
					(S)	Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*—Programme d'innovation en agroalimentaire				
...	1 098 000	...	(547 965)	550 035			550 035	...	...	3 793 326
					(S)	Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*—Programme d'assurance-récolte				
...	227 300 000	...	4 146 649	231 446 649			231 446 649	...	...	222 573 553
					(S)	Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*—Compte de stabilisation du revenu net				
...	212 600 000	...	36 856 552	249 456 552			249 456 552	...	...	226 140 817
					(S)	Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*—Fonds de développement Canada/Nouvelle-Écosse pour le secteur pomicole				
...	46 000	...	(46 000)	...			...	...	...	...
					(S)	Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire—Traitement et allocation pour automobile				
...	52 122	...	15 866	67 988			67 988	...	...	51 597
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés				
...	50 697 000	...	2 133 000	52 830 000			52 830 000	...	...	54 531 000
					(S)	Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel				
3 768 965	...	...	...	3 768 965			705 948	...	3 063 017	(1 246 462)
...	...	...	85 857	85 857	(S)	Honoraires—Agence de recouvrement	85 857	...	...	180 749
					(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État				
113 057	...	...	3 857 786	3 970 843			3 957 421	...	13 422	3 586 443
					(S)	Dépenses en vertu de la section 29 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* aux termes des garanties du Programme des avances de crédit printanières				
...	...	...	12 290 783	12 290 783			12 290 783	...	...	...
...	...	...	...	...		Crédits non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	1 065 572
4 482 022	**1 831 592 123**	**705 419 714**	**37 338 682**	**2 578 832 541**		**Total du ministère—Budgétaire**	**2 474 263 043**	**100 893 059**	**3 676 439**	**2 362 706 451**
						Commission canadienne du lait				
...	2 762 000	...	...	2 762 000	20	Dépenses du programme				
...	...	...	297 000	297 000		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	2 762 000	...	297 000	3 059 000		Total—Crédit 20	3 052 515	6 485	...	2 954 790
...	2 762 000	...	297 000	3 059 000		Total budgétaire	3 052 515	6 485	...	2 954 790
					(S)	(L) Prêts en vertu de la *Loi sur la Commission canadienne du lait*, article 16 tel que modifié par le crédit 50a de la *Loi n° 4 de 1975 portant affectation de crédits*. Limite 300 000 000 $ (Net)				
259 002 000	...	...	...	259 002 000			14 443 000	...	244 559 000	15 288 000
						Total du programme—				
...	**2 762 000**	...	**297 000**	**3 059 000**		**Budgétaire**	**3 052 515**	**6 485**	...	**2 954 790**
259 002 000	...	...	...	**259 002 000**		**Non budgétaire**	**14 443 000**	...	**244 559 000**	**15 288 000**

						Agence canadienne d'inspection des aliments				
...	260 089 000	...	...	260 089 000	25	Dépenses de fonctionnement et contributions				
...	...	85 799 894	...	85 799 894	25a	Dépenses de fonctionnement et contributions				
...	...	10 727 600	...	10 727 600	25b	Dépenses de fonctionnement et contributions				
...	...	...	535 000	535 000		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	11 631 000	11 631 000		CT, crédit 15 [1]				
...	260 089 000	96 527 494	12 166 000	368 782 494		Total—Crédit 25	354 027 836	14 754 658	...	282 269 169
...	5 014 000	...	...	5 014 000	30	Dépenses en capital				
...	...	10 748 806	...	10 748 806	30a	Dépenses en capital				
...	5 014 000	10 748 806	...	15 762 806		Total—Crédit 30	8 278 332	7 484 474	...	7 555 167
					(S)	Paiements d'indemnisation conformes aux exigences prévues par les règlements pris en application de la *Loi sur la santé des animaux* et de la *Loi sur la protection des végétaux* et autorisés en vertu de la *Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments*	27 091 869	...	...	15 306 892
...	1 500 000	33 500 000	(7 908 131)	27 091 869						
...	46 111 000	...	1 905 600	48 016 600	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	48 016 600	...	...	44 787 591
...	...	...	4 679	4 679	(S)	Remboursements de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs	4 679	...	...	5 667
...	...	...	6 123	6 123	(S)	Honoraires—Agence de recouvrement	6 123	...	...	11 884
25 000	...	...	357 631	382 631	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	373 705	...	8 926	345 069
25 000	**312 714 000**	**146 776 300**	**6 531 902**	**460 047 202**		**Total du programme—Budgétaire**	**437 799 144**	**22 239 132**	**8 926**	**350 281 439**
						Commission canadienne des grains				
...	18 495 000	...	...	18 495 000	35	Dépenses du programme				
...	...	521 886	...	521 886	35b	Dépenses du programme				
...	...	...	318 401	318 401		Virement du : CT, crédit 5 [1]				
...	...	...	148 400	148 400		CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	3 166 000	3 166 000		CT, crédit 15 [1]				
...	18 495 000	521 886	3 632 801	22 649 687		Total—Crédit 35	22 331 577	318 110	...	18 651 000
					36b	Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains, pour réduire de 12 000 000 $ à 2 000 000 $, à compter du 31 mars 2002, la somme des dépenses effectuées aux fins du Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains, établi par le crédit 6d, de la *Loi de crédits n° 4 pour 1994-1995*, qui peuvent excéder les recettes afférentes	...	1	...	...
...	...	1	...	1						
					(S)	Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains				
19 111 324	(252 000)	...	252 000	19 111 324		Diminution de la limite d'autorisation de prélèvement				
...	...	...	(10 000 000)	(10 000 000)						
19 111 324	(252 000)	...	(9 748 000)	9 111 324		Total	(3 793 062)	...	12 904 386	(2 366 367)
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 618 000	...	...	1 629 000
...	2 618 000	...	...	2 618 000						
...	...	...	160 964	160 964	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	135 964	25 000	...
19 111 324	**20 861 000**	**521 887**	**(5 954 235)**	**34 539 976**		**Total du programme—Budgétaire**	**21 156 515**	**454 075**	**12 929 386**	**17 913 633**

Sommaire du portefeuille ministériel—*Fin*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Financement agricole Canada[12]				
...	...	...	...	...		Crédits non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	2 000 000
					(S)	*Loi sur Financement agricole Canada*				
6 667 000		...	...	...		(L) Paiements de capital en vertu de la *Loi sur Financement agricole Canada*, paragraphe 11(1). Limite 1 175 000 000 $ (Brut)	...	...	6 667 000	...
7 731 687 000		...	...	(4 106 584 000)		(L) Prêts à la Société en vertu de la *Loi sur Financement agricole Canada*, paragraphe 12(3). Le total ne doit pas dépasser douze fois le capital de la Société (Net)	1 829 274 000	...	1 795 829 000	(226 045 918)
7 738 354 000		...	...	(4 106 584 000)		Total non budgétaire	1 829 274 000	...	1 802 496 000	(226 045 918)
						Total du programme—				
...	...	...	...	...		**Budgétaire**	...	...	...	**2 000 000**
7 738 354 000	...	...	**(4 106 584 000)**	**3 631 770 000**		**Non budgétaire**	**1 829 274 000**	...	**1 802 496 000**	**(226 045 918)**
						Total du portefeuille ministériel—				
23 618 346	**2 167 929 123**	**846 717 901**	**38 213 349**	**3 076 478 719**		**Budgétaire**	**2 936 271 217**	**123 592 751**	**16 614 751**	**2 735 856 313**
7 997 356 000	...	...	**(4 106 584 000)**	**3 890 772 000**		**Non budgétaire**	**1 843 717 000**	...	**2 047 055 000**	**(210 757 918)**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section I de ce volume.

(S) Autorisation législative.

(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).

[11] Conseil du Trésor, crédit 5—Éventualités du gouvernement.
Conseil du Trésor, crédit 10—Initiatives pangouvernementales.
Conseil du Trésor, crédit 15—Rajustements de la rémunération.

[12] Antérieurement Société du crédit agricole.

Programmes par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Recettes affectées aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Croissance des marchés	44 816 392	44 620 417	1 230	1 230	15 881 992	15 281 992	...	...	...	...	60 699 614	59 903 639
Innovations pour un avenir durable	335 794 521	332 454 040	45 687 763	45 676 914	9 159 806	9 159 439	14 100 000	13 942 061	...	...	376 542 090	373 348 332
Fondation solide pour le secteur et les collectivités rurales	112 021 850	106 996 309	228 000	225 657	1 926 556 294	1 844 076 292	8 500 000	8 788 956	...	...	2 030 306 144	1 942 509 302
Saine gestion ministérielle	117 001 681	104 333 149	7 901 012	7 897 012	393 000	393 000	14 011 000	14 121 391	...	...	111 284 693	98 501 770
Sous-total	609 634 444	588 403 915	53 818 005	53 800 813	1 951 991 092	1 868 910 723	36 611 000	36 852 408	...	...	2 578 832 541	2 474 263 043
Recettes affectées aux dépenses	(36 611 000)	(36 852 408)	...	...	...	...	(36 611 000)	(36 852 408)	...	...	...	...
Total du ministère—Budgétaire	**573 023 444**	**551 551 507**	**53 818 005**	**53 800 813**	**1 951 991 092**	**1 868 910 723**	**...**	**...**	**...**	**...**	**2 578 832 541**	**2 474 263 043**
Commission canadienne du lait—												
Budgétaire	**3 059 000**	**3 052 515**	...	...	...	...	...	...	...	...	**3 059 000**	**3 052 515**
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	**259 002 000**	**14 443 000**	**259 002 000**	**14 443 000**
Agence canadienne d'inspection des aliments												
Salubrité des aliments	284 971 149	270 098 815	10 564 479	8 278 332	971 302	971 302	36 470 351	36 470 351	...	...	260 036 579	242 878 098
Santé des animaux	108 237 036	109 863 323	2 914 472	...	26 565 777	26 565 777	8 034 236	8 034 236	...	...	129 683 049	128 394 864
Protection des végétaux	75 841 386	74 323 849	2 283 855	...	558 373	558 373	8 356 040	8 356 040	...	...	70 327 574	66 526 182
Sous-total	469 049 571	454 285 987	15 762 806	8 278 332	28 095 452	28 095 452	52 860 627	52 860 627	...	...	460 047 202	437 799 144
Recettes affectées aux dépenses	(52 860 627)	(52 860 627)	...	...	...	...	(52 860 627)	(52 860 627)	...	...	...	...
Total du programme—Budgétaire	**416 188 944**	**401 425 360**	**15 762 806**	**8 278 332**	**28 095 452**	**28 095 452**	**...**	**...**	**...**	**...**	**460 047 202**	**437 799 144**
Commission canadienne des grains												
Commission canadienne des grains	76 228 976	64 740 105	...	...	...	...	41 689 000	43 583 590	...	...	34 539 976	21 156 515
Recettes affectées aux dépenses	(41 689 000)	(43 583 590)	...	...	...	...	(41 689 000)	(43 583 590)	...	...	...	...
Total du programme—Budgétaire	**34 539 976**	**21 156 515**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**34 539 976**	**21 156 515**
Financement agricole Canada[1]**—**												
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	**3 631 770 000**	**1 829 274 000**	**3 631 770 000**	**1 829 274 000**
Total du portefeuille ministériel—												
Budgétaire	**1 026 811 364**	**977 185 897**	**69 580 811**	**62 079 145**	**1 980 086 544**	**1 897 006 175**	...	...	...	...	**3 076 478 719**	**2 936 271 217**
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	**3 890 772 000**	**1 843 717 000**	**3 890 772 000**	**1 843 717 000**

[1] Antérieurement Société du crédit agricole.

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Subventions				
					Croissance des marchés				
600 000	200 000	...	(200 000)	600 000	(S) Subventions aux offices établis conformément à la *Loi sur les offices des produits agricoles*	...	...	600 000	...
					Innovations pour un avenir durable				
...	999 000	...	(269 553)	729 447	Recherches agricoles dans les universités et dans d'autres organisations scientifiques au Canada	729 447	...	...	822 330
...	38 000	...	...	38 000	Subventions aux organisations dont les activités appuient l'aménagement et la conservation des sols et de l'eau	38 000	...	...	37 900
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	2 099 080
...	1 037 000	...	(269 553)	767 447		767 447	...	...	2 959 310
					Fondation solide pour le secteur et les collectivités rurales				
...	38 100 000	..	(4 572 450)	33 527 550	Subventions aux organisations afin de faciliter le développement rural et l'adaptation du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire	33 527 550	...	...	27 327 423
600 000	**39 337 000**	**...**	**(5 042 003)**	**34 894 997**	**Total—Subventions**	**34 294 997**	**...**	**600 000**	**30 286 733**
					Contributions				
					Croissance des marchés				
...	12 841 000	72 300	1 537 565	14 450 865	Contributions au titre du Programme de commerce agro-alimentaire	14 450 865	...	...	16 472 791
...	157 000	657 373	(1 801)	812 572	(S) Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*—Programmes de transition pour les viandes rouges	812 572	...	...	763 117
...	...	...	18 555	18 555	Contributions en vertu du Programme d'aide agro-alimentaire	18 555	...	...	269 620
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	427 663
...	12 998 000	729 673	1 554 319	15 281 992		15 281 992	...	...	17 933 191
					Innovations pour un avenir durable				
...	715 000	60 000	1 164	776 164	Contributions à l'appui des organisations participant à la recherche et au développement agricoles	776 164	...	...	843 031
...	1 710 000	...	(1 710 000)	...	Contribution à la Société de l'usine-pilote de protéines, d'huile et d'amidon (PHA)	...	...	...	1 710 000
...	5 382 000	..	1 684 160	7 066 160	Contributions aux agriculteurs et éleveurs véritables, aux groupements d'agriculteurs et aux petites collectivités du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la région de la Rivière-de-la-Paix en Colombie-Britannique pour la mise en place de sources d'approvisionnement fiables en eau	7 065 793	367	...	5 319 264

...	1 098 000	...	(547 965)	550 035	(S) Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*—Programme d'innovation en agroalimentaire	550 035	...	...	3 793 326
...	...	74 000	(74 000)	...	Contribution pour la mise en œuvre du Plan d'action 2000 pour le changement climatique	...	...	...	...
...	...	3 487 000	(3 487 000)	...	Contributions pour le contrôle du virus de la sharka du prunier	...	...	...	...
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	409 487
...	8 905 000	3 621 000	(4 133 641)	8 392 359		8 391 992	367	...	12 075 108
					Fondation solide pour le secteur et les collectivités rurales				
...	353 000 000	18 496 000	22 489 536	393 985 536	Contributions pour la gestion des risques agricoles—Programme canadien du revenu agricole	393 985 536	...	...	357 400 000
...	227 300 000	...	4 146 649	231 446 649	(S) Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*—Programme d'assurance-récolte	231 446 649	...	...	222 573 553
...	212 600 000	...	36 856 552	249 456 552	(S) Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*—Compte de stabilisation du revenu net (CSRN)	249 456 552	...	...	226 140 817
...	151 254 000	...	...	151 254 000	Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*—Programmes complémentaires de sécurité du revenu	81 065 066	70 188 934	...	145 998 389
...	27 500 000	6 072 086	(3 903 387)	29 668 699	Paiements versés aux agriculteurs pour des produits agricoles par le gouverneur en conseil en vertu de la *Loi sur la protection du revenu agricole*	29 668 697	2	...	62 044 673
...	6 200 000	...	(948 489)	5 251 511	Contributions en vertu du Programme canadien d'agro-infrastructure	5 251 503	8	...	16 827 393
...	9 700 000	81 500	737 396	10 518 896	Contributions afin de faciliter le développement rural et l'adaptation du secteur de l'agriculture et de l'agro-alimentaire	10 518 678	218	...	9 130 146
...	500 000	2 412 100	(158 349)	2 753 751	Contributions au titre de l'Initiative de partenariat rural canadien	2 753 704	47	...	2 137 206
...	107 000 000	...	...	107 000 000	Contributions pour la gestion des risques agricoles	107 000 000	...	...	...
...	46 000	...	(46 000)	...	(S) Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*—Fonds de développement Canada/Nouvelle-Écosse pour le secteur pomicole	...	...	...	...
...	65 500 000	...	(45 317 616)	20 182 384	(S) Paiements relatifs à la *Loi sur les programmes de commercialisation agricole*	20 182 384	...	...	31 279 020
...	4 000 000	...	(1 296 129)	2 703 871	(S) Prêts garantis en vertu de la *Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative*	2 703 871	...	...	29 340
...	59 500 000	...	(30 786 280)	28 713 720	Contributions d'aide au revenu agricole pour les collectivités agricoles : Programme des avances de crédit printanières	16 422 937	12 290 783	...	11 892 745
...	35 000 000	(13 330 000)	1 247 569	22 917 569	Contributions en vertu du Programme des routes du grain des Prairies	22 917 560	9	...	...
...	...	56 823 860	13 904 000	70 727 860	Contributions en vertu du Programme d'aide en cas de catastrophe liée au revenu agricole (ACRA) aux termes de la *Loi sur la protection du revenu agricole*	70 727 860	...	...	604 984 414
...	...	550 000 000	...	550 000 000	Contributions pour la gestion des risques agricoles—Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*	550 000 000	...	...	...
...	...	...	1 710 000	1 710 000	Contribution à la Société de l'usine-pilote de protéines, d'huile et d'amidon (PHA)	1 710 000	...	...	...
...	...	...	2 230 428	2 230 428	Contributions pour le contrôle du virus de la sharka du prunier	2 230 428	...	...	...
...	...	...	12 290 783	12 290 783	(S) Dépenses en vertu de la section 29 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* aux termes des garanties du Programme des avances de crédit printanières	12 290 783	...	...	...
...	...	216 400	135	216 535	Contributions en vertu du Programme d'aide agro-alimentaire	216 534	1	...	436 114
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	54 704 000
...	1 259 100 000	620 771 946	13 156 798	1 893 028 744		1 810 548 742	82 480 002	...	1 745 577 810

Paiements de transfert—*Fin*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Saine gestion ministérielle				
...	8 000	...	(8 000)	...	Contribution au Conseil canadien de la sécurité à l'appui de la Semaine nationale de la sécurité à la ferme	...	...	...	7 000
...	...	36 000	357 000	393 000	Contributions en vertu du Programme d'aide agro-alimentaire	393 000	...	...	300 000
...	8 000	36 000	349 000	393 000		393 000	...	...	307 000
...	**1 281 011 000**	**625 158 619**	**10 926 476**	**1 917 096 095**	**Total—Contributions**	**1 834 615 726**	**82 480 369**	**...**	**1 775 893 109**
					Sommaire du ministère par secteur d'activité				
600 000	13 198 000	729 673	1 354 319	15 881 992	Croissance des marchés	15 281 992	...	600 000	17 933 191
...	9 942 000	3 621 000	(4 403 194)	9 159 806	Innovations pour un avenir durable	9 159 439	367	...	15 034 418
...	1 297 200 000	620 771 946	8 584 348	1 926 556 294	Fondation solide pour le secteur et les collectivités rurales	1 844 076 292	82 480 002	...	1 772 905 233
...	8 000	36 000	349 000	393 000	Saine gestion ministérielle	393 000	...	...	307 000
600 000	**1 320 348 000**	**625 158 619**	**5 884 473**	**1 951 991 092**	**Total du ministère**	**1 868 910 723**	**82 480 369**	**600 000**	**1 806 179 842**
					Agence canadienne d'inspection des aliments				
					Contributions				
					Salubrité des aliments				
...	125 000	...	846 302	971 302	Contributions à l'appui des initiatives qui contribuent à améliorer, à faire avancer et à promouvoir le système fédéral d'inspection	971 302	...	...	411 921
					Santé des animaux				
...	112 000	...	(99 527)	12 473	Versement aux provinces conformément aux règlements édictés par le gouverneur en conseil sur l'indemnisation des victimes de la rage, de montants ne dépassant pas les deux cinquièmes des montants payés par les provinces aux propriétaires d'animaux morts de la rage	12 473	...	...	15 278
...	7 000	...	12 808	19 808	Indemnités versées, conformément aux dispositions approuvées par le gouverneur en conseil, aux propriétaires d'animaux morts des suites de la fièvre charbonneuse	19 808	...	...	40 428
...	1 500 000	33 500 000	(8 466 504)	26 533 496	(S) Paiements d'indemnisation conformes aux exigences prévues par les règlements pris en application de la *Loi sur la santé des animaux* et de la *Loi sur la protection des végétaux* et autorisés en vertu de la *Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments*	26 533 496	...	...	15 306 892
...	1 619 000	33 500 000	(8 553 223)	26 565 777		26 565 777	...	...	15 362 598

					Protection des végétaux				
					(S) Paiements d'indemnisation conformes aux exigences prévues par les règlements pris en application de la *Loi sur la santé des animaux* et de la *Loi sur la protection des végétaux* et autorisés en vertu de la *Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments*				
...	...	...	558 373	558 373		558 373	...	...	...
...	**1 744 000**	**33 500 000**	**(7 148 548)**	**28 095 452**	**Total du programme**	**28 095 452**	**...**	**...**	**15 774 519**
600 000	**1 322 092 000**	**658 658 619**	**(1 264 075)**	**1 980 086 544**	**Total du portefeuille ministériel**	**1 897 006 175**	**82 480 369**	**600 000**	**1 821 954 361**

(S) Paiement de transfert législatif.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Ministère			
Budgétaires (recettes disponibles pour être dépensées)			
Innovations pour un avenir durable	14 100 000	13 942 061	13 992 663
Fondation solide pour le secteur et les collectivités rurales	8 500 000	8 788 956	8 342 778
Saine gestion ministérielle			
Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel	14 011 000	14 121 391	14 921 795
Total du ministère—Budgétaire	**36 611 000**	**36 852 408**	**37 257 236**
Commission canadienne du lait			
Non budgétaires (rentrées disponibles pour être dépensées)			
Commission canadienne du lait			
Remboursement de prêts	...	189 185 000	148 444 000
Total du programme—Non budgétaire	**...**	**189 185 000**	**148 444 000**
Agence canadienne d'inspection des aliments			
Budgétaires (recettes disponibles pour être dépensées)			
Salubrité des aliments	36 470 351	36 470 351	...
Santé des animaux	8 034 236	8 034 236	...
Protection des végétaux	8 356 040	8 356 040	...
Innocuité des aliments, accès au marché et protection des consommateurs	...	...	52 755 755
Total du programme—Budgétaire	**52 860 627**	**52 860 627**	**52 755 755**
Commission canadienne des grains			
Budgétaires (recettes disponibles pour être dépensées)			
Commission canadienne des grains			
Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains	41 689 000	43 583 590	45 088 640
Total du programme—Budgétaire	**41 689 000**	**43 583 590**	**45 088 640**
Financement agricole Canada [1]			
Non budgétaires (rentrées disponibles pour être dépensées)			
Financement agricole Canada			
Remboursement de prêts—Article 12	...	578 490 795	226 112 951
Total du programme—Non budgétaire	**...**	**578 490 795**	**226 112 951**
Total du portefeuille ministériel—			
Budgétaire	**131 160 627**	**133 296 625**	**135 101 631**
Non budgétaire	**...**	**767 675 795**	**374 556 951**

[1] Antérieurement Société du crédit agricole.

Recettes

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements—[1]		
Prêts, placements et avances—		
Financement agricole Canada	61 654 956	60 757 760
Fonds d'aide aux groupements agricoles	...	4 804
Commission canadienne du lait	2 080 178	2 334 725
Centres de services agricoles	11 479	28 294
Construction de bâtiments d'exposition à usages multiples	86 393	399 038
	63 833 006	63 524 621
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	116 317 981	21 198 669
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	4 805 047	880 378
	121 123 028	22 079 047
Ventes de biens et de services—		
Droits et privilèges	4 788 991	4 265 152
Location et utilisation de biens publics	1 096 809	1 285 348
Services de nature réglementaire	1 180 390	592 585
Services de nature non réglementaire	450 238	470 329
Ventes de biens et de produits d'information	117 883	259 063
Autres frais et droits	1 515 685	1 584 463
	9 149 996	8 456 940
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	3 857 786	3 669 526
Diverses recettes non fiscales—		
Compte de stabilisation du revenu net	...	35 241
Divers	3 346 751	6 967 096
	3 346 751	7 002 337
Total du ministère	**201 310 567**	**104 732 471**
Agence canadienne d'inspection des aliments		
Recettes non fiscales—		
Ventes de biens et de services—		
Services de nature réglementaire	(139 930)	...
Autres frais et droits	1 400	...
	(138 530)	...
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	357 631	360 150
Diverses recettes non fiscales	773 926	561 374
Total du programme	**993 027**	**921 524**
Commission canadienne des grains		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	...	2 678 726
Total des recettes fiscales	**...**	**2 678 726**
Recettes non fiscales—		
Ventes de biens et de services—		
Services de nature réglementaire	*(3 567 792)*	...
Services de nature non réglementaire	*(568 623)*	...
Ventes de biens et de produits d'information	*(187)*	...
Autres frais et droits—		
Évaluation sur gain de change	979	...
Recettes différées	(335 563)	...
	(334 584)	...
	(4 471 186)	...
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	160 964	...
Total des recettes non fiscales	**(4 310 222)**	**...**
Total du programme	**(4 310 222)**	**2 678 726**
Sommaire du portefeuille ministériel		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	...	2 678 726
Total des recettes fiscales	...	2 678 726
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements	63 833 006	63 524 621
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	121 123 028	22 079 047
Ventes de biens et de services	4 540 280	8 456 940
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	4 376 381	4 029 676
Diverses recettes non fiscales	4 120 677	7 563 711
Total des recettes non fiscales	197 993 372	105 653 995
Total du portefeuille ministériel	**197 993 372**	**108 332 721**

[1] Intérêt sauf indication contraire.

SECTION 6

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2001-2002

Anciens Combattants

Ministère

SOMMAIRE

	Page
Objectifs des programmes et description des secteurs d'activité	6.2
Sommaire du portefeuille ministériel	6.3
Programmes par secteur d'activité	6.5
Paiements de transfert	6.6
Détail des montants disponibles pour être dépensés	6.8
Recettes	6.8

Ministère

Programme des Anciens Combattants

Objectifs

Contribuer au bien-être financier, physique et social des Anciens Combattants et d'autres personnes admissibles, en reconnaissance des sacrifices qu'ils ont consentis au service de leur pays; et garder le souvenir de ces sacrifices à la mémoire de tous les Canadiens.

Description des secteurs d'activité

Prestations et services

Le secteur d'activité, Prestations et services, comprend quatre secteurs de services constitutifs : pensions et allocations, services juridiques des pensions, soins de santé et commémoration. Ces secteurs de services permettent d'offrir, de façon équitable et rapide, une compensation pour les souffrances associées à l'invalidité et à la perte de possibilités d'enrichissement; de l'aide de conseillers juridiques professionnels; l'exécution de programmes de soins de santé et sociaux novateurs et de programmes visant à reconnaître davantage les exploits et les sacrifices consentis par les groupes de clients du portefeuille, et de les honorer.

Administration ministérielle

Le secteur d'activité, Administration ministérielle, comprend les fonctions ministérielles suivantes : bureaux du ministre, du sous-ministre, de la sous-ministre déléguée, du sous-ministre adjoint des Services ministériels, du règlement des conflits et d'accès à l'information et protection des renseignements personnels; ainsi que des services de secrétariat exécutif (y compris les lois et les règlements); communications; planification ministérielle; finances (y compris les fonctions de gestion de l'immobilier); ressources humaines; gestion de l'information; services de soutien de la gestion; vérification et évaluation; et services de sécurité. Ces fonctions fournissent la gestion ministérielle et le soutien administratif qui habiliteront le portefeuille à déterminer l'orientation, à gérer le changement et à évaluer le rendement.

Programme du Tribunal des Anciens Combattants (révision et appel)

Objectifs

Donner aux clients la possibilité d'obtenir une audience de révision et d'appel pour assurer l'équité dans le processus de décision en matière de pensions d'invalidité et d'allocations aux Anciens Combattants.

Description des secteurs d'activité

Tribunal des Anciens Combattants (révision et appel)

Le Tribunal des Anciens Combattants (révision et appel) est un organisme quasi-judiciaire indépendant qui rend des décisions en matière de révision et d'appel des pensions, et qui se prononce sur les appels interjetés dans des dossiers d'allocations aux Anciens Combattants.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans		Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses								
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
						Programme des Anciens Combattants				
...	549 870 000	...	...	549 870 000	1	Dépenses de fonctionnement				
...	...	77 008 431	...	77 008 431	1a	Virement de 588 100 $ du crédit 10 (Anciens Combattants)				
...	...	9 131 225	...	9 131 225	1b	Dépenses de fonctionnement				
...	...	...	588 100	588 100		Virement du : crédit 10				
...	...	...	1 489 400	1 489 400		CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	14 263 000	14 263 000		CT, crédit 15 [1]				
...	549 870 000	86 139 656	16 340 500	652 350 156		Total—Crédit 1	648 051 668	4 298 488	...	602 901 229
...	1 513 848 000	...	...	1 513 848 000	5	Subventions et contributions				
...	...	54 957 500	...	54 957 500	5b	Subventions				
...	1 513 848 000	54 957 500	...	1 568 805 500		Total—Crédit 5	1 557 083 965	11 721 535	...	1 462 514 541
...	52 122	...	15 593	67 715	(S)	Ministre des Anciens Combattants—Traitement et allocation pour automobile	67 715	...	...	51 597
...	12 000	...	(12 000)	...	(S)	Crédits de réadaptation, en vertu de l'article 8, et remboursements, en vertu de l'article 15 de la *Loi sur les indemnités de service de guerre*, de redressements de compensation effectués en conformité avec la *Loi sur les terres destinées aux Anciens Combattants*	...	...	...	532
...	10 000	...	(6 971)	3 029	(S)	Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des soldats de retour au pays (*Loi de l'assurance des soldats de retour*)	3 029	...	...	...
...	175 000	...	182 327	357 327	(S)	Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des Anciens Combattants (*Loi sur l'assurance des Anciens Combattants*)	357 327	...	...	125 847
...	29 243 000	...	1 231 000	30 474 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	30 474 000	...	...	32 940 000
5 202	...	...	175 661	180 863	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	177 589	...	3 274	90 758
...	...	...	42 324	42 324	(S)	Remboursements de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs	42 324	...	...	6 822
...	...	...	...	...		Crédits non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	2 478
5 202	2 093 210 122	141 097 156	17 968 434	2 252 280 914		Total budgétaire	2 236 257 617	16 020 023	3 274	2 098 633 804

Sommaire du portefeuille ministériel—*Fin*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
					(S)	(L) Prêts à la Caisse de la Loi sur les terres destinées aux Anciens Combattants en vertu de la *Loi sur les terres destinées aux Anciens Combattants*, parties I, II et III telle que modifiée par le crédit L55 de la *Loi n° 3 de 1970 portant affectation de crédits*. Limite 605 000 000 $ (Net)				
604 423 114	...	...	...	604 423 114			(413 859)	...	604 836 973	(691 283)
						Total du programme—				
5 202	**2 093 210 122**	**141 097 156**	**17 968 434**	**2 252 280 914**		**Budgétaire**	**2 236 257 617**	**16 020 023**	**3 274**	**2 098 633 804**
604 423 114	**...**	**...**	**...**	**604 423 114**		**Non budgétaire**	**(413 859)**	**...**	**604 836 973**	**(691 283)**
						Programme du Tribunal des Anciens Combattants (révision et appel)				
...	8 975 000	...	...	8 975 000	10	Dépenses du programme				
...	...	...	320 000	320 000		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	...	...	(588 100)	(588 100)		Virement au crédit 1				
...	8 975 000	...	(268 100)	8 706 900		Total—Crédit 10	8 569 039	137 861	...	8 340 124
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des				
...	1 611 000	...	68 000	1 679 000		employés	1 679 000	...	...	1 647 000
...	**10 586 000**	**...**	**(200 100)**	**10 385 900**		**Total du programme—Budgétaire**	**10 248 039**	**137 861**	**...**	**9 987 124**
						Total du portefeuille ministériel—				
5 202	**2 103 796 122**	**141 097 156**	**17 768 334**	**2 262 666 814**		**Budgétaire**	**2 246 505 656**	**16 157 884**	**3 274**	**2 108 620 928**
604 423 114	**...**	**...**	**...**	**604 423 114**		**Non budgétaire**	**(413 859)**	**...**	**604 836 973**	**(691 283)**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section I de ce volume.

(S) Autorisation législative.
(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).
[1] Conseil du Trésor, crédit 10—Initiatives pangouvernementales.
Conseil du Trésor, crédit 15—Rajustements de la rémunération.

Programmes par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Recettes affectées aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Programme des Anciens Combattants												
Prestations et services	585 095 626	583 675 450	4 700 000	3 815 829	1 569 165 856	1 557 444 321	...	...	...	...	2 158 961 482	2 144 935 600
Administration ministérielle—												
Budgétaire	91 819 432	90 279 765	1 500 000	1 042 252	...	...	...	...	...	...	93 319 432	91 322 017
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	604 423 114	(413 859)	604 423 114	(413 859)
Total du programme—												
Budgétaire	**676 915 058**	**673 955 215**	**6 200 000**	**4 858 081**	**1 569 165 856**	**1 557 444 321**	**...**	**...**	**...**	**...**	**2 252 280 914**	**2 236 257 617**
Non budgétaire	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**604 423 114**	**(413 859)**	**604 423 114**	**(413 859)**
Programme du Tribunal des Anciens Combattants (révision et appel)—												
Budgétaire	**10 385 900**	**10 248 039**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**10 385 900**	**10 248 039**
Total du portefeuille ministériel—												
Budgétaire	**687 300 958**	**684 203 254**	**6 200 000**	**4 858 081**	**1 569 165 856**	**1 557 444 321**	**...**	**...**	**...**	**...**	**2 262 666 814**	**2 246 505 656**
Non budgétaire	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**604 423 114**	**(413 859)**	**604 423 114**	**(413 859)**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Programme des Anciens Combattants				
					Subventions				
					Prestations et services				
...	1 500 000	...	...	1 500 000	Traitement et indemnités connexes	1 074 183	425 817	...	1 034 803
...	1 282 880 000	52 120 000	...	1 335 000 000	Pensions d'invalidité et de décès, y compris les pensions accordées en vertu de l'ordonnance sur l'indemnisation des employés civils (Guerre) de l'État, CP45/8848 du 22 novembre 1944, qui sont régies par les dispositions de la *Loi sur les pensions*; indemnisation pour les anciens prisonniers de guerre en vertu de la *Loi sur les pensions*; et allocations spéciales dans le cas de Terre-Neuve	1 332 573 534	2 426 466	...	1 244 731 239
...	750 000	...	...	750 000	Paiements effectués en vertu du règlement sur l'indemnisation en cas d'accidents d'aviation	654 310	95 690	...	604 826
...	71 000	...	...	71 000	Paiements de prestations pour bravoure	45 385	25 615	...	10 671
...	31 500 000	...	...	31 500 000	Allocations aux Anciens Combattants et allocations de guerre pour les civils	31 444 400	55 600	...	34 125 126
...	1 985 000	...	(215 000)	1 770 000	Assistance accordée en conformité avec les dispositions du règlement sur le fonds de secours	831 267	938 733	...	881 348
...	1 000	...	...	1 000	Association canadienne des Anciens Combattants du Royaume-Uni	...	1 000	...	1 000
					Autres prestations :				
...	5 000	...	55 000	60 000	Aide en matière d'éducation aux enfants des Anciens Combattants décédés	60 000	...	...	617
...	10 000	...	...	10 000	Formation universitaire et professionnelle	1 755	8 245	...	10 823
...	390 000	...	160 000	550 000	Aide aux Anciens Combattants canadiens—District d'outre-mer	442 066	107 934	...	312 558
...	2 000	...	...	2 000	Remboursement, en vertu du paragraphe 10(3) de la *Loi sur la réadaptation des Anciens Combattants*	...	2 000	...	...
...	16 319 000	...	(2 500 000)	13 819 000	Fonds du Souvenir	12 075 000	1 744 000	...	11 400 000
...	7 648 000	...	...	7 648 000	Commission des sépultures de guerre du Commonwealth	6 650 590	997 410	...	6 610 472
...	70 000	...	...	70 000	Cimetière commémoratif des Nations Unies en Corée	6 674	63 326	...	49 502
...	10 000	...	(6 971)	3 029	(S) Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des soldats de retour au pays	3 029	...	...	...
...	175 000	...	182 327	357 327	(S) Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des Anciens Combattants	357 327	...	...	125 847
...	1 343 316 000	52 120 000	(2 324 644)	1 393 111 356		1 386 219 520	6 891 836	...	1 299 898 832

					Administration ministérielle				
					Paiements en vertu de la *Loi sur les indemnités de service de guerre* :				
...	2 000	...	(2 000)	...	(S) Crédits de réadaptation en vertu de l'article 8	...	...	...	532
...	10 000	...	(10 000)	...	(S) Remboursement, en vertu de l'article 15, de redressements de compensation effectués en conformité avec la *Loi sur les terres destinées aux Anciens Combattants*	...	...	...	...
...	12 000	...	(12 000)	...		...	...	...	532
...	**1 343 328 000**	**52 120 000**	**(2 336 644)**	**1 393 111 356**	**Total—Subventions**	**1 386 219 520**	**6 891 836**	**...**	**1 299 899 364**
					Contributions				
					Prestations et services				
					Contributions accordées aux Anciens Combattants, en vertu du Programme pour l'autonomie des Anciens Combattants, afin de les aider à payer les coûts des services complémentaires de santé non couverts par les programmes de soins médicaux provinciaux				
...	170 700 000	2 800 000	2 500 000	176 000 000		171 206 436	4 793 564	...	162 658 172
					Contributions aux provinces respectives, conformément aux accords relatifs à la cession des hôpitaux du ministère				
...	17 000	...	...	17 000		...	17 000	...	83 384
					Contributions, en vertu du Programme des contributions aux partenaires, aux organisations, institutions et autres ordres de gouvernement, à l'appui des projets afférents à la santé et au mieux-être des anciens combattants, et des activités et événements commémoratifs				
...	...	37 500	...	37 500		18 365	19 135	...	...
...	**170 717 000**	**2 837 500**	**2 500 000**	**176 054 500**	**Total—Contributions**	**171 224 801**	**4 829 699**	**...**	**162 741 556**
					Sommaire du programme par secteur d'activité				
...	1 514 033 000	54 957 500	175 356	1 569 165 856	Prestations et services	1 557 444 321	11 721 535	...	1 462 640 388
...	12 000	...	(12 000)	...	Administration ministérielle	...	...	...	532
...	**1 514 045 000**	**54 957 500**	**163 356**	**1 569 165 856**	**Total du programme**	**1 557 444 321**	**11 721 535**	**...**	**1 462 640 920**
...	**1 514 045 000**	**54 957 500**	**163 356**	**1 569 165 856**	**Total du portefeuille ministériel**	**1 557 444 321**	**11 721 535**	**...**	**1 462 640 920**

(S) Paiement de transfert législatif.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Ministère			
Programme des Anciens Combattants			
Non budgétaires (rentrées disponibles pour être dépensées)			
Caisse de la Loi sur les terres destinées aux Anciens Combattants—Avances			
Remboursement de prêts	...	413 859	691 283
Total du portefeuille ministériel—Non budgétaire	**...**	**413 859**	**691 283**

Recettes

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Programme des Anciens Combattants		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	...	29 298
Total des recettes fiscales	**...**	**29 298**
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements—[1]		
Prêts, placements et avances—		
Caisse de la Loi sur les terres destinées aux Anciens Combattants—Avances	4 599	7 167
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Allocations aux Anciens Combattants	589 006	445 359
Pensions	2 005 967	1 140 731
Autres subventions et contributions	285 321	384 893
Recouvrements des fonds d'exploitation et d'entretien	2 609 748	388 604
Recouvrement de pertes de deniers	2 000	12 294
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	2 961 819	2 886 583
	8 453 861	5 258 464
Ventes de biens et de services—		
Services de nature non réglementaire—		
Régimes provinciaux d'assurance-hospitalisation pour services aux malades hospitalisés	18 709 483	18 220 980
Autres services aux malades hospitalisés	5 432 678	5 804 513
Services médicaux	3 983	3 885
Repas	313 507	296 488
	24 459 651	*24 325 866*
Ventes de biens et de produits d'information	*1 325*	*2 161*
Autres frais et droits—		
Intérêts sur débiteurs en souffrance	*17 602*	...
	24 478 578	24 328 027
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	175 661	94 579

Recettes—*Fin*

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Diverses recettes non fiscales—		
Recouvrement de pensions de gouvernements étrangers	3 667 720	3 825 670
Location d'espace dans les hôpitaux	87 843	60 227
Médailles et décorations	...	75 919
Dons à la Couronne	385	...
Gains sur les opérations de change	1 134	...
Divers	99 140	18 398
	3 856 222	3 980 214
Total des recettes non fiscales	**36 968 921**	**33 668 451**
Total du portefeuille ministériel	**36 968 921**	**33 697 749**

(1) Intérêt sauf indication contraire.

SECTION 7

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2001-2002

Citoyenneté et Immigration

Ministère

Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada

SOMMAIRE

	Page
Objectifs des programmes et description des secteurs d'activité	7.2
Sommaire du portefeuille ministériel	7.4
Programmes par secteur d'activité	7.6
Paiements de transfert	7.7
Détail des montants disponibles pour être dépensés	7.8
Recettes	7.8

Ministère

Objectifs

Les objectifs du programme sont de faire en sorte que les personnes qui entrent au Canada et qui font ensuite partie de la société canadienne contribuent aux intérêts économiques et sociaux du Canada, tout en s'assurant que la santé et la sécurité des Canadiens soient préservées. Les politiques et les programmes de Citoyenneté et d'Immigration doivent être gérés en fonction des besoins et des capacités du Canada ainsi que de ses responsabilités et engagements internationaux.

Description des secteurs d'activité

Maximiser les avantages offerts par les migrations internationales

Le secteur d'activité, Maximiser les avantages offerts par les migrations internationales, élabore des politiques et des programmes pour la sélection des immigrants et l'évaluation des visiteurs; recommande au Ministre le nombre prévu d'immigrants qui seront admis au Canada annuellement; évalue les qualités des personnes souhaitant s'établir de façon permanente au Canada à la lumière des critères s'appliquant aux immigrants; évalue les étudiants étrangers et les travailleurs temporaires éventuels à la lumière des critères pertinents; et évalue le risque que les immigrants, les visiteurs, les travailleurs temporaires et les étudiants étrangers éventuels présentent pour la santé des Canadiens et la durabilité du système de santé canadien.

Maintenir la tradition humanitaire du Canada

Le secteur d'activité, Maintenir la tradition humanitaire du Canada, assure un leadership international pour ce qui est de trouver des solutions durables aux problèmes liés aux réfugiés, notamment au moyen du rapatriement volontaire, de l'intégration locale, de la réinstallation dans un autre pays, ou de l'adoption d'approches régionales à l'égard du partage des responsabilités; élabore et met en œuvre des politiques et des programmes de nature à aider le Canada à respecter ses engagements ainsi que ses obligations en matière de protection, sur les plans national et international; sélectionne à l'étranger des réfugiés parrainés par le gouvernement et le secteur privé, conformément aux niveaux présentés annuellement au Parlement; offre des services de santé essentiels et d'urgence aux revendicateurs du statut de réfugié et aux réfugiés au sens de la Convention qui sont dans le besoin et qui ne sont pas couverts par un régime d'assurance-maladie provincial (Programme fédéral de santé intérimaire); dans le cadre du Programme de prêts aux immigrants et du Programme d'aide à la réinstallation, offre une aide financière aux réfugiés dont la demande de réinstallation a été acceptée; et aide la Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR) à prendre des décisions éclairées et en temps opportun en lui fournissant, relativement aux problèmes concernant les réfugiés, de l'information portant sur des cas et des pays en particulier, dans le cadre d'un protocole d'entente conclu entre le CIC et la CISR.

Promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants

Le secteur d'activité, Promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants, élabore des politiques et des programmes qui assurent la promotion de l'intégration et de la citoyenneté; offre une aide de base aux nouveaux arrivants dès leur entrée au Canada; s'assure que le gouvernement fédéral s'acquitte de ses responsabilités à l'égard des immigrants auxquels il accorde la résidence permanente; informe les nouveaux Canadiens éventuels sur les droits et les responsabilités attachés à la citoyenneté canadienne; assure la promotion de la valeur de la citoyenneté canadienne auprès des nouveaux arrivants; et applique et interprète la *Loi sur la citoyenneté*.

Gérer l'accès au Canada

Le secteur d'activité, Gérer l'accès au Canada, élabore des politiques et des programmes afin d'empêcher qu'on recoure abusivement aux programmes du Canada concernant la citoyenneté, l'immigration et les réfugiés, et d'assurer la protection des Canadiens ainsi que la sécurité du Canada; contribue à la gestion des migrations et des déplacements internationaux en luttant contre les migrations clandestines, y compris le trafic des personnes, tout en facilitant le mouvement des voyageurs légitimes; admet au Canada les personnes respectant les dispositions de la *Loi sur l'immigration* et ses règlements; refuse l'admission aux personnes ne respectant pas ces dispositions, y compris les criminels et les terroristes; détecte les cas où l'on recourt abusivement aux programmes concernant la citoyenneté, l'immigration et les réfugiés; gère les cas soumis à la CISR, à la Cour fédérale et à d'autres tribunaux; détient les personnes qui posent un risque grave pour les Canadiens ou qui refusent de comparaître aux fins de poursuites judiciaires en matière d'immigration; et renvoie les personnes n'ayant pas légalement le droit de demeurer au Canada.

Offrir des services ministériels

Le secteur d'activité, Offrir des services ministériels, coordonne les processus de planification et d'examen de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC); gère la façon dont les deniers publics sont dépensés et utilisés; développe et supervise des activités de recouvrement des coûts/de production de recettes; offre des services administratifs, financiers et du personnel au Ministère, ainsi qu'une orientation fonctionnelle aux directeurs généraux des secteurs de service et de l'exécution des programmes; gère, coordonne et maintient l'infrastructure des technologies de l'information afin d'aider à la prise de décisions et à la mesure du rendement, et d'améliorer la prestation des services; mène des recherches sur des questions liées à la citoyenneté et à

l'immigration, et diffuse les résultats de ces recherches; coordonne l'élaboration d'une politique de citoyenneté et d'immigration et positionne le Ministère au sein du programme socio-économique du gouvernement; conçoit et diffuse de l'information sur les objectifs, les politiques, les programmes et les activités de CIC; influence l'environnement opérationnel du programme pour en favoriser le succès, notamment en favorisant la participation des nouveaux arrivants à la vie de la société canadienne; répond aux demandes de renseignements sur les cas et aux autres demandes d'information; et coordonne les relations du Ministère avec les gouvernements provinciaux, les organismes non gouvernementaux, les organisations internationales et d'autres ministères et organismes gouvernementaux.

Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada

Objectifs

L'objectif de la Commission est de satisfaire aux obligations définies dans la *Loi sur l'immigration* dont le Canada doit s'acquitter en matière d'immigration et de détermination du statut de réfugié à titre de signataire de la Convention de 1951 des Nations Unies relative au statut des réfugiés et du Protocole de 1967 s'y rapportant. À cette fin, la Commission : statue sur les revendications du statut de réfugié présentées par des personnes au Canada; entend les appels de certaines personnes qui se sont vu refuser l'admission au Canada ou dont on a ordonné le renvoi du Canada; entend les appels de citoyens canadiens et de résidents permanents dont des parents se sont vu refuser le statut de résident permanent au Canada; entend les appels de le Ministre contre la décision d'un arbitre; procède à des enquêtes sur des personnes qui ne seraient pas admissibles au Canada ou qui pourraient en être renvoyées; et révise les motifs de détention de personnes mises sous garde pour des raisons liées à l'immigration.

Description des secteurs d'activité

Détermination du statut de réfugié

En sa qualité de signataire de la Convention de 1951 des Nations Unies relative au statut des réfugiés, le Canada a l'obligation d'offrir une protection aux personnes qui craignent avec raison d'être persécutées dans leur pays d'origine. À cette fin, ce secteur d'activité statue sur les revendications du statut de réfugié présentées au Canada. La section du statut de réfugié de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada s'occupe uniquement de la détermination des revendications présentées par des personnes se trouvant déjà au Canada.

Appels en matière d'immigration

Ce secteur d'activité met en disponibilité un tribunal quasi judiciaire pour entendre les appels interjetés par les personnes qui se sont vu refuser l'entrée au Canada ou qui ont été frappées d'une mesure d'expulsion ainsi que par les citoyens canadiens et les résidents permanents dont la demande de résidence permanente d'un parent a été refusée. Ce tribunal entend les appels du rejet de demandes parrainées de résidence permanente, les appels de mesures de renvoi prises contre des résidents permanents, des réfugiés au sens de la Convention ou des personnes détenant des visas valides et les appels par le Ministre d'une décision d'un arbitre d'accorder l'admission ou de ne pas ordonner le renvoi.

Enquêtes et examens des motifs de détention

Le secteur d'activité, Enquêtes et examens des motifs de détention, aide à garantir la sécurité au Canada et, à cette fin, procède à des enquêtes sur les personnes demandant l'admission à un point d'entrée au Canada qui ne seraient pas admissibles ou sur des personnes se trouvant au Canada qui pourraient être renvoyées; et procède à l'examen des motifs de détention des personnes détenues pendant les processus d'interrogatoire, d'enquête ou de renvoi.

Gestion et services généraux

Le secteur d'activité, Gestion et services généraux, fournit à la Commission des processus de gestion et des services administratifs efficients.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans Budget principal des dépenses	Indiquées dans Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
...	411 978 000	...	...	411 978 000	1	Dépenses de fonctionnement				
...	...	87 846 838	...	87 846 838	1a	Dépenses de fonctionnement				
...	...	50 025 017	...	50 025 017	1b	Virement de 4 386 000 $ du crédit 5 (Citoyenneté et Immigration)				
...	...	...	4 386 000	4 386 000		Virement du : crédit 5				
...	...	...	1 442 890	1 442 890		CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	16 196 000	16 196 000		CT, crédit 15 [1]				
...	411 978 000	137 871 855	22 024 890	571 874 745		Total—Crédit 1	526 760 096	45 114 649	...	464 579 197
...	...	1 757 203	...	1 757 203	2b	Radier des comptes du Canada 3 394 dettes dues à Sa Majesté du chef du Canada, s'élevant à 1 757 203 $	1 757 203	...	...	601 273
...	27 870 000	...	...	27 870 000	5	Dépenses en capital				
...	...	1 765 000	...	1 765 000	5a	Dépenses en capital				
...	...	...	(4 386 000)	(4 386 000)		Virement au crédit 1				
...	27 870 000	1 765 000	(4 386 000)	25 249 000		Total—Crédit 5	24 907 461	341 539	...	11 015 254
...	336 471 517	...	...	336 471 517	10	Subventions et contributions				
...	...	472 833	...	472 833	10a	Contributions				
...	...	8 865 864	...	8 865 864	10b	Subventions				
...	336 471 517	9 338 697	...	345 810 214		Total—Crédit 10	337 151 303	8 658 911	...	366 360 580
...	52 122	...	17 192	69 314	(S)	Ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration—Traitement et allocation pour automobile	69 314	...	...	51 326
...	40 720 000	...	1 746 949	42 466 949	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	42 466 949	...	...	40 350 000
...	...	...	10 474 303	10 474 303	(S)	Remboursements de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs	10 474 303	...	...	20 260 873
...	...	...	133 647	133 647	(S)	Paiements aux agences de recouvrement privées, selon l'article 17.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	133 647	...	...	162 015
...	...	...	177 204	177 204	(S)	Montants adjugés par une cour	177 204	...	...	125 843
2 773	...	...	71 784	74 557	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	46 384	...	28 173	112 074
2 773	817 091 639	150 732 755	30 259 969	998 087 136		Total budgétaire	943 943 864	54 115 099	28 173	903 618 435

					(S)	(L) Prêts aux termes de l'article 119 de la *Loi sur l'immigration*, tel que modifié par le				
59 059 511[2]	...	(74 539)	74 539	59 059 511		CT814449. Limite 110 000 000 $ (Net)	(3 722 083)	...	62 781 594	(4 126 939)
						Total du ministère—				
2 773	**817 091 639**	**150 732 755**	**30 259 969**	**998 087 136**		**Budgétaire**	**943 943 864**	**54 115 099**	**28 173**	**903 618 435**
59 059 511	**...**	**(74 539)**	**74 539**	**59 059 511**		**Non budgétaire**	**(3 722 083)**	**...**	**62 781 594**	**(4 126 939)**
						Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada				
...	72 659 000	...	...	72 659 000	15	Dépenses du programme				
...	...	8 966 050	...	8 966 050	15a	Dépenses du programme				
...	...	11 259 094	...	11 259 094	15b	Dépenses du programme				
...	...	...	200 000	200 000		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	4 654 000	4 654 000		CT, crédit 15 [1]				
...	72 659 000	20 225 144	4 854 000	97 738 144		Total—Crédit 15	93 135 847	4 602 297	...	86 105 413
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des				
...	10 900 000	...	459 000	11 359 000		employés	11 359 000	...	...	12 004 000
...	...	...	...	...		Crédits non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	8 143
...	**83 559 000**	**20 225 144**	**5 313 000**	**109 097 144**		**Total du programme—Budgétaire**	**104 494 847**	**4 602 297**	**...**	**98 117 556**
						Total du portefeuille ministériel—				
2 773	**900 650 639**	**170 957 899**	**35 572 969**	**1 107 184 280**		**Budgétaire**	**1 048 438 711**	**58 717 396**	**28 173**	**1 001 735 991**
59 059 511	**...**	**(74 539)**	**74 539**	**59 059 511**		**Non budgétaire**	**(3 722 083)**	**...**	**62 781 594**	**(4 126 939)**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section 1 de ce volume.

(S) Autorisation législative.

(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).

(1) Conseil du Trésor, crédit 10—Initiatives pangouvernementales.
Conseil du Trésor, crédit 15—Rajustements de la rémunération.

(2) Des changements ont été effectués au rapport de l'exercice précédent pour corriger des erreurs de 7 901 478 $ faites sur la valeur des autorisations disponibles et pour refléter l'inclusion de 865 950 $ d'intérêts courus dans le portefeuille.

Programmes par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Recettes affectées aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Maximiser les avantages offerts par les migrations internationales	155 593 000	154 405 452	209 266	209 266	...	...	...	...	...	...	155 802 266	154 614 718
Maintenir la tradition humanitaire du Canada	66 001 000	59 132 578	15 200	15 200	55 688 571	47 309 459	...	...	...	...	121 704 771	106 457 237
Promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants—												
Budgétaire	43 300 000	42 492 621	747 426	747 426	290 121 643	289 841 844	...	...	...	...	334 169 069	333 081 891
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	59 059 511	(3 722 083)	59 059 511	(3 722 083)
Gérer l'accès au Canada	193 091 000	168 121 658	6 550 945	6 550 945	...	...	...	...	...	...	199 641 945	174 672 603
Offrir des services ministériels	169 042 922	157 732 791	17 726 163	17 384 624	...	...	...	...	...	...	186 769 085	175 117 415
Total du ministère—												
Budgétaire	**627 027 922**	**581 885 100**	**25 249 000**	**24 907 461**	**345 810 214**	**337 151 303**	**...**	**...**	**...**	**...**	**998 087 136**	**943 943 864**
Non budgétaire	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**59 059 511**	**(3 722 083)**	**59 059 511**	**(3 722 083)**
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada												
Détermination du statut de réfugié	57 915 061	55 367 842	...	...	...	...	...	...	...	...	57 915 061	55 367 842
Appels en matière d'immigration	5 726 553	5 234 956	...	...	...	...	...	...	...	...	5 726 553	5 234 956
Enquêtes et examens des motifs de détention	4 973 263	4 233 966	...	...	...	...	...	...	...	...	4 973 263	4 233 966
Gestion et services généraux	40 482 267	39 658 083	...	...	...	...	...	...	...	...	40 482 267	39 658 083
Total du programme—Budgétaire	**109 097 144**	**104 494 847**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**109 097 144**	**104 494 847**
Total du portefeuille ministériel—												
Budgétaire	**736 125 066**	**686 379 947**	**25 249 000**	**24 907 461**	**345 810 214**	**337 151 303**	**...**	**...**	**...**	**...**	**1 107 184 280**	**1 048 438 711**
Non budgétaire	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**59 059 511**	**(3 722 083)**	**59 059 511**	**(3 722 083)**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans Budget principal des dépenses	Indiquées dans Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Subventions				
					Promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants				
...	**101 728 940**	**9 994 060**	...	**111 723 000**	Subvention aux fins de l'Accord Canada-Québec sur l'immigration	**111 723 000**	...	...	**104 140 000**
					Contributions				
					Maintenir la tradition humanitaire du Canada				
...	58 035 000	...	(4 346 429)	53 688 571	Aide à la réinstallation	46 299 317	7 389 254	...	67 804 734
...	2 000 000	...	...	2 000 000	Organisation internationale pour les migrations	1 010 142	989 858	...	1 126 860
...	60 035 000	...	(4 346 429)	55 688 571		47 309 459	8 379 112	...	68 931 594
					Promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants				
...	18 130 021	472 833	16 631 697	35 234 551	Établissement et adaptation des immigrants	35 220 508	14 043	...	39 820 171
...	106 172 598	(1 128 196)	(14 081 422)	90 962 980	Cours de langue pour les immigrants au Canada	90 718 698	244 282	...	93 543 191
...	2 600 000	...	112 397	2 712 397	Programme d'accueil	2 690 923	21 474	...	2 666 024
...	47 804 958	...	1 683 757	49 488 715	Contributions aux provinces pour satisfaire aux besoins croissants des immigrants qui veulent s'intégrer à la société canadienne	49 488 715	...	...	52 733 662
...	174 707 577	(655 363)	4 346 429	178 398 643		178 118 844	279 799	...	188 763 048
					Gérer l'accès au Canada				
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	4 525 938
...	**234 742 577**	**(655 363)**	...	**234 087 214**	**Total—Contributions**	**225 428 303**	**8 658 911**	...	**262 220 580**
					Sommaire du portefeuille ministériel par secteur d'activité				
...	60 035 000	...	(4 346 429)	55 688 571	Maintenir la tradition humanitaire du Canada	47 309 459	8 379 112	...	68 931 594
...	276 436 517	9 338 697	4 346 429	290 121 643	Promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants	289 841 844	279 799	...	292 903 048
...	...	...	...	...	Gérer l'accès au Canada	...	...	...	4 525 938
...	**336 471 517**	**9 338 697**	...	**345 810 214**	**Total du portefeuille ministériel**	**337 151 303**	**8 658 911**	...	**366 360 580**

Détail des montants disponibles pour être dépensés

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Ministère			
Non budgétaires (rentrées disponibles pour être dépensées)			
Promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants			
Remboursements de prêts—Article 119	...	16 958 705	18 031 770
Total du portefeuille ministériel—Non budgétaire	**...**	**16 958 705**	**18 031 770**

Recettes

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	...	3 856
Total des recettes fiscales	**...**	**3 856**
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements—		
Prêts, placements et avances—		
Intérêt sur les prêts d'aide et de transport	949 113	909 961
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrement de mauvaises créances	331 765	452 245
Recouvrement—Programme de réétablissement	562 850	283 529
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	1 431 212	1 048 657
Frais d'expulsion et de détention	563 182	...
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	1 277 114	2 793 488
	4 166 123	4 577 919
Ventes de biens et de services—		
Droits et privilèges—		
Droits d'établissement	147 162 081	166 924 035
Droits exigibles pour l'octroi à la citoyenneté	11 913 489	14 705 304
	159 075 570	*181 629 339*
Services de nature réglementaire—		
Changement au statut de citoyenneté	17 214 611	18 743 601
Document relatif au statut de citoyenneté	3 889 601	4 623 699
Frais d'application—		
Résidence permanente	150 625 697	147 416 377
Requérant de la catégorie des gens d'affaires	7 270 343	7 845 679
Personne à charge de moins de 19 ans	11 268 623	11 293 616
Permis de travail	22 160 043	22 825 717
Permis de travail—Groupe d'artistes	1 075 965	1 082 327
Document relatif au statut d'immigrant	48 335 627	54 417 918
Visa de visiteur—		
Tarifs multiples	23 551 953	23 935 306
Tarif familial	3 175 746	3 752 092
Mode d'interrogatoire différent	370 793	388 926
Remplacement ou attestation d'un document	598 356	535 470
Permis d'étudiant	19 590 373	16 788 974
Infraction mineure à la *Loi sur l'immigration*	5 111 282	5 211 146
Réadaptation—L19(1)(c.1)	127 281	193 047
Autorisation de retour du Ministre	350 578	351 587
Annulation de surtemps	806	1 004
Décret en conseil	27 050	29 917
Affaires familiales	266 800	260 000

Recettes—*Fin*

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Services généraux	641 311	677 370
Remboursement des frais d'expulsion – É-U St-Pierre	74 737	...
Remboursement des frais d'expulsion	193 897	219 090
Frais d'administration de l'immigration—Compagnies de transport	3 572 000	2 794 215
Décret de remise	(418 500)	...
Remboursement de revenus d'exercices précédents	(352 080)	...
Autres services	...	27 598
	318 722 893	*323 414 676*
Ventes de biens et de produits d'information—		
Accès à l'information	*35 595*	...
Autres frais et droits—		
Frais d'administration	57 885	...
Recettes différées	30 104 151	...
	30 162 036	...
	507 996 094	505 044 015
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	71 784	69 330
Diverses recettes non fiscales—		
Accès à l'information	55	...
Intérêts sur les comptes clients en souffrance	167 356	...
Gains sur dépôt bancaire de monnaie étrangère	6 704	17 329
Loi sur l'immigration—		
Pénalités—Compagnies de transport	215	3 700
Amendes	104 795	66 330
Confiscations	1 928 547	1 978 089
Frais d'expulsion et de détention	...	784 701
Divers	5 793	417 371
	2 213 465	3 267 520
Total des recettes non fiscales	**515 396 579**	**513 868 745**
Total du ministère	**515 396 579**	**513 872 601**

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	...	30 321
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	...	360 744
	...	391 065
Diverses recettes non fiscales	470 560	25 070
Total du programme	**470 560**	**416 135**
Sommaire du portefeuille ministériel		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	...	3 856
Total des recettes fiscales	...	3 856
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements	949 113	909 961
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	4 166 123	4 968 984
Ventes de biens et de services	507 996 094	505 044 015
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	71 784	69 330
Diverses recettes non fiscales	2 684 025	3 292 590
Total des recettes non fiscales	515 867 139	514 284 880
Total du portefeuille ministériel	**515 867 139**	**514 288 736**

SECTION 8

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2001-2002

Conseil du Trésor

Secrétariat

SOMMAIRE

	Page
Objectifs du programme et description des secteurs d'activité	8.2
Sommaire du portefeuille ministériel	8.3
Programmes par secteur d'activité	8.5
Paiements de transfert	8.6
Détail des montants disponibles pour être dépensés	8.8
Recettes	8.8

Secrétariat

Objectifs

Appuyer le Conseil du Trésor dans son rôle de conseil de gestion du gouvernement en partenariat avec les ministères, les organismes, les sociétés d'État et les autres organismes centraux, en vue d'offrir un excellent service au gouvernement, au Parlement et à la population canadienne.

Description des secteurs d'activité

Gestion et planification des dépenses

Le Secrétariat appuie le Conseil du Trésor en lui fournissant des analyses et des conseils au sujet de l'affectation et de la gestion des dépenses de programme directes dans les trois secteurs suivants :

- les budgets de fonctionnement et d'immobilisations des ministères et organismes fédéraux;
- les versements aux sociétés d'État dépendantes;
- les paiements de transfert aux organisations, aux particuliers et aux entreprises.

Le ministère des Finances Canada s'occupe de la gestion des autres dépenses principales se rattachant aux programmes législatifs.

Fonction de contrôleur

Le rôle de ce secteur d'activité consiste à fournir un leadership stratégique aux ministères fédéraux, aux autres organismes centraux et au Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) pour tout ce qui a trait à la fonction de contrôleur, notamment : la gestion financière, les achats et la gestion des biens, la vérification interne, l'évaluation des programmes, la gestion des risques, la gestion fondée sur les résultats et la présentation de rapports au Parlement (Budget des dépenses, projets de loi de crédits et Comptes publics).

Service et innovation

Ce secteur d'activité a pour mandat de diriger les initiatives lancées à l'échelle de l'administration fédérale pour améliorer la prestation des services de l'État aux Canadiens et aux Canadiennes et, à cette fin :

- exercer le leadership nécessaire pour améliorer la prestation des services et favoriser l'innovation et le rendement organisationnel;
- développer et transmettre les connaissances, les recherches, l'information et le savoir-faire en matière de services et d'innovation;
- faciliter la libre circulation des renseignements, établir un lien visuel clair entre les citoyens et les programmes et services du gouvernement du Canada et élaborer une présentation commune pour toutes les filières utilisées par le public.

Gestion de l'information et des technologies de l'information

Ce secteur d'activité a comme but de fournir une orientation et un leadership stratégiques en ce qui concerne le recours à la gestion de l'information et des technologies de l'information pour améliorer l'accès du public aux services de l'État et atteindre les objectifs relatifs au renouvellement de la fonction publique.

Gestion des ressources humaines

Il incombe au SCT de donner une orientation stratégique à la gestion des ressources humaines dans la fonction publique, de remplir le rôle d'employeur du Conseil du Trésor, d'exercer certaines responsabilités et d'exécuter certains programmes et initiatives qui touchent l'ensemble de la fonction publique, et de collaborer avec les ministères en vue d'améliorer la qualité de la gestion des ressources humaines et de mesurer les progrès.

Administration des services ministériels du SCT

L'Administration des services ministériels du SCT englobe les cabinets de la présidente, du secrétaire et contrôleur général et du sous-secrétaire; elle fournit des services d'orientation et de conseil aux niveaux exécutif et ministériel, ainsi que des services juridiques, financiers et administratifs et des services d'affaires publiques et de gestion des ressources humaines.

Projets spéciaux/Infrastructure

Des investissements dans les infrastructures matérielles qui ont pour effet d'améliorer la qualité de l'environnement au Canada, de soutenir la croissance économique à long terme ou d'améliorer les infrastructures communautaires, et qui favorisent l'adoption des meilleures technologies, de nouvelles approches et des pratiques exemplaires, dans la mesure du possible.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans Budget principal des dépenses	Indiquées dans Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Secrétariat				
...	97 748 000	...	...	97 748 000	1	Dépenses de fonctionnement				
...	...	59 550 883	...	59 550 883	1a	Dépenses de fonctionnement				
...	...	1	...	1	1b	Virement de 1 310 775 $ du crédit 2 (Conseil du Trésor)				
...	...	...	1 310 775	1 310 775		Virement du : crédit 2				
...	...	...	31 762 757	31 762 757		crédit 10				
...	...	...	4 824 000	4 824 000		crédit 15				
...	97 748 000	59 550 884	37 897 532	195 196 416		Total—Crédit 1	183 428 502	11 767 914	...	160 334 039
...	22 110 000	...	...	22 110 000	2	Subventions et contributions				
...	...	1 786 702	...	1 786 702	2a	Contributions				
...	...	...	(1 310 775)	(1 310 775)		Virement au : crédit 1				
...	...	...	(874 225)	(874 225)		crédit 15				
...	22 110 000	1 786 702	(2 185 000)	21 711 702		Total—Crédit 2	20 155 379	1 556 323	...	9 285 641
...	750 000 000	...	...	750 000 000	5	Éventualités du gouvernement				
...	...	...	(188 189 069)	(188 189 069)		Virements à d'autres portefeuilles ministériels				
...	750 000 000	...	(188 189 069)	561 810 931		Total—Crédit 5	...	561 810 931	...	...
...	132 627 000	...	...	132 627 000	10	Initiatives pangouvernementales				
...	...	26 367 049	...	26 367 049	10a	Initiatives pangouvernementales				
...	...	...	(3 568 299)	(3 568 299)		Virement au crédit 15				
...	...	...	(152 911 328)	(152 911 328)		Virements à ce portefeuille ministériel et à d'autres portefeuilles ministériels				
...	132 627 000	26 367 049	(156 479 627)	2 514 422		Total—Crédit 10	...	2 514 422	...	...
...	...	382 281 000	...	382 281 000	15a	Rajustements de la rémunération				
					15b	Virement de 874 225 $ du crédit 2 (Conseil du Trésor), de 3 568 299 $ du crédit 10 (Conseil du Trésor) et de 326 000 $ du crédit 20 (Conseil du Trésor)				
...	...	387 278 476	...	387 278 476						
...	...	...	874 225	874 225		Virement du : crédit 2				
...	...	...	3 568 299	3 568 299		crédit 10				
...	...	...	326 000	326 000		crédit 20				
...	...	...	(773 933 000)	(773 933 000)		Virements à ce portefeuille ministériel et à d'autres portefeuilles ministériels				
...	...	769 559 476	(769 164 476)	395 000		Total—Crédit 15	...	395 000	...	...

Sommaire du portefeuille ministériel—*Fin*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans Budget principal des dépenses	Indiquées dans Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
...	1 061 202 000	...	..	1 061 202 000	20	Assurances de la fonction publique				
...	...	5 084 000	...	5 084 000	20a	Assurances de la fonction publique				
...	...	...	(326 000)	(326 000)		Virement au crédit 15				
...	1 061 202 000	5 084 000	(326 000)	1 065 960 000		Total—Crédit 20	988 482 144	77 477 856	...	956 656 253
...	52 122	...	15 866	67 988	(S)	Président du Conseil du Trésor—Traitement et allocation pour automobile	67 988	...	...	51 597
...	12 598 000	...	682 555	13 280 555	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	13 280 555	...	...	27 189 000
...	40 000	...	(78)	39 922	(S)	*Loi sur la mise au point des pensions du service public*	39 922	...	...	50 368
...	...	...	4 700 000	4 700 000	(S)	*Loi sur les régimes de retraite particuliers*	4 700 000	...	...	...
...	...	...	55 496 449	55 496 449	(S)	Paiements au titre de l'entente sur la parité salariale conformément à l'article 30 de la *Loi sur la responsabilité civile de l'État et le contentieux administratif*	55 496 449	...	...	3 020 925 593
...	...	...	287 981 707	287 981 707	(S)	Contributions de l'employeur non réparties en vertu de la *Loi sur la pension de la fonction publique* et d'autres lois sur la pension de retraite et de la *Loi sur l'assurance-emploi*	287 981 707	...	...	13 754 272
...	...	...	3 911	3 911	(S)	Montants adjugés par une cour	3 911	...	...	132 823
...	...	...	218 541	218 541	(S)	Remboursements de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs	218 541	...	...	32 764
8 287	...	...	...	8 287	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	8 287	...	...
8 287	**2 076 377 122**	**862 348 111**	**(729 347 689)**	**2 209 385 831**		**Total du portefeuille ministériel—Budgétaire**	**1 553 855 098**	**655 530 733**	**...**	**4 188 412 350**[1]

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section 1 de ce volume.

(S) Autorisation législative.

(1) Le Réseau du leadership a été abrogé (C.P. 2001-615) et est maintenant inclus dans le Secrétariat du Conseil du Trésor. Donc, les montants de l'exercice précédent ont été redressés de 9 822 130 $.

Programmes par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Recettes affectées aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Secrétariat												
Gestion et planification des dépenses	580 077 088	17 576 971	343 335	343 335	...	...	...	...	...	...	580 420 423	17 920 306
Fonction de contrôleur	26 198 272	26 612 970	371 525	371 525	...	...	100 000	...	...	...	26 469 797	26 984 495
Service et innovation	10 843 078	10 776 711	94 157	94 157	...	...	...	...	...	...	10 937 235	10 870 868
Gestion de l'information et des technologies de l'information	37 448 774	35 052 461	723 837	723 837	10 000	...	500 000	...	...	...	37 682 611	35 776 298
Gestion des ressources humaines	1 603 725 764	1 535 205 109	1 740 045	1 740 045	18 966 835	18 011 500	119 954 000	138 352 009	...	...	1 504 478 644	1 416 604 645
Administration des services ministériels du SCT	39 746 251	36 565 205	1 639 787	1 639 787	...	...	...	...	...	...	41 386 038	38 204 992
Programmes spéciaux—Programme Infrastructures Canada	4 897 420	4 970 819	11 961	11 961	3 101 702	2 510 714	...	...	...	...	8 011 083	7 493 494
Sous-total	2 302 936 647	1 666 760 246	4 924 647	4 924 647	22 078 537	20 522 214	120 554 000	138 352 009	...	...	2 209 385 831	1 553 855 098
Recettes affectées aux dépenses	(120 554 000)	(138 352 009)	...	...	...	...	(120 554 000)	(138 352 009)	...	...	...	...
Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**2 182 382 647**	**1 528 408 237**	**4 924 647**	**4 924 647**	**22 078 537**	**20 522 214**	**...**	**...**	**...**	**...**	**2 209 385 831**	**1 553 855 098**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Secrétariat				
					Subventions				
					Fonction de contrôleur				
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	75 000
					Service et innovation				
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	50 000
					Gestion des ressources humaines				
					Paiements, sous forme d'indemnités pour des accidents du travail, conformément aux régimes de la fonction publique de prestations versées aux survivants des employés décédés dans l'exercice de leurs fonctions	...	...	...	...
...	298 000	...	(298 000)	...	Régime spécial d'indemnisation pour les conjoints des attachés des Forces canadiennes	...	...	...	...
...	2 000	...	(2 000)	...	(S) *Loi sur la mise au point des pensions du service public*	...	...	...	...
...	40 000	...	(40 000)	...		...	...	...	...
...	340 000	...	(340 000)	...		...	...	...	...
...	**340 000**	...	**(340 000)**	...	**Total—Subventions**	...	...	...	**125 000**
					Contributions				
					Gestion de l'information et des technologies de l'information				
...	10 000	...	...	10 000	Contribution à l'Association canadienne de normalisation	...	10 000	...	10 000
					Gestion des ressources humaines				
...	18 600 000	...	...	18 600 000	Programme de stages pour les jeunes	17 644 665	955 335	...	8 754 594
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	50 000
...	18 600 000	...	...	18 600 000		17 644 665	955 335	...	8 804 594
					Programmes spéciaux—Programme Infrastructures Canada				
					Fédération canadienne des municipalités pour l'élaboration du				
...	3 500 000	1 786 702	(2 185 000)	3 101 702	Guide national pour des infrastructures municipales durables	2 510 714	590 988	...	346 048
...	**22 110 000**	**1 786 702**	**(2 185 000)**	**21 711 702**	**Total—Contributions**	**20 155 379**	**1 556 323**	...	**9 160 642**
					Autres paiements de transfert				
					Gestion des ressources humaines				
					Paiements, sous forme d'indemnités pour des accidents du travail, conformément aux régimes de la fonction publique de prestations versées aux survivants des employés décédés				
...	...	...	322 961	322 961	dans l'exercice de leurs fonctions	322 961	...	...	264 964
					Régime spécial d'indemnisation pour les conjoints des attachés				
...	...	...	3 952	3 952	des Forces canadiennes	3 952	...	...	1 449

...	...	...	39 922	39 922	(S) *Loi sur la mise au point des pensions du service public*	39 922	...	...	50 368
...	**...**	**...**	**366 835**	**366 835**	**Total—Autres paiements de transfert**	**366 835**	**...**	**...**	**316 781**
					Sommaire du portefeuille ministériel par secteur d'activité				
...	...	...	...	...	Fonction de contrôleur	...	...	...	75 000
...	...	...	...	...	Service et innovation	...	...	...	50 000
...	10 000	...	...	10 000	Gestion de l'information et des technologies de l'information	...	10 000	...	10 000
...	18 940 000	...	26 835	18 966 835	Gestion des ressources humaines	18 011 500	955 335	...	9 121 375
...	3 500 000	1 786 702	(2 185 000)	3 101 702	Programmes spéciaux—Programme Infrastructures Canada	2 510 714	590 988	...	346 048
...	**22 450 000**	**1 786 702**	**(2 158 165)**	**22 078 537**	**Total du portefeuille ministériel**	**20 522 214**	**1 556 323**	**...**	**9 602 423**

(S) Paiement de transfert législatif.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Secrétariat			
Budgétaires (recettes disponibles pour être dépensées)			
Gestion et planification des dépenses	...	...	13 730
Fonction de contrôleur	100 000	...	34 109
Service et innovation	...	...	242 469
Gestion de l'information et des technologies de l'information	500 000	...	124 120
Gestion des ressources humaines	119 954 000	138 352 009	71 710 110
Administration des services ministériels du SCT	...	...	27 344
Total du portefeuille ministériel— Budgétaire	**120 554 000**	**138 352 009**	**72 151 882**

Recettes

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Secrétariat		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de traitements, biens et services	191 903	560 777
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	1 004 956	3 373 312
	1 196 859	3 934 089
Ventes de biens et de services—		
Autres frais et droits—		
Demandes—Accès à l'information	4 260	927
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	8 287
Diverses recettes non fiscales—		
Frais de stationnement	8 510 215	8 164 114
Remboursements d'avantages sociaux des employés	299 057	185 998
Pénalités disciplinaires	65 488	16 500
Recettes en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*	...	35
Divers	4 583 180	76 723
	13 457 940	8 443 370
Total du portefeuille ministériel	**14 659 059**	**12 386 673**[1]

[1] Le Réseau du leadership a été abrogé (C.P. 2001-615) et est maintenant inclus dans le Secrétariat du Conseil du Trésor. Donc, les montants de l'exercice précédent ont été redressés de 149 142 $.

SECTION 9

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2001-2002

Conseil privé

Ministère

Centre canadien de gestion

Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes

Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports

Directeur général des élections

Commissaire aux langues officielles

Bureau du Canada pour le millénaire

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones

Commission des relations de travail dans la fonction publique

Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité

Le Réseau du leadership

SOMMAIRE

Page

Objectifs des programmes et description des secteurs d'activité 9.2
Sommaire du portefeuille ministériel 9.7
Programmes par secteur d'activité 9.12
Paiements de transfert 9.14
Recettes 9.16

Ministère

Objectifs

L'objectif stratégique du Bureau du Conseil privé consiste à assurer le fonctionnement du mécanisme central de prise de décisions du gouvernement et à le soutenir.

Description des secteurs d'activité

Cabinet du Premier ministre

Le secteur d'activité, Cabinet du Premier ministre, donne des conseils, communique des renseignements et dispense des services spéciaux afin d'appuyer le Premier ministre en tant que chef du gouvernement et président du Cabinet; cela comprend notamment les services de liaison avec d'autres ministres, la gestion ponctuelle, les communications gouvernementales, la planification et la mise en pratique des activités de représentation du Canada sur la scène internationale, et le soutien relatif à certaines responsabilités politiques dont les relations avec le Caucus. Les coûts de fonctionnement des résidences officielles du Premier ministre relèvent aussi de ce secteur d'activité. Toutefois, la Commission de la capitale nationale se charge de l'ameublement, de l'entretien, du chauffage et de la réparation de ces résidences.

Cabinets de ministres

Le secteur d'activité, Cabinets de ministres, comprend : le Cabinet du vice-premier ministre, qui assume des fonctions particulières déléguées par le Premier ministre, y compris celle d'agir comme Premier ministre en l'absence de ce dernier; le Cabinet du président du Conseil privé et ministre des Affaires intergouvernementales, qui est chargé de la gestion des relations fédérales-provinciales; le Cabinet du leader du gouvernement au Sénat, qui est responsable de la gestion du programme législatif du gouvernement au Sénat, et le Cabinet du leader du gouvernement à la Chambre des communes, qui assume la responsabilité du programme législatif à la Chambre des communes.

Ce secteur d'activité s'occupe de l'administration des cabinets en offrant des services de soutien et des conseils à ces ministres et en leur communiquant les renseignements pertinents. Un adjoint exécutif se charge de la gestion de chacun des cabinets susmentionnés.

En outre, sont reliés à ce secteur d'activité les salaires et allocations pour automobile des secrétaires d'État qui aident les ministres du Cabinet à assumer leurs responsabilités. Les budgets de fonctionnement des cabinets de ces secrétaires d'État sont inclus dans le budget des ministères concernés.

Bureau du Conseil privé

Le secteur d'activité, Bureau du Conseil privé, réunit la Direction de la planification et de la consultation, la Direction des opérations, la Direction de la sécurité et du renseignement, la Direction du sous-greffier et conseiller juridique, le Secrétariat des priorités de gestion et du personnel supérieur, le Secrétariat de la politique étrangère et de la défense et la Direction des affaires intergouvernementales.

Les responsabilités globales du Bureau du Conseil privé peuvent se résumer de la façon suivante :

- assurer la prestation de services de soutien et de conseils au Premier ministre en ce qui concerne son rôle de chef du gouvernement et de conseiller de la Couronne;
- coordonner la préparation et la diffusion du matériel dont ont besoin le Premier ministre ainsi que les présidents et les membres des comités pour les réunions du Cabinet et des comités du Cabinet;
- servir de liaison avec les ministères et organismes gouvernementaux afin de leur communiquer les questions dont doit se saisir le Cabinet et d'autres sujets importants pour le Premier ministre et le gouvernement;
- assurer la prestation de services de soutien et de conseils au Premier ministre au sujet de ses prérogatives et de ses responsabilités à l'égard de l'organisation du gouvernement du Canada, d'une part, et des recommandations qu'il doit faire au gouverneur en conseil sur les nominations de haut niveau, d'autre part;
- donner des conseils au Premier ministre sur les questions concernant la sécurité nationale et le renseignement de sécurité.

Le Bureau du Conseil privé doit aussi appuyer le Premier ministre et le ministre des Affaires intergouvernementales à l'égard des aspects fédéraux-provinciaux des politiques fédérales. Il donne aussi son appui au leader du gouvernement à la Chambre des communes et au leader du gouvernement au Sénat en ce qui concerne la coordination et la gestion du programme parlementaire du gouvernement et il donne des conseils stratégiques liés aux questions parlementaires et électorales. Plus particulièrement, il assume les fonctions suivantes :

- formuler des orientations pertinentes à long terme en ce qui concerne les affaires fédérales-provinciales et le développement constitutionnel;
- assurer l'inclusion d'une perspective fédérale-provinciale à l'élaboration des politiques et programmes fédéraux et constituer une source d'information et d'analyses lorsqu'émergent des questions intergouvernementales qui demandent l'établissement d'une politique;
- promouvoir et faciliter la coopération et la consultation fédérales-provinciales et coordonner les activités fédérales entreprises à la suite d'engagements ou de projets provenant des premiers ministres provinciaux;

coordonner la préparation des conférences et réunions des premiers ministres ainsi que des réunions bilatérales et multilatérales du Premier ministre avec ses homologues provinciaux et assurer un soutien administratif lors de ces occasions;

donner des conseils concernant les affaires autochtones et entretenir des relations efficaces avec les représentants des peuples autochtones, des gouvernements provinciaux et territoriaux et des ministères fédéraux pour traiter les questions autochtones, y compris les affaires constitutionnelles autochtones.

Le Bureau du Conseil privé appuie également le ministre désigné comme interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits.

Bien que les fonctions susmentionnées soient susceptibles de demeurer stables durant la période de référence actuelle, les priorités du Bureau du Conseil privé peuvent être profondément et subitement modifiées par une décision du gouvernement de changer ses priorités, politiques ou orientations établies pour répondre à des pressions extérieures ou tout simplement de poursuivre d'autres objectifs politiques.

Commissions d'enquête, groupes de travail et autres

Le secteur d'activité, Commissions d'enquête, groupes de travail et autres se rapporte au financement, au besoin, de commissions d'enquête nommées pour faire des recommandations sur des sujets donnés et de groupes de travail et autres personnes ou organismes qui doivent exercer leurs activités de façon indépendante du Bureau du Conseil privé, tout en recevant tout de même le niveau approprié de services administratifs du Ministère.

En raison de leur caractère indépendant et aux fins de l'administration, les commissions d'enquête établies en vertu de la *Loi sur les enquêtes* font partie du programme du Conseil privé.

Services ministériels

Le secteur d'activité, Services ministériels, faisant partie du programme du Conseil privé se rapporte à la prestation régulière et permanente de services administratifs et aussi de services spécialisés que l'on n'offre pas dans d'autres ministères. Les services communs sont offerts au Cabinet du Premier ministre, au président du Conseil privé et ministre des Affaires intergouvernementales, à d'autres cabinets de ministres liés au programme ainsi qu'au Bureau du Conseil privé. Ils portent notamment sur la gestion financière, administrative et de l'information, l'informatique, les services techniques, la traduction et les ressources humaines ainsi que les demandes d'accès à l'information soumises dans le cadre de la *Loi sur l'accès à l'information* et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

Les services spécialisés comprennent les coûts du fonctionnement du standard téléphonique du Premier ministre, une unité de correspondance chargée de la correspondance non politique et non personnelle adressée au Premier ministre, et s'il y a lieu, à d'autres ministres du portefeuille, ainsi que le soutien technique associé aux déplacements des membres du Cabinet du Premier ministre. En outre, le secteur d'activité comporte certains services administratifs rendus aux commissions d'enquête et aux groupes de travail.

Les Services ministériels sont assurés par les divisions suivantes : Bureau du sous-ministre adjoint (Services ministériels), services financiers, administration, informatique et services techniques, services d'information, bureau de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels, services de la correspondance de la haute direction et services des ressources humaines.

Centre canadien de gestion

Objectifs

L'objectif du CCG consiste à accroître le capital intellectuel de la fonction publique dans des domaines comme la gouvernance, la gestion du secteur public, l'apprentissage et le leadership, et à transmettre ces connaissances aux gestionnaires de la fonction publique de façon à améliorer le potentiel de la collectivité des gestionnaires et à répondre à leurs besoins d'apprentissage particuliers.

Description des secteurs d'activité

Centre canadien de gestion

Le CCG vise à enrichir le programme d'apprentissage de la fonction publique et à faciliter la transition de la fonction publique vers une organisation apprenante vouée à l'apprentissage continu. Il regroupe des gestionnaires de la fonction publique, des universitaires et des grands penseurs pour étudier, pour échanger et pour mener des recherches-actions et des recherches à long terme sur les dossiers actuels et les nouveaux enjeux liés à la gouvernance, à la gestion du secteur public, à l'apprentissage et au leadership. Il fait valoir les pratiques exemplaires en vigueur au Canada et dans divers coins du monde, il offre un guichet unique aux pays et aux organisations internationales désireuses de puiser aux connaissances et au savoir-faire du secteur public canadien, et réalise des activités fédérales de coopération internationale, à titre de projet pilote, dont le financement est centralisé. Il offre des cours de formation qui aident les gestionnaires de la fonction publique à acquérir les talents de leadership, les connaissances et le savoir-faire requis pour bien servir en cette ère du savoir. Il propose aussi des programmes de formation en perfectionnement professionnel et en développement communautaire, et il crée des événements d'apprentissage qui permettent aux

gestionnaires d'échanger en temps réel pour mieux saisir les grands enjeux de l'heure. Le Centre mise sur l'apprentissage assisté par ordinateur pour appuyer l'auto-apprentissage, le partage des connaissances et les réseaux d'apprentissage. Le CCG opère sur le modèle d'un centre de services à travers lequel les gestionnaires de la fonction publique peuvent devenir une collectivité vivante et engagée.

Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes

Objectifs

Exceller en matière de planification et d'organisation de conférences intergouvernementales aux niveaux les plus élevés ainsi qu'au chapitre de la prestation de services à de telles réunions en vue de soulager les ministères clients, dans quasiment tous les secteurs d'activité gouvernementale, des nombreuses tâches techniques et administratives associées à la planification et à la tenue de telles conférences, et de leur permettre de se concentrer sur les questions fondamentales.

Description des secteurs d'activité

Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes

Le Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes est un petit organisme qui n'a qu'un seul programme et qu'un seul secteur d'activité consistant à fournir des services administratifs pour la planification et l'organisation de conférences intergouvernementales de niveau supérieur qu'il est appelé à servir dans pratiquement tous les secteurs de l'activité gouvernementale.

Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports

Objectifs

Promouvoir la sécurité des transports.

Description des secteurs d'activité

Promotion de la sécurité des transports

Exécution d'enquêtes indépendantes, d'analyses, d'études et de rapports publics portant sur des accidents de transport, des incidents ou des conditions et situations dangereuses liés au fonctionnement d'un aéronef, d'un navire, de matériel ferroviaire ou de pipelines dans les éléments réglementés par le gouvernement fédéral des systèmes canadiens de transport aérien, maritime, ferroviaire et de pipelines, dans le but d'en déterminer les causes et les facteurs contributifs, d'identifier les manquements à la sécurité et de formuler des recommandations visant à éliminer ou à réduire ces manquements à la sécurité des transports.

Directeur général des élections

Objectifs

Assurer à l'électorat canadien l'exercice de son droit de suffrage aux élections des députés de la Chambre des communes, en conformité avec la *Loi électorale du Canada*; assurer le respect et l'application de toutes les dispositions de la *Loi électorale du Canada*; calculer le nombre de députés de la Chambre des communes à attribuer à chacune des provinces, aux termes de la *Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales* et conformément aux dispositions des lois constitutionnelles, pour chaque exercice de révision des limites des circonscriptions électorales; et fournir l'aide technique, administrative et financière aux 10 commissions de délimitation des circonscriptions électorales, une pour chaque province, établies en conformité avec la *Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales.*

Description des secteurs d'activité

Élections

Loi électorale du Canada – Direction et surveillance générales de la conduite administrative des élections, y compris la formation des directeurs du scrutin des circonscriptions fédérales, la révision des limites des sections de vote et l'approvisionnement en matériel d'élection à transmettre aux directeurs du scrutin lorsqu'il y a lieu, l'émission de directives et de lignes directrices aux candidats, aux partis politiques et aux tiers, l'application de toutes les dispositions de la Loi et le versement des paiements réglementaires aux officiers d'élection, aux vérificateurs, aux partis politiques et aux candidats dans les cas précisés par la Loi.

Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales – Assigner par province le nombre de députés à la Chambre des communes et transmettre ces renseignements à ces 10 commissions de délimitation des circonscriptions électorales. Fournir aux 10 commissions des données statistiques, des cartes géographiques et de la documentation. Fournir la compétence financière et taxer tout compte relatif aux salaires ou à d'autres dépenses soumis par les 10 commissions afin d'être payés à même le Trésor.

Loi référendaire – Direction et surveillance générales de la conduite administrative d'un référendum, y compris la formation des directeurs du scrutin des circonscriptions fédérales, la révision des limites des sections de vote et l'appro-

visionnement en matériel de référendum à transmettre aux directeurs du scrutin. Lorsqu'il y a lieu, l'émission de directives et de lignes directrices aux comités référendaires, l'application de toutes les dispositions de la Loi et le versement des paiements réglementaires aux officiers référendaires, dans les cas précisés par la Loi.

Administration

La gestion des opérations de l'administration centrale et des fonctions légales assignées au Directeur général des élections en dehors d'une période électorale. Celles-ci incluent l'examen et l'étude des mécanismes électoraux et des dispositions de la Loi relatives aux dépenses d'élection, la compilation et la préparation de rapports réglementaires et statistiques et de manuels d'instructions à l'intention du personnel électoral, des candidats et des partis politiques et le paiement des dépenses administratives et réglementaires.

Commissaire aux langues officielles

Objectifs

Assurer la reconnaissance de l'égalité de chacune des deux langues officielles et faire respecter l'esprit et l'intention de la *Loi sur les langues officielles*.

Description des secteurs d'activité

Plaintes et enquêtes

Réaliser des enquêtes et des études spéciales et faire des recommandations sur les mesures correctives pour assurer une mise en œuvre intégrale de la *Loi sur les langues officielles*.

Information, recherche et analyse

Définir les orientations stratégiques pour le Commissariat au moyen de travaux de recherche et d'analyse en matière de politiques linguistiques. Assurer la liaison avec les divers organismes gouvernementaux et les différentes associations œuvrant dans le domaine et informer les parlementaires et le public sur la Loi et le rôle de la Commissaire.

Services généraux

Fournir le leadership au Commissariat aux langues officielles et l'appuyer dans l'exécution des programmes afin de permettre à l'organisation de remplir pleinement son mandat et de s'acquitter de ses responsabilités.

Bureau du Canada pour le millénaire

Objectifs

Contribuer à la création de partenariats entre les gouvernements, les collectivités et les citoyens pour marquer le nouveau millénaire.

Description des secteurs d'activité

Initiatives du millénaire

Inciter les Canadiens à entreprendre des initiatives pour célébrer nos réussites, explorer notre patrimoine et bâtir notre avenir, en faisant la promotion de partenariats locaux, nationaux et internationaux et en participant à des programmes et des projets qui auront des répercussions durables au cours du prochain millénaire.

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

Objectifs

Tenir le rôle de catalyseur pour déterminer, expliquer et promouvoir les principes et les pratiques du développement durable dans tous les secteurs de la société canadienne et dans toutes les régions du Canada.

Description des secteurs d'activité

Fournir des opinions et des informations objectives touchant l'état du débat sur l'environnement et l'économie

La TRNEE est un organisme multilatéral composé d'un président et d'un maximum de 24 membres qui sont des leaders d'opinion issus de différentes régions et divers secteurs de la société canadienne, dont le monde des affaires, les syndicats, l'enseignement, les organismes de protection de l'environnement et les Premières nations. La TRNEE préconise fortement la méthode multilatérale et la formule de la Table ronde pour analyser les problèmes de développement durable, et elle sert de forum où tous les points de vue peuvent être librement exprimés et débattus. Les membres et les participants de la TRNEE qui sont engagés dans ses programmes s'efforcent de définir le rapport entre l'environnement et l'économie, aux fins de déterminer les points sur lesquels il y a entente quant aux solutions à adopter, et de signaler tout obstacle au consensus. Ces informations sont ensuite rasssemblées, évaluées et communiquées aux intervenants, aux décideurs intéressés et aux médias.

La TRNEE répartit ses activités entre plusieurs programmes. Le thème d'un programme éventuel est délimité et défini, et un groupe de travail est chargé de superviser les activités qui s'y rattachent. Les problèmes nouveaux sont soumis à un examen constant et, s'ils sont considérés comme une priorité, ils donnent naissance à un nouveau programme lorsque les fonds nécessaires sont disponibles.

Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones

Objectifs

Gestion des réclamations sur le règlement des questions des pensionnats autochtones.

Description des secteurs d'activité

Règlement des questions des pensionnats autochtones

Les lignes d'affaires seront réalisées hors de la gestion et règlement des revendications du portefeuille de litiges. Spécifiquement :

- s'entendre avec les Églises sur la responsabilité de chaque partie;
- le développement et réalisation du recours à des modes extrajudiciaires de règlement;
- l'implémentation des stratégies axées au règlement des litiges.

Commission des relations de travail dans la fonction publique

Objectifs

Établissement d'une jurisprudence au moyen des décisions de la Commission et de la mise en œuvre d'une série de procédures intégrées qui permettent aux employeurs, aux agents négociateurs et aux fonctionnaires qu'ils représentent et à d'autres d'exercer leurs droits aux termes de la Loi.

Description des secteurs d'activité

Relations de travail dans la fonction publique

La Commission des relations de travail dans la fonction publique administre un régime dans le cadre duquel les droits et responsabilités des parties aux négociations collectives dans la fonction publique doivent s'exercer.

La Commission rend des décisions motivées en temps opportun et vient en aide aux parties, et contribue ainsi aux objectifs suivants :

- favoriser des relations de travail harmonieuses au sein du lieu de travail;
- réduire au minimum les possibilités de conflits de travail susceptibles de perturber la mise en œuvre des programmes gouvernementaux.

Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité

Objectifs

Assurer une surveillance externe de la façon dont le Service canadien du renseignement de sécurité exerce ses fonctions; et examiner les plaintes déposées par des particuliers ou les rapports présentés par des ministres relativement à des habilitations de sécurité ou à la sécurité nationale du Canada.

Description des secteurs d'activité

Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité

Le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité (CSARS) assure deux types de services différents et distincts : il effectue un examen indépendant du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) et il étudie les plaintes de particuliers ou les rapports de ministres concernant les habilitations de sécurité, l'immigration, la citoyenneté et d'autres questions touchant les enquêtes du SCRS.

Le Réseau du leadership

Objectif

Promouvoir, développer et maintenir des réseaux regroupant les leaders de toute la fonction publique du Canada ainsi que les aider à continuer de relever les défis du renouvellement de la fonction publique.

Description des secteurs d'activité

Le Réseau du leadership

Le secteur d'activité, Le Réseau du leadership, comprend des activités qui soutiennent le développement de réseaux, le renouvellement de la fonction publique ainsi que la gestion de la collectivité des SMA. Ces activités comprennent les services d'orientation et les services consultatifs pour les SMA, l'aide aux organismes fédéraux pour appliquer les principes du renouvellement de la fonction publique en offrant du leadership, des conseils et du soutien. Le secteur d'activité comprend également la promotion pour la formation de nouveaux réseaux de leadership ainsi que la culture des réseaux actuels dans le but d'enrichir le dialogue et l'échange d'information entre les leaders et de raffermir la capacité de diffuser l'information au sein de la fonction publique.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
...	91 469 000	...	...	91 469 000	1	Dépenses du programme				
...	...	14 962 249	...	14 962 249	1a	Dépenses du programme				
...	...	4 546 087	...	4 546 087	1b	Dépenses du programme				
...	...	...	3 170 000	3 170 000		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	91 469 000	19 508 336	3 170 000	114 147 336		Total—Crédit 1	111 936 609	2 210 727	...	91 075 154
...	77 222	...	69 388	146 610	(S)	Premier ministre—Traitement et allocation pour automobile	146 610	...	...	76 472
...	52 122	...	15 866	67 988	(S)	Président du Conseil privé—Traitement et allocation pour automobile	67 988	...	...	51 597
...	52 122	...	16 941	69 063	(S)	Leader du gouvernement au Sénat—Traitement et allocation pour automobile	69 063	...	...	41 215
...	23 000	...	1 340	24 340	(S)	Ministres sans portefeuille ou ministres d'État—Allocation pour automobile	24 340	...	...	23 284
...	9 626 000	...	405 000	10 031 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	10 031 000	...	...	10 392 000
25 000	...	...	8 042	33 042	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	28 014	...	5 028	26 169
25 000	**101 299 466**	**19 508 336**	**3 686 577**	**124 519 379**		**Total du ministère—Budgétaire**	**122 303 624**	**2 210 727**	**5 028**	**101 685 891**
						Centre canadien de gestion				
...	12 192 000	...	...	12 192 000	5	Dépenses du programme				
...	...	3 744 012	...	3 744 012	5a	Dépenses du programme				
...	...	...	1 271 870	1 271 870		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	473 000	473 000		CT, crédit 15 [1]				
...	12 192 000	3 744 012	1 744 870	17 680 882		Total—Crédit 5	16 866 366	814 516	...	16 463 212
...	6 543 000	...	2 035 909	8 578 909	(S)	Dépenses aux termes de l'alinéa 29.1(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	8 578 909	...	...	6 176 733
...	1 390 000	...	58 000	1 448 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 448 000	...	...	1 365 000
...	...	...	5 093	5 093	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	...	5 093	12 610
...	**20 125 000**	**3 744 012**	**3 843 872**	**27 712 884**		**Total du programme—Budgétaire**	**26 893 275**	**814 516**	**5 093**	**24 017 555**

Sommaire du portefeuille ministériel—*Suite*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans Budget principal des dépenses	Indiquées dans Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes				
...	3 392 000	...	...	3 392 000	10	Dépenses du programme				
...	...	668 150	...	668 150	10a	Dépenses du programme				
...	...	...	168 000	168 000		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	3 392 000	668 150	168 000	4 228 150		Total—Crédit 10	4 129 282	98 868	...	3 654 550
...	309 000	...	...	309 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	309 000	...	...	340 000
147	...	...	26	173	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	147	26	...
147	**3 701 000**	**668 150**	**168 026**	**4 537 323**		**Total du programme—Budgétaire**	**4 438 282**	**99 015**	**26**	**3 994 550**
						Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports				
...	21 038 000	...	...	21 038 000	15	Dépenses du programme				
...	...	479 990	...	479 990	15a	Dépenses du programme				
...	...	4 059 767	...	4 059 767	15b	Dépenses du programme				
...	...	...	468 843	468 843		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	1 579 000	1 579 000		CT, crédit 15 [1]				
...	21 038 000	4 539 757	2 047 843	27 625 600		Total—Crédit 15	26 752 457	873 143	...	26 687 236
...	3 083 000	...	130 000	3 213 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 213 000	...	...	3 435 000
...	...	...	67 920	67 920	(S)	Dépenses aux termes de l'alinéa 29.1(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	67 920	...	...	...
4 004	...	...	35 825	39 829	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	18 025	...	21 804	22 856
4 004	**24 121 000**	**4 539 757**	**2 281 588**	**30 946 349**		**Total du programme—Budgétaire**	**30 051 402**	**873 143**	**21 804**	**30 145 092**
						Directeur général des élections				
...	11 765 000	...	...	11 765 000	20	Dépenses du programme				
...	...	...	1 027 000	1 027 000		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	11 765 000	...	1 027 000	12 792 000		Total—Crédit 20	11 675 496	1 116 504	...	4 750 320
...	179 000	58 745	...	237 745	(S)	Traitement du directeur général des élections	237 745	...	...	218 192
...	22 300 000	17 000 000	(4 048 349)	35 251 651	(S)	Dépenses d'élections (*Loi électorale du Canada*, *Loi électorale des Territoires du Nord-Ouest* et la *Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales*)	35 251 651	...	...	197 146 597
...	2 294 000	...	97 000	2 391 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 391 000	...	...	735 362

...	...	...	792	792	(S)	Honoraires—Agence de recouvrement	792	...	...	1 236
45	...	...	16 607	16 652	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	16 607	...	45	3 407
45	**36 538 000**	**17 058 745**	**(2 906 950)**	**50 689 840**		**Total du programme—Budgétaire**	**49 573 291**	**1 116 504**	**45**	**202 855 114**
						Commissaire aux langues officielles				
...	9 944 000	...	...	9 944 000	25	Dépenses du programme				
...	...	3 083 766	...	3 083 766	25a	Dépenses du programme				
...	...	121 045	...	121 045	25b	Dépenses du programme				
...	...	...	70 000	70 000		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	575 000	575 000		CT, crédit 15 [1]				
...	9 944 000	3 204 811	645 000	13 793 811		Total—Crédit 25	13 414 886	378 925	..	11 044 693
...	1 391 000	...	59 000	1 450 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 450 000	...	...	1 522 000
...	...	...	4 816	4 816	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	...	4 816	690
...	**11 335 000**	**3 204 811**	**708 816**	**15 248 627**		**Total du programme—Budgétaire**	**14 864 886**	**378 925**	**4 816**	**12 567 383**
						Bureau du Canada pour le millénaire				
...	1 941 000	...	...	1 941 000	30	Dépenses de fonctionnement				
...	...	1 852 871	...	1 852 871	30a	Dépenses de fonctionnement				
...	1 941 000	1 852 871	...	3 793 871		Total—Crédit 30	3 606 301	187 570	...	8 031 947
...	24 212 000	...	...	24 212 000	35	Contributions				
...	...	7 880 282	...	7 880 282	35a	Contributions				
...	24 212 000	7 880 282	...	32 092 282		Total—Crédit 35	25 715 448	6 376 834	..	63 137 383
...	212 000	...	...	212 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	212 000	...	...	569 000
...	**26 365 000**	**9 733 153**	**...**	**36 098 153**		**Total du programme—Budgétaire**	**29 533 749**	**6 564 404**	**...**	**71 738 330**
						Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie				
...	5 052 000	...	...	5 052 000	40	Dépenses du programme				
...	...	155 500	...	155 500	40b	Dépenses du programme				
...	...	...	30 000	30 000		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	94 000	94 000		CT, crédit 15 [1]				
...	5 052 000	155 500	124 000	5 331 500		Total—Crédit 40	5 129 494	202 006	..	4 103 928
...	20 000	...	(10 816)	9 184	(S)	Dépenses aux termes de l'alinéa 29.1(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	9 184	...	...	11 353
...	308 000	...	...	308 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	308 000	...	...	264 000
...	...	...	...	...		Crédits non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	8
...	**5 380 000**	**155 500**	**113 184**	**5 648 684**		**Total du programme—Budgétaire**	**5 446 678**	**202 006**	**...**	**4 379 289**

Sommaire du portefeuille ministériel—*Fin*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans Budget principal des dépenses	Indiquées dans Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones				
...	...	52 995 602	...	52 995 602	41a	Dépenses du programme, subventions et contributions	41 658 766	11 336 836	...	...
...	...	...	282 097	282 097	(S)	Montants adjugés par une cour	282 097	...	...	...
...	**...**	**52 995 602**	**282 097**	**53 277 699**		**Total du programme—Budgétaire**	**41 940 863**	**11 336 836**	**...**	**...**
						Commission des relations de travail dans la fonction publique				
...	5 085 000	...	...	5 085 000	45	Dépenses du programme				
...	...	257 100	...	257 100	45a	Dépenses du programme				
...	...	979 500	...	979 500	45b	Dépenses du programme				
...	...	...	28 890	28 890		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	330 000	330 000		CT, crédit 15 [1]				
...	5 085 000	1 236 600	358 890	6 680 490		Total—Crédit 45	6 197 150	483 340	...	5 039 671
...	669 000	...	28 000	697 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	697 000	...	...	742 000
329	...	...	620	949	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	329	620	329
329	**5 754 000**	**1 236 600**	**387 510**	**7 378 439**		**Total du programme—Budgétaire**	**6 894 150**	**483 669**	**620**	**5 782 000**
						Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité				
...	2 074 000	..	...	2 074 000	50	Dépenses du programme				
...	...	...	24 000	24 000		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	2 074 000	...	24 000	2 098 000		Total—Crédit 50	1 820 255	277 745	...	1 801 103
...	217 000	..	...	217 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	217 000	...	...	142 000
...	...	...	360	360	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	...	360	...
...	**2 291 000**	**...**	**24 360**	**2 315 360**		**Total du programme—Budgétaire**	**2 037 255**	**277 745**	**360**	**1 943 103**

							Le Réseau du leadership [2]				
...	2 272 000	...	...	2 272 000	55		Dépenses du programme	..	2 272 000	....	....
...	150 000	...	...	150 000	(S)		Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	....	150 000	...	....
...	**2 422 000**	**...**	**...**	**2 422 000**			**Total du programme—Budgétaire**	**...**	**2 422 000**	**...**	**...**
29 525	**239 331 466**	**112 844 666**	**8 589 080**	**360 794 737**			**Total du portefeuille ministériel—Budgétaire**	**333 977 455**	**26 779 490**	**37 792**	**459 108 307** [2]

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section I de ce volume.

(S) Autorisation législative.

[1] Conseil du Trésor, crédit 10—Initiatives pangouvernementales.
Conseil du Trésor, crédit 15—Rajustements de la rémunération.

[2] Le Réseau du leadership a été abrogé (C.P. 2001-615) et est maintenant inclus dans le Secrétariat du Conseil du Trésor. Donc, les montants de l'exercice précédent ont été redressés de 9 822 130 $.

Programmes par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Recettes affectées aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Cabinet du Premier ministre	7 643 012	7 536 243	...	1 102	...	...	...	...	...	...	7 643 012	7 537 345
Cabinets de ministres	8 177 860	7 514 785	...	92 002	...	...	...	...	...	...	8 177 860	7 606 787
Bureau du Conseil privé	43 639 604	44 848 238	1 822 100	470 253	4 997 000	4 482 459	...	...	...	...	50 458 704	49 800 950
Commissions d'enquête, groupes de travail et autres	18 829 462	18 441 372	100 000	341 907	...	...	...	...	...	...	18 929 462	18 783 279
Services ministériels	36 687 341	31 799 694	2 623 000	6 775 569	...	...	...	...	...	...	39 310 341	38 575 263
Total du ministère—Budgétaire	**114 977 279**	**110 140 332**	**4 545 100**	**7 680 833**	**4 997 000**	**4 482 459**	**...**	**...**	**...**	**...**	**124 519 379**	**122 303 624**
Centre canadien de gestion—Budgétaire	**27 537 884**	**26 739 275**	**...**	**...**	**175 000**	**154 000**	**...**	**...**	**...**	**...**	**27 712 884**	**26 893 275**
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes—Budgétaire	**4 537 323**	**4 438 282**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**4 537 323**	**4 438 282**
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports												
Promotion de la sécurité des transports	29 924 163	29 061 402	1 022 186	990 000	...	...	...	...	...	...	30 946 349	30 051 402
Total du programme—Budgétaire	**29 924 163**	**29 061 402**	**1 022 186**	**990 000**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**30 946 349**	**30 051 402**
Directeur général des élections												
Élections	35 207 112	35 207 067	...	...	61 983	61 983	...	...	...	...	35 269 095	35 269 050
Administration	15 420 745	14 304 241	...	...	...	...	...	...	...	...	15 420 745	14 304 241
Total du programme—Budgétaire	**50 627 857**	**49 511 308**	**...**	**...**	**61 983**	**61 983**	**...**	**...**	**...**	**...**	**50 689 840**	**49 573 291**
Commissaire aux langues officielles												
Plaintes et enquêtes	4 723 482	4 621 531	...	...	...	...	...	...	...	...	4 723 482	4 621 531
Information, recherche et analyse	4 380 841	4 071 420	...	...	...	...	...	...	...	...	4 380 841	4 071 420
Services généraux	6 144 304	6 171 935	...	...	...	...	...	...	...	...	6 144 304	6 171 935
Total du programme—Budgétaire	**15 248 627**	**14 864 886**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**15 248 627**	**14 864 886**

Bureau du Canada pour le millénaire												
Initiatives du millénaire	4 005 871	3 818 301	...	...	32 092 282	25 715 448	...	...	...	...	36 098 153	29 533 749
Total du programme—Budgétaire	**4 005 871**	**3 818 301**	**...**	**...**	**32 092 282**	**25 715 448**	**...**	**...**	**...**	**...**	**36 098 153**	**29 533 749**
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie												
Fournir des opinions et des informations objectives touchant l'état du débat sur l'environnement et l'économie	5 648 684	5 446 678	...	...	...	...	...	...	...	...	5 648 684	5 446 678
Total du programme—Budgétaire	**5 648 684**	**5 446 678**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**5 648 684**	**5 446 678**
Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones												
Règlement des questions des pensionnats autochtones	48 176 936	39 242 713	2 475 000	72 387	2 625 763	2 625 763	...	...	...	...	53 277 699	41 940 863
Total du programme—Budgétaire	**48 176 936**	**39 242 713**	**2 475 000**	**72 387**	**2 625 763**	**2 625 763**	**...**	**...**	**...**	**...**	**53 277 699**	**41 940 863**
Commission des relations de travail dans la fonction publique—Budgétaire	**7 378 439**	**6 894 150**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**7 378 439**	**6 894 150**
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité—Budgétaire	**2 315 360**	**1 888 073**	**...**	**149 182**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**2 315 360**	**2 037 255**
Le Réseau du leadership [1]**—Budgétaire**	**2 422 000**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**2 422 000**	**...**
Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**312 800 423**	**292 045 400**	**8 042 286**	**8 892 402**	**39 952 028**	**33 039 653**	**...**	**...**	**...**	**...**	**360 794 737**	**333 977 455**

[1] Le Réseau du leadership a été abrogé (C.P. 2001-615) et est maintenant inclus dans le Secrétariat du Conseil du Trésor.

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Subventions				
					Bureau du Conseil privé				
...	**53 000**	...	...	**53 000**	Institut des relations intergouvernementales, Université Queen's	**53 000**	...	...	**53 000**
					Contributions				
					Bureau du Conseil privé				
...	500 000	...	...	500 000	Forum des fédérations	500 000	...	...	500 000
...	1 894 000	...	...	1 894 000	Négociations sur l'autonomie gouvernementale des Autochtones	1 652 147	241 853	...	1 615 000
...	2 550 000	...	...	2 550 000	Rassembler nos forces : le plan d'action du Canada pour les questions autochtones	2 277 312	272 688	...	1 825 937
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	1 015 000
...	**4 944 000**	...	...	**4 944 000**	**Total—Contributions**	**4 429 459**	**514 541**	...	**4 955 937**
...	**4 997 000**	...	...	**4 997 000**	**Total du ministère**	**4 482 459**	**514 541**	...	**5 008 937**
					Centre canadien de gestion				
					Contributions				
...	175 000	...	...	175 000	Contribuer à la recherche ou autres activités liées à la théorie et à la pratique de la gestion dans le secteur public	154 000	21 000	...	173 340
...	**175 000**	...	...	**175 000**	**Total du programme**	**154 000**	**21 000**	...	**173 340**
					Directeur général des élections				
					Autres paiements de transfert				
					Élections				
...	...	...	61 983	61 983	(S) Remboursement des dépenses électorales admissibles aux candidats et partis politiques enregistrés à l'élection générale de novembre 2000 et aux élections partielles de 2000-2001	61 983	...	...	24 793 158
...	...	...	**61 983**	**61 983**	**Total du programme**	**61 983**	...	...	**24 793 158**

					Bureau du Canada pour le millénaire				
					Contributions				
					Initiatives du millénaire				
...	24 212 000	7 880 282	...	32 092 282	Contributions pour appuyer les activités et les projets du millénaire visant à célébrer les réalisations et la diversité du Canada et sa place dans le monde	25 715 448	6 376 834	...	63 137 383
...	**24 212 000**	**7 880 282**	**...**	**32 092 282**	**Total du programme**	**25 715 448**	**6 376 834**	**...**	**63 137 383**
					Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones				
					Subventions				
					Règlement des questions des pensionnats autochtones				
...	...	**350 000**	...	**350 000**	Subventions à des personnes relativement aux pensionnats autochtones	...	**350 000**	...	...
					Contributions				
					Règlement des questions des pensionnats autochtones				
...	...	**1 800 000**	**475 763**	**2 275 763**	Contributions au titre des consultations et de l'élaboration des politiques	**2 625 763**	**(350 000)**	...	...
...	...	**2 150 000**	**475 763**	**2 625 763**	**Total du programme**	**2 625 763**	...	...	...
...	**29 384 000**	**10 030 282**	**537 746**	**39 952 028**	**Total du portefeuille ministériel**	**33 039 653**	**6 912 375**	**...**	**93 112 818**

(S) Paiement de transfert législatif.

Recettes

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Traitements	6 202	14 774
Achat de biens et services	124 132	150 086
Paiements de transfert	125 689	26 598
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	359 648	897 306
	615 671	1 088 764
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	8 042	42 356
Diverses recettes non fiscales—		
Vente de textes réglementaires en vertu de la *Loi sur les textes réglementaires*	1 355	1 215
Produits des ventes	17 647	16 613
Recettes provenant de la *Loi sur l'accès à l'information* et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*	2 730	3 551
Projet de recherche sur les politiques (PRP) recettes de conférences	453 703	...
Divers	1 411	1 072
	476 846	22 451
Total du ministère	**1 100 559**	**1 153 571**
Centre canadien de gestion		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	5 795	6 277
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	302 014	...
	307 809	6 277
Ventes de biens et de services—		
Services de nature non réglementaire—		
Article 29.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*—		
Frais de cours et autres recettes relatives à ces cours	8 578 909	6 176 733
Revenus différés	...	6 891
Revenus gagnés et non collectés	4 475	...
	8 583 384	6 183 624
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	5 093	6 737
Diverses recettes non fiscales	(125 944)	3 760
Total du programme	**8 770 342**	**6 200 398**

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	73	659
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	26	147
Diverses recettes non fiscales—		
Contributions au gouvernement provincial	1 048 600	1 044 400
Divers	3 883	2 018
	1 052 483	1 046 418
Total du programme	**1 052 582**	**1 047 224**
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	...	34 119
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	...	128 985
	...	163 104
Ventes de biens et de services—		
Autres frais et droits—		
Programme d'accès à l'information—Frais	1 411	...
Article 29.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*—		
Remboursement par des provinces pour diverses enquêtes	67 920	...
	69 331	...
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	35 825	4 004
Diverses recettes non fiscales	12 377	56 491
Total du programme	**117 533**	**223 599**
Directeur général des élections		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	...	1 622
Total des recettes fiscales	...	**1 622**

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	...	11 064
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	2 400	...
	2 400	11 064
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	16 607	3 407
Diverses recettes non fiscales—		
Confiscation—Provision pour élection	...	27 000
Divers	4 269	294
	4 269	27 294
Total des recettes non fiscales	**23 276**	**41 765**
Total du programme	**23 276**	**43 387**
Commissaire aux langues officielles		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	195	11 079
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	4 816	690
Total du programme	**5 011**	**11 769**
Bureau du Canada pour le millénaire		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	49 787	25 318
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	14 724	155 390
	64 511	180 708
Diverses recettes non fiscales	1 707	...
Total du programme	**66 218**	**180 708**

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	...	2 044
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	...	12 443
	...	14 487
Ventes de biens et de services—		
Ventes de biens et de produits d'information—		
Article 29.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*—		
Produits de la vente de publications	9 184	11 353
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	8
Total du programme	**9 184**	**25 848**
Commission des relations de travail dans la fonction publique		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de traitements	708	8 349
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	620	329
Diverses recettes non fiscales—		
Accès à l'information	1 594	2 216
Total du programme	**2 922**	**10 894**
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Achat de biens et services	4 448	160
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	4 694	28 978
	9 142	29 138
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	360	...
Diverses recettes non fiscales—		
Recettes en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*	20	10
Total du programme	**9 522**	**29 148**

Recettes—*Fin*

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Sommaire du portefeuille ministériel		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	...	1 622
Total des recettes fiscales	...	1 622
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	1 000 509	1 513 629
Ventes de biens et de services	8 661 899	6 194 977
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	71 389	57 678
Diverses recettes non fiscales	1 423 352	1 158 640
Total des recettes non fiscales	11 157 149	8 924 924
Total du portefeuille ministériel	**11 157 149**	**8 926 546** [1]

[1] Le Réseau du leadership a été abrogé (C.P. 2001-615) et est maintenant inclus dans le Secrétariat du Conseil du Trésor. Donc, les montants de l'exercice précédent ont été redressés de 149 142 $.

SECTION 10

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2001-2002

Défense nationale

Ministère

Comité des griefs des Forces canadiennes

Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire

SOMMAIRE

	Page
Objectifs des programmes et description des secteurs d'activité	10.2
Sommaire du portefeuille ministériel	10.4
Programme par secteur d'activité	10.6
Paiements de transfert	10.7
Détail des montants disponibles pour être dépensés	10.10
Recettes	10.11

Ministère

Objectifs

Protéger le Canada, contribuer à la paix dans le monde et promouvoir les intérêts canadiens à l'étranger.

Description des secteurs d'activité

Forces maritimes

Cette activité englobe le maintien de forces maritimes prêtes au combat, flexibles et polyvalentes qui doivent protéger la souveraineté maritime du Canada et les intérêts de juridiction maritime; assurer la défense de voies d'accès maritimes du Canada, y compris les mers adjacentes, les eaux territoriales et les autres secteurs de juridiction maritime; participer, de concert avec les forces américaines, à la défense collective de l'Amérique du Nord; fournir des forces maritimes prêtes au combat à l'Organisation du traité de l'Atlantique nord; soutenir les intérêts du Canada à l'étranger, y compris les Forces qui participent à des opérations d'urgence, de maintien de la paix et d'aide humanitaire; seconder les autres ministères et organismes gouvernementaux dans l'application des lois et des règlements maritimes du Canada; aider les autorités civiles en cas d'urgence ou de catastrophe.

Forces terrestres

Cette activité englobe le maintien de forces terrestres prêtes au combat, flexibles et polyvalentes qui doivent défendre le territoire et la souveraineté du Canada; faire régner l'ordre public en secondant les autorités civiles dans l'application des lois canadiennes; participer, de concert avec les forces américaines, à la défense collective de l'Amérique du Nord; fournir des forces terrestres prêtes au combat à l'Organisation du traité de l'Atlantique nord; soutenir les intérêts du Canada à l'étranger, y compris les forces qui participent à des opérations d'urgence, de maintien de la paix et d'aide humanitaire et militaire; seconder les autres ministères et organismes gouvernementaux en cas d'urgence ou de catastrophe.

Forces aériennes

Cette activité englobe le maintien de forces aériennes prêtes au combat, flexibles et polyvalentes, y compris des éléments aériens maritimes et d'aviation tactique à l'appui des forces maritimes et terrestres qui doivent protéger la souveraineté du Canada et les juridictions aéronautiques; seconder les autres ministères et organismes gouvernementaux en cas d'urgence ou de catastrophe; participer, de concert avec les forces américaines, à la défense collective de l'Amérique du Nord; fournir des forces aériennes prêtes au combat à l'Organisation du traité de l'Atlantique nord; soutenir les intérêts du Canada à l'étranger, y compris les forces qui participent à des opérations d'urgence, de maintien de la paix et d'aide humanitaire et aérienne; seconder les autres ministères et organismes gouvernementaux dans l'application des lois canadiennes.

Opérations interarmées et protection civile

Cette activité englobe le maintien d'éléments d'état-major qui, au nom du chef d'état-major de la Défense, doivent assurer, au besoin, le contrôle des opérations militaires au plan national; planifier, commander et diriger les opérations interarmées; fournir des ressources de planification d'état-major pour soutenir les opérations militaires; fournir des installations de planification et d'état-major aux unités des Forces canadiennes qui sont contrôlées par le quartier général de la Défense nationale; favoriser et coordonner la protection civile en cas de situations d'urgence au Canada.

Gestion des communications et de l'information

Cette activité englobe le maintien de forces qui doivent fournir des installations de communications stratégiques nationales aux Forces canadiennes; fournir des services de gestion de l'information au Ministère et aux Forces canadiennes à l'appui des fonctions de commandement et de contrôle, de soutien décisionnel, de gestion des ressources, d'administration et de renseignements; fournir des services de gestion des communications et de l'information pour appuyer les intérêts du Canada à l'étranger, y compris les services à l'appui des opérations d'urgence mixtes, ainsi que des missions de maintien de la paix et d'aide humanitaire et militaire.

Appui à la fonction du personnel

Cette activité englobe le maintien d'état-major et de forces qui doivent fournir des services de recrutement, d'instruction individuelle, de gestion du personnel ainsi que des services du personnel à tout le personnel des Forces canadiennes; fournir l'instruction spécialisée et les institutions d'éducation nécessaires au soutien des Forces canadiennes; fournir les services de gestion du personnel et les services du personnel civil du ministère de la Défense nationale (MDN); fournir les services médicaux et dentaires aux membres des Forces canadiennes et aux personnes à charge du personnel militaire et des employés civils du MDN désignés en poste à l'extérieur du Canada; surveiller les affectations du personnel nécessaires au soutien de l'instruction militaire et de la gestion des grands projets d'immobilisations.

Soutien du matériel, de l'infrastructure et de l'environnement

Cette activité englobe la prestation d'état-major et de forces qui doivent fournir des services d'achat des

équipements, d'approvisionnement, de génie et de maintenance, de transport et d'assurance de la qualité aux Forces canadiennes; fournir des services de gestion des biens immobiliers et de gestion environnementale pour l'infrastructure du Ministère; fournir du soutien logistique à l'ensemble des éléments des Forces canadiennes déployés à l'étranger; fournir du soutien en matière de recherche et de développement aux Forces canadiennes et aux activités du Ministère.

Haute direction du ministère et des Forces canadiennes

Cette activité englobe le personnel et les installations conçues pour assurer le contrôle et la direction des Forces canadiennes et la gestion générale du Ministère; gérer le Programme des services de la Défense; formuler et gérer tous les aspects de la politique de défense; fournir des services ministériels spécialisés comme des services d'examen comprenant la vérification interne et l'évaluation de programme, des services juridiques, des avis juridiques et de la formation, ainsi que des services d'affaires publiques; fournir des lignes directrices concernant la fonction de contrôle, des systèmes de comptabilité, ainsi que le cadre d'autorisations financières et les avis nécessaires au soutien du processus de gestion des ressources; fournir des services ministériels de gestion et de soutien.

Comité des griefs des Forces canadiennes

Objectifs

La création du Comité résulte de la volonté du gouvernement de moderniser le système de justice militaire dans les Forces canadiennes et de le rendre plus efficace, transparent et humain pour contribuer à l'amélioration des relations de travail pour ses membres. Spécifiquement, son objectif peut s'articuler comme suit : agir à titre de tribunal administratif indépendant et assurer l'examen juste et impartial des griefs qui doivent lui être soumis selon la *Loi sur la défense nationale*.

Le Comité a comme tâche d'enquêter, d'analyser, d'examiner, de réviser et d'entendre les griefs qui lui sont référés par le chef d'état-major de la Défense (CEMD) et selon la législation pertinente, et de fournir ses constatations et recommandations au CEMD et au plaignant. Le CEMD rend des décisions finales.

Description des secteurs d'activité

Comité des griefs des Forces canadiennes

Le Comité des griefs des Forces canadiennes n'a qu'un seul secteur d'activité désigné comme étant «L'examen de griefs des membres des Forces canadiennes référés par le chef d'état-major de la Défense» conformément à la Loi et aux règlements s'y afférents.

Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire

Objectifs

Traiter avec célérité les plaintes d'ingérence reçues des policiers militaires, surveiller le processus de traitement des plaintes pour inconduite par le Grand Prévost et réviser les plaintes d'inconduite à la demande d'un plaignant insatisfait.

Description des secteurs d'activité

Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire

Effectuer le traitement des plaintes concernant la police militaire.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans Budget principal des dépenses	Indiquées dans Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
...	7 964 877 080	...	...	7 964 877 080	1	Dépenses de fonctionnement				
...	...	199 415 209	...	199 415 209	1a	Dépenses de fonctionnement				
...	...	587 826 331	...	587 826 331	1b	Dépenses de fonctionnement				
...	...	...	3 285 300	3 285 300		Virement du / CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	80 009 000	80 009 000		CT, crédit 15 [1]				
...	7 964 877 080	787 241 540	83 294 300	8 835 412 920		Total—Crédit 1	8 764 491 062	70 921 858	...	8 177 547 468
...	2 143 289 000	...	...	2 143 289 000	5	Dépenses en capital				
...	...	1 223 606	...	1 223 606	5a	Dépenses en capital				
...	...	101 070 000	...	101 070 000	5b	Dépenses en capital				
...	...	...	10 334 500	10 334 500		Virement du CT, crédit 10 [1]				
...	2 143 289 000	102 293 606	10 334 500	2 255 917 106		Total—Crédit 5	2 207 986 189	47 930 917	...	2 156 971 448
...	402 138 767	...	...	402 138 767	10	Subventions et contributions				
...	...	1	...	1	10a	Subventions				
...	...	500 000	...	500 000	10b	Subventions et contributions				
...	402 138 767	500 001	...	402 638 768		Total—Crédit 10	312 150 211	90 488 557	...	231 717 898
...	52 122	...	15 866	67 988	(S)	Ministre de la Défense nationale—Traitement et allocation pour automobile	67 988	...	...	51 597
...	100 000	...	(919)	99 081	(S)	Pensions et rentes versées à des civils	99 081	...	...	96 544
...	717 996 000	...	30 870 491	748 866 491	(S)	Pensions et autres bénéfices pour les employés—Membres militaires	748 866 491	...	...	701 794 458
...	161 547 495	...	6 869 008	168 416 503	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	168 416 503	...	...	153 120 076
...	...	...	18 693	18 693	(S)	Honoraires—Agence de recouvrement	18 693	...	...	38 756
756 473	...	...	41 669 573	42 426 046	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	41 440 439	...	985 607	48 626 333
756 473	11 390 000 464	890 035 147	173 071 512	12 453 863 596		Total budgétaire	12 243 536 657	209 341 332	985 607	11 469 964 578
					L11b	Pour porter de 100 000 000 $ à 120 000 000 $, le montant de la réserve imputable en tout temps au compte d'avances du fonds de roulement de la Défense nationale établi conformément au crédit L20b				
...	...	20 000 000	...	20 000 000	L11c	Autorisation d'un compte d'avance du fonds de roulement prescrite par le crédit L20b, *Loi n° 1 de 1976 portant affectation de crédits*. Limite 120 000 000 $ (Net)				
69 919 184	...	...	...	69 919 184						
69 919 184		20 000 000	...	89 919 184		Total—Crédit L11	3 665 609	...	86 253 575	(146 784)

13 086 217	...	...	...	13 086 217		L15	Prêts à l'égard de projets de logement. *Loi spéciale des subsides, 1963*. Limite 37 000 000 $ (Net)	...	...	13 086 217	...
83 005 401	...	20 000 000	...	103 005 401			Total non budgétaire	3 665 609	...	99 339 792	(146 784)
							Total du ministère—				
756 473	**11 390 000 464**	**890 035 147**	**173 071 512**	**12 453 863 596**			**Budgétaire**	**12 243 536 657**	**209 341 332**	**985 607**	**11 469 964 578**
83 005 401	**...**	**20 000 000**	**...**	**103 005 401**			**Non budgétaire**	**3 665 609**	**...**	**99 339 792**	**(146 784)**
							Comité des griefs des Forces canadiennes				
...	8 197 000	...	...	8 197 000		15	Dépenses du programme				
...	...	...	62 875	62 875			Virement du CT, crédit 10 [1]				
...	8 197 000	...	62 875	8 259 875			Total—Crédit 15	6 215 019	2 044 856	...	...
						(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des				
	846 000	...	2 000	848 000			employés	848 000	...	...	...
...	**9 043 000**	...	**64 875**	**9 107 875**			**Total du programme—Budgétaire**	**7 063 019**	**2 044 856**	...	...
							Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire				
...	3 653 000	...	...	3 653 000		20	Dépenses du programme				
...	...	175 000	...	175 000		20b	Dépenses du programme				
...	3 653 000	175 000	...	3 828 000			Total—Crédit 20	3 286 958	541 042	...	...
						(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des				
	348 000	...	...	348 000			employés	348 000	...	...	...
...	**4 001 000**	**175 000**	...	**4 176 000**			**Total du programme—Budgétaire**	**3 634 958**	**541 042**	...	...
							Total du portefeuille ministériel—				
756 473	**11 403 044 464**	**890 210 147**	**173 136 387**	**12 467 147 471**			**Budgétaire**	**12 254 234 634**	**211 927 230**	**985 607**	**11 469 964 578**
83 005 401	**...**	**20 000 000**	**...**	**103 005 401**			**Non budgétaire**	**3 665 609**	**...**	**99 339 792**	**(146 784)**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section I de ce volume.

(S) Autorisation législative

(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance)

[1] Conseil du Trésor, crédit 10—Initiatives pangouvernementales.
Conseil du Trésor, crédit 15—Rajustements de la rémunération.

Programme par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Recettes affectées aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Forces maritimes	1 739 384 097	1 738 534 270	300 494 064	294 103 760	...	...	75 999 300	72 968 510	...	...	1 963 878 861	1 959 669 520
Forces terrestres	2 623 605 913	2 592 606 712	756 571 880	740 337 769	...	...	174 610 800	167 647 463	...	...	3 205 566 993	3 165 297 018
Forces aériennes	2 593 523 711	2 554 916 763	677 343 459	663 058 253	...	...	162 037 200	155 575 288	...	...	3 108 829 970	3 062 399 728
Opérations interarmées et protection civile	831 854 946	858 079 348	128 352 157	125 634 414	264 739 987	179 154 299	9 683 700	9 297 522	...	...	1 215 263 390	1 153 570 539
Gestion des communications et de l'information	294 866 248	281 066 614	149 109 651	145 947 887	...	...	18 454 800	17 718 838	...	...	425 521 099	409 295 663
Appui à la fonction du personnel	794 265 511	811 297 090	68 444 314	66 901 982	12 949 188	12 949 188	21 040 500	20 201 422	...	...	854 618 513	870 946 838
Soutien du matériel, de l'infrastructure et de l'environnement	733 290 871	727 279 100	117 694 102	115 256 879	9 506 117	9 506 117	17 745 000	17 037 344	...	...	842 746 090	835 004 752
Haute direction du ministère et des Forces canadiennes—												
Budgétaire	678 567 237	633 452 425	57 907 479	56 745 245	128 392 664	123 489 795	27 428 700	26 334 866	...	...	837 438 680	787 352 599
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	103 005 401	3 665 609	103 005 401	3 665 609
Sous-total—												
Budgétaire	10 289 358 534	10 197 232 322	2 255 917 106	2 207 986 189	415 587 956	325 099 399	507 000 000	486 781 253	...	...	12 453 863 596	12 243 536 657
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	103 005 401	3 665 609	103 005 401	3 665 609
Recettes affectées aux dépenses	(507 000 000)	(486 781 253)	...	...	...	...	(507 000 000)	(486 781 253)	...	...	...	...
Total du ministère—												
Budgétaire	**9 782 358 534**	**9 710 451 069**	**2 255 917 106**	**2 207 986 189**	**415 587 956**	**325 099 399**	**...**	**...**	**...**	**...**	**12 453 863 596**	**12 243 536 657**
Non budgétaire	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**103 005 401**	**3 665 609**	**103 005 401**	**3 665 609**
Comité des griefs des Forces canadiennes—												
Budgétaire	**9 107 875**	**7 063 019**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**9 107 875**	**7 063 019**
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire—												
Budgétaire	**4 176 000**	**3 634 958**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**4 176 000**	**3 634 958**
Total du portefeuille ministériel—												
Budgétaire	**9 795 642 409**	**9 721 149 046**	**2 255 917 106**	**2 207 986 189**	**415 587 956**	**325 099 399**	**...**	**...**	**...**	**...**	**12 467 147 471**	**12 254 234 634**
Non budgétaire	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**103 005 401**	**3 665 609**	**103 005 401**	**3 665 609**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Subventions				
					Opérations interarmées et protection civile				
...	54 000	...	...	54 000	Bourses de recherches—Planification d'urgence	54 000	...	...	54 000
					Appui à la fonction du personnel				
...	100 000	...	(919)	99 081	(S) Versements aux ayants droit de certains membres de l'Aviation royale du Canada tués dans l'exercice de leurs fonctions alors qu'ils servaient à titre d'instructeurs dans le cadre du Plan d'entraînement des aviateurs du Commonwealth britannique	99 081	...	...	96 544
					Soutien du matériel, de l'infrastructure et de l'environnement				
...	...	1	3 495 173	3 495 174	Subvention à la municipalité de Shannon	3 495 174	...	...	...
					Haute direction du ministère et des Forces canadiennes				
					Pensions et rentes versées à des civils :				
...	13 800	...	...	13 800	M R P Thompson	13 761	39	...	13 409
...	50 000	25 000	...	75 000	Congrès des associations de la Défense	75 000	...	...	50 000
...	250 000	...	...	250 000	Ligue des cadets de l'armée du Canada	250 000	...	...	250 000
...	250 000	...	...	250 000	Ligue des cadets de l'air du Canada	250 000	...	...	250 000
...	250 000	...	...	250 000	Ligue navale du Canada	250 000	...	...	250 000
...	10 285	...	...	10 285	Caisse de bienfaisance de la Marine royale du Canada	10 285	...	...	10 285
...	12 090	...	...	12 090	Caisse de bienfaisance de l'Aviation royale du Canada	12 090	...	...	12 090
...	2 000 000	...	...	2 000 000	Forum sur la sécurité et la défense	1 961 202	38 798	...	1 679 810
...	89 250	...	...	89 250	Institut canadien d'études stratégiques	89 250	...	...	89 250
...	60 000	...	...	60 000	Centre d'étude sur les conflits	60 000	...	...	60 000
...	40 000	...	...	40 000	Institut canadien des affaires internationales	40 000	...	...	40 000
...	1 125 000	...	...	1 125 000	Institut pour la surveillance environnementale et la recherche	1 125 000	...	...	1 125 000
...	24 056	...	...	24 056	Instituts militaires et des services unis	24 056	...	...	24 056
...	4 174 481	25 000	...	4 199 481		4 160 644	38 837	...	3 853 900
...	**4 328 481**	**25 001**	**3 494 254**	**7 847 736**	**Total—Subventions**	**7 808 899**	**38 837**	**...**	**4 004 444**
					Contributions				
					Opérations interarmées et protection civile				
...	4 716 680	475 000	5 525 000	10 716 680	Contributions aux provinces et aux municipalités en vertu de la *Loi sur la protection civile*	10 285 756	430 924	...	4 720 939
...	250 000 000	...	...	250 000 000	Contributions aux provinces pour l'aide financière en cas de catastrophes naturelles	165 855 405	84 144 595	...	106 172 748

Paiements de transfert—*Fin*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
...	215 000	...	...	215 000	Contribution à l'Organisation internationale de surveillance maritime par satellite	210 425	4 575	.	207 344
...	2 004 606	...	...	2 004 606	Contribution à l'Association civile de recherche et de sauvetage aériens	1 999 012	5 594	...	1 881 121
...	1 000 000	...	...	1 000 000	Contribution à l'Association civile de recherche et de sauvetage aériens—Fonds de nouvelles initiatives	...	1 000 000	...	67 907
...	...	...	749 701	749 701	Projets provinciaux/territoriaux—Fonds de nouvelles initiatives	749 701	...	...	471 153
...	257 936 286	475 000	6 274 701	264 685 987		179 100 299	85 585 688	...	113 521 212
					Appui à la fonction du personnel				
...	3 500 000	...	(966 481)	2 533 519	(S) Versements en vertu des parties I à IV de la *Loi sur la continuation de la pension des services de défense*	2 533 519	...	...	2 733 242
...	14 000 000	...	(3 683 412)	10 316 588	(S) Versements en vertu de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*	10 316 588	...	...	10 866 049
...	17 500 000	...	(4 649 893)	12 850 107		12 850 107	...	...	13 599 291
					Soutien du matériel, de l'infrastructure et de l'environnement				
...	4 650 000	...	560 943	5 210 943	Contributions aux provinces et aux municipalités pour des projets d'aide économique	5 210 943	...	...	4 420 397
...	100 000	...	700 000	800 000	Gouvernement régional de Kativik	800 000	...	...	...
...	4 750 000	...	1 260 943	6 010 943		6 010 943	...	...	4 420 397
					Haute direction du ministère et des Forces canadiennes				
...	89 666 000	...	2 696 299	92 362 299	Budgets militaires et organismes de l'OTAN	92 362 299	...	...	71 551 077
...	33 000 000	...	(13 736 771)	19 263 229	Infrastructure de l'OTAN—Dépenses en capital	16 301 950	2 961 279	...	24 477 604
...	2 727 000	...	...	2 727 000	OTAN—Aide mutuelle	1 036 086	1 690 914	...	1 386 102
...	153 000	...	...	153 000	Commandement allié de l'OTAN, Quartier général du corps d'intervention rapide	131 077	21 923	...	96 857
...	48 000	...	...	48 000	État-major de l'Air—Force de réponse	44 303	3 697	...	33 458
...	3 908 000	...	25 336	3 933 336	Programme d'aide à l'entraînement militaire	3 933 335	1	...	3 542 597
...	5 357 000	...	...	5 357 000	Centre canadien d'entraînement au maintien de la paix internationale	5 357 000	...	...	4 801 000
...	280 000	...	(15 681)	264 319	Brigade d'intensité élevée de la force d'alerte des Nations Unies	78 101	186 218	...	69 494
...	85 000	...	...	85 000	Comité de revue de la défense biologique et chimique	85 000	...	...	85 000
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	3 825 200
...	135 224 000	...	(11 030 817)	124 193 183		119 329 151	4 864 032	...	109 868 389
...	**415 410 286**	**475 000**	**(8 145 066)**	**407 740 220**	**Total—Contributions**	**317 290 500**	**90 449 720**	**...**	**241 409 289**

Sommaire du portefeuille ministériel par secteur d'activité

...	257 990 286	475 000	6 274 701	264 739 987	Opérations interarmées et protection civile	179 154 299	85 585 688	...	113 575 212
...	17 600 000	...	(4 650 812)	12 949 188	Appui à la fonction du personnel	12 949 188	...	...	13 695 835
...	4 750 000	1	4 756 116	9 506 117	Soutien du matériel, de l'infrastructure et de l'environnement	9 506 117	...	...	4 420 397
...	139 398 481	25 000	(11 030 817)	128 392 664	Haute direction du ministère et des Forces canadiennes	123 489 795	4 902 869	...	113 722 289
...	**419 738 767**	**500 001**	**(4 650 812)**	**415 587 956**	**Total du portefeuille ministériel**	**325 099 399**	**90 488 557**	**...**	**245 413 733**

(S) Paiement de transfert législatif.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Ministère			
Budgétaires (recettes disponibles pour être dépensées)			
Forces maritimes			
Retenues sur la solde des militaires pour les vivres, le logement et les vêtements	24 058 201	18 164 215	16 355 411
Matériel et services fournis à d'autres ministères de l'État	40 218 319	34 251 986	2 499 779
Services médicaux et dentaires	50 539	64 432	297 504
Bourses des établissements d'enseignement provinciaux et frais de scolarité	132 731	740 479	1 408 682
Autres recouvrements	11 539 510	19 747 398	10 443 788
	75 999 300	72 968 510	31 005 164
Forces terrestres			
Retenues sur la solde des militaires pour les vivres, le logement et les vêtements	55 274 478	41 732 859	43 080 712
Matériel et services fournis à d'autres ministères de l'État	92 402 864	78 695 023	90 166 989
Services médicaux et dentaires	116 115	148 034	257 275
Bourses des établissements d'enseignement provinciaux et frais de scolarité	304 954	1 701 274	1 218 199
Autres recouvrements	26 512 389	45 370 273	9 031 571
	174 610 800	167 647 463	143 754 746
Forces aériennes			
Retenues sur la solde des militaires pour les vivres, le logement et les vêtements	51 294 201	38 727 706	38 860 499
Matériel et services fournis à d'autres ministères de l'État	85 749 000	73 028 251	102 133 718
Services médicaux et dentaires	107 753	137 374	777 938
Bourses des établissements d'enseignement provinciaux et frais de scolarité	282 995	1 578 766	3 683 539
Autres recouvrements	24 603 251	42 103 191	27 309 294
	162 037 200	155 575 288	172 764 988
Opérations interarmées et protection civile			
Retenues sur la solde des militaires pour les vivres, le logement et les vêtements	3 065 455	2 314 453	762 294
Matériel et services fournis à d'autres ministères de l'État	5 124 549	4 364 329	868 827
Services médicaux et dentaires	6 440	8 210	108 905
Bourses des établissements d'enseignement provinciaux et frais de scolarité	16 912	94 351	515 664
Autres recouvrements	1 470 344	2 516 179	3 823 066
	9 683 700	9 297 522	6 078 756
Gestion des communications et de l'information			
Retenues sur la solde des militaires pour les vivres, le logement et les vêtements	5 842 018	4 410 740	162 780
Matériel et services fournis à d'autres ministères de l'État	9 766 157	8 317 361	344 156
Services médicaux et dentaires	12 272	15 646	14 266
Bourses des établissements d'enseignement provinciaux et frais de scolarité	32 231	179 809	67 548
Autres recouvrements	2 802 122	4 795 232	500 791
	18 454 800	17 718 838	1 089 541
Appui à la fonction du personnel			
Retenues sur la solde des militaires pour les vivres, le logement et les vêtements	6 660 543	5 028 785	7 778 070
Matériel et services fournis à d'autres ministères de l'État	11 134 491	9 482 705	1 637 220
Services médicaux et dentaires	13 992	17 838	51 458
Bourses des établissements d'enseignement provinciaux et frais de scolarité	36 747	205 002	243 654
Autres recouvrements	3 194 727	5 467 092	1 806 418
	21 040 500	20 201 422	11 516 820
Soutien du matériel, de l'infrastructure et de l'environnement			
Retenues sur la solde des militaires pour les vivres, le logement et les vêtements	5 617 325	4 241 144	361 651
Matériel et services fournis à d'autres ministères de l'État	9 390 536	7 997 462	2 726 695
Services médicaux et dentaires	11 800	15 044	43 552
Bourses des établissements d'enseignement provinciaux et frais de scolarité	30 991	172 894	206 217
Autres recouvrements	2 694 348	4 610 800	1 528 867
	17 745 000	17 037 344	4 866 982

Détail des montants disponibles pour être dépensés—*Fin*

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Haute direction du ministère et des Forces canadiennes			
Retenues sur la solde des militaires pour les vivres, le logement et les vêtements	8 682 780	6 555 597	6 082 915
Matériel et services fournis à d'autres ministères de l'État	14 515 083	12 361 791	11 236 897
Services médicaux et dentaires	18 240	23 254	439 721
Bourses des établissements d'enseignement provinciaux et frais de scolarité	47 904	267 244	2 082 083
Autres recouvrements	4 164 693	7 126 980	15 436 302
	27 428 700	26 334 866	35 277 918
Total budgétaire	507 000 000	486 781 253	406 354 915
Non budgétaires (rentrées disponibles pour être dépensées)			
Avance de fonds de roulement	...	362 782 870	390 026 014
Total du portefeuille ministériel—			
Budgétaire	**507 000 000**	**486 781 253**	**406 354 915**
Non budgétaire	**...**	**362 782 870**	**390 026 014**

Recettes

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	...	2 612 594
Total des recettes fiscales	**...**	**2 612 594**
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements—		
Autres comptes—		
Intérêt sur prêts aux employés affectés à l'étranger	751 180	833 801
Intérêt gagné sur les fonds en dépôts avec les fournisseurs	82 657	15 118
	833 837	848 919
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Remboursements reçus après vérification comptable ou redressement de contrats et remboursements des paiements anticipés sur les contrats	24 601 330	44 387 098
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	41 669 573	49 366 135
Diverses recettes non fiscales—		
Comprend les paiements reçus des Nations Unies en ce qui concerne le maintien de la paix et des administrations provinciales pour l'aide humanitaire fournie	10 952 330	14 049 417
Total des recettes non fiscales	**78 057 070**	**108 651 569**
Total du ministère	**78 057 070**	**111 264 163**
Comité des griefs des Forces canadiennes		
Recettes non fiscales—		
Ventes de biens et de services—		
Ventes de biens et de produits d'information	20	...
Total du programme	**20**	**...**
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	6 390	...
Total du programme	**6 390**	**...**

Recettes—*Fin*

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Sommaire du portefeuille ministériel		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	...	2 612 594
Total des recettes fiscales	...	2 612 594
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements	833 837	848 919
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	24 607 720	44 387 098
Ventes de biens et de services	20	...
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	41 669 573	49 366 135
Diverses recettes non fiscales	10 952 330	14 049 417
Total des recettes non fiscales	78 063 480	108 651 569
Total du portefeuille ministériel	**78 063 480**	**111 264 163**

SECTION 11

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2001-2002

Développement des ressources humaines

Ministère

Conseil canadien des relations industrielles

Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

SOMMAIRE

	Page
Objectifs des programmes et description des secteurs d'activité	11.2
Sommaire du portefeuille ministériel	11.5
Programmes par secteur d'activité	11.8
Paiements de transfert	11.9
Détail des montants disponibles pour être dépensés	11.12
Recettes	11.12

Ministère

Objectifs

L'objectif de Développement des ressources humaines Canada est de permettre aux Canadiennes et aux Canadiens de contribuer pleinement à leur milieu de travail et à leur collectivité.

Description des secteurs d'activité

Sécurité du revenu

Le secteur d'activité comprend deux programmes importants de la sécurité du revenu, le Régime de pensions du Canada (RPC) et la sécurité de la vieillesse (SV). Les prestations du RPC comprennent les pensions de retraite, les prestations d'invalidité, les prestations d'enfants et les prestations de conjoint survivant. Les prestations de la SV comprennent la pension de base de la SV, le Supplément de revenu garanti et l'Allocation. Le secteur d'activité négocie et administre également des accords internationaux en matière de sécurité sociale dans le but d'assurer que les migrants à destination et en provenance du Canada puissent exercer au maximum leurs droits en matière de sécurité sociale acquis dans les deux pays.

L'administration du programme d'invalidité du RPC comprend l'évaluation des demandes initiales et un palier d'appel administratif, la réévaluation de l'admissibilité continue et la coordination de la réadaptation professionnelle. Le personnel prépare les dossiers pour le Tribunal de révision et la Commission d'appel des pensions qui traitent les appels subséquents et qui fonctionnent indépendamment du Ministère sur le plan du traitement.

Afin d'améliorer l'administration des programmes, nous aiderons les Canadiens à mieux comprendre les pensions publiques dans le contexte du système de revenu de retraite global et comment ils peuvent prendre les mesures nécessaires pour atteindre leurs objectifs en matière de retraite. Ceci inclut l'envoi chaque année par la poste à plus de 12 millions de cotisants des états de compte du RPC et le travail avec nos partenaires au sein du système canadien de revenu de retraite, y compris les gouvernements provinciaux et les organisations non gouvernementales.

Prestations de revenu d'assurance-emploi

Ce secteur d'activité est axé sur :

- l'administration du programme de l'assurance-emploi, y compris le traitement des appels;
- l'émission de numéros d'assurance sociale et, l'administration du registre d'assurance sociale;
- le versement de rentes gouvernementales.

Investissement dans les ressources humaines

Ce secteur d'activité cherche à répondre aux besoins sociaux et économiques prioritaires des Canadiens, en :

- encourageant la transition, la réinsertion et la réintégration au marché du travail;
- rendant les secteurs communautaires, privés et bénévoles plus à même de promouvoir le développement humain;
- favorisant l'apprentissage et l'acquisition de compétences;
- facilitant la réinsertion sociale pour permettre à tous de participer au monde du travail et à la vie sociale, en accordant une importance spéciale aux enfants, aux jeunes à risques, aux sans-abris, aux Autochtones, aux personnes handicapées et aux personnes âgées.

C'est en adoptant une approche intégrée et horizontale du développement humain que nous pourrons accomplir ces principaux objectifs. Les programmes d'IRH touchent les Canadiens de tout âge et à tous les stades de leur vie ainsi que des groupes qui ont des besoins particuliers, tels que les Autochtones, les personnes handicapées et les sans-abri. La direction de l'IRH poursuivra nos buts en privilégiant des mesures préventives comme les programmes pour les jeunes à risque ainsi que la création et la consolidation de partenariats entre DRHC et les secteurs privé, bénévole et à but non lucratif ainsi que les autres paliers de gouvernement.

Les secteurs d'activité d'IRH incluent la communication d'une information très diversifiée, des services de coordination et de consultation, des programmes de subventions, de contributions et de prêts ainsi que des programmes statutaires. Ils offrent aussi l'accès à des occasions d'apprentissage, d'acquisition de compétences et d'emploi, de même qu'à des possibilités de création d'emplois. Ces services peuvent être fournis par DRHC ou dans le cadre de partenariats avec les provinces et les territoires, les secteurs privé, à but non lucratif et bénévole aussi bien qu'avec les Autochtones et les organismes sectoriels ou communautaires.

Travail

Ce secteur d'activité comprend quatre gammes de service :

Le service des relations industrielles aide à régler les conflits touchant les employeurs, les syndicats et les travailleurs relevant de la compétence fédérale, à appuyer et à financer les initiatives patronales-syndicales en matière de collaboration sur les questions touchant le milieu de travail et à effectuer des recherches sur les priorités actuelles et nouvelles des relations industrielles. Ce service élabore également des politiques, lois et règlements qui répondent aux nouveaux besoins dans les milieux de travail en consultation avec les travailleurs et employeurs.

Le service des opérations du travail encourage le client à une sensibilisation et acceptation des programmes obligatoires et législatifs du fédéral conçus pour

instaurer un milieu de travail juste, sans danger, sain et équitable. En outre, elle réagit aux cas de non-conformité à de tels programmes. Ce service élabore des politiques, lois et règlements qui répondent aux nouveaux besoins dans les milieux de travail en consultation avec les travailleurs et employeurs.

Le service de l'indemnisation fédérale des accidentés, par des ententes administratives conclues avec les autorités provinciales en matière d'indemnisation des accidents de travail, assure aux personnes admissibles l'octroi des prestations prévues par la Loi pour des blessures subies au travail.

Le service de la législation, la politique, la recherche et la gestion élabore des politiques qui répondent à la nature nouvelle du milieu de travail et de la société en évolution constante; assure le respect des normes du travail et la collaboration sur des questions en matière de travail avec les syndicats, les entreprises et les gouvernements au Canada et à l'échelle internationale; puis, fournit et favorise l'accès à des renseignements relatifs au milieu de travail, ainsi qu'aux meilleures pratiques en milieu de travail.

Soutien à la prestation de services

Ce secteur d'activité comprend :

- la gestion et les activités appuyant la prestation des services et les versements à nos clients;
- les services de conseils et d'orientation par l'élaboration de politiques et de procédures appuyant une exécution conjointe des programmes à l'échelle locale, sectorielle et régionale;
- les services directs à la clientèle, comme la réception et l'orientation des clients soit en personne, soit par téléphone aux centres locaux des ressources humaines du Canada;
- la coordination et le leadership au niveau national concernant les principes et projets reliés à la prestation de services.

Services ministériels

Ce secteur d'activité comprend quatre gammes de services :

- La Direction ministérielle est responsable de donner des conseils aux ministres et de l'administration globale du Ministère, ce qui comprend la gestion des activités, la coordination des réseaux de prestation des services et un processus de gestion intégrée;
- Le secteur Politique et communications élabore et évalue les politiques et les programmes, coordonne les affaires internationales, et fournit des conseils et des services structurés et stratégiques en matière de communication visant à permettre au Ministère d'atteindre ses objectifs généraux et ceux relatifs aux secteurs d'activité;
- Le secteur Services financiers et administratifs fournit des services administratifs et financiers pour appuyer les clients du Ministère et leur permettre d'atteindre les objectifs de leurs secteurs d'activité, conformément aux politiques gouvernementales générales;
- Le secteur Ressources humaines fournit des services en matière de ressources humaines, en plus de favoriser et de faciliter l'utilisation de pratiques exemplaires de gestion des ressources humaines pour permettre au Ministère d'atteindre ses objectifs opérationnels et d'assurer le bien-être de ses employés.

Conseil canadien des relations industrielles

Objectifs

Contribuer au développement de relations industrielles efficaces et les promouvoir dans toute entreprise, toute affaire ou tout travail relevant du Parlement du Canada.

Description des secteurs d'activité

Conseil canadien des relations industrielles

Exercer des pouvoirs légaux au chapitre des droits de négociation et de leur structuration; faire des enquêtes et régler, par voie de médiation et d'arbitrage, les plaintes alléguant qu'il y a eu violation des dispositions du *Code canadien du travail*; interpréter les dispositions portant sur les changements technologiques qui influent sur les conditions de travail et la sécurité des employés et ordonner les mesures de redressement qui s'imposent; exercer le pouvoir de rendre des ordonnances de ne pas faire de grèves ou de lock-out illégaux; réviser, lorsqu'il en est saisi, les décisions qui portent sur la sécurité; régler les modalités d'une première convention collective; donner des conseils et faire des recommandations en ce qui concerne les pouvoirs légaux du Conseil; et se pourvoir des services administratifs nécessaires à ces activités.

Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs

Objectifs

Contribuer au mieux-être de la communauté culturelle canadienne en favorisant de bonnes relations professionnelles entre les artistes, comme entrepreneurs indépendants, et les producteurs relevant de la compétence fédérale.

Description des secteurs d'activité

Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs

Mise en œuvre des dispositions de la *Loi sur le statut de l'artiste* afférentes aux relations professionnelles entre les entrepreneurs indépendants dans le milieu culturel et les producteurs relevant de la compétence fédérale. Ceci consiste notamment à définir les

secteurs artistiques appropriés aux fins de la négociation d'accords-cadres dans le milieu culturel; accréditer les associations d'artistes pour représenter ces secteurs artistiques; enquêter et statuer sur les plaintes alléguant une violation des dispositions de la *Loi sur le statut de l'artiste*, et exercer des pouvoirs de redressement accessoires; aviser et faire des recommandations ayant trait à la compétence législative et aux pouvoirs du Tribunal; et dispenser les services administratifs nécessaires.

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

Objectifs

Fournir aux Canadiens des renseignements sur les questions d'hygiène et de sécurité au travail. Cette information doit être complète, intelligible et fiable. L'information facilite les prises de décisions, favorise les changements sur les lieux de travail, sensibilise le public à la nécessité de jouir d'un environnement de travail sain et sécuritaire, et soutient l'éducation et la formation.

Description des secteurs d'activité

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) est l'institut national du Canada chargé de promouvoir le droit fondamental des Canadiens à un milieu de travail salubre et sécuritaire. Le CCHST est indépendant des autres ministères fédéraux et provinciaux. Il maintient un conseil d'administration tripartite (travailleurs, employeurs, gouvernements) pour assurer la prestation aux Canadiens, dans leurs lieux de travail, d'une information compréhensible et impartiale. La prestation de cette information est assurée d'une part au moyen d'une ligne téléphonique sans frais pour répondre aux demandes de renseignements, et d'autre part au moyen d'un service payant qui fait appel à la plus récente technologie électronique et sur papier. L'information est fournie par de nombreux organismes canadiens et mondiaux voués à l'hygiène et à la sécurité au travail, ce qui met à la disposition des Canadiens l'information la plus détaillée, la plus actuelle et la plus fiable qui soit. Cette information est diffusée partout au Canada et dans plus de 50 pays.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
...	474 966 000	...	...	474 966 000	1	Dépenses de fonctionnement				
					1a	Virement de 47 551 251 $ du crédit 5 (Développement des ressources humaines)				
...	...	1	...	1						
					1b	Virement de 45 408 559 $ du crédit 5 (Développement des ressources humaines)				
...	...	1	...	1						
...	...	...	92 959 810	92 959 810		Virement du : crédit 5				
...	...	...	4 411 000	4 411 000		CT, crédit 5 [1]				
...	...	...	8 266 300	8 266 300		CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	22 709 000	22 709 000		CT, crédit 15 [1]				
...	474 966 000	2	128 346 110	603 312 112		Total—Crédit 1	576 635 663	26 676 449	...	546 697 307
...	1 062 797 000	...	...	1 062 797 000	5	Subventions et contributions				
...	...	1	...	1	5a	Subventions				
...	...	...	(92 959 810)	(92 959 810)		Virement au : crédit 1				
...	...	...	(24 810)	(24 810)		crédit 6a				
...	1 062 797 000	1	(92 984 620)	969 812 381		Total—Crédit 5	823 393 057	146 419 324	...	765 701 226
					6a	Conformément à l'article 25 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, rembourser le Compte des rentes sur l'État à l'égard de 187 paiements en trop tirés sur le Compte ainsi que les intérêts, pour un montant total de 24 810,54 $—Virement de 24 810 $ du crédit 5 (Développement des ressources humaines)				
...	...	1	...	1						
...	...	...	24 810	24 810		Virement du crédit 5				
...	...	1	24 810	24 811		Total—Crédit 6a	24 811	...	...	11 758
					(S)	Ministre du Développement des ressources humaines—Traitement et allocation pour automobile	67 988	...	...	51 597
...	52 122	...	15 866	67 988	(S)	Ministre du Travail—Traitement et allocation pour automobile	67 988	...	...	51 597
...	52 122	...	15 866	67 988						
					(S)	Paiements liés aux modalités de financement direct accordés en vertu de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*	92 496 363	...	...	68 635 571
...	135 908 000	13 000 000	(56 411 637)	92 496 363	(S)	Paiements d'intérêts en vertu de la *Loi fédérale sur les prêts aux étudiants*	667 140	...	...	1 379 043
...	1 284 000	(184 000)	(432 860)	667 140	(S)	Obligations en vertu de la *Loi fédérale sur les prêts aux étudiants*	(2 929 324)	...	...	65 938 838
...	92 697 000	(1 997 000)	(93 629 324)	(2 929 324)	(S)	Paiements d'intérêts et autres obligations en vertu de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*	333 850 342	...	...	533 418 647
...	344 919 000	27 781 000	(38 849 658)	333 850 342	(S)	*Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*—Subventions canadiennes pour études	69 742 272	...	...	56 585 464
...	120 100 000	(42 100 000)	(8 257 728)	69 742 272						

Sommaire du portefeuille ministériel—*Fin*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
					(S)	Subventions aux fiduciaires de Régimes enregistrés d'épargne-études aux termes de la partie III.1 de la *Loi sur le ministère du Développement des ressources humaines*				
...	499 000 000	(137 000 000)	(27 791 979)	334 208 021			334 208 021	...	...	433 546 383
...	35 000	...	(10 381)	24 619	(S)	Prestations de retraite supplémentaires—Pensions pour les agents des rentes sur l'État	24 619	...	...	28 807
...	703 000	...	289 532	992 532	(S)	Paiements de prestations d'adaptation pour les travailleurs (*Loi sur les prestations d'adaptation pour les travailleurs*)	992 532	...	...	2 076 604
...	45 553 000	17 447 000	(13 919 729)	49 080 271	(S)	Paiements d'indemnités à des agents de l'État (*Loi sur l'indemnisation des agents de l'État*) et à des marins marchands (*Loi sur l'indemnisation des marins marchands*)	49 080 271	...	...	66 079 651
...	15 400 000	(1 200 000)	74 935	14 274 935	(S)	Paiements aux agences privées de recouvrement en vertu de l'article 17.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	14 274 935	...	...	16 794 965
...	19 533 000 000	149 000 000	74 216 538	19 756 216 538	(S)	Versements de la sécurité de la vieillesse (*Loi sur la sécurité de la vieillesse*)	19 756 216 538[2]	...	...	18 839 827 505[2]
...	5 236 000 000	...	(19 216 920)	5 216 783 080	(S)	Versements du supplément de revenu garanti (*Loi sur la sécurité de la vieillesse*)	5 216 783 080[2]	...	...	5 031 062 282[2]
...	412 000 000	(22 000 000)	2 372 184	392 372 184	(S)	Versements d'allocations (*Loi sur la sécurité de la vieillesse*)	392 372 184[2]	...	...	387 631 235[2]
...	181 252 000	...	7 535 221	188 787 221	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	188 787 221	...	...	191 447 737
...	...	...	343 347	343 347	(S)	Redressement du passif actuariel de l'assurance de la fonction publique	343 347	...	...	197 296
270 600	...	...	307 555	578 155	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	389 528	...	188 627	345 391
...	...	...	8 305 494	8 305 494	(S)	Remboursements de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs	8 305 494	...	...	50 741
270 600	28 155 718 244	2 747 004	(129 657 378)	28 029 078 470		Total budgétaire	27 855 794 070	173 095 773	188 627	27 007 559 645
...	1 900 000 000	(217 000 000)	...	1 683 000 000	(S)	(L) Prêts consentis en vertu de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants* (Brut)	1 544 144 616	138 855 384	...	1 415 271 522
						Total du ministère—				
270 600	**28 155 718 244**	**2 747 004**	**(129 657 378)**	**28 029 078 470**		**Budgétaire**	**27 855 794 070**	**173 095 773**	**188 627**	**27 007 559 645**
...	**1 900 000 000**	**(217 000 000)**	**...**	**1 683 000 000**		**Non budgétaire**	**1 544 144 616**	**138 855 384**	**...**	**1 415 271 522**

						Conseil canadien des relations industrielles				
...	7 935 000	...	...	7 935 000	10	Dépenses du programme				
...	...	1 474 343	...	1 474 343	10a	Dépenses du programme				
...	...	2 118 182	...	2 118 182	10b	Dépenses du programme				
...	...	...	418 000	418 000		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	7 935 000	3 592 525	418 000	11 945 525		Total—Crédit 10	11 421 040	524 485	...	9 846 672
...	1 173 000	...	49 000	1 222 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 222 000	...	...	1 296 000
414	...	...	209	623	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	414	209	...
414	**9 108 000**	**3 592 525**	**467 209**	**13 168 148**		**Total du programme—Budgétaire**	**12 643 040**	**524 899**	**209**	**11 142 672**
						Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs				
...	1 570 000	...	...	1 570 000	15	Dépenses du programme				
...	...	...	40 000	40 000		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	1 570 000	...	40 000	1 610 000		Total—Crédit 15	1 121 077	488 923	...	1 152 011
...	140 000	...	...	140 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	140 000	...	...	138 000
...	**1 710 000**	**...**	**40 000**	**1 750 000**		**Total du programme—Budgétaire**	**1 261 077**	**488 923**	**...**	**1 290 011**
						Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail				
...	2 255 000	...	...	2 255 000	20	Dépenses du programme				
...	...	248 864	...	248 864	20a	Dépenses du programme				
...	...	600 000	...	600 000	20b	Dépenses du programme				
...	...	...	46 000	46 000		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	127 000	127 000		CT, crédit 15 [1]				
...	2 255 000	848 864	173 000	3 276 864		Total—Crédit 20	3 166 338	110 526	...	2 359 337
...	...	...	...	...		Crédits non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	431
...	**2 255 000**	**848 864**	**173 000**	**3 276 864**		**Total du programme—Budgétaire**	**3 166 338**	**110 526**	**...**	**2 359 768**
						Total du portefeuille ministériel—				
271 014	**28 168 791 244**	**7 188 393**	**(128 977 169)**	**28 047 273 482**		**Budgétaire**	**27 872 864 525**	**174 220 121**	**188 836**	**27 022 352 096**
...	**1 900 000 000**	**(217 000 000)**	**...**	**1 683 000 000**		**Non budgétaire**	**1 544 144 616**	**138 855 384**	**...**	**1 415 271 522**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section I de ce volume.

(S) Autorisation législative.

(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).

[1] Conseil du Trésor, crédit 5—Éventualités du gouvernement.
Conseil du Trésor, crédit 10—Initiatives pangouvernementales.
Conseil du Trésor, crédit 15—Rajustements de la rémunération.

[2] La répartition des prestations versées en vertu de la *Loi sur la sécurité de la vieillesse* comme sécurité de la vieillesse, supplément de revenu garanti et allocation sont des prévisions. Néanmoins, le total de ces trois sommes représente les dépenses réelles.

Programmes par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Recettes affectées aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Sécurité du revenu	288 122 601	282 534 652	4 532 712	4 532 712	25 365 371 802	25 365 371 802	168 200 000	168 200 000	...	...	25 489 827 115	25 484 239 166
Prestations de revenu d'assurance-emploi	557 306 338	547 839 738	1 683 807	1 683 807	343 347	343 347	495 050 600	487 817 000	...	...	64 282 892	62 049 892
Investissement dans les ressources humaines—												
Budgétaire	481 286 566	478 498 337	3 942 132	3 942 132	3 897 904 696	3 689 444 279	241 416 558	241 416 558	...	...	4 141 716 836	3 930 468 190
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	1 683 000 000	1 544 144 616	1 683 000 000	1 544 144 616
Travail	176 777 039	176 380 359	592 995	592 995	2 308 525	1 820 885	69 936 121	69 936 121	...	...	109 742 438	108 858 118
Soutien à la prestation de services	464 661 046	451 202 441	64 431 864	64 431 864	...	...	348 428 000	348 428 000	...	...	180 664 910	167 206 305
Services ministériels	500 138 098	496 411 843	8 400 823	8 400 823	...	...	319 494 642	318 169 000	...	...	189 044 279	186 643 666
Prestations d'emploi et mesures de soutien autorisées en vertu de la partie II de la *Loi sur l'assurance-emploi*	...	...	...	...	(2 146 200 000)	(2 083 671 267)	...	...	...	...	(2 146 200 000)	(2 083 671 267)
Sous-total—												
Budgétaire	2 468 291 688	2 432 867 370	83 584 333	83 584 333	27 119 728 370	26 973 309 046	1 642 525 921	1 633 966 679	...	...	28 029 078 470	27 855 794 070
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	1 683 000 000	1 544 144 616	1 683 000 000	1 544 144 616
Recettes affectées aux dépenses	(1 585 875 921)	(1 577 316 679)	(56 650 000)	(56 650 000)	...	...	(1 642 525 921)	(1 633 966 679)	...	...	...	...
Total du ministère—												
Budgétaire	**882 415 767**	**855 550 691**	**26 934 333**	**26 934 333**	**27 119 728 370**	**26 973 309 046**	**...**	**...**	**...**	**...**	**28 029 078 470**	**27 855 794 070**
Non budgétaire	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**1 683 000 000**	**1 544 144 616**	**1 683 000 000**	**1 544 144 616**
Conseil canadien des relations industrielles—												
Budgétaire	**13 168 148**	**12 643 040**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**13 168 148**	**12 643 040**
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs—												
Budgétaire	**1 750 000**	**1 261 077**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**1 750 000**	**1 261 077**
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail												
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	9 117 864	7 573 586	...	...	...	...	5 841 000	4 407 248	...	...	3 276 864	3 166 338
Recettes affectées aux dépenses	(5 841 000)	(4 407 248)	...	...	...	...	(5 841 000)	(4 407 248)	...	...	...	...
Total du programme—Budgétaire	**3 276 864**	**3 166 338**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**3 276 864**	**3 166 338**
Total du portefeuille ministériel—												
Budgétaire	**900 610 779**	**872 621 146**	**26 934 333**	**26 934 333**	**27 119 728 370**	**26 973 309 046**	**...**	**...**	**...**	**...**	**28 047 273 482**	**27 872 864 525**
Non budgétaire	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**1 683 000 000**	**1 544 144 616**	**1 683 000 000**	**1 544 144 616**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Subventions				
					Sécurité du revenu				
...	19 533 000 000	149 000 000	74 216 538	19 756 216 538	(S) Versements de la sécurité de la vieillesse	19 756 216 538[1]	...	...	18 839 827 505[1]
...	5 236 000 000	...	(19 216 920)	5 216 783 080	(S) Versements du supplément de revenu garanti	5 216 783 080[1]	...	...	5 031 062 282[1]
...	412 000 000	(22 000 000)	2 372 184	392 372 184	(S) Versements d'allocations	392 372 184[1]	...	...	387 631 235[1]
...	25 181 000 000	127 000 000	57 371 802	25 365 371 802		25 365 371 802	...	...	24 258 521 022
					Prestations de revenu d'assurance-emploi				
...	...	...	343 347	343 347	(S) Redressement du passif actuariel de l'assurance de la fonction publique	343 347	...	...	...
					Investissement dans les ressources humaines				
...	8 167 000	...	(654 999)	7 512 001	Subventions aux particuliers, aux organisations et aux sociétés en vue d'aider les particuliers à améliorer leur aptitude au travail et de promouvoir les possibilités d'emploi en favorisant la création d'entreprises à l'échelle locale	412 046	7 099 955	...	645 487
...	28 150 000	...	(3 269 250)	24 880 750	Subventions à des organismes bénévoles, à des professionnels, à des universités, à des institutions postsecondaires ainsi qu'à des gouvernements provinciaux et territoriaux pour l'alphabétisation	24 878 080	2 670	...	24 180 721
...	7 045 000	1	654 999	7 700 000	Subventions aux organisations sans but lucratif pour les activités admissibles à l'aide financière du Programme de partenariats pour le développement social	7 385 472	314 528	...	5 674 472
...	499 000 000	(137 000 000)	(27 791 979)	334 208 021	(S) Subventions aux fiduciaires de Régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) au profit des bénéficiaires nommés par ces REEE, selon les termes du règlement de la Subvention canadienne pour l'épargne-études de la *Loi sur le ministère du Développement des ressources humaines*	334 208 021	...	...	433 546 383
...	120 100 000	(42 100 000)	(8 257 728)	69 742 272	(S) Subventions canadiennes pour études aux étudiants à temps plein et à temps partiel admissibles aux termes du règlement de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*	69 742 272	...	...	56 585 464
...	703 000	...	289 532	992 532	(S) Paiements de prestations d'aide à l'adaptation, conformément aux conditions prescrites par le gouverneur en conseil, en vue d'aider les travailleurs qui ont été mis à pied en raison de la concurrence des importations, de la restructuration d'une industrie, de graves perturbations économiques au niveau d'un secteur d'activité ou d'une région	992 532	...	...	2 076 604
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	10 134
...	663 165 000	(179 099 999)	(39 029 425)	445 035 576		437 618 423	7 417 153	...	522 719 265

Paiements de transfert—*Fin*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Travail				
					Comité canadien conjoint de publicité relative à la				
...	7 000	...	...	7 000	prévention des incendies	7 000	...	...	7 000
...	19 000	...	...	19 000	Prévention des incendies du Canada	19 000	...	...	19 000
					Appui aux activités qui contribuent aux objectifs du				
...	15 000	...	...	15 000	Programme de sécurité et de santé au travail	15 000	...	...	15 000
...	12 000	...	...	12 000	Appui aux organismes responsables de l'élaboration des normes	9 720	2 280	...	9 720
					(S) Indemnisation des marins marchands—Indemnités				
					supplémentaires versées à certaines veuves de				
...	7 000	...	(1 475)	5 525	marins marchands	5 525	...	...	5 300
...	60 000	...	(1 475)	58 525		56 245	2 280	...	56 020
...	**25 844 225 000**	**(52 099 999)**	**18 684 249**	**25 810 809 250**	**Total—Subventions**	**25 803 389 817**	**7 419 433**	**...**	**24 781 296 307**
					Contributions				
					Prestations de revenu d'assurance-emploi				
...		...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	197 296
					Investissement dans les ressources humaines				
					Paiements aux provinces, territoires, municipalités, autres organismes publics, organisations, groupes, collectivités, employeurs et particuliers afin de pourvoir à la formation ou à l'expérience de travail, à la mobilisation des ressources communautaires et aux mesures de planification et d'adaptation des ressources humaines nécessaires au fonctionnement				
...	606 758 000	...	(45 914 611)	560 843 389	efficace du marché du travail canadien	516 387 605	44 455 784	...	507 668 916
					Aide à l'employabilité des personnes handicapées—Versements aux gouvernements provinciaux et territoriaux, selon les ententes bilatérales, afin de pourvoir au financement de différentes mesures qui faciliteront l'intégration des adultes handicapés au marché du travail en les aidant à se préparer, à trouver un emploi et				
...	192 000 000	...	(2 841 000)	189 159 000	à le garder	189 158 997	3	...	189 159 030
					Contributions aux organisations, aux provinces, aux territoires, aux municipalités, aux institutions postsecondaires et aux particuliers afin d'encourager et d'appuyer les initiatives qui contribueront à l'élaboration d'un système d'apprentissage davantage axé sur les résultats et plus accessible,				
...	3 400 000	...	1 125 000	4 525 000	pertinent et responsable	2 862 775	1 662 225	...	3 345 704
					Contributions à des organismes sans but lucratif, aux groupes communautaires, aux établissements d'enseignement, aux associations professionnelles, aux gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi qu'aux organisations inuites et des Premières nations sans but lucratif œuvrant à l'échelle locale, régionale ou nationale à l'appui des initiatives de garde d'enfants				
...	46 224 000	...	(44 091 707)	2 132 293		1 831 305	300 988	...	4 424 854

...	2 800 000	...	(415 387)	2 384 613	Contributions aux organismes, aux provinces, aux territoires, aux municipalités, aux établissements d'enseignement post-secondaire et aux particuliers afin d'encourager des initiatives liées à l'élaboration, à l'application, à l'utilisation et à la diffusion de nouvelles techniques d'acquisition du savoir et de formation (Bureau des technologies d'apprentissage)	2 145 872	238 741	...	647 411
...	165 000 000	...	...	165 000 000	Sans-abri—Contributions aux provinces, aux territoires, aux municipalités et autres organismes publics, de même qu'à des organismes, des groupes communautaires, des employeurs et des particuliers à l'appui d'activités visant à atténuer et à prévenir le problème des sans-abri au Canada	73 143 210	91 856 790	...	24 154 089
...	84 900 000	13 000 000	(49 330 841)	48 569 159	(S) Paiements liés aux modalités de financement direct accordés en vertu de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*	48 569 159	...	...	41 513 800
...	1 284 000	(184 000)	(432 860)	667 140	(S) Paiements d'intérêts aux institutions de crédit en vertu de la *Loi fédérale sur les prêts aux étudiants*	667 140	...	...	1 379 043
...	92 697 000	(1 997 000)	(93 629 324)	(2 929 324)	(S) Paiements relatifs aux obligations contractées sous forme de prêts garantis en vertu de la *Loi fédérale sur les prêts aux étudiants*	(2 929 324)	...	...	65 938 838
...	344 919 000	27 781 000	(39 754 485)	332 945 515	(S) Paiements d'intérêts et autres obligations aux institutions de crédit en vertu de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*	332 945 515	...	...	533 418 647
...	...	...	3 372 335	3 372 335	Contributions à des organismes bénévoles, à des professionnels, à des universités, à des institutions post-secondaires ainsi qu'à des gouvernements provinciaux et territoriaux pour l'alphabétisation	3 372 335	...	...	3 967 275
...	1 539 982 000	38 600 000	(271 912 880)	1 306 669 120		1 168 154 589	138 514 531	...	1 375 617 607
					Travail				
...	1 600 000	...	(550 000)	1 050 000	Programme de partenariat syndical-patronal	665 640	384 360	...	706 733
...	1 600 000	...	(400 000)	1 200 000	Commission du travail	1 099 000	101 000	...	1 065 680
...	3 200 000	...	(950 000)	2 250 000		1 764 640	485 360	...	1 772 413
...	**1 543 182 000**	**38 600 000**	**(272 862 880)**	**1 308 919 120**	**Total—Contributions**	**1 169 919 229**	**138 999 891**	**...**	**1 377 587 316**
					Sommaire du portefeuille ministériel par secteur d'activité				
..	25 181 000 000	127 000 000	57 371 802	25 365 371 802	Sécurité du revenu	25 365 371 802	...	...	24 258 521 022
...	...	...	343 347	343 347	Prestations de revenu d'assurance-emploi	343 347	...	...	197 296
...	2 203 147 000	(140 499 999)	(310 942 305)	1 751 704 696	Investissement dans les ressources humaines	1 605 773 012	145 931 684	...	1 898 336 872
...	3 260 000	...	(951 475)	2 308 525	Travail	1 820 885	487 640	...	1 828 433
...	**27 387 407 000**	**(13 499 999)**	**(254 178 631)**	**27 119 728 370**	**Total du portefeuille ministériel**	**26 973 309 046**	**146 419 324**	**...**	**26 158 883 623**

(S) Paiement de transfert législatif.

(1) La répartition des prestations versées en vertu de la *Loi sur la sécurité de la vieillesse* comme sécurité de la vieillesse, supplément de revenu garanti et allocation sont des prévisions. Néanmoins, le total de ces trois sommes représente les dépenses réelles.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

	Autorisations disponibles pour emploi dans	Autorisations employées dans l'exercice	Autorisations employées dans l'exercice
	$	$	$
Ministère			
Budgétaires (recettes disponibles pour être dépensées)			
Sécurité du revenu			
Dépenses recouvrables au titre du Régime de pensions du Canada	168 200 000	168 200 000	151 881 263
Prestations de revenu d'assurance-emploi			
Dépenses recouvrables du Compte d'assurance-emploi	495 050 600	487 817 000	449 250 000
Investissement dans les ressources humaines			
Dépenses recouvrables du Compte d'assurance-emploi	241 416 558	241 416 558	213 729 000
Travail			
Sommes à recouvrer des organismes de l'État pour le paiement des indemnités aux accidenté(e)s du travail	69 936 121	69 936 121	46 632 454
Soutien à la prestation de services			
Dépenses recouvrables du Compte d'assurance-emploi	309 012 000	309 012 000	314 087 000
Dépenses recouvrables au titre du Régime de pensions du Canada	39 416 000	39 416 000	23 616 000
	348 428 000	348 428 000	337 703 000
Services ministériels			
Dépenses recouvrables du Compte d'assurance-emploi	280 269 642	278 944 000	252 821 000
Dépenses recouvrables au titre du Régime de pensions du Canada	39 225 000	39 225 000	33 186 000
	319 494 642	318 169 000	286 007 000
Total du ministère—Budgétaire	**1 642 525 921**	**1 633 966 679**	**1 485 202 717**
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail			
Budgétaires (recettes disponibles pour être dépensées)			
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail			
DisqueCCINFO	5 841 000	4 407 248	4 328 850
Total du programme—Budgétaire	**5 841 000**	**4 407 248**	**4 328 850**
Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**1 648 366 921**	**1 638 373 927**	**1 489 531 567**

Recettes

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	...	15 923
Total des recettes fiscales	**...**	**15 923**
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements—		
Encaisse et débiteurs—		
Intérêts des dépôts bancaires	83 433	...
Autres comptes—		
Intérêts sur prêts fédéraux aux étudiants	107 616 198	47 007 199
	107 699 631	47 007 199
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	1 981 532	2 359 282
Traitement—Paiements en trop	...	1 731 879
Recouvrement de mauvaises créances	...	592 206
Recouvrement de perte de fonds de l'exercice précédent	...	2 500
Ministère 36—Paiement en trop rapporté dans le Système ministériel des comptes débiteurs (SMCD)	...	20 773 811
Programme national de formation—		
Indemnités	...	1 240 403
Industriel	...	3 474 330
Planification de l'emploi—		
Intégration professionnelle	...	3 885
Développement de l'emploi	...	861 751
Acquisition de compétence	...	26 620
Exercice précédent—Avance réclamée	...	290 322
Divers—Recouvrement de paiements en trop	...	3 939 380
Mobilité de la main-d'œuvre et subvention de voyage pour stagiaire	...	(2 433)
Canada au travail et Jeunesse Canada au travail	...	137 197
Programme d'emploi communautaire	...	42 488
La stratégie du poisson de fond de l'Atlantique (LSPA)—Paiements aux pêcheurs et aux compagnies	...	1 696 661
Entente relative au marché du travail (EMT)—Contributions aux provinces	...	557 909
Recouvrement de traitements—Affectations	...	173 313
Système ministériel des comptes débiteurs (SMCD)—Recettes des Agences de recouvrement privées (ARP)	...	4 348
Allocation familiale—Paiement en trop	...	1 551
Divers	...	3 481 782
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	136 366 034	117 847 632
	138 347 566	159 236 817

Recettes—*Fin*

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ventes de biens et de services—		
Droits et privilèges	...	*56 450*
Ventes de biens et de produits d'information—		
Vente de publications du Régime enregistré d'épargne-études (REEE)	...	*69 480*
Autres frais et droits—		
Accès à l'information	7 842	11 025
Services spéciaux	...	26 243
Divers	...	102 707
	7 842	*139 975*
	7 842	265 905
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État—		
Produits de la vente d'immobilisations	207 454	423 201
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	100 101	...
	307 555	423 201
Diverses recettes non fiscales—		
Droits et privilèges	9 966	...
Bâtiments appartenant à l'État	118 399	91 710
Recouvrement des coûts d'administration—Programme de compensation des blessures	2 305 397	...
Autres frais et droits	162 935	...
Recouvrement des coûts relativement aux avantages sociaux—		
Assurance-emploi	111 697 831	118 160 000
Régime de pension	24 417 137	23 937 882
Intérêts sur comptes débiteurs	147 608	3 045
Intérêts sur comptes en fiducie—Agences de recouvrement privées	...	43 984
Amendes de la *Loi sur l'assurance-emploi*	1 204 531	617 770
Amendes et pénalités remises par la cour suite à des poursuites en vertu du Code canadien du travail	340 725	55 417
Prêts fédéraux aux étudiants—Principal	...	72 733 972
Compte de rentes—Surplus actuariel	4 596 851	5 573 731
Frais légaux	573 235	...
Divers	512 490	1 809 068
	146 087 105	223 026 579
Total des recettes non fiscales	**392 449 699**	**429 959 701**
Total du ministère	**392 449 699**	**429 975 624**

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Conseil canadien des relations industrielles		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	5 072	10 598
Ventes de biens et de services—		
Ventes de biens et de produits d'information	1 545	3 784
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	209	414
Total du programme	**6 826**	**14 796**
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	...	81 548
Total des recettes fiscales	**...**	**81 548**
Recettes non fiscales—		
Ventes de biens et de services—		
Ventes de biens et de produits d'information	78 474	...
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	431
Total des recettes non fiscales	**78 474**	**431**
Total du programme	**78 474**	**81 979**
Sommaire du portefeuille ministériel		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	...	97 471
Total des recettes fiscales	...	97 471
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements	107 699 631	47 007 199
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	138 352 638	159 247 415
Ventes de biens et de services	87 861	269 689
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	307 764	424 046
Diverses recettes non fiscales	146 087 105	223 026 579
Total des recettes non fiscales	392 534 999	429 974 928
Total du portefeuille ministériel	**392 534 999**	**430 072 399**

SECTION 12

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2001-2002

Environnement

Ministère

Agence canadienne d'évaluation environnementale

SOMMAIRE

	Page
Objectifs des programmes et description des secteurs d'activité	12.2
Sommaire du portefeuille ministériel	12.4
Programmes par secteur d'activité	12.6
Paiements de transfert	12.7
Détail des montants disponibles pour être dépensés	12.10
Recettes	12.11

Ministère

Objectifs

Le programme de l'environnement a pour but de concrétiser l'idée du développement durable au Canada, en aidant les Canadiens à vivre et à prospérer dans un environnement qu'il y a lieu de respecter, de protéger et de conserver.

Description des secteurs d'activité

Un environnement sain

Les Canadiens sont touchés par des polluants de sources et de formes diverses. L'objectif du secteur d'activité, Environnement sain, est de protéger les Canadiens des sources de pollution intérieures et mondiales. Les activités que mène Environnement Canada, en collaboration avec les provinces et d'autres partenaires, sont les suivantes : définir les menaces liées aux polluants, ainsi que leurs sources et les méthodes permettant de les contrôler par le recours à des connaissances scientifiques fiables; élaborer des normes, des directives et des codes de pratiques pour garantir des niveaux adéquats de protection de la qualité de l'environnement; choisir et mettre en œuvre des stratégies appropriées de prévention ou de réduction de la pollution; administrer et appliquer les règlements pour la prévention et le contrôle de la pollution dans les sphères de compétence fédérale; surveiller les niveaux de contaminants dans l'air, l'eau et les sols; représenter les intérêts du Canada dans l'élaboration d'ententes et d'accords internationaux pour la réduction de la pollution; fournir des conseils et des outils permettant de prévenir la pollution et d'appuyer le développement et la diffusion des technologies vertes.

Nature

Les écosystèmes sont précieux pour les Canadiens en ce qu'ils leur fournissent un grand nombre de ressources et de services, qu'il s'agisse de l'oxygène nécessaire à notre existence ou de loisirs de toutes sortes. L'objectif du secteur d'activité, Nature, est de préserver la diversité biologique dans les écosystèmes sains. Les activités que mène Environnement Canada, en collaboration avec les provinces et d'autres partenaires, sont les suivantes : développer les connaissances et les outils scientifiques nécessaires pour comprendre et atténuer les effets de l'activité humaine sur les écosystèmes; contrôler les oiseaux migrateurs et les habitats d'oiseaux migrateurs d'importance nationale; élaborer et mettre en œuvre des plans de rétablissement des espèces en péril; faire preuve de leadership dans la mise en œuvre de la Convention sur la diversité biologique; mettre en pratique une approche intégrée de la conservation et de la restauration d'écosystèmes importants et fournir des outils pour développer la capacité des intervenants locaux à poursuivre ce travail; défendre les intérêts du Canada dans les instances internationales concernant la faune, la santé des écosystèmes et la biodiversité; assurer le leadership fédéral dans la conservation et la protection des ressources en eau du Canada.

Prévisions météorologiques et environnementales

Les Canadiens sont touchés par les conditions environnementales à diverses échelles dans le temps et l'espace; qu'il s'agisse de minutes ou de siècles, de villes ou de continents. L'objectif du secteur d'activité, Prévisions météorologiques et environnementales, est d'aider les Canadiens à s'adapter à leur environnement de manière à sauvegarder leur santé et leur sécurité, à optimiser l'activité économique et à améliorer la qualité de l'environnement. Les activités que mène Environnement Canada sont les suivantes : surveiller l'état de l'atmosphère (conditions météorologiques, climat, qualité de l'air et rayonnements ultraviolets), de l'hydrosphère (l'eau) et de la cryosphère (la glace et la neige); fournir de l'information sur les états passé, présent et futur de l'environnement physique; émettre des avertissements de conditions météorologiques et de risques environnementaux extrêmes; s'engager dans la recherche scientifique sur les causes des phénomènes atmosphériques extrêmes, sur les mécanismes de transport des produits chimiques et des conditions climatiques dans l'atmosphère et dans le monde et, enfin, sur l'incidence de l'activité humaine sur l'environnement atmosphérique; formuler des avis sur l'adaptation aux changements météorologiques et climatiques.

Gestion, administration et politique

Pour répondre à des questions complexes et de portée générale, le Ministère doit maintenir une forte capacité à formuler des politiques et une aptitude à fournir des services efficacients et novateurs. L'objectif du secteur d'activité, Gestion, administration et politique, est d'assurer une gestion ministérielle stratégique et efficace permettant la réalisation de résultats sur le plan environnemental. En particulier, ce secteur d'activité est chargé des aspects suivants : leadership ministériel; conseils stratégiques en matière d'orientation; analyses socio-économiques; coordination des activités internationales du Ministère; leadership et coordination dans la mise en place de partenariats avec le secteur privé, les organismes non gouvernementaux, les peuples autochtones, les provinces et d'autres ministères du gouvernement; communications et services de sensibilisation du public; services de soutien en ce qui concerne les prises de décisions, la gestion et les responsabilités, y compris les systèmes et les services de planification et de finances, la technologie de l'information, les dossiers et les fonds de renseignements, les ressources humaines, la sécurité et la gestion de l'actif et des locaux ainsi que les systèmes de gestion environnementale.

Agence canadienne d'évaluation environnementale

Objectifs

Fournir des évaluations environnementales de haute qualité qui contribuent à une prise de décision éclairée au profit du développement durable.

Description des secteurs d'activité

Agence canadienne d'évaluation environnementale

L'Agence est chargée de fournir des conseils et des recommandations auprès des décideurs qui respectent les valeurs exprimées par la population et les principes du développement durable. L'Agence facilite également la coordination et l'harmonisation des approches en évaluation environnementale à tous les niveaux du gouvernement et avec d'autres instances, y compris avec les régimes autochtones, grâce à de meilleurs partenariats. L'Agence améliore continuellement l'efficacité, l'efficience, la prévisibilité et la cohérence du processus d'évaluation environnementale, tout en maintenant les normes de qualité les plus élevées. De plus, l'Agence fournit des cours et de la formation aux ministères fédéraux en vue d'améliorer la compréhension et la conformité de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* et de la directive du Cabinet sur l'évaluation des projets de programmes et de politiques. Enfin, l'Agence représente les intérêts du Canada en matière d'évaluation environnementale sur les tribunes internationales.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans Budget principal des dépenses	Indiquées dans Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
...	465 725 956	...	...	465 725 956	1	Dépenses de fonctionnement				
...	...	76 981 074	...	76 981 074	1a	Dépenses de fonctionnement				
...	...	...	931 340	931 340		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	24 360 000	24 360 000		CT, crédit 15 [1]				
...	...	...	(1 849 484)	(1 849 484)		Virement au crédit 5				
...	465 725 956	76 981 074	23 441 856	566 148 886		Total—Crédit 1	550 041 272	16 107 614	...	479 791 226
...	32 239 000	...	...	32 239 000	5	Dépenses en capital				
...	...	8 053 000	...	8 053 000	5a	Dépenses en capital				
...	...	19 996 082	...	19 996 082	5b	Virement de 1 849 484 $ du crédit 1 (Environnement)				
...	...	...	1 849 484	1 849 484		Virement du crédit 1				
...	32 239 000	28 049 082	1 849 484	62 137 566		Total—Crédit 5	58 716 469	3 421 097	...	39 525 416
...	70 235 294	...	...	70 235 294	10	Subventions et contributions				
...	...	60 050 603	...	60 050 603	10a	Subventions et contributions				
...	...	46 393 662	...	46 393 662	10b	Subventions				
...	70 235 294	106 444 265	...	176 679 559		Total—Crédit 10	175 897 875	781 684	...	64 151 665
...	52 122	...	15 866	67 988	(S)	Ministre de l'Environnement—Traitement et allocation pour automobile	67 988	...	...	51 597
...	53 918 987	...	2 269 000	56 187 987	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	56 187 987	...	...	56 334 000
...	...	...	329	329	(S)	Honoraires—Agence de recouvrement	329	...	...	146
...	...	...	1 750	1 750	(S)	Remboursements de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs	1 750	...	...	...
77 606	...	...	366 946	444 552	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	436 624	...	7 928	203 447
77 606	**622 171 359**	**211 474 421**	**27 945 231**	**861 668 617**		**Total du ministère—Budgétaire**	**841 350 294**	**20 310 395**	**7 928**	**640 057 497**
						Agence canadienne d'évaluation environnementale				
...	10 363 000	...	...	10 363 000	15	Dépenses du programme				
...	...	1 845 700	...	1 845 700	15a	Dépenses du programme				
...	...	85 000	..	85 000	15b	Dépenses du programme				
...	...	...	68 000	68 000		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	323 000	323 000		CT, crédit 15 [1]				
...	10 363 000	1 930 700	391 000	12 684 700		Total—Crédit 15	11 317 807	1 366 893	...	10 241 427
...	1 197 000	...	50 000	1 247 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 247 000	...	...	1 146 000

186	...	...	343	529	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	186	343	...
186	**11 560 000**	**1 930 700**	**441 343**	**13 932 229**		**Total du programme—Budgétaire**	**12 564 807**	**1 367 079**	**343**	**11 387 427**
77 792	**633 731 359**	**213 405 121**	**28 386 574**	**875 600 846**		**Total du portefeuille ministériel—Budgétaire**	**853 915 101**	**21 677 474**	**8 271**	**651 444 924**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section I de ce volume.

(S) Autorisation législative.

(1) Conseil du Trésor, crédit 10—Initiatives pangouvernementales.
Conseil du Trésor, crédit 15—Rajustements de la rémunération.

Programmes par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Recettes affectées aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Un environnement sain	184 828 095	174 154 850	19 762 736	19 723 413	138 720 156	138 579 624	10 231 800	9 051 837	...	...	333 079 187	323 406 050
Nature	156 013 994	150 832 361	6 074 811	5 868 865	28 247 766	27 608 311	11 316 500	7 282 097	...	...	179 020 071	177 027 440
Prévisions météorologiques et environnementales	226 933 411	219 106 354	33 009 304	29 712 246	5 484 837	5 483 140	68 548 200	62 917 914	...	...	196 879 352	191 383 826
Gestion, administration et politique	145 788 992	142 835 813	3 290 715	3 411 945	4 226 800	4 226 800	616 500	941 580	...	...	152 690 007	149 532 978
Sous-total	713 564 492	686 929 378	62 137 566	58 716 469	176 679 559	175 897 875	90 713 000	80 193 428	...	...	861 668 617	841 350 294
Recettes affectées aux dépenses	(90 713 000)	(80 193 428)	...	...	...	...	(90 713 000)	(80 193 428)	...	...	...	...
Total du ministère—Budgétaire	**622 851 492**	**606 735 950**	**62 137 566**	**58 716 469**	**176 679 559**	**175 897 875**	**...**	**...**	**...**	**...**	**861 668 617**	**841 350 294**
Agence canadienne d'évaluation environnementale												
Agence canadienne d'évaluation environnementale	16 038 229	12 233 443	...	...	1 395 000	528 974	3 501 000	197 610	...	...	13 932 229	12 564 807
Recettes affectées aux dépenses	(3 501 000)	(197 610)	...	...	...	...	(3 501 000)	(197 610)	...	...	...	...
Total du programme—Budgétaire	**12 537 229**	**12 035 833**	**...**	**...**	**1 395 000**	**528 974**	**...**	**...**	**...**	**...**	**13 932 229**	**12 564 807**
Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**635 388 721**	**618 771 783**	**62 137 566**	**58 716 469**	**178 074 559**	**176 426 849**	**...**	**...**	**...**	**...**	**875 600 846**	**853 915 101**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Subventions				
					Un environnement sain				
					Subventions pour la mise en œuvre du Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent				
...	2 000 000	...	(533 531)	1 466 469	la couche d'ozone	1 466 469	...	...	2 000 000
					Subvention à la Fondation pour l'appuie technologique				
...	...	50 000 000	...	50 000 000	canadien au développement durable	50 000 000	...	...	...
...	...	50 000 000	...	50 000 000	Subvention au Fonds d'investissement municipal écologique	50 000 000	...	...	...
...	...	12 500 000	...	12 500 000	Subvention au Fonds d'habilitation municipal écologique	12 500 000	...	...	...
...	2 000 000	112 500 000	(533 531)	113 966 469		113 966 469	...	...	2 000 000
					Nature				
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	12 000 000
					Prévisions météorologiques et environnementales				
					Subventions à l'appui des activités de recherche-développement en environnement				
...	850 000	...	(807 833)	42 167		42 167	...	...	367 333
...	**2 850 000**	**112 500 000**	**(1 341 364)**	**114 008 636**	**Total—Subventions**	**114 008 636**	**...**	**...**	**14 367 333**
					Contributions				
					Un environnement sain				
					Contributions à l'appui des activités de recherche-développement en environnement				
...	1 097 000	...	458 010	1 555 010		1 555 010	...	...	1 519 804
					Contributions à l'appui de projets environnementaux et de				
...	...	...	232 480	232 480	développements soutenables	232 480	...	...	127 716
					Contributions pour mieux faire connaître et comprendre les enjeux liés à l'environnement et au développement				
...	...	...	2 159 445	2 159 445	durable	2 159 445	...	...	653 762
					Contributions à l'appui des engagements internationaux				
...	2 078 000	...	577 779	2 655 779	du Canada	2 655 768	11	...	2 275 143
...	2 522 000	...	(678 992)	1 843 008	ÉcoAction 2000—Initiative de financement communautaire	1 752 593	90 415	...	1 456 808
					Contribution du Canada au Budget de la Commission de				
...	4 200 000	...	393 900	4 593 900	coopération environnementale	4 593 900	...	...	3 363 000
...	8 000 000	...	(3 160 200)	4 839 800	Fonds d'action pour le changement climatique (FACC)	4 789 758	50 042	...	6 739 239
					Contributions relatives à l'assainissement des étangs de goudron de Sydney et des sites de fours à coke situés				
...	18 200 000	(6 807 735)	(5 135 531)	6 256 734	dans le bassin hydrographique du Ruisseau Muggah	6 256 734	...	...	3 511 410
					Contribution—Fonds multilatéral du Protocole de				
...	...	...	533 531	533 531	Montréal	533 467	64	...	...

Paiements de transfert—*Fin*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
...	...	...	9 000	9 000	Contribution en vertu de l'autorité du ministre	9 000	...	...	9 000
...	...	...	75 000	75 000	ÉcoAction 2000—Initiative d'engagement public	75 000	...	...	238 102
...	36 097 000	(6 807 735)	(4 535 578)	24 753 687		24 613 155	140 532	...	19 893 984
					Nature				
...	977 000	...	618 628	1 595 628	Contributions à l'appui des activités de recherche-développement en environnement	1 595 628	...	...	1 179 739
...	17 961 994	...	(247 375)	17 714 619	Contributions à l'appui des projets liés à l'environnement et au développement durable	17 624 038	90 581	...	13 909 753
...	1 116 000	752 000	614 017	2 482 017	Contributions pour mieux faire connaître et comprendre les enjeux liés à l'environnement et au développement durable	2 481 447	570	...	1 150 660
...	337 300	...	255 815	593 115	Contributions à l'appui des engagements internationaux du Canada	586 926	6 189	...	921 870
...	2 522 000	...	1 117 081	3 639 081	ÉcoAction 2000—Initiative de financement communautaire	3 639 081	...	...	3 101 312
...	2 200 000	...	...	2 200 000	Contribution à la Fondation Habitat faunique Canada	1 659 357	540 643	...	1 885 793
...	...	...	23 306	23 306	ÉcoAction 2000—Initiative d'engagement public	21 834	1 472	...	30 908
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	133 000
...	25 114 294	752 000	2 381 472	28 247 766		27 608 311	639 455	...	22 313 035
					Prévisions météorologiques et environnementales				
...	2 500 000	...	415 280	2 915 280	Contributions à l'appui des activités de recherche-développement en environnement	2 913 750	1 530	...	2 993 700
...	200 000	...	90 100	290 100	Contributions à l'appui des projets liés à l'environnement et au développement durable	290 000	100	...	...
...	17 000	...	275 000	292 000	Contributions pour mieux faire connaître et comprendre les enjeux liés à l'environnement et au développement durable	292 000	...	...	294 400
...	1 693 000	...	(147 710)	1 545 290	Contributions à l'appui des engagements internationaux du Canada	1 545 239	51	...	488 336
...	...	...	400 000	400 000	Fonds d'action pour le changement climatique (FACC)	399 984	16	...	30 000
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	206 000
...	4 410 000	...	1 032 670	5 442 670		5 440 973	1 697	...	4 012 436
					Gestion, administration et politique				
...	...	...	50 000	50 000	Contributions à l'appui des activités de recherche-développement en environnement	50 000	...	...	...
...	...	...	90 152	90 152	Contributions à l'appui des projets liés à l'environnement et au développement durable	90 152	...	...	...
...	800 000	...	1 136 163	1 936 163	Contributions pour mieux faire connaître et comprendre les enjeux liés à l'environnement et au développement durable	1 936 163	...	...	1 463 325

...	162 000	...	973 440	1 135 440	Contributions à l'appui des engagements internationaux du Canada	1 135 440	...	...	314 784
...	50 000	...	117 200	167 200	ÉcoAction 2000—Initiative d'engagement public	167 200	...	...	70 301
...	752 000	...	(204 155)	547 845	Contribution au Conseil canadien des ministres de l'Environnement, équivalente au tiers de son budget de fonctionnement	547 845	...	...	485 122
...	...	...	300 000	300 000	Fonds d'action pour le changement climatique (FACC)	300 000	...	...	...
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	1 231 345
...	1 764 000	...	2 462 800	4 226 800		4 226 800	...	...	3 564 877
...	**67 385 294**	**(6 055 735)**	**1 341 364**	**62 670 923**	**Total—Contributions**	**61 889 239**	**781 684**	**...**	**49 784 332**
					Sommaire du ministère par secteur d'activité				
...	38 097 000	105 692 265	(5 069 109)	138 720 156	Un environnement sain	138 579 624	140 532	...	21 893 984
...	25 114 294	752 000	2 381 472	28 247 766	Nature	27 608 311	639 455	...	34 313 035
...	5 260 000	...	224 837	5 484 837	Prévisions météorologiques et environnementales	5 483 140	1 697	...	4 379 769
...	1 764 000	...	2 462 800	4 226 800	Gestion, administration et politique	4 226 800	...	...	3 564 877
...	**70 235 294**	**106 444 265**	**...**	**176 679 559**	**Total du ministère**	**175 897 875**	**781 684**	**...**	**64 151 665**
					Agence canadienne d'évaluation environnementale				
					Contributions				
...	95 000	...	78 500	173 500	Contribution à la province de Québec—Convention de la Baie James et du Nord québécois	173 500	...	...	104 056
...	300 000	...	31 997	331 997	Contributions à l'appui de la promotion de la recherche-développement en matière d'évaluation environnementale	331 997	...	...	324 212
...	1 000 000	...	(110 497)	889 503	Contributions à l'appui de la participation du public au processus d'examen d'évaluation environnementale—Fonds d'aide financière aux participants	23 477	866 026	...	42 781
...	**1 395 000**	**...**	**...**	**1 395 000**	**Total du programme**	**528 974**	**866 026**	**...**	**471 049**
...	**71 630 294**	**106 444 265**	**...**	**178 074 559**	**Total du portefeuille ministériel**	**176 426 849**	**1 647 710**	**...**	**64 622 714**

Détail des montants disponibles pour être dépensés

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Ministère			
Budgétaires (recettes disponibles pour être dépensées)			
Un environnement sain			
Recettes provenant d'autres ministères de l'État :			
Produits			
Publications	13 669	13 669	13 827
Produits	9 400	9 400	6 535
Immobilier	12 903	12 903	6 667
Services			
Recherche et analyse	5 105 632	5 486 293	5 028 613
Services de consultation	153 338	153 338	69 916
Formation	11 615	11 615	135 019
Services de réglementation	210 043	210 043	140 161
Recettes externes :			
Produits			
Extraction de données	24 536	24 536	6 903
Publications	58 464	58 464	55 510
Produits	45 453	45 453	50 114
Immobilier	96 734	96 734	110 485
Services			
Recherche et analyse	3 060 510	1 499 886	1 772 847
Services de consultation	259 073	259 073	222 859
Formation	128 639	128 639	120 165
Divers	...	...	2 400
Services de réglementation	1 041 791	1 041 791	780 365
	10 231 800	9 051 837	8 522 386
Nature			
Recettes provenant d'autres ministères de l'État :			
Produits			
Extraction de données	78 520	78 520	...
Produits	170 064	170 064	730
Immobilier	...	...	102 717
Services			
Recherche et analyse	4 470 226	2 744 342	2 806 839
Télécommunications	...	...	12 000
Services de consultation	415 150	415 150	254 943
Formation	20 340	20 340	336 544
Recettes externes :			
Produits			
Extraction de données	3 266	3 266	1 439
Publications	22 320	22 320	12 569
Produits	39 676	39 676	43 599
Immobilier	422 673	422 673	379 528
Services			
Recherche et analyse	5 157 601	2 849 082	2 816 793
Hydrométrique	131 559	131 559	157 873
Services de consultation	35 803	35 803	5 400
Formation	7 505	7 505	4 000
Études et enquêtes sur la faune	123 892	123 892	159 609
Services de réglementation	216 005	216 005	216 234
Divers	1 900	1 900	...
	11 316 500	7 282 097	7 310 817
Prévisions météorologiques et environnementales			
Recettes provenant d'autres ministères de l'État :			
Produits			
Extraction de données	1 574 027	1 574 027	1 846 811
Publications	60 839	60 839	128 515
Produits	13 233 589	14 684 356	16 440 385
Immobilier	30 364	30 364	30 404
Services			
Recherche et analyse	2 974 112	2 974 112	2 567 534
Télécommunications	55 492	55 492	173 157
Services de consultation	2 590 146	2 590 146	1 435 913
Formation	575 024	575 024	527 004
Évaluation environnementale	844 107	844 107	588
Divers	372 100	372 100	320 700
Recettes externes :			
Produits			
Extraction de données	5 242 533	5 242 533	4 569 876
Publications	508 688	508 688	537 059
Produits	32 214 336	25 133 283	24 688 114
Commandites et publicités	24 274	24 274	97 916
Immobilier	342 690	342 690	303 672
Services			
Recherche et analyse	527 275	527 275	613 356
Hydrométrique	4 475 010	4 475 010	3 517 020
Télécommunications	1 772 425	1 772 425	2 031 332
Services de consultation	750 223	750 223	552 885
Formation	158 023	158 023	118 461
Évaluation environnementale	215 914	215 914	70 934
Divers	7 009	7 009	...
	68 548 200	62 917 914	60 571 636

Détail des montants disponibles pour être dépensés—*Fin*

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Gestion, administration et politique			
Recettes provenant d'autres ministères de l'État :			
Produits	...	18 940	...
Immobilier	...	672 606	152 606
Services			
Recherche et analyse	30 000	130 391	139 860
Télécommunications	...	...	518 000
Services de consultation	...	12 950	...
Formation	...	...	28 800
Recettes externes :			
Produits			
Extraction de données	...	8 200	19
Publications	...	2 604	...
Produits	...	1 840	...
Immobilier	586 500	37 934	31 001
Services			
Recherche et analyse	...	1 115	...
Télécommunications	...	45 000	...
Services de consultation	...	10 000	...
Formation	...	...	1 100
	616 500	941 580	871 386
Total du ministère—Budgétaire	**90 713 000**	**80 193 428**	**77 276 225**
Agence canadienne d'évaluation environnementale			
Coûts provenant d'autres ministères de l'État :			
Formation, information et publications	30 000	111 229	67 663
Recettes externes :			
Formation, information et publications	30 000	86 381	113 999
Services d'évaluation environnementale	3 441 000	...	28 134
Total du programme—Budgétaire	**3 501 000**	**197 610**	**209 796**
Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**94 214 000**	**80 391 038**	**77 486 021**

Recettes

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	...	3 115 966
Total des recettes fiscales	**...**	**3 115 966**
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de paiements de transfert	72 936	98 047
Remboursement de dépenses de fonctionnement et d'entretien	835 096	389 811
Remboursement de dépenses en capital	...	19 337
Divers	...	5 337
Redressements des recettes de l'exercice précédent	...	98 441
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	769 196	326 835
	1 677 228	937 808
Ventes de biens et de services—		
Location et utilisation de biens publics	*2 349*	*2 261*
Services de nature réglementaire—		
Licences—Taxidermiste et aviculture	23 932	25 396
Permis de chasse d'oiseaux	3 300 931	3 742 173
Autres amendes diverses	220 009	184 219
	3 544 872	*3 951 788*
Services de nature non réglementaire—		
Recouvrements—Relevés hydrométriques	436 529	513 869
Autres recouvrements relatifs à l'eau	3 890 321	3 359 388
Autres recettes diverses	1 703 182	...
	6 030 032	*3 873 257*
Ventes de biens et de produits d'information	*1 878 604*	...
	11 455 857	7 827 306
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	366 946	223 260
Diverses recettes non fiscales	794 142	1 980 308
Total des recettes non fiscales	**14 294 173**	**10 968 682**
Total du ministère	**14 294 173**	**14 084 648**

Recettes—*Fin*

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Agence canadienne d'évaluation environnementale		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	...	9 004
Total des recettes fiscales	**...**	**9 004**
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	18 478	18 589
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	21 810	43 066
	40 288	61 655
Ventes de biens et de services—		
Services de nature non réglementaire	5 236	...
Ventes de biens et de produits d'information	8	...
	5 244	...
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	343	186
Diverses recettes non fiscales	93	25
Total des recettes non fiscales	**45 968**	**61 866**
Total du programme	**45 968**	**70 870**
Sommaire du portefeuille ministériel		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	...	3 124 970
Total des recettes fiscales	...	3 124 970
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	1 717 516	999 463
Ventes de biens et de services	11 461 101	7 827 306
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	367 289	223 446
Diverses recettes non fiscales	794 235	1 980 333
Total des recettes non fiscales	14 340 141	11 030 548
Total du portefeuille ministériel	**14 340 141**	**14 155 518**

SECTION 13

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2001-2002

Finances

Ministère

Vérificateur général

Société d'assurance-dépôts du Canada

Tribunal canadien du commerce extérieur

Agence de la consommation en matière financière du Canada

Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada

Bureau du surintendant des institutions financières

SOMMAIRE

Page

Objectifs des programmes et description des secteurs d'activité 13.2
Sommaire du portefeuille ministériel 13.5
Programmes par secteur d'activité 13.10
Paiements de transfert 13.12
Détail des montants disponibles pour être dépensés ... 13.14
Recettes 13.14

Ministère

Programme des politiques économiques, sociales et financières

Objectifs

Élaborer des politiques appropriées et fournir des conseils judicieux concernant la situation économique, sociale et financière ainsi que le programme d'action du gouvernement; administrer de façon responsable les obligations et souscriptions financières internationales; financer de manière économique le programme de la monnaie canadienne; financer de manière responsable les projets spéciaux et assurer de manière efficace et efficiente l'administration du Ministère.

Description des secteurs d'activité

Politiques et conseils

Élaborer des politiques appropriées et fournir des conseils judicieux concernant la situation économique, sociale et financière ainsi que le programme d'action du gouvernement :

- Politique économique et financière : la situation et les perspectives économiques et financières intérieures et internationales, le cadre budgétaire global du gouvernement, le plan de dépenses, l'affectation des ressources et le cadre global de politique économique du gouvernement;
- Commerce et finances internationaux : plus particulièrement dans le contexte des droits à l'importation, des recours commerciaux, des investissements directs étrangers, de la coopération économique, de la politique et des dépenses dans le domaine de la défense, de l'aide au développement international et des relations financières internationales;
- L'élaboration et l'évaluation de politiques et de lois fiscales fédérales à l'égard du revenu, des ventes et des taxes d'accise;
- Politique du secteur financier : les emprunts du gouvernement et la gestion de la dette publique, la législation applicable aux institutions financières réglementées au niveau fédéral, ainsi que les questions de finance, d'investissement et d'emprunt des sociétés d'État et, des ministères et des organismes ainsi que les politiques d'investissement à l'égard des régimes de pension du gouvernement;
- Relations fédérales-provinciales et politique sociale : les relations économiques et financières fédérales-provinciales de même que les politiques et programmes sociaux canadiens;
- Développement économique et finances intégrées : les conséquences économiques, fiscales et financières des politiques et programmes microéconomiques du gouvernement, y compris les prêts, placements et garanties de l'État, les propositions d'aide à de grands projets ou à des initiatives de restructuration de sociétés émanant du secteur privé, ainsi que la gestion et, le cas échéant, la privatisation de sociétés d'État et d'autres participations, ou la commercialisation ou privatisation de services gouvernementaux.

Organismes financiers internationaux

Administrer de façon responsable les souscriptions du Canada aux organismes financiers internationaux et les obligations qui s'y rattachent.

Monnaie canadienne

Paiement des coûts de production et de distribution des pièces de monnaie canadienne en circulation.

Administration générale

Assurer une bonne gestion du Ministère; fournir des conseils stratégiques en matière de communication; fournir un appui convenable en matière d'affaires publiques; fournir des conseils juridiques judicieux; et gérer de manière efficace et efficiente les ressources financières et humaines, les technologies de l'information, les systèmes de sécurité et d'administration, et offrir l'expertise voulue dans ces domaines.

Programme du service de la dette publique

Objectifs

Assurer le paiement des intérêts et des frais de service de la dette publique, de même que des coûts de nouveaux emprunts, au besoin.

Description des secteurs d'activité

Frais d'intérêt et autres coûts

Gestion du programme d'emprunt du gouvernement.

Placements Épargne Canada

À titre d'organisme de service spécial au sein du ministère des Finances, élaboration et commercialisation de titres de détail tels que les Obligations d'épargne du Canada et les Obligations à prime du Canada, entre autres produits, directement auprès des Canadiens et Canadiennes, par l'entremise de leurs employeurs et en collaboration avec les institutions financières.

Programme fédéral de transferts aux provinces

Objectifs

Procéder aux paiements de transfert prévus par les lois relatives au transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux, de péréquation et d'autres transferts, et conformément aux accords régissant le financement global des territoires.

Description des secteurs d'activité

Paiements de transfert

- Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux : versement des transferts aux provinces, en espèces et sous forme de points d'impôt, conformément à la législation;

- Péréquation fiscale : paiements aux provinces effectués conformément à des formules précises, inscrites dans la Loi et les règlements;
- Formule de financement des territoires : paiements aux gouvernements des Territoires effectués selon des formules inscrites dans les accords fédéraux-territoriaux;
- Autres paiements de transfert : les fonds sont versés aux gouvernements provinciaux ou récupérés conformément à divers pouvoirs législatifs.

Vérificateur général

Objectifs

Transmettre des données de vérification et d'autres données pertinentes à la Chambre des communes aux fins de son examen minutieux des programmes, des activités financières et des questions environnementales et de développement durable du gouvernement.

Description des secteurs d'activité

Vérification législative

Les activités du Bureau du vérificateur général consistent en la vérification des comptes du Canada, de certaines sociétés d'État et d'autres entités et en des examens et enquêtes portant sur l'environnement et le développement durable, de façon à faire rapport selon les exigences de la *Loi sur le vérificateur général*. Le vérificateur général émet des opinions de vérification sur les états financiers du gouvernement du Canada, de certaines sociétés d'État et d'autres entités et signale à la Chambre des communes tout sujet qui, à son avis, doit être porté à la connaissance de la Chambre. Le commissaire à l'environnement et au développement durable établit, au nom du vérificateur général et à l'intention de la Chambre des communes, un rapport annuel sur toute question environnementale ou autre relative au développement durable qui est jugée importante.

Société d'assurance-dépôts du Canada

Objectifs

Fournir, au profit des personnes qui possèdent des dépôts avec des institutions membres, de l'assurance sur les dépôts en prévision des pertes de la totalité ou d'une partie des dépôts en raison de l'insolvabilité de l'institution membre.

Tribunal canadien du commerce extérieur

Objectifs

Dans un contexte économique et juridique rationnel, faire des études, mener des enquêtes, rendre des conclusions, faire des recommandations, comme il est prescrit, sur les questions touchant le commerce au Canada et le commerce extérieur, et rendre des décisions sur les appels des contribuables interjetés à l'égard de cotisations et de déterminations du gouvernement en matière de douanes et d'accise.

Description des secteurs d'activité

Tribunal canadien du commerce extérieur

Le Tribunal effectue des recherches et mène des enquêtes, reçoit des éléments de preuve et tient des audiences publiques afin de pouvoir rendre des décisions, des conclusions ou des déterminations ou faire des recommandations à la suite :

- d'enquêtes menées aux termes de la *Loi sur les mesures spéciales d'importation* (*LMSI*), dans le but d'établir si le dumping ou le subventionnement constatés par l'Agence des douanes et du revenu du Canada causent un dommage matériel à la production nationale;
- d'enquêtes menées en vertu de la *Loi sur le Tribunal canadien du commerce extérieur* (*Loi sur le TCCE*), à la suite de plaintes déposées par des producteurs de biens canadiens au sujet d'un dommage grave causé par les importations;
- d'appels de décisions rendues par le ministre du Revenu national ou le commissaire de l'Agence des douanes et du revenu du Canada aux termes de la *Loi sur les douanes*, de la *Loi sur la taxe d'accise* et de la *LMSI*, y compris les nouveaux appels interjetés aux termes de la *Loi sur les douanes*, découlant des nouvelles attributions conférées au Tribunal en vertu de la *Loi de mise en œuvre de l'Accord de libre-échange nord-américain;*
- de demandes présentées par des producteurs nationaux qui souhaitent obtenir des allégements tarifaires sur les intrants textiles importés aux fins de production;
- de plaintes reçues de fournisseurs potentiels portant sur n'importe quel aspect de la procédure d'adjudication des marchés publics, aux termes de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA), de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI) et de l'Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (OMC);
- de saisines, aux termes de la *Loi sur le TCCE*, par le gouverneur en conseil, sur toute question économique ou commerciale, y compris la question de préjudice causé aux producteurs de produits et de services canadiens, ou par le ministre des Finances, sur toute question tarifaire;
- de questions soulevées aux termes d'autres lois du Parlement ou de règlements connexes, y compris les opinions sur la question de l'intérêt public, les réexamens et les décisions portant sur l'identité de l'importateur aux termes de la *LMSI*.

Agence de la consommation en matière financière du Canada

Objectifs

Les cinq objectifs de l'ACFC sont les suivants :

- surveiller les institutions financières pour s'assurer qu'elles appliquent les dispositions relatives aux

consommateurs des lois fédérales qui s'appliquent à elles;

- inciter les institutions financières à se doter de politiques et de procédures pour mettre en œuvre les dispositions visant les consommateurs qui s'appliquent à elles;
- vérifier que les institutions financières respectent les codes de conduite volontaires et tout autre engagement public qu'elles ont pris pour protéger les intérêts des consommateurs;
- promouvoir la sensibilisation aux obligations des institutions financières;
- favoriser la compréhension des services financiers et des questions qui s'y rapportent.

Description des secteurs d'activité

Agence de la consommation en matière financière du Canada

Nous renseignons les consommateurs et encadrons les institutions financières afin de nous assurer qu'elles appliquent les mesures fédérales en matière de protection des consommateurs.

Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada

Objectifs

Le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada a été mis sur pied à titre d'organisme indépendant ayant le mandat de recueillir, d'analyser, d'évaluer et divulguer des renseignements, le but étant la détection, la prévention et la dissuasion des opérations de recyclage des produits de la criminalité. En vertu de ce mandat, le Centre doit assurer notamment le respect des exigences de tenue de livres et de rapport énoncées dans la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité* et le règlement, et mieux faire connaître les questions du recyclage des produits de la criminalité. De plus, le Centre doit veiller à ce que l'information personnelle dont il a le contrôle soit protégée contre toute divulgation non autorisée.

Description des secteurs d'activité

Détection et dissuasion des activités de recyclage des produits de la criminalité

- Mettre sur pied un établissement de technologie de l'information de pointe chargé de recevoir et d'analyser les rapports d'opérations;
- Après avoir effectué des analyses et lorsque c'est approprié, divulguer l'information désignée aux organismes d'exécution de la Loi afin de faciliter les enquêtes ou les poursuites relatives à des infractions de recyclage de produits de la criminalité;
- Communiquer avec les entités déclarantes au sujet de leurs obligations et surveiller l'observation de la Loi;
- Élaborer des lignes directrices visant à aider les entités déclarantes à repérer les opérations douteuses;
- Assurer la liaison avec des organisations nationales, étrangères et internationales afin d'échanger de l'information au sujet des tendances émergentes et rencontrer ces organisations;
- Conclure des ententes avec des institutions et des organismes d'États étrangers ayant des pouvoirs et des devoirs semblables à ceux du Centre en vue d'échanger de l'information qui serait utile au titre des enquêtes ou des poursuites relatives à des infractions de recyclage de produits de la criminalité;
- Planifier et mettre en œuvre une stratégie de communication visant à accroître la sensibilisation et la compréhension relativement au recyclage de produits de la criminalité.

Bureau du surintendant des institutions financières

Objectifs

Le BSIF est le principal organisme de réglementation des institutions financières et des régimes de retraite régis par le gouvernement fédéral. Notre mission consiste à protéger les souscripteurs, les déposants et les participants des régimes de retraite contre toute perte indue. Nous promouvons et administrons un cadre de réglementation qui permet au public d'avoir foi en un système financier concurrentiel. Nous fournissons aussi des services et des conseils actuariels au gouvernement du Canada. Nous nous engageons à maintenir un niveau élevé de professionnalisme, de qualité et d'efficience.

Description des secteurs d'activité

Surveillance des institutions financières et des régimes de retraite

Le BSIF surveille environ 500 institutions financières et 1 100 régimes de retraite. Ces derniers ont été mis sur pied par des employeurs et sont assujettis à la *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension*. En outre, moyennant le recouvrement des coûts, la BSIF examine la situation de certaines institutions provinciales en vertu d'ententes fédérales-provinciales ou en qualité de mandataire de la Société d'assurance-dépôts du Canada.

Services actuariels et autres au gouvernement du Canada

Le BSIF établit des rapports actuariels en application de la *Loi sur les rapports relatifs aux pensions publiques* et du Régime de pensions du Canada, de même que divers autres rapports prévus par la loi sur les régimes gouvernementaux de retraite et d'assurance.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
						Programme des politiques économiques, sociales et financières				
...	72 507 000	...	...	72 507 000	1	Dépenses de fonctionnement				
...	...	13 027 250	...	13 027 250	1a	Dépenses de fonctionnement				
...	...	...	179 545	179 545		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	4 877 000	4 877 000		CT, crédit 15 [1]				
...	72 507 000	13 027 250	5 056 545	90 590 795		Total—Crédit 1	83 158 676	7 432 119	...	77 086 841
					2a	Radier certaines créances dues à Sa Majesté du chef du Canada s'élevant au total à 17 900 000 $ par le gouvernement de la Jamaïque	17 889 590	10 410	...	...
...	...	17 900 000	...	17 900 000						
					3a	Radier certaines créances dues à Sa Majesté du chef du Canada s'élevant au total à 4 900 000 $ par les Républiques de Zambie, de Madagascar et du Cameroun	...	4 900 000	...	...
...	...	4 900 000	...	4 900 000						
...	326 000 000	...	...	326 000 000	5	Subventions et contributions	242 065 362	83 934 638	...	194 371 832
					(S)	Ministre des Finances—Traitement et allocation pour automobile	67 988	...	...	51 597
...	52 122	...	15 866	67 988						
					(S)	Paiements (encaissement de billets) à l'Association internationale de développement (*Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes* et les lois de crédits des exercices antérieurs)	262 022 000	...	...	365 726 000
...	262 022 000	...	...	262 022 000						
					(S)	Paiements à la Facilité de réduire la pauvreté et favoriser la croissance du Fonds monétaire international conformément à la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*, paragraphe 8.1(2). Limite de 225 000 000 DTS				
...	40 500 000	(24 400 000)	(16 100 000)	...						
						Autorisation non employée de 56 102 414 DTS au début de l'exercice (convertie en $ CAN à cette date)				
111 484 473	...	...	...	111 484 473						
						Redressement de change à l'autorisation non employée à la fin de l'exercice				
...	...	...	(38 285)	(38 285)						
111 484 473	40 500 000	(24 400 000)	(16 138 285)	111 446 188		Total	14 840 142	...	96 606 046	79 469 936
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	9 598 000	...	...	9 193 000
...	9 210 000	...	388 000	9 598 000	(S)	Achat de la monnaie canadienne	61 704 169	...	...	110 145 350
...	41 000 000	21 000 000	(295 831)	61 704 169	(S)	Subvention à la Fondation canadienne pour l'innovation (*Loi d'exécution du budget de 1997*)	1 250 000 000	...	...	...
...	...	1 250 000 000	...	1 250 000 000	(S)	Paiements conformément à la *Loi sur la prise en charge des prestations de la Commission de secours d'Halifax*	22 842	...	...	...
...	...	...	22 842	22 842						

Sommaire du portefeuille ministériel—*Suite*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans Budget principal des dépenses	Indiquées dans Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
68 571 831	...	...	...	68 571 831	(S)	Paiements aux déposants de la Banque Commerciale du Canada, de la Compagnie de placements hypothécaires CCB et de la Norbanque conformément à la *Loi sur l'indemnité aux déposants de certaines institutions financières*	...	...	68 571 831	452
...	...	...	2 160 116	2 160 116	(S)	Paiement d'éléments de passif virés aux recettes	2 160 116	...	...	1 425 902
...	...	...	16 765 754	16 765 754	(S)	Remboursements de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs	16 765 754	...	...	16 244 117
25 000	...	...	4 051	29 051	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	17 108	7 892	4 051	...
180 081 304	751 291 122	1 282 427 250	7 979 058	2 221 778 734		Total budgétaire	1 960 311 747	96 285 059	165 181 928	853 715 027
2 000 000	...	...	...	2 000 000	(S)	(L) Paiement à la Banque Commerciale du Canada conformément à la *Loi sur l'aide financière à la Banque Commerciale du Canada*. Limite 75 000 000 $ (Brut)	...	...	2 000 000	...
...	...	...	7 000 000	7 000 000	(S)	(L) Avances aux termes de l'article 13.1 de la *Loi sur l'Agence de la consommation en matière financière du Canada* (Brut)	7 000 000	...	...	...
						Association internationale de développement				
...	1	...	202 333 332	202 333 333	L10	Émission et paiement de billets sur demande, non productifs d'intérêts et non négociables, d'un montant ne devant pas dépasser 202 334 000 $ en faveur de l'Association internationale de développement conformément à la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes* (Brut)	202 333 333	...	...	202 333 333
						Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD)				
...	8 541 000	...	(975 916)	7 565 084	(S)	(L) Émission de billets sur demande dont le montant ne doit pas dépasser 5 829 760 $ US, nonobstant que le paiement peut dépasser l'équivalent en dollars canadiens estimé à 8 540 597 $ en date du 15 février 2000, conformément au paragraphe 6(2) de la *Loi sur l'Accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement* pour le compte de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement à titre de souscriptions d'actions (Brut)	7 565 084	...	...	7 114 735
					(S)	(L) Émission de billets sur demande dont le montant ne doit pas dépasser 1 457 440 $ US, nonobstant que le paiement peut dépasser l'équivalent en dollars canadiens estimé à 2 135 149 $ en date du 15 février 2000, conformément au paragraphe 6(2) de la *Loi sur l'Accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement* pour le compte de la Banque européenne pour la reconstruction et le déve-				

...	15 660 000	...	(4 312 375)	11 347 625		loppement à titre de souscriptions d'actions et de souscriptions au capital (Brut)	11 347 625	...	...	10 672 102
						Fonds monétaire international—Facilité de réduire la pauvreté et favoriser la croissance				
					(S)	(L) Émission d'un prêt à la Facilité de réduire la pauvreté et favoriser la croissance du Fonds monétaire international conformément à la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*, paragraphe 8.1(1). Limite 700 000 000 DTS (Brut)				
...	...	172 000 000	(172 000 000)	...		Autorisation non employée de 181 833 500 DTS au début de l'exercice (convertie en $ CAN à cette date)				
361 332 258	...	...	...	361 332 258		Redressement de change à l'autorisation non employée à la fin de l'exercice				
...	...	...	(442 739)	(442 739)						
361 332 258	...	172 000 000	(172 442 739)	360 889 519		Total	68 001 889	...	292 887 630	113 533 260
						Petro-Canada Limitée				
					(S)	(L) Avances pour emprunts ou achats d'actions privilégiées à Petro-Canada Limitée, en vertu de la *Loi sur Petro-Canada Limitée*, article 22. Limite 1 000 000 000 $ (Brut)				
27 228 147	...	...	...	27 228 147			...	...	27 228 147	...
					(S)	(L) Souscriptions d'actions ordinaires de Petro-Canada Limitée en vertu de la *Loi sur Petro-Canada Limitée*, article 5. Limite 4 900 000 000 $ (Brut)				
1 573 645 679	...	...	...	1 573 645 679			...	...	1 573 645 679	...
...	...	...	...	...		Crédits non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	13 211 149
1 964 206 084	24 201 001	172 000 000	31 602 302	2 192 009 387		Total non budgétaire	296 247 931	...	1 895 761 456	346 864 579
180 081 304	**751 291 122**	**1 282 427 250**	**7 979 058**	**2 221 778 734**		**Total du programme—**				
						Budgétaire	**1 960 311 747**	**96 285 059**	**165 181 928**	**853 715 027**
1 964 206 084	**24 201 001**	**172 000 000**	**31 602 302**	**2 192 009 387**		**Non budgétaire**	**296 247 931**	**...**	**1 895 761 456**	**346 864 579**
						Programme du service de la dette publique				
					(S)	Frais d'intérêt et autres coûts (*Loi sur la gestion des finances publiques*)				
...	41 700 000 000	(2 500 000 000)	2 127 510 690	41 327 510 690			41 327 510 690	...	...	46 448 287 349
...	**41 700 000 000**	**(2 500 000 000)**	**2 127 510 690**	**41 327 510 690**		**Total du programme—Budgétaire**	**41 327 510 690**	**...**	**...**	**46 448 287 349**
						Programme fédéral de transferts aux provinces				
...	1 579 000 000	...	...	1 579 000 000	15	Paiements de transfert aux gouvernements territoriaux				
...	...	25 000 000	...	25 000 000	15a	Paiements de transfert aux gouvernements territoriaux				
...	...	...	(3 100 647)	(3 100 647)		Redressements selon l'article 37.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*				
...	1 579 000 000	25 000 000	(3 100 647)	1 600 899 353		Total—Crédit 15	1 317 237 894	283 661 459	...	1 492 100 647
					(S)	Subventions législatives (Lois constitutionnelles de 1867 à 1982 et autres autorisations législatives)				
...	30 000 000	...	755 443	30 755 443			30 755 443	...	...	30 074 843
					(S)	Péréquation fiscale (Partie I—*Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)				
...	10 479 000 000	751 000 000	(121 982 000)	11 108 018 000			11 108 018 000	...	...	10 951 205 000
					(S)	Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (Partie V—*Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)				
...	17 300 000 000	...	...	17 300 000 000			17 300 000 000	...	...	13 500 000 000
					(S)	Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes (*Loi de 1964 sur la révision des arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)				
...	(530 000 000)	(32 000 000)	(22 773 432)	(584 773 432)			(584 773 432)	...	...	(548 615 154)

Sommaire du portefeuille ministériel—*Fin*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans Budget principal des dépenses	Indiquées dans Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
					(S)	Paiements de remplacement au titre des programmes permanents (Partie VI—*Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)				
...	(2 400 000 000)	(163 000 000)	(99 077 000)	(2 662 077 000)			(2 662 077 000)	...	...	(2 459 495 000)
...	...	...	...	...		Crédits non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	4 000 000 000
...	**26 458 000 000**	**581 000 000**	**(246 177 636)**	**26 792 822 364**		**Total du programme—Budgétaire**	**26 509 160 905**	**283 661 459**	**...**	**26 965 270 336**
						Total du ministère—				
180 081 304	**68 909 291 122**	**(636 572 750)**	**1 889 312 112**	**70 342 111 788**		**Budgétaire**	**69 796 983 342**	**379 946 518**	**165 181 928**	**74 267 272 712**
1 964 206 084	**24 201 001**	**172 000 000**	**31 602 302**	**2 192 009 387**		**Non budgétaire**	**296 247 931**	**...**	**1 895 761 456**	**346 864 579**
						Vérificateur général				
...	48 836 000	...	...	48 836 000	20	Dépenses du programme				
...	...	7 733 100	...	7 733 100	20a	Dépenses du programme				
...	...	...	2 622 000	2 622 000		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	48 836 000	7 733 100	2 622 000	59 191 100		Total—Vote 20	55 465 189	3 725 911	...	51 284 254
...	6 714 000	...	283 000	6 997 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 997 000	...	...	7 288 000
...	...	...	9 387	9 387	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	...	9 387	4 170
...	**55 550 000**	**7 733 100**	**2 914 387**	**66 197 487**		**Total du programme—Budgétaire**	**62 462 189**	**3 725 911**	**9 387**	**58 576 424**
						Société d'assurance-dépôts du Canada				
					(S)	(L) Prêts en vertu de la *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada*, paragraphe 10.1,				
6 000 000 000	...	...	...	6 000 000 000		Limite 6 000 000 000 $ (Net)	...	...	6 000 000 000	...
6 000 000 000	**...**	**...**	**...**	**6 000 000 000**		**Total du programme—Non budgétaire**	**...**	**...**	**6 000 000 000**	**...**
						Tribunal canadien du commerce extérieur				
...	7 554 000	...	...	7 554 000	25	Dépenses du programme				
...	...	371 900	...	371 900	25a	Dépenses du programme				
...	...	...	454 000	454 000		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	7 554 000	371 900	454 000	8 379 900		Total—Crédit 25	8 067 245	312 655	...	7 458 839
...	1 192 000	...	50 000	1 242 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 242 000	...	...	1 312 000
...	...	...	...	...		Crédits non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	406
...	**8 746 000**	**371 900**	**504 000**	**9 621 900**		**Total du programme—Budgétaire**	**9 309 245**	**312 655**	**...**	**8 771 245**

						Agence de la consommation en matière financière du Canada				
...	...	...	3 909 616	3 909 616	(S)	Paiements en vertu de la *Loi sur l'Agence de la consommation en matière financière du Canada*	3 909 616	...	...	...
...	**...**	**...**	**3 909 616**	**3 909 616**		**Total du programme—Budgétaire**	**3 909 616**	**...**	**...**	**...**
						Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada				
...	21 232 000	...	...	21 232 000	30	Dépenses du programme				
...	...	3 331 524	...	3 331 524	30a	Dépenses du programme				
...	...	9 892 000	...	9 892 000	30b	Dépenses du programme				
...	21 232 000	13 223 524	...	34 455 524		Total—Crédit 30	34 440 393	15 131	...	16 664 175
...	1 268 085	...	53 000	1 321 085	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 321 085	...	...	...
...	**22 500 085**	**13 223 524**	**53 000**	**35 776 609**		**Total du programme—Budgétaire**	**35 761 478**	**15 131**	**...**	**16 664 175**
						Bureau du surintendant des institutions financières				
...	1 660 000	...	...	1 660 000	35	Dépenses du programme				
...	...	341 500	...	341 500	35b	Dépenses du programme				
...	...	...	15 000	15 000		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	1 660 000	341 500	15 000	2 016 500		Total—Crédit 35	916 500	1 100 000	...	2 193 106
					(S)	Paiements des dépenses afférentes aux activités du Bureau en vertu des articles 16 et 17 de la *Loi sur le Bureau du surintendant des institutions financières*				
						Autorisation maximale dont le montant ne peut, sans l'approbation du Conseil du Trésor, dépasser de plus de 40 000 000 $ le total des cotisations et recettes				
77 413 738	...	...	...	77 413 738		reçues et autorisées de dépenser par la Loi	1 704 324	...	75 709 414	(11 734 240)
222	...	...	9 248	9 470	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	222	9 248	...
77 413 960	**1 660 000**	**341 500**	**24 248**	**79 439 708**		**Total du programme—Budgétaire**	**2 620 824**	**1 100 222**	**75 718 662**	**(9 541 134)**
						Total du portefeuille ministériel—				
257 495 264	**68 997 747 207**	**(614 902 726)**	**1 896 717 363**	**70 537 057 108**		**Budgétaire**	**69 911 046 694**	**385 100 437**	**240 909 977**	**74 341 743 422**
7 964 206 084	**24 201 001**	**172 000 000**	**31 602 302**	**8 192 009 387**		**Non budgétaire**	**296 247 931**	**...**	**7 895 761 456**	**346 864 579**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section 1 de ce volume.

(S) Autorisation législative.

(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).

[1] Conseil du Trésor, crédit 10—Initiatives pangouvernementales.
Conseil du Trésor, crédit 15—Rajustements de la rémunération.

Programmes par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Recettes affectées aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Programme des politiques économiques, sociales et financières												
Politiques et conseils	64 811 046	58 833 915	...	677 678	1 250 000 000	1 250 000 000	964 584	964 584	...	...	1 313 846 462	1 308 547 009
Organismes financiers internationaux—												
Budgétaire	22 800 000	17 889 590	...	...	699 468 188	518 927 504	...	...	...	...	722 268 188	536 817 094
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	582 135 562	289 247 931	582 135 562	289 247 931
Monnaie canadienne	61 704 169	61 704 169	...	...	...	...	...	...	...	...	61 704 169	61 704 169
Administration générale	65 091 196	58 649 347	...	4 297 240	...	...	9 725 954	9 725 954	...	...	55 365 242	53 220 633
Projets spéciaux—												
Budgétaire	68 594 673	22 842	...	...	...	...	...	...	...	...	68 594 673	22 842
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	1 609 873 825	7 000 000	1 609 873 825	7 000 000
Sous-total—												
Budgétaire	283 001 084	197 099 863	...	4 974 918	1 949 468 188	1 768 927 504	10 690 538	10 690 538	...	...	2 221 778 734	1 960 311 747
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	2 192 009 387	296 247 931	2 192 009 387	296 247 931
Recettes affectées aux dépenses	(10 690 538)	(10 690 538)	...	...	...	...	(10 690 538)	(10 690 538)	...	...	...	...
Total du programme—												
Budgétaire	**272 310 546**	**186 409 325**	**...**	**4 974 918**	**1 949 468 188**	**1 768 927 504**	**...**	**...**	**...**	**...**	**2 221 778 734**	**1 960 311 747**
Non budgétaire	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**2 192 009 387**	**296 247 931**	**2 192 009 387**	**296 247 931**
Programme du service de la dette publique												
Frais d'intérêt et autres coûts	41 188 783 998	41 188 783 998	...	...	...	...	...	...	...	...	41 188 783 998	41 188 783 998
Placements Épargne Canada	138 726 692	138 726 692	...	...	...	...	...	...	...	...	138 726 692	138 726 692
Total du programme—Budgétaire	**41 327 510 690**	**41 327 510 690**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**41 327 510 690**	**41 327 510 690**
Programme fédéral de transferts aux provinces												
Paiements de transfert	...	...	...	...	26 792 822 364	26 509 160 905	...	...	...	...	26 792 822 364	26 509 160 905
Total du programme—Budgétaire	**...**	**...**	**...**	**...**	**26 792 822 364**	**26 509 160 905**	**...**	**...**	**...**	**...**	**26 792 822 364**	**26 509 160 905**
Total du ministère—												
Budgétaire	**41 599 821 236**	**41 513 920 015**	**...**	**4 974 918**	**28 742 290 552**	**28 278 088 409**	**...**	**...**	**...**	**...**	**70 342 111 788**	**69 796 983 342**
Non budgétsire	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**2 192 009 387**	**296 247 931**	**2 192 009 387**	**296 247 931**
Vérificateur général												
Vérification législative	65 817 487	62 084 846	...	...	380 000	377 343	...	...	...	...	66 197 487	62 462 189
Total du programme—Budgétaire	**65 817 487**	**62 084 846**	**...**	**...**	**380 000**	**377 343**	**...**	**...**	**...**	**...**	**66 197 487**	**62 462 189**

Société d'assurance-dépôts du Canada—												
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	**6 000 000 000**	...	**6 000 000 000**	...
Tribunal canadien du commerce extérieur—												
Budgétaire	**9 621 900**	**9 309 245**	...	...	...	...	...	...	...	...	**9 621 900**	**9 309 245**
Agence de la consommation en matière financière du Canada—												
Budgétaire	**3 909 616**	**3 132 060**	...	**777 556**	...	...	...	...	...	...	**3 909 616**	**3 909 616**
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada												
Détection et dissuasion des activités de recyclage des produits de la criminalité	35 776 609	35 761 478	...	...	...	...	...	...	...	...	35 776 609	35 761 478
Total du programme—Budgétaire	**35 776 609**	**35 761 478**	...	...	...	...	...	...	...	...	**35 776 609**	**35 761 478**
Bureau du surintendant des institutions financières												
Surveillance des institutions financières et des régimes de retraite	133 527 718	62 335 467	710 784	1 672 554	...	...	55 252 000	60 620 613	...	...	78 986 502	3 387 408
Services actuariels et autres au gouvernement du Canada	1 722 206	2 037 916	...	...	...	...	1 269 000	2 804 500	...	...	453 206	(766 584)
Sous-total	135 249 924	64 373 383	710 784	1 672 554	...	...	56 521 000	63 425 113	...	...	79 439 708	2 620 824
Recettes affectées aux dépenses	(56 521 000)	(63 425 113)	...	...	...	...	(56 521 000)	(63 425 113)	...	...	...	...
Total du programme—Budgétaire	**78 728 924**	**948 270**	**710 784**	**1 672 554**	...	...	...	...	...	...	**79 439 708**	**2 620 824**
Total du portefeuille ministériel—												
Budgétaire	**41 793 675 772**	**41 625 155 914**	**710 784**	**7 425 028**	**28 742 670 552**	**28 278 465 752**	...	...	...	...	**70 537 057 108**	**69 911 046 694**
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	**8 192 009 387**	**296 247 931**	**8 192 009 387**	**296 247 931**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Programme des politiques économiques, sociales et financières				
					Subventions				
					Politiques et conseils				
...	...	1 250 000 000	...	1 250 000 000	(S) Subvention à la Fondation canadienne pour l'innovation *(Loi d'exécution du budget de 1997)*	1 250 000 000	...	...	...
					Organismes financiers internationaux				
...	161 000 000	...	...	161 000 000	Respecter les engagements que le Canada a pris en vertu des ententes multilatérales de réduction de la dette	101 277 136	59 722 864	...	4 752 655
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	15 000 000
...	161 000 000	...	...	161 000 000		101 277 136	59 722 864	...	19 752 655
...	**161 000 000**	**1 250 000 000**	**...**	**1 411 000 000**	**Total—Subventions**	**1 351 277 136**	**59 722 864**	**...**	**19 752 655**
					Contributions				
					Organismes financiers internationaux				
...	**165 000 000**	**...**	**...**	**165 000 000**	Respecter les engagements que le Canada a pris en vertu des ententes multilatérales de réduction du service de la dette	**140 788 226**	**24 211 774**	**...**	**174 619 177**
					Autres paiements de transfert				
					Organismes financiers internationaux				
...	262 022 000	...	...	262 022 000	(S) Encaissement de billets sur demande par l'Association internationale de développement conformément à la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*	262 022 000	...	...	365 726 000
111 484 473	40 500 000	(24 400 000)	(16 138 285)	111 446 188	(S) Paiements à la Facilité de réduire la pauvreté et favoriser la croissance du Fonds monétaire international	14 840 142	...	96 606 046	79 469 936
111 484 473	**302 522 000**	**(24 400 000)**	**(16 138 285)**	**373 468 188**	**Total—Autres paiements de transfert**	**276 862 142**	**...**	**96 606 046**	**445 195 936**
					Autres paiements de transfert				
...	...	1 250 000 000	...	1 250 000 000	Politiques et conseils	1 250 000 000	...	...	...
111 484 473	628 522 000	(24 400 000)	(16 138 285)	699 468 188	Organismes financiers internationaux	518 927 504	83 934 638	96 606 046	639 567 768
111 484 473	**628 522 000**	**1 225 600 000**	**(16 138 285)**	**1 949 468 188**	**Total du programme**	**1 768 927 504**	**83 934 638**	**96 606 046**	**639 567 768**
					Programme fédéral de transferts aux provinces				
					Autres paiements de transfert				
					Paiements de transfert				
...	1 579 000 000	25 000 000	...	1 604 000 000	Paiements de transfert aux gouvernements territoriaux				
...	...	...	(3 100 647)	(3 100 647)	Redressement selon l'article 37.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*				
...	1 579 000 000	25 000 000	(3 100 647)	1 600 899 353		1 317 237 894	283 661 459	...	1 492 100 647

...	30 000 000	...	755 443	30 755 443	(S) Subventions législatives	30 755 443	..	...	30 074 843
...	10 479 000 000	751 000 000	(121 982 000)	11 108 018 000	(S) Péréquation fiscale	11 108 018 000	...	...	10 951 205 000
...	17 300 000 000	...	...	17 300 000 000	(S) Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux	17 300 000 000	...	...	13 500 000 000
...	(530 000 000)	(32 000 000)	(22 773 432)	(584 773 432)	(S) Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes	(584 773 432)	...	...	(548 615 154)
...	(2 400 000 000)	(163 000 000)	(99 077 000)	(2 662 077 000)	(S) Paiements de remplacement au titre des programmes permanents	(2 662 077 000)	...	...	(2 459 495 000)
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	..	4 000 000 000
...	**26 458 000 000**	**581 000 000**	**(246 177 636)**	**26 792 822 364**	**Total du programme**	**26 509 160 905**	**283 661 459**	**...**	**26 965 270 336**
111 484 473	**27 086 522 000**	**1 806 600 000**	**(262 315 921)**	**28 742 290 552**	**Total du ministère**	**28 278 088 409**	**367 596 097**	**96 606 046**	**27 604 838 104**
					Vérificateur général				
					Contributions				
					Vérification législative				
...	380 000	...	...	380 000	Fondation canadienne pour la vérification intégrée	377 343	2 657	...	377 510
...	**380 000**	**...**	**...**	**380 000**	**Total du programme**	**377 343**	**2 657**	**...**	**377 510**
111 484 473	**27 086 902 000**	**1 806 600 000**	**(262 315 921)**	**28 742 670 552**	**Total du portefeuille ministériel**	**28 278 465 752**	**367 598 754**	**96 606 046**	**27 605 215 614**

(S) Paiement de transfert législatif.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Ministère			
Programme des politiques économiques, sociales et financières			
Budgétaires (recettes disponibles pour être dépensées)			
Politiques et conseils	964 584	964 584	328 578
Administration générale	9 725 954	9 725 954	8 015 682
Total du ministère—Budgétaire	**10 690 538**	**10 690 538**	**8 344 260**
Bureau du surintendant des institutions financières			
Budgétaires (recettes disponibles pour être dépensées)			
Surveillance des institutions financières et des régimes de retraite			
Évaluations de :			
Surveillance des institutions financières	47 269 000	53 577 359	54 768 903
Surveillance des régimes de pension	4 054 000	3 433 563	3 765 180
	51 323 000	57 010 922	58 534 083
Frais de service	3 840 000	2 994 919	3 208 813
Services offerts à la Société d'assurance-dépôts du Canada	89 000	118 876	167 747
Autres recettes	...	495 896	761 192
	55 252 000	60 620 613	62 671 835
Services actuariels et autres au gouvernement du Canada			
Services offerts au Régime de pensions du Canada	969 000	1 309 328	992 375
Services offerts au Programme canadien de prêts aux étudiants	300 000	479 575	149 759
Autres recettes	...	1 015 597	...
	1 269 000	2 804 500	1 142 134
Total du programme—Budgétaire	**56 521 000**	**63 425 113**	**63 813 969**
Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**67 211 538**	**74 115 651**	**72 158 229**

Recettes

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Programme des politiques économiques, sociales et financières		
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements—[1]		
Encaisse et débiteurs—Caisse—		
Banques à charte	16 098 300	26 843 259
Dépôts à court terme	271 722 535	559 206 968
Comptes d'opérations de change—		
Réserves de liquidités internationales détenues dans le Compte du fonds des changes—Virement des bénéfices	2 358 259 308	2 879 414 376
Fonds monétaire international—Souscriptions—Virement des bénéfices	100 777 695	162 093 640
Prêts, placements et avances—		
Banque du Canada—Virement des bénéfices	1 928 592 756	2 027 241 497
Canada Development Investment Corporation—Dividendes	...	5 000 000
Petro-Canada Limitée—Dividendes	19 756 042	19 756 042
Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces	58 944	58 944
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	713 332	863 208
Jamaïque	82 690	1 455 432
Royaume-Uni—Loi sur l'accord financier avec le Royaume-Uni (1946)	...	557 405
Intérêt différé	4 029 893	5 255 389
Fonds monétaire international—Facilité de réduire la pauvreté et favoriser la croissance	38 029 456	39 604 493
Association récréative de la fonction publique d'Ottawa	2 456	2 973
Agence de la consommation en matière financière du Canada	61 449	...
Prêt pour aide financière à la Thaïlande	26 274 003	42 329 878
Autres comptes—		
Patrimoine canadien—		
Fonds renouvelables de Patrimoine canadien	202 405	338 467
Ressources naturelles—		
Fonds renouvelables de Ressources naturelles	284 764	26 630
Travaux publics et Services gouvernementaux—		
Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada	...	282 824
Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique	...	137 300
Fonds renouvelable des services optionnels	2 063 938	(677 978)
Solliciteur général—Service correctionnel—		
Fonds renouvelable CORCAN	1 990 591	...
	4 769 000 557	5 769 790 747

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrement de rémunérations, biens et services	110 651	58 179
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	135 603	3 007 541
	246 254	3 065 720
Ventes de biens et de services—		
Ventes de biens et de produits d'information—		
Vente d'autres publications	11 157	47 812
Autres frais et droits—		
Frais—Accès à l'information	9 164	2 794
	20 321	50 606
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	4 051	29 178
Diverses recettes non fiscales—		
Pièces de monnaie canadienne	150 835 825	182 219 196
Gain net de change	9 538 922	191 579 676
Vente de propriété immobilière à la Société immobilière du Canada	7 788 586	24 862 600
Virement des comptes suivants, de montants non réclamés ou impayés depuis dix ans ou plus—Compte d'avance fixe en circulation—		
Chèques	1 954	838 290
Chèques non réclamés	30 348 010	22 352 566
Soldes non réclamés reçus par la Banque du Canada en ce qui concerne les banques à charte	1 383 813	4 444 199
Bénéfices—Intérêts sur hypothèques	3 304 343	1 811 403
Divers	13 447 325	15 529 292
	216 648 778	443 637 222
Total du programme	**4 985 919 961**	**6 216 573 473**
Programme du service de la dette publique		
Recettes non fiscales—		
Diverses recettes non fiscales—		
Virement de dette échue en circulation	3 452 772	6 222 047
Total du programme	**3 452 772**	**6 222 047**
Total du ministère	**4 989 372 733**	**6 222 795 520**

	Exercice en cours	Exercice précédent
Vérificateur général		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	...	8 645
Total des recettes fiscales	...	**8 645**
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	51 198	17 493
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	37 893	52 397
	89 091	69 890
Ventes de biens et de services—		
Autres frais et droits—		
Services de vérification fournis à des organismes	732 126	727 520
Divers	68 747	...
	800 873	727 520
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	9 387	4 170
Diverses recettes non fiscales	28	8
Total des recettes non fiscales	**899 379**	**801 588**
Total du programme	**899 379**	**810 233**
Tribunal canadien du commerce extérieur		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	8 470	...
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	94 898	...
	103 368	...
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	406
Diverses recettes non fiscales	901	87
Total du programme	**104 269**	**493**

Recettes—*Fin*

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Agence de la consommation en matière financière du Canada		
Recettes non fiscales—		
Ventes de biens et de services—		
Services de nature réglementaire—		
Frais d'utilisation imposés en vertu des lois habilitantes des ministères	3 297 772	...
Total du programme	**3 297 772**	**...**
Bureau du surintendant des institutions financières		
Recettes non fiscales—		
Ventes de biens et de services—		
Services de nature réglementaire	1 851 922	...
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	9 248	222
Total du programme	**1 861 170**	**222**
Sommaire du portefeuille ministériel		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	...	8 645
Total des recettes fiscales	...	8 645
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements	4 769 000 557	5 769 790 747
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	438 713	3 135 610
Ventes de biens et de services	5 970 888	778 126
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	22 686	33 976
Diverses recettes non fiscales	220 102 479	449 859 364
Total des recettes non fiscales	4 995 535 323	6 223 597 823
Total du portefeuille ministériel	**4 995 535 323**	**6 223 606 468**

(1) Intérêt sauf indication contraire.

SECTION 14

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2001-2002

Gouverneur général

SOMMAIRE

	Page
Objectifs des programmes et description des secteurs d'activité	14.2
Sommaire du portefeuille ministériel	14.3
Programme par secteur d'activité	14.4
Paiements de transfert	14.4
Recettes	14.5

Objectifs

Permettre au gouverneur général du Canada d'exercer ses fonctions constitutionnelles et traditionnelles, et assurer la remise des distinctions honorifiques.

Description des secteurs d'activité

Gouverneur général

Traitement du gouverneur général et dépenses à l'égard du programme annuel du gouverneur général, y compris les frais de déplacement au Canada ainsi que les frais de représentation à l'étranger, le programme d'accès et les services aux visiteurs à Rideau Hall, de même que les dépenses de fonctionnement du Cabinet et des résidences.

Distinctions honorifiques

Administrer le régime national de distinctions honorifiques, notamment l'Ordre du Canada, l'Ordre du mérite militaire, les décorations canadiennes pour actes de bravoure, les médailles pour services distingués, la Croix du service méritoire, les médailles du service spécial, les médailles commémoratives et autres; assurer le financement des médailles académiques et le Prix du gouverneur général pour l'entraide. Administrer également l'Autorité héraldique du Canada.

Anciens gouverneurs généraux

Dépenses à l'égard des activités accomplies par les anciens gouverneurs généraux, lesquelles leur incombent en raison de leurs anciennes fonctions de gouverneur général et les pensions aux anciens gouverneurs généraux ou à leurs conjoints.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
...	14 415 000	...	...	14 415 000	1	Dépenses du programme				
...	...	1 246 072	...	1 246 072	1a	Dépenses du programme				
...	...	...	593 000	593 000		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	14 415 000	1 246 072	593 000	16 254 072		Total—Crédit 1	16 000 301	253 771	...	14 189 258
...	103 000	...	3 175	106 175	(S)	Traitement du gouverneur général (*Loi sur le gouverneur général*)	106 175	...	...	103 975
...	354 000	...	(32 885)	321 115	(S)	Pensions payables en vertu de la *Loi sur le gouverneur général*	321 115	...	...	312 914
...	1 586 000	...	67 000	1 653 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 653 000	...	...	1 352 000
472	...	...	309	781	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	472	309	10 484
472	**16 458 000**	**1 246 072**	**630 599**	**18 335 143**		**Total du portefeuille ministériel—Budgétaire**	**18 080 591**	**254 243**	**309**	**15 968 631**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section I de ce volume.

(S) Autorisation législative.

[1] Conseil du Trésor, crédit 15—Rajustements de la rémunération.

Programme par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Recettes affectées aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Gouverneur général	14 244 849	13 990 297	...	...	...	...	...	...	...	...	14 244 849	13 990 297
Distinctions honorifiques	3 224 695	3 224 695	...	...	...	...	...	...	...	...	3 224 695	3 224 695
Anciens gouverneurs généraux	544 484	544 484	...	...	321 115	321 115	...	...	...	...	865 599	865 599
Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**18 014 028**	**17 759 476**	**...**	**...**	**321 115**	**321 115**	**...**	**...**	**...**	**...**	**18 335 143**	**18 080 591**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Subventions				
					Anciens gouverneurs généraux				
					Subventions versées aux conjoints survivants d'anciens gouverneurs généraux afin de couvrir les dépenses engagées pour l'accomplissement de fonctions officielles				
...	11 000	...	(11 000)	...		...	...	...	...
					(S) Pensions payables en vertu de la *Loi sur le gouverneur général*				
...	354 000	...	(32 885)	321 115		321 115	...	...	312 914
...	**365 000**	**...**	**(43 885)**	**321 115**	**Total du portefeuille ministériel**	**321 115**	**...**	**...**	**312 914**

(S) Paiement de transfert législatif.

Recettes

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	...	12 024
Total des recettes fiscales	**...**	**12 024**
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	...	872
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	309	1 479
Diverses recettes non fiscales	158 431	131 879
Total des recettes non fiscales	**158 740**	**134 230**
Total du portefeuille ministériel	**158 740**	**146 254**

SECTION 15

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2001-2002

Industrie

Ministère

Agence de promotion économique du Canada atlantique

Banque de développement du Canada

Agence spatiale canadienne

Commission canadienne du tourisme

Tribunal de la concurrence

Commission du droit d'auteur

Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec

Société d'expansion du Cap-Breton

Conseil national de recherches du Canada

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

Conseil de recherches en sciences humaines

Conseil canadien des normes

Statistique Canada

Diversification de l'économie de l'Ouest canadien

SOMMAIRE

	Page
Objectifs des programmes et description des secteurs d'activité	15.2
Sommaire du portefeuille ministériel	15.8
Programmes par secteur d'activité	15.16
Paiements de transfert	15.19
Détail des montants disponibles pour être dépensés	15.26
Recettes	15.26

Ministère

Objectifs

Encourager la compétitivité internationale et l'excellence dans l'industrie, les sciences et la technologie dans toutes les régions du Canada, favoriser le développement économique régional en Ontario, faciliter l'essor des entreprises autochtones, veiller au fonctionnement équitable et efficace du marché au Canada, et établir des règles du marché et faire en sorte qu'elles soient efficacement mises en application.

Description des secteurs d'activité

Politique microéconomique

Ce secteur d'activité définit les priorités et l'orientation d'ensemble du programme microéconomique du Ministère dans les quatre « volets » – climat du marché, commerce, technologie et infrastructure – présentés dans le document cadre du gouvernement « L'Innovation : la clé de l'économie moderne (ICEM) » conformément aux priorités énoncées dans le discours du Trône. Les principales difficultés à surmonter dans l'élaboration de la politique microéconomique consisteront à reconnaître les grandes tendances qui se manifestent, à réunir les indices analytiques permettant d'y réagir au moyen d'initiatives politiques appropriées et d'obtenir l'engagement d'un groupe divers de ministères et d'organismes faisant partie ou non du portefeuille d'Industrie afin de les mettre en œuvre. Il faudra également intégrer une stratégie et des concepts de développement durable dans les activités du Ministère.

Règlements et services axés sur le marché

Le secteur d'activité ministériel, Règlements et services axés sur le marché, s'occupe d'une importante partie des mécanismes d'intervention du gouvernement destinés à maintenir l'efficacité et l'équité du marché, ce qui rehausse l'attrait du Canada aux yeux des investisseurs. Une vingtaine de lois délimitent le cadre décisionnel et législatif afférent au marché, notamment en ce qui touche à la concurrence, aux corporations et à la régie d'entreprises, à la propriété intellectuelle, aux faillites, à l'inspection et à l'approbation des appareils de mesure, à l'inspection des produits de consommation, aux codes de pratique volontaires ainsi qu'à la délivrance de licences pour l'utilisation des fréquences radioélectriques et à la surveillance du spectre.

C'est par l'intermédiaire de ce secteur d'activité qu'Industrie Canada élabore, évalue et révise les règles, règlements et normes régissant le fonctionnement équitable, efficace et concurrentiel du marché canadien. Ces règles permettent de soutenir et d'interpréter les lois régissant le marché qui sont élaborées dans le cadre de la gamme de services rattachée à la promotion d'un climat du marché sain dans le secteur d'activité que constitue la politique microéconomique.

Dans le cadre des Règlements et services axés sur le marché, le Ministère cherche en outre à maintenir la confiance des consommateurs et des entreprises en administrant efficacement les lois, règles, règlements et normes du marché et en veillant à les faire respecter. Il fait également la promotion à l'échelle internationale de ces normes régissant le marché, afin d'aider les Canadiens à être plus concurrentiels sur les marchés mondiaux.

Les organismes qui jouent un rôle dans ce secteur d'activité aident également les entreprises et les consommateurs à contribuer et à profiter pleinement des règles régissant le marché et à mieux s'adapter à l'évolution de la conjoncture en offrant un vaste éventail d'informations et de services visant le marché.

Développement sectoriel de l'industrie

Le secteur d'activité ministériel, Développement sectoriel de l'industrie, assure leadership et soutien à l'industrie canadienne pour l'aider à s'adapter aux nouveaux défis et aux nouvelles possibilités de l'économie mondiale. À cette fin, le secteur élabore et met en œuvre des stratégies, de concert avec les principaux partenaires et intervenants, pour la promotion du commerce, de l'investissement, de la technologie, des possibilités pour la jeunesse, des technologies de l'information et des télécommunications et le perfectionnement des ressources humaines. La création de produits et services d'information de calibre mondial est destinée à répondre aux besoins de l'industrie canadiennne. L'élaboration de politiques, de règlements et de recherches favorisera l'industrie canadienne des technologies de l'information et des télécommunications et l'octroi d'une aide financière stimulera l'investissement et les technologies de pointe.

Services ministériels et de gestion

Ce secteur d'activité est chargé de la prestation des services ministériels, y compris les services consultatifs de gestion et les produits et services stratégiques de communication, les services de ressources humaines et de développement de l'organisation ainsi que les services financiers, administratifs et communs, et est responsable des fonctions du conseiller en éthique.

Agence de promotion économique du Canada atlantique

Objectifs

Soutenir et favoriser de nouvelles possibilités de développement économique dans la région de l'Atlantique, en mettant particulièrement l'accent sur les petites et moyennes entreprises, par l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, de programmes et de projets, et par la défense des intérêts de la région de l'Atlantique au moment de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques, de programmes et de projets économiques d'envergure nationale.

Description des secteurs d'activité

Développement

Ce secteur d'activité comporte les éléments d'orientation, de planification et d'exécution des programmes de l'Agence qui sont liés directement au mandat de l'organisme. Il se divise en six sous-activités, soit action/développement des entreprises, coopération, défense des intérêts et coordination, programmes spéciaux, développement panatlantique et administration des programmes. Ces sous-activités reflètent clairement la nature des activités de l'Agence.

Administration générale

Ce secteur d'activité comprend le cabinet du Ministre et le bureau du Président; les services du personnel, des finances et des systèmes et les autres services de soutien administratif dispensés au siège social et dans les bureaux régionaux; les activités de vérification interne; les services juridiques; les activités de communication du siège social qui ne sont pas rattachées à des programmes particuliers.

Banque de développement du Canada

Objectifs

Soutenir l'esprit d'entreprise au Canada en offrant des services financiers et de gestion, en attachant une importance particulière aux besoins des petites et des moyennes entreprises.

Agence spatiale canadienne

Objectifs

Les objectifs prioritaires du Programme spatial canadien peuvent se résumer ainsi :

le développement et la mise en application des sciences et des technologies spatiales pour satisfaire les besoins des Canadiens;

la mise sur pied d'une industrie spatiale canadienne concurrentielle à l'échelle internationale.

Description des secteurs d'activité

Connaissance de l'espace, applications et développement industriel

L'Agence spatiale canadienne travaille avec les universités et l'industrie canadiennes en vue de contribuer au perfectionnement des connaissances spatiales, à la mise au point de nouveaux processus et de nouvelles technologies et applications, de même qu'à l'exploitation et à l'application des sciences et des technologies spatiales. Ces activités mènent à la création d'un secteur canadien axé sur les matériels et services spatiaux, orienté vers les exportations et concurrentiel à l'échelle internationale. Seule ou en collaboration avec d'autres organismes publics, l'Agence spatiale canadienne contribue au développement durable du Canada en reliant entre eux les Canadiens d'un océan à l'autre, en améliorant la gestion de notre environnement et de nos ressources naturelles et en essayant de comprendre comment les phénomènes se produisant dans l'espace peuvent influencer la vie sur terre.

Ce secteur d'activité permet une meilleure sensibilisation des Canadiens à l'importance des technologies spatiales dans toutes les régions du pays, favorise la coopération et l'établissement de liens avec les organismes œuvrant dans le domaine spatial à travers le monde. Il englobe également toutes les initiatives permettant à l'Agence d'assumer son rôle de leader du Programme spatial canadien.

Commission canadienne du tourisme

Objectifs

Faire la promotion du Canada en tant que destination touristique attrayante et fournir à l'industrie touristique une information exacte et actuelle pouvant l'aider à prendre des décisions judicieuses.

Tribunal de la concurrence

Objectifs

L'objectif du Tribunal est de tenir lieu de cour d'archives appelée à entendre et à trancher toutes les demandes formulées en application des parties VII.1 et VIII de la *Loi sur la concurrence* de façon aussi informelle et expéditive que possible, compte tenu des circonstances et de son obligation d'équité.

Description des secteurs d'activité

Tribunal de la concurrence

Au moyen des règles du Tribunal de la concurrence, qui régissent sa pratique et sa procédure, le Tribunal établit les paramètres de procédure informelle et expéditive tout en conservant la souplesse voulue pour tenir compte d'une gamme étendue de variables qui ont une incidence sur le déroulement d'une affaire et sur son obligation d'équité.

Commission du droit d'auteur

Objectifs

Fixer des redevances qui soient justes et raisonnables tant pour les titulaires de droits que pour les utilisateurs d'œuvres protégées par le droit d'auteur et délivrer des licences non exclusives qui permettent d'utiliser des œuvres dont les titulaires de droits d'auteur sont introuvables.

Description des secteurs d'activité

Commission du droit d'auteur

Créée le 1er février 1989, la Commission du droit d'auteur a succédé à la Commission d'appel du droit d'auteur. En vertu de la *Loi sur le droit d'auteur*, voici les responsabilités qui lui sont confiées :

établir les tarifs pour l'exécution publique et la communication au public, par télécommunication, d'œuvres musicales et d'enregistrements sonores (articles 67 à 69);

établir les tarifs, à l'option des sociétés de gestion visées à l'article 70.1, pour l'accomplissement de tout acte protégé mentionné aux articles 3, 15, 18 et 21 de la Loi (articles 70.1 à 70.191);

fixer les redevances payables par un utilisateur à une société de gestion s'il y a mésentente sur les redevances ou sur les modalités afférentes (articles 70.2 à 70.4);

établir les tarifs pour la retransmission de signaux éloignés de télévision et de radio ou pour la reproduction et l'exécution publique par des établissements d'enseignement, à des fins pédagogiques, d'émissions ou de commentaires d'actualité et toute autre émission de télévision et de radio (articles 71 à 76);

établir les tarifs pour la copie pour usage privé d'œuvres musicales enregistrées (articles 79 à 88);

se prononcer sur des demandes de licences non exclusives pour utiliser une œuvre publiée, la fixation d'une prestation, un enregistrement sonore publié ou la fixation d'un signal de communication dont le titulaire du droit d'auteur est introuvable (article 77);

examiner, à la demande du commissaire de la concurrence nommé au titre de la *Loi sur la concurrence*, les ententes conclues entre une société de gestion et un utilisateur et déposées auprès de la Commission lorsque le commissaire estime que l'entente est contraire à l'intérêt public (articles 70.5 et 70.6);

fixer l'indemnité à verser, dans certaines circonstances, à l'égard d'actes protégés à la suite de l'adhésion d'un pays à la Convention de Berne, à la Convention universelle ou à l'Accord instituant l'Organisation mondiale du commerce, mais qui ne l'étaient pas au moment où ils ont été accomplis (article 78).

Par ailleurs, le ministre de l'Industrie peut enjoindre la Commission d'entreprendre toute étude touchant ses attributions (article 66.8).

Enfin, toute partie à une entente visant l'octroi d'une licence par une société de gestion peut déposer l'entente auprès de la Commission dans les 15 jours de sa conclusion, échappant ainsi à certaines dispositions de la *Loi sur la concurrence* (article 70.5).

Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec

Objectifs

En vertu de la *Loi sur le ministère de l'Industrie*, le Ministre chargé de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec doit poursuivre les objectifs suivants :

a) promouvoir le développement économique des régions du Québec à faibles revenus et à croissance économique lente ou n'ayant pas suffisamment de possibilités d'emplois productifs;

b) mettre l'accent sur le développement économique à long terme et sur la création d'emplois et de revenus durables;

c) concentrer les efforts sur les petites et les moyennes entreprises (PME) et sur la valorisation de l'entrepreneurriat.

Description des secteurs d'activité

Promotion du développement économique des régions du Québec

En matière de développement économique des régions du Québec, cette activité comprend notamment :

Conception et mise en œuvre de la politique et de la programmation du gouvernement du Canada.

Participation à la mise en œuvre de priorités nationales sur le plan du développement économique, notamment en tant que membre du portefeuille d'Industrie, afin d'en maximiser les retombées dans chaque région du Québec.

Concertation d'interventions fédérales en assurant une gestion intégrée des enjeux de développement économique au Québec qui interpellent le gouvernement du Canada. Concevoir et réaliser des stratégies et plans d'action multisectoriels fédéraux pour le développement économique des régions du Québec. Concevoir également des mesures d'ajustement économique pour pouvoir adapter aux régions l'application de certaines politiques nationales.

Établissement de relations de collaboration avec d'autres intervenants socio-économiques publics et privés, notamment les sociétés d'aide au développement des collectivités, pour mieux servir les régions et les PME québécoises.

Représentation au sein de l'appareil gouvernemental canadien, à partir d'analyses des enjeux de développement économique afin d'optimiser l'impact des politiques et programmes nationaux sur le développement de l'économie des régions québécoises.

Promotion des programmes et services fédéraux afin de renseigner, par l'entremise du réseau de bureaux d'affaires de l'Agence, les PME et les intervenants en développement économique sur les programmes et services des ministères et organismes fédéraux qui leurs sont destinés.

Développement de connaissances et diffusion d'information en développant et diffusant des connaissances sur les enjeux du développement économique des régions et des PME. Informer les résidents des régions du Québec sur les politiques, stratégies et initiatives du gouvernement du Canada qui ont un impact sur le développement économique des régions.

Conception et mise en œuvre de mandats spéciaux de développement économique et de création d'emplois au Québec, au nom du gouvernement du Canada, pour répondre à des enjeux précis, souvent ponctuels, de nature économique.

Société d'expansion du Cap-Breton

Objectifs

Promouvoir et encourager le financement et le développement industriel de l'Île du Cap-Breton et élargir la base économique de l'Île.

Conseil national de recherches du Canada

Objectifs

Améliorer les compétences nationales et promouvoir l'investissement dans la recherche et le développement, dans l'intérêt économique et social du Canada.

Description des secteurs d'activité

Recherche et innovation technologique

Le secteur d'activité, Recherche et innovation technologique, englobe les programmes de recherche du Conseil national de recherches du Canada, ses initiatives de développement technologique, la gestion des installations scientifiques et d'ingénierie nationales ainsi que les projets de recherche et de technologie menés en collaboration avec des entreprises, des universités et des établissements publics. Ces efforts convergent tous vers des secteurs technologiques et industriels cruciaux pour l'économie canadienne où le Conseil national de recherches du Canada est appelé à jouer un rôle et à assumer des responsabilités particulières et où son action est susceptible d'avoir un effet favorable.

Soutien à l'innovation et à l'infrastructure scientifique et technologique nationale

Le secteur d'activité, Soutien à l'innovation et à l'infrastructure scientifique et technologique nationale, consolide le rôle que joue le Conseil national de recherches du Canada en tant qu'intervenant majeur dans la recherche et le développement au sein de l'infrastructure scientifique et technologique globale du Canada. Relèvent notamment de ce secteur d'activité, la diffusion d'information scientifique et technique et la prestation de services d'aide à l'innovation dans le secteur de la recherche industrielle. Le Conseil national de recherches du Canada assure aussi le fonctionnement d'installations clés dans les secteurs de l'ingénierie et de la technologie afin de prêter assistance à certains secteurs industriels particuliers.

Administration du programme

Le secteur d'activité, Administration du programme, offre toute une gamme de services de gestion et de services administratifs conçus pour appuyer le Conseil national de recherches du Canada dans ses efforts en vue d'offrir le rendement d'une organisation dynamique et entrepreneuriale qui exploite au maximum les possibilités de transfert des connaissances et de technologie.

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

Objectifs

Rehausser l'économie du pays et améliorer la qualité de vie des Canadiens par l'application des connaissances à des fins productives, soit appuyer une base de recherche fondamentale diversifiée de haute qualité dans les universités canadiennes, et favoriser et faciliter l'établissement de liens entre les universités et le secteur privé.

Description des secteurs d'activité

Appui à la recherche et à l'érudition

Subventions de recherche aux professeurs des universités canadiennes et partenariats pour appuyer la recherche fondamentale et les projets de recherche en sciences naturelles et en génie, les bourses d'études et de recherche aux étudiants et stagiaires postdoctoraux et le soutien administratif qui y est relié.

Conseil de recherches en sciences humaines

Objectifs

Appuyer la recherche et la formation de grande qualité dans des disciplines qui nous aident à mieux comprendre la nature changeante de notre société, à mieux relever les nouveaux défis auxquels nous devons faire face et à mieux profiter des occasions qui s'offrent à nous; et contribuer à la mise en valeur des avantages de la recherche en encourageant le transfert des connaissances entre les chercheurs, leurs partenaires, les responsables de l'élaboration de politiques et d'autres groupes intéressés au sein de la société canadienne.

Description des secteurs d'activité

Promouvoir et soutenir la recherche et l'érudition

Subventions de recherche à des chercheurs travaillant individuellement ou en équipe ou aux universités pour appuyer la recherche fondamentale en sciences humaines et la recherche concertée et ciblée sur des questions d'intérêt national, bourses à des diplômés effectuant des recherches postdoctorales et à des étudiants inscrits à des programmes de doctorat, bourses pour appuyer la diffusion de la recherche et le soutien administratif qui y est relié.

Conseil canadien des normes

Objectifs

Encourager une normalisation volontaire, à la fois efficiente et efficace, au Canada lorsque celle-ci ne fait l'objet d'aucune mesure législative en vue de faire progresser l'économie nationale, de contribuer au développement durable, d'améliorer la santé, la sécurité et le bien-être des travailleurs et du public, d'aider et de protéger les consommateurs, de faciliter le commerce intérieur et extérieur, et de développer la coopération internationale en matière de normalisation.

Statistique Canada

Objectifs

Produire des renseignements et des analyses statistiques sur la structure économique et sociale et sur le fonctionnement de la société canadienne comme base pour l'élaboration, l'application et l'évaluation des politiques et programmes publics et pour la prise de décisions dans les secteurs public et privé, de même que dans l'intérêt général de tous les Canadiens; promouvoir la qualité, la cohérence et la comparabilité sur le plan international du système statistique canadien en collaborant avec d'autres ministères et organismes fédéraux ainsi qu'avec les provinces et territoires, et en se conformant aux normes et pratiques scientifiques reconnues.

Description des secteurs d'activité

Statistique économique et sociale

La composante statistique économique de ce secteur d'activité fournit de l'information et des analyses sur la gamme complète des activités économiques du Canada, tant du point de vue national qu'international, par l'entremise d'un ensemble de statistiques macroéconomiques. La classification des statistiques économiques repose en grande partie sur l'infrastructure du Système des comptes nationaux du Canada. Ce système permet de mesurer la performance actuelle et la structure de l'économie canadienne selon le genre de transaction économique et le secteur. Il fournit des renseignements à jour et structuraux sur l'économie canadienne qui servent à étayer la formulation et le rajustement de politiques économiques budgétaires, monétaires et en matière de ressources humaines, de même que la formulation et le rajustement de politiques économiques industrielles et internationales. Le Système des comptes nationaux sert également de cadre de comparaison entre des séries statistiques particulières, afin d'en mesurer la fiabilité, et d'outil d'analyse permettant de cerner des changements quant à l'importance économique de divers secteurs.

Une autre composante de ce secteur d'activité porte sur les secteurs des entreprises, du commerce et du tourisme de l'économie canadienne. Il fournit notamment une mesure de la valeur de la production, des structures de coûts, des marchandises produites et consommées, des flux et des stocks de capital fixe utilisés dans l'économie, du degré d'utilisation de la capacité, des estimations des dépenses annuelles en capital prévues pour les entreprises et les administrations publiques, ainsi qu'une mesure de la fluctuation des prix des marchandises industrielles, des dépenses en capital et de la construction.

La composante statistique des ménages de ce secteur d'activité fournit de l'information sur les caractéristiques économiques et sociales des particuliers, des familles et des ménages au Canada, ainsi que sur les principaux facteurs qui contribuent à leur bien-être. Elle comprend la mesure des revenus et des dépenses des ménages, la mesure de l'emploi, du chômage, ainsi que des coûts et des avantages qui y sont reliés, de même que la mesure du revenu du travail et des facteurs qui influent sur la disponibilité de la main-d'œuvre. Elle fournit en outre de l'information sur des sujets d'intérêt donnés relativement à la politique sociale.

La composante statistique des institutions de ce secteur d'activité fournit de l'information et des analyses portant sur les installations, les organismes et les systèmes que subventionne l'État afin de répondre aux besoins socioéconomiques et physiques des Canadiens ainsi que sur les retombées des services qu'ils offrent. Elle englobe les systèmes de justice, de soins de santé et

d'éducation, de même que les institutions et les industries culturelles. L'information qu'elle fournit porte sur la nature et l'étendue de leurs services et de leurs activités, et sur les caractéristiques des Canadiens et des familles à qui ils dispensent des services de même que sur l'influence qu'ils exercent sur la société canadienne. L'organisme tente de plus en plus d'aller au-delà de l'orientation institutionnelle de cette composante et d'illustrer comment les systèmes de soins de santé, d'éducation et de justice influent sur les Canadiens.

Statistique du recensement de la population

Ce secteur d'activité fournit des renseignements statistiques provenant du recensement quinquennal de la population. Ce dernier fournit des données repères sur la structure de la population canadienne et sur ses conditions démographiques, sociales et économiques. Il fournit les renseignements détaillés dont on a besoin sur les sous-populations et sur les petites régions géographiques, renseignements qui ne peuvent être fournis au moyen d'enquêtes par sondage. Les estimations de la taille de la population et de sa structure démographique intercensitaire ainsi que les projections démographiques s'appuient sur des données tirées du recensement.

Les chiffres de population et les estimations de la population permettent d'établir les limites des circonscriptions électorales, la distribution des paiements de transfert fédéraux et le transfert et la répartition des fonds entre les administrations régionales et municipales, les conseils scolaires et autres organismes locaux des provinces.

Diversification de l'économie de l'Ouest canadien

Objectifs

Promouvoir la diversification économique de l'Ouest du Canada de manière à permettre à cette région d'exercer une plus grande influence sur la politique nationale et la prise de décisions, d'améliorer les services à la clientèle dans l'Ouest et de favoriser la coordination fédérale-provinciale.

Description des secteurs d'activité

Diversification de l'économie de l'Ouest

Orienter plus efficacement, en étroite collaboration avec les parties intéressées de l'Ouest, les politiques, les règlements et les ressources du gouvernement fédéral afin d'en faire des mécanismes plus constructifs de croissance et de diversification de l'économie de l'Ouest.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans Budget principal des dépenses	Indiquées dans Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
...	393 076 000	...	...	393 076 000	1	Dépenses de fonctionnement				
...	...	88 536 142	...	88 536 142	1a	Dépenses de fonctionnement				
...	...	125 244	...	125 244	1b	Dépenses de fonctionnement				
...	...	...	3 093 200	3 093 200		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	27 048 000	27 048 000		CT, crédit 15 [1]				
...	393 076 000	88 661 386	30 141 200	511 878 586		Total—Crédit 1	493 378 214	18 500 372	...	549 032 058
					2b	Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada, pour réduire de 15 000 000 $ à 5 000 000 $, à compter du 31 mars 2002, la somme des dépenses effectuées aux fins du Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada, établi par le crédit 2b de la *Loi de crédits n° 3 pour 1993-1994*, qui peuvent excéder les recettes afférentes	...	1	...	...
...	703 378 000	...	...	703 378 000	5	Subventions et contributions				
...	...	23 015 991	...	23 015 991	5a	Contributions				
...	...	131 520 000	...	131 520 000	5b	Subventions et contributions				
...	703 378 000	154 535 991	...	857 913 991		Total—Crédit 5	798 462 229	59 451 762	...	563 790 530
...	52 122	...	12 886	65 008	(S)	Ministre de l'Industrie—Traitement et allocation pour automobile	65 008	...	...	51 597
...	10 000 000	...	(10 000 000)	...	(S)	Paiements d'assurance en vertu du Programme d'expansion des entreprises et garanties en vertu du Programme de développement industriel et régional	...	...	...	...
58 085 023	(8 725 000)	...	8 725 000	58 085 023	(S)	Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada				
...	...	...	(10 000 000)	(10 000 000)		Diminution de la limite d'autorisation de prélèvement				
...	...	...	331 426	331 426		Virement du CT, crédit 5 [1]				
58 085 023	(8 725 000)	...	(943 574)	48 416 449		Total	(7 263 892)	...	55 680 341	(17 577 261)
...	49 000 000	12 000 000	(7 341 432)	53 658 568	(S)	Obligations contractées en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*	53 658 568	...	...	75 732 741
...	11 000 000	8 000 000	1 833 969	20 833 969	(S)	Obligations contractées en vertu de la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada*	20 833 969	...	...	8 778 680
...	47 940 000	...	2 017 000	49 957 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	49 957 000	...	...	55 054 000
118 411	...	...	316 868	435 279	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	191 621	2 058	241 600	463 169

					(S)	Plafond de responsabilité à l'égard du programme en vertu de la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada*—Conformément au paragraphe 13(2) de la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada*, la responsabilité totale éventuelle maximale du Ministre à l'égard du projet pilote mis sur pied aux termes du Règlement sur le financement des petites entreprises (mise sur pied et exploitation du projet pilote pour les contrats de location-acquisition) est fixé à 400 000 000 $				
...	...	1	...	1			...	1	...	...
...	...	...	10 309	10 309	(S)	Honoraires—Agence de recouvrement	10 309	...	...	18
...	...	...	247 095	247 095	(S)	Remboursements de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs	247 095	...	...	1 596 488
58 203 434	1 205 721 122	263 197 379	16 294 321	1 543 416 256		Total budgétaire	1 409 540 121	77 954 194	55 921 941	1 236 922 020
...	300 000	...	...	300 000	L10	Paiements conformément au paragraphe 14(2) de la *Loi sur le ministère de l'Industrie* (Brut)	...	300 000	...	...
...	500 000	...	...	500 000	L15	Prêts conformément à l'alinéa 14(1)a) de la *Loi sur le ministère de l'Industrie* (Brut)	...	500 000	...	...
1 950 000	...	...	...	1 950 000	L97b	Avances aux bureaux régionaux et aux employés affectés à l'étranger. *Loi n° 1 de 1970 portant affectation de crédits*. Limite 1 950 000 $ (Net)	...	...	1 950 000	...
1 950 000	800 000	...	...	2 750 000		Total non budgétaire	...	800 000	1 950 000	...
58 203 434	**1 205 721 122**	**263 197 379**	**16 294 321**	**1 543 416 256**		**Total du ministère—** **Budgétaire**	**1 409 540 121**	**77 954 194**	**55 921 941**	**1 236 922 020**
1 950 000	**800 000**	**...**	**...**	**2 750 000**		**Non budgétaire**	**...**	**800 000**	**1 950 000**	**...**
						Agence de promotion économique du Canada atlantique				
...	60 597 000	...	...	60 597 000	20	Dépenses de fonctionnement				
...	...	1 091 434	...	1 091 434	20a	Virement de 3 000 000 $ du crédit 25 (Industrie)				
...	...	1	...	1	20b	Virement de 5 875 865 $ du crédit 25 (Industrie)				
...	...	...	8 875 865	8 875 865		Virement du : crédit 25				
...	...	...	1 876 573	1 876 573		CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	2 136 000	2 136 000		CT, crédit 15 [1]				
...	60 597 000	1 091 435	12 888 438	74 576 873		Total—Crédit 20	71 197 213	3 379 660	...	57 757 911
...	277 073 000	...	...	277 073 000	25	Subventions et contributions				
...	...	...	(8 875 865)	(8 875 865)		Virement au crédit 20				
...	277 073 000	...	(8 875 865)	268 197 135		Total—Crédit 25	232 532 840	35 664 295	...	209 084 322
...	5 000 000	(1 000 000)	1 946 783	5 946 783	(S)	Obligations contractées dans la région de l'Atlantique en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*	5 946 783	...	...	6 545 279
...	2 000 000	(1 000 000)	497 135	1 497 135	(S)	Obligations contractées en vertu de la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada*	1 497 135	...	...	229 853
...	1 000 000	(940 000)	(53 696)	6 304	(S)	Obligations contractées pour l'assurance-prêt ou crédit, conformément à la *Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique*	6 304	...	...	...
...	5 992 000	...	252 000	6 244 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 244 000	...	...	5 871 000
7 567	...	...	51 906	59 473	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	3 894	30 579	25 000	20 012

Sommaire du portefeuille ministériel—*Suite*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
					(S)	Remboursements de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs	577 031	...	...	11 850
...	...	...	577 031	577 031						
...	...	...	...	...		Crédits non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	3 442 816
7 567	**351 662 000**	**(1 848 565)**	**7 283 732**	**357 104 734**		**Total du programme—Budgétaire**	**318 005 200**	**39 074 534**	**25 000**	**282 963 043**
						Banque de développement du Canada				
					(S)	(L) La somme des montants des emprunts et du passif éventuel de la Banque de développement du Canada ne peut, à aucun moment, dépasser le produit des capitaux propres de la Banque et du coefficient douze (article 30, *Loi sur la Banque de développement du Canada*, modifié en 1995)	...	...	853 677 000	...
853 677 000	...	...	...	853 677 000						
...	...	...	...	...		Crédits non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	65 000 000
853 677 000	**...**	**...**	**...**	**853 677 000**		**Total du programme—Non budgétaire**	**...**	**...**	**853 677 000**	**65 000 000**
						Agence spatiale canadienne				
...	111 687 000	...	...	111 687 000	30	Dépenses de fonctionnement				
...	...	3 903 351	...	3 903 351	30a	Dépenses de fonctionnement				
...	...	1	...	1	30b	Virement de 171 819 $ du crédit 40 (Industrie)				
...	...	...	171 819	171 819		Virement du : crédit 40				
...	...	...	252 000	252 000		CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	3 267 000	3 267 000		CT, crédit 15 [1]				
...	111 687 000	3 903 352	3 690 819	119 281 171		Total—Crédit 30	116 699 586	2 581 585	...	111 399 187
...	184 678 000	...	...	184 678 000	35	Dépenses en capital				
...	...	10 975 132	...	10 975 132	35a	Dépenses en capital				
...	184 678 000	10 975 132	...	195 653 132		Total—Crédit 35	166 036 098	29 617 034	...	168 076 943
...	49 971 000	...	...	49 971 000	40	Subventions et contributions				
...	...	1	...	1	40a	Subventions				
...	...	1	...	1	40b	Subventions				
...	...	...	(171 819)	(171 819)		Virement au crédit 30				
...	49 971 000	2	(171 819)	49 799 183		Total—Crédit 40	47 044 031	2 755 152	...	32 605 395
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 343 000	...	...	6 709 000
...	6 087 000	...	256 000	6 343 000						
					(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	9 172	...	30	...
5 074	...	...	4 128	9 202						
5 074	**352 423 000**	**14 878 486**	**3 779 128**	**371 085 688**		**Total du programme—Budgétaire**	**336 131 887**	**34 953 771**	**30**	**318 790 525**

						Commission canadienne du tourisme				
...	82 460 000	...	...	82 460 000	45	Dépenses du programme				
...	...	5 000 000	...	5 000 000	45a	Dépenses du programme				
...	...	15 991 000	...	15 991 000	45b	Dépenses du programme				
...	...	...	237 000	237 000		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	82 460 000	20 991 000	237 000	103 688 000		Total—Crédit 45	103 688 000	...	...	...
...	**82 460 000**	**20 991 000**	**237 000**	**103 688 000**		**Total du programme—Budgétaire**	**103 688 000**	**...**	**...**	**...**
						Tribunal de la concurrence				
...	1 375 000	...	...	1 375 000	50	Dépenses du programme				
...	...	34 713	...	34 713	50a	Dépenses du programme				
...	...	...	110 600	110 600		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	56 000	56 000		CT, crédit 15 [1]				
...	1 375 000	34 713	166 600	1 576 313		Total—Crédit 50	1 552 395	23 918	...	1 446 047
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des				
...	137 000	...	...	137 000		employés	137 000	...	...	135 000
...	**1 512 000**	**34 713**	**166 600**	**1 713 313**		**Total du programme—Budgétaire**	**1 689 395**	**23 918**	**...**	**1 581 047**
						Commission du droit d'auteur				
...	1 665 000	...	...	1 665 000	55	Dépenses du programme				
...	...	421 750	...	421 750	55a	Dépenses du programme				
...	...	...	56 000	56 000		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	1 665 000	421 750	56 000	2 142 750		Total—Crédit 55	1 817 493	325 257	...	1 624 125
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des				
...	216 000	...	...	216 000		employés	216 000	...	...	123 000
...	**1 881 000**	**421 750**	**56 000**	**2 358 750**		**Total du programme—Budgétaire**	**2 033 493**	**325 257**	**...**	**1 747 125**
						Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec				
...	33 686 000	...	...	33 686 000	60	Dépenses de fonctionnement				
...	...	1	...	1	60a	Virement de 4 808 799 $ du crédit 65 (Industrie)				
...	...	1	...	1	60b	Virement de 1 524 999 $ du crédit 65 (Industrie)				
...	...	...	6 333 798	6 333 798		Virement du : crédit 65				
...	...	...	617 385	617 385		CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	1 338 000	1 338 000		CT, crédit 15 [1]				
...	33 686 000	2	8 289 183	41 975 185		Total—Crédit 60	40 326 217	1 648 968	...	32 003 393
...	273 402 000	...	...	273 402 000	65	Subventions et contributions				
...	...	1	...	1	65a	Subventions				
...	...	...	(6 333 798)	(6 333 798)		Virement au crédit 60				
...	273 402 000	1	(6 333 798)	267 068 203		Total—Crédit 65	175 142 559	91 925 644	...	149 450 168
					(S)	Obligations contractées en vertu de la *Loi sur les prêts*				
...	30 000 000	(2 000 000)	(242 315)	27 757 685		*aux petites entreprises*	27 757 685	...	...	43 552 002

Sommaire du portefeuille ministériel—*Suite*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
...	15 000 000	(6 000 000)	4 771 195	13 771 195	(S)	Obligations contractées en vertu de la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada*	13 771 195	...	...	4 400 116
...	3 650 000	...	85 330	3 735 330	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 735 330	...	...	3 660 000
25 000	...	...	9 945	34 945	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	25 076	...	9 869	4 920
...	...	...	...	...		Crédits non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	78 934
25 000	**355 738 000**	**(7 999 997)**	**6 579 540**	**354 342 543**		**Total du programme—Budgétaire**	**260 758 062**	**93 574 612**	**9 869**	**233 149 533**
						Société d'expansion du Cap-Breton				
...	36 574 000	...	...	36 574 000	70	Paiements à la Société d'expansion du Cap-Breton				
...	...	3 000 000	...	3 000 000	70a	Paiements à la Société d'expansion du Cap-Breton				
...	...	...	34 000	34 000		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	36 574 000	3 000 000	34 000	39 608 000		Total—Crédit 70	37 608 000	2 000 000	...	33 614 000
...	**36 574 000**	**3 000 000**	**34 000**	**39 608 000**		**Total du programme—Budgétaire**	**37 608 000**	**2 000 000**	**...**	**33 614 000**
						Conseil national de recherches du Canada				
...	287 170 000	...	...	287 170 000	75	Dépenses de fonctionnement				
...	...	6 783 099	...	6 783 099	75a	Virement de 4 969 200 $ du crédit 80 (Industrie)				
...	...	588 091	...	588 091	75b	Dépenses de fonctionnement				
...	...	...	4 969 200	4 969 200		Virement du : crédit 80				
...	...	...	406 500	406 500		CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	14 045 000	14 045 000		CT, crédit 15 [1]				
...	287 170 000	7 371 190	19 420 700	313 961 890		Total—Crédit 75	310 871 027	3 090 863	...	289 832 176
...	66 284 000	...	...	66 284 000	80	Dépenses en capital				
...	...	5 685 800	...	5 685 800	80b	Dépenses en capital				
...	...	...	(4 969 200)	(4 969 200)		Virement au crédit 75				
...	66 284 000	5 685 800	(4 969 200)	67 000 600		Total—Crédit 80	66 983 113	17 487	...	61 143 696
...	133 614 000	...	...	133 614 000	85	Subventions et contributions				
...	...	12 000 000	...	12 000 000	85a	Contributions				
...	...	4 339 000	...	4 339 000	85b	Contributions				
...	133 614 000	16 339 000	...	149 953 000		Total—Crédit 85	149 784 296	168 704	...	148 431 563

					(S)	Dépenses des recettes en vertu de l'alinéa 5(1)c) de la *Loi sur le Conseil national de recherches* :				
28 594 611	...	...	...	28 594 611		Montant non dépensé au début de l'exercice				
...	56 591 000	...	14 824 460	71 415 460		Montant reçu au cours de l'exercice				
28 594 611	56 591 000	...	14 824 460	100 010 071		Total	77 933 820	...	22 076 251	55 023 068
...	33 418 000	...	1 406 000	34 824 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	34 824 000	...	...	36 666 000
18 853	...	...	846 406	865 259	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	851 443	...	13 816	80 891
28 613 464	**577 077 000**	**29 395 990**	**31 528 366**	**666 614 820**		**Total du programme—Budgétaire**	**641 247 699**	**3 277 054**	**22 090 067**	**591 177 394**
						Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie				
...	28 738 000	...	...	28 738 000	90	Dépenses de fonctionnement				
...	...	989 300	...	989 300	90a	Dépenses de fonctionnement				
...	...	25 000	...	25 000	90b	Dépenses de fonctionnement				
...	...	...	105 000	105 000		Virement du : CT, crédit 10 [(1)]				
...	...	...	797 000	797 000		CT, crédit 15 [(1)]				
...	28 738 000	1 014 300	902 000	30 654 300		Total—Crédit 90	29 361 536	1 292 764	...	23 792 568
...	575 548 000	...	...	575 548 000	95	Subventions				
...	...	5 695 850	...	5 695 850	95a	Subventions				
...	...	1 239 000	...	1 239 000	95b	Subventions				
...	575 548 000	6 934 850	...	582 482 850		Total—Crédit 95	555 507 850	26 975 000	...	538 817 299
...	2 579 000	...	109 000	2 688 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 688 000	...	...	2 343 000
...	...	...	5 659	5 659	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	...	5 659	...
...	...	...	2 067	2 067	(S)	Honoraires—Agence de recouvrement	2 067	...	...	...
...	**606 865 000**	**7 949 150**	**1 018 726**	**615 832 876**		**Total du programme—Budgétaire**	**587 559 453**	**28 267 764**	**5 659**	**564 952 867**
						Conseil de recherches en sciences humaines				
...	12 477 000	...	...	12 477 000	100	Dépenses de fonctionnement				
...	...	1 967 400	...	1 967 400	100a	Dépenses de fonctionnement				
...	...	45 000	...	45 000	100b	Dépenses de fonctionnement				
...	...	...	41 000	41 000		Virement du : CT, crédit 10 [(1)]				
...	...	...	350 000	350 000		CT, crédit 15 [(1)]				
...	12 477 000	2 012 400	391 000	14 880 400		Total—Crédit 100	14 378 853	501 547	...	12 538 212
...	146 883 000	...	...	146 883 000	105	Subventions				
...	...	9 570 000	...	9 570 000	105a	Subventions				
...	...	200 555 000	...	200 555 000	105b	Subventions				
...	146 883 000	210 125 000	...	357 008 000		Total—Crédit 105	344 182 531	12 825 469	...	129 283 249
...	1 399 000	...	59 000	1 458 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 458 000	...	...	1 217 779
...	...	...	1 837	1 837	(S)	Honoraires—Agence de recouvrement	1 837	...	...	25
...	**160 759 000**	**212 137 400**	**451 837**	**373 348 237**		**Total du programme—Budgétaire**	**360 021 221**	**13 327 016**	**...**	**143 039 265**

Sommaire du portefeuille ministériel—*Fin*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$	$		$	$	$	$
						Conseil canadien des normes				
...	5 402 000	...	...	5 402 000	110	Paiements au Conseil canadien des normes				
...	...	1 531 000	...	1 531 000	110a	Paiements au Conseil canadien des normes				
...	...	...	11 000	11 000		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	5 402 000	1 531 000	11 000	6 944 000		Total—Crédit 110	6 940 000	4 000	...	5 446 000
...	**5 402 000**	**1 531 000**	**11 000**	**6 944 000**		**Total du programme—Budgétaire**	**6 940 000**	**4 000**	**...**	**5 446 000**
						Statistique Canada				
...	485 650 000	...	...	485 650 000	115	Dépenses du programme				
...	...	21 891 151	...	21 891 151	115a	Dépenses du programme				
...	...	730 854	...	730 854	115b	Dépenses du programme				
...	...	...	194 000	194 000		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	26 131 000	26 131 000		CT, crédit 15 [1]				
...	485 650 000	22 622 005	26 325 000	534 597 005		Total—Crédit 115	526 420 880	8 176 125	...	384 757 325
...	61 659 000	...	2 595 000	64 254 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	64 254 000	...	...	65 196 000
...	...	...	46 131	46 131	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	46 131	...	...	49 372
...	**547 309 000**	**22 622 005**	**28 966 131**	**598 897 136**		**Total du programme—Budgétaire**	**590 721 011**	**8 176 125**	**...**	**450 002 697**
						Diversification de l'économie de l'Ouest canadien				
...	38 551 000	...	...	38 551 000	120	Dépenses de fonctionnement				
...	...	241 051	...	241 051	120a	Virement de 3 000 000 $ du crédit 125 (Industrie)				
...	...	1	...	1	120b	Virement de 4 157 199 $ du crédit 125 (Industrie)				
...	...	...	7 157 199	7 157 199		Virement du : crédit 125				
...	...	...	1 127 000	1 127 000		CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	1 405 000	1 405 000		CT, crédit 15 [1]				
...	38 551 000	241 052	9 689 199	48 481 251		Total—Crédit 120	45 084 151	3 397 100	...	41 955 827
...	223 428 000	...	...	223 428 000	125	Subventions et contributions				
...	...	1	...	1	125b	Subventions et contributions				
...	...	...	(7 157 199)	(7 157 199)		Virement au crédit 120				
...	223 428 000	1	(7 157 199)	216 270 802		Total—Crédit 125	178 009 486	38 261 316	...	142 420 382
...	15 000 000	4 000 000	(1 644 659)	17 355 341	(S)	Obligations contractées en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*	17 355 341	...	...	23 515 470

...	3 000 000	2 000 000	1 429 787	6 429 787	(S)	Obligations contractées en vertu de la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada*	6 429 787	...	...	1 518 157
...	4 468 000	...	188 000	4 656 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 656 000	...	...	4 588 000
422	...	...	4 846	5 268	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	422	...	4 846	12 347
...	...	...	48 688	48 688	(S)	Remboursements de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs	48 688	...	...	29 592
...	...	...	2 722	2 722	(S)	Honoraires—Agence de recouvrement	2 722	...	...	6 836
422	**284 447 000**	**6 241 053**	**2 561 384**	**293 249 859**		**Total du programme—Budgétaire**	**251 586 597**	**41 658 416**	**4 846**	**214 046 611**
						Total du portefeuille ministériel—				
86 854 961	**4 569 830 122**	**572 551 364**	**98 967 765**	**5 328 204 212**		**Budgétaire**	**4 907 530 139**	**342 616 661**	**78 057 412**	**4 077 432 127**
855 627 000	**800 000**	...	...	**856 427 000**		**Non budgétaire**	...	**800 000**	**855 627 000**	**65 000 000**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section I de ce volume.

(S) Autorisation législative.

(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).

(1) Conseil du Trésor, crédit 5—Éventualités du gouvernement.
Conseil du Trésor, crédit 10—Initiatives pangouvernementales.
Conseil du Trésor, crédit 15—Rajustements de la rémunération.

Programmes par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Recettes affectées aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Politique microéconomique	43 796 509	41 701 466	...	...	162 435 278	162 435 277	...	...	...	...	206 231 787	204 136 743
Règlements et services axés sur le marché	318 320 178	253 259 091	...	...	1 729 725	1 729 725	122 051 531	121 711 651	...	...	197 998 372	133 277 165
Développement sectoriel de l'industrie—												
Budgétaire	258 402 471	260 382 929	...	...	768 241 525	708 789 764	6 975 070	6 975 070	...	...	1 019 668 926	962 197 623
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	2 750 000	...	2 750 000	...
Services ministériels et de gestion	119 517 171	109 928 590	...	...	...	...	...	...	...	...	119 517 171	109 928 590
Sous-total—												
Budgétaire	740 036 329	665 272 076	...	...	932 406 528	872 954 766	129 026 601	128 686 721	...	...	1 543 416 256	1 409 540 121
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	2 750 000	...	2 750 000	...
Recettes affectées aux dépenses	(129 026 601)	(128 686 721)	...	...	...	...	(129 026 601)	(128 686 721)	...	...	...	...
Total du ministère—												
Budgétaire	**611 009 728**	**536 585 355**	**...**	**...**	**932 406 528**	**872 954 766**	**...**	**...**	**...**	**...**	**1 543 416 256**	**1 409 540 121**
Non budgétaire	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**2 750 000**	**...**	**2 750 000**	**...**
Agence de promotion économique du Canada atlantique												
Développement	61 528 574	58 339 091	...	...	275 647 357	239 983 062	...	...	...	...	337 175 931	298 322 153
Administration générale	19 928 803	19 683 047	...	...	...	...	...	...	...	...	19 928 803	19 683 047
Total du programme—Budgétaire	**81 457 377**	**78 022 138**	**...**	**...**	**275 647 357**	**239 983 062**	**...**	**...**	**...**	**...**	**357 104 734**	**318 005 200**
Banque de développement du Canada—												
Non budgétaire	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**853 677 000**	**...**	**853 677 000**	**...**
Agence spatiale canadienne												
Connaissance de l'espace, applications et développement industriel	124 969 514	122 387 899	196 316 991	166 699 957	49 799 183	47 044 031	...	...	...	...	371 085 688	336 131 887
Total du programme—Budgétaire	**124 969 514**	**122 387 899**	**196 316 991**	**166 699 957**	**49 799 183**	**47 044 031**	**...**	**...**	**...**	**...**	**371 085 688**	**336 131 887**
Commission canadienne du tourisme—												
Budgétaire	**103 688 000**	**103 688 000**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**103 688 000**	**103 688 000**

Tribunal de la concurrence—												
Budgétaire	**1 713 313**	**1 689 395**	...	...	...	...	...	...	...	...	**1 713 313**	**1 689 395**
Commission du droit d'auteur—												
Budgétaire	**2 358 750**	**2 033 493**	...	...	...	...	...	...	...	...	**2 358 750**	**2 033 493**
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec												
Promotion du développement économique des régions du Québec	45 745 460	44 086 623	...	...	308 597 083	216 671 439	...	...	...	...	354 342 543	260 758 062
Total du programme—Budgétaire	**45 745 460**	**44 086 623**	**...**	**...**	**308 597 083**	**216 671 439**	**...**	**...**	**...**	**...**	**354 342 543**	**260 758 062**
Société d'expansion du Cap-Breton—												
Budgétaire	**39 608 000**	**37 608 000**	...	...	...	...	...	...	...	...	**39 608 000**	**37 608 000**
Conseil national de recherches du Canada												
Recherche et innovation technologique	279 220 497	247 739 520	74 369 046	78 507 061	52 601 387	52 601 387	...	...	...	...	406 190 930	378 847 968
Soutien à l'innovation et à l'infrastructure scientifique et technologique nationale	84 046 250	73 400 726	1 956 273	2 556 271	96 395 613	96 391 921	...	...	...	...	182 398 136	172 348 918
Administration du programme	68 396 882	85 342 453	8 672 872	3 917 372	956 000	790 988	...	...	...	...	78 025 754	90 050 813
Total du programme—Budgétaire	**431 663 629**	**406 482 699**	**84 998 191**	**84 980 704**	**149 953 000**	**149 784 296**	**...**	**...**	**...**	**...**	**666 614 820**	**641 247 699**
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie												
Appui à la recherche et à l'érudition	33 350 026	32 051 603	...	...	582 482 850	555 507 850	...	...	...	...	615 832 876	587 559 453
Total du programme—Budgétaire	**33 350 026**	**32 051 603**	**...**	**...**	**582 482 850**	**555 507 850**	**...**	**...**	**...**	**...**	**615 832 876**	**587 559 453**
Conseil de recherches en sciences humaines												
Promouvoir et soutenir la recherche et l'érudition	16 340 237	15 838 690	...	...	357 008 000	344 182 531	...	...	...	...	373 348 237	360 021 221
Total du programme—Budgétaire	**16 340 237**	**15 838 690**	**...**	**...**	**357 008 000**	**344 182 531**	**...**	**...**	**...**	**...**	**373 348 237**	**360 021 221**
Conseil canadien des normes—												
Budgétaire	**6 944 000**	**6 940 000**	...	...	...	...	...	...	...	...	**6 944 000**	**6 940 000**

Programmes par secteur d'activité—*Fin*

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Recettes affectées aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Statistique Canada												
Statistique économique et sociale	457 185 976	442 681 189	...	...	561 000	560 800	75 545 000	74 112 163	...	...	382 201 976	369 129 826
Statistique du recensement de la la population	229 040 160	235 218 446	...	...	...	...	12 345 000	13 627 261	...	...	216 695 160	221 591 185
Sous-total	686 226 136	677 899 635	...	...	561 000	560 800	87 890 000	87 739 424	...	...	598 897 136	590 721 011
Recettes affectées aux dépenses	(87 890 000)	(87 739 424)	...	...	...	...	(87 890 000)	(87 739 424)	...	...	...	...
Total du programme—Budgétaire	**598 336 136**	**590 160 211**	**...**	**...**	**561 000**	**560 800**	**...**	**...**	**...**	**...**	**598 897 136**	**590 721 011**
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien—												
Budgétaire	**49 725 187**	**46 323 241**	**3 468 742**	**3 468 742**	**240 055 930**	**201 794 614**	**...**	**...**	**...**	**...**	**293 249 859**	**251 586 597**
Total du portefeuille ministériel—												
Budgétaire	**2 146 909 357**	**2 023 897 347**	**284 783 924**	**255 149 403**	**2 896 510 931**	**2 628 483 389**	**...**	**...**	**...**	**...**	**5 328 204 212**	**4 907 530 139**
Non budgétaire	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**856 427 000**	**...**	**856 427 000**	**...**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Subventions				
					Politique microéconomique				
...	1 000 000	...	...	1 000 000	Subvention à la Fondation Canada-Israël pour la recherche et le développement industriels	1 000 000	...	...	1 000 000
...	...	6 520 000	18 480 000	25 000 000	Subvention à l'Institut canadien de recherches avancées	25 000 000	...	...	...
...	...	125 000 000	...	125 000 000	Subvention à La Fondation Pierre Elliott Trudeau/The Pierre Elliott Trudeau Foundation	125 000 000	...	...	...
...	1 000 000	131 520 000	18 480 000	151 000 000		151 000 000	...	...	1 000 000
					Règlements et services axés sur le marché				
...	45 000	...	...	45 000	Subvention au Conseil consultatif canadien de la radio	45 000	...	...	45 000
					Développement sectoriel de l'industrie				
...	...	...	110 000 000	110 000 000	Subvention au Réseau canadien pour l'avancement de la recherche, de l'industrie et de l'éducation	110 000 000	...	...	...
...	...	...	7 500 000	7 500 000	Subvention à la Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs	7 500 000	...	...	...
...	...	...	6 000 000	6 000 000	Subvention à Shad International	6 000 000	...	...	...
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	140 000 000
...	...	...	123 500 000	123 500 000		123 500 000	...	...	140 000 000
...	**1 045 000**	**131 520 000**	**141 980 000**	**274 545 000**	**Total—Subventions**	**274 545 000**	**...**	**...**	**141 045 000**
					Contributions				
					Politique microéconomique				
...	6 808 000	...	(1 319 398)	5 488 602	Contribution à l'Union internationale des télécommunications, Genève, Suisse	5 488 602	...	...	5 124 093
...	2 400 000	...	(450 698)	1 949 302	Contributions en vertu du Plan d'investissement communautaire du Canada	1 949 301	1	...	2 419 578
...	100 000	...	29 504	129 504	Contributions en vertu des projets pilotes de l'Initiative de l'infrastructure des petites entreprises	129 504	...	...	215 000
...	3 490 000	...	...	3 490 000	Contribution à l'Institut canadien des recherches avancées	3 490 000	...	...	3 490 000
...	550 000	...	(172 130)	377 870	Contribution au Secrétariat du commerce intérieur	377 870	...	...	420 616
...	13 348 000	...	(1 912 722)	11 435 278		11 435 277	1	...	11 669 287
					Règlements et services axés sur le marché				
...	1 690 000	...	(5 275)	1 684 725	Contributions à divers organismes œuvrant dans l'intérêt du consommateur	1 684 725	...	...	1 000 000

Paiements de transfert—*Suite*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Développement sectoriel de l'industrie				
...	22 778 000	...	(10 353 000)	12 425 000	Contribution au Réseau canadien pour l'avancement de la recherche, de l'industrie et de l'enseignement	12 425 000	...	...	5 660 000
...	20 060 000	2 150 000	(600 013)	21 609 987	Contributions en vertu du Programme de développement des collectivités	21 609 987	...	...	15 059 987
...	10 000 000	...	(10 000 000)	...	(S) Paiements d'assurance en vertu du Programme d'expansion des entreprises et garanties en vertu du Programme de développement industriel et régional	...	...	...	...
...	34 291 000	...	39 673	34 330 673	Contributions en vertu du Programme d'entreprise autochtone Canada	34 069 673	261 000	...	32 360 623
...	47 800 000	8 700 000	100 000	56 600 000	Contributions dans le cadre du Fonds spécial pour le développement du nord de l'Ontario	56 600 000	...	...	31 333 637
...	49 000 000	12 000 000	(7 341 432)	53 658 568	(S) Obligations contractées en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*	53 658 568	...	...	75 732 741
...	11 000 000	8 000 000	1 833 969	20 833 969	(S) Obligations contractées en vertu de la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada*	20 833 969	...	...	8 778 680
...	356 813 000	2 865 991	588 972	360 267 963	Contributions en vertu du Programme de partenariat technologique Canada	319 656 677	40 611 286	...	262 869 901
...	1 805 000	...	(1 804 999)	1	Contributions en vertu de l'entente Canada/Québec sur le développement industriel	1	...	...	4 127 976
...	47 003 000	9 300 000	(6 873 251)	49 429 749	Contributions en vertu du Programme d'accès communautaire/Rescol	49 429 534	215	...	50 152 237
...	345 000	...	(28 663)	316 337	Contributions en vertu du Programme camps de l'inforoute, des sciences et de l'entrepreneurship	316 336	1	...	345 000
...	22 400 000	...	(7 957 486)	14 442 514	Contributions en vertu du Programme collectivités ingénieuses	14 442 513	1	...	5 874 580
...	1 000 000	...	(36 500)	963 500	Contribution à l'Institut de recherche et de développement industriels	963 499	1	...	991 059
...	133 000 000	...	(113 383 984)	19 616 016	Contributions en vertu du Programme Infrastructures Canada	1 037 608	18 578 408	...	...
...	...	...	232 248	232 248	Contributions en vertu du Mécanisme de financement structuré	232 248	...	...	...
...	...	...	15 000	15 000	Contributions en vertu du Projet pilote de gestion de la chaîne d'approvisionnement	14 151	849	...	...
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	1 301 243
...	757 295 000	43 015 991	(155 569 466)	644 741 525		585 289 764	59 451 761	...	494 587 664
...	**772 333 000**	**43 015 991**	**(157 487 463)**	**657 861 528**	**Total—Contributions**	**598 409 766**	**59 451 762**	**...**	**507 256 951**
					Sommaire du ministère par secteur d'activité				
...	14 348 000	131 520 000	16 567 278	162 435 278	Politique microéconomique	162 435 277	1	...	12 669 287
...	1 735 000	...	(5 275)	1 729 725	Règlements et services axés sur le marché	1 729 725	...	...	1 045 000
...	757 295 000	43 015 991	(32 069 466)	768 241 525	Développement sectoriel de l'industrie	708 789 764	59 451 761	...	634 587 664
...	**773 378 000**	**174 535 991**	**(15 507 463)**	**932 406 528**	**Total du ministère**	**872 954 766**	**59 451 762**	**...**	**648 301 951**

					Agence de promotion économique du Canada atlantique			
					Subventions			
					Développement			
...	2 000 000	...	...	2 000 000	Subventions à des organismes sans but lucratif pour promouvoir la collaboration et le développement économiques	1 905 044	94 956	...	675 151
...	3 000 000	...	...	3 000 000	Subvention au Fonds d'investissement de l'Atlantique	...	3 000 000	...	3 000 000
...	**5 000 000**	...	...	**5 000 000**	**Total—Subventions**	**1 905 044**	**3 094 956**	...	**3 675 151**
					Contributions				
					Développement				
...	241 270 000	..	(8 875 865)	232 394 135	Contributions en vertu de programmes visant à stimuler le développement économique régional de l'Atlantique en ce qui a trait aux petites et moyennes industries et entreprises, et autres programmes et activités de développement régional	216 165 134	16 229 001	...	205 409 171
...	30 803 000	..	...	30 803 000	Contributions aux provinces de l'Atlantique en vertu du Programme Infrastructures Canada	14 462 662	16 340 338	...	...
...	5 000 000	(1 000 000)	1 946 783	5 946 783	(S) Obligations contractées dans la région de l'Atlantique en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*	5 946 783	...	...	6 545 279
...	2 000 000	(1 000 000)	497 135	1 497 135	(S) Obligations contractées en vertu de la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada*	1 497 135	...	...	229 853
...	1 000 000	(940 000)	(53 696)	6 304	(S) Obligations contractées pour l'assurance-prêt ou crédit, conformément à la *Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique*	6 304	...	...	...
...	**280 073 000**	**(2 940 000)**	**(6 485 643)**	**270 647 357**	**Total—Contributions**	**238 078 018**	**32 569 339**	...	**212 184 303**
...	**285 073 000**	**(2 940 000)**	**(6 485 643)**	**275 647 357**	**Total du programme**	**239 983 062**	**35 664 295**	...	**215 859 454**
					Agence spatiale canadienne				
					Subventions				
					Connaissance de l'espace, applications et développement industriel				
...	340 000	...	(251 250)	88 750	Subventions pour les partenariats en recherche spatiale	87 500	1 250	...	137 500
...	150 000	..	(70 409)	79 591	Subventions pour les bourses d'études en recherches spatiales	79 590	1	.	186 140
...	100 000	..	(65 606)	34 394	Subventions pour les bourses d'études postdoctorales	34 393	1	...	52 663
...	175 000	1	99 999	275 000	Université internationale de l'espace	275 000	...	...	175 000
...	50 000	...	(41 564)	8 436	Subventions dans le cadre du Programme de sensibilisation des jeunes à l'espace	8 436	..	..	18 674
...	400 000	1	99 999	500 000	Programme de recherche conjoint de l'Agence spatiale canadienne (ASC) Réseaux de centres d'excellence	500 000	...	...	400 000
...	**1 215 000**	**2**	**(228 831)**	**986 171**	**Total—Subventions**	**984 919**	**1 252**	...	**969 977**
					Contributions				
					Connaissance de l'espace, applications et développement industriel				
...	500 000	...	(200 000)	300 000	Programme de mise en valeur des sciences spatiales	251 667	48 333	...	353 742
...	2 300 000	...	(171 819)	2 128 181	Contribution au Programme de développement de satellites environnementaux (ENVISAT) de l'Agence spatiale européenne (ASE)	1 531 566	596 615	...	2 744 362
...	5 665 000	...	(123 904)	5 541 096	Contribution au Programme de recherche de pointe sur les systèmes de télécommunications (ARTES) de l'ASE	5 541 096	...	...	5 334 302
...	5 843 000	..	(510 835)	5 332 165	Contribution au budget général de l'ASE	5 332 165	...	...	4 976 000
...	146 000	..	41 564	187 564	Contributions au Programme de sensibilisation des jeunes à l'espace	181 864	5 700	...	468 726
...	26 000 000	...	...	26 000 000	Contributions au Programme de démonstration des charges utiles spatiales	26 000 000	...	...	12 000 000

Paiements de transfert—*Suite*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
...	6 667 000	...	(1 333 725)	5 333 275	Contribution au Programme d'observation de la Terre (EOP) de l'ASE	3 534 001	1 799 274	...	3 159 981
...	135 000	...	(97 296)	37 704	Contribution au Programme de mission de technologie et de relais de données (DRTM) de l'ASE	37 704	...	...	913 645
...	1 500 000	..	1 072 890	2 572 890	Contribution à la phase définition du Programme Galileosat de l'ASE	2 567 662	5 228	...	...
...	...	...	1 380 137	1 380 137	Contribution au Programme préparatoire d'observation de la Terre de l'ASE (EOPP)	1 081 387	298 750	...	1 273 096
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	411 564
...	**48 756 000**	...	**57 012**	**48 813 012**	**Total—Contributions**	**46 059 112**	**2 753 900**	...	**31 635 418**
...	**49 971 000**	**2**	**(171 819)**	**49 799 183**	**Total du programme**	**47 044 031**	**2 755 152**	...	**32 605 395**
					Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec				
					Subventions				
					Promotion du développement économique des régions du Québec				
...	300 000	...	...	300 000	Subventions au Programme innovation développement de l'entrepreneurship et exportations (IDÉE) destiné aux petites et moyennes entreprises	94 500	205 500	...	201 723
...	10 000 000	1	2 999 999	13 000 000	Subvention à l'administration portuaire de Québec pour l'aménagement d'un terminal de croisières et la mise en valeur de la Pointe-à-Carey	13 000 000	...	...	3 000 000
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	5 000 000
...	**10 300 000**	**1**	**2 999 999**	**13 300 000**	**Total—Subventions**	**13 094 500**	**205 500**	...	**8 201 723**
					Contributions				
					Promotion du développement économique des régions du Québec				
...	9 428 000	..	5 158 951	14 586 951	Contributions à la province de Québec aux termes de l'Entente travaux d'infrastructure Canada	5 158 951	9 428 000	...	10 024 032
...	30 000 000	(2 000 000)	(242 315)	27 757 685	(S) Obligations contractées en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*	27 757 685	..	...	43 552 002
...	53 719 000	...	(6 318 072)	47 400 928	Contributions au Programme innovation développement de l'entrepreneurship et exportations (IDÉE) destiné aux petites et moyennes entreprises	47 400 928	...	...	50 980 436
...	25 500 000	...	(3 097 447)	22 402 553	Contributions au Programme de développement des collectivités	22 402 553	...	...	25 751 853

					Fonds spécial de développement et d'adaptation économique				
...	2 550 000	...	386 437	2 936 437	des communautés de pêche du Québec	2 936 437	...	...	2 697 310
...	83 000 000	...	(4 188 007)	78 811 993	Contributions au Programme initiatives régionales stratégiques	66 383 791	12 428 202	...	51 794 814
					(S) Obligations contractées en vertu de la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada*				
...	15 000 000	(6 000 000)	4 771 195	13 771 195		13 771 195	...	...	4 400 116
					Contributions au Programme canadien d'appui à l'économie				
...	2 500 000	...	(1 506 637)	993 363	de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine	993 363	...	...	...
					Contributions à la province de Québec en vertu du Programme				
...	86 405 000	...	230 978	86 635 978	Infrastructures Canada	16 772 036	69 863 942	...	...
...	**308 102 000**	**(8 000 000)**	**(4 804 917)**	**295 297 083**	**Total—Contributions**	**203 576 939**	**91 720 144**	**...**	**189 200 563**
...	**318 402 000**	**(7 999 999)**	**(1 804 918)**	**308 597 083**	**Total du programme**	**216 671 439**	**91 925 644**	**...**	**197 402 286**
					Conseil national de recherches du Canada				
					Subventions				
					Administration du programme				
...	**956 000**	...	...	**956 000**	Affiliations internationales	**790 988**	**165 012**	...	**899 699**
					Contributions				
					Recherche et innovation technologique				
					Quote-part canadienne des frais de la Corporation du télescope				
...	3 268 000	680 000	305 126	4 253 126	Canada-France-Hawaï	4 253 126	...	...	4 104 449
					Contribution à l'Université de l'Alberta, à l'Université de la				
					Colombie-Britannique, à l'Université Simon Fraser et à l'Uni-				
...	40 000 000	...	...	40 000 000	versité de Victoria pour la réalisation du projet TRIUMF	40 000 000	...	...	39 000 000
					Particle Physics and Astronomy Research Council du				
					Royaume-Uni pour la réalisation du télescope James				
...	1 192 000	...	(2 739)	1 189 261	Clerk Maxwell	1 189 261	...	...	1 148 548
					National Science Foundation des États-Unis pour appuyer la				
...	1 200 000	3 659 000	300 000	5 159 000	construction et l'exploitation des télescopes Gemini	5 159 000	...	...	5 347 590
					Contribution à l'Université de la Saskatchewan pour la cons-				
...	2 000 000	...	...	2 000 000	truction du Centre canadien de rayonnement synchrotron	2 000 000	...	...	2 000 000
...	47 660 000	4 339 000	602 387	52 601 387		52 601 387	...	...	51 600 587
					Soutien à l'innovation et à l'infrastructure scientifique et				
					technologique nationale				
					Contributions à des entreprises canadiennes pour développer,				
...	68 998 000	12 000 000	(12 834 215)	68 163 785	adapter et exploiter des innovations technologiques	68 160 093	3 692	...	67 896 327
					Contributions à des organismes pour fournir à l'industrie cana-				
...	16 000 000	...	12 231 828	28 231 828	dienne une aide à la recherche et à la technologie	28 231 828	...	...	28 034 950
...	84 998 000	12 000 000	(602 387)	96 395 613		96 391 921	3 692	...	95 931 277
...	**132 658 000**	**16 339 000**	**...**	**148 997 000**	**Total—Contributions**	**148 993 308**	**3 692**	**...**	**147 531 864**
					Sommaire du programme par secteur d'activité				
...	47 660 000	4 339 000	602 387	52 601 387	Recherche et innovation technologique	52 601 387	...	...	51 600 587
					Soutien à l'innovation et à l'infrastructure scientifique et				
...	84 998 000	12 000 000	(602 387)	96 395 613	technologique nationale	96 391 921	3 692	...	95 931 277
...	956 000	...	...	956 000	Administration du programme	790 988	165 012	...	899 699
...	**133 614 000**	**16 339 000**	**...**	**149 953 000**	**Total du programme**	**149 784 296**	**168 704**	**...**	**148 431 563**

Paiements de transfert—*Fin*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie				
					Subventions				
					Appui à la recherche et à l'érudition				
...	575 548 000	6 934 850	..	582 482 850	Subventions et bourses	555 507 850	26 975 000	...	538 817 299
...	**575 548 000**	**6 934 850**	**...**	**582 482 850**	**Total du programme**	**555 507 850**	**26 975 000**	**...**	**538 817 299**
					Conseil de recherches en sciences humaines				
					Subventions				
					Promouvoir et soutenir la recherche et l'érudition				
...	146 883 000	210 125 000	...	357 008 000	Subventions et bourses	344 182 531	12 825 469	...	129 283 249
...	**146 883 000**	**210 125 000**	**...**	**357 008 000**	**Total du programme**	**344 182 531**	**12 825 469**	**...**	**129 283 249**
					Statistique Canada				
					Contributions				
					Statistique économique et sociale				
					Contribution en vertu du Programme d'information sur la santé				
...	561 000	...	..	561 000	Contribution en vertu du Programme d'information sur la santé	560 800	200	...	560 800
...	**561 000**	**...**	**...**	**561 000**	**Total du programme**	**560 800**	**200**	**...**	**560 800**
					Diversification de l'économie de l'Ouest canadien				
					Subventions				
...	5 000 000	...	(5 000 000)	...	Subventions pour le Programme de diversification de l'Ouest	...	...	...	...
...	...	1	9 999 999	10 000 000	Subvention à la Fondation du cancer de la Colombie-Britannique pour la recherche au Centre de séquençage génomique	10 000 000	...	...	...
...	**5 000 000**	**1**	**4 999 999**	**10 000 000**	**Total—Subventions**	**10 000 000**	**...**	**...**	**...**
					Contributions				
...	118 101 000	...	9 378 144	127 479 144	Contributions prévues dans les programmes ou pour des projets qui favorisent ou mettent en valeur l'expansion et la diversification économiques de l'Ouest, y compris le lancement, le développement ou l'expansion d'entreprises, l'établissement de nouvelles entreprises, les activités de recherche et de développement, et la mise en valeur de l'infrastructure commerciale, et les contributions sélectives à d'autres programmes touchant le développement régional et économique dans l'Ouest canadien	127 479 144	...	...	123 880 413

					Contributions aux petites et moyennes entreprises de l'Ouest œuvrant dans des industries stratégiques en établissant des fonds d'emprunt et d'investissement spécialisés, selon une formule commerciale, de concert avec des fournisseurs de prêt et de capital-risque des secteurs privé et public				
...	7 600 000	...	(4 805 000)	2 795 000		2 795 000	...	...	6 045 000
...	8 027 000	...	...	8 027 000	Contributions aux provinces de l'Ouest du Canada aux termes des Ententes travaux d'infrastructure Canada	6 137 215	1 889 785	...	5 819 680
...	84 700 000	...	(27 264 530)	57 435 470	Contributions aux provinces de l'Ouest du Canada en vertu du Programme Infrastructures Canada	21 063 939	36 371 531	...	310 289
...	15 000 000	4 000 000	(1 644 659)	17 355 341	(S) Obligations contractées en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*	17 355 341	...	...	23 515 470
...	3 000 000	2 000 000	1 429 787	6 429 787	(S) Obligations contractées en vertu de la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada*	6 429 787	...	...	1 518 157
...	...	...	10 534 188	10 534 188	Contributions au Programme de protection contre les inondations de la rivière Rouge	10 534 188	...	...	6 365 000
...	**236 428 000**	**6 000 000**	**(12 372 070)**	**230 055 930**	**Total—Contributions**	**191 794 614**	**38 261 316**	**...**	**167 454 009**
...	**241 428 000**	**6 000 001**	**(7 372 071)**	**240 055 930**	**Total du programme**	**201 794 614**	**38 261 316**	**...**	**167 454 009**
...	**2 524 858 000**	**402 994 845**	**(31 341 914)**	**2 896 510 931**	**Total du portefeuille ministériel**	**2 628 483 389**	**268 027 542**	**...**	**2 078 716 006**

(S) Paiement de transfert législatif

Détail des montants disponibles pour être dépensés

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Ministère			
Budgétaires (recettes disponibles pour être dépensées)			
Règlements et services axés sur le marché			
Faillite	26 450 750	26 450 750	19 328 379
Corporations	8 606 767	8 606 767	...
Bureau de la concurrence	7 594 014	7 594 014	8 464 995
Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada	79 400 000	79 060 120	76 608 153
	122 051 531	121 711 651	104 401 527
Développement sectoriel de l'industrie	6 975 070	6 975 070	6 498 243
Total du ministère—Budgétaire	**129 026 601**	**128 686 721**	**110 899 770**
Statistique Canada			
Budgétaires (recettes disponibles pour être dépensées)			
Statistique économique et sociale	75 545 000	74 112 163	68 710 320
Statistique du recensement de la population	12 345 000	13 627 261	10 795 417
Total du programme—Budgétaire	**87 890 000**	**87 739 424**	**79 505 737**
Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**216 916 601**	**216 426 145**	**190 405 507**

Recettes

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	...	1 040 939
Total des recettes fiscales	**...**	**1 040 939**
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements—[71]		
Prêts, placements et avances—		
Banque de développement du Canada—Dividendes	13 843 500	8 888 860
Projets reportés de l'Office d'expansion économique de l'Atlantique	31 746	62 307
Loi sur la mise en valeur de l'énergie dans les provinces de l'Atlantique	3 079 316	3 533 472
Autres comptes—		
Autres dividendes	...	12 300
	16 954 562	12 496 939
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	807 507	3 073 285
Contributions remboursables	70 942 133	95 485 176
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	4 652 966	11 675 851
	76 402 606	110 234 312
Ventes de biens et de services—		
Droits et privilèges—		
Frais d'utilisation—Recettes différées	212 364 800	...
Redevances	3 174 143	2 950 719
Droits de permis	298 466 340	...
Opérations du bureau des sociétés	...	11 873 174
Licences	...	1 305 756
Enregistrement des étiquettes des produits textiles	...	114 422
Frais de laboratoire et droits d'inspection, d'électricité et de gaz, de poids et mesures et autres droits d'inspection	...	3 361 368
Opérations d'enregistrement des lobbyistes	...	2 925
Service non général de radio	...	91 211 535
	514 005 283	*110 819 899*
Services de nature réglementaire—		
Services de nature réglementaire et droits d'inspection	*3 080 003*	...
Ventes de biens et de produits d'information—		
Ventes de biens et de produits d'information internes du gouvernement	18 800	...
Ventes de biens et de produits d'information externes au gouvernement	2 450	...
Divers	...	2 640
	21 250	*2 640*

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Autres frais et droits—		
Authentification, analyse et étiquetage	6 908 569	9 264 647
Frais provenant de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*	24 856 455	33 139 036
Frais d'utilisation	51 447 834	...
Frais d'utilisation—Recettes différées	4 163 788	...
Recettes disponibles pour être dépensées	(50 435 836)	...
Autres recettes non fiscales	116 596	...
Divers	4 789	13 081
	37 062 195	*42 416 764*
	554 168 731	153 239 303
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	316 868	339 980
Diverses recettes non fiscales—		
Amendes—		
Loi sur la faillite et l'insolvabilité	...	76 073
Loi sur la concurrence et produits pour consommateur (diverses lois)	...	4 170 416
Loi sur le droit d'auteur	...	77 122
Loi sur la radiocommunication	...	34 082
Lois sur les amendes, sur l'électricité et le gaz, sur les poids et mesures	...	63 277
Accords sur les hypothèques de chemins de fer et de vente	...	60 855
Comptes débiteurs	(8 000)	...
Prêts—		
Paiements recouvrables à des particuliers	4 232 557	...
Subventions recouvrables à l'industrie	27 579 443	...
Paiements recouvrables à l'industrie pour l'aide en capital	29 371 098	...
Diverses recettes d'amendes	2 466 898	...
Aide aux individus visant à promouvoir l'emploi	3 047 328	...
Autres transferts aux particuliers éventuellement recouvrables	530 378	...
Paiements à l'industrie en vertu de garanties d'emprunts	75 736 124	...
Autres subventions non recouvrables à l'industrie	7 159 105	...
Subventions à l'industrie éventuellement recouvrables	104 980 506	...
Paiements de transfert à l'industrie éventuellement recouvrables	16 004 398	...
Autres transferts à l'industrie	1 734 050	...
Autres transferts à des organismes sans but lucratif	184 600	...
Intérêts provenant de comptes débiteurs échus	3 294 604	...
Divers	238 089	889 262
	276 551 178	5 371 087
Total des recettes non fiscales	**924 393 945**	**281 681 621**
Total du ministère	**924 393 945**	**282 722 560**

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Agence de promotion économique du Canada atlantique		
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements—[11]		
Prêts, placements et avances—		
Accord sur les zones spéciales et les autoroutes	76 462	92 510
Entente-cadre sur le plan de développement	238 602	295 552
	315 064	388 062
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	881 770	760 503
Ventes de biens et de services—		
Autres frais et droits	4 522 145	8 027 867
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	51 906	10 294
Diverses recettes non fiscales—		
Recouvrements de contribution (prêts et investissements et comptes débiteurs)	49 054 168	47 552 322
Reconnaissance de recettes sur comptes débiteurs	2 736 051	3 725 096
Frais d'intérêts et charges diverses imputés aux clients	651 842	...
Divers	146 893	908 630
	52 588 954	52 186 048
Total du programme	**58 359 839**	**61 372 774**
Agence spatiale canadienne		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	...	57 018
Total des recettes fiscales	**...**	**57 018**
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	190 639	203 003
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	256 808	2 907 855
	447 447	3 110 858
Ventes de biens et de services—		
Droits et privilèges—		
Revenus de royautés	2 921 069	2 194 817
Services de nature non réglementaire	941 485	...
Autres frais et droits	...	925 506
	3 862 554	3 120 323

Recettes—*Suite*

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	4 128	5 074
Diverses recettes non fiscales	52 088	64 936
Total des recettes non fiscales	**4 366 217**	**6 301 191**
Total du programme	**4 366 217**	**6 358 209**
Tribunal de la concurrence		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	27 904	...
Diverses recettes non fiscales	...	11 108
Total du programme	**27 904**	**11 108**
Commission du droit d'auteur		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	...	120
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	...	7
	...	127
Ventes de biens et de services—		
Autres frais et droits	...	5
Diverses recettes non fiscales	81	...
Total du programme	**81**	**132**
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec		
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements—		
Autres—Hexavision Technologies Inc	...	102 715
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Remboursement de contributions recouvrables	...	30 973 347
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	...	446 846
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	...	1 137 879
	...	32 558 072
Ventes de biens et de services—		
Autres frais et droits—		
Garantie de prêts	16 041 126	30 167 654

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	9 945	25 356
Diverses recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	400 357	385 057
Remboursement de contributions recouvrables	32 939 373	...
Autres remboursements	173 453	...
	33 513 183	385 057
Total du programme	**49 564 254**	**63 238 854**
Conseil national de recherches du Canada		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	...	1 963 486
Total des recettes fiscales	**...**	**1 963 486**
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Remboursement pour marchandises et services non fournis et divers autres remboursements	928 965	602 602
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	3 294 855	...
	4 223 820	602 602
Ventes de biens et de services—		
Droits et privilèges—		
Conformément à l'alinéa 5(1)e) de la *Loi sur le Conseil national de recherches*	*5 146 441*	...
Location et utilisation de biens publics—		
Conformément à l'alinéa 5(1)e) de la *Loi sur le Conseil national de recherches*	*2 147 034*	...
Services de nature non réglementaire—		
Conformément à l'alinéa 5(1)e) de la *Loi sur le Conseil national de recherches*	*4 954 018*	...
Ventes de biens et de produits d'information—		
Conformément à l'alinéa 5(1)e) de la *Loi sur le Conseil national de recherches*	*5 724 867*	*12 515 436*
Autres frais et droits—		
Conformément à l'alinéa 5(1)e) de la *Loi sur le Conseil national de recherches*	44 361 938	55 087 964
Divers	14 269 503	...
	58 631 441	*55 087 964*
	76 603 801	67 603 400
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	846 406	74 744

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Diverses recettes non fiscales	...	16 298
Total des recettes non fiscales	**81 674 027**	**68 297 044**
Total du programme	**81 674 027**	**70 260 530**
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Remboursement de subventions et de bourses d'études	1 121 473	481 274
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	192 813	120 473
	1 314 286	601 747
Ventes de biens et de services—		
Autres frais et droits	80	25
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	5 659	...
Total du programme	**1 320 025**	**601 772**
Conseil de recherches en sciences humaines		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements—Paiements de transfert	407 341	349 103
Recouvrements—Produits et services	...	430
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	(42 112)	(117 309)
	365 229	232 224
Ventes de biens et de services—		
Autres frais et droits	108	110
Total du programme	**365 337**	**232 334**
Statistique Canada		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	146 702	103 456
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	...	175 871
	146 702	279 327
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	46 131	49 372
Diverses recettes non fiscales	815 501	2 566 786
Total du programme	**1 008 334**	**2 895 485**

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	...	57
Total des recettes fiscales	**...**	**57**
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Contributions remboursables	16 159 946	23 112 781
Recouvrement de contributions	168 827	894 854
Recouvrement de pertes—*Loi sur les prêts aux petites entreprises*	7 040	239 138
Recouvrements—Fonctionnement	101 357	209 374
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	2 000 173	1 963 113
	18 437 343	26 419 260
Ventes de biens et de services—		
Services de nature réglementaire—		
Frais de services—		
Loi sur les prêts aux petites entreprises	13 759 328	12 917 922
Loi sur le financement des petites entreprises du Canada	12 638 564	12 467 719
	26 397 892	25 385 641
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	4 846	12 398
Diverses recettes non fiscales—		
Intérêt sur contributions remboursables	2 621 615	3 362 650
Rééchelonnement—Paiements compensatoires des contributions remboursables	502 679	177 486
Divers	25 605	60 943
	3 149 899	3 601 079
Total des recettes non fiscales	**47 989 980**	**55 418 378**
Total du programme	**47 989 980**	**55 418 435**

Recettes—*Fin*

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Sommaire du portefeuille ministériel		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	...	3 061 500
Total des recettes fiscales	...	3 061 500
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements	17 269 626	12 987 716
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	102 247 107	174 799 032
Ventes de biens et de services	681 596 437	287 544 328
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	1 285 889	517 218
Diverses recettes non fiscales	366 670 884	64 202 399
Total des recettes non fiscales	1 169 069 943	540 050 693
Total du portefeuille ministériel	**1 169 069 943**	**543 112 193**

(1) Intérêt sauf indication contraire

SECTION 16

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2001-2002

Justice

Ministère

Commission canadienne des droits de la personne

Tribunal canadien des droits de la personne

Commissaire à la magistrature fédérale

Cour fédérale du Canada

Commission du droit du Canada

Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada

Cour suprême du Canada

Cour canadienne de l'impôt

SOMMAIRE

	Page
Objectifs des programmes et description des secteurs d'activité	16.2
Sommaire du portefeuille ministériel	16.5
Programmes par secteur d'activité	16.9
Paiements de transfert	16.11
Détail des montants disponibles pour être dépensés	16.14
Recettes	16.14

Ministère

Objectifs

Fournir au gouvernement du Canada ainsi qu'aux ministères et organismes fédéraux d'excellents services juridiques, superviser toutes les affaires liées à l'administration de la justice au Canada qui ne sont pas de compétence provinciale ou territoriale et proposer, dans ce contexte, des initiatives de politique et de programme afin de veiller à ce que le Canada soit une société juste et respectueuse de la loi dotée d'un système de justice accessible, efficace, efficient et équitable.

Description des secteurs d'activité

Services gouvernementaux au client

Répondre aux besoins du gouvernement du Canada, de ses ministères et de ses organismes en matière de services juridiques ou législatifs de qualité, de la manière la plus efficace et la plus rentable possible et en conformité avec la loi et la politique gouvernementale.

Droit et orientation

Garantir un système national de justice souple, équitable, efficient et accessible en gérant l'élaboration, la mise à l'essai, la promotion et la mise en œuvre de la politique de justice touchant le droit pénal et le droit de la famille et des jeunes, d'une part, et assurer une administration publique équitable, efficace et responsable en gérant le cadre juridique du gouvernement de manière à respecter le droit administratif, le droit constitutionnel, le droit international, le droit des Autochtones, les droits de la personne et le droit d'accès à l'information, d'autre part.

Administration

Veiller à la gestion stratégique efficace du programme de l'administration de la justice en établissant des cadres et des services administratifs et de gestion intégrée qui permettent la gestion interne optimale du Ministère et de ses ressources.

Commission canadienne des droits de la personne

Objectifs

Promouvoir le principe selon lequel chacun doit avoir une chance égale de participer à toutes les sphères de la vie canadienne dans la mesure où cela est compatible avec ses devoirs et ses obligations au sein de la société.

Description des secteurs d'activité

Commission canadienne des droits de la personne

La Commission vise à faire cesser et à réduire les pratiques discriminatoires en traitant les plaintes de discrimination pour des motifs de distinction illicite énoncés dans la *Loi canadienne sur les droits de la personne*; en procédant, aux termes de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, à des vérifications de l'application de la Loi auprès des ministères et organismes fédéraux et des entreprises du secteur privé assujetties à la réglementation fédérale; en faisant de la recherche et mettant en œuvre des programmes de sensibilisation publique; et en promouvant les principes des droits de la personne, et ce, en collaboration étroite avec les autres paliers de gouvernement, les employeurs, les fournisseurs de services et les organismes communautaires.

Tribunal canadien des droits de la personne

Objectifs

Assurer l'application juste de la *Loi canadienne sur les droits de la personne* et de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, en tenant des audiences équitables et efficientes.

Description des secteurs d'activité

Audiences publiques

Le secteur d'activité, Audiences publiques, examine des plaintes de discrimination et détermine s'il y a eu violation des lois. Le greffe crée le meilleur environnement possible pour que les membres du Tribunal puissent tenir des audiences à différents endroits au Canada en leur assurant le soutien administratif continuel qui est nécessaire. Le greffe planifie et organise les audiences et assure aux membres l'environnement propice à leur tenue.

Commissaire à la magistrature fédérale

Objectifs

Fournir le soutien administratif nécessaire pour aider une magistrature indépendante à s'adapter à l'ère de l'informatisation et administrer avec probité et prudence les dépenses autorisées par la partie I de la *Loi sur les juges*.

Description des secteurs d'activité

Magistrature fédérale

Le Bureau du Commissaire à la magistrature fédérale offre divers services à la magistrature par l'intermédiaire des gammes de services suivantes : l'administration; le Conseil canadien de la magistrature; et les sommes à verser conformément à la *Loi sur les juges*.

Administration – Cette gamme de services fournit à la magistrature fédérale des conseils sur l'interprétation de la partie I de la *Loi sur les juges*, communique au Ministre une liste à jour des candidats approuvés au poste de juge et fournit un soutien à la magistrature dans le domaine des finances, du personnel, de l'administration, de la formation, de l'édition et de l'informatique.

Conseil canadien de la magistrature – Cette gamme de services s'occupe de l'administration du Conseil canadien de la magistrature en conformité avec la *Loi sur les juges*.

Sommes à verser conformément à la *Loi sur les juges* – Cette gamme de services s'occupe du paiement des

traitements, des indemnités et de la pension des juges et de leurs survivants en conformité avec la *Loi sur les juges*.

Cour fédérale du Canada

Objectifs

Aider la Cour fédérale du Canada à maintenir un tribunal de droit, d'équité et d'amirauté pour améliorer l'application du droit canadien.

Description des secteurs d'activité

Services du greffe

Le greffe atteint cet objectif en offrant toute une gamme de services, qui se répartissent en deux secteurs de services :

Opérations – Ce secteur de service implique le traitement de tous les documents déposés ou empruntés par les plaideurs; l'enregistrement de toutes les délibérations; la garde des dossiers et bases de données dont la Cour a besoin; la délivrance des documents juridiques pour appliquer les décisions rendues par la Cour et par diverses entités fédérales; et l'exercice de certaines fonctions quasi-judiciaires.

Services généraux – Ce secteur de service implique le soutien aux aspects opérationnels, qu'ils relèvent ou non du Greffe, des finances, de l'administration, des ressources humaines, de la sécurité, et de la gestion du traitement de l'information.

Commission du droit du Canada

Objectifs

L'objectif de la Commission est de donner des conseils de façon indépendante sur l'amélioration, la modernisation et la réforme du droit canadien, de ses institutions et de ses procédures pour s'assurer qu'ils répondent aux besoins changeants des Canadiens et de la société canadienne.

Description des secteurs d'activité

Commission du droit du Canada

La Commission du droit du Canada réalise son mandat en favorisant des recherches pertinentes qui incitent directement les Canadiens à renouveler le droit. La Commission élabore et met en œuvre des programmes de recherche qui aideront à comprendre le rôle que le droit peut et doit jouer dans la société canadienne.

La Commission utilise diverses formules pour consulter les juristes et les Canadiens en général. En plus de publier et de distribuer des rapports, la Commission utilise d'autres médias et tribunes, notamment en diffusant les résultats de ses études par des moyens électroniques, en parrainant des congrès et des colloques, en organisant des conférences de presse et des assemblées publiques.

Les résultats des recherches et des consultations de la Commission sont résumés dans des documents publics qui font connaître ses conclusions et ses propositions. Occasionnellement, celles-ci peuvent prendre la forme de recommandations présentées au Parlement.

Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada

Programme du Commissariat à l'information du Canada

Objectifs

Persuader les institutions fédérales d'adopter des pratiques en matière d'information conformes à la *Loi sur l'accès à l'information*; porter les questions d'interprétation appropriées de la *Loi sur l'accès à l'information* devant le tribunal fédéral; mener rapidement des enquêtes approfondies et équitables concernant les plaintes déposées par des particuliers contre le gouvernement; favoriser la transparence au sein de la fonction publique fédérale; s'assurer que le Parlement connaît les activités du Commissariat, la situation générale du droit d'accès et tout autre question traitée dans la Loi qui nécessite une réforme; s'assurer que des fonctions auxiliaires internes sont en place pour appuyer les décisions et la responsabilisation de la direction du programme sur l'accès à l'information.

Description des secteurs d'activité

Accès à l'information du gouvernement

Enquêter sur les plaintes, revoir les propositions visant à modifier la législation sur l'accès à l'information, répondre aux demandes écrites ou téléphoniques, examiner jusqu'à quel point la Loi n'est pas respectée, régler les plaintes ou porter les causes devant le tribunal lorsqu'elles ne sont pas réglées et finalement favoriser l'adoption de politiques propres à un gouvernement transparent dans l'ensemble du système fédéral.

Services généraux

Prestation de services de soutien administratifs tels que les finances, le personnel, la technologie de l'information et l'administration générale.

Programme du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada

Objectifs

S'assurer que les droits des plaignants aux termes de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* sont respectés et que la vie privée des particuliers, relativement aux renseignements personnels les concernant, et qui sont détenus par une institution fédérale, sont protégés; inciter les institutions gouvernementales à adopter davantage de pratiques équitables en matière d'information; promouvoir l'adoption de pratiques compatibles avec les principes exposés dans le code type de l'Association canadienne de normalisation en ce qui concerne la protection des

renseignements personnels; s'assurer du respect des droits des personnes qui déposent une plainte auprès du Commissariat en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques*; et s'assurer que des fonctions auxiliaires internes sont en place pour appuyer les décisions et la responsabilisation de la direction du Programme sur la protection de la vie privée.

Description des secteurs d'activité

Protection des renseignements personnels (secteur public fédéral)

Enquêter sur les plaintes, examiner et vérifier les résultats obtenus par le Ministère quant à la protection de la vie privée, répondre aux demandes écrites ou téléphoniques, évaluer l'incidence sur la vie privée des nouvelles technologies qui sont mises en application par les organismes d'État ou celles dont on étudie l'utilisation possible, vérifier le respect de la législation, conseiller le Parlement, les ministères et les organismes fédéraux et enquêter sur les questions qui auront une incidence sur la vie privée des Canadiens.

Protection des renseignements personnels (secteur privé)

Effectuer et promouvoir des recherches concernant les questions et les pratiques relatives à la protection des renseignements personnels; promouvoir de saines pratiques de gestion à cet égard; renseigner les clients sur leurs droits et leurs responsabilités en ce qui concerne la divulgation, la collecte et l'utilisation des renseignements obtenus; s'occuper des plaintes sur le traitement des renseignements personnels; chercher des solutions grâce à la négociation, à la médiation ou à la conciliation et, s'il y a lieu, recourir aux tribunaux; enquêter sur les pratiques d'un organisme en matière de traitement des renseignements personnels et compléter le travail des provinces qui s'efforcent de protéger les renseignements personnels divulgées dans les activités commerciales.

Services généraux

Prestation de services de soutien administratifs tels que les finances, le personnel, la technologie de l'information et l'administration générale.

Cour suprême du Canada

Objectifs

Fournir une cour générale d'appel pour le Canada.

Description des secteurs d'activité

Bureau du registraire

Le Bureau du registraire fournit une gamme de services à la Cour, y compris le traitement de tous les documents déposés par les parties et la préparation des affaires pour l'audition et le jugement; la publication et la diffusion des arrêts de la Cour; le maintien de la base d'information nécessaire à la Cour; la communication de renseignements sur la Cour ainsi que la tenue et la conservation des documents et archives de la Cour. Le Bureau administre également les paiements législatifs suivants : les traitements, les indemnités et les pensions des juges; les pensions aux conjoints et aux enfants des juges; et les montants forfaitaires versés aux conjoints des juges qui décèdent pendant leur mandat.

Cour canadienne de l'impôt

Objectifs

L'objectif est de veiller au fonctionnement d'un tribunal indépendant et d'accès facile en vue d'assurer le règlement rapide des différends entre les justiciables et le gouvernement du Canada sur des questions découlant de l'application de la *Loi sur la Cour canadienne de l'impôt* ou de toute autre disposition législative en vertu de laquelle la Cour a compétence exclusive.

Description des secteurs d'activité

Le greffe de la Cour canadienne de l'impôt

Ce secteur d'activité offre aux Canadiens et aux Canadiennes le droit d'accès à un tribunal efficace où ils peuvent faire entendre leurs différends relatifs à l'impôt et à d'autres programmes fédéraux, comme le régime de pensions du Canada, l'assurance-emploi et la sécurité de la vieillesse.

Le greffe de la Cour canadienne de l'impôt fournit une gamme de services à la Cour par l'intermédiaire des secteurs de services suivants :

Gestion des appels – Ce secteur de services fournit aux parties en litige des renseignements et des conseils au sujet des règles de pratique et de procédure de la Cour. Il offre aux juges de la Cour des services d'établissement ordonné et efficace du rôle des audiences.

Services intégrés – Ce secteur de services fournit au greffe des services au chapitre des finances, de l'administration, de la sécurité, de la bibliothèque, des ressources humaines et des technologies de l'information. Les services intégrés doivent être en mesure de fournir à leurs clients des services de gestion et d'administration efficaces et économiques capables de soutenir les orientations stratégiques de la Cour.

Planification stratégique et communications – Ce secteur de services offre un soutien au greffe au chapitre de la planification stratégique, des communications, de l'information juridique, ainsi que de la rédaction et de la révision. La Direction de la planification stratégique et des communications, par la présentation de divers rapports au Parlement, veille à ce que la Cour respecte ses principaux engagements en matière de résultats envers les Canadiens et les Canadiennes. Ces résultats sont livrés au public canadien grâce à une communication efficace et efficiente de l'information au moyen de procédés technologiques d'avant-garde.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans		Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses								
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
...	308 238 000	...	...	308 238 000	1	Dépenses de fonctionnement				
...	...	158 624 269	...	158 624 269	1a	Dépenses de fonctionnement				
...	...	656 096	...	656 096	1b	Virement de 14 129 339 $ du crédit 5 (Justice)				
...	...	...	14 129 339	14 129 339		Virement du : crédit 5				
...	...	...	6 515 350	6 515 350		CT, crédit 5 [1]				
...	...	...	233 985	233 985		CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	11 975 000	11 975 000		CT, crédit 15 [1]				
...	308 238 000	159 280 365	32 853 674	500 372 039		Total—Crédit 1	480 220 107	20 151 932	...	485 755 654
...	373 205 000	...	...	373 205 000	5	Subventions et contributions				
...	...	68 314 146	...	68 314 146	5a	Subventions et contributions				
...	...	1	...	1	5b	Subventions				
...	...	...	(14 129 339)	(14 129 339)		Virement au crédit 1				
...	373 205 000	68 314 147	(14 129 339)	427 389 808		Total—Crédit 5	414 642 136	12 747 672	...	362 379 959
...	52 122	...	15 866	67 988	(S)	Ministre de la Justice—Traitement et allocation pour automobile	67 988	...	...	51 597
...	35 624 000	...	1 499 000	37 123 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	37 123 000	...	...	40 031 000
...	...	...	3 320 741	3 320 741	(S)	Remboursements de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs	3 320 741	...	...	397 691
21 542	...	...	14 430	35 972	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	21 542	14 430	8 511
21 542	**717 119 122**	**227 594 512**	**23 574 372**	**968 309 548**		**Total du ministère—Budgétaire**	**935 373 972**	**32 921 146**	**14 430**	**888 624 412**
						Commission canadienne des droits de la personne				
...	15 245 000	...	...	15 245 000	10	Dépenses du programme				
...	...	2 754 220	...	2 754 220	10a	Dépenses du programme				
...	...	520 000	...	520 000	10b	Dépenses du programme				
...	...	...	930 000	930 000		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	15 245 000	3 274 220	930 000	19 449 220		Total—Crédit 10	18 757 260	691 960	...	17 335 988
...	2 208 000	...	93 000	2 301 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 301 000	...	...	2 271 000
2 226	...	...	317	2 543	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	2 543	...	...	...
2 226	**17 453 000**	**3 274 220**	**1 023 317**	**21 752 763**		**Total du programme—Budgétaire**	**21 060 803**	**691 960**	**...**	**19 606 988**

Sommaire du portefeuille ministériel—*Suite*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Tribunal canadien des droits de la personne				
...	2 682 000	...	...	2 682 000	15	Dépenses du programme				
...	...	1 354 953	...	1 354 953	15a	Dépenses du programme				
...	...	112 380	...	112 380	15b	Dépenses du programme				
...	2 682 000	1 467 333	...	4 149 333		Total—Crédit 15	3 296 202	853 131	...	2 766 657
...	178 000	...	...	178 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	178 000	...	...	105 000
...	**2 860 000**	**1 467 333**	...	**4 327 333**		**Total du programme—Budgétaire**	**3 474 202**	**853 131**	...	**2 871 657**
						Commissaire à la magistrature fédérale				
...	4 322 000	...	...	4 322 000	20	Dépenses de fonctionnement				
...	...	1 423 761	...	1 423 761	20a	Dépenses de fonctionnement				
...	...	475 000	...	475 000	20b	Dépenses de fonctionnement				
...	...	...	93 150	93 150		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	301 000	301 000		CT, crédit 15 [1]				
...	4 322 000	1 898 761	394 150	6 614 911		Total—Crédit 20	6 511 495	103 416	...	7 114 784
...	507 000	...	...	507 000	25	Conseil canadien de la magistrature—Dépenses de fonctionnement				
...	...	21 479	...	21 479	25a	Conseil canadien de la magistrature—Dépenses de fonctionnement				
...	...	50 000	...	50 000	25b	Conseil canadien de la magistrature—Dépenses de fonctionnement				
...	507 000	71 479	...	578 479		Total—Crédit 25	568 113	10 366	...	633 170
...	267 897 000	56 413 000	(12 699 872)	311 610 128	(S)	Paiements conformément à la *Loi sur les juges*	311 610 128	...	...	255 285 862
...	493 000	...	...	493 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	493 000	...	...	538 000
...	**273 219 000**	**58 383 240**	**(12 305 722)**	**319 296 518**		**Total du programme—Budgétaire**	**319 182 736**	**113 782**	...	**263 571 816**
						Cour fédérale du Canada				
...	30 258 000	...	...	30 258 000	30	Dépenses du programme				
...	...	5 026 775	...	5 026 775	30a	Dépenses du programme				
...	...	474 669	...	474 669	30b	Dépenses du programme				
...	...	...	289 500	289 500		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	1 676 000	1 676 000		CT, crédit 15 [1]				
...	30 258 000	5 501 444	1 965 500	37 724 944		Total—Crédit 30	37 321 144	403 800	...	31 264 706
...	3 965 000	...	167 000	4 132 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 132 000	...	...	4 030 000

...	...	...	20 877	20 877	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	3 994	...	16 883	6 479
...	**34 223 000**	**5 501 444**	**2 153 377**	**41 877 821**		**Total du programme—Budgétaire**	**41 457 138**	**403 800**	**16 883**	**35 301 185**
						Commission du droit du Canada				
...	2 870 000	...	...	2 870 000	35	Dépenses du programme				
...	...	143 050	...	143 050	35a	Dépenses du programme				
...	...	...	60 000	60 000		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	2 870 000	143 050	60 000	3 073 050		Total—Crédit 35	3 039 802	33 248	...	2 963 965
...	148 000	...	...	148 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	148 000	...	...	146 000
...	**3 018 000**	**143 050**	**60 000**	**3 221 050**		**Total du programme—Budgétaire**	**3 187 802**	**33 248**	**...**	**3 109 965**
						Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada				
						Programme du Commissariat à l'information du Canada				
...	3 654 000	...	...	3 654 000	40	Dépenses du programme				
...	...	645 000	...	645 000	40b	Dépenses du programme				
...	...	...	60 868	60 868		Virement du : CT, crédit 5 [1]				
...	...	...	212 000	212 000		CT, crédit 15 [1]				
...	3 654 000	645 000	272 868	4 571 868		Total—Crédit 40	4 340 262	231 606	...	12 052 282
...	559 000	...	22 000	581 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	581 000	...	...	1 300 000
1 209	...	...	...	1 209	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	1 209	...	3 150
1 209	**4 213 000**	**645 000**	**294 868**	**5 154 077**		**Total du programme—Budgétaire**	**4 921 262**	**232 815**	**...**	**13 355 432**
						Programme du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada				
...	9 743 000	...	...	9 743 000	45	Dépenses du programme				
...	...	360 000	...	360 000	45b	Dépenses du programme				
...	...	...	20 007	20 007		Virement du : CT, crédit 5 [1]				
...	...	...	321 000	321 000		CT, crédit 15 [1]				
...	9 743 000	360 000	341 007	10 444 007		Total—Crédit 45	10 117 769	326 238	...	...
...	1 307 000	...	33 000	1 340 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 340 000	...	...	...
...	...	...	541	541	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	...	541	...
...	**11 050 000**	**360 000**	**374 548**	**11 784 548**		**Total du programme—Budgétaire**	**11 457 769**	**326 238**	**541**	**...**
1 209	**15 263 000**	**1 005 000**	**669 416**	**16 938 625**		**Total Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada—Budgétaire**	**16 379 031**	**559 053**	**541**	**13 355 432**

Sommaire du portefeuille ministériel—*Fin*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Cour suprême du Canada				
...	12 994 000	...	...	12 994 000	50	Dépenses du programme				
...	...	1 933 416	...	1 933 416	50b	Dépenses du programme				
...	...	...	75 750	75 750		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	613 000	613 000		CT, crédit 15 [1]				
...	12 994 000	1 933 416	688 750	15 616 166		Total—Crédit 50	14 745 102	871 064	...	14 022 886
					(S)	Traitements, indemnités et pensions des juges, pensions aux conjoints et enfants des juges et montants forfaitaires versés aux conjoints des juges qui décèdent pendant leur mandat	4 092 244	...	...	3 832 093
...	3 926 000	...	166 244	4 092 244						
...	1 473 000	...	62 000	1 535 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 535 000	...	...	1 466 000
...	...	...	31 230	31 230	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	30 468	...	762	20 597
...	**18 393 000**	**1 933 416**	**948 224**	**21 274 640**		**Total du programme—Budgétaire**	**20 402 814**	**871 064**	**762**	**19 341 576**
						Cour canadienne de l'impôt				
...	9 738 000	...	...	9 738 000	55	Dépenses du programme				
...	...	1 937 204	...	1 937 204	55b	Dépenses du programme				
...	...	...	74 350	74 350		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	485 000	485 000		CT, crédit 15 [1]				
...	9 738 000	1 937 204	559 350	12 234 554		Total—Crédit 55	11 552 149	682 405	...	11 281 292
...	1 061 000	...	45 000	1 106 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 106 000	...	...	1 210 000
1 298	...	...	4 217	5 515	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	1 298	4 217	...
1 298	**10 799 000**	**1 937 204**	**608 567**	**13 346 069**		**Total du programme—Budgétaire**	**12 658 149**	**683 703**	**4 217**	**12 491 292**
26 275	**1 092 347 122**	**301 239 419**	**16 731 551**	**1 410 344 367**		**Total du portefeuille ministériel—Budgétaire**	**1 373 176 647**	**37 130 887**	**36 833**	**1 258 274 323**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont presentés à la section 1 de ce volume.

(S) Autorisation législative.

[1] Conseil du Trésor, crédit 5—Éventualités du gouvernement.
Conseil du Trésor, crédit 10—Initiatives pangouvernementales.
Conseil du Trésor, crédit 15—Rajustements de la rémunération.

Programmes par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Recettes affectées aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Services gouvernementaux au client	266 455 577	269 797 606	...	...	...	...	...	...	...	...	266 455 577	269 797 606
Droit et orientation	199 495 142	180 908 886	...	...	427 389 808	414 642 136	...	...	...	...	626 884 950	595 551 022
Administration	74 969 021	70 025 344	...	...	...	...	...	...	...	...	74 969 021	70 025 344
Total du ministère—Budgétaire	**540 919 740**	**520 731 836**	...	...	**427 389 808**	**414 642 136**	...	...	...	...	**968 309 548**	**935 373 972**
Commission canadienne des droits de la personne—Budgétaire	**21 752 763**	**21 060 803**	...	...	...	...	...	...	...	...	**21 752 763**	**21 060 803**
Tribunal canadien des droits de la personne												
Audiences publiques	4 327 333	3 474 202	...	...	...	...	...	...	...	...	4 327 333	3 474 202
Total du programme—Budgétaire	**4 327 333**	**3 474 202**	...	...	...	...	...	...	...	...	**4 327 333**	**3 474 202**
Commissaire à la magistrature fédérale												
Magistrature fédérale	319 602 850	319 489 068	...	...	...	...	306 332	306 332	...	...	319 296 518	319 182 736
Recettes affectées aux dépenses	(306 332)	(306 332)	...	...	...	...	(306 332)	(306 332)	...	...	...	...
Total du programme—Budgétaire	**319 296 518**	**319 182 736**	...	...	...	...	...	...	...	...	**319 296 518**	**319 182 736**
Cour fédérale du Canada												
Services du greffe	39 194 252	38 282 207	2 683 569	3 174 931	...	...	...	...	...	...	41 877 821	41 457 138
Total du programme—Budgétaire	**39 194 252**	**38 282 207**	**2 683 569**	**3 174 931**	...	...	...	...	...	...	**41 877 821**	**41 457 138**
Commission du droit du Canada—Budgétaire	**3 221 050**	**3 187 802**	...	...	...	...	...	...	...	...	**3 221 050**	**3 187 802**
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada												
Programme du Commissariat à l'information du Canada												
Accès à l'information du gouvernement	4 547 618	4 305 746	...	...	...	...	...	...	...	...	4 547 618	4 305 746
Services généraux	606 459	615 516	...	...	...	...	...	...	...	...	606 459	615 516
Total du programme—Budgétaire	**5 154 077**	**4 921 262**	...	...	...	...	...	...	...	...	**5 154 077**	**4 921 262**

Programmes par secteur d'activité—*Fin*

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Recettes affectées aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Programme du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada												
Protection des renseignements personnels (secteur public fédéral)	4 530 007	8 833 698	...	...	...	...	...	...	...	...	4 530 007	8 833 698
Protection des renseignements personnels (secteur privé)	5 455 000	595 059	...	...	500 000	...	...	...	...	...	5 955 000	595 059
Services généraux	1 299 541	2 029 012	...	...	...	...	...	...	...	...	1 299 541	2 029 012
Total du programme—Budgétaire	**11 284 548**	**11 457 769**	**...**	**...**	**500 000**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**11 784 548**	**11 457 769**
Total Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada—Budgétaire	**16 438 625**	**16 379 031**	**...**	**...**	**500 000**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**16 938 625**	**16 379 031**
Cour suprême du Canada												
Bureau du registraire	21 274 640	20 402 814	...	...	...	...	...	...	...	...	21 274 640	20 402 814
Total du programme—Budgétaire	**21 274 640**	**20 402 814**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**21 274 640**	**20 402 814**
Cour canadienne de l'impôt												
Le greffe de la Cour canadienne de l'impôt	12 783 825	12 114 560	562 244	543 589	...	...	...	...	...	...	13 346 069	12 658 149
Total du programme—Budgétaire	**12 783 825**	**12 114 560**	**562 244**	**543 589**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**13 346 069**	**12 658 149**
Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**979 208 746**	**954 815 991**	**3 245 813**	**3 718 520**	**427 889 808**	**414 642 136**	**...**	**...**	**...**	**...**	**1 410 344 367**	**1 373 176 647**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Subventions				
					Droit et orientation				
...	18 170	...	...	18 170	Conférence sur l'uniformisation des lois du Canada—Subvention d'administration	18 170	...	...	18 170
...	1 140	...	...	1 140	Institut international de droit d'expression française (IDEF)	1 140	...	...	1 140
...	210 631	...	...	210 631	Programme d'accès aux études de droit pour les Autochtones	210 500	131	...	210 618
...	12 274	...	...	12 274	Association canadienne des chefs de police destinée au Comité sur les modifications de la loi	12 274	...	...	12 274
...	7 220	...	...	7 220	British Institute of International and Comparative Law	7 220	...	...	7 220
...	8 620	...	...	8 620	Académie de droit international de La Haye	8 620	...	...	8 620
...	26 600	...	...	26 600	Fondation canadienne des droits de la personne	26 600	...	...	26 600
...	128 345	1	140 000	268 346	Institut national de la magistrature	268 345	1	...	268 345
...	38 600	...	...	38 600	Société canadienne des sciences judiciaires	38 600	...	...	38 600
...	48 771	...	...	48 771	Association canadienne des juges des cours provinciales	48 771	...	...	48 771
...	300 000	...	(35 000)	265 000	Subventions aux particuliers, organismes canadiens ou internationaux sans but lucratif, provinces et territoires, régions ou municipalités, universités, bandes ou conseils tribaux, pour l'élaboration ou la mise en œuvre de politiques ou de programmes	264 774	226	...	299 998
...	50 000	...	...	50 000	Subventions accordées à des particuliers, des organismes professionnels sans but lucratif, et d'autres sociétés ou associations sans but lucratif et des établissements d'enseignement pour élaborer des politiques et des programmes ou assurer la formation sur le droit de la famille axé sur l'enfant	12 971	37 029	...	20 000
...	21 360 061	10 295 000	(4 000 000)	27 655 061	Subventions pour soutenir l'Initiative pour des communautés plus sûres	27 120 334	534 727	...	21 030 371
...	8 516 253	...	(3 785 753)	4 730 500	Subventions à l'appui du Fonds pour le renouvellement du système de justice pour les jeunes	2 224 351	2 506 149	...	1 828 850
...	500 000	...	(228 902)	271 098	Subventions accordées à des particuliers, des organismes professionnels sans but lucratif, et d'autres sociétés ou associations sans but lucratif et à des institutions dont les activités contribuent à l'Initiative sur les victimes d'actes criminels	255 114	15 984	...	337 174
...	...	200 000	(200 000)	...	Subvention pour appuyer la recherche en matière d'aide juridique	...	...	...	...
...	**31 226 685**	**10 495 001**	**(8 109 655)**	**33 612 031**	**Total—Subventions**	**30 517 784**	**3 094 247**	**...**	**24 156 751**

Paiements de transfert—*Fin*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Contributions				
					Droit et orientation				
...	79 827 507	19 500 000	200 000	99 527 507	Contribution aux provinces afin de contribuer aux services d'aide juridique	99 527 507	...	...	79 827 507
...	194 118 550	...	(3 125 000)	190 993 550	Contributions aux provinces et aux territoires pour soutenir des services de justice destinés aux jeunes	190 993 550	...	...	178 765 197
...	3 997 500	...	...	3 997 500	Programme des conseillers parajudiciaires autochtones et autres projets connexes	3 997 500	...	...	3 997 500
...	10 390 330	23 348 791	1 625 000	35 364 121	Contributions aux provinces et aux territoires pour le Programme canadien de contrôle des armes à feu	35 342 791	21 330	...	35 974 148
...	2 774 035	482 285	1 195 000	4 451 320	Contributions aux particuliers, organismes canadiens ou internationaux sans but lucratif, provinces, territoires, régions ou municipalités, universités, bandes ou conseils tribaux, pour l'élaboration ou la mise en œuvre de politiques ou de programmes	4 050 918	400 402	...	4 528 332
...	2 200 000	4 200 000	...	6 400 000	Contributions en vertu du Fonds pour la stratégie relative à la justice applicable aux Autochtones	6 242 119	157 881	...	5 827 827
...	17 917 906	...	(2 318 586)	15 599 320	Contributions en vertu du Fonds du droit de la famille axé sur l'enfant	15 599 319	1	...	13 816 101
...	9 830 031	750 000	(2 325 000)	8 255 031	Contributions pour soutenir l'Initiative pour des communautés plus sûres	7 063 191	1 191 840	...	5 531 383
...	400 000	...	...	400 000	Contributions pour les activités à l'appui du Programme de lutte contre la violence familiale	400 000	...	...	371 173
...	3 270 456	500 000	...	3 770 456	Contributions aux territoires pour les services d'accès à la justice (à savoir l'aide juridique, l'assistance parajudiciaire aux Autochtones et les services de vulgarisation et d'information juridiques)	3 770 456	...	...	3 270 456
...	15 827 000	...	(1 300 000)	14 527 000	Contributions à l'appui du Fonds pour le renouvellement du système de justice pour les jeunes	8 403 304	6 123 696	...	5 322 090
...	1 425 000	...	228 902	1 653 902	Contributions à l'appui de l'Initiative sur les victimes d'actes criminels	1 553 449	100 453	...	991 494
...	...	8 238 070	...	8 238 070	Contribution à la Colombie-Britannique pour le procès lié à l'écrasement d'Air India	6 607 145	1 630 925	...	...
...	...	800 000	(200 000)	600 000	Contributions pour soutenir la recherche en matière d'aide juridique	573 103	26 897	...	...
...	**341 978 315**	**57 819 146**	**(6 019 684)**	**393 777 777**	**Total—Contributions**	**384 124 352**	**9 653 425**	**...**	**338 223 208**
...	**373 205 000**	**68 314 147**	**(14 129 339)**	**427 389 808**	**Total du ministère**	**414 642 136**	**12 747 672**	**...**	**362 379 959**

					Commissaire à la magistrature fédérale				
					Subventions				
					Magistrature fédérale				
					Traitements, indemnités et pensions des juges; et pensions aux conjoints et enfants des juges :				
...	146 000	...	(146 000)	...	(S) Montants forfaitaires versés au conjoint survivant d'un juge qui décède pendant son mandat, d'une somme équivalent au sixième du traitement du juge au moment de son décès	...	...	...	89 600
...	55 479 000	...	(55 479 000)	...	(S) Pensions aux termes de la *Loi sur les juges*	...	...	...	52 971 719
...	**55 625 000**	...	**(55 625 000)**	...	**Total du programme**	...	...	...	**53 061 319**
					Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada				
					Programme du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada				
					Contributions				
					Protection des renseignements personnels (secteur privé)				
...	500 000	...	...	500 000	Contributions à l'appui d'activités de recherche et de promotion liées à la protection des renseignements personnels	...	500 000	...	...
...	**500 000**	...	...	**500 000**	**Total du programme**	...	**500 000**	...	...
...	**500 000**	...	...	**500 000**	**Total Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada**	...	**500 000**	...	...
					Cour suprême du Canada				
					Subventions				
					Bureau du registraire				
...	1 535 000	...	(1 535 000)	...	(S) Pensions aux termes de la *Loi sur les juges*	...	...	...	1 517 017
...	**1 535 000**	...	**(1 535 000)**	...	**Total du programme**	...	...	...	**1 517 017**
...	**430 865 000**	**68 314 147**	**(71 289 339)**	**427 889 808**	**Total du portefeuille ministériel**	**414 642 136**	**13 247 672**	...	**416 958 295**

(S) Paiement de transfert législatif

Détail des montants disponibles pour être dépensés

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Commissaire à la magistrature fédérale			
Budgétaires (recettes disponibles pour être dépensées)			
Magistrature fédérale			
Formation Judicom	31 332	101 686	...
Frais de service du Bureau du juge-arbitre	50 000	50 000	50 000
Frais de service du Tribunal des droits de la personne	50 000	50 000	50 000
Frais de service du Tribunal de la concurrence	50 000	...	50 000
Entente administrative avec l'Agence canadienne de développement international	125 000	104 646	92 868
Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**306 332**	**306 332**	**242 868**

Recettes

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	...	65 532
Total des recettes fiscales	**...**	**65 532**
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Autres ministères de l'État	20 838	74 857
Divers	670 671	709 482
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	793 152	(48 839)
	1 484 661	735 500
Ventes de biens et de services—		
Droits et privilèges	*3 869 579*	*35 509 148*
Services de nature réglementaire—		
Programme canadien de contrôle des armes à feu—Frais	10 450 361	...
Enregistrement de divorces	859 917	655 908
Services d'aide à l'exécution des ordonnances et des ententes familiales	5 107 828	1 581 755
	16 418 106	*2 237 663*
	20 287 685	37 746 811
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	14 430	21 687
Diverses recettes non fiscales—		
Amendes—Territoires du Nord-Ouest	1 800	5 860
Amendes et confiscations	941 613	837 398
Location de résidences et services publics	230 159	141 989
Société d'État facturé	274 976	212 199
Brevets et redevances	72 131	124 530
Divers	39 488	228 390
	1 560 167	1 550 366
Total des recettes non fiscales	**23 346 943**	**40 054 364**
Total du ministère	**23 346 943**	**40 119 896**

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Commission canadienne des droits de la personne		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	7 185	12 507
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	497 762	156 846
	504 947	169 353
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	317	2 226
Diverses recettes non fiscales	210	6 296
Total du programme	**505 474**	**177 875**
Commissaire à la magistrature fédérale		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	1 640	...
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	59	...
	1 699	...
Diverses recettes non fiscales—		
Retenues au Compte de pension de retraite de la fonction publique—Juges	8 635 795	10 513 714
Total du programme	**8 637 494**	**10 513 714**
Cour fédérale du Canada		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	65 790	37 906
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	53 000	80 977
	118 790	118 883
Ventes de biens et de services—		
Autres frais et droits—		
Frais de la Cour fédérale	1 148 716	1 212 782
Dépenses de la Cour	43 150	16 653
	1 191 866	1 229 435
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	20 877	5 030
Diverses recettes non fiscales—		
Amendes de la Cour	2 207 000	4 719 000
Divers	3 411	248
	2 210 411	4 719 248
Total du programme	**3 541 944**	**6 072 596**

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Commission du droit du Canada		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	...	4 861
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	38 814	23 774
	38 814	28 635
Diverses recettes non fiscales	15	...
Total du programme	**38 829**	**28 635**
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada		
Programme du Commissariat à l'information du Canada		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	1 141	619
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	3 410
Diverses recettes non fiscales	5 319	30 700
Total du programme	**6 460**	**34 729**
Programme du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	656	...
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	541	...
Total du programme	**1 197**	**...**
Total Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	**7 657**	**34 729**
Cour suprême du Canada		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	...	2 955
Total des recettes fiscales	**...**	**2 955**
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	19 601	31 034
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	3 621	88 796
	23 222	119 830

Recettes—*Fin*

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ventes de biens et de services—		
Location et utilisation de biens publics	*1 818*	...
Ventes de biens et de produits d'information—		
Vente de communiqués de la Cour suprême	11 673	13 956
Ventes de raisons d'arrêt	19 639	6 307
Divers	...	6 839
	31 312	*27 102*
Autres frais et droits—		
Photocopies	23 508	23 208
Frais d'enregistrement	63 104	66 644
Divers	16 203	...
	102 815	*89 852*
	135 945	116 954
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	31 230	6 706
Diverses recettes non fiscales—		
Contributions des juges pour des rentes	117 279	93 800
Total des recettes non fiscales	**307 676**	**337 290**
Total du programme	**307 676**	**340 245**
Cour canadienne de l'impôt		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	180 772	800
Ventes de biens et de services—		
Ventes de biens et de produits d'information	39 166	40 188
Autres frais et droits	150	575 333
	39 316	615 521
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	4 217	1 298
Diverses recettes non fiscales	3 251 060	...
Total du programme	**3 475 365**	**617 619**

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Sommaire du portefeuille ministériel		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	...	68 487
Total des recettes fiscales	...	68 487
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	2 354 702	1 173 620
Ventes de biens et de services	21 654 812	39 708 721
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	71 612	40 357
Diverses recettes non fiscales	15 780 256	16 914 124
Total des recettes non fiscales	39 861 382	57 836 822
Total du portefeuille ministériel	**39 861 382**	**57 905 309**

SECTION 17

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2001-2002

Parlement

Sénat

Chambre des communes

Bibliothèque du Parlement

SOMMAIRE

Page

Objectifs des programmes et description des secteurs d'activité 17.2
Sommaire du portefeuille ministériel 17.5
Programmes par secteur d'activité 17.7
Paiements de transfert 17.8
Détail des montants disponibles pour être dépensés 17.9
Recettes 17.10

Sénat

Objectifs

Permettre au Sénat d'exercer son rôle constitutionnel et de gérer son propre fonctionnement.

Le Sénat exerce quatre grandes fonctions : représenter les intérêts des régions, des provinces et des minorités; faire enquête sur des dossiers d'intérêt national; délibérer; légiférer.

Les sénateurs exercent ces fonctions soit individuellement par l'entremise de leurs bureaux, ou collectivement par l'intermédiaire des délibérations à la Chambre et aux comités du Sénat. L'administration du Sénat assure les services de soutien nécessaires aux sénateurs pour exécuter leurs fonctions parlementaires.

Description des secteurs d'activité

Sénateurs et bureaux des sénateurs

Prestation aux sénateurs des services prévus par la loi, comme l'autorisent la *Loi sur le Parlement du Canada* et la *Loi sur les allocations de retraite des parlementaires*. Les dépenses de fonctionnement des bureaux des sénateurs sont payées conformément aux politiques et aux lignes directrices établies.

Les dépenses comprises dans ces deux catégories sont les suivantes : indemnités de session et de fonction des sénateurs, et cotisations aux régimes de retraite; allocations de retraite; frais de déplacement et de communication; dépenses de recherche et de bureau des sénateurs, y compris les dépenses de personnel et le coût du matériel et des services nécessaires au fonctionnement de leurs bureaux respectifs; fonds de recherche pour les caucus.

Fonctionnement de la Chambre

Prestation du soutien et des services nécessaires aux sénateurs pour leur travail à la Chambre du Sénat, c'est-à-dire délibérer et approuver des projets de loi, présenter des pétitions, discuter des rapports des comités et participer à des cérémonies. Ces fonctions sont exercées conformément au Règlement du Sénat, à la procédure parlementaire, aux règles de préséance et aux décisions du Président.

Les dépenses liées à ce secteur d'activité sont les suivantes : rémunération additionnelle des hauts fonctionnaires du Sénat; dépenses de personnel et dépenses relatives au fonctionnement des bureaux des hauts fonctionnaires du Sénat; traitements et autres dépenses de fonctionnement relatives au greffier du Sénat, au sous-greffier, au légiste et au huissier du bâton noir; journaux, compte rendu des débats et publications dans les deux langues officielles; programme des pages du Sénat; échanges parlementaires.

Comités et associations

Soutien aux sénateurs qui font partie de comités permanents, de comités spéciaux et de comités mixtes. Les comités sont chargés d'étudier à fond les projets de loi et d'approuver des projets de loi modificatifs en se fondant sur les témoignages d'experts et sur les conseils juridiques d'experts en droit. Ils examinent des sujets d'intérêt public, font des recommandations et étudient les propositions de dépenses du gouvernement.

Les sénateurs participent aussi aux activités des associations parlementaires et des groupes d'amitié. Ils représentent le Canada dans des forums internationaux où l'on discute de dossiers importants pour la population canadienne.

Les dépenses liées à ce secteur d'activité sont les suivantes : comités et associations parlementaires; compte rendu des débats et service de publication; télédiffusion des délibérations des comités.

Soutien administratif

Soutien nécessaire à la prestation efficace, efficiente et économique des programmes décrits sous les trois autres rubriques de fonctions du Sénat. Fourniture des locaux et de l'équipement, des outils, de l'information, du matériel et des services, et des conseils spécialisés sur tous les aspects des activités.

Les dépenses comprises dans ce secteur d'activité sont les suivantes : services financiers et gestion du matériel; ressources humaines; services de sécurité; services de communication et d'information; gestion de la technologie de l'information; aménagement et entretien des locaux; services de poste, de messagerie et d'imprimerie; réparations, métiers et transports.

Chambre des communes

Objectifs

L'administration de la Chambre des communes soutient les activités que les députés exercent individuellement et collectivement à titre de représentants de 301 circonscriptions, à la Chambre, en comité et en caucus.

Description des secteurs d'activité

Circonscription

Il s'agit ici des ressources servant à appuyer le rôle des représentants élus de 301 circonscriptions. À ce titre, les députés s'acquittent de leurs responsabilités de la même manière qu'ils le feraient pour l'exploitation de 301 petites entreprises. Ils reçoivent des services et du soutien conformément à la *Loi sur le Parlement du Canada*, aux règlements du Bureau de régie interne, au Règlement de la Chambre et aux décisions du Président. Les autres services qui soutiennent le travail des députés dans les circonscriptions sont également fournis conformément aux lignes directrices et aux normes établies par le Bureau. Les coûts sont répartis de la façon suivante :

- traitements et allocations des députés, y compris la contribution au régime de pension des députés;

budget des bureaux des députés, y compris la rémunération du personnel, les dépenses de bureau et les déplacements dans la circonscription;

communication avec les commettants, y compris les frais de déplacement et de communications;

biens et services fournis par la Chambre;

autres frais relatifs au personnel;

coûts d'administration de l'institution attribuables au soutien de cette activité.

Chambre

Il s'agit ici des ressources servant à appuyer le rôle des représentants élus de la Chambre où ils exercent un droit de vote à titre de députés ou de membres du comité plénier. À la Chambre, les députés doivent se conformer au Règlement de la Chambre, à la procédure parlementaire, à la jurisprudence et aux décisions du Président qui sont sans appel. Dans l'exercice de ces fonctions, les députés ont besoin de toute une gamme de services, dont les suivants :

service des comptes rendus des débats, service de l'index et des références, service des publications;

services de sécurité;

services postaux, de distribution et de messagerie;

télédiffusion parlementaire;

services d'entretien;

services de l'expansion du commerce et de transport;

recherche et échanges parlementaires;

programme des pages;

journaux;

coûts administratifs de l'institution pour l'appui à ce secteur d'activité.

Comité

Ce secteur d'activité assure le financement des activités exercées par les députés au sein des comités permanents, des comités spéciaux ou mixtes et du Bureau de régie interne. Ce rôle est essentiel, car la Chambre des communes confie à ses comités l'étude approfondie de projets de loi ainsi que l'examen minutieux des programmes et politiques du gouvernement. Les députés font également partie d'associations parlementaires et de groupes d'amitié et se joignent à des délégations qui participent à des échanges parlementaires. Des conseils professionnels leurs sont proposés sur des questions de fond qui touchent le travail de ces associations et les échanges, et des juristes leur prodiguent des avis et conseils concernant la formulation d'amendements aux projets de loi du gouvernement. Voici la liste des services soutenant ce secteur d'activité :

comités et associations parlementaires;

recherche et échanges parlementaires;

service des comptes rendus des comités, service de l'index et des références, service des publications;

télédiffusion parlementaire;

coûts administratifs de l'institution pour l'appui à ce secteur d'activité.

Caucus

La Chambre soutient les députés dans leurs rencontres avec divers groupes ainsi que dans leurs relations avec les membres de leur caucus. Ce domaine englobe le soutien offert aux bureaux de recherches des partis et aux agents supérieurs de la Chambre (président, vice-président, leaders à la Chambre, whips et leurs adjoints respectifs). Le statut de chaque député est conféré par la Constitution et la *Loi sur le Parlement du Canada*. Les règlements du Bureau de régie interne définissent avec plus de précision la latitude laissée aux députés dans divers domaines. Les composantes de ce secteur d'activité sont les suivantes :

rémunération additionnelle des agents supérieurs de la Chambre;

budget des bureaux de recherches, des chefs de parti et des autres bureaux des agents supérieurs de la Chambre, y compris les frais de personnel et les frais de fonctionnement;

autres frais relatifs au personnel;

coûts administratifs de l'institution pour l'appui à ce secteur d'activité.

Institution

Ce secteur d'activité fournit les ressources pour le personnel administratif de la Chambre des communes. Les employés de la Chambre sont chargés de fournir des services aux députés élus pour une législature et, de plus, sont en permanence au service de la Chambre en tant qu'institution. Le programme d'orientation destiné aux nouveaux députés permet de faire connaître aux nouveaux venus les règlements administratifs du Bureau de régie interne, les politiques administratives ainsi que les règles de procédure et les précédents établis par les législatures antérieures et qui serviront d'appui aux législatures futures. Le personnel de la Chambre s'efforce de toujours bien représenter l'institution et de soutenir le travail des députés dans leur rôle de représentants des 301 circonscriptions, à la Chambre, en comité et en caucus. Les fonds sont affectés à ce qui suit :

politique et gestion (bureaux du greffier, du greffier adjoint, du sous-greffier et du sergent d'armes);

services financiers;

ressources humaines;

services de l'information;

services de sécurité;

tribune de la presse canadienne;

services des immeubles;

services de logistique;

services des télécommunications;

services postaux, de distribution et de messagerie;

coûts administratifs pour l'appui à ce secteur d'activité.

Bibliothèque du Parlement

Objectifs

Offrir au Parlement, en temps opportun, des services complets et fiables d'information, de documentation, de recherche et d'analyse, ainsi que des collections riches et pertinentes pour appuyer les fonctions de législation et de représentation, et fournir au public de l'information sur le Parlement du Canada.

Description des secteurs d'activité

Services aux parlementaires

En tant que clients principaux de la Bibliothèque, les parlementaires et les membres de leur personnel se voient offrir une vaste gamme de services et de produits pour leur travail individuel ou collectif en Chambre, en comité et dans les circonscriptions ou régions. Les services de recherche et d'analyse sont offerts exclusivement aux parlementaires.

Services aux clients autorisés

Les autres clients autorisés se voient offrir des services d'information et de référence personnalisés et une aide de nature variée, conforme aux lignes directrices relatives au niveau de service. Comme elle le fait pour les parlementaires, la Bibliothèque doit continuellement revoir les services et les produits offerts à ces clients afin de satisfaire à leurs besoins changeants.

Mettre des collections à la disposition du Parlement

La Bibliothèque veille à l'enrichissement et au maintien de ses collections grâce à une acquisition judicieuse et au catalogage attentif des livres et des documents, ainsi qu'à l'analyse des nouveaux médias en vue de leur inclusion possible. Par la préservation des collections historiques, la Bibliothèque fait en sorte que le patrimoine culturel et politique du Canada demeure accessible aux générations actuelles et futures.

Services au public

La Bibliothèque du Parlement fournit un large éventail de services et de programmes au public, dont des visites guidées, des programmes d'animation théâtrale, un centre téléphonique de renseignements, le Forum des enseignantes et des enseignants sur la démocratie parlementaire canadienne et une boutique de souvenirs.

Services liés à l'infrastructure

Une vaste gamme de services de soutien permet à la Bibliothèque de fonctionner efficacement et d'atteindre ses objectifs.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans: Budget principal des dépenses	Indiquées dans: Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Sénat				
...	36 122 300	...	...	36 122 300	1	Dépenses du programme				
...	...	2 646 000	...	2 646 000	1a	Dépenses du programme				
...	36 122 300	2 646 000	...	38 768 300		Total—Crédit 1	38 527 299	241 001	...	32 844 454
					(S)	Dignitaires du Sénat et sénateurs—Traitements, allocations et autres paiements versés au président du Sénat, aux sénateurs et autres dignitaires du Sénat en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada*; contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires, au compte de prestations de retraite supplémentaires; et au compte de convention de retraite des parlementaires; allocations de retraite versées aux sénateurs à la retraite en vertu de la partie III de la *Loi sur les allocations de retraite des parlementaires*				
...	16 142 800	1 792 900	2 378 136	20 313 836			20 313 836	...	...	15 354 343
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés				
...	4 251 000	...	179 000	4 430 000			4 430 000	...	...	4 546 000
...	**56 516 100**	**4 438 900**	**2 557 136**	**63 512 136**		**Total du programme—Budgétaire**	**63 271 135**	**241 001**	**...**	**52 744 797**
						Chambre des communes				
...	182 882 033	...	...	182 882 033	5	Dépenses du programme				
...	...	5 084 798	...	5 084 798	5a	Dépenses du programme				
...	...	6 914 250	...	6 914 250	5b	Dépenses du programme				
...	182 882 033	11 999 048	...	194 881 081		Total—Crédit 5	189 418 832	5 462 249	...	173 601 093
					(S)	Députés—Traitements et indemnités des agents supérieurs et des députés de la Chambre des communes en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires et au compte de convention de retraite des parlementaires				
...	67 293 783	23 428 935	(729 321)	89 993 397			89 993 397	...	...	66 329 360
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés				
...	24 751 017	...	1 020 587	25 771 604			25 771 604	...	...	25 433 511
...	**274 926 833**	**35 427 983**	**291 266**	**310 646 082**		**Total du programme—Budgétaire**	**305 183 833**	**5 462 249**	**...**	**265 363 964**

Sommaire du portefeuille ministériel—*Fin*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Bibliothèque du Parlement				
...	20 605 000	...	...	20 605 000	10	Dépenses du programme				
...	...	1 691 600	...	1 691 600	10a	Dépenses du programme				
...	...	145 000	...	145 000	10b	Dépenses du programme				
...	...	...	525 000	525 000		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	98 000	98 000		CT, crédit 15 [1]				
...	20 605 000	1 836 600	623 000	23 064 600		Total—Crédit 10	22 120 539	944 061	...	23 303 557
...	3 089 000	...	130 000	3 219 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 219 000	...	...	3 331 000
...	**23 694 000**	**1 836 600**	**753 000**	**26 283 600**		**Total du programme—Budgétaire**	**25 339 539**	**944 061**	**...**	**26 634 557**
...	**355 136 933**	**41 703 483**	**3 601 402**	**400 441 818**		**Total du portefeuille ministériel—Budgétaire**	**393 794 507**	**6 647 311**	**...**	**344 743 318**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section I de ce volume.

(S) Autorisation législative.

(1) Conseil du Trésor, crédit 10—Initiatives pangouvernementales.
Conseil du Trésor, crédit 15—Rajustements de la rémunération.

Programmes par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Recettes affectées aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Sénat												
Sénateurs et bureaux des sénateurs	32 902 615	31 717 463	...	...	200 021	200 021	...	...	...	...	33 102 636	31 917 484
Fonctionnement de la Chambre	4 445 280	3 706 511	...	...	...	...	...	...	...	...	4 445 280	3 706 511
Comités et associations	8 206 404	7 164 437	...	...	279 366	279 366	...	...	...	...	8 485 770	7 443 803
Soutien administratif	17 478 450	20 203 337	...	...	...	...	...	...	...	...	17 478 450	20 203 337
Total du programme—Budgétaire	**63 032 749**	**62 791 748**	**...**	**...**	**479 387**	**479 387**	**...**	**...**	**...**	**...**	**63 512 136**	**63 271 135**
Chambre des communes												
Circonscription	193 029 222	185 215 981	3 242 160	4 348 486	...	...	226 593	219 561	...	...	196 044 789	189 344 906
Chambre	18 277 467	16 399 071	928 624	791 978	...	...	33 545	31 127	...	...	19 172 546	17 159 922
Comité	20 822 898	19 161 064	834 750	739 198	787 900	771 033	70 380	69 758	...	...	22 375 168	20 601 537
Caucus	25 527 705	24 348 713	479 725	545 771	...	...	66 603	64 433	...	...	25 940 827	24 830 051
Institution	45 977 240	48 909 575	1 821 614	5 021 716	...	...	686 102	683 874	..	...	47 112 752	53 247 417
Sous-total	303 634 532	294 034 404	7 306 873	11 447 149	787 900	771 033	1 083 223	1 068 753	...	...	310 646 082	305 183 833
Recettes affectées aux dépenses	(1 083 223)	(1 068 753)	...	...	...	...	(1 083 223)	(1 068 753)	...	...	...	...
Total du programme—Budgétaire	**302 551 309**	**292 965 651**	**7 306 873**	**11 447 149**	**787 900**	**771 033**	**...**	**...**	**...**	**...**	**310 646 082**	**305 183 833**
Bibliothèque du Parlement												
Services aux parlementaires	11 997 735	10 768 893	...	...	...	...	...	48 934	...	...	11 997 735	10 719 959
Services aux clients autorisés	1 362 300	892 634	...	...	...	...	...	1 427	...	...	1 362 300	891 207
Mettre des collections à la disposition du Parlement	4 091 015	4 058 547	...	...	...	...	...	165	..	...	4 091 015	4 058 382
Services au public	2 008 272	1 935 186	...	...	...	...	203 000	140 507	...	...	1 805 272	1 794 679
Services liés à l'infrastructure	7 027 278	7 887 216	...	...	...	...	...	11 904	...	...	7 027 278	7 875 312
Sous-total	26 486 600	25 542 476	...	...	...	...	203 000	202 937	...	...	26 283 600	25 339 539
Recettes affectées aux dépenses	(203 000)	(202 937)	...	...	...	...	(203 000)	(202 937)	...	...	...	...
Total du programme—Budgétaire	**26 283 600**	**25 339 539**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**26 283 600**	**25 339 539**
Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**391 867 658**	**381 096 938**	**7 306 873**	**11 447 149**	**1 267 287**	**1 250 420**	**...**	**...**	**...**	**...**	**400 441 818**	**393 794 507**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Sénat				
					Subventions				
					Sénateurs et bureaux des sénateurs				
...	**167 000**	...	**33 021**	**200 021**	(S) Pensions aux sénateurs à la retraite	**200 021**	...	...	**200 585**
					Contributions				
					Comités et associations				
...	**289 600**	...	**(10 234)**	**279 366**	Contributions aux associations parlementaires	**279 366**	...	...	**330 454**
					Sommaire du programme par secteur d'activité				
...	167 000	...	33 021	200 021	Sénateurs et bureaux des sénateurs	200 021	...	...	200 585
...	289 600	...	(10 234)	279 366	Comités et associations	279 366	...	...	330 454
...	**456 600**	...	**22 787**	**479 387**	**Total du programme**	**479 387**	...	...	**531 039**
					Chambre des communes				
					Contributions				
					Comité				
...	787 900	...	...	787 900	Contributions aux associations parlementaires et de procédure	771 033	16 867	...	748 312
...	**787 900**	...	...	**787 900**	**Total du programme**	**771 033**	**16 867**	...	**748 312**
...	**1 244 500**	...	**22 787**	**1 267 287**	**Total du portefeuille ministériel**	**1 250 420**	**16 867**	...	**1 279 351**

(S) Paiement de transfert législatif.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Chambre des communes			
Budgétaires (recettes disponibles pour être dépensées)			
Circonscription			
Frais pour la location de divers locaux pour des fonctions non parlementaires	37 259	36 103	40 354
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	4 632	4 488	2 361
Virements provenant du restaurant parlementaire	177 211	171 711	111 526
Droits d'affiliation au Gymnasium	3 266	3 165	3 173
Produits provenant de papier recyclé	3 240	3 140	7 369
Autres recouvrements	985	954	753
	226 593	219 561	165 536
Chambre			
Frais pour la location de divers locaux pour des fonctions non parlementaires	18 441	17 112	20 338
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	1 638	1 520	575
Virements provenant du restaurant parlementaire	9 930	9 214	11 182
Droits d'affiliation au Gymnasium	1 526	1 416	1 540
Produits provenant de papier recyclé	1 513	1 404	3 576
Autres recouvrements	497	461	395
	33 545	31 127	37 606
Comité			
Droits d'affiliation à des associations parlementaires	19 365	19 194	11 718
Frais pour la location de divers locaux pour des fonctions non parlementaires	13 691	13 570	15 996
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	1 562	1 548	637
Virements provenant du restaurant parlementaire	23 662	23 453	20 314
Droits d'affiliation au Gymnasium	1 129	1 119	1 216
Produits provenant de papier recyclé	1 119	1 109	2 825
Autres recouvrements	9 852	9 765	6 849
	70 380	69 758	59 555
Caucus			
Frais pour la location de divers locaux pour des fonctions non parlementaires	13 438	13 000	14 993
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	1 042	1 008	772
Virements provenant du restaurant parlementaire	49 352	47 744	42 620
Droits d'affiliation au Gymnasium	1 218	1 178	1 225
Produits provenant de papier recyclé	1 207	1 168	2 845
Autres recouvrements	346	335	268
	66 603	64 433	62 723
Institution			
Frais pour la location de divers locaux pour des fonctions non parlementaires	57 029	56 844	64 674
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	30 108	30 010	7 437
Virements provenant du restaurant parlementaire	587 400	585 493	399 795
Droits d'affiliation au Gymnasium	5 038	5 022	5 145
Produits provenant de papier recyclé	4 997	4 980	11 948
Autres recouvrements	1 530	1 525	1 191
	686 102	683 874	490 190
Total du programme—Budgétaire	**1 083 223**	**1 068 753**	**815 610**
Bibliothèque du Parlement			
Budgétaires (recettes disponibles pour être dépensées)			
Services aux parlementaires	...	48 934	...
Services aux clients autorisés	...	1 427	...
Mettre des collections à la disposition du Parlement	...	165	...
Services au public	203 000	140 507	203 427
Services liés à l'infrastructure	...	11 904	...
Total du programme—Budgétaire	**203 000**	**202 937**	**203 427**
Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**1 286 223**	**1 271 690**	**1 019 037**

Recettes

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Sénat		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	18 779	9 466
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	...	(46 998)
	18 779	(37 532)
Ventes de biens et de services—		
Autres frais et droits—		
Textes législatifs authentiques du Parlement	...	1 567
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	20 916
Diverses recettes non fiscales—		
Cotisation des sénateurs au Trésor en vertu de l'article 25 de la *Loi sur les allocations de retraite des parlementaires*	(54 815)	120
Total du programme	**(36 036)**	**(14 929)**
Chambre des communes		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	87 725	371 681
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	64 882	17 681
	152 607	389 362
Ventes de biens et de services—		
Autres frais et droits—		
Frais d'utilisation pouvant être dépensés de nouveau	213 791	...
Montant aux crédits pouvant être dépensés de nouveau	(1 068 753)	...
	(854 962)	...
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	18 300	...
Diverses recettes non fiscales	837 615	...
Total du programme	**153 560**	**389 362**

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Bibliothèque du Parlement		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	5 265	1 812
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	...	130 858
Total du programme	**5 265**	**132 670**
Sommaire du portefeuille ministériel		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	176 651	484 500
Ventes de biens et de services	(854 962)	1 567
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	18 300	20 916
Diverses recettes non fiscales	782 800	120
Total du portefeuille ministériel	**122 789**	**507 103**

SECTION 18

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2001-2002

Patrimoine canadien

Ministère
Conseil des Arts du Canada
Société Radio-Canada
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne
Musée canadien des civilisations
Musée canadien de la nature
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Archives nationales du Canada
Société du Centre national des Arts
Commission des champs de bataille nationaux
Commission de la capitale nationale
Office national du film
Musée des beaux-arts du Canada
Bibliothèque nationale
Musée national des sciences et de la technologie
Agence Parcs Canada
Commission de la fonction publique
Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice

SOMMAIRE

	Page
Objectifs des programmes et description des secteurs d'activité	18.2
Sommaire du portefeuille ministériel	18.8
Programmes par secteur d'activité	18.16
Paiements de transfert	18.19
Détail des montants disponibles pour être dépensés	18.26
Recettes	18.27

Ministère

Objectifs

Bâtir une société forte où les Canadiens et les Canadiennes expriment leurs valeurs, participent et sont fiers de leur patrimoine.

Description des secteurs d'activité

Développement culturel et patrimoine

Développement culturel et patrimoine aide à créer un environnement où le patrimoine du Canada est préservé et rendu accessible, où l'expression artistique peut s'épanouir, où les marchés culturels peuvent se développer, assurant ainsi la disponibilité et l'accessibilité des arts, du patrimoine, et des produits et services de la radiodiffusion. Il y parvient grâce à une combinaison d'activités et de programmes variés, grâce aussi à des instruments et des institutions, notamment, des accords internationaux, des organismes culturels, des organismes de services spéciaux, des lois et des règlements.

Identité canadienne

Les Canadiens et les Canadiennes partagent une identité fondée sur des valeurs et des caractéristiques communes. Forts de la diversité de leurs langues, de leur patrimoine culturel, de leur origine ethnique et de leurs liens régionaux, ils ont une vision du Canada où chacun aide à bâtir une société fière et unie.

Identité canadienne favorise la connaissance et l'appréciation des institutions et des réalisations canadiennes, des symboles et des valeurs qu'ils représentent, de la dualité linguistique, du caractère multiculturel du Canada et de la contribution des Autochtones. Il favorise la participation des citoyens et le bénévolat, la justice sociale, la compréhension réciproque, les droits de la personne, l'apprentissage des deux langues officielles, l'excellence dans le sport et la reconnaissance des athlètes et la commémoration d'événements nationaux comme moyens de participer à l'édification d'un Canada fier et fort de son patrimoine.

Gestion intégrée

La Gestion intégrée fournit des avis, des services et des produits stratégiques associés à la planification stratégique et à la coordination des politiques; à la gestion financière; à la gestion des ressources humaines; à la gestion de l'information; aux communications et aux affaires publiques; aux examens ministériels; au soutien administratif et au soutien de l'exécution régionale des programmes. En outre, elle fait la promotion des activités de Patrimoine canadien grâce à la coordination avec les organismes du portefeuille, à des échanges actifs avec les organismes centraux, d'autres ministères fédéraux, les provinces, les territoires et la communauté internationale. Elle coordonne aussi la participation du Canada aux expositions internationales.

Conseil des Arts du Canada

Objectifs

Encourager et promouvoir l'étude et la production d'œuvres d'art et leur appréciation et coordonner les activités de l'UNESCO au Canada et la participation du Canada aux programmes de l'UNESCO à l'étranger.

Société Radio-Canada

Objectifs

Exploiter un service national de radio et de télévision dont le contenu et le caractère sont principalement canadiens et l'offrir, dans les deux langues officielles, à tous les Canadiens.

Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne

Objectifs

Favoriser et encourager le développement des industries du long métrage et de la télévision au Canada.

Musée canadien des civilisations

Objectifs

Accroître, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, l'intérêt, le respect et la compréhension critique de même que la connaissance et le degré d'appréciation par tous des réalisations culturelles et des comportements de l'humanité, par la constitution, l'entretien et le développement aux fins de la recherche et pour la postérité, d'une collection d'objets à valeur historique ou culturelle principalement axée sur le Canada ainsi que par la présentation de ces réalisations et comportements, et des enseignements et de la compréhension qu'ils génèrent.

Musée canadien de la nature

Objectifs

Accroître, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, l'intérêt et le respect à l'égard de la nature, de même que sa connaissance et son degré d'appréciation par tous par la constitution, l'entretien et le développement, aux fins de la recherche et pour la postérité, d'une collection d'objets d'histoire naturelle principalement axée sur le Canada ainsi que par la présentation de la nature, des enseignements et de la compréhension qu'elle génère.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Objectifs

Assurer à l'ensemble de la population canadienne l'accessibilité à des services de communication intégrés, et à fortiori, aux avantages économiques, sociaux et culturels qui en découlent, par la réglementation équilibrée, la surveillance et le dialogue avec le public, conformément à la *Loi sur la radiodiffusion*, la *Loi sur les télécommunications* et les lois connexes.

Description des secteurs d'activité

La réglementation des communications dans l'intérêt public

Le CRTC réglemente les entreprises de radiodiffusion, les fournisseurs de services et les entreprises de télécommunications et traite des questions assujetties à la *Loi sur la radiodiffusion*, à la *Loi sur les télécommunications* et à des lois connexes, dans les secteurs de communication de compétence fédérale.

Le CRTC, entre autres :

- élabore des stratégies pour assurer la présence de contenu canadien et l'accès à un large choix de services de communication analogiques et numériques;
- garantit que la population canadienne a accès à une gamme de services de communication de haute qualité, à des prix raisonnables;
- facilite la transition vers une concurrence juste et durable dans le secteur des communications;
- réglemente lorsque l'intérêt public n'est pas servi dans un contexte concurrentiel.

Pour ce faire, le CRTC :

- évalue, analyse et traite les demandes des entreprises de radiodiffusion, et des compagnies de télécommunications;
- favorise la participation de la population canadienne dans sa prise de décisions, par la conduite de processus publics;
- entend des plaintes des consommateurs et mène des enquêtes;
- a recours aux règlements des différends pour régler des questions mettant en cause une compagnie de communication et d'autres parties;
- surveille les systèmes canadiens de radiodiffusion et de télécommunications;
- assure la conformité avec les lois, les règlements et les conditions de licence;
- examine les transferts de propriété et de contrôle des entreprises;
- élabore des règlements, prend des décisions sur toute question ayant trait aux demandes d'entreprises et aux cadres réglementaires;
- identifie les questions importantes touchant la réglementation de la radiodiffusion et des télécommunications.

Archives nationales du Canada

Objectifs

Préserver la mémoire collective de la nation et du gouvernement canadien et contribuer à la protection des droits et à l'enrichissement du sentiment d'identité nationale :

- en acquérant, conservant et fournissant l'accès aux documents privés et publics d'importance nationale, et en étant le dépositaire permanent des documents des institutions fédérales et des documents ministériels;
- en facilitant la gestion des documents des institutions fédérales et des documents ministériels;
- en prenant l'initiative, avec d'autres intervenants, d'appuyer les milieux canadien et international des archives et de contribuer à leur développement.

Description des secteurs d'activité

Acquisition et gestion des fonds d'archives

Acquérir, contrôler et préserver les documents de l'administration fédérale ayant une valeur historique à long terme et les documents du secteur privé qui témoignent du développement du Canada et qui ont une valeur archivistique.

Gestion de l'information gouvernementale

Examiner, évaluer, superviser et mettre à exécution les calendriers des délais de conservation et d'élimination des documents des institutions fédérales; aider ces institutions à gérer leur information; et entreposer, récupérer et disposer des documents qui demeurent sous le contrôle des institutions gouvernementales.

Services, sensibilisation et appui

Faciliter l'accès aux fonds des Archives nationales, renseigner les Canadiens sur les Archives nationales, sur ses fonds d'archives et ses services, apporter son soutien aux services d'archives, aux activités archivistiques et au milieu archivistique canadien.

Services généraux

Fournir aux Archives nationales des services de planification stratégique, de coordination et d'examen des politiques; fournir des services de gestion des ressources humaines et financières, de gestion des installations et du matériel et des services de sécurité

aux Archives nationales et à la Bibliothèque nationale du Canada, y compris la fourniture de nouvelles installations pour les Archives nationales; fournir aux Archives nationales des services de gestion de l'information et de technologie.

Société du Centre national des Arts

Objectifs

Promouvoir le développement des arts d'interprétation et assurer le fonctionnement ainsi que les services de soutien du Centre.

Commission des champs de bataille nationaux

Objectifs

Conserver et mettre en valeur les parcs historiques et urbains que constituent les champs de bataille nationaux de Québec et ses environs.

Description des secteurs d'activité

Conservation et mise en valeur

Les actions de la Commission sont regroupées en un seul secteur d'activité «Conservation et mise en valeur» qui se subdivise en trois gammes de services :

- la conservation, regroupant les services suivants :
  - l'entretien qui voit à l'entretien du site, de son ameublement, de ses bâtiments et de ses infrastructures, à assurer un environnement sûr et stable, à atténuer l'usure et la détérioration et à retarder ou prévenir les dommages;
  - l'aménagement qui s'occupe des activités d'aménagement paysager, d'horticulture et d'arboriculture;
  - la surveillance et la sécurité qui voient au respect des règlements concernant la paix et le bon ordre ainsi que des règlements relatifs à la circulation et au stationnement, à la sécurité des usagers du site et à la surveillance des lieux et propriétés de la Commission;
- la mise en valeur, regroupant les services suivants :
  - l'accueil et l'information qui voient à l'accueil des visiteurs, des usagers du parc et des organismes tenant des activités sur le site et s'occupent de l'information au public et des réservations;
  - l'animation pédagogique qui s'occupe des activités d'animation à caractère éducatif pour la clientèle scolaire, des terrains de jeux et du grand public;
  - la communication qui voit à la promotion des activités et des services et assure la visibilité de la Commission et du gouvernement canadien;
- l'administration, comprenant la direction et les services administratifs et financiers.

Commission de la capitale nationale

Objectifs

Promouvoir la fierté et l'unité canadiennes par l'entremise de la capitale nationale. Cet objectif est atteint en utilisant la capitale pour faire connaître le Canada aux Canadiens; en faisant de la capitale un lieu de rencontre unique au Canada; et en sauvegardant et préservant la capitale pour les générations à venir.

Office national du film

Objectifs

Produire des œuvres audiovisuelles qui reflètent les réalités et les perpectives canadiennes tout en innovant dans divers aspects de la cinématographie, et distribuer et rendre accessible ces œuvres audiovisuelles.

Description des secteurs d'activité

Opérations de l'Office national du film

L'ONF est un organisme culturelle qui relève du ministre du Patrimoine canadien et qui est géré par un conseil d'administration nommé par le gouverneur général en conseil et présidé par le commissaire à la cinématographie canadienne.

L'ONF est un organisme intégré de production et de distribution de films et autres produits multimédias : les films y sont développés, scénarisés, tournés, traités, publicisés, mis en marché, vendus et distribués. Son centre principal de production et de distribution est à Montréal mais il possède aussi des bureaux à Halifax, Moncton, Toronto, Winnipeg, Edmonton et Vancouver. Il compte également des bureaux à Paris, Londres et New York pour la mise en marché internationale de ses productions. Pour rendre son programme d'activités, il compte sur son propre personnel, mais il a également recours à des pigistes et s'associe au besoin à des partenaires des secteurs public et privé de la production et de la distribution.

Bien qu'il soit autonome et que, par tradition, il œuvre à distance du gouvernement, cet organisme cinématographique public contribue à plusieurs égards aux objectifs de la politique culturelle canadienne en offrant des films socialement et culturellement pertinents, en fournissant du matériel audiovisuel canadien aux milieux éducatifs, en appuyant directement diverses initiatives du gouvernement canadien ici et sur la scène internationale, en conservant et en facilitant l'accès à un riche patrimoine audiovisuel canadien, en soutenant le cinéma de la relève, en favorisant le développement du cinéma régional et celui des groupes de la diversité, en établissant des alliances stratégiques avec les secteurs privé et public, en favorisant la promotion de la culture canadienne à l'étranger et en encourageant la recherche et l'expérimentation dans les technologies des communications.

Musée des beaux-arts du Canada

Objectifs

Constituer, entretenir et faire connaître, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, une collection d'œuvres d'art anciennes et contemporaines principalement axée sur le Canada, et amener tous les Canadiens et Canadiennes à mieux connaître, comprendre et apprécier l'art en général.

Bibliothèque nationale

Objectifs

Permettre aux Canadiens de se connaître et de connaître leur pays par l'entremise du patrimoine de l'édition et fournir une passerelle efficiente vers les sources nationales et internationales d'information.

Description des secteurs d'activité

Collections Canadiana et Services d'accès

Compile et conserve une vaste collection de documents canadiens publiés afin de servir de ressource culturelle et d'information, à l'intention des Canadiens, dans l'immédiat comme dans l'avenir; constitue une base de données bibliographiques dans le but de répertorier les publications canadiennes, de faciliter l'accès à la collection et d'aider les bibliothèques, les agences de publication commerciale et d'autres fournisseurs d'information à identifier les documents aptes à faire partie de la collection, d'en faire l'acquisition ou de les rendre disponibles; offre des services de référence, de recherche et de renvoi aux Canadiens et aux bibliothèques canadiennes qui sont fondées sur la collection Canadiana de la Bibliothèque nationale, plusieurs collections de plus grande envergure qui soutiennent des études canadiennes et l'expertise du personnel de la Bibliothèque nationale, tous à l'appui d'un vaste éventail de services offerts à la clientèle et qui font partie du soutien que la Bibliothèque nationale offre pour l'étude du Canada; commandite des expositions, des séances de lecture, des conférences, des concerts et d'autres activités afin de donner aux Canadiens l'occasion de connaître, comprendre et apprécier leur patrimoine culturel.

Réseautage de bibliothèques

Facilite l'accès de l'information au public quant à ses propres fonds documentaires et ceux des autres bibliothèques au Canada; collabore avec d'autres bibliothèques dans tout le pays dans le but d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques, des procédures, des normes, des produits et des systèmes appropriés devant servir à la mise en commun des ressources entre bibliothèques; coordonne des services de bibliothèque coopératifs entre les ministères et les organismes du gouvernement fédéral et fournit la politique stratégique et les compétences nécessaires au développement et à la coordination des bibliothèques, au Canada et au niveau international.

Administration de la Bibliothèque et des directions

Comprend des services de soutien au cabinet de l'administrateur général de la Bibliothèque nationale, à l'élaboration de politiques et à la planification stratégique, à la vérification interne, au programme d'évaluation, à la gestion des ressources d'information, aux systèmes de bureau, et aux communications de la Bibliothèque et à l'administration des directions. Les services administratifs, les services d'aménagement de locaux et les services financiers et de ressources humaines sont mis en commun pour la Bibliothèque nationale et les Archives nationales du Canada.

Musée national des sciences et de la technologie

Objectifs

Promouvoir la culture scientifique et technique des Canadiens par la conservation et la mise en valeur du patrimoine scientifique et technologique du Canada.

Agence Parcs Canada

Objectifs

Protéger et présenter des aspects représentatifs du patrimoine culturel et naturel du Canada afin d'en favoriser la compréhension, l'appréciation et la jouissance par le public, de manière à en assurer à long terme l'intégrité commémorative et écologique.

Description des secteurs d'activité

Gérance des endroits du patrimoine national

- Identifier et établir des endroits du patrimoine national.
- Gérer et protéger les ressources naturelles et culturelles des endroits du patrimoine national, tout en respectant les obligations liées aux traités conclus avec les Autochtones et les ententes de création de nouveaux parcs.
- Collaborer avec les intervenants nationaux et internationaux pour encourager et défendre la protection et la mise en valeur du patrimoine.
- Transmettre les messages clés d'importance nationale en offrant des possibilités d'apprentissage.

Utilisation et appréciation par les Canadiens

- Offrir des possibilités de loisirs, des produits et des services de qualité.

- Utiliser des pratiques commerciales appropriées et établir des relations mutuellement profitables avec les principaux groupes-clients.
- Établir des relations de coopération étroites avec les clients et les intervenants.
- Inciter les Canadiens à participer aux activités et à s'engager comme bénévoles et partisans actifs.
- Créer des possibilités de gérance partagée des endroits du patrimoine national.
- Faire mieux connaître les valeurs et les avantages liés à l'écologie et à la commémoration.

Services généraux

- Élaborer et mettre en œuvre des méthodes, des systèmes, des outils et des pratiques de gestion novatrices dans les domaines des finances et de la gestion du personnel, afin de permettre une gestion efficiente et efficace de l'Agence Parcs Canada.
- Préparer des analyses et des rapports pour appuyer la prise de décisions.
- Préparer des présentations et des documents destinés aux organismes centraux et au Parlement.

Commission de la fonction publique

Objectifs

Les objectifs stratégiques de la Commission de la fonction publique (CFP) visent, dans le cadre de son mandat législatif, à contribuer à assurer aux Canadiens :

- une fonction publique hautement compétente, non partisane, professionnelle dont les membres sont nommés au mérite;
- une fonction publique représentative;
- une fonction publique qui comprend et sait appliquer des valeurs démocratiques, éthiques et professionnelles;
- une fonction publique qui accroît ses compétences par le perfectionnement et l'apprentissage continu;
- la reconnaissance et le maintien d'une fonction publique non partisane en tant que pierre angulaire du système de gouvernance;
- une CFP qui, au nom de l'intérêt public, agit comme chef de file et gardien indépendant des principes d'une fonction publique professionnelle.

Description des secteurs d'activité

Renouvellement du personnel

Le secteur du Renouvellement du personnel comprend des activités qui appuient la dotation déléguée et non déléguée, c'est-à-dire l'élaboration de programmes, l'administration de la délégation de la dotation, l'élaboration de tests et de normes de sélection, l'administration des priorités de dotation, le recrutement et l'avancement, et les initiatives en matière de diversité et d'équité en emploi. Il comprend aussi les programmes de renouvellement, d'échange et de perfectionnement du groupe des cadres de la direction.

Ce secteur est également responsable des initiatives d'équité en emploi et des programmes de perfectionnement pour le compte du Conseil du Trésor.

Apprentissage

Ce secteur regroupe deux gammes de service principales : la formation linguistique et le perfectionnement professionnel à l'intention des employés d'un niveau autre que EX.

Le secteur de la formation linguistique évalue le potentiel de réussite des employés admissibles à la formation linguistique, offre la formation linguistique statutaire ou facultative dans les deux langues officielles et l'orientation associée, de même que des services de formation linguistique. Il est responsable de la conception et de l'élaboration des cours de langue seconde et des outils qui permettent de satisfaire aux exigences linguistiques des postes des ministères, et de la prestation d'une vaste gamme de services consultatifs, d'information et de coordination dans le domaine de la formation linguistique.

La CFP propose une gamme variée de services et de produits d'apprentissage à différents groupes cibles, dont les analystes de politiques, les cadres intermédiaires et les superviseurs, les spécialistes des ressources humaines, les responsables de la fonction de contrôleur, les analystes en communication et d'autres. L'accent est mis sur les messages généraux reliés à l'apprentissage (comme l'appareil gouvernemental, les valeurs et l'éthique) ainsi que sur les produits propres à l'apprentissage au sein du gouvernement, et non sur la formation propre au travail, dont la responsabilité revient aux ministères. La CFP offre des services de formation dans les deux langues officielles aux fonctionnaires fédéraux de tout le Canada pour satisfaire aux politiques du Conseil du Trésor et aux besoins des ministères.

Au fur et à mesure de son remaniement, la CFP mettra d'avantage l'accent sur une utilisation stratégique des ressources pour se concentrer sur la conception et l'élaboration de nouveaux services et produits d'apprentissage qui reflètent l'orientation stratégique du Comité consultatif du Secrétariat du Conseil du Trésor (CCSCT), et sur la mise sur pied d'une structure de gouvernance de deuxième niveau, les conseils consultatifs sur l'apprentissage pour chaque collectivité professionnelle stratégique.

Recours

Ce secteur entend les appels que logent des fonctionnaires à l'encontre de violations alléguées de la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique* et de son Règlement, sur des questions telles que les nominations et l'avancement. Il doit également enquêter sur les plaintes concernant des irrégularités touchant le processus de renouvellement du personnel qui ne sont pas sujettes à un appel, enquêter sur des plaintes de harcèlement en milieu de travail, et parvenir à un règlement dans les cas où les plaintes sont fondées. Il fournit aussi de la formation, des conseils et de l'aide aux ministères, aux syndicats, à d'autres organismes et aux particuliers.

Politiques, recherche et relations externes

Ce secteur d'activité permet de mesurer, de faire rapport, de conseiller et d'élaborer des politiques dans les domaines relevant de la CFP. La prestation des services associés à ce secteur d'activité sera assurée par la direction générale des politiques, de la recherche et des communications.

Ce secteur d'activité appuiera le repositionnement à moyen et à long termes de la CFP au moyen de recherches et d'analyses stratégiques, d'analyses de l'environnement et de liaisons avec les intervenants, principalement en ce qui concerne les questions liées au rôle de la CFP en tant que promotrice et gardienne d'une fonction publique professionnelle, non partisane et représentative, et des valeurs fondamentales de l'administration publique.

Ce secteur d'activité se chargera en outre de renforcer et de coordonner le tronc commun des connaissances de la CFP. Il fournira des données stratégiques à la CFP et, en bout de ligne, au Parlement (par le rapport annuel de la CFP), provenant de la surveillance, de l'évaluation et de l'examen des politiques et des programmes de la CFP, ainsi que de la surveillance de la santé de la fonction publique dans les domaines reliés au mandat de la CFP.

Ce secteur d'activité s'acquittera des fonctions associées aux relations externes, comme le rapport au Parlement, au gouvernement et aux conseillers des organismes centraux sur les questions stratégiques intéressant la CFP, la liaison et l'échange d'information aux paliers fédéral, provincial et international, dans des domaines pertinents au mandat et aux responsabilités déléguées de la CFP.

Services ministériels

Les Services ministériels regroupent les activités du président et des commissaires, les politiques et systèmes de gestion, les finances, la gestion des ressources humaines, l'informatique, la vérification interne et l'évaluation interne, ainsi que d'autres services administratifs et de soutien.

Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice

Objectifs

Favoriser l'égalité des femmes dans toutes les sphères d'activité de la vie canadienne.

Description des secteurs d'activité

Promotion de l'égalité entre les sexes

Promouvoir l'égalité entre les sexes et assurer la pleine participation des femmes à la vie économique, sociale, culturelle et politique du pays; promouvoir la condition féminine en collaboration avec les ministères et les organismes fédéraux, les gouvernements provinciaux et territoriaux, ainsi qu'avec les administrations municipales, les organisations non gouvernementales, l'industrie et les responsables de l'éducation et de la santé; fournir des subventions pour appuyer des initiatives des organisations de femmes et d'autres organisations bénévoles qui œuvrent pour l'égalité des femmes; fournir des renseignements et un appui technique au grand public, aux groupes clients et aux organisations pour accroître la sensibilisation à des questions liées à l'égalité des femmes, et faciliter des mesures collectives à l'échelle locale, régionale et nationale pour promouvoir l'égalité des femmes; financer la recherche autonome sur des politiques gouvernementales qui influent sur les femmes et leurs progrès vers l'égalité, et collaborer avec d'autres pays et des organisations multinationales pour promouvoir les politiques officielles sur l'égalité entre les sexes.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
...	147 034 000	...	...	147 034 000	1	Dépenses de fonctionnement				
...	...	29 319 978	...	29 319 978	1a	Dépenses de fonctionnement				
...	...	41 076 810	...	41 076 810	1b	Dépenses de fonctionnement				
...	...	...	3 285 698	3 285 698		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	6 709 000	6 709 000		CT, crédit 15 [1]				
...	147 034 000	70 396 788	9 994 698	227 425 486		Total—Crédit 1	220 764 360	6 661 126	...	192 822 252
...	787 191 568	...	...	787 191 568	5	Subventions et contributions				
...	...	39 799 262	...	39 799 262	5a	Subventions et contributions				
...	...	26 593 427	...	26 593 427	5b	Subventions				
...	787 191 568	66 392 689	...	853 584 257		Total—Crédit 5	849 007 584	4 576 673	...	767 901 546
...	930 000	...	71 121	1 001 121	(S)	Traitements des lieutenants-gouverneurs (*Loi sur les traitements*)	1 001 121	...	...	984 500
...	550 000	...	23 492	573 492	(S)	Paiements en vertu de la *Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs*	573 492	...	...	508 546
...	182 000	...	(38 881)	143 119	(S)	Prestations de retraite supplémentaires—Anciens lieutenants-gouverneurs	143 119	...	...	132 674
...	52 122	...	(299)	51 823	(S)	Ministre du Patrimoine canadien—Traitement et allocation pour automobile	51 823	...	...	51 597
...	16 232 000	...	683 000	16 915 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	16 915 000	...	...	15 456 000
...	...	...	9 706	9 706	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	7 509	...	2 197	...
...	...	...	...	...		Crédits non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	1 562
...	952 171 690	136 789 477	10 742 837	1 099 704 004		Total budgétaire	1 088 464 008	11 237 799	2 197	977 858 677
...	10 000	...	...	10 000	L10	Prêts à des établissements et à des administrations en vertu de la *Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels*, article 35 (Brut)	...	10 000	...	...
...	**952 171 690**	**136 789 477**	**10 742 837**	**1 099 704 004**		**Total du ministère— Budgétaire**	**1 088 464 008**	**11 237 799**	**2 197**	**977 858 677**
...	**10 000**	...	...	**10 000**		**Non budgétaire**	...	**10 000**	...	...
						Conseil des Arts du Canada				
...	124 236 000	...	...	124 236 000	15	Paiements au Conseil des Arts du Canada				
...	...	25 900 000	...	25 900 000	15a	Paiements au Conseil des Arts du Canada				
...	...	3 469 729	...	3 469 729	15b	Paiements au Conseil des Arts du Canada				

...	...	...	281 000	281 000		Virement du : CT, crédit 5 [1]				
...	...	...	401 000	401 000		CT, crédit 15 [1]				
...	...	...	(418)	(418)		Redressement selon l'article 37.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*				
...	124 236 000	29 369 729	681 582	154 287 311		Total—Crédit 15	154 287 311	...	...	127 430 418
...	**124 236 000**	**29 369 729**	**681 582**	**154 287 311**		**Total du programme—Budgétaire**	**154 287 311**	**...**	**...**	**127 430 418**
						Société Radio-Canada				
					20	Paiements à la Société Radio-Canada pour les dépenses de fonctionnement				
...	795 664 000	...	...	795 664 000						
					20a	Paiements à la Société Radio-Canada pour les dépenses de fonctionnement				
...	...	62 500 000	...	62 500 000						
...	...	...	55 627 000	55 627 000		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	...	...	(15 169 999)	(15 169 999)		Virement au crédit 30				
...	795 664 000	62 500 000	40 457 001	898 621 001		Total—Crédit 20	840 404 000	58 217 001	...	794 058 000
					25	Paiements à la Société Radio-Canada pour le fonds de roulement	4 000 000	...	...	4 000 000
...	4 000 000	...	...	4 000 000						
					30	Paiements à la Société Radio-Canada pour les dépenses en capital				
...	123 311 000	...	...	123 311 000						
					30b	Virement de 15 169 999 $ du crédit 20 (Patrimoine canadien)				
...	...	1	...	1						
...	...	...	15 169 999	15 169 999		Virement du crédit 20				
...	123 311 000	1	15 169 999	138 481 000		Total—Crédit 30	138 481 000	...	...	104 017 000
...	**922 975 000**	**62 500 001**	**55 627 000**	**1 041 102 001**		**Total du programme—Budgétaire**	**982 885 000**	**58 217 001**	**...**	**902 075 000**
						Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne				
					35	Paiements à la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne				
...	125 532 000	...	...	125 532 000						
...	...	...	72 000	72 000		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	125 532 000	...	72 000	125 604 000		Total—Crédit 35	105 868 500	19 735 500	...	92 744 625
...	**125 532 000**	**...**	**72 000**	**125 604 000**		**Total du programme—Budgétaire**	**105 868 500**	**19 735 500**	**...**	**92 744 625**
						Musée canadien des civilisations				
					40	Paiements au Musée canadien des civilisations à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital				
...	49 745 000	...	...	49 745 000						
					40b	Paiements au Musée canadien des civilisations à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital				
...	...	1 834 000	...	1 834 000						
...	...	...	287 198	287 198		Virement du : CT, crédit 5 [1]				
...	...	...	1 868 000	1 868 000		CT, crédit 15 [1]				
...	49 745 000	1 834 000	2 155 198	53 734 198		Total—Crédit 40	53 734 197	1	...	52 120 219
...	**49 745 000**	**1 834 000**	**2 155 198**	**53 734 198**		**Total du programme—Budgétaire**	**53 734 197**	**1**	**...**	**52 120 219**

Sommaire du portefeuille ministériel—*Suite*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Musée canadien de la nature				
					45	Paiements au Musée canadien de la nature à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital				
...	23 691 000	...	...	23 691 000						
					45a	Paiements au Musée canadien de la nature à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital				
...	...	2 135 000	...	2 135 000						
					45b	Paiements au Musée canadien de la nature à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital				
...	...	147 000	...	147 000						
...	...	...	27 586	27 586		Virement du : CT, crédit 5 [1]				
...	...	...	234 000	234 000		CT, crédit 15 [1]				
...	23 691 000	2 282 000	261 586	26 234 586		Total—Crédit 45	26 234 586	...	...	24 183 998
...	**23 691 000**	**2 282 000**	**261 586**	**26 234 586**		**Total du programme—Budgétaire**	**26 234 586**	**...**	**...**	**24 183 998**
						Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes				
...	3 537 000	...	...	3 537 000	50	Dépenses du programme				
...	...	166 341	...	166 341	50a	Dépenses du programme				
...	...	...	364 800	364 800		Virement du : CT, crédit 5 [1]				
...	...	...	1 695 000	1 695 000		CT, crédit 15 [1]				
...	3 537 000	166 341	2 059 800	5 763 141		Total—Crédit 50	5 464 394	298 747	...	4 337 414
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des				
...	4 908 000	...	207 000	5 115 000		employés	5 115 000	...	...	5 040 000
					(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excéden-				
3 770	...	...	...	3 770		taires de l'État	...	3 770	...	...
3 770	**8 445 000**	**166 341**	**2 266 800**	**10 881 911**		**Total du programme—Budgétaire**	**10 579 394**	**302 517**	**...**	**9 377 414**
						Archives nationales du Canada				
...	45 121 000	...	...	45 121 000	55	Dépenses du programme				
...	...	2 589 223	...	2 589 223	55a	Dépenses du programme				
...	...	9 000 000	...	9 000 000	55b	Dépenses du programme et contributions				
...	...	...	224 000	224 000		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	2 379 000	2 379 000		CT, crédit 15 [1]				
...	45 121 000	11 589 223	2 603 000	59 313 223		Total—Crédit 55	58 373 973	939 250	...	46 797 927
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des				
...	5 713 000	...	240 000	5 953 000		employés	5 953 000	...	...	6 040 000
					(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excéden-				
25 000	...	...	223 134	248 134		taires de l'État	223 134	...	25 000	197 142
25 000	**50 834 000**	**11 589 223**	**3 066 134**	**65 514 357**		**Total du programme—Budgétaire**	**64 550 107**	**939 250**	**25 000**	**53 035 069**

						Société du Centre national des Arts				
...	23 930 000	...	...	23 930 000	60	Paiements à la Société du Centre national des Arts				
...	...	6 531 000	...	6 531 000	60b	Paiements à la Société du Centre national des Arts				
...	...	...	533 000	533 000		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	23 930 000	6 531 000	533 000	30 994 000		Total—Crédit 60	30 994 000	...	...	24 836 565
...	**23 930 000**	**6 531 000**	**533 000**	**30 994 000**		**Total du programme—Budgétaire**	**30 994 000**	**...**	**...**	**24 836 565**
						Commission des champs de bataille nationaux				
...	6 798 000	...	...	6 798 000	65	Dépenses du programme				
...	...	1 564 750	...	1 564 750	65a	Dépenses du programme				
...	...	425 000	...	425 000	65b	Dépenses du programme				
...	...	...	6 000	6 000		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	6 798 000	1 989 750	6 000	8 793 750		Total—Crédit 65	8 457 682	336 068	...	10 963 466
...	900 000	...	409 167	1 309 167	(S)	Dépenses aux termes du paragraphe 29.1(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	1 309 074	93	...	1 058 377
...	326 000	...	...	326 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	326 000	...	...	279 000
...	**8 024 000**	**1 989 750**	**415 167**	**10 428 917**		**Total du programme—Budgétaire**	**10 092 756**	**336 161**	**...**	**12 300 843**
						Commission de la capitale nationale				
...	44 949 000	...	...	44 949 000	70	Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses de fonctionnement				
...	...	3 997 000	...	3 997 000	70a	Virement de 1 107 000 $ du crédit 80 (Patrimoine canadien)				
...	...	500 000	...	500 000	70b	Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses de fonctionnement				
...	...	...	1 107 000	1 107 000		Virement du : crédit 80				
...	...	...	1 938 000	1 938 000		CT, crédit 15 [1]				
...	44 949 000	4 497 000	3 045 000	52 491 000		Total—Crédit 70	52 491 000	...	...	49 050 000
...	25 671 000	...	...	25 671 000	75	Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses en capital				
...	...	10 563 000	...	10 563 000	75a	Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses en capital				
...	25 671 000	10 563 000	...	36 234 000		Total—Crédit 75	36 234 000	...	...	34 750 000
...	14 090 000	...	...	14 090 000	80	Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les subventions et contributions				
...	...	...	(1 107 000)	(1 107 000)		Virement au crédit 70				
...	14 090 000	...	(1 107 000)	12 983 000		Total—Crédit 80	12 983 000	...	...	13 683 978
...	**84 710 000**	**15 060 000**	**1 938 000**	**101 708 000**		**Total du programme—Budgétaire**	**101 708 000**	**...**	**...**	**97 483 978**

Sommaire du portefeuille ministériel—*Suite*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Office national du film				
					85	Fonds renouvelable de l'Office national du film—Déficit de fonctionnement				
...	60 221 000	...	...	60 221 000						
					85a	Fonds renouvelable de l'Office national du film—Déficit de fonctionnement				
...	...	4 217 350	...	4 217 350						
...	...	...	290 000	290 000		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	60 221 000	4 217 350	290 000	64 728 350		Total—Crédit 85	63 090 622	1 637 728	...	63 041 634
					86b	Fonds renouvelable de l'Office national du film, en vertu de l'article 12 de la *Loi sur les fonds renouvelables*, pour réduire de 25 000 000 $ à 15 000 000 $, à compter du 31 mars 2002, la somme des dépenses effectuées aux fins du fonds qui peuvent excéder les recettes afférentes				
...	...	1	...	1			...	1	...	...
11 650 938	375 000	...	(375 000)	11 650 938	(S)	Fonds renouvelable de l'Office national du film				
...	...	...	(10 000 000)	(10 000 000)		Diminution de la limite d'autorisation de prélèvement				
607 238 [2]	...	...	(933 286)	(326 048)		Diminution de la valeur nette comptable des immobilisations				
12 258 176	375 000	...	(11 308 286)	1 324 890		Total	...	...	1 324 890	(27 644)
12 258 176	**60 596 000**	**4 217 351**	**(11 018 286)**	**66 053 241**		**Total du programme—Budgétaire**	**63 090 622**	**1 637 729**	**1 324 890**	**63 013 990**
						Musée des beaux-arts du Canada				
					90	Paiements au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital				
...	33 188 000	...	...	33 188 000						
					90a	Paiements au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital				
...	...	2 065 000	...	2 065 000						
					90b	Paiements au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital				
...	...	1 000 000	...	1 000 000						
...	...	...	116 688	116 688		Virement du : CT, crédit 5 [1]				
...	...	...	864 000	864 000		CT, crédit 15 [1]				
...	33 188 000	3 065 000	980 688	37 233 688		Total—Crédit 90	37 233 688	...	...	33 459 487
					95	Paiement au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard de l'acquisition d'objets pour la collection				
...	3 000 000	...	...	3 000 000						
					95b	Paiement au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard de l'acquisition d'objets pour la collection				
...	...	3 000 000	...	3 000 000						
...	3 000 000	3 000 000	...	6 000 000		Total—Crédit 95	6 000 000	...	...	3 000 000
...	**36 188 000**	**6 065 000**	**980 688**	**43 233 688**		**Total du programme—Budgétaire**	**43 233 688**	**...**	**...**	**36 459 487**

						Bibliothèque nationale				
...	32 208 000	...	...	32 208 000	100	Dépenses du programme				
...	...	4 895 502	...	4 895 502	100a	Dépenses du programme				
...	...	1 422 000	...	1 422 000	100b	Dépenses du programme				
...	...	...	1 767 000	1 767 000		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	32 208 000	6 317 502	1 767 000	40 292 502		Total—Crédit 100	39 000 234	1 292 268	...	33 059 866
...	3 961 000	...	167 000	4 128 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 128 000	...	...	4 238 000
10 385	...	...	22 579	32 964	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	32 959	...	5	...
10 385	**36 169 000**	**6 317 502**	**1 956 579**	**44 453 466**		**Total du programme—Budgétaire**	**43 161 193**	**1 292 268**	**5**	**37 297 866**
						Musée national des sciences et de la technologie				
					105	Paiements au Musée national des sciences et de la technologie à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital				
...	22 884 000	...	...	22 884 000						
					105b	Paiements au Musée national des sciences et de la technologie à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital				
...	...	933 000	...	933 000						
...	...	...	76 627	76 627		Virement du : CT, crédit 5 [1]				
...	...	...	756 000	756 000		CT, crédit 15 [1]				
...	22 884 000	933 000	832 627	24 649 627		Total—Crédit 105	24 649 626	1	...	23 849 214
...	**22 884 000**	**933 000**	**832 627**	**24 649 627**		**Total du programme—Budgétaire**	**24 649 626**	**1**	**...**	**23 849 214**
						Agence Parcs Canada				
22 996 055	266 891 000	...	...	289 887 055	110	Dépenses du programme				
...	...	48 114 406	...	48 114 406	110a	Dépenses du programme				
...	...	30 392 742	...	30 392 742	110b	Dépenses du programme				
...	...	...	41 226	41 226		Virement du : CT, crédit 5 [1]				
...	...	...	336 900	336 900		CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	1 144 000	1 144 000		CT, crédit 15 [1]				
22 996 055	266 891 000	78 507 148	1 522 126	369 916 329		Total—Crédit 110	324 255 087	...	45 661 242	322 181 006
					111b	Fonds renouvelable des unités d'entreprises de l'Agence Parcs Canada, radiation du prélèvement prévu devant être utilisé par le Fonds renouvelable des unités d'entreprises de l'Agence Parcs Canada jusqu'à concurrence de 6 448 000 $; et en vertu de l'article 12 de la *Loi sur les fonds renouvelables*, révocation de l'article 3 de ladite Loi, à compter du 31 mars 2002	...	1	...	...
...	...	1	...	1						
					112b	Fonds renouvelable des périmètres urbains de l'Agence Parcs Canada, radiation du prélèvement prévu devant être utilisé par le Fonds renouvelable des périmètres urbains de l'Agence Parcs Canada jusqu'à concurrence de 4 338 000 $; et en vertu de l'article 12 de la *Loi sur les fonds renouvelables*, révocation de l'article 3.1 de ladite Loi, à compter du 31 mars 2002	...	1	...	...
...	...	1	...	1						

Sommaire du portefeuille ministériel—*Fin*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
...	6 500 000	...	...	6 500 000	115	Paiements au Compte des nouveaux parcs et lieux historiques				
...	...	10 000 000	...	10 000 000	115b	Paiements au Compte des nouveaux parcs et lieux historiques				
...	6 500 000	10 000 000	...	16 500 000		Total—Crédit 115	16 500 000	...	...	10 000 000
...	63 500 000	...	10 396 171	73 896 171	(S)	Dépenses qui équivalent aux recettes résultant de la poursuite des opérations en vertu de l'article 20 de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*	73 896 171	...	...	69 685 166
1 422 536	(1 754 000)	...	1 754 000	1 422 536	(S)	Fonds renouvelable des unités d'entreprises de l'Agence Parcs Canada				
...	...	...	(8 000 000)	(8 000 000)		Radiation de la limite d'autorisation				
...	...	...	6 122 753	6 122 753		Radiation de l'autorisation utilisée				
1 422 536	(1 754 000)	...	(123 247)	(454 711)		Total	(454 711)	...	...	444 233
6 076 633	416 000	...	(416 000)	6 076 633	(S)	Fonds renouvelable des périmètres urbains de l'Agence Parcs Canada				
...	...	...	(10 000 000)	(10 000 000)		Radiation de la limite d'autorisation				
...	...	...	4 336 472	4 336 472		Radiation de l'autorisation utilisée				
6 076 633	416 000	...	(6 079 528)	413 105		Total	413 105	...	...	295 095
...	32 438 000	...	1 365 000	33 803 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	33 803 000	...	...	34 373 000
...	...	...	4 619	4 619	(S)	Remboursements de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs	4 619	...	...	8 974
30 495 224	**367 991 000**	**88 507 150**	**7 085 141**	**494 078 515**		**Total du programme—Budgétaire**	**448 417 271**	**2**	**45 661 242**	**436 987 474**
						Commission de la fonction publique				
...	97 176 000	...	...	97 176 000	120	Dépenses du programme				
...	...	10 439 880	...	10 439 880	120a	Dépenses du programme				
...	...	1 835 645	...	1 835 645	120b	Dépenses du programme				
...	...	...	8 917 518	8 917 518		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	5 326 000	5 326 000		CT, crédit 15 [1]				
...	97 176 000	12 275 525	14 243 518	123 695 043		Total—Crédit 120	121 855 782	1 839 261	...	118 397 951
...	...	1	...	1	121b	Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel—En vertu de l'article 12 de la *Loi sur les fonds renouvelables*, pour réduire de 4 500 000 $ à 2 000 000 $, à compter du 31 mars 2002, la somme des dépenses effectuées aux fins du fonds qui peuvent excéder les recettes afférentes	...	1	...	...

					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	14 632 000	...	...	14 869 000
...	14 041 000	...	591 000	14 632 000						
8 612 134	...	350 000	(350 000)	8 612 134	(S)	Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel				
...	...	...	(2 500 000)	(2 500 000)		Diminution de la limite d'autorisation de prélèvement				
8 612 134	...	350 000	(2 850 000)	6 112 134		Total	(813 624)	...	6 925 758	(935 173)
					(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	5 869	...	...	19 463
...	...	...	5 869	5 869						
8 612 134	**111 217 000**	**12 625 526**	**11 990 387**	**144 445 047**		**Total du programme—Budgétaire**	**135 680 027**	**1 839 262**	**6 925 758**	**132 351 241**
						Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice				
...	10 101 000	...	...	10 101 000	125	Dépenses de fonctionnement				
...	...	344 062	...	344 062	125a	Dépenses de fonctionnement				
...	...	...	48 000	48 000		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	487 000	487 000		CT, crédit 15 [1]				
...	10 101 000	344 062	535 000	10 980 062		Total—Crédit 125	10 595 802	384 260	...	9 718 829
...	10 000 000	...	...	10 000 000	130	Subventions	10 000 000	...	...	9 250 000
...	1 141 000	...	48 000	1 189 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 189 000	...	...	1 193 000
1 133	...	...	175	1 308	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	1 133	175	...
1 133	**21 242 000**	**344 062**	**583 175**	**22 170 370**		**Total du programme—Budgétaire**	**21 784 802**	**385 393**	**175**	**20 161 829**
						Total du portefeuille ministériel—				
51 405 822	**3 030 580 690**	**387 121 112**	**90 169 615**	**3 559 277 239**		**Budgétaire**	**3 409 415 088**	**95 922 884**	**53 939 267**	**3 123 567 907**
...	**10 000**	**...**	**...**	**10 000**		**Non budgétaire**	**...**	**10 000**	**...**	**...**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section 1 de ce volume.

(S) Autorisation législative.

(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).

(1) Conseil du Trésor, crédit 5—Éventualités du gouvernement.
Conseil du Trésor, crédit 10—Initiatives pangouvernementales.
Conseil du Trésor, crédit 15—Rajustements de la rémunération.

(2) En 2000-2001, un montant de 2 578 551 $ était présenté comme une augmentation de la valeur comptable nette de l'actif immobilisé. Un montant de 1 971 313 $ aurait dû être présenté.

Programmes par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Recettes affectées aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Développement culturel et patrimoine—												
Budgétaire	72 507 025	70 677 858	...	...	337 273 594	333 034 085	4 493 000	4 008 342	...	...	405 287 619	399 703 601
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	10 000	...	10 000	...
Identité canadienne	74 149 924	72 923 464	...	...	517 027 274	516 690 110	...	...	...	...	591 177 198	589 613 574
Gestion intégrée	103 239 187	99 146 833	...	...	...	...	...	...	...	...	103 239 187	99 146 833
Sous-total—												
Budgétaire	249 896 136	242 748 155	...	...	854 300 868	849 724 195	4 493 000	4 008 342	...	...	1 099 704 004	1 088 464 008
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	10 000	...	10 000	...
Recettes affectées aux dépenses	(4 493 000)	(4 008 342)	...	...	...	...	(4 493 000)	(4 008 342)	...	...	...	...
Total du ministère—												
Budgétaire	**245 403 136**	**238 739 813**	**...**	**...**	**854 300 868**	**849 724 195**	**...**	**...**	**...**	**...**	**1 099 704 004**	**1 088 464 008**
Non budgétaire	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**10 000**	**...**	**10 000**	**...**
Conseil des Arts du Canada—												
Budgétaire	**154 287 311**	**154 287 311**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**154 287 311**	**154 287 311**
Société Radio-Canada—												
Budgétaire	**1 041 102 001**	**982 885 000**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**1 041 102 001**	**982 885 000**
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne—												
Budgétaire	**125 604 000**	**105 868 500**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**125 604 000**	**105 868 500**
Musée canadien des civilisations—												
Budgétaire	**53 734 198**	**53 734 197**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**53 734 198**	**53 734 197**
Musée canadien de la nature—												
Budgétaire	**26 234 586**	**26 234 586**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**26 234 586**	**26 234 586**
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes												
La réglementation des communications dans l'intérêt public	41 864 911	41 562 394	...	...	...	...	30 983 000	30 983 000	..	...	10 881 911	10 579 394
Recettes affectées aux dépenses	(30 983 000)	(30 983 000)	...	...	...	...	(30 983 000)	(30 983 000)	...	...	...	...
Total du programme—Budgétaire	**10 881 911**	**10 579 394**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**10 881 911**	**10 579 394**

Archives nationales du Canada												
Acquisition et gestion des fonds d'archives	24 169 752	24 418 242	...	...	...	...	...	...	...	...	24 169 752	24 418 242
Gestion de l'information gouvernementale	8 190 156	7 537 594	...	...	...	...	...	...	...	...	8 190 156	7 537 594
Services, sensibilisation et appui	12 490 009	12 399 025	...	...	4 065 000	4 065 000	...	...	...	...	16 555 009	16 464 025
Services généraux	16 599 440	16 130 246	...	...	...	...	...	...	...	...	16 599 440	16 130 246
Total du programme—Budgétaire	**61 449 357**	**60 485 107**	**...**	**...**	**4 065 000**	**4 065 000**	**...**	**...**	**...**	**...**	**65 514 357**	**64 550 107**
Société du Centre national des Arts—Budgétaire	**30 994 000**	**30 994 000**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**30 994 000**	**30 994 000**
Commission des champs de bataille nationaux												
Conservation et mise en valeur	10 323 917	9 987 756	105 000	105 000	...	...	...	...	...	...	10 428 917	10 092 756
Total du programme—Budgétaire	**10 323 917**	**9 987 756**	**105 000**	**105 000**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**10 428 917**	**10 092 756**
Commission de la capitale nationale—Budgétaire	**65 474 000**	**65 474 000**	**36 234 000**	**36 234 000**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**101 708 000**	**101 708 000**
Office national du film												
Opérations de l'Office national du film	74 631 513	69 520 962	...	...	321 728	321 728	8 900 000	6 752 068	...	...	66 053 241	63 090 622
Recettes affectées aux dépenses	(8 900 000)	(6 752 068)	...	...	...	...	(8 900 000)	(6 752 068)	...	...	...	...
Total du programme—Budgétaire	**65 731 513**	**62 768 894**	**...**	**...**	**321 728**	**321 728**	**...**	**...**	**...**	**...**	**66 053 241**	**63 090 622**
Musée des beaux-arts du Canada—Budgétaire	**43 233 688**	**43 233 688**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**43 233 688**	**43 233 688**
Bibliothèque nationale												
Collections Canadiana et Services d'accès	21 877 251	21 877 251	...	...	25 000	19 206	.	...	...	...	21 902 251	21 896 457
Réseautage de bibliothèques	15 719 914	15 719 914	...	...	11 000	11 000	...	...	...	...	15 730 914	15 730 914
Administration de la Bibliothèque et des directions	6 820 301	5 533 822	...	...	...	...	...	...	...	...	6 820 301	5 533 822
Total du programme—Budgétaire	**44 417 466**	**43 130 987**	**...**	**...**	**36 000**	**30 206**	**...**	**...**	**...**	**...**	**44 453 466**	**43 161 193**
Musée national des sciences et de la technologie—Budgétaire	**24 649 627**	**24 649 626**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**24 649 627**	**24 649 626**

Programmes par secteur d'activité—*Fin*

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Recettes affectées aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Agence Parcs Canada												
Gérance des endroits du patrimoine national	218 404 502	196 826 448	11 750 000	11 610 787	976 546	976 546	...	...	...	...	231 131 048	209 413 781
Utilisation et appréciation par les Canadiens	209 714 128	191 038 936	9 975 000	9 884 020	1 616 300	1 616 300	15 417 000	16 388 428	...	...	205 888 428	186 150 828
Services généraux	55 953 039	51 753 689	475 000	467 973	631 000	631 000	...	...	...	...	57 059 039	52 852 662
Sous-total	484 071 669	439 619 073	22 200 000	21 962 780	3 223 846	3 223 846	15 417 000	16 388 428	...	...	494 078 515	448 417 271
Recettes affectées aux dépenses	(15 417 000)	(16 388 428)	...	...	...	...	(15 417 000)	(16 388 428)	...	...	...	...
Total du programme—Budgétaire	**468 654 669**	**423 230 645**	**22 200 000**	**21 962 780**	**3 223 846**	**3 223 846**	**...**	**...**	**...**	**...**	**494 078 515**	**448 417 271**
Commission de la fonction publique												
Renouvellement du personnel	71 831 981	68 001 650	...	...	...	...	...	...	...	...	71 831 981	68 001 650
Apprentissage	39 926 592	33 661 480	...	...	...	...	11 677 000	12 341 119	...	...	28 249 592	21 320 361
Recours	6 294 302	6 092 458	...	...	...	...	...	...	...	...	6 294 302	6 092 458
Politiques, recherche et relations externes	13 762 681	13 141 876	...	...	...	...	...	...	...	...	13 762 681	13 141 876
Services ministériels	24 306 491	27 123 682	...	...	...	...	...	...	...	...	24 306 491	27 123 682
Sous-total	156 122 047	148 021 146	...	...	...	...	11 677 000	12 341 119	...	...	144 445 047	135 680 027
Recettes affectées aux dépenses	(11 677 000)	(12 341 119)	...	...	...	...	(11 677 000)	(12 341 119)	...	...	...	...
Total du programme—Budgétaire	**144 445 047**	**135 680 027**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**144 445 047**	**135 680 027**
Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice												
Promotion de l'égalité entre les sexes	12 170 370	11 784 802	...	...	10 000 000	10 000 000	...	...	...	...	22 170 370	21 784 802
Total du programme—Budgétaire	**12 170 370**	**11 784 802**	**...**	**...**	**10 000 000**	**10 000 000**	**...**	**...**	**...**	**...**	**22 170 370**	**21 784 802**
Total du portefeuille ministériel—												
Budgétaire	**2 628 790 797**	**2 483 748 333**	**58 539 000**	**58 301 780**	**871 947 442**	**867 364 975**	**...**	**...**	**...**	**...**	**3 559 277 239**	**3 409 415 088**
Non budgétaire	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**10 000**	**...**	**10 000**	**...**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Subventions				
					Développement culturel et patrimoine				
					Subventions à des musées à but non lucratif ainsi qu'à des associations muséales nationales et internationales et à des institutions du patrimoine pour améliorer l'accès au patrimoine canadien :				
					Subventions à des établissements et à des administrations sis au Canada conformément à l'article 35 de la *Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels*				
...	1 163 680	(80 000)	(29 155)	1 054 525		1 054 525	...	...	1 066 281
					Subventions aux musées et autres organisations du Canada aux fins de leur fonctionnement, de projets spéciaux, de la formation, d'enregistrement, de l'achat de matériel et de la construction d'installations				
...	8 400 000	(23 274)	(3 078 214)	5 298 512		5 240 012	58 500	...	8 257 768
					Subventions aux éditeurs canadiens de périodiques admissibles servant à assumer une partie des coûts postaux				
...	46 400 000	...	(2 303 000)	44 097 000		44 097 000	...	...	41 899 903
...	...	3 177 622	...	3 177 622	Subventions aux fonds de stabilisation	3 177 622	...	...	...
...	...	470 219	(470 219)	...	Subventions aux organisations d'arts aux fins de dotation	...	...	...	...
...	...	1 000 000	...	1 000 000	Subventions au Fonds des nouveaux médias d'apprentissage	1 000 000	...	...	...
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	5 000 000
...	55 963 680	4 544 567	(5 880 588)	54 627 659		54 569 159	58 500	...	56 223 952
					Identité canadienne				
					Subventions à des organismes représentant les communautés minoritaires de langue officielle, aux administrations publiques non fédérales et à d'autres organismes pour favoriser l'usage, l'acquisition et la promotion des langues officielles				
...	46 083 842	(304 833)	(40 525 044)	5 253 965		5 253 960	5	...	33 010 818
					Subventions à des organismes à but non lucratif, à des institutions canadiennes, à des particuliers, aux secteurs public et privé et aux autres niveaux de gouvernement pour favoriser la participation à la société canadienne et célébrer la Fête du Canada				
...	7 666 800	6 470 150	(8 627 795)	5 509 155		5 508 245	910	...	7 731 278
					Subventions à des organismes à but non lucratif, à des universités, à des institutions et à des particuliers pour promouvoir le multiculturalisme				
...	15 983 224	(1 514 199)	(13 335 220)	1 133 805		1 125 354	8 451	...	5 210 845
...	14 650 000	1 350 000	(879 141)	15 120 859	Subventions au Programme d'aide aux athlètes	15 117 854	3 005	...	...
					Subventions aux lieutenants-gouverneurs de chaque province du Canada à titre d'indemnité de voyage et d'accueil pour les frais engagés dans l'exercice de leurs fonctions dans leur capitale provinciale :				
...	28 800	...	...	28 800	Terre-Neuve et Labrador	28 800	...	...	28 800
...	19 680	...	...	19 680	Île-du-Prince-Édouard	19 680	...	...	19 680
...	21 200	...	...	21 200	Nouvelle-Écosse	21 200	...	...	21 200
...	21 200	...	...	21 200	Nouveau-Brunswick	21 200	...	...	21 200

Paiements de transfert—*Suite*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
...	28 800	...	...	28 800	Québec	28 800	...	...	28 800
...	28 800	...	...	28 800	Ontario	28 800	...	...	28 800
...	25 000	...	...	25 000	Manitoba	25 000	...	...	25 000
...	25 000	...	...	25 000	Saskatchewan	25 000	...	...	25 000
...	25 000	...	...	25 000	Alberta	25 000	...	...	25 000
...	28 800	...	...	28 800	Colombie-Britannique	28 800	...	...	28 800
...	5 701 560	(3 258 150)	(2 262 767)	180 643	Subventions à des centres d'amitié autochtones, à des associations représentant expressément les centres d'amitié autochtones, à des associations autochtones, à des groupes de femmes autochtones, à des groupes autochtones œuvrant à l'échelon local, à des sociétés de communications autochtones	180 643	...	...	661 080
...	550 000	...	23 492	573 492	(S) Paiements en vertu de la *Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs*	573 492	...	...	508 546
...	182 000	...	(38 881)	143 119	(S) Prestations de retraite supplémentaires—Anciens lieutenants-gouverneurs	143 119	...	...	132 674
...	...	10 000 000	...	10 000 000	Subvention à l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques	10 000 000	...	...	...
...	...	6 600 000	...	6 600 000	Subvention à la Société de candidature de Vancouver 2010	6 600 000	...	...	...
...	...	3 500 000	...	3 500 000	Subventions à des fondations pour appuyer l'Initiative Jeunesse francophone et l'avenir des communautés	3 500 000	...	...	...
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	12 500
...	91 069 706	22 842 968	(65 645 356)	48 267 318		48 254 947	12 371	...	47 520 021
...	**147 033 386**	**27 387 535**	**(71 525 944)**	**102 894 977**	**Total—Subventions**	**102 824 106**	**70 871**	**...**	**103 743 973**
					Contributions				
					Développement culturel et patrimoine				
					Contributions à des musées à but non lucratif ainsi qu'à des associations muséales nationales et internationales de même qu'à des institutions du patrimoine pour améliorer l'accès au patrimoine canadien :				
...	2 442 350	(1 156 000)	5 005 155	6 291 505	Contributions aux musées canadiens pour appuyer leurs activités destinées au public	6 291 504	1	...	4 619 063
...	314 250	...	...	314 250	Contribution à l'Association des musées canadiens	314 250	...	...	314 250
...	200 000	(146 400)	(53 600)	...	Contribution en vertu des modalités de l'entente Canada-France dans le domaine des musées	...	...	...	...
					Contributions à des organismes culturels à but non lucratif et à des institutions dans le but d'améliorer les infrastructures culturelles et d'appuyer le développement culturel :				
...	9 854 278	(6 514 547)	6 570 982	9 910 713	Contributions à des institutions et organismes culturels canadiens sans but lucratif pour les arts et la technologie, l'amélioration de la gestion, l'achat de matériel technologique de communications	9 910 712	1	...	8 908 349

					Contribution à la fiducie des Édifices des Pères de la				
...	1 205 000	...	295 000	1 500 000	Confédération, Charlottetown (Î-P-É)	1 500 000	...	...	1 205 000
					Contributions pour appuyer les organismes de publication, d'enregistrement sonore et de multimédia afin d'améliorer leur développement et leur distribution :				
					Contributions au Programme d'aide au développement de				
...	31 643 742	6 122 958	(3 394 257)	34 372 443	l'industrie de l'édition	34 372 443	...	...	32 026 981
					Contributions au Programme d'aide au développement de				
...	3 900 000	4 363 683	962 335	9 226 018	l'enregistrement sonore	9 226 018	...	...	9 167 876
...	45 000 000	5 000 000	(14 049 700)	35 950 300	Contributions à l'industrie canadienne de l'édition de magazines	31 854 308	4 095 992	...	26 465 742
...	5 750 000	(2 290 000)	(1 618 550)	1 841 450	Contributions au Fonds d'investissement en multimédia	1 841 450	...	...	2 750 000
					Contributions pour la création de fonds de réserve pour				
...	1 250 000	(1 000 000)	4 250 000	4 500 000	pertes sur prêts pour appuyer les industries culturelles	4 500 000	...	...	...
...	11 900 000	(4 999 275)	4 999 275	11 900 000	Contributions à l'appui de la distribution de la radiodiffusion	11 900 000	...	...	11 400 000
					Contributions à l'appui de la politique cinématographique cana-				
...	1 950 000	...	...	1 950 000	dienne	1 950 000	...	...	1 288 018
					Contributions à l'appui d'initiatives de formation dans le				
...	2 800 000	...	...	2 800 000	domaine des industries culturelles	2 800 000	...	...	2 600 000
...	99 550 000	...	...	99 550 000	Contributions au Fonds canadien de télévision	99 550 000	...	...	99 550 000
					Contributions à l'appui du service international offert par la				
...	15 520 000	...	...	15 520 000	SRC au moyen de Radio Canada International	15 520 000	...	...	20 520 000
					Contributions aux organismes de service nationaux dans les domaines des arts, de la culture, du film, de la vidéo et de l'enregistrement sonore en vue d'appuyer leurs services et				
...	390 000	...	200 000	590 000	des projets spéciaux	590 000	...	...	565 000
					Contributions au Programme national de formation dans le				
...	10 709 000	677 400	113 480	11 499 880	secteur des arts	11 499 875	5	...	10 880 799
					Contributions aux organismes des arts et du patrimoine pour				
...	...	768 706	(768 706)	...	des projets de mise en valeur du potentiel	...	...	...	...
...	...	297 203	(297 203)	...	Contributions aux collectivités culturelles	...	...	...	...
					Contributions à l'Initiative de numérisation du contenu culturel				
...	8 750 000	...	(4 533 227)	4 216 773	canadien	4 216 773	...	...	780 723
					Contributions pour le Programme culture canadienne en				
...	...	9 150 000	(8 719 087)	430 913	direct	430 913	...	...	...
...	...	(4 399 467)	6 681 969	2 282 502	Contributions à l'appui du Fonds des partenariats	2 282 488	14	...	...
...	...	(274 278)	2 025 000	1 750 722	Contributions à l'appui du Fonds du droit d'auteur électronique	1 750 722	...	...	...
					Contributions à l'appui du Fonds de conversion au commerce				
...	...	(23 557)	500 000	476 443	électronique	476 343	100	...	...
					Contributions à l'appui du Fonds du Programme de recherche				
...	...	...	1 000 000	1 000 000	appliquée en nouveaux médias	1 000 000	...	...	...
					Contributions pour les routes commerciales : Programme				
...	...	1 000 000	(783 120)	216 880	canadien des débouchés commerciaux	132 880	84 000	...	...
...	...	19 500 750	(5 041 885)	14 458 865	Contributions à l'appui d'Espaces culturels Canada	14 458 865	...	...	...
...	...	3 008 125	(996 024)	2 012 101	Contributions pour le Programme présentation des arts Canada	2 012 101	...	...	...
...	...	...	932 996	932 996	Contributions pour le Programme d'aide aux créateurs	932 996	...	...	...
...	...	...	1 374 742	1 374 742	Contributions pour le Programme d'initiatives collectives	1 374 741	1	...	...
...	...	...	4 073 640	4 073 640	Contributions pour le Programme de nouvelles œuvres musicales	4 073 640	...	...	...
					Contributions aux termes d'ententes fédérales-provinciales pour				
...	...	...	444 551	444 551	appuyer le développement culturel régional	444 151	400	...	301 226
...	...	...	1 258 248	1 258 248	Contributions effectuées sous autorité spéciale	1 257 753	495	...	1 233 169
...	253 128 620	29 085 301	432 014	282 645 935		278 464 926	4 181 009	...	234 576 196

Paiements de transfert—*Suite*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Identité canadienne				
...	217 841 716	(580 000)	5 731 832	222 993 548	Contributions à l'égard de programmes relatifs à l'emploi des langues officielles dans des domaines de compétence provinciale et territoriale, y compris les programmes de bourses pour les cours d'été de langue seconde et les programmes d'aide aux écoles indépendantes et aux associations d'écoles indépendantes	222 993 548	...	...	216 083 286
...	13 837 320	454 314	41 076 040	55 367 674	Contributions à des organismes représentant les communautés minoritaires de langue officielle, à des administrations publiques non fédérales et à d'autres organismes pour favoriser l'usage, l'acquisition et la promotion des langues officielles	55 363 827	3 847	...	25 478 641
...	13 642 500	1 969 364	1 568 181	17 180 045	Contributions à des organismes à but non lucratif, à des institutions canadiennes, à des particuliers, aux secteurs privé et public et aux autres niveaux de gouvernement dans le but de favoriser la participation à la société canadienne	17 180 045	...	...	21 931 866
...	186 640	(179 498)	6 410 821	6 417 963	Contributions à des organismes à but non lucratif, à des universités, à des institutions et à des particuliers afin de promouvoir le multiculturalisme	6 325 927	92 036	...	1 314 296
...	57 423 386	(810 000)	7 158 809	63 772 195	Contributions à des associations autochtones, à des groupes de femmes autochtones, à des groupes autochtones œuvrant à l'échelon local, à des sociétés de communications autochtones, à des centres d'amitié autochtones et à des associations représentant expressément des centres d'amitié autochtones	63 584 537	187 658	...	64 895 949
...	9 700 000	4 200 000	(2 129 300)	11 770 700	Contributions à l'appui de l'Initiative Échanges Canada	11 770 700	...	...	11 507 816
...	44 665 000	4 244 000	(5 044 910)	43 864 090	Contributions pour le Programme d'appui aux organismes nationaux de sport	43 864 090	...	...	42 356 568
...	30 465 000	(1 557 839)	8 430 451	37 337 612	Contributions pour le Programme d'accueil des Jeux	37 296 460	41 152	...	31 549 500
...	...	1 769 012	2 230 988	4 000 000	Contributions à l'appui du Programme information et recherche sur le Canada	4 000 000	...	...	...
...	...	410 500	4 951 429	5 361 929	Contributions à l'appui du Programme des partenariats communautaires	5 361 929	...	...	...
...	...	...	694 200	694 200	Contributions effectuées sous autorité spéciale	694 100	100	...	355 262
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	14 749 413
...	387 761 562	9 919 853	71 078 541	468 759 956		468 435 163	324 793	...	430 222 597
...	**640 890 182**	**39 005 154**	**71 510 555**	**751 405 891**	**Total—Contributions**	**746 900 089**	**4 505 802**	**...**	**664 798 793**
					Sommaire du ministère par secteur d'activité				
...	309 092 300	33 629 868	(5 448 574)	337 273 594	Développement culturel et patrimoine	333 034 085	4 239 509	...	290 800 148
...	478 831 268	32 762 821	5 433 185	517 027 274	Identité canadienne	516 690 110	337 164	...	477 742 618
...	**787 923 568**	**66 392 689**	**(15 389)**	**854 300 868**	**Total du ministère**	**849 724 195**	**4 576 673**	**...**	**768 542 766**

					Archives nationales du Canada				
					Subventions				
					Services, sensibilisation et appui				
...	600 000	...	...	600 000	Conseil canadien des archives	600 000	...	...	600 000
...	25 000	...	...	25 000	Alliance pour le patrimoine audiovisuel canadien	25 000	...	...	25 000
...	**625 000**	**...**	**...**	**625 000**	**Total—Subventions**	**625 000**	**...**	**...**	**625 000**
					Contributions				
					Services, sensibilisation et appui				
...	640 000	2 300 000	...	2 940 000	La communauté archivistique canadienne pour appuyer des projets archivistiques qui mèneront à la mise sur pied d'un réseau national d'établissements canadiens d'archives, de fonds d'archives, d'activités et de services	2 940 000	...	...	968 871
...	500 000	...	...	500 000	La communauté archivistique canadienne pour appuyer des projets relatifs à la conservation des documents d'archives, à la recherche en conservation et à la formation et l'information en matière de conservation	500 000	...	...	496 129
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	375 000
...	**1 140 000**	**2 300 000**	**...**	**3 440 000**	**Total—Contributions**	**3 440 000**	**...**	**...**	**1 840 000**
...	**1 765 000**	**2 300 000**	**...**	**4 065 000**	**Total du programme**	**4 065 000**	**...**	**...**	**2 465 000**
					Office national du film				
					Subventions				
					Opérations de l'Office national du film				
...	**12 000**	**...**	**...**	**12 000**	Subventions pour aider à payer le coût de certains événements cinématographiques d'importance, qui ont lieu au Canada et qui sont d'intérêt national ou international, selon l'avis du conseil d'administration	**12 500**	**(500)**	**...**	**7 500**
					Contributions				
					Opérations de l'Office national du film				
...	**307 000**	**...**	**2 728**	**309 728**	Pour aider des organismes sans but lucratif offrant des programmes de formation cinématographique et participer à la promotion de la cinématographie canadienne	**309 228**	**500**	**...**	**227 450**
...	**319 000**	**...**	**2 728**	**321 728**	**Total du programme**	**321 728**	**...**	**...**	**234 950**
					Bibliothèque nationale				
					Subventions				
					Collections Canadiana et Services d'accès				
...	35 000	(10 000)	...	25 000	Système international de données sur les publications en série	19 206	5 794	...	18 031
					Réseautage de bibliothèques				
...	11 000	...	...	11 000	Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques	11 000	..	...	11 000
...	**46 000**	**(10 000)**	**...**	**36 000**	**Total du programme**	**30 206**	**5 794**	**...**	**29 031**

Paiements de transfert—*Fin*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Agence Parcs Canada				
					Subventions				
					Gérance des endroits du patrimoine national				
					Subventions à l'appui d'activités ou de projets reliés aux parcs nationaux, aux aires marines nationales de conservation, aux lieux historiques nationaux et aux canaux historiques				
...	22 707	...	(7)	22 700		22 700	...	...	522 700
					Utilisation et appréciation par les Canadiens				
					Subvention à la municipalité de Jasper pour l'achat de véhicules d'urgence et d'autres types de véhicules				
...	...	1 600 000	...	1 600 000		1 600 000	...	...	...
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	1 400 000
...	...	1 600 000	...	1 600 000		1 600 000	...	...	1 400 000
...	**22 707**	**1 600 000**	**(7)**	**1 622 700**	**Total—Subventions**	**1 622 700**	**...**	**...**	**1 922 700**
					Contributions				
					Gérance des endroits du patrimoine national				
					Contributions à l'appui d'activités ou de projets reliés aux parcs nationaux, aux aires marines nationales de conservation, aux lieux historiques nationaux et aux canaux historiques				
...	...	800 000	153 846	953 846		953 846	...	...	1 114 625
					Utilisation et appréciation par les Canadiens				
					Contributions à l'appui d'activités ou de projets reliés aux parcs nationaux, aux aires marines nationales de conservation, aux lieux historiques nationaux et aux canaux historiques				
...	189 226	...	(172 926)	16 300		16 300	...	...	513 500
					Services généraux				
					Contributions à l'appui d'activités ou de projets reliés aux parcs nationaux, aux aires marines nationales de conservation, aux lieux historiques nationaux et aux canaux historiques				
...	...	...	631 000	631 000		631 000	...	...	658 225
...	**189 226**	**800 000**	**611 920**	**1 601 146**	**Total—Contributions**	**1 601 146**	**...**	**...**	**2 286 350**
					Sommaire du programme par secteur d'activité				
...	22 707	800 000	153 839	976 546	Gérance des endroits du patrimoine national	976 546	...	...	1 637 325
...	189 226	1 600 000	(172 926)	1 616 300	Utilisation et appréciation par les Canadiens	1 616 300	...	...	1 913 500
...	...	...	631 000	631 000	Services généraux	631 000	...	...	658 225
...	**211 933**	**2 400 000**	**611 913**	**3 223 846**	**Total du programme**	**3 223 846**	**...**	**...**	**4 209 050**

					Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice				
					Subventions				
					Promotion de l'égalité entre les sexes				
...	10 000 000	...	...	10 000 000	Programme de promotion de la femme—Subventions à des organismes de femmes et à d'autres organismes bénévoles dans le but de promouvoir la participation des femmes à la société canadienne	10 000 000	...	...	9 250 000
...	**10 000 000**	**...**	**...**	**10 000 000**	**Total du programme**	**10 000 000**	**...**	**...**	**9 250 000**
...	**800 265 501**	**71 082 689**	**599 252**	**871 947 442**	**Total du portefeuille ministériel**	**867 364 975**	**4 582 467**	**...**	**784 730 797**

(S) Paiement de transfert législatif.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Ministère			
Budgétaires (recettes disponibles pour être dépensées)			
Développement culturel et patrimoine			
Services des musées et du patrimoine	2 455 000	1 479 899	1 484 014
Bureau de certification des produits audio-visuels canadiens	2 038 000	2 528 443	1 724 607
Total du ministère—Budgétaire	**4 493 000**	**4 008 342**	**3 208 621**
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes			
Budgétaires (recettes disponibles pour être dépensées)			
La réglementation des communications dans l'intérêt public	30 983 000	30 983 000	30 086 000
Total du programme—Budgétaire	**30 983 000**	**30 983 000**	**30 086 000**
Office national du film			
Budgétaires (recettes disponibles pour être dépensées)			
Opérations de l'Office national du film			
Production de films	1 650 000	853 381	1 425 676
Ventes de copies	2 500 000	1 951 202	2 595 139
Location, redevances et divers	4 750 000	2 398 830	2 272 831
Services de distribution	...	1 548 655	1 101 163
Total du programme—Budgétaire	**8 900 000**	**6 752 068**	**7 394 809**
Agence Parcs Canada			
Budgétaires (recettes disponibles pour être dépensées)			
Utilisation et appréciation par les Canadiens			
Fonds renouvelable des unités d'entreprise de Parcs Canada	5 350 000	5 299 109	5 241 511
Fonds renouvelable des périmètres urbains de l'Agence Parcs Canada	10 067 000	11 089 319	9 678 783
Total du programme—Budgétaire	**15 417 000**	**16 388 428**	**14 920 294**
Commission de la fonction publique			
Budgétaires (recettes disponibles pour être dépensées)			
Apprentissage			
Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel			
Recouvrements et frais de services	8 879 000	9 614 619	9 278 223
Subventions	2 798 000	2 726 500	2 726 500
Total du programme—Budgétaire	**11 677 000**	**12 341 119**	**12 004 723**
Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**71 470 000**	**70 472 957**	**67 614 447**

Recettes

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	2 820 295	1 626 965
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	10 976 198	193 272
	13 796 493	1 820 237
Ventes de biens et de services—		
Services de nature non réglementaire—		
Frais d'utilisation—Lois habilitantes des ministères	291 895	255 810
Frais d'utilisation pouvant être dépensés de nouveau	(237 286)	(552 251)
	54 609	(296 441)
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	9 706	...
Diverses recettes non fiscales—		
Autres frais et droits	88 848	...
Produits des loteries fédérales/provinciales	56 831 156	55 191 649
Divers	8 113	...
	56 928 117	55 191 649
Total du ministère	**70 788 925**	**56 715 445**
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	58 208	65 651
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	20 740	...
	78 948	65 651
Ventes de biens et de services—		
Services de nature réglementaire—		
Frais de licences en radiodiffusion	93 374 911	88 227 280
Frais de télécommunications	5 203 612	4 068 908
	98 578 523	92 296 188
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	3 770
Diverses recettes non fiscales	176 653	807
Total du programme	**98 834 124**	**92 366 416**

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Archives nationales du Canada		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	...	10 293
Total des recettes fiscales	**...**	**10 293**
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	42 898	23 587
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	(39 302)	338 294
	3 596	361 881
Ventes de biens et de services—		
Autres frais et droits—		
Reçus des services de photoduplication	190 966	211 518
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	223 134	222 142
Diverses recettes non fiscales	21 566	12 656
Total des recettes non fiscales	**439 262**	**808 197**
Total du programme	**439 262**	**818 490**
Commission des champs de bataille nationaux		
Recettes non fiscales—		
Diverses recettes non fiscales—		
Article 29.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	1 309 167	1 058 427
Divers	8 490	17 358
Total du programme	**1 317 657**	**1 075 785**
Office national du film		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	...	323 991
Total des recettes fiscales	**...**	**323 991**
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements—		
Office national du film—Intérêt	...	6 673
Total des recettes non fiscales	**...**	**6 673**
Total du programme	**...**	**330 664**

Recettes—*Fin*

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Bibliothèque nationale		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	...	25 501
Total des recettes fiscales	**...**	**25 501**
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	5 786	19 473
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	(24 262)	148 388
	(18 476)	167 861
Ventes de biens et de services—		
Autres frais et droits—		
Services automatisés de bibliothèque	916	116 707
Services de duplication	56 456	43 725
	57 372	160 432
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	22 579	10 385
Diverses recettes non fiscales	13 420	12 155
Total des recettes non fiscales	**74 895**	**350 833**
Total du programme	**74 895**	**376 334**
Agence Parcs Canada		
Recettes non fiscales—		
Ventes de biens et de services—		
Location et utilisation de biens publics	(853 520)	(1 289 485)
Services de nature non réglementaire	560 338	...
Autres frais et droits	...	20 836
	(293 182)	(1 268 649)
Diverses recettes non fiscales—		
Article 20 de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*	74 974 979	69 685 166
Divers	34 524	30 376
	75 009 503	**69 715 542**
Total du programme	**74 716 321**	**68 446 893**

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Commission de la fonction publique		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	74 343	140 257
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	159 679	...
	234 022	140 257
Ventes de biens et de services—		
Services de nature non réglementaire	7 956	13 470
Autres frais et droits	326 518	467 436
	334 474	480 906
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	5 869	19 463
Diverses recettes non fiscales	73 111	96 954
Total du programme	**647 476**	**737 580**
Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Dépenses de services	23 551	11 032
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	175	1 133
Total du programme	**23 726**	**12 165**
Sommaire du portefeuille ministériel		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	...	359 785
Total des recettes fiscales	...	359 785
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements	...	6 673
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	14 118 134	2 566 919
Ventes de biens et de services	98 922 762	91 583 954
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	261 463	256 893
Diverses recettes non fiscales	133 540 027	126 105 548
Total des recettes non fiscales	246 842 386	220 519 987
Total du portefeuille ministériel	**246 842 386**	**220 879 772**

SECTION 19

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2001-2002

Pêches et Océans

Ministère

Office de commercialisation du poisson d'eau douce

SOMMAIRE

	Page
Objectifs des programmes et description des secteurs d'activité	19.2
Sommaire du portefeuille ministériel	19.4
Programmes par secteur d'activité	19.6
Paiements de transfert	19.7
Détail des montants disponibles pour être dépensés	19.11
Recettes	19.11

Ministère

Objectifs

L'objectif du programme est de mettre en œuvre des politiques et des programmes qui soutiennent les intérêts économiques, écologiques et scientifiques du Canada concernant les eaux marines et les eaux intérieures; de voir à la conservation, au développement et à l'utilisation économique durable des ressources halieutiques du Canada dans les eaux marines et intérieures, au profit de ceux qui vivent ou bénéficient de ces ressources; de fournir un service maritime sécuritaire, efficace et respectueux de l'environnement qui répond aux besoins des Canadiens dans une économie mondiale; et de coordonner les politiques et les programmes du gouvernement du Canada qui touchent les océans.

Description des secteurs d'activité

Services à la navigation maritime

Les Services à la navigation maritime assurent la prestation, l'exploitation et l'entretien des aides à la navigation, l'aménagement et l'entretien des voies navigables, la protection du droit public à la navigation et la sauvegarde de l'environnement.

Services de communications et de trafic maritimes

Les Services de communications et de trafic maritimes assurent les communications et la coordination concernant les urgences et la sécurité, le filtrage des navires pour empêcher l'entrée de bâtiments non sécuritaires dans les eaux canadiennes, la réglementation du trafic maritime et la gestion d'un système intégré d'information maritime et de services de correspondance publique. En plus d'assurer la sécurité de la navigation maritime, les Services de communications et de trafic maritimes appuient les activités économiques par une gestion optimale du trafic et de l'efficacité portuaire et par la facilitation de la liaison navire-terre au profit de l'industrie. Toutes ces fonctions sont régies par un cadre réglementaire qui est inspiré essentiellement de la *Loi sur la marine marchande du Canada* et de la Convention sur la sauvegarde de la vie humaine en mer.

Opérations de déglaçage

Les Opérations de déglaçage sont des services d'escorte de brise-glace, d'entretien des chenaux, de lutte contre les inondations, d'ouverture des ports et de conseils et d'information à l'intention du grand public et des navigateurs traversant ou contournant des eaux envahies par les glaces. Elles coordonnent également le transport des marchandises pour le réapprovisionnement annuel des localités et des camps militaires du Nord au moyen de contrats avec des transporteurs commerciaux.

Sauvetage, sécurité et intervention environnementale

Le secteur d'activité, Sauvetage, sécurité et intervention environnementale, se compose des grands domaines de programme suivants : opérations de recherche et de sauvetage en mer; intervention environnementale et protection civile nationale ministérielle; promotion de la sécurité de la navigation auprès du public maritime par la prévention et la réglementation.

Sciences halieutiques et océaniques

Les écosystèmes marins sont surveillés et évalués au moyen de navires de recherche océanographique, de programmes de contrôle des pêches et de programmes en collaboration avec les pêcheurs. La mesure des paramètres océanographiques, tels que la température, la salinité, les niveaux d'eau et l'amplitude des vagues, se fait par divers intervenants tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Ministère. Les scientifiques travaillent en équipes interdisciplinaires de concert avec des pêcheurs et des chercheurs universitaires pour évaluer les populations de poissons dans un contexte écosystémique et environnemental plus vaste. Les études climatiques sont surtout axées sur les effets des changements climatiques dans l'océan sur des espèces de poissons comme la morue et le saumon et sur le rôle des océans dans le système climatique planétaire.

La science aquacole vise à rendre viables les nouvelles espèces de poissons d'élevage au Canada et à améliorer l'efficacité de l'élevage des espèces existantes. Les maladies qui frappent les poissons et qui se répandent dans les populations sont combattues par des règlements sur la protection de la santé des poissons, obligeant les installations de production de poissons à obtenir un certificat pour importer des poissons au Canada ou les transporter d'une province à l'autre.

Gestion de l'habitat et sciences de l'environnement

Le secteur d'activité est chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques, de plans et de programmes ainsi que de l'administration des lois et règlements ayant trait à la protection et à la conservation des habitats aquatiques et de l'environnement. Cette activité englobe également l'étude et la surveillance des conditions chimiques et physiques qui ont un effet sur la qualité de l'environnement aquatique, de même que la collecte, l'analyse et l'interprétation des données à l'appui d'une exploitation économique durable des ressources aquatiques renouvelables du Canada et à l'appui de l'évaluation, de l'approbation et du contrôle des activités qui influent qualitativement et quantitativement sur l'habitat du poisson.

Hydrographie

Les relevés hydrographiques mesurent les paramètres qui sont nécessaires à la description de la nature exacte et de la configuration du fond marin et du lit des voies navigables intérieures, de leurs relations avec la masse continentale ainsi que des caractéristiques et de la dynamique de ces eaux. Les paramètres mesurés sont

notamment la profondeur d'eau, le type de fond, les courants près de la surface, les marées et les niveaux d'eau. Les données réunies servent à la production de cartes de navigation et d'autres publications telles que les annuaires des courants et marées, les instructions nautiques, les guides pour petits bateaux et les bulletins sur les niveaux d'eau. L'information hydrographique sert également à la détermination des limites des eaux nationales et des frontières maritimes.

Gestion des pêches

La Gestion des pêches est chargée des fonctions de gestion des ressources halieutiques dans toutes les provinces et dans les territoires du Canada, de même qu'à l'intérieur et à proximité des zones de pêche de 200 milles du Canada. Ces zones comprennent les réseaux fluviaux intérieurs et les lacs de toutes les provinces, sauf aux endroits où les pouvoirs en matière de gestion des pêches intérieures ont été délégués à la province ou au territoire. Il s'agit notamment de la gestion des parties canadiennes des cours d'eau transfrontaliers, de la gestion commune des pêches d'interception dans les eaux internationales et de la gestion des pêches autochtones, récréatives et commerciales dans les eaux côtières canadiennes. Il s'agit également de la négociation des ententes internationales pour promouvoir la conservation des ressources halieutiques du Canada, de concert avec d'autres ministères, ainsi que de la négociation et de l'administration des traités et accords internationaux touchant les relations bilatérales et multilatérales dans le domaine des pêches.

La réalisation des objectifs de la Gestion des pêches est appuyée par des programmes de réduction de la capacité tels que le Plan d'adaptation et de restructuration des pêches canadiennes (PARPC), la Stratégie du poisson de fond de l'Atlantique (SPFA) et le Programme d'adaptation et de redressement de la pêche de la morue du Nord (PARPMN). Ces programmes spéciaux répondent à des besoins particuliers et sont limités dans le temps.

Ports

L'exploitation et l'entretien d'un réseau national de ports de pêche et de plaisance supposent la construction et l'entretien de brise-lames et d'installations d'amarrage et de mise à l'eau, ainsi que le dragage, aux profondeurs requises, des chenaux et des bassins. Les activités additionnelles comprennent la fourniture et l'entretien d'aires et de matériel de service pour la manutention du poisson et des engins de pêche, de même que divers services à terre. La gestion du programme, y compris les services de génie et techniques, est assurée au niveau régional dans le cadre de politiques nationales, tandis que les services courants de gestion et d'administration, s'il y a lieu, sont locaux.

Gestion de la flotte

La Gestion de la flotte comprend l'acquisition, l'entretien et l'ordonnancement des flottes navales et aériennes du Ministère à l'appui des secteurs de programme suivants : les Services à la navigation maritime; les Services de communications et de trafic maritimes; les Opérations de déglaçage; le secteur Sauvetage, sécurité et intervention environnementale; la Gestion des pêches; les Sciences halieutiques et océaniques; et l'Hydrographie. Les fonds nécessaires pour payer les équipages et l'administration des flottes sont fournis par ces secteurs de programme. La Gestion de la flotte prend aussi en charge les besoins d'augmentation de capacité en concluant des ententes avec les autres ministères et le secteur privé pour qu'ils apportent un soutien maritime et aérien supplémentaire aux programmes.

Politiques et services internes

Les responsabilités des Politiques et services internes comprennent l'orientation administrative du programme, les services de gestion intégrés et régionaux, la prestation des services administratifs, la coordination des politiques et des programmes ministériels, l'élaboration et la promulgation des règlements du Ministère qui sont appliqués à l'échelle nationale.

Office de commercialisation du poisson d'eau douce

Objectifs

Réglementer le commerce interprovincial et le commerce d'exportation du poisson d'eau douce.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
...	968 452 000	...	...	968 452 000	1	Dépenses de fonctionnement				
...	...	86 901 249	...	86 901 249	1a	Dépenses de fonctionnement				
					1b	Virement de 4 552 760 $ du crédit 5 (Pêches et Océans) et de 3 696 600 $ du crédit 10 (Pêches et Océans)				
...	...	1	...	1						
...	...	...	4 552 760	4 552 760		Virement du : crédit 5				
...	...	...	3 696 600	3 696 600		crédit 10				
...	...	...	2 212 017	2 212 017		CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	36 192 000	36 192 000		CT, crédit 15 [1]				
...	968 452 000	86 901 250	46 653 377	1 102 006 627		Total—Crédit 1	1 087 021 237	14 985 390	...	996 114 416
...	158 092 000	...	...	158 092 000	5	Dépenses en capital				
...	...	7 946 677	...	7 946 677	5a	Dépenses en capital				
...	...	...	(4 552 760)	(4 552 760)		Virement au crédit 1				
...	158 092 000	7 946 677	(4 552 760)	161 485 917		Total—Crédit 5	139 284 948	22 200 969	...	178 051 880
...	80 620 100	...	...	80 620 100	10	Subventions et contributions				
...	...	128 560 140	...	128 560 140	10a	Subventions et contributions				
...	...	...	(3 696 600)	(3 696 600)		Virement au crédit 1				
...	80 620 100	128 560 140	(3 696 600)	205 483 640		Total—Crédit 10	173 248 570	32 235 070	...	240 099 544
					(S)	Ministre des Pêches et Océans—Traitement et allocation pour automobile	68 366	...	...	51 597
...	52 122	...	16 244	68 366						
					(S)	Obligations contractées en vertu de la *Loi sur les prêts aux entreprises de pêche*	...	...	...	...
...	200 000	...	(200 000)	...						
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	107 241 351	...	...	108 459 000
...	102 836 000	...	4 405 351	107 241 351						
...	...	...	5 910	5 910	(S)	Honoraires—Agence de recouvrement	5 910	...	...	9 130
					(S)	Remboursements de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs	81 025	...	...	142 478
...	...	...	81 025	81 025						
					(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	5 040 655	...	515 375	4 945 439
1 300 000	...	...	4 256 030	5 556 030						
1 300 000	**1 310 252 222**	**223 408 067**	**46 968 577**	**1 581 928 866**		**Total du ministère—Budgétaire**	**1 511 992 062**	**69 421 429**	**515 375**	**1 527 873 484**

					Office de commercialisation du poisson d'eau douce					
					L30b Prêts à l'Office et garanties de prêts en vertu de la *Loi sur la commercialisation du poisson d'eau douce*. Le total de tous montants empruntés par l'Office en vertu de l'autorisation de l'article 16 est limité à 30 000 000 $ (Net)					
30 000 000	...	...	...	30 000 000		...	...	30 000 000		...
30 000 000	**...**	**...**	**...**	**30 000 000**	**Total du programme—Non budgétaire**	**...**	**...**	**30 000 000**		**...**
					Total du portefeuille ministériel—					
1 300 000	**1 310 252 222**	**223 408 067**	**46 968 577**	**1 581 928 866**	**Budgétaire**	**1 511 992 062**	**69 421 429**	**515 375**	**1 527 873 484**	
30 000 000	**...**	**...**	**...**	**30 000 000**	**Non budgétaire**	**...**	**...**	**30 000 000**	**...**	

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section 1 de ce volume.

(S) Autorisation législative.

(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).

(1) Conseil du Trésor, crédit 10—Initiatives pangouvernementales.
Conseil du Trésor, crédit 15—Rajustements de la rémunération.

Programmes par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Recettes affectées aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Services à la navigation maritime	137 629 739	109 902 164	1 033 000	242 495	360 000	360 000	32 477 000	29 595 759	...	...	106 545 739	80 908 900
Services de communications et de trafic maritimes	62 467 698	60 254 403	7 535 000	7 955 289	...	...	100 000	369 734	...	...	69 902 698	67 839 958
Opérations de déglaçage	63 121 662	49 698 181	...	...	...	...	9 424 000	4 896 558	...	...	53 697 662	44 801 623
Sauvetage, sécurité et intervention environnementale	125 978 020	112 567 861	...	...	4 692 000	4 690 753	120 000	466 998	...	...	130 550 020	116 791 616
Sciences halieutiques et océaniques	153 937 712	154 616 542	...	2 294 488	2 965 421	2 879 452	...	...	...	...	156 903 133	159 790 482
Gestion de l'habitat et sciences de l'environnement	103 619 180	96 133 291	...	204 095	5 777 400	5 172 851	...	...	...	...	109 396 580	101 510 237
Hydrographie	38 775 091	40 691 099	...	850 093	236 100	236 003	...	...	...	...	39 011 191	41 777 195
Gestion des pêches	236 579 117	217 002 969	300 000	1 255 693	180 386 932	151 231 568	...	...	...	...	417 266 049	369 490 230
Ports	53 579 014	47 061 669	22 731 477	31 631 007	6 559 800	5 312 436	...	...	...	...	82 870 291	84 005 112
Gestion de la flotte	83 435 237	100 946 322	65 693 564	28 685 086	...	...	...	155 965	...	...	149 128 801	129 475 443
Politiques et services internes	201 657 839	249 497 830	64 192 876	66 166 702	4 505 987	3 365 507	3 700 000	3 428 773	...	...	266 656 702	315 601 266
Sous-total	1 260 780 309	1 238 372 331	161 485 917	139 284 948	205 483 640	173 248 570	45 821 000	38 913 787	...	...	1 581 928 866	1 511 992 062
Recettes affectées aux dépenses	(45 821 000)	(38 913 787)	...	...	...	...	(45 821 000)	(38 913 787)	...	...	...	...
Total du ministère—Budgétaire	**1 214 959 309**	**1 199 458 544**	**161 485 917**	**139 284 948**	**205 483 640**	**173 248 570**	**...**	**...**	**...**	**...**	**1 581 928 866**	**1 511 992 062**
Office de commercialisation du poisson d'eau douce—												
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	**30 000 000**	...	**30 000 000**	...
Total du portefeuille ministériel—												
Budgétaire	**1 214 959 309**	**1 199 458 544**	**161 485 917**	**139 284 948**	**205 483 640**	**173 248 570**	...	...	...	...	**1 581 928 866**	**1 511 992 062**
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	**30 000 000**	...	**30 000 000**	...

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Subventions				
					Sciences halieutiques et océaniques				
					Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	396 400	19 100	...	15 500
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	445 000
...	15 500	400 000	...	415 500		396 400	19 100	...	460 500
					Gestion de l'habitat et sciences de l'environnement				
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	30 000 000
					Hydrographie				
					Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	65 003	97	...	61 881
...	46 000	...	19 100	65 100					
					Gestion des pêches				
					Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	10 000	10 000	...	505 000
...	...	...	20 000	20 000					
					Ports				
					Programme de subvention globale pour la disposition de ports pour petits bateaux	3 919 500	1 190 500	...	...
...	...	5 110 000	...	5 110 000					
					Politiques et services internes				
					Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	...	113 400	...	500 000
...	152 500	...	(39 100)	113 400					
...	**214 000**	**5 510 000**	**...**	**5 724 000**	**Total—Subventions**	**4 390 903**	**1 333 097**	**...**	**31 527 381**
					Contributions				
					Services à la navigation maritime				
					Contribution à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	360 000	...	...	50 000
...	...	...	360 000	360 000					

Paiements de transfert—*Suite*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Sauvetage, sécurité et intervention environnementale				
					Ententes de contributions avec la Garde côtière auxiliaire canadienne pour assurer des services bénévoles de recherche et de sauvetage et pour promouvoir la sécurité nautique grâce à des programmes de prévention des accidents et d'éducation				
...	4 500 000	...	...	4 500 000		4 498 753	1 247	...	3 992 711
					Contribution à la Société canadienne de la Croix-Rouge pour son Programme de sécurité nautique				
...	192 000	...	...	192 000		192 000	...	...	247 792
...	4 692 000	...	...	4 692 000		4 690 753	1 247	...	4 240 503
					Sciences halieutiques et océaniques				
					Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans				
...	4 805 100	...	(3 178 679)	1 626 421		1 623 245	3 176	...	1 212 224
...	925 400	...	(1 900)	923 500	Contributions à l'Initiative d'emploi pour les jeunes	859 807	63 693	...	685 830
...	5 730 500	...	(3 180 579)	2 549 921		2 483 052	66 869	...	1 898 054
					Gestion de l'habitat et sciences de l'environnement				
					Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans				
...	50 000	...	790 000	840 000		836 240	3 760	...	501 312
					Contributions à l'appui du Programme de rétablissement du saumon du Pacifique				
...	4 800 000	...	62 400	4 862 400		4 263 061	599 339	...	3 598 618
					Contributions en vertu de l'Initiative d'emploi pour les jeunes				
...	...	...	75 000	75 000		73 550	1 450	...	315 889
...	4 850 000	...	927 400	5 777 400		5 172 851	604 549	...	4 415 819
					Hydrographie				
					Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans				
...	...	...	171 000	171 000		171 000	...	...	1 000
					Gestion des pêches				
					Contributions pour le versement de prestations de retraite anticipée aux pêcheurs, travailleurs d'usine et chalutiers âgés dont le gagne-pain a été largement supprimé par le moratoire sur la pêche à la morue du Nord				
...	2 900 000	...	...	2 900 000		2 384 740	515 260	...	3 891 743
...	962 000	...	...	962 000	Contribution à la Fondation du saumon du Pacifique	428 462	533 538	...	384 931
					Contributions aux pêcheurs de poisson de fond âgés qui satisfont aux modalités du Programme de retraite anticipée de la Stratégie du poisson de fond de l'Atlantique				
...	2 245 000	...	...	2 245 000		1 842 491	402 509	...	2 042 112

					Contribution au sous-comité du saumon de la Commission de gestion du poisson et de la faune du Yukon, en vue de mettre en œuvre les responsabilités qui se rapportent aux				
...	189 500	...	(189 500)	...	règlements des revendications territoriales globales	...	...	...	...
					Contributions à l'appui d'une participation accrue des Autochtones aux pêches commerciales, aux ententes de gestion des pêches coopératives et aux consultations				
...	35 425 500	...	581 730	36 007 230	liées aux ententes de pêches des Autochtones	35 939 090	68 140	...	84 996 960
					(S) Obligations contractées en vertu de la *Loi sur les prêts*				
...	200 000	...	(200 000)	...	*aux entreprises de pêche*	...	...	...	...
...	14 000 000	85 500 082	12 925 000	112 425 082	Contributions en vertu du Programme d'accès aux pêches	86 756 110	25 668 972	...	74 090 155
					Contributions en vertu de la convention définitive des Inuvialuits pour la protection de l'exploitation de la faune aux titres des propriétés sur les terres, de la gestion des				
...	432 000	...	(19 300)	412 700	ressources et du développement économique et social	403 325	9 375	...	431 900
					Programme de retrait de permis de pêche du poisson de fonds de l'Atlantique en vertu du Plan d'adaptation et de				
...	...	37 265 400	(13 476 700)	23 788 700	restructuration des pêches canadiennes	22 302 698	1 486 002	...	25 458 526
					Contribution en vertu du Plan canadien d'adaptation et de restructuration des pêches :				
					Contributions au Programme de pêche sélective du saumon				
...	...	284 658	514 162	798 820	du Pacifique	540 507	258 313	...	1 030 318
					Contributions à l'appui des pêches autochtones				
...	...	...	31 725	31 725	sélectives	31 725	...	...	499 996
					L'Association coopérative des pêcheurs des crevettes de la				
...	...	...	128 400	128 400	côte pacifique	128 400	...	...	...
					Contributions en vertu du Programme de retrait de permis de pêche commerciale du saumon du Pacifique du Programme				
...	...	...	189 275	189 275	canadien d'adaptation et de restructuration des pêches	...	189 275	...	...
...	...	...	127 500	127 500	Programme de développement des pêches du Pacifique	114 020	13 480	...	412 302
					Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promo-				
...	...	...	350 500	350 500	tion des activités liées aux pêches et océans	350 000	500	...	486 726
...	56 354 000	123 050 140	962 792	180 366 932		151 221 568	29 145 364	...	193 725 669
					Ports				
					Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promo-				
...	...	...	1 449 800	1 449 800	tion des activités liées aux pêches et océans	1 392 936	56 864	...	1 032 139
					Politiques et services internes				
					Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promo-				
...	379 600	...	1 861 807	2 241 407	tion des activités liées aux pêches et océans	1 550 967	690 440	...	1 003 157
					Contribution à l'appui du Programme d'intervention d'urgence				
...	8 600 000	...	(6 500 000)	2 100 000	niveau d'eau des Grands Lacs	1 763 360	336 640	...	...
					Contributions à l'appui du Programme de pêche sélective				
...	...	...	51 180	51 180	dans le Pacifique	51 180	...	...	...
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	2 205 822
...	8 979 600	...	(4 587 013)	4 392 587		3 365 507	1 027 080	...	3 208 979
...	**80 606 100**	**123 050 140**	**(3 896 600)**	**199 759 640**	**Total—Contributions**	**168 857 667**	**30 901 973**	**...**	**208 572 163**

Paiements de transfert—*Fin*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Sommaire du portefeuille ministériel par secteur d'activité				
...	...	...	360 000	360 000	Services à la navigation maritime	360 000	...	...	50 000
...	4 692 000	...	...	4 692 000	Sauvetage, sécurité et intervention environnementale	4 690 753	1 247	...	4 240 503
...	5 746 000	400 000	(3 180 579)	2 965 421	Sciences halieutiques et océaniques	2 879 452	85 969	...	2 358 554
...	4 850 000	...	927 400	5 777 400	Gestion de l'habitat et sciences de l'environnement	5 172 851	604 549	...	34 415 819
...	46 000	...	190 100	236 100	Hydrographie	236 003	97	...	62 881
...	56 354 000	123 050 140	982 792	180 386 932	Gestion des pêches	151 231 568	29 155 364	...	194 230 669
...	...	5 110 000	1 449 800	6 559 800	Ports	5 312 436	1 247 364	...	1 032 139
...	9 132 100	...	(4 626 113)	4 505 987	Politiques et services internes	3 365 507	1 140 480	...	3 708 979
...	**80 820 100**	**128 560 140**	**(3 896 600)**	**205 483 640**	**Total du portefeuille ministériel**	**173 248 570**	**32 235 070**	**...**	**240 099 544**

(S) Paiement de transfert législatif.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Ministère			
Budgétaires (recettes disponibles pour être dépensées)			
Services à la navigation maritime			
Droits des services maritimes	31 262 000	29 441 940	31 026 441
Partenariats fédéral-provincial	1 000 000	...	...
Déductions des employés pour la location de logements	192 000	7 452	...
Activités des ateliers de Prescott	21 000	...	...
Revenus provenant de locations et de concessions	...	8 225	...
Recouvrements divers	2 000	138 142	...
	32 477 000	29 595 759	31 026 441
Services de communications et de trafic maritimes			
Radiotéléphonie de la Garde côtière	100 000	148 878	280 400
Déductions des employés pour la location de logements	...	127 238	...
Revenus provenant de locations et de concessions	...	11 652	6 020
Divers	...	81 966	174 233
	100 000	369 734	460 653
Opérations de déglaçage			
Transport maritime dans l'Est de l'Arctique	...	600 375	5 231 580
Droits des services maritimes	9 424 000	4 294 931	5 073 940
Divers	...	1 252	757 752
	9 424 000	4 896 558	11 063 272
Sauvetage, sécurité et intervention environnementale			
Règlement sur les petits bâtiments pour les plaques de capacité et décalques de normes de construction	120 000	256 088	295 262
Divers	...	210 910	132 828
	120 000	466 998	428 090
Gestion de la flotte	...	155 965	446 613
Politiques et services internes			
Collège de la Garde côtière canadienne	3 700 000	3 428 773	3 860 927
Total du portefeuille ministériel— Budgétaire	**45 821 000**	**38 913 787**	**47 285 996**

Recettes

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	...	2 121 409
Total des recettes fiscales	**...**	**2 121 409**
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements—		
Prêts consentis aux pêcheurs d'aiglefin	106 882	...
Décentralisation Assurance-Vie	...	667 608
	106 882	667 608
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	1 776 362	7 324 583
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	7 420 805	740 321
	9 197 167	8 064 904
Ventes de biens et de services—		
Droits et privilèges—		
Frais	11 752	72 897
Licences	45 110 409	43 072 744
Baux huîtriers	156 433	166 015
Boette	28 843	35 485
Enregistrements des vaisseaux et des pêcheurs	2 010 666	2 742 004
Ports pour petites embarcations—		
Postes, amarrage et baux	1 725 569	1 805 712
Licences	32 140	82 488
Autres recettes d'amarrage	49 149	43 409
	49 124 961	*48 020 754*
Services de nature non réglementaire—		
Location de terrains, bâtiments, véhicules et machines	255 629	222 805
Divers	483 109	332 191
Recettes pouvant être dépensées—		
Recettes tirées d'une activité de crédit net—Facture—		
Transport maritime dans l'Est de l'Arctique	(507)	...
Collège de la Garde côtière canadienne	3 502 742	...
Logements pour les employés	139 809	...
Services de déglaçage	4 692 010	...
Droits des services maritimes	26 088 410	...
Location de terrains, bâtiments, véhicules et machines	80 187	...
Règlement sur les petits bâtiments	256 088	...
Télécommunications	289 751	...
Divers	648 704	...

Recettes—*Fin*

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Recettes tirées d'une activité de crédit net—Encaissement (débit contrepartie)—		
Transport maritime dans l'Est de l'Arctique	(600 375)	...
Collège de la Garde côtière canadienne	(3 244 318)	...
Logements pour les employés	(143 717)	...
Services de déglaçage	(4 294 931)	...
Droits des services maritimes	(25 806 844)	...
Location de terrains, bâtiments, véhicules et machines	(61 668)	...
Règlement sur les petits bâtiments	(256 088)	...
Télécommunications	(300 989)	...
Divers	(569 760)	...
	1 157 242	*554 996*
Ventes de biens et de produits d'information—		
Produits des ventes de publications	2 357 289	2 605 242
Ventes diverses	196 537	403 806
	2 553 826	*3 009 048*
	52 836 029	51 584 798
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	4 256 030	5 015 872
Diverses recettes non fiscales—		
Saisies et confiscations	389 414	331 188
Amendes	1 753 800	1 862 250
Divers	571 436	721 826
	2 714 650	2 915 264
Total des recettes non fiscales	**69 110 758**	**68 248 446**
Total du portefeuille ministériel	**69 110 758**	**70 369 855**

SECTION 20

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2001-2002

Ressources naturelles

Ministère

Énergie atomique du Canada limitée

Commission canadienne de sûreté nucléaire

Société de développement du Cap-Breton

Office national de l'énergie

SOMMAIRE

	Page
Objectifs des programmes et description des secteurs d'activité	20.2
Sommaire du portefeuille ministériel	20.6
Programmes par secteur d'activité	20.10
Paiements de transfert	20.12
Détail des montants disponibles pour être dépensés	20.17
Recettes	20.17

Ministère

Objectifs

Contribuer à l'essor économique du Canada en fournissant aux Canadiens et aux Canadiennes des connaissances scientifiques et économiques d'experts, et en favorisant le développement durable et l'exploitation rationnelle des ressources naturelles du Canada ainsi que la compétitivité des industries de l'énergie, des forêts, des minéraux, des métaux et de la géomatique.

Description des secteurs d'activité

Diffusion de l'information et établissement d'un consensus

Il importe d'investir dans le savoir et l'innovation des systèmes afin de créer des données intégrées et aisément accessibles. RNCan le reconnaît et s'emploie à le faire en constituant et en tenant à jour l'infrastructure de connaissances (ResSources) et les bases de données, comme GéoConnexions, nécessaires pour apporter aux Canadiens et aux Canadiennes des données géographiques et scientifiques sur l'état de la masse continentale du Canada et des conseils économiques et environnementaux judicieux concernant des questions reliées au développement et à l'utilisation durables des ressources naturelles canadiennes, à la santé et à la sécurité du public; en recueillant, partageant, diffusant et analysant des données et en préparant des rapports statistiques sur la productivité et la compétitivité de l'industrie canadienne des ressources naturelles. L'information est utilisée pour établir des prévisions et faire rapport sur l'évolution de la demande du marché.

La conservation des avantages tirés des ressources et la création de nouvelles possibilités dans le cadre de l'économie fondée sur le savoir passent par la stimulation d'une coopération et d'un consensus nationaux et internationaux plus efficaces en matière de mise en valeur durable des ressources. À cette fin, le Ministère cogère le processus fédéral d'élaboration d'une stratégie nationale de mise en œuvre de mesures d'atténuation des impacts environnementaux de l'exploitation des ressources et d'adaptation au changement climatique. RNCan met en œuvre des plans d'action, applique des moyens et procède à des essais à l'appui de pratiques de gestion des ressources forestières nouvelles et novatrices. Dans le cadre d'ententes bilatérales et multilatérales, le Ministère s'emploie à inculquer la mise en valeur et l'utilisation responsables des minéraux et des métaux et déploie des activités de recherche et développement pour stimuler l'essor de l'industrie canadienne de la géomatique. Le Ministère offre des conseils et des services coordonnés de logistique pour appuyer ses programmes de recherche scientifique et transfère ses technologies issues de la S-T et ses pratiques et techniques de gestion durables des ressources aux intervenants et aux utilisateurs.

RNCan fournit aux Canadiens l'information la plus pertinente possible en matière de fiscalité et de réglementation pour leur permettre de prendre des décisions éclairées. À cette fin, le Ministère définit des stratégies, des politiques, des règlements et des mécanismes d'action volontaire nationaux et internationaux à l'appui de la mise en valeur durable des ressources.

Le Fonds renouvelable de Géomatique Canada relève également de ce secteur d'activité. Ce Fonds a été établi en vertu de la *Loi de crédits n° 3 pour 1993-1994*. Le Fonds permet à Géomatique Canada de transférer les coûts des biens et services des contribuables en général aux utilisateurs particuliers qui en bénéficient directement. Ce mécanisme de production de recettes donne à Géomatique Canada la possibilité de recouvrer intégralement les coûts de ses clients canadiens et la latitude d'exiger les prix du marché de ses clients internationaux. Il donne l'occasion de fournir un volume croissant de produits et de services répondant aux besoins des clients canadiens tout en appuyant l'industrie canadienne de la géomatique au moyen des connaissances et de l'expertise nécessaires pour soutenir la concurrence sur les marchés internationaux.

Avantages économiques et sociaux

À l'heure de la mondialisation du marché, sciences et technologie de pointe, conseils d'expert stratégiques et innovation sont indispensables pour permettre au Canada de conserver et d'étendre sa part du marché. À cette fin, le Ministère repère les débouchés commerciaux pour vendre nos produits, connaissances, technologies et services axés sur les ressources. Il collabore avec les intervenants pour établir une conjoncture commerciale qui favorise la compétivitité du secteur des ressources naturelles (p. ex. l'administration du régime fiscal du secteur canadien des mines). Le Ministère organise des ateliers pour intéresser les investisseurs à la mise en valeur des ressources canadiennes et il se penche sur les préoccupations environnementales et commerciales d'envergure internationale qui concernent le secteur des ressources naturelles. RNCan collabore également avec les gouvernements et l'industrie pour mieux comprendre la géologie du pays et stimuler l'exploration.

RNCan exerce son influence à l'échelle internationale pour faciliter l'exportation des produits et services canadiens tirés des ressources et pour favoriser le transfert des technologies et le partage des connaissances à l'appui de la mise en valeur et de l'utilisation durables des ressources naturelles. En collaboration avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, il entretient de saines relations avec ses homologues d'autres pays tout en recherchant les possibilités de mise en valeur qui s'offrent à l'étranger. Le Ministère facilite pour le secteur privé des ressources naturelles l'accès aux marchés internationaux

des produits, des pratiques de gestion et des services. Il appuie l'industrie canadienne de la géomatique et des sciences de la Terre dans sa participation à des projets internationaux d'importance majeure, dans l'élaboration des normes, l'échange d'information, la recherche et développement, la formation et l'échange de personnel et dans l'application des politiques et programmes gouvernementaux. Le Ministère contribue aussi à faire en sorte que le Canada demeure compétitif et qu'il s'acquitte de ses obligations commerciales. Entre autres, il agit de manière à favoriser l'harmonisation des normes et des codes internationaux, participe à des forums multilatéraux, dispense des conseils pour faciliter les négociations concernant les cadres des relations commerciales ainsi que le règlement des questions qui se posent à l'étranger en matière de commerce et de politique. Parallèlement, et dans le cadre de relations bilatérales, le Ministère est en mesure de mener un échange d'information qui favorise l'harmonisation des réglementations et des politiques et de fournir des idées et des points de vue sur la mise en œuvre des mesures actuelles et envisagées en matière d'efficacité énergétique et de gestion des forêts.

En collaboration avec Affaires indiennes et du Nord Canada, RNCan assure la gestion de programmes qui visent à procurer de l'emploi aux Autochtones dans l'industrie des ressources naturelles. Le Ministère finance des activités autochtones viables et renforce la capacité de gestion de ces collectivités. De plus, il souscrit à des initiatives et à des règlements qui ont pour but de procurer de l'emploi, de favoriser la diversification économique et la prise de décisions éclairées en matière de mise en valeur durable des terres et des ressources dans les collectivités rurales, autochtones et nordiques.

Protection de l'environnement et atténuation des impacts environnementaux

RNCan exerce un rôle de premier plan pour ce qui est de définir les moyens que le Canada doit opposer au changement climatique et qui s'inscrivent dans la stratégie que le Canada doit mettre en œuvre pour atténuer les répercussions sur l'environnement de l'exploitation des ressources, s'adapter au changement climatique et modifier en conséquence son économie de l'énergie. En collaboration avec ses partenaires, le Ministère : i) définit une Stratégie nationale de lutte contre le changement climatique, ii) définit et fait progresser les intérêts canadiens à remplir les engagements de Kyoto et iii) participe au déploiement du volet canadien du programme international de lutte contre le changement climatique.

Le Ministère gère le Programme de recherche et d'exploitation énergétiques, développe des technologies novatrices et prometteuses d'exploitation durable des ressources ainsi que des sources d'énergie de remplacement, ou en fait avancer l'utilisation, et met en œuvre des programmes et des technologies qui favorisent un meilleur rendement énergétique dans les édifices, l'industrie et les maisons. En partenariat avec ses clients et les intervenants, le Ministère effectue également des recherches en foresterie et le transfert de technologies et de techniques qui contribuent à préserver la santé et la durabilité des forêts, prévoit et gère l'incidence de l'interaction de l'activité humaine et de la nature avec les écosystèmes forestiers, et mène des recherches sur la production sylvicole pour assurer la pérennité des essences d'arbres à croissance difficile et menacée. RNCan met aussi au point et transfère des technologies susceptibles de déboucher sur des processus industriels plus efficaces, sur la production de nouveaux produits à base de minéraux et de métaux qui sont plus performants et favorise la productivité des activités d'extraction et de traitement du minérai. Le Ministère effectue des recherches dans le but d'atténuer les répercussions des effluents et du drainage acide qui résultent des opérations d'extraction et de traitement, fournit un soutien technique à l'exploitation des mines canadiennes en matière de contrôle des toits de mines, d'évaluation des environnements souterrains, de ventilation et de réduction des coups de toit et apporte des améliorations aux procédés de transformation.

En collaboration avec ses partenaires, le Ministère met au point et en œuvre des politiques et pratiques destinées à contrer les risques associés à la mise en valeur et à l'utilisation des ressources naturelles. Il recommande des stratégies de gestion à long terme des déchets radioactifs et du combustible nucléaire épuisé. RNCan met également au point des stratégies pour accroître la fiabilité structurale de l'infrastructure des gazoducs canadiens.

Sûreté et sécurité des Canadiens

RNCan joue un rôle de premier plan dans la fourniture d'information et d'expertise aux Canadiens en ce qui a trait aux risques naturels. L'expertise scientifique de RNCan fournit les conseils et les recommandations en matière de recherches permettant de minimiser les risques associés aux risques naturels comme les séismes. De plus, le Ministère fournit des cartes topographiques et des images transmises par satellite afin de répondre aux urgences causées par ces risques et de fournir de l'information sur les types de sol, les régions à risque et les processus d'érosion qui permettent de comprendre la cause des désastres.

Le Ministère fournit un système fiable de levés, des cartes topographiques, des cartes et des publications aéronautiques, des données de télédétection et de l'information géoréférencée couvrant tout le territoire canadien, afin d'appuyer la souveraineté nationale, la défense, la protection de l'environnement, le développement socio-économique et la conduite des affaires du Canada. De concert avec ses homologues, RNCan entretient également la frontière qui sépare le Canada des États-Unis et y effectue des travaux de levé et d'inspection.

RNCan constitue la principale source d'expertise du gouvernement en matière de réglementation et de technologie des explosifs. Le Ministère produit des technologies et mène des inspections relativement à la fabrication, à l'utilisation, à l'entreposage et au transport des explosifs et des pièces pyrotechniques. De

concert avec Justice Canada, RNCan œuvre à rendre l'industrie des explosifs plus sécuritaire en reformulant la réglementation des explosifs dans une langue plus simple et en apportant son concours à la formulation d'ententes internationales à ce sujet.

RNCan définit le cadre stratégique des mesures canadiennes de sûreté et de sécurité qui s'appliquent aux activités du secteur de l'énergie et plus particulièrement au transport de l'énergie, à la mise en valeur des ressources extracôtières et de l'industrie canadienne de l'uranium et de l'énergie nucléaire. Il formule des recommandations au Ministre sur les questions qui intéressent l'Office national de l'énergie, Énergie atomique du Canada limitée, la Commission canadienne de sûreté nucléaire et les Offices des hydrocarbures extracôtiers de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Écosse. RNCan promulgue des règlements en matière de santé et de sécurité pour assurer l'intégrité des dispositifs de survie et d'évacuation pour l'exploration et la mise en valeur du pétrole et du gaz des régions pionnières.

Saine gestion ministérielle

Ce domaine d'activité concerne le fonctionnement interne du Ministère. Il crée une orientation stratégique permettant d'aligner les objectifs ministériels sur les priorités du Ministre et du gouvernement, de fixer des objectifs et de surveiller les résultats, ainsi que de gérer efficacement les ressources attribuées, par les moyens suivants : planification stratégique ministérielle, coordination de la politique à l'échelle du Ministère et gestion au cas par cas; liaison avec le Cabinet et le Parlement; direction et services dans les domaines des finances, de l'administration, des biens immobiliers, des ressources humaines, de la gestion de l'information et de la technologie de l'information; stratégie de communication, conseils et services; administration de la politique environnementale et des activités d'évaluation; appui au conseiller scientifique en chef; vérifications internes et évaluations des programmes.

Énergie atomique du Canada limitée

Objectifs

Promouvoir l'application de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques.

Commission canadienne de sûreté nucléaire

Objectifs

Limiter, à un niveau raisonnable et d'une façon conforme aux obligations internationales du Canada, les risques que comportent, pour la sécurité nationale, la santé et la sécurité des personnes ainsi que pour l'environnement, le développement, la production et l'utilisation de l'énergie nucléaire ainsi que la production, la possession et l'utilisation des substances nucléaires, de l'équipement et de l'information réglementés.

Appliquer les mesures que le Canada s'est engagé à prendre en matière de contrôle international du développement, de la production et de l'utilisation de l'énergie nucléaire, ce qui englobe la non-prolifération des armements nucléaires et des explosifs nucléaires et le soutien aux efforts internationaux pour élaborer, maintenir et renforcer le régime de non-prolifération nucléaire et le système de garanties.

Description des secteurs d'activité

Santé, sûreté, sécurité matérielle et protection environnementale

La CCSN réglemente le développement, la production, la possession et l'utilisation de l'énergie nucléaire, de même que des substances, de l'équipement et de l'information nucléaires réglementés au moyen d'un régime complet de permis. Ce régime est conçu pour réduire la probabilité que les travailleurs du nucléaire, le public et l'environnement soient exposés à des niveaux inacceptables de rayonnement et aux substances radioactives ou dangereuses associées à la technologie nucléaire. La CCSN réglemente des activités et installations nucléaires telles que les accélérateurs, les réacteurs nucléaires non producteurs de puissance, les installations de combustible nucléaire, les établissements de recherche et d'essais nucléaires, les emballages pour le transport des susbtances nucléaires, les irradiateurs de type piscine, les réacteurs nucléaires, les radioisotopes, les installations de production de radioisotopes, les installations d'extraction minière et de traitement de l'uranium et les installations de gestion des déchets nucléaires.

Non-prolifération et garanties

La CCSN réglemente la non-prolifération et les garanties par la mise en œuvre des accords de garanties conclus entre le Canada et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), et l'application des dispositions des accords de coopération du Canada concernant la non-prolifération nucléaire et la maintenance à la fois d'un système complet pour comptabiliser et vérifier les matières et les activités nucléaires et d'un régime de permis d'exportation et d'importation. En plus, la CCSN participe aux initiatives multilatérales de non-prolifération nucléaire, de garanties et de sécurité pour renforcer le régime international de non-prolifération et procure des conseils aux hauts fonctionnaires sur l'élaboration et l'application de la politique canadienne de non-prolifération nucléaire et du système de garanties de l'AIEA, ainsi que sur les dossiers internationaux touchant la sécurité des matières et des installations nucléaires.

Société de développement du Cap-Breton

Objectifs

Relever et réorganiser l'industrie houillère de l'Île du Cap-Breton afin de la rendre économiquement viable.

Office national de l'énergie

Objectifs

Réglementer, dans l'intérêt public, les aspects des industries du pétrole, du gaz et de l'électricité concernant :

- la construction et l'exploitation de pipelines;
- la construction et l'exploitation des lignes internationales de transport d'électricité et des lignes interprovinciales désignées;
- le transport, les droits et les tarifs des compagnies pipelinières;
- les exportations de pétrole, de gaz et d'électricité, ainsi que les importations de gaz et de pétrole;
- les activités pétrolières et gazières sur les terres pionnières qui ne sont pas assujetties à un accord fédéral-provincial.

Offrir des conseils au ministre de Ressources naturelles Canada concernant la mise en valeur et l'utilisation des ressources énergétiques.

Description des secteurs d'activité

Conseil et réglementation en matière d'énergie

Les compagnies réglementées par l'Office accroissent la richesse des Canadiens grâce au transport du pétrole, du gaz naturel et des liquides du gaz naturel, ainsi qu'à l'exportation d'hydrocarbures et d'électricité. En sa qualité d'organisme de réglementation, l'Office a pour rôle d'aider à créer un cadre qui favorise ces activités économiques, dans la mesure où elles sont conformes à l'intérêt public.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
...	446 089 000	...	...	446 089 000	1	Dépenses de fonctionnement				
...	...	70 167 446	...	70 167 446	1a	Dépenses de fonctionnement				
...	...	...	810 700	810 700		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	19 554 000	19 554 000		CT, crédit 15 [1]				
...	...	...	(12 782 454)	(12 782 454)		Virement au crédit 10				
...	446 089 000	70 167 446	7 582 246	523 838 692		Total—Crédit 1	496 351 715	27 486 977	....	473 823 528
					3b	Fonds renouvelable de Géomatique Canada—Pour réduire de 8 000 000 $ à 5 000 000 $, à compter du 31 mars 2002, la somme des dépenses effectuées aux fins du Fonds renouvelable de Géomatique Canada, établi par le crédit 3b, *Loi de crédits n°3 pour 1993-1994* qui peuvent excéder les recettes afférentes	...	1	....	...
...	24 680 000	...	...	24 680 000	5	Dépenses en capital				
...	...	936 108	...	936 108	5a	Dépenses en capital				
...	...	...	(5 859 331)	(5 859 331)		Virement au crédit 10				
...	24 680 000	936 108	(5 859 331)	19 756 777		Total—Crédit 5	19 751 774	5 003	....	...
...	110 162 844	...	...	110 162 844	10	Subventions et contributions				
...	...	58 150 000	...	58 150 000	10a	Subventions et contributions				
					10b	Virement de 12 782 454 $ du crédit 1 (Ressources naturelles) et de 5 859 331 $ du crédit 5 (Ressources naturelles)				
...	...	41 009 149	...	41 009 149						
...	...	...	12 782 454	12 782 454		Virement du : crédit 1				
...	...	...	5 859 331	5 859 331		crédit 5				
...	110 162 844	99 159 149	18 641 785	227 963 778		Total—Crédit 10	200 650 127	27 313 651	....	101 922 351
					(S)	Ministre des Ressources naturelles—Traitement et allocation pour automobile	64 109	...	....	51 597
...	52 122	...	11 987	64 109						
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	45 143 000	...	....	46 524 000
...	43 320 000	...	1 823 000	45 143 000						
					(S)	Fonds de développement Canada/Nouvelle-Écosse (*Loi sur l'Accord entre le Canada et la Nouvelle-Écosse sur la gestion des ressources pétrolières et gazières*)—Autorisation maximale de 200 000 000 $ moins le montant total des paiements imputés au Fonds de développement en vue d'effectuer des paiements à Sa Majesté du chef de la province conformément au paragraphe 237(1) de la Loi	4 259 868	...	3 603 014	1 788 193
7 862 882	1 536 000	956 000	(2 492 000)	7 862 882						

7 343 883	2 300 000	...	(2 300 000)	7 343 883	(S)	Fonds de développement Canada/Terre-Neuve (*Loi de mise en oeuvre de l'Accord atlantique Canada—Terre-Neuve*)	3 044 602	...	4 299 281	4 951 664
...	2 462 000	...	(639 045)	1 822 955	(S)	Office Canada/Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers (*Loi de mise en oeuvre de l'Accord atlantique Canada—Terre-Neuve*)	1 822 955	...	...	1 390 223
...	1 565 000	...	10 000	1 575 000	(S)	Office Canada/Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers (*Loi de mise en oeuvre de l'Accord Canada-Nouvelle-Écosse sur les hydrocarbures extracôtiers*)	1 575 000	...	...	1 512 500
...	6 200 000	7 800 000	4 402 569	18 402 569	(S)	Paiements au compte des recettes extracôtières de la Nouvelle-Écosse	18 402 569	...	...	9 378 897
...	1 200 000	...	25 733 626	26 933 626	(S)	Paiements au Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures extracôtiers	26 933 626	...	...	6 827 902
7 131 810	(1 136 000)	438 000	698 000	7 131 810	(S)	Fonds renouvelable de Géomatique Canada				
...	...	...	(3 000 000)	(3 000 000)		Diminution de la limite d'autorisation de prélèvement				
7 131 810	(1 136 000)	438 000	(2 302 000)	4 131 810		Total	(43 951)	...	4 175 761	(1 849 872)
...	400 000	...	(400 000)	...	(S)	Paiements de péréquation compensatoires à la Nouvelle-Écosse	...	...	...	671 000
...	...	...	9 040	9 040	(S)	Remboursements de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs	9 040	...	...	32 229
95 791	...	...	148 345	244 136	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	190 965	...	53 171	371 258
...	...	...	455	455	(S)	Honoraires—Agence de recouvrement	455	...	...	6 651
22 434 366	638 830 966	179 456 704	44 370 677	885 092 713		Total budgétaire	818 155 854	54 805 632	12 131 227	647 402 121
...	...	...	...	...		Crédits non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	7 825 800
22 434 366	**638 830 966**	**179 456 704**	**44 370 677**	**885 092 713**		**Total du ministère—**				
						Budgétaire	**818 155 854**	**54 805 632**	**12 131 227**	**647 402 121**
...	...	...	...	...		**Non budgétaire**	...	...	...	**7 825 800**
						Énergie atomique du Canada limitée				
					15	Paiements à Énergie atomique du Canada limitée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital				
...	121 604 000	...	...	121 604 000						
					15a	Paiements à Énergie atomique du Canada limitée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital				
...	...	82 000 000	...	82 000 000						
					15b	Paiements à Énergie atomique du Canada limitée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital				
...	...	6 868 000	...	6 868 000						
...	...	...	768 000	768 000		Virement du CT, crédit 15 [11]				
...	121 604 000	88 868 000	768 000	211 240 000		Total—Crédit 15	211 240 000	...	...	121 150 000
...	**121 604 000**	**88 868 000**	**768 000**	**211 240 000**		**Total du programme—Budgétaire**	**211 240 000**	**...**	**...**	**121 150 000**

Sommaire du portefeuille ministériel—*Fin*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Commission canadienne de sûreté nucléaire				
...	43 774 000	...	...	43 774 000	20	Dépenses du programme				
...	...	5 531 578	...	5 531 578	20a	Dépenses du programme				
...	...	2 231 680	...	2 231 680	20b	Dépenses du programme				
...	...	...	33 000	33 000		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	4 316 000	4 316 000		CT, crédit 15 [1]				
...	43 774 000	7 763 258	4 349 000	55 886 258		Total—Crédit 20	52 926 262	2 959 996	...	50 033 700
...	5 317 000	...	224 000	5 541 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 541 000	...	...	5 979 000
169	...	...	17 379	17 548	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	169	...	17 379	18 626
169	**49 091 000**	**7 763 258**	**4 590 379**	**61 444 806**		**Total du programme—Budgétaire**	**58 467 431**	**2 959 996**	**17 379**	**56 031 326**
						Société de développement du Cap-Breton				
					25	Paiements à la Société de développement du Cap-Breton pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital				
...	31 010 000	...	...	31 010 000						
					25a	Paiements à la Société de développement du Cap-Breton pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital				
...	...	57 300 000	...	57 300 000						
...	31 010 000	57 300 000	...	88 310 000		Total—Crédit 25	65 500 000	22 810 000	...	64 906 000
...	31 010 000	57 300 000	...	88 310 000		Total budgétaire	65 500 000	22 810 000	...	64 906 000
					L40a	Avances à la Société en vertu de la *Loi sur la Société de développement du Cap-Breton*, paragraphe 19(3). Limite 50 000 000 $ (Net)				
50 000 000	...	...	...	50 000 000			...	...	50 000 000	...
...	**31 010 000**	**57 300 000**	...	**88 310 000**		**Total du programme—Budgétaire**	**65 500 000**	**22 810 000**	...	**64 906 000**
50 000 000	...	...	...	**50 000 000**		**Non budgétaire**	...	...	**50 000 000**	...
						Office national de l'énergie				
...	25 879 000	...	...	25 879 000	30	Dépenses du programme				
...	...	1 267 300	...	1 267 300	30a	Dépenses du programme				
...	...	1 145 687	...	1 145 687	30b	Dépenses du programme				
...	...	...	26 300	26 300		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	803 000	803 000		CT, crédit 15 [1]				
...	25 879 000	2 412 987	829 300	29 121 287		Total—Crédit 30	28 836 201	285 086	...	26 215 525
...	3 998 000	...	168 000	4 166 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 166 000	...	...	4 370 000

1 346	...	...	1 831	3 177	(S) Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	1 346	1 831	...
1 346	**29 877 000**	**2 412 987**	**999 131**	**33 290 464**	**Total du programme—Budgétaire**	**33 002 201**	**286 432**	**1 831**	**30 585 525**
					Total du portefeuille ministériel—				
22 435 881	**870 412 966**	**335 800 949**	**50 728 187**	**1 279 377 983**	**Budgétaire**	**1 186 365 486**	**80 862 060**	**12 150 437**	**920 074 972**
50 000 000	...	...	...	**50 000 000**	**Non budgétaire**	...	...	**50 000 000**	**7 825 800**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section I de ce volume.

(S) Autorisation législative.

(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).

(1) Conseil du Trésor, crédit 10— Initiatives pangouvernementales.
Conseil du Trésor, crédit 15— Rajustements de la rémunération.

Programmes par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Recettes affectées aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Diffusion de l'information et établissement d'un consensus	179 325 814	188 448 443	589 672	584 669	15 050 907	13 748 766	12 676 875	12 676 875	...	...	182 289 518	190 105 003
Avantages économiques et sociaux—												
Budgétaire	92 915 306	94 597 997	790 000	790 000	124 344 279	88 720 340	10 753 579	10 753 579	...	...	207 296 006	173 354 758
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Protection de l'environnement et atténuation des impacts environnementaux	179 414 597	181 269 956	17 800 000	17 800 000	148 027 543	149 741 584	4 741 612	4 741 612	...	...	340 500 528	344 069 928
Sûreté et sécurité des Canadiens	42 507 086	37 702 263	166 108	166 108	3 983 384	3 979 627	6 887 005	6 887 005	...	...	39 769 573	34 960 993
Saine gestion ministérielle	114 358 776	74 787 010	410 997	410 997	498 580	498 430	31 265	31 265	...	...	115 237 088	75 665 172
Sous-total—												
Budgétaire	608 521 579	576 805 669	19 756 777	19 751 774	291 904 693	256 688 747	35 090 336	35 090 336	...	...	885 092 713	818 155 854
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Recettes affectées aux dépenses	(35 090 336)	(35 090 336)	...	...	...	...	(35 090 336)	(35 090 336)	...	...	...	...
Total du ministère—												
Budgétaire	**573 431 243**	**541 715 333**	**19 756 777**	**19 751 774**	**291 904 693**	**256 688 747**	...	...	...	...	**885 092 713**	**818 155 854**
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Énergie atomique du Canada limitée—												
Budgétaire	**211 240 000**	**211 240 000**	...	...	...	...	...	...	...	...	**211 240 000**	**211 240 000**
Commission canadienne de sûreté nucléaire												
Santé, sûreté, sécurité matérielle et protection environnementale	55 567 009	53 748 124	883 797	883 797	99 740	85 740	...	...	...	...	56 550 546	54 717 661
Non-prolifération et garanties	4 352 000	3 589 770	...	...	542 260	160 000	...	...	...	...	4 894 260	3 749 770
Total du programme—Budgétaire	**59 919 009**	**57 337 894**	**883 797**	**883 797**	**642 000**	**245 740**	...	...	...	...	**61 444 806**	**58 467 431**
Société de développement du Cap-Breton—												
Budgétaire	**88 310 000**	**65 500 000**	...	...	...	...	...	...	...	...	**88 310 000**	**65 500 000**
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	**50 000 000**	...	**50 000 000**	...

Office national de l'énergie												
Conseil et réglementation en matière d'énergie	33 290 464	33 002 201	...	...	...	...	...	...	...	...	33 290 464	33 002 201
Total du programme—Budgétaire	**33 290 464**	**33 002 201**	...	...	...	...	...	...	...	...	**33 290 464**	**33 002 201**
Total du portefeuille ministériel—												
Budgétaire	**966 190 716**	**908 795 428**	**20 640 574**	**20 635 571**	**292 546 693**	**256 934 487**	...	...	...	...	**1 279 377 983**	**1 186 365 486**
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	**50 000 000**	...	**50 000 000**	...

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Subventions				
					Diffusion de l'information et établissement d'un consensus				
					Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du ministère				
...	140 066	...	348 804	488 870		487 554	1 316	...	264 692
...	25 000	...	...	25 000	Subvention au Conseil de la recherche forestière du Québec	23 500	1 500	...	23 500
...	...	250 000	...	250 000	Subvention au Congrès forestier mondial 2003	250 000	...	...	...
					Subvention au Compte en fiducie de l'Organisation des Nations				
...	...	100 000	...	100 000	Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)	100 000	...	...	...
...	165 066	350 000	348 804	863 870		861 054	2 816	...	288 192
					Avantages économiques et sociaux				
					Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du ministère				
...	249 030	292 000	(479 519)	61 511		60 496	1 015	...	110 522
					Subvention à l'appui de nettoyage des déchets faiblement				
...	...	...	100 000	100 000	radioactifs de la région de Port Hope	7 750	92 250	...	...
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	30 000 000
...	249 030	292 000	(379 519)	161 511		68 246	93 265	...	30 110 522
					Protection de l'environnement et atténuation des impacts environnementaux				
					Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du ministère				
...	26 718	...	(1 618)	25 100		25 092	8	...	17 226
					Subvention à la Fondation pour l'appui technologique canadien				
...	...	50 000 000	...	50 000 000	au développement durable	50 000 000	...	...	...
					Subvention à l'appui de nettoyage des déchets faiblement				
...	...	100 000	(100 000)	...	radioactifs	...	...	...	...
...	...	31 358 215	18 641 785	50 000 000	Subvention au Fonds d'investissement municipal écologique	50 000 000	...	...	...
...	...	12 500 000	...	12 500 000	Subvention au Fonds d'habitation municipal écologique	12 500 000	...	...	...
...	26 718	93 958 215	18 540 167	112 525 100		112 525 092	8	...	17 226
					Sûreté et sécurité des Canadiens				
					Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du ministère				
...	37 542	...	2 758	40 300		39 209	1 091	...	25 515

					Saine gestion ministérielle				
					Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du ministère				
...	100 000	...	2 000	102 000		102 000	...	...	54 000
...	**578 356**	**94 600 215**	**18 514 210**	**113 692 781**	**Total—Subventions**	**113 595 601**	**97 180**	**...**	**30 495 455**
					Contributions				
					Diffusion de l'information et établissement d'un consensus				
					Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du ministère				
...	252 967	(350 000)	3 092 416	2 995 383		2 963 737	31 646	...	2 619 621
					Contributions à l'appui des programmes d'efficacité énergétique				
...	560 000	...	(162 865)	397 135	et des énergies de remplacement	397 135	...	...	826 650
...	4 000 000	...	(2 729 000)	1 271 000	Programme du Fonds de mise en œuvre de GéoConnections	1 262 262	8 738	...	573 287
...	227 700	...	(23 073)	204 627	Programme de sondage des fonds marins	204 627	...	...	415 775
...	40 000	...	...	40 000	Association forestière du Canada	40 000	...	...	80 000
...	7 750 000	...	(3 563 200)	4 186 800	Programme des forêts modèles	4 155 522	31 278	...	4 318 647
					Contribution à l'appui des nouvelles mesures élargies en vertu du Programme d'efficacité énergétique et des énergies de				
...	...	...	423 276	423 276	remplacement	423 276	...	...	1 204 336
...	...	...	85 000	85 000	Contribution à l'appui du Réacteur thermonucléaire expérimental	83 337	1 663	...	...
...	...	...	2 816	2 816	Contribution à l'Agence internationale de l'énergie	2 816	...	...	4 489
					Programme d'assistance pour la tempête de verglas—				
...	...	...	4 531 000	4 531 000	Québec	3 305 000	1 226 000	...	2 269 015
...	...	...	50 000	50 000	Asbestos	50 000	...	...	...
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	1 830 328
...	12 830 667	(350 000)	1 706 370	14 187 037		12 887 712	1 299 325	...	14 142 148
					Avantages économiques et sociaux				
					Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du ministère				
...	1 010 251	30 000	360 063	1 400 314		1 398 314	2 000	...	1 389 874
...	121 500	...	(44 196)	77 304	Programme de sondage des fonds marins	77 304	...	...	120 709
...	1 200 000	...	...	1 200 000	Centre de recherches sur la technologie pétrolière	1 200 000	...	...	1 200 000
...	558 400	...	(558 400)	...	Stratégie emploi jeunesse	...	...	...	18 895
...	1 000 000	...	(85 000)	915 000	Contribution à l'appui du Réacteur thermonucléaire expérimental	911 211	3 789	...	1 000 000
...	49 330 000	...	(1 143 014)	48 186 986	Assistance pour les intérêts d'Hibernia	20 625 126	27 561 860	...	5 489 578
...	1 675 400	...	85 601	1 761 001	Institut canadien de recherches en génie forestier	1 761 000	1	...	1 675 000
...	3 053 200	...	196 043	3 249 243	Contribution à Forintek Canada Corporation	3 249 074	169	...	3 053 200
					Contributions au programme valeur ajoutée de Forintek				
...	1 000 000	...	...	1 000 000	Canada Corporation	1 000 000	...	...	1 000 000
...	1 000 000	...	(260 154)	739 846	Contribution au Programme forestier des Premières nations	708 289	31 557	...	2 464 052
...	1 000 000	...	...	1 000 000	Contribution à la Fondation nationale communautaire de l'arbre	1 000 000	...	...	1 000 000
...	5 000 000	...	(5 000 000)	...	Programme d'assistance pour la tempête de verglas	...	...	...	...
					(S) Contributions à l'appui des frais d'infrastructure se rapportant directement ou indirectement à la prospection, à la mise en valeur, à la production ou au transport de pétrole				
7 862 882	1 536 000	956 000	(2 492 000)	7 862 882	et de gaz dans la zone extracôtière de la Nouvelle-Écosse	4 259 868	...	3 603 014	1 788 193
					(S) Contributions à l'appui des frais d'infrastructure se rapportant directement ou indirectement à la prospection, à la mise en valeur, à la production ou au transport de pétrole				
7 343 883	2 300 000	...	(2 300 000)	7 343 883	et de gaz dans la zone extracôtière de Terre-Neuve	3 044 602	...	4 299 281	4 951 664
					(S) Paiements au compte des recettes extracôtières de la Nouvelle-				
...	6 200 000	7 800 000	4 402 569	18 402 569	Écosse	18 402 569	...	...	9 378 897

Paiements de transfert—*Suite*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
...	1 200 000	...	25 733 626	26 933 626	(S) Paiements au Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures extracôtiers	26 933 626	...	...	6 827 902
...	400 000	...	(400 000)	...	(S) Paiements de péréquation compensatoires à la Nouvelle-Écosse	...	...	...	671 000
...	...	...	25 000	25 000	Association forestière du Canada	25 000	...	...	...
...	...	...	105 000	105 000	Fonds d'action sur le changement climatique	105 000	...	...	1 084 614
...	...	...	1 250 000	1 250 000	Programme du Fonds de mise en oeuvre de GéoConnections	1 220 997	29 003	...	671 923
...	...	...	9 386	9 386	Contribution à l'Agence internationale de l'énergie	9 386	...	...	8 530
...	...	...	971 000	971 000	Programme des forêts modèles	971 000	...	...	1 510 977
...	...	...	166 395	166 395	Contribution à l'Agence internationale de l'énergie pour l'Accord sur l'énergie forestière	166 395	...	...	251 295
...	...	...	1 583 333	1 583 333	Contribution à l'appui du Plan d'action 2000 sur le changement climatique	1 583 333	...	...	...
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	27 102
15 206 765	77 584 751	8 786 000	22 605 252	124 182 768		88 652 094	27 628 379	7 902 295	45 583 405
					Protection de l'environnement et atténuation des impacts environnementaux				
...	679 000	...	(74 574)	604 426	Contribution à l'Agence internationale de l'énergie	604 426	...	...	484 560
...	110 295	...	(110 295)	...	Contribution à l'Agence internationale de l'énergie pour l'Accord sur l'énergie forestière	...	...	...	...
...	87 643	1 203 534	(840 405)	450 772	Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du ministère	450 772	...	...	544 917
...	4 700 000	...	3 287 807	7 987 807	Contribution à l'appui des nouvelles mesures élargies en vertu du Programme d'efficacité énergétique et des énergies de remplacement	7 987 806	1	...	7 049 722
...	3 640 000	3 096 400	123 441	6 859 841	Contributions à l'appui des programmes d'efficacité énergétique et des énergies de remplacement	6 859 841	...	...	6 579 080
...	3 898 000	..	(2 025 385)	1 872 615	Contributions à l'appui des programmes de recherche et de développement de l'énergie industrielle pour faire de la recherche et augmenter l'efficacité de l'utilisation de l'énergie	1 872 615	...	...	...
...	540 000	...	(540 000)	...	Contribution à l'appui de la Fédération des municipalités canadiennes	...	...	...	...
...	34 200	...	38 556	72 756	Programme de sondage des fonds marins	72 756	...	...	53 648
...	16 000 000	(2 492 000)	436 017	13 944 017	Fonds d'action sur le changement climatique	14 296 979	(352 962)	...	15 981 770
...	500 000	..	(202 615)	297 385	Contribution à la Saskatchewan Power/Maritime Electric Company	297 384	1	...	...
...	400 000	...	(322 570)	77 430	Contribution à la ville de Calgary à l'appui de la production d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelables	77 430	...	...	122 624
...	...	3 071 000	(1 413 607)	1 657 393	Contribution à l'appui du Plan d'action 2000 sur le changement climatique	3 020 152	(1 362 759)	...	...
...	...	...	34 251	34 251	Programme du Fonds de mise en oeuvre de GéoConnections	33 411	840	...	104 234

...	...	...	1 643 750	1 643 750	Programme des forêts modèles	1 642 920	830	...	1 609 623
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	1 732 731
...	30 589 138	4 878 934	34 371	35 502 443		37 216 492	(1 714 049)	...	34 262 909
					Sûreté et sécurité des Canadiens				
					Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du ministère				
...	49 099	...	266 757	315 856		314 856	1 000	...	178 756
...	100 233	...	13 500	113 733	Contribution au Centre interservices des feux de forêt du Canada	113 646	87	...	111 808
...	66 600	...	33 440	100 040	Programme de sondage des fonds marins	100 040	...	...	80 473
					(S) Contribution à l'Office Canada/Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers				
...	2 462 000	...	(639 045)	1 822 955		1 822 955	...	...	1 390 223
					(S) Contribution à l'Office Canada/Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers				
...	1 565 000	...	10 000	1 575 000		1 575 000	...	...	1 512 500
...	...	...	15 500	15 500	Programme du Fonds de mise en oeuvre de GéoConnections	13 921	1 579	...	43 431
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	290 407
...	4 242 932	...	(299 848)	3 943 084		3 940 418	2 666	...	3 607 598
					Saine gestion ministérielle				
					Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du ministère				
...	...	...	396 580	396 580		396 430	150	...	346 215
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	5 000
...	...	...	396 580	396 580		396 430	150	...	351 215
15 206 765	**125 247 488**	**13 314 934**	**24 442 725**	**178 211 912**	**Total—Contributions**	**143 093 146**	**27 216 471**	**7 902 295**	**97 947 275**
					Sommaire du ministère par secteur d'activité				
...	12 995 733	...	2 055 174	15 050 907	Diffusion de l'information et établissement d'un consensus	13 748 766	1 302 141	...	14 430 340
15 206 765	77 833 781	9 078 000	22 225 733	124 344 279	Avantages économiques et sociaux	88 720 340	27 721 644	7 902 295	75 693 927
					Protection de l'environnement et atténuation des impacts environnementaux				
...	30 615 856	98 837 149	18 574 538	148 027 543		149 741 584	(1 714 041)	...	34 280 135
...	4 280 474	...	(297 090)	3 983 384	Sûreté et sécurité des Canadiens	3 979 627	3 757	...	3 633 113
...	100 000	...	398 580	498 580	Saine gestion ministérielle	498 430	150	...	405 215
15 206 765	**125 825 844**	**107 915 149**	**42 956 935**	**291 904 693**	**Total du ministère**	**256 688 747**	**27 313 651**	**7 902 295**	**128 442 730**
					Commission canadienne de sûreté nucléaire				
					Subventions				
					Santé, sûreté, sécurité matérielle et protection environnementale				
					Subventions à l'appui d'organismes sans but lucratif qui perfectionnent les normes de sécurité nucléaire				
...	**20 000**	**...**	**...**	**20 000**		**8 000**	**12 000**	**...**	**13 125**
					Contributions				
					Santé, sûreté, sécurité matérielle et protection environnementale				
					Contributions à l'appui d'organismes sans but lucratif, les établissements d'enseignement, les agences gouvernementales nationales et internationales, les provinces, les territoires, ainsi que les municipalités et les gouvernements régionaux dont les activités contribuent à l'atteinte des objectifs du Programme de contribution par catégories				
...	22 000	...	...	22 000		20 000	2 000	...	35 000

Paiements de transfert—*Fin*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Contribution destinée au Centre international pour la recherche sur le cancer, à l'appui de l'Étude internationale concertée sur le risque de cancer chez les travailleurs de l'industrie nucléaire (CIRC)				
...	...	...	10 000	10 000		10 000	...	...	10 000
					Contribution au Swedish Nuclear Power Institute pour Décovalex III				
...	...	...	32 846	32 846		32 846	...	...	37 353
					Contribution à l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) pour le projet international d'échange sur les défaillances de causes communes (IEDCC)				
...	...	...	14 894	14 894		14 894	...	...	14 896
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	15 000
...	22 000	...	57 740	79 740		77 740	2 000	...	112 249
					Non-prolifération et garanties				
					Contributions pour le Programme d'aide en main-d'œuvre à titre gracieux et pour obtenir les biens et services nécessaires à l'exécution du Programme d'appui canadien à l'Agence internationale de l'énergie atomique				
...	600 000	...	(57 740)	542 260		160 000	382 260	...	357 617
...	**622 000**	**...**	**...**	**622 000**	**Total—Contributions**	**237 740**	**384 260**	**...**	**469 866**
					Sommaire du programme par secteur d'activité				
...	42 000	...	57 740	99 740	Santé, sûreté, sécurité matérielle et protection environnementale	85 740	14 000	...	125 374
...	600 000	...	(57 740)	542 260	Non-prolifération et garanties	160 000	382 260	...	357 617
...	**642 000**	**...**	**...**	**642 000**	**Total du programme**	**245 740**	**396 260**	**...**	**482 991**
15 206 765	**126 467 844**	**107 915 149**	**42 956 935**	**292 546 693**	**Total du portefeuille ministériel**	**256 934 487**	**27 709 911**	**7 902 295**	**128 925 721**

(S) Paiement de transfert législatif

Détail des montants disponibles pour être dépensés

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Ministère			
Budgétaires (recettes disponibles pour être dépensées)			
Diffusion de l'information et établissement d'un consensus			
Ventes de biens et de services	12 676 875	11 670 116	12 708 762
Diverses recettes	...	1 006 759	1 083 287
	12 676 875	12 676 875	13 792 049
Avantages économiques et sociaux			
Ventes de biens et de services	10 753 579	10 275 563	9 985 298
Diverses recettes	...	478 016	505 689
	10 753 579	10 753 579	10 490 987
Protection de l'environnement et atténuation des impacts environnementaux			
Ventes de biens et de services	4 741 612	4 571 402	3 898 554
Diverses recettes	...	170 210	161 235
	4 741 612	4 741 612	4 059 789
Sûreté et sécurité des Canadiens			
Ventes de biens et de services	6 887 005	6 765 976	7 537 147
Diverses recettes	...	121 029	124 618
	6 887 005	6 887 005	7 661 765
Saine gestion ministérielle			
Ventes de biens et de services	31 265	20 778	183 767
Diverses recettes	...	10 487	1 486
	31 265	31 265	185 253
Total du ministère—Budgétaire	**35 090 336**	**35 090 336**	**36 189 843**
Société de développement du Cap-Breton			
Non budgétaires (rentrées disponibles pour être dépensées)			
Remboursement d'avances à la Société	...	10 000 000	26 400 000
Total du programme—Non budgétaire	**...**	**10 000 000**	**26 400 000**
Total du portefeuille ministériel—			
Budgétaire	**35 090 336**	**35 090 336**	**36 189 843**
Non budgétaire	**...**	**10 000 000**	**26 400 000**

Recettes

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	...	1 278 683
Total des recettes fiscales	**...**	**1 278 683**
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements—[1]		
Comptes consolidés—		
Énergie atomique du Canada limitée	265 997	467 872
Prêts, placements et avances—		
Société de développement du Cap-Breton	...	31 765
	265 997	499 637
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses—Achat de biens et de services	1 250 484	435 339
Recouvrements de dépenses—Achat de capital	3 741	3 570
Recouvrements de paiements de transfert—Subventions et assistance en capital	1 001 711	21 280
Recouvrements de paiements de transfert pour les provinces et territoires	...	35 266
Recouvrements des autres paiements de transfert	1 472 495	1 041 694
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent—		
Redressements se rapportant aux biens et services	1 910 709	2 125 029
	5 639 140	3 662 178
Ventes de biens et de services—		
Droits et privilèges—		
Redevances sur les licences, permis et droits d'auteur	14 966 873	14 792 213
Licences et permis	3 299 696	1 667 514
	18 266 569	*16 459 727*
Location et utilisation de biens publics	*1 010 495*	...
Services de nature réglementaire	*1 146 142*	...
Services de nature non réglementaire	*19 632 586*	...
Ventes de biens et de produits d'information—		
Graphiques, cartes et plans	*6 676 219*	*116 053*
Autres frais et droits	*1 889 978*	*640*
	48 621 989	16 576 420
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État—		
Produits du centre de distribution des biens de l'État	...	336 558
Produits du projet pilote	148 345	45 595
	148 345	382 153

Recettes—*Fin*

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Diverses recettes non fiscales—		
Frais généraux du Fonds renouvelable de Géomatique Canada	...	480 269
Location de travaux, de machines et de matériel	...	372 268
Intérêt sur arriérés de débiteurs	58 983	16 927
Frais d'administration de chèques sans provision	...	285
Stationnement payant	...	32 195
Prime sur vente de location	...	5 055
Amendes, pénalités et montants adjugés par une cour	...	6 586 956
Divers	...	2 296 239
	58 983	9 790 194
Total des recettes non fiscales	**54 734 454**	**30 910 582**
Total du ministère	**54 734 454**	**32 189 265**
Commission canadienne de sûreté nucléaire		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	10 140	11 404
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	232 016	186 839
	242 156	198 243
Ventes de biens et de services—		
Services de nature réglementaire—		
Recouvrement des frais	38 158 643	37 169 064
Services de nature non réglementaire—		
Formation	22 338	1 249 986
	38 180 981	38 419 050
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	17 379	18 795
Diverses recettes non fiscales—		
Recettes reportées des services de nature réglementaire	19 210 186	14 884 143
Accès à l'information	651	1 476
Divers	9 707	204 220
	19 220 544	15 089 839
Total du programme	**57 661 060**	**53 725 927**[2]

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Office national de l'énergie		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	14 645	20 187
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	94 215	52 643
	108 860	72 830
Ventes de biens et de services—		
Droits et privilèges	1 075	850
Services de nature réglementaire	31 308 956	30 625 425
Ventes de biens et de produits d'information	2 512	2 163
Autres frais et droits	19 977	10
	31 332 520	30 628 448
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	1 831	1 346
Total du programme	**31 443 211**	**30 702 624**
Sommaire du portefeuille ministériel		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	...	1 278 683
Total des recettes fiscales	...	1 278 683
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements	265 997	499 637
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	5 990 156	3 933 251
Ventes de biens et de services	118 135 490	85 623 918
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	167 555	402 294
Diverses recettes non fiscales	19 279 527	24 880 033
Total des recettes non fiscales	143 838 725	115 339 133
Total du portefeuille ministériel	**143 838 725**	**116 617 816**[2]

(1) Intérêt sauf indication contraire.
(2) Modifié l'énoncé des *Comptes publics* de l'exercice précédent.

SECTION 21

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2001-2002

Santé

Ministère

Instituts de recherche en santé du Canada

Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses

Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés

SOMMAIRE

Page

Objectifs des programmes et description des secteurs d'activité 21.2
Sommaire du portefeuille ministériel 21.5
Programmes par secteur d'activité 21.7
Paiements de transfert 21.8
Détail des montants disponibles pour être dépensés ... 21.13
Recettes 21.13

Ministère

Objectifs

Le Ministère a pour mission d'aider les Canadiens et les Canadiennes à maintenir et à améliorer leur état de santé.

Description des secteurs d'activité

Politique en matière de soins de santé

Ce secteur d'activité alimente l'élaboration des politiques, l'analyse et les communications relatives au leadership dans tous les domaines du système de santé du Canada; il met nettement l'accent sur le fait d'assurer la viabilité et l'accessibilité de l'assurance-maladie et sur les efforts déployés en collaboration avec les provinces, les territoires et d'autres parties prenantes, pour renforcer, moderniser et soutenir le système de santé canadien.

Promotion et protection de la santé

Ce secteur d'activité voit à la mise au point d'une approche globale cohérente, stable et horizontale à l'égard de ses activités de gestion des risques et des avantages pour la santé des Canadiens et des Canadiennes. Il obtient les résultats recherchés par l'élaboration de politiques et de programmes qui favorisent la prévention des affections, des maladies et des blessures et la promotion de la santé. Ce secteur d'activité appuie des mesures pour promouvoir la santé en traitant les déterminants qui se trouvent à la fois à l'intérieur et à l'extérieur du secteur de la santé durant tout le cycle de la vie humaine. La réalisation de l'approche de la santé de la population, et ses activités de prévention et de promotion, attestent de l'importance de la santé pendant tout le cycle de la vie humaine, lequel se déroule dans un cadre de travail fondé sur les trois stades de la vie, à savoir l'enfance et la jeunesse, le début de la vie adulte et la force de l'âge, puis le troisième âge, sans oublier la reconnaissance particulière de l'investissement fait dans la tendre enfance comme moyen de jouir d'une meilleure santé sa vie durant.

Ce secteur d'activité fait aussi la promotion d'environnements de travail et de loisirs sains et sécuritaires en favorisant l'anticipation, la prévention et la responsabilisation à l'égard des risques pour la santé posés par des aliments, l'eau, les dangers relatifs au travail et à l'environnement, les maladies, les produits chimiques et de consommation, l'alcool et les substances réglementées, le tabac, les produits de la lutte antiparasitaire et les désastres en temps de paix. On y veille à ce que les médicaments, les instruments médicaux et d'autres produits thérapeutiques accessibles aux Canadiens et aux Canadiennes soient sécuritaires, efficaces et de grande qualité.

Santé des Premières nations et des Inuits

Ce secteur d'activité exécute son mandat :

- par l'exécution de programmes communautaires de promotion de la santé et de prévention, au sein de la réserve même et des collectivités inuites;
- par la prestation de services de santé non assurés aux populations des Premières nations et inuites, quelque soit leur lieu de résidence au Canada;
- par des soins de première ligne et des services d'urgence dispensés au sein des réserves dans les régions éloignées et isolées où il n'existe pas de services provinciaux.

Santé Canada appuie également la transition vers le contrôle et la gestion de ces services de santé en fonction de rapports renouvelés avec les Premières nations et les Inuits et d'un rôle fédéral repensé. Santé Canada participe à l'élaboration de politiques gouvernementales en matière autochtone.

Gestion de l'information et du savoir

La responsabilité de ce secteur d'activité est d'améliorer la base des faits (à la fois l'information et l'analyse) aux fins de la prise de décisions et de la responsabilisation à l'égard du public, d'actualiser le cadre de travail et les politiques stratégiques à long terme qui servent à établir, à orienter et à réorienter la participation du gouvernement fédéral à l'égard de la politique en matière de recherche en santé, de favoriser l'utilisation créatrice des technologies actuelles de l'information et des communications (notamment l'autoroute de l'information) dans le secteur de la santé, et, en collaboration avec les provinces et les territoires, le secteur privé et les partenaires internationaux, d'offrir conseils, expertise et aide face à la gestion de l'information et des technologies de l'information, à la planification et aux activités.

Gestion et administration ministérielles

La responsabilité de ce secteur d'activité est d'assurer les services administratifs au Ministère.

Instituts de recherche en santé du Canada

Objectifs

Exceller selon les normes internationales reconnues de l'excellence scientifique dans la création de nouvelles connaissances, et leur application en vue d'améliorer la santé de la population canadienne, d'offrir de meilleurs produits et services de santé, et de renforcer le système de santé au Canada.

Description des secteurs d'activité

Création et échange de nouvelles connaissances en matière de santé appuyant l'objectif des Instituts de recherche en santé du Canada

Les IRSC ont pour mandat la création de nouvelles connaissances et leur application en vue d'améliorer la santé de la population canadienne, d'offrir de meilleurs produits et services de santé et de renforcer le système de santé au Canada. Pour réaliser leur objectif, les IRSC établissent des instituts, des mécanismes de financement et d'autres structures. La clé de leur succès sera d'appuyer un mélange de recherches menées à l'initiative des chercheurs et de projets de recherche stratégiques. Les projets de recherche stratégiques seront dirigés par les instituts et par le conseil d'administration. Les instituts seront constitués de façon à maximiser la participation des chercheurs, des utilisateurs, des professionnels de la santé, des décideurs gouvernementaux, du secteur privé et d'autres partenaires à l'élaboration de plans stratégiques pour appuyer la recherche en santé, et faciliter la transformation des résultats de la recherche en bénéfices pour les Canadiens.

Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses

Objectifs

Permettre aux fournisseurs ou aux employeurs de matières industrielles dangereuses de protéger les renseignements commerciaux confidentiels (RCC) relatifs à leurs produits et, en même temps, assurer aux travailleurs l'accès à des renseignements exacts relativement aux incidences de ces produits sur la santé et la sécurité.

Description des secteurs d'activité

Conformité des fiches signalétiques

En assurant la conformité des fiches signalétiques et des étiquettes aux exigences du Sytème d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT), ce secteur d'activité contribue à renseigner les travailleurs sur les dangers que peut entraîner pour la santé et la sécurité l'exposition aux substances chimiques entrant dans la composition de produits qui font l'objet d'une demande de dérogation. Cela inclut l'évaluation des données scientifiques relatives à chaque ingrédient entrant dans la fabrication du produit, de même que les avis sur les dangers des produits pour la santé et la sécurité selon les critères de la *Loi sur les produits dangereux*, le *Code canadien du travail* (*loi*) et les lois provinciales et territoriales en matière de santé et de sécurité au travail. En cas de non-conformité, une ordonnance officielle est émise afin de corriger la fiche signalétique et de la rendre conforme aux exigences réglementaires.

Cette activité continuera de contribuer directement à réduire les maladies et les blessures relatives aux lieux de travail, ce qui, en retour, aidera à soulager les tensions économiques attribuables aux demandes d'indemnisation et aux coûts des services de santé.

Services à la clientèle

Les responsabilités dans ce secteur incluent l'enregistrement officiel des demandes d'exemption, l'émission de numéros d'enregistrement, la protection des RCC et l'émission d'une décision sur la validité de la demande conformément aux prescriptions de la *Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses*. En outre, les Services à la clientèle fournissent des avis et des renseignements aux demandeurs d'exemption et assurent le suivi en matière de satisfaction de la clientèle.

Règlement des différends

Ce secteur d'activité comprend la constitution de commissions tripartites indépendantes pour entendre les appels ou régler les différends des demandeurs d'exemption ou des parties concernées, afin de régler la question ou les différends aussi rapidement et efficacement que possible.

Un appel peut avoir trait à la conformité d'une fiche signalétique, au rejet d'une demande ou à une demande de divulgation, à titre confidentiel, de renseignements commerciaux à une partie concernée pour des motifs de santé et de sécurité au travail.

Des options rentables et justes de règlement de différends, telles que la médiation ou la discussion dirigée, seront offertes à toutes les parties concernées.

Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés

Objectifs

Protéger les intérêts des consommateurs et contribuer aux soins de santé de la population canadienne en s'assurant que les prix fixés par les fabricants des médicaments brevetés ne sont pas excessifs.

Description des secteurs d'activité

Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés

Le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés (CEPMB) recueille des renseignements sur les prix fixés au Canada par les fabricants des médicaments brevetés, analyse ces données et, s'il y a lieu, prend des mesures en vue d'obtenir une réduction des prix qui, de l'avis du Conseil, sont excessifs. Les réductions de prix sont obtenues par :

- des mesures prises volontairement par les brevetés;

- au moyen d'Engagements de conformité volontaire (ECV) entraînant la réduction des prix et le remboursement des revenus excessifs; ou
- par des ordonnances correctives rendues à la suite d'une audience publique au cours de laquelle les prix ont été jugés excessifs.

Le CEPMB applique, dans la mesure du possible, le principe de la conformité volontaire parce qu'il est plus efficace, fait gagner du temps et coûte moins cher pour toutes les parties. Il est plus facile pour les titulaires de brevet de se conformer volontairement aux exigences grâce aux lignes directrices publiées pour aider les compagnies à fixer des prix qui ne sont pas excessifs.

En vertu de la *Loi sur les brevets*, le Conseil est tenu d'examiner le prix des médicaments dans d'autres pays, le prix d'autres médicaments dans une même classe thérapeutique, les changements de l'Indice des prix à la consommation (IPC) ainsi que d'autres facteurs pour déterminer si le prix d'un médicament est excessif. La Loi autorise le ministre de la Santé, en consultation avec les ministres de la Santé provinciaux et d'autres ministres, à prendre des dispositions, par règlement, concernant d'autres facteurs dont le Conseil devra tenir compte pour déterminer si un prix est excessif; ces modifications autorisent de plus le Ministre à attribuer d'autres fonctions et d'autres pouvoirs au CEPMB. De plus, le ministre de la Santé peut charger le Conseil de mener des enquêtes sur certaines questions.

Le CEPMB adresse également un rapport au Parlement sur les tendances des prix et sur les dépenses de recherche-développement faites par l'ensemble de l'industrie des produits pharmaceutiques brevetés et par chacun des titulaires de brevet au Canada.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans		Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses								
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
...	1 268 024 342	...	...	1 268 024 342	1	Dépenses de fonctionnement				
...	...	159 227 254	...	159 227 254	1a	Dépenses de fonctionnement				
...	...	48 130 855	...	48 130 855	1b	Dépenses de fonctionnement				
...	...	...	1 792 752	1 792 752		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	31 853 000	31 853 000		CT, crédit 15 [1]				
...	1 268 024 342	207 358 109	33 645 752	1 509 028 203		Total—Crédit 1	1 470 270 178	38 758 025	...	1 313 072 508
...	954 627 000	...	...	954 627 000	5	Subventions et contributions				
...	...	87 118 385	...	87 118 385	5a	Subventions et contributions				
...	...	98 458 929	...	98 458 929	5b	Subventions et contributions				
...	954 627 000	185 577 314	...	1 140 204 314		Total—Crédit 5	1 122 371 666	17 832 648	...	931 746 750
...	52 122	...	15 866	67 988	(S)	Ministre de la Santé—Traitement et allocation pour automobile	67 988	...	...	51 597
...	79 121 000	...	3 330 000	82 451 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	82 451 000	...	...	74 789 000
...	...	...	(335 301)	(335 301)	(S)	Versements à l'égard des services de santé assurés et des services complémentaires de santé	(335 301)	...	...	(57 804)
...	...	...	3 666 596	3 666 596	(S)	Remboursements de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs	3 666 596	...	...	158 490
151 000	...	...	624 274	775 274	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	562 494	61 780	151 000	717 292
...	...	...	22 832	22 832	(S)	Honoraires—Agence de recouvrement	22 832	...	...	61 493
151 000	**2 301 824 464**	**392 935 423**	**40 970 019**	**2 735 880 906**		**Total du ministère—Budgétaire**	**2 679 077 453**	**56 652 453**	**151 000**	**2 320 539 326**
						Instituts de recherche en santé du Canada				
...	19 748 000	...	...	19 748 000	10	Dépenses de fonctionnement				
...	...	13 215 700	...	13 215 700	10a	Dépenses de fonctionnement				
...	...	...	75 000	75 000		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	97 000	97 000		CT, crédit 15 [1]				
...	19 748 000	13 215 700	172 000	33 135 700		Total—Crédit 10	27 639 650	5 496 050	...	18 850 250
...	408 885 000	...	...	408 885 000	15	Subventions				
...	...	109 832 333	...	109 832 333	15a	Subventions				
...	408 885 000	109 832 333	...	518 717 333		Total—Crédit 15	494 540 211	24 177 122	...	369 833 298
...	1 888 000	...	79 000	1 967 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 967 000	...	...	1 346 000

Sommaire du portefeuille ministériel—*Fin*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
12 478	...	...	535	13 013	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	12 478	535	2 859
...	...	...	...	...		Crédits non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	2 682
12 478	**430 521 000**	**123 048 033**	**251 535**	**553 833 046**		**Total du programme—Budgétaire**	**524 146 861**	**29 685 650**	**535**	**390 035 089**
						Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses				
...	2 485 000	...	...	2 485 000	20	Dépenses du programme				
...	...	178 810	...	178 810	20a	Dépenses du programme				
...	...	52 500	...	52 500	20b	Dépenses du programme				
...	...	...	77 000	77 000		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	2 485 000	231 310	77 000	2 793 310		Total—Crédit 20	2 531 768	261 542	...	1 934 689
...	385 000	...	32 000	417 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	417 000	...	...	296 000
...	...	...	101 843	101 843	(S)	Remboursements de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs	101 843	...	...	...
...	**2 870 000**	**231 310**	**210 843**	**3 312 153**		**Total du programme—Budgétaire**	**3 050 611**	**261 542**	**...**	**2 230 689**
						Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés				
...	3 617 000	...	...	3 617 000	25	Dépenses du programme				
...	...	...	34 500	34 500		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	169 000	169 000		CT, crédit 15 [1]				
...	3 617 000	..	203 500	3 820 500		Total—Crédit 25	3 534 863	285 637	...	3 480 564
...	468 000	...	...	468 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	468 000	...	...	517 000
1 400	..	...	111	1 511	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	111	1 289	111	...
...	...	...	(51 788)	(51 788)	(S)	Remboursements de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs	(51 788)	...	...	...
1 400	**4 085 000**	**...**	**151 823**	**4 238 223**		**Total du programme—Budgétaire**	**3 951 186**	**286 926**	**111**	**3 997 564**
164 878	**2 739 300 464**	**516 214 766**	**41 584 220**	**3 297 264 328**		**Total du portefeuille ministériel—Budgétaire**	**3 210 226 111**	**86 886 571**	**151 646**	**2 716 802 668**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section I de ce volume.

(S) Autorisation législative.

[1] Conseil du Trésor, crédit 10—Initiatives pangouvernementales.
Conseil du Trésor, crédit 15—Rajustements de la rémunération.

Programmes par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Recettes affectées aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Politique en matière de soins de santé	82 469 896	76 469 896	...	...	46 646 428	30 646 428	...	...	...	...	129 116 324	107 116 324
Promotion et protection de la santé	549 615 535	533 538 515	1 182 529	1 182 529	260 010 720	258 178 072	52 932 600	49 855 580	...	...	757 876 184	743 043 536
Santé des Premières nations et des Inuits	711 198 444	708 983 054	...	...	636 958 881	636 958 881	9 083 000	6 867 610	...	...	1 339 074 325	1 339 074 325
Gestion de l'information et du savoir	143 715 863	137 115 863	...	...	144 175 511	144 175 511	...	...	...	...	287 891 374	281 291 374
Gestion et administration ministérielles	154 708 390	141 101 051	15 818 836	15 818 836	52 077 473	52 077 473	682 000	445 466	...	...	221 922 699	208 551 894
Sous-total	1 641 708 128	1 597 208 379	17 001 365	17 001 365	1 139 869 013	1 122 036 365	62 697 600	57 168 656	...	...	2 735 880 906	2 679 077 453
Recettes affectées aux dépenses	(62 697 600)	(57 168 656)	...	...	...	...	(62 697 600)	(57 168 656)	...	...	...	...
Total du ministère—Budgétaire	**1 579 010 528**	**1 540 039 723**	**17 001 365**	**17 001 365**	**1 139 869 013**	**1 122 036 365**	**...**	**...**	**...**	**...**	**2 735 880 906**	**2 679 077 453**
Instituts de recherche en santé du Canada												
Création et échange de nouvelles connaissances en matière de santé appuyant l'objectif des Instituts de recherche en santé du Canada	35 115 713	29 606 650	...	...	518 717 333	494 540 211	...	...	...	...	553 833 046	524 146 861
Total du programme—Budgétaire	**35 115 713**	**29 606 650**	**...**	**...**	**518 717 333**	**494 540 211**	**...**	**...**	**...**	**...**	**553 833 046**	**524 146 861**
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses												
Services à la clientèle	3 312 153	3 050 611	...	...	...	...	...	...	...	...	3 312 153	3 050 611
Total du programme—Budgétaire	**3 312 153**	**3 050 611**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**3 312 153**	**3 050 611**
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés—Budgétaire	**4 238 223**	**3 951 186**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**4 238 223**	**3 951 186**
Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**1 621 676 617**	**1 576 648 170**	**17 001 365**	**17 001 365**	**1 658 586 346**	**1 616 576 576**	**...**	**...**	**...**	**...**	**3 297 264 328**	**3 210 226 111**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Subventions				
					Politique en matière de soins de santé				
					Subventions à des organismes internationaux sans but lucratif admissibles pour soutenir des projets ou programmes sur la santé				
...	860 000	350 000	(153 121)	1 056 879		1 056 879	...	...	858 900
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	11 000 000
...	860 000	350 000	(153 121)	1 056 879		1 056 879	...	...	11 858 900
					Promotion et protection de la santé				
...	100 000	...	...	100 000	Organisation mondiale de la santé	100 000	...	...	100 000
...	5 000	...	...	5 000	Commission internationale de protection contre les radiations	5 000	...	...	5 000
...	5 000 000	...	...	5 000 000	Subvention à la Société canadienne du sang : coûts de transition	5 000 000	...	...	5 000 000
					Subventions à des personnes et à des organismes pour entreprendre des projets de promotion de la santé dans les domaines de la santé communautaire, de la création de ressources, de la formation et du perfectionnement des connaissances, et de la recherche				
...	12 330 000	2 669 000	(2 888 688)	12 110 312		12 110 312	...	...	9 989 681
...	3 000 000	...	...	3 000 000	Subvention à l'Institut national du cancer du Canada pour l'Initiative canadienne pour la recherche sur le cancer du sein	3 000 000	...	...	3 000 000
...	8 010 000	...	(7 061 092)	948 908	Subventions pour la Stratégie canadienne sur le VIH/Sida	948 908	...	...	5 676 365
					Subventions à des organismes internationaux sans but lucratif admissibles, pour soutenir des projets ou programmes sur la santé				
...	...	500 000	...	500 000		500 000	...	...	...
					Subventions au Programme de recherche sur l'usage de la marijuana à des fins médicales				
...	...	200 000	(64 487)	135 513		135 513	...	...	...
					Subvention à l'Agence canadienne du sang—Création d'une banque de sang pour pallier en cas d'urgence				
...	...	1 125 000	...	1 125 000		1 125 000	...	...	...
					Subvention à Héma Québec—Création d'une banque de sang pour pallier en cas d'urgence				
...	...	375 000	...	375 000		375 000	...	...	...
...	28 445 000	4 869 000	(10 014 267)	23 299 733		23 299 733	...	...	23 771 046
					Gestion de l'information et du savoir				
					Subvention destinée à l'Institut canadien d'information sur la santé aux fins de la mise en application du Carnet de route de l'information sur la santé				
...	...	95 000 000	...	95 000 000		95 000 000	...	...	...
...	**29 305 000**	**100 219 000**	**(10 167 388)**	**119 356 612**	**Total—Subventions**	**119 356 612**	...	...	**35 629 946**

					Contributions				
					Politique en matière de soins de santé				
					Contributions aux gouvernements provinciaux et territoriaux, ainsi qu'aux organisations à but non lucratif dans le domaine des services de santé ou des services sociaux, afin de mettre à l'essai et d'évaluer des façons d'améliorer le système de soins de santé de l'avenir, plus précisément dans les quatre secteurs prioritaires (soins primaires, soins à domicile, assurance-médicaments, prestation intégrée de services) dont ont convenu les gouvernements fédéral, provinciaux				
...	21 769 000	...	5 094 618	26 863 618	et territoriaux	26 863 618	...	...	40 657 142
...	1 390 000	...	1 671 232	3 061 232	Programme de contributions pour la santé des femmes	3 061 232	...	...	2 346 956
...	...	16 000 000	...	16 000 000	Contributions pour le Fonds pour l'adaptation des soins de santé primaires	...	16 000 000	...	...
...	...	...	(335 301)	(335 301)	(S) Versements à l'égard des services de santé assurés et des services complémentaires de santé	(335 301)	...	...	(57 804)
...	23 159 000	16 000 000	6 430 549	45 589 549		29 589 549	16 000 000	...	42 946 294
					Promotion et protection de la santé				
					Contributions à des personnes et à des organismes pour appuyer des activités d'intérêt national visant à améliorer les services de santé et à l'appui de recherches et de projets témoins en				
...	93 000	...	1 248 442	1 341 442	hygiène publique	1 341 442	...	...	1 219 562
...	5 250 000	...	787 321	6 037 321	Contribution à l'Initiative de recherches sur les substances toxiques	6 037 321	...	...	8 353 181
...	1 845 000	...	(9 657)	1 835 343	Contributions à la Société canadienne du sang ou à d'autres organismes de transfusion ou de transplantation désignés, à l'appui d'activités de surveillance des effets indésirables	1 835 343	...	...	1 666 652
...	66 178 000	...	(31 630 506)	34 547 494	Contributions à des personnes et à des organismes pour appuyer des projets de promotion de la santé dans les domaines de la santé communautaire, de la création de ressources, de la formation et du perfectionnement des connaissances, et de la recherche	34 547 494	...	...	27 941 318
...	14 500 000	...	(351 912)	14 148 088	Paiements aux provinces, aux territoires et aux organisations nationales à but non lucratif pour le soutien du développement des programmes de réadaptation innovateurs en matière d'alcoolisme et de toxicomanie	14 148 088	...	...	14 499 976
...	82 088 000	...	(2 276 232)	79 811 768	Contributions à des organismes communautaires à but non lucratif afin d'appuyer le développement et la prestation de services continus de prévention et d'intervention précoce qui visent à diminuer les problèmes de santé et de développement de jeunes enfants vulnérables au Canada	79 811 768	...	...	75 455 319
...	20 604 000	...	(2 839 287)	17 764 713	Contribution pour la Stratégie canadienne sur le VIH/Sida	17 764 713	...	...	22 585 800
...	19 045 000	...	612 850	19 657 850	Contributions aux organisations et aux institutions autochtones sans but lucratif locales ou régionales constituées en société, en vue d'élaborer des programmes d'intervention précoce pour les enfants autochtones d'âge préscolaire et leurs familles	19 657 850	...	...	19 757 435
...	...	12 599 385	(6 832 417)	5 766 968	Contributions à l'appui de la Stratégie fédérale de lutte contre le tabagisme	3 934 320	1 832 648	...	...
...	209 603 000	12 599 385	(41 291 398)	180 910 987		179 078 339	1 832 648	...	171 479 243

Paiements de transfert—*Suite*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Santé des Premières nations et des Inuits				
					Contributions pour les services intégrés de soins de santé communautaire aux collectivités indiennes et inuites				
...	291 493 000	1 458 929	(18 548 131)	274 403 798		274 403 798	...	...	237 725 014
					Paiement à des bandes indiennes, à des associations ou aux groupes indiens pour le contrôle et la prestation des services de santé				
...	161 349 000	...	21 779 997	183 128 997		183 128 997	...	...	182 001 844
					Contributions pour le soutien des projets pilotes en vue d'évaluer les options pour le transfert du Programme des services de santé non assurés aux Premières nations et aux Inuits				
...	24 000 000	...	(11 786 833)	12 213 167		12 213 167	...	...	24 237 404
					Contributions à des bandes indiennes, à des associations ou à des groupes indiens et inuits ou aux administrations locales et territoriales pour la prestation de services de santé non assurés				
...	83 761 000	...	24 777 907	108 538 907		108 538 907	...	...	91 964 653
					Paiements versés à l'Institut sur la santé autochtone/Centre pour l'avancement de la santé des peuples autochtones				
...	7 500 000	...	3 006 000	10 506 000		10 506 000	...	...	7 300 000
					Contributions pour des projets de promotion et de prévention liés à la santé des Premières nations et des Inuits et pour des projets de développement favorisant la prise en charge des services de santé par les Premières nations et les Inuits				
...	29 037 000	...	(14 005 668)	15 031 332		15 031 332	...	...	...
					Contributions à des universités, à des collèges et à d'autres organismes afin d'accroître la participation d'étudiants indiens et inuits à des programmes d'études débouchant sur des carrières professionnelles dans le domaine de la santé				
...	2 992 000	...	(314 397)	2 677 603		2 677 603	...	...	2 627 875
					Contributions au gouvernement de Terre-Neuve pour le coût de la prestation des soins de santé aux collectivités indiennes et inuites				
...	583 000	...	(61)	582 939		582 939	...	...	582 939
					Contributions à des associations ou à des groupes indiens et inuits pour les consultations au sujet de la santé des Indiens et des Inuits				
...	979 000	...	1 950 108	2 929 108		2 929 108	...	...	1 782 834
					Contributions au nom des Indiens et des Inuits, ou à leur égard, pour le coût de la construction, de l'agrandissement ou de la rénovation d'hôpitaux, d'installations de soins de santé et d'autres établissements ainsi que pour l'acquisition de matériel de soins de santé et de matériel connexe				
...	1 413 000	...	4 453 179	5 866 179		5 866 179	...	...	9 243 076
					Contribution pour le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones dans les réserves				
...	22 500 000	...	(1 419 149)	21 080 851		21 080 851	...	...	22 629 307
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	8 999 882
...	625 607 000	1 458 929	9 892 952	636 958 881		636 958 881	...	...	589 094 828

					Gestion de l'information et du savoir				
					Contribution à l'Institut canadien d'information en matière de				
...	2 230 000	...	8	2 230 008	santé	2 230 008	...	...	2 318 324
					Programme de partenariat pour l'infostructure canadienne de				
...	38 000 000	...	(5 499 050)	32 500 950	la santé	32 500 950	...	...	2 025 000
...	2 000 000	...	(1 962 450)	37 550	Programme d'acquisition et d'échange de connaissances	37 550	...	...	...
...	2 600 000	...	(1 592 499)	1 007 501	Programme de recherche sur les politiques en matière de santé	1 007 501	...	...	...
					Contributions pour des projets de promotion et de prévention liés à la santé des Premières nations et des Inuits et pour des projets de développement favorisant la prise en charge				
...	8 000 000	...	(596 572)	7 403 428	des services de santé pour les Premières nations et les Inuits	7 403 428	...	...	2 095 831
					Contributions à des personnes et à des organismes pour appuyer des projets de promotion de la santé dans les domaines de la santé communautaire, de la création de ressources, de la formation et du perfectionnement des connaissances, et de				
...	...	...	5 996 074	5 996 074	la recherche	5 996 074	...	...	...
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	15 510 925
...	52 830 000	...	(3 654 489)	49 175 511		49 175 511	...	...	21 950 080
					Gestion et administration ministérielles				
					Contributions pour les services intégrés de soins de santé com-				
...	3 278 000	...	(209 750)	3 068 250	munautaire aux collectivités indiennes et inuites	3 068 250	...	...	3 022 966
					Contributions au nom des Indiens et des Inuits, ou à leur égard, pour le coût de la construction, de l'agrandissement ou de la rénovation d'hôpitaux, d'installations de soins de santé et d'autres établissements ainsi que pour l'acquisition de maté-				
...	10 845 000	...	38 164 223	49 009 223	riel de soins de santé et de matériel connexe	49 009 223	...	...	37 965 589
...	14 123 000	...	37 954 473	52 077 473		52 077 473	...	...	40 988 555
...	**925 322 000**	**30 058 314**	**9 332 087**	**964 712 401**	**Total—Contributions**	**946 879 753**	**17 832 648**	...	**866 459 000**
					Autres paiements de transfert				
					Promotion et protection de la santé				
					Paiements aux provinces et aux territoires afin d'améliorer l'accès aux services de santé et aux traitements pour les				
...	...	**55 300 000**	**500 000**	**55 800 000**	personnes qui ont contracté l'hépatite C par transfusion sanguine	**55 800 000**	...	...	**29 600 000**
					Sommaire du ministère par secteur d'activité				
...	24 019 000	16 350 000	6 277 428	46 646 428	Politique en matière de soins de santé	30 646 428	16 000 000	...	54 805 194
...	238 048 000	72 768 385	(50 805 665)	260 010 720	Promotion et protection de la santé	258 178 072	1 832 648	...	224 850 289
...	625 607 000	1 458 929	9 892 952	636 958 881	Santé des Premières nations et des Inuits	636 958 881	...	...	589 094 828
...	52 830 000	95 000 000	(3 654 489)	144 175 511	Gestion de l'information et du savoir	144 175 511	...	...	21 950 080
...	14 123 000	...	37 954 473	52 077 473	Gestion et administration ministérielles	52 077 473	...	...	40 988 555
...	**954 627 000**	**185 577 314**	**(335 301)**	**1 139 869 013**	**Total du ministère**	**1 122 036 365**	**17 832 648**	...	**931 688 946**

Paiements de transfert—*Fin*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Instituts de recherche en santé du Canada				
					Subventions				
					Création et échange de nouvelles connaissances en matière de santé appuyant l'objectif des Instituts de recherche en santé du Canada				
...	394 885 000	110 832 333	...	505 717 333	Subventions pour les projets de recherche et le soutien au personnel	481 540 211	24 177 122	...	363 833 798
...	14 000 000	(1 000 000)	...	13 000 000	Subventions aux instituts	13 000 000	...	...	5 999 500
...	**408 885 000**	**109 832 333**	**...**	**518 717 333**	**Total du programme**	**494 540 211**	**24 177 122**	**...**	**369 833 298**
...	**1 363 512 000**	**295 409 647**	**(335 301)**	**1 658 586 346**	**Total du portefeuille ministériel**	**1 616 576 576**	**42 009 770**	**...**	**1 301 522 244**

(S) Paiement de transfert législatif.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Ministère			
Budgétaires (recettes disponibles pour être dépensées)			
Promotion et protection de la santé	52 932 600	49 855 580	48 373 888
Santé des Premières nations et des Inuits	9 083 000	6 867 610	7 201 790
Gestion et administration ministérielles	682 000	445 466	334 368
Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**62 697 600**	**57 168 656**	**55 910 046**

Recettes

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	...	247 224
Total des recettes fiscales	**...**	**247 224**
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements des achats de biens et de services	8 199 542	2 277 760
Recouvrements des dépenses en capital	17 696	35 344
Recouvrements des paiements de transfert	6 293 793	1 876 997
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	...	7 393 898
	14 511 031	11 583 999
Ventes de biens et de services—		
Services de nature non réglementaire	*90 808*	...
Ventes de biens et de produits d'information	...	*7 744*
Autres frais et droits—		
Services pour patients externes	3 302 451	833 126
Accords à frais partagés	24	264 213
Logement du personnel	234 698	388 581
Concessions	...	52 805
Divers	18 316 002	108 642
	21 853 175	*1 647 367*
	21 943 983	1 655 111
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	624 274	762 024
Diverses recettes non fiscales—		
Amendes : aliments et drogues	398 972	95 764
Amendes : opium et narcotiques	1 001 557	488 146
Saisies : opium et narcotiques	...	4 116
Intérêt sur comptes en souffrance	82 192	47 085
Divers	1 409 960	7 816 381
	2 892 681	8 451 492
Total des recettes non fiscales	**39 971 969**	**22 452 626**
Total du ministère	**39 971 969**	**22 699 850**

Recettes—*Fin*

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Instituts de recherche en santé du Canada		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de bourses d'exercices antérieurs	1 403 126	855 717
Recouvrements de services à des tiers d'exercices antérieurs	40 764	25 612
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	257 094	...
	1 700 984	881 329
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	535	15 240
Diverses recettes non fiscales	6 277	58
Total du programme	**1 707 796**	**896 627**
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	...	126
Total des recettes fiscales	**...**	**126**
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	4 700	3 221
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	...	1 874
	4 700	5 095
Ventes de biens et de services—		
Autres frais et droits	799 770	728 020
Diverses recettes non fiscales	58 000	4 669
Total des recettes non fiscales	**862 470**	**737 784**
Total du programme	**862 470**	**737 910**

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	3 985	...
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	71	94 444
	4 056	94 444
Ventes de biens et de services—		
Services de nature non réglementaire	20	...
Autres frais et droits	62 599	...
	62 619	...
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	111	1 400
Diverses recettes non fiscales—		
Amendes	...	933 699
Total du programme	**66 786**	**1 029 543**
Sommaire du portefeuille ministériel		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	...	247 350
Total des recettes fiscales	...	247 350
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	16 220 771	12 564 867
Ventes de biens et de services	22 806 372	2 383 131
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	624 920	778 664
Diverses recettes non fiscales	2 956 958	9 389 918
Total des recettes non fiscales	42 609 021	25 116 580
Total du portefeuille ministériel	**42 609 021**	**25 363 930**

SECTION 22

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2001-2002

Solliciteur général

Ministère

Service canadien du renseignement de sécurité

Service correctionnel

Commission nationale des libérations conditionnelles

Bureau de l'enquêteur correctionnel

Gendarmerie royale du Canada

Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada

Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada

SOMMAIRE

	Page
Objectifs des programmes et description des secteurs d'activité	22.2
Sommaire du portefeuille ministériel	22.6
Programmes par secteur d'activité	22.10
Paiements de transfert	22.12
Détail des montants disponibles pour être dépensés	22.16
Recettes	22.16

Ministère

Objectifs

Assurer la direction de la politique d'ensemble pour les programmes du portefeuille et exercer des fonctions d'examen ayant rapport aux organismes du portefeuille.

Description des secteurs d'activité

Conseils au Solliciteur général dans ses fonctions d'orientation des organismes, de gestion du portefeuille et de leadership national au niveau des politiques

Le Ministère élabore, fournit et coordonne des avis opportuns, adaptés à la situation, complets et détaillés sur les politiques afin d'aider le Ministre à assumer ses fonctions :

a) d'orienter les organismes du portefeuille et d'en répondre devant le Parlement,
b) d'accroître la cohérence des politiques et leur coordination au sein du portefeuille, et
c) d'exercer un leadership national dans les domaines de la police et de l'application de la loi, de la sécurité nationale, des services correctionnels et de la mise en liberté sous condition.

Programme de services de police des Premières nations

La mise en œuvre de la politique sur la police des Premières nations offre des moyens pratiques pour améliorer l'administration de la justice dans les Premières nations grâce à la création et au maintien de services de police professionnels, efficaces et adaptés aux besoins particuliers des collectivités des Premières nations et des Inuits.

La direction générale de la police des Autochtones est chargée de mettre en œuvre, de maintenir et d'étendre le Programme de services de police des Premières nations, dans le cadre de la politique sur la police des Premières nations.

Bureau de l'inspecteur général, SCRS

Le Bureau de l'inspecteur général du SCRS existe en vertu de la *Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité*. L'inspecteur général a droit d'accès aux renseignements du SCRS et joue le rôle de vérificateur interne des activités de cet organisme pour le Solliciteur général. Le Bureau de l'inspecteur général vérifie régulièrement si le Service respecte ses politiques opérationnelles. Il vérifie également si les activités du SCRS sont conformes aux lois, aux pouvoirs, aux contrôles et aux normes qui régissent de telles activités. Il présente au Ministre, sur ces sujets, des rapports classifiés dans lesquels sont incorporés les conseils de l'inspecteur général ainsi qu'un certificat exigé par la Loi. Le Ministre et le Comité de surveillance des activités du renseignement de sécurité (CSARS) peuvent ordonner la tenue d'un examen spécial, ou l'inspecteur général peut entreprendre un tel examen de sa propre initiative.

Services exécutifs et services ministériels

Ce secteur d'activité comprend la division des services exécutifs, le groupe des communications, la direction générale des services ministériels et la division des services juridiques.

Service canadien du renseignement de sécurité

Objectifs

Fournir au gouvernement du Canada des renseignements pour la sécurité.

Description des secteurs d'activité

Service canadien du renseignement de sécurité

Recueille, analyse et conserve des informations et des renseignements sur les activités susceptibles de menacer la sécurité du Canada, fait rapport et donne des conseils au gouvernement du Canada au sujet de ces menaces, et fournit des évaluations de la sécurité.

Service correctionnel

Objectifs

Contribuer, en tant que composante du système de justice pénale et dans le respect de la règle de droit, à la protection de la société en incitant activement et en aidant les délinquants à devenir des citoyens respectueux des lois, tout en exerçant sur eux un contrôle raisonnable, sûr, sécuritaire et humain.

Description des secteurs d'activité

Prise en charge

Prestation de services liés aux besoins des délinquants, notamment des services de santé physique et mentale, des services alimentaires et vestimentaires ainsi que d'autres services aux délinquants incarcérés.

Garde

Prestation de services relatifs à la surveillance, au contrôle et à l'administration de la peine des délinquants. Construction et entretien des installations servant à loger les délinquants.

Réinsertion sociale

Prestation de services et mise en œuvre de programmes à l'intérieur et à l'extérieur des établissements pour favoriser la réinsertion sociale des délinquants, notamment la gestion des cas, les services des psychologues et des aumôniers, les services résidentiels, la formation générale et professionnelle, les emplois et le perfectionnement professionnel, l'acquisition des compétences psychosociales, les traitements contre la

toxicomanie, les programmes de perfectionnement personnel et les autres programmes destinés à répondre aux besoins culturels, sociaux, spirituels et personnels des délinquants.

Gestion générale

Prestation de services de gestion générale pour faire en sorte que les ressources allouées soient utilisées de manière efficace, ainsi que pour appuyer la prise de décision et améliorer la responsabilité de gestion et le contrôle opérationnel.

Commission nationale des libérations conditionnelles

Objectifs

L'objectif premier de la Commission nationale des libérations conditionnelles est de contribuer à la protection de la société à long terme. En s'acquittant de son mandat, la Commission : continuera de rendre des décisions des plus judicieuses, toujours déterminées en priorité par le souci de protéger la société; tiendra compte des besoins des délinquants, des victimes et de leurs familles; renforcera ses liens avec ses partenaires; reconnaîtra la capacité des délinquants de s'amender; réglera les cas touchant la mise en liberté de la manière la moins restrictive qui soit sans pour autant compromettre la sécurité du public; agira de manière professionnelle, transparente et responsable, notamment sur le plan financier. La direction et le personnel de la Commission favoriseront un climat de confiance, de respect et de transparence, de même que la communication des renseignements.

Description des secteurs d'activité

Mise en liberté sous condition

Les responsabilités de la Commission en matière de mise en liberté sous condition consistent à examiner les cas de délinquants, à rendre des décisions judicieuses relativement à leur mise en liberté sous condition et à fournir le soutien nécessaire à la prise de ces décisions. La Commission doit également donner une formation approfondie axée sur l'évaluation des risques afin d'aider les membres de la Commission dans le processus de prise de décisions; élaborer et interpréter la politique sur la mise en liberté sous condition; coordonner l'exécution du programme en son sein et de concert avec le Service correctionnel du Canada et d'autres partenaires importants; communiquer des renseignements aux victimes et à d'autres intéressés dans la collectivité, fournir de l'information au public au sujet de la mise en liberté sous condition, et, enfin effectuer des évaluations et mesurer le rendement.

Clémence et réhabilitation

Les responsabilités de la Commission dans le domaine de la clémence et de la réhabilitation consistent à examiner les demandes et à rendre des décisions relatives à la réhabilitation ou à délivrer des réhabilitations ainsi qu'à formuler des recommandations concernant l'exercice de la prérogative royale de clémence. Elle doit aussi fournir l'information et le soutien nécessaires à la prise de décisions, donner la formation qui aidera les commissaires à faire preuve de professionnalisme dans les prises de décisions, élaborer et interpréter la politique en matière de réhabilitation et de clémence. Il incombe à la Commission, enfin, de coordonner l'exécution du programme en son sein et avec la GRC et d'autres partenaires clés, et de fournir de l'information au public au sujet de la réhabilitation et de la clémence.

Gestion générale

Les responsabilités de la Commission sur le plan de la gestion générale consistent à assurer un soutien aux principaux secteurs d'activité de la Commission (mise en liberté sous condition, clémence et réhabilitation), notamment par l'élaboration d'un cadre de planification et de responsabilisation; un vaste éventail de services ministériels dans les domaines des finances, des ressources humaines, de l'administration, de la sécurité et de la technologie de l'information.

Bureau de l'enquêteur correctionnel

Objectifs

Agir en tant qu'ombudsman au nom des contrevenants en examinant à fond et de façon objective un large éventail d'activités administratives et en présentant ses conclusions et ses recommandations à un grand nombre de décideurs, y compris le Parlement.

Description des secteurs d'activité

Bureau de l'enquêteur correctionnel

Le Bureau de l'enquêteur correctionnel a seulement un secteur d'activité qui, comme détaillé à l'article 167 de la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*, est chargé d'enquêter sur les problèmes des délinquants liés aux décisions, recommandations ou omissions ou les deux qui proviennent du commissaire du Service correctionnel du Canada ou d'une personne sous son autorité ou exerçant des fonctions en son nom qui affectent les délinquants individuellement ou en groupe.

Gendarmerie royale du Canada

Objectifs

Appliquer la loi, prévenir le crime, maintenir la paix, l'ordre et la sécurité. La GRC a pour objectif premier d'assurer la sécurité des foyers et des collectivités partout au Canada, et pour objectifs secondaires, de susciter un sentiment de sécurité, de répondre aux besoins des victimes de crimes, de favoriser activement la prévention du crime et de trouver des solutions de rechange au système de justice pénale traditionnel.

Description des secteurs d'activité

Services de police fédérale

L'objectif des Services de police fédérale est d'assurer la sécurité des foyers et des collectivités en fournissant au gouvernement fédéral, à ses ministères et organismes, ainsi qu'aux citoyens des services de maintien de l'ordre, d'application de la loi, d'enquête et de prévention. Ils assurent la protection des citoyens, de l'environnement, du commerce, des recettes du gouvernement ainsi que la sécurité nationale.

Services de police contractuelle

L'objectif des Services de police contractuelle est d'assurer la sécurité des foyers et des collectivités en offrant des services de police à diverses collectivités dans huit provinces (exception faite du Québec et de l'Ontario) et dans trois territoires, par le truchement d'ententes de partage des coûts entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux, et les administrations municipales et autochtones.

Services nationaux de police

Les Services nationaux de police visent à assurer la sécurité des foyers et des collectivités en fournissant aux Canadiens et aux Canadiennes des outils d'enquête et des renseignements en matière d'enquêtes policières. Ces services sont utilisés par les policiers, les ministères fédéraux et les organismes d'application des lois et règlements au Canada, ainsi que par certaines organisations policières étrangères, dont l'Interpol. Ces services sont également utilisés par les secteurs d'activité de police fédérale et de police contractuelle de la GRC et, dans une moindre mesure, par le secteur d'activité des Services de maintien de la paix.

Les services techniques spécialisés de la GRC fournis à la communauté policière comprennent les laboratoires judiciaires (analyse de l'ADN), l'identité (empreintes digitales), les données policières informatisées (casiers judiciaires, communications), le renseignement (crime organisé) et les services de formation supérieure offerts aux policiers canadiens et étrangers et à certains organismes ministériels d'application de la loi.

Services de maintien de la paix

Les Services de maintien de la paix ont pour objectif de gérer la participation efficace et opportune de la police civile canadienne aux activités internationales de maintien de la paix. La prestation de ces services respecte les conditions de la politique étrangère du Canada et le principe du recouvrement intégral des coûts avec d'autres organismes gouvernementaux comme l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et le Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI).

Services de police de protection

Les Services de police de protection visent à assurer la protection des dignitaires canadiens et étrangers ainsi que leurs résidences officielles, de même que la protection des personnes jouissant d'une protection internationale, en offrant un service opportun par des membres possédant toute la compétence et la formation nécessaires et en s'appuyant sur une technologie de pointe.

Structure organisationnelle

La Structure organisationnelle a pour objectif d'appuyer la gestion interne de l'organisation.

Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada

Objectifs

À titre d'organisme indépendant, examiner les appels portant sur des mesures disciplinaires graves ou sur des décisions de renvoi ou de rétrogradation, ainsi que certains types de griefs présentés par la Gendarmerie royale du Canada.

Description des secteurs d'activité

Examen des cas

Le Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada, qui soumet un rapport annuel au Parlement, est un tiers chargé d'examiner de façon indépendante et impartiale les cas que lui soumet la GRC. Le Comité peut tenir des audiences, assigner des témoins, faire prêter serment, et recevoir et accepter des preuves ou autres informations s'il le juge bon. Les conclusions et les recommandations du président ou du Comité sont envoyées aux parties intéressées et au commissaire de la GRC.

Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada

Objectifs

Permettre au public de déposer des plaintes au sujet de la conduite de membres de la GRC dans l'exercice de leurs fonctions et de faire réviser la façon dont la GRC règle ces plaintes par un organisme indépendant et impartial.

Description des secteurs d'activité

Recevoir et réviser les plaintes du public

La Commission des plaintes du public contre la GRC est un organisme gouvernemental impartial et indépendant. Elle reçoit les plaintes du public et les envoie à la GRC pour enquête. Elle peut également réviser le règlement de la plainte fait par la GRC si le plaignant n'est pas satisfait. En outre, la Commission peut mener des enquêtes, convoquer des audiences publiques, assigner des témoins, faire prêter serment à des témoins, accepter les éléments de preuve qu'elle juge pertinents et formuler des conclusions et des recommandations à l'intention du commissaire de la GRC et du Solliciteur général du Canada. La présidente de la Commission peut déposer des plaintes. Également, elle doit soumettre un rapport annuel au Solliciteur général dans lequel elle résume les activités de la Commission au cours de l'exercice et formule ses recommandations pour dépôt aux deux chambres du Parlement.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
...	22 343 000	...	...	22 343 000	1	Dépenses de fonctionnement				
...	...	37 688 520	...	37 688 520	1a	Dépenses de fonctionnement				
...	...	29 043 167	...	29 043 167	1b	Virement de 16 875 000 $ du crédit 5 (Solliciteur général)				
...	...	...	16 875 000	16 875 000		Virement du : crédit 5				
...	...	...	173 000	173 000		CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	1 231 000	1 231 000		CT, crédit 15 [1]				
...	22 343 000	66 731 687	18 279 000	107 353 687		Total—Crédit 1	94 458 241	12 895 446	...	36 397 562
...	61 758 200	...	...	61 758 200	5	Subventions et contributions				
...	...	8 947 200	...	8 947 200	5a	Contributions				
...	...	...	(16 875 000)	(16 875 000)		Virement au crédit 1				
...	61 758 200	8 947 200	(16 875 000)	53 830 400		Total—Crédit 5	49 451 512	4 378 888	...	45 041 939
...	52 322	...	7 179	59 301	(S)	Solliciteur général—Traitement et allocation pour automobile	59 301	...	...	51 597
...	2 788 000	...	234 000	3 022 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 022 000	...	...	2 807 000
...	...	...	2 563	2 563	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	...	2 563	4 649
...	**86 941 322**	**75 678 887**	**1 647 742**	**164 267 951**		**Total du ministère—Budgétaire**	**146 991 054**	**17 274 334**	**2 563**	**84 302 747**
						Service canadien du renseignement de sécurité				
...	192 332 000	...	...	192 332 000	10	Dépenses du programme				
...	...	11 842 379	...	11 842 379	10a	Dépenses du programme				
...	...	37 437 575	...	37 437 575	10b	Dépenses du programme				
...	...	...	8 756 000	8 756 000		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	192 332 000	49 279 954	8 756 000	250 367 954		Total—Crédit 10	247 887 452	2 480 502	...	196 236 683
4 886	...	...	727 705	732 591	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	701 612	5 979	25 000	410 680
...	...	...	...	...		Crédits non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	41 152
4 886	**192 332 000**	**49 279 954**	**9 483 705**	**251 100 545**		**Total du programme—Budgétaire**	**248 589 064**	**2 486 481**	**25 000**	**196 688 515**

						Service correctionnel				
...	1 092 378 000	...	...	1 092 378 000	15	Service pénitentiaire et Service national des libérations conditionnelles—Dépenses de fonctionnement				
...	...	65 377 144	...	65 377 144	15a	Virement de 14 200 000 $ du crédit 20 (Solliciteur général)				
...	...	6 360 995	...	6 360 995	15b	Service pénitentiaire et Service national des libérations conditionnelles—Dépenses de fonctionnement				
...	...	...	14 200 000	14 200 000		Virement du : crédit 20				
...	...	...	12 000 000	12 000 000		CT, crédit 5 [1]				
...	...	...	700 438	700 438		CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	81 602 000	81 602 000		CT, crédit 15 [1]				
...	1 092 378 000	71 738 139	108 502 438	1 272 618 577		Total—Crédit 15	1 251 696 649	20 921 928	...	1 096 443 713
...	...	1	...	1	16b	Fonds renouvelable CORCAN—Pour réduire de 45 000 000 $ à 5 000 000 $, à compter du 31 mars 2002, la somme des dépenses effectuées aux fins du Fonds renouvelable CORCAN, établi par le crédit 11c, *Loi de crédits n° 4 pour 1991-1992* peuvent excéder les recettes afférentes et pour radier le prélèvement net utilisé par CORCAN jusqu'à concurrence de 20 456 000 $	...	1	...	...
...	148 100 000	...	...	148 100 000	20	Service pénitentiaire et Service national des libérations conditionnelles—Dépenses en capital				
...	...	...	(14 200 000)	(14 200 000)		Virement au crédit 15				
...	148 100 000	...	(14 200 000)	133 900 000		Total—Crédit 20	130 136 729	3 763 271	...	114 597 802
...	201 000	...	(201 000)	...	(S)	Pensions et autres avantages sociaux des employés	...	...	...	...
...	132 041 000	...	5 557 000	137 598 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	137 598 000	...	...	142 972 000
24 543 912	(594 000)	...	594 000	24 543 912	(S)	Fonds renouvelable CORCAN				
...	...	...	(40 000 000)	(40 000 000)		Diminution de la limite d'autorisation de prélèvement				
...	...	...	20 456 000	20 456 000		Radiation du prélèvement devant être utilisé				
24 543 912	(594 000)	...	(18 950 000)	4 999 912		Total	(10 724 375)	...	15 724 287	(16 714 265)
295 200	...	...	710 193	1 005 393	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	791 314	...	214 079	385 218
...	...	...	6 018	6 018	(S)	Remise des prêts	6 018	...	...	10 164
...	...	...	4 264	4 264	(S)	Remboursements de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs	4 264	...	...	19 651
24 839 112	1 372 126 000	71 738 140	81 428 913	1 550 132 165		Total budgétaire	1 509 508 599	24 685 200	15 938 366	1 337 714 283
12 187	...	...	22 264	34 451	L14b	Prêts à des personnes sous surveillance obligatoire et aux libérés conditionnels en vertu du Compte des prêts aux libérés conditionnels, *Loi n° 3 de 1982-1983 portant affectation de crédits*. Limite 50 000 $ (Net)	(2 932)	...	37 383	15 549
						Total du programme—				
24 839 112	**1 372 126 000**	**71 738 140**	**81 428 913**	**1 550 132 165**		**Budgétaire**	**1 509 508 599**	**24 685 200**	**15 938 366**	**1 337 714 283**
12 187	**...**	**...**	**22 264**	**34 451**		**Non budgétaire**	**(2 932)**	**...**	**37 383**	**15 549**

Sommaire du portefeuille ministériel—*Fin*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Commission nationale des libérations conditionnelles				
...	24 105 000	...	...	24 105 000	25	Dépenses du programme				
...	...	4 477 187	...	4 477 187	25a	Dépenses du programme				
...	...	312 380	...	312 380	25b	Dépenses du programme				
...	...	...	512 000	512 000		Virement du : CT, crédit 5 [1]				
...	...	...	145 000	145 000		CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	1 571 000	1 571 000		CT, crédit 15 [1]				
...	24 105 000	4 789 567	2 228 000	31 122 567		Total—Crédit 25	30 515 013	607 554	...	27 083 661
...	3 796 000	...	160 000	3 956 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 956 000	...	...	3 854 000
...	...	...	5 000	5 000	(S)	Remboursements de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs	5 000	...	...	250
9 725	...	...	33 284	43 009	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	42 734	...	275	...
9 725	**27 901 000**	**4 789 567**	**2 426 284**	**35 126 576**		**Total du programme—Budgétaire**	**34 518 747**	**607 554**	**275**	**30 937 911**
						Bureau de l'enquêteur correctionnel				
...	1 749 000	...	...	1 749 000	30	Dépenses du programme				
...	...	750 645	...	750 645	30a	Dépenses du programme				
...	...	73 000	...	73 000	30b	Dépenses du programme				
...	...	...	66 000	66 000		Virement du : CT, crédit 5 [1]				
...	...	...	18 000	18 000		CT, crédit 15 [1]				
...	1 749 000	823 645	84 000	2 656 645		Total—Crédit 30	2 516 259	140 386	...	1 875 231
...	223 000	...	...	223 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	223 000	...	...	195 000
...	**1 972 000**	**823 645**	**84 000**	**2 879 645**		**Total du programme—Budgétaire**	**2 739 259**	**140 386**	...	**2 070 231**
						Gendarmerie royale du Canada				
...	1 053 168 000	...	...	1 053 168 000	35	Application de la loi—Dépenses de fonctionnement				
					35b	Virement de 9 896 600 $ du crédit 40 (Solliciteur général)				
...	...	162 032 587	...	162 032 587						
...	...	...	9 896 600	9 896 600		Virement du : crédit 40				
...	...	...	43 933 934	43 933 934		CT, crédit 5 [1]				
...	...	...	1 045 272	1 045 272		CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	12 912 000	12 912 000		CT, crédit 15 [1]				
...	1 053 168 000	162 032 587	67 787 806	1 282 988 393		Total—Crédit 35	1 212 996 828	69 991 565	...	1 068 098 719

...	181 043 000	...	...	181 043 000	40	Application de la loi—Dépenses en capital				
...	...	...	(9 896 600)	(9 896 600)		Virement au crédit 35				
...	181 043 000	...	(9 896 600)	171 146 400		Total—Crédit 40	148 667 353	22 479 047	...	124 830 190
...	237 313 280	10 600 000	(16 372 269)	231 341 011	(S)	Pensions et autres prestations des employés—Membres de la Gendarmerie royale du Canada	231 341 011	...	...	251 589 522
...	32 471 755	...	1 366 200	33 837 955	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	33 837 955	...	...	26 225 900
2 647 543	...	...	7 507 217	10 154 760	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	8 267 290	...	1 887 470	6 558 401
2 647 543	**1 503 796 035**	**172 632 587**	**50 392 354**	**1 729 468 519**		**Total du programme—Budgétaire**	**1 635 110 437**	**92 470 612**	**1 887 470**	**1 477 302 732**
						Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada				
...	758 000	...	...	758 000	45	Dépenses du programme				
...	...	37 500	...	37 500	45b	Dépenses du programme				
...	...	...	8 000	8 000		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	758 000	37 500	8 000	803 500		Total—Crédit 45	636 226	167 274	..	530 532
...	62 000	...	...	62 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	62 000	...	...	61 000
...	**820 000**	**37 500**	**8 000**	**865 500**		**Total du programme—Budgétaire**	**698 226**	**167 274**	**...**	**591 532**
						Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada				
...	3 463 000	...	...	3 463 000	50	Dépenses du programme				
...	...	600 005	...	600 005	50a	Dépenses du programme				
...	...	150 000	...	150 000	50b	Dépenses du programme				
...	...	...	60 000	60 000		Virement du : CT, crédit 5 [1]				
...	...	...	37 000	37 000		CT, crédit 15 [1]				
...	3 463 000	750 005	97 000	4 310 005		Total—Crédit 50	4 286 027	23 978	...	4 844 315
...	367 000	...	...	367 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	367 000	...	...	405 000
...	**3 830 000**	**750 005**	**97 000**	**4 677 005**		**Total du programme—Budgétaire**	**4 653 027**	**23 978**	**...**	**5 249 315**
27 501 266	**3 189 718 357**	**375 730 285**	**145 567 998**	**3 738 517 906**		**Total du portefeuille ministériel—Budgétaire**	**3 582 808 413**	**137 855 819**	**17 853 674**	**3 134 857 266**
12 187	**...**	**...**	**22 264**	**34 451**		**Non budgétaire**	**(2 932)**	**...**	**37 383**	**15 549**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section I de ce volume.

(S) Autorisation législative.

(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).

[1] Conseil du Trésor, crédit 5—Éventualités du gouvernement.
Conseil du Trésor, crédit 10—Initiatives pangouvernementales.
Conseil du Trésor, crédit 15—Rajustements de la rémunération.

Programmes par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Recettes affectées aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Conseils au Solliciteur général dans ses fonctions d'orientation des organismes, de gestion du portefeuille et de leadership national au niveau des politiques	16 862 778	11 953 551	433 764	374 602	4 990 400	4 247 746	...	...	...	...	22 286 942	16 575 899
Programme de services de police des Premières nations	20 774 073	21 357 038	85 000	41 106	48 840 000	45 203 766	...	...	...	...	69 699 073	66 601 910
Bureau de l'inspecteur général, SCRS	810 308	749 427	6 460	10 964	...	...	...	...	...	...	816 768	760 391
Services exécutifs et services ministériels	70 422 321	62 321 051	1 042 847	731 803	...	...	...	...	...	...	71 465 168	63 052 854
Total du ministère—Budgétaire	**108 869 480**	**96 381 067**	**1 568 071**	**1 158 475**	**53 830 400**	**49 451 512**	**...**	**...**	**...**	**...**	**164 267 951**	**146 991 054**
Service canadien du renseignement de sécurité—Budgétaire	**251 100 545**	**248 589 064**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**251 100 545**	**248 589 064**
Service correctionnel												
Prise en charge	191 275 000	189 298 353	355 309	272 877	1 100 000	1 096 425	...	...	...	...	192 730 309	190 667 655
Garde	542 782 000	538 057 025	112 462 390	109 589 936	248 797	240 295	...	...	...	...	655 493 187	647 887 256
Réinsertion sociale—												
Budgétaire	478 438 000	469 731 800	20 092 835	19 357 234	3 100 981	3 085 065	...	...	...	...	501 631 816	492 174 099
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	34 451	(2 932)	34 451	(2 932)
Gestion générale	193 815 039	187 884 115	989 466	1 119 420	472 436	500 429	...	...	...	...	195 276 941	189 503 964
CORCAN	90 225 000	79 543 158	2 199 912	2 172 283	...	...	87 425 000	92 439 816	...	...	4 999 912	(10 724 375)
Sous-total—												
Budgétaire	1 496 535 039	1 464 514 451	136 099 912	132 511 750	4 922 214	4 922 214	87 425 000	92 439 816	...	...	1 550 132 165	1 509 508 599
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	34 451	(2 932)	34 451	(2 932)
Recettes affectées aux dépenses	(87 425 000)	(92 439 816)	...	...	...	...	(87 425 000)	(92 439 816)	...	...	...	...
Total du programme—												
Budgétaire	**1 469 110 039**	**1 372 074 635**	**136 099 912**	**132 511 750**	**4 922 214**	**4 922 214**	**...**	**...**	**...**	**...**	**1 550 132 165**	**1 509 508 599**
Non budgétaire	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**34 451**	**(2 932)**	**34 451**	**(2 932)**

Commission nationale des libérations conditionnelles												
Mise en liberté sous condition	28 174 291	26 355 476	...	...	35 000	19 200	...	...	...	...	28 209 291	26 374 676
Clémence et réhabilitation	2 340 000	2 632 397	...	...	...	...	...	...	...	...	2 340 000	2 632 397
Gestion générale	4 577 285	5 511 674	...	...	...	...	...	...	...	...	4 577 285	5 511 674
Total du programme—Budgétaire	**35 091 576**	**34 499 547**	**...**	**...**	**35 000**	**19 200**	**...**	**...**	**...**	**...**	**35 126 576**	**34 518 747**
Bureau de l'enquêteur correctionnel—												
Budgétaire	**2 679 024**	**2 538 638**	**200 621**	**200 621**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**2 879 645**	**2 739 259**
Gendarmerie royale du Canada												
Services de police fédérale	530 666 014	516 568 033	26 914 266	22 350 053	...	...	...	...	...	...	557 580 280	538 918 086
Services de police contractuelle	1 208 334 672	1 198 123 727	70 560 042	70 560 042	...	...	921 920 319	921 520 319	...	...	356 974 395	347 163 450
Services nationaux de police	331 223 432	320 051 529	51 264 000	33 995 000	386 080	346 825	12 561 000	8 094 241	...	...	370 312 512	346 299 113
Services de maintien de la paix	...	543 917	...	...	...	...	...	...	...	...	...	543 917
Services de police de protection	154 705 683	123 815 229	11 401 092	10 901 092	...	...	...	...	...	...	166 106 775	134 716 321
Structure organisationnelle	228 339 722	219 021 884	11 007 000	10 861 165	47 380 761	47 347 594	8 232 926	9 761 093	...	...	278 494 557	267 469 550
Sous-total	2 453 269 523	2 378 124 319	171 146 400	148 667 352	47 766 841	47 694 419	942 714 245	939 375 653	...	...	1 729 468 519	1 635 110 437
Recettes affectées aux dépenses	(942 714 245)	(939 375 653)	...	...	...	...	(942 714 245)	(939 375 653)	...	...	...	...
Total du programme—Budgétaire	**1 510 555 278**	**1 438 748 666**	**171 146 400**	**148 667 352**	**47 766 841**	**47 694 419**	**...**	**...**	**...**	**...**	**1 729 468 519**	**1 635 110 437**
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada												
Examen des cas	844 008	691 177	21 492	7 049	...	...	...	...	...	...	865 500	698 226
Total du programme—Budgétaire	**844 008**	**691 177**	**21 492**	**7 049**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**865 500**	**698 226**
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada												
Recevoir et réviser les plaintes du public	4 493 961	4 578 349	183 044	74 678	...	...	...	...	...	...	4 677 005	4 653 027
Total du programme—Budgétaire	**4 493 961**	**4 578 349**	**183 044**	**74 678**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**4 677 005**	**4 653 027**
Total du portefeuille ministériel—												
Budgétaire	**3 322 743 911**	**3 198 101 143**	**309 219 540**	**282 619 925**	**106 554 455**	**102 087 345**	**...**	**...**	**...**	**...**	**3 738 517 906**	**3 582 808 413**
Non budgétaire	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**34 451**	**(2 932)**	**34 451**	**(2 932)**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Subventions				
					Conseils au Solliciteur général dans ses fonctions d'orientation des organismes, de gestion du portefeuille et de leadership national au niveau des politiques				
...	509 795	...	...	509 795	Société John Howard	509 795	...	...	509 795
...	451 807	...	...	451 807	Association canadienne des sociétés Elizabeth Fry	451 807	...	...	451 807
...	834 542	...	...	834 542	Autres organismes nationaux de bénévolat actifs dans le secteur de la justice pénale	834 542	...	...	834 542
...	**1 796 144**	...	...	**1 796 144**	**Total—Subventions**	**1 796 144**	...	...	**1 796 144**
					Contributions				
					Conseils au Solliciteur général dans ses fonctions d'orientation des organismes, de gestion du portefeuille et de leadership national au niveau des politiques Paiements aux provinces, aux territoires et aux organismes publics et privés pour appuyer des activités complémentaires à celles du Solliciteur général	2 451 602	742 654	...	1 190 855
	1 662 056	1 847 200	(315 000)	3 194 256					
					Programme de services de police des Premières nations Paiements aux provinces, territoires, municipalités, ainsi qu'aux conseils de bande, aux représentants officiels des Autochtones vivant dans les réserves, aux collectivités autochtones établies sur les terres de l'État et aux groupes inuits conformément au Programme de services de police des Premières nations	45 203 766	3 636 234	...	42 054 940
	58 300 000	7 100 000	(16 560 000)	48 840 000					
...	**59 962 056**	**8 947 200**	**(16 875 000)**	**52 034 256**	**Total—Contributions**	**47 655 368**	**4 378 888**	...	**43 245 795**
					Sommaire du ministère par secteur d'activité				
					Conseils au Solliciteur général dans ses fonctions d'orientation des organismes, de gestion du portefeuille et de leadership national au niveau des politiques	4 247 746	742 654	...	2 986 999
	3 458 200	1 847 200	(315 000)	4 990 400					
	58 300 000	7 100 000	(16 560 000)	48 840 000	Programme de services de police des Premières nations	45 203 766	3 636 234	...	42 054 940
...	**61 758 200**	**8 947 200**	**(16 875 000)**	**53 830 400**	**Total du ministère**	**49 451 512**	**4 378 888**	...	**45 041 939**

				Service correctionnel				
				Subventions				
				Prise en charge				
...	122 000	...	(122 000)	...	Subvention au département de psychologie de l'Université de la Saskatchewan pour une chaire de psychologie judiciaire	...	...	...	92 376
...	60 000	...	(60 000)	...	Subvention au Collège de médecine de l'Université de la Saskatchewan pour l'obtention d'une place en psychiatrie	...	...	...	...
...	182 000	...	(182 000)	...		...	...	...	92 376
					Réinsertion sociale				
...	200 000	...	(160 000)	40 000	Subvention aux collectivités autochtones pour des services et des programmes correctionnels pour Autochtones	35 000	5 000	...	70 000
...	...	...	122 000	122 000	Subvention au département de psychologie de l'Université de la Saskatchewan pour une chaire de psychologie judiciaire	115 291	6 709	...	...
...	200 000	...	(38 000)	162 000		150 291	11 709	...	70 000
					Gestion générale				
...	100 000	...	2 325	102 325	Indemnisation des détenus des pénitenciers en cas d'accidents	97 982	4 343	...	282 522
...	201 000	...	(201 000)	...	(S) Pensions et autres avantages sociaux des employés	...	...	...	...
...	301 000	...	(198 675)	102 325		97 982	4 343	...	282 522
...	**683 000**	...	**(418 675)**	**264 325**	**Total—Subventions**	**248 273**	**16 052**	...	**444 898**
					Contributions				
					Prise en charge				
...	...	...	1 100 000	1 100 000	Contributions en vue de fournir des soins de santé physique et mentale pour la communauté carcérale	1 096 425	3 575	...	94 000
					Garde				
...	...	...	248 797	248 797	Paiements aux organisations sans but lucratif prenant part aux mesures correctionnelles communautaires, aux provinces et aux municipalités à titre de contributions pour des travaux de construction entrepris par ces administrations	240 295	8 502	...	1 784 110
					Réinsertion sociale				
...	716 000	...	327 686	1 043 686	Contributions en vue de fournir des services aux libérés conditionnels, des services individuels et de groupe pour les détenus et d'assurer l'éducation et la participation du public relativement aux services correctionnels et à d'autres services complémentaires	911 449	132 237	...	1 285 167
...	1 135 000	...	500 295	1 635 295	Paiements aux collectivités autochtones pour l'exécution de programmes et la prestation de services correctionnels	1 763 325	(128 030)	...	2 000 216
...	...	...	260 000	260 000	Paiements aux organisations sans but lucratif prenant part aux mesures correctionnelles communautaires, aux provinces et aux municipalités à titre de contributions pour des travaux de construction entrepris par ces administrations	260 000	...	...	...
...	1 851 000	...	1 087 981	2 938 981		2 934 774	4 207	...	3 285 383

Paiements de transfert—*Fin*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Gestion générale				
					Contributions en vue de fournir des services aux libérés conditionnels, des services individuels et de groupe pour les détenus et d'assurer l'éducation et la participation du public relativement aux services correctionnels et à d'autres services complémentaires				
...	...	...	370 111	370 111		402 447	(32 336)	...	655 528
...	**1 851 000**	...	**2 806 889**	**4 657 889**	**Total—Contributions**	**4 673 941**	**(16 052)**	...	**5 819 021**
					Sommaire du programme par secteur d'activité				
...	182 000	...	918 000	1 100 000	Prise en charge	1 096 425	3 575	...	186 376
...	...	...	248 797	248 797	Garde	240 295	8 502	...	1 784 110
...	2 051 000	...	1 049 981	3 100 981	Réinsertion sociale	3 085 065	15 916	...	3 355 383
...	301 000	...	171 436	472 436	Gestion générale	500 429	(27 993)	...	938 050
...	**2 534 000**	...	**2 388 214**	**4 922 214**	**Total du programme**	**4 922 214**	...	...	**6 263 919**
					Commission nationale des libérations conditionnelles				
					Contributions				
					Mise en liberté sous condition				
					Paiements à des organismes sans but lucratif, à des groupes communautaires ou à des organismes privés qui appuient la mission et les priorités stratégiques de la Commission nationale des libérations conditionnelles				
...	35 000	...	...	35 000		19 200	15 800	...	16 800
...	**35 000**	...	...	**35 000**	**Total du programme**	**19 200**	**15 800**	...	**16 800**
					Gendarmerie royale du Canada				
					Subventions				
					Structure organisationnelle				
					Association des anciens de la Gendarmerie royale du				
...	1 900	...	...	1 900	Canada	1 900	...	...	1 900
...	1 900	...	...	1 900	Association internationale des chefs de police	1 900	...	...	1 900
					Paiements, sous forme d'indemnités pour accidents du travail, versés aux survivants de membres de la Gendarmerie royale du Canada tués dans l'exercice de				
...	1 000 000	535 000	...	1 535 000	leurs fonctions	1 501 833	33 167	...	909 930
					(S) Pensions en vertu de la *Loi sur la continuation des*				
...	28 000 000	...	(3 680 555)	24 319 445	*pensions de la Gendarmerie royale du Canada*	24 319 445	...	...	15 797 406

					(S) Indemnisation des membres de la Gendarmerie royale du Canada pour blessures reçues dans l'exercice de leurs fonctions	21 463 968			15 676 245
	100 000		(41 452)	58 548	(S) Pensions aux familles des membres de la Gendarmerie royale du Canada qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions	58 548			57 981
...	**40 103 800**	**11 135 000**	**(3 858 039)**	**47 380 761**	**Total—Subventions**	**47 347 594**	**33 167**	...	**32 445 362**
					Contributions				
					Services nationaux de police				
...	**386 080**	...	...	**386 080**	Contributions aux élèves qui ne sont pas membres de la Gendarmerie royale du Canada et qui suivent des cours au Collège canadien de police	**346 825**	**39 255**	...	**288 408**
					Sommaire du programme par secteur d'activité				
	386 080			386 080	Services nationaux de police	346 825	39 255		288 408
	40 103 800	11 135 000	(3 858 039)	47 380 761	Structure organisationnelle	47 347 594	33 167		32 445 362
...	**40 489 880**	**11 135 000**	**(3 858 039)**	**47 766 841**	**Total du programme**	**47 694 419**	**72 422**	...	**32 733 770**
...	**104 817 080**	**20 082 200**	**(18 344 825)**	**106 554 455**	**Total du portefeuille ministériel**	**102 087 345**	**4 467 110**	...	**84 056 428**

(S) Paiement de transfert législatif.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Service correctionnel			
Budgétaires (recettes disponibles pour être dépensées)			
Réinsertion sociale			
CORCAN	87 425 000	92 439 816	91 292 932
Non budgétaires (remises disponibles pour être dépensées)			
Compte des prêts aux libérés conditionnels		6 018	10 164
Total du programme—			
Budgétaire	**87 425 000**	**92 439 816**	**91 292 932**
Non budgétaire	...	**6 018**	**10 164**
Gendarmerie royale du Canada			
Budgétaires (recettes disponibles pour être dépensées)			
Services de police contractuelle	921 920 319	921 520 319	842 413 626
Services nationaux de police	12 561 000	8 094 241	6 181 254
Structure organisationnelle	8 232 926	9 761 093	
Total du programme—Budgétaire	**942 714 245**	**939 375 653**	**848 594 880**
Total du portefeuille ministériel—			
Budgétaire	**1 030 139 245**	**1 031 815 469**	**939 887 812**
Non budgétaire	...	**6 018**	**10 164**

Recettes

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services		235
Total des recettes fiscales	...	**235**
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	198 966	226 092
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent		13
	198 966	226 105
Ventes de biens et de services—		
Autres frais et droits	2 770	517
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	2 563	4 649
Diverses recettes non fiscales	6 250	5 427
Total des recettes non fiscales	**210 549**	**236 698**
Total du ministère	**210 549**	**236 933**
Service canadien du renseignement de sécurité		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services		22 967
Total des recettes fiscales	...	**22 967**
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	206 920	314 288
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	8 312	81 707
	215 232	395 995
Ventes de biens et de services—		
Location et utilisation de biens publics	64 350	...
Services de nature non réglementaire	2 667 325	...
Autres frais et droits	348 758	...
	3 080 433	...

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	727 705	410 931
Diverses recettes non fiscales—		
Revenus de placements	22 739	...
Divers	14 403	477 324
	37 142	477 324
Total des recettes non fiscales	**4 060 512**	**1 284 250**
Total du programme	**4 060 512**	**1 307 217**
Service correctionnel		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	508 841	1 633 731
Recouvrements de dépenses pour l'achat d'immobilisations	36 246	...
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	1 864 005	540 354
	2 409 092	2 174 085
Ventes de biens et de services—		
Location et utilisation de biens publics—		
Locations	15 004	92 229
Chambre et pension—Détenus	865 558	815 027
	880 562	*907 256*
Services de nature non réglementaire—		
Vente de repas	15 627	...
Services psychiatriques—Contrat	772 038	...
Entretien des détenus—Contrat (accords fédéraux-provinciaux)	1 719 418	...
Service de blanchisserie	810	...
Frais d'accès à l'information	2 015	...
Projets de travail des détenus	41 946	...
	2 551 854	...
Ventes de biens et de produits d'information—		
Vente de produits manufacturés	8 460 072	8 639 953
Vente CORCAN—		
Vente de produits manufacturés	92 228 849	...
Revenus reportés (CORCAN)	(92 439 816)	...
	8 249 105	*8 639 953*
Autres frais et droits—		
Service de blanchisserie	...	1 200
Entretien des détenus—Contrat (accords fédéraux-provinciaux)	...	3 487 184
Services psychiatriques—Contrat	...	463 742
Frais d'accès à l'information	...	1 140
Divers	210 966	...
	210 966	*3 953 266*
	11 892 487	13 500 475
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	710 193	604 807
Diverses recettes non fiscales—		
Amendes et confiscations	201 922	214 098
Commissions sur la perception de la taxe de vente provinciale	2 758	2 299
Commandes téléphoniques	156 558	52 902
Réclamations de l'État	15 713	17 608
Gain net de change	...	417
Vente de repas	...	23 460
Divers	151 078	194 457
	528 029	505 241
Total du programme	**15 539 801**	**16 784 608**
Commission nationale des libérations conditionnelles		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	41 657	409
Ventes de biens et de services—		
Services de nature non réglementaire	*1 052 962*	...
Ventes de biens et de produits d'information	*170*	...
Autres frais et droits—		
Droits des demandeurs de réhabilitation	...	643 850
Divers	...	2 024
	...	*645 874*
	1 053 132	645 874
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	33 284	9 725
Diverses recettes non fiscales	4 546	...
Total du programme	**1 132 619**	**656 008**

Recettes—*Suite*

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Gendarmerie royale du Canada		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	...	851 429
Total des recettes fiscales	**...**	**851 429**
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements—		
Autres comptes—		
Prêts et avances à des personnes affectées à l'étranger—		
Intérêt	14 543	5 919
Virement de bénéfices	(186 149)	(36 643)
	(171 606)	(30 724)
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Remboursement pour services rendus à d'autres ministères de l'État	231 504	210 052
Remboursement pour réparation à des véhicules automobiles	26	149 629
Divers	5 845 728	2 147 187
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	10 477 690	3 625 072
	16 554 948	6 131 940
Ventes de biens et de services—		
Droits et privilèges—		
Location de bâtiments et terrains publics	...	5 210 932
Stationnement payé	...	157 023
Divers	...	1 281 205
	...	*6 649 160*
Services de nature réglementaire—		
Accès à l'information	*9 559*	...
Services de nature non réglementaire—		
Services de police aux gouvernements locaux	(84 413 938)	...
Services de police aux gouvernements provinciaux et territoriaux	(152 712 714)	...
Autres frais	1 179 452 360	...
Frais de licence	3 248	...
Stationnement payé	116 746	...
Location de bâtiments résidentiels	5 466 582	...
Location de bâtiments non résidentiels	11 000	...
Vente de vêtements et d'équipements légers aux membres	316 696	...
Ventes de produits d'information	65 516	...
Ventes diverses	1 512 124	...
Autres services	1 712 070	...
Divers	(936 011 457)	...
	15 518 233	...
Ventes de biens et de produits d'information—		
Vente de vêtements et d'équipements légers aux membres	...	332 414
Mess de la Gendarmerie royale du Canada—Repas—		
Récépissés de caisse imposables	...	668 176
Récépissés de caisse non imposables	...	507 382
Versements de pension quotidienne aux Mess	...	157 836
Vente de munitions aux membres	...	4 509
Vente—Rapport d'accident/photo	...	159 728
Ventes diverses	...	27 757
	...	*1 857 802*
Autres frais et droits—		
Accès à l'information	...	2 392
Services de police aux gouvernements provinciaux et territoriaux	(3 588 541)	...
Dépenses de fonctionnement	675	...
Divers	3 103 713	...
	(484 153)	*2 392*
	15 043 639	8 509 354
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	7 507 217	6 944 284
Diverses recettes non fiscales—		
Paiement au fonds de pension des officiers de la Gendarmerie royale du Canada	...	10 803
Réparations de dommages imposés à des membres—Véhicules automobiles	...	16 111
Divers	...	33 267
	...	60 181
Total des recettes non fiscales	**38 934 198**	**21 615 035**
Total du programme	**38 934 198**	**22 466 464**
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	...	18 702
Total du programme	**...**	**18 702**

Recettes—*Fin*

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Sommaire du portefeuille ministériel		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	..	874 631
Total des recettes fiscales	...	874 631
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements	(171 606)	(30 724)
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	19 419 895	8 947 236
Ventes de biens et de services	31 072 461	22 656 220
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	8 980 962	7 974 396
Diverses recettes non fiscales	575 967	1 048 173
Total des recettes non fiscales	59 877 679	40 595 301
Total du portefeuille ministériel	**59 877 679**	**41 469 932**

SECTION 23

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2001-2002

Transports

Ministère

Office des transports du Canada

Tribunal de l'aviation civile

SOMMAIRE

	Page
Objectifs des programmes et description des secteurs d'activité	23.2
Sommaire du portefeuille ministériel	23.4
Programmes par secteur d'activité	23.6
Paiements de transfert	23.7
Détail des montants disponibles pour être dépensés	23.11
Recettes	23.12

Ministère

Objectifs

Assurer des normes élevées pour un réseau de transport sécuritaire par :

- des normes et un cadre de réglementation détaillés et progressifs;
- des programmes de certification, de surveillance, de respect et d'inspection efficaces.

Contribuer à la prospérité du Canada par :

- des politiques à jour;
- l'élimination des obstacles institutionnels et législatifs;
- le financement sélectif des éléments clés du réseau.

Protéger l'environnement physique par :

- l'évaluation des répercussions des décisions de politique et de la réglementation sur l'environnement;
- la promotion et le respect des normes environnementales.

Travailler avec nos partenaires et clients par :

- une consultation efficace sur des initiatives de transport;
- la mise en œuvre et la gestion d'entreprises communes.

Renforcer nos services en :

- comprenant les besoins de nos clients;
- fournissant une prise de décisions la plus rapprochée possible des clients.

Fournir un milieu de travail stimulant et favorable en :

- traitant les gens avec confiance et respect;
- élaborant et en mettant en œuvre des stratégies efficaces de ressources humaines;
- fournissant un système de mérite et de reconnaissance conforme à nos valeurs.

Description des secteurs d'activité

Politiques

Le secteur d'activité, Politiques, englobe l'élaboration de politiques de transport et de changements législatifs qui contribuent à l'efficacité et à l'efficience du réseau de transport du Canada. Il comprend aussi la surveillance et l'analyse de ce réseau de transport, la préparation de rapports annuels (*Loi sur les transports au Canada*), les études économiques, et l'évaluation des programmes. Le financement et l'analyse liés aux sociétés d'État sont également fournis.

Programmes et cessions

Le secteur d'activité, Programmes et cessions, est chargé de négocier la cession des havres, des ports et des aéroports à des intérêts locaux; d'exploiter les aéroports, les havres et les ports jusqu'à leur cession; d'exploiter les aéroports, les havres et ports éloignés appartenant au gouvernement fédéral; d'administrer les programmes de subvention pour les aéroports, les ports, les routes et les ponts; de remplir des fonctions de propriétaire et de surveillance pour le Ministère, y compris pour les havres, les ports et les aéroports et les sites du système de navigation aérienne; d'administrer un Programme de gérance de l'environnement visant les avoirs du fédéral liés au transport.

Sécurité et sûreté

Le secteur d'activité, Sécurité et sûreté, élabore des lois, des normes et des règlements nationaux et met en œuvre des programmes de surveillance, de mise à l'essai, d'inspection, d'éducation, de recherche et développement et de subventions afin de promouvoir la sécurité et la sûreté dans les modes de transport aérien, maritime, ferroviaire et routier et fournit des services d'aéronefs au gouvernement et à d'autres organismes de transport.

Administration du ministère

Le secteur d'activité, Administration du ministère, fournit au Ministère des services financiers, administratifs, informatiques, de ressources humaines, de communications internes et externes, juridiques et exécutifs.

Office des transports du Canada

Objectifs

Contribuer à la mise en place d'un réseau de transport national à la fois efficient et accessible, qui répond aux besoins des expéditeurs, des transporteurs, des voyageurs et des autres utilisateurs.

Description des secteurs d'activité

Office des transports du Canada

Le programme de l'Office des transports du Canada a pour but de traiter les questions assujetties à la *Loi sur les transports au Canada* et à des lois connexes, dans les secteurs ferroviaires, aériens et maritimes de compétence fédérale. L'Office examine des demandes, entend des plaintes et mène des enquêtes. Il applique diverses dispositions sur l'accès concurrentiel et le règlement des différends pour régler des questions mettant en cause une compagnie de chemin de fer et d'autres parties (expéditeurs, municipalités, entreprises de services publics, propriétaires fonciers, autres transporteurs ferroviaires). L'Office établit annuellement les montants respectifs de revenu admissible maximal du CN et du CP pour le transport du grain de l'Ouest et détermine s'ils ont ou non dépassé ce

plafond. Aux termes de la Loi, il procède également à l'établissement des coûts. L'Office défend les intérêts des consommateurs et des transporteurs en s'assurant que les transporteurs aériens exploitant des services à destination, en provenance et à l'intérieur du Canada remplissent certaines exigences minimales sur le plan économique. Pour ce faire, il administre un système de délivrance de licences de transport aérien, des ententes internationales et des tarifs internationaux. Les intérêts des consommateurs sont aussi protégés par l'entremise d'un Programme de traitement des plaintes relatives au transport aérien et d'un programme de délivrance de certificats d'aptitude pour les compagnies de chemin de fer. Enfin, l'Office a pour tâche de supprimer des services et installations de transport de compétence fédérale tout obstacle abusif qui nuit à la circulation des personnes ayant une déficience.

Tribunal de l'aviation civile

Objectifs

Pourvoir le milieu de l'aviation d'un processus indépendant permettant la révision des décisions relatives à l'application des règlements ou à la délivrance des permis prises par le ministre des Transports.

Description des secteurs d'activité

Révisions et appels

Assure le fonctionnement d'un Tribunal de l'aviation civile indépendant chargé de répondre aux demandes provenant du milieu de l'aviation concernant la révision des décisions relatives à l'application des règlements ou à la délivrance des permis prises par le ministre des Transports aux termes de la *Loi sur l'aéronautique*; et tenir des audiences pour les appels. À la suite d'une audience, le Tribunal peut, selon le cas, confirmer la décision du Ministre, y substituer sa propre décision, ou encore renvoyer l'affaire au Ministre pour réexamen.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
...	131 005 000	...	...	131 005 000	1	Dépenses de fonctionnement				
...	...	35 236 970	...	35 236 970	1a	Dépenses de fonctionnement				
...	...	1	...	1	1b	Virement de 23 446 148 $ du crédit 5 (Transports)				
...	...	...	23 446 148	23 446 148		Virement du : crédit 5				
...	...	...	508 050	508 050		CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	22 861 000	22 861 000		CT, crédit 15 [1]				
...	131 005 000	35 236 971	46 815 198	213 057 169		Total—Crédit 1	190 134 418	22 922 751	...	181 443 924
...	97 449 000	...	...	97 449 000	5	Dépenses en capital				
...	...	55 800 000	...	55 800 000	5a	Dépenses en capital				
...	...	...	(23 446 148)	(23 446 148)		Virement au : crédit 1				
...	...	...	(11 873 852)	(11 873 852)		crédit 10				
...	97 449 000	55 800 000	(35 320 000)	117 929 000		Total—Crédit 5	110 610 610	7 318 390	...	72 859 114
...	203 527 501	...	...	203 527 501	10	Subventions et contributions				
...	...	162 765 490	...	162 765 490	10a	Subventions et contributions				
					10b	Virement de 11 873 852 $ du crédit 5 (Transports) et				
...	...	3 263 148	...	3 263 148		de 23 377 000 $ du crédit 15 (Transports)				
...	...	...	11 873 852	11 873 852		Virement du : crédit 5				
...	...	...	23 377 000	23 377 000		crédit 15				
...	203 527 501	166 028 638	35 250 852	404 806 991		Total—Crédit 10	343 013 000	61 793 991	...	232 465 216
					15	Paiements à la Société Les Ponts Jacques-Cartier et				
...	116 237 000	..	...	116 237 000		Champlain Inc.				
...	...	...	(23 377 000)	(23 377 000)		Virement au crédit 10				
...	116 237 000	...	(23 377 000)	92 860 000		Total—Crédit 15	92 860 000	...	...	33 846 765
...	36 347 000	...	...	36 347 000	20	Paiements à Marine Atlantique S.C.C.				
...	...	...	437 000	437 000		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	36 347 000	..	437 000	36 784 000		Total—Crédit 20	36 784 000	...	...	38 560 054
...	247 739 000	...	...	247 739 000	25	Paiements à VIA Rail Canada Inc.				
...	...	61 900 000	...	61 900 000	25a	Paiements à VIA Rail Canada Inc.				
...	...	...	562 000	562 000		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	247 739 000	61 900 000	562 000	310 201 000		Total—Crédit 25	310 201 000	...	...	231 603 000
					(S)	Ministre des Transports—Traitement et allocation pour				
...	52 122	...	15 866	67 988		automobile	67 988	...	...	51 597

					(S)	Le pont Victoria, Montréal—Abolition des péages et réfection de la voie de circulation routière du pont (Crédit 107, *Loi des subsides n° 5 de 1963*)	3 072 245	..	..	11 708 819
...	4 000 000	..	(927 755)	3 072 245						
...	48 471 000	...	2 040 001	50 511 001	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	50 511 001	..	...	54 317 000
...	1 577 000	..	(80 725)	1 496 275	(S)	Paiements versés conformément aux ententes de la Voie maritime du Saint-Laurent	1 496 275	...	...	2 473 879
...	48 400 000	...	(75 473)	48 324 527	(S)	Paiement de subvention pour l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland	48 324 527	...	..	46 933 866
2 093 638	...	...	5 284 231	7 377 869	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	6 341 538	...	1 036 331	9 452 500
...	...	...	120	120	(S)	Remboursements de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs	120	...	...	...
...	...	...	...	...		Crédits non requis pour l'exercice en cours	..	...	...	4 075
2 093 638	**934 804 623**	**318 965 609**	**30 624 315**	**1 286 488 185**		**Total du ministère—Budgétaire**	**1 193 416 722**	**92 035 132**	**1 036 331**	**915 719 809**
						Office des transports du Canada				
...	21 236 000	...	...	21 236 000	30	Dépenses du programme				
...	...	935 950	...	935 950	30a	Dépenses du programme				
...	...	...	78 891	78 891		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	1 279 000	1 279 000		CT, crédit 15 [1]				
...	21 236 000	935 950	1 357 891	23 529 841		Total—Crédit 30	22 603 607	926 234	..	20 554 659
...	3 035 000	...	128 000	3 163 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 163 000	...	...	3 056 626
3 049	...	...	468	3 517	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	3 049	468	...
3 049	**24 271 000**	**935 950**	**1 486 359**	**26 696 358**		**Total du programme—Budgétaire**	**25 766 607**	**929 283**	**468**	**23 611 285**
						Tribunal de l'aviation civile				
...	891 000	...	...	891 000	35	Dépenses du programme				
...	...	44 250	...	44 250	35a	Dépenses du programme				
...	...	233 520	...	233 520	35b	Dépenses du programme				
...	...	...	41 000	41 000		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	891 000	277 770	41 000	1 209 770		Total—Crédit 35	1 044 625	165 145	..	1 020 244
...	101 000	...	...	101 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	101 000	..	...	100 000
...	**992 000**	**277 770**	**41 000**	**1 310 770**		**Total du programme—Budgétaire**	**1 145 625**	**165 145**	**...**	**1 120 244**
2 096 687	**960 067 623**	**320 179 329**	**32 151 674**	**1 314 495 313**		**Total du portefeuille ministériel—Budgétaire**	**1 220 328 954**	**93 129 560**	**1 036 799**	**940 451 338**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section 1 de ce volume.

(S) Autorisation législative.

[1] Conseil du Trésor, crédit 10—Initiatives pangouvernementales.
Conseil du Trésor, crédit 15—Rajustements de la rémunération.

Programmes par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Recettes affectées aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Politiques	385 245 525	381 705 692	450 000	340 522	217 256 906	157 994 557	50 000	581 358	...	...	602 902 431	539 459 413
Programmes et cessions	198 234 209	183 881 217	40 224 000	36 203 123	214 052 233	213 968 146	282 747 433	278 405 919	...	...	169 763 009	155 646 567
Sécurité et sûreté	361 236 084	356 661 754	63 323 000	60 875 855	24 894 624	22 447 069	56 328 140	59 838 391	...	...	393 125 568	380 146 287
Administration du ministère	107 809 177	106 317 250	13 932 000	13 191 110	...	...	1 044 000	1 343 905	...	...	120 697 177	118 164 455
Sous-total	1 052 524 995	1 028 565 913	117 929 000	110 610 610	456 203 763	394 409 772	340 169 573	340 169 573	...	...	1 286 488 185	1 193 416 722
Recettes affectées aux dépenses	(340 169 573)	(340 169 573)	...	...	...	...	(340 169 573)	(340 169 573)	...	...	...	...
Total du ministère—Budgétaire	**712 355 422**	**688 396 340**	**117 929 000**	**110 610 610**	**456 203 763**	**394 409 772**	**...**	**...**	**...**	**...**	**1 286 488 185**	**1 193 416 722**
Office des transports du Canada—Budgétaire	**25 926 358**	**24 984 569**	**766 000**	**782 038**	**4 000**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**26 696 358**	**25 766 607**
Tribunal de l'aviation civile												
Révisions et appels	1 310 770	1 145 625	...	...	...	...	...	...	...	...	1 310 770	1 145 625
Total du programme—Budgétaire	**1 310 770**	**1 145 625**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**1 310 770**	**1 145 625**
Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**739 592 550**	**714 526 534**	**118 695 000**	**111 392 648**	**456 207 763**	**394 409 772**	**...**	**...**	**...**	**...**	**1 314 495 313**	**1 220 328 954**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Subventions				
					Politiques				
					Subvention à la province de la Colombie-Britannique à l'égard de la prestation de services de traversier et de cabotage pour marchandises et voyageurs				
...	22 887 192	...	77 958	22 965 150		22 953 695	11 455	...	22 548 300
					Subventions aux compagnies aériennes canadiennes et aux transporteurs aériens à services spéciaux, à titre d'aide financière pour les pertes subies à cause de la fermeture temporaire de l'espace aérien canadien, lesquelles ont été déterminées par le				
...	...	152 000 000	6 500 000	158 500 000	ministre des Transports	99 318 413	59 181 587	...	...
...	22 887 192	152 000 000	6 577 958	181 465 150		122 272 108	59 193 042	...	22 548 300
					Programmes et cessions				
					Subventions aux aéroports canadiens à titre d'aide financière pour renforcer les mesures de sûreté et accroître la présence policière aux aéroports, lesquelles ont été déterminées par le				
...	...	3 263 148	16 536 852	19 800 000	ministre des Transports	19 800 000	...	...	...
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	36 300 000
...	...	3 263 148	16 536 852	19 800 000		19 800 000	...	...	36 300 000
					Sécurité et sûreté				
...	...	...	100 000	100 000	Subvention à l'Organisation de l'aviation civile internationale	100 000	...	...	...
					Subventions aux compagnies aériennes canadiennes pour apporter des améliorations immédiates aux méthodes de contrôle de préembarquement, lesquelles ont été déterminées par le ministre des Transports	7 589 033	410 967	...	...
...	...	...	8 000 000	8 000 000					
...	...	...	2 800 000	2 800 000	Subventions aux aéroports canadiens pour l'installation de systèmes particuliers de détection des explosifs	1 130 000	1 670 000	...	...
...	...	...	250 000	250 000	Subvention à l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) à l'égard du Programme de supervision de la sécurité	250 000	...	...	100 000
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	15 000
...	...	...	11 150 000	11 150 000		9 069 033	2 080 967	...	115 000
...	**22 887 192**	**155 263 148**	**34 264 810**	**212 415 150**	**Total—Subventions**	**151 141 141**	**61 274 009**	**...**	**58 963 300**
					Contributions				
					Politiques				
					Contributions liées aux services ferroviaires voyageurs autres que ceux de VIA :				
...	...	...	2 000 000	2 000 000	Chemin de fer Québec North Shore & Labrador	2 000 000	...	...	2 000 000
...	2 100 000	...	...	2 100 000	Algoma Central Railway Inc	2 100 000	...	...	2 325 000

Paiements de transfert—*Suite*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
...	726 885	...	1 773 115	2 500 000	Commission de transport Ontario Northland	2 500 000	...	...	2 500 000
...	7 898 000	...	...	7 898 000	Contributions à la prestation de services de traversier et de cabotage pour marchandises et voyageurs	7 895 000	3 000	...	7 286 472
...	20 100 200	...	(3 683 000)	16 417 200	Paiement à la Commission canadienne du blé pour l'acquisition et la location à bail de wagons-trémies afin de transporter du grain dans l'Ouest canadien	16 416 149	1 051	...	18 208 366
...	1 192 000	...	(141 168)	1 050 832	Allocations aux anciens employés des services des chemins de fer, des navires à vapeur et des télécommunications de Terre-Neuve mutés aux Chemins de fer nationaux du Canada	1 016 156	34 676	...	1 082 224
...	188 000	...	...	188 000	Association du transport du Canada	181 945	6 055	...	191 145
...	600 000	...	...	600 000	Contribution aux Chemins de fer nationaux du Canada pour le Programme de remise en état du pont de Québec	600 000	...	...	600 000
...	1 590 275	...	(784 327)	805 948	Accords d'exploitation de services de traversier avec NFL Holdings Ltd : Service entre Saint John et Digby	805 948	...	...	981 575
...	1 500 000	...	18 776	1 518 776	Systèmes de transport intelligents—Plan de déploiement et d'intégration	1 494 251	24 525	..	332 578
...	...	...	125 000	125 000	Systèmes de Transport Intelligents Société du Canada	125 000	...	...	187 500
...	...	...	34 000	34 000	Programmes d'extension de systèmes de transport intelligents	34 000	...	...	81 000
...	...	...	500 000	500 000	Contribution à la Société de revitalisation du secteur riverain de Toronto	500 000	...	...	...
...	...	...	54 000	54 000	Contribution à la Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent	54 000	...	...	...
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	184 664
...	35 895 360	...	(103 604)	35 791 756		35 722 449	69 307	..	35 960 524
					Programmes et cessions				
					Contributions à l'exploitation d'aéroports municipaux ou autres aéroports :				
...	1 740 936	...	483 962	2 224 898	Programme initial	2 195 611	29 287	...	2 099 942
...	500 000	..	(450 000)	50 000	Aéroports qui ne font pas partie du Réseau national d'aéroports aux termes de la Politique nationale des aéroports	50 000	..	...	1 115 000
...	35 000 000	...	8 314 090	43 314 090	Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires	43 314 019	71	...	38 591 374
...	758 200	..	1 185 617	1 943 817	Terre-Neuve—Construction de pistes et d'installations connexes au Labrador (Davis Inlet, Charlottetown Square Island, Black Tickle, Paradise River, Fogo Island, Fox Harbour, Cartwright, Makkovik, Mary's Harbour, Nain, Rigolet, Port Hope Simpson, Postville, Hopedale et Williams Harbour)	1 938 237	5 580	...	...
					Contributions aux provinces pour défrayer le coût des améliorations des systèmes routiers dans le but d'augmenter leur efficacité globale et de promouvoir la sécurité, tout en encourageant, d'un point de vue régional et économique, le développement industriel et le tourisme :				

...	20 000 000	...	(5 072 904)	14 927 096	Nouveau-Brunswick	14 927 096	...	...	9 500 000
...	5 000 000	...	(807 291)	4 192 709	Entente pour le développement du réseau routier de l'Outaouais	4 192 709	...	...	1 838 424
...	...	...	1	1	Nouvelle-Écosse	1	...	...	34 742
...	11 329 225	...	2 781 881	14 111 106	Terre-Neuve—Routes régionales	14 110 025	1 081	...	20 012 926
...	34 000 000	...	(215 757)	33 784 243	Accord sur l'autoroute transcanadienne—Terre-Neuve	33 783 854	389	...	31 159 112
...	4 000 000	...	(927 755)	3 072 245	(S) Versements à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada à l'égard de l'abolition des péages sur le pont Victoria à Montréal, et pour la réfection de la voie de circulation du pont	3 072 245	...	...	11 708 819
...	48 400 000	...	(75 473)	48 324 527	(S) Paiement de subvention pour l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland	48 324 527	...	...	46 933 866
...	227 000	...	...	227 000	Contribution à la province de l'Île-du-Prince-Édouard pour services de maintien de l'ordre à l'égard du pont de la Confédération	227 000	...	...	225 000
...	2 060 600	...	(2 060 600)	...	Contribution à l'administration aéroportuaire régionale de Thompson au titre des coûts de remise en état de la piste 05/23 de l'aéroport de Thompson	...	...	...	...
...	1 260 000	...	(1 260 000)	...	Contribution à la Airport Development Corporation de Sault Ste. Marie au titre des coûts de réfection de la piste 11/29 à l'aéroport de Sault Ste. Marie	...	...	...	...
...	1 170 000	...	(906 000)	264 000	Contribution à la Airport Community Development Corporation de Sudbury au titre des coûts d'amélioration/expansion de la gare aérienne de Sudbury	264 000	...	...	...
...	165 000	...	(165 000)	...	Contribution à l'administration aéroportuaire régionale de Val d'Or au titre des coûts de démolition du hangar Q-92 à l'aéroport de Val d'Or	...	...	...	...
...	18 622 163	10 000 000	(7 011 250)	21 610 913	Fonds de cession des ports	21 574 353	36 560	...	9 089 873
...	389 125	...	172 400	561 525	Fonds de transport durable	561 401	124	...	289 475
...	...	450 000	(450 000)	...	Programme de démonstration de transport urbain	...	...	...	...
...	...	...	661 569	661 569	Aide de transition suite à l'élimination des subventions au transport des marchandises dans la Région atlantique : Nouvelle-Écosse	661 569	...	...	2 524 365
...	...	...	89 789	89 789	Québec	89 789	...	...	21 148
...	...	...	2 697 600	2 697 600	Contribution à la ville de North Bay au titre des coûts associés à l'agrandissement ou le remplacement de l'aérogare de North Bay	2 697 587	13	...	1 442 413
...	...	...	18 914	18 914	Accorder une aide financière à la Hudson Bay Port Company, en vue du transfert du Port de Churchill	18 914	...	...	...
...	...	...	30 000	30 000	Cotisations d'équilibre en capital : Aéroport de Thompson	20 748	9 252	...	185 379
...	...	...	38 000	38 000	Aéroport de Stephenville	36 570	1 430	...	1 858 369
...	...	...	110 300	110 300	Aéroport de Kapuskasing	110 000	300	...	...
...	...	...	1 997 891	1 997 891	Programme stratégique d'infrastructure routière—Programme routier en Nouvelle-Écosse	1 997 891	...	...	...
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	2 642 584
...	184 622 249	10 450 000	(820 016)	194 252 233		194 168 146	84 087	...	181 272 811
					Sécurité et sûreté				
...	4 443 000	...	(4 443 000)	...	Code national de sécurité—Mise à niveau des systèmes	...	...	...	6 999 000
...	...	...	241 147	241 147	Code canadien de sécurité : Terre-Neuve et Labrador	241 147	...	...	...
	...	...	201 947	201 947	Île-du-Prince-Édouard	201 947	...	...	...
	...	...	413 627	413 627	Nouvelle-Écosse	413 627	...	...	...

Paiements de transfert—*Fin*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
	...	...	296 027	296 027	Nouveau-Brunswick	296 027	...	...	...
	...	...	985 947	985 947	Québec	985 947	...	...	...
	...	...	1 487 707	1 487 707	Ontario	1 487 707	...	...	...
	...	...	366 587	366 587	Manitoba	...	366 587	...	...
	...	...	386 187	386 187	Saskatchewan	386 187	...	...	...
	...	...	680 187	680 187	Alberta	680 187	...	...	...
	...	...	515 547	515 547	Colombie-Britannique	515 546	1	...	...
	...	...	174 507	174 507	Territoires du Nord-Ouest	174 507	...	...	...
	...	...	174 507	174 507	Territoires du Yukon	174 507	...	...	...
...	7 495 000	...	...	7 495 000	Paiements à l'appui des améliorations apportées aux croisements, approuvées en vertu de la *Loi sur la sécurité ferroviaire*	7 495 000	...	...	7 494 118
...	200 000	...	...	200 000	Contributions à l'Association des chemins de fer du Canada dans le cadre du Programme Opération Garcautrain	200 000	...	...	200 000
...	384 700	...	(384 700)	...	Versements aux autres gouvernements ou organismes internationaux pour l'exploitation et l'entretien des aéroports, des installations de navigation aérienne et des voies aériennes	...	...	...	118 148
...	...	315 490	(315 490)	...	Programme pour le transport écoénergétique des marchandises	...	...	...	...
...	...	...	125 700	125 700	Contribution à l'Association d'affaire canadienne de la navigation aérienne	125 700	...	...	100 000
...	12 522 700	315 490	906 434	13 744 624		13 378 036	366 588	...	14 911 266
...	**233 040 309**	**10 765 490**	**(17 186)**	**243 788 613**	**Total—Contributions**	**243 268 631**	**519 982**	**...**	**232 144 601**
					Sommaire du ministère par secteur d'activité				
...	58 782 552	152 000 000	6 474 354	217 256 906	Politiques	157 994 557	59 262 349	..	58 508 824
...	184 622 249	13 713 148	15 716 836	214 052 233	Programmes et cessions	213 968 146	84 087	...	217 572 811
...	12 522 700	315 490	12 056 434	24 894 624	Sécurité et sûreté	22 447 069	2 447 555	...	15 026 266
...	**255 927 501**	**166 028 638**	**34 247 624**	**456 203 763**	**Total du ministère**	**394 409 772**	**61 793 991**	**...**	**291 107 901**
					Office des transports du Canada				
					Contributions				
...	4 000	...	...	4 000	Paiements au groupe de recherche sur les transports au Canada	...	4 000	...	...
...	**4 000**	**...**	**...**	**4 000**	**Total du programme**	**...**	**4 000**	**...**	**...**
...	**255 931 501**	**166 028 638**	**34 247 624**	**456 207 763**	**Total du portefeuille ministériel**	**394 409 772**	**61 797 991**	**...**	**291 107 901**

(S) Paiement de transfert législatif.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Ministère			
Budgétaires (recettes disponibles pour être dépensées)			
Politiques			
Marketing international	50 000	...	...
Prévisions des services de l'air	...	262 463	321 671
Divers	...	318 895	296 645
	50 000	581 358	618 316
Programmes et cessions			
Recettes des havres et ports (nettes de commissions)	14 264 822	14 264 822	11 178 378
Locations à l'aérogare	6 628 000	5 839 026	9 327 942
Concessions à l'aérogare	2 471 000	1 692 894	4 312 634
Redevances d'atterrissage à l'aérogare	5 704 000	4 438 519	9 451 263
Redevances générales d'aérogare	4 302 000	2 895 607	5 625 073
Paiements de bail et de chatel à l'aérogare	248 270 611	248 270 611	219 272 701
Recettes et recouvrements divers	1 107 000	1 004 440	1 608 340
	282 747 433	278 405 919	260 776 331
Sécurité et sûreté			
Ventes, locations, licences et services	...	2 520 497	3 191 538
Services de sécurité de l'aviation	10 959 000	9 330 982	9 729 948
Recettes et recouvrement d'autres ministères gouvernementaux au titre des services d'aéronefs	30 576 000	31 018 099	24 632 722
Recouvrements des coûts du Bureau de la sécurité des transports—Provision de services de vol d'aéronefs	...	537 189	451 751
Recettes et recouvrements au titre des activités de recherche et développement	4 775 140	5 204 157	2 444 207
NAV CANADA—Services d'aéronefs	2 100 000	2 167 930	2 433 574
Redevances de sécurité routière	350 000	...	353 389
Redevances de sécurité maritime	7 374 000	7 591 013	9 188 225
Inspections et autres recettes de petits chemins de fer	63 000	135 377	131 381
Recettes et recouvrements divers	131 000	1 333 147	1 441 935
	56 328 140	59 838 391	53 998 670
Administration du ministère			
Recouvrements pour services de formation et d'informatique	464 000	234 344	778 628
Recettes et recouvrements divers	...	182 266	249 314
Recettes et recouvrements de location	580 000	927 295	912 589
	1 044 000	1 343 905	1 940 531
Total du portefeuille ministériel— Budgétaire	**340 169 573**	**340 169 573**	**317 333 848**

Recettes

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	...	21 677 998
Total des recettes fiscales	**...**	**21 677 998**
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements—[1]		
Prêts, placements et avances—		
Société canadienne des ports—		
Dividendes	...	43 375
Fonds de prêts interportuaire—		
Virement de l'excédent	...	36 402 209
Commissaires du port de Hamilton	...	516
Corporation de gestion de la voie maritime du St-Laurent	31 976	71 346
Administration du port de Montréal—		
Autres	...	3 194 349
Administration du port de Saint John	248 415	254 613
Administration du port de Prince Rupert	117 853	...
Administration du port de St John's	76 838	76 534
Administration du port de Halifax	540 177	529 071
Administration du port de Trois-Rivières	99 553	108 382
Administration du port de Vancouver	3 844 502	294 048
Administration du port de Port Alberni	53 790	61 107
Administration du port de Toronto	547 361	136 155
Administration du port de Sept-Îles	268 199	198 140
Administration du port de Québec	299 084	461 490
Administration du port de Montréal	3 311 667	...
Administration du port de Thunder Bay	75 155	43 160
Administration du port de Windsor	28 870	45 814
Administration du port de Hamilton	199 357	...
Administration du port de Nanaimo	189 867	64 405
Administration du port de North Fraser	111 486	27 097
Administration du port de Fraser River	222 235	227 374
Administration du port de Belledune	123 011	55 746
Administration du port de Saguenay	44 390	69 265
	10 433 786	42 364 196
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	1 143 107	656 535
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	4 432 539	15 192 605
	5 575 646	15 849 140
Ventes de biens et de services—		
Droits et privilèges—		
Permis de transport d'explosif	48 947	195 811
Corporation de gestion de la voie maritime du Saint-Laurent	4 803 357	4 097 964
	4 852 304	*4 293 775*
Ventes de biens et de produits d'information	...	*49 373*
Autres frais et droits—		
Frais d'utilisation imposés et perçus en vertu de diverses lois et pouvant être dépensés de nouveau	1 806 607	...
Frais d'utilisation imposés en vertu des lois habilitantes des ministères—Frais d'utilisation imposés en vertu des lois propres à des programmes des ministères	39 020 901	...
Frais d'utilisation imposés en vertu des règlements établis par le Conseil du Trésor ou le gouverneur en conseil conformément à l'article 19 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	14 476 169	...
Montants perçus à valoir sur les crédits et disponibles à être dépensés de nouveau et à valoir sur les crédits ou sur les autorisations de dépenser restreintes (contrepartie)	(50 612 372)	...
Frais d'utilisation imposés et perçus en vertu de diverses lois et pouvant être dépensés de nouveau	279 172 497	...
Frais d'utilisation imposés relativement à la sous-traitance—		
Montants perçus à valoir sur les crédits ou à des comptes d'autorisations de dépenses à être dépensés de nouveau	(289 557 201)	...
	(5 693 399)	...
	(841 095)	4 343 148
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	5 284 231	9 438 138
Diverses recettes non fiscales—		
Amendes	1 168 662	626 474
Location à bail de wagons-trémies—CN	8 296 756	6 907 600
Location à bail de wagons-trémies—CP	3 230 419	5 538 072
Recettes pour la réparation de wagons-trémies du CN	444 297	1 023 135
Recettes pour les frais de surestarie reliés aux wagons-trémies du CN	1 096 168	...
Recettes pour la réparation de wagons-trémies du CP	867 948	108 284
Produits de cession des ventes de biens immobiliers	1 826 476	...
Divers	395 864	609 391
	17 326 590	14 812 956
Total des recettes non fiscales	**37 779 158**	**86 807 578**
Total du ministère	**37 779 158**	**108 485 576**

Recettes—*Fin*

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Office des transports du Canada		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	4 225	3 246
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	12 125 003	...
	12 129 228	3 246
Ventes de biens et de services—		
Droits et privilèges	38	10
Ventes de biens et de produits d'information—		
Produits des ventes des ordres et décisions	5 487	7 910
Autres frais et droits—		
Frais pour services rendus à des compagnies	47	48
	5 572	7 968
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	468	3 049
Diverses recettes non fiscales	29 137	12 522
Total du programme	**12 164 405**	**26 785**
Tribunal de l'aviation civile		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	...	56
Total du programme	**...**	**56**

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Sommaire du portefeuille ministériel		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	...	21 677 998
Total des recettes fiscales	...	21 677 998
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements	10 433 786	42 364 196
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	17 704 874	15 852 442
Ventes de biens et de services	(835 523)	4 351 116
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	5 284 699	9 441 187
Diverses recettes non fiscales	17 355 727	14 825 478
Total des recettes non fiscales	49 943 563	86 834 419
Total du portefeuille ministériel	**49 943 563**	**108 512 417**

(1) Intérêt sauf indication contraire

SECTION 24

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2001-2002

Travaux publics et Services gouvernementaux

Ministère

Communication Canada

Société canadienne d'hypothèques et de logement

Société canadienne des postes

Monnaie royale canadienne

SOMMAIRE

	Page
Objectifs des programmes et description des secteurs d'activité	24.2
Sommaire du portefeuille ministériel	24.5
Programmes par secteur d'activité	24.9
Paiements de transfert	24.11
Détail des montants disponibles pour être dépensés	24.13
Recettes	24.13

Ministère

Programme des services gouvernementaux

Objectifs

Notre but est d'optimiser les recettes fiscales dans la prestation des services communs et des services centraux dispensés aux ministères, organismes et autres clients, en accordant toute l'importance voulue aux valeurs que représentent pour le gouvernement la prudence, la probité et la transparence. En mettant l'accent sur ce que le Ministère fait de mieux, à savoir fournir au gouvernement des services communs et centraux rentables, TPSGC aide les ministères à se concentrer sur ce qu'ils font de mieux.

Description des secteurs d'activité

Services immobiliers

Le secteur d'activité des Services immobiliers (SI) est axé sur deux fonctions principales : la gestion des biens immobiliers et les services immobiliers. Financés par un crédit net approuvé, les SI assument à titre de gardiens la direction et l'intendance des immeubles fédéraux à bureaux et des installations d'utilisation commune, ainsi que de différents ouvrages de génie (p. ex., ponts et barrages). Dans le cadre de cette fonction, les SI fournissent un milieu de travail productif à quelque 160 000 fonctionnaires fédéraux (100 ministères et organismes) et gèrent un ensemble de locaux d'une superficie d'environ 6 millions de mètres carrés financé par un crédit annuel net d'environ 1,3 milliard de dollars. Cet ensemble de locaux comprend entre autres des trésors nationaux, tels la Cité parlementaire et de nombreux édifices patrimoniaux répartis dans l'ensemble du Canada.

Le secteur des SI fournit aussi des services immobiliers spécialisés et à valeur ajoutée d'ordre technique et professionnel (notamment dans les domaines de l'architecture et du génie, de l'immobilier et de la gestion des immeubles et des installations) aux autres ministères et organismes. Ces services sont entièrement facultatifs, offerts contre rémunération à des tarifs comparables à ceux du marché et gérés par l'entremise du Fonds renouvelable des Services immobiliers. Les SI administrent également, au nom du gouvernement fédéral, les paiements tenant lieu d'impôts et le Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers, qui s'occupe de l'aliénation des immeubles dont le gouvernement n'a plus besoin.

Service des approvisionnements

Le volet des Approvisionnements fournit des services communs d'acquisition de biens et de services pour le gouvernement fédéral. Il gère le processus d'acquisition en aidant les ministères clients à définir leurs besoins, en lançant des appels d'offres, en évaluant et en choisissant les soumissions, ainsi qu'en négociant et en gérant des marchés. Il offre également des services auxiliaires, notamment la réalisation d'études de marché pour déterminer les produits offerts par les fournisseurs, la planification de produits, la réalisation d'études sur les méthodes d'approvisionnement, la tenue à jour de bases de données statistiques et d'outils servant à la production de rapports, l'établissement de cadres stratégiques, l'examen et la publication de politiques ainsi que l'entretien de l'infrastructure technologique qui sert de soutien aux fonctions électroniques utilisées pour les acquisitions. Il assume aussi la responsabilité de tous les aspects des grands projets de l'État liés aux acquisitions.

Ce secteur se charge aussi des activités spécialisées suivantes : inspections maritimes et services techniques; soutien de l'analyse des coûts; gestion des biens de production de l'État; services de sécurité industrielle et d'enquêtes de sécurité sur le personnel pour TPSGC et les industries; élaboration et mise à jour de normes d'application générale et services d'évaluation de la conformité; gestion des biens saisis (à la suite d'un crime); service central de transport de marchandises, services de gestion de voyages et de déménagement d'articles de ménage et enfin, services de consultation en matière de transport.

Le volet de la Distribution des biens de la Couronne (DBC) fournit des services d'aliénation à tous les ministères et organismes fédéraux. Les méthodes d'aliénation des biens comprennent la vente, le transfert, l'échange, le don, la location, le prêt et la destruction.

Receveur général

Le secteur d'activité du Receveur général comprend les fonctions suivantes : réception, transfert, garde, décaissement, rapprochement et surveillance des fonds publics pour le gouvernement du Canada. Il émet les paiements du receveur général, rembourse et valide ces effets ainsi que les mandats d'assurance-emploi. Il tient les comptes du Canada et fournit des rapports provisoires, prépare les *Comptes publics du Canada* et tient le système de comptabilité central à jour. Du fait des activités précitées, le receveur général fournit aux ministères et organismes des services financiers facultatifs connexes.

Rémunération de la fonction publique

Le secteur de la Rémunération de la fonction publique se charge d'administrer les processus de paye et de pension du gouvernement, notamment d'élaborer et d'entretenir des systèmes informatiques ainsi qu'une infrastructure nationale de bureaux de services afin de permettre aux ministères d'administrer la paye et les avantages sociaux conformément aux conventions collectives et aux politiques en matière de rémunération établies par le Conseil du Trésor et aux fins de l'administration de la *Loi sur la pension de la fonction publique (LPFP)*. Ce secteur d'activité offre également des services spécialisés relatifs aux pensions au ministère de la Défense nationale et à la Gendarmerie royale du Canada (GRC) pour l'administration de leurs régimes.

Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique

Les Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique (SGTI) jouent le rôle de mandataire pour l'infrastructure fédérée de Gestion de l'information-Technologie de l'information (GI-TI) du gouvernement du Canada, qui constitue un circuit de prestation sûr pour

le commerce électronique et la prestation des services électroniques dans l'ensemble du gouvernement. Ils offrent aussi des services de GI-TI optionnels dans la réalisation des programmes des ministères fédéraux dont ceux de TPSGC. Les SGTI exercent leur leadership pour appuyer les initiatives pangouvernementales visant à résoudre les problèmes essentiels de GI-TI, par exemple la mise en place d'un circuit de communication électronique sûr, la gestion des risques liés à la GI-TI et le renouvellement de la communauté de GI-TI. Ils offrent leurs services dans le cadre d'accords de partenariat avec le secteur privé et des institutions du secteur public.

Voici la nature des services offerts par les SGTI :

- Services stratégiques, axés sur l'élaboration de stratégies pour le portefeuille du gouvernement et de partenariats technologiques clés, sur le renouvellement de la communauté de GI-TI à l'aide de l'Institut et sur le partage des logiciels au sein du gouvernement fédéral et entre paliers de gouvernement à l'aide du Service d'échange de logiciels;
- Services sûrs de commerce électronique et de technologies nouvelles, axés sur la prestation des services de commerce électronique et sur le déploiement de l'infrastructure fédérée, qui constituent un circuit électronique sûr de prestation pour le gouvernement;
- Services de gestion des applications, axés sur la productivité, la qualité et l'amélioration des applications de soutien communes et de la gestion de l'information;
- Services de réseau et d'informatique, axés sur la responsabilisation et l'optimisation de bout en bout des services de réseau et d'informatique pour la GI-TI;
- Services de télécommunications, axés sur le courtage des services de télécommunications auprès du secteur privé afin de répondre aux besoins des ministères de petite taille et de taille moyenne;
- Services de gestion, axés sur la modernisation des pratiques de gestion et d'administration afin d'accroître l'efficience des SGTI.

Conseils et Vérification Canada

Conseils et Vérification Canada (CVC) est un organisme de service spécial qui fournit, contre rémunération, des services optionnels de consultation et de vérification aux ministères et aux organismes fédéraux partout au Canada. Les services de CVC peuvent également être mis à la disposition des gouvernements étrangers et des organismes internationaux. CVC aide ses clients à offrir un meilleur service en améliorant la gestion, les opérations et l'administration du secteur public, tout en respectant les priorités et les besoins du gouvernement. Il met l'accent sur l'excellence du service à la clientèle et le partage des compétences du secteur public. L'organisme porte également une grande attention aux aspects qui intéressent particulièrement le gouvernement fédéral et évolue en fonction des besoins des gestionnaires de la fonction publique et des priorités gouvernementales. Voici quelques exemples des services qu'offre Conseils et Vérification Canada : gestion et examen des programmes, élaboration et examen de technologies de l'information, gestion financière et approches liées à la gestion des risques et à la fonction de contrôleur, et une gamme de services de vérification. Plus de la moitié des services de CVC sont assurés par la sous-traitance confiée au secteur privé, tandis que les autres sont fournis par des ressources internes.

Bureau de la traduction

Le Bureau de la traduction est devenu un organisme de service spécial en 1995. Les services de traduction (dans les deux langues officielles et dans plus de cent autres langues) offerts aux autres ministères et organismes fédéraux sont facultatifs et fournis selon le principe du recouvrement des coûts. Le Bureau reçoit des crédits pour assurer des services d'interprétation et de traduction au Parlement et pour fournir à d'autres ministères et organismes fédéraux des services de terminologie et certains services d'interprétation de conférence. Il continue aussi d'uniformiser la terminologie utilisée au sein de la fonction publique fédérale. Enfin, ses services apportent une aide essentielle au gouvernement dans la prestation des programmes et services dans les deux langues officielles.

Services de coordination des communications

Les services du secteur d'activité des Services de coordination des communications (SCC) comprennent la coordination de la publicité et de la recherche sur l'opinion publique, de la surveillance des médias, des services d'acquisition et de communications à valeur ajoutée, et l'administration des droits d'auteur de l'État. De plus, les services d'accès public du secteur comprennent la publication de la Gazette du Canada, le Programme des services aux dépositaires, les services d'édition du gouvernement du Canada, Référence Canada, le site Web du Canada (site Internet principal du gouvernement canadien) et Publiservice.

Ces services jouent un rôle de premier plan pour ce qui est de permettre au gouvernement canadien de réaliser ses objectifs en matière de communications. Ils répondent à un besoin de la politique publique ou constituent des services communs partagés par tous les communicateurs du gouvernement tout en s'adressant à des ministères clients particuliers (services d'approvisionnement, par exemple). De plus, ils contribuent à l'atteinte des objectifs plus vastes du gouvernement en matière de communications (Référence Canada, surveillance électronique des médias, harmonisation de l'affichage et du marchandisage aux stands occupés par plusieurs ministères dans le cadre de foires et d'expositions, et le Programme des services aux dépositaires, par exemple).

Soutien opérationnel

Le Soutien opérationnel comprend deux gammes de services : une série de services de soutien regroupés sous la Gestion de l'information-Technologie de l'information

(GI-TI)—Opérations ministérielles d'une part, et la gestion ministérielle d'autre part.

La gamme de services de Gestion de l'information-Technologie de l'information (GI-TI)—Opérations ministérielles, comprend le soutien de gestion de l'information et de la technologie de l'information (GI-TI) aux opérations et aux secteurs d'activité de TPSGC.

La gamme de services de la gestion ministérielle, comprend le soutien aux cabinets du Ministre et du sous-ministre, la prestation de services intégrés à l'échelle nationale dans les domaines des finances, des communications, de la vérification et de l'examen, des ressources humaines, de la gestion du matériel, de la sécurité, du règlement des différends contractuels, de la politique et de la planification ministérielles, de la gestion de portefeuille, de la fonction de secrétaire ministériel et des services juridiques.

Programme des sociétés d'État

Objectifs

Autoriser et effectuer des paiements à certaines sociétés d'État conformément aux ententes approuvées par le gouverneur en conseil.

Description des secteurs d'activité

Queens Quay West Land Corporation

Les paiements émis permettent de respecter les engagements pris dans le cadre des accords de transfert avec la ville de Toronto, certains promoteurs et les autres parties intéressées afin de fournir une subvention d'exploitation au Harbourfront Centre.

Société du Vieux-Port de Montréal Inc.

Maintenir la mise en valeur des terrains du Vieux-Port de Montréal grâce à la mise en place d'infrastructures, d'équipements et de services.

Communication Canada

Objectifs

Communication Canada (CC) a pour mandat d'améliorer les communications entre le gouvernement du Canada et les Canadiens et Canadiennes. Ainsi, CC favorise de meilleures communications de la part du gouvernement du Canada dans son ensemble et il appuie l'engagement du gouvernement envers un Canada fort et uni.

CC travaille de concert avec d'autres ministères et organismes, des organisations non gouvernementales et avec le secteur privé à des initiatives pour informer les Canadiens et Canadiennes sur leur pays et pour leur faire connaître les services que le gouvernement met à leur disposition.

CC croit que mieux le gouvernement du Canada communiquera avec les citoyens, mieux les Canadiens et Canadiennes connaîtront leur gouvernement et leur pays et mieux ils se connaîtront les uns les autres.

Description des secteurs d'activité

Renseigner les Canadiens et Canadiennes

CC conçoit, élabore, met en œuvre, coordonne et finance des activités et des produits de communication et d'information à l'échelle nationale et régionale, des initiatives de relations avec les collectivités et de liaisons extérieures, et des recherches relatives à l'opinion publique et aux communications afin de combler les besoins en information des Canadiens et Canadiennes, particulièrement en ce qui concerne les priorités, programmes et services du gouvernement du Canada.

CC concentre ses efforts sur les communications gouvernementales, c'est-à-dire pour le compte de l'ensemble du gouvernement du Canada. Cette perspective générale complète les activités de communication entreprises par les divers ministères et organismes et donne le contexte voulu à ces activités.

Société canadienne d'hypothèques et de logement

Objectifs

Promouvoir l'abordabilité et le choix en matière de logement, assurer l'accès au financement résidentiel ainsi que la concurrence et l'efficience dans ce domaine et protéger l'accès à un financement résidentiel suffisant à un prix modique; planifier, faire des recherches et offrir des services et des renseignements dans les domaines du financement résidentiel, de l'abordabilité et du choix, des milieux de vie et de l'urbanisme; promouvoir et développer l'exportation des produits, des services et du savoir-faire canadiens en matière de recherche dans le domaine du logement; appuyer le développement et l'étude de ce savoir-faire à l'extérieur du Canada et y participer; contribuer au bien-être de l'ensemble du secteur de l'habitation.

Société canadienne des postes

Objectifs

L'objectif de la Société est de mettre sur pied et d'exploiter un service postal.

Monnaie royale canadienne

Objectifs

- Fabriquer des pièces de monnaie du Canada et prendre des mesures pour en assurer la fabrication et l'approvisionnement;
- fabriquer des pièces de monnaie de pays étrangers;
- fondre, essayer, affiner, acheter et vendre de l'or, de l'argent et d'autres métaux pour le compte du Canada; et
- fabriquer des médailles, plaques et autres choses qui contribuent aux pouvoirs de la Monnaie.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans		Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses								
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
						Programme des services gouvernementaux				
...	1 650 205 000	...	...	1 650 205 000	1	Dépenses de fonctionnement				
...	...	158 235 694	...	158 235 694	1a	Dépenses de fonctionnement				
...	...	34 826 049	...	34 826 049	1b	Dépenses de fonctionnement				
...	...	...	39 135 164	39 135 164		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	55 246 000	55 246 000		CT, crédit 15 [1]				
...	1 650 205 000	193 061 743	94 381 164	1 937 647 907		Total—Crédit 1	1 841 814 334	95 833 573	...	1 566 190 018
...	281 131 000	...	...	281 131 000	5	Dépenses en capital				
...	...	18 235 000	...	18 235 000	5a	Dépenses en capital				
...	...	22 916 944	...	22 916 944	5b	Dépenses en capital				
...	281 131 000	41 151 944	...	322 282 944		Total—Crédit 5	315 345 747	6 937 197	...	460 268 384
					6a	Fonds renouvelable des services optionnels—Pour réduire de 200 000 000 $ à 75 000 000 $ la somme des dépenses effectuées aux fins du fonds qui peuvent excéder les recettes afférentes				
...	...	1	...	1						
					6b	Fonds renouvelable des services optionnels—Pour modifier le paragraphe 5.5(3) de la Loi, en réduisant de 75 000 000 $ à 35 000 000 $, à compter du 31 mars 2002, la somme des dépenses effectuées aux fins du fonds qui peuvent excéder les recettes afférentes				
...	...	1	...	1						
...	...	2	...	2		Total—Crédit 6	...	2	...	...
					7b	Fonds renouvelable des Services immobiliers—Pour modifier le paragraphe 5(3) de la Loi, en réduisant de 450 000 000 $ à 150 000 000 $, à compter du 31 mars 2002, la somme des dépenses effectuées aux fins du fonds qui peuvent excéder les recettes afférentes	...	1	...	...
...	...	1	...	1						
					8b	Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada—Pour modifier le paragraphe 5.4(3) de la Loi, en réduisant de 25 101 000 $ à 20 000 000 $, à compter du 31 mars 2002, la somme des dépenses effectuées aux fins du fonds qui peuvent excéder les recettes afférentes	...	1	...	...
...	...	1	...	1						
					9b	Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique—Pour modifier le paragraphe 5.2(3) de la Loi, en réduisant de 45 000 000 $ à 20 000 000 $, à compter du 31 mars 2002, la somme des dépenses effectuées aux fins du fonds qui peuvent excéder les recettes afférentes	...	1	...	...
...	...	1	...	1						

Sommaire du portefeuille ministériel—*Suite*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
					12b	Fonds renouvelable du Bureau de la traduction—Pour réduire de 75 000 000 $ à 10 000 000 $, à compter du 31 mars 2002, la somme des dépenses effectuées aux fins du fonds qui peuvent excéder les recettes afférentes	...	1	...	...
...	...	1	...	1	13b	Pour radier jusqu'à concurrence de 97 738 000 $ le prélèvement net utilisé par le Fonds renouvelable des Services immobiliers, à compter du 31 mars 2002	...	1	...	...
...	...	1	...	1	14b	Pour radier jusqu'à concurrence de 22 700 000 $ le prélèvement prévu devant être utilisé par le Fonds renouvelable des services optionnels, à compter du 31 mars 2002	...	1	...	...
...	52 122	...	12 886	65 008	(S)	Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux—Traitement et allocation pour automobile	65 008	...	...	51 597
...	60 771 000	...	2 557 000	63 328 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	63 328 000	...	...	66 510 000
352 261 848	...	...	...	352 261 848	(S)	Fonds renouvelable des Services immobiliers				
...	...	...	(300 000 000)	(300 000 000)		Diminution de la limite d'autorisation de prélèvement				
...	...	...	88 227 114	88 227 114		Radiation de l'autorisation de prélèvement devant être utilisé				
352 261 848	...	...	(211 772 886)	140 488 962		Total	(9 511 038)	...	150 000 000	(1 344 738)
6 697 762	(19 247 000)	...	19 247 000	6 697 762	(S)	Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers	(10 714 917)	12 551 512[2]	4 861 167	258 709
181 014 315	563 000	...	(563 000)	181 014 315	(S)	Fonds renouvelable des services optionnels				
...	...	...	(165 000 000)	(165 000 000)		Diminution de la limite d'autorisation de prélèvement				
...	...	...	22 700 000	22 700 000		Radiation de l'autorisation de prélèvement devant être utilisé				
...	...	...	4 600 000	4 600 000		Accès au surplus accumulé				
...	...	...	(4 600 000)	(4 600 000)		Redressement de l'autorisation utilisée				
181 014 315	563 000	...	(142 863 000)	38 714 315		Total	7 285 719	...	31 428 596	3 765 992
58 564 785	...	...	...	58 564 785	(S)	Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique				
...	...	...	(25 000 000)	(25 000 000)		Diminution de la limite d'autorisation de prélèvement				
58 564 785	...	...	(25 000 000)	33 564 785		Total	(2 189 879)	...	35 754 664	(8 826 762)
24 401 581	(1 100 000)	...	1 100 000	24 401 581	(S)	Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada				
...	...	...	(5 101 000)	(5 101 000)		Diminution de la limite d'autorisation de prélèvement				
...	...	...	305 604	305 604		Virement du CT, crédit 5 [1]				
24 401 581	(1 100 000)	...	(3 695 396)	19 606 185		Total	(1 355 962)	...	20 962 147	(3 090 049)
93 831 917	...	2 800 000	(2 800 000)	93 831 917	(S)	Fonds renouvelable du Bureau de la traduction				
...	...	...	(65 000 000)	(65 000 000)		Diminution de la limite d'autorisation de prélèvement				
...	...	...	492 201	492 201		Virement du CT, crédit 5 [1]				
93 831 917	...	2 800 000	(67 307 799)	29 324 118		Total	2 671 952	...	26 652 166	(7 436 232)

100 000 000	...	...	...	100 000 000	(S)	Fonds renouvelable de la production de défense	...	...	100 000 000	...
...	...	...	1 199 631	1 199 631	(S)	Remboursements de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs	1 199 631	...	...	68 771
405 179	...	...	381 462	786 641	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	215 940	189 239	381 462	252 751
...	...	...	57 999	57 999	(S)	Montants adjugés par une cour	57 999	...	...	...
...	...	...	416 513 525	416 513 525	(S)	Paiement de subventions versées aux municipalités et à d'autres autorités taxatrices	416 513 525	...	...	403 984 957
...	...	...	(410 085 426)	(410 085 426)	(S)	Recouvrements des ministères responsables	(410 085 426)	...	...	(403 073 163)
817 177 387	1 972 375 122	237 013 695	(326 373 840)	2 700 192 364		Total budgétaire	2 214 640 633	115 511 529	370 040 202	2 077 580 235
4 948 416	...	...	...	4 948 416	L15b	Caisses d'avance fixe, avances à justifier et avances recouvrables. Limite 22 000 000 $ (Net)	3 551 883	...	1 396 533	(1 481 409)
48 179 259	...	...	...	48 179 259	(S)	(L) *Loi sur l'administration des biens saisis* de 1993, article 12, paragraphes 1, 2, 3 et 4. Limite 50 000 000 $ (Net)	3 644 761	...	44 534 498	(1 574 602)
53 127 675	...	...	...	53 127 675		Total non budgétaire	7 196 644	...	45 931 031	(3 056 011)
817 177 387	**1 972 375 122**	**237 013 695**	**(326 373 840)**	**2 700 192 364**		**Total du programme—Budgétaire**	**2 214 640 633**	**115 511 529**	**370 040 202**	**2 077 580 235**
53 127 675	**...**	**...**	**...**	**53 127 675**		**Non budgétaire**	**7 196 644**	**...**	**45 931 031**	**(3 056 011)**
						Programme des sociétés d'État				
...	4 000 000	...	...	4 000 000	10	Paiements à la Queens Quay West Land Corporation	4 000 000	...	...	3 000 000
...	...	11 325 000	...	11 325 000	11b	Paiements à la Société du Vieux-Port de Montréal Inc. pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	11 325 000	...	...	12 610 000
...	**4 000 000**	**11 325 000**	**...**	**15 325 000**		**Total du programme—Budgétaire**	**15 325 000**	**...**	**...**	**15 610 000**
817 177 387	**1 976 375 122**	**248 338 695**	**(326 373 840)**	**2 715 517 364**		**Total du ministère—Budgétaire**	**2 229 965 633**	**115 511 529**	**370 040 202**	**2 093 190 235**
53 127 675	**...**	**...**	**...**	**53 127 675**		**Non budgétaire**	**7 196 644**	**...**	**45 931 031**	**(3 056 011)**
						Communication Canada [3]				
...	48 665 000	...	...	48 665 000	15	Dépenses du programme				
...	...	2 587 100	...	2 587 100	15a	Dépenses du programme				
...	...	3 451 000	...	3 451 000	15b	Dépenses du programme				
...	...	...	30 000	30 000		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	402 000	402 000		CT, crédit 15 [1]				
...	48 665 000	6 038 100	432 000	55 135 100		Total—Crédit 15	53 264 499	1 870 601	...	56 225 978
...	1 840 000	...	77 000	1 917 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 917 000	...	...	1 217 454
...	...	...	50	50	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	...	50	...
...	**50 505 000**	**6 038 100**	**509 050**	**57 052 150**		**Total du programme—Budgétaire**	**55 181 499**	**1 870 601**	**50**	**57 443 432**
						Société canadienne d'hypothèques et de logement				
...	1 909 387 000	...	...	1 909 387 000	20	Dépenses de fonctionnement				
...	...	500 000	...	500 000	20b	Dépenses de fonctionnement				
...	1 909 387 000	500 000	...	1 909 887 000		Total—Crédit 20	1 909 887 000	...	...	1 905 524 000
...	1 909 387 000	500 000	...	1 909 887 000		Total budgétaire	1 909 887 000	...	...	1 905 524 000

Sommaire du portefeuille ministériel—*Fin*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans Budget principal des dépenses	Indiquées dans Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
					(S)	(L) Avances consenties en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (Brut)				
...	(243 400 000)	...	17 620 922	(225 779 078)			(225 779 078)	...	...	(224 337 284)
						Total du programme—				
...	**1 909 387 000**	**500 000**	**...**	**1 909 887 000**		**Budgétaire**	**1 909 887 000**	**...**	**...**	**1 905 524 000**
...	**(243 400 000)**	**...**	**17 620 922**	**(225 779 078)**		**Non budgétaire**	**(225 779 078)**	**...**	**...**	**(224 337 284)**
						Société canadienne des postes				
					25	Paiements à la Société canadienne des postes à des				
...	247 210 000	...	...	247 210 000		fins spéciales	247 209 996	4	...	257 210 000
					(S)	(L) Prêts à la Société en vertu de la *Loi sur la Société canadienne des postes*, articles 28, 29				
500 000 000	...	...	...	500 000 000		et 30. Limite globale 500 000 000 $ (Net)	...	...	500 000 000	...
						Total du programme—				
...	**247 210 000**	**...**	**...**	**247 210 000**		**Budgétaire**	**247 209 996**	**4**	**...**	**257 210 000**
500 000 000	**...**	**...**	**...**	**500 000 000**		**Non budgétaire**	**...**	**...**	**500 000 000**	**...**
						Monnaie royale canadienne				
					(S)	(L) Prêts à la Monnaie en vertu de la *Loi sur la Monnaie royale canadienne* :				
75 000 000	...	...	...	75 000 000		Paragraphe 20(1) soit le montant global maximal de 75 000 000 $, le 11 mars 1999 (Net)	...	...	75 000 000	...
75 000 000	**...**	**...**	**...**	**75 000 000**		**Total du programme—Non budgétaire**	**...**	**...**	**75 000 000**	**...**
						Total du portefeuille ministériel—				
817 177 387	**4 183 477 122**	**254 876 795**	**(325 864 790)**	**4 929 666 514**		**Budgétaire**	**4 442 244 128**	**117 382 134**	**370 040 252**	**4 313 367 667**
628 127 675	**(243 400 000)**	**...**	**17 620 922**	**402 348 597**		**Non budgétaire**	**(218 582 434)**	**...**	**620 931 031**	**(227 393 295)**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section I de ce volume.

(S) Autorisation législative.

(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).

(1) Conseil du Trésor, crédit 5—Éventualités du gouvernement.
Conseil du Trésor, crédit 10—Initiatives pangouvernementales.
Conseil du Trésor, crédit 15—Rajustements de la rémunération.

(2) Le 19 janvier 1995, la décision du Conseil du Trésor a été rendue, étant entendu que l'excédent de 5 000 000 $ accumulé à la fin de l'exercice sera versé au Trésor.

(3) Antérieurement Bureau d'information du Canada.

Programmes par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Recettes affectées aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Programme des services gouvernementaux												
Services immobiliers	2 556 899 759	2 396 255 300	322 282 944	315 345 747	10 805 502	10 805 502	1 182 831 734	1 243 494 487	...	...	1 707 156 471	1 478 912 062
Service des approvisionnements	296 766 928	275 221 960	...	...	...	...	122 887 283	140 283 004	...	...	173 879 645	134 938 956
Receveur général	123 320 691	115 349 207	...	...	...	...	24 238 277	24 513 689	...	...	99 082 414	90 835 518
Rémunération de la fonction publique	70 652 466	70 330 114	...	...	...	...	39 954 908	39 999 807	...	...	30 697 558	30 330 307
Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique	260 930 539	239 703 947	...	...	...	...	148 009 590	167 947 360	...	...	112 920 949	71 756 587
Conseils et Vérification Canada	113 607 443	114 957 556	...	...	...	...	94 000 000	116 313 518	...	...	19 607 443	(1 355 962)
Bureau de la traduction	235 653 377	219 395 270	...	...	...	...	158 877 000	169 271 018	...	...	76 776 377	50 124 252
Services de coordination des communications	108 246 412	109 392 877	...	...	...	...	22 563 612	23 861 105	...	...	85 682 800	85 531 772
Soutien opérationnel	411 515 925	397 274 201	...	...	275 000	275 000	117 402 218	123 982 060	...	...	294 388 707	273 567 141
Fonds renouvelable de la production de défense	100 000 000	...	...	...	...	...	...	...	...	...	100 000 000	...
Étendre la portée du crédit L29g de Finances	...	...	...	...	...	...	...	...	4 948 416	3 551 883	4 948 416	3 551 883
Administration des biens saisis	...	...	...	...	...	...	...	...	48 179 259	3 644 761	48 179 259	3 644 761
Sous-total—												
Budgétaire	4 277 593 540	3 937 880 432	322 282 944	315 345 747	11 080 502	11 080 502	1 910 764 622	2 049 666 048	...	...	2 700 192 364	2 214 640 633
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	53 127 675	7 196 644	53 127 675	7 196 644
Recettes affectées aux dépenses	(1 910 764 622)	(2 049 666 048)	...	...	...	...	(1 910 764 622)	(2 049 666 048)	...	...	...	...
Total du programme—												
Budgétaire	**2 366 828 918**	**1 888 214 384**	**322 282 944**	**315 345 747**	**11 080 502**	**11 080 502**	**...**	**...**	**...**	**...**	**2 700 192 364**	**2 214 640 633**
Non budgétaire	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**53 127 675**	**7 196 644**	**53 127 675**	**7 196 644**
Programme des sociétés d'État												
Queens Quay West Land Corporation	4 000 000	4 000 000	...	...	...	...	...	...	...	...	4 000 000	4 000 000
Société du Vieux-Port de Montréal Inc.	11 325 000	11 325 000	...	...	...	...	...	...	...	...	11 325 000	11 325 000
Total du programme—Budgétaire	**15 325 000**	**15 325 000**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**15 325 000**	**15 325 000**
Total du ministère—												
Budgétaire	**2 382 153 918**	**1 903 539 384**	**322 282 944**	**315 345 747**	**11 080 502**	**11 080 502**	**...**	**...**	**...**	**...**	**2 715 517 364**	**2 229 965 633**
Non budgétaire	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**53 127 675**	**7 196 644**	**53 127 675**	**7 196 644**

Programmes par secteur d'activité—*Fin*

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Recettes affectées aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Communication Canada [1]—												
Renseigner les Canadiens et Canadiennes	53 452 150	52 504 299	...	...	3 600 000	2 677 200	...	...	...	...	57 052 150	55 181 499
Total du programme—Budgétaire	**53 452 150**	**52 504 299**	**...**	**...**	**3 600 000**	**2 677 200**	**...**	**...**	**...**	**...**	**57 052 150**	**55 181 499**
Société canadienne d'hypothèques et de logement—												
Budgétaire	**1 909 887 000**	**1 909 887 000**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**1 909 887 000**	**1 909 887 000**
Non budgétaire	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**(225 779 078)**	**(225 779 078)**	**(225 779 078)**	**(225 779 078)**
Société canadienne des postes—												
Budgétaire	**247 210 000**	**247 209 996**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**247 210 000**	**247 209 996**
Non budgétaire	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**500 000 000**	**...**	**500 000 000**	**...**
Monnaie royale canadienne—												
Non budgétaire	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**75 000 000**	**...**	**75 000 000**	**...**
Total du portefeuille ministériel—												
Budgétaire	**4 592 703 068**	**4 113 140 679**	**322 282 944**	**315 345 747**	**14 680 502**	**13 757 702**	**...**	**...**	**...**	**...**	**4 929 666 514**	**4 442 244 128**
Non budgétaire	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**402 348 597**	**(218 582 434)**	**402 348 597**	**(218 582 434)**

[1] Antérieurement Bureau d'information du Canada.

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Programme des services gouvernementaux				
					Subventions				
					Services immobiliers				
...	412 000 000	...	4 513 525	416 513 525	(S) Paiement de subventions versées aux municipalités et à d'autres autorités taxatrices	416 513 525	...	...	403 984 957
...	(412 000 000)	...	1 914 574	(410 085 426)	(S) Recouvrement auprès des ministères ayant la garde des biens immobiliers	(410 085 426)	...	...	(403 073 163)
...	79 002	...	...	79 002	Subvention non financière à la Société Royale du Canada	79 002	...	...	159 000
...	79 002	...	6 428 099	6 507 101		6 507 101	...	...	1 070 794
					Soutien opérationnel				
...	...	275 000	...	275 000	Journée mondiale de la jeunesse de 2002	275 000	...	...	...
...	**79 002**	**275 000**	**6 428 099**	**6 782 101**	**Total—Subventions**	**6 782 101**	**...**	**...**	**1 070 794**
					Contributions				
					Services immobiliers				
...	12 000	...	...	12 000	Association canadienne de normalisation	12 000	...	...	12 000
...	200 000	...	590 401	790 401	Contributions à la Hudson Bay Port Company	790 401	...	...	976 741
...	...	...	3 496 000	3 496 000	Contribution à l'Argentia Management Authority	3 496 000	...	...	...
...	**212 000**	**...**	**4 086 401**	**4 298 401**	**Total—Contributions**	**4 298 401**	**...**	**...**	**988 741**
					Sommaire du ministère par secteur d'activité				
...	291 002	...	10 514 500	10 805 502	Services immobiliers	10 805 502	...	...	2 059 535
...	...	275 000	...	275 000	Soutien opérationnel	275 000	...	...	...
...	**291 002**	**275 000**	**10 514 500**	**11 080 502**	**Total du ministère**	**11 080 502**	**...**	**...**	**2 059 535**
					Communication Canada [1]				
					Subventions				
					Renseigner les Canadiens et Canadiennes				
...	**2 000 000**	**1 200 000**	**...**	**3 200 000**	Subventions à l'appui d'activités et de projets visant à favoriser la compréhension et l'appréciation de l'identité canadienne et une prise de conscience sociale	**2 483 500**	**716 500**	**...**	**1 224 300**

Paiements de transfert—*Fin*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Contributions				
					Renseigner les Canadiens et Canadiennes				
					Contributions à l'appui d'activités et de projets visant à favoriser la compréhension et l'appréciation de l'identité canadienne et une prise de conscience sociale				
...	**2 900 000**	...	**(2 500 000)**	**400 000**		**193 700**	**206 300**	...	**1 117 082**
...	**4 900 000**	**1 200 000**	**(2 500 000)**	**3 600 000**	**Total du programme**	**2 677 200**	**922 800**	...	**2 341 382**
...	**5 191 002**	**1 475 000**	**8 014 500**	**14 680 502**	**Total du portefeuille ministériel**	**13 757 702**	**922 800**	...	**4 400 917**

(S) Paiement de transfert législatif.
(1) Antérieurement Bureau d'information du Canada.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Ministère			
Programme des services gouvernementaux			
Budgétaires (recettes disponibles pour être dépensées)			
Services immobiliers	1 182 831 734	1 243 494 487	1 186 009 721
Service des approvisionnements	122 887 283	140 283 004	120 728 799
Receveur général	24 238 277	24 513 689	30 056 414
Rémunération de la fonction publique	39 954 908	39 999 807	35 312 271
Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique	148 009 590	167 947 360	125 096 080
Conseils et Vérification Canada	94 000 000	116 313 518	113 144 075
Bureau de la traduction	158 877 000	169 271 018	156 885 816
Services de coordination des communications	22 563 612	23 861 105	16 225 389
Soutien opérationnel	117 402 218	123 982 060	119 622 534
Total budgétaire	1 910 764 622	2 049 666 048	1 903 081 099
Non budgétaires (rentrées disponibles pour être dépensées)			
Recouvrement—Caisse d'avance fixe	4 948 416	3 551 883	(1 481 409)
Recouvrement—Biens saisis	...	17 202 701	19 948 916
Total non budgétaire	4 948 416	20 754 584	18 467 507
Total du ministère—			
Budgétaire	**1 910 764 622**	**2 049 666 048**	**1 903 081 099**
Non budgétaire	**4 948 416**	**20 754 584**	**18 467 507**
Société canadienne des postes			
Non budgétaires (rentrées disponibles pour être dépensées)			
Remboursements de prêts	500 000 000	...	...
Total du programme—Non budgétaire	**500 000 000**	**...**	**...**
Monnaie royale canadienne			
Non budgétaires (rentrées disponibles pour être dépensées)			
Remboursements de prêts	75 000 000	...	...
Total du programme—Non budgétaire	**75 000 000**	**...**	**...**
Total du portefeuille ministériel—			
Budgétaire	**1 910 764 622**	**2 049 666 048**	**1 903 081 099**
Non budgétaire	**579 948 416**	**20 754 584**	**18 467 507**

Recettes

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Programme des services gouvernementaux		
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements—[1]		
Prêts, placements et avances—		
Société immobilière du Canada Limitée—Dividendes	15 500 000	(191 000)
Société canadienne des postes—Dividendes	21 100 000	18 900 000
	36 600 000	18 709 000
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	9 531 100	10 062 610
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	18 199 163	24 176 731
	27 730 263	34 239 341
Ventes de biens et de services—		
Location et utilisation de biens publics	*(6 610 306)*	*4 911 175*
Services de nature réglementaire	*249 430*	*2 517 148*
Services de nature non réglementaire—		
Bénéfices de bassins de radoub	5 951 583	5 071 712
Location, licences et permis	4 839 962	10 583 244
	10 791 545	*15 654 956*
Ventes de biens et de produits d'information—		
Ventes de biens et de produits d'information	(5 508 217)	(11 996 923)
Vente d'immeubles	9 431	15 541 329
	(5 498 786)	*3 544 406*
Autres frais et droits	*651 397*	...
	(416 720)	26 627 685
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	381 462	405 179
Diverses recettes non fiscales—		
Somme restituée par remords de conscience	...	5 196
Dons à l'État	104 818	108 703
Immeuble saisie	5 144 011	10 228 829
Secteur des services de gestion et services opérationnels—		
Recettes provenant du Trésor	...	1 274 012
Divers	29 510 372	27 685 512
	34 759 201	39 302 252
Total du ministère	**99 054 206**	**119 283 457**

Recettes—*Fin*

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Communication Canada [2]		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	...	5 331
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	582 098	...
	582 098	5 331
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	50	...
Diverses recettes non fiscales	252	1 379
Total du programme	**582 400**	**6 710**
Société canadienne d'hypothèques et de logement		
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements— [1]		
Prêts, placements et avances—		
Société canadienne d'hypothèques et de logement	520 461 214	543 728 942
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements—Rénovation urbaine	...	154 858
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	...	20 250 369
	...	20 405 227
Diverses recettes non fiscales—		
Bénéfices nets en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*	41 250 000	27 600 000
Autres recouvrements de tiers	5 091 104	15 012 484
	46 341 104	42 612 484
Total du programme	**566 802 318**	**606 746 653**

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Sommaire du portefeuille ministériel		
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements	557 061 214	562 437 942
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	28 312 361	54 649 899
Ventes de biens et de services	(416 720)	26 627 685
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	381 512	405 179
Diverses recettes non fiscales	81 100 557	81 916 115
Total du portefeuille ministériel	**666 438 924**	**726 036 820**

(1) Intérêt sauf indication contraire.
(2) Antérieurement Bureau d'information du Canada.

SECTION 25

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2001-2002

Index

A

ACQUISITION DE MATÉRIEL ET D'OUTILLAGE, *voir volume II (partie II), section 7*

ACQUISITION DE TERRAINS, BÂTIMENTS ET OUVRAGES, *voir volume II (partie II), section 6*

Administration, Programme d', (Affaires indiennes et du Nord canadien), 3

Administration du pipe-line du Nord, 2

Affaires du Nord, Programme des, 3

AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL, 2

AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN, 3

Affaires indiennes et inuites, Programme des, 3

Agence canadienne d'évaluation environnementale, 12

Agence canadienne d'inspection des aliments, 5

Agence canadienne de développement international, 2

Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, 15

Agence de la consommation en matière financière du Canada, 13

Agence de promotion économique du Canada atlantique, 15

AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA, 4

Agence Parcs Canada, 18

Agence spatiale canadienne, 15

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE, 5

ANCIENS COMBATTANTS, 6

Anciens Combattants, Programme des, 6

Archives nationales du Canada, 18

Autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, 1.44

Autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, 1.68

Autorisations disponibles des exercices antérieurs, 1.80

Autorisations permanentes accordées/abrogées au cours de l'exercice, 1.88

A—*Fin*

Autorisations relatives à la dépense des produits de la vente de biens excédentaires de l'État, 1.90

AUTRES INFORMATIONS DIVERSES, *voir volume II (partie II), section 13*

AUTRES INFORMATIONS RELATIVES À L'ENSEMBLE DU GOUVERNEMENT, *voir volume II (partie II), section 12*

AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS, *voir volume I, section 10*

B

Banque de développement du Canada, 15

Bibliothèque du Parlement, 17

Bibliothèque nationale, 18

Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports, 9

Bureau de l'enquêteur correctionnel, 22

Bureau du Canada pour le millénaire, 9

Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones, 9

Bureau du surintendant des institutions financières, 13

C

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, 11

Centre canadien de gestion, 9

Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada, 13

Centre de recherches pour le développement international, 2

Chambre des communes, 17

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION, 7

Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité, 9

Comité des griefs des Forces canadiennes, 10

Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada, 22

Commissaire à la magistrature fédérale, 16

C—*Suite*

Commissaire aux langues officielles, 9

Commissariat à l'information du Canada, Programme du, 16

Commissariat à la protection de la vie privée du Canada, Programme du, 16

Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada, 16

Commission canadienne de sûreté nucléaire, 20

Commission canadienne des affaires polaires, 3

Commission canadienne des droits de la personne, 16

Commission canadienne des grains, 5

Commission canadienne du lait, 5

Commission canadienne du tourisme, 15

Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire, 10

Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada, 7

Commission de la capitale nationale, 18

Commission de la fonction publique, 18

Commission des champs de bataille nationaux, 18

Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada, 22

Commission des relations de travail dans la fonction publique, 9

Commission du droit d'auteur, 15

Commission du droit du Canada, 16

Commission mixte internationale, 2

Commission nationale des libérations conditionnelles, 22

Communication Canada, 24

COMPTES CONSOLIDÉS, *voir volume I, section 4*

COMPTES D'OPÉRATIONS DE CHANGE, *voir volume I, section 8*

Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice, 18

Conseil canadien des normes, 15

Conseil canadien des relations industrielles, 11

Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés, 21

C—*Fin*

Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses, 21

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, 18

Conseil de recherches en sciences humaines, 15

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, 15

Conseil des Arts du Canada, 18

CONSEIL DU TRÉSOR, 8

Conseil national de recherches du Canada, 15

CONSEIL PRIVÉ, 9

Corporation commerciale canadienne, 2

Cour canadienne de l'impôt, 16

Cour fédérale du Canada, 16

Cour suprême du Canada, 16

CRÉDITEURS, CHARGES À PAYER ET PROVISIONS, *voir volume I, section 5*

D

DÉBITEURS, *voir volume II (partie II), section 4*

DÉFENSE NATIONALE, 10

Dépenses ministérielles par article courant, 1.13

Dépenses ministérielles par catégorie, 1.4

Description des secteurs d'activité, Objectifs des programmes et—*Voir section ministérielle appropriée*

Détail des autres dépenses de programmes des autres portefeuilles ministériels, 1.12

Détail des autres paiements de transfert, 1.11

Détail des montants disponibles pour être dépensés—*Voir section ministérielle appropriée*

DETTE PORTANT INTÉRÊT, *voir volume I, section 6*

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES, 11

Directeur général des élections, 9

Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, 15

E

ENCAISSE ET DÉBITEURS, *voir volume I, section 7*

Énergie atomique du Canada limitée, 20

ENVIRONNEMENT, 12

État des recettes et dépenses, 1.3

ÉTATS FINANCIERS DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS, *voir volume II (partie II), section 2*

ÉTATS FINANCIERS DES FONDS RENOUVELABLES, *voir volume II (partie II), section 1*

ÉTATS FINANCIERS DU GOUVERNEMENT DU CANADA ET RAPPORTS ET OBSERVATIONS DE LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE, *voir volume I, section 1*

Exportation et développement Canada, 2

F

Fédéral de transferts aux provinces, Programme, 13

Financement agricole Canada, 5

FINANCES, 13

FRAIS DE LA DETTE PUBLIQUE, *voir volume II (partie II), section 9*

G

Gendarmerie royale du Canada, 22

GOUVERNEUR GÉNÉRAL, 14

I

INDUSTRIE, 15

INFORMATIONS FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES, *voir volume I, section 2*

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES EXIGÉES PAR LA *LOI SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES*, *voir volume II (partie II), section 3*

Instituts de recherche en santé du Canada, 21

J

JUSTICE, 16

M

Monnaie royale canadienne, 24

Musée canadien de la nature, 18

Musée canadien des civilisations, 18

Musée des beaux-arts du Canada, 18

Musée national des sciences et de la technologie, 18

O

Objectifs des programmes et description des secteurs d'activité—*Voir section ministérielle appropriée*

Office de commercialisation du poisson d'eau douce, 19

Office des transports du Canada, 23

Office national de l'énergie, 20

Office national du film, 18

P

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT, PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX ET MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR, *voir volume II (partie II), section 10*

Paiements de transfert—*Voir section ministérielle appropriée*

PAIEMENTS DE TRANSFERT, *voir volume II (partie II), section 8*

PARLEMENT, 17

PATRIMOINE CANADIEN, 18

PÊCHES ET OCÉANS, 19

Politiques économiques, sociales et financières, Programme des, 13

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES, *voir volume I, section 9*

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS, *voir volume II (partie II), section 11*

Programmes par secteur d'activité—*Voir section ministérielle appropriée*

Provenance et utilisation des autorisations budgétaires par portefeuille ministériel, 1.29

P —*Fin*

Provenance et utilisation des autorisations non budgétaires par portefeuille ministériel, 1.35

Provenance et utilisation des autorisations par genre (votées et législatives), 1.38

R

Récapitulation des dépenses externes par article courant, 1.21

Récapitulation des dépenses externes par catégorie, 1.10

Récapitulation des recettes externes, 1.27

Recettes—*Voir section ministérielle appropriée*

RECETTES, DÉPENSES ET DÉFICIT ACCUMULÉ , *voir volume I, section 3*

Recettes ministérielles, 1.22

Réseau du leadership, Le, 9

RESSOURCES NATURELLES, 20

S

SANTÉ, 21

Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne, 2

Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes, 9

Sénat, 17

S —*Fin*

Service canadien du renseignement de sécurité, 22

Service correctionnel, 22

Service de la dette publique, Programme du, 13

Services gouvernementaux, Programme des, 24

SERVICES PROFESSIONNELS ET SPÉCIAUX, *voir volume II (partie II), section 5*

Société canadienne d'hypothèques et de logement, 24

Société canadienne des postes, 24

Société d'assurance-dépôts du Canada, 13

Société d'expansion du Cap-Breton, 15

Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne, 18

Société de développement du Cap-Breton, 20

Société du Centre national des Arts, 18

Société Radio-Canada, 18

Sociétés d'État, Programme des, 24

SOLLICITEUR GÉNÉRAL, 22

Sommaire du portefeuille ministériel—*Voir section ministérielle appropriée*

Statistique Canada, 15

T

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, 9

TABLEAUX SOMMAIRES, 1

TRANSPORTS, 23

TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX, 24

Tribunal canadien des droits de la personne, 16

Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs, 11

Tribunal canadien du commerce extérieur, 13

Tribunal de l'aviation civile, 23

Tribunal de la concurrence, 15

Tribunal des Anciens Combattants (révision et appel), Programme du, 6

V

Vérificateur général, 13

Gouvernement du Canada
Government of Canada

Établis par le
Receveur général du Canada

Comptes publics du Canada 2002

Volume II

Partie II

Informations et analyses supplémentaires

Canada

© Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2002

En vente au Canada chez

votre libraire local

ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada

Ottawa, Canada K1A 0S9

No de catalogue P51-1/2002-2-2F

ISBN 0-660-96673-5

VOLUME II (PARTIE II)

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2001-2002

Table des matières

Section

Introduction

1. États financiers des fonds renouvelables
2. États financiers des établissements publics
3. Informations supplémentaires exigées par la *Loi sur la gestion des finances publiques*
4. Débiteurs
5. Services professionnels et spéciaux
6. Acquisition de terrains, bâtiments et ouvrages
7. Acquisition de matériel et d'outillage
8. Paiements de transfert
9. Frais de la dette publique
10. Paiements de réclamations contre l'État, paiements à titre gracieux et montants adjugés par une cour
11. Programmes fédéraux-provinciaux à frais partagés
12. Autres informations relatives à l'ensemble du gouvernement
13. Autres informations diverses
14. Index

INTRODUCTION AUX *COMPTES PUBLICS DU CANADA*

Nature des *Comptes publics du Canada*

Les *Comptes publics du Canada* constituent le rapport du gouvernement du Canada préparé à chaque exercice par le receveur général, comme l'exige l'article 64 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le rapport couvre l'exercice du gouvernement se terminant le 31 mars et est préparé à partir de données contenues dans les comptes du Canada et de registres plus détaillés tenus par les ministères et organismes. Les comptes du Canada constituent le registre centralisé des opérations financières du gouvernement, tenu par le receveur général, et qui résume les opérations de tous les ministères et organismes. Chaque ministère et organisme est responsable de la conciliation de ses comptes avec les comptes de contrôle du receveur général, et tient des registres détaillés des opérations qui y sont portées.

Le rapport englobe les opérations financières du gouvernement au cours de l'exercice. Dans certains cas, l'autorisation du Parlement pour effectuer des opérations a été prévue par voie de législation approuvée au cours des exercices antérieurs.

Présentation des *Comptes publics du Canada*

Les *Comptes publics du Canada* sont publiés en deux volumes.

Le volume I présente une analyse sommaire des opérations financières du gouvernement.

Le volume II est publié en deux parties. La partie I présente, par portefeuille ministériel, les opérations financières du gouvernement tandis que la partie II présente des informations et analyses supplémentaires. Le contenu de la partie II se résume comme suit :

- états financiers des fonds renouvelables (section 1);
- états financiers des établissements publics (section 2);
- informations supplémentaires exigées par la Loi sur la gestion des finances publiques (section 3);
- débiteurs (section 4);
- services professionnels et spéciaux (section 5);
- acquisition de terrains, bâtiments et ouvrages (section 6);
- acquisition de matériel et d'outillage (section 7);
- paiements de transfert (section 8);
- frais de la dette publique (section 9);
- paiements de réclamations contre l'État, paiements à titre gracieux et montants adjugés par une cour (section 10);
- programmes fédéraux-provinciaux à frais partagés (section 11);
- autres informations relatives à l'ensemble du gouvernement (section 12); et,
- autres informations diverses (section 13).

SECTION 1

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2001-2002

États financiers des fonds renouvelables

SOMMAIRE

	Page
Agence canadienne du pari mutuel	1.2
Aliénation des biens immobiliers	1.6
Bureau de la traduction	1.10
Bureau des passeports	1.15
Commission canadienne des grains	1.21
Conseils et Vérification Canada	1.27
CORCAN	1.32
Géomatique Canada	1.39
Office de la propriété intellectuelle du Canada	1.46
Office national du film	1.52
Perfectionnement et de la formation du personnel	1.59
Périmètres urbains de l'Agence Parcs Canada	1.64
Production de défense	1.68
Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique	1.70
Services immobiliers	1.75
Services optionnels	1.80
Unités d'entreprises de l'Agence Parcs Canada	1.85

Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel tels qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada. Ces états financiers ont été préparés par la gestion du Fonds selon les conventions comptables importantes établies et énoncées à la note 2 des états financiers, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent. Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassifiés afin d'être conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

La responsabilité concernant l'intégrité et l'objectivité des données de ces états financiers revient à la gestion du Fonds. Afin d'assurer le maximum d'objectivité et d'éliminer les préjudices, les renseignements financiers renfermés dans ces états financiers ont été révisés par la direction générale de la gestion intégrée d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Les renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion en tenant compte de leur importance relative. Pour s'acquitter des responsabilités de comptabilité et de rapport, le Fonds maintient une série de comptes représentant un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers présentés dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* concordent avec l'information qui figure dans les états financiers.

La direction générale de la gestion intégrée du ministère développe et propage les conventions comptables et de gestion financière et émet des directives spécifiques aux gestionnaires du Fonds renouvelable de façon à suivre les normes de comptabilité et de gestion financière.

La gestion financière et le contrôle interne du Fonds sont maintenus grâce à un partage juste des responsabilités, un processus de direction et d'évaluation de ceux rattachés à l'opération du Fonds ainsi que par des programmes de vérification interne. Le Fonds recherche aussi l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers par la sélection, la formation et le développement judicieux de personnel qualifié, par des arrangements organisationnels permettant un partage juste des responsabilités et par des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, conventions, normes et autorités directoriales soient compris dans toute l'organisation.

Approuvé par :

Directrice exécutive
Agence canadienne du pari mutuel
E. MASSEY

Agent financier supérieur
B. DEACON

le 4 juin 2002

ÉTAT DE L'AUTORISATION FOURNIE (EMPLOYÉE) POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002		2001	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Bénéfice net		353		829
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds	150	175	150	525
Fonds provenant de l'exploitation	150	528	150	1 354
Acquisitions nettes d'immobilisations	(150)	(440)	(150)	(109)
Variation du fonds de roulement		626		(560)
Autres éléments		(1 420)		560
Autorisation fournie (employée)		(706)		1 245

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONCILIATION DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002	2001
Solde débiteur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(2 878)	(2 209)
Plus : imputation des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars	1 816	898
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars		456
Moins : ajustement d'autorisation non employé d'exercice précédent	1	
Autorisation nette fournie à la fin de l'exercice	(1 063)	(1 767)
Limite de l'autorisation	2 000	2 000
Autorisation non employée reportée	3 063	3 767

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel—*Suite*

BILAN AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002	2001
ACTIF		
À court terme		
Comptes débiteurs		
Tiers	794	456
Avance à justifier consentie aux employés	12	13
	806	469
Immobilisations, évaluations plus acquisitions au coût (note 3)	1 294	1 459
Moins : amortissement cumulé	692	1 250
	602	209
	1 408	678

	2002	2001
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer		
Tiers		
Créditeurs	1 816	898
Indemnités de vacances	200	156
	2 016	1 054
À long terme		
Provision pour prestations de cessation d'emploi	501	417
AVOIR DU CANADA		
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(2 878)	(2 209)
Surplus accumulé	1 769	1 416
	(1 109)	(793)
	1 408	678

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE L'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002	2001
Revenus		
Prélèvements sur les paris mutuels	14 914	14 917
Autres	3	4
Bénéfice brut	14 917	14 921
Dépenses		
Personnel		
Traitements et salaires	3 746	3 648
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	850	801
Provision pour les prestations de cessation d'emploi	128	70
Information	8	17
Services professionnels et spéciaux		
Contrôle des stupéfiants	2 273	3 601
Contrôle des courses	3 377	3 241
Service photographique d'arrivée	603	580
Recherche sur les stupéfiants	1 067	109
Autres services professionnels et spéciaux	743	516
Transport et communications	759	768
Amortissement	31	455
Locations	246	141
Services publics, matériaux et fournitures	699	117
Achat de services de réparation et d'entretien	18	28
Perte sur aliénation d'immobilisations	16	
Total des dépenses	14 564	14 092
Bénéfice net	353	829

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU SURPLUS ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002	2001
Solde au début de l'exercice tel que déclaré	1 416	587
Bénéfice net	353	829
Solde à la fin de l'exercice	1 769	1 416

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel—*Suite*

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002	2001
Activités d'exploitation :		
Bénéfice net avant éléments extraordinaires	353	829
Plus :		
Amortissement	31	455
Perte sur aliénation d'immobilisations	16	
Provision pour prestations de cessation d'emploi	128	70
	528	1 354
Variation de l'actif et du passif à court terme	626	(560)
Variation des autres éléments d'actif et de passif	83	16
Paiements et variation de la provision pour prestations de cessation d'emploi	(128)	(70)
Ressources financières nettes (employées) fournies par les activités d'exploitation	1 109	740
Activités d'investissement :		
Immobilisations achetées	(440)	(109)
Ressources financières nettes (employées) fournies et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au cours de l'exercice	669	631
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au début de l'exercice	2 209	1 578
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, à la fin de l'exercice	2 878	2 209

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et but

Le Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel a été établi en vertu de la *Loi nº 1 de 1970 portant affectation de crédits*, laquelle autorisait l'exploitation du Fonds pour l'exercice en cours et les exercices ultérieurs selon les termes et les conditions énoncés par le Conseil du Trésor pour la prestation d'un service de surveillance des hippodromes au Canada. La *Loi nº 1 de 1970 portant affectation de crédits* a été annulée et remplacée en 1985 par l'article 2 de la *Loi sur les fonds renouvelables*.

Le Fonds dispose d'une autorisation permanente conférée par le Parlement pour effectuer des paiements à même le Trésor au titre du fonds de roulement, de l'achat de biens immobilisés et du financement temporaire des déficits d'exploitation accumulés, le total ne devant jamais dépasser 2 000 000 $.

Les imputations au Fonds doivent inclure les frais d'administration de la surveillance des hippodromes de même que les coûts de la recherche sur les stupéfiants destinés aux équidés et aux techniques de surveillance des courses, y compris les coûts associés à la publication, à la distribution et à la vente des résultats de ces recherches. Tous les revenus provenant des activités approuvées par le Conseil du Trésor doivent être crédités au Fonds.

L'utilisation de l'autorisation du Fonds est contrôlée à travers l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds. Le solde de cette dernière, qui représente la situation financière du Fonds renouvelable, est présenté au bilan sous Avoir du Canada. Il se compose du total des opérations au comptant nettes du Trésor, des éléments d'actif nets originaux transférés au Fonds au tout début et de toutes les radiations ultérieures du déficit ou surplus. Au cours de l'exercice, la variation de celle-ci représente les ressources financières nettes employées ou fournies par le Fonds.

2. Principales conventions comptables

a) Immobilisations

Les immobilisations acquises avant le 1er avril 1970 à même les crédits parlementaires sont enregistrées au Fonds à une valeur déterminée à cette date par les agents du ministère, conformément à la circulaire 1970-7 du Conseil du Trésor. Les acquisitions ultérieures sont enregistrées au prix coûtant et sont amorties selon la méthode de la modalité linéaire à partir de l'exercice de leur acquisition jusqu'à la fin de leur vie utile estimative, à savoir :

Ameublement et matériel	10 ans
Équipement électronique de traitement de données	5 ans
Véhicules motorisés	3 ans
Bâtiments	25 ans

b) Régime de retraite

Les employés de l'Agence canadienne du pari mutuel affectés à l'exploitation du Fonds renouvelable sont soumis aux dispositions de la *Loi sur la pension de la fonction publique* et la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*. La contribution du gouvernement canadien au régime de pension est incluse dans l'imputation au Fonds des avantages sociaux. Les prestations sont tirées des comptes de pension de la fonction publique et de prestations de retraite supplémentaires.

c) Indemnités de vacances

La charge à payer figurant au bilan représente le montant des crédits d'indemnités de vacances en circulation à la fin de l'exercice.

Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

d) Prestations de cessation d'emploi

Les employés quittant la fonction publique touchent généralement une prestation de cessation d'emploi correspondant à une semaine de paye pour chaque année complète de service continu, jusqu'à concurrence d'une paye de vingt-huit semaines. Toutefois, advenant une démission, cette prestation n'est généralement payable qu'aux employés ayant dix ans ou plus de service continu et le montant auquel ils ont droit correspond à une demi-semaine de paye pour chaque année de service continu, jusqu'à concurrence d'une paye de treize semaines.

La provision à la fin de l'exercice représente une demi-semaine de paye selon les échelles de traitement courantes pour chaque année de service jusqu'à concurrence de treize semaines.

3. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations	Solde au début de l'exercice	Acquisitions	Aliénations	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Ameublement et matériel	210	433	152	491
Équipement électronique de traitement de données	514	7	432	89
Véhicules motorisés	61		21	40
Bâtiments	575			575
Terrains	99			99
	1 459	440	605	1 294

Amortissement cumulé	Solde au début de l'exercice	Amortissement	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Ameublement et matériel	208	2	157	53
Équipement électronique de traitement de données	439	25	416	48
Véhicules motorisés	29	4	16	17
Bâtiments	574			574
	1 250	31	589	692

Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers tels qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada.

Ces états financiers ont été préparés selon les conventions comptables importantes établies et énoncées à la note 2, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion tout en tenant compte de leur importance. Pour s'acquitter de cette responsabilité de rapport, le Fonds maintient une série de comptes représentant un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers figurant dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans ces états financiers.

Ces états financiers ont été vérifiés par des vérificateurs externes, leur rôle étant d'exprimer un jugement avisé sur le fait que les états financiers présentent fidèlement la situation financière du Fonds en date du 31 mars 2002, et de l'état de ses opérations et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables du gouvernement du Canada concernant les fonds renouvelables.

La responsabilité première de ces états financiers, en regard de l'intégrité et de l'objectivité des données, revient à la gestion du Fonds. Cette tâche échoit en particulier au secteur des finances qui élabore et distribue les politiques de gestion financière et de comptabilité, et émet les directives spécifiques nécessaires pour maintenir les normes de comptabilité et de gestion financière.

En outre, le Fonds exerce des contrôles internes conçus pour déterminer les responsabilités respectives, fournir l'assurance que les biens sont protégés et que l'on tient des registres financiers fiables. Le Fonds recherche aussi l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers par la sélection, la formation et le développement attentifs de personnel comptable qualifié, par des arrangements organisationnels fournissant un partage juste de responsabilités et par un niveau élevé de communication interne visant à assurer que ses règlements, conventions, procédures et autorités directoriales sont compris dans toute l'organisation.

Approuvé par :

Sous-ministre adjoint
Service opérationnel au gouvernement
ROD MONETTE

Sous-ministre adjoint
Services immobiliers
CAROL BEAL

le 22 juillet 2002

ÉTAT DE L'AUTORISATION FOURNIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002		2001	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Bénéfice net	19 247	12 552	18 884	15 519
Moins: éléments nécessitant l'utilisation de fonds				
Autres éléments nets d'actifs et de passifs		1 837		236
Autorisation fournie	19 247	10 715	18 884	15 283

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONCILIATION DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002	2001
Solde débiteur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(210)	(1 698)
Plus: dépôts sur aliénations	349	
Autorisation nette employée (fournie), à la fin de l'exercice	139	(1 698)
Limite de l'autorisation (note 1)	5 000	5 000
Autorisation non employée reportée	4 861	6 698

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers—*Suite*

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

AU DIRECTEUR GÉNÉRAL, VÉRIFICATION ET EXAMEN
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA

Nous avons vérifié le bilan du Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers au 31 mars 2002, ainsi que les états de l'exploitation, du surplus accumulé, et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'informations fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis, et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière du Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers au 31 mars 2002, ainsi que les résultats de son exploitation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables applicables aux fonds renouvelables du gouvernement du Canada, tels que décrits dans la note 2.

Les états financiers au 31 mars 2001 et pour l'exercice terminé à cette date ont été vérifiés par d'autres vérificateurs qui ont exprimé une opinion sans réserve sur ces états financiers dans leur rapport daté du 13 juillet 2001.

PricewaterhouseCoopers s.r.l.
Comptables agréés

Ottawa, Canada
le 5 juillet 2002

BILAN AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002	2001		2002	2001
ACTIF			PASSIF		
À court terme			À court terme		
Travaux en cours	5 139	4 695	Créditeurs et charges à payer		
			Gouvernement du Canada		513
			Dépôts sur aliénations	349	880
				349	1 393
			AVOIR DU CANADA		
			Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(210)	(1 698)
			Surplus accumulé	5 000	5 000
	5 139	4 695		5 139	4 695

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers—*Suite*

ÉTAT DE L'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002	2001
Revenus	15 734	21 529
Frais d'exploitation		
Honoraires payés	1 558	2 315
Déboursés	1 624	3 695
	3 182	6 010
Bénéfice net	12 552	15 519

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002	2001
Activités d'exploitation		
Bénéfice net	12 552	15 519
Variation du fonds de roulement (note 3)	(1 488)	(1 096)
	11 064	14 423
Activités de financement		
Transfert en partie du surplus accumulé à l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds (note 1)	(12 552)	(15 519)
Augmentation nette de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(1 488)	(1 096)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au début de l'exercice	1 698	2 794
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, à la fin de l'exercice	210	1 698

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU SURPLUS ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002	2001
Solde au début de l'exercice	5 000	5 000
Bénéfice net	12 552	15 519
Transfert en partie du surplus accumulé à l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds (note 1)	(12 552)	(15 519)
Solde à la fin de l'exercice	5 000	5 000

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et buts

Le Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers a été établi en 1996 en vertu de l'article 5.1 de la *Loi sur les fonds renouvelables* afin d'offrir un mécanisme à l'intérieur du Programme des services pour financer les services d'aliénation des biens immobiliers fédéraux. Tous les produits de la vente, moins les coûts et les dépenses liés à l'aliénation, sont déposés au Trésor. Tout surplus accumulé à la fin de l'exercice dans le Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers, en sus de 5 000 000 $, est déposé au Trésor, et le ministère soumet des rapports annuels au Conseil du Trésor au moment de l'établissement du Budget principal des dépenses. Ceci est conforme aux modalités approuvées dans la décision #822056 du Conseil du Trésor le 19 janvier 1995.

Le Fonds renouvelable a reçu du Parlement une autorisation permanente et continue en vue d'effectuer des paiements au moyen du Trésor pour financer un fonds de roulement suffisant. Le total de ce financement ne peut excéder en aucun temps la somme de 5 000 000 $.

2. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada en autant qu'ils sont conformes aux politiques et directives gouvernementales. Les principales conventions comptables comprennent :

a) Revenus et dépenses

Les revenus sont reconnus dans la période comptable au cours de laquelle les deux éléments suivants existent; le titre est transféré à l'acheteur et le paiement complet est reçu par l'État. Les dépenses sont comptabilisées sur la base de comptabilité d'exercice.

b) Travaux en cours

Les travaux en cours comprennent les coûts de la main-d'oeuvre et les déboursés encourus pour les services rendus ou les biens livrés pour les aliénations ou transferts non finalisés à la fin de l'exercice.

c) Dépôts sur aliénations

Les dépôts sur les aliénations des biens immobiliers constituent des recettes sur des aliénations futures qui ne sont pas finalisées à la fin de l'exercice financier.

d) Assurance

Le Fonds renouvelable a pour politique de ne pas assurer ses biens conformément à la politique gouvernementale d'auto-assurance.

3. Variation du fonds de roulement

	2002	2001	Variations
	(en milliers de dollars)		
Actifs à court terme	5 139	4 695	(444)
Passifs à court terme	349	1 393	(1 044)
	4 790	3 302	(1 488)

Fonds renouvelable du Bureau de la traduction

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable du Bureau de la traduction tels qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada.

Ces états financiers ont été préparés selon les conventions comptables importantes établies et énoncées à la note 2, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent. Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion tout en tenant compte de leur importance. Pour s'acquitter de cette responsabilité de rapport, le Fonds maintient une série de comptes représentant un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers figurant dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans ces états financiers.

Ces états financiers ont été vérifiés par des vérificateurs externes, leur rôle étant d'exprimer un jugement avisé sur le fait que les états financiers présentent fidèlement la situation financière du Fonds en date du 31 mars 2002, et de l'état de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, selon les principes comptables du gouvernement du Canada concernant les fonds renouvelables.

La responsabilité première de ces états financiers, en regard de l'intégrité et de l'objectivité des données, revient à la gestion du Fonds. Cette tâche échoit en particulier au secteur des finances qui élabore et distribue les politiques de gestion financière et de comptabilité, et émet les directives spécifiques nécessaires pour maintenir les normes de comptabilité et de gestion financière.

En outre, le Fonds exerce des contrôles internes conçus pour déterminer les responsabilités respectives, fournir l'assurance que les biens sont protégés et que l'on tient des registres financiers fiables. Le Fonds recherche aussi l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers par la sélection, la formation et le développement attentifs de personnel comptable qualifié, par des arrangements organisationnels fournissant un partage juste de responsabilités et par un niveau élevé de communication interne visant à assurer que ses règlements, conventions, procédures et autorités directoriales sont compris dans toute l'organisation.

Approuvé par :

Sous-ministre adjoint,
Service opérationnel au gouvernement
ROD MONETTE

Président-directeur général,
Bureau de la traduction
MICHEL CARDINAL

le 22 juillet 2002

ÉTAT DE L'AUTORISATION FOURNIE (EMPLOYÉE) POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002		2001	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Bénéfice net (perte nette)	600	(1 530)	(3 373)	5 062
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds	800	2 335	1 078	2 680
Fonds provenant (employés) de l'exploitation	1 400	805	(2 295)	7 742
Moins: éléments nécessitant l'utilisation de fonds				
Acquisitions nettes d'immobilisations	4 900	3 553	1 215	275
Autres éléments nets d'actifs et de passifs	(700)	(76)	(116)	31
Autorisation fournie (employée)	(2 800)	(2 672)	(3 394)	7 436

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONCILIATION DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002	2001
Solde débiteur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(10 422)	(17 256)
Plus : imputation des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars	9 955	13 162
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars	16 185	14 737
Autorisation nette fournie à la fin de l'exercice	(16 652)	(18 831)
Limite de l'autorisation (note 1)	10 000	75 000
Autorisation non employée reportée	26 652	93 831

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable du Bureau de la traduction—*Suite*

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

AU DIRECTEUR GÉNÉRAL, VÉRIFICATION ET EXAMEN
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA

Nous avons vérifié le bilan du Fonds renouvelable du Bureau de la traduction au 31 mars 2002, ainsi que les états de l'exploitation, du surplus accumulé, et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable du Bureau de la traduction. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière du Fonds renouvelable du Bureau de la traduction au 31 mars 2002, ainsi que les résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables applicables aux fonds renouvelables du gouvernement du Canada, tels que décrits dans la note 2.

Ernst and Young, s.r.l.
Comptables agréés

Ottawa, Canada
le 7 juin 2002

BILAN AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002	2001
ACTIF		
À court terme		
Débiteurs		
Gouvernement du Canada	15 851	14 737
Tiers	488	420
Autres actifs	534	649
	16 873	15 806
Frais reportés pour prestations de cessation d'emploi	15 166	15 601
Immobilisations (note 3)	3 756	386
	32 039	31 793

	2002	2001
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer		
Gouvernement du Canada	504	2 154
Tiers	10 261	11 607
Autres passifs	3 861	3 586
	14 626	17 347
Provision pour prestations de cessation d'emploi	26 000	24 118
	40 626	41 465
Engagements contractuels (note 4)		
AVOIR DU CANADA		
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(10 422)	(16 793)
Surplus accumulé	5 591	7 121
	35 795	31 793

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable du Bureau de la traduction—*Suite*

ÉTAT DE L'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002	2001
Revenus (note 5)	169 304	157 153
Frais d'exploitation		
Salaires et avantages sociaux	105 869	93 720
Prestations de cessation d'emploi	2 523	2 336
Services professionnels et spéciaux	39 752	36 735
Coûts d'occupation	6 251	5 450
Services publics, fournitures et approvisionnements	2 873	3 979
Services ministériels et administratifs	6 698	3 960
Transport et communications	4 315	3 783
Achat de services de réparation et d'entretien	1 823	1 097
Information	329	305
Location	166	134
Amortissement	183	91
Autres dépenses	52	501
	170 834	152 091
Bénéfice net (perte nette)	(1 530)	5 062

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU SURPLUS ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002	2001
Solde au début de l'exercice	7 121	2 059
Bénéfice net (perte nette)	(1 530)	5 062
Solde à la fin de l'exercice	5 591	7 121

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002	2001
Activités d'exploitation :		
Bénéfice net (perte nette)	(1 530)	5 062
Paiements de prestations de cessation d'emploi	(641)	(555)
Éléments n'affectant pas l'utilisation de fonds		
Amortissement	183	91
Provision pour prestations de cessation d'emploi	2 523	2 336
	535	6 934
Variation du fonds de roulement (note 6)	(3 788)	469
Variation des frais reportés pour prestations de cessation d'emploi	435	264
	(2 818)	7 667
Activités d'investissement :		
Immobilisations		
Acquisitions	(3 553)	(275)
Augmentation (diminution) nette de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(6 371)	7 392
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au début de l'exercice	16 793	9 401
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, à la fin de l'exercice	10 422	16 793

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable du Bureau de la traduction—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et buts

Le Bureau de la traduction a été créé en 1934 à la suite de l'adoption de la *Loi sur le Bureau de la traduction*. En avril 1993, le Conseil du Trésor a approuvé la constitution du Bureau en organisme de service spécial entrant en vigueur le 1er avril 1995. Cette décision a été confirmée dans le Budget des dépenses supplémentaire (D) de 1994-1995.

Le Fonds renouvelable a été créé le 1er avril 1995 et est responsable de la prestation des services de traduction, d'interprétation et de terminologie. Conformément avec l'article 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le Fonds renouvelable a reçu du Parlement une autorisation permanente et continue en vue d'effectuer des paiements au moyen du Trésor et de dépenser, pour les fins du Fonds, tous les revenus perçus pour ces fins. Le dépassement maximum des dépenses sur les revenus, effectué aux fins du Fonds, ne peut excéder en aucun temps la somme de 75 millions de dollars.

La décision du Conseil du Trésor (CT) #822560 du 22 février 1995, ainsi que celle du 10 juillet 1996 (décision #824299) et du 11 décembre 1997 (décision #825830) autorisent la radiation des pertes de fonctionnement du Fonds du Bureau de la traduction pour les six premiers exercices d'exploitation du Fonds renouvelable. Aucun montant n'a été radié en 2000-2001 et en 1999-2000 puisque le Fonds renouvelable est en situation de surplus.

En vertu de l'article 29.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, par l'entremise des Budget supplémentaire des dépenses (B) de 2001-2002 (décision du Conseil du Trésor #829357 en date du 8 novembre 2001, l'autorisation de prélèvement nette du fond a été réduite de 75 000 000 $ à 10 000 000 $.

2. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada en autant qu'ils soient conformes aux politiques et directives gouvernementales. Les principales conventions comptables comprennent :

a) Revenus et dépenses

Les revenus et les dépenses sont comptabilisés sur la base de comptabilité d'exercice.

b) Immobilisations

Seules les immobilisations dont le coût excède 10 000 $ sont capitalisées. Les actifs composés de matériel et outillage, matériel informatique et logiciels informatiques sont comptabilisés au coût et amortis selon la méthode linéaire sur leur durée économique à partir du mois suivant leur acquisition.

Catégorie	Durée économique estimative
Matériel et outillage	10-15 ans
Matériel informatique	3-5 ans
Logiciels informatiques	3-5 ans

c) Régime de retraite

Les dispositions de la *Loi sur la pension de la fonction publique* et de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires* s'appliquent aux employés. La part du régime de retraite assumée par le gouvernement du Canada est incluse dans le montant imputé au Fonds au titre des avantages sociaux. Les paiements réels de pension sont tirés des comptes de pension de la fonction publique et de prestations de retraite supplémentaires.

d) Prestations de cessation d'emploi

Les prestations de cessation d'emploi des employés s'accumulent avec les années de service au gouvernement du Canada tel que prévu dans les conventions collectives. Les coûts estimés de ces prestations sont enregistrés aux comptes au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit.

Une provision est prévue au titre des prestations de cessation d'emploi se rapportant aux services antérieurs au 1er avril 1995. Le compte « Frais reportés pour prestations de cessation d'emploi » est utilisé pour comptabiliser les prestations réalisées avant le 1er avril 1995. Le compte est réduit à mesure que les avantages sociaux sont payés aux employés affectés et deviennent recouvrables du Conseil du Trésor.

e) Assurance

Le Fonds renouvelable a pour politique de ne pas assurer ses biens conformément à la politique gouvernementale d'auto-assurance.

Fonds renouvelable du Bureau de la traduction—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

3. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations	Solde au début de l'exercice	Acquisitions	Aliénations	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Matériel et outillage	51			51
Matériel informatique	586	84		670
Logiciels informatiques	110	3 469		3 579
	747	3 553		4 300

Amortissement cumulé	Solde au début de l'exercice	Amortissement de l'exercice courant	Aliénations	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Matériel et outillage	11	5		16
Matériel informatique	269	163		432
Logiciels informatiques	81	15		96
	361	183		544

4. Engagements contractuels

Le Fonds loue ses locaux en vertu d'un bail d'exploitation. Les paiements de location à venir sont les suivants :

	(en milliers de dollars)
2002-2003	6 570
2003-2004	6 018
2004-2005	5 572
2005-2006	4 812
2006-2007	480
	23 452

5. Revenus

	2002	2001
	(en milliers de dollars)	
Services de traduction	164 813	153 269
Services d'interprètes	3 489	3 031
Ventes de Termium	937	646
Autres	65	207
	169 304	157 153

6. Variation du fonds de roulement

	2002	2001	Variations
	(en milliers de dollars)		
Actifs à court terme	16 873	15 806	(1 067)
Passifs à court terme	14 626	17 347	(2 721)
	2 247	(1 541)	(3 788)

7. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de se conformer à la présentation de l'exercice courant.

Fonds renouvelable du Bureau des passeports

RAPPORT DE GESTION

Les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable du Bureau des passeports ont été préparés tels qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada. La responsabilité première de ces états financiers, en regard de l'intégrité et de l'objectivité des données, revient à la gestion du Fonds.

Ces états financiers ont été préparés selon les conventions comptables importantes établies et énoncées à la note 2, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion tout en tenant compte de leur importance. Pour s'acquitter de cette responsabilité de rapport, le Fonds maintient une série de comptes représentant un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers figurant dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans les états financiers.

La Direction des finances et de l'administration du Fonds renouvelable du Bureau des passeports se conforme aux conventions comptables et de gestion financière du ministère, développe les politiques relatives au Fonds et publie les manuels et les directives qui décrivent ces politiques et les procédures afférentes. Le Fonds maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui permettent aux gestionnaires de s'assurer, de façon raisonnable, que les opérations sont inscrites et effectuées selon les autorisations accordées et que l'actif du Fonds est protégé.

Approuvé par :

Directeur général,
Direction générale des finances,
de la planification et des systèmes ministériels
CLAUDE CARON

Sous-ministre adjoint,
Services ministériels,
Passeport et Affaires consulaires
KATHRYN McCALLION

le 10 juin 2002

ÉTAT DE L'AUTORISATION FOURNIE (EMPLOYÉE) POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002		2001	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Perte nette	(1 737)	(17 789)	(16 853)	(11 205)
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds	17 481	20 283	10 725	9 016
Fonds (employés) provenant de l'exploitation	15 744	2 494	(6 128)	(2 189)
Acquisitions nettes d'immobilisations	(21 898)	(12 393)	(14 902)	(9 564)
Variation du fonds de roulement	(14 862)	(9 964)	(1 500)	12 786
Prêt du MAECI		427		7 870
Remboursement d'une radiation antérieure du surplus accumulé du Fonds renouvelable				5 750
Fonds reçus pour gouvernement en direct		1 618		
Fonds reçus pour les initiatives liées à la sécurité publique	7 050	7 050		
Autres éléments		7 616		(13 590)
Autorisation fournie (employée)	(13 966)	(3 152)	(22 530)	1 063

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONCILIATION DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002	2001
Solde débiteur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(18 753)	(30 052)
Plus : imputations des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars	12 930	21 107
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars	1 110	1 140
Autorisation nette fournie à la fin de l'exercice	(6 933)	(10 085)
Limite de l'autorisation	4 000	4 000
Autorisation non employée reportée	10 933	14 085

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable du Bureau des passeports—*Suite*

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

AU SOUS-MINISTRE ADJOINT,
SERVICES MINISTÉRIELS,
PASSEPORTS ET AFFAIRES CONSULAIRES

Nous avons vérifié le bilan du Fonds renouvelable du Bureau des passeports au 31 mars 2002 et les états des résultats, du surplus accumulé et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable du Bureau des passeports. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Fonds renouvelable du Bureau des passeports au 31 mars 2002 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables s'appliquant aux fonds renouvelables du gouvernement du Canada, tel qu'il est décrit à la note 2.

KPMG s.r.l.
Comptables agréés

Ottawa, Canada
le 24 mai 2002

BILAN AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002	2001
ACTIF		
À court terme		
Débiteurs		
Gouvernement du Canada	374	1 319
Tiers	1 300	88
Inventaire	3 944	2 998
Charges payées d'avance	50	50
	5 668	4 455
À long terme		
Immobilisations (note 6)		
Au coût	20 875	16 106
Moins : amortissement cumulé	14 094	11 901
	6 781	4 205
Autres immobilisations (note 6)		
Plan de perfectionnement de la technologie	33 332	33 332
Autres projets d'immobilisations	23 785	16 161
	57 117	49 493
Moins : amortissement cumulé	26 882	10 418
	30 235	39 075
	42 684	47 735

	2002	2001
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer		
Gouvernement du Canada	6 647	15 322
Tiers		
Créditeurs	5 996	5 266
Indemnités de vacances	1 925	1 435
Salaires rétroactifs		176
Retenues sur paiements aux entrepreneurs	401	628
Tranche à court terme de la provision pour prestations de cessation d'emploi	1 092	780
Avantage incitatif différé (note 7)	338	
Recettes différées		1 205
	16 399	24 812
À long terme		
Provision pour prestations de cessation d'emploi	6 807	6 050
Prêt (note 8)	8 297	7 870
	15 104	13 920
Engagements contractuels (note 10)		
AVOIR DU CANADA (note 9)		
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(18 753)	(30 052)
Excédent accumulé	29 934	39 055
	11 181	9 003
	42 684	47 735

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable du Bureau des passeports—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002	2001
Revenus		
Droits gagnés	92 060	70 660
Revenus divers	1 226	598
	93 286	71 258
Frais d'exploitation		
Traitements et avantages sociaux	55 133	43 318
Provision pour prestations de cessation d'emploi	1 288	1 088
Amortissement d'immobilisations	18 657	7 928
Matériel de passeports et formulaires de demande	6 792	6 580
Services professionnels et spéciaux	4 372	4 667
Service de passeports dans les missions à l'étranger	4 447	4 447
Logement	5 774	4 401
Fret, messageries et camionnage	2 735	2 516
Imprimerie, papeterie et approvisionnements	3 759	2 103
Télécommunications	1 573	1 321
Renseignements	2 451	1 271
Voyages et déménagements	1 443	1 011
Entretien et réparations	1 402	987
Services postaux et affranchissements	560	520
Location	216	159
Intérêts	431	70
Dépenses diverses	42	76
	111 075	82 463
Perte nette	(17 789)	(11 205)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002	2001
Activités de l'exploitation :		
Perte nette	(17 789)	(11 205)
Plus :		
Provision pour prestations de cessation d'emploi	1 288	1 088
Amortissement d'immobilisations	18 657	7 928
Avantage incitatif différé	338	
	2 494	(2 189)
Variation des actifs et des passifs à court terme	(9 964)	12 786
Paiements et variation de la provision pour prestations de cessation d'emploi	(531)	(277)
	(8 001)	10 320
Activités d'investissement :		
Immobilisations achetées	(12 393)	(9 564)
Activités de financement :		
Prêt	427	7 870
Vote 1 et 5—Gouvernement en ligne	1 618	
Vote 1—Initiatives liées à la sécurité publique	7 050	
Remboursement d'une radiation antérieure du surplus accumulé du Fonds renouvelable		5 750
	9 095	13 620
Ressources financières nettes (employées) fournies et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au cours de l'exercice	(11 299)	14 376
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au début de l'exercice	30 052	15 676
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, à la fin de l'exercice	18 753	30 052

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU SURPLUS ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002	2001
Solde au début de l'exercice	39 055	44 510
Perte nette	(17 789)	(11 205)
	21 266	33 305
Remboursement d'une radiation antérieure du surplus accumulé du Fonds renouvelable		5 750
Crédits parlementaires (note 5)		
Vote 1 et 5—Gouvernement en ligne	1 618	
Vote 1—Initiatives liées à la sécurité publique	7 050	
Solde à la fin de l'exercice	29 934	39 055

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable du Bureau des passeports—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et but

Le Fonds renouvelable du Bureau des passeports a été établi en 1969 pour assurer la délivrance des documents de voyage à des citoyens canadiens et à certains résidents permanents au Canada qui ne peuvent obtenir de passeport valide de leur pays d'origine. La *Loi sur les fonds renouvelables* a autorisé le fonctionnement du Fonds.

Une autorisation permanente continue du Parlement autorise le Fonds à effectuer des paiements à partir du Trésor jusqu'à un total de 4 000 000 $ à des fins de fonds de roulement, de l'acquisition d'immobilisations et du financement temporaire des déficits de fonctionnement accumulés. Un montant de 746 000 $, représentant l'actif net pris en charge par le Fonds et les actifs contribués au Fonds, a été imputé à cette autorisation lorsque le Fonds est devenu budgétaire en 1981.

2. Principales conventions comptables

a) Concepts de comptabilité

Ces états financiers ont été préparés selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du Receveur général du Canada.

b) Inventaire

Le stock de fournitures et d'approvisionnements est inscrit au prix coûtant.

c) Immobilisations

Les améliorations locatives sont amorties selon la méthode linéaire sur la période des baux. Les autres immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire, depuis l'exercice d'acquisition, sur leur durée économique prévue, comme suit :

Actif	Années
Améliorations locatives	Terme du bail
Ameublement	10 ans
Équipement de traitement électronique des données (TED)	3 ans
Autres pièces d'équipement	5 ans

d) Autres immobilisations

Depuis le 1er avril 1994, le Bureau des passeports capitalise tous les coûts imputés au Plan de perfectionnement de la technologie (PPT). Les coûts du projet ont été séparés en quatre catégories et sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée de vie estimée de chacune des catégories, comme suit :

Actif	Années
Machine et équipement	10 ans
Système	4 ans
Ameublement	10 ans
Équipement de traitement électronique des données (TED)	4 ans

Tous les coûts pour les autres projets sont amortis selon la methode linéaire sur leur durée économique prévue.

e) Prestations de cessation d'emploi

Les prestations de cessation d'emploi des employés s'accumulent avec leurs années de service au gouvernement du Canada, conformément aux conventions collectives et aux conditions d'emploi. Le coût de ces prestations est inscrit dans les comptes au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit.

f) Régime de retraite

Les employés du Bureau des passeports participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. En vertu de la présente Loi, les contributions versées au Régime par le Bureau des passeports sont limitées à un montant égal aux contributions de l'employé compte tenu de son service courant. Ces contributions représentent les obligations totales de pension du Bureau des passeports et sont imputées aux opérations sur une base courante. Le Bureau des passeports n'est pas tenu, dans le cadre de la Loi actuelle, de verser des contributions pour pallier aux insuffisances du Compte de pension de retraite de la fonction publique ni les frais au Trésor pour les paiements d'indexation en vertu de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*.

Fonds renouvelable du Bureau des passeports—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

g) Utilisation d'estimations comptables

La préparation d'états financiers en conformité avec les principes comptables généralement reconnus au Canada exige la gestion à établir des estimations et hypothèses comptables affectant les montants d'actif, de passif, de revenu et de dépenses rapportés durant la période, ainsi que la divulgation d'éventualités reliées aux actifs et passifs à la date des états financiers. Les résultats réels pourraient différer des estimés comptables et le cas échéant des corrections seront apportées à l'exercice financer en cours à ce moment-là.

h) Reconnaissance des revenus

Les droits de passeports sont reconnus comme revenus au moment de la demande et du versement du paiement.

3. Modification de conventions comptables

Depuis le 11 décembre 2001, le Bureau des passeports reconnaît ses revenus au moment où une demande de prestation de service de passeport est reçue. Dans les années passées, les revenus étaient enregistrés lors de la délivrance du passeport. Cette modification fait suite au changement apporté au Réglement prescrivant les droits exigibles pour les services des passeports. L'effet sur les résultats d'exploitation de l'exercice à été d'augmenter les revenus de 1 925 000 $. Cette nouvelle convention comptable n'a pas été appliquée de façon rétroactive car ceci était un changement de règlement du gouvernement du Canada.

4. Changement dans les estimations comptables

En avril 2001, la gestion du Bureau des passeports a révisé les estimés concernant la vie utile de certaines immobilisations suite à des information supplémentaires ainsi que de nouveaux développements.

Ces changements ont occasionné une augmentation de la charge d'amortissement estimée à 10 000 000 $ dans l'exercice courant.

5. Crédits parlementaires

Suite à la décision du Conseil du Trésor #829317-1 datée du 6 décembre 2001, un montant de 7 050 000 $ a été versé au Bureau des passeports pour les initiatives qui sont liées à la sécurité publique. De ce montant 3 303 000 $ a été dépensé au cours de l'exercice 2001-2002.

Suite à la décision du Conseil du Trésor #828959 datée du 3 mai 2001, le Ministère des affaires étrangères et du commerce international a obtenu l'autorisation d'engager des fonds de 983 000 $ sous le vote 1 et 2 748 000 $ sous le vote 5 pour les initiatives liées à gouvernement en ligne.

De ce montant 1 618 000 $ a été transféré au Bureau des passeports pour les initiatives liées à Gouvernement en ligne. Du 1 618 000 $ un montant de 330 000 $ a été dépensé au cours de l'exercice 2001-2002.

6. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations	Solde au début de l'exercice	Acquisitions	Aliénations	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Améliorations locatives	3 298			3 298
Ameublement	2 318			2 318
Équipement TED	7 478	4 769		12 247
Autres équipements	3 012			3 012
	16 106	4 769		20 875

Amortissement cumulé	Solde au début de l'exercice	Amortissement	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Améliorations locatives	3 298			3 298
Ameublement	1 217	454		1 671
Équipement TED	5 238	1 375		6 613
Autres équipements	2 148	364		2 512
	11 901	2 193		14 094

Autres immobilisations	Solde au début de l'exercice	Acquisitions	Aliénations	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Plan de perfectionnement de la technologie	33 332			33 332
Autres projets d'immobilisation	16 161	7 624		23 785
	49 493	7 624		57 117

Amortissement cumulé	Solde au début de l'exercice	Amortissement	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Plan de perfectionnement de la technologie	4 210	13 809		18 019
Autres projets d'immobilisation	6 208	2 655		8 863
	10 418	16 464		26 882

Fonds renouvelable du Bureau des passeports—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

7. Avantage incitatif différé

Dans le cadre de la signature d'un contrat de location à long terme, le Bureau des passeports a profité d'une réduction pour des améliorations locatives provenant du bailleur. Ce montant sera réparti sur la durée du bail et servira à réduitre les dépenses de logement.

8. Prêt

Suite à la décision du Conseil du Trésor #828716 datée du 8 février 2001, le Bureau des passeports a reçu un montant de 7 800 000 $ à titre de prêt du Ministère des Affaires étrangères et du commerce international. Le montant initial et les intérêts au montant de 1 177 000 $ sont remboursables de la façon suivante :

	(en milliers de dollars)
2003-2004	4 500
2004-2005	4 477

9. Avoir du Canada

a) Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds renouvelable

L'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds renouvelable représente la position de trésorerie tenue par le gouvernement pour le Fonds renouvelable.

b) Surplus accumulé

Le surplus accumulé est une accumulation des surplus de chaque exercice incluant la prise en charge de l'actif net de 746 000 $ au moment de l'établissement du Fonds.

10. Engagements

Le Fonds renouvelable du Bureau des passeports loue ses locaux et autres équipement de bureau en vertu d'un contrat de location-exploitation venant à terme en 2010. Les paiements futurs minimums de location sont comme suit :

	(en milliers de dollars)
2003	6 053
2004	3 931
2005	2 831
2006	1 959
2007 et après	1 094
	15 868

Suivant la fin de l'exercice courant, le Bureau des passeports a signé un contrat de 33 000 000 $ d'une durée de 5 ans pour l'approvisionnement en matériel de passeport.

11. Opérations entre apparentés

Le Bureau des passeports est apparenté, à titre de propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État créés par le gouvernement fédéral. Les paiements reliés au service de passeport dans les missions à l'étranger, au logement et aux services légaux furent effectués entre apparentés dans le cours normal des opérations.

12. Assurance

Le Fonds renouvelable du Bureau des passeports n'assure pas ses biens conformément à la pratique adoptée dans le cadre de la politique gouvernementale d'auto-assurance.

13. Impôts

Le Fonds renouvelable du Bureau des passeports n'a pas à payer d'impôts sur le revenu.

Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

AU COMMISSAIRE EN CHEF ET AUX COMMISSAIRES DU FONDS RENOUVELABLE DE LA COMMISSION CANADIENNE DES GRAINS

Nous avons vérifié le bilan du Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains au 31 mars 2002 et les états des résultats de fonctionnement, du surplus accumulé et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Fonds renouvelable au 31 mars 2002 ainsi que ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada s'appliquant aux fonds renouvelables du gouvernement du Canada, énoncés à la note 2 afférente aux états financiers.

PricewaterhouseCoopers s.r.l.
Comptables agréés

Ottawa, Canada
le 22 mai 2002

ÉTAT DE L'AUTORISATION FOURNIE (EMPLOYÉE) POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002		2001	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Bénéfice net (perte nette)	(204)	(1 485)	252	4,339
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds	1 420	2 554	1,843	1,988
Fonds provenant de l'exploitation	1 216	1 069	2,095	6,327
Acquisitions nettes d'immobilisations	(964)	(2 643)	(4,000)	(2,818)
Variation du fonds de roulement		769		4,280
Autres éléments		(2 988)		(5,422)
Autorisation fournie (employée)	252	(3 793)	(1,905)	2,367

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONCILIATION DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002	2001
Solde débiteur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(9 155)	(9 960)
Virement du Conseil du Trésor crédit 5		(2 029)
	(9 155)	(11 989)
Plus : imputation des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars	(1 658)	5 129
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars	252	252
Autorisation nette employée (fournie) à la fin de l'exercice	(11 065)	(7 112)
Plus : Biens de l'État	161	
	(10 904)	(7 112)
Limite de l'autorisation	2 000	12 000
Autorisation non employée reportée	12 904	19 112

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains—*Suite*

BILAN AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002	2001
ACTIF		
À court terme		
Comptes débiteurs		
Gouvernement du Canada	318	254
Tiers	3 658	4 353
Autres éléments d'actif	15	61
	3 991	4 668
Immobilisations, au coût (note 3)	15 629	13 350
Moins : amortissement cumulé	10 280	8 741
	5 349	4 609
	9 340	9 277

	2002	2001
PASSIF		
À court terme		
Comptes créditeurs et charges à payer		
Gouvernement du Canada	3	270
Tiers	1 395	879
Salaires	462	980
Congés annuels	2 097	1 519
Produits comptabilisés d'avance	112	329
	4 069	3 977
À long terme		
Provision pour prestations de cessation d'emploi	3 545	2 894
AVOIR PROPRE DU CANADA		
Capital d'apport	4 941	4 941
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(9 155)	(9 960)
Surplus accumulé	5 940	7 425
	1 726	2 406
	9 340	9 277

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE L'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002	2001
Revenus		
Honoraires de services	36 943	41 776
Crédits spéciaux (note 5)	18 809	13 775
Crédits parlementaires (note 4)	6 080	6 186
Revenus de contrats	1 665	1 132
Droits exigés pour des licences	212	214
	63 709	63 083
Dépenses		
Salaires et avantages sociaux des employés	50 575	45 393
Prestations de cessation d'emploi	651	657
Loyers	3 577	3 500
Réparations, fournitures et charges diverses	2 840	2 347
Déplacements et réinstallations	2 787	2 267
Amortissement	1 900	1 234
Services professionnels et spéciaux	1 270	1 806
Communications	855	1 068
Affranchissement et fret	431	375
Créances douteuses	305	
Perte (gain) à la cession d'immobilisations	3	97
	65 194	58 744
Bénéfice net (perte nette)	(1 485)	4 339

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU SURPLUS ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002	2001
Surplus accumulé au début de l'exercice	7 425	3 086
Bénéfice net (perte nette)	(1 485)	4 339
Surplus accumulé à la fin de l'exercice	5 940	7 425

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains—*Suite*

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002	2001
Activités d'exploitation :		
Bénéfice net (perte nette)	(1 485)	4 339
Éléments hors caisse		
Amortissement	1 900	1 234
Provision pour prestations de cessation d'emploi	651	657
Perte (gain) à la cession d'immobilisations	3	97
	1 069	6 327
Variation des autres éléments d'actif et de passif	769	4 280
Ressources financières nettes fournies par les activités d'exploitation	1 838	10 607
Activités d'investissement :		
Achats d'immobilisations	(2 643)	(2 827)
Produit de la cession d'immobilisations		9
Ressources financières nettes provenant des activités d'investissement	(2 643)	(2 818)
Ressources financières nettes affectées et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds au cours de l'exercice	(805)	7 789
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds au début de l'exercice	9 960	2 171
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds à la fin de l'exercice	9 155	9 960

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Mandat et pouvoir

La Commission canadienne des grains a été constituée en 1912 en vertu de la *Loi sur les grains du Canada*. La Commission canadienne des grains a pour objectif d'établir et de maintenir des normes de qualité pour les céréales canadiennes et de réglementer la manutention des céréales au pays afin de garantir une denrée fiable sur le marché intérieur et le marché d'exportation dans l'intérêt des producteurs.

Le 21 janvier 1999, un décret en conseil a été promulgué. En vertu de ce décret, la Commission canadienne des grains, qui était un organisme de service spécial, a été autorisée à changer de statut pour devenir un département ministériel distinct. Ce changement a pris effet le 1er avril 1999.

Le 1er avril 1995, le Conseil du Trésor a approuvé l'établissement du Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains. Le Fonds a une autorisation permanente pour obtenir au plus 12 millions de dollars du Trésor afin de financer les services de réglementation du secteur céréalier, y compris les activités de soutien du marché du Laboratoire de recherches sur les grains.

En janvier 2002, le Fonds a vu sont crédit passer de 12 millions de dollars à 2 millions de dollars. De plus, en 1995, le Conseil du Trésor a convenu de couvrir par des crédits parlementaires les dépenses liées à la nomination des commissaires adjoints par le gouverneur en conseil et une partie des charges du Laboratoire de recherches sur les grains. Les crédits parlementaires maximaux futurs s'élèvent à 6,08 millions de dollars.

2. Principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux exigences établies par le receveur général du Canada relativement aux fonds renouvelables. Les principales conventions comptables sont les suivantes :

Provision pour créances douteuses

Des provisions précises sont constituées à l'égard de comptes individuels dont le remboursement d'intérêts ou de capital est en souffrance depuis 90 jours.

Constatations des produits et des charges

Les produits sont constatés dans l'exercice au cours duquel ils sont gagnés par la prestation de biens ou de services ou lorsqu'il se produit un événement donnant lieu à une créance. Sauf indication contraire, les charges sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées.

Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

Crédits parlementaires

Les crédits parlementaires reçus pour les dépenses liées à la nomination des commissaires adjoints par le gouverneur en conseil et les charges du Laboratoire de recherches sur les grains ont été inscrits comme produits du Fonds renouvelable. Les crédits parlementaires se rapportant aux avantages sociaux des employés accumulés avant le 1er avril 1995 et versés ultérieurement par la Commission canadienne des grains ont été inscrits dans les comptes débiteurs, sous gouvernement du Canada.

Immobilisations

Certaines immobilisations qui étaient auparavant détenues par le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada ont été prises en charge par le Fonds renouvelable le 1er avril 1995. Ces immobilisations ont été considérées comme un capital d'apport et comptabilisées selon la valeur comptable nette estimée par l'État. Les immobilisations acquises après le 1er avril 1995 sont inscrites au coût.

Le produit de la cession des éléments d'actif pris en charge par le Fonds renouvelable retourne au Trésor. Le produit de la cession d'autres immobilisations est retenu par le Fonds renouvelable.

Les éléments d'actif sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée d'utilisation prévue, à compter du mois suivant l'acquisition, comme suit :

Matériel scientifique	5 ans
Matériel et mobilier de bureau	5 ans
Matériel opérationnel	10 ans
Matériel informatique et logiciels	3 ans
Améliorations locatives	5 ans
Immobilisations incorporelles	5 ans

Prestations de cessation d'emploi

Les employés cumulent des prestations de cessation d'emploi au cours de leurs années de service au gouvernement du Canada, tel qu'il est stipulé dans leurs conventions de travail. La Commission canadienne des grains comptabilise les prestations de cessation d'emploi que les employés ont accumulées après le 31 mars 1995. Ces états financiers ne contiennent aucune provision à l'égard des prestations de cessation d'emploi accumulées par les employés au 31 mars 1995. Ces prestations représentent une obligation de la Commission canadienne des grains qui sera financée par le Conseil du Trésor.

Congés annuels

Les congés annuels sont constatés dans les comptes du Fonds renouvelable à la fin de l'exercice, d'après les dossiers des employés.

Régime de retraite

Les employés de la Commission canadienne des grains sont protégés en vertu de la *Loi sur la pension de la fonction publique* et de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*. La participation du gouvernement du Canada au coût du régime de retraite est comprise dans le montant imputé au Fonds renouvelable à titre d'avantages sociaux des employés. Les prestations de retraite sont versées à même le Compte de pension de retraite de la fonction publique et le Compte de prestations de retraite supplémentaires.

Intérêts sur prélèvements

Des intérêts sont imputés au Fonds renouvelable à un taux fixé par le Conseil du Trésor. Les intérêts débiteurs sont calculés tous les mois sur le solde de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds. Le Conseil du Trésor ne paie pas d'intérêts lorsque survient un excédent qui n'entraîne aucun prélèvement sur l'autorisation.

3. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations, au coût	Solde au 1er avril 2001	Acquisitions	Cessions	Solde au 31 mars 2002
	(en milliers de dollars)			
Matériel scientifique	3 747	955	54	4 648
Matériel de bureau	1 016	40	58	998
Matériel opérationnel	567	9	22	554
Matériel informatique	5 007	1 085	227	5 865
Améliorations locatives	3 004	538	3	3 539
Actifs incorporels	9	16		25
	13 350	2 643	364	15 629

Amortissement cumulé	Solde au 1er avril 2001	Amortissement	Diminution	Solde au 31 mars 2002
	(en milliers de dollars)			
Matériel scientifique	2 767	401	43	3 125
Matériel de bureau	657	119	50	726
Matériel opérationnel	215	63	16	262
Matériel informatique	3 346	797	248	3 895
Améliorations locatives	1 756	515	4	2 267
Actifs incorporels		5		5
	8 741	1 900	361	10 280

Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

4. Crédits parlementaires

Laboratoire de recherches sur les grains

Une partie des charges engagées par le Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains pour le Laboratoire de recherches sur les grains sont couvertes par les crédits parlementaires. Ces sommes sont incluses dans les états financiers et s'établissent comme suit :

	2002	2001
	(en milliers de dollars)	
Salaires et avantages sociaux des employés	3 541	3 581
Loyers	625	724
Réparations, fournitures et charges diverses	762	759
Services professionnels et spéciaux	56	68
Communications	30	58
Déplacements et réinstallations	137	146
Affranchissement et fret	41	46
Prestations de cessation d'emploi	54	57
Revenus provenant de crédits parlementaires du Laboratoire de recherches sur les grains	5 246	5 439
Revenus provenant de crédits parlementaires pour les dépenses liées aux nominations	834	747
Total du revenu provenant de crédits parlementaires	6 080	6 186

Nominations

Les charges liées à la nomination des commissaires adjoints par le gouverneur en conseil sont couvertes par des crédits parlementaires. Ces montants figurent dans les états financiers et s'établissent comme suit :

	2002	2001
	(en milliers de dollars)	
Salaires et avantages sociaux des employés	583	553
Déplacements et réinstallations	149	108
Services professionnels et spéciaux	19	4
Communications	33	37
Réparations, fournitures et charges diverses	14	14
Loyers	25	23
Prestations de cessation d'emploi	9	6
Affranchissement et fret	2	2
Revenus provenant de crédits parlementaires pour les dépenses liées aux nominations	834	747

5. Crédits spéciaux

Le gouvernement fédéral a annoncé des modifications aux modalités de financement de la Commission canadienne des grains, soit des crédits parlementaires supplémentaires et intermédiaires totalisant 83 millions de dollars d'ici l'exercice se terminant le 31 mars 2004. Selon les nouvelles modalités, des crédits supplémentaires seront accordés comme suit :

	(en milliers de dollars)
2000	20 000
2001	14 000
2002	15 000
2003	19 300
2004	14 700

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2002, la Commission canadienne des grains a reçu des crédits spéciaux d'environ 3,8 millions de dollars.

6. Engagements en vertu de contrats de location

Des engagements en vertu de contrats de location-exploitation pour des bureaux ont été conclus principalement avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. Au cours des cinq prochains exercices, les versements minimaux futurs exigibles en vertu de ces contrats sont les suivants :

	(en milliers de dollars)
2003	3 475
2004	3 248
2005	2 687
2006	2 457
2007	2 394

7. Éventualité

Les employés ont le droit d'accumuler des jours de congés de maladie. Toutefois, ces congés ne sont pas acquis et ne sont accordés qu'en cas de maladie. Il est donc impossible d'établir de manière raisonnable le nombre de jours de congés de maladie qui devront être accordés dans les exercices ultérieurs. En conséquence, aucune provision n'a été constituée dans les états financiers à cet égard. Les paiements de congés de maladie sont comptabilisés dans les activités d'exploitation à mesure qu'ils sont versés.

Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

8. Assurance

Conformément à la politique du gouvernement sur l'auto-assurance, la Commission canadienne des grains ne détient pas de police d'assurance sur ses propriétés.

9. Impôt sur le revenu

La Commission canadienne des grains n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

10. Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants ont été reclassés selon la présentation adoptée pour l'exercice écoulé.

Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada tels qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada.

Ces états financiers ont été préparés selon les conventions comptables importantes établies et énoncées à la note 2, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent. Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion tout en tenant compte de leur importance. Pour s'acquitter de cette responsabilité de rapport, le Fonds maintient une série de comptes représentant un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers figurant dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans ces états financiers.

Ces états financiers ont été vérifiés par des vérificateurs externes, leur rôle étant d'exprimer un jugement avisé sur le fait que les états financiers présentent fidèlement la situation financière du Fonds en date du 31 mars 2002, et de l'état de l'exploitation et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, selon les principes comptables du gouvernement du Canada concernant les fonds renouvelables.

La responsabilité première de ces états financiers, en regard de l'intégrité et de l'objectivité des données, revient à la gestion du Fonds. Cette tâche échoit en particulier au secteur des finances qui élabore et distribue les politiques de gestion financière et de comptabilité, et émet les directives spécifiques nécessaires pour maintenir les normes de comptabilité et de gestion financière.

En outre, le Fonds exerce des contrôles internes conçus pour déterminer les responsabilités respectives, fournir l'assurance que les biens sont protégés et que l'on tient des registres financiers fiables. Le Fonds recherche aussi l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers par la sélection, la formation et le développement attentifs de personnel comptable qualifié, par des arrangements organisationnels fournissant un partage juste de responsabilités et par un niveau élevé de communication interne visant à assurer que ses règlements, conventions, procédures et autorités directoriales sont compris dans toute l'organisation.

Approuvé par :

Sous-ministre adjoint,
Service opérationnel au gouvernement
ROD MONETTE

Présidente-directrice générale,
Conseils et Vérification Canada
ELIZABETH NADEAU

le 22 juillet 2002

ÉTAT DE L'AUTORISATION FOURNIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002		2001	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Bénéfice net	800	1 300	200	3 386
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds	400	(387)	1 200	128
Fonds provenant de l'exploitation	1 200	913	1 400	3 514
Moins: éléments nécessitant l'utilisation de fonds				
Acquisitions nettes d'immobilisations	100	190	500	58
Autres éléments nets d'actifs et de passifs	(200)	(633)	(200)	366
Autorisation fournie	1 300	1 356	1 100	3 090

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONCILIATION DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002	2001
Solde créditeur (débiteur) de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(1 523)	2 099
Plus : imputations des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars	21 605	19 768
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars	21 044	21 170
Autorisation nette employée (fournie), à la fin de l'exercice	(962)	697
Limite de l'autorisation (note 1)	20 000	25 101
Autorisation non employée reportée	20 962	24 404

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada—*Suite*

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

AU DIRECTEUR GÉNÉRAL, VÉRIFICATION ET EXAMEN
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA

Nous avons vérifié le bilan du Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada au 31 mars 2002, ainsi que les états de l'exploitation, du déficit accumulé et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière du Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada au 31 mars 2002 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables applicables aux fonds renouvelables du gouvernement du Canada, tels que décrits dans la note 2.

Les états financiers au 31 mars 2001 et pour l'exercice terminé à cette date ont été vérifiés par d'autres vérificateurs qui ont exprimé une opinion sans réserve sur ces états financiers dans leur rapport daté du 5 juin 2001.

PricewaterhouseCoopers s.r.l.
Comptables agréés

Ottawa, Canada
le 31 mai 2002

BILAN AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002	2001		2002	2001
ACTIF			PASSIF		
À court terme			À court terme		
Débiteurs			Créditeurs et charges à payer		
Gouvernement du Canada	19 992	21 723	Gouvernement du Canada	1 438	2 049
Tiers	927	166	Tiers	20 167	18 593
Autres actifs	1 236	1 193	Autres passifs	2 140	1 878
	22 155	23 082		23 745	22 520
Immobilisations (note 3)	220	62	Provision pour prestations de cessation d'emploi	3 227	2 899
				26 972	25 419
			Engagements et éventualités (notes 4 et 5)		
			AVOIR DU CANADA		
			Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(1 523)	2 099
			Déficit accumulé	(3 074)	(4 374)
	22 375	23 144		22 375	23 144

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada—*Suite*

ÉTAT DE L'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002	2001
Revenus		
Revenus de consultation et de vérification	99 261	92 614
Recouvrement—Coûts du centre d'appui des systèmes partagés	17 548	20 227
	116 809	112 841
Coûts directs	75 721	74 494
Bénéfice brut	41 088	38 347
Frais d'exploitation		
Salaires et avantages sociaux	31 509	26 205
Prestations de cessation d'emploi	522	590
Services professionnels et spéciaux	3 294	3 563
Réparations, fournitures et frais divers	1 375	2 153
Coûts d'occupation	1 929	1 211
Transports et communications	734	541
Frais de déplacements	238	267
Intérêts sur les prélèvements du Fonds	188	254
Location d'équipement	79	90
Amortissement	32	35
Information	128	52
Mauvaises créances	(240)	
	39 788	34 961
Bénéfice net	1 300	3 386

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002	2001
Activités d'exploitation		
Bénéfice net	1 300	3 386
Éléments n'affectant pas l'utilisation de fonds		
Amortissement	32	35
Provision pour prestations de cessation d'emploi	328	472
	1 660	3 893
Variation du fonds de roulement (note 6)	2 152	3 680
	3 812	7 573
Activités d'investissement		
Immobilisations		
Acquisitions	(190)	(58)
Aliénations/ajustements		23
	(190)	(35)
Diminution nette de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	3 622	7 538
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au début de l'exercice	(2 099)	(9 637)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, à la fin de l'exercice	1 523	(2 099)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU DÉFICIT ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002	2001
Solde au début de l'exercice	(4 374)	(7 760)
Bénéfice net	1 300	3 386
Solde à la fin de l'exercice	(3 074)	(4 374)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et but

Conseils et Vérification Canada (CVC) est un organisme de service spécial qui fournit, contre rémunération, des services optionnels de consultation et de vérification aux ministères et aux organismes fédéraux partout au Canada. Les services peuvent être également mis à la disposition des gouvernements étrangers et des organismes internationaux.

Depuis le 1er avril 1992, les activités de CVC sont financées à même le Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada. Conformément à l'alinéa 55.5.4(3) de la *Loi sur le ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux*, ce Fonds consiste en une marge de crédit dont le maximum a été fixé à 30 000 000 $ et qui sert à financer les activités de l'organisme. Cette limite a, par la suite été réduite de 4 899 387 $ à 25 100 613 $ par le Conseil du Trésor (décision 826332 du CT en date du 5 novembre 1998) pour refléter un ajustement dans l'autorisation de dépenser.

En 2001-2002, en vertu de l'article 12 de la *Loi sur les fonds renouvelables*, et par l'entremise du Budget supplémentaire des dépense (B) de 2001-2002 (C.T. 829420 en date du 6 décembre 2001), l'autorisation de prélèvement nette du fonds a été réduite de 25 100 613 $ à 20 000 000 $.

2. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada en autant qu'ils soient conformes aux politiques et directives gouvernementales. Les principales conventions comptables comprennent :

a) Revenus et dépenses

Les revenus et les dépenses sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice.

b) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties à partir du mois suivant leur acquisition selon la méthode linéaire sur l'estimation de leur durée économique :

Catégorie	Durée écomique estimative
Matériel informatique	3 à 5 ans
Logiciel informatique	3 ans

c) Régime de retraite

Les dispositions de la *Loi sur les pensions de la fonction publique* et de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires* s'appliquent aux employés de CVC. La part du régime de retraite assumée par l'État canadien est incluse dans le débit imputé au Fonds au titre des avantages sociaux. Les charges à payer pour les paiements de pension sont tirées des comptes de pension de la fonction publique et de prestations de retraite supplémentaires.

d) Prestations de cessation d'emploi

Les prestations de cessation d'emploi s'accumulent avec les années de service au gouvernement du Canada tel que prévu dans les conventions collectives. Les coûts estimés de ces prestations sont imputés aux comptes au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit.

Aucune provision n'est prévue au titre des prestations de cessation d'emploi se rapportant au service antérieur au 1er avril 1992. Les prestations gagnées avant le 1er avril 1992 dont la valeur est estimée à 3 123 000 $ (2000-2001—3 361 000 $) représente une obligation de CVC qui sera assumée par le Conseil du Trésor.

e) Assurance

CVC a pour politique de ne pas assurer ses biens conformément à la politique gouvernementale d'auto-assurance.

3. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations	Solde au début de l'exercice	Acquisitions	Aliénations et ajustements	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Matériel informatique	242	43		285
Logiciel informatique		147		147
	242	190		432

Amortissement cumulé	Solde au début de l'exercice	Amortissement de l'exercice courant	Aliénations et ajustements	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Matériel informatique	180	15		195
Logiciel informatique		17		17
	180	32		212
Net	62	158		220

Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

4. Engagements

CVC loue ses locaux et ses équipements en vertu de baux d'exploitation. Le bail du siège social est renouvelé annuellement. Les versements futurs prévus en vertu des baux existants se chiffrent à :

	(en milliers de dollars)
2002-2003	1 075
2003-2004	313
2004-2005	125
	1 513

5. Éventualités

CVC a des réclamations légales en cours au 31 mars 2002. Les issues ultimes de ces réclamations ne sont pas déterminables. Cependant, la direction estime que ces réclamations ne sont pas susceptibles d'avoir un impact important sur la situation financière de l'organisation.

6. Variation du fonds de roulement

	2002	2001	Variations
	(en milliers de dollars)		
Actifs à cour. terme	22 155	23 082	927
Passifs à court terme	23 745	22 520	1 225
	(1 590)	562	2 152

7. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de se conformer à la présentation de l'exercice courant.

Fonds renouvelable CORCAN

RAPPORT DE GESTION

Les états financiers suivants du Fonds renouvelable de CORCAN ont été établis conformément à la politique du Conseil du Trésor sur les fonds renouvelables et aux exigences et normes du receveur général du Canada en ce qui a trait aux rapports. Ces états financiers ont été dressés par les gestionnaires du Fonds selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, tel qu'ils sont énoncés à la note 2 des états financiers; ces principes sont compatibles avec ceux de l'exercice précédent. Les différences entre les montants relatifs et les montants présentés dans les états financiers pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2002 sont seulement les résultats de reclassements à des fins de comparaison.

La responsabilité principale de l'integrité et de l'objectivité des données présentées dans les états financiers incombe à la direction du Fonds. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleurs estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des éléments en question. Par rapport à ses obligations au chapitre de la présentation de rapports, la direction tient des comptes pour l'enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. Les renseignements financiers contenus dans les déclarations ministérielles et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* concordent avec les renseignements contenus dans ces états financiers, sauf indication contraire.

La Direction des services financiers du Fonds élabore et diffuse des politiques de gestion financière et la reddition de comptes et émet des directives précises qui permettent de conserver des normes quant à la reddition de comptes et à la gestion financière. Le Fonds exploite des systèmes de gestion financière et de contrôle interne à un coût approprié. Les opérations financières sont exécutées conformément aux règlements, elles sont autorisées comme il se doit par le Parlement et elles sont convenablement enregistrées de manière à rendre compte de l'utilisation des fonds publics et à assurer la protection des actifs du gouvernement.

Approuvé par :

Directeur exécutif intérimaire et contrôleur

KAMI RAMCHARAN

le 8 juillet 2002

ÉTAT DE L'AUTORISATION FOURNIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002		2001	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Bénéfice net (perte nette)		8 272	(500)	(1 751)
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds	3 100	2 936	2 200	3 059
Fonds provenant de l'exploitation	3 100	11 208	1 700	1 308
Acquisitions nettes d'immobilisations	(1 500)	(2 093)	(1 720)	(1 367)
Variation du fonds de roulement	(1 600)	1 608	500	24 453
Autres éléments				(894)
Fonds fournis		10 723	480	23 500
Ajustements pour convertir à la comptabilité de caisse modifiée [1]				(6 786)
Autorisation fournie		10 723	480	16 714

[1] Ces ajustements des éléments hors-caisse; les transactions de P13 et P14 de l'exercice courant et l'élimination des transactions de P13 de l'exercice précédent.

CONCILIATION DE L'AUTORISATION NON-EMPLOYÉE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002	2001
Solde créditeur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(10 581)	20 598
Moins : Virement du CT crédit 5	142	142
Autorisation nette employée à la fin de l'exercice	(10 723)	20 456
Limite de l'autorisation	5 000	45 000
Autorisation non employée reportée	15 723	24 544

Fonds renouvelable CORCAN—*Suite*

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

AU COMITÉ CONSULTATIF DU FONDS RENOUVELABLE CORCAN

Nous avons vérifié le bilan de CORCAN au 31 mars 2002 et les états d'exploitation, du déficit accumulé et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable CORCAN. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, les états financiers reflètent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière du Fonds renouvelable de CORCAN au 31 mars 2002, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Ernst & Young s.r.l.
Comptables agréés

Ottawa, Canada
le 31 mai 2002

BILAN AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002	2001
ACTIF		
À court terme		
Débiteurs (note 3)	9 892	8 876
Stocks (note 4)	12 202	13 129
Autres	12	27
	22 106	22 032
Immobilisations (note 5)	9 339	10 026
Frais reportés (nets de l'amortissement)	228	408
	31 673	32 466

	2002	2001
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs (note 6)	22 112	20 711
Revenus reportés	641	107
Portion actuelle des obligations en vertu des contrats de location-acquisition (note 7)	36	42
	22 789	20 860
À long terme		
Prestations de cessation d'emploi (note 13)	2 430	2 666
Obligations relatives aux contrats de location-acquisition (note 7)	178	213
	25 397	23 739
Engagements et éventualités (notes 8 et 11)		
AVOIR DU CANADA		
Surplus d'apport (note 12)	30 542	10 086
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds (note 12)	(10 581)	20 598
Surplus (déficit) accumulé	(13 685)	(21 957)
	6 276	8 727
	31 673	32 466

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable CORCAN—*Suite*

ÉTAT D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002	2001
Revenus (note 9)	66 133	56 900
Coût des marchandises vendues (note 9)	70 678	63 603
Marge bénéficiaire brute	(4 545)	(6 703)
Autres revenus		
Frais de formation et frais correctionnels	20 696	20 958
Divers	5 267	114
	25 963	21 072
Dépenses		
Exploitation	6 154	5 462
Administration	4 028	4 802
Vente et commercialisation	2 941	3 431
Intérêts	159	1 991
Autres	(136)	434
	13 146	16 120
Bénéfice net (perte nette)	8 272	(1 751)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU DÉFICIT ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002	2001
Solde au début de l'exercice	(21 957)	(20 206)
Bénéfice net (perte nette)	8 272	(1 751)
Solde, fin de l'exercice	(13 685)	(21 957)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002	2001
Activités d'exploitation :		
Bénéfice net (perte nette)	8 272	(1 751)
Provision pour prestations de cessation d'emploi	(183)	(350)
Ajustements pour les éléments hors caisse:		
Provision pour prestations de cessation d'emploi	(53)	279
Amortissement	2 413	2 852
Amortissement des charges reportées	209	211
Gain (perte) sur la cessation des immobilisations	367	(50)
Radiation par le Conseil du Trésor du montant de l'imputation nette accumulée sur le solde de l'autorisation du Fonds (note 12)	20 456	
Autres		117
	31 481	1 308
Changements relatifs aux fonds de roulement hors caisse		
Comptes à recevoir	(1 016)	12 350
Inventaires	927	2 896
Autres	15	(9)
Comptes à payer	1 401	8 901
Revenus reportés	534	80
Ressources financières fournies (employées) par les activités d'exploitation	33 342	25 526
Activités d'investissement :		
Acquisitions d'immobilisations	(2 093)	(1 367)
Charges reportées	(29)	22
Ressources financières fournies (employées) par les activités d'investissement	(2 122)	(1 345)
Activités de financement		
Diminution des obligations en vertu du contrat de location-acquisition	(41)	213
Ajustements au solde du déficit cumulé, début de l'exercice		(894)
Augmentation nette du montant de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	31 179	23 500
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, début de l'exercice	(20 598)	(44 098)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, fin de l'exercice	10 581	(20 598)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable CORCAN—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et but

Le Fonds renouvelable CORCAN est un organisme du Service correctionnel du Canada qui est financé au moyen d'un fonds renouvelable. Le Fonds renouvelable CORCAN (le « Fonds ») a été établi en vertu de la *Loi de crédits n° 4 de 1991-1992* qui autorisait l'exploitation du Fonds à compter du 1er avril 1992 pour l'exercice en cours et les exercices subséquents selon les modalités établies par le Conseil du Trésor. Le but du Fonds renouvelable CORCAN est de favoriser la réinsertion sociale en toute sécurité des délinquants dans la société canadienne en fournissant des occasions d'emploi et de formation aux délinquants incarcérés dans des établissements correctionnels fédéraux et, pour de courtes périodes de temps, aux délinquants remis en liberté dans la collectivité. Une autorisation permanente continue du Parlement autorise le Fonds à effectuer des paiements à partir du Trésor pour subvenir aux besoins du fonds de roulement, d'acquisitions d'immobilisations et de financement temporaire des déficits accumulés d'exploitation, jusqu'à concurrence d'un montant global accumulé de 5 000 000 $. Un montant de 15 218 000 $ a été imputé à l'autorité de ce Fonds et représente les actifs nets cédés au Fonds lorsque ce dernier est devenu opérationnel le 1er avril 1992.

2. Principales conventions comptables

Les états financiers qui accompagnent ce document ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada. Étant donné que la détermination précise de plusieurs éléments d'actif et de passif dépend d'événements futurs, l'établissement des états financiers d'une période donnée exige de recourir à des estimations et à des chiffres approximatifs établis avec prudence. Les présents états financiers font état des éléments d'actif et de passif ainsi que des résultats des opérations relatives au Fonds et ont été établis en tenant compte de limites raisonnables en ce qui concerne l'importance relative et les conventions comptables décrites dans les paragraphes suivants.

Constatation des revenus et des dépenses

À l'exception des éléments décrits plus bas, les revenus sont comptabilisés lorsque les biens sont vendus ou lorsque les services sont fournis.

La méthode du pourcentage des travaux réalisés est utilisée pour ce qui est des contrats de construction de plus de 100 000 $ s'étendant sur plusieurs années. La détermination du degré d'achèvement des travaux se fait en comparant les coûts directs engagés jusqu'à présent et les coûts directs totaux prévus pour l'ensemble du contrat. L'effet des changements relatifs au revenu total prévu pour chaque contrat est comptabilisé dans la période pour laquelle la détermination a eu lieu et les pertes, le cas échéant, sont comptabilisées en entier lorsque prévues. Les profits réalisés sur les contrats de construction de 100 000 $ ou moins sont comptabilisés une fois que le contrat est et en bonne partie achevé.

Les dépenses sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle elles ont été engagées.

Stocks

La valeur des stocks est établie au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût initial et sont ensuite amorties selon la méthode linéaire à partir du mois suivant le mois de leur acquisition pour la durée de leur vie utile estimative :

Usine et équipement	10 ans
Mobilier de bureau et équipement	10 ans
Matériel informatique	3 ans
Parc de véhicules	5 ans
Bovins laitiers	3 ans

Charges reportées

Les charges reportées, composées des coûts de recherche et de développement, de conception et de mise en oeuvre des systèmes financiers informatisés, sont amorties selon la méthode linéaire. Les périodes d'amortissement sont établies en fonction des retombées économiques futures.

Régime de retraite

Les employés du Fonds renouvelable CORCAN sont couverts par la *Loi sur la pension de la fonction publique* et par la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*. La portion du coût des pensions du gouvernement du Canada est comprise dans les avantages sociaux établis en fonction du Fonds. Le paiement des pensions en tant que tel est effectué à partir du compte de pension de retraite de la fonction publique et du compte de prestations de retraite supplémentaires. Les dépenses liées au régime de retraite sont comptabilisées lorsque les prestations de retraite sont acquises.

Fonds renouvelable CORCAN—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

Prestations de cessation d'emploi

Les employés du Fonds renouvelable CORCAN ont droit à des prestations de cessation d'emploi spécifiées établies en fonction des niveaux de rémunération en vigueur au moment de la cessation d'emploi conformément aux dispositions des conventions collectives et des conditions d'emploi. Les prestations de cessation d'emploi qu'un employé a acquis avant le 1er avril 1992 sont réputées constituer un élément de passif du Conseil du Trésor et, à ce titre, n'ont pas été portées aux comptes. Les états financiers du fond renouvelable de CORCAN comprennent les prestations de cessation d'emploi acquises par les employés de CORCAN depuis la création du fonds. Les prestations de cessation d'emploi des employés sont constatées au moment de leur acquisition.

Congés de maladie

Les employés ont le droit d'accumuler les congés de maladie non utilisés. Les congés accumulés ne peuvent toutefois être utilisés qu'en cas de maladie. Conformement à la pratique gouvernementale courante, les congés de maladie accumulés par un employé au moment de sa cessation d'emploi ne lui sont pas payables. Ainsi, aucun montant n'a été inscrit dans les présents états financiers.

Provision des garanties

Les frais de garantie éventuels liés aux produits vendus par CORCAN sont constatés au moment de la vente des produits.

Instruments financiers

Sauf indication contraire, la juste valeur marchande des instruments financiers représente une valeur approximative des coûts. Les instruments financiers du Fonds sont composés des comptes débiteurs, des comptes créditeurs, des charges à payer et de la dette à long terme. La direction est d'avis que ces instruments ne font pas courir de risques significatifs au Fonds en ce qui concerne les intérêts, la monnaie ou le crédit.

3. Comptes débiteurs

	2002	2001
	(en milliers de dollars)	
Gouvernement du Canada	7 558	5 113
Tiers	3 296	4 206
Moins : provision pour créances douteuses	(962)	(443)
	9 892	8 876

4. Stocks

	2002	2001
	(en milliers de dollars)	
Matières premières	4 975	4 897
Produits en cours	354	275
Produits finis	5 129	4 601
Bétail	2 831	3 613
	13 289	13 386
Provision pour inventaires désuets	(1 087)	(257)
	12 202	13 129

5. Immobilisations et amortissement cumulé

Les immobilisations comprennent les éléments suivants :

	2002		2001	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
	(en milliers de dollars)			
Usine et équipment	24 499	17 214	23 914	15 980
Mobilier et équipement de bureau	1 296	767	1 315	781
Matériel informatique	1 460	1 315	3 001	2 668
Parc de véhicules	879	582	629	516
Bovins laitiers	1 112	269	1 089	261
Usine et équipement en contrat de location-acquisition	284	44	301	17
	29 530	20 191	30 249	20 223
Amortissement cumulé	(20 191)		(20 223)	
Valeur comptable nette	9 339		10 026	

6. Comptes créditeurs

	2002	2001
	(en milliers de dollars)	
Gouvernement du Canada	12 098	12 168
Tiers	10 014	8 543
	22 112	20 711

Fonds renouvelable CORCAN—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

7. Obligations relatives aux contrats de location-acquisition

Les montants minimums des paiements futurs relatifs aux obligations de contrats de location-acquisition sont les suivants :

	(en milliers de dollars)
2003	57
2004	56
2005	53
2006	45
2007	19
Exercices subséquents	58
	288
Frais de financement	74
	214
Portion actuelle	36
Portion à long terme	178

Les contrats de location-acquisition couvrent différentes périodes qui s'étendent jusqu'en mars 2010 et ils ont des taux d'intérêt qui varient de 8,9 pour cent à 13,2 pour cent.

8. Engagements

Le Fonds renouvelable CORCAN comporte des engagements en vertu des dispositions de différents contrats de location. Parmi ces contrats, mentionnons celui de 400 000 $ en 2003 pour l'entrepôt à Kingston. Le contrat ayant échu en septembre 2001, la direction est actuellement en négociations pour conclure un nouveau contrat pour le prochain exercice. Elle estime que le montant de 400 000 $ est le plus probable pour l'exercice 2002-3003.

Les paiements annuels minimums pour les cinq prochains exercices sont les suivants :

	2003	2004	2005	2006	2007	Total
	(en milliers de dollars)					
Engagements	429	29	29			487

9. Revenus et coûts relatifs aux biens vendus

Exercice se terminant le 31 mars 2002	Revenus	Coût des marchandises vendues	Marge brute
	(en milliers de dollars)		
Agroentreprise et foresterie	11 026	13 731	(2 705)
Services	5 163	5 427	(264)
Textile	3 342	3 963	(621)
Fabrication	26 679	28 562	(1 883)
Construction	19 923	18 995	928
Total	66 133	70 678	(4 545)

Exercice se terminant le 31 mars 2001	Revenus	Coût des marchandises vendues	Marge brute
	(en milliers de dollars)		
Agroentreprise et foresterie	11 133	14 435	(3 302)
Services	4 753	5 051	(298)
Textile	4 379	4 686	(307)
Fabrication	20 992	25 360	(4 368)
Construction	15 643	14 071	1 572
Total	56 900	63 603	(6 703)

10. Autres éléments de l'état d'exploitation

Les éléments suivants sont compris dans les dépenses :

	2002	2001
	(en milliers de dollars)	
Amortissement des immobilisations (y compris les contrats de location-acquisition)	2 413	2 852
Amortissement des charges de développement reportées	209	211
Intérêt sur les obligations relatives aux contrats de location-acquisition	26	20

11. Éventualités

Dans le cours normal de ses activités d'exploitation, CORCAN fait l'objet de différentes réclamations ou poursuites judicaires. Bien que la direction ne puisse prédire avec certitude l'issue de celles qui sont en suspens le 31 mars 2002, elle est d'avis que leur résolution n'aura pas d'incidence défavorable importante sur la situation financière et les résultats d'exploitation de CORCAN. Une provision pour ces dépenses a été établie en fonction des estimations les plus plausibles de la direction.

12. Capital d'apport

En 2001-2002, le Conseil du Trésor et les responsables du Fonds renouvelable de CORCAN ont négocié un nouveau niveau de fonds renouvelable, afin de faire passer de 45 000 000 $ à 5 000 000 $ le montant de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds. Dans le cadre de l'entente, le Conseil du Trésor a radié le montant de l'imputation nette accumulée de 20 456 000 $ de CORCAN sur le solde de l'autorisation du Fonds, augmentant ainsi le capital d'apport de CORCAN.

	2002	2001
	(en milliers de dollars)	
Solde d'ouverture, le 1er avril	10 086	10 086
Radiation par le Conseil du Trésor du montant de l'imputation nette accumulée sur le solde de l'autorisation du Fonds	20 456	
Solde de clôture, le 31 mars	30 542	10 086

Fonds renouvelable CORCAN—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

13. Prestations futures des employés

a) Prestations de cessation d'emploi

Les prestations de cessation d'emploi acquises par les employés avant la création de CORCAN sont réputées constituer un élément de passif du Conseil du Trésor et, à ce titre, n'ont pas été portées aux comptes. Le 31 mars 2002, l'élément de passif du Conseil du Trésor au titre des prestations de cessation d'emploi acquises par les employés de CORCAN avant le 1er avril 1992 s'élevait à 2 094 000 $. Le Conseil du Trésor financera le versement de ces prestations pendant une période maximale de 15 ans après la création de CORCAN. Par conséquent, ces prestations seront portées aux comptes de CORCAN d'ici cinq ans. Les prestations acquises après le 1er avril 1992 sont inscrites, dans les comptes, au passif de l'élément des prestations acquises par les employés. Le 31 mars 2002, CORCAN avait un passif de 2 430 000 $.

Aucune dépense n'a été engagée en 2001-2002 pour payer des prestations de cessation d'emploi.

b) Régime de retraite

Au cours de l'exercice, CORCAN a passé en charge des prestations de 3 740 000 $ pour les employés en vertu de la *Loi sur la pension de la fonction publique*.

Fonds renouvelable de Géomatique Canada

RAPPORT DE GESTION

Les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable de Géomatique Canada ont été préparés conformément à la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et selon les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada. Ces états financiers ont été dressés selon les principales conventions comptables énoncées à la note 2.

La responsabilité première, concernant l'intégrité et l'objectivité des données présentées ici revient aux gestionnaires du Fonds. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugement de la gestion, tout en tenant compte de leur importance relative. Pour s'acquitter de cette responsabilité de rapport, le Fonds tient une série de comptes qui représentent un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds et bénéficie également de conseils judicieux que lui apportent le personnel comptable du Secteur des services intégrés (SSI). À moins d'avis contraire, les renseignements financiers présentés dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans les états financiers.

Le SSI développe et propage les conventions de comptabilité et de gestion financière et émet des directives particulières conformes aux normes dans ces domaines. Les opérations sont exécutées selon des règlements prescrits, dans les limites des autorisations parlementaires, et sont enregistrées correctement afin de maintenir l'imputabilité des fonds gouvernementaux et de sauvegarder les éléments d'actif du Fonds. Les systèmes de gestion financière et de contrôle interne sont maintenus à un coût raisonnable et sont appuyés par les programmes de vérification interne. La gestion recherche aussi l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers par la formation et le perfectionnement d'un personnel qualifié, par l'établissement de dispositions organisationnelles permettant un juste partage des responsabilités et par le maintien de programmes de communication visant à assurer que ses règlements, conventions, normes et autorisations seront compris dans toute l'organisation.

Afin d'assurer le maximum d'objectivité et d'éliminer les préjudices, les renseignements que renferment ces états financiers ont été vérifiés par un vérificateur externe, dont le rôle est d'exprimer un jugement avisé sur le fait que les états financiers du Fonds, pris dans leur ensemble, présentent fidèlement la situation financière et les opérations du Fonds selon les principales conventions comptables établies. Ce jugement est fondé sur les procédures décrites dans l'opinion du vérificateur qui est jointe aux états financiers.

Approuvé par :

Directeur général, Finances
(Agent financier principal à plein temps)
JANE MEYBOOM

Sous-ministre adjoint, Services intégrés
(Agent financier principal)
BRUCE HOLDEN

le 6 septembre 2002

ÉTAT DE L'AUTORISATION FOURNIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002		2001	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Bénéfice net (perte nette)	700	505	700	(38)
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds				
Amortissement des immobilisations	300	588	300	591
Fonds fournis par l'exploitation	1 000	1 093	1 000	553
Acquisitions nettes d'immobilisations	(100)	(148)	(100)	(285)
Variation de l'actif et de passif à court terme	200	(235)	200	770
Autres éléments	36	(666)	36	812
Autorisation fournie	1 136	44	1 136	1 850

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONCILIATION DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002	2001
Solde créditeur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	239	964
Plus : imputation des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars	1 319	1 337
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars	734	1 433
Autorisation nette utilisée, à la fin de l'exercice	824	868
Limite de l'autorisation (note 1)	5 000	8 000
Autorisation non employée reportée	4 176	7 132

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable de Géomatique Canada—*Suite*

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

AU DIRECTEUR GÉNÉRAL,
DIRECTION DE LA VÉRIFICATION ET DE L'ÉVALUATION
RESSOURCES NATURELLES CANADA

Nous avons vérifié le bilan du Fonds renouvelable de Géomatique Canada au 31 mars 2002, ainsi que les états de l'exploitation, du surplus accumulé, des flux de trésorerie, de l'autorisation fournie et de rapprochement de l'autorisation non employée de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable de Géomatique Canada. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Fonds renouvelable de Géomatique Canada au 31 mars 2002, ainsi que les résultats de son exploitation, de ses flux de trésorerie, de son autorisation fournie (utilisée) et de sa conciliation de l'autorisation non employée de l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables applicables aux fonds renouvelables du gouvernement du Canada, tels que décrits à la note 2.

Raymond, Chabot Grant Thornton
Comptables agréés

Ottawa, Canada
le 2 août 2002

BILAN AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002	2001
ACTIF		
À court terme		
Débiteurs		
Gouvernement du Canada	153	1 322
Tiers (note 4)	2 665	2 171
Inventaire (note 5)	3 351	3 460
Travaux en cours	3	
Charges payées d'avance	53	
	6 225	6 953
Immobilisations (note 6)		
Au coût	4 590	4 442
Moins : amortissement cumulé	2 958	2 370
	1 632	2 072
	7 857	9 025

	2002	2001
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer		
Gouvernement du Canada	2 483	2 849
Tiers		
Créditeurs	1 103	1 300
Indemnités de congé	92	93
Revenus reportés	131	530
	3 809	4 772
À long terme		
Provision pour prestations de cessation d'emploi	146	131
AVOIR DU CANADA		
Capital d'apport	1 438	1 438
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	239	964
Réserve pour le remplacement des presses d'imprimerie (note 8)	1 600	1 660
Surplus accumulé	625	120
	3 902	4 122
	7 857	9 025

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable de Géomatique Canada—*Suite*

ÉTAT DE L'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002	2001
Revenus		
Produits	10 606	10 839
Services	2 958	3 291
Consultation	837	255
	14 401	14 385
Coûts des produits vendus	2 856	2 772
Revenus avant coûts directs et indirects	11 545	11 613
Coûts directs		
Traitements	4 215	4 596
Avantages sociaux	1 085	1 073
Transport et communications	584	617
Information	24	76
Services professionnels et spéciaux	1 920	1 997
Location	205	350
Services de réparation et d'entretien	434	393
Services publics, fournitures et approvisionnements	373	378
Autres dépenses	2	12
	8 842	9 492
Coûts indirects		
Services du secteur	496	661
Services du ministère	554	485
Frais d'occupation	457	439
Amortissement des immobilisations (note 6)	445	448
Mauvaises créances (recouvrement)	151	(9)
Provision pour prestations de cessation d'emploi	11	11
Intérêts	84	124
	2 198	2 159
Coûts total	11 040	11 651
Bénéfice net (perte nette)	505	(38)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU SURPLUS ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002	2001
Solde au début de l'exercice	120	158
Bénéfice net (perte nette)	505	(38)
Solde à la fin de l'exercice	625	120

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002	2001
Activités de l'exploitation :		
Bénéfice net (perte nette)	505	(38)
Éléments ne nécéssitant aucune utilsation de fonds		
Amortissement des immobilisations	588	591
	1 093	553
Variations d'éléments du fonds de roulement (note 3)	(235)	770
Variation dans la provision pour indemnités de cessation d'emploi	15	18
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	873	1 341
Activités d'investissement :		
Acquisitions d'immobilisations (note 6)	(148)	(285)
Augmentation nette des espèces et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au cours de l'exercice	725	1 056
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au début de l'exercice	(964)	(2 020)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, à la fin de l'exercice	(239)	(964)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable de Géomatique Canada—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et but

Le Fonds renouvelable de Géomatique Canada (le Fonds) a été établi en vertu de la *Loi de crédits n° 3 de 1993-1994*. À ce moment, il portait le nom de « Fonds renouvelable pour le Secteur des levés, de la cartographie et de la télédétection » et certaines conditions étaient rattachées à l'autorisation. Le but du Fonds était de transférer les coûts reliés à la production de biens et à l'offre de services, des contribuables vers les utilisateurs qui bénéficient directement de ces biens et services. Par la suite, dans le procès-verbal du Conseil du Trésor 822 296, du 8 décembre 1994, le « Fonds renouvelable pour le Secteur des levés, de la cartographie et de la télédétection » était renommé « Fonds renouvelable de Géomatique Canada ». Après avoir satisfait aux conditions spécifiques, l'autorisation permanente de maintenir le Fonds a été obtenue et est inscrite au procès-verbal du Conseil du Trésor 822 393, du 9 février 1995.

Le Fonds dispose d'une autorisation permanente conférée par le Parlement pour effectuer des paiements à même le Trésor pour le fonds de roulement, pour l'achat d'immobilisations et pour le financement temporaire des déficits d'exploitation accumulés, le total ne devant jamais dépasser 5 000 000 $. (Le 6 décembre 2001, le conseil du Trésor a approuvé de ramener de 8 000 000 $ à 5 000 000 $ la somme des dépenses effectuées aux fins du fonds renouvelable de Géomatique Canada qui peuvent excéder les recettes afférentes).

2. Principales conventions comptables

a) Principes comptables

Les états financiers du Fonds renouvelable de Géomatique Canada ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada, en tenant compte des exigences de divulgation des *Comptes publics du Canada* (Volume II, Partie II, Chapitre 4) quant à la politique, les modalités d'application et la préparation des états ministériels.

b) Utilisation d'estimation

La préparation d'états financiers conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction formule des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les actifs et les passifs déclarés, sur les actifs et les passifs éventuels divulgués à la date des états financiers et sur le montant des produits et des charges déclarés durant la période. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

c) Constatation des revenus

Les revenus sont constatés lorsque les biens sont vendus et les services rendus. Pour les contrats de consultation et de service s'échelonnant sur plusieurs exercices, la méthode de l'avancement des travaux est utilisée. Le degré d'achèvement est déterminé en comparant les coûts directs encourus aux coûts directs anticipés pour tout le contrat. Les changements aux estimations de revenus pour chaque contrat sont reflétés dans la période où ils sont déterminés et les pertes, s'il y a lieu, sont comptabilisées dès qu'il est possible de les déterminer.

d) Inventaire

Les cartes sont évaluées au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen de chaque titre. L'inventaire du matériel est évalué au moindre du coût ou de la valeur de remplacement.

e) Immobilisations

Les immobilisations acquises par le Fonds depuis le 1er avril 1994 sont comptabilisées au coût.

Les immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire en fonction de leur durée probable d'utilisation dès le mois suivant leur acquisition. La durée probable d'utilisation des immobilisations est comme suit :

Équipement informatique	2 à 5 ans
Ameublement	10 ans
Instruments	10 ans
Équipement mécanique	10 ans
Matériel de bureau	5 ans
Véhicules	5 ans
Équipement d'impression	8 ans
Équipement scientifique	10 ans

f) Régime de retraite

Les employés de Ressources Naturelles Canada dont les salaires et les autres avantages sociaux sont payés par le Fonds sont soumis à la *Loi sur la pension de la fonction publique* et à la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*. La participation du gouvernement du Canada au coût du régime est comprise dans le montant imputé au Fonds à titre d'avantages sociaux. Le paiement de la pension est pris à même le compte de pension de retraite de la fonction publique et le compte de prestations de retraite supplémentaires.

Fonds renouvelable de Géomatique Canada—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

g) Indemnités de cessation d'emploi

Les employés du Fonds ont droit à des prestations de cessation d'emploi, selon les niveaux de salaire en vigueur au moment de la cessation d'emploi tels que le prévoient les conventions collectives et les conditions d'emploi. Les indemnités de cessation d'emploi gagnées avant le 1er avril 1994 sont la responsabilité du Conseil du Trésor et, par conséquent, ne sont pas enregistrées dans les comptes. Le coût des indemnités gagnées depuis le 1er avril 1994 est inscrit aux comptes au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit.

h) Frais généraux ministériels et sectoriels

Les frais généraux ministériels et sectoriels comprennent le coût des services administratifs, de gestion et les autres coûts encourus lors de la livraison de services directs au Fonds. L'allocation est fondée sur des taux préétablis en fonction du nombre d'employés (salaire) ou du nombre d'unités d'affaires (composantes organisationnelles).

i) Intérêts

Les intérêts sont imputés au Fonds au taux fixé par le Conseil du Trésor. Les frais d'intérêt sont calculés mensuellement sur le solde de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds.

3. Information incluse dans l'état des flux de trésorerie

	2002	2001
	(en milliers de dollars)	
Débiteurs		
Gouvernement du Canada	1 169	(477)
Tiers	(494)	306
Inventaire	109	(350)
Travaux en cours	(3)	
Charges payées d'avance	(53)	
Créditeurs et charges à payer		
Gouvernement du Canada	(366)	(63)
Tiers	(198)	1 229
Revenus reportés	(399)	125
Total	(235)	770

Les flux de trésorerie se rapportant aux intérêts des activités d'exploitation se détaillent comme suit :

	2002	2001
	(en milliers de dollars)	
Intérêts payés	84	124

4. Débiteurs

Les débiteurs provenant des tiers se détaillent de la façon suivante :

	2002	2001
	(en milliers de dollars)	
Débiteurs	2 926	2 281
Provision pour créances douteuses	(261)	(110)
Total	2 665	2 171

5. Inventaire

L'inventaire des cartes en main comprend uniquement celles imprimées mais non vendues depuis la création du Fonds. Le Fonds détient également en consignation les cartes qui faisaient partie de l'inventaire au moment de la création du Fonds. Elles ne font pas partie de l'inventaire mais elles sont considérées dans le coût des marchandises vendues lorsqu'elles sont vendues. L'inventaire du matériel comprend uniquement le matériel en main, pour l'unité d'impression, au 31 mars.

	2002	2001
	(en milliers de dollars)	
Cartes		
Cartes topographiques	2 817	2 856
Cartes aéronautiques	255	273
Cartes géographiques	47	55
Autres	7	
	3 126	3 184
Matériel		
Papier	182	224
Plaques	20	30
Encre	23	22
	225	276
Total	3 351	3 460

Fonds renouvelable de Géomatique Canada—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

6. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations	Solde au début de l'exercice	Acquisitions	Aliénations	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Équipement informatique	2 431	145		2 576
Ameublement	201	3		204
Instruments	3			3
Équipement mécanique	442			442
Matériel de bureau	84			84
Véhicules	12			12
Équipement d'impression	988			988
Équipement scientifique	281			281
Total	4 442	148		4 590

Amortissement cumulé	Solde au début de l'exercice	Amortissement[1]	Aliénations	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Équipement informatique	1 430	385		1 815
Ameublement	171	8		179
Instruments	3			3
Équipement mécanique	84	41		125
Matériel de bureau	81	1		82
Véhicules	12			12
Équipement d'impression	504	125		629
Équipement scientifique	85	28		113
Total	2 370	588		2 958

(1) Un montant de 143 000 $ est inclus dans le coût des produits vendus à titre de dépense d'amortissement (143 000 $ en 2001).

7. Renseignements par secteur d'activité

	2002			
	Produits	Services	Consultation	Total
	(en milliers de dollars)			
Revenus				
Ministères d'État	5 128	499	567	6 194
Tiers	5 478	2 459	270	8 207
Revenus totaux	10 606	2 958	837	14 401
Coûts des ventes	2 109	747		2 856
Revenus avant coûts directs et indirects	8 497	2 211	837	11 545
Coûts directs	6 326	1 796	720	8 842
Coûts indirects	1 795	317	86	2 198
Coûts totaux	8 121	2 113	806	11 040
Profit net	376	98	31	505
Éléments d'actif				
Actifs financiers	4 584	1 027	614	6 225
Immobilisations (nettes)	679	941	12	1 632
Dépenses en capital	133	1	14	148
Amortissement des immobilisations	332	246	10	588

	2001			
	Produits	Services	Consultation	Total
	(en milliers de dollars)			
Revenus				
Ministères d'État	5 018	635	29	5 682
Tiers	5 821	2 656	226	8 703
Revenus totaux	10 839	3 291	255	14 385
Coûts des ventes de produits	2 363	409		2 772
Revenus avant coûts directs et indirects	8 476	2 882	255	11 613
Coûts directs	7 031	2 231	230	9 492
Coûts indirects	1 817	307	35	2 159
Coûts totaux	8 848	2 538	265	11 651
Profit net (perte nette)	(372)	344	(10)	(38)
Éléments d'actif				
Actifs financiers	5 303	1 169	481	6 953
Immobilisations (nettes)	878	1 186	8	2 072
Dépenses en capital	272	7	6	285
Amortissement des immobilisations	339	245	7	591

Fonds renouvelable de Géomatique Canada—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

8. Réserve pour le remplacement des presses d'imprimerie

Afin d'assurer la viabilité des opérations d'impression des cartes, la direction du Fonds a créée une réserve pour le remplacement des presses. Depuis le 31 mars 1998, une somme annuelle de 800 000 $ a été affectée à la réserve pour cette fin. Aucune somme supplémentaire n'a été affectée depuis l'exercice se terminant le 31 mars 2000 et le solde de la réserve a, par conséquent, été maintenu à 1 600 000 $.

9. Transactions entre apparentés

Puisque le Fonds fait partie intégrante du gouvernement du Canada, il est apparenté à tous les ministères, agences et sociétés d'État. Le Fonds conclut des transactions avec ces entités dans le cours normal des affaires et ces transactions sont inscrites à la valeur d'échange.

10. Chiffres de l'exercice précédent

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adopée pour le présent exercice.

Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (le « Fonds ») tel qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada. Ces états financiers ont été préparés par la direction du Fonds selon les principales conventions comptables établies et énoncées à la note 2 des états fincanciers, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent.

La responsabilité concernant l'intégrité et l'objectivité des données de ces états financiers, incombe à la gestion du Fonds. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs estimations et jugements de la gestion tout en tenant compte de leur importance relative. Pour s'acquitter de ses responsabilités de comptabilité et d'information, le Fonds maintient une série de comptes qui représentent un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers présentés dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans les états financiers.

La gestion des services financiers du Fonds élabore et distribue les politiques de gestion financière et de comptabilité et émet des directives spécifiques assurant le respect des normes de comptabilité et de gestion financière. Le Fonds maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui tiennent compte des coûts, des avantages et des risques. Ils sont conçus afin de fournir une certitude raisonnable que les opérations sont approuvées par le Parlement, exécutées selon les règlements applicables et comptabilisées adéquatement afin d'assurer la reddition des comptes en regard des fonds publics et de protéger les actifs confiés à la gestion du Fonds. Le Fonds s'efforce également d'assurer l'objectivité et l'intégrité des données contenues dans ses états financiers par la sélection, la formation et le développement attentif d'un personnel qualifié, par des arrangements organisationnels permettant un partage juste des responsabilités et par des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, conventions, procédures et autorités directoriales soient compris dans toute l'organisation.

À la demande du Fonds, les états financiers ont été examinés par des vérificateurs externes, leurs rôles consistent à exprimer une opinion concernant la présentation fidèle de la situation financière du Fonds au 31 mars 2002, ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de l'encaisse pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables des fonds renouvelables du gouvernement du Canada énoncés à la note 2 des états financiers. Cette vérification externe a été effectuée pour assurer une impartialité et une liberté afin de ne pas biaiser les présents états financiers.

Approuvé par :

Président
DAVID TOBIN

Chef des opérations
MAUREEN DOUGAN

Gestionnaire, Finance et Administration
ANDRÉ ROUSSEAU, CGA

le 7 juin 2002

ÉTAT DE L'AUTORISATION FOURNIE (EMPLOYÉE) POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002		2001	
Bénéfice net (perte nette)	4 215	229	6 423	5 036
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds	12 809	14 483	14 875	17 847
Fonds provenant de l'exploitation	17 024	14 712	21 298	22 883
Acquisitions nettes d'immobilisations	(12 500)	(9 846)	(4 590)	(3 668)
Variation du fonds de roulement (note 7)	2 248	828	2 137	3 536
Autres éléments	(9 274)	1 570	(12 760)	(5 174)
Autorisation fournie (employée)	(2 502)	7 264	6 085	17 577

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONCILIATION DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002	2001
Solde débiteur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(54 105)	(46 606)
Virement du Conseil du Trésor crédit 5	(331)	(133)
	(54 436)	(46 739)
Plus : imputations des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars	5 665	5 942
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars	1 909	2 288
Autorisation nette fournie à la fin de l'exercice	(50 680)	(43 085)
Limite de l'autorisation	5 000	15 000
Autorisation non employée reportée	55 680	58 085

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada—*Suite*

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

AU SOUS-MINISTRE D'INDUSTRIE CANADA

Nous avons vérifié le bilan du Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada au 31 mars 2002 et les états des résultats, de l'excédent d'exploitation accumulé et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada au 31 mars 2002 ainsi que les résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables s'appliquant aux fonds renouvelables du gouvernement du Canada, tel qu'il est décrit à la note 2.

KPMG s.r.l.
Comptables agréés

Ottawa, Canada
le 7 juin 2002

BILAN AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002	2001
ACTIF		
À court terme		
Petite caisse	2	2
Débiteurs		
Gouvernement du Canada	463	1 054
Tiers	1 110	1 510
Revenus non facturés	5 393	5 529
Charges payées d'avance		23
	6 968	8 118
Immobilisations (note 3)	63 402	68 039
Revenus non facturés	105	263
	70 475	76 420

	2002	2001
PASSIF		
À court terme		
Comptes de dépôts	833	632
Créditeurs		
Gouvernement du Canada	2 858	2 434
Tiers	7 421	6 215
Revenus reportés	13 274	15 427
	24 386	24 708
Prestations de cessation d'emploi et de congés annuels des employés	3 808	3 127
Revenus reportés	24 440	17 089
	28 248	20 216
Assistance d'immobilisation reportée (note 4)	33 520	39 905
Engagements (note 6)		
Éventualités (note 10)		
AVOIR DU CANADA (note 5)		
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(54 105)	(46 606)
Surplus accumulé	38 426	38 197
	(15 679)	(8 409)
	70 475	76 420

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002	2001
Revenus	77 269	72 513
Dépenses		
Salaires et avantages sociaux	45 498	37 415
Amortissement des immobilisations	12 519	14 668
Services professionnels	13 677	9 309
Logement	5 241	5 084
Matériels et fournitures	2 234	2 099
Information	328	464
Communications	573	489
Voyages	320	318
Fret et courrier	248	268
Entretien et réparations	398	258
Formation	280	190
Location	145	121
	81 461	70 683
Bénéfice net avant l'amortissement de l'assistance d'immobilisation reportée, la réduction de la valeur d'élément d'actif et la perte sur disposition d'actifs	(4 192)	1 830
Amortissement de l'assistance d'immobilisation reportée	6 385	6 385
Bénéfice net avant disposition d'actifs et la réduction de la valeur d'élément d'actif	2 193	8 215
Perte sur disposition d'actifs et la réduction de la valeur d'élément d'actif (note 3)	(1 964)	(3 179)
Bénéfice net	229	5 036

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002	2001
Activités d'exploitation :		
Bénéfice net	229	5 036
Plus : amortissement des immobilisations	12 519	14 668
Plus : perte sur disposition des actifs et la réduction de valeur d'élément d'actif	1 964	3 179
Moins : amortissement de l'assistance d'immobilisation reportée	6 385	6 385
	8 327	16 498
Variation du fonds de roulement (note 7)	828	3 536
Variation des autres éléments d'actif et de passif		
Revenus non facturés	158	440
Prestations de cessation d'emploi et de congés annuels des employés	681	618
Revenus reportés	7 351	1 224
	8 190	2 282
Ressources financières nettes provenant des activités d'exploitation	17 345	22 316
Activités d'investissement :		
Acquisition d'immobilisations	(9 846)	(3 668)
Ressources financières nettes provenant des activités d'investissement et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au cours de l'exercice	7 499	18 648
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au début de l'exercice	46 606	27 958
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, à la fin de l'exercice (note 5)	54 105	46 606

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU SURPLUS ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002	2001
Solde au début de l'exercice	38 197	33 161
Bénéfice net	229	5 036
Solde à la fin de l'exercice (note 5)	38 426	38 197

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. But et autorisation

Le Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (le « Fonds ») octroie ou enregistre les droits exclusifs de propriété intellectuelle au Canada. En échange, le Fond acquiert des renseignements sur la propriété intellectuelle et des technologies de pointe qu'il diffuse auprès des entreprises, des industries et des citoyens canadiens pour améliorer leur rendement économique et leur compétitivité et pour inciter de nouvelles inventions et innovations.

Le Fonds a été établi le 1er avril 1994. L'autorisation de dépenser à même les sommes du Trésor fut octroyée le 22 février 1994 pour une somme maximale de 15 000 000 $. Au courant de l'exercice, la somme maximale de l'autorisation de dépenser à même les sommes du Trésor a été réduite à 5 000 000 $. Le Parlement a accordé au Fonds l'autorisation permanente de puiser dans le Trésor pour effectuer des paiements aux titres du fonds de roulement, de l'acquisition d'immobilisations et du financement temporaire du déficit d'exploitation accumulé. Le Fonds peut retenir les surplus afin de poursuivre l'automatisation des opérations.

2. Principales conventions comptables

Concepts de comptabilité

Ces états financiers ont été préparés selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada.

Constatation des revenus

Les revenus sont calculés en utilisant la méthode de pourcentage d'achèvement, au fur et à mesure que les demandes de brevets, de marques de commerce et de dessins industriels sont traitées. Les frais reçus en excédant des revenus reconnus sont reflétés comme revenus reportés. Les revenus reconnus en excédant des frais reçus sont reflétés comme revenus non facturés. Les autres revenus sont reconnus lors de la réception des sommes. Les droits sont prescrits par divers décrets en conseil.

Immobilisations et amortissement

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Les immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire, commençant au cours du mois suivant l'acquisition et s'échelonnant sur leurs durées de vie utiles estimatives, comme suit :

Logiciels	3 ans
Matériel informatique	3-5 ans
Ameublement	10 ans
Équipement	10 ans
Améliorations locatives	5 ans
Systèmes	durée de vie utile estimative, commençant dans l'exercice au cours duquel le système deviendra opérationnel

Assistance d'immobilisation reportée

Le Fonds a reçu 63 848 000 $ de l'État pour le développement du projet d'automisation TechSource qui a été mis en place en 1997-1998. L'assistance d'immobilisation reportée est amortie en utilisant la méthode linéaire pour la durée de vie du système TechSource.

Prestations de cessation d'emploi

Les employés du Fonds ont droit à des prestations de cessation d'emploi calculées sur le niveau du salaire au moment de la cessation d'emploi tel que prévu dans leurs conventions collectives et leurs conditions d'emploi. Les prestations de cessation d'emploi gagnées par un employé précédent son embauche au sein du Fonds représentent une obligation du Conseil du Trésor et, donc, ne sont pas inscrites aux comptes. Au 31 mars 2002, le passif du Conseil du Trésor pour les employés du Fonds est de 4.5 millions de dollars (2001—4.4 millions). L'obligation des prestations gagnées après l'embauche des employés à l'OPIC est inscrite aux comptes comme indemnité à payer aux employés.

Régime de retraite

Les employés du Fonds sont protégés par le Régime de pension de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. En vertu de la présente Loi, les contributions versées au Régime par le Fonds sont limitées à un montant égal aux contributions de l'employé compte tenu de son service courant. Ces contributions représentent les obligations totales de pension du Fonds et sont imputées aux opérations sur une base courante. Le Fonds n'est pas tenu, dans le cadre de la Loi actuelle, de verser des contributions pour pallier les insuffisances du Compte de pension de retraite de la fonction publique ni les frais au Trésor pour les paiements d'indexation en vertu de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*.

Utilisation d'estimations comptables

La préparation d'états financiers en conformité avec les principes comptables généralement reconnus exige la gestion à établir des estimations et hypothèses comptables affectant les montants d'actif, de passif, de revenus et de dépenses rapportés durant la période, ainsi que la divulgation d'éventualités reliées aux actifs et passifs à la date des états financiers. Les résultats réels pourraient différer des estimés comptables. L'utilisation d'estimations comptables concerne principalement les immobilisations, les revenus et les obligations salariales.

Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

Ces estimations sont revues annuellement et, si des ajustements sont nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers au cours de l'exercice où ils sont connus.

3. Immobilisations et amortissement accumulé

	Coût au 31 mars 2001	Acquisitions	Dispositions	Coût au 31 mars 2002	Amortissement accumulé	Valeur comptable nette
	(en milliers de dollars)					
Améliorations locatives	11 354	1 857		13 211	7 000	6 211
Logiciels	689	27		716	676	40
Matériel informatique	6 122	1 700	5 753	2 069	258	1 811
Équipement	47		47			
Ameublement	1 674		1 674			
Systèmes						
INTREPID	3 735			3 735	2 447	1 288
TechSource	82 610		499	82 111	38 933	43 178
Autres	4 942	2 056		6 998	2 826	4 172
Systèmes en développement	2 496	4 206		6 702		6 702
Total	113 669	9 846	7 973	115 542	52 140	63 402

Au courant de l'année, le Fonds a réduit la valeur de l'immobilisation d'un coût d'acquisition de 7 973 000 $ (2001—12 464,000 $) et ayant une valeur comptable nette de 1 964 000 $ (2001—3 179 000 $) résultant d'un changement dans la durée de vie utile des immobilisations ou de la disposition d'actif.

4. Assistance d'immobilisation reportée

	2002	2001
	(en milliers de dollars)	
Contribution d'assistance d'immobilisation reportée	63 848	63 848
Moins : amortissement accumulé	30 328	23 943
Valeur comptable nette	33 520	39 905

5. Avoir du Canada

Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds

L'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds représente la position de trésorerie tenue par le gouvernement pour le Fonds renouvelable.

Surplus accumulé

Le surplus accumulé est une accumulation des surplus de chaque exercice incluant l'imputation du déficit d'ouverture de 9 448 000 $ au moment de l'établissement du Fonds.

6. Engagements

TechSource

Le Fonds a paraphé un engagement contractuel avec Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique afin d'offrir des services d'entretien au système TechSource. Les fonds engagés sont comme suit :

	(en milliers de dollars)
2003	3 327
2004	3 327
2005	3 327
2006	496
	10 477

Le Fonds loue ses locaux en vertu d'un contrat de location-exploitation avec TPSGC. Les paiements futurs de location sont comme suit :

	(en milliers de dollars)
2003	5 422
2004	5 422
2005	5 292
	16 136

Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

7. Variations du fonds de roulement

Les composantes des variations de l'actif et du passif à court terme comprennent :

	2002	2001
	(en milliers de dollars)	
Comptes débiteurs	991	86
Revenus non facturés (court terme)	136	(283)
Charges payées d'avance	23	
Comptes de dépôts	201	157
Comptes créditeurs	1 630	976
Revenus reportés (court terme)	(2 153)	2 600
	828	3 536

8. Opérations entre apparentés

Le Fonds est apparenté, à titre de propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État créés par le gouvernement fédéral. Les paiements reliés au logement, à la traduction et aux services du contentieux furent effectués avec les parties concernées pendant le cours normal des opérations.

9. Assurance

Le Fonds n'assure pas ses biens conformément à la pratique adoptée dans le cadre de la politique gouvernementale d'auto-assurance.

10. Éventualités

Congés de maladie

Les employés peuvent accumuler les congés de maladie non utilisés. Toutefois, ces congés ne sont pas dévolus et ne peuvent être utilisés qu'en cas de maladie. Le montant des indemnités à payer en congés de maladie au cours des prochains exercices ne peut être raisonnablement déterminé et ne figure donc pas dans les présents états financiers. Le paiement des indemnités de congés de maladie est inclus dans les opérations en cours au moment où il est encouru.

11. Impôts

Le Fonds n'a pas à payer l'impôt sur le revenu.

Fonds renouvelable de l'Office national du film

RAPPORT DE LA GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable de l'Office national du film tels qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du Receveur général du Canada. Ces états financiers ont été préparés par la gestion du Fonds selon les conventions comptables importantes établies et énoncées à la note 2 des états financiers, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent. Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassifiés afin d'être conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

La responsabilité concernant l'intégrité et l'objectivité des données de ces états financiers revient à la gestion du Fonds. Afin d'assurer le maximum d'objectivité et d'éliminer les préjudices, les renseignements financiers renfermés dans ces états financiers ont été revus par le Comité de vérification et des finances et présentés au Conseil d'administration de l'Office. Les renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion en tenant compte de leur importance relative. Pour s'acquitter des responsabilités de comptabilité et de rapport, le Fonds maintient une série de comptes représentant un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. A moins d'avis contraire, les renseignements financiers présentés dans les états ministériels et ailleurs dans les Comptes publics sont conformes aux renseignements apparaissant dans les états financiers.

La Directrice, Administration, développe et propage les conventions comptables et de gestion financière et émet des directives particulières qui sont conformes aux normes de comptabilité et de gestion financière. Le Fonds maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne tout en tenant compte des coûts, bénéfices et risques. Ils sont conçus afin de fournir une certitude raisonnable que les opérations sont correctement approuvées par le Parlement, sont exécutées selon des règlements prescrits, et sont enregistrées correctement afin de maintenir l'imputabilité des fonds gouvernementaux et de sauvegarder les éléments d'actif sous l'autorité du Fonds. Les systèmes de gestion financière et de contrôle interne sont appuyés par le biais de programmes de vérification interne. Le Fonds recherche aussi l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers par le choix, la formation et le développement judicieux d'un personnel qualifié, par des dispositions organisationnelles permettant un partage juste des responsabilités et par des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, conventions, normes et autorisations directoriales soient compris dans toute l'organisation.

La direction présente les états financiers au vérificateur général, qui les vérifie et y fournit une opinion indépendante qui est annexée à ces états financiers.

Approuvé par :

Chef, Opérations financières
(Agente financière supérieure à plein temps)
LUISA FRATE

Directrice, Administration
(Agente financière supérieure)
MARYSE CHARBONNEAU

le 31 mai 2002

ÉTAT DE L'AUTORISATION EMPLOYÉE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

(en milliers de dollars)

	2002		2001	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Autorisation annuelle qui s'annule				
Coût de l'exploitation		(62 242)		(61 531)
Moins : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds		3 044		3 137
Fonds provenant de l'exploitation	(64 728)	(59 198)	(65 160)	(58 394)
Acquisitions nettes d'immobilisations		(3 893)		(4 648)
Autorisation employée	(64 728)	(63 091)	(65 160)	(63 042)
Autorisation législative				
Variation du fonds de roulement	(375)	(4 307)	(375)	3 503
Autres éléments		4 307		(3 475)
Autorisation employée	(375)		(375)	28
Total de l'autorisation employée	(65 103)	(63 091)	(65 535)	(63 014)

CONCILIATION DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS

(en milliers de dollars)

	2002	2001
Solde créditeur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	9 058	3 818
Plus : imputation des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars	4 617	9 531
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars		
Autorisation nette employée à la fin de l'exercice	13 675	13 349
Limite de l'autorisation	15 000	25 000
Autorisation non employée reportée	1 325	11 651

Fonds renouvelable de l'Office national du film—*Suite*

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À LA MINISTRE DU PATRIMOINE CANADIEN

J'ai vérifié le bilan de l'Office national du film au 31 mars 2002 et les états des résultats et du déficit cumulé et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Office. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Office au 31 mars 2002 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables applicables aux fonds renouvelables du gouvernement du Canada, tels que décrits dans la note 2.

De plus, à mon avis, les opérations de l'Office dont j'ai eu connaissance au cours de ma vérification des états financiers ont été effectuées, à tous les égards importants, conformément à la *Loi sur le cinéma* et aux règlements administratifs de l'Office.

Pour la vérificatrice générale du Canada
Richard Flageole, FCA
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada
le 31 mai 2002

BILAN AU 31 MARS

	2002	2001
	$	$
ACTIF		
Disponibilités		
Encaisse	218 538	268 140
Débiteurs		
Gouvernement du Canada	56 849	4 459
Tiers	2 355 809	2 628 556
Stocks (note 3)	469 762	474 256
Dépôts en garantie	317 622	490 459
Frais payés d'avance	1 179 682	869 933
	4 598 262	4 735 803
Immobilisations (note 5)		
Coût	39 015 419	36 537 226
Moins : amortissement cumulé	28 459 898	26 717 573
	10 555 521	9 819 653
	15 153 783	14 555 456

	2002	2001
	$	$
PASSIF		
Exigibilités		
Créditeurs		
Gouvernement du Canada	839 466	2 478 209
Tiers	4 103 708	7 145 751
Salaires et vacances courus	782 133	396 508
Avances sur productions	177 835	57 202
Provision pour avantages sociaux futurs	300 000	100 000
	6 203 142	10 177 670
Passif à long terme		
Obligation découlant de contrats de location-acquisition (note 6)	240 300	687 919
Provision pour avantages sociaux futurs	5 741 331	5 886 761
	5 981 631	6 574 680
Engagements et éventualités (notes 13 et 14)		
AVOIR DU CANADA		
Imputation nette cumulée sur l'autorisation du Fonds renouvelable (note 7)	9 058 455	3 818 110
Déficit cumulé (note 8)	(6 089 445)	(6 015 004)
	2 969 010	(2 196 894)
	15 153 783	14 555 456

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par la direction :

Directrice, Administration
MARYSE CHARBONNEAU

Commissaire du gouvernement à la cinématographie
JACQUES BENSIMON

Approuvé par l'Office :

Membre
CHERRY ELIZABETH KARPYSHIN

Membre
PIERRE LESSARD

Fonds renouvelable de l'Office national du film—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DU DÉFICIT CUMULÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2002	2001
	$	$
Dépenses (note 9)		
Programmation anglaise		
Production de films et autres formes de présentations visuelles		
Programme de l'Office	27 244 923	28 037 926
Production commanditée	640 954	995 233
Mise en marché de films et autres formes de présentations visuelles	4 403 489	4 660 341
	32 289 366	33 693 500
Programmation française		
Production de films et autres formes de présentations visuelles		
Programme de l'Office	15 690 271	16 026 135
Production commanditée	232 043	510 948
Mise en marché de films et autres formes de présentations visuelles	2 488 427	2 330 478
	18 410 741	18 867 561
Programmation internationale		
Mise en marché de films et autres formes de présentations visuelles	2 337 368	2 213 059
Services généraux		
Distribution et autres services	6 776 910	6 729 593
Recherche et développement	2 320 777	954 811
	9 097 687	7 684 404
Direction et services administratifs	6 906 313	6 938 524
Coût d'exploitation	69 041 475	69 397 048
Revenus		
Production et mise en marché de films et autres formes de présentations visuelles		
Programmation anglaise	640 954	995 233
Programmation française	232 043	510 948
Copies de films, locations et redevances		
Distribution canadienne	2 874 857	2 870 402
Distribution internationale	1 572 508	2 405 445
Services et divers	1 479 488	1 083 743
	6 799 850	7 865 771
Coût net d'exploitation pour l'exercice avant le financement gouvernemental	62 241 625	61 531 277
Financement du gouvernement du Canada	62 167 184	61 164 412
Résultats nets d'exploitation pour l'exercice	(74 441)	(366 865)
Solde du déficit cumulé au début de l'exercice	(6 015 004)	(5 648 139)
Solde du déficit cumulé à la fin de l'exercice (note 8)	(6 089 445)	(6 015 004)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2002	2001
	$	$
Activités d'exploitation :		
Résultats nets d'exploitation pour l'exercice	(74 441)	(366 865)
Éléments n'affectant pas les sorties (entrées) de fonds		
Amortissement des immobilisations	3 059 878	2 870 055
Gain sur l'aliénation d'immobilisations	(91 226)	(99 654)
Variation de la provision pour avantages sociaux futurs	249 505	470 257
Variation de la provision pour vacances courues	19 871	(32 930)
	3 163 587	2 840 863
Paiements et variation de la provision pour avantages sociaux futurs	(194 935)	(70 462)
Variation des éléments provisionnés du fonds de roulement	(4 307 059)	3 503 442
	(1 338 407)	6 273 843
Activités de financement :		
Obligation découlant de contrats de location-acquisition	300 151	803 874
Paiements des obligations découlant de contrats de location-acquisition	(497 569)	(500 255)
	(197 418)	303 619
Activités d'investissement :		
Acquisition d'immobilisations	(3 511 792)	(4 397 411)
Immobilisations louées en vertu de contrats de location-acquisition	(300 151)	(803 874)
Produit de l'aliénation d'immobilisations	107 423	155 952
	(3 704 520)	(5 045 333)
Imputation nette cumulée sur l'autorisation du Fonds renouvelable		
Variation de l'exercice	(5 240 345)	1 532 129
Solde au début de l'exercice	(3 818 110)	(5 350 239)
Solde à la fin de l'exercice	(9 058 455)	(3 818 110)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable de l'Office national du film—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Statut et objectif

L'Office national du film est régi par la *Loi sur le cinéma*. Il est établi pour susciter et promouvoir la production et la distribution de films dans l'intérêt national, et notamment pour :

- produire et distribuer des films destinés à faire connaître et comprendre le Canada aux Canadiens et aux autres nations, et pour en favoriser la production et la distribution;
- représenter le gouvernement du Canada dans ses relations avec des personnes exerçant une activité cinématographique commerciale quant à des films cinématographiques pour le gouvernement ou l'un quelconque de ses départements;
- faire des recherches sur les activités en matière de film et en mettre les résultats à la disposition des personnes s'adonnant à la production de films;
- émettre des avis au gouverneur en conseil à l'égard d'activités en matière de film; et
- remplir, dans les activités en matière de film, les autres fonctions que le gouverneur en conseil peut lui ordonner d'entreprendre.

2. Conventions comptables importantes

Financement gouvernemental

L'Office est financé principalement par le gouvernement du Canada. Il reçoit des fonds via une autorisation permanente du Parlement (Fonds renouvelable) et via un crédit parlementaire voté annuellement.

Le Fonds renouvelable permet à l'Office d'effectuer des paiements à même le Trésor du Canada pour le fonds de roulement, le financement temporaire des coûts d'exploitation et d'acquisition d'immobilisations et permet l'enregistrement de la variation de la valeur nette comptable des immobilisations. Cette autorisation prévoit que le montant cumulatif du fonds de roulement admissible et de la valeur nette comptable des immobilisations ne doit jamais excéder 15 millions de dollars. Au cours de l'année, l'autorisation est passée de 25 millions à 15 millions de dollars.

Le crédit parlementaire est voté annuellement pour renflouer le Fonds renouvelable des coûts admissibles d'exploitation et des acquisitions nettes d'immobilisations. Tout solde non utilisé du crédit annuel se périme. Le crédit parlementaire annuel utilisé est comptabilisé dans l'état des résultats et du déficit cumulé dans l'exercice auquel il s'applique.

Production de films et autres formes de présentations visuelles

Tous les coûts de production sont imputés aux dépenses de l'exercice au cours duquel ils sont engagés et sont présentés aux résultats comme suit :

Programme de l'Office

Tous les coûts engagés pour des productions non commanditées, la part de l'Office dans les coproductions, de même que l'excédent du coût des productions partiellement commanditées sur les montants commandités.

Production commanditée

Tous les coûts engagés pour des productions entièrement commanditées, de même que la portion commanditée du coût des productions partiellement commanditées.

Les revenus de production de films et autres formes de présentations visuelles sont comptabilisés au montant équivalent aux coûts de production commanditée dans l'exercice au cours duquel ces coûts sont engagés. Tout profit est reconnu dans l'exercice où le produit est terminé.

Revenus de redevances

Les revenus de redevances sont reconnus lorsque toutes les obligations de l'Office sont exécutées et que les dépenses reliées sont comptabilisées et ce, quelles que soient les dates d'utilisation de l'acquéreur.

Stocks

Les fournitures et approvisionnements sont évalués au coût standard.

Les copies de films et autres formes de présentations visuelles destinées à la vente sont évaluées au moindre du coût standard et de leur valeur nette de réalisation. Le coût des autres copies est imputé aux dépenses de l'exercice.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au prix coûtant. L'amortissement est calculé d'après la méthode de l'amortissement linéaire, à des taux établis selon la durée estimative d'utilisation des biens, comme suit :

— Équipement technique	de 4 à 10 ans
— Équipement informatique	de 5 à 10 ans
— Mobilier de bureau et équipement	de 5 à 10 ans
— Matériel roulant	5 ans
— Améliorations locatives	durée des baux

Fonds renouvelable de l'Office national du film—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

L'Office détient une collection de près de 20 000 œuvres audiovisuelles produites depuis 1895 jusqu'à aujourd'hui. Cette collection inestimable d'une valeur indéterminée n'est pas destinée à la vente et une valeur symbolique de 1 $ lui a été attribuée dans les états financiers. Elle est inscrite au bilan comme immobilisation afin d'assurer que le lecteur prenne connaissance de son existence.

L'Office passe des contrats de location-exploitation pour l'acquisition de droits exclusifs d'utilisation d'immobilisations. Il comptabilise les loyers qui en découlent aux résultats de l'exercice au cours duquel ils s'appliquent. L'Office passe aussi des contrats de location-acquisition par lesquels sont transférés pratiquement tous les avantages et risques inhérents à la propriété du bien. Il les comptabilise comme une acquisition d'actif et une prise en charge d'obligations correspondant à la valeur actualisée nette d'acquisition de l'actif (excluant les frais d'intérêts). Les actifs sont amortis selon la même méthode et les mêmes taux que les autres immobilisations et les obligations sont amorties sur la durée des baux.

Avantages sociaux futurs

Prestations de retraite

Les salariés participent au Régime de pensions de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations au régime versées par l'Office représentent le coût total des cotisations de l'employeur. Le montant est fondé actuellement sur un multiple des cotisations exigées des salariés, et il pourrait être modifié si les résultats du Régime varient. Les cotisations représentent la totalité des obligations de l'Office découlant de régimes de retraite et elles sont imputées aux résultats de l'exercice. L'Office n'est pas tenu actuellement de verser des cotisations pour combler les insuffisances actuarielles du Compte de pension de retraite de la fonction publique.

Autres avantages sociaux

L'Office est tenu de constater certains autres avantages sociaux postérieurs à l'emploi dans les exercices au cours desquels les salariés rendent des services en échange de ces avantages. Lors de cessations d'emploi, les salariés ont droit aux avantages prévus dans leurs conditions d'emploi qui sont établies dans un régime d'indemnités de départ. L'Office constate le coût des futures indemnités de départ dans les exercices au cours desquels les salariés lui rendent les services convenus et le passif correspondant est imputé aux comptes au fur et à mesure que les indemnités sont constituées par les employés.

3. Stocks

	2002	2001
	$	$
Fournitures et approvisionnements	230 507	212 716
Copies de films et autres formes de présentations visuelles	239 255	261 540
	469 762	474 256

4. Participation permanente

Au cours de l'exercice 2002, l'Office a fait l'acquisition d'une participation permanente de 14 pour cent, soit 14 unités de 1 $ chacune, dans la chaîne de télévision spécialisée The Documentary Channel. L'entente de participation stipule que les obligations de l'Office à l'égard des dettes, des passifs et autres obligations se limitent au capital investi. De plus, l'Office a convenu de fournir annuellement un nombre déterminé d'heures de programmation de documentaires à un prix fixe, dont 50 pour cent est recouvrable à court terme comme débiteur et 50 pour cent converti sous forme de prêt à long terme portant intérêt et remboursable sous certaines conditions. Lorsque ces conditions seront rencontrées, le prêt sera comptabilisé.

5. Immobilisations

Coût	Solde au début de l'exercice	Acquisitions	Aliénations	Solde à la fin de l'exercice
	$	$	$	$
Équipement technique	23 779 242	536 558	890 123	23 425 677
Équipement informatique	10 489 359	1 355 617	96 613	11 748 363
Mobilier de bureau et équipement	1 408 737	11 860	334 758	1 085 839
Matériel roulant	44 011		12 256	31 755
Collection	1			1
Améliorations locatives	815 876	1 907 908		2 723 784
	36 537 226	3 811 943	1 333 750	39 015 419

Amortissement cumulé	Solde au début de l'exercice	Amortissement	Aliénations	Solde à la fin de l'exercice
	$	$	$	$
Équipement technique	19 010 922	1 312 306	890 123	19 433 105
Équipement informatique	6 303 780	1 122 065	96 613	7 329 232
Mobilier de bureau et équipement	1 177 051	61 845	318 561	920 335
Matériel roulant	44 011		12 256	31 755
Améliorations locatives	181 809	563 662		745 471
	26 717 573	3 059 878	1 317 553	28 459 898

Fonds renouvelable de l'Office national du film—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

Les biens susmentionnés comprennent des équipements acquis en vertu de contrats de location-acquisition d'une valeur brute de 2 294 148 $ (2001—2 050 200 $) moins l'amortissement cumulé de 1 217 242 $ (2001—741 411 $).

6. Obligations découlant de contrats de location-acquisition

L'Office a signé des ententes pour la location d'équipement technique, informatique et de bureau en vertu de contrats de location-acquisition. Les actifs furent capitalisés pour un montant de 2 294 148 $ tenant compte de taux d'intérêts variant de 10 pour cent à 19 pour cent. Les obligations correspondantes sont diminuées sur la durée des baux de 3 à 5 ans et sont séparées au bilan entre les portions à court et à long terme. Les paiements minimums exigibles en vertu des baux pour l'exercice terminé le 31 mars 2002 ont totalisé 497 569 $ ce qui inclut un montant d'intérêts de 124 824 $ imputé aux résultats.

L'obligation découlant de contrats de location-acquisition comprend les éléments suivants :

	$
Paiements futurs exigibles en vertu des baux :	
2003	736 775
2004	200 945
2005	44 617
2006	19 324
	1 001 661
Moins : intérêts	107 829
	893 832
Portion à court terme	653 532
Portion à long terme	240 300

7. Imputation nette cumulée sur l'autorisation du Fonds renouvelable

	2002	2001
	$	$
Valeur nette comptable des immobilisations	10 555 521	9 819 653
Obligation découlant de contrats de location-acquisition	(893 832)	(1 091 250)
Éléments provisionnés du fonds de roulement	(603 234)	(4 910 293)
	9 058 455	3 818 110

8. Déficit cumulé

Le déficit cumulé est constitué des éléments suivants qui seront financés par le crédit parlementaire de l'exercice au cours duquel ils seront déboursés :

	2002	2001
	$	$
Vacances courues	48 114	28 243
Avantages sociaux futurs		
Provision pour avantages réguliers :		
À court terme	300 000	100 000
À long terme	5 741 331	5 886 761
	6 089 445	6 015 004

9. Dépenses

	2002	2001
	$	$
Salaires et avantages sociaux	34 940 887	33 188 090
Services professionnels et spéciaux	9 319 032	10 857 744
Location	8 462 226	8 123 829
Transport et communication	4 435 853	4 522 918
Amortissement des immobilisations	3 059 878	2 870 055
Matériel et fournitures	2 312 346	2 819 339
Participation en espèces dans les coproductions	2 110 979	2 119 432
Sous-traitance pour production de films et développement en laboratoire	1 668 939	2 061 180
Information	970 955	925 568
Réparations et entretien	739 690	838 165
Gain sur l'aliénation d'immobilisations	(91 226)	(99 654)
Divers	1 111 916	1 170 382
	69 041 475	69 397 048

10. Avantages sociaux futurs

Prestations de retraite

Au cours de l'exercice, le Régime de pensions de retraite de la fonction publique (RPRFP) a exigé que l'Office verse des cotisations au Régime égales aux cotisations des salariés. Les cotisations de l'exercice au RPRFP au cours du présent exercice sont de l'ordre de 3 103 604 $ (2001—3 093 753 $).

Autres avantages sociaux

Ces régimes d'avantages sociaux ne sont pas capitalisés et ne possèdent donc pas d'actifs. La charge nette de l'Office pour les régimes d'avantages sociaux autres que des régimes de retraite de l'exercice terminé le 31 mars 2002 est de 449 505 $ (2001—470 257 $).

Fonds renouvelable de l'Office national du film—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

11. Juste valeur des instruments financiers

Les débiteurs, les créditeurs et les obligations découlant de contrats de location-acquisition sont encourus dans le cours normal des affaires. La valeur aux livres de chacun de ces éléments se rapproche de leur juste valeur étant donné leur échéance respective à court terme. Il n'y a pas de concentration des débiteurs et, par conséquent, il n'y a pas de risque de crédit important.

12. Opérations entre apparentés

L'Office est apparenté en termes de propriété commune à tous les ministères, organismes et sociétés d'État créés par le gouvernement fédéral. L'Office s'engage dans des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités. Au cours de l'exercice, l'Office a loué des locaux du Ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) pour un montant de 6 715 515 $ (2001—6 317 384 $).

13. Engagements

L'Office a des baux à long terme pour la location de locaux et d'équipement. Le plus important de ces baux a été conclu avec TPSGC pour les locaux et est en vigueur jusqu'en 2016. Les montants futurs minimums à verser en loyers pour les cinq prochaines années sont les suivants :

	Locaux	Équipement	Total
	$	$	$
2003	6 563 000	716 000	7 279 000
2004	6 378 000	333 000	6 711 000
2005	5 396 000	129 000	5 525 000
2006	5 128 000	4 000	5 132 000
2007	4 908 000	1 000	4 909 000
2008-2016	35 161 000		35 161 000
	63 534 000	1 183 000	64 717 000

Du montant de 63 534 000 $ pour la location de locaux, des ententes ont été signées pour 800 000 $ avec des tiers et 62 734 000 $ avec TPSGC.

14. Éventualités

Dans le cours normal des affaires, l'Office est défendeur dans des réclamations ou poursuites en justice. La Direction estime que ces actions n'auront pas pour résultat d'engager de façon importante la responsabilité financière de l'Office.

15. Renseignements comparatifs

Certains renseignements comparatifs ont été reclassés afin de se conformer à la présentation adoptée en 2002.

Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel, que nous avons dressés conformément à la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables ainsi qu'aux exigences et aux normes établies par le receveur général du Canada concernant la production des rapports. Les gestionnaires du Fonds sont les premiers responsables de l'exactitude et de l'objectivité des données figurant dans ces états financiers.

Ces états financiers ont été préparés selon les conventions comptables établies et appliquées de la même façon que pour l'exercice précédent. Quelques-unes de ces politiques sont expliquées plus loin dans les notes faisant partie de ces états financiers. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion tout en tenant lieu de leur importance. En vue de la production des rapports, le Fonds contient un ensemble de comptes qui constituent un dossier centralisé de toutes ses transactions financières. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers contenus dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes avec l'information présentée dans ces états financiers.

La Direction des finances et de l'administration et les agents de gestion financière du Fonds qui, sur le plan fonctionnel, relèvent de l'agent financier principal à plein temps, développent et propagent des politiques de comptabilité et de gestion financière et émettent les directives particulières favorisant l'application des normes de comptabilité et de gestion financière et de contrôle interne. Les systèmes de gestion financière et de contrôle interne sont maintenus à un coût raisonnable. Les opérations sont exécutées selon les règles établies et conformément aux autorisations émanant du Parlement. Elles sont enregistrées correctement afin de maintenir l'imputabilité des fonds gouvernementaux et de sauvegarder les éléments d'actif du Fonds. Les activités des systèmes de gestion et de contrôle interne sont complétées par celles de la vérification interne et de la vérification permanente exercée par les agents de gestion financière du Fonds, les agents financiers et la Direction des finances et de l'administration. En outre, pour assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ces états financiers, le Fonds sélectionne soigneusement des employés qualifiés, voit à leur formation et à leur perfectionnement, prend les mesures organisationnelles nécessaires à la répartition équitable des responsabilités et applique des programmes de communication de sorte que ses règlements, ses politiques, ses normes et ses directives en matière de gestion soient bien compris dans toute l'organisation.

La gestion a présenté les états financiers aux vérificateurs externes qui les ont vérifiés et ont fourni une opinion indépendante qui est annexée à ces états financiers.

Approuvé par :

Directeur général des finances et de l'administration (Agent financier principal à plein temps)
GILLES J. CHARRON

Directeur des opérations comptables
JEAN-PIERRE LABELLE

Directrice, Services intégrés
LYNE MAGNY

le 24 juillet 2002

ÉTAT DE L'AUTORISATION FOURNIE (EMPLOYÉE) POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002		2001	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Bénéfice net (perte nette)	(123)	822	215	757
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds	123	59	358	93
Fonds provenant de l'exploitation		881	573	850
Acquisitions nettes d'immobilisations	(50)	(30)	(145)	
Variation du fonds de roulement		(1 014)		1 878
Autres éléments		977		(1 793)
Autorisation fournie (employée)	(50)	814	428	935

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

RAPPROCHEMENT DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002	2001
Solde débiteur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(6 041)	(6 204)
Plus : imputations des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars	1 676	2 566
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars	561	474
Autorisation nette fournie à la fin de l'exercice	(4 926)	(4 112)
Limite de l'autorisation	2 000	4 500
Autorisation non employée reportée	6 926	8 612

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel—*Suite*

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

AU DIRECTEUR GÉNÉRAL,
FINANCE ET ADMINISTRATION
GESTION MINISTÉRIELLE
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE

Nous avons vérifié le bilan du Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel au 31 mars 2002, ainsi que les états de l'exploitation, du surplus accumulé, et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'informations fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis, et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière du Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel au 31 mars 2002, ainsi que les résultats de son exploitation et du flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables applicables aux fonds renouvelables du gouvernement du Canada, tels que décrits dans la note 2.

Ernst & Young s.r.l
Comptables agréés

Ottawa, Canada
le 4 juillet 2002

BILAN AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002	2001
ACTIF		
À court terme		
Débiteurs		
Gouvernement du Canada	1 050	891
Tiers	135	225
Charges payées d'avance	109	107
	1 294	1 223
Immobilisations (note 4)		
Au coût	297	282
Moins : amortissement cumulé	250	244
	47	38
	1 341	1 261

	2002	2001
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer		
Gouvernement du Canada	209	1 052
Tiers		
Créditeurs	1 472	1 566
Charges à payer	100	100
Vacances accumulées	220	226
	2 001	2 944
À long terme		
Provision pour prestations de cessation d'emploi	1 268	1 230
	3 269	4 174
AVOIR DU CANADA		
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(6 041)	(6 204)
Surplus accumulé	3 847	3 025
Immobilisations fournies (note 4)	266	266
	(1 928)	(2 913)
	1 341	1 261

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel—*Suite*

ÉTAT DE L'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002	2001
Revenus		
Frais de cours et services	9 602	9 280
Subventions (note 3)	2 727	2 727
	12 329	12 007
Frais d'exploitation		
Traitements et avantages sociaux	5 296	5 024
Provision pour prestations de cessation d'emploi	37	82
Services professionnels et spéciaux	3 482	3 562
Location	994	808
Voyages et communications	367	371
Fournitures et approvisionnements	862	669
Services financiers et administratifs	219	219
Information	127	168
Amortissement	19	11
Perte sur aliénation des biens	3	
Autres	101	336
	11 507	11 250
Bénéfice net	822	757

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002	2001
Activités de fonctionnement :		
Bénéfice net	822	757
Paiements de prestations de cessation d'emploi	(50)	
Plus :		
Provision pour prestations de cessation d'emploi	87	82
Amortissement	19	11
Perte sur aliénation d'immobilisations	3	
	881	850
Variations du fonds de roulement	(1 014)	1 878
Ressources financières nettes (utilisées) fournies par les activités de fonctionnement	(133)	2 728
Activités d'investissement :		
Achats d'immobilisations	(30)	
Ressources financières nettes (utilisées) fournies et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au cours de l'exercice	(163)	2 728
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au début de l'exercice	6 204	3 476
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, à la fin de l'exercice	6 041	6 204

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU SURPLUS ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002	2001
Solde au début de l'exercice	3 025	2 268
Bénéfice net	822	757
Surplus accumulé à la fin de l'exercice	3 847	3 025

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et but

Le Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel a été établi en vertu du crédit L120 de la *Loi n° 3 de 1971 portant affectation de crédits* en vue d'assurer la formation et le perfectionnement des fonctionnaires fédéraux.

La *Loi sur la régularisation des comptes*, S.C., 1980, c.17, accorde au Fonds renouvelable une autorisation permanente continue d'effectuer des versements à même le Trésor pour fins de fonds de roulement et de financement temporaire des déficits accumulés d'exploitation dont le total ne doit jamais excéder 2 000 000 $. La *Loi sur la régularisation des comptes* a été abrogée et remplacée par l'article 7 de la *Loi sur les fonds renouvelables*.

2. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus en autant qu'ils sont conformes au Manuel de procédures des Comptes publics du receveur général du Canada. Les principales conventions comptables comprennent :

a) Régime de retraite

Les employés du ministère dont les salaires et les autres avantages sont payés par le Fonds renouvelable sont soumis à la *Loi sur la pension de la fonction publique* et à la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*. La participation du gouvernement du Canada au coût du régime est comprise dans le montant imputé au Fonds renouvelable à titre d'avantages sociaux. Les charges à payer pour le paiement de la pension sont prises à même le Compte de pension de retraite de la fonction publique et le Compte de prestations de retraite supplémentaires.

b) Prestations de cessation d'emploi

Les prestations de cessation d'emploi des employés s'accumulent avec leurs années de service au gouvernement du Canada, tel que prévu dans leurs conventions collectives. Le coût de ces prestations est inscrit aux comptes au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit.

c) Immobilisations et amortissement

Seules les immobilisations dont le coût excède 10 000 $ sont capitalisées. Les actifs sont évalués au coût et sont amortis selon la méthode linéaire sur l'estimation suivante de leur durée économique :

Catégorie	Durée économique estimative
Mobilier de bureau et de salle de classe	17 ans
Équipement de bureau et de salle de classe	10 ans
Équipement de traitement de données (TED)	3-5 ans

d) Charges payées d'avance

L'imputation de ces frais aux opérations du Fonds renouvelable correspond aux services fournis. Les charges payées d'avance incluent les inventaires de matériels de cours et de fournitures.

3. Opérations subventionnées

En 2001-2002, des montants à même les crédits de 2 726 500 $ (2 726 500 $ en 2000-2001) ont été enregistrés dans le Fonds renouvelable pour financer les activités requises afin d'assumer les rôles et les responsabilités attribués à la Commission qui ne peuvent être financés par les frais des usagers.

4. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations	Solde au début de l'exercice	Acquisitions	Disposition	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Mobilier		6		6
Équipement	255		15	240
Équipement TED	27	24		51
	282	30	15	297

Amortissement cumulé	Solde au début de l'exercice	Amortissement	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Mobilier		3		3
Équipement	222	7	13	216
Équipement TED	22	9		31
	244	19	13	250

Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

Suite à la relocalisation des opérations du Fonds renouvelable au centre Asticou en 1993, TPSGC a donné des biens mobiliers au Fonds renouvelable. Un montant de 265 608 $ représentant la valeur de ce transfert au Fonds renouvelable est présenté au bilan sous la rubrique des immobilisations fournies.

5. Éventualités

Le Fonds renouvelable fait face à des réclamations dont l'issue ne peut être déterminée au 31 mars 2002. La gestion du Fond renouvelable croit que les réclamations en cours n'auront pas d'impact important sur les états financiers.

Fonds renouvelable des périmètres urbains de l'Agence Parcs Canada

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable des périmètres urbains de l'Agence Parcs Canada tels qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor sur les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada. Ces états financiers ont été préparés par la gestion du Fonds selon les principales conventions comptables établies et énoncées à la note 2 des états financiers, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent.

La responsabilité concernant l'intégrité et l'objectivité des données de ces états financiers incombe à la gestion du Fonds. Afin d'assurer l'objectivité et l'impartialité, les renseignements financiers contenus dans ces états financiers ont été vérifiés par la Direction de la gestion financière de l'Agence Parcs Canada. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs estimations et jugements de la gestion tout en tenant compte de leur importance relative. Pour s'acquitter de ses responsabilités de comptabilité et d'information, le Fonds maintient une série de comptes qui représentent un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers présentés dans les états financiers de l'Agence Parcs Canada et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans ces états financiers.

La gestion des services financiers du Fonds élabore et distribue les politiques de gestion financière et de comptabilité et émet des directives spécifiques assurant le respect des normes de comptabilité et de gestion financière. Le Fonds maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui tiennent compte des coûts, des avantages et des risques. Ils sont conçus afin de fournir une certitude raisonnable que les opérations sont approuvées, exécutées selon des règlements applicables, et comptabilisées adéquatement afin d'assurer la reddition de comptes en regard des fonds publics et de protéger les actifs confiés à la gestion du Fonds. Des programmes de vérification interne augmentent l'efficacité des systèmes de gestion financière et de contrôle interne. Le Fonds s'efforce également d'assurer l'objectivité et l'intégrité des données contenues dans ses états financiers par la sélection, la formation et le développement attentifs d'un personnel qualifié, par des arrangements organisationnels permettant un partage juste des responsabilités et par des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, conventions, procédures et autorités directoriales soient compris dans toute l'organisation.

Approuvé par :

Agent financier supérieur
Agence Parcs Canada
TERRY PERKINS

le 9 juillet 2002

ÉTAT DE L'AUTORISATION EMPLOYÉE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002		2001	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Bénéfice net	4 484	2 967	1 104	1 632
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds	1 788	1 830	2 875	1 738
Fonds provenant de l'exploitation	6 272	4 797	3 979	3 370
Acquisitions nettes d'immobilisations	(6 687)	(4 838)	(4 395)	(3 670)
Variation du fonds de roulement		258		(947)
Autres éléments		(630)		952
Autorisation employée	(415)	(413)	(416)	(295)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONCILIATION DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002	2001
Solde créditeur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	3 777	3 994
Moins: avance de Parcs Canada		371
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars	(559)	(300)
Autorisation nette employée à la fin de l'exercice	4 336	3 923
Autorisation révoquée	(4 336)	
Limite de l'autorisation		10 000
Autorisation non employée reportée		6 077

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable des périmètres urbains de l'Agence Parcs Canada—*Suite*

BILAN AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002	2001
ACTIF		
À court terme		
Débiteurs		
Tiers	491	46
Inventaire	1	121
	492	167
Immobilisations		
Au coût	85 916	85 128
Moins : amortissement cumulé	47 848	46 258
Plus : immobilisation en cours	5 058	1 184
	43 126	40 054
	43 618	40 221

	2002	2001
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer		
Gouvernement du Canada	994	117
Tiers	56	350
	1 050	467
À long terme		
Provision pour prestations de cessation d'emploi	358	294
AVOIR DU CANADA		
Capital d'apport (note 3)	34 082	50 808
Réévaluation des immobilisations (note 2)		(16 726)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	3 777	3 994
Surplus accumulé	4 351	1 384
	42 210	39 460
	43 618	40 221

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE L'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002	2001
Revenus		
Subventions d'équivalent de municipalité et pour infrastructure municipale de l'Agence Parcs Canada	4 529	3 154
Services des eaux, d'égoûts et cueillette d'ordures	3 012	2 862
Subventions de transition de parcs de l'Agence Parcs Canada	3 200	2 858
Licences d'affaires générales et droits administratifs	439	488
Cabines portatives	272	141
Travaux de rue	101	103
Revenus divers (intérêts y compris)	21	69
	11 574	9 675
Dépenses		
Traitements et indemnités aux employés	3 211	3 524
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	64	68
Amortissement	1 730	1 670
Services publics, fournitures et approvisionnements	1 734	1 450
Services professionnels et spéciaux	1 055	711
Réparations et entretien	582	353
Voyages et communications	103	101
Perte sur aliénation d'immobilisations	36	
Intérêts	20	100
Frais de location	66	38
Autres	6	28
	8 607	8 043
Bénéfice net	2 967	1 632

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU SURPLUS (DÉFICIT) ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002	2001
Solde au début de l'exercice	1 384	(248)
Bénéfice net	2 967	1 632
Solde à la fin de l'exercice	4 351	1 384

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable des périmètres urbains de l'Agence Parcs Canada—*Suite*

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002	2001
Activités de fonctionnement :		
Bénéfice net avant éléments extraordinaires	2 967	1 632
Plus :		
Provision pour prestations de cessation d'emploi	64	68
Amortissement	1 730	1 670
Perte sur aliénation d'immobilisations	36	
	4 797	3 370
Variation d'actifs et passifs à court terme	258	(947)
Ressources financières nettes fournies par les activités de fonctionnement	5 055	2 423
Activités d'investissement :		
Immobilisations achetées	(4 838)	(3 670)
Ressources financières nettes employées et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au cours de l'exercice	217	(1 247)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au début de l'exercice	(3 994)	(2 747)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, à la fin de l'exercice	(3 777)	(3 994)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et objectif

Le Fonds renouvelable des périmètres urbains de l'Agence Parcs Canada a été créé le 1er avril 1996 en vertu de l'alinéa 29.1(2)b) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. La ministre du Patrimoine canadien a ainsi le pouvoir d'engager des dépenses à même le Tresor, conformément aux conditions approuvées par le Conseil du Trésor, pour le fonctionnement du Fonds renouvelable des périmètres urbains de l'Agence Parcs Canada, et de dépenser à cette fin les recettes perçues; le total des dépenses engagées aux fins du fonctionnement du Fonds ne doit, en aucun temps, dépasser au titre du fonds de plus de 10 000 000 $ les recettes perçues.

En date du 31 mars 2002, l'Agence a reçu l'autorisation de cesser de reporter séparément les résultats financiers des fonds renouvelables. Cela a été communiqué par la décision du Conseil du Trésor #829420 (crédit 112), qui stipule que l'autorisation de prélèvement nette prévue par le fonds renouvelable des Périmètres urbains de l'Agence Parcs Canada doit être radiée, pour un montant d'au plus 4 338 000 $ et que l'article 3.1 de la *Loi sur les fonds renouvelables* est révoqué en date du 31 mars 2002.

2. Immobilisations—Réévaluation

	Rapporté exercice précédent	Réévaluation	Modification
	(en milliers de dollars)		
Au coût	64 800	82 644 [1]	17 844
Amortissement cumulé	(10 018)	(44 588)[2]	(34 570)
Total	54 782	38 056	(16 726)

[1] Solde de fermeture 85 128—2 484 acquisition/disposition = 82 644
[2] Solde de fermeture 46 258—1 670 amortissement/disposition = 44 588

Les immobilisations du Fonds renouvelable des périmètres urbains de l'Agence Parcs Canada ont été ajustés au 1er avril 2000 en accord avec les politiques de l'Agence Parcs Canada. L'Agence Parcs Canada a implanté les principes comptables généralement reconnus (PCGR) à cette date, afin de rencontrer les exigences de la Stratégie d'information financière du gouvernement du Canada.

Fonds renouvelable des périmètres urbains de l'Agence Parcs Canada—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

3. Valeur comptable du capital d'apport

La valeur comptable du capital d'apport des biens reliés au Fonds renouvelable des périmètres urbains a été estimée pour les biens qui sont dans leur premier cycle de vie et les biens plus avancés que leurs premiers cycle de vie. Coût de remplacement, facteur de déflation, date de construction, durée de vie estimée, durée de vie résiduelle et la condition générale du bien, sont des facteurs qui ont été pris en considération.

Les biens du Fonds renouvelable des périmètres urbains de l'Agence Parcs Canada ont été réévalués en 2001 et le capital d'apport à été réduit par 16,7 million de dollars :

	le 31 mars 2000	le 31 mars 2001	Rajusté
	(en milliers de dollars)		
Valeur comptable du bien	54 782	38 056	(16 726)
Capital d'apport	50 808	(16 726)	34 082

4. Régime de pension

Les employés visés par le fonds renouvelable des périmètres urbains sont couverts par la *Loi sur la pension de la fonction publique* et la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*. La partie du coût des pensions du gouvernement du Canada est comprise dans les avantages sociaux établis en regard du fonds. Le paiement des pensions est fait à même le Compte de pension de retraite de la fonction publique et le Compte de prestations de retraite supplémentaires.

5. Prestations de cessation d'emploi

Les employés accumulent des prestations de cessation d'emploi au cours de leurs années de service au gouvernement du Canada conformément aux conventions collectives. Le coût de ces prestations est comptabilisé dans les comptes au fur et à mesure que les employés les accumulent. Il n'y a aucune accumulation de prestations de départ pour les services antérieurs au 1er avril 1996. Les prestations accumulées avant le 1er avril 1996, qui sont estimées à 708 000 $ au 31 mars 1996 sont un élément de passif du Conseil du Trésor et n'ont donc pas été comptabilisées.

6. Autorisation employée

Le Fonds renouvelable des périmètres urbains de l'Agence Parcs Canada a pour limite de prélèvement 10 millions de dollars et, au 31 mars 2002, l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds (INASAF, ou prélèvement) était de 4 millions de dollars.

Fonds renouvelable de la production de défense

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable de la production de défense tels qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables, la *Loi sur la production de défense* et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada.

Il n'y a eu aucune opération pour le Fonds renouvelable de la production de défense pour l'exercice financier 2001-2002.

Approuvé par :

Sous-ministre adjoint,
Service opérationnel au gouvernement
ROD MONETTE

Sous-ministre adjoint,
Service des approvisionnements
J.S. BILLINGS

le 27 juillet 2002

FONDS RENOUVELABLE DE LA PRODUCTION DE DÉFENSE

CONCILIATION DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002	2001
Limite conjointe d'autorisation	100 000[1]	100 000
Autorisation nette disponible pour l'autorisation du Fonds	100 000	100 000
Autorisation non employée reportée	100 000	100 000

[1] La limite conjointe d'autorisation continue pour le Fonds renouvelable de la production de défense et le Compte de prêts de la production de défense est de 100 000 000 $ telle qu'indiquée à la note 1.

COMPTE DE PRÊTS DE LA PRODUCTION DE DÉFENSE

CONCILIATION DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002	2001
Limite conjointe d'autorisation	100 000[1]	100 000
Moins : autorisation imputée au Fonds renouvelable de la production de défense	100 000	100 000
Autorisation non employée reportée		

[1] La limite conjointe d'autorisation continue pour le Fonds renouvelable de la production de défense et le Compte de prêts de la production de défense est de 100 000 000 $ telle qu'indiquée à la note 1.

Fonds renouvelable de la production de défense—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et buts

Le Fonds renouvelable de la production de défense a été autorisé en vertu de l'article 15 de la *Loi sur la production de défense*. Il a été établi en 1951 dans le but :

a) de financer le stockage de fournitures de défense ou de matériel stratégique;

b) d'octroyer des prêts ou avances afin de faciliter les achats concernant la défense, tel que des prêts de fonds de roulement qui serviront à faire des paiements anticipés sur contrat; toutefois les prêts ou paiements anticipés ne peuvent être utilisés à titre de dépense en capital; et

c) de permettre des paiements initiaux au titre de fournitures de défense qui peuvent être rapidement facturés à un ministère, un organisme de l'État ou un gouvernement associé avant la livraison effective des biens.

La *Loi sur la régularisation des comptes* (S.C. 1980, c.17) a eu pour effet de créer un Compte de prêts pour la production de défense séparé pour les prêts ou les avances autorisés en vertu de la *Loi sur la production de défense*, article b) ci-dessus.

Le Fonds et le Compte de prêts de la production de défense ont une autorisation permanente et continue aux termes de la *Loi sur la régularisation des comptes*, d'effectuer des paiements sur le Fonds du revenu consolidé. En tout temps, le total de l'ensemble des montants reçus dans ces deux comptes ne doit jamais excéder 100 millions de dollars.

Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique tels qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada.

Ces états financiers ont été préparés selon les conventions comptables importantes établies et énoncées à la note 2, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent. Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion tout en tenant compte de leur importance. Pour s'acquitter de cette responsabilité de rapport, le Fonds maintient une série de comptes représentant un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers figurant dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans ces états financiers.

Ces états financiers ont été vérifiés par des vérificateurs externes, leur rôle étant d'exprimer un jugement avisé sur le fait que les états financiers présentent fidèlement la situation financière du Fonds en date du 31 mars 2002, et de l'état de ses opérations et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice clos à cette date, selon les principes comptables du gouvernement du Canada concernant les fonds renouvelables.

La responsabilité première de ces états financiers, en regard de l'intégrité et de l'objectivité des données, revient à la gestion du Fonds. Cette tâche échoit en particulier au secteur des finances qui élabore et distribue les politiques de gestion financière et de comptabilité, et émet les directives spécifiques nécessaires pour maintenir les normes de comptabilité et de gestion financière.

En outre, le Fonds exerce des contrôles internes conçus pour déterminer les responsabilités respectives, fournir l'assurance que les biens sont protégés et que l'on tient des registres financiers fiables. Le Fonds recherche aussi l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers par la sélection, la formation et le développement attentifs de personnel comptable qualifié, par des arrangements organisationnels fournissant un partage juste de responsabilités et par un niveau élevé de communication interne visant à assurer que ses règlements, conventions, procédures et autorités directoriales sont compris dans toute l'organisation.

Approuvé par :

Sous-ministre adjoint,
Service opérationnel au gouvernement
R. MONETTE

Sous-ministre adjoint,
Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique
M. TURNER

le 19 juillet 2002

ÉTAT DE L'AUTORISATION FOURNIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002		2001	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Bénéfice net		1 820		6 254
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds	100	706	746	2 502
Fonds provenant de l'exploitation	100	2 526	746	8 756
Moins: éléments nécessitant l'utilisation de fonds				
Acquisitions nettes d'immobilisations	200	114	746	65
Autres éléments nets d'actifs et de passifs	(100)	222		(136)
Autorisation fournie		2 190		8 827

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONCILIATION DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002	2001
Solde débiteur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(14 181)	(14 832)
Plus : imputation des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars	16 570	7 478
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars	18 144	6 211
Autorisation nette fournie à la fin de l'exercice	(15 755)	(13 565)
Limite de l'autorisation (note 1)	20 000	45 000
Autorisation non employée reportée	35 755	58 565

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique—*Suite*

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

AU DIRECTEUR GÉNÉRAL, VÉRIFICATION ET EXAMEN
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA

Nous avons vérifié le bilan du Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique au 31 mars 2002, ainsi que les états de l'exploitation, du surplus accumulé, et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'informations fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis, et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière du Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique au 31 mars 2002, ainsi que les résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables applicables aux fonds renouvelables du gouvernement du Canada, tels que décrits dans la note 2.

Les états financiers au 31 mars 2001 et pour l'exercice terminé à cette date ont été vérifiés par d'autres vérificateurs qui ont exprimé une opinion sans réserve sur ces états financiers dans leur rapport daté du 4 juillet 2001.

PricewaterhouseCoopers LLP
Comptables agréés

Ottawa, Canada
le 28 mai 2002

BILAN AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002	2001
ACTIF		
À court terme		
Débiteurs		
Gouvernement du Canada	17 064	6 211
Tiers	861	1 144
Autres actifs	1 269	508
	19 194	7 863
Immobilisations (note 3)	166	226
	19 360	8 089

	2002	2001
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer		
Gouvernement du Canada	520	249
Tiers	15 555	7 363
Autres passifs	601	521
	16 676	8 133
Provision pour prestations de cessation d'emploi	2 754	2 497
	19 430	10 630
Engagements contractuels (note 4)		
AVOIR DU CANADA		
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(14 181)	(14 832)
Surplus accumulé	14 111	12 291
	19 360	8 089

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique—*Suite*

ÉTAT DE L'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002	2001
Revenus	131 814	124 351
Coûts des ventes	102 339	95 329
Coûts des ventes—Amortissement	33	116
Bénéfice brut	29 442	28 906
Frais d'exploitation		
Salaires et avantages sociaux	12 811	11 563
Prestations de cessation d'emploi	308	255
Services professionels et spéciaux	10 653	7 536
Coûts d'occupation	816	816
Transport et communications	1 003	746
Services ministériels et administratifs	1 017	676
Services publics, fournitures et approvisionnements	737	538
Information	33	279
Amortissement	141	147
Achat de services de réparation et d'entretien	14	92
Intérêts sur les prélèvements du Fonds		64
Location	52	49
Gain sur l'aliénation d'immobilisations		(109)
Autres dépenses	37	
	27 622	22 652
Bénéfice net	1 820	6 254

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002	2001
Activités d'exploitation		
Bénéfice net	1 820	6 254
Éléments n'affectant pas l'utilisation de fonds		
Amortissement	141	147
Amortissement—Recouvrable des autres ministères	33	116
Provision pour prestations de cessation d'emploi	257	55
Gain sur l'aliénation d'immobilisations		(109)
	2 251	6 463
Variation du fonds de roulement (note 5)	(2 788)	23 330
	(537)	29 793
Activités d'investissement		
Immobilisations—Acquisitions	(114)	(65)
(Augmentation) diminution nette de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(651)	29 728
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds au début de l'exercice	14 832	(14 896)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds à la fin de l'exercice	14 181	14 832

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU SURPLUS ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002	2001
Solde au début de l'exercice	12 291	6 037
Bénéfice net	1 820	6 254
Solde à la fin de l'exercice	14 111	12 291

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et buts

Le Fonds renouvelable de l'Agence des télécommunications gouvernementales (ATG) a été établi en 1963 pour organiser et pourvoir des services de télécommunications aux ministères et agences du gouvernement fédéral qui en font la demande. L'article 5.2 de la *Loi sur les fonds renouvelables* permet au ministre d'effectuer des paiements à même le Trésor au titre de fonds de roulement, d'acquisition d'équipement et de financement temporaire des besoins de fonctionnement, le montant total ne devant pas excéder 8 000 000 $ en aucun temps. Au cours des dernières années, l'autorisation a été augmentée par intermittence. La dernière augmentation a été de 34 000 000 $ ce qui porte l'autorisation à 64 000 000 $ en vertu de la *Loi de crédits n° 4 pour 1991-1992* qui a été annulée et remplacée en 1996 par la section 5.5 de la *Loi sur les fonds renouvelables*. Le 1er avril, 1999, selon la décision du Conseil du Trésor (#827175), l'autorisation de prélever du Fonds SGTI a diminué de 64 000 000 $ à 45 000 000 $ et le surplus accumulé a été réduit de 20 000 000 $.

En 2001-2002, en vertu de l'article 12 de la *Loi sur les fonds renouvelables*, et par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses (B) de 2001-2002 (décision du Conseil du Trésor #829420 en date du 6 décembre 2001), l'autorisation de prélèvement nette du fond a été réduite de 45 000 000 $ à 20 000 000 $.

Lors de la restructuration annoncée le 25 juin 1993, l'ATG a été intégrée avec le groupe d'informatique formé par Approvisionnements et Services Canada (ASC) et Travaux publics Canada (TPC) pour devenir ce qui se nomme maintenant Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique (SGTI). À partir du 1er avril 1994, tous les soldes dans le Fonds renouvelable de l'ATG ont été transférés au Fonds renouvelable des SGTI. Dans l'exercice de la Structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) de 1998-1999, le soutien interne à TPSGC a été transféré du Fonds renouvelable des SGTI au crédit, en vigueur le 1er avril 1998 .

2. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada en autant qu'ils soient conformes aux politiques et directives gouvernementales. Les principales conventions comptables comprennent :

a) Revenus et dépenses

Les revenus et les dépenses sont comptabilisés sur la base de comptabilité d'exercice.

b) Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette et ils sont comptabilisés selon la méthode de l'épuisement successif.

c) Immobilisations

Seules les immobilisations dont le coût excède 10 000 $ sont capitalisées. Les actifs sont évalués au coût et sont amortis selon la méthode linéaire sur l'estimation suivante de leur durée économique :

Catégorie	Durée économique estimative
Matériel informatique	3 ans
Logiciels informatique	3 ans

Les acquisitions de l'exercice courant sont amorties à compter du premier jour du mois suivant le moment où l'actif est enregistré.

d) Régime de retraite

Les dispositions de la *Loi sur la pension de la fonction publique* et de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires* s'appliquent aux employés. La part du régime de retraite assumée par le gouvernement du Canada est incluse dans le montant imputé au Fonds au titre des avantages sociaux. Les paiements réels de pension sont tirés des comptes de pension de la fonction publique et de prestations de retraite supplémentaires.

e) Prestations de cessation d'emploi

Les prestations de cessation d'emploi des employés s'accumulent avec les années de service au gouvernement du Canada tel que prévu dans les conventions collectives. Les coûts estimés de ces prestations sont enregistrés aux comptes au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit.

Une provision est prévue au titre des prestations de cessation d'emploi se rapportant aux services antérieurs au 1er avril 1994. Cette provision représente un passif net assumé par le Fonds et est donc imputé au compte « Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds ».

f) Assurance

Le Fonds renouvelable a pour politique de ne pas assurer ses biens conformément à la politique gouvernementale d'auto-assurance.

Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

3. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations	Solde au début de l'exercice	Acquisitions	Aliénations et ajustements	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Matériel informatique	1 192	72		1 264
Logiciel informatique		42		42
	1 192	114		1 306

Amortissement cumulé	Solde au début de l'exercice	Amortissement de l'exercice courant	Aliénations et ajustements	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Matériel informatique	966	174		1 140
Net	226	(60)		166

4. Engagements contractuels

Le Fonds est lié en vertu de contrats à des fournisseurs de télécommunication. Les paiements futurs sont les suivants :

	(en milliers de dollars)
2002-2003	30 971
2003-2004	12 274
2004-2005	2 217
2005-2006	269
2006-2007	33
	45 764

5. Variation du fonds de roulement

	2002	2001	Variations
	(en milliers de dollars)		
Actifs à court terme	19 194	7 863	(11 331)
Passifs à court terme	16 676	8 133	(8 543)
	2 518	(270)	(2 788)

6. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de se conformer à la présentation de l'exercice courant.

Fonds renouvelable des Services immobiliers

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable des Services immobiliers tels qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada.

Ces états financiers ont été préparés selon les conventions comptables importantes établies et énoncées à la note 2, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent. Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion tout en tenant compte de leur importance. Pour s'acquitter de cette responsabilité de rapport, le Fonds maintient une série de comptes représentant un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers figurant dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans ces états financiers.

Ces états financiers ont été vérifiés par des vérificateurs externes, leur rôle étant d'exprimer un jugement avisé sur le fait que les états financiers présentent fidèlement la situation financière du Fonds en date du 31 mars 2002, et de l'état de l'exploitation et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, selon les principes comptables du gouvernement du Canada concernant les fonds renouvelables.

La responsabilité première de ces états financiers, en regard de l'intégrité et de l'objectivité des données, revient à la gestion du Fonds. Cette tâche échoit en particulier au secteur des finances qui élabore et distribue les politiques de gestion financière et de comptabilité, et émet les directives spécifiques nécessaires pour maintenir les normes de comptabilité et de gestion financière.

En outre, le Fonds exerce des contrôles internes conçus pour déterminer les responsabilités respectives, fournir l'assurance que les biens sont protégés et que l'on tient des registres financiers fiables. Le Fonds recherche aussi l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers par la sélection, la formation et le développement attentifs de personnel comptable qualifié, par des arrangements organisationnels fournissant un partage juste de responsabilités et par un niveau élevé de communication interne visant à assurer que ses règlements, conventions, procédures et autorités directoriales sont compris dans toute l'organisation.

Approuvé par :

Sous-ministre adjoint,
Service opérationnel au gouvernement
ROD MONETTE

Sous-ministre adjoint,
Services immobiliers
CAROL BEAL

le 22 juillet 2002

ÉTAT DE L'AUTORISATION FOURNIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002		2001	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Bénéfice net (perte nette)		(1 119)	(767)	471
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds		5 737	2 600	2 318
Fonds provenant de l'exploitation		4 618	1 833	2 789
Moins: éléments nécessitant l'utilisation de fonds				
Acquisitions nettes d'immobilisations			1 833	
Autres éléments nets d'actifs et de passifs		(4 893)		1 445
Autorisation fournie		9 511		1 344

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONCILIATION DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002	2001
Solde créditeur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	50 723	193 428
Plus : imputation des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars	153 372	152 769
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars	204 095	248 459
Autorisation nette employée à la fin de l'exercice		97 738
Limite de l'autorisation (note 1)	150 000	450 000
Autorisation non employée reportée	150 000	352 262

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable des Services immobiliers—*Suite*

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

AU DIRECTEUR GÉNÉRAL, VÉRIFICATION ET EXAMEN
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA

Nous avons vérifié le bilan du Fonds renouvelable des Services immobiliers au 31 mars 2002, ainsi que les états de l'exploitation, du déficit accumulé, et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable des Services immobiliers. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'informations fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis, et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière du Fonds renouvelable des Services immobiliers au 31 mars 2002, ainsi que les résultats de son exploitation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables applicables aux fonds renouvelables du gouvernement du Canada, tels que décrits dans la note 2.

Les états financiers au 31 mars 2001 et pour l'exercice terminé à cette date ont été vérifiés par d'autres vérificateurs qui ont exprimé une opinion sans réserve sur ces états financiers dans leur rapport daté du 12 juillet 2001.

PricewaterhouseCoopers s.r.l.
Comptables agréés

Ottawa, Canada
le 28 juin 2002

BILAN AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002	2001
ACTIF		
À court terme		
Débiteurs		
Gouvernement du Canada	200 038	248 111
Tiers	9 549	14 623
Autres actifs	3 813	697
	213 400	263 431

	2002	2001
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer		
Gouvernement du Canada	11 223	17 170
Tiers	144 341	138 699
Responsabilité professionelle	2 347	1 986
Autres passifs	6 200	4 690
	164 111	162 545
Provision pour prestations de cessation d'emploi	18 609	14 609
	182 720	177 154
Engagements contractuels (note 3)		
AVOIR DU CANADA		
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	50 723	193 428
Déficit accumulé	(20 043)	(107 151)
	213 400	263 431

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable des Services immobiliers—*Suite*

ÉTAT DE L'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002	2001
Revenus bruts	818 685	712 515
Recouvrements des débours effectués au nom des clients	659 521	579 403
Revenus nets	159 164	133 112
Frais d'exploitation		
Salaires et avantages sociaux	101 678	81 112
Prestations de cessation d'emploi	4 613	2 100
Frais généraux refacturés	28 506	23 853
Services ministériels et administratifs	17 817	14 907
Coûts d'occupation	3 555	2 916
Provision pour réclamations et autres dépenses	4 114	7 753
	160 283	132 641
Bénéfice net (perte nette)	(1 119)	471

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU DÉFICIT ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002	2001
Solde au début de l'exercice	(107 151)	(107 622)
Bénéfice net (perte nette)	(1 119)	471
Radiation au titre de l'autorisation de prélèvement nette utilisée (note 1)	88 227	
Solde à la fin de l'exercice	(20 043)	(107 151)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002	2001
Activités d'exploitation :		
Bénéfice net (perte nette)	(1 119)	471
Élément n'affectant pas l'utilisation de fonds		
Provision pour prestations de cessation d'emploi	4 000	1 285
	2 881	1 756
Variation du fonds de roulement (note 4)	51 597	78 657
	54 478	80 413
Activités d'investissement :		
Immobilisations		
Aliénations/ajustements		2 778
Diminution nette de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	54 478	83 191
Radiation au titre de l'autorisation de prélèvement nette utilisée (note 1)	88 227	
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds au début de l'exercice	(193 428)	(276 619)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds à la fin de l'exercice	(50 723)	(193 428)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable des Services immobiliers—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et buts

Le Fonds renouvelable des Services immobiliers (FRSI), antérieurement le Fonds renouvelable des Travaux publics, a été établi par la *Loi sur la régularisation des comptes*, (Loi C-22 datée du 22 juillet 1980), qui a été annulée et remplacée en 1985 par la section 5 de la *Loi sur les fonds renouvelables*. Cette Loi permet au ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) d'encourir des dépenses pour les démarches entreprises par son ministère pour le compte d'autres ministères et organismes, autres gouvernements ainsi que pour les locataires du secteur privé de propriétés louées ou appartenant à l'État. Depuis le 1er avril 1996, le Fonds renouvelable des services d'architecture, de génie et de l'immobilier opère sous le nom Fonds renouvelable des Services immobiliers. Le Fonds comprend les activités de génie et d'architecture, de gestion immobilière, de logement et de dessaisissement, et de services de soutien.

Le Fonds renouvelable a reçu du Parlement une autorisation permanente et continue en vue d'effectuer des paiements au moyen du Trésor pour financer un fonds de roulement suffisant et pour couvrir ses dépenses de fonctionnement et en capital.

Conformément à l'ancien article 33 de la *Loi sur la régularisation des comptes* et par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses (B) 1983-1984, l'autorisation du Fonds a été modifiée pour inclure des frais pour le compte d'autres programmes ministériels de Travaux publics et pour élargir l'autorisation financière de 55 000 000 $ à 150 000 000 $. Le Budget supplémentaire des dépenses (C) 1984-1985 a augmenté l'autorisation de 150 000 000 $ à 300 000 000 $. Par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses (E) 1987-1988, l'autorisation a été augmentée de nouveau, cette fois de 300 000 000 $ à 450 000 000 $.

Du 1er avril 1985 au 31 mars 1988, le Programme des services a été financé par un Fonds renouvelable selon le principe du recouvrement des coûts directs, auquel s'est ajouté un crédit de paiement pour couvrir les dépenses de fonctionnement non récupérables auprès des clients, de même qu'un crédit pour couvrir les acquisitions d'immobilisations du programme. Depuis le 1er avril 1988, selon les termes et conditions révisés de la délibération du Conseil du Trésor #805839 approuvée et datée le 25 juin 1987, le Fonds renouvelable des Services immobiliers (auparavant Travaux publics) a comme but d'opérer en tant qu'entité financière autonome en imputant des honoraires calculés selon les prix du marché, conformément au barème approuvé par le Conseil du Trésor, pour les services fournis aux clients.

De plus, le Fonds renouvelable a reçu des fonds d'un crédit distinct, afin de couvrir les dépenses de fonctionnement pour les activités à l'appui des objectifs généraux du gouvernement non recouvrées par les revenus. Le montant reçu s'est élevé à 2 589 000 $ en 1997-1998 ainsi qu'en 1996-1997.

Dans le cours de la Mise à Jour Annuelle des Niveaux de Référence 2001-2002 (MJANR), approuvée le 9 décembre 1999 par la délibération #827730 du Conseil du Trésor, le Fonds renouvelable a présenté une révision de son cadre financier. En vertu de ce nouveau cadre financier, le Fonds ne sera plus utilisé comme une entité d'affaires pour gérer les coûts engagés dans le cadre de la gamme des services de gestion des Locaux et avoir fédéraux. Depuis le 1er avril 1999, le Fonds est utilisé exclusivement à la prestation de services aux autres ministères et aux tierces parties.

Finalement, en vertu de l'article 12 de la *Loi sur les fonds renouvelables* L.R.C. (1985) ch.R-8, pour modifier le paragraphe 5(3) de la Loi, par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses (B) de 2001-2002—Crédit 7b et 13b (décision du Conseil du Trésor 829420 en date du 6 décembre 2001), l'autorisation de prélèvement nette du fond a été réduite de 450 000 000 $ à 150 000 000 $ en plus de la radiation de 88 227 114 $ au titre de l'autorisation de prélèvement nette utilisée en date du 31 mars 2002.

2. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada en autant qu'ils sont conformes aux politiques et directives gouvernementales. Les principales conventions comptables comprennent :

a) Revenus et dépenses

Les revenus et les dépenses sont comptabilisés sur la base de comptabilité d'exercice. Les frais généraux refacturés et les services ministériels et administratifs sont basés sur les dépenses budgétisées calculées en fonction d'un pourcentage des revenus nets budgétés.

b) Stocks

Les stocks sont évalués au coût et ils sont comptabilisés selon la méthode de l'épuisement successif.

c) Travaux en cours

Les travaux en cours comprennent les coûts de la main-d'œuvre et les déboursés encourus pour les services rendus ou les biens livrés. Tous les montants facturés sur les travaux en cours sont portés en diminution de ceux-ci.

Fonds renouvelable des Services immobiliers—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

d) Régime de retraite

Les dispositions de la *Loi sur la pension de la fonction publique* et de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires* s'appliquent aux employés. La part du régime de retraite assumée par le gouvernement du Canada est incluse dans le montant imputé au Fonds au titre des avantages sociaux. Les paiements réels de pension sont tirés des comptes de pension de la fonction publique et de prestations de retraite supplémentaires.

e) Prestations de cessation d'emploi

Les prestations de cessation d'emploi des employés s'accumulent avec les années de service au gouvernement du Canada tel que prévu dans les conventions collectives. Les coûts estimés de ces prestations sont enregistrés aux comptes au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit.

Un couru a été enregistré au titre des prestations de cessation d'emploi se rapportant aux services antérieurs au 1er avril 1988. Ce couru représentait un passif net assumé par le Fonds et fut donc imputé au compte «Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds » tel que décrit dans l'annexe de la lettre de décision du CT #805839 datée le 25 juin 1987.

f) Assurance

Le Fonds renouvelable a pour politique de ne pas assurer ses biens conformément à la politique gouvernementale d'auto-assurance.

3. Engagements contractuels

Le Fonds est lié en vertu d'engagements contractuels. Les paiements futurs sont les suivants :

	(en milliers de dollars)
2002-2003	105 140
2003-2004	14 070
2004-2005	1 267
2005-2006	143
	120 620

4. Variation du fonds de roulement

	2002	2001	Variations
	(en milliers de dollars)		
Actifs à court terme	213 400	263 431	50 031
Passifs à court terme	164 111	162 545	1 566
	49 289	100 886	51 597

5. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de se conformer à la présentation de l'exercice courant.

Fonds renouvelable des services optionnels

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable des services optionnels tels qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada.

Ces états financiers ont été préparés selon les conventions comptables importantes établies et énoncées à la note 2, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent. Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion tout en tenant compte de leur importance. Pour s'acquitter de cette responsabilité de rapport, le Fonds maintient une série de comptes représentant un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers figurant dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans ces états financiers.

Ces états financiers ont été vérifiés par des vérificateurs externes, leur rôle étant d'exprimer un jugement avisé sur le fait que les états financiers présentent fidèlement la situation financière du Fonds en date du 31 mars 2002, et de l'état de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, selon les principes comptables du gouvernement du Canada concernant les fonds renouvelables.

La responsabilité première de ces états financiers, en regard de l'intégrité et de l'objectivité des données, revient à la gestion du Fonds. Cette tâche échoit en particulier au secteur des finances qui élabore et distribue les politiques de gestion financière et de comptabilité, et émet les directives spécifiques nécessaires pour maintenir les normes de comptabilité et de gestion financière.

En outre, le Fonds exerce des contrôles internes conçus pour déterminer les responsabilités respectives, fournir l'assurance que les biens sont protégés et que l'on tient des registres financiers fiables. Le Fonds recherche aussi l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers par la sélection, la formation et le développement attentifs de personnel comptable qualifié, par des arrangements organisationnels fournissant un partage juste des responsabilités et par un niveau élevé de communication interne visant à assurer que ses règlements, conventions, procédures et autorités directoriales sont compris dans toute l'organisation.

Approuvé par :

Sous-ministre adjoint,
Service opérationnel au gouvernement
ROD MONETTE

Sous-ministre adjoint,
Service des approvisionnements
J.S. BILLINGS

Directeur exécutif adjoint,
Programmes et services de communications
Communication Canada
L. FORAND

le 29 juillet 2002

ÉTAT DE L'AUTORISATION EMPLOYÉE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

(en milliers de dollars)

	2002		2001	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Perte nette	(4 200)	(6 157)	(1 359)	(2 523)
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds		323	963	(1 039)
Fonds employés pour l'exploitation	(4 200)	(5 834)	(396)	(3 562)
Moins: éléments nécessitant l'utilisation de fonds				
Acquisitions nettes d'immobilisations		4 445	167	
Autres éléments nets d'actifs et de passifs		(2 993)		204
Autorisation employée	(4 200)	(7 286)	(563)	(3 766)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONCILIATION DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS

(en milliers de dollars)

	2002	2001
Solde créditeur (débiteur) de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(9 445)	11 093
Plus : imputation des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars	24 076	17 880
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars	11 060	9 987
Autorisation nette employée à la fin de l'exercice	3 571	18 986
Limite de l'autorisation (note 1)	35 000	200 000
Autorisation non employée reportée	31 429	181 014

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable des services optionnels—*Suite*

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

AU DIRECTEUR GÉNÉRAL, VÉRIFICATION ET EXAMEN
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA

Nous avons vérifié le bilan du Fonds renouvelable des services optionnels au 31 mars 2002, ainsi que les états de l'exploitation, du surplus accumulé (déficit) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable des services optionnels. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière du Fonds renouvelable des services optionnels au 31 mars 2002 ainsi que les résultats de son exploitation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables applicables aux fonds renouvelables du gouvernement du Canada, tels que décrits dans la note 2.

Les états financiers au 31 mars 2001 et pour l'exercice terminé à cette date ont été vérifiés par d'autres vérificateurs qui ont exprimé une opinion sans réserve sur ces états financiers dans leur rapport daté du 6 juillet 2001.

PricewaterhouseCoopers s.r.l.
Comptables agréés

Ottawa, Canada
le 12 juin 2002

BILAN AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002	2001
ACTIF		
À court terme		
Débiteurs		
Gouvernement du Canada	1 888	10 110
Tiers	9 996	2 592
Stocks	2 080	2 168
Autres actifs	1 183	753
	15 147	15 623
Immobilisations (note 3)	4 651	251
	19 798	15 874

	2002	2001
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer		
Gouvernement du Canada	2 575	3 527
Tiers	19 346	13 849
Revenus reportés	3 638	646
Autres passifs	354	160
	25 913	18 182
Provision pour prestations de cessation d'emploi	2 173	1 985
	28 086	20 167
AVOIR DU CANADA		
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(9 445)	11 093
Surplus (déficit) accumulé	1 157	(15 386)
	19 798	15 874

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable des services optionnels—*Suite*

ÉTAT DE L'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

(en milliers de dollars)

	2002	2001
Revenus (note 4)	108 314	99 454
Coût des ventes	98 254	85 671
Bénéfice brut	10 060	13 783
Frais d'exploitation		
Salaires et avantages sociaux	8 122	7 571
Prestations de cessation d'emploi	227	177
Services professionnels et spéciaux	2 730	3 358
Services ministériels et administratifs	2 175	1 717
Coûts d'occupation	878	1 099
Intérêts sur les prélèvements du Fonds	1 026	876
Mauvaises créances	362	445
Services publics, fournitures et approvisionnements	149	311
Transport et communications	233	286
Perte sur l'aliénation d'immobilisations		170
Achat de services de réparation et d'entretien	67	141
Information	173	72
Amortissement	45	53
Location	17	23
Autres dépenses	13	7
	16 217	16 306
Perte nette	(6 157)	(2 523)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

(en milliers de dollars)

	2002	2001
Activités d'exploitation :		
Perte nette	(6 157)	(2 523)
Éléments n'affectant pas l'utilisation de fonds		
Amortissement	45	53
Provision pour prestations de cessation d'emploi	188	164
Perte sur l'aliénation d'immobilisations		170
	(5 924)	(2 136)
Variation du fonds de roulement (note 5)	8 207	(1 635)
	2 283	(3 771)
Activités d'investissement :		
Immobilisations		
Acquisitions	(4 445)	
Augmentation nette de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(2 162)	(3 771)
Radiation au titre de l'autorisation de prélèvement nette utilisée (note 1)	22 700	
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds au début de l'exercice	(11 093)	(7 322)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds à la fin de l'exercice	9 445	(11 093)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU SURPLUS (DÉFICIT) ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

(en milliers de dollars)

	2002	2001
Solde au début de l'exercice	(15 386)	(12 863)
Perte nette	(6 157)	(2 523)
Radiation au titre de l'autorisation de prélèvement nette utilisée (note 1)	22 700	
Solde à la fin de l'exercice	1 157	(15 386)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable des services optionnels—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et buts

Le Fonds renouvelable des services optionnels (FRSO) a été constitué en vertu de la *Loi de crédits n°4 pour 1991-1992* qui a été annulée et remplacée en 1996 par la section 5.5 de la *Loi sur les fonds renouvelables*. L'opération du Fonds a pour fin de remplir les objectifs cités à l'alinéa 6(a) de la *Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux* qui a trait à l'acquisition et à la fourniture d'articles, d'approvisionnements, d'outillage, d'équipements et autre matériel; et l'alinéa 6(b) qui a trait à l'acquisition et la fourniture de services d'imprimerie et d'édition. Les programmes suivants ont été approuvés par le Conseil du Trésor comme partie intégrante du mandat du FRSO : les programmes de courtage en matière de logiciels et d'évaluation des performances des systèmes; le programme d'inoculation; le service des voyages du gouvernement et de l'enregistrement des coûts de produit de la gestion du transport et du programme d'achat de matériel informatique pour location. De plus, l'opération du Fonds a pour fin de remplir les objectifs cités à l'article 6 de la *Loi sur les biens de surplus de la Couronne* pour la distribution et la disposition des biens de surplus de la Couronne, incluant : l'autorisation pour le ministre de dépenser aux fins du Fonds les recettes reçues à ces fins; et la somme des dépenses effectuées pour les objectifs du Fonds ne doit en aucun temps dépasser de plus de 200 000 000 $ les recettes reçues en fonction des objectifs du Fonds.

En 2001-2002, en vertu de l'article 12 de la *Loi sur les fonds renouvelables*, et par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses (A) de 2001-2002 (Conseil du Trésor 829023-1 en date du 25 octobre 2001), l'autorisation de prélèvement nette du Fonds a été réduite de 200 000 000 $ à 75 000 000 $ et par la suite par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses (B) de 2001-2002 (Conseil du Trésor 829420 en date du 6 décembre 2001), l'autorisation de prélèvement nette du Fonds a été réduite de 75 000 000 $ à 35 000 000 $. La décision du Conseil du Trésor 829420 a aussi autorisé la radiation de 22 700 000 $ au titre de l'autorisation de prélèvement nette utilisée en date du 31 mars 2002.

2. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada en autant qu'ils soient conformes aux politiques et directives gouvernementales. Les principales conventions comptables comprennent :

a) Revenus et dépenses

Les revenus et les dépenses sont comptabilisés sur la base de comptabilité d'exercice.

b) Stocks

Les stocks sont évalués au coût et ils sont comptabilisés selon la méthode de l'épuisement successif.

c) Immobilisations

Seules les immobilisations dont le coût excède 10 000 $ sont capitalisées. Les actifs sont évalués au coût et sont amortis selon la méthode linéaire sur l'estimation suivante de leur durée économique :

Catégorie	Durée économique estimative
Améliorations locatives	25 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans

Les immobilisations sont amorties à compter du mois suivant l'acquisition.

d) Revenus reportés

Les revenus reportés relatifs aux revenus d'abonnement de publication sont amortis selon la durée de l'abonnement. Les revenus reportés relatifs au financement des immobilisations sont amortis au moment de l'achèvement des travaux selon la méthode linéaire de l'actif immobilisé correspondant.

e) Régime de retraite

Les dispositions de la *Loi sur la pension de la fonction publique* et de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires* s'appliquent aux employés. La part du régime de retraite assumée par le gouvernement du Canada est incluse dans le montant imputé au Fonds au titre des avantages sociaux. Les paiements réels de pension sont tirés des comptes de pension de la fonction publique et de prestations de retraite supplémentaires.

f) Prestations de cessation d'emploi

Les prestations de cessation d'emploi des employés s'accumulent avec les années de service au gouvernement du Canada tel que prévu dans les conventions collectives. Les coûts estimés de ces prestations sont enregistrés aux comptes au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit.

Une provision est prévue au titre des prestations de cessation d'emploi se rapportant aux services antérieurs au 1er avril 1992. Cette provision représente un passif net assumé par le Fonds et est donc imputé au compte « Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds ».

Fonds renouvelable des services optionnels—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

g) Assurance

Le Fonds renouvelable a pour politique de ne pas assurer ses biens conformément à la politique gouvernementale d'auto-assurance.

3. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations	Solde au début de l'exercice	Acquisitions	Aliénations et ajustements	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Améliorations locatives	241			241
Matériel informatique	117	54		171
Actifs en construction		4 391		4 391
	358	4 445		4 803

Amortissement cumulé	Solde au début de l'exercice	Amortissement	Aliénations et ajustements	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Améliorations locatives	53	10		63
Matériel informatique	54	35		89
	107	45		152
Net	251	4 400		4 651

4. Revenus

	2002	2001
	(en milliers de dollars)	
Recouvrements de la gestion du transport	43 352	40 677
Recouvrements du programme d'inoculation	35 037	24 765
Ventes des services de coordination des communications	9 669	12 559
Ventes des centres de services de soutien partagés localement	6 840	6 477
Recouvrements du programme de courtage de logiciels	6 758	9 570
Ventes des centres de distribution des biens de l'État	5 102	5 406
Recouvrements de communication, d'impression et d'audio-visuel	1 556	
	108 314	99 454

5. Variation du fonds de roulement

	2002	2001	Variations
	(en milliers de dollars)		
Actifs à court terme	15 147	15 623	476
Passifs à court terme	25 913	18 182	7 731
	(10 766)	(2 559)	8 207

6. Événement postérieur

Depuis le 1er avril 2002, Communication Canada est responsable des coûts d'opérations associés aux activités de coordination des communications auparavant assumées par le Fonds renouvelable. Les actifs et passifs ont été transférés à Communication Canada à leur valeur nette comptable. L'impact de ce changement est présenté dans l'information financière condensée pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2002 ci-bas :

	(en milliers de dollars)
Actifs	6 132
Passifs	6 328
Avoir du Canada	(196)
État de l'exploitation :	
Revenus	9 669
Dépenses	12 755
Perte nette	3 086

7. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de se conformer à la présentation de l'exercice courant.

Fonds renouvelable des unités d'entreprises de l'Agence Parcs Canada

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable des unités d'entreprises de l'Agence Parcs Canada tels qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor sur les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada. Ces états financiers ont été préparés par la gestion du Fonds selon les principales conventions comptables établies et énoncées à la note 2 des états financiers, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent.

La responsabilité concernant l'intégrité et l'objectivité des données de ces états financiers incombe à la gestion du Fonds. Afin d'assurer l'objectivité et l'impartialité, les renseignements financiers contenus dans ces états financiers ont été vérifiés par la direction de la gestion financière de l'Agence Parcs Canada. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et jugements de la gestion tout en tenant compte de leur importance relative. Pour s'acquitter de ses responsabilités de comptabilité et d'information, le Fonds maintient un série de comptes qui représentent un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers présentés dans les états financiers de l'Agence Parcs Canada et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes à ceux apparaissant dans ces états financiers.

La gestion des services financiers du Fonds élabore et distribue les politiques de gestion financière et de comptabilité et émet des directives spécifiques assurant le respect des normes de comptabilité et de gestion financière. Le Fonds maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui tiennent compte des coûts, des avantages et des risques. Ils sont conçus afin de fournir une certitude raisonable que les opérations sont approuvées, exécutées selon des règlements applicables, et comptabilisées adéquatement afin d'assurer la reddition de comptes en regard des fonds publics et de protéger les actifs confiés à la gestion du Fonds. Des programmes de vérification interne augmentent l'efficacité des systèmes de gestion financière et de contrôle interne. Le Fonds s'efforce également d'assurer l'objectivité et l'intégrité des données contenues dans ses états financiers par la sélection, la formation et le développement attentifs d'un personnel qualifié, par des arrangements organisationnels permettant un partage juste des responsabilités et par des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, conventions, procédures et autorités directoriales soient compris dans toute l'organisation.

Approuvé par :

Agent financier supérieur
Agence Parcs Canada

TERRY PERKINS

le 9 juillet 2002

ÉTAT DE L'AUTORISATION FOURNIE (EMPLOYÉE) POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002		2001	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Bénéfice net (perte nette)	(134)	(874)	751	(778)
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds	1 017	1 600	1 213	1 504
Fonds provenant de l'exploitation	883	726	1 964	726
Acquisitions nettes d'immobilisations	(770)	(191)	(210)	(1 194)
Variation du fonds de roulement		468		406
Autres éléments		(549)		(382)
Autorisation fournie (employée)	113	454	1 754	(444)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONCILIATION DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002	2001
Solde créditeur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	5 155	6 158
Plus : imputations sur le compte du crédit après le 31 mars	1 048	498
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars	80	77
Autorisation nette employée à la fin de l'exercice	6 123	6 579
Autorisation révoquée	(6 123)	
Limite de l'autorisation		8 000
Autorisation non employée reportée		1 421

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable des unités d'entreprises de l'Agence Parcs Canada— *Suite*

BILAN AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002	2001
ACTIF		
À court terme		
Débiteurs		
Tiers	80	71
Inventaires	10	68
Autres		14
	90	153
Immobilisations		
Au coût	43 192	42 848
Moins : amortissement cumulé	26 303	24 649
	16 889	18 199
Plus : immobilisation en cours		57
	16 889	18 256
	16 979	18 409

	2002	2001
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer		
Gouvernement du Canada	996	580
Tiers	60	71
	1 056	651
À long terme		
Provision pour prestations de cessation d'emploi	295	253
AVOIR DU CANADA		
Capital d'apport	13 757	5 192
Réévaluation des immobilisations (note 3)		8 565
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	5 155	6 158
Déficit accumulé	(3 284)	(2 410)
	15 628	17 505
	16 979	18 409

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE L'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002	2001
Revenus		
Droits d'entrée	3 440	3 614
Location et concession	862	916
Récréation	977	707
Logement des employés	10	7
Piscine	2	2
Autres	42	9
Total des revenus	5 333	5 255
Dépenses		
Traitements et avantages sociaux	2 871	2 825
Provision pour prestations de cessation d'emploi	42	43
Amortissement	1 558	1 461
Services publics, fournitures et approvisionnements	606	501
Services professionnels et spéciaux	435	249
Intérêts	205	239
Information	71	226
Réparations et entretien	293	188
Transports et communications	74	122
Location	24	28
Dépenses diverses	28	151
Total des dépenses	6 207	6 033
Perte nette	(874)	(778)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU DÉFICIT ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002	2001
Solde au début de l'exercice	(2 410)	(1 632)
Perte nette	(874)	(778)
Solde à la fin de l'exercice	(3 284)	(2 410)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable des unités d'entreprises de l'Agence Parcs Canada— *Suite*

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002	2001
Activités de fonctionnement :		
Perte nette avant éléments extraordinaires	(874)	(778)
Plus :		
Provision pour prestations de cessation d'emploi	42	43
Amortissement	1 558	1 461
	726	726
Variations des actifs et passifs à court terme	468	406
Ressources financières nettes fournies par les activités de fonctionnement	1 194	1 132
Activités d'investissement :		
Immobilisations achetées	(191)	(1 194)
Ressources financières nettes (employées) fournies et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds au cours de l'exercice	1 003	(62)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds au début de l'exercice	(6 158)	(6 096)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds à la fin de l'exercice	(5 155)	(6 158)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et objectif

Le Fonds renouvelable des unités d'entreprises de l'Agence Parcs Canada a été créé le 1er avril 1994 et le terrain de golf Highland Links est devenu membre du Fonds le 1er avril 1996 en vertu de l'alinéa 29.1(2)b) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. La ministre du Patrimoine canadien a ainsi le pouvoir d'engager des dépenses à même le Trésor, conformément aux conditions approuvées par le Conseil du Trésor, pour le fonctionnement du Fonds renouvelable des unités d'entreprises de l'Agence Parcs Canada, et de dépenser à cette fin les recettes perçues. Le total des dépenses engagées aux fins du fonctionnement du Fonds ne doit, en aucun temps, dépasser de plus de 8 000 000 $ les recettes reçues au titre du Fonds.

En date du 31 mars 2002, l'Agence a reçu l'autorisation de cesser de reporter séparément les résultats financiers des fonds renouvelables. Cela a été communiqué par la décision du Conseil du Trésor #829420 (crédit 111), qui stipule que l'autorisation de prélèvement nette prévue par le Fonds renouvelable des unités d'entreprise de l'Agence Parcs Canada doit être radiée, pour un montant d'au plus 6 448 000 $ et que l'article 3 de la *Loi sur les fonds renouvelables* est révoqué en date du 31 mars 2002.

2. Principales conventions comptables

Immobilisations

Les immobilisations sont amorties sur une base linéaire sur leur durée de vie utile estimative suivante :

Actif	Années
Bâtiments	20 à 40 ans
Mobilier clubhouse	10 ans
Ponts	20 à 30 ans
Système d'irrigation et édifices	25 ans
Tee et chargeur	4 à 30 ans
Équipement	1 à 10 ans
Véhicules	1 à 8 ans
Terrains de stationnement	15 à 40 ans
Systèmes de traitement des eaux	40 ans

Fonds renouvelable des unités d'entreprises de l'Agence Parcs Canada—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

Régime de pension

Les employés visés par le Fonds renouvelable des unités d'entreprises de l'Agence Parcs Canada sont couverts par la *Loi sur la pension de la fonction publique* et la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*. La partie du coût des pensions du gouvernement du Canada est comprise dans les avantages sociaux établis en regard du Fonds. Le paiement des pensions est fait à même le Compte de pension de retraite de la fonction publique et le Compte de prestations de retraite supplémentaires.

Prestations de cessation d'emploi

Les employés accumulent des prestations de cessation d'emploi au cours de leurs années de service au gouvernement du Canada conformément aux conventions collectives. Le coût de ces prestations est comptabilisé dans les comptes au fur et à mesure que les employés les accumulent. Il n'y a aucune accumulation de prestations de départ pour le service antérieur au 1er avril 1994. Les prestations accumulées par l'unité d'entreprise des sources thermales avant le 1er avril 1994, qui sont estimées à 113 500 $ au 31 mars 1994, et celles accumulées par le terrain de golf Highland Links avant le 1er avril 1996, qui sont estimées à 32 500 $, sont un élément de passif du Conseil du Trésor et n'ont donc pas été comptabilisées.

3. Immobilisations—Réévaluation

Réévaluation	Rapport antérieur	Réévaluation	Modification
	(en milliers de dollars)		
Coût	11 915	40 206	28 291
Amortissement cumulé	4 219	23 945	19 726
Total	7 696	16 261	8 565

Les immobilisations du Fonds renouvelable des unités d'entreprises de l'Agence Parcs Canada ont été ajustés au 1er avril 2001 en accord avec les politiques de l'Agence Parcs Canada.

L'Agence Parcs Canada a implanté les principes comptables généralement reconnus (PCGR) à cette date, afin de rencontrer les exigences de la Stratégie d'information financière du gouvernement du Canada.

SECTION 2

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2001-2002

États financiers des établissements publics

SOMMAIRE

	Page
Agence canadienne d'inspection des aliments	2.2
Agence des douanes et du revenu du Canada	2.10
Agence Parcs Canada	2.23
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	2.24
Centre canadien de gestion	2.30
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	2.35
Commission canadienne de sûreté nucléaire	2.42
Commission canadienne des affaires polaires	2.50
Commission de l'assurance-emploi du Canada	2.56
Commission des champs de bataille nationaux	2.57
Commision du droit du Canada	2.63
Conseil de recherches en sciences humaines	2.67
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	2.76
Conseil national de recherches du Canada	2.84
Instituts de recherche en santé du Canada	2.94
Office des prix des produits de la pêche	2.103
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	2.104

Agence canadienne d'inspection des aliments

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La direction de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (l'Agence) est chargée de préparer toute l'information faisant partie de ces états financiers et de son rapport annuel. Ces rapports sont obligatoires au sens de l'article 23 de la *Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments*. Les états financiers présentés ci-joints ont été préparés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada tel que stipulé à l'article 31 de la *Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments*. Les principales conventions comptables sont identifiées à la note 2.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité de l'information contenue dans ces états financiers. Une partie de cette information est fondée sur les meilleurs jugements et estimations de la direction et elle tient compte, comme il se doit, de l'importance relative. Afin de satisfaire à ses obligations de rendre compte, la direction tient à jour un ensemble de comptes qui permet l'enregistrement centralisé des opérations financières de l'Agence. L'information financière et l'information de gestion contenues dans les états ministériels, et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada*, concordent avec celles des présents états financiers.

La direction tient à jour un système de gestion financière et de contrôle interne destiné à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés, que les opérations sont exécutées conformément à la réglementation en vigueur, dans les limites des autorisations parlementaires, et que ces opérations sont enregistrées comme il convient pour pouvoir rendre compte de l'usage des fonds publics. La direction tente également d'assurer l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers en choisissant avec soin la formation et le perfectionnement d'un personnel qualifié, en négociant des arrangements qui assurent une répartition adéquate des responsabilités, en adoptant des programmes de communication visant à garantir que les règlements, politiques, normes et pouvoirs directoriaux sont compris à tous les paliers de l'Agence.

La vérificatrice générale du Canada procède à une vérification indépendante et exprime son opinion sur les états financiers produits en annexe.

Approuvé par :

Le président intérimaire,
ANDRÉ GRAVEL

Le contrôleur,
GORDON R. WHITE

le 9 août 2002

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU PRÉSIDENT DE L'AGENCE CANADIENNE D'INSPECTION DES ALIMENTS ET AU MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE

J'ai vérifié l'état de la situation financière de l'Agence canadienne d'inspection des aliments au 31 mars 2002 et les états des résultats, de l'avoir du Canada et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Agence. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Agence au 31 mars 2002 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

La vérificatrice générale du Canada
Sheila Fraser, FCA

Ottawa, Canada
le 9 août 2002

Agence canadienne d'inspection des aliments—
Suite

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002	2001
ACTIF		
À court terme		
Droits en argent	44 851	46 420
Débiteurs	8 125	8 360
Fournitures (note 4)	931	1 077
	53 907	55 857
Immobilisations (note 5)	182 809	179 239
	236 716	235 096

	2002	2001
PASSIF ET AVOIR DU CANADA		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer	56 875	58 170
Indemnités de vacances	20 590	17 279
Produits reportés (note 6)	1 905	1 412
Indemnités de cessation d'emploi échéant à moins d'un an	3 356	2 433
	82 726	79 294
Indemnités de cessation d'emploi	49 924	38 915
Avoir du Canada	104 066	116 887
	236 716	235 096

Engagements et éventualités (note 12).
Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Approuvé par :

Le président intérimaire,
ANDRÉ GRAVEL

Le contrôleur,
GORDON R. WHITE

Agence canadienne d'inspection des aliments—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS (en milliers de dollars)

	2002	2001
Produits		
Droits, permis et certificats		
Frais d'inspection	39 491	37 485
Enregistrements, permis, certificats	7 845	7 722
Droits et services divers	2 989	4 332
Droits de permis d'établissement	2 034	2 165
Classement	261	205
Autres:		
Sanctions administratives pécuniaires	607	268
Intérêts sur les comptes en souffrance	172	173
Gain sur l'aliénation d'immobilisations	6	184
Total des produits	53 405	52 534
Charges		
Fonctionnement et adminstration		
Salaires et avantages sociaux (note 7)	383 123	307 416
Services professionnels et spéciaux	33 638	27 980
Déplacements et réinstallations	22 854	19 558
Amortissement des immobilisations	16 391	15 110
Locaux	15 565	15 182
Services publics, matériel et fournitures	14 701	11 856
Réparations	10 531	9 012
Mobilier et équipement	9 196	7 614
Communication	5 697	2 906
Information	3 259	1 496
Location d'équipements	1 736	1 310
Divers	65	4 557
	516 756	423 997
Subventions et contributions		
Paiements d'indemnités (note 9)	24 394	18 005
Autres	1 304	468
	25 698	18 473
Total des charges	542 454	442 470
Coût net d'exploitation	(489 049)	(389 936)

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

ÉTAT DE L'AVOIR DU CANADA POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS (en milliers de dollars)

	2002	2001
Avoir du Canada, solde d'ouverture	116 887	104 583
Addition: actifs transférés sans frais pour un ministère (note 5)		19 767
Coût net d'exploitation	(489 049)	(389 936)
Crédits parlementaires affectés aux (note 3)		
Dépenses de fonctionnement	429 520	342 726
Dépenses en capital	8 279	7 555
	437 799	350 281
Services fournis sans frais par d'autres ministères (note 11)	38 429	32 192
Avoir du canada, solde de clôture (note 8)	104 066	116 887

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS (en milliers de dollars)

	2002	2001
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux):		
Activités de fonctionnement		
Coût net d'exploitation	(489 049)	(389 936)
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations	16 391	15 110
Services fournis sans frais par d'autres ministères	38 429	32 192
Gain sur l'aliénation d'immobilisations	(6)	(184)
Changement net du fonds de roulement hors caisse	2 890	33 216
Augmentation des indemnités de cessation d'emploi	11 932	1 593
	(419 413)	(308 009)
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations	(20 426)	(24 469)
Produits provenant de l'aliénation d'immobilisations	471	944
	(19 955)	(23 525)
Activités de financement		
Crédits parlementaires—Fonctionnement	429 520	342 726
Crédits parlementaires—Capital	8 279	7 555
	437 799	350 281
Augmentation (diminution) des droits en argent au cours de l'exercice	(1 569)	18 747
Droits en argent, début de l'exercice	46 420	27 673
Droits en argent, fin de l'exercice	44 851	46 420

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Agence canadienne d'inspection des aliments— *Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorité et objet

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (« l'Agence ») a été créée le 1er avril 1997 en vertu de la *Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments*. La Loi regroupe sous une seule Agence tous les services fédéraux d'inspection des aliments et du poisson et d'autres activités fédérales en matière de santé des animaux et la protection des végétaux.

L'Agence est un établissement public mentionné à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; elle rend des comptes au Parlement par l'intermédiaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire.

Le mandat de l'Agence consiste à améliorer l'efficacité et l'efficience du système d'inspection fédéral et des services connexes pour assurer l'innocuité des aliments ainsi que la santé des animaux et la protection des végétaux. Les objectifs de l'Agence sont de contribuer à un approvisionnement sûr en aliments et à une information exacte sur les produits, de contribuer au maintien de la santé des animaux et de la protection des végétaux et de faciliter le commerce des aliments, des animaux et des végétaux ainsi que de leurs produits.

L'Agence est chargée d'assurer et de contrôler l'application des lois suivantes: *Loi sur les sanctions administratives pécuniaires en matière d'agriculture et d'agroalimentaire, Loi sur les produits agricoles au Canada, Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments, Loi relative aux aliments du bétail, Loi sur les engrais, Loi sur l'inspection du poisson, Loi sur la santé des animaux, Loi sur l'inspection des viandes, Loi sur la protection des obtentions végétales, Loi sur la protection des végétaux, Loi sur les semences.*

De plus l'Agence est responsable de l'application de la *Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation* et de la *Loi sur les aliments et drogues* en ce qui a trait aux aliments, à l'exception des dispositions qui portent sur la santé du public, la sécurité ou la nutrition.

Le ministre de la Santé conserve la responsabilité d'établir les politiques et normes qui touchent la salubrité et la valeur nutritive des aliments vendus au Canada. Le ministre de la Santé est en outre responsable d'évaluer l'efficacité des activités de l'Agence, en égard à la salubrité des aliments.

Les dépenses de fonctionnement et en capital sont financées par le gouvernement du Canada au moyen d'une autorisation budgétaire annuelle. Les paiements d'indemnités en vertu de la *Loi sur la santé des animaux* et la *Loi sur la protection des végétaux* sont autorisés au moyen d'autorisations législatives distinctes. Les produits que génère la conduite des affaires de l'Agence sont déposés dans le Trésor et l'Agence peut les utiliser.

Les opérations financières de l'Agence sont effectuées par l'entremise du Trésor. L'Agence ne possède pas de compte bancaire distinct. Ainsi, le poste «droits en argent» de l'Agence représente une somme du Trésor dont l'Agence peut disposer sans restriction pour s'acquitter de ses dettes.

2. Principales conventions comptables

Les états financiers sont établis conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, comme l'exige l'article 31 de la *Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments*. Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Crédits parlementaires

L'Agence est principalement financée par le gouvernement du Canada au moyen de crédits parlementaires. Les crédits octroyés et employés pour les dépenses de fonctionnement, tout comme les crédits employés pour les dépenses en capital sont comptabilisés directement à l'avoir du Canada.

b) Constatation des produits

Les produits générés par les frais exigés, les permis et les certificats sont comptabilisés dans les comptes de l'Agence dans l'exercice au cours duquel le service est rendu.

Les fonds reçus de tiers à des fins déterminées sont comptabilisés à titre de produits reportés au moment de leur réception et sont constatés comme produits de l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées.

c) Fournitures

Les fournitures sont inscrites au prix coûtant. Ces fournitures consistent en du matériel de laboratoire, des fournitures diverses et du bétail. Le coût des fournitures est imputé aux opérations au cours de l'exercice où les articles sont consommés.

d) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût historique ou à la valeur historique estimative que lui donne la direction, moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire étalé sur le nombre estimatif d'années de vie utile des actifs, de la façon suivante :

Actifs	Vie utile
Immeubles	20-30 ans
Machinerie et équipement	5-20 ans
Équipement informatique et logiciels	3-10 ans
Véhicules	7-10 ans
Améliorations locatives	Durée du bail

Agence canadienne d'inspection des aliments—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

Les montants inclus dans la catégorie actifs en construction sont transférés dans la classe d'immobilisations appropriée lorsqu'ils sont terminés et utilisés. Ces montants sont alors amortis selon les conventions comptables établies par l'Agence.

e) Indemnités de cessation d'emploi

L'Agence constate son obligation relativement au plan des indemnités de cessation d'emploi et des coûts reliés, en fonction des droits acquis par les employés. Le passif au titre des indemnités de cessation d'emploi est calculé selon les données provenant des résultats de l'évaluation actuarielle de l'obligation du gouvernement dans son ensemble en matière d'indemnités de cessation d'emploi.

Le passif au titre des indemnités de cessation d'emploi est une obligation de l'Agence qui est normalement financée par le Conseil du Trésor.

f) Indemnités de vacances

Les vacances du personnel sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit en vertu de leurs conditions d'emploi respectives.

Le passif au titre des indemnités de vacances est calculé aux niveaux de rémunération en vigueur à la fin de l'exercice, pour tous les crédits de vacances non utilisés accumulés par les employés.

Le passif au titre des indemnités de vacances à la cessation d'emploi est une obligation de l'Agence qui est normalement financée par le Conseil du Trésor.

g) Services fournis sans frais par d'autres ministères

Les estimations de montants relatifs aux avantages sociaux, aux locaux et autres services fournis sans frais par d'autres ministères sont comptabilisées par l'Agence en tant que charges de fonctionnement et d'administration. Un montant correspondant est crédité directement à l'avoir du Canada.

h) Cotisations au Régime de pensions de retraite de la fonction publique

Les employés de l'Agence qui y sont admissibles participent au Régime de pensions de retraite de la fonction publique qu'administre le gouvernement du Canada. Les employés et l'Agence contribuent tous deux au coût du Régime. Les cotisations versées par l'Agence sont passées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont engagées.

En vertu des dispositions législatives actuelles, l'Agence n'est pas tenue de verser des cotisations pour combler le déficit actuariel du Compte de pension de retraite de la fonction publique.

i) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige de la direction qu'elle établisse des estimations et des hypothèses ayant une incidence sur les montants de l'actif et du passif déclarés à la date des états financiers et sur les montants des produits et des charges déclarés au cours de l'exercice. Les indemnités de cessation d'emploi, les éventualités et l'évaluation des immobilisations sont les éléments les plus importants lorsqu'il s'agit de faire des estimations. Les montants réels pourraient être différents des estimations courantes. Ces estimations sont revues annuellement et à mesure que des rajustements s'imposent, ils sont constatés dans les états financiers au cours de l'exercice où ils deviennent connus.

3. Crédits parlementaires

La plus grande partie du financement de l'Agence provient de crédits parlementaires qui sont principalement fondés sur les besoins de trésorerie. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et l'état de l'avoir du Canada au cours d'un exercice peuvent être financés au moyen de crédits parlementaires au cours d'exercices antérieurs et postérieurs. En conséquence, les résultats nets d'exploitation de l'Agence sont différents, pour l'exercice, selon qu'ils sont fondés sur le financement du gouvernement ou sur les principes comptables généralement reconnus du Canada.

a) Rapprochement entre le coût net d'exploitation et le total des crédits parlementaires utilisés :

	2002	2001
	(en milliers de dollars)	
Coût net d'exploitation	489 049	389 936
Moins: les charges n'exigeant pas l'utilisation de crédits:		
Amortissement des immobilisations	(16 391)	(15 110)
Services fournis sans frais par d'autres ministères	(38 429)	(32 192)
Gain sur l'aliénation d'immobilisations	6	184
	434 235	342 818
Produits provenant de l'aliénation d'immobilisations	(471)	(944)
Changements nets dans les besoins futurs de financement (note 8)	(16 391)	(16 062)
Acquisitions d'immobilisations financées par le crédit de fonctionnement	12 147	16 914
Montant financé par le crédit de fonctionnement	429 520	342 726
Acquisitions d'immobilisations financées par le crédit en capital	8 279	7 555
Total des crédit parlementaires utilisés	437 799	350 281

Agence canadienne d'inspection des aliments—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

b) Rapprochement entre les crédits parlementaires approuvés et les crédits parlementaires utilisés :

	2002	2001
	(en milliers de dollars)	
Crédits parlementaires—approuvés		
Crédit 25—dépenses de fonctionnement	369 176	294 118
Cotisations législatives aux régimes d'avantages sociaux et paiements d'indemnités législatives	75 108	60 095
	444 284	354 213
Crédit 30—Dépenses en capital	15 763	18 937
	460 047	373 150
Moins:		
Crédit non utilisé—Fonctionnement	(14 764)	(11 487)
Crédit non utilisé—Capital	(7 484)	(11 382)
	(22 248)	(22 869)
Total des crédits parlementaires utilisés	437 799	350 281

4. Fournitures

Les fournitures comprennent ce qui suit :

	2002	2001
	(en milliers de dollars)	
Matériel et fournitures de laboratoire	781	777
Bétail	150	300
	931	1 077

5. Immobilisations

	2002			2001		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	(en milliers de dollars)					
Terrains	3 334		3 334	3 348		3 348
Immeubles	236 764	110 830	125 934	239 008	106 121	132 887
Machinerie et équipement	36 225	18 258	17 967	33 035	16 303	16 732
Équipement informatique et logiciels	26 470	12 207	14 263	20 142	8 006	12 136
Véhicules	19 874	12 001	7 873	18 183	11 760	6 423
Actifs en construction	11 806		11 806	6 981		6 981
Améliorations locatives	2 201	569	1 632	838	106	732
	336 674	153 865	182 809	321 535	142 296	179 239

Pour l'exercice 2002, les acquisitions nettes en immobilisations de l'ordre de 15 139 000 $ (2001—42 075 000 $) représentent 20 426 000 $ (2001—44 236 000 $) en acquisitions moins des aliénations de 5 287 000 $ (2001—2 161 000 $). Les acquisitions d'immobilisations en 2001 incluent deux laboratoires et leurs actifs respectifs transférés de Santé Canada ayant une valeur comptable nette de 19 767 000 $.

6. Produits reportés

L'Agence réalise des projets conjoints avec des organisations externes, en ce qui concerne l'inspection des aliments, la santé des animaux et la protection des végétaux. Les fonds reçus des organisations externes sont administrés au moyen de comptes à fins déterminées.

	2002	2001
	(en milliers de dollars)	
Solde, début de l'exercice	1 412	1 116
Plus : les sommes reçues des organisations externes	1 129	1 515
Moins : les produits constatés au cours de l'exercice	(636)	(1 219)
Solde, fin de l'exercice	1 905	1 412

7. Salaires et avantages sociaux

Les salaires et avantages sociaux comprennent les dépenses payées par l'Agence en vertu du Régime de pension de retraite de la fonction publique (RPRFP) et des indemnités de cessation d'emploi :

	2002	2001
	(en milliers de dollars)	
Cotisations au RPRFP	35 935	30 784
Indemnités de cessation d'emploi	1 838	1 747

La part de l'employeur à contribution des employés envers le RPRFP est de 2.6:1.

Agence canadienne d'inspection des aliments—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

8. Avoir du Canada

Au 31 mars, l'avoir du Canada de 104 066 000 $ (2001—116 887 000 $) inclut un montant de 78 743 000 $ (2001—62 352 000 $) qui représente des opérations pour lesquelles l'Agence a rendu des services et dont elle n'a pas reçu le financement. Le changement net dans les besoins futurs de financement est de l'ordre de 16 391 000 $. Ces montants se composent principalement des passifs reliés aux indemnités de cessation d'emploi et de vacances. Ils seront financés dans les années futures par le Conseil du Trésor, au fur et à mesure que les sommes seront versées.

9. Paiements d'indemnités

La *Loi sur la santé des animaux* et la *Loi sur la protection des végétaux* autorisent le ministre, par l'entremise de l'Agence, à indemniser les propriétaires pour les animaux et les végétaux détruits en conformité avec les lois. Au cours de l'exercice, les indemnisations engagées en conformité avec la *Loi sur la santé des animaux* se sont élevées 24 394 000 $ (2001—18 005 000 $).

10. Crédit remboursable—Problème lié à l'An 2000

Pour pouvoir financer les besoins de l'Agence à l'égard des systèmes essentiels à la mission de l'administration fédérale (An 2000), l'Agence a négocié une augmentation de son crédit avec le Conseil du Trésor, soit 15 400 000 $. Le crédit devait servir à financer les besoins de mise à niveau et /ou de remplacement des systèmes, du matériel, des applications informatiques et des composantes de l'infrastructure en place qui n'étaient pas conformes à l'An 2000.

Au total, l'Agence a dépensé 12 539 000 $ pour assurer la conformité à l'An 2000 des systèmes essentiels à la mission de l'administration fédérale. Le solde 2 861 000 $ du budget total de 15 400 000 $ accordé a été utilisé pour assumer certaines dépenses de fonctionnement.

Le premier des trois versements annuels au montant de 5 133 000 $ a été effectué par l'Agence au cours de l'exercice 2002 au moyen d'une diminution de ses crédits parlementaires.

11. Opérations entre apparentés

L'Agence est liée par propriété commune à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. L'Agence réalise des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses affaires, selon les conditions commerciales normales qui s'appliquent à tous les individus et les entreprises. En outre, l'Agence a plusieurs ententes avec Agriculture et Agroalimentaire Canada liées à l'exploitation de ses systèmes financiers et administratifs et certaines activités administratives, et avec Santé Canada, relativement aux activités d'exploitation et d'entretien du laboratoire de Winnipeg.

De plus, au cours de l'exercice, l'Agence a bénéficié de services publics, de location d'espaces, de biens et de services qui ont été obtenus sans frais auprès d'autres ministères et organismes fédéraux; l'ensemble de ces services se sont élevés à environ 38 millions de dollars (2001—32 millions de dollars).

La valeur totale de ces transactions entre apparentées, incluant des services fournis sans frais par d'autres ministères, s'élève à 91 millions de dollars (2001—68 millions de dollars). Elles sont incluses dans les dépenses présentées à l'état des résultats d'exploitation. Ces transactions ont été transigées avec les ministères et organismes fédéraux suivants :

	2002	2001
	(en milliers de dollars)	
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	47 232	32 971
Conseil du Trésor	24 765	16 314
Agriculture et Agroalimentaire Canada	9 100	8 500
Santé Canada	3 571	4 574
Ministère de la Justice	1 520	2 511
Agence des douanes et du revenu du Canada	3 082	1 078
Autres	1 464	2 280
	90 734	68 228

Les créditeurs et charges à payer incluent un montant de 12 428 000 $ (2001—13 809 000 $) représentant les sommes dues à des ministères et organismes fédéraux pour services rendus. Les montants à recevoir des apparentés s'élèvent à 916 000 $ (2001—429 000 $) et sont inclus dans les débiteurs.

Agence canadienne d'inspection des aliments—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

12. Engagements et éventualités

a) En date du 31 mars 2002, l'Agence avait conclu des marchés portant sur des projets en immobilisations, des activités de location-exploitation et diverses autres activités. Tous les marchés ont été conclus dans le cours normal des affaires. Les paiements minimums futurs s'établissent comme suit :

	2003	2004	2005	2006	2007	Total
			(en milliers de dollars)			
Projets en immobilisations	1 576	829				2 405
Location d'immeubles	237	218	150	110	51	766
Autres engagements	1 281	207	22			1 510
Total	3 094	1 254	172	110	51	4 681

b) L'Agence est défenderesse dans certains dossiers de litiges en cours et de menaces de litiges qui surviennent dans le cours normal des opérations. Le montant total déterminable est estimé à 188 millions de dollars (2001—82 millions de dollars). La meilleure estimation à ce jour du montant à payer au titre de ces réclamations et réclamations potentielles a été enregistrée. La direction croit que le règlement final de ces réclamations n'aura pas d'effet négatif sur la situation financière ou les résultats d'exploitation de l'Agence.

c) Au cours de l'exercice, l'Agence a continué à mener des évaluations environnementales aux sites potentiellement contaminés qui sont sous sa responsabilité et elle a pris des mesures correctives au besoin; les coûts connexes n'étaient pas significatifs. L'Agence mènera des évaluations environnementales aux autres sites potentiellement contaminés au cours du prochain exercice. La nature et l'étendue de la contamination de ces sites ne peuvent être actuellement déterminés. Cependant, la direction croit que les montants ne seront pas significatifs. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers

d) L'Agence n'a pas d'assurance sur ses biens. Cette pratique est conforme à la politique du gouvernement en matière d'autoassurance.

Agence des douanes et du revenu du Canada

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

Nous avons préparé les états des résultats ci-joints de l'Agence des douanes et du revenu du Canada conformément aux principes comptables compatibles avec ceux qui régissent la préparation des états financiers du gouvernement du Canada. Les principales conventions comptables sont énoncées à la note 2 de chaque état financier.

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans les états financiers incombe à la direction de l'Agence. Dans un souci d'objectivité et d'impartialité, les états financiers sont approuvés par le Comité de vérification de l'Agence au nom du Conseil de direction. Le Comité de vérification tient des réunions régulières avec la direction, les vérificateurs internes et la vérificatrice générale du Canada. Les vérificateurs ont libre accès au Comité de vérification.

Certains renseignements présentés dans les états des résultats, comme les comptes de régularisation et les services fournis sans frais par d'autres ministères, sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des éléments en question. Par rapport à ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes pour l'enregistrement des opérations financières de l'Agence. Les renseignements financiers soumis aux *Comptes publics du Canada* concordent avec les états des résultats ci-joints.

L'Agence exploite des systèmes de gestion financière et de contrôle interne en tenant dûment compte des coûts, des avantages et des risques. Ces systèmes sont conçus pour donner une assurance raisonnable que les opérations sont autorisées comme il se doit par le Parlement, qu'elles sont exécutées en conformité avec les règlements, et qu'elles sont enregistrées de manière à rendre compte de l'utilisation des fonds publics et à assurer la protection des actifs du gouvernement. Les systèmes de gestion financière et de contrôle interne sont supportés par des programmes de vérification interne. L'Agence tente également de veiller à l'objectivité et à l'intégrité des données de ses états financiers par la sélection, la formation et le perfectionnement d'employés qualifiés, par des dispositions assurant une répartition appropriée des responsabilités, et par des programmes de communication qui font connaître les règlements, les politiques, les normes et les responsabilités de gestion au sein de l'organisation.

La vérificatrice générale du Canada effectue des vérifications indépendantes et exprime des opinions sur les états financiers ci-joints.

Approuvé par :

Le commissaire,
ROB WRIGHT

L'administrateur supérieur des affaires financières et sous-commissaire, Finances et administration,
STEPHEN RIGBY

le 16 septembre 2002

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU CONSEIL DE DIRECTION DE L'AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA
ET AU
MINISTRE DU REVENU NATIONAL

J'ai vérifié l'état des résultats (activités de l'Agence) de l'Agence des douanes et du revenu du Canada de l'exercice terminé le 31 mars 2002. La responsabilité de cet état financier incombe à la direction de l'Agence. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur cet état financier en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'état financier est exempt d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans l'état financier. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble de l'état financier.

À mon avis, cet état financier donne, à tous les égards importants, une image fidèle des résultats des activités de l'Agence pour l'exercice terminé le 31 mars 2002 selon les conventions comptables énoncées à la note 2 à l'état financier.

La vérificatrice générale du Canada
Sheila Fraser, FCA

Ottawa, Canada
le 12 juillet 2002

Agence des douanes et du revenu du Canada—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS—ACTIVITÉS DE L'AGENCE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002	2001
Dépenses de fonctionnement et d'administration		
Services		
Personnel		
Salaires	2 038 584	1 817 854
Autres avantages et indemnités	835 254	773 366
	2 873 838	2 591 220
Locaux	222 495	214 326
Services professionnels et spéciaux	202 846	163 792
Transports et communications	183 538	173 858
Paiements de transfert à la province de Québec (administration commune de la TPS)	108 126	118 953
Achat de services de réparation et d'entretien	82 104	77 467
Autres services	41 164	44 507
Locations	12 032	11 414
Information	6 473	4 948
Services publics	568	598
	3 733 184	3 401 083
Biens		
Matériel	112 465	95 139
Fournitures et approvisionnements	61 583	62 940
Terrains, bâtiments et ouvrages	21 546	7 310
	195 594	165 389
Autres dépenses		
Subventions et autres	2 466	2 518
Total des dépenses de fonctionnement et d'administration	3 931 244	3 568 990
Recettes non fiscales (note 4)	208 971	213 249
Résultats d'exploitation nets	3 722 273	3 355 741

Passif éventuel (note 10) et engagements (note 12)
Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante de l'état.

Approuvé par :

Le commissaire,
ROB WRIGHT

Le président du Conseil de direction,
MICHAEL L. TURCOTTE

NOTES COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—ACTIVITÉS DE L'AGENCE

1. Autorisation et objectif

L'Agence des douanes et du revenu du Canada (appelée ici « l'Agence ») a été créée le 1er novembre 1999 en vertu de la *Loi sur l'Agence des douanes et du revenu du Canada* pour soutenir l'évolution de l'administration fiscale et des services douaniers au Canada.

L'Agence est un établissement public figurant à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et elle rend compte au Parlement par l'entremise du ministre du Revenu national. Les dépenses de l'Agence sont financées à même les crédits parlementaires du gouvernement du Canada.

La mission de l'Agence est de fournir appui, conseils et services, notamment :

a) fournir l'appui nécessaire à l'application et au contrôle d'application de la législation fiscale et douanière;

b) mettre en oeuvre toute entente conclue entre elle ou le gouvernement fédéral et le gouvernement d'une province ou un organisme public remplissant des fonctions gouvernementales au Canada et portant sur l'exercice d'une activité, l'administration d'une taxe ou d'un impôt ou l'application d'un programme;

c) mettre en oeuvre toute entente ou tout accord conclu entre elle et un ministère ou organisme fédéral portant sur l'exercice d'une activité ou l'application d'un programme;

d) mettre en oeuvre toute entente conclue entre le gouvernement fédéral et des gouvernements autochtones portant sur l'administration d'une taxe ou d'un impôt.

Dans l'exécution de sa mission, l'Agence :

— perçoit des recettes et administre des lois fiscales pour le compte du gouvernement fédéral, de certaines provinces et territoires et d'autres instances, y compris les Premières nations;

— offre des services douaniers et applique les lois régissant le commerce et les déplacements internationaux;

— exécute certains programmes de prestations sociales et de soutien financier prévus par le régime fiscal au bénéfice de la population canadienne.

Agence des douanes et du revenu du Canada—*Suite*

NOTES COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—ACTIVITÉS DE L'AGENCE—*Suite*

Aux fins des rapports financiers, les activités de l'Agence ont été séparées en deux états des résultats : les activités de l'Agence et les activités administrées. L'état des résultats—Activités de l'Agence comprend les produits et les charges de fonctionnement contrôlées par l'Agence et qui servent à la gestion de l'organisation. L'état des résultats—Activités administrées a été séparé en deux parties : recettes administrées et dépenses administrées. Il comprend les produits et les charges contrôlés par des tiers, tels le gouvernement fédéral, une province, un territoire ou tout autre groupe ou organisation, mais qui sont administrés par l'Agence en leur nom. Le but de la séparation des activités de l'Agence et des activités administrées est de faciliter, entre autres choses, l'évaluation du rendement de l'Agence dans l'exécution de sa mission.

L'Agence administre, pour le compte d'autres entités, les impôts et les taxes de vente, les contributions au Régime de pensions du Canada (RPC), les cotisations de l'assurance-emploi (AE) et les montants perçus pour d'autres groupes ou organisations. L'Agence est chargée de l'application et de l'exécution des lois suivantes et d'autres lois en vertu desquelles le ministre du Revenu national joue un rôle autorisé : la *Loi sur l'Agence des douanes et du revenu du Canada*, la *Loi sur les allocations spéciales pour enfants*, la *Loi sur les douanes*, le *Tarif des douanes*, la *Loi sur l'accise*, la *Loi sur la taxe d'accise* (y compris la taxe sur les produits et services (TPS)/la taxe de vente harmonisée (TVH)), la *Loi de l'impôt sur le revenu* et autres.

Le ministre du Revenu national est responsable de l'Agence et demeure comptable au Parlement de l'administration et de l'exécution par l'Agence des diverses lois fiscales et douanières.

2. Principales conventions comptables

Aux termes de l'alinéa 88 (2) a) de la *Loi sur l'Agence des douanes et du revenu du Canada*, l'état des résultats - Activités de l'Agence a été préparé en conformité avec des principes comptables compatibles avec ceux qui sont utilisés dans l'établissement des états financiers du gouvernement du Canada. Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Constatation des dépenses

Toutes les dépenses sont enregistrées selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

b) Constatation des recettes non fiscales

Toutes les recettes non fiscales sont enregistrées selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les recettes non fiscales présentées à l'état ne comprennent pas les revenus administrés qui sont perçus aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, de la *Loi sur l'accise*, de la *Loi sur les douanes*, de la *Loi sur la taxe d'accise* et d'autres lois similaires.

c) Acquisition d'immobilisations

Les achats d'immobilisations sont imputés aux dépenses de fonctionnement et d'administration de l'exercice au cours duquel ils sont effectués.

d) Remboursements de dépenses des exercices antérieurs

Les remboursements de dépenses des exercices antérieurs sont comptabilisés comme des recettes non fiscales et ne sont pas défalqués des dépenses.

e) Services fournis sans frais par d'autres ministères

Les dépenses comprennent les valeurs estimatives des services reçus gratuitement d'autres ministères. Ces services sont les suivants :

- locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada;
- cotisations de l'employeur au régime d'assurance-maladie versées par le Conseil du Trésor;
- indemnités pour accidents du travail versées par Développement des ressources humaines Canada;
- services de vérification fournis par le Bureau du vérificateur général du Canada;
- services juridiques fournis par Justice Canada.

f) Cotisations au Régime de pensions de retraite de la fonction publique

Les employés de l'Agence participent au Régime de pensions de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les employés et l'Agence contribuent au coût du régime. Les cotisations de l'Agence sont imputées comme charges de l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale de l'Agence découlant du régime de retraite. En vertu des dispositions en vigueur, l'Agence n'est pas tenue de verser des cotisations au titre de l'insuffisance actuarielle du Compte de pension de retraite de la fonction publique et n'a pas droit aux surplus.

Agence des douanes et du revenu du Canada—*Suite*

NOTES COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—ACTIVITÉS DE L'AGENCE—*Suite*

g) Indemnités de départ, de congés annuels et compensatoires accumulés

Les indemnités de départ, de congés annuels et compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit en vertu de leurs conditions d'emploi respectives. Le passif au titre des indemnités de départ est estimé en utilisant les caractéristiques et hypothèses démographiques de la population du gouvernement du Canada. En ce qui concerne les indemnités de congés annuels et compensatoires, le passif est calculé aux niveaux de rémunération en vigueur à la fin de l'exercice, pour tous les crédits de congés annuels et compensatoires non utilisés accumulés par les employés. Le passif au titre des indemnités de départ et de congés annuels payables à la cessation d'emploi est une obligation de l'Agence qui est normalement financée par le Conseil du Trésor.

Le gouvernement avait annoncé son intention de modifier ses conventions comptables afin d'adopter une méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour l'exercice 2001-2002. Cependant, dans le budget 2001, le ministre des Finances a annoncé que le gouvernement avait décidé de retarder l'utilisation de la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour les états financiers vérifiés du gouvernement d'au moins une année. Par conséquence, l'Agence a différé la préparation de nouveaux états financiers relatifs aux activités de l'Agence, par exemple un état de la situation financière, un état des résultats, un état de l'avoir du Canada et un état des flux de trésorerie.

3. Crédits parlementaires

	2002	2001
	(en milliers de dollars)	
Crédit 1—ADRC (dépenses de fonctionnement)	2 935 128	4 053 757
Moins : allocation pour frais de chauffage [1]	42 211	1 459 267
Moins : montants disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs au titre de l'allocation pour frais de chauffage [1]	20 341	62 552
Moins : montants annulés	3 148	
Moins : montants disponibles pour emploi dans l'exercice ultérieur	152 362	115 230
	2 717 066	2 416 708
Crédit 5—ADRC (dépenses en capital)	27 236	13 733
Moins : montants disponibles pour emploi dans l'exercice ultérieur	491	3 733
	26 745	10 000
Crédit 10—ADRC (paiements de transfert)	113 028	121 655
Moins : montants disponibles pour emploi dans l'exercice ultérieur	4 902	2 702
	108 126	118 953
Plus : Contributions législatives aux régimes de prestation des employés	390 100	414 548
Dépenses des recettes résultant de la poursuite des opérations en vertu de l'article 60 de la *Loi sur l'ADRC*	30 956	37 035
Autres dépenses législatives	785	883
Utilisation du produit de la vente de biens excédentaires de l'État	480	638
	422 321	453 104
Total des crédits utilisés	3 274 258	2 998 765
Moins : recettes non fiscales autres que les recettes affectées au crédit 1 (note 4)	68 047	80 451
Plus : services fournis sans frais par d'autres ministères du gouvernement (note 9)	463 843	391 377
Variation nette des besoins en financement futurs (note 6)		
Indemnités de départ des employés	34 230	25 398
Congés annuels et congés compensatoires	17 989	20 652
	516 062	437 427
Résultats d'exploitation nets	3 722 273	3 355 741

[1] En accord avec la division des activités dans les états financiers comme décrite à la note 1, l'allocation pour frais de chauffage allouée à titre gracieux, qui a été autorisée en vertu du crédit 1—ADRC (dépenses de fonctionnement), est déclarée sous la rubrique dépenses administrées dans l'état des résultats—activités administrées. Le montant indiqué comme étant disponible pour emploi dans les exercices ultérieurs ne doit pas dépasser le montant de ces paiements.

Agence des douanes et du revenu du Canada—*Suite*

NOTES COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—ACTIVITÉS DE L'AGENCE—*Suite*

4. Recettes non fiscales

Le tableau suivant contient les chiffres sur les recettes non fiscales figurant à l'état des résultats :

	2002	2001
	(en milliers de dollars)	
Recettes non fiscales affectées au crédit 1—ADRC (dépenses de fonctionnement)		
Frais de perception des cotisations de l'assurance-emploi	78 244	83 086
Frais de perception des contributions au Régime de pensions du Canada	62 680	49 712
	140 924	132 798
Autres recettes réutilisables		
Frais d'administration—Provinces et municipalités	20 634	24 247
Droits d'agrément des boutiques hors taxes [1]		5 568
Frais de services	3 434	3 385
Remboursements de dépenses des exercices antérieurs	2 979	935
Droits relatifs aux décisions anticipées	2 086	1 479
Diverses recettes réutilisables	1 965	1 661
	31 098	37 275
Autres recettes non fiscales		
Recouvrement des coûts des régimes de prestation aux employés imputés aux activités de perception	25 512	26 301
Droits d'agrément des boutiques hors taxes [1]	5 531	
Redressement des charges à payer	1 594	10 117
Location et utilisation de biens publics	645	669
Diverses recettes non fiscales	3 667	6 089
	36 949	43 176
Total des recettes non fiscales	208 971	213 249

[1] Vu le changement de réglementation, les recettes de 2001-2002 provenant des droits d'agrément des boutiques hors taxes ne sont plus réutilisables par l'Agence.

5. Comptes débiteurs

À la fin de l'exercice, les comptes débiteurs de tiers sont :

	2002	2001
	(en milliers de dollars)	
Comptes débiteurs—Autres ministères du gouvernement	11 586	20 026
Comptes débiteurs—Tiers	1 131	1 016
	12 717	21 042
Moins : provision pour créances douteuses	117	45
	12 600	20 997

Les recettes correspondant aux comptes débiteurs sont reflétées dans l'état des résultats.

6. Passifs

À la fin de l'exercice, les passifs de l'Agence sont :

	2002	2001
	(en milliers de dollars)	
Indemnités de départ des employés	381 752	347 522
Salaires et prestations à payer aux employés	150 625	41 404
Comptes créditeurs—Tiers	144 166	120 103
Congés annuels et congés compensatoires	133 989	116 000
Comptes créditeurs—Autres ministères du gouvernement	37 126	70 483
Locations-Acquisitions	6 804	6 816
Comptes créditeurs—Employés	3 914	3 139
Autres passifs	491	120
	858 867	705 587

Les dépenses associées à ces comptes de passif sont reflétées dans l'état des résultats.

7. Achats d'immobilisations

Les principes comptables du gouvernement du Canada ne requièrent pas la capitalisation des immobilisations. Les dépenses de capital ont été imputées aux dépenses de fonctionnement et d'administration au moment de l'achat ou de la construction. Ce tableau est donné à titre d'information. Il présente les achats effectués au cours de l'exercice qui auraient pu être capitalisés en vertu des principes comptables de la comptabilité d'exercice applicables aux immobilisations corporelles. Le tableau contient uniquement les immobilisations dont le coût original individuel est de 10 000 $ ou plus.

	2002	2001
	(en milliers de dollars)	
Logiciels en développement [1]	49 150	
Bâtiments en construction	19 340	6,542
Logiciels informatiques achetés et développés [1]	17 248	
Matériel informatique	14 707	17,929
Véhicules automobiles	4 532	1,675
Matériel	4 405	1,629
Terrains	2 401	15
Locations-acquisitions (technologies de l'information)	2 029	922
Ouvrages et infrastructure	31	
Bâtiments	17	544
	113 860	29,256

[1] La capitalisation des logiciels en développement et logiciels informatiques achetés et développés ont été inscrits de façon prospective au 1er avril 2001.

Agence des douanes et du revenu du Canada—*Suite*

NOTES COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—ACTIVITÉS DE L'AGENCE—*Fin*

8. Conseil de direction

Conformément à la *Loi sur l'Agence des douanes et du revenu du Canada*, un Conseil de direction dûment constitué est chargé de la supervision de la structure organisationnelle et de l'administration de l'Agence et de la gestion de ses ressources, de ses services, de ses biens, de son personnel et de ses marchés. Les dépenses reliées aux activités du Conseil de direction s'élèvent cette année à 920 000 $ (2001–1 045 000 $) et sont présentées à l'état des résultats. Ce montant comprend les paiements au Conseil de direction, les dépenses liées au personnel du secrétariat, les dépenses de déplacements et les autres dépenses.

9. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, l'Agence est liée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. L'Agence conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses affaires et aux conditions commerciales normales s'appliquant aux particuliers et entreprises.

a) Services fournis gratuitement par d'autres ministères

Au cours de l'exercice, l'Agence a reçu gratuitement, d'autres ministères et agences, des locaux et des services professionnels. Elle a également reçu d'autres ministères, gratuitement, des contributions d'employeur au régime d'assurance-maladie et des indemnités pour accidents du travail. Les services importants qui ont été fournis gratuitement à l'Agence figurent comme suit dans l'état des résultats :

	2002	2001
	(en milliers de dollars)	
Locaux	222 495	214 326
Contributions de l'employeur au régime d'assurance-maladie	169 465	112 842
Services juridiques	65 072	57 907
Services de vérification	4 000	3 270
Indemnités pour accidents du travail	2 811	3 032
	463 843	391 377

b) Les soldes des comptes créditeurs et débiteurs à la fin de l'exercice entre apparentés :

	2002	2001
	(en milliers de dollars)	
Comptes débiteurs—Autres ministères du gouvernement	11 586	20 026
Comptes créditeurs—Autres ministères du gouvernement	37 126	70 483

10. Passif éventuel

Dans le cadre de ses activités, l'Agence est la partie défenderesse dans certaines causes en litige. On estime qu'au 31 mars 2002, le montant du passif éventuel émanant de réclamations s'élève à 5 millions de dollars (4 millions de dollars au 31 mars 2001). Un passif éventuel sera comptabilisé en tant que passif réel, avec une imputation correspondante aux dépenses, lorsqu'il devient probable qu'un paiement sera effectué et que le montant de ce paiement peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et fiable.

11. Contrats de location-acquisition

L'Agence a mis sous contrat de location-acquisition du matériel de technologies de l'information. Les obligations pour les exercices ultérieurs incluent :

	2002	2001
	(en milliers de dollars)	
Année 1	2 974	2 182
Année 2	2 290	2 047
Année 3	1 749	1 710
Année 4	369	1 371
Année 5		343
Total des versements minimaux de location-acquisition	7 382	7 653
Moins : intérêts théoriques	578	837
Solde des obligations au titre de contrat de location-acquisition	6 804	6 816

12. Engagements

De par leur nature, les activités de l'Agence donnent lieu à certains marchés et obligations importants en vertu desquels l'Agence s'engage à effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années, lors de la prestation de services ou de la fourniture de biens. Voici les principaux engagements pour lesquels une estimation raisonnable peut être faite :

	2003	2004	2005	2006	2007
	(en milliers de dollars)				
Contrats de location-acquisition (technologies de l'information)	2 974	2 290	1 749	369	
Contrats de location-exploitation	788	747	525	299	148
Total	3 762	3 037	2 274	668	148

13. Données comparatives

Certaines données comparatives ont été reclassées afin de se conformer à la présentation utilisée dans l'exercice en cours.

Agence des douanes et du revenu du Canada—*Suite*

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU CONSEIL DE DIRECTION DE L'AGENCE DES DOUANES
ET DU REVENU DU CANADA
ET À LA
MINISTRE DU REVENU NATIONAL

J'ai vérifié l'état des résultats (activités administrées) de l'Agence des douanes et du revenu du Canada pour l'exercice terminé le 31 mars 2002. La responsabilité de cet état financier incombe à la direction de l'Agence. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur cet état financier, en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'état financier est exempt d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans l'état financier. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble de l'état financier.

À mon avis, cet état financier donne, à tous les égards importants, une image fidèle des résultats d'exploitation des activités administrées de l'Agence pour l'exercice terminé le 31 mars 2002, selon les conventions comptables énoncées à la note 2 de l'état financier.

La vérificatrice générale du Canada
Sheila Fraser, FCA

Ottawa, Canada
le 16 septembre 2002

Agence des douanes et du revenu du Canada—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS—ACTIVITÉS ADMINISTRÉES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002	2001 (Redressé Note 5)
Recettes administrées		
Recettes fiscales (note 3)		
Impôt sur le revenu		
Particuliers	167 457 117	163 763 361
Transferts à des tiers (note 4)	(76 843 982)	(74 235 713)
Impôt des particuliers—fédéral	90 613 135	89 527 648
Sociétés	26 849 617	30 947 905
Transferts à des tiers (note 4)	(2 836 826)	(2 736 354)
Impôt des sociétés—fédéral	24 012 791	28 211 551
Non-résidents et autres	4 149 532	4 312 234
Impôt des non-résidents et autres	4 149 532	4 312 234
Total de l'impôt fédéral sur le revenu	118 775 458	122 051 433
TPS et TVH, Accise et Douanes		
Taxe sur les produits et services (TPS)/ Taxe de vente harmonisée (TVH) (note 6)	30 006 726	29 641 521
Transferts à des tiers (note 4)	(2 133 468)	(1 818 627)
Total TPS/TVH fédérale	27 873 258	27 822 894
Taxes d'accise sur l'énergie	4 757 925	4 805 284
Autres droits et taxes d'accise	3 952 684	3 514 040
Total des droits et taxes d'accise	8 710 609	8 319 324
Droits de douanes à l'importation	3 016 622	2 807 317
Total des droits de douanes à l'importation	3 016 622	2 807 317
Total TPS et TVH fédérale, Accise et Douanes	39 600 489	38 949 535
Autres		
Indemnisation des accidentés du travail de la Nouvelle-Écosse	160 240	156 660
Taxes de ventes provinciales, taxes sur le tabac et l'alcool	39 458	38 470
Transferts à des tiers (note 4)	(199 698)	(195 130)
Total autres	0	0
Total des recettes fiscales fédérales	158 375 947	161 000 968
des recettes non fiscales (note 7)	178 959	200 099
Total des recettes administrées au nom du gouvernement du Canada	158 554 906	161 201 067

	2002	2001 (Redressé Note 5)
Dépenses administrées		
Dépenses fédérales		
Prestations fiscales pour enfants	7 557 029	6 810 968
Crédit pour TPS	2 963 732	2 901 708
Allocations spéciales pour enfants	125 026	102 689
Intérêt	53 801	79 392
Versements au titre de l'allocation pour frais de chauffage	42 211	1 459 267
Remboursements des prestations de la sécurité de la vieillesse	(733 522)	(588 467)
Total des dépenses fédérales	10 008 277	10 765 557
Autres dépenses		
Programmes de prestations familiales provinciaux/territoriaux (note 8)	791 224	1 769 872
Recouvrements des provinces et territoires	(791 224)	(1 769 872)
Total des autres dépenses	0	0
Total des dépenses administrées au nom du gouvernement du Canada	10 008 277	10 765 557

Remboursements éventuels importants (note 9)
Les notes complémentaires font partie intégrante de l'état.

Approuvé par :

Le commissaire,
ROB WRIGHT

Le président du Conseil de direction,
MICHAEL L. TURCOTTE

Agence des douanes et du revenu du Canada—*Suite*

NOTES COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DES RESULTATS—ACTIVITÉS ADMINISTRÉES

1. Autorisation et objectif

L'Agence des douanes et du revenu du Canada (appelée ici « l'Agence ») a été créée le 1er novembre 1999 en vertu de la *Loi sur l'Agence des douanes et du revenu du Canada* pour soutenir l'évolution de l'administration fiscale et des services douaniers au Canada.

L'Agence est un établissement public figurant à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et elle rend compte au Parlement par l'entremise du ministre du Revenu national. Les dépenses de l'Agence sont financées à même les crédits parlementaires du gouvernement du Canada.

Le mandat de l'Agence est de fournir appui, conseils et services, notamment :

a) appuyer l'administration ainsi que l'application des lois et règlements relatifs aux programmes;

b) mettre en oeuvre toute entente conclue entre elle ou le gouvernement fédéral et le gouvernement d'une province ou un organisme public remplissant des fonctions gouvernementales au Canada et portant sur l'exercice d'une activité, l'administration d'une taxe, d'un impôt ou d'un programme;

c) mettre en oeuvre toute entente ou tout accord conclu entre elle et un ministère ou organisme fédéral portant sur l'exercice d'une activité ou l'administration d'un programme;

d) mettre en oeuvre toute entente conclue entre le gouvernement fédéral et des gouvernements autochtones portant sur l'administration d'une taxe ou d'un impôt.

Dans l'exécution de sa mission, l'Agence :

— perçoit des recettes et administre des lois fiscales pour le compte du gouvernement fédéral, de certaines provinces et territoires et d'autres instances, y compris les Premières nations;

— offre des services douaniers et applique les lois régissant le commerce et les déplacements internationaux;

— exécute certains programmes de prestations sociales et de soutien financier prévus par le régime fiscal au bénéfice de la population canadienne.

Aux fins des rapports financiers, les activités de l'Agence ont été séparées en deux états des résultats : les activités administrées et les activités de l'Agence. L'état des résultats—Activités administrées a été séparé en deux parties : recettes administrées et dépenses administrées. Il comprend les recettes et les dépenses contrôlées par des tiers, tels que le gouvernement fédéral, une province, un territoire ou tout autre groupe ou organisation, qui sont administrées par l'Agence en leur nom. L'état des résultats —Activités de l'Agence comprend les recettes et les dépenses de fonctionnement contrôlées par l'Agence et qui servent à la gestion de l'organisation. Le but de la séparation des activités de l'Agence et des activités administrées est de faciliter, entre autres choses, l'évaluation du rendement de l'Agence dans l'exécution de son mandat.

L'Agence administre, pour le compte d'autres entités, les impôts et les taxes de vente, les contributions au Régime de pensions du Canada (RPC), les cotisations de l'assurance-emploi (AE) et les montants perçus pour d'autres groupes ou organisations. L'Agence est chargée de l'application et de l'exécution des lois suivantes et d'autres lois en vertu desquelles le ministre du Revenu national joue un rôle autorisé : la *Loi sur l'Agence des douanes et du revenu du Canada*, la *Loi sur les allocations spéciales pour enfants*, la *Loi sur les douanes*, le *Tarif des douanes*, la *Loi sur l'accise*, la *Loi sur la taxe d'accise* (y compris la taxe sur les produits et services (TPS)/la taxe de vente harmonisée (TVH)), la *Loi de l'impôt sur le revenu* et autres.

Le ministre du Revenu national est responsable de l'Agence et demeure comptable au Parlement de l'administration et de l'exécution des diverses lois fiscales et douanières.

2. Principales conventions comptables

Aux termes de l'alinéa 88(2) a) de la *Loi sur l'Agence des douanes et du revenu du Canada*, l'état des résultats—Activités administrées a été préparé en conformité avec des principes comptables compatibles avec ceux utilisés dans l'établissement des états financiers du gouvernement du Canada. Le but de cet état des résultats est de présenter l'impôt et les recettes et dépenses fiscales que l'Agence administre au nom du gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux et territoriaux et d'autres organisations. Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Constatation des recettes fiscales

Généralement, les recettes fiscales sont comptabilisées dans l'exercice où elles sont reçues, nettes des remboursements. Les transferts à des tiers sont généralement comptabilisés selon la méthode de la comptabilité de caisse. Les remboursements de recettes fiscales sont généralement affectés à l'exercice correspondant au début du cycle de traitement de la cotisation d'impôt sur le revenu. Avec la mise en œuvre d'un nouveau système de traitement de l'impôt sur le revenu des sociétés durant 2000-2001, les remboursements d'impôt sur le revenu des sociétés sont alloués à l'exercice où le traitement est

Agence des douanes et du revenu du Canada—*Suite*

NOTES COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—ACTIVITÉS ADMINISTRÉES—*Suite*

normalement fait. Les cas importants de remboursements d'impôt qui ont été en appel devant la Cour fédérale du Canada ou la Cour suprême du Canada sont comptabilisés lorsque le tribunal a rendu une décision en faveur du contribuable et que l'État a décidé de ne pas poursuivre plus loin.

b) Constatation des recettes non fiscales

Toutes les recettes non fiscales de l'état des résultats—Activités administrées sont généralement comptabilisées dans l'exercice où elles sont reçues. Les pénalités comprennent les montants perçus pour paiement en retard de la TPS, des droits et des taxes d'accise. Les intérêts et pénalités sur l'impôt sont comptabilisés comme recettes fiscales.

c) Dépenses

Les crédits trimestriels pour taxe sur les produits et services (TPS) et les paiements au titre de la prestation fiscale pour enfants, de l'allocation spéciale pour enfants, les dépenses et les recouvrements liés aux programmes provinciaux et territoriaux et l'allocation pour frais de chauffage sont comptabilisés dans l'exercice auquel ils se rapportent. Les remboursements des prestations de sécurité de la vieillesse sont enregistrés quand les déclarations d'impôt sont cotisées.

Le gouvernement avait annoncé son intention de modifier ses politiques comptables afin d'adopter la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale à partir de l'exercice 2001-2002. Toutefois, lors de la présentation du budget de 2001, le ministre des Finances a annoncé que le gouvernement a décidé de retarder la mise en œuvre de la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour au moins un an, aux fins de la préparation des états financiers vérifiés du gouvernement. Par conséquent, l'Agence a différé la préparation de nouveaux états financiers relatifs aux activités administrées, soit un état des actifs et passifs administrés, un état des recettes administrées, un état des dépenses administrées et un état des flux de trésorerie.

3. Recettes fiscales

Dans le cours normal de ses activités, l'Agence perçoit des montants auprès des contribuables et leur en rembourse. Le tableau qui suit donne la ventilation des montants de recettes brutes et des remboursements présentés à l'état des résultats—Activités administrées :

	2002			2001
	Recettes brutes	Rembour-sements	Recettes nettes	Recettes nettes
	(en milliers de dollars)			
Impôt sur le revenu				
Particuliers	185 781 923	18 324 806	167 457 117	163 763 361
Sociétés	36 132 454	9 282 837	26 849 617	30 947 905
Non-résidents et autres	4 311 619	162 087	4 149 532	4 312 234
Total de l'impôt sur le revenu	226 225 996	27 769 730	198 456 266	199 023 500
TPS et TVH, Accise et Douanes				
Taxe sur les produits et services (TPS)/ Taxe de vente harmonisée (TVH)	62 240 984	32 234 258	30 006 726	29 641 521
Taxes d'accise sur l'énergie	4 760 072	2 147	4 757 925	4 805 284
Autres droits et taxes d'accise	4 105 959	153 275	3 952 684	3 514 040
Droits de douanes à l'importation	3 265 394	248 772	3 016 622	2 807 317
Total TPS et TVH, Accise et douanes	74 372 409	32 638 452	41 733 957	40 768 162
Autres				
Indemnisation des accidentés du travail de la Nouvelle-Écosse	160 240		160 240	156 660
Taxes de ventes provinciales, taxes sur le tabac et l'alcool	39 458		39 458	38 470
Total autres	199 698		199 698	195 130
Recettes fiscales avant transferts	300 798 103	60 408 182	240 389 921	239 986 792

4. Transferts/Recettes perçues pour le compte de tiers

Les transferts sont faits par l'ADRC à d'autres entités pour lesquelles elle administre les taxes. Les transferts sont faits soit directement à l'entité pour laquelle l'ADRC perçoit les taxes, par exemple Développement des ressources humaines Canada pour le Régime de pensions du Canada, le Compte d'assurance-emploi et les prestations d'assurance-emploi remboursées, soit à un compte créditeur duquel le ministère des Finances tire les fonds pour les transferts faits à la tierce partie pour laquelle la taxe est administrée. Il en est de même des transferts faits à une province, à un territoire et à une Première nation.

Agence des douanes et du revenu du Canada—*Suite*

NOTES COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—ACTIVITÉS ADMINISTRÉES—*Suite*

Les transferts effectués au cours d'un exercice sont constitués de deux éléments :

1) les transferts liés à une période en cours, par exemple une année d'imposition. Ces montants sont généralement déterminés à l'aide des meilleures estimations;

2) un ajustement final pour une période antérieure. Cet ajustement des recettes fiscales totales permet de faire concorder les transferts estimés et comptabilisés de la période antérieure avec l'information réelle, telle que des sommes cotisées.

Tous les écarts entre les meilleures estimations et les sommes réellement dues à des tiers pour lesquelles l'Agence administre les taxes ne seront donc déterminés qu'au cours des exercices ultérieurs lorsque les sommes réelles seront connues. Ces écarts apparaissent à l'état financier de l'exercice au cours duquel ils sont déterminés.

Le tableau qui suit contient les données sur les transferts présentés à l'état des résultats—Activités administrées :

	2002	2001
	(en milliers de dollars)	
		(Redressé Note 5)
Particuliers		
Impôt provincial/territorial/ Premières nations	35 111 305	33 880 720
Contributions au Régime de pensions du Canada	23 353 905	21 161 664
Cotisations de l'assurance-emploi	18 342 188	18 987 354
Remboursement de prestations d'assurance-emploi	36 584	205 975
Total des transferts pour les particuliers	76 843 982	74 235 713
Sociétés		
Impôt provincial/territorial	2 836 826	2 736 354
Total des transferts pour les sociétés	2 836 826	2 736 354
TPS et TVH		
Taxe de vente harmonisée	2 130 929	1 817 062
Taxe de vente des Premières nations	2 539	1 565
Total des transferts pour la TPS/TVH	2 133 468	1 818 627
Autres transferts		
Indemnisation des accidentés du travail de la Nouvelle-Écosse	160 240	156 660
Taxes de ventes provinciales, taxes sur le tabac et l'alcool	39 458	38 470
Total des autres transferts	199 698	195 130
Total des transferts	82 013 974	78 985 824

5. Sommes versées en trop en vertu d'accords de perception fiscale et événement postérieur connexe

Conformément à des accords de perception fiscale, l'ADRC perçoit l'impôt sur le revenu des particuliers au nom du gouvernement fédéral, des territoires et de toutes les provinces, sauf le Québec.

Au cours de l'exercice, l'ADRC a découvert dans ses rapports afférents aux cotisations d'impôt provincial et territorial une erreur de classification des remboursements au titre de gains en capital relatifs aux fiducies de fonds communs de placement. Cette situation a engendré pour certaines provinces des paiements en trop totalisant 3,376 milliards de dollars pour les années d'imposition 1993 à 1999. De ce montant, une déclaration de fiabilité de niveau vérification a été obtenue pour un montant de 2,537 milliards de dollars se rapportant aux années d'imposition 1997 à 1999. Toutefois, une déclaration de fiabilité de niveau vérification n'a pas été obtenue pour le montant de 839 millions de dollars relatif aux années d'imposition 1993 à 1996. Nous n'avons pas d'information financière fiable pour pouvoir quantifier les paiements en trop pour les années d'imposition antérieures à 1993.

Avant la fin de l'exercice 2001-2002, l'ADRC a apporté des changements à ses systèmes et à ses procédures, afin de corriger, dans ses rapports pour les années d'imposition 2000 et suivantes, les remboursements au titre de gains en capital relatifs aux fiducies de fonds communs de placement.

Le 4 septembre 2002, le gouvernement a annoncé sa décision de récupérer, sur une période de dix ans commençant en 2004-2005, environ 1,421 milliard de dollars des 2,537 milliards de dollars de paiements en trop faits aux provinces relativement aux remboursements au titre de gains en capital relatifs aux fiducies de fonds communs de placement applicables aux années d'imposition 1997 à 1999. Les paiements en trop pour les années d'imposition antérieures à 1997 ne seront pas récupérés.

L'erreur de classification des remboursements au titre de gains en capital relatifs aux fiducies de fonds communs de placement a donné lieu à une sous-évaluation des recettes fédérales provenant de l'impôt des particuliers et à une surévaluation des transferts de l'impôt des particuliers aux provinces dans l'État des résultats—Activités administrées de l'ADRC pour les exercices antérieurs à 2001-2002. L'état financier pour l'exercice 2000-2001 a été redressé pour tenir compte d'une hausse d'un milliard de dollars dans les recettes fédérales provenant de l'impôt des particuliers et d'une baisse d'un milliard de dollars dans les transferts à des tiers, afin de corriger les paiements en trop faits aux provinces pour l'année d'imposition 2000. Les recettes fiscales fédérales totales et les recettes totales administrées pour le compte du gouvernement du Canada pour 2000-2001 ont aussi été augmentées par suite du redressement d'un milliard de dollars.

La décision de récupérer 1,421 milliard de dollars en paiements en trop (982 millions de dollars en fonction de la valeur actualisée nette) a des répercussions sur les recettes fiscales fédérales pour les exercices 1997-1998 à

Agence des douanes et du revenu du Canada—*Suite*

NOTES COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—ACTIVITÉS ADMINISTRÉES—*Suite*

1999-2000. Cette augmentation nette des recettes fiscales fédérales a été indiquée, dans les états financiers du gouvernement du Canada, en tant que réduction du déficit accumulé d'ouverture au 31 mars 2000.

6. Taxe sur les produits et services/Taxe de vente harmonisée

La TPS perçue sur la vente des produits et services par la plupart des autres organisations du gouvernement fédéral est incluse dans l'état.

La TPS perçue sur les biens et services dans la province de Québec au nom du gouvernement fédéral est transférée par le ministère du Revenu du Québec à l'Agence; elle est donc présentée à l'état.

Les montants comptabilisés comprennent la taxe de vente harmonisée (TVH) et la taxe de vente des Premières nations, le cas échéant. Les montants de TPS et de TVH reçus sont comptabilisés nets des remises et remboursements réclamés par les inscrits. Les montants des transferts de TVH aux provinces et de la taxe de vente des Premières nations sont calculés en conformité avec les ententes les régissant.

7. Autres recettes non fiscales

Le tableau qui suit fournit les recettes non fiscales administrées :

	2002	2001
	(en milliers de dollars)	
Recettes non fiscales		
Pénalités—TPS et accise	96 522	91 931
Intérêts—TPS et accise	82 838	81 841
Saisies	8 497	11 331
Amendes et confiscations	8 565	14 931
Ventes d'articles non réclamés, etc.	70	65
Provision pour montants irrécouvrables	(17 533)	
Total des recettes non fiscales administrées	178 959	200 099

8. Programmes provinciaux/territoriaux de prestations

Les programmes provinciaux/territoriaux de prestation sont les suivants : le crédit sur la taxe de vente harmonisée de Terre-Neuve-et-Labrador, le supplément pour les personnes âgées de Terre-Neuve-et-Labrador, les prestations pour enfants de Terre-Neuve-et-Labrador, le supplément pour enfants en santé de Terre-Neuve-et-Labrador, les prestations pour enfants de la Nouvelle-Écosse, les prestations pour enfants du Nouveau-Brunswick, les prestations pour enfants de la Saskatchewan, le crédit sur la taxe de vente de la Saskatchewan, les crédits d'impôt à l'emploi familial de l'Alberta, le remboursement de la taxe énergétique de l'Alberta, les prestations familiales de la Colombie-Britannique, les prestations sur le revenu gagné de la Colombie-Britannique, le rabais énergétique de la Colombie-Britannique, les prestations pour enfants du Yukon, les prestations pour enfants des Territoires du Nord-Ouest, le dividende au contribuable de l'Ontario et les prestations pour enfants du Nunavut. Ces montants représentent des paiements effectués par l'Agence aux contribuables pour le compte des provinces/territoires.

9. Remboursements éventuels importants

Les remboursements éventuels importants représentent des montants qui pourraient se transformer en remboursements réels advenant un ou plusieurs événements futurs. Si l'événement futur est probable et qu'une estimation raisonnable du montant à rembourser peut être effectuée, le montant est constaté par régularisation.

Au 31 mars 2002, le montant des réclamations et des causes en litige importantes en matière de remboursements d'impôts, en appel devant la Cour fédérale du Canada ou la Cour suprême du Canada, s'élevait à 308 millions de dollars (1 123 millions au 31 mars 2001). Ces réclamations de remboursements d'impôts importants sont présentées tant qu'une décision n'a pas été rendue et tant que les appels devant la Cour fédérale du Canada ou la Cour suprême du Canada n'ont pas été épuisés ou ne seront pas exercés. Les remboursements sont alors, selon le cas, comptabilisés comme créditeurs ou ne sont plus déclarés.

10. Comptes débiteurs

Les comptes débiteurs des recettes fiscales ne sont pas vérifiés et sont présentés sous forme de note dans les *Comptes publics du Canada*. Les données des soldes non vérifiés sont incluses dans la section 4 du Volume II (Partie II) des *Comptes publics du Canada*.

11. Comptes de dépôts et de fiducie

L'Agence reçoit des dépôts remboursables en conformité à divers règlements. Les dépôts en main au 31 mars se chiffrent comme suit :

	2002	2001
	(en milliers de dollars)	
Dépôts de garantie		
Solde au début de l'exercice	16 414	12 178
Plus : dépôts	6 529	5 285
Moins : déboursés	3 468	1 049
Solde à la fin de l'exercice	19 475	16 414
Dépôts temporaires reçus des importateurs		
Solde au début de l'exercice	556	700
Opérations nettes durant l'exercice	(251)	(144)
Solde à la fin de l'exercice	305	556

Agence des douanes et du revenu du Canada—*Fin*

NOTES COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—ACTIVITÉS ADMINISTRÉES—*Fin*

Le compte de dépôts de garantie a été établi afin d'inscrire les sommes en espèces et les garanties exigées pour acquitter les droits de douanes et les taxes d'accise prévus sur les biens importés ainsi que les taxes de vente et d'accise à payer par les détenteurs de licence en vertu de la *Loi sur les douanes* et de la *Loi sur la taxe d'accise*.

Le compte de dépôts temporaires reçus des importateurs a été établi afin d'inscrire les dépôts de garantie provisoires reçus des importateurs, afin d'assurer la conformité avec divers règlements des Douanes et Accise en ce qui concerne l'entrée temporaire de marchandises au pays.

Agence Parcs Canada

LES ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2002
N'ÉTAIENT PAS DISPONIBLES À LA DATE D'IMPRESSION.

Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2002 et de toute l'information figurant dans le présent rapport incombe à la direction du Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports (BCEATST).

Nous avons préparé ces états financiers conformément aux normes comptables du Conseil du Trésor basées sur les principes comptables généralement reconnus au Canada, en se fondant sur les meilleures estimations possibles et en faisant preuve de jugement éclairé, le cas échéant. Les présents états financiers devraient être consultés en se référant aux conventions comptables décrites dans les notes.

La direction a préparé et tient à jour des livres, des registres, des mécanismes de contrôle interne et des pratiques de gestion pour donner une assurance raisonnable que les éléments d'actif du gouvernement sont protégés et contrôlés, que les ressources sont gérées de façon économique et efficace aux fins de la réalisation des objectifs ministériels et que les opérations sont exécutées conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à ses règlements et conformément aux politiques et exigences législatives du ministère.

Les opérations et les états financiers du BCEATST ont été vérifiés par le vérificateur général du Canada, le vérificateur indépendant du gouvernement du Canada.

Approuvé par :

le président
CAMILLE H. THÉRIAULT

l'agent financier supérieur
JEAN L. LAPORTE, CGA

le 25 juillet 2002

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU PRÉSIDENT DU BUREAU CANADIEN D'ENQUÊTE SUR LES ACCIDENTS DE TRANSPORT ET DE LA SÉCURITÉ DES TRANSPORTS ET AU PRÉSIDENT DU CONSEIL PRIVÉ DE LA REINE POUR LE CANADA

J'ai vérifié l'État de la situation financière du Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports au 31 mars 2002 et les états des résultats, de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Bureau. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Bureau au 31 mars 2002 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour la vérificatrice générale du Canada
Richard Flageole, FCA
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada
le 25 juillet 2002

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002	2001
ACTIF		
Actif financier		
Encaisse		5
À recevoir du Trésor	2 735	977
Comptes débiteurs (tableau 1)	66	15
Avances (tableau 2)	49	8
Total de l'actif financier	2 850	1 005
Actif non financier		
Charges payées d'avance	25	51
Stocks non destinés à la revente	166	109
Immobilisations (tableau 3)	4 119	4 080
Total de l'actif non financier	4 310	4 240
Total de l'actif	7 160	5 245

	2002	2001
PASSIF		
Créditeurs et charges à payer	2 742	991
Provision pour avantages sociaux	814	760
Indemnités de départ	3 099	3 028
Total du passif	6 655	4 779
Actif net	505	466
Total (passif et actif net)	7 160	5 245

Éventualités et engagements (note 4 et tableau 4 respectivement).
Les notes et tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	Prévisions	Réel
Produits		
Ventes de biens et services		69
Autres recettes non fiscales		8
Total des produits		77
Charges		
Traitements	15 808	18 151
Avantages sociaux des employés	4 290	4 718
Services professionnels et spéciaux	2 336	3 860
Transport et communications	1 288	1 892
Locaux	1 556	1 566
Amortissement		912
Information	234	666
Services publics, fournitures et approvisionnements	575	601
Achat de services de réparation et d'entretien	383	452
Construction et/ou acquisition de machines et de matériel	98	138
Locations	343	107
Autres	5	3
Total des charges	26 916	33 066
Résultats nets d'exploitation	(26 916)	(32 989)
Autres produits (note 7)		237
Autres charges (note 7)		237
Résultats nets	(26 916)	(32 989)
Actif net, au début de l'exercice	466	466
Encaissement net du gouvernement	21 604	28 251
Variation - À recevoir du Trésor		1 758
Services reçus gratuitement	2 795	3 019
Actif net, à la fin de l'exercice	(2 051)	505

Les notes et tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002
Activités de fonctionnement	
Résultats nets	32 989
Éléments sans effet sur l'encaisse inclus dans les résultats nets	
Services reçus gratuitement	3 019
Amortissement des immobilisations	912
Perte sur aliénation d'immobilisations	5
	3 936
Rajustements provenant de l'état de la situation financière	
Variation du passif	1 876
Variation des liquidités, sommes à recevoir, stocks et charges payées d'avance	(82)
Variation des avances	(3)
	1 791
Besoins de trésorerie pour les activités de fonctionnement	27 262
Activités de placement	
Acquisition nette d'immobilisations	989
Besoins de trésorerie pour les activités de placement	989
Encaissement net du gouvernement	28 251

Les notes et tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports—*Suite*

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisations et objectifs

Le Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports (BCEATST) a été constitué en 1990 en vertu de la *Loi sur le Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports*, et est un établissement public nommé à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. La mission du Bureau est de promouvoir la sécurité des transports. Le Bureau cherche à constater les manquements à la sécurité dans les accidents de transport et à faire des recommandations en vue de les éliminer ou de les réduire. De plus, le Bureau peut mener, outre des enquêtes indépendantes incluant des enquêtes publiques sur des accidents sélectionnés, des études sur des questions plus générales liées à la sécurité des transports. Le Bureau a le pouvoir exclusif, lorsqu'il fait enquête, d'émettre des conclusions sur les causes et leurs facteurs contributifs. Les dépenses du Bureau sont financées par une autorisation budgétaire annuelle alors que les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés sont financées par des autorisations législatives.

2. Sommaire des principales conventions comptables

a) Ces états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables du Conseil du Trésor du Canada basées sur les principes comptables généralement reconnus au Canada.

b) Crédits parlementaires—le BCEATST est surtout financé par le biais de crédits parlementaires du gouvernement du Canada. Les crédits consentis au BCEATST ne correspondent pas à la présentation des rapports financiers prévus dans les principes comptables généralement reconnus au Canada, étant fondés dans une large mesure sur les besoins de trésorerie. Ainsi, les postes consignés dans l'état des résultats et dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux auxquels il est pourvu par les crédits parlementaires. Le tableau 5 présente de l'information au sujet de la source et de l'utilisation des crédits, tandis que le tableau 6 établit un rapprochement général entre les deux types de rapports financiers.

c) En tant qu'établissement public, le BCEATST exerce ses activités à même les fonds du Trésor. Le Trésor est administré par le receveur général du Canada. Toutes les rentrées de fonds sont déposées dans le Trésor et tous les débours fait par le BCEATST proviennent du Trésor. Le solde à recevoir du Trésor représente le montant d'encaisse que le BCEATST a le droit de tirer du Trésor, sans crédits budgétaires additionnels, afin de s'acquitter de ses obligations.

d) Produits—ceux-ci sont comptabilisés dans l'exercice où les opérations ou les faits sous-jacents sont survenus. Les revenus déjà encaissés mais non réalisés sont divulgués dans l'état de la situation financière comme revenus reportés.

e) Indemnités de départ des employés—sont calculées en utilisant des renseignements dérivés des résultats des calculs actuariels pour les indemnités de départ des employés à l'échelle du gouvernement. Les indemnités de départ des employés lors de la cessation d'emploi représentent des obligations du BCEATST qui sont normalement financées par l'entremise du Conseil du Trésor.

f) Congés annuels et heures supplémentaires—sont portés aux dépenses dans l'exercice au cours duquel l'employé les acquiert.

g) Cotisations aux régimes de pensions —sont constatées dans l'exercice où ces cotisations sont versées. Les excédents ou les insuffisances actuariels ne sont pas inscrits dans les livres du BCEATST mais sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada.

h) Services reçus gratuitement des autres ministères—sont consignés comme des charges de fonctionnement. La note 6 présente une estimation des principaux types de services fournis gratuitement au BCEATST pour l'exercice terminé le 31 mars 2002.

i) Débiteurs—les comptes débiteurs sont consignés en fonction des montants que l'on prévoit réaliser. Des provisions sont établies pour tous les débiteurs où le recouvrement est incertain.

j) Stocks non destinés à la revente—ces éléments comprennent des pièces de rechange et des fournitures détenues aux fins de la prestation future des programmes et ne sont pas destinés à la revente. Les stocks sont évalués au prix coûtant. Lorsqu'ils n'ont plus de potentiel d'utilisation, ils sont évalués soit au prix coûtant, soit à la valeur de réalisation nette, le montant le moins élevé étant retenu.

k) Immobilisations—tous les éléments d'actif ainsi que les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 2 000 $ sont comptabilisés selon leur coût d'achat. Les immobilisations sont amorties selon une méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation comme suit :

Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports—*Suite*

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

Catégorie d'élément d'actif	Période d'amortissement
Immeubles	30 ans
Ameublement	10 ans
Équipement de bureau	5 ans
Équipement de laboratoire	10 ans
Matériel informatique	4 ans
Logiciels	3 ans
Véhicules automobiles	7 ans
Autres véhicules	15 ans
Améliorations locatives	moindre de la durée de vie utile ou de la durée du bail

l) Opérations en devises—les opérations en devises sont converties en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de la transaction. L'actif et le passif en devises étrangères sont convertis selon les taux en vigueur le 31 mars 2002.

3. Changements apportés aux conventions comptables

Auparavant, le BCEATST préparait ses résultats financiers en fonction de la source et de l'utilisation des crédits. Pour la première fois, le BCEATST a préparé des états financiers comprenant un état de la situation financière, un état des résultats et un état des flux de trésorerie, selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les changements sont les suivants:

a) La présentation des états financiers et des figures comparatives—il n'est ni pratique ni possible pour le BCEATST de donner des montants comparatifs, car l'information n'est pas disponible et il serait impossible de préciser avec certitude des estimations des années précédentes.

b) Indemnités de départ des employés—au cours des années précédentes, le BCEATST reconnaissait les indemnités de départ des employés sur une base de caisse. Au cours de l'année le BCEATST a changé rétroactivement sa politique comptable concernant les indemnités de départ des employés tel que décrit dans la note 2e).

c) Congés annuels—au cours des années précédentes, le BCEATST reconnaissait les congés annuels des employés sur une base de caisse. Au cours de l'année le BCEATST a changé rétroactivement sa politique comptable concernant les congés annuels des employés tel que décrit dans la note 2f).

d) Immobilisations—la comptabilisation des logiciels et des améliorations locatives a été fait de façon prospective à compter du 1er avril 2001.

4. Passif éventuel

Dans le cours normal de ses activités, le BCEATST est visé par diverses actions en justice. Certaines obligations éventuelles peuvent devenir des obligations réelles, selon que certains événements se réaliseront ou non. Dans la mesure où l'événement futur risque fort de se produire ou de ne pas se produire, et que l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, un passif estimatif est constaté et une charge enregistrée dans les états financiers consolidés du gouvernement. Le passif estimatif n'est pas porté aux états financiers du BCEATST jusqu'à ce que son montant soit établi avec certitude.

Pour l'exercice 2001-2002 il existe un passif éventuel de 50 000 $, soit la valeur de la réclamation. Ce passif n'est pas inscrit aux états financiers puisque l'on considère peu probable qu'il se réalise.

5. Incertitude de l'évaluation

La préparation des états financiers oblige la direction à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui influent sur l'actif, le passif, les produits et les charges consignés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considérait que les estimations et les hypothèses étaient raisonnables. L'amortissement des immobilisations, les indemnités de départ des employés et le passif éventuel sont les éléments les plus importants pour lesquels on a eu recours à des estimations.

6. Opérations entre entités apparentées

Le BCEATST est une propriété commune du gouvernement du Canada, comme tous les ministères, établissements publics et sociétés d'État. Le BCEATST effectue des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon les modalités commerciales usuelles s'appliquant à tous les particuliers et à toutes les entreprises, sauf que certains services déjà énumérés sont offerts gratuitement.

Services reçus gratuitement	2002
	(en milliers de dollars)
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada—Locaux, modifications de locaux et autres services	1 566
Conseil du Trésor du Canada—Part de l'employeur aux régimes d'assurance santé	1 413
Développement des ressources humaines Canada—Administration de l'indemnisation pour accidents au travail	21
Vérificateur général du Canada—Services de vérification	19
Total	3 019

Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports—*Suite*

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

7. Autres produits/charges

Le BCEATST fut responsable de coordonner la gestion financière des fonds pour le groupe de ministères qui utilisent le système financier GX. Les produits sont constitués des contributions au partage des coûts par l'ensemble des ministères. Les charges sont les déboursés encourus au nom du groupe. Chaque ministère fera rapport de sa portion respective des charges dans ses états financiers.

8. Charges liées à l'enquête sur l'écrasement du vol 111 de Swissair

Le 2 septembre 1998, le vol 111 de Swissair s'est abîmé dans l'océan Atlantique à environ 5 milles marins de Peggy's Cove, en Nouvelle-Écosse. Selon la législation canadienne et les conventions internationales, le BCEATST a la responsabilité de faire une enquête approfondie sur cet accident. Cette enquête s'avère très complexe et exige des ressources considérables, la plupart ayant été fournies par la Défense nationale, Pêches et Océans et la Gendarmerie royale du Canada. Des crédits supplémentaires ont été obtenus du Parlement vu que les crédits de fonctionnement attribués au BCEATST étaient insuffisants pour couvrir les coûts d'une enquête de cette envergure et complexité. Les charges de cette année reliées à cette enquête sont inclues dans l'état des résultats et sont détaillées ci-dessous. L'enquête est toujours en cours et des charges additionnelles sont prévues pendant l'année 2002-2003.

Charges pour l'enquête du vol 111 de Swissair

	2002
	(en milliers de dollars)
Traitements	1 281
Services professionnels et spéciaux	911
Avantages sociaux des employés	353
Information	298
Transport et communications	210
Locations	59
Services publics, fournitures et approvisionnements	50
Locaux	31
Construction et/ou acquisition de machines et de matériel	26
Amortissement	26
Achat de services de réparation et d'entretien	3
Total	3 248

TABLEAU 1—DÉBITEURS (MOINS PROVISIONS)

	2002	2001
	(en milliers de dollars)	
Autres ministères	1	15
Entités externes	65	
Total	66	15

TABLEAU 2—AVANCES (MOINS PROVISIONS)

	2002	2001
	(en milliers de dollars)	
Avances aux employés	11	8
TPS remboursable	38	
Total	49	8

Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports—*Fin*

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

TABLEAU 3—IMMOBILISATIONS

Catégorie d'immobilisations	Coût historique 1er avril 2001	Ajouts	Aliénations	Amortissement courant	Amortissement accumulé 31 mars 2002	Valeur comptable nette 31 mars 2002	Valeur comptable nette 1er avril 2001
			(en milliers de dollars)				
Immeubles	2 715			112	1 596	1 119	1 230
Ameublement	901	36		59	652	285	309
Équipement de bureau	358			42	288	70	112
Équipement de laboratoire	3 694	4		108	3 187	511	615
Matériel informatique	4 033	464	7	522	3 197	1 293	1 352
Logiciels		215		11	11	204	
Véhicules automobiles	873	216	174	55	375	540	413
Autres véhicules	83	35	5	3	35	78	49
Améliorations locatives		19				19	
Total	12 657	989	186	912	9 341	4 119	4 080

TABLEAU 4—ENGAGEMENTS

De par leur nature, les activités du BCEATST donnent lieu à certains marchés et obligations importants en vertu desquels le BCEATST s'engage à effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années, lors de la prestation de services ou de la fourniture de biens. Voici les principaux engagements pour lesquels une estimation raisonnable peut être faite :

	Paiements à date	Engagements Année 1	Année 2
	(en milliers de dollars)		
Achat d'autres biens et services	1 218	952	96
Contrat de location-exploitation	38	21	
Total	1 256	973	96

TABLEAU 5—SOMMAIRE DE LA PROVENANCE ET DE L'UTILISATION DES AUTORISATIONS

	2002
	(en milliers de dollars)
Crédits parlementaires votés:	
Dépenses du programme du BCEATST - Crédit 15	21 038
Budget supplémentaire - Crédit 15a	480
Budget supplémentaire - Crédit 15b	4 059
Virement du Conseil du Trésor - Crédit 10	469
Virement du Conseil du Trésor - Crédit 15	1 579
Total des crédits parlementaires votés	27 625
Moins: autorisations annulées	873
Total des crédits parlementaires utilisés	26 752
Autorisations législatives:	
Dépenses des produits de la vente des biens excédentaires de l'État	18
Dépenses des coûts recouvrés en vertu de l'article 29.1 de la LGFP	68
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 213
Total des autoristations législatives utilisées	3 299
Total des autorisations utilisées	30 051

TABLEAU 6—RAPPROCHEMENT ENTRE LES RÉSULTATS NETS ET L'UTILISATION DES CRÉDITS

	2002
	(en milliers de dollars)
Résultats nets	32 989
Rajustements pour les éléments sans incidence sur les crédits	
Moins	
Services reçus gratuitement	3 019
Amortissement	912
Indemnités de départ des employés	71
Congés payés	53
Stocks utilisés	17
Charges payées d'avance	26
Pertes provenant de l'aliénation d'actifs	5
	4 103
Plus	
Dépense des coûts recouvrés	68
Remboursements des dépenses d'exercices antérieurs	5
	73
Rajustements pour les éléments ayant une incidence sur les crédits	
Plus	
Achat d'immobilisations	989
Sommes à recevoir et avances	115
Achat de stocks	74
	1 178
Moins	
Rentrées de revenus disponibles	68
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	18
	86
Total des crédits utilisés	30 051

Centre canadien de gestion

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2002 et de toute l'information figurant dans le présent rapport incombe à la direction du ministère.

La direction a préparé les états financiers conformément aux Normes comptables du Conseil du Trésor, lesquelles sont fondées sur les principes comptables généralement reconnus, en se fondant sur les meilleures estimations possibles et en faisant preuve de jugement éclairé, le cas échéant. Une mise en garde s'impose toutefois: les états financiers ne sont pas forcément complets, car certains actifs, obligations et dépenses ne sont consignés, à ce moment, qu'à l'échelle de toute l'administration fédérale. Les présents états financiers devraient aussi être consultés en se référant aux conventions comptables décrites dans les notes.

La direction a préparé et tient à jour des livres, des registres, des mécanismes de contrôle interne et des pratiques de gestion pour donner une assurance raisonnable que les éléments d'actif du gouvernement sont protégés et contrôlés, que les ressources sont gérées de façon économique et efficace aux fins de la réalisation des objectifs ministériels et que les opérations sont exécutées conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à ses règlements et conformément aux politiques et exigences législatives du Centre.

Approuvé par :

Présidente
JOCELYNE BOURGON

Agent financier supérieur
ALAIN CORRIVEAU

le 1er août 2002

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE (NON VÉRIFIÉ) AU 31 MARS

	2002		2002
	$		$
ACTIF		PASSIF	
Actif financier:		Créditeurs et passif éventuel	
Liquidités	14 538	Ministères et organismes du gouvernement fédéral	475 276
Comptes débiteurs (tableau 1)	100 140	Autres	4 056 449
Prêts et avances (tableau 2)	116 391	Provisions pour avantages sociaux	778 125
Total de l'actif financier	231 069	Autres comptes à des fins déterminées et autres comptes de passif	13 787
Actif non financier		Total du passif	5 323 637
Charges payées d'avance	27 705	Actif/passif net (tableau 4)	(4 771 388)
Immobilisations (tableau 3)	293 475		
Total de l'actif non financier	321 180		
Total de l'actif	552 249	Total d'actif et passif net	552 249

Les notes et tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Centre canadien de gestion—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS (NON VÉRIFIÉ) POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2002
	$
Revenus	
Vente de cours, formation	8 454 631
Autres	7 902
Total des revenus	8 462 533
Dépenses	
Dépenses opérationnelles (tableau 5)	28 578 589
Paiements de transfert	154 000
Amortissement	107 162
Autres	5 702
Total des dépenses	28 845 453
Résultats nets pour l'exercice	(20 382 920)
Actif/passif net, au début de l'exercice	(6 368 045)
Encaissement net du gouvernement	20 000 913
Services obtenus sans frais	1 978 664
Actif/passif net, à la fin de l'exercice	(4 771 388)

Les notes et tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE (NON VÉRIFIÉ) POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2002
	$
Activités de fonctionnement	
Résultats nets	20 382 920
Éléments sans effet sur l'encaisse inclus dans les résultats nets	
Amortissement des immobilisations	(107 162)
Allocations pour créances douteuses	(400)
Services obtenus sans frais	(1 978 664)
	(2 086 226)
Rajustements provenant de l'état de la situation financière	
Variation du passif	1 772 750
Variation des liquidités, sommes à recevoir, frais et charges payées d'avance et charges reportées	(107 645)
	1 665 105
Besoins de trésorerie pour les activités de fonctionnement	19 961 799
Liquidités utilisées dans des activités de placement	
Augmentation des prêts et avances	39 115
Encaissement net du gouvernement	20 000 914

Les notes et tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON VÉRIFIÉS

1. Autorisation et objectifs

Le Centre Canadien de Gestion a été constitué en 1991 en vertu de la *Loi sur le Centre canadien de gestion* et est un établissement public mentionné à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Le Centre canadien de gestion est voué à l'excellence dans l'apprentissage et la recherche dans le domaine de la gestion du secteur public, et vise à rehausser les capacités des gestionnaires du secteur public et favorise une forte culture organisationnelle au sein de l'administration publique fédérale. Le Centre vise à orienter, former et perfectionner les cadres de l'administration fédérale. Il dispose d'une capacité pour effectuer de la recherche en gestion et élaborer des cas d'enseignement qui rehaussent et élargissent la gamme des cours de gestion offerts par l'administration fédérale. Le Centre dispose d'une autorisation budgétaire annuelle afin de financer ses dépenses de fonctionnement et de contributions. Le Centre a aussi l'autorisation de dépenser ses recettes gagnées en vertu de l'article 29.1 (1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

2. Sommaire des principales conventions comptables

a) Ces états financiers ont été préparés suivant la méthode de la comptabilité d'exercice, conformément aux Normes comptables du Conseil du Trésor, lesquelles sont fondées sur les principes comptables généralement reconnus au Canada. La source principale de ces principes comptables réside dans les recommandations du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA). À ces principes s'ajoutent les recommandations du Conseil des normes comptables de l'ICCA pour les situations non décrites par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public. Cependant, les lecteurs sont priés de noter que l'introduction de la comptabilité d'exercice à l'échelle ministérielle est un processus évolutif et que l'on ne présente pas à l'heure actuelle l'intégralité de l'actif, du passif et des dépenses à l'échelle des ministères. Vus sous cet angle, les états financiers ne sont pas nécessairement complets. Les notes complémentaires présentent plus de détails et devraient être lues attentivement. Tous les éléments d'actif, de passif et de dépenses sont consolidés à l'échelle gouvernementale dans les états financiers du gouvernement du Canada.

Centre canadien de gestion—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
NON VÉRIFIÉS—*Suite*

b) Crédits parlementaires—Le Centre canadien de gestion est financé en partie par le biais de crédits parlementaires du gouvernement du Canada et en partie par les revenus qu'il génère à travers ses activités. Les crédits consentis au Centre canadien de gestion ne correspondent pas à la présentation des rapports financiers prévus dans les principes comptables généralement reconnus, étant fondés dans une large mesure sur les besoins de trésorerie. Ainsi, les postes consignés dans l'état des résultats d'exploitation et dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux prévus par les crédits parlementaires. Le tableau 7 présente de l'information au sujet de la source et de l'utilisation des crédits et des revenus disponibles, tandis que le tableau 8 établit un rapprochement général entre les deux types de rapports financiers.

c) Entité comptable—L'entité comptable est le Centre canadien de gestion.

d) Tous les ministères, les organismes et les établissements publics ont le Trésor pour cadre de fonctionnement. Le Trésor est administré par le receveur général du Canada. Toutes les rentrées de fonds sont déposées au Trésor et toutes les sorties de fonds des ministères sont payées à même le Trésor. L'encaissement net du gouvernement correspond à la différence entre toutes les rentrées et les sorties de fonds, y compris les opérations interministérielles.

e) Méthode des rapports financiers—Les opérations relatives aux produits et aux charges ainsi que tous les comptes d'actif ou de passif connexes entre les sous-entités du Centre canadien de gestion ont été éliminés.

f) Produits—Ceux-ci sont comptabilisés dans l'exercice où les opérations où les faits sous-jacents sont survenus. Le Centre n'a pas de revenus différés, revenus reçus mais pas encore gagnés.

g) Charges—Les charges sont consignées dans l'exercice où sont survenus les opérations ou les faits sous-jacents, sous réserve des conditions suivantes :

- Les contributions sont constatées dans l'exercice au cours duquel le récipiendaire a satisfait aux critères d'admissibilité.
- Les indemnités de départ des employés sont portées aux charges du Centre à mesure qu'elles sont versées. Aucune somme estimative n'est constatée à l'échelle de l'organisme. La comptabilisation de ces avantages a lieu dans les états financiers consolidés du gouvernement du Canada.
- Les congés annuels et les heures supplémentaires sont portés aux dépenses dans l'exercice au cours duquel l'employé les acquiert.
- Les cotisations aux régimes de pensions sont constatées dans l'exercice où ces cotisations sont versées. Les excédents ou les insuffisances actuariels ne sont pas inscrits dans les livres de l'organisme mais sont constatés dans les états financiers consolidés du gouvernement du Canada.
- Le passif environnemental éventuel n'est pas constaté dans les livres de l'organisme mais plutôt dans les états financiers consolidés du gouvernement du Canada.
- Les services reçus gratuitement des autres ministères sont consignés comme des charges de fonctionnement. Parmi les plus importants services de ce genre (en $000), on retrouve les services de locaux et les services bancaires offerts par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 1 249 $; la part de l'employeur des primes et des coûts d'assurance des employés défrayée par le Secrétariat du Conseil du Trésor, 730 $.
- Les paiements aux Sociétés d'État sont consignés au titre des autres charges. Ces paiements se rapportent à des éléments autres que les prêts, placements et avances, lorsque le Centre fait office d'intermédiaire dans le versement d'un paiement à une société d'État. Le Centre n'a effectué aucun paiement à une Société d'État.

h) Débiteurs—Les comptes débiteurs sont consignés en fonction des montants que l'on prévoit réaliser. Des provisions sont établies pour tous les débiteurs où le recouvrement est incertain.

i) Stocks aux fins de revente—Le Centre ne détient pas de stocks aux fins de revente.

j) Provisions pour prêts, placements et avances—Sauf pour les prêts se rapportant à des contributions remboursables, les provisions relatives à la recouvrabilité, aux conditions très avantageuses et au risque de perte ne sont pas comptabilisées dans les états financiers ministériels. Elles sont plutôt consignées centralement par le Conseil du Trésor aux fins de leur inclusion dans les états financiers de l'ensemble du gouvernement.

k) Stocks non destinés à la revente—Le Centre ne détient pas de stocks non destinés à la revente.

l) Immobilisations—Tous les éléments d'actif considérés comme des immobilisations suivant les recommandations du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public ainsi que les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 10 000 $ sont comptabilisés selon leur coût d'achat. Les immobilisations n'incluent pas les biens incorporels, les oeuvres d'art, les trésors historiques ayant une valeur culturelle, esthétique ou historique, les éléments d'actif se trouvant dans des réserves indiennes, ni les collections des musées. Les immobilisations sont amorties selon une méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit:

Centre canadien de gestion—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
NON VÉRIFIÉS—*Suite*

Catégorie d'élément d'actif	Période d'amortissement
Machines et matériel	5 ans
Matériel informatique	5 ans
Logiciels	7 ans
Véhicules automobiles	4 ans
Améliorations locatives	20 ans

m) Opérations en devises—Les opérations en devises sont converties en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et les passifs en devises étrangères sont convertis selon les taux en vigueur le 31 mars.

3. Changements apportés aux conventions comptables

Auparavant, l'organisme préparait ses résultats financiers en fonction de la source et de l'utilisation des crédits. Pour la première fois, il a préparé des états financiers comprenant un état de la situation financière, un état des résultats d'exploitation et un état de l'évolution de la situation financière, selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Il n'est ni pratique ni possible pour l'organisme de donner des montants comparatifs, car l'information n'est pas disponible et il serait impossible de préciser dans une certaine confiance des estimations des exercices antérieurs.

4. Passif éventuel

Dans le cours normal de ses activités, le ministère est visé par diverses actions en justice. Certaines obligations éventuelles peuvent devenir des obligations réelles, selon que certains événements se réaliseront ou non. Dans la mesure où l'évènement futur risque fort de se produire ou de ne pas se produire, et que l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, un passif estimatif est constaté et une charge enregistrée dans les états financiers consolidés du gouvernement. Le passif estimatif n'est pas porté aux états financiers de l'organisme jusqu'à ce que son montant soit établi avec certitude. Il n'y a pas de passif éventuel.

5. Incertitude de l'évaluation

La préparation des états financiers oblige la direction à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui influent sur l'actif, le passif, les produits et les charges consignés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considérait que les estimations et les hypothèses étaient raisonnables. L'amortissement des immobilisations est l'élément le plus important pour lequel on a eu recours à des estimations.

6. Opérations entre entités apparentées

L'organisme est une propriété commune du gouvernement du Canada, comme tous les ministères et les sociétés d'État. L'organisme effectue des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon les modalités commerciales usuelles s'appliquant à tous les particuliers et à toutes les entreprises, sauf que certains services déjà énumérés sont offerts gratuitement.

TABLEAU 1—COMPTES DÉBITEURS
(MOINS PROVISIONS)

	2002
	$
Autres ministères	42 258
Entités externes	57 883
Total	100 141

TABLEAU 2—PRÊTS ET AVANCES
(MOINS PROVISIONS)

	2002
	$
Autres gouvernements et organismes	116 391
Total	116 391

TABLEAU 3—IMMOBILISATIONS

	Matériel informatique	Autres équipements	Véhicules automobiles	Total
	$	$	$	$
Solde d'ouverture (au coût)	399 050	160 200	24 101	583 351
Solde de clôture	399 050	160 200	24 101	583 351
Amortissement cumulé—début	(126 055)	(49 127)	(7 532)	(182 714)
Amortissement de l'exercice	(79 810)	(21 327)	(6 025)	(107 162)
Amortissement cumulé—fin	(205 865)	(70 454)	(13 557)	(289 876)
La valeur comptable nette	193 185	89 746	10 544	293 475

Centre canadien de gestion—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
NON VÉRIFIÉS—*Fin*

TABLEAU 4—ACTIF/PASSIF NET

Le gouvernement inclut dans ses recettes et dépenses les opérations de certains comptes consolidés établis à des fins déterminées. Les lois habilitantes exigent que les recettes de ces comptes soient réservées et que tout paiement ou dépense connexe soient imputés à ces recettes. Les opérations ne représentent pas un passif auprès de tiers mais font l'objet de restrictions internes selon les fins déterminées.

	2002
	$
Restrictions internes—Comptes à des fins déterminées	13 788
Total de l'actif/du passif net des restrictions internes	13 788
Total de l'actif/ du passif non restreint	4 757 600
Total du passif net	4 771 388

TABLEAU 5—DÉPENSES

	2002
	$
Fonctionnement	
Personnel	12 095 556
Fonctionnement et entretien	16 483 033
Total	28 578 589

TABLEAU 6—ENGAGEMENTS

De par leur nature, les activités de l'organisme donnent lieu à certains marchés et obligations importants en vertu desquels l'organisme s'engage à effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années, lors de la prestation de services ou de la fourniture de biens. L'organisme n'a aucun engagements majeurs pour les cinq prochaines années qui pourront être estimés d'une façon raisonnable.

TABLEAU 7—PROVENANCE ET UTILISATION DES AUTORISATIONS (CRÉDITS PARLEMENTAIRES)

	2002
	$
Des comptes publics	
Total disponible pour utilisation	27 712 884
Utilisé durant l'exercice	26 893 275
Disponible pour utilisation dans les exercices suivants	819 609

TABLEAU 8—RAPPROCHEMENT ENTRE LES RÉSULTATS NETS ET L'UTILISATION DES CRÉDITS

	2002
	$
Résultats nets	20 382 920
Rajustements pour les éléments sans incidence sur les crédits	
Moins: les éléments comptabilisés comme dépenses sans incidence sur les crédits	
Amortissement	107 162
Allocation pour mauvaises créances	400
Congés payés	186 492
Remboursement des dépenses d'exercices antérieurs	(5 795)
Ajustement des payables d'exercices antérieurs	(302 014)
Remboursement des dépenses du programme	3 500
Remboursement des dépenses du programme	11 038
Services obtenus sans frais	1 978 664
	1 979 447
	18 403 473
Plus: les éléments comptabilisés comme revenus sans incidence sur les crédits	8 462 533
	26 866 006
Rajustements pour les éléments ayant une incidence sur les crédits	
Plus: dépenses	
Payés d'avance	27 705
Prêts et avances	(436)
	27 269
Total crédits utilisés (tableau 7) - Provenance et utilisations des autorisations	26 893 275

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La responsabilité concernant l'intégrité et l'objectivité des états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2002 et toute information contenue dans le présent rapport incombe à la direction du Centre. Afin d'assurer le plus haut niveau d'objectivité et d'impartialité, le Comité de vérification du Centre a examiné l'information financière contenue dans ces états financiers.

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail selon les normes du Conseil du Trésor du Canada fondées sur les principes comptables généralement reconnus du Canada. Ces états financiers doivent être lus dans le contexte des principales conventions comptables énoncées aux notes 2 et 3.

L'information présentée dans les états financiers est fondée sur les meilleurs jugements et estimations de la direction, compte tenu de son importance relative. Pour s'acquitter de ses responsabilités en matière de comptabilité et d'information, le Centre tient une série de comptes qui fournissent un registre centralisé de ses opérations financières. À moins d'avis contraire, l'information financière contenue dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* concorde avec l'information qui figure dans ces états financiers.

La direction des services financiers du Centre établit et diffuse les politiques comptables et les politiques de gestion financière, et diffuse des directives qui assurent le respect des normes de comptabilité et de gestion financière. Le Centre tient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui tiennent compte des coûts, des avantages et des risques. Ces systèmes sont établis pour faire en sorte que les opérations soient autorisées comme il se doit par le Parlement, qu'elles soient exécutées selon les règles applicables et qu'elles soient comptabilisées adéquatement afin d'assurer la reddition de comptes à l'égard des fonds publics et de protéger les actifs du Centre. Le Centre s'efforce également de démontrer l'objectivité et l'intégrité des données contenues dans ces états financiers grâce à la sélection, à la formation et au perfectionnement attentifs d'un personnel qualifié, grâce à des arrangements organisationnels permettant un juste partage des responsabilités et grâce à des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, politiques, normes et autorisations administratives soient compris dans tout l'organisme.

La direction a présenté ces états financiers à la vérificatrice générale du Canada, qui les a vérifiés et a fourni l'opinion indépendante ci-jointe.

Approuvé par :

Le président et administrateur en chef
S. LEN HONG

La contrôleuse/Agente financière principale
BONNIE EASTERBROOK, CGA

le 12 juin 2002

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU CENTRE CANADIEN D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL ET AU MINISTRE DU TRAVAIL

J'ai vérifié l'état de la situation financière du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail au 31 mars 2002 et les états des résultats et passif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Centre. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail au 31 mars 2002 ainsi que des résultats de son exploitation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour la vérificatrice générale du Canada
Shahid Minto, CA
Vérificateur général adjoint du Canada

Ottawa, Canada
le 12 juin 2002

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail—*Suite*

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 MARS

	2002	2001
	$	$
ACTIF		
À court terme :		
Montant à recevoir du Trésor	766 311	688 014
Stocks aux fins de revente	112 117	112 835
Débiteurs (note 7)	272 724	417 602
	1 151 152	1 218 451
Immobilisations (note 6)	451 598	407 439
	1 602 750	1 625 890

	2002	2001
	$	$
PASSIF		
À court terme :		
Créditeurs et charges à payer (note 8)	571 889	570 416
Produits reportés (note 8)	109 362	110 706
	681 251	681 122
Paie de vacances (note 8)	268 177	268 177
Prestations de cessation d'emploi (notes 8 et 12)	549 899	503 033
Comptes en fiducie		
Fonds pour programme de subventions (note 10)	123 923	252 858
Dons (note 11)	87 747	81 021
Contributions reçues d'avance du Service des demandes de renseignements	60 000	
	271 670	333 879
	1 770 997	1 786 211
Passif net	(168 247)	(160 321)
	1 602 750	1 625 890

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Approuvé par :

Le président du Conseil
WARREN EDMONDSON

Le président et administrateur en chef
S. LEN HONG

La contrôleuse/Agente financière principale
BONNIE EASTERBROOK, CGA

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2002
	$
Produits (note 4)	
Produits des ventes	2 700 884
Projets et ententes de collaboration	1 784 838
Total des produits	4 485 722
Charges	
Exploitation	
Traitements et avantages sociaux	4 857 678
Prestations de cessation d'emploi	58 153
Services professionnels et spéciaux	1 281 504
Locaux	536 248
Information	331 179
Transport et communications	218 217
Services de réparation et d'entretien	142 924
Services publics, fournitures et approvisionnements	138 711
Location	22 664
	7 587 278
Administration	
Traitements et avantages sociaux	271 506
Gouverneurs et comités	17 952
Déplacements	23 289
Services professionnels et spéciaux	3 668
Services publics, fournitures et approvisionnements	250
	316 665
Total des charges	7 903 943
Autres charges	
Amortissement	221 246
Perte sur la cession d'actif	846
	8 126 035
Coût d'exploitation net	(3 640 313)
Passif net au début de l'exercice	(160 321)
Services rendus gratuitement par d'autres ministères	536 248
Encaisse nette fournie par le gouvernement	3 017 842
Variation du montant à recevoir du Trésor	78 297
Passif net, fin de l'exercice	(168 247)

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2002
	$
Activités d'exploitation	
Coût d'exploitation net	(3 640 313)
Éléments hors caisse inclus dans les résultats nets	
Amortissement des immobilisations	221 246
Perte sur la cession d'actifs	846
Services reçus gratuitement d'autres ministères	536 248
	(2 881 973)
Ajustements à l'état de la situation financière	
Variations des créditeurs et produits reportés	129
Variations des prestations de cessation d'emploi	46 866
Variations des débiteurs	144 878
Stocks utilisés	718
	192 591
Encaisse nette utilisée dans les activités d'exploitation	(2 689 382)
Encaisse utilisée dans les activités d'investissement	
Acquisitions nettes d'immobilisations	(266 251)
Diminution des comptes de fiducie	(62 209)
	(328 460)
Encaisse nette fournie par le gouvernement	(3 017 842)

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Pouvoirs et objectifs

Le Centre a été établi en 1978 en vertu de la *Loi sur le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail*, et est un établissement public nommé à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Les objectifs du Centre sont de promouvoir le droit des Canadiens à travailler dans des conditions saines et sûres et d'améliorer la santé physique et mentale des travailleurs. Les charges d'exploitation du Centre sont financées en partie par ses produits d'exploitation et par un crédit budgétaire annuel.

2. Principales conventions comptables

a) Ces états financiers ont été préparés selon la comptabilité d'exercice conformément aux normes du Conseil du Trésor du Canada, fondées sur les principes comptables généralement reconnus du Canada.

b) Crédits parlementaires

Le Centre tire sa principale source de financement du gouvernement du Canada au moyen de crédits parlementaires. Ces crédits fournis au Centre ne sont pas soumis à une présentation de l'information financière selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Ils sont fondés en grande partie sur les besoins de trésorerie. Voir la note 5 pour le rapprochement des deux méthodes de présentation.

c) Comptabilisation des charges

Toutes les charges sont comptabilisées selon la comptabilité d'exercice.

d) Comptabilisation des produits

Les produits sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel l'opération se produit. Les produits reçus qui ne sont pas encore gagnés sont déclarés dans la note 8, produits reportés.

e) Montant à recevoir du Trésor

L'exploitation du CCHST fait appel au Trésor qui est administré par le receveur général du Canada. Tout montant reçu par le CCHST est déposé au Trésor et toute somme effectivement déboursée par le CCHST est prélevée du Trésor. Les montants à recevoir du Trésor représentent le montant d'argent auquel le CCHST a droit de puiser du Trésor, sans tenir compte de crédits supplémentaires, dans le but de payer ses dettes.

f) Stocks destinés à la revente

Les stocks sont évalués au moins élevé de leur coût et de leur valeur de réalisation nette.

g) Remboursements des charges d'exercices antérieurs

Les remboursements des charges d'exercices antérieurs sont comptabilisés en tant que produits à la réception et ne sont pas déduits des charges.

h) Immobilisations

Tous les actifs sont comptabilisés au coût d'achat conformément aux recommandations du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public. La capitalisation des logiciels a été réalisée de façon prospective depuis le 1er avril 2001. L'amortissement des immobilisations est calculé selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative des actifs :

Catégorie d'actif	
Matériel informatique	3 ans
Mobilier et matériel	5 ans
Logiciels	1-5 ans
Matériel de mesure	5 ans

i) Opérations en devises

Les produits et charges libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur au moment de l'opération.

j) Services reçus gratuitement

Les montants estimatifs des services fournis gratuitement par les ministères sont compris dans les charges.

k) Incertitude relative à la mesure

La préparation d'états financiers oblige la direction à faire des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants d'actif, de passif, de produits et de charges indiqués dans les états financiers. Au moment de la préparation de ces états financiers, la direction croit que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Les estimations sont notamment utilisées pour l'amortissement des immobilisations.

l) Les prestations de cessation d'emploi versées au moment du départ d'un employé représentent des obligations du CCHST qui sont normalement financées par le Conseil du Trésor.

3. Modifications de conventions comptables

Au cours des exercices antérieurs, le Centre a préparé ses états financiers selon la provenance et l'utilisation des crédits. Pour la première fois, nous avons préparé un jeu d'états financiers, dont un état de la situation financière, un état des résultats et passif net et un état des flux de trésorerie selon la méthode de comptabilité d'exercice. Il n'est ni pratique, ni possible pour le Centre de présenter des montants correspondants ailleurs que sur l'état de la situation financière parce que l'information n'est pas disponible et toute estimation des montants des exercices antérieurs ne pourrait être corroborée avec précision.

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

4. Produits

	2002
	$
Produits des ventes	
Abonnements au disque CCINFO	1 224 014
Abonnements aux disques spéciaux	472 692
CCINFOWeb	464 235
Produits spéciaux sur Internet	383 540
Exemplaires de publications	135 046
Autres	21 357
	2 700 884
Projets et ententes de collaboration	
Projets en collaboration	1 294 303
Contributions au Service des demandes de renseignements	454 000
Frais de déplacement	36 535
	1 784 838
	4 485 722

5. a) Rapprochement du coût d'exploitation net au montant total des crédits parlementaires utilisés :

	2002
	$
Coût d'exploitation net	3 640 313
Ajustements pour les éléments qui n'affectent pas les crédits	
Moins	
Amortissement	221 246
Stocks utilisés	718
Augmentation des prestations de cessation d'emploi	46 866
Perte sur la cession d'immobilisations	846
Radiation des créances irrécouvrables	12 776
Services reçus gratuitement d'autres ministères	536 248
	2 821 613
Plus	
Diminution des produits reportés	1 344
Diminution nette du solde des débiteurs	77 130
Acquisitions d'immobilisations	266 251
Crédits parlementaires utilisés	3 166 338

b) Provenance et utilisation des autorisations (crédits)

Crédits parlementaires :	2002
	$
DRHC - Crédit 20	2 255 000
DRHC - Crédit 20A	248 864
DRHC - Crédit 20B	600 000
Conseil du Trésor crédit 15a - Conventions collectives	12 000
Conseil du Trésor crédit 15b - Conventions collectives	115 000
Conseil du Trésor - Crédit 10	46 000
	3 276 864
Moins :	
Crédits périmés - exploitation	110 526
Crédits parlementaires utilisés par le Centre	3 166 338

6. Immobilisations et amortissement cumulé :

Immobilisations au coût	1er avril 2001	Acquisitions	Aliénations	31 mars 2002
	$	$	$	$
Matériel informatique	1 924 534	70 009	32 855	1 961 688
Mobilier et matériel	869 885	13 284	5 771	877 398
Améliorations locatives	632 719			632 719
Logiciels		182 958		182 958
Matériel de mesure	2 673			2 673
	3 429 811	266 251	38 626	3 657 436

Amortissement cumulé	1er avril 2001	Amortissement	Aliénations	31 mars 2002
	$	$	$	$
Matériel informatique	1 632 056	103 415	32 009	1 703 462
Mobilier et matériel	754 924	35 296	5 771	784 449
Améliorations locatives	632 719			632 719
Logiciels		82 535		82 535
Matériel de mesure	2 673			2 673
	3 022 372	221 246	37 780	3 205 838

Valeur comptable nette	31 mars 2002	1er avril 2001
	$	$
Matériel informatique	258 226	292 478
Mobilier et matériel	92 949	114 961
Logiciels	100 423	
	451 598	407 439

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

7. Débiteurs

Les débiteurs à court terme provenant de la vente de produits et services sont comme suit :

	31 mars 2002	1er avril 2001
	$	$
Tiers	261 791	240 616
Gouvernement du Canada	10 933	176 986
	272 724	417 602

8. Passif

	31 mars 2002	1er avril 2001
	$	$
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	508 343	531 120
Traitements et avantages sociaux à payer	63 546	39 296
	571 889	570 416
Produits reportés		
Tiers	109 362	110 706
Provisions pour avantages sociaux		
Paies de vacances	268 177	268 177
Prestations de cessation d'emploi	549 899	503 033
	818 076	771 210

Les coûts associés aux paies de vacances représentent le montant des crédits accumulés à fin de l'exercice.

Le passif pour les prestations de cessation d'emploi correspond à ce que les employés recevraient au moment de leur démission du CCHST. Dans ces circonstances, seuls les employés ayant au moins 10 ans de service continu ont droit à de telles prestations, qui sont calculées sur la base d'une demi-semaine de paie pour chaque année complète de service continu jusqu'à un maximum de 26 ans. Une mise à pied entraînerait des coûts additionnels considérables, les indemnités de cessation d'emploi étant calculées pour tous les employés sur la base de deux semaines de paie pour la première année de service continu et une semaine de paie pour chaque année additionnelle complète de service continu.

Les produits reportés représentent des sommes perçues avant la date de livraison des produits. Il s'agit principalement de produits que le CCHST vend par abonnement. Ces produits sont expédiées au cours des exercices ultérieurs.

9. Opérations entre apparentés

Le Centre est lié, en termes de propriété commune, à tous les autres ministères du gouvernement du Canada et aux sociétés d'État fédérales. Le Centre conclut des opérations avec ces organismes dans le cours normal de ses activités selon des termes commerciaux normaux pertinents aux individus et aux entreprises, sauf que certains services, tel que défini précédemment, sont fournis au Centre sans frais. Les produits comprennent 731 537 $ provenant d'opérations conclues avec divers ministères fédéraux. Les opérations avec des parties apparentées sont effectuées selon des modalités semblables à celles qui s'appliquent aux opérations avec des tiers. Les services reçus sans frais des autres ministères se chiffrent à 536 248 $.

10. Fonds pour le programme de subventions

Le CCHST administre le Programme de subventions pour la recherche et le développement pan-asiatique pour le compte du Centre de recherches pour le développement international (CRDI). Le CCHST distribuera diverses subventions pour appuyer la recherche et les projets de recherche et de développement en Asie et dans la région du Pacifique liés aux applications de réseau, aux technologies et aux règlements. Ces projets tenteront d'éliminer les problèmes économiques, sociaux et écologiques de la région.

Les frais d'administration perçus par le CCHST pour l'administration des fonds sont comptabilisés dans produits-projets et ententes de collaboration à titre de recouvrement des coûts. Aucune autre activité, opération ou solde de ce programme n'est reflété dans les états financiers du CCHST.

	31 mars 2002
	$
Solde du fonds au début de l'exercice	252 858
Fonds reçus pour les projets au cours de l'exercice	199 582
Subventions versées aux bénéficiaires	(268 517)
Frais d'administration du CCHST	(60 000)
	123 923

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

11. Dons

Conformément au paragraphe 6(3) de la loi dont il relève, le Centre peut acquérir de l'argent ou d'autres biens par voie de don ou autrement et il peut utiliser ces biens ou en disposer conformément aux modalités de leur acquisition, le cas échéant. Le Centre a reçu des dons totalisant 6 726 $ durant l'exercice 2001-2002, ce qui porte à 87 747 $ le total des dons accumulés au 31 mars 2002. Ces fonds sont inscrits dans un compte spécial du Trésor.

12. Avantages sociaux futurs

a) Prestations de retraite

Le Régime de pensions de retraite de la fonction publique oblige les employeurs à verser des cotisations équivalentes à celles des employés inscrits au régime. Ces cotisations représentent la totalité des engagements contractés au titre du régime de retraite du Centre et sont passés en charges sur une base courante. Le Centre a versé des cotisations au régime de 214 690 $ durant l'exercice 2001-2002, montant qui se trouve dans l'état des résultats.

b) Prestations de cessation d'emploi

Le CCHST offre à ses employés des avantages postérieurs au départ à la retraite et à l'emploi par le biais d'un régime de prestations de cessation d'emploi.

Le coût net des régimes de prestations de cessation d'emploi du CCHST pour l'exercice terminé le 31 mars 2002 s'est chiffré à 58 153 $.

Ces régimes de prestations ne sont pas capitalisés et n'affichent donc aucun actif. Cette situation entraîne un déficit équivalent au passif à titre de prestations de cessation d'emploi. Le passif au titre de ces régimes de prestations au montant de 549 899 $ (2001 – 503 033 $) est inscrit au bilan du 31 mars 2002.

Commission canadienne de sûreté nucléaire

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La direction de la Commission canadienne de sûreté nucléaire est responsable de la préparation de ses états financiers pour l'exercice terminé le 31mars 2002 et de tous les renseignements figurant dans son rapport annuel.

Les états financiers ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et comprennent des estimations fondées sur le meilleur jugement de la direction, le cas échéant. Les renseignements financiers présentés ailleurs dans le présent rapport annuel concordent avec ceux fournis dans les états financiers.

La direction a également élaboré et tenu des livres et des registres comptables et géré des systèmes de contrôle de gestion financière et d'information visant à fournir une assurance raisonnable que les actifs du gouvernement sont contrôlés et protégés, que la gestion des ressources pour atteindre les objectifs de la Commission est économique et efficiente et que les opérations se font conformément à la Loi sur la gestion des finances publiques et des réglements connexes ainsi qu'aux politiques de la Commission et aux exigences législatives.

Le vérificateur externe de la Commission, soit la vérificatrice générale du Canada, a effectué une vérification indépendante et émis son opinion sur les états financiers à la Commission et au ministre de Ressources naturelles Canada.

Approuvé par :

La présidente et première dirigeante,
LINDA J. KEEN

Le vice-président des Services de gestion
DENYS VERMETTE

le 5 juin 2002

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À LA COMMISSION CANADIENNE DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE ET AU MINISTRE DES RESSOURCES NATURELLES

J'ai vérifié l'état de la situation financière de la Commission canadienne de sûreté nucléaire au 31 mars 2002 et les états des résultats, du déficit et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Commission. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les étatsfinanciers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Commission au 31 mars 2002 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour la vérificatrice générale du Canada
John Wiersema, CA
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada
le 5 juin 2002

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 MARS

	2002	2001
	$	$
ACTIF		
À court terme :		
Montant à recevoir du Trésor	3 952 658	4 751 020
Débiteurs (note 5)	2 050 090	3 667 937
Charges payées d'avance	54 605	3 832
	6 057 353	8 422 789
À long terme:		
Immobilisations (note 6)	1 171 313	518 280
Total de l'actif	7 228 666	8 941 069

	2002	2001
	$	$
PASSIF ET DÉFICIT		
À court terme :		
Créditeurs et charges à payer	4 111 417	4 917 928
Indemnités de vacances	2 577 732	2 683 939
Produits reportés (note 7)	19 210 186	14 884 143
Indemnités de cessation d'emploi (note 13)	1 803 233	1 047 646
	27 702 568	23 533 656
À long terme:		
Indemnités de cessation d'emploi (note 13)	5 646 354	5 155 218
	33 348 922	28 688 874
Déficit	(26 120 256)	(19 747 805)
Total du passif et du déficit	7 228 666	8 941 069

Engagements et éventualités (note 12).
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par :

La présidente et première dirigeante,
LINDA J. KEEN

Le vice-président des Services de gestion,
DENYS VERMETTE

Commission canadienne de sûreté nucléaire— *Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2002
	$
Produits	
Droits de permis	37 708 642
Projets de marchés	472 338
Autres	37 878
Total des produits	38 218 858
Charges (note 8)	
Santé, sûreté, sécurité et protection environnementale	60 359 015
Non-prolifération et garanties	5 058 872
Total des charges	65 417 887
Coût d'exploitation net (note 4)	(27 199 029)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU DÉFICIT POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2002
	$
Solde au début de l'exercice	(19 747 805)
Coût d'exploitation net	(27 199 029)
Services fournis sans frais (note 10)	6 544 557
Liquidités nettes fournies par le gouvernement (note 4)	15 080 383
Changement du montant à recevoir du Trésor	(798 362)
Solde à la fin de l'exercice	(26 120 256)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2002
	$
Activités d'exploitation	
Coût d'exploitation net	(27 199 029)
Éléments hors caisse	
Amortissement des immobilisations	188 039
Services fournis sans frais par d'autres ministères et organismes du gouvernement	6 544 557
Gain net sur l'aliénation d'immobilisations	25 345
Variation nette du fonds de roulement hors caisse	5 735 986
Variation des indemnités de cessation d'emploi à long terme	491 136
Encaisse utilisée pour les activités d'exploitation	(14 213 966)
Activités d'investissement	
Acquisitions et améliorations d'immobilisations	(883 796)
Produit provenant de l'aliénation d'immobilisations	17 379
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement	(866 417)
Liquidités nettes fournies par le gouvernement (note 4)	(15 080 383)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Pouvoirs et objectifs

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) a été constituée en 1946 en vertu de la *Loi sur l'énergie nucléaire*. Avant le 31 mai 2000, c'est-à-dire avant l'entrée en vigueur de la *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires* (« la Loi »), la CCSN était connue sous le nom de Commission de contrôle de l'énergie atomique. La CCSN constitue un établissement public nommé à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et rend compte au Parlement par l'entremise du ministre de Ressources naturelles Canada.

La *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires* confère à la CCSN des pouvoirs étendus pour établir et voir à l'application des normes nationales dans les domaines de la santé, de la sûreté et de l'environnement en ce qui concerne l'utilisation de l'énergie nucléaire. Elle jette les bases nécessaires pour assurer la mise en œuvre de la politique canadienne et le respect des obligations du Canada à l'égard de la non-prolifération des armes nucléaires. La Loi donne aux inspecteurs de la CCSN des pouvoirs plus clairs et plus complets et adapte les sanctions pour les infractions aux pratiques législatives courantes. La CCSN est autorisée à demander des garanties financières, à ordonner des mesures correctives dans des situations dangereuses et à exiger des parties responsables d'assumer les coûts de la décontamination et d'autres mesures correctives.

La CCSN a pour mission :

- de réglementer le développement, la production et l'utilisation de l'énergie nucléaire ainsi que la possession et l'utilisation de substances nucléaires, de l'équipement réglementé et des renseignements réglementés afin que: a) le niveau de risque inhérent à ces activités tant pour la santé et la sécurité des personnes, pour l'environnement que pour la sécurité nationale demeure acceptable; b) ces activités soient exercées en conformité avec les mesures de contrôle et les obligations internationales que le Canada a assumées;
- d'informer le public – sur les plans scientifique, technique ou en ce qui concerne la réglementation du domaine de l'énergie nucléaire – sur : a) ses activités; b) le développement, la production, la possession, le transport et l'utilisation de l'énergie et des substances nucléaires; c) les conséquences de l'utilisation de l'énergie et des substances nucléaires pour la santé et la sécurité des personnes et pour l'environnement.

Commission canadienne de sûreté nucléaire— *Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

De plus, la CCSN administre la *Loi sur la responsabilité nucléaire*, y compris la désignation des installations nucléaires, la prescription des montants d'assurance de base que doivent souscrire les exploitants des installations nucléaires, et l'administration des primes d'assurance supplémentaire pour ces installations nucléaires. Les montants d'assurance de base et d'assurance supplémentaire s'élèvent à 75 millions de dollars pour chaque installation (note 14). Une assurance est requise pour 14 installations.

Les charges de la CCSN sont financées par une autorisation budgétaire annuelle. Les cotisations de l'employeur à l'égard des avantages sociaux font l'objet d'une autorisation législative.

La CNSC a établi un programme de recouvrement des coûts. Aux termes de la Loi, l'objectif général du programme est de permettre à la CCSN de recouvrer ses charges liées aux activités de réglementation auprès des titulaires de permis délivrés en vertu de la Loi. Ces charges incluent l'évaluation technique des demandes de permis, les inspections effectuées pour vérifier si les titulaires de permis se conforment aux conditions de leurs permis et l'élaboration des normes liées aux permis. Le barème des droits est fondé sur les charges au titre des activités de réglementation en 1992-1993. Les établissements d'enseignement, les établissements de santé sans but lucratif subventionnés par l'État et les ministères du gouvernement fédéral ne sont pas assujettis au programme. La CCSN revoit présentement son programme et ses plans de recouvrement des coûts en vue de mettre en œuvre un nouveau règlement en cette matière l'an prochain.

2. Conventions comptables importantes

a) Utilisation d'estimations

Les présents états financiers sont dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Pour les préparer sur une comptabilité d'exercice, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui touchent les montants reportés au titre de l'actif, du passif, des produits, des charges et des éventualités pendant la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des estimations. Les éléments les plus importants des estimations sont les indemnités de cessation d'emploi et l'amortissement des immobilisations.

b) Crédits parlementaires

Les crédits parlementaires sont fonction dans une large mesure des besoins de trésorerie. Ainsi, les éléments de l'état du déficit et de l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux auxquels on pourvoit grâce aux crédits parlementaires. La note 4 établit le rapprochement entre les crédits utilisés pour le coût d'exploitation net, les crédits approuvés et les liquidités nettes fournies par le gouvernement.

c) Constatation des produits

Les droits de permis sont inscrits comme produits selon une méthode d'allocation uniforme pour la durée du permis (un an ou deux en général). Tous les autres produits sont constatés au cours de l'exercice où l'opération ou de l'activité donne lieu au produit. Les droits de permis reçus pour des périodes d'autorisation des exercices futurs sont inscrits aux produits reportés. Les produits découlant des droits de permis, des projets de marchés et d'autres sources sont versés au Trésor, et la CCSN ne peut s'en servir. Une autorisation législative permet de réaffecter les produits tirés de l'aliénation des biens excédentaires.

d) Montant à recevoir du Trésor

Le fonctionnement de la CCSN est financé par le Trésor, lequel est administré par le receveur général du Canada. Toutes les rentrées de fonds de la CCSN sont versées au Trésor et tous ses décaissements sont prélevés du Trésor. Le montant à recevoir du Trésor représente la somme d'argent que la CCSN a le doit de retirer du Trésor, sans avoir besoin de crédits supplémentaires, pour s'acquitter de ses obligations.

e) Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites à leur coût, moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire suivante pour la durée de vie utile estimative des immobilisations :

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Logiciels et matériel informatique	2 à 5 ans
Véhicules motorisés	4 ans
Mobilier et matériel de bureau et de laboratoire	5 à 10 ans

Commission canadienne de sûreté nucléaire—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

f) Indemnités de cessation d'emploi

Le passif de la CCSN pour les indemnités de cessation d'emploi est calculé selon les données provenant de l'évaluation actuarielle de l'obligation du gouvernement dans son ensemble en matière d'indemnités de cessation d'emploi. Le passif au titre des indemnités de cessation d'emploi est une obligation de la CCSN qui est normalement financée par crédit au moment du versement des indemnités.

g) Indemnités de vacances

Les indemnités de vacances sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit en vertu de leurs conditions d'emploi respectives et sont établies en fonction des taux de rémunération en fin d'exercice. Le passif au titre des indemnités de vacances à la cessation d'emploi est une obligation de la CCSN qui est normalement financée par crédit au moment du versement des indemnités.

h) Services fournis sans frais par d'autres ministères et organismes du gouvernement

Les services fournis sans frais par d'autres ministères et organismes du gouvernement sont comptabilisés par la CCSN à leur juste valeur estimative en tant que charges d'exploitation. Ces services comprennent les locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, la quote-part au titre des cotisations de l'employeur pour les régimes d'assurance des employés payée par le Secrétariat du Conseil du Trésor, les salaires et autres frais légaux connexes pour les services fournis par Justice Canada, les services de vérification fournis par le Bureau du vérificateur général, ainsi que les indemnités d'accident du travail versées par Développement des ressources humaines Canada. Un montant correspondant est crédité directement au déficit.

i) Régime de retraite

Les employés admissibles de la CCSN participent au Régime de pensions de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les employés et la CCSN contribuent aux coûts du régime. Les contributions de la CCSN sont passées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale de la CCSN au titre du régime. En vertu des dispositions législatives actuelles, la CCSN n'est pas tenue de verser des cotisations pour combler le déficit actuariel du Compte de pension de retraite de la fonction publique.

j) Subventions et contributions

Les subventions sont constatées au cours de l'exercice où le versement est dû, tandis que les contributions sont constatées au cours de l'exercice où le bénéficiaire a rempli les critères d'admissibilité.

k) Compte de réassurance de la responsabilité nucléaire

La CCSN administre le compte de réassurance de la responsabilité nucléaire au nom du gouvernement fédéral. Elle reçoit les primes d'assurance supplémentaires payées par les exploitants des installations nucléaires, qui sont créditées au Compte de réassurance de responsabilité nucléaire du Trésor. La CNSC n'inclut pas les activités financières connexes ou les éventualités dans ses états financiers, parce qu'elle n'est pas assujettie aux risques et récompenses de propriété ni à l'obligation d'en rendre compte. Cependant, des renseignements sur ce compte sont mentionnés à la note 14 de ces états financiers.

3. Modifications de conventions comptables

Auparavant, la CCSN dressait ses états financiers selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée. C'est la première fois qu'elle prépare un ensemble d'états financiers selon la méthode de la comptabilité d'exercice conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Voici les modifications apportées:

a) Présentation des états financiers et montants comparatifs

Auparavant, l'état financier de la CCSN comprenait un état des résultats et des notes afférentes à l'état financier. Les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2002 contiennent un état de la situation financière, un état des résultats, un état du déficit, un état des flux de trésorerie et des notes. Il n'est ni pratique ni économique pour la Commission de montrer des montants comparatifs dans l'état des résultats, l'état du déficit et l'état des flux de trésorerie parce que l'information n'est pas facilement disponible et qu'il serait impossible d'étayer avec précision les estimations des montants des exercices précédents. Seul l'état de la situation financière présente des montants comparatifs.

b) Indemnités de vacances

Auparavant, la CNSC constatait les charges relatives aux indemnités de vacances accumulées par les employés selon la méthode de la comptabilité de caisse. Au cours de l'exercice, elle a modifié de façon rétroactive sa convention comptable relative aux indemnités de vacances accumulées par les employés au profit de celle décrite à la note 2 g).

Commission canadienne de sûreté nucléaire—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

c) Indemnités de cessation d'emploi

Auparavant, la CNSC constatait les charges relatives aux indemnités de cessation d'emploi selon la méthode de la comptabilité de caisse. Au cours de l'exercice, elle a modifié de façon rétroactive sa convention comptable relative aux indemnités de cessation d'emploi au profit de celle décrite à la note 2 f).

d) Immobilisations

Auparavant, les achats d'immobilisations étaient imputés aux charges de fonctionnement au cours de l'exercice de leur acquisition. Pour l'exercice 2002, la CCSN a modifié de façon rétroactive sa convention comptable relative aux immobilisations. Les coûts sont maintenant capitalisés et amortis sur la durée de vie utile estimative, comme il est décrit à la note 2 e). Au cours de l'exercice, des achats d'immobilisations de 883 796 $, qui auparavant auraient été passées en charges, ont été capitalisées. L'amortissement, qui s'élève à 188 039 $, a été inscrit dans l'état des résultats.

4. Crédits parlementaires

a) Rapprochement du coût d'exploitation net

	2002
	$
Coût d'exploitation net	(27 199 029)
Éléments non imputés au crédit :	
Amortissement	188 039
Somme accumulée pour indemnités de vacances	(106 207)
Services fournis sans frais par d'autres ministères et organismes du gouvernement	6 544 557
Produits	(38 218 858)
Modification des indemnités de cessation d'emploi	1 246 723
Autres charges	(2 452)
	(30 348 198)
Éléments non imputés aux produits et charges:	
Achats d'immobilisations	(883 796)
Charges payées d'avance (sauf les avances à justifier)	(36 408)
	(920 204)
Total des crédits parlementaires utilisés	(58 467 431)

b) Rapprochement des crédits parlementaires approuvés

	2002
	$
Crédits parlementaires approuvés :	
Crédit 20 - Dépenses de fonctionnement de la CCSN	43 774 000
Crédit supplémentaire 20a	5 531 578
Crédit supplémentaire 20b	2 231 680
Transfert du crédit 10 du Conseil du Trésor	33 000
Transfert du crédit 15 du Conseil du Trésor	4 316 000
	55 886 258
Moins : crédit non utilisé	2 959 996
	52 926 262
Obligatoires	
Dépense des produits provenant de l'aliénation d'immobilisations excédentaires	169
Contributions législatives au régime de pension de retraite et à d'autres régimes d'avantages sociaux	5 541 000
Total des crédits parlementaires utilisés	58 467 431

c) Rapprochement des liquidités nettes fournies par le gouvernement

	2002
	$
Liquidités nettes fournies par le gouvernement	15 080 383
Produits (non disponibles)	38 218 858
Variation nette du fonds de roulement hors caisse imputée aux crédits approuvés	5 123 014
Remboursement des charges des exercices antérieurs	45 176
Total des crédits parlementaires utilisés	58 467 431

5. Débiteurs

La CCSN comptabilise trois principales catégories de débiteurs :

i) Droits de permis
ii) TPS à recouvrer de l'ADRC
iii) Autres

Les montants dus dans chacune de ces catégories sont les suivants :

	2002	2001
	$	$
Droits de permis	1 097 603	2 466 912
TPS à recouvrer de l'ADRC	930 906	1 298 956
Autres	245 652	126 140
Débiteurs - montant brut	2 274 161	3 892 008
Provision pour créances douteuses	224 071	224 071
Débiteurs - montant net	2 050 090	3 667 937

Commission canadienne de sûreté nucléaire—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

6. Immobilisations

Immobilisations	Solde d'ouverture	Acquisitions	Aliénations/ ajustements	Solde de clôture
	$	$	$	$
Logiciels et matériel informatique	553 381	186 635	(81 557)	658 459
Véhicules motorisés	519 403	108 254	(100 000)	527 657
Mobilier et matériel de bureau et de laboratoire	239 810	588 907	(10 000)	818 717
	1 312 594	883 796	(191 557)	2 004 833

Amortissement cumulé	Solde d'ouverture	Amortissement pour l'exercice courant	Aliénations/ ajustements	Solde de clôture
	$	$	$	$
Logiciels et matériel informatique	366 846	63 414	(48 606)	381 654
Véhicules motorisés	360 450	57 354	(100 000)	317 804
Mobilier et matériel de bureau et de laboratoire	67 018	67 271	(227)	134 062
	794 314	188 039	(148 833)	833 520
Immobilisations - montant net	518 280	695 757	(42 724)	1 171 313

7. Produits reportés

Généralement, les droits de permis sont payés avant le début de la période d'autorisation. Comme les produits sont constatés pendant la période d'autorisation, les droits reçus pour les périodes d'autorisation des exercices futurs sont comptabilisés comme produits reportés.

	2002
	$
Solde d'ouverture	14 884 143
Moins : produits compris dans les droits de permis de l'exercice	(13 875 155)
Plus : droits reçus pendant l'exercice pour les périodes d'autorisation des exercices futurs	18 201 198
Solde de clôture	19 210 186

8. Résumé des charges par catégorie principale

	2002
	$
Traitements et avantages sociaux	45 130 540
Services professionnels et spéciaux	7 854 798
Locaux	4 084 802
Déplacements et réinstallations	2 972 712
Mobilier et matériel	1 546 962
Réparations	839 918
Communications	839 460
Services publics, fournitures et approvisionnements	695 151
Information	603 118
Dépenses des commissaires	257 406
Subventions et contributions	246 557
Amortissement des immobilisations	188 039
Location de matériel	154 135
Charges diverses	4 289
	65 417 887

9. Opérations entre entités apparentées

La CCSN est liée par propriété commune à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Elle réalise des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités. Certaines de ces opérations sont réalisées selon les conditions commerciales normales qui s'appliquent à tous les individus et entreprises, tandis que d'autres sont des services fournis sans frais à la CCSN. Toutes les opérations importantes entre entités apparentées sont divulguées ci-dessous.

Commission canadienne de sûreté nucléaire—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

Au cours de l'exercice, la CCSN a dépensé 14 281 390 $ et constaté des produits de 3 152 656 $ provenant des opérations effectuées dans le cours normal de ses activités avec d'autres ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement. Ces dépenses incluent des services fournis sans frais qui s'élèvent à 6 544 557 $ et sont décrites dans la note 10.

10. Services fournis sans frais

Au cours de l'exercice, la CCSN a également obtenu des services sans frais des autres ministères et organismes du gouvernement. Ils sont comptabilisés à leur juste valeur dans les états financiers comme suit :

	2002
	$
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	3 481 958
Contributions au régime d'avantages sociaux fournies par le Secrétariat du Conseil du Trésor	2 687 128
Traitements et frais connexes des services juridiques fournis par Justice Canada	212 700
Services de vérification fournis par le Bureau du vérificateur général du Canada	95 000
Autres	67 771
	6 544 557

11. Permis délivrés sans frais par la CCSN

La CCSN délivre des permis sans frais aux établissements d'enseignement, aux établissements de santé sans but lucratif subventionnés par l'État et aux ministères du gouvernement fédéral. Les coûts liés à ces permis en 2002 s'élevaient à 2 497 753 $ (2001—2 606 515 $).

12. Engagements et éventualités

a) Engagements

Les engagements de la CCSN pour la location de matériel s'élèvent à 320 036 $ pour les prochains exercices.

b) Éventualités

La CCSN reçoit, dans le cours normal de ses activités, des réclamations. Les poursuites judiciaires engagées contre la CCSN dans le cadre de ces réclamations totalisent environ 55 325 000 $ et étaient toujours en instance le 31 mars 2002. Comme il est impossible à l'heure actuelle d'en déterminer l'issue finale, aucune provision n'a été comptabilisée pour ces éventualités. Le versement de tout montant qui serait accordé par suite d'un règlement serait imputé aux charges de l'exercice au cours duquel le litige est susceptible de se régler et serait estimé raisonnablement.

13. Avantages sociaux futurs

a) Régime de retraite

Les employeurs et les employés doivent cotiser à part égale au Régime de pension de retraite de la fonction publique. Ces contributions représentent l'obligation totale de la CCSN au titre du régime et sont constatées dans l'exercice. La cotisation de la Commission s'élève à 3 751 257 $ pour l'exercice terminé le 31 mars 2002.

b) Indemnités de cessation d'emploi

La CCSN offre des avantages postérieurs à la retraite et des avantages postérieurs à l'emploi dans le cadre d'un régime de cessation d'emploi.

La charge nette de la CCSN pour les indemnités de cessation d'emploi s'élève à 1 246 723 $ pour l'exercice terminé le 31 mars 2002.

Ces régimes ne sont pas pré-capitalisés et, par conséquent, n'ont pas d'actifs. Le passif constaté dans l'état de la situation financière au 31 mars 2002 totalise 7 449 587 $ (2001-6 202 864 $).

14. Compte de réassurance de la responsabilité nucléaire

Conformément à la *Loi sur la responsabilité nucléaire*, les exploitants d'installations nucléaires désignées doivent souscrire des montants d'assurance de base et/ou d'assurance supplémentaire de 75 millions de dollars par installation pour des responsabilités particulières. Le gouvernement fédéral a désigné la Nuclear Insurance Association of Canada (NIAC) comme le seul fournisseur d'assurance de responsabilité civile et d'assurance des biens de l'industrie nucléaire du Canada. La NIAC fournit de l'assurance à ces exploitants selon les termes d'une police standard. Cette police compte deux types de couvertes : la couverture A et la couverture B. La couverture A inclut seulement les risques acceptés par l'assureur, soit les blessures corporelles et dégâts matériels. La couverture B comprend les blessures non corporelles, notamment les blessures psychologiques et les dommages causés par des émissions normales. La NIAC reçoit les primes des exploitants pour les deux couvertures, mais les primes pour les risques de la couverture B sont remises au gouvernement fédéral, qui réassure ces risques en vertu de l'entente de réassurance qu'il a conclue avec la NIAC. Dans le cadre de cette entente, le gouvernement paie également la différence (assurance supplémentaire) entre le montant d'assurance de base établi par la CCSN et les 75 millions de dollars de l'assurance responsabilité imposée par la *Loi sur la responsabilité nucléaire*. Le 31 mars 2002, la couverture de l'assurance supplémentaire atteignait 515 500 000 $ (2001—590 000 000 $).

Commission canadienne de sûreté nucléaire—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

Toutes les primes d'assurance supplémentaire payées par les exploitants d'installations nucléaires sont créditées au compte de réassurance de la responsabilité nucléaire du Trésor. Les réclamations sur le régime d'assurance supplémentaire sont prélevées du Trésor et imputées au compte. Il n'y a pas eu de réclamation ni de paiement depuis la création du compte.

Tel que l'explique la note 2k), la CCSN administre le compte de réassurance de la responsabilité nucléaire au moyen d'un compte spécial. Au cours de l'exercice, l'opération suivante a été enregistrée dans le compte.

	2002
	$
Solde d'ouverture	551 921
Encaissements déposés	1 500
Solde de clôture	553 421

PRODUITS ET COÛT D'EXPLOITATION PAR ACTIVITÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS (NON VÉRIFIÉ)	Produits	Permis exempts de droits	Valeur totale des permis et autres recettes	Coût d'exploitation
	$	$	$	$
Activités d'attribution de permis et de certificats				
Centrales nucléaires	26 871 152		26 871 152	30 114 644
Réacteurs non producteurs de puissance	900 305	133 007	1 033 312	1 596 312
Établissements de recherche et d'essais nucléaires	1 493 278		1 493 278	1 713 271
Accélérateurs de particules	115 140		115 140	319 488
Usines de traitement de l'uranium	862 101		862 101	1 174 541
Installations de traitement de substances nucléaires	282 432		282 432	496 918
Usines d'eau lourde	246 473		246 473	101 322
Installations de stockage des déchets radioactifs	374 618		374 618	878 485
Installations de fusion	170 625		170 625	244 826
Installations nucléaires de catégorie I	31 316 124	133 007	31 449 131	36 639 807
Installations nucléaires de catégorie II	77 527	640 950	718 477	890 545
Services de dosimétrie	76 742	3 337	80 079	377 197
Mines et usines d'uranium	2 688 367		2 688 367	3 276 647
Substances nucléaires et équipement réglementé	3 344 487	1 713 561	5 058 048	9 133 556
Attribution de certificats	205 396	6 898	212 294	1 204 641
Total des activités d'attribution de permis et de certificats	37 708 643	2 497 753	40 206 396	51 522 393
Activités générales				
Projets de marchés	479 688		479 688	943 431
Obligations et coopération internationales				6 285 285
Autres activités réglementaires	30 527		30 527	6 666 778
Total des activités générales	510 215		510 215	13 895 494
Total	38 218 858	2 497 753	40 716 611	65 417 887

Commission canadienne des affaires polaires

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

Nous avons préparé les états financiers ci-joints de la Commission canadienne des affaires polaires selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et en fonction des meilleurs jugements et estimations de la direction.

La responsabilité pour l'intégrité et l'objectivité des données fournies dans ces états financiers incombe à la direction et au Conseil d'administration de la Commission. Pour s'acquitter de la responsabilité de comptabiliser et de rendre compte, la Commission tient une série de comptes représentant un registre centralisé de ses opérations financières.

La Commission établit et diffuse les conventions comptables et les politiques de gestion financière, et émet des directives qui assurent le respect des normes de comptabilité et de gestion financière. Elle tient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui tiennent compte des coûts, des avantages et des risques. Ces systèmes visent à fournir une assurance raisonnable que les opérations sont autorisées comme il se doit par le Parlement et sont exécutées conformément aux règlements et qu'elles sont comptabilisées adéquatement afin d'assurer la reddition de comptes à l'égard des fonds publics et de protéger les actifs de la Commission.

La direction présente ces états financiers à la vérificatrice générale du Canada qui les vérifie et fournit une opinion indépendante. Cette opinion est jointe aux états financiers.

Approuvé par :

le président du Conseil d'administration
PETER JOHNSON

le directeur exécutif
STEVEN C. BIGRAS

le 26 juin 2002

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA
COMMISSION CANADIENNE DES AFFAIRES POLAIRES
ET AU
MINISTRE DES AFFAIRES INDIENNES
ET DU NORD CANADIEN

J'ai vérifié l'état de la situation financière de la Commission canadienne des affaires polaires au 31 mars 2002 et les états des résultats, de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Commission. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la sitation financière de la Commission au 31 mars 2002 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour la vérificatrice générale du Canada
John Wiersema, CA
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada
le 26 juin 2002

Commission canadienne des affaires polaires—*Suite*

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002	2001
ACTIF		
Actif financier		
Montant à recevoir du Trésor	29 141	107 870
Débiteurs	18 020	32 410
Charges payées d'avance		11 074
Petite caisse	600	600
	47 761	151 954
Actif non financier		
Immobilisations (note 5)	83 105	97 955
	130 866	249 909

	2002	2001
PASSIF ET ACTIF NET		
Passif		
Créditeurs et charges à payer	29 920	109 630
Indemnités de vacances à payer	17 103	16 003
Indemnités de cessation d'emploi (note 8b)	63 473	62 090
	110 496	187 723
Actif net	20 370	62 186
	130 866	249 909

Engagements (note 9)
Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Approuvé par :

le président du Conseil d'administration
PETER JOHNSON

membre du Conseil
MICHAEL P. ROBINSON

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2002
	$
Charges	
Traitements et avantages sociaux	383 475
Services professionnels et spéciaux	244 352
Voyages et déménagements	133 968
Locaux	113 576
Honoraires des membres du conseil	35 405
Impression et publication	34 667
Amortissement des immobilisations	21 152
Téléphone et télécommunications	14 820
Frais postaux et services de messagerie	11 330
Contributions	10 000
Frais de bureau et de matériel	6 950
Fournitures et approvisionnements	6 935
Coût d'exploitation net (note 4a)	1 016 630

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

ÉTAT DE L'ACTIF NET POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2002
	$
Actif net au début de l'exercice	62 186
Coût d'exploitation net	(1 016 630)
Services fournis sans frais par d'autres ministères et organismes du gouvernement	32 782
Liquidités nettes fournies par le gouvernement (note 4c)	1 028 347
Variation du montant à recevoir du Trésor	(78 729)
Amortissement du rabais pour les locaux	(7 586)
Actif net à la fin de l'exercice	20 370

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Commission canadienne des affaires polaires—*Suite*

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2002
	$
Activités d'exploitation :	
Coût d'exploitation net	(1 016 630)
Éléments hors trésorerie inclus dans le coût d'exploitation net	
Services fournis sans frais par d'autres ministères et organismes du gouvernement	32 782
Amortissement des immobilisations	21 152
Augmentation des indemnités de cessation d'emploi	1 383
Amortissement du rabais pour les locaux	(7 586)
Variation nette du fonds de roulement hors caisse	(53 146)
Encaisse utilisée pour les activités d'exploitation	(1 022 045)
Activités d'investissement :	
Achats d'immobilisations	(6 302)
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement	(6 302)
Liquidités nettes fournies par le gouvernement (note 4c)	(1 028 347)

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Pouvoirs et but

La Commission canadienne des affaires polaires a été constituée le 1er février 1991 en vertu de la *Loi sur la Commission canadienne des affaires polaires* et est un établissement public nommé à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. La Commission a commencé ses activités le 9 septembre 1991. Elle a été créée dans le but de promouvoir et de favoriser le développement et la diffusion des connaissances sur les régions polaires, de surveiller l'évolution de ces connaissances au Canada et ailleurs dans le monde, d'affirmer le Canada comme nation polaire sur la scène internationale et de fournir aux Canadiens et Canadiennes ainsi qu'aux organisations, institutions et associations canadiennes de l'information sur les recherches liées aux régions polaires. Ses dépenses d'exploitation sont financées par une autorisation budgétaire annuelle.

2. Conventions comptables importantes

a) Incertitude relative à la mesure

Pour préparer les états financiers, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui influent sur les montants de l'actif, du passif et des charges indiqués. La direction estime que, lorsqu'elle a préparé ces états financiers, les données fournies et les hypothèses étaient raisonnables. Les éléments les plus importants pour lesquels les montants ont été estimés sont les indemnités de cessation d'emploi et l'amortissement des immobilisations.

b) Crédits parlementaires

Les crédits parlementaires sont fonction dans une large mesure des besoins de trésorerie. Par conséquent, les éléments de l'état de la situation financière et de l'état de l'actif net ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux auxquels on pourvoit grâce aux crédits parlementaires. La note 4 montre le rapprochement entre les crédits utilisés pour le coût d'exploitation net, les crédits approuvés et les liquidités fournies par le gouvernement.

c) Montant à recevoir du Trésor

Les activités de la Commission canadienne des affaires polaires sont financées par le Trésor, lequel est administré par le receveur général du Canada. Toutes les rentrées de fonds de la Commission canadienne des affaires polaires sont versées au Trésor et tous ses décaissements sont prélevés sur le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor est la somme que la Commission canadienne des affaires polaires a le droit de retirer du Trésor sans avoir besoin de crédits supplémentaires, pour s'acquitter des obligations constatées dans les états financiers.

d) Contributions

Les contributions sont constatées au cours de l'exercice où le bénéficiaire a rempli les critères d'admissibilité.

e) Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites à leur coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire pour la durée de vie estimative des immobilisations, comme suit :

Catégorie d'immobilisations	Vie estimative
Matériel informatique et logiciels	5 ans

Commission canadienne des affaires polaires—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

f) Indemnités de vacances

Les indemnités de vacances sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit en vertu de leurs conditions d'emploi respectives. Elles sont établies en fonction des taux de rémunération en fin d 'exercice.

g) Services fournis sans frais par d'autres ministères et organismes du gouvernement

Les services fournis sans frais par d'autres ministères et organismes du gouvernement sont comptabilisés à leur juste valeur en tant que charges d 'exploitation. Un montant correspondant est crédité directement à l'actif net. Ces services incluent, entre autres : la quote-part au titre des cotisations de l'employeur pour les régimes d'assurance des employés payées par le Secrétariat du Conseil du Trésor, les services de vérification fournis par le Bureau du vérificateur général, ainsi que les coûts salariaux et les frais connexes de gestion des ressources humaines couverts par Affaires indiennes et du Nord canadien.

h) Indemnités de cessation d'emploi

Le passif de la Commission pour les indemnités de cessation d'emploi est calculé selon les données provenant de l'évaluation actuarielle pour le gouvernement dans son ensemble. Les indemnités de cessation d'emploi constituent une obligation de la Commission qui est habituellement financée par l'entremise du Conseil du Trésor.

i) Régime de retraite

Les employés admissibles participent au Régime de pensions de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les employés et la Commission cotisent aux coûts du régime. Les cotisations de la Commission sont passées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont engagées. En vertu des dispositions législatives actuelles, la Commission n'est pas tenue de verser des cotisations pour combler le déficit actuariel du Compte de pension de retraite de la fonction publique.

j) Rabais pour les locaux

La valeur de tout rabais pour les locaux est amortie sur la durée de l'entente de location.

3. Modifications de conventions comptables

Auparavant, la Commission préparait ses états financiers selon la méthode de la comptabilité de caisse. C'est la première fois qu'elle prépare un ensemble d'états financiers selon la méthode de la comptabilité d'exercice, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Les modifications apportées sont les suivantes :

a) Présentation des états financiers et montants correspondants

Auparavant, l'état financier de la Commission canadienne des affaires polaires comprenait un état des résultats et des notes afférentes à l'état financier. Les états financiers de la Commission pour l'exercice terminé le 31 mars 2002 contiennent un état de la situation financière, un état des résultats, un état de l'actif net, un état des flux de trésorerie et des notes. Il n'est ni pratique, ni économique pour la Commission de montrer des montants correspondants dans l'état des résultats, l'état de l'actif net et l'état des flux de trésorerie parce que l'information n'est pas facilement disponible et qu'il serait impossible d'étayer avec précision les estimations des montants de l'exercice précédent. Seul l'état de la situation financière présente des soldes d 'ouverture.

b) Indemnités de vacances

Auparavant, la Commission constatait les charges relatives aux indemnités de vacances accumulées par les employés selon la méthode de la comptabilité de caisse. Au cours de l'exercice, la Commission a modifié sa convention comptable relative aux indemnités de cessation d'emploi au profit de celle décrite à la note 2f). Il en résulte une augmentation des charges et du passif de 1 100 $ pour le présent exercice.

c) Immobilisations

Auparavant, les achats d'immobilisations étaient imputés aux charges d'exploitation au cours de l'exercice où les immobilisations étaient acquises. Pour l'exercice 2002, la Commission a modifié sa convention comptable relative aux immobilisations. Les coûts sont maintenant capitalisés et amortis sur la durée de vie utile estimative, comme il est décrit à la note 2e). Au cours de l'exercice, des achats d'immobilisations de 6 302 $ qui auparavant auraient été passés en charges, ont été capitalisés. L'amortissement, qui s 'élève à 21 152 $ a été inscrit dans l'état des résultats. Il en résulte une augmentation des charges de 14 850 $.

Commission canadienne des affaires polaires—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

d) Indemnités de cessation d'emploi

Auparavant, la Commission constatait les charges relatives aux indemnités de cessation d'emploi selon la méthode de la comptabilité de caisse. Au cours de l'exercice, elle a modifié sa convention comptable relative aux indemnités de cessation d'emploi au profit de celle décrite à la note 2h). Il en résulte un accroissement des charges et du passif de 1 383 $ pour le présent exercice.

4. Crédits parlementaires

a) Rapprochement du coût d'exploitation net

	2002
	$
Coût d'exploitation net	1 016 630
Charges non imputées au crédit:	
Services fournis sans frais par d'autres ministères et organismes du gouvernement	(32 782)
Variation des indemnités de vacances à payer	(1 100)
Variation des indemnités de cessation d'emploi	(1 383)
Amortissement des immobilisations	(21 152)
Amortissement du rabais pour les locaux	7 586
Autres rajustements	18 215
	986 014
Éléments non passés en charges mais imputés au crédit	
Achats d'immobilisations	6 302
Total des crédits parlementaires utilisés	992 316

b) Rapprochement des crédits parlementaires approuvés

	2002
	$
Affaires indiennes et Nord canadien—Crédit 50	890 000
Budget supplémentaire—Crédit 50a	41 642
Transfert du Conseil du Trésor—Crédit 15	6 000
	937 642
Moins : montant non utilisé	8 326
	929 316
Contributions législatives aux régimes d'avantages sociaux	63 000
Total des crédits parlementaires utilisés	992 316

c) Rapprochement des liquidités nettes fournies par le gouvernement

	2002
	$
Liquidités nettes fournies par le gouvernement	1 028 347
Variation nette du fonds de roulement hors caisse imputée aux crédits	(54 246)
Autres rajustements	18 215
Total des crédits parlementaires utilisés	992 316

5. Immobilisations

Coût	1er avril 2001	Acquisitions	31 mars 2002
	$	$	$
Matériel informatique et logiciels	102 204	6 302	108 506

Amortissement cumulé	1er avril 2001	Amortissement de l'exercice	31 mars 2002
	$	$	$
Matériel informatique et logiciels	4 249	21 152	25 401
Valeur comptable nette	97 955		83 105

6. Opérations entre entités apparentées

La Commission canadienne des affaires polaires est liée par propriété commune à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Elle réalise des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités. Certaines de ces opérations sont réalisées selon les conditions commerciales normales qui s'appliquent à toutes les personnes et à toutes les entreprises, mais certains services, indiqués ci-dessous, sont fournis sans frais. Au cours de l'exercice, la Commission canadienne des affaires polaires a enregistré des charges de 225 292 $ imputables aux opérations réalisées dans le cours normal de ses activités avec d'autres ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement. Ces charges concernent, entre autres, des services fournis sans frais évalués à 32 782 $ et décrits dans la note 7. En outre, la Commission a des sommes de 18 020 $ à recouvrer d'autres ministères, organismes et sociétés d'État.

Commission canadienne des affaires polaires—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

7. Services fournis sans frais

Au cours de l'exercice, la Commission a reçu des services sans frais des autres ministères et organismes du gouvernement. Ces services sont comptabilisés à leur juste valeur dans les états financiers, comme suit :

	2002
	$
Coûts salariaux et frais connexes de gestion des ressources humaines couverts par AINC	3 800
Services de vérification fournis par le Bureau du vérificateur général	12 000
Cotisations aux régimes d'assurance-maladie et de soins dentaires de la fonction publique payées par le Conseil du Trésor	16 982
	32 782

8. Avantages sociaux futurs

a) Régime de retraite

Les employés et les employeurs doivent cotiser à parts égales au Régime de pensions de retraite de la fonction publique. Ces cotisations représentent l'obligation totale de la Commission canadienne des affaires polaires et sont constatées dans l'exercice. La cotisation de la Commission s'élève à 42 651 $ pour l'exercice terminé le 31 mars 2002.

b) Indemnités de cessation d'emploi

La Commission canadienne des affaires polaires offre des avantages postérieurs à la retraite et des avantages postérieurs à l'emploi dans le cadre d'un régime de cessation d'emploi. La charge nette de la Commission pour les indemnités de cessation d'emploi pour l'exercice terminé le 31 mars 2002 s'élève à 1 383 $.

Ces régimes ne sont pas pré-capitalisés et, par conséquent, n'ont pas d'actifs. Le passif constaté dans l'état de la situation financière au 31 mars 2002 totalise 63 473 $ (2001—62 090 $).

9. Engagements

La Commission canadienne des affaires polaires a pris des engagements concernant la location de locaux et de matériel, engagements qui représentent environ 386 530 $ pour les exercices ultérieurs.

Les versements minimums futurs en vertu de ces engagements sont les suivants :

	$
2002-2003	119 612
2003-2004	119 612
2004-2005	119 612
2005-2006	21 874
2006-2007	5 820
Total	386 530

Commission de l'assurance-emploi du Canada

La Commission de l'assurance-emploi du Canada est un établissement public mentionné à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Elle fait partie de Développement des ressources humaines Canada depuis 1993 et se conforme à toutes les directives qui lui sont données par le ministre de DRHC au sujet de l'exercice de ses pouvoirs et de l'exécution de ses tâches.

La Commission est formée du sous-ministre de DRHC (président), du sous-ministre associé (vice-président) et de deux autres Commissaires, l'un représentant les employés et l'autre les employeurs. Elle est financée par DRHC qui gère aussi les opérations journalières du programme d'assurance-emploi en vertu des directives de la Commission. Elle prend des règlements concernant la définition des gains assurables et effectue un rapport annuel de contrôle et d'évaluation.

Le Compte d'assurance-emploi, consolidé aux états financiers du Gouvernement du Canada, publie ses propres états financiers vérifiés par le vérificateur général du Canada. Ces états financiers, reproduits à la section 4 du volume 1 des le *Comptes publics du Canada*, présente un compte-rendu complet des activités financières du programme d'assurance-emploi que gère la Commission.

Commission des champs de bataille nationaux

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La direction de la Commission est responsable de la préparation des états financiers ci-joints. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables du Conseil du Trésor, lesquelles sont fondées sur les principes comptables généralement reconnus au Canada. Lorsque plusieurs méthodes comptables existent, la direction a choisi les méthodes qui selon elle, sont appropriées dans les circonstances. Dans les cas où des estimations ou décisions fondées sur le jugement s'imposaient, la direction a déterminé ces montants selon une méthode raisonnable.

Pour s'acquitter de sa responsabilité relativement à la présentation de l'information financière, la direction a établi des politiques, des procédures et des systèmes de contrôle interne destinés à fournir l'assurance raisonnable que les actifs sont protégés contre les pertes ou les usages non autorisés, que les opérations sont conformes aux autorisations directrices et que les systèmes produisent de l'information financière fiable. La direction reconnaît les limites inhérentes à tout système de contrôle interne, mais croit que la Commission a mis sur pied des systèmes de contrôle efficaces et bien adaptés.

Les membres de la Commission s'acquitte de leurs responsabilités principalement en supervisant la préparation des états financiers et en approuvant ceux-ci.

Le rapport de la vérificatrice générale sur la fidélité de la présentation de ces états financiers et de leur conformité aux principes comptables généralement reconnus au Canada est inclus avec les présents états financiers.

Approuvé par :

le Président
ANDRÉ JUNEAU

le Secrétaire
MICHEL LEULLIER

le 8 juillet 2002

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À LA MINISTRE DU PATRIMOINE CANADIEN

J'ai vérifié l'état de la situation financière de la Commission des champs de bataille nationaux au 31mars 2002 et les états des résultats et de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Commission. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans ces états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Commission au 31 mars 2002 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.

Pour la vérificatrice générale du Canada
Richard Flageole, FCA
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada
le 8 juillet 2002

Commission des champs de bataille nationaux—*Suite*

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 MARS

	2002	2001
	$	$
ACTIF		
Actif financier		
À recevoir du Trésor	1 657 140	1 388 556
Comptes à recevoir	87 500	45 000
Comptes à recevoir d'autres ministères	43 007	26 450
	1 787 647	1 460 006
Actif non financier		
Immobilisations (note 5)	14 720 645	13 243 927
	16 508 292	14 703 933

	2002	2001
	$	$
PASSIF		
Créditeurs et charges à payer	914 827	622 141
Créditeurs et charges à payer à d'autres ministères	335 623	412 742
Indemnités de cessation d'emploi à payer	388 054	319 970
Salaires et vacances à payer	61 643	60 253
	1 700 147	1 415 106
Actif net (note 7)	14 808 145	13 288 827
	16 508 292	14 703 933

Engagements (note 10)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par :

le secrétaire
MICHEL LEULLIER

le président
ANDRÉ JUNEAU

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2002
	$
Activités de fonctionnement	
Résultats nets	(7 463 991)
Éléments sans effet sur l'encaissement net inclus dans les résultats nets	
Amortissement	639 038
Services offerts gratuitement	(57 044)
Rajustement provenant de l'état de la situation financière	
Variation du passif	285 041
Variation des comptes à recevoir	(59 057)
Encaisse liée aux activités de fonctionnement	(6 656 013)
Activités d'investissement	
Acquisition d'immobilisations	(2 115 756)
Encaisse liée aux activités d'investissement	(2 115 756)
Encaissement net du gouvernement	(8 771 769)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2002
	$
Charges d'exploitation (note 8)	
Subvention tenant lieu de taxes	3 613 990
Conservation et aménagement des Plaines	2 338 051
Service corporatif	1 483 775
Mise en valeur des Plaines	709 090
Amortissement	639 038
	8 783 944
Produits	
Stationnements	884 939
Activité pédagogique et accueil	220 853
Loyers	204 695
Autres revenus	41 253
Amendes et pénalités	7 027
	1 358 767
Charges d'exploitation nettes	7 425 177
Excédent des dépenses sur les revenus de fiducie (note 6)	38 814
Résultats nets	7 463 991
Actif net au début de l'exercice	13 288 827
Encaissement net du gouvernement	8 771 769
Variation—À recevoir du Trésor	268 584
Services offerts gratuitement	(57 044)
Actif net à la fin de l'exercice	14 808 145

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Commission des champs de bataille nationaux—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Statut et objectifs

La Commission a été constituée en 1908 en vertu de la *Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec*.

La Commission est un établissement public inscrit à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

La mission de la Commission est de s'assurer que toutes les richesses culturelles, récréatives, naturelles et scientifiques du parc soient développées dans le meilleur intérêt des Canadiens et Canadiennes et que l'image du gouvernement canadien soit renforcée sans compromettre le caractère historique du site. Pour se faire elle doit acquérir, préserver et aménager les grands champs de bataille historiques de Québec.

Le territoire administré par la Commission comprend :

- Les Plaines d'Abraham, site de bataille de 1759 opposant Wolfe et Montcalm;
- Le Parc des Braves, témoin de la bataille de Sainte-Foy en 1760;
- Le Parc St-Denis à l'est de la Citadelle de Québec surplombant le Cap-aux-Diamants;
- La maison de la découverte des Plaines d'Abraham sise sur l'avenue Wilfrid Laurier;
- La maison Louis St-Laurent sise au 201, 203 Grande-Allée Est à Québec;
- Les voies de circulation limitrophes, deux tours Martello sur le site même et une tour dans la Ville de Québec.

2. Principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés suivant la méthode de la comptabilité d'exercice conformément aux normes comptables du Conseil du Trésor, lesquelles sont fondées sur les principes comptables généralement reconnus au Canada. Les conventions compables les plus importantes sont les suivantes :

a) Encaissement net du gouvernement

La Commission a le Trésor pour cadre de fonctionnement. Le Trésor est administé par le receveur général du Canada. Toutes les entrées de fonds sont déposées au Trésor et toutes les sorties de fonds de la Commission sont payées à même le Trésor. Par le fait même, l'encaissement net du gouvernement correspond à la différence entre toutes les rentrées et les sorties de fonds, y compris les opérations interministérielles.

b) Produits

Les produits sont comptabilisés dans l'exercice où le service a été rendu.

c) Comptes à recevoir

Les comptes à recevoir sont consignés en fonction des montants que l'on prévoit réaliser. Des provisions sont établies pour tous les comptes à recevoir où le recouvrement est incertain.

d) À recevoir du Trésor

La Commission exerce ses activités à même les fonds du Trésor. Le Trésor est administré par le receveur général du Canada. Toutes les sommes reçues sont déposées dans le Trésor et tous les montants déboursés par la Commission proviennent du Trésor. Le solde à recevoir du Trésor représente le montant d'encaisse que la Commission a le droit de tirer du Trésor, sans d'autres crédits budgétaires, afin de s'acquitter de ses obligations.

e) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties sur la durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire :

Catégories d'immobilisations	Période d'amortissement
Bâtiments	15 à 35 ans
Ouvrages et infrastructure	5 à 40 ans
Matériel et outillage	3 à 15 ans
Véhicules automobiles et autres véhicules	5 à 15 ans

f) Indemnités de cessation d'emploi et vacances à payer

Les indemnités de cessation d'emploi et vacances à payer sont passées en charges au fur et à mesure qu'elles sont gagnées par les employés selon leurs conditions d'emploi et le salaire de l'employé à la fin de l'exercice. Les indemnités de cessation d'emploi et les vacances à payer représentent des obligations de la Commission qui sont normalement financées par crédits parlementaires au moment de la cessation d'emploi.

Commission des champs de bataille nationaux—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

g) Services offerts gratuitement des autres ministères

Les services offerts gratuitement des autres ministères sont comptabilisés comme charges de fonctionnement par la Commission à leur coût estimatif. Un montant correspondant est crédité directement à l'actif net. Parmi les plus importants services de ce genre, on retrouve les services bancaires offerts par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, la part de l'employeur des primes et des coûts d'assurance des employés, défrayée par le Secrétariat du Conseil du Trésor, la protection assurée par les lois sur les accidents du travail, défrayée par Développement des ressources humaines Canada; les frais salariaux et les coûts connexes des services juridiques dispensés par le ministère de la Justice et les services de vérification du Bureau du vérificateur général.

h) Cotisations au Régime de pensions de retraite de la fonction publique

Les employés admissibles de la Commission participent au Régime de pensions de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les employés et la Commission contribuent tous deux au Régime. Les cotisations versées par la Commission, pour les services rendus au cours de l'exercice, sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel les paiements sont effectués. En vertu de la loi actuelle, la Commission n'est pas tenue de verser des cotisations pour combler les insuffisances actuarielles du Régime.

i) Incertitude de l'évaluation

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés en date des états financiers ainsi que sur les montants des produits et des charges d'exploitation comptabilisés durant l'exercice. L'obligation pour indemnité de cessation d'emploi et la durée de vie utile des immobilisations sont les éléments les plus importants pour lesquels des estimations et des hypothèses ont été faites.

3. Données financières comparatives

Au cours des exercices précédents, la Commission produisait ses résultats financiers selon une méthode de comptabilité de caisse modifiée. C'est la première année, qu'elle présente un jeu d'états financiers comprenant un état de la situation financière, un état des résultats et de l'actif net et un état des flux de trésorerie conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada. Il n'est ni possible ni rentable de présenter des données financières comparatives dans l'état des résultats et de l'actif net et de l'état des flux de trésorerie, car l'information nécessaire serait difficile à compiler et toute estimation des chiffres de l'exercice précédent ne pourrait être corroborée avec précision.

4. Crédits parlementaires

La Commission est financée par crédits parlementaires annuels. Les éléments constatés dans l'état des résultats et l'état du déficit du Canada au cours d'un exercice peuvent être financés par des crédits parlementaires d'exercices antérieurs et postérieurs. Par conséquent, les charges d'exploitation nettes de l'exercice fondées sur les principes comptables généralement reconnus du Canada sont différentes du total des crédits parlementaires utilisés au cours de l'exercice. En voici les rapprochements :

a) Rapprochement du coût net de fonctionnement et des crédits parlementaires utilisés :

	2002
	$
Résultats nets	7 463 991
Rajustement pour les éléments sans incidence sur les crédits	
Moins :	
Amortissement des immobilisations	639 038
Services offerts gratuitement par d'autres ministères	57 044
Charges relatives au compte en fiducie des champs de bataille nationaux	252 214
Plus :	
Produits non fiscaux	1 358 767
Produits relatifs au compte en fiducie des champs de bataille nationaux	213 400
	8 087 862
Rajustement pour les éléments ayant une incidence sur les crédits	
Plus :	
Acquisitions d'immobilisations financées par les crédits parlementaires	2 115 756
Total des crédits parlementaires utilisés	10 203 618

Commission des champs de bataille nationaux—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

b) Rapprochement des crédits parlementaires votés et des crédits parlementaires utilisés :

	2002
	$
Crédits parlementaires votés :	
Patrimoine Canada	
Crédit 65—Dépenses d'opération	8 793 750
Crédit parlementaire périmé	(225 207)
	8 568 543
Contributions législatives aux régimes d'avantages sociaux des employés	326 000
Charges relatives aux produits non fiscaux en vertu de l'article 29.1(1) de la LGFP	1 309 075
Total des crédits parlementaires utilisés	10 203 618

5. Immobilisations

Le coût des immobilisations sous la responsabilité de la Commission se ventile comme suit :

Coût	1er avril 2001	Acquisitions	31 mars 2002
	$	$	$
Terrains	724 710		724 710
Bâtiments	10 367 704	1 134 130	11 501 834
Ouvrages et infrastructure	4 802 316	775 460	5 577 776
Matériel et outillage	837 402	122 739	960 141
Véhicules automobiles et autres véhicules	772 202	83 427	855 629
	17 504 334	2 115 756	19 620 090

Amortissement cumulé	1er avril 2001	Amortissement	31 mars 2002
	$	$	$
Bâtiments	1 985 823	379 452	2 365 275
Ouvrages et infrastructure	1 271 386	155 169	1 426 555
Matériel et outillage	660 267	35 860	696 127
Véhicules automobiles et autres véhicules	342 931	68 557	411 488
	4 260 407	639 038	4 899 445
Valeur comptable nette	13 243 927	1 476 718	14 720 645

6. Compte en fiducie des champs de bataille nationaux

Dès la création de la Commission des champs de bataille nationaux, un compte en fiducie a été établi pour recevoir les fonds d'individus, de corporations municipales, de gouvernements provinciaux et autres dans le but d'acquérir et de conserver les grands champs de bataille historiques de Québec. Depuis septembre 1984, le Compte en fiducie est régi conformément aux dispositions de l'article 9.1 de la *Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec*, lequel prévoit son utilisation aux fins pour lesquelles les sommes reçues ont été mises à la disposition de la Commission. Les produits et les charges sont inclus dans l'état des résultats de la Commission et se détaillent comme suit :

	2002
	$
Charges	
Services professionels	77 214
Programmes et publicité	175 000
	252 214
Produits	
Commandite gouvernementale	175 000
Autres dons et commandites	23 000
Intérêts	15 400
	213 400
Excédent des dépenses sur les revenus	38 814
Solde au début de l'exercice	535 856
Solde à la fin de l'exercice, déposé au receveur général du Canada	497 042

7. Actif net

L'actif net de la Commission inclut le compte en fiducie des champs de bataille nationaux. Le compte en fiducie est un compte consolidé, établi pour recevoir les fonds d'individus, de corporations municipales, de gouvernements provinciaux et autres dans le but d'acquérir et de conserver les grand champs de bataille historiques de Québec. Les opérations du compte en fiducie fond l'objet de restrictions internes selon les fins déterminées. Le détail de l'actif net se détaille comme suit :

	31 mars 2002	1er avril 2001
	$	$
Comptes à des fins déterminées—		
Compte en fiducie des champs de bataille nationaux	497 042	535 856
Actif net excluant le compte en fiducie des champs de bataille nationaux	14 311 103	12 752 971
Actif net	14 808 145	13 288 827

Commission des champs de bataille nationaux—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

8. Information sur les résultats

Les activités de la Commission sont regroupées en trois secteurs qui sont reliés à son mandat.

La conservation des plaines regroupe les services suivants :

— Les services d'entretien qui voient à la maintenance du site, de son mobilier, de ses bâtiments et de ses infrastructures, à assurer un environnement sûr et stable, à atténuer l'usure et la détérioration et à retarder ou à prévenir les dommages sur le site;

— Les services d'aménagement qui s'occupent du paysage, de l'horticulture et de l'arboriculture;

— Les services de surveillance et de sécurité qui voient au respect des règlements concernant la paix et le bon ordre ainsi que ceux relatifs à la circulation et au stationnement, à la sécurité des usagers du site et à la surveillance des lieux et des propriétés de la Commission.

La mise en valeur regroupe les services suivants :

— Le service à la clientèle qui offre l'accueil des visiteurs et usagers du parc, la diffusion d'information au public et la réservation des activités d'animation à caractère éducatif pour la clientèle scolaire et du grand public;

— Le service de communication voit à la promotion et à la publicité des activités et des services de la Commission et assure la visibilité de celle-ci et du gouvernement du Canada;

Le Service corporatif regroupe la direction, les services administratifs et les services financiers qui s'assure de l'utilisation efficace des ressources disponibles.

RÉSUMÉ DES CHARGES D'EXPLOITATION VENTILÉES PAR TYPE

	2002
	$
Subvention tenant lieu de taxes	3 613 990
Salaires et avantages sociaux	2 621 195
Fournitures et équipements	675 309
Services professionels	559 802
Entretien et réparation	438 157
Publicité	108 753
Transport et communication	51 073
Location	19 583
Services offerts gratuitement	57 044
Amortissement	639 038
	8 783 944

9. Avantages de retraite

La Commission et ses employés doivent cotiser également au Régime de pension de retraite de la fonction publique. Les cotisations représentent le total des obligations de retraite de la Commission et sont constatées au fur et à mesure que les services sont rendus par les employés. La contribution de la Commission au Régime pour l'exercice terminé le 31 mars 2002 s'établissait à 220 702 $.

10. Engagement contractuel

La Commission s'est engagée, en vertu d'une convention de bail, à fournir des services horticoles, d'exploitation et de sécurité en contrepartie d'un local servant à son centre d'interprétation au Musée du Québec. La valeur initiale du loyer de base, sujet à révision annuelle, a été établie à 87 522 $. Le terme du bail est de quinze ans, commencé le 1er avril 1991.

11. Opérations entre apparentés

La Commission est une propriété commune du gouvernement du Canada, comme tous les ministères et les sociétés d'État. Celle-ci effectue des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon les modalités commerciales usuelles s'appliquant à tous les particuliers et à toutes les entreprises à l'exception des services reçus gratuitement.

Commission du droit du Canada

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2002 et de toute l'information figurant dans le présent rapport incombe à la direction de la Commission.

La direction a préparé les états financiers conformément aux normes comptables du Conseil du Trésor, lesquelles sont fondées sur les principes comptables généralement reconnus, en se fondant sur les meilleures estimations possibles et en faisant preuve de jugement éclairé, le cas échéant. Une mise en garde s'impose toutefois: les états financiers ne sont pas forcément complets, car certains actifs, obligations et dépenses ne sont consignés, à ce moment, qu'à l'échelle de toute l'administration fédérale. Les présents états financiers devraient aussi être consultés en se référant aux conventions comptables décrites dans les notes.

La direction a préparé et tient à jour des livres, des registres, des mécanismes de contrôle interne et des pratiques de gestion pour donner une assurance raisonnable que les éléments d'actif du gouvernement sont protégés et contrôlés, que les ressources sont gérées de façon économique et efficace aux fins de la réalisation des objectifs ministériels et que les opérations sont exécutées conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à ses règlements et conformément aux politiques et exigences législatives de la Commission.

Les transactions et les états financiers de la Commission n'ont pas été vérifiés.

Approuvé par :

Agent financier supérieur à temps plein
DENIS PELCHAT

Directeur exécutif
BRUNO BONNEVILLE

le 20 juin 2002

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 MARS

	2002	2001
	$	$
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse		47
Comptes à recevoir	48 887	3 866
Avances	1 000	1 000
Total de l'actif	49 887	4 913

	2002	2001
	$	$
PASSIF		
Passif à court terme		
Comptes à payer et frais courus	349 804	93 235
Provision pour vacances et surtemps cumulés	89 200	59 010
	439 004	152 245
ACTIF NET		
Actif net, début de l'exercice	(147 332)	(147 332)
Résultats nets	(3 178 542)	
Encaissement net provenant du gouvernement	2 936 757	
Total de l'actif net	(389 117)	(147 332)
Total du passif et de l'actif net	49 887	4 913

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Commission du droit du Canada—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2002	2001
	$	$
Revenus		
Revenus divers	8 336	4 861
Total des revenus	8 336	4 861
Dépenses		
Salaires et avantages sociaux	1 008 846	982 911
Services professionnels	1 406 537	1 195 573
Information	342 677	435 700
Déplacements	246 590	280 863
Communication	74 973	56 665
Location d'équipements	44 533	43 214
Vacances et surtemps cumulés	39 789	
Réparations	27 486	27 607
Approvisionnements et fournitures	17 765	48 277
Équipement	11 332	39 209
Divers	(33 650)	(23 828)
Total des dépenses	3 186 878	3 086 191
Résultats nets d'exploitation	(3 178 542)	(3 081 330)

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2002	2001
	$	$
Activités d'exploitation		
Résultats nets	(3 178 542)	(3 081 330)
Variation du fonds de roulement (Note 5)	241 785	147 332
Encaissement net provenant du gouvernement	(2 936 757)	(2 933 998)

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisations et objectifs

La Commission du droit du Canada tire son mandat de la *Loi sur la Commission du droit du Canada*, qui est entrée en vigueur en 1997.

Les dépenses de la Commission sont financées au moyen d'un crédit parlementaire annuel.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus en autant qu'ils soient conformes aux politiques et directives gouvernementales. Cependant, les lecteurs sont priés de noter que l'introduction de la comptabilité d'exercice à l'échelle ministérielle est un processus évolutif et que l'on ne présente pas à l'heure actuelle l'intégralité de l'actif, du passif et des dépenses à l'échelle des ministères. Vus sous cet angle, les états financiers ne sont pas nécessairement complets. Tous les éléments d'actif, de passif et de dépenses sont consolidés à l'échelle gouvernementale dans les états financiers du gouvernement du Canada. Les notes afférentes présentent plus de détails et devraient être lues attentivement.

Les principales conventions comptables comprennent :

a) Crédits parlementaires

La Commission est financée par le biais de crédits parlementaires du gouvernement du Canada. Les crédits consentis à la Commission ne correspondent pas à la présentation des rapports financiers prévus dans les principes comptables généralement reconnus, étant fondés dans une large mesure sur les besoins de trésorerie. Ainsi, les postes consignés dans l'état des résultats et dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux auxquels il est pourvu par les crédits parlementaires. La note 7 présente de l'information sur la source et l'utilisation des crédits.

b) Encaissement net provenant du gouvernement

Tous les ministères, les organismes et les établissements publics ont le Trésor pour cadre de fonctionnement. Le Trésor est administré par le receveur général du Canada. Toutes les rentrées de fonds sont déposées au Trésor et toutes les sorties de fonds des ministères sont payées à même le Trésor. L'encaissement net du gouvernement correspond à la différence entre toutes les rentrées et les sorties de fonds, y compris les opérations interministérielles.

Commission du droit du Canada—*Suite*

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

c) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers oblige la direction à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui influent sur l'actif, le passif, les produits et les charges consignés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considérait que les estimations et les hypothèses étaient raisonnables.

d) Méthode des rapports financiers

Les opérations relatives aux produits et aux charges ainsi que tous les comptes d'actif ou de passif connexes entre les sous-entités de la Commission ont été éliminés.

e) Charges

Les charges sont consignées dans l'exercice où sont survenus les opérations ou les faits sous-jacents, sous réserve des conditions suivantes :

— Les indemnités de départ des employés sont portées aux charges de la Commission à mesure qu'elles sont versées. Aucune somme estimative n'est constatée à l'échelle ministérielle. La comptabilisation de ces avantages a lieu dans les états financiers consolidés du gouvernement du Canada.

— Les congés annuels et les heures supplémentaires sont portés aux dépenses dans l'exercice au cours duquel l'employé les acquiert.

— Les cotisations aux régimes de retraite sont constatées dans l'exercice où ces cotisations sont versées. Les excédents ou les insuffisances actuariels ne sont pas inscrits dans les livres de la Commission mais sont constatés dans les états financiers consolidés du gouvernement du Canada.

— Les services reçus gratuitement des autres ministères ne sont pas consignés comme des charges de fonctionnement mais sont présentés dans les notes afférentes aux états financiers (note 6).

f) Opérations en devises étrangères

Les opérations en devises sont converties en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de la transaction.

3. Changements apportés aux conventions comptables

Auparavant, la Commission préparait ses résultats financiers en fonction de la source et de l'utilisation des crédits parlementaires. Pour la première fois, des états financiers comprenant un état de la situation financière, un état des résultats et un état des flux de trésorerie selon la méthode de la comptabilité d'exercice ont été préparés. Les chiffres comparatifs pour les vacances et le surtemps cumulés ne sont pas présentés puisqu'il serait impossible de préciser dans une certaine confiance des estimations des exercices antérieurs.

4. Opérations entre entités apparentées

La Commission est une propriété commune du gouvernement du Canada, comme tous les autres ministères et les sociétés d'état. La Commission effectue des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités. Certaines opérations sont selon les modalités commerciales usuelles s'appliquant à tous les particuliers, tandis que certains services sont offerts gratuitement (note 6).

5. Variation du fonds de roulement

	2002	2001	Variations
	$	$	$
Actif à court terme	49 887	4 913	(44 974)
Passif à court terme	439 004	152 245	286 759
	(389 117)	(147 332)	241 785

6. Services reçus gratuitement

Au cours de l'exercice, la Commission a bénéficié de services qui ont été obtenus sans frais auprès d'autres ministères et organismes fédéraux. Ces montants ne sont pas consignés comme des charges de fonctionnement aux états financiers.

	2002	2001
	$	$
Locaux fournis par TPSGC	65 600	65 600
Contributions aux régimes d'assurance des employés et dépenses payées par le Secrétariat du conseil du Trésor (SCT)	57 000	60 400
	122 600	126 000

Commission du droit du Canada—*Fin*

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

7. Crédits parlementaires

	2002	2001
	$	$
Dépenses du programme Crédit 35	2 870 000	2 861 000
Budget supplémentaire Crédit 35a	143 050	143 050
Virement du CT Crédit 15	60 000	46 000
	3 073 050	3 050 050
Annulés	33 248	86 085
	3 039 802	2 963 965
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	148 000	146 000
Utilisation des crédits	3 187 802	3 109 965

8. Rapprochement entre les résultats nets et le total des crédits parlementaires utilisés

	2002	2001
	$	$
Résultats nets	(3 178 542)	(3 081 330)
Moins les items sans incidence sur les crédits		
Redressements des dépenses d'exercices antérieurs	(47 135)	(28 635)
Autres	(15)	
	(47 150)	(28 635)
Plus les éléments ayant une incidence sur les crédits:		
Vacances et surtemps cumulés	37 890	
Total des crédits utilisés	(3 187 802)	(3 109 965)

Conseil de recherches en sciences humaines

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints du Conseil de recherches en sciences humaines pour l'exercice terminé le 31 mars 2002 et de toute l'information figurant dans le présent rapport incombe à la direction du Conseil. Afin d'assurer l'objectivité et l'impartialité, le Comité de vérification du Conseil a examiné l'information financière contenue dans ces états financiers.

Nous avons préparé ces états financiers conformément aux normes comptables du Conseil du Trésor du Canada, lesquelles sont fondées sur les principes comptables généralement reconnus du Canada, en nous fondant sur les meilleures estimations possibles et sur les jugements éclairés de la direction, le cas échéant. Les présents états financiers devraient être consultés en se référant aux principales conventions comptables décrites dans la note 2 aux états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités de comptabilité et d'information, le Conseil tient une série de comptes qui fournissent un registre centralisé de ses opérations financières. L'information financière contenue dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* concorde avec l'information qui figure dans les présents états financiers.

La Direction des services administratifs communs du Conseil établit et diffuse les politiques comptables et les politiques de gestion financière, et diffuse des directives qui assurent le respect des normes de comptabilité et de gestion financière. Le Conseil tient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui tiennent compte du coût, des avantages et des risques. Ils sont établis afin de fournir une assurance raisonnable que les opérations sont autorisées comme il se doit par le Parlement, sont exécutées conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et selon les règlements applicables, et sont comptabilisées et contrôlées adéquatement afin d'assurer la reddition de comptes à l'égard des fonds publics et de protéger les actifs du Conseil. Des programmes de vérification interne augmentent l'efficacité des systèmes de gestion financière et de contrôle interne. Le Conseil s'efforce également de s'assurer de l'objectivité et de l'intégrité des données contenues dans ses états financiers grâce à la sélection, à la formation et au perfectionnement attentifs d'un personnel qualifié, grâce à des arrangements organisationnels permettant un juste partage des responsabilités et grâce à des programmes de communication visant à s'assurer que ses règlements, politiques, normes et autorisations administratives soient compris dans tout l'organisme.

Le système comptable et les états financiers du Conseil ont évolué au fil des ans pour tenir compte des changements dans la structure des programmes de subventions et bourses et pour améliorer le contrôle des dépenses et les rapports s'y rattachant.

La direction présente les états financiers à la vérificatrice générale du Canada qui les vérifie et fournit une opinion indépendante. Cette opinion est jointe aux états financiers.

Approuvé par :

le directeur des Finances,
(Agent financier supérieur à plein temps)
DANIEL GOSSELIN

le directeur général,
Direction des services administratifs communs
(Agent financier supérieur)
MICHEL CAVALLIN

le 21 juin 2002

Conseil de recherches en sciences humaines—*Suite*

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES ET AU MINISTRE DE L'INDUSTRIE

J'ai vérifié l'état de la situation financière du Conseil de recherches en sciences humaines au 31 mars 2002 et les états des résultats, du passif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Conseil. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Conseil au 31 mars 2002 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour la vérificatrice générale du Canada
Richard Flageole, FCA
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada
le 21 juin 2002

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002	2001
ACTIF		
Actif financier		
Montant à recevoir du Trésor	787	1 961
Débiteurs (note 5)	1 285	480
Avances	59	5
Total de l'actif financier	2 131	2 446
Actif non financier		
Charges payées d'avance	20	70
Immobilisations (note 6)	1 304	724
Total de l'actif non financier	1 324	794
	3 455	3 240

	2002	2001
PASSIF		
Créditeurs et charges à payer (note 7)	1 572	1 918
Provisions pour vacances et congés compensatoires	630	507
Produits reportés (note 8)	443	425
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	1 503	1 181
Total du passif	4 148	4 031
Passif net (note 10)	(693)	(791)
	3 455	3 240

Éventualités (note 11)
Engagements (note 12)
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le Conseil :

le président
MARC RENAUD

le directeur général,
Direction des services administratifs communs
MICHEL CAVALLIN

Conseil de recherches en sciences humaines—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002
Charges	
Subventions et bourses	
Subventions de recherche	59 118
Stratégiques	34 595
Bourses de formation	29 736
Chaires de recherche du Canada	11 175
Diffusion de la recherche	5 080
Initiative de la nouvelle économie	4 579
	144 283
Exploitation (note 14)	
Salaires et avantages sociaux	10 527
Indemnités de cessation d'emploi	541
Services professionnels et spéciaux	2 799
Location	1 452
Transport et communications	1 045
Amortissement des immobilisations	421
Information	369
Services publics, fournitures et approvisionnements	331
Réparation et entretien	152
	17 637
Total des charges	161 920
Recouvrement de charges d'exercices antérieurs et autres rajustements	(402)
Coût net de l'exploitation ordinaire	161 518
Charge de subventions ponctuelles au titre des coûts indirects des universités (note 13)	199 900
Coût d'exploitation net	361 418

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU PASSIF NET POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002
Passif net	
Passif net, en début d'exercice	(791)
Coût d'exploitation net	(361 418)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 14)	1 883
Liquidités nettes fournies par le gouvernement	360 807
Variation du montant à recevoir du Trésor	(1 174)
Passif net, en fin d'exercice	(693)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002
Activités d'exploitation	
Coût d'exploitation net	361 418
Éléments sans incidence sur l'encaisse inclus dans le coût d'exploitation net:	
Amortissement des immobilisations (note 6)	(421)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 14)	(1 883)
Variations à l'état de la situation financière:	
Augmentation des débiteurs	805
Augmentation des avances	54
Diminution des charges payées d'avance	(50)
Diminution des créditeurs et charges à payer	346
Augmentation des provisions pour vacances et congés compensatoires	(123)
Augmentation des produits reportés	(18)
Augmentation de la provision pour indemnités de cessation d'emploi	(322)
Besoins de trésorerie pour les activités d'exploitation	359 806
Activités d'investissement	
Acquisitions d'immobilisations (note 6)	1 001
Besoins de trésorerie pour les activités d'investissement	1 001
Liquidités nettes fournies par le gouvernement	360 807

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Conseil de recherches en sciences humaines—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Pouvoirs et objectif

Le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) a été constitué en 1977 en vertu de la *Loi sur le Conseil de recherches en sciences humaines* et est un établissement public nommé à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. L'objectif du Conseil est de promouvoir et de soutenir la recherche et l'érudition dans le domaine des sciences humaines.

Les programmes du Conseil apportent un appui au moyen de subventions et de bourses pour la recherche fondamentale (effectuée par des chercheurs individuels et par des équipes de recherche), la recherche ciblée (effectuée par des équipes multidisciplinaires et des réseaux de recherche), la formation avancée en recherche (au niveau doctoral et postdoctoral) et la diffusion de la recherche.

Les subventions, les bourses et les charges d'exploitation du Conseil sont financées par des crédits budgétaires annuels. Les avantages sociaux sont financés par des autorisations législatives.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés suivant la méthode de la comptabilité d'exercice, conformément aux normes comptables du Conseil du Trésor du Canada, lesquelles sont fondées sur les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les principales conventions comptables sont les suivantes:

a) Crédits parlementaires

Le gouvernement du Canada finance le Conseil par le biais de crédits parlementaires. Les crédits consentis au Conseil ne correspondent pas à la présentation des rapports financiers établis selon les principes comptables généralement reconnus. Ils sont plutôt fondés dans une large mesure sur les besoins de trésorerie. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux pourvus par les crédits parlementaires. La note 4 présente de l'information au sujet de la source et de l'utilisation de ces crédits et établit un rapprochement général entre ces deux méthodes de présentation.

b) Montant à recevoir du Trésor et liquidités nettes fournies par le gouvernement

Le Conseil opère à l'intérieur du cadre de fonctionnement du Trésor, lequel est administré par le receveur général du Canada. Toutes les rentrées de fonds du Conseil sont déposées au Trésor et toutes ses sorties de fonds sont payées à même le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor représente le montant d'encaisse que le Conseil a le droit de tirer du Trésor, sans crédits supplémentaires, afin de s'acquitter de ses obligations. Les liquidités nettes fournies par le gouvernement correspondent à l'écart entre toutes les rentrées et les sorties de fonds, y compris les opérations interministérielles et un montant correspondant est comptabilisé directement au passif net.

c) Produits

Les produits sont comptabilisés dans l'exercice où les opérations ou les faits sous-jacents surviennent. Les fonds reçus de tiers à des fins déterminées sont comptabilisés à titre de produits reportés. Les produits reportés sont constatés comme produits d'exploitation de l'exercice au cours duquel les fins déterminées surviennent.

d) Charges

Les charges sont comptabilisées dans l'exercice où surviennent les opérations ou les faits sous-jacents, sous réserve des conditions suivantes:

- Subventions et bourses

Les subventions et les bourses sont passées en charges de l'exercice durant lequel le droit du bénéficiaire a été établi et qu'il est devenu admissible selon les critères d'éligibilité, l'engagement a été autorisé et approuvé pour paiement avant la fin de l'exercice.

- Indemnités de cessation d'emploi

Le Conseil offre à ses employés des prestations à la retraite et des prestations postérieures à l'emploi au moyen d'un régime d'indemnités de cessation d'emploi. Ces régimes d'avantages sociaux n'étant pas provisionnés, ils ne détiennent aucun actif. Le Conseil calcule un passif et une charge pour les indemnités de cessation d'emploi à l'aide de renseignements tirés du passif actuariel déterminé pour les indemnités de cessation d'emploi de l'ensemble du gouvernement. Les indemnités de cessation d'emploi des employés représentent des obligations du Conseil qui sont normalement financées par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

Conseil de recherches en sciences humaines—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

- Vacances et congés compensatoires

  Les congés annuels pour vacances et congés compensatoires passés en charges de l'exercice au cours duquel l'employé les acquiert.

- Cotisations au Régime de pensions de retraite de la fonction publique

  Les employés cotisent au Régime de pensions de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel les paiements sont effectués. D'après les lois actuelles, le Conseil n'est pas tenu de verser des cotisations pour combler les insuffisances actuarielles du Compte de pension de la fonction publique. Les insuffisances ou excédents actuariels sont constatés et comptabilisés dans les états financiers consolidés du gouvernement du Canada. La cotisation du Conseil durant l'exercice représente 987 066 $.

- Services fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes du gouvernement

  Les services fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes du gouvernement sont comptabilisés comme charges d'exploitation à leur coût estimatif. Un montant correspondant est porté directement au passif net.

e) Recouvrements de charges d'exercices antérieurs et autres rajustements

Les recouvrements de charges d'exercices antérieurs sont déduits des charges. Ces fonds sont remis au receveur général du Canada.

f) Opérations en devises

Les opérations en devises sont converties en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date des opérations. Les actifs et passifs en devises sont convertis selon les taux en vigueur au 31 mars.

g) Débiteurs

Les débiteurs sont présentés en fonction du montant que l'on prévoit réaliser. Une provision est établie pour les débiteurs douteux de tiers lorsque le recouvrement est considéré incertain. Aucune provision de ce genre n'est établie pour les débiteurs d'autres ministères et organismes du gouvernement.

h) Immobilisations

Les immobilisations dont le coût d'acquisition est d'au moins 2 500 $ sont comptabilisées selon leur coût d'achat, ainsi que l'ordinateur personnel, les meubles et le matériel standard assignés à chaque employé en raison du grand nombre de ces articles. Les logiciels et les améliorations locatives sont capitalisés de manière prospective à compter du 1er avril 2001. Les immobilisations sont amorties selon une méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimative, selon la règle de la demi-année pendant l'exercice d'acquisition et d'aliénation, comme suit :

Catégorie d'immobilisation	Période d'amortissement
Matériel informatique, y compris les logiciels standards installés sur les ordinateurs personnels	3 ans
Logiciels de réseau achetés et logiciels élaborés à l'interne	5 ans
Autre matériel	5 ans
Mobilier	7 ans
Véhicules	7 ans
Biens acquis par contrats de location-acquisition	Le moindre de la vie utile ou de la durée du bail
Améliorations locatives	

i) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers oblige la direction à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui influent sur l'actif, le passif, les produits et les charges déclarés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considérait que les estimations et les hypothèses étaient raisonnables. L'amortissement des immobilisations est l'élément le plus important pour lequel on a eu recours à des estimations.

3. Modifications de conventions comptables et chiffres correspondants

Au cours des exercices précédents, le Conseil préparait ses résultats financiers en fonction de la source et de l'utilisation des crédits selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée. C'est la première année que le Conseil prépare un jeu d'états financiers complet selon la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale en conformité avec les normes comptables du Conseil du Trésor du Canada, lesquelles sont fondées sur les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les modifications majeures sont les suivantes :

Conseil de recherches en sciences humaines—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

a) Présentation des états financiers et données correspondantes

Au cours des exercices précédents, le rapport financier du Conseil se composait d'un état des résultats et des notes complémentaires. Les états financiers du 31 mars 2002 se composent d'un état de la situation financière, d'un état des résultats, d'un état du passif net, d'un état des flux de trésorerie et des notes aux états financiers. Il n'est ni pratique ni possible pour le Conseil de présenter des chiffres correspondants dans l'état des résultats, l'état du passif net et l'état des flux de trésorerie, car l'information nécessaire serait difficile à compiler et toute estimation des chiffres des exercices précédents ne pourrait être corroborée avec précision. Les chiffres correspondants sont ainsi seulement présentés dans l'état de la situation financière.

b) Crédits parlementaires

Au cours des exercices précédents, les crédits parlementaires étaient déclarés et rapprochés au coût d'exploitation net dans une note à l'état des résultats. Durant l'exercice, le Conseil a changé rétroactivement sa convention comptable pour les crédits parlementaires à celle décrite à la note 2a).

c) Provision pour indemnités de cessation d'emploi

Au cours des exercices précédents, le Conseil constatait les charges liées aux indemnités de cessation d'emploi selon la méthode de la comptabilité de caisse. Durant l'exercice, le Conseil a changé rétroactivement sa convention comptable en ce qui a trait aux indemnités de cessation d'emploi à celle décrite à la note 2d).

d) Provisions pour vacances et congés compensatoires

Au cours des exercices précédents, le Conseil constatait les charges liées aux vacances et congés compensatoires cumulés selon la méthode de la comptabilité de caisse. Durant l'exercice, le Conseil a changé rétroactivement sa convention comptable en ce qui a trait aux vacances et congés compensatoires cumulés à celle décrite à la note 2d).

e) Immobilisations

Au cours des exercices précédents, les acquisitions d'immobilisations étaient passées en charges d'exploitation dans l'exercice de l'achat. Durant l'exercice, le Conseil a changé rétroactivement sa convention comptable pour la comptabilisation des immobilisations, à l'exception des logiciels et des améliorations locatives qui sont capitalisés prospectivement à compter du 1er avril 2001. Les coûts sont dorénavant capitalisés et amortis sur leur durée de vie utile estimative, tel que décrit à la note 2h).

4. Crédits parlementaires

Les opérations du Conseil sont financées par des crédits parlementaires. Ces crédits sont comptabilisés lorsqu'ils sont utilisés et les crédits inutilisés ne peuvent être reportés. Les éléments constatés dans l'état des résultats au cours d'un exercice peuvent être financés par des crédits parlementaires d'un exercice différent. Par conséquent, les résultats d'exploitation nets du Conseil sont différents, pour l'exercice, selon qu'ils sont fondés sur le financement du gouvernement ou sur la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale. Ces écarts sont rapprochés comme suit :

a) Rapprochement des résultats d'exploitation nets et du total des crédits parlementaires utilisés :

	2002
	(en milliers de dollars)
Coût d'exploitation net	361 418
Rajustements sans incidence sur les crédits:	
Plus:	
Recouvrement de charges d'exercices antérieurs et autres rajustements	402
Moins:	
Amortissement des immobilisations	(421)
Vacances et congés compensatoires	(123)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes du gouvernement	(1 883)
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	(322)
Rajustements ayant une incidence sur les crédits:	
Plus: acquisitions d'immobilisations	1 002
Moins: charges payées d'avance	(50)
Autres rajustements	(3)
Total des crédits parlementaires utilisés	360 020

Conseil de recherches en sciences humaines—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

b) Rapprochement des crédits parlementaires accordés et des crédits parlementaires utilisés :

	2002
	(en milliers de dollars)
Subventions et bourses	
Budget principal - crédit 105	146 883
Plus:	
Budgets supplémentaires	10 225
Subventions ponctuelles pour frais indirects des universités	199 900
Moins:	
Crédit périmé pour subventions et bourses	(12 825)
Charges de subventions et bourses	344 183
Charges d'exploitation	
Budget principal - crédit 100	12 477
Plus:	
Budgets supplémentaires, augmentations salariales	2 403
Moins:	
Crédit d'exploitation périmé	(501)
Charges d'exploitation	14 379
Contributions législatives aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 458
Total des crédits parlementaires utilisés	360 020

5. Débiteurs

	2002	2001
	(en milliers de dollars)	
Autres ministères	503	76
Tiers	824	446
Provision pour créances douteuses	(42)	(42)
Total des débiteurs	1 285	480

6. Immobilisations

Catégorie d'immobilisaton	Coût d'origine au 1er avril 2001	Ajouts pour l'exercice terminé le 31 mars 2002	Coût d'origine au 31 mars 2002	Amortissement cumulé au 31 mars 2002	Valeur comptable nette au 31 mars 2002	Valeur comptable nette au 1er avril 2001
	(en milliers de dollars)					
Matériel informatique, y compris les logiciels standards installés sur les ordinateurs personnels	1 102	326	1 428	(981)	447	378
Logiciels de réseau achetés et logiciels élaborés à l'interne		316	316	(31)	285	
Autre matériel	91	44	135	(61)	74	48
Mobilier	776	122	898	(570)	328	298
Véhicules	19		19	(19)		
Améliorations locatives		193	193	(23)	170	
Total	1 988	1 001	2 989	(1 685)	1 304	724

La charge d'amortissement pour l'exercice terminé le 31 mars 2002 s'élève à 421 013 $.

7. Créditeurs et charges à payer

	2002	2001
	(en milliers de dollars)	
Créditeurs - tiers	677	12
Charges à payer - tiers	388	1,328
Autres ministères	507	578
Total des créditeurs et charges à payer	1 572	1,918

8. Produits reportés

Les produits reportés représentent le solde, à la fin de l'exercice, des comptes à fins déterminées, qui inclut les opérations afférentes au fonds de dotation des bourses de la Reine ainsi que les fonds réservés reçus sous forme de dons privés et les intérêts connexes générés. Ces fonds doivent être utilisés pour les fins pour lesquelles ils ont été reçus.

a) Fonds de dotation des bourses de la Reine

Le fonds de dotation des bourses de la Reine est constitué d'une dotation de 250 000 $ qui a été déposé au Trésor et est restreint à l'interne pour les fins déterminées dans le passif net (voir note 10). Les intérêts générés par la dotation servent à verser des bourses à des étudiants diplômés dans certains secteurs d'études canadiennes. Les détails des opérations relatives à la dotation sont les suivants :

	2002	2001
	(en milliers de dollars)	
Solde, début de l'exercice	36	22
Intérêts reçus	9	14
Solde, fin de l'exercice (représenté par des dépôts au Trésor, au nom du Conseil)	45	36

Conseil de recherches en sciences humaines—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

b) Cadeaux, dons et legs restreints

Les produits reportés incluent aussi les opérations pour les encaissements, les intérêts connexes générés ainsi que les déboursés reliés aux cadeaux, dons et legs privés et restreints reçus pour les fins déterminées de projets spéciaux dans le domaine des activités de recherche des sciences humaines. Les détails des opérations relatives aux cadeaux, dons et legs restreints sont les suivants :

	2002	2001
	(en milliers de dollars)	
Solde, début de l'exercice	389	250
Dons restreints reçus	1	127
Intérêts reçus	8	12
Solde, fin de l'exercice (représenté par des dépôts au Trésor, au nom du Conseil)	398	389

9. Subventions, bourses et autres dépenses administrées et payées pour des ministères et organismes du gouvernement ainsi que des organisations non gouvernementales

Les subventions, bourses et autres dépenses administrées et payées par le Conseil au nom de ministères et organismes du gouvernement et d'organisations non gouvernementales, qui ne sont pas incluses dans l'état des résultats, se sont élevées à 48 225 000 $ (11 150 000 $ en 2001). La plupart de ces paiements sont effectués par le Conseil à même les fonds qui lui ont été confiés par les ministères et organismes du gouvernement. Dans certaines circonstances, le Conseil reçoit des frais administratifs lorsqu'un fardeau administratif important est absorbé par le Conseil pour l'administration de certains fonds au nom d'autres ministères et organisations.

10. Passif net

Le gouvernement du Canada inclut dans ses produits et charges les opérations relatives à certains comptes consolidés établis pour des fins déterminées. Le Fonds de dotation des bourses de la Reine est un compte à fins déterminées consolidé constitué d'une dotation de 250 000 $. Les opérations relatives au fonds de dotation sont inclus dans les produits reportés (voir note 8). La dotation elle-même ne représente pas une obligation envers des tiers mais est restreinte à l'interne à des fins déterminées. Le détail du passif net s'explique comme suit :

	2002	2001
	(en milliers de dollars)	
Solde du compte à fins déterminées consolidé—fonds de dotation	(250)	(250)
Passif net excluant le fonds de dotation	943	1 041
Passif net	693	791

11. Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, le Conseil s'engage dans diverses poursuites légales. Certains passifs éventuels peuvent devenir des passifs réels lorsqu'au moins une situation future se produit ou non. Dans la mesure où il est probable qu'une situation future ait lieu ou non et que l'on peut établir une estimation raisonnable du montant en cause, cette estimation raisonnable est comptabilisée dans les états financiers. En 2001, on a signifié au Conseil une déclaration relative à une réclamation découlant de l'équité salariale. Les dommages possibles découlant d'une telle responsabilité sont estimés par la direction à 1 920 000 $. Selon la direction, l'issue de cette réclamation ne peut être déterminée pour l'instant.

12. Engagements

Les subventions et bourses accordées pour les exercices futurs sont assujetties à l'approbation des fonds par le Parlement. Au 31 mars 2002, les engagements pour les octrois des exercices futurs se répartissent comme suit :

	(en milliers de dollars)
2002-2003	141 458
2003-2004	102 214
2004-2005	59 407
2005-2006	28 269
2006-2007 et exercices ultérieurs	44 481

De plus, de par leur nature, les activités du Conseil donnent lieu à certains engagements contractuels et obligations importants en vertu desquels le Conseil s'engage à effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années, lors de la prestation de services ou de la fourniture de biens futurs. Voici les principaux engagements d'exploitation pour lesquels une estimation raisonnable peut être faite :

	(en milliers de dollars)
2002-2003	1 523
2003-2004	1 522
2004-2005	1 519
2005-2006	1 510
2006-2007 et exercices ultérieurs	9 068

Conseil de recherches en sciences humaines—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

13. Charge de subventions ponctuelles au titre des coûts indirects des universités

Au cours de l'exercice, le Conseil a été chargé d'administrer le programme ponctuel des coûts indirects des universités. Ce programme consistait à accorder une subvention ponctuelle aux universités canadiennes. Ces subventions visaient à rembourser une partie des coûts indirects liés à la hausse récente des investissements fédéraux dans la recherche effectuée dans les universités et leurs hôpitaux de recherche affiliés. Les versements portaient sur le remboursement d'une partie des dépenses déjà engagées et, par conséquent, les fonds ont été versés en un seul paiement. On ne s'attend pas à ce que ces charges se répètent car, en ce moment, il n'y a aucun engagement ferme pour rendre ce programme permanent.

14. Opérations entre entités apparentées

Le Conseil est relié en termes de propriété commune à tous les autres ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Il effectue des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon les modalités commerciales usuelles s'appliquant à tous les particuliers et à toutes les entreprises, sauf que certains services déjà énumérés sont offerts gratuitement.

Au cours de l'exercice, le Conseil a reçu des services fournis gratuitement, qui sont comptabilisés à leur juste valeur dans les états financiers, comme suit :

	2002
	(en milliers de dollars)
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	1 170
Services de paie et services bancaires fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	18
Contributions couvrant la part de l'employeur des primes d'assurance médicale et d'assurance dentaire fournies par le Secrétariat du Conseil du Trésor	633
Services de vérification fournis par le Bureau du Vérificateur général du Canada	62
Total des services fournis gratuitement	1 883

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie pour l'exercice terminé le 31 mars 2002 et de toute l'information figurant dans le présent rapport incombe à la direction du Conseil.

Nous avons préparé ces états financiers conformément aux normes comptables du Conseil du Trésor du Canada, lesquelles sont fondées sur les principes comptables généralement reconnus du Canada, en nous fondant sur les meilleures estimations possibles et sur les jugements éclairés de la direction, le cas échéant. Les présents états financiers devraient être consultés en se référant aux principales conventions comptables décrites dans la note 2 aux états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités de comptabilité et d'information, le Conseil tient une série de comptes qui fournissent un registre centralisé de ses opérations financières. L'information financière contenue dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* concorde avec l'information qui figure dans les présents états financiers.

La Direction des services administratifs communs du Conseil établit et diffuse les politiques comptables et les politiques de gestion financière, et diffuse des directives qui assurent le respect des normes de comptabilité et de gestion financière. Le Conseil tient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui tiennent compte du coût, des avantages et des risques. Ils sont établis afin de fournir une assurance raisonnable que les opérations sont autorisées comme il se doit par le Parlement, sont exécutées conformément à *Loi sur la gestion des finances publiques* et selon les règlements applicables, et sont comptabilisées et contrôlées adéquatement afin d'assurer la reddition de comptes à l'égard des fonds publics et de protéger les actifs du Conseil. Des programmes de vérification interne augmentent l'efficacité des systèmes de gestion financière et de contrôle interne. Le Conseil s'efforce également de s'assurer de l'objectivité et de l'intégrité des données contenues dans ses états financiers grâce à la sélection, à la formation et au perfectionnement attentifs d'un personnel qualifié, grâce à des arrangements organisationnels permettant un juste partage des responsabilités et grâce à des programmes de communication visant à s'assurer que ses règlements, politiques, normes et autorisations administratives soient compris dans tout l'organisme.

Le système comptable et les états financiers du Conseil ont évolué au fil des ans pour tenir compte des changements dans la structure des programmes de subventions et bourses et pour améliorer le contrôle des dépenses et les rapports s'y rattachant.

La direction présente les états financiers à la vérificatrice générale du Canada qui les vérifie et fournit une opinion indépendante. Cette opinion est jointe aux états financiers.

Approuvé par :

le directeur des Finances
(Agent financier supérieur à temps plein)
DANIEL GOSSELIN

le directeur général,
Direction des services administratifs communs
(Agent financier supérieur)
MICHEL CAVALLIN

le 21 juin 2002

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES NATURELLES ET EN GÉNIE ET AU MINISTRE DE L'INDUSTRIE

J'ai vérifié l'État de la situation financière du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie au 31 mars 2002 et les états des résultats, du passif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Conseil. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans ces états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Conseil au 31 mars 2002 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour la vérificatrice générale du Canada
Richard Flageole, FCA
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada
le 21 juin 2002

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie—*Suite*

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002	2001
ACTIF		
Actif financier		
Montant à recevoir du Trésor	4 716	4 600
Débiteurs (note 5)	1 471	567
Avances	341	11
Total de l'actif financier	6 528	5 178
Actif non financier		
Charges payées d'avance	66	169
Immobilisations (note 6)	2 840	1 292
Total de l'actif non financier	2 906	1 461
	9 434	6 639

	2002	2001
PASSIF		
Créditeurs et charges à payer (note 7)	5 153	3 815
Provisions pour vacances et congés compensatoires	997	708
Autres passifs (note 8)	1 123	1 240
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	2 659	2 389
Total du passif	9 932	8 152
Passif net	(498)	(1 513)
	9 434	6 639

Engagements (note 10)
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le Conseil :

le Président
THOMAS A. BRZUSTOWSKI

le directeur général,
Direction des services administratifs communs
MICHEL CAVALLIN

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002
Produits	
Gain sur aliénation de biens excédentaires de l'État	6
Total des produits	6
Charges	
Subventions et bourses	
Subventions de recherche	304 263
Partenariats de recherche	137 972
Bourses de formation	81 973
Chaires de recherche du Canada	27 025
Soutien général	4 275
	555 508
Exploitation (note 11)	
Salaires et avantages sociaux	18 423
Indemnités de cessation d'emploi	685
Services professionnels et spéciaux	5 124
Transport et communications	3 122
Information	2 144
Location	1 915
Services publics, fournitures et approvisionnements	1 305
Amortissement des immobilisations	755
Réparation et entretien	392
	33 865
Total des charges	589 373
Recouvrement de charges d'exercices antérieurs et autres rajustements	(1 240)
Coût d'exploitation net	588 127

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU PASSIF NET POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002
Passif net	
Passif net, en début d'exercice	(1 513)
Coût d'exploitation net	(588 127)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 11)	2 698
Liquidités nettes fournies par le gouvernement	586 328
Variation du montant à recevoir du Trésor	116
Passif net, en fin d'exercice	(498)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002
Activités d'exploitation	
Coût d'exploitation net	588 127
Éléments sans incidence sur l'encaisse inclus dans le coût d'exploitation net:	
Gain sur aliénation de biens excédentaires de l'État (note 6)	6
Amortissement des immobilisations (note 6)	(755)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 11)	(2 698)
Variations à l'état de la situation financière:	
Augmentation des débiteurs	904
Augmentation des avances	330
Diminution des charges payées d'avance	(103)
Augmentation des créditeurs et charges à payer	(1 338)
Augmentation des provisions pour vacances et congés compensatoires	(289)
Diminution des autres passifs	117
Augmentation de la provision pour indemnités de cessation d'emploi	(270)
Besoins de trésorerie pour les activités d'exploitation	584 031
Activités d'investissement	
Produits de l'aliénation de biens excédentaires de l'État (note 6)	(6)
Acquisitions d'immobilisations (note 6)	2 303
Besions de trésorerie pour les activités d'investissement	2 297
Liquidités nettes fournies par le gouvernement	586 328

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Pouvoirs et objectif

Le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) a été constitué en 1978 en vertu de la *Loi sur le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie* et est un établissement public nommé à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Son objectif est de promouvoir la découverte et l'innovation et de soutenir la recherche ainsi que l'apport d'une main-d'œuvre hautement qualifiée dans le domaine des sciences naturelles et du génie.

Le Conseil apporte un appui à la recherche fondamentale universitaire au moyen de subventions à la recherche et de projets ciblés au moyen de partenariats d'universités et de membres de l'industrie ainsi que la formation avancée de personnes hautement qualifiées dans les deux domaines par le biais de bourses de perfectionnement.

Les subventions, les bourses et les charges d'exploitation du Conseil sont financées par des crédits budgétaires annuels. Les avantages sociaux sont financés par des autorisations législatives.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés suivant la méthode de la comptabilité d'exercice, conformément aux normes comptables du Conseil du Trésor du Canada, lesquelles sont fondées sur les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Crédits parlementaires

Le gouvernement du Canada finance le Conseil par le biais de crédits parlementaires. Les crédits consentis au Conseil ne correspondent pas à la présentation des rapports financiers établis selon les principes comptables généralement reconnus. Ils sont plutôt fondés dans une large mesure sur les besoins de trésorerie. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux pourvus par les crédits parlementaires. La note 4 présente de l'information au sujet de la source et de l'utilisation de ces crédits et établit un rapprochement général entre ces deux méthodes de présentation.

b) Montant à recevoir du Trésor et liquidités nettes fournies par le gouvernement

Le Conseil opère à l'intérieur du cadre de fonctionnement du Trésor, lequel est administré par le receveur général du Canada. Toutes les rentrées de fonds du Conseil sont déposées au Trésor et toutes ses sorties de fonds sont payées à même le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor représente le montant d'encaisse que le Conseil a le droit de tirer du Trésor, sans crédits supplémentaires, afin de s'acquitter de ses obligations. Les liquidités nettes fournies par le gouvernement correspondent à l'écart entre toutes les rentrées et les sorties de fonds, y compris les opérations interministérielles et un montant correspondant est comptabilisé directement au passif net.

c) Produits

Les produits sont comptabilisés dans l'exercice où les opérations ou les faits sous-jacents surviennent.

d) Charges

Les charges sont comptabilisées dans l'exercice où surviennent les opérations ou les faits sous-jacents, sous réserve des conditions suivantes :

- Subventions et bourses

Les subventions et les bourses sont passées en charges de l'exercice durant lequel le droit du bénéficiaire a été établi et qu'il est devenu admissible selon les critères d'éligibilité, l'engagement a été autorisé et approuvé pour paiement avant la fin de l'exercice.

- Indemnités de cessation d'emploi

Le Conseil offre à ses employés des prestations à la retraite et des prestations postérieures à l'emploi au moyen d'un régime d'indemnités de cessation d'emploi. Ces régimes d'avantages sociaux n'étant pas provisionnés, ils ne détiennent aucun actif. Le Conseil calcule un passif et une charge pour les indemnités de cessation d'emploi à l'aide de renseignements tirés du passif actuariel déterminé pour les indemnités de cessation d'emploi de l'ensemble du gouvernement. Les indemnités de cessation d'emploi des employés représentent des obligations du Conseil qui sont normalement financées par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

- Vacances et congés compensatoires

Les congés annuels pour vacances et congés compensatoires sont passés en charges de l'exercice au cours duquel l'employé les acquiert.

- Cotisations au Régime de pensions de retraite de la fonction publique

Les employés cotisent au Régime de pensions de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel les paiements sont effectués. D'après les lois actuelles, le Conseil n'est pas tenu de verser des cotisations pour combler les insuffisances actuarielles du Compte de pension de la fonction publique. Les insuffisances ou excédents actuariels sont constatés et comptabilisés

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

dans les états financiers consolidés du gouvernement du Canada. La cotisation du Conseil durant l'exercice représente 1 819 776 $.

- Services fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes du gouvernement

  Les services fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes du gouvernement sont comptabilisés comme charges d'exploitation à leur coût estimatif. Un montant correspondant est porté directement au passif net.

e) Recouvrements de charges d'exercices antérieurs et autres rajustements

Les recouvrements de charges d'exercices antérieurs sont déduits des charges. Ces fonds sont remis au receveur général du Canada.

f) Opérations en devises

Les opérations en devises sont converties en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date des opérations. Les actifs et passifs en devises sont convertis selon les taux en vigueur au 31mars.

g) Débiteurs

Les débiteurs sont présentés en fonction du montant que l'on prévoit réaliser. Une provision est établie pour les débiteurs douteux de tiers lorsque le recouvrement est considéré incertain. Aucune provision de ce genre n'est établie pour les débiteurs d'autres ministères du gouvernement.

h) Immobilisations

Les immobilisations dont le coût d'acquisition est d'au moins 2 500 $ sont comptabilisées selon leur coût d'achat, ainsi que l'ordinateur personnel, les meubles et le matériel standard assignés à chaque employé en raison du grand nombre de ces articles. Les logiciels et les améliorations locatives sont capitalisés de manière prospective à compter du 1er avril 2001. Les immobilisations sont amorties selon une méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimative, selon la règle de la demi-année pendant l'exercice d'acquisition et d'aliénation, comme suit:

Catégorie d'immobilisation	Période d'amortissement
Matériel informatique, y compris les logiciels standards installés sur les ordinateurs personnels	3 ans
Logiciels de réseau achetés et logiciels élaborés à l'interne	5 ans
Autre matériel	5 ans
Mobilier	7 ans
Véhicules	7 ans
Biens acquis par contrats de location-acquisition	Le moindre de la vie utile ou de la durée du bail
Améliorations locatives	

i) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers oblige la direction à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui influent sur l'actif, le passif, les produits et les charges déclarés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considérait que les estimations et les hypothèses étaient raisonnables. L'amortissement des immobilisations est l'élément le plus important pour lequel on a eu recours à des estimations.

3. Modifications de conventions comptables et chiffres correspondants

Au cours des exercices précédents, le Conseil préparait ses résultats financiers en fonction de la source et de l'utilisation des crédits selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée. C'est la première année que le Conseil prépare un jeu d'états financiers complet selon la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale en conformité avec les normes comptables du Conseil du Trésor du Canada, lesquelles sont fondées sur les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les changements majeurs sont les suivants:

a) Présentation des états financiers et données correspondantes

Au cours des exercices précédents, le rapport financier du Conseil se composait d'un état des résultats et des notes complémentaires. Les états financiers du 31 mars 2002 se composent d'un état de la situation financière, d'un état des résultats, d'un état du passif net, d'un état des flux de trésorerie et des notes aux états financiers. Il n'est ni pratique ni possible pour le Conseil de présenter des chiffres correspondants dans l'état des résultats, l'état du passif net et l'état des flux de trésorerie, car l'information nécessaire serait difficile à compiler et toute estimation des chiffres des exercices précédents ne pourrait être corroborée avec précision. Les chiffres correspondants sont ainsi seulement présentés dans l'état de la situation financière.

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

b) Crédits parlementaires

Au cours des exercices précédents, les crédits parlementaires étaient déclarés et rapprochés au coût d'exploitation net dans une note à l'état des résultats. Durant l'exercice, le Conseil a changé rétroactivement sa convention comptable pour les crédits parlementaires à celle décrite à la note 2a).

c) Provision pour indemnités de cessation d'emploi

Au cours des exercices précédents, le Conseil constatait les charges liées aux indemnités de cessation d'emploi selon la méthode de la comptabilité de caisse. Durant l'exercice, le Conseil a changé rétroactivement sa convention comptable en ce qui a trait aux indemnités de cessation d'emploi à celle décrite à la note 2d).

d) Provisions pour vacances et congés compensatoires

Au cours des exercices précédents, le Conseil constatait les charges liées aux vacances et congés compensatoires cumulés selon la méthode de la comptabilité de caisse. Durant l'exercice, le Conseil a changé rétroactivement sa convention comptable en ce qui a trait aux vacances et congés compensatoires cumulés à celle décrite à la note 2d).

e) Immobilisations

Au cours des exercices précédents, les acquisitions d'immobilisations étaient passées en charges d'exploitation dans l'exercice de l'achat. Durant l'exercice, le Conseil a changé rétroactivement sa convention comptable pour la comptabilisation des immobilisations, à l'exception des logiciels et des améliorations locatives qui sont capitalisés prospectivement à compter du 1er avril 2001. Les coûts sont dorénavant capitalisés et amortis sur leur durée de vie utile estimative tel que décrit à la note 2h).

4. Crédits parlementaires

Les opérations du Conseil sont financées par des crédits parlementaires. Ces crédits sont comptabilisés lorsqu'ils sont utilisés et les crédits inutilisés ne peuvent être reportés. Les éléments constatés dans l'état des résultats au cours d'un exercice peuvent être financés par des crédits parlementaires d'un exercice différent. Par conséquent, les résultats d'exploitation nets du Conseil sont différents, pour l'exercice, selon qu'ils sont fondés sur le financement du gouvernement ou sur la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale. Ces écarts sont rapprochés comme suit :

a) Rapprochement des résultats d'exploitation nets et du total des crédits parlementaires utilisés

	2002
	(en milliers de dollars)
Coût d'exploitation net	588 127
Rajustements sans incidence sur les crédits:	
Plus:	
Gain sur aliénation de biens excédentaires de l'État	6
Recouvrement de charges d'exercices antérieurs et autres rajustements	1 240
Moins:	
Amortissement des immobilisations	(755)
Vacances et congés compensatoires	(289)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes du gouvernement	(2 698)
Indemnités de cessation d'emploi	(270)
Rajustements ayant une incidence sur les crédits:	
Plus: acquisition d'immobilisations	2 304
Moins: charges payées d'avance	(103)
Autres rajustements	(5)
Total des crédits parlementaires utilisés	587 557

b) Rapprochement des crédits parlementaires accordés et des crédits parlementaires utilisés

	2002
	(en milliers de dollars)
Subventions et bourses	
Budget principal - crédit 95	575 548
Plus: budgets supplémentaires	6 935
Moins: crédit périmé pour subventions et bourses	(26 975)
Charges de subventions et bourses	555 508
Charges d'exploitation	
Budget principal - crédit 90	28 738
Plus: budgets supplémentaires, augmentations salariales	1 916
Moins: crédit d'exploitation périmé	(1 293)
Charges d'exploitation	29 361
Contributions législatives aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 688
Total des crédits parlementaires utilisés	587 557

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

5. Débiteurs

	2002	2001
	(en milliers de dollars)	
Autres ministères	1 299	389
Tiers	185	191
Provision pour créances douteuses	(13)	(13)
Total des débiteurs	1 471	567

6. Immobilisations

Catégorie d'immobilisation	Coût d'origine au 1er avril 2001	Ajouts nets pour l'exercice terminé le 31 mars 2002	Coût d'origine au 31 mars 2002	Amortissement cumulé au 31 mars 2002	Valeur comptable nette au 31 mars 2002	Valeur comptable nette au 1er avril 2001
	(en milliers de dollars)					
Matériel informatique, y compris les logiciels standards installés sur les ordinateurs personnels	2 178	516	2 694	(1 961)	733	646
Logiciels de réseau achetés et logiciels élaborés à l'interne		625	625	(63)	562	
Autre matériel	133	68	201	(89)	112	76
Mobilier	1 547	243	1 790	(1 150)	640	570
Véhicules	16	(16)				
Améliorations locatives		851	851	(58)	793	
Total	3 874	2 287	6 161	(3 321)	2 840	1 292

La charge d'amortissement pour l'exercice terminé le 31 mars 2002 s'élève à 754 571 $.

Les acquisitions nettes pour l'exercice terminé le 31 mars 2002 incluent des ajouts de 2 302 664 $ réduits par l'aliénation d'un véhicule complètement amorti ayant un coût d'origine de 15 587 $. L'aliénation de biens excédentaires de l'État a généré des gains de 5 659 $ durant l'exercice terminé le 31 mars 2002.

7. Créditeurs et charges à payer

	2002	2001
	(en milliers de dollars)	
Créditeurs - Tiers	2 165	7
Charges à payer - Tiers	2 336	3 024
Autres ministères	652	784
Total des créditeurs et charges à payer	5 153	3 815

8. Autres passifs

Les autres passifs représentent le solde, à la fin de l'exercice, des comptes à fins déterminées, qui inclut les opérations réservées afférentes aux fonds détenus en fiducie pour le compte de l'Organisation du Traité de l'Atlantique du Nord (OTAN) et les intérêts connexes générés. Ces fonds doivent être utilisés pour les fins pour lesquelles ils ont été reçus et ils représentent un passif. Les opérations relatives à ce compte à fins déterminées ne sont pas incluent dans l'état des résultats du Conseil mais représentent une charge à ce compte car le Conseil agit simplement comme un facilitateur au nom de l'OTAN. Les détails des variations dans le compte sont les suivants :

	2002	2001
	(en milliers de dollars)	
Solde, début de l'exercice	1 240	1 385
Fonds reçus	460	447
Intérêts reçus	38	71
Déboursés	(615)	(663)
Solde, fin de l'exercice (représenté par des dépôts au Trésor, au nom du Conseil)	1 123	1 240

9. Subventions, bourses et autres dépenses administrées et payées pour des ministères et organismes du gouvernement ainsi que des organisations non gouvernementales

Les subventions, bourses et autres dépenses administrées et payées par le Conseil au nom des ministères et organismes du gouvernement et d'organisations non gouvernementales, qui ne sont pas incluses dans l'état des résultats, se sont élevées à 11 718 915 $ (12 782 209 $ en 2001). La plupart de ces paiements sont effectués par le Conseil à même les fonds qui lui ont été confiés par les ministères et organismes du gouvernement. Dans certaines circonstances, le Conseil reçoit des frais administratifs lorsqu'un fardeau administratif important est absorbé par le Conseil pour

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

l'administration de certains fonds au nom d'autres ministères et organisations.

10. Engagements

Les subventions et bourses accordées pour les exercices futurs sont assujetties à l'approbation des fonds par le Parlement. Au 31 mars 2002, les engagements pour les octrois des exercices futurs se répartissent comme suit :

	(milliers de dollars)
2002-2003	488 855
2003-2004	410 035
2004-2005	248 434
2005-2006	143 795
2006-2007 et exercices ultérieurs	82 750

De plus, de par leur nature, les activités du Conseil donnent lieu à certains engagements contractuels et obligations importants en vertu desquels le Conseil s'engage à effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années, lors de la prestation de services ou de la fourniture de biens futurs. Voici les principaux engagements d'exploitation pour lesquels une estimation raisonnable peut être faite:

	(milliers de dollars)
2002-2003	2 873
2003-2004	2 871
2004-2005	2 869
2005-2006	2 850
2006-2007 et exercices ultérieurs	18 859

11. Opérations entre entités apparentées

Le Conseil est relié en termes de propriété commune à tous les autres ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Il effectue des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon les modalités commerciales usuelles s'appliquant à tous les particuliers et à toutes les entreprises, sauf que certains services déjà énumérés sont offerts gratuitement.

Au cours de l'exercice, le Conseil a reçu des services fournis gratuitement, qui sont comptabilisés à leur juste valeur dans les états financiers, comme suit :

	2002
	(en milliers de dollars)
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	1 500
Services de paie et services bancaires fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	33
Contributions couvrant la part de l'employeur des primes d'assurance médicale et d'assurance dentaire fournies par le Secrétariat du Conseil du Trésor	1 090
Services de vérification fournis par le Bureau du vérificateur général du Canada	64
Couverture au Fonds d'indemnité des travailleurs fournie par Développement des ressources humaines Canada	11
Total des services fournis gratuitement	2 698

Conseil national de recherches du Canada

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice financier terminé le 31 mars, 2002 et de toute l'information figurant dans le présent rapport incombe à la direction du ministère.

La direction a préparé les états financiers conformément aux normes comptables du Conseil du Trésor, lesquelles sont fondées sur les principes comptables généralement reconnus, en se fondant sur les meilleures estimations possibles et en faisant preuve de jugement éclairé, le cas échéant. Une mise en garde s'impose toutefois: les états financiers ne sont pas forcément complets car certains actifs, obligations et dépenses ne sont consignés, à ce moment, qu'à l'échelle de toute l'administration fédérale. Les présents états financiers devraient aussi être consultés en se référant aux conventions comptables décrites dans les notes.

La direction a préparé et tient à jour des livres, des registres, des mécanismes de contrôle interne et des pratiques de gestion pour donner une assurance raisonnable que les éléments d'actif du gouvernement sont protégés et contrôlés, que les ressources sont gérées de façon économique et efficace aux fins de la réalisation des objectifs ministériels et que les opérations sont exécutées conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à ses règlements et conformément aux politiques et exigences législatives du ministère.

Approuvé par :

Président
DOCTEUR ARTHUR J. CARTY

Agent financier supérieur
J.G. SÉGUIN

le 17 juin 2002

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE NON VÉRIFIÉ AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002		2002
ACTIF		PASSIF ET AVOIR DU GOUVERNEMENT	
Actif financier		Passif	
Comptes débiteurs recettes non fiscales (tableau 1)	20 127	Créditeurs et charges à payer (tableau 5)	105 049
Moins : provision pour créances douteuses	1 115	Provisions pour avantages sociaux	31 299
	19 012	Revenus reportés (tableau 6)	26 053
Placement - succession de H.L. Holmes (tableau 2)	3 256	Autre passif (tableau 7)	332
Avances à justifier consenties aux employés	109	Total du passif	162 733
Autres prêts et avances	47		
Total de l'actif financier	22 424	Avoir du gouvernement	
		Avoir du gouvernement au début de l'exercice	202 806
Actif non financier		Plus: redressement attribuable à la capitalisation d'actifs immobilisés appartenant à la période antérieure	21 263
Charges payées d'avance (tableau 3)	9 645	Compte de dotation H.L. Holmes	3 256
Stocks non destinés à la revente	3 448	Encaissement net du gouvernement	509 639
Immobilisations (tableau 4)	820 270	Moins: déficit d'exploitation net de l'exercice	515 077
Moins : amortissement cumulé	471 167	Avoir du gouvernement à la fin de l'exercice	221 887
	349 103		
Total de l'actif non financier	362 196		
Total de l'actif	384 620	Total du passif et de l'avoir du gouvernement	384 620

Les notes et tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Conseil national de recherches du Canada— *Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS NON VÉRIFIÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS (en milliers de dollars)

	2002
Revenus non fiscaux (tableau 9)	
Ventes de biens et de services à des tiers	63 666
Ventes de biens et de services à l'extérieur	4 216
Revenus provenant des ententes des partages des coûts et des ententes relatives à des projets conjoints de recherche	22 825
Autres revenus	97
Total des revenus non fiscaux	90 804
Dépenses (tableau 10)	
Paiements de transfert	149 080
Charges de programmes	
Charges de fonctionnement liées au personnel	270 862
Fonctionnement et entretien	146 690
Charges d'amortissement pour les immobilisations (Tableau 4)	38 333
Perte sur l'aliénation de biens corporels	119
Perte sur change	134
Perte sur réévaluation de change en fin d'exercice	23
Mauvaises créances	550
Perte sur radiation et moins-values	90
Total des charges de programme	456 801
Total des dépenses	605 881
Résultats nets (déficit)	(515 077)
Actif / passif net, au début de l'exercice	202 806
Plus: redressement à l'avoir pour la capitalisation de l'immobilisation appartenant à la période antérieure	21 263
Compte de dotation H.L. Holmes	3 256
Encaissement net du gouvernement	509 639
Actif / passif net, à la fin de l'exercice	221 887

Les notes et tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE NON VÉRIFIÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS (en milliers de dollars)

	2002
Résultats nets (déficit)	(515 077)
Déduire: les éléments sans effet sur l'encaisse inclus dans les résultats nets	
Amortissement des immobilisations	38 333
Perte sur la radiation et dévaluation de biens corporels	90
Perte sur aliénation de biens corporels	119
Rajustements provenant de l'état de la situation financière	
Variation du passif	73 367
Variation des liquidités, sommes à recevoir, frais et charges payés d'avance et charges reportées	(17 473)
Redressement à l'équité: compte de dotation - H.L. Holmes	3 256
capitalisation d'actifs immobilisés appartenant à la période antérieure	21 263
Besoins de trésorerie pour les activités de fonctionnement	(396 122)
Activités de placement	
Acquisitions d'immobilisations	(67 818)
Travaux en cours	(42 443)
Augmentation des placements	(3 256)
Encaissement net du gouvernement	(509 639)

Les notes et tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Conseil national de recherches du Canada— *Suite*

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON VÉRIFIÉS

1. Autorisations et objectifs

Le Conseil national de recherches du Canada est un établissement public nommé à l'annexe 2 de la *Loi sur l'administration financière* qui subsiste en vertu de la *Loi sur le Conseil national de recherches* 1966-1967. Les objectifs du Conseil sont de créer et d'acquérir des connaissances scientifiques et techniques pour répondre aux besoins des canadiens en matière de développement économique, régional et social et d'en promouvoir l'application et d'encourager l'utilisation par le public et le gouvernement canadien de l'information scientifique et technique correspondant aux besoins nationaux en matière de développement économique, régional et social.

2. Flux de trésorerie

Les dépenses de fonctionnement, en capital et de subventions du Conseil sont financées par le biais de crédits budgétaires annuels et d'une autorisation législative qui permet de dépenser les recettes gagnées grâce à des ententes de recherche conjointe, à du travail contre rémunération, à la vente de publications, à la location de laboratoires et aux licences.

3. Sommaire des principales conventions comptables

a) Ces états financiers ont été préparés suivant la méthode de la comptabilité d'exercice, conformément aux normes comptables du Conseil du Trésor, lesquelles sont fondées sur les principes comptables généralement reconnus au Canada. La source principale de ces principes comptables réside dans les recommandations du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA). À ces principes s'ajoutent les recommandations du Conseil des normes comptables de l'ICCA pour les situations non décrites par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public. Cependant, les lecteurs sont priés de noter que l'introduction de la comptabilité d'exercice à l'échelle ministérielle est un processus évolutif et que l'on ne présente pas à l'heure actuelle l'intégralité de l'actif, du passif et des dépenses à l'échelle des ministères. Vu sous cet angle, les états financiers ne sont pas nécessairement complets. Les notes complémentaires présentent plus de détail et devraient être lues attentivement. Tous les éléments d'actif, de passif et de dépenses sont consolidés à l'échelle gouvernementale dans les états financiers du gouvernement du Canada.

b) Les crédits consentis au Conseil ne correspondent pas à la présentation des rapports financiers prévus dans les principes comptables généralement reconnus, étant fondés dans une large mesure sur les besoins de trésorerie. Ainsi, les éléments consignés dans l'état des résultats et dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux auxquels il est pourvu par les crédits parlementaires. Le tableau 12 présente de l'information au sujet de la source et de l'utilisation des crédits tandis que le tableau 13 établit un rapprochement général entre les deux types de rapports financiers.

c) Tous les ministères, les organismes et les établissements ont le Trésor pour cadre de fonctionnement. Le Trésor est administré par le receveur général du Canada. Toutes les rentrées de fonds sont déposées au Trésor et toutes les sorties de fonds des ministères sont payées à même le Trésor. L'encaissement net du gouvernement correspond à la différence entre toutes les rentrées et les sorties de fonds, y compris les opérations interministérielles.

d) Les opérations relatives aux produits et aux charges ainsi que tous les comptes d'actif ou de passif connexes entre les sous-entités du Conseil ont été éliminés.

e) Produits—ceux-ci sont comptabilisés dans l'exercice où les opérations ou les faits sous-jacents sont survenus. Les revenus déjà encaissés mais non réalisés sont divulgués dans le tableau 6—Revenus reportés.

f) Charges—les charges sont consignées dans l'exercice où sont survenus les opérations ou les faits sous-jacents, sous réserve des conditions suivantes :

- Les subventions sont constatées dans l'exercice au cours duquel le paiement est dû ou au cours duquel le récipiendaire a satisfait aux critères d'admissibilité.
- Les contributions sont constatées dans l'exercice au cours duquel le récipiendaire a satisfait aux critères d'admissibilité.
- Les indemnités de départ des employés sont portées aux charges du Conseil à mesure qu'elles sont versées. Aucune somme estimative n'est constatée à l'échelle corporative. La comptabilisation de ces avantages a lieu dans les états financiers consolidés du gouvernement du Canada.
- Les congés annuels et les heures supplémentaires sont portés aux dépenses dans l'exercice au cours duquel l'employé les acquiert.
- Les cotisations aux régimes de pensions sont constatées dans l'exercice où ces cotisations sont versées. Les excédents ou les insuffisances actuariels ne sont pas inscrits dans les livres mais sont constatés dans les états financiers consolidés du gouvernement du Canada.

Conseil national de recherches du Canada—*Suite*

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON VÉRIFIÉS—*Suite*

- Le passif environnemental éventuel n'est pas constaté dans les livres du Conseil mais plutôt dans les états financiers consolidés du gouvernement du Canada.
- Les services reçus gratuitement des autres ministères ne sont pas consignés comme des charges de fonctionnement. Parmi les plus importants services de ce genre, on retrouve les services bancaires offerts par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada; la part de l'employeur des primes et des coûts d'assurance des employés, défrayée par le Secrétariat du Conseil du Trésor; la protection assurée par les lois sur les accidents de travail, défrayée par Développement des ressources humaines Canada; les frais salariaux et les coûts connexes des services juridiques dispensés par le ministère de la Justice; les services de vérification du Bureau du vérificateur général, etc. Les coûts approximatifs pour l'exercice 2001-2002 sont de 13,7 millions de dollars.

g) Les comptes débiteurs sont consignés en fonction des montants que l'ont prévoit réaliser. Des provisions sont établies pour tous les débiteurs où le recouvrement est incertain.

h) Stocks :

- Stocks retenus pour consommation—ces stocks comprennent des pièces de rechange et des fournitures détenues aux fins de la prestation future des programmes et ne sont pas destinés à la revente. Les stocks sont évalués selon la méthode de la moyenne mobile pondérée. Lorsqu'ils n'ont plus de potentiel d'utilisation, ils sont évalués soit à la valeur minimale ou soit à la valeur de réalisation nette, le montant le moins élevé étant retenu.
- Stock aux fins de revente—ces stocks sont aussitôt imputés à l'exercice comme dépense lorsqu'ils sont acquis.

i) Les actifs incorporels, tels les brevets d'invention, ne sont pas traités comme actifs mais plutôt comme dépenses lorsque payés. Tous les éléments d'actif considérés comme des immobilisations suivant les recommandations du Conseil du Trésor sur la comptabilité dans le secteur public ainsi que les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 5 000 $ sont comptabilisés selon leur coût d'achat. Les écritures des logiciels et des améliorations locatives ont été faites prospectivement pour le 1er avril 2001. Les immobilisations n'incluent pas les biens incorporels, les oeuvres d'art, les trésors historiques ayant une valeur culturelle, esthétique ou historique, ni les éléments d'actifs faisant partie de collections de musées. Les frais d'amortissement sont établis selon la méthode de l'amortissement linéaire basée sur la durée d'utilisation prévue comme suit :

Catégorie d'élément d'actif	Période d'amortissement
Bâtiments	25 ans
Travaux et infrastructure	25 ans
Matériel et outillage	5 ans
Machines et matériel	10 ans
Matériel informatique	5 ans
Logiciels	5 ans
Véhicules automobiles	5 ans
Aéronefs	10 ans

j) Conformément aux directives du Receveur général du Canada et du Secrétariat du Conseil du Trésor, les valeurs mobilières ne sont pas comptabilisées comme actif sur achat mais comme recettes lorsqu'elles sont vendues.

k) Les opérations en devises sont converties en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et les passifs en devises étrangères sont convertis selon les taux en vigueur le 31 mars.

4. Changements apportés aux conventions comptables

Auparavant, le Conseil préparait ses résultats financiers en fonction de la source et de l'utilisation des crédits. Pour la première fois, il a préparé des états financiers comprenant un état de la situation financière, un état des résultats et un état des flux de trésorerie, selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Il n'est ni pratique ni possible pour le Conseil de donner des montants comparatifs, car l'information n'est pas disponible et il serait impossible de préciser dans une certaine confiance des estimations des exercices antérieurs.

5. Incertitude de l'évaluation

La préparation des états financiers oblige la direction à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui influent sur l'actif, le passif, les produits et les charges consignés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considérait que les estimations et les hypothèses étaient raisonnables. L'amortissement des immobilisations est l'élément le plus important pour lequel on a eu recours à des estimations.

Conseil national de recherches du Canada—*Suite*

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON VÉRIFIÉS—*Suite*

6. Engagements

Les engagements comprennent les obligations contractuelles à long termes payables dans les années futures. Voici les principaux engagements au 31 mars 2002 pour lesquels une estimation raisonnable peut être faite :

Exercice financier	Subventions et contributions (en millions de dollars)
2002-2003	52
2003-2004	51
2004-2005	51
2005-2006	30
2006-2007	30
Ces engagements sont répartis comme suit :	
Télescope James-Clerk-Maxwell	5
Le projet des télescopes Gemini	30
Les installations Tri-University Meson	159
Le télescope Canada-France-Hawaï	20

7. Passif éventuel

Un passif éventuel signifie un passif possible qui peut se transformer en un passif réel advenant un ou plusieurs événements futurs. Le passif éventuel n'est porté aux états financiers du Conseil que lorsque le montant est établi avec certitude. Au 31mars 2002, il y avait quatre poursuites en instance pour lesquelles aucune responsabilité n'a été reconnue.

TABLEAU 1
DÉBITEURS—REVENUS NON FISCAUX NETS
(NON VÉRIFIÉS) AU 31 MARS

	2002 (en milliers de dollars)		
	Autres ministères	Débiteurs externes	Total
Débiteurs - revenus non fiscaux		16 510	16 510
Créances courues à recevoir		1 069	1 069
Remboursements des dépenses de programme		12	12
Autres débiteurs dus d'autres ministères	2 536		2 536
Somme partielle	2 536	17 591	20 127
Moins: provision pour créance douteuse		1 115	1 115
Montant net des comptes débiteurs	2 536	16 476	19 012

TABLEAU 2
PLACEMENT—SUCCESSION H.L. HOLMES
(NON VÉRIFIÉ) AU 31 MARS

Ce compte a été établi en vertu de l'alinéa de la *Loi sur le Conseil national de recherches* afin d'inscrire le reliquat de la succession de feu H.L. Holmes. Jusqu'à deux tiers du bénéfice net annuel du fonds est utilisé pour financer le prix de H.L. Holmes annuellement. Ce prix offre l'opportunité aux étudiants «Post-Doctoral» d'étudier dans des universités ou instituts de recherche reconnus mondialement sous la supervision de personnes spécialisées dans le domaine de la recherche.

	2002 (en milliers de dollars)
Placement au début de la période, le 1er avril, 2001	3 256
Bénéfice net de l'exercice	
Placement à la fin de la période, le 31 mars, 2002	3 256

TABLEAU 3
CHARGES PAYÉES D'AVANCE
(NON VÉRIFIÉES) AU 31 MARS

	2002 (en milliers de dollars)
Abonnements (journaux, revues, bibliothèques, etc)	9 361
Adhésions (à des associations scientifiques et professionnelles, des bureaux de crédit, etc.)	284
Total	9 645

Conseil national de recherches du Canada— *Suite*

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON VÉRIFIÉS—*Suite*

TABLEAU 4
ACTIF IMMOBILISÉ (NON VÉRIFIÉ)

Actifs (1)	Taux d'amortissement (2)	Solde d'ouverture au 1er avril 2001	Acquisitions durant l'exercice	Cessions durant l'exercice		Solde de fermeture au 31 mars 2002
				Ventes	Radiations	
	%	(en milliers de dollars)				
Terrains	*	9 632				9 632
Bâtiments	4	293 541	708			294 249
Installations[3]	4					
Travaux et infrastructure	4	16 910				16 910
Matériel et outillage	20	307 291	58 137	3 910	1 237	360 281
Matériel informatique	20	79 978	7 715	3 600	358	83 735
Logiciels[4]	20	(14)	681			667
Aéronefs	10	8 912	997			9 909
Véhicules automobiles	20	2 139	405	100		2 444
Bâtiments en cours	*		40 341			40 341
Fabrications en cours	*		1 370			1 370
Autres	*		732			732
Totaux		718 389	111 086	7 610	1 595	820 270

TABLEAU D'AMORTISSEMENT

Actifs (1)	Taux d'amortissement (2)	Amortissement cumulé au 1er avril 2001 (5)	Redressements attribués au		Amortissement de l'exercice en cours	Amortissement cumulé au 31 mars 2002
			Cessions	Radiations		
	%	(en milliers de dollars)				
Bâtiments	4	144 194			11 596	155 790
Installations	4					
Travaux et infrastructure	4	8 205			593	8 798
Matériel et outillage	20	215 851	3 859	1 225	19 035	229 802
Matériel informatique	20	64 362	3 533	356	6 385	66 858
Logiciels	20	(14)			59	45
Aéronefs	10	7 675			464	8 139
Véhicules automobiles	20	1 633	99		201	1 735
Totaux		441 906	7 491	1 581	38 333	471 167

Notes

* Sans objet.

(1) Les immobilisations n'incluent pas aussi les biens incorporels, les oeuvres d'art, les trésors historiques ayant une valeur culturelle, esthétique ou historique, ni les éléments d'actif faisant partie de collection de musée.

(2) Le taux d'amortissement employé est celui de la méthode d'amortissement linéaire basée sur la durée d'utilisation prévue.

(3) La plupart des éléments d'actif de ce groupe comprend des coûts d'installations, d'outils de production et de laboratoires dont la valeur nominale est d'un dollar. Ceci représente 44 items tels bâtiments, laboratoires, et outillage spécialisé dont la valeur réelle n'avait pas été établie lorsque cet état financier fut préparé.

(4) Les actifs ayant trait aux logiciels n'ont été capitalisés qu'à partir du 1er avril 2001 en vertu des politiques du Secrétariat du Conseil du Trésor.

(5) L'amortissement cumulé d'ouverture comprend les écritures de redressement du solde d'ouverture faites durant l'exercice.

Conseil national de recherches du Canada—*Suite*

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON VÉRIFIÉS—*Suite*

TABLEAU 5
CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER
(NON VÉRIFIÉS) AU 31 MARS

	2002
	(en milliers de dollars)
Traitements et salaires courus	1 486
Comptes à payer à la fin de l'exercice	93 791
Autres sommes dues à d'autres ministères	6 860
Taxes sur les produits et services (y compris la TVH) à payer à ADRC	425
Taxe de vente provinciale, sauf la TVH	152
Retenues de garantie	2 335
Total	105 049

TABLEAU 6
REVENUS REPORTÉS
(NON VÉRIFIÉS) AU 31 MARS

	2002
	(en milliers de dollars)
Revenus reportés	5 832
Revenus reportés - comptes à fin déterminée	20 221
Total	26 053

TABLEAU 7
AUTRES CRÉDITEURS
(NON VÉRIFIÉS) AU 31 MARS

	2002
	(en milliers de dollars)
Comptes d'attente généraux	331
Saisie-arrêt de traitement	1
Total	332

TABLEAU 9
REVENUS NON FISCAUX
(NON VÉRIFIÉS)
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2002
	(en milliers de dollars)
Ventes de biens et de services à l'extérieur	
Droits et privilèges	4 539
Location et utilisation de biens publics	2 036
Services de nature non réglementaire	1 534
Ventes de biens et de produits d'information	5 648
Autres frais et droits	49 909
Somme partielle	63 666
Ventes de biens et de services à des tiers	
Droits et privilèges	607
Location et utilisation de biens publics	111
Services de nature non réglementaire	3 421
Ventes de biens et de produits d'information	77
Somme partielle	4 216
Gains sur disposition d'actifs non immobilisés à des tiers	93
Intérêts sur débiteurs en souffrance	4
Revenus provenant des ententes des partages des coûts et des ententes relatives à des projets conjoints	22 825
Total	90 804

Conseil national de recherches du Canada—*Suite*

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON VÉRIFIÉS—*Suite*

TABLEAU 10
DÉPENSES (NON VÉRIFIÉES)
POUR L'EXERCICE TERMINÉ
LE 31 MARS

	2002
	(en milliers de dollars)
Paiements de transfert	
Paiements relatifs au développement industriel	142 846
Autres transferts aux organisations internationales	6 234
Somme partielle	149 080
Charges de fonctionnement liées au personnel	
Salaires et traitements (y compris les indemnités)	236 038
Coûts des contributions de l'employeur	34 824
Somme partielle	270 862
Fonctionnement et entretien	146 690
Charges d'amortissement pour les immobilisations (tableau 4)	
Bâtiments et installations	11 597
Travaux et infrastructure	593
Matériel et outillage	19 034
Matériel informatique	6 385
Logiciel acheté et développé à l'interne	59
Aéronefs	464
Véhicules automobiles	201
	38 333
Perte sur l'aliénation de biens corporels	119
Perte sur change	133
Perte sur réévaluation de change en fin d'exercice	23
Intérêts se rapportant aux comptes en souffrances dus aux fournisseurs	1
Mauvaises créances	550
Pertes sur radiation et moins-values	90
Total	605 881

Conseil national de recherches du Canada— *Suite*

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON VÉRIFIÉS—*Suite*

TABLEAU 12
ÉTAT DE L'AUTORISATION (EMPLOYÉE) FOURNIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

Provenance des autorisations	Autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Autorisations disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Autorisations employées au cours de l'exercice précédent
	(en milliers de dollars)				
Fonctionnement	313 962	310 871	3 091		289 832
Dépenses en capital	67 001	66 983	18		61 144
Subventions et contributions	149 953	149 785	168		148 431
Dépenses législatives - section 5 (1)(c) de la *Loi sur le CNRC*	100 010	77 934		22 076	55 023
Contributions législatives aux avantages sociaux des employés	34 824	34 824			36 666
Produit de la disposition des biens de surplus de l'État	865	851		14	81
Total du programme budgétaire	666 615	641 248	3 277	22 090	591 177

SOMMAIRE DE LA PROVENANCE ET DE L'UTILISATION DES AUTORISATIONS PROGRAMMES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

Secteurs d'activité	Autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Autorisations disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Autorisations employées au cours de l'exercice précédent
	(en milliers de dollars)				
Recherche et innovation technologique	406 191	378 848	18 399	8 944	339 583
Soutien à l'innovation et à l'infrastructure scientifique et technologique nationale	182 398	172 349	590	9 459	165 467
Administration du programme	78 026	90 051	(15 712)	3 687	86 127
Total du programme budgétaire	666 615	641 248	3 277	22 090	591 177

Conseil national de recherches du Canada—*Fin*

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON VÉRIFIÉS—*Fin*

TABLEAU 13
RAPPROCHEMENT ENTRE LES RÉSULTATS NETS ET L'UTILISATION DES CRÉDITS (NON VÉRIFIÉS) POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2002
	(en milliers de dollars)
Résultats nets (deficit)	515 077
Rajustements pour les éléments sans incidence sur les crédits	
Moins :	
Amortissement des immobilisations	(38 333)
Fonds en fiducie	(18 330)
Congés payés	(9 507)
Mauvaises créances	(550)
Perte sur change	(157)
Perte sur l'aliénation de bien corporels	(119)
Perte sur radiation et moins-values	(40)
Somme partielle	(67 036)
Plus :	
Revenus	90 804
Réallocation des dépenses en immobilisation	42 041
Charges payées d'avance	9 645
Ajustement des créditeurs d'exercice précédent (CAFÉ)	3 295
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	929
Ajustement de fin d'exercice - compte de dépenses à recevoir	173
Somme partielle	146 887
Rajustements pour les éléments ayant incidence sur les crédits	
Plus :	
Achat d'immobilisations	46 156
Achat de stock	126
Avances	38
Somme partielle	46 320
Total des crédits utilisés	641 248

Instituts de recherche en santé du Canada

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints des Instituts de recherche en santé du Canada pour l'exercice terminé le 31 mars 2002 et de tous les renseignements contenus dans le présent rapport incombe à la direction des IRSC.

La direction a préparé les états financiers conformément aux normes comptables du Conseil du Trésor, fondées sur les principes comptables généralement reconnus du Canada, en se fondant sur les meilleures estimations possibles et en faisant preuve de jugement éclairé au besoin.

La direction a préparé et tient à jour des livres, des registres, des mécanismes de contrôle interne et des pratiques de gestion pour donner une assurance raisonnable que les actifs du gouvernement sont protégés et contrôlés, que les ressources sont gérées de façon économique et efficace pour la réalisation des objectifs des IRSC, et que les opérations sont exécutées conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements et aux politiques et obligations légales des IRSC.

Les opérations et les états financiers des IRSC ont été vérifiés par la vérificatrice générale du Canada, qui est le vérificateur indépendant du gouvernement du Canada.

Approuvé par :

Le gestionnaire, Services financiers généraux
ROBERT ZELLER, CMA

Le vice-président, Services et opérations
GUY D'ALOISIO, CMA

le 19 juillet 2002

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AUX INSTITUTS DE RECHERCHE EN SANTÉ DU CANADA ET À LA MINISTRE DE LA SANTÉ

J'ai vérifié l'état de la situation financière des Instituts de recherche en santé du Canada au 31 mars 2002 et les états des résultats et de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2002 ainsi que les résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

La vérificatrice générale du Canada
Sheila Fraser, FCA

Ottawa, Canada
le 19 juillet 2002

Instituts de recherche en santé du Canada—*Suite*

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002	2001
ACTIF		
Actif financier		
Somme à recevoir du Trésor	4 644	4 198
Débiteurs	183	60
Avances	343	81
Total de l'actif financier	5 170	4 339
Actif non financier		
Charges payées d'avance	24	
Immobilisations (note 4)	1 955	190
Total de l'actif non financier	1 979	190
Total de l'actif	7 149	4 529

	2002	2001
PASSIF		
Créditeurs et charges à payer	3 444	2 388
Provision pour vacances et congés compensatoires	495	437
Produits reportés (note 5)	1 384	1 810
Provision pour prestations de cessation d'emploi	1 485	1 195
Total du passif	6 808	5 830
Actif net (note 6)	341	(1 301)
Total du passif et de l'actif net	7 149	4 529

Éventualités (note 7)
Engagements (note 8)
Les notes et tableau complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par les IRSC :

Le président
DR. ALAN BERNSTEIN, O.C., FRSC

Approuvé par la direction :

Le vice-président, Services et opérations
GUY D'ALOISIO, CMA

Instituts de recherche en santé du Canada—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002
Produits	
Dons	4 000
Dotations pour la recherche en santé	65
Autres	11
Total des produits	4 076
Charges	
Subventions et bourses	
Concours ouverts (note 9 et tableau 1)	376 206
Initiatives stratégiques (note 9 et tableau 1)	59 324
Subventions d'appui aux instituts	13 000
Chaires de recherche du Canada	21 200
Réseaux de centres d'excellence	24 810
Dons à la recherche	4 000
	498 540
Moins : remboursements des charges d'exercices antérieurs	(1 403)
Total des subventions et bourses	497 137
Exploitation et administration	
Salaires et avantages sociaux	13 291
Services professionnels et spéciaux	7 812
Déplacements	3 211
Services d'information—Communications	1 301
Mobilier et matériel	1 253
Locaux	629
Autres charges	1 888
Total des charges d'exploitation et d'administration	29 385
Total des charges	526 522
Coût d'exploitation net	522 446
Passif net au début de l'exercice	(1 301)
Liquidités nettes fournies par le gouvernement	522 145
Changements dans la somme à recevoir du Trésor	446
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 10)	1 497
Actif net à la fin de l'exercice (note 6)	341

Les notes et tableau complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002
Activités d'exploitation	
Coût d'exploitation net	522 446
Éléments sans incidence sur la trésorerie inclus dans les résultats nets	
Amortissement des immobilisations	106
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	1 497
	1 603
Variations à l'état de la situation financière	
Variation du passif total	978
Variation des débiteurs	(123)
Variation des charges payées d'avance	(24)
	831
Besoins de trésorerie nets pour les activités d'exploitation	520 012
Activités d'investissement	
Acquisition d'immobilisations	1 871
Augmentation des avances	262
Besoins de trésorerie nets pour les activités d'investissement	2 133
Liquidités nettes fournies par le gouvernement	522 145

Les notes et tableau complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Instituts de recherche en santé du Canada—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Pouvoirs et objectifs

Les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) ont été établis en juin 2000 suivant l'adoption de la *Loi sur les Instituts de recherche en santé du Canada*. Ils sont un établissement public qui figure à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. L'objectif des IRSC est d'exceller, selon les normes internationales reconnues de l'excellence scientifique, dans la création de nouvelles connaissances et leur application en vue d'améliorer la santé de la population canadienne, d'offrir de meilleurs produits et services de santé et de renforcer le système de santé du Canada.

Les IRSC sont dirigés par un président et un Conseil d'administration de 19 Canadiens nommés par un décret. Le Conseil d'administration décide de l'orientation stratégique globale, des buts et des politiques et surveille le programme, l'affectation des ressources, l'éthique, les finances, la planification et le processus de reddition de compte des IRSC.

Les IRSC administrent une grande variété de programmes de subventions et de bourses pour soutenir la recherche en santé, assurer le développement des chercheurs, bâtir un solide environnement de recherche en santé, promouvoir des partenariats, faire participer le public et encourager l'utilisation des résultats de la recherche. Les 13 instituts des IRSC se concentrent sur l'identification des besoins et des priorités de la recherche pour des domaines particuliers de la santé ou pour des populations particulières, et sur l'élaboration d'initiatives stratégiques permettant de répondre à ces besoins.

Des directeurs scientifiques ont été placés à la tête de chaque institut. Le directeur scientifique est guidé par un conseil consultatif d'institut qui s'efforce d'obtenir la représentation du public, des milieux de la recherche, des bailleurs de fonds de la recherche, des professionnels de la santé, des spécialistes des politiques de la santé et d'autres utilisateurs des résultats de la recherche.

Les IRSC tâchent de soutenir tout le spectre de la recherche en santé: la recherche biomédicale, la recherche clinique, les services de santé, et la santé des populations. De plus, les IRSC reconnaissent que la complexité de plusieurs questions de santé exige une intégration des perspectives et des approches de recherche des différentes disciplines de la santé.

Toutes les activités des IRSC, à l'exception de l'administration, sont réalisées grâce à des transferts sous forme de subventions à la recherche, de bourses au personnel et de subventions de soutien aux instituts.

2. Principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables du Conseil du Trésor, fondées sur les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les plus importantes conventions comptables se lisent comme suit :

a) Crédits parlementaires—Les IRSC sont financés par le gouvernement du Canada au moyen de crédits parlementaires. Les crédits consentis aux IRSC ne correspondent pas exactement à la présentation des rapports financiers établis selon les principes comptables généralement reconnus. Ils sont plutôt fondés dans une large mesure sur les besoins de trésorerie. Ainsi, les éléments constatés dans l'état des résultats et dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux pourvus par les crédits parlementaires. La note 11 établit un rapprochement de haut niveau entre les deux méthodes de présentation.

b) Somme à recevoir du Trésor—Tous les ministères ainsi que les organismes et établissements publics ont le Trésor pour cadre de fonctionnement. Le Trésor est administré par le receveur général du Canada. Toutes les rentrées de fonds sont déposées au Trésor et toutes les sorties de fonds proviennent du Trésor. La somme à recevoir du Trésor correspond au montant du flux de trésorerie que les IRSC peuvent retirer du Trésor sans autres crédits, en vue de payer leurs dettes.

c) Produits—Ceux-ci sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel sont survenues les opérations ou les faits donnant lieu à ces revenus.

d) Produits reportés—Les sommes reçues à titre de dons ou contributions de divers organismes ou individus pour la recherche en santé de même que les intérêts et les fonds de dotation sont inscrits en tant que produits reportés jusqu'au moment où elles sont versées conformément aux ententes entre le donateur et les IRSC ou conformément aux modalités des fonds de dotation.

e) Charges—Celles-ci sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel sont survenues les opérations ou les faits leur donnant lieu, sous réserve des conditions suivantes:

- Les subventions sont constatées dans l'exercice au cours duquel le paiement est dû ou au cours duquel le bénéficiaire a satisfait aux critères d'admissibilité.
- Les prestations de cessation d'emploi sont inscrites lorsqu'elles sont constituées et sont calculées à l'aide de l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle pour les prestations de cessation d'emploi pour l'ensemble du gouvernement. Les prestations de cessation d'emploi représentent des obligations des IRSC qui sont normalement financées par le Conseil du Trésor.
- Les congés annuels et le temps supplémentaire sont passés en charge dans l'exercice au cours duquel les employés les acquièrent.

Instituts de recherche en santé du Canada—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

- Les cotisations de l'employeur aux régimes de retraite sont constatées dans l'exercice au cours duquel elles sont versées. Les insuffisances ou les surplus actuariels ne sont pas inscrits aux comptes des IRSC, mais sont constatés dans les états financiers consolidés du gouvernement du Canada.
- Les services fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes sont inscrits à titre de charges d'exploitation à leur coût estimatif et un montant correspondant est porté directement au crédit de l'actif net.

f) Débiteurs—Les débiteurs sont présentés en fonction des montants que l'on prévoit réaliser. Des provisions sont établies pour tout montant dont le recouvrement est incertain.

g) Immobilisations—Toutes les immobilisations corporelles dont le coût initial est d'au moins 5 000 $ sont comptabilisées au coût d'achat. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative, comme suit :

Actif	Durée de vie utile
Matériel informatique et logiciels	3-5 ans
Machinerie et matériel	10 ans
Véhicules	5 ans

h) Opérations en devises—Les opérations en devises sont converties en dollars canadiens selon le taux en vigueur au moment des opérations.

i) Remboursements des charges d'exercices antérieurs—Ceux-ci sont inscrits comme une réduction des charges sur réception.

j) Incertitude relative à la mesure—La préparation des états financiers conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada oblige la direction à faire des estimations et à formuler des hypothèses qui influent sur l'actif, le passif, les produits et les charges déclarés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considérait que les estimations et les hypothèses étaient raisonnables. Les plus importants éléments où l'on utilise des estimations sont les vacances et les congés compensatoires des employés, la provision pour les prestations de cessation d'emploi et l'amortissement des immobilisations.

3. Modifications de conventions comptables

Auparavant, les IRSC préparaient seulement un état des résultats conformément aux exigences et aux normes de rapport établies par le receveur général du Canada pour les établissements publics. Cet état des résultats était préparé fondamentalement selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée. Toutefois, les ministères et les établissements publics sont maintenant tenus de produire un ensemble d'états financiers comprenant un état de la situation financière, un état des résultats et de l'actif net et un état des flux de trésorerie selon la comptabilité d'exercice intégrale.

Il n'est ni pratique ni possible pour les IRSC de donner des montants correspondants pour l'état des résultats, l'actif ou le passif net ou l'état des flux de trésorerie, car l'information n'est pas disponible et des estimations des exercices antérieurs ne seraient pas assez précises.

Le solde d'ouverture de l'exercice précédent pour les produits reportés (anciennement, les fonds en fiducie) ont été changés pour se conformer aux nouvelles exigences comptables. Une somme de 75 000 $ a été reclassée de l'élément des produits reportés à un compte de dotation, qui est maintenant considéré comme un bien affecté et inclus dans l'actif (ou passif) net, comme on peut le voir à la note 6.

Au cours des exercices antérieurs, les IRSC ont constaté les charges relatives aux prestations de cessation d'emploi selon la méthode de la comptabilité de caisse. Durant l'exercice, les IRSC ont modifié rétroactivement leur convention comptable relative aux prestations de cessation d'emploi pour celle mentionnée à la note 2 e).

4. Immobilisations

Immobilisations	Coût à l'ouverture	Ajouts	Amortissement	Amortissement cumulé	Valeur comptable au 31 mars 2002	Valeur comptable au 1er avril 2001
			(en milliers de dollars)			
Matériel informatique	165	832	82	128	869	119
Logiciels		396	15	15	381	
Machinerie et matériel	55	12	6	10	57	51
Véhicules	23		3	6	17	20
Travaux en cours		631			631	
Totaux	243	1 871	106	159	1 955	190

Instituts de recherche en santé du Canada—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

5. Produits reportés

Cet élément comprend les dons et les contributions de divers organismes et de particuliers pour la recherche en santé ainsi que l'intérêt dans les comptes de fonds de dotation. Ces sommes demeurent des produits reportés jusqu'à ce qu'elles soient versées conformément aux accords conclus entre les donateurs et les IRSC ou aux conditions régissant les fonds de dotation. Les opérations relatives à ces comptes s'établissent comme suit :

	31 mars 2002	1er avril 2001
	(en milliers de dollars)	
Dons pour la recherche en santé		
Solde au début de l'exercice	1 807	1 476
Plus:		
Dons reçus	3 535	3 466
Intérêts gagnés	37	54
Moins:		
Subventions versées	4 000	3 189
Solde à la fin de l'exercice	1 379	1 807
Intérêts sur les fonds de dotation pour la recherche en santé		
Solde au début de l'exercice	3	10
Plus:		
Intérêts gagnés	2	4
Moins:		
Subventions versées		11
Solde à la fin de l'exercice	5	3
Total des produits reportés	1 384	1 810

6. Actif net

L'actif net des IRSC comprend deux fonds de dotation pour la recherche en santé. Ces fonds sont considérés comme des actifs affectés qui ne peuvent être dépensés. Les intérêts obtenus sont portés au crédit des produits reportés.

	31 mars 2002	1er avril 2001
	(en milliers de dollars)	
Fonds de dotation pour la recherche en santé, au début de l'exercice	75	75
Dotation reçue	65	
Fonds de dotation pour la recherche en santé, à la fin de l'exercice	140	75
Actif net non affecté (passif)	201	(1 376)
Actif net	341	(1 301)

7. Passif éventuel

Une action en justice au nom de l'équité en matière d'emploi a été intentée par l'Alliance de la fonction publique du Canada contre Sa Majesté la Reine, action où les intimés sont certains organismes employeurs distincts du gouvernement du Canada, dont les Instituts de recherche en santé du Canada. Le montant de la réclamation est estimé à 750 000 $. De l'avis de la direction, il est impossible pour l'instant de déterminer l'issue de ce litige.

Deux autres actions en justice intentées sont en instance. Elles ont été intentées par des individus qui allèguent qu'ils ont subi des dommages du fait de leur participation à des projets qui étaient financés par des subventions reçues du Conseil de recherches médicales du Canada. Le montant de ces poursuites est estimé à 50 000 $. De l'avis de la direction, il est impossible pour l'instant de déterminer l'issue de ce litige.

8. Engagements

Les Instituts de recherche en santé du Canada se sont engagés à verser des subventions et des bourses au cours des exercices ultérieurs en fonction des fonds consentis par le Parlement. Les engagements des exercices futurs s'établissent comme suit.

Exercice	(en milliers de dollars)
2002-2003	491 963
2003-2004	385 365
2004-2005	264 242
2005-2006	147 811
2006-2011	116 832
	1 406 213

9. Concours ouverts et initiatives stratégiques

Le tableau 1 montre les programmes de subventions et bourses des IRSC. Les chercheurs canadiens peuvent participer à des concours pour l'obtention de subventions et de bourses dans le cadre de ces programmes au moyen de deux mécanismes de financement. Les concours ouverts se rapportent aux concours dans chacun de ces programmes qui ne sont pas reliés à un domaine de recherche scientifique particulier. L'examen par les pairs permet de coter le mérite scientifique de chaque demande et les demandes les mieux classées sont financées sans égard au domaine scientifique. Les initiatives stratégiques se rapportent à des concours qui visent à appuyer la recherche dans des domaines scientifiques très particuliers ou à renforcer les capacités de recherche dans des secteurs spécifiques de l'entreprise canadienne de recherche en santé. Les initiatives stratégiques, en plus d'être classées dans la panoplie de programmes de financement des IRSC présentés dans le tableau 1, sont aussi divisées en deux types d'initiatives stratégiques énumérées ci-dessous. Il y a deux principales catégories d'initiatives stratégiques : les initiatives des IRSC et les initiatives d'institut. Les initiatives des IRSC sont entreprises au niveau de l'organisme alors que les initiatives d'institut sont entreprises au niveau de l'institut.

Les dépenses des programmes d'initiatives stratégiques pour l'exercice terminé le 31 mars 2002 s'établissent comme suit :

Instituts de recherche en santé du Canada—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

	(en milliers de dollars)
Initiatives des IRSC	
Programme université-industrie	2 499
Programme des compagnies de recherche pharmaceutique en santé du Canada/IRSC	6 913
Programme de partenariats régionaux	3 707
Programme de recherche sur le génome	6 270
Programme de recherche sur le VIH/sida	12 756
Initiative de recherche sur l'hépatite C	803
Subventions d'établissement et de développement aux instituts	4 054
Santé rurale	558
Gestion de la propriété intellectuelle	2 000
Programme de démonstration des principes	4 330
Capacité de recherche appliquée, de recherche de développement et d'évaluation (CRARDE)	1 554
Programme de partenariats pour la recherche en santé	3 686
Initiative stratégique de formation dans la recherche en santé	823
Cadres de développement de la capacité autochtone de recherche en santé (CDCARS)	849
Autres initiatives stratégiques	4 432
	55 234
Initiatives d'institut	
Initiative spéciale dans la fibrose kystique canadienne	39
Programme d'échange à court terme	15
Les programmmes d'excellence en recherche en santé	231
Application des connaissances	149
Équipes en voie de formation	520
Financement des soins de santé face à l'évolution des attentes du public	43
Évaluation des besoins, des lacunes et des opportunités	550
Interactions des gènes et de l'environnement dans les maladies circulatoires et respiratoires	269
Nouvelles perspectives sur la santé des hommes et des femmes	156
Meilleurs accès pour les groupes marginalisés	54
Initiatives stratégiques de l'ISA	150
Allocations de formation	96
Réseau national pour la recherche autochtone en santé mentale	95
Thérapie génique appliquée aux affections cérébrales et aux maladies neuromusculaires	750
Intiative stratégique de formation dans la recherche en santé	797
Cadre de développement de la capacité autochtone de recherche en santé (CDCARS)	176
	4 090
Total des initiatives stratégiques	59 324

10. Opérations entre entités apparentées

Comme tous les ministères et sociétés d'État, les IRSC sont une propriété du gouvernement du Canada. L'organisme effectue des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon les modalités commerciales usuelles s'appliquant à tous les particuliers et à toutes les entreprises, sauf que certains services, mentionnés ci-dessous, sont offerts gratuitement.

	(en milliers de dollars)
Services de locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	629
Cotisations de l'employeur couvrant les primes et les coûts d'assurance des employés, payées par le Secrétariat du Conseil du Trésor	808
Services de vérification fournis par le Bureau du vérificateur général	60
Total	1 497

Instituts de recherche en santé du Canada—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

11. Crédits parlementaires

a) Rapprochement du coût d'exploitation net

	31 mars 2002 (en milliers de dollars)
Coût d'exploitation net	522 446
Rajustements pour les éléments ayant une incidence sur les résultats nets mais qui n'ont pas d'incidence sur les crédits	
Moins: éléments passés en charge mais qui n'ont pas d'incidence sur les crédits	
Subventions financées à partir de dons	4 000
Services fournis gratuitement	1 497
Prestations de cessation d'emploi	290
Amortissement	106
Paie de vacances	100
Mauvaises créances	14
Remboursements des charges d'exercices antérieurs—subventions et bourses	(1 403)
Remboursements des charges d'exercices antérieurs—Exploitation et administration	(41)
Rajustements des créditeurs d'exercices antérieurs	(257)
Salaires rétroactifs	(41)
Tenant lieu de congés	(1)
	4 264
Plus: éléments inscrits à titre de produits mais sans incidence sur les crédits	
Dons	4 000
Dotation provenant d'un legs	65
Autres	5
	4 070
Rajustements pour les éléments sans incidence sur les résultats nets mais qui ont une incidence sur les crédits	
Plus: acquisitions d'immobilisations	1 871
Charges payées d'avance	24
	1 895
Total des crédits parlementaires utilisés	524 147

b) Rapprochement des crédits parlementaires votés.

	31 mars 2002 (en milliers de dollars)
Crédits parlementaires votés:	
Crédit 10—Dépenses de fonctionnement	19 748
Crédit supplémentaire 10a	13 216
Transfert du Conseil du Trésor—Crédit 10	75
Transfert du Conseil du Trésor—Crédit 15	97
	33 136
Moins: crédit périmé	5 496
	27 640
Crédit 15—Subventions	408 885
Crédit supplémentaire 15a	109 832
	518 717
Moins: crédit périmé	24 177
	494 540
Contributions législatives aux régimes d'avantages sociaux	1 967
Total des crédits parlementaires utilisés	524 147

Instituts de recherche en santé du Canada—*Fin*

TABLEAU 1 AUX ÉTATS FINANCIERS
(SUBVENTIONS ET BOURSES)

	Concours ouverts (note 9)	Initiatives stratégiques (note 9)
	(en milliers de dollars)	
Subventions		
Fonctionnement	229 746	23 318
Essais cliniques	17 553	5 468
Entretien et matériel	10 196	
Projets spéciaux	683	4 455
Groupes des IRSC	38 822	3 376
Subventions de développement		3 220
Alliance communautaire pour la recherche en santé	5 740	
Initiative stratégique pour la formation en recherche	85	1 620
Équipe interdisciplinaire de recherche en santé	9 026	1 019
CRARDE—Subventions de recherche		125
Subventions de centre		1 025
Subventions pour initiatives spéciales		60
Subventions de recyclage		50
Subventions de démarrage		46
Subventions d'établissement		834
Subventions pour échange de courte durée		15
	311 851	44 631
Appui salarial		
Subventions de développement	39	
Chaires de recherche		812
Bourses de carrière		345
Chercheurs émérites	1 843	62
Chercheurs chevronnés	3 552	440
Chercheurs	9 007	1 109
Nouveaux chercheurs	13 758	1 647
Cliniciens—Chercheurs 2	1 065	8
Bourses de perfectionnement 2	491	
CRARDE—Aide salariale		895
	29 755	5 318
Formation en recherche		
Cliniciens—Chercheurs 1	1 285	
Bourses du centenaire	75	
Bourses de recherche postdoctorale	18 788	3 875
Bourses de recherche pour étudiants	3 184	280
Stagiaires de recherche des programmmes MD/PhD	924	57
Bourses de recherche doctorale	7 860	774
Bourses de recherche d'été	678	192
Bourses de perfectionnement 1	1 022	
CRARDE—Centre de formation régional		479
Bourses de rédacteur scientifique des IRSC	62	
	33 878	5 657
Déplacements et échanges		
Scientifiques invités	102	
Colloques et ateliers	232	65
	334	65
Autres activités		
Fonds du président	388	
Autres subventions		3 653
	388	3 653
	376 206	59 324

Office des prix des produits de la pêche

L'OFFICE DES PRIX DES PRODUITS DE LA PÊCHE EST UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC NOMMÉ À L'ANNEXE II DE LA *LOI SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES*. AUCUN REVENU ET AUCUNE DÉPENSE N'ONT ÉTÉ ENCOURUS AU COURS DE CET EXERCICE ET PAR CONSÉQUENT, AUCUN ÉTAT FINANCIER N'A ÉTÉ PRÉPARÉ POUR LES *COMPTES PUBLICS DU CANADA*.

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

L'objectivité et l'intégrité des états financiers et des renseignements connexes présentés dans ce rapport annuel relèvent de la responsabilité de la direction et ont été soumises à l'examen du Comité exécutif de la Table ronde.

Ces états financiers ont été préparés suivant la méthode de la comptabilité d'exercice, conformément aux normes du Conseil du Trésor fondées sur les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les lecteurs sont priés de tenir compte du contexte des principales conventions comptables qui sont énoncées dans les notes.

La direction a préparé et tient à jour des livres, des registres, des mécanismes de contrôle interne et des pratiques de gestion pour donner une assurance raisonnable que les actifs du gouvernement sont protégés et contrôlés, que les ressources sont gérées de façon économique et efficace aux fins de la réalisation des objectifs de la Table ronde, et que les opérations sont exécutées conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à ses règlements et conformément aux politiques de l'organisme et aux exigences législatives. La direction s'efforce également d'assurer l'objectivité et l'intégrité des renseignements qui figurent dans les états financiers en procédant avec soin à la sélection, la formation et au perfectionnement d'un personnel qualifié, en adoptant des mesures organisationnelles qui assurent une répartition appropriée des responsabilités, et en créant des programmes de communication qui ont pour but d'assurer que les règlements, les politiques, les normes et les pouvoirs de gestion soient compris par tous les membres de l'organisme.

Les opérations et états financiers de la Table ronde ont été vérifiés par la vérificatrice générale du Canada, le vérificateur indépendant du gouvernement du Canada.

Approuvé par :

le président-directeur général
DAVID J. McGUINTY

le secrétaire général et directeur des opérations
EUGENE NYBERG

le 21 juin 2002

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À LA TABLE RONDE NATIONALE SUR L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉCONOMIE
ET AU PREMIER MINISTRE

J'ai vérifié l'état de la situation financière de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie au 31 mars 2002 et les états des résultats, de l'avoir du Canada et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Table ronde. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Table ronde au 31 mars 2002 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour la vérificatrice générale du Canada
Richard Flageole, FCA
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada
le 21 juin 2002

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie—*Suite*

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 MARS

	2002	2001
	$	$
ACTIFS		
Actifs financiers		
Somme à recevoir du trésor	850 733	1 154 916
Débiteurs (note 5)	51 235	32 890
Stock de publications aux fins de revente	62 642	67 010
	964 610	1 254 816
Actifs non financiers		
Charges payées d'avance	12 765	4 750
Immobilisations (note 6)	398 176	133 629
	410 941	138 379
Total des actifs	1 375 551	1 393 195

	2002	2001
	$	$
PASSIFS ET AVOIR DU CANADA		
Passifs à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 7)	978 644	1 169 041
Produits reportés (note 8)		73 774
	978 644	1 242 815
AVOIR DU CANADA	396 907	150 380
Total des passifs et de l'avoir du Canada	1 375 551	1 393 195

Engagements (note 9)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par :

le président
STUART L. SMITH

le président et directeur général
DAVID J. McGUINTY

ÉTAT DE L'AVOIR DU CANADA POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2002
	$
Avoir du Canada, début d'exercice	150 380
Coût net d'exploitation	(5 431 321)
Services fournis gratuitement (note 4)	227 000
Variation de la somme à recevoir du Trésor	(304 183)
Encaisse nette fournie par le gouvernement	5 755 031
Avoir du Canada, fin d'exercice	396 907

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2002
	$
Produits	
Financement par d'autres ministères (note 4)	1 289 000
Dons et produits du partage des frais (note 8)	283 155
Vente de publications	9 184
Total des produits	1 581 339
Charges	
Charges d'exploitation	
Services professionnels et spéciaux	2 493 589
Salaires et avantages sociaux	2 002 706
Transports et communications	861 078
Publications	764 076
Location	325 552
Mobilier et matériel	106 300
Services publics, matériel et fournitures	51 236
Amortissement	47 056
Réparations et entretien	22 242
	6 673 835
Comité exécutif	
Voyages et indemnités de déplacement	14 650
Honoraires	3 970
	18 620
Autres comités	
Voyages et indemnités de déplacement	189 800
Honoraires	130 405
	320 205
Total des charges	7 012 660
Coût net d'exploitation	5 431 321

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie—*Suite*

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2002
	$
Activités d'exploitation :	
Coût net d'exploitation	5 431 321
Éléments sans incidence sur l'encaisse inclus dans le coût d'exploitation :	
Moins :	
Amortissement des immobilisations	(47 056)
Services fournis gratuitement	(227 000)
Variations à l'état de la situation financière :	
Diminution des produits reportés	73 774
Diminution des créditeurs et charges à payer	190 397
Augmentation des débiteurs	18 345
Diminution du stock de publications aux fins de revente	(4 368)
Augmentation des charges payées d'avance	8 015
Besoins de trésorerie pour les activités d'exploitation	5 443 428
Activités d'investissement	
Acquisition d'immobilisations	311 603
Besoins de trésorerie pour les activités d'investissement	311 603
Encaisse nette fournie par le gouvernement	5 755 031

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Pouvoirs et objectifs

La Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (Table ronde), constituée en 1994 en vertu de la *Loi sur la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie*, est un établissement public aux termes de l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. La Table ronde atteint son objectif de promotion du développement durable et d'intégration de l'environnement et de l'économie dans la prise de décisions dans tous les secteurs en réalisant des études, en organisant des « dialogues » d'intervenants au niveau multilatéral sur des sujets précis et dans certains secteurs économiques, en formulant des conseils, en menant des activités d'éducation et de communications, et en servant de catalyseur du changement. Ses dépenses d'exploitation sont financées principalement par une autorisation budgétaire annuelle et, dans une moindre mesure, par le recouvrement et le partage des frais de certaines activités. Les avantages sociaux des employés sont conformes aux autorisations législatives appropriées.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés suivant la méthode de la comptabilité d'exercice, conformément aux normes du Conseil du Trésor fondées sur les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les principales conventions comptables s'énoncent comme suit :

a) Somme à recevoir du Trésor

La Table ronde exerce ses activités à même les fonds du Trésor qui est administré par le receveur général du Canada. Toutes les rentrées de fonds de la Table ronde sont déposées dans le Trésor et tous les débours faits par la Table ronde proviennent du Trésor. La somme à recevoir du Trésor représente le montant d'encaisse que la Table ronde a le droit de tirer du Trésor sans autres crédits budgétaires, afin de s'acquitter de ses obligations.

b) Régime de retraite

Les employés de la Table ronde participent au Régime de pensions de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les employés et la Table ronde cotisent à parts égales à ce régime. La cotisation de la Table ronde au cours de l'exercice s'est chiffrée à 208 516 $. Les cotisations, qui représentent l'ensemble des obligations de la Table ronde, sont constatées dans les comptes de l'exercice au cours duquel les contributions sont versées.

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

c) Débiteurs

Les débiteurs sont présentés en fonction des montants que l'on prévoit réaliser. Une provision est établie pour tous les débiteurs où le recouvrement est incertain.

d) Stock de publications aux fins de revente

Le stock de publications aux fins de revente de la Table ronde est vendu par un distributeur indépendant. Ce distributeur a droit à une commission de 50 pour cent du prix de vente de chaque publication vendue. Le stock aux fins de revente est évalué à sa valeur de réalisation nette, toujours inférieure au coût.

e) Immobilisations

Les immobilisations dont le coût d'acquisition est de 2 000 $ ou plus sont capitalisées selon le coût et amorties selon une méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimative. La vie utile estimative de chaque catégorie d'immobilisations se présente comme suit :

Catégorie	Vie utile
Matériel informatique et logiciels achetés	3 ans
Mobilier et équipement	10 ans
Améliorations locatives	moindre de la durée du bail et 10 ans

f) Produits reportés

Les produits reportés comprennent les sommes reçues pour des services futurs, ainsi que les avances de fonds reçues de tiers à des fins déterminées. Les produits reportés sont constatés comme produits d'exploitation lorsque les services connexes sont fournis.

g) Services reçus gratuitement des autres ministères

Les services reçus gratuitement des autres ministères sont comptabilisés à titre de charges à leur coût estimatif. Une somme correspondante est directement créditée à l'avoir du Canada.

h) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers oblige la direction à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui influent sur l'actif, le passif, les produits et les charges déclarés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considérait que les estimations et les hypothèses étaient raisonnables. L'amortissement des immobilisations, la réduction de la valeur du stock de publications aux fins de revente et la radiation de ce stock sont les éléments les plus importants pour lesquels on a eu recours à des estimations.

3. Modifications de conventions comptables

Au cours des exercices précédents, la Table ronde préparait un état financier selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée. Pour la première fois, la Table ronde a préparé un jeu d'états financiers selon la méthode de la comptabilité d'exercice conformément aux normes du Conseil du Trésor fondées sur les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les principales modifications sont les suivantes :

a) Présentations aux états financiers et chiffres correspondants

Au cours des exercices précédents, l'état financier de la Table ronde consistait dans un état des résultats et de notes y afférent. Les états financiers de la Table ronde au 31 mars 2002 contiennent un état de la situation financière, un état des résultats, un état de l'avoir du Canada, un état des flux de trésorerie et des notes aux états financiers. Il n'est ni pratique ni possible pour la Table ronde de donner des montants correspondants pour les états des résultats, de l'avoir du Canada et des flux de trésorerie, car l'information n'est pas disponible et il serait impossible de préciser avec une assurance raisonnable des estimations des exercices antérieurs. Les montants correspondants ne sont présentés que dans l'état de la situation financière.

b) Débiteurs

Au cours des exercices précédents, les produits étaient constatés en fonction de la comptabilité de caisse. Au cours de l'exercice, la Table ronde a modifié rétroactivement sa convention comptable s'appliquant aux débiteurs pour adopter celle décrite dans la note 2 c).

c) Stock de publications aux fins de revente

Au cours des exercices précédents, le stock de publications aux fins de revente était imputé aux résultats selon la comptabilité de caisse. Au cours de l'exercice, la Table ronde a modifié rétroactivement sa convention comptable s'appliquant au stock de publications aux fins de revente pour adopter celle décrite dans la note 2 d).

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

d) Immobilisations

Au cours des exercices précédents, les acquisitions d'immobilisations étaient imputées aux dépenses d'exploitation au cours de l'exercice d'acquisition. Pour l'exercice 2002, la Table ronde a modifié rétroactivement sa convention comptable s'appliquant aux immobilisations. Les frais sont désormais capitalisés et amortis sur la durée de vie utile des immobilisations, tel que précisé dans la note 2 e). Au cours de l'exercice, les acquisitions d'immobilisations d'un montant de 311 603 $, qui auraient auparavant été passées en charges, ont été capitalisées. L'amortissement de l'exercice, qui se chiffre à 47 056 $, a été comptabilisé dans l'état des résultats.

4. Opérations entre entités apparentées

La Table ronde est une propriété commune du gouvernement du Canada, comme tous les ministères et les sociétés d'État. La Table ronde effectue des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon les modalités commerciales usuelles s'appliquant à tous les particuliers et à toutes les entreprises.

Au cours de l'exercice, la Table ronde a reçu d'autres ministères la somme de 1 289 000 $ à titre de financement de projets conjoints, dont 1,2 millions de dollars d'Environnement Canada.

La Table ronde a également engagé des charges de 1 055 853 $, dont 227 000 $ pour les services fournis gratuitement. Les services fournis gratuitement comprennent 185 000 $ pour la location de locaux, 40 000 $ pour les services de vérification et 2 000 $ de services d'administration de la paie.

5. Débiteurs (au net des provisions)

	2002	2001
	$	$
Autres ministères	34 991	30 000
Tiers	16 244	2 890
Total des débiteurs (au net des provisions)	51 235	32 890

6. Immobilisations

	Coût au 1er avril 2001	Ajouts nets	Coût au 31 mars 2002
	$	$	$
Améliorations locatives		182 521	182 521
Matériel informatique et logiciels achetés	123 951	93 800	217 751
Mobilier et équipement	106 944	35 282	142 226
	230 895	311 603	542 498

	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette au 31 mars 2002	Valeur comptable nette au 1er avril 2001
	$	$	$
Améliorations locatives	3 030	179 491	
Matériel informatique et logiciels achetés	93 717	124 034	63 225
Mobilier et équipement	47 575	94 651	70 404
	144 322	398 176	133 629

L'amortissement de l'exercice terminé le 31 mars 2002 se chiffre à 47 056 $.

7. Créditeurs et charges à payer

	2002	2001
	$	$
Fournisseurs	782 454	1 132 729
Autres ministères	196 190	36 312
Total des créditeurs et charges à payer	978 644	1 169 041

8. Produits reportés

	2002	2001
	$	$
Solde d'ouverture	73 774	197 852
Plus : fonds reçus au cours de l'exercice	209 381	51 044
Moins : sommes constatées au cours de l'exercice	(283 155)	(175 122)
Solde de fermeture		73 774

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

9. Engagements

Au 31 mars 2002, la Table ronde avait conclu une entente de location à long terme pour un photocopieur de bureau ayant une valeur résiduelle de 59 490 $. Les versements minimums futurs sont de :

	$
2002-2003	12 100
2003-2004	12 100
2004-2005	12 100
2005-2006	12 100
2006-2007	11 090

10. Crédits parlementaires

La Table ronde est essentiellement financée par le gouvernement du Canada par le biais de crédits parlementaires, qui sont surtout fondés sur les besoins de trésorerie. Les éléments constatés dans l'état des résultats et dans l'état de l'avoir du Canada au cours d'un exercice peuvent être financés par des crédits parlementaires des exercices précédents et à venir. Ainsi, les résultats d'exploitation de la Table ronde selon le financement du gouvernement sont différents de ceux selon la comptabilité d'exercice. Ces écarts sont rapprochés ci-dessous.

a) Rapprochement des résultats nets d'exploitation et du total des crédits parlementaires utilisés :

	2002
	$
Coût net d'exploitation	5 431 321
Rajustements pour les éléments sans incidence sur les crédits :	
Moins :	
Amortissement	(47 056)
Services fournis gratuitement	(227 000)
Congés annuels et temps compensatoire	(34 998)
Stock utilisé	(4 368)
Plus :	
Augmentation des charges payées d'avance	8 015
Augmentation des débiteurs	18 345
	5 144 259
Rajustements pour les éléments ayant une incidence sur les crédits :	
Plus :	
Acquisitions d'immobilisations	311 603
Moins :	
Dépenses de production de publications à des fins de revente	(9 184)
	302 419
Total des crédits parlementaires utilisés	5 446 678

b) Rapprochement des crédits parlementaires approuvés et des crédits parlementaires utilisés :

	2002
	$
Crédit parlementaire—approuvé :	
Crédit 40 et 40(b)—dépenses de fonctionnement	5 331 500
Crédits législatifs—approuvé :	
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	308 000
Produits des publications conformément au paragraphe 29.1(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	9 184
	5 648 684
Moins : crédits non utilisés—exploitation	(202 006)
Total des crédits parlementaires utilisés	5 446 678

SECTION 3

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2001-2002

Informations supplémentaires exigées par la *Loi sur la gestion des finances publiques*

SOMMAIRE

	Page
Remises de taxes, droits, pénalités et autres dettes	3.2
Créances—radiations ou renonciations	3.8
Avances à justifier	3.12
Pertes de fonds et de biens publics	3.15

Remises de taxes, droits, pénalités et autres dettes

Les informations sur les décrets de remise sont requises en vertu de l'article 24(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP). Dans l'état intitulé «Détail sur les remises de taxes, droits, pénalités et autres dettes», LED signifie la *Loi sur l'exonération de droits*.

SOMMAIRE DES REMISES DE TAXES, DROITS, PÉNALITÉS ET AUTRES DETTES

	Montant*
	$
LOI SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES (ARTICLE 23)—	
Agence des douanes et du revenu du Canada	1 839 682 024
Citoyenneté et Immigration	418 500
Finances—	
Ministère	185 888
Justice—	
Ministère	3 455 872
	1 843 742 284
TARIF DES DOUANES (ARTICLE 115)—	
Agence des douanes et du revenu du Canada	145 173 493
Total	1 988 915 777

* Voir le détail à l'état suivant intitulé «Détail sur les remises de taxes, droits, pénalités et autres dettes».

DÉTAIL SUR LES REMISES DE TAXES, DROITS, PÉNALITÉS ET AUTRES DETTES

Description du décret	Montant
	$
EN VERTU DE L'ARTICLE 23 DE LA LGFP	
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA	
CP 1945-88/2969 du 25 avril 1945, décret de remise du Gouverneur général (taxes d'accise), prévoit la remise de la taxe d'accise payable par le Gouverneur général sur des achats et des importations	1 355
CP 1970-1913 du 21 octobre 1970, remise des droits de douane et de la TPS sur les articles et les matières devant servir à l'exécution de contrats en vertu des accords de partage de la production et des réalisations de la défense intervenus entre les gouvernements du Canada et des États-Unis d'Amérique	2 810 062
CP 1975-3025 du 23 décembre 1975, décret de remise sur l'eau-de-vie du vin domestique, accorde une remise des droits d'accise sur les spiritueux servant au traitement du vin dans une manufacture-entrepôt	79 493 254
CP 1976-325 du 17 février 1976, remise des droits de douane et la TPS sur les véhicules commerciaux précisés, leurs pièces, accessoires et pièces d'accessoires	448
CP 1976-958 du 27 avril 1976, décret de remise pour l'eau-de-vie détruite, prévoit une remise des droits d'accise sur les spiritueux perdus par suite de casse dans l'entrepôt ou pendant le transport	8 808 978
CP 1976-1026 du 6 mai 1976, accordait une remise d'impôt sur le revenu à payer en vertu de la partie I de la *loi de l'impôt sur le revenu* relativement à certaines réserves pour redevances de Syncrude	164 985 814
CP 1976-1314 du 1er juin 1976, remise de la TPS et des taxes d'accise sur les pellicules canadiennes exposées et traitées et sur les bandes magnétoscopiques canadiennes enregistrées	177 745
CP 1976-1884 du 20 juillet 1976, remise de la TPS et des taxes d'accise à l'égard des dispositifs de cirque et d'autres dispositifs de divertissement, excédant certains montants minimums cotisés pour chaque période que les marchandises sont au Canada	264 889
CP 1976-2984 du 2 décembre 1976, remise de la TPS et des taxes d'accise sur des échantillons de valeur négligeable	938 863
CP 1978-842 du 23 mars 1978, remise des droits de douane et de la taxe de vente sur des bateaux de plaisance	17 861
CP 1978-3762 du 14 décembre 1978, remise partielle des droits de douane, de la TPS et des taxes d'accise sur les pièces, le matériel et les autres articles fabriqués au Canada ou importés, et devant servir aux transporteurs aériens canadiens qui assurent un service aérien commercial à l'échelle canadienne internationale	468 991
CP 1982-1994 du 30 juin 1982, remise de la TPS sur des aéronefs civils canadiens, leurs moteurs et leurs simulateurs de vols canadiens et leurs pièces qui sont réparés à l'étranger	52 884 460
CP 1983-2525 du 10 août 1983, remise des droits de douane et de la TPS sur l'eau-de-vie, le vin ou les matières aromatiques contenant une quantité d'eau-de-vie importée aux fins de mélange dans une distillerie	490 899 512
CP 1984-867 du 15 mars 1984, remise de la TPS et de la taxe d'accise sur les marchandises importées pour les réunions tenues au Canada par des organismes étrangers	768 381
CP 1985-277 du 31 janvier 1985, remise des droits de douane et de la TPS sur les supports de transmission de données	6
CP 1985-811 du 14 mars 1985, remise des droits de douane sur les automobiles de la société Jaguar Canada Inc.	45 183
CP 1985-1757 du 30 mai 1985, remise des droits de douane et de la TPS sur les marchandises importées dans le cadre du projet de la frigate canadienne de patrouille	21 415
CP 1985-2071 du 27 juin 1985, décret de remise sur les boissons alcooliques vendues aux forces étrangères présentes au Canada, prévoit une remise des droits de douanes, des droits d'accise, de la taxe sur les produits et services (TPS) de la taxe de vente harmonisée (TVH) et de la taxe d'accise sur les boissons alcooliques vendues aux forces étrangères présentes au Canada et à leur personnel affecté au Canada à titre temporaire	89 963
CP 1985-2954 du 3 octobre 1985, remise des droits de douane, de la TPS et des taxes d'accise sur certaines marchandises importées par la poste	661
CP 1985-2955 du 3 octobre 1985, remise des droits de douane et de la TPS et des taxes d'accise sur certaines marchandises importées par services de messageries	151 387
CP 1987-1044 du 21 mai 1987, remise de la TPS et de la taxe d'accise sur les marchandises importées au Canada pour des essais ou des examens pour attestations par un organisme accrédité	166 975
CP 1987-1135 du 4 juin 1987, décret de remise sur l'eau-de-vie canadienne détruite, accorde une remise des droits d'accise sur l'eau-de-vie impropre à la consommation humaine	1 823 817
CP 1988-1203 du 17 juin 1988, remise des droits de douane et de la TPS sur des pâtes	17
CP 1988-2898 du 30 décembre 1988, remise des droits de douane et de la TPS sur les véhicules de Toyota et leurs pièces	7 008
CP 1988-2901 du 30 décembre 1988, remise des droits de douane et de la TPS sur les véhicules Toyota Canada Inc. et leurs pièces	739 851
CP 1988-2910 du 30 décembre 1988, remise des droits de douane et de la TPS sur les véhicules commerciaux précisés par la CAMI Automotive Inc., ainsi que leurs pièces, accessoires et pièces d'accessoires	3 733 494

DÉTAIL SUR LES REMISES DE TAXES, DROITS, PÉNALITÉS ET AUTRES DETTES — *Suite*

Description du décret	Montant
	$
CP 1989-740 du 28 avril 1989, remise de l'impôt sur le revenu, de pénalités et de l'intérêt payables par un indien pour les années d'imposition avant 1988	233
CP 1990-2848 du 21 décembre 1990, remise des droits de douane y compris la taxe sur les produits et services sur les marchandises destinées aux projets conjoints des gouvernements du Canada et des États-Unis	90 427
CP 1990-2849 du 21 décembre 1990, remise des droits de douane et de la taxe sur les produits et services sur des aliments et produits de la Pâque d'une catégorie non disponible au Canada	50 463
CP 1990-2854 du 21 décembre 1990, décret de remise concernant la TPS accordée aux ministères fédéraux, accorde aux ministères fédéraux une remise de la TPS payée ou payable sur leurs achats taxables de produits et services.Cette remise n'a pas de répercussions sur les recettes nettes au titre de la TPS réalisées par l'État	995 160 226
CP 1992-1052 du 14 mai 1992, décret de remise visant les Indiens et les bandes dans certains établissements indiens, accorde une remise de certains impôts sur le revenu et de la TPS payés ou payables par les indiens ou par les bandes ou les sociétés désignées dans certains établissements indiens qui ne sont pas encore désignés comme réserves.	2 891 054
CP 1992-2397 du 19 novembre 1992, remise des droits de douane en vertu du Tariff des douanes et une portion de la taxe de vente selon la *Loi sur la taxe d'accise*,sur de la marchandise et de l'équipement importés au Canada pour l'entretien d'aéronefs étrangers	52 513
CP 1992-2399 du 19 novembre 1992, décret de remise visant les forces étrangères présentes au Canada (partie IX de la *Loi sur la taxe d'accise*)accorde une remise de la TPS/ TVH payée ou payable sur la fourniture au Canada de biens meubles corporels, d'immeubles ou de services pour usage officiel par les forces étrangères présentes au Canada.	10 135 150
CP 1992-2415 du 26 novembre 1992, remise des droits de douane et de la TPS visant les approvisionnements de défense	1 777 787
CP 1992-2496 du 3 décembre 1992, décret de remise visant la Corporation Cameco, accorde une remise à la Corporation Cameco de la TPS payée ou payable sur les fournitures de concentrés d'uranium par cette société aux acheteurs non-résidents qui ne sont pas inscrits aux termes de la partie IX de la *Loi sur la taxe d'accise*, pour être utilisés ou consommés au Canada uniquement dans la production de produits devant être exportés	3 029 677
CP 1994-568 du 14 avril 1994, décret de remise visant les Bureaux économiques et culturels de Taipei, accorde aux Bureaux économiques et culturels de Taipei situés au Canada, à leurs agents, aux membres du personnel administratif et technique et aux membres de leurs familles faisant partie de leur ménage au Canada une remise des droits de douanes, ainsi que des droits d'accise et de certaines taxes imposées en vertu de la *Loi sur la taxe d'accise*; la remise ne s'étend cependant pas aux membres du personnel et aux membres de leurs familles qui sont citoyens ou résidents permanents du Canada	236 990
CP 1994-585 du 14 avril 1994, décret de remise visant les droits fonciers issus de traités (Saskatchewan), accorde la remise de la TPS payée ou payable sur les terres achetées par certaines bandes indiennes de la Saskatchewan dans le cadre d'un accord exécutoire propre à chaque bande, aux fins du règlement des revendications fondées sur les droits fonciers issus de traités	2 470 061
CP 1994-799 du 12 mai 1994, modifiant le décret de remise de l'impôt sur le revenu visant les indiens, pris par le décret CP 1993-523 du 16 mars 1993, pour étendre l'application de l'article 3 du décret de remise à l'année d'imposition 1994 à l'égard des montants payables à un contribuable, au titre d'une charge ou d'un emploi, par un employeur résidant dans une réserve ou un établissement indien, dans le cas où le contribuable a occupé cette charge ou cet emploi sans interruption depuis une date antérieure à 1994	4 772
CP 1997-610 du 15 avril 1997, remise de l'impôt pour alléger l'impact fiscal causé par les paiements forfaitaires reçus par les ex-employés de la compagnie Singer et suite à un recours collectif, les retraités se sont vus confirmer leurs droits dans l'excédent d'actif du régime de retraite, dont ils étaient des participants jusqu'à sa terminaison en 1986	1 330
CP 1997-1529 du 23 octobre 1997, décret de remise visant les Indiens et les bandes dans certains établissements indiens (1997), accorde la remise d'un certain montant d'impôts et de la TPS payés ou payables par des Indiens ou des bandes dans les établissements indiens de Summer Beaver (Ontario), de Winneway (Québec) et de God's River (Manitoba)	1 069 348
CP 1997-1829 du 9 décembre 1997, décret modifiant le décret de remise visant les droits fonciers issus de traités (Saskatchewan), ajoute les Cowessess et Carry the Kettle First Nations à l'annexe du décret en conseil CP 1994-585, le décret de remise visant les droits fonciers issus de traités (Saskatchewan)	(1)
CP 1997-2037 du 29 décembre 1997, remise de la TPS et des taxes en vertu de la section III de la partie IX et en vertu de toute autre partie de la *Loi sur la taxe d'accise* à l'égard des marchandises données aux institutions religieuses, aux établissements de charité ou aux maisons d'enseignement au Canada par des personnes n'y résidant pas	8 004

DÉTAIL SUR LES REMISES DE TAXES, DROITS, PÉNALITÉS ET AUTRES DETTES — *Suite*

Description du décret	Montant
	$
CP 1998-396 du 19 mars 1998, modifiant le décret de 1988 sur la remise d'impôt sur le revenu gagné au Québec, pris par les décrets CP 1989-1204 du 22 juin 1989 et CP 1994-567 du 14 avril 1994, pour prolonger l'application des sections 3 à 6 du décret aux années d'imposition 1994, 1995 et 1996	4 604
CP 1999-326 du 4 mars 1999, décret de remise sur les appareils automatiques, accorde la remise de la TPS relativement aux produits fournis, ou aux services rendus au moyen d'un appareil automatique conçu pour n'accepter qu'une seule pièce de monnaie de 25 cents ou moins, pour des périodes antérieures au 24 avril, 1996	4 561 220
CP 2000-1112 du 27 juillet 2000, décret de remise visant les établissements indiens (2000), accorde la remise d'un certain montant d'impôts sur le revenu et de TPS payés ou payables par des indiens ou des bandes indiennes dans les établissements de Alexander, Fort Assiniboine, Loon River et Loon Prairie en Alberta	807 337
CP 2000-1662 du 23 octobre 2000, décret de remise visant les Tr'ondek Hwech'in(TPS), accorde la remise des montants de la TPS payée dans le cadre d'activités du gouvernement effectuées par les Tr'ondek Hwech'in au cours de la période du 15 septembre 1998 au 31 octobre 2000	323 507
CP 2000-1663 du 23 octobre 2000, décret de remise visant la première nation des Gwitchin Vuntut (TPS)accorde la remise des montants de la TPS payée dans le cadre d'activités du gouvernement effectuées par la première nation des Gwitchin Vuntut au cours de la période du 1er octobre 1997 au 31 octobre 2000.	604 182
CP 2000-1665 du 23 octobre 2000, décret de remise visant les premières nations de Champagne et Aishihik(TPS)accorde la remise des montants de la TPS payée dans le cadre d'activités du gouvernement effectuées par les premières nations de Champagne et Aishihik au cours de la période du 1er octobre 1997 au 31 octobre 2000.	59 839
CP 2000-1667 du 23 octobre 2000, décret de remise visant le conseil des Tlingits de Teslin (TPS), accorde la remise des montants de la TPS payée dans le cadre d'activités du gouvernement effectuées par le conseil des Tlingits de Teslin au cours de la période du 1er octobre 1997 au 31 octobre 2000	373 470
CP 2001-18 du 9 janvier 2001, remise de l'impôt sur le revenu et de tous les intérêts et pénalités y afférents, payables par Kelvin Palm pour l'année d'imposition 1999	398
CP 2001-373 du 15 mars 2001, remise de l'impôt sur le revenu et de tous les intérêts et pénalités y afférents, payables par Gerald Wolcoski pour l'année d'imposition 1977	16 391
PC 2001-429 du 22 mars 2001, remise de l'impôt sur le revenu et de tous les intérêts et pénalités y afférents, payables par certains contribuables de la fonction publique des employés de Terre--Neuve pour les années d'imposition de 1991 à 1999.	2 826 877
PC 2001-477 du 29 mars 2001, décret de remise visant la première nation des Nacho Nyak Dun (TPS), accorde la remise des montants de la TPS, pour la période du 1er octobre 1997 au 31 mars 2001, à l'égard d'achats effectués dans le cadre d'activités du gouvernement de la première nation des Nacho Nyak Dun, qui ont été exercées à l'intérieur des terres désignées.	166 369
CP 2001-580 du 5 avril 2001, décret de remise visant Robert Blair, accorde la remise d'un montant relativement à un remboursement de la TPS pour habitations neuves.	8 180
CP 2001-686 du 9 mai 2001, décret concernant la remise d'une partie de la taxe payée par Patricia Merkel aux termes de la partie IX de la *Loi sur la taxe d'accise*relativement à l'achat d'une unité de terrain nu, accorde la remise d'un montant de la TPS équivalent à la taxe non recouvrable pour l'achat d'un terrain qui a été retourné au vendeur	14 175
CP 2001-690 du 26 avril 2001, décret de remise visant Relco Systems Inc., accorde la remise d'un montant de la TPS à l'égard de certaines périodes de déclarations, qui tient compte de la décision rendue par la cour canadienne de l'impôt au sujet d'autres périodes de déclaration dans des situations identiques.	11 110
CP 2001-691 du 26 avril 2001, remise de l'impôt sur le revenu et de tous les intérêts et pénalités y afférents, payables par Dominique Bédard (1982), Josée Bédard (1982) et Joseette Bédard pour les années d'imposition 1980, 1981 et 1982.	38 199
CP 2001-692 du 26 avril 2001, décret de remise visant Donald McMillan, accorde la remise des montants de la taxe d'accise et de la TPS à l'égard d'un véhicule d'occasion importé au Canada par M. McMillan.	881
CP 2001-895 du 17 mai 2001, décret de remise visant Hampton Place et Taylor Way, accorde la remise des montants de la TPS payée par erreur sur des condominiums qui se situent sur un lot loué.	3 525 875

DÉTAIL SUR LES REMISES DE TAXES, DROITS, PÉNALITÉS ET AUTRES DETTES — *Suite*

Description du décret	Montant
	$
CP 2001-896 du 6 juin 2001, décret de remise visant certaines fournitures de véhicules routier, accorde la remise des montants de la TPS à certains Indiens au Québec dans des circonstances ou l'allègement fiscal ne s'applique pas parce que les véhicules routiers achetés à l'extérieur d'une réserve entre le 1er décembre 1998 et le 31 janvier 2000 n'ont pas été livrés dans une réserve.	37 605
CP 2001-1148 du 14 juin 2001, décret de remise visant Hank K. Der accorde la remise des montants de la taxe d'accise et de la TPS à l'égard d'une bague importée au Canada par M.Der.	2 283
CP 2001-1511 du 28 août 2001, remise de l'impôt sur le revenu et de tous les intérêts et pénalités y afférents, payable par The Owners, Strata Plan No. 2 pour l'année d'imposition 1986.	517
CP 2001-1863 du 18 octobre 2001, décret de remise visant Maurice et Jean Didkowski, accorde la remise d'un montant relativement à un remboursement de la TPS pour habitations neuves.	4 370
CP 2001-1864 du 18 octobre 2001, décret de remise visant Helen Spelding, accorde la remise d'un montant relativement à un remboursement de la TPS pour habitations neuves.	3 478
CP 2001-1865 du 18 octobre 2001, décret de remise visant Tracy Pellerin, accorde la remise d'un montant relativement à un remboursement de la TPS pour habitations neuves.	1 200
CP 2001-1866 du 18 octobre 2001, décret de remise visant Donald et Eleanor MacLean, accorde la remise d'un montant relativement à l'importation d'une autocaravane qui a été remplacée en vertu d'une garantie par le fabricant.	11 532
Total	1 839 682 024

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION
Ministère

CP 2001-212 du 9 février 2001, a accordé la remise de la somme de 75$ correspondant au prix payé ou à payer au titre de l'article 3 de l'annexe du *Règlement du prix à payer—Loi sur l'immigration* pour l'examen d'une demande dûment remplie de visa de visiteur pour entrer une fois au Canada à condition que le demandeur soit selon le cas a) un athlète, un entraîneur, un membre de l'équipe médicale, un officiel de l'équipe nationale, un juge ou un membre de la délégation nationale ou d'une fédération internationale sportive qui participe aux Championnats du monde d'athlétisme de l'IAAF de 2001 à Edmonton ou aux Jeux de la Francophonie de 2001 b) un artiste invité par le comité organisateur des Jeux de la Francophonie de 2001 pour participer à un festival culturel qui fait partie de ces jeux ou y est associé.	117 225
CP 2001-1913 du 3 octobre 2001, a accordé la remise a) de la somme de 75$ correspondant au prix payé ou à payer au titre de l'article 3 de l'annexe du *Règlement sur les prix à payer—Loi sur l'immigration* pour l'examen d'une demande dûment remplie de visa de visiteur pour entrer une fois au Canada à la condition que le demandeur participe à la Journée Mondiale de la Jeunesse 2002 b) de la somme de 150$ correspondant au prix payé ou à payer au titre de l'article 4 de l'annexe du *Règlement sur les prix à payer —Loi sur l'immigration*, pour l'examen d'une demande dûment remplie de visa de visiteur pour entrer au Canada plus d'une fois à la condition que le demandeur soit l'un des organisateurs bénévoles de la Journée mondiale de la Jeunesse 2002 invités par la conférence des évêques catholiques du Canada à faciliter et gérer les activités de cette manifestation.	301 275
Total	418 500

FINANCES
Ministère

CP 2001-1519, le 28 août 2001, remise de l'intérêt couru sur prêt au gouvernement de la Jamaïque	185 888

JUSTICE
Ministère

CP 1994-269 du 16 février 1994, modification du règlement sur la saisie-arrêt pour l'exécution d'ordonnances et d'ententes alimentaires, pris par le décret CP 1988-473 du 17 mars 1988, à l'effet qu'une remise est accordée au débiteur du solde des frais d'administration relatifs au traitement du bref de saisie-arrêt qui demeurent payables au moment où Sa Majesté cesse d'être liée par le bref	3 044 082
P.C. 2001-1605, 6 septembre 2001, Son excellence le gouverneur général en conseil considérant qu'il est dans l'intérêt public de faire ainsi, suivant les recommendations du Ministre de la Justice et le Conseil du Trésor conformément à la sous-section 23 (2.1)(s.c. 1991, c.24, s.7(2)) de la *Loi sur la gestion des finances publiques* fait par ceci une annexe sur le décret de remise sur les droits applicables aux armes à feu (certificat d'enregistrement)	411 790
Total	3 455 872

DÉTAIL SUR LES REMISES DE TAXES, DROITS, PÉNALITÉS ET AUTRES DETTES — *Fin*

Description du décret	Montant
	$
EN VERTU DE L'ARTICLE 115 SUR LE TARIF DES DOUANES	
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA	
CP 1988-1242 du 23 juin 1988, remise des droits de douane et de la TPS sur des chemises à col façonné importées par les fabricants de chemises admissibles entre le 1er janvier 1989 et le 31 décembre 1997	2 802 792
CP 1988-1243 du 23 juin 1988, remise des droits de douane et de la TPS sur certains tissus pour chemises importés par des fabricants de tissu pour chemises, des fabricants de chemises et d'entreprises de transformation admissibles entre le 1er janvier 1989 et le 31 décembre 1997	28 805
CP 1988-1244 du 23 juin 1988, remise des droits de douane et de la TPS sur les blouses et les chemisiers importés par les fabricants de blouses et de chemisiers et les fabricants de coordonnés entre le 1er janvier 1989 et le 31 décembre 1997	30 153
CP 1988-1246 du 23 juin 1988, remise des droits de douane sur les tissus pour vêtements de dessus et les vêtements de dessus importés par des fabricants de vêtements de dessus et des fabricants de tissus admissibles, entre le 1er janvier 1989 et le 31 décembre 1997	254 305
CP 1994-2103 du 14 décembre 1994, remise des droits de douane et de la TPS sur le tabac fabriqué qui est importé au Canada pour fabrication ultérieure	19 124 785
CP 1995-132 du 31 janvier 1995, remise de la TPS sur certaines marchandises importées au Canada par des expéditions scientifiques ou exploratives	64 521
CP 1995-1202 du 26 juillet 1995, remise de la TPS sur les imprimés importés pour être utilisés par des transporteurs étrangers	452 790
CP 1997-830 du 17 juin 1997, remise des droits de douane et de la TPS à un fabricant, à l'égard de chemises à col façonné importées au cours de la période du 1er juillet 1997 au 31 décembre 2004	19 225 838
CP 1997-952 du 4 juillet 1997, remise des droits de douane et de la TPS en vertu de l'article 20 du Tarif des douanes sur l'eau-de-vie distillée qui bénéficie du tarif des États-Unis, du tarif du Mexique ou du tarif du Chili et qui est importée au Canada par des distillateurs aux fins de l'embouteillage en entrepôt	79 595 582
CP 1997-1668 du 20 novembre 1997, remise des droits de douane et de la TPS sur les produits textiles importés au Canada par Les Collections Shan Inc.	59 816
CP 1997-2001 du 29 décembre 1997, remise d'une partie des droits de douane, de la TPS et des taxes d'accise sur certaines marchandises des pays en voie de développement du Commonwealth	210 380
CP 1997-2055 du 29 décembre 1997, remise des droits de douane et de la TPS à un fabricant de chemises à col façonné sur des tissus pour chemises à fils teints ou écrus au cours de la période du 1er janvier 1998 au 31 décembre 2004	857 773
CP 1997-2056 du 29 décembre 1997, remise des droits de douane et de la TPS à un fabricant de vêtements de dessus sur des vêtements de dessus au cours de la période du 1er janvier 1998 au 31 décembre 2004	3 346 728
CP 1997-2057 du 29 décembre 1997, remise des droits de douane et de la TPS à un fabricant de blouses et chemisiers ou coordonnés pour femmes sur des blouses, chemisiers ou coordonnés au cours de la période du 1er janvier 1998 au 31 décembre 2004	17 886 538
CP 1998-1118 du 18 juin 1998, remise des droits de douane et de la TPS à Alpine Joe Sportswear Ltd, sur des tissus déterminés qui ont été importés pendant la période commençant le 1er janvier 1997 et se terminant le 31 décembre 2002.	12 116
CP 1998-1456 du 26 août 1998, remise des droits de douane sur les vêtements, les tissus et articles confectionnés et les filés qui ont été importés du Mexique ou des États-Unis	886 062
CP 2001-1145 du 14 juin 2001, remise des droits de douane à l'égard des produits réfractaires (briques, blocs, tuiles) et autres produits réfractaires analogues, destinés à la construction et servant à la production de coke métallurgique de fer et d'acier.	22 350
CP 2001-1150 du 14 juin 2001, remise des droits de douane, des taxes d'accise et de la taxe sur les produits et services à l'égard de marchandises telles que les effets personnels, les cadeaux, les marchandises données en récompense, les marchandises d'exhibition et le matériel importé au Canada dans le cadre des 8e Championnats du monde d'athlétisme de l'IIAF qui auront lieu à Edmonton (Alberta), du 3 au 12 août 2002	186 724
CP 2001-1232 du 12 juillet 2001, remise des droits de douane en vertu du Tarif général en sus des droits exigibles selon le tarif de la nation la plus favorisée conformément au Tarif des douanes à l'égard de marchandises importées d'Albanie et du Sultanat d'Oman.	125 235
CP 2001-2283 du 13 décembre 2001, remise des droits de douane pour certains couturiers canadiens qui confectionnent des vêtements pour hommes et pour femmes.	200
Total	145 173 493

(1) Montant inclus au montant du CP 1994-585.

Créances—radiations ou renonciations

Les catégories d'approbation ou d'autorisation pour les radiations ou les renonciations (y compris les dépenses et les remises) de créances sont comme suit :

i) L'approbation ministérielle représente l'autorité donnée aux ministres en vertu de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP) ou d'autres lois du Parlement telle que décrite à i) *a), b)* et *c)*—

a) L'article 25(1) de la LGFP donne aux ministres, par des règlements du Conseil du Trésor, l'autorité générale d'approuver les radiations, des comptes-mémoires pour débiteurs des ministères, de toute obligation, dette ou réclamation autre que les avances à justifier ou les paiements en trop au titre de traitements, de salaires, ou d'indemnités liées à un emploi.

b) L'article 155.1 (4) de la LGFP donne aux ministres, par des règlements du Conseil du Trésor, l'autorité de dispenser des intérêts moratoires dus à Sa Majesté et des frais d'administration visant les effets non réglés (e.g. chèques sans provision) institués par l'article sus-mentionné.

c) Les autres lois du Parlement (p. ex. *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*) donnent aux ministres l'autorité générale d'approuver la radiation ou la renonciation d'obligations, dettes ou réclamations spécifiques.

ii) Approbation du Conseil du Trésor— L'article 25(1) de la LGFP permet à un ministre, qui a une approbation spécifique du Conseil du Trésor, de radier des comptes-mémoires pour débiteurs des ministères, toute dette, obligation ou réclamation due à des avances à justifier ou des paiements en trop au titre de traitements, de salaires, ou d'indemnités liées à un emploi.

iii) Gouverneur en conseil et autorité parlementaire—

a) L'article 23(2.1) de la LGFP stipule que sur recommandation du Conseil du Trésor, le gouverneur en conseil peut faire remise de toutes autres dettes, ainsi que des intérêts afférents, s'il estime que leur recouvrement est déraisonnable ou injuste ou que, d'une façon générale, l'intérêt public justifie la remise.

b) L'article 24.1 de la LGFP requiert que lorsqu'une dette ou une obligation, présentée à l'état de l'actif et du passif, doit être renoncée et constitue une imputation à un crédit, alors le montant de la renonciation doit être autorisé en vertu d'une loi du Parlement, incluant une *Loi de crédits*.

c) L'article 25(2) de la LGFP stipule qu'une dette, obligation ou réclamation présentée à l'état de l'actif et du passif, devant être radiée, le montant de la radiation doit être autorisé par le Parlement comme une dépense budgétaire dans une *Loi de crédits* ou toute autre loi.

Les codes suivants sont utilisés :

Code		
A	Compte-mémoire pour débiteurs	Radiations
B	Compte-mémoire pour débiteurs	Renonciations
C	Compte-mémoire pour débiteurs	Remises (article 23 de la LGFP)
D	Compte-mémoire pour débiteurs	Dispenses
E	Comptes d'actif	Radiations
F	Comptes d'actif	Renonciations

CRÉANCES—RADIATIONS OU RENONCIATIONS

		Approbation ministérielle		Approbation du Conseil du Trésor		Gouverneur en conseil et autorité du Parlement			Total	
	Code[1]	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Numéro du crédit ou Loi	Nombre	Montant	Nombre	Montant
			$		$			$		$
LOI SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES—										
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE										
Ministère	A	1 826	6 199 218						1 826	6 199 218
Fonds renouvelable de la Commission—										
Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains	A	7	254						7	254
Agence canadienne d'inspection des aliments	A	580	369 042						580	369 042
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA	A/D	1 964 773	1 053 629 346						1 964 773	1 053 629 346
PATRIMOINE CANADIEN										
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	A	11	1 028 463						11	1 028 463
Office national du film	A	25	5 053						25	5 053
Commission de la fonction publique	A	1	3 918						1	3 918
Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel	A	5	3 229						5	3 229
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION										
Ministère	A	309	608 979						309	608 979
Prêts d'aide et de transport	E					2b	3 394	1 757 203	3 394	1 757 203
ENVIRONNEMENT										
Ministère	A/D	702	40 719						702	40 719
FINANCE										
Ministère	C					*	1	185 888	1	185 888
Jamaïque—Capital et intérêt différés[3]	E					2a	1	17 889 590	1	17 889 590
PÊCHES ET OCÉANS	A/D	6 240	11 181 524						6 240	11 181 524
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL										
Ministère	A/D	1 096	2 520 275						1 096	2 520 275
Agence canadienne de développement international	A	8	995 661						8	995 661
SANTÉ										
Instituts de recherche en santé du Canada	A	1	66						1	66
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES										
Ministère	A	43 333	190 987 982						43 333	190 987 982
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	A	13	12 776						13	12 776
Conseil canadien des relations industrielles	A	22	773						22	773
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN										
Ministère	A	1	12 079						1	12 079
INDUSTRIE										
Ministère	A	140	3 582 803						140	3 582 803
Agence de promotion économique du Canada	A	92	2 039 829						92	2 039 829
Aide pour des prêts	E	85	11 615 072						85	11 615 072
Conseil national de recherches du Canada	A	131	115 345						131	115 345
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	A	2	2 853						2	2 853
Conseil de recherches en sciences humaines	A	2	3 886						2	3 886

CRÉANCES—RADIATIONS OU RENONCIATIONS—*Suite*

		Approbation ministérielle		Approbation du Conseil du Trésor		Gouverneur en conseil et autorité du Parlement			Total	
	Code[1]	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Numéro du crédit ou Loi	Nombre	Montant	Nombre	Montant
			$		$			$		$
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	A	24	8 015 338						24	8 015 338
JUSTICE										
Ministère	C					•	73 378	3 455 872	73 378	3 455 872
Cour fédérale du Canada	A	12	24 102						12	24 102
Cour canadienne de l'impôt	A	11	193						11	193
DÉFENSE NATIONALE										
Ministère	A	19	23 884						19	23 884
RESSOURCES NATURELLES										
Ministère	A/D	502	2 295						502	2 295
Fonds renouvelable de Géomatique Canada	A/D	126	505						126	505
Office national de l'énergie	A	22	27 776						22	27 776
CONSEIL PRIVÉ										
Directeur général des élections	A	1 188	93 031						1 188	93 031
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX										
Ministère	A	7 734	622 196						7 734	622 196
SOLLICITEUR GÉNÉRAL										
Service correctionnel	A	113	131 891						113	131 891
Gendarmerie royale du Canada	A	10	717						10	717
TRANSPORTS										
Ministère	A	181	226 006						181	226 006
ANCIENS COMBATTANTS	A	9	51 001						9	51 001
		2 029 356	*1 294 178 080*				*76 774*	*23 288 553*	*2 106 130*	*1 317 466 633*
LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ—										
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA	A	38 907	299 838 765						38 907	299 838 765
PÊCHES ET OCÉANS	A	3	5 776						3	5 776
INDUSTRIE										
Agence de promotion économique du Canada atlantique—										
Prêts d'aide	A	1	795						1	795
TRANSPORTS	A	67	27 787						67	27 787
		38 978	*299 873 123*						*38 978*	*299 873 123*
LOI SUR LES DOUANES—										
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA[2]	B	1 505	1 771 800						1 505	1 771 800
LOI SUR L'ASSURANCE-EMPLOI—										
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES										
Ministère	A	40 816	53 996 962						40 816	53 996 962
LOI SUR LA TAXE D'ACCISE—										
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA[2]	B	7 139	16 110 761						7 139	16 110 761

CRÉANCES—RADIATIONS OU RENONCIATIONS—*Fin*

		Approbation ministérielle		Approbation du Conseil du Trésor		Gouverneur en conseil et autorité du Parlement			Total	
	Code[1]	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Numéro du crédit ou Loi	Nombre	Montant	Nombre	Montant
			$		$			$		$
LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU—										
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA[2]	B	51 153	84 577 124						51 153	84 577 124
LOI SUR LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE—										
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES										
Ministère	B	1 607	3 149 986						1 607	3 149 986
LOI SUR LES ALLOCATIONS AUX ANCIENS COMBATTANTS—										
ANCIENS COMBATTANTS	B	950	239 732						950	239 732
AUTRES—										
SOLLICITEUR GÉNÉRAL—										
Service correctionnel—										
Prêts aux libérés conditionnels[3]	F	143	6 018						143	6 018
		2 171 647	1 753 903 586				76 774	23 288 553	2 248 421	1 777 192 139
SOMMAIRE—										
Radiations	A/E	236 950	1 461 686 320				3 394	1 757 203	240 344	1 463 443 523
Remises (article 23 de la LGFP)	C						73 379	3 641 760	73 379	3 641 760
Renonciations	B/F	62 497	105 855 421				1	17 889 590	62 498	123 745 011
Dispenses	D	1 872 200	186 361 845						1 872 200	186 361 845
		2 171 647	1 753 903 586				76 774	23 288 553	2 248 421	1 777 192 139

Les remises d'autres dettes par décret en conseil telles que déterminées en vertu de l'article 23(1) de la LGFP. Toute information additionnelle touchant les remises de taxes, droits, pénalités et autres dettes commence à la page 3.3 de cette section.

(1) Voir l'introduction ci-dessus.
(2) Renonciation afférente au dossier Équité provenant des lois déterminées.
(3) Le crédit L103b de la *Loi des subsides n° 1 de 1969* autorise le ministre, au cours de l'exercice et des exercices subséquents, à ne pas réclamer le remboursement de la totalité ou d'une partie du montant prêté aux libérés conditionnels pour les aider à se réhabiliter.

Avances à justifier

Les informations sur les avances à justifier sont exigées en vertu de l'article 38(3) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

AVANCES À JUSTIFIER

Ministère et organisme	Avances en circulation au 31 mars 2002		Avances réglées en avril 2002		Avances en circulation au 30 avril 2002	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
		$		$		$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE						
Ministère	128	109 327	128	109 327		
Commission canadienne du lait	1	400			1	400
Agence canadienne d'inspection des aliments	625	180 819	51	78 369	574	102 450
Commission canadienne des grains	18	5 025			18	5 025
	772	*295 571*	*179*	*187 696*	*593*	*107 875*
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA	*3 226*	*2 518 285*	*3 060*	*2 401 543*	*166*	*116 742*
PATRIMOINE CANADIEN						
Ministère	107	95 687	29	49 100	78	46 587
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	1	400	1	400		
Archives nationales du Canada	68	28 687	39	21 687	29	7 000
Office national du film	101	44 211	16	20 525	85	23 686
Bibliothèque nationale	8	2 815			8	2 815
Agence Parcs Canada	234	153 900	2	5 500	232	148 400
Commission de la fonction publique	84	53 899	83	50 999	1	2 900
Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice	8	7 423			8	7 423
	611	*387 022*	*170*	*148 211*	*441*	*238 811*
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION						
Ministère	405	676 145	390	624 623	15	51 522
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada	54	31 084	53	30 584	1	500
	459	*707 229*	*443*	*655 207*	*16*	*52 022*
ENVIRONNEMENT						
Ministère	301	259 124	106	92 666	195	166 458
Agence canadienne d'évaluation environnementale	2	1 500			2	1 500
	303	*260 624*	*106*	*92 666*	*197*	*167 958*
FINANCES						
Ministère	45	51 303	45	51 303		
Vérificateur général	86	65 635	78	60 485	8	5 150
Tribunal canadien du commerce extérieur	1	300	1	300		
Agence de la consommation en matière financière du Canada	1	200			1	200
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada	2	2 500			2	2 500
Bureau du surintendant des institutions financières	18	26 310	5	5 410	13	20 900
	153	*146 248*	*129*	*117 498*	*24*	*28 750*
PÊCHES ET OCÉANS	*449*	*345 299*	*409*	*313 781*	*40*	*31 518*
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL						
Ministère	136	387 081			136	387 081
Agence canadienne de développement international	281	766 229	281	766 229		
Commission mixte internationale	3	3 717	3	3 717		
Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne	1	750			1	750
	421	*1 157 777*	*284*	*769 946*	*137*	*387 831*
GOUVERNEUR GÉNÉRAL	*13*	*18 450*	*4*	*4 950*	*9*	*13 500*

AVANCES À JUSTIFIER — *Suite*

Ministère et organisme	Avances en circulation au 31 mars 2002		Avances réglées en avril 2002		Avances en circulation au 30 avril 2002	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
		$		$		$
SANTÉ						
Ministère	2 082	388 305	157	79 768	1 925	308 537
Instituts de recherche en santé du Canada	34	159 500	34	159 500		
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	1	500	1	500		
	2 117	*548 305*	*192*	*239 768*	*1 925*	*308 537*
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES						
Ministère	1 064	854 691	863	681 343	201	173 348
Conseil canadien des relations industrielles	28	14 362	10	6 262	18	8 100
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs	1	800	1	800		
	1 093	*869 853*	*874*	*688 405*	*219*	*181 448*
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN						
Ministère	*184*	*210 875*	*118*	*141 674*	*66*	*69 201*
INDUSTRIE						
Ministère	385	230 629	351	197 321	34	33 308
Agence spatiale canadienne	146	217 627	100	125 754	46	91 873
Tribunal de la concurrence	1	500	1	500		
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	60	19 711	60	19 711		
Conseil national de recherches du Canada	55	134 305	50	43 950	5	90 355
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	1	5 000			1	5 000
Conseil de recherches en sciences humaines	1	3 600			1	3 600
Statistique Canada	332	188 268	332	188 268		
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	13	5 300	13	5 300		
	994	*804 940*	*907*	*580 804*	*87*	*224 136*
JUSTICE						
Ministère	46	112 332	45	111 776	1	556
Commission canadienne des droits de la personne	8	2 740	8	2 740		
Commissaire à la magistrature fédérale	44	1 420 007	6	107 612	38	1 312 395
Cour fédérale du Canada	55	24 472	55	24 472		
Commission du droit du Canada	1	1 000	1	1 000		
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	7	33 075	7	33 075		
Cour suprême du Canada	6	9 030	6	9 030		
Cour canadienne de l'impôt	9	950			9	950
	176	*1 603 606*	*128*	*289 705*	*48*	*1 313 901*
DÉFENSE NATIONALE						
Ministère	12 192	27 001 859	4 747	9 308 160	7 445	17 693 699
Comité des griefs des Forces canadiennes	1	500			1	500
Comission d'examen des plaintes concernant la police militaire	2	2 000	2	2 000		
	12 195	*27 004 359*	*4 749*	*9 310 160*	*7 446*	*17 694 199*
RESSOURCES NATURELLES						
Ministère	328	455 330	326	449 030	2	6 300
Commission canadienne de sûreté nucléaire	12	24 980	12	24 980		
Office national de l'énergie	6	6 413	5	6 103	1	310
	346	*486 723*	*343*	*480 113*	*3*	*6 610*
PARLEMENT						
Chambre des communes	14	26 868	14	26 868		
Bibliothèque du Parlement	9	2 997	1	447	8	2 550
Sénat	16	7 841	16	7 841		
	39	*37 706*	*31*	*35 156*	*8*	*2 550*

AVANCES À JUSTIFIER — *Fin*

Ministère et organisme	Avances en circulation au 31 mars 2002		Avances réglées en avril 2002		Avances en circulation au 30 avril 2002	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
		$		$		$
CONSEIL PRIVÉ						
Ministère	196	221 988	194	219 513	2	2 475
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	16	8 550			16	8 550
Directeur général des élections	12	15 562			12	15 562
Commissaire aux langues officielles	11	2 275			11	2 275
Bureau du Canada pour le millénaire	1	1 366			1	1 366
Commission des relations de travail dans la fonction publique	2	1 141	1	141	1	1 000
	238	*250 882*	*195*	*219 654*	*43*	*31 228*
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX						
Ministère	578	1 079 690	546	1 019 866	32	59 824
Communication Canada	27	21 877	9	5 735	18	16 142
	605	*1 101 567*	*555*	*1 025 601*	*50*	*75 966*
SOLLICITEUR GÉNÉRAL						
Ministère	31	10 200			31	10 200
Service canadien du renseignement de sécurité	1	2 000 000	1	2 000 000		
Service correctionnel	385	356 806			385	356 806
Commission nationale des libérations conditionnelles	9	4 375			9	4 375
Gendarmerie royale du Canada	1 687	8 797 032	600	5 809 690	1 087	2 987 342
	2 113	*11 168 413*	*601*	*7 809 690*	*1 512*	*3 358 723*
TRANSPORTS						
Ministère	320	376 485	178	206 391	142	170 094
Office des transports du Canada	10	13 200	8	12 300	2	900
	330	*389 685*	*186*	*218 691*	*144*	*170 994*
CONSEIL DU TRÉSOR	*45*	*40 331*	*45*	*40 331*		
ANCIENS COMBATTANTS	*131*	*88 458*	*129*	*88 158*	*2*	*300*
Total	27 013	50 442 208	13 837	25 859 408	13 176	24 582 800

Pertes de fonds et de biens publics

Les informations sur les pertes de fonds et de biens publics sont exigées en vertu de l'article 79 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

PERTES DE RECETTES SUITE À UNE FRAUDE OU À UNE FAUSSE DÉCLARATION INTENTIONNELLE — DÉCOUVERTES OU DÉTECTÉES EN 2001-2002

Brève description de l'incident	Nombre d'incidents	Montant de la perte	Montant recouvré en 2001-2002	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		$	$	$	$
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA					
Émission frauduleuse de remboursement d'impôt par l'employé	1	14 425		14 425	

PERTES DE FONDS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION, UN ACTE ILLÉGAL OU UN ACCIDENT — SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 2001-2002

Brève description de la perte	Imputée au crédit de 2001-2002	Montant de la perte	Montant recouvré en 2001-2002	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		$	$	$	$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE					
Ministère					
Vol de la petite caisse (3 cas)		348		348	
Vol des recettes de Centraide		707		707	
Agence canadienne d'inspection des aliments					
Perte des recettes	25	20		20	
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA					
Utilisation frauduleuse des coupons de taxi	1	388		388	
Perte de monnaie d'appoint	1	90		90	
PATRIMOINE CANADIEN					
Agence Parcs Canada					
Vol du distributeur automatique		300		300	
Vol de frais de randonnées pédestres des tiroirs-caisses des automobiles de parcs		150		150	
Déficit de caisse		84		84	
Réapprovisionement de volant de liquidité		660		660	
Vol de deux sacs de dépôt CIBC et de la caisse		5 325		5 325	
Commission de la fonction publique					
Vol d'argent		205		205	
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION					
Ministère					
Déficits de caisse, Canada (7 cas)	1	846	150	632	64
Déficits de caisse, à l'étranger (64 cas)	1	10 954		10 954	
Perte de petite caisse (2 cas)	1	122		122	
Perte de revenu	1	205		205	
Détournement des recettes	1	2 800	2 800		
Perte d'articles personnels sous la garde de CIC	1	1 409		1 409	
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada					
Perte de la petite caisse	1	240		240	
FINANCES					
Agence de la consommation en matière financière du Canada					
Usage personnel de billets de taxi	1	1 399		1 399	
PÊCHES ET OCÉANS					
Utilisation frauduleuse d'une carte de crédit	1	4 097		4 097	
Perte de la petite caisse dans la CCGS Gull Isle	1	150		150	
Vol des droits de stationnement par l'un des gardiens d'autos	1	4 284	4 284		
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL					
Ministère					
Vol de fonds d'immigration (3 cas)		77 363		77 363	
Réclamation de voyage		6 582	6 582		
Utilisation non autorisée de ligne téléphonique		3 730		3 730	
Déficits nets de la caisse		2 968		2 968	
Perte de la petite caisse		96		96	

PERTES DE FONDS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION, UN ACTE ILLÉGAL OU UN ACCIDENT — SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 2001-2002 — *Suite*

Brève description de la perte	Imputée au crédit le 2001-2002	Montant de la perte	Montant recouvré en 2001-2002	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		$	$	$	$
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES					
Ministère					
Réclamations frauduleuses pour prestations :					
Prestations d'assurance-emploi	(S)	105 709 129	28 438 966	3 735 838	73 534 325
Allocations familiales	(S)	26 637	600	16 294	9 743
Pensions de la sécurité de vieillesse	(S)	3 658 263	220 545	576 649	2 861 069
Régime de pensions du Canada	(S)	1 675 005	26 983	63 087	1 584 935
Pertes inexpliquées de la petite caisse :					
Perte de la petite caisse au CRHC Estevan, Sask	1	25		25	
Perte de la petite caisse, AC	1	73		73	
Autres:					
Vol de recettes au CHRC, Sydney, Nouvelle-Écosse	1	118	118		
Vol de fonds d'appoint au CRHC, Woodstock, Nouveau-Brunswick	1	30		30	
Perte de recettes au CRHC, Verdun, Québec	1	150		150	
Perte de recettes au CRHC, Outaouais, Québec	1	912		912	
Perte de recettes au CRHC, Laval, Québec	1	3 208		260	2 948
Déficit de fonds d'appoint au CRHC, Sainte-Foy, Québec	1	20		20	
Vol de recettes, Ontario	1	318		198	120
Perte de recettes, Ontario	1	395		395	
Déficit de caisse à Winnipeg, Manitoba	1	30		30	
Perte de fonds d'appoint au CRHC, Colombie-Britannique (3 cas)	1	105	55	50	
Perte de recettes, Colombie-Britannique (4 cas)	1	553	10	543	
INDUSTRIE					
Ministère					
Perte de livrets de taxi (10 pages)		1 190		1 190	
Perte de téléphones cellulaires (2 cas)		600		600	
Perte de livrets de taxi		300		300	
Vol d'un chèque de la petite caisse		198	198		
Agence de promotion économique du Canada atlantique					
Réclamations fausses ou frauduleuses pour ententes de contributions		75 011		75 011	
Perte de la petite caisse	20	67		67	
Agence spatiale canadienne					
Endos frauduleux de chèque encaissé		1 683			1 683
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie					
Usage frauduleux de chèques de voyage American Express du Bureau du Président		4 000	600	3 400	
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN					
Ministère					
Versement à un mauvais bénéficiaire, Alberta	5	1 021		1 021	
DÉFENSE NATIONALE					
Ministère					
Reçus financiers et fonds manquants au dépôt du commis de logement de la base, BFC Halifax		375			375
Écart dans les fonds détenus par le caissier, NCSM Vancouver	1	1 178	1 178		
Ajustements pour faire concorder le SCGF et le système automatisé de Caisse	1	32		32	
Déficits de caisse. Cause indéterminée (erreur humaine potentielle ou pièces justificatives perdues)	1	2 053		2 053	

PERTES DE FONDS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION, UN ACTE ILLÉGAL OU UN ACCIDENT — SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 2001-2002 — *Fin*

Brève description de la perte	Imputée au crédit de 2001-2002	Montant de la perte	Montant recouvré en 2001-2002	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		$	$	$	$
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire					
Emploi frauduleux de carte d'achat gouvernemental		595			595
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX					
Ministère					
Vol de la petite caisse (introductions par effraction)					
Bureau de Fort Smith, C-B	1	500		500	
Vol de la petite caisse	(S)	100		100	
Vol de la petite caisse (2 cas)	1	342		342	
Receveur général—Direction du contrôle du remboursement des chèques					
Chèques du receveur général incluant les mandats d'assurance-emploi et les chèques de la Banque du Canada—					
Faux dans les endossements (10 520 cas)		4 080 746	3 981 482	99 264	
Irrégularités dans les endossements (230 cas)		113 999	113 454	545	
Non endossés (1 776 cas)		682 459	601 844	80 615	
Paiements électroniques mal dirigés		1 425 829	1 083 526	342 303	
Autres		1 538 465	1 061 760	476 705	
Comptes de banques des ministères—					
Faux dans les endossements (3 cas)		28 445	28 445		
Non endossés (6 cas)		1 957	1 957		
Autres (2 cas)		819	819		
Comptes étrangers—					
Faux dans les endossements (3 cas)		2 030	2 030		
Non endossés		75	75		
SOLLICITEUR GÉNÉRAL					
Service correctionnel					
Pertes des recettes (7 cas)		1 908		1 908	
Détournement des recettes		11 339		11 339	
Perte de la petite caisse		50		50	
Rapports frauduleux		3 600		3 600	
Gendarmerie royale du Canada					
Perte d'argent (5 cas)		3 712	497	3 115	100
TRANSPORTS					
Ministère					
Vol d'un équipement de survie	1	81		81	
Vol d'argent d'une avance de voyage	1	251		251	
Perte d'un montant de la petite caisse	1	10		10	
		119 185 513	35 578 958	5 610 598	77 995 957

(S) Autorisation législative.

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION OU AUTRE ACTE ILLÉGAL— SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 2001-2002

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 2001-2002	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	$	$	$	$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE				
Ministère				
Vol d'ordinateurs portatifs (13 cas)	46 044		46 044	
Vol de pièces d'ordinateur	1 000		1 000	
Vol d'un générateur diesel Kubota	2 600		2 600	
Vol d'un chargeur de batteries	150		150	
Vol de batteries (2 cas)	200		200	
Vol d'un véhicule de l'État—Réparations	4 799		4 799	
Vandalisme à un véhicule de l'État	498		498	
Vol d'un vidéoprojecteur (3 cas)	20 490		20 490	
Vol de téléphone cellulaire (2 cas)	379		379	
Vol de lecteur de disque compact	150		150	
Vol d'un casque d'écoute	150		150	
Vol d'un système d'appel conférence (2 cas)	1 200		1 200	
Vol d'appareil relié au courrier électronique (2 cas)	1 100		1 100	
Vol de micro-ordinateurs (2 cas)	7 000		7 000	
Vol d'arbres nouvellement plantés	1 000		1 000	
Commission canadienne d'inspection des aliments				
Vol d'ordinateurs portatifs (18 cas)	58 151	3 720	54 431	
Vandalisme à un véhicule de l'État (15 cas)	7 145		7 145	
Commission canadienne des grains				
Vol d'émetteurs-récepteurs portatifs (2 cas)	3 000		3 000	
Vol des balances Mettler (3 cas)	9 000		9 000	
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA				
Vol d'ordinateurs portatifs (27 cas)	83 600		83 600	
Vol d'équipement informatique (7 cas)	10 339		10 339	
Vol de téléphones cellulaires (7 cas)	1 739		1 739	
Vol d'une veste de l'escouade tactique	300		300	
Vol de livres (3 cas)	104		104	
Vol d'équipement électronique	95		95	
Vol d'un porte-document	80		80	
PATRIMOINE CANADIEN				
Ministère				
Vol d'un magnétoscope à cassettes	145		145	
Vol d'ordinateurs (2 cas)	2 524		2 524	
Vol d'un ordinateur portatif	4 317		4 317	
Vol d'un ordinateur de poche	600		600	
Archives nationales du Canada				
Vol de matériel informatique	8 000			8 000
Vol d'équipement de bureau	800			800
Office national du film				
Vol d'un ordinateur	3 000			3 000
Vol d'un magnétoscope, chaîne vidéo domestique	185			185
Bibliothèque nationale				
Vol de matériel informatique	2 200			2 200
Vol d'équipement de bureau	250			250
Agence Parcs Canada				
Vandalisme (plusieurs cas)	3 135		3 135	
Vandalisme d'une plaque historique d'un cimetière	987		987	
Graffiti sur une maison historique	200		200	
Dommage au motif de vannerie	1 500		1 500	
Fenêtre brisée sur maison historique	350		350	
Vol des véhicules tout-terrains (2 cas)	12 000		12 000	

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION OU AUTRE ACTE ILLÉGAL— SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 2001-2002 — *Suite*

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 2001-2002	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	$	$	$	$
Vol d'artéfacts	1 905		1 905	
Vol d'équipement (2 cas)	410		410	
Vol d'essence	1 740		1 740	
Vol de micro-ordinateur (3 cas)	8 000		8 000	
Vol de matériel et équipement (9 cas)	13 468	150	13 318	
Vol d'ordinateur portatif	3 080		3 080	
Perte de téléphone cellulaire	100		100	
Vandalisme à des panneaux de signalisation (3 cas)	870		870	
Vandalisme de cadenas (7 cas)	1 380		1 380	
Incendie criminel	200		200	
Vandalisme aux portes (5 cas)	6 130		6 130	
Vandalisme d'une peau d'animal décorative	50		50	
Vandalisme à des fenêtres	250		250	
Vandalisme du terrain	100		100	
Vandalisme au moteur de ventilation	100		100	
Vandalisme aux bâtiments (3 cas)	400		400	
Vandalisme aux poutres	700		700	
Commission de la fonction publique				
Vol d'ordinateurs portatifs (7 cas)	23 669		23 669	
Vol d'un projecteur	8 815		8 815	
Vol d'un magnétoscope à cassettes	180		180	
Vol d'un baladeur	98		98	
Vol d'un vidéoprojecteur	10 200		10 200	
Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice				
Vol d'ordinateur portatif	3 479		3 479	
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION				
Ministère				
Vol d'ordinateurs portatifs (9 cas)	35 000		35 000	
Vol d'un téléviseur	1 000		1 000	
Vol de magnétoscopes à bande (3 cas)	1 200		1 200	
Perte d'ordinateurs de bureau (20 cas)	55 534		55 534	
Perte de serveurs (3 cas)	50 316		50 316	
Perte d'imprimantes (7 cas)	4 046		4 046	
Perte de timbres du point d'entrée (2 cas)	90		90	
Perte de scanneurs (2 cas)	1 200		1 200	
Perte d'unités périphériques (10 cas)	2 825		2 825	
Perte d'unités centrales (27 cas)	53 300		53 300	
Perte d'écrans (12 cas)	6 000		6 000	
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada				
Vol d'un système déquetage électronique	399		399	
Vol d'un ordinateur portatif	4 500		4 500	
ENVIRONNEMENT				
Ministère				
Vol d'ordinateurs portatifs (16 cas)	63 390		58 390	5 000
Vol d'outils (7 cas)	3 030		3 030	
Vol d'équipement technique (6 cas)	3 240		3 240	
Vol d'équipement de bureau (8 cas)	2 008		1 508	500
Vol d'équipement optique (7 cas)	15 485		8 485	7 000
Vol d'équipement électronique (8 cas)	88 450		88 450	
Vol de moteur et de générateurs (3 cas)	862		862	
Vol de véhicules et de remorques (3 cas)	29 438	10 647	18 791	
Vandalisme à un véhicule de l'État (6 cas)	9 240		9 240	

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION OU AUTRE ACTE ILLÉGAL— SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 2001-2002 — *Suite*

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 2001-2002	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	$	$	$	$
FINANCES				
Ministère				
Vol de micro-ordinateur	1 200		1 200	
Vol d'équipement technique	20		20	
Vérificateur général				
Vol d'ordinateur portatif	3 331		3 331	
Vol d'un écran d'ordinateur	1 313		1 313	
Tribunal canadien du commerce extérieur				
Vol de micro-ordinateur	3 495		3 495	
PÊCHES ET OCÉANS				
Vol de bateaux et d'équipements nautiques (6 cas)	14 850		5 650	9 200
Vol d'équipement de bureaux et fournitures (3 cas)	9 304		9 304	
Vol d'ordinateurs et de matériel informatique (12 cas)	44 563		44 563	
Vol de blocs d'alimentation (2 cas)	7 436		7 436	
Vol de remorques pour embarcations	700		700	
Vol d'un lecteur DVD	350		350	
Vol d'un casque d'écoute pour téléphone portatif	200		200	
Vol d'une lame de chasse-neige et équipement hydraulique	2 000		2 000	
Vol d'équipement de véhicules à moteur (2 cas)	22 519		22 519	
Vol SCTM Iqaluit	3 500		3 500	
Vol et vandalisme à des capteurs solaires (2 cas)	24 400			24 400
Vol d'équipement d'entretien extérieur	6 000		6 000	
Vol de véhicules	51 000		51 000	
Vol d'outils (2 cas)	4 765		4 765	
Vol d'équipement technique (3 cas)	27 292		27 292	
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL				
Ministère				
Vol d'un graveur de CD	283		283	
Vol de téléphones cellulaires (7 cas)	1 886		1 886	
Vol d'une unité centrale de traitement	1 000		1 000	
Vol d'ordinateurs portatifs (8 cas)	28 679		28 679	
Vol d'un assistant numérique	571		571	
Vol d'un magnétoscope à cassettes	199		199	
SANTÉ				
Ministère				
Vol/perte d'ordinateurs portatifs et d'ordinateurs (10 cas)	37 329			37 329
Vol/perte de matériel informatique et d'ordinateurs portatifs (18 cas)	25 760			25 760
Vol/perte d'un téléphone cellulaire	299			299
Vol/perte de Palm Pilots (4 cas)	1 538			1 538
Vol d'un véhicule—Dommages	493			493
Vol d'un véhicule (Ford Explorer)—Dommages	5 000			5 000
Vol/perte de narcotiques (11 cas)	3 120		3 120	
Vol/perte d'appareils audiovisuels (3 cas)	6 125			6 125
Vol/perte de coupons de taxi (2 cas)	650		650	
Vol/perte de deux contenants d'essence et d'une tondeuse	250		250	
Vol/perte de clés pour le placard à narcotiques	5		5	
Vol/perte de matériel administratif	2 000		2 000	
Vol/perte de produits nettoyants	200		200	
Vol/perte de diapasons et stéthoscopes	1 000		1 000	
Vol/perte de livre de référence (8 cas)	200		200	
Instituts de recherche en santé du Canada				
Vol d'ordinateurs portatifs (3 cas)	11 145		11 145	

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION OU AUTRE ACTE ILLÉGAL— SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 2001-2002 — *Suite*

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 2001-2002	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	$	$	$	$
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES				
Ministère				
NOUVELLE-ÉCOSSE				
Vol d'un micro-ordinateur	3 986		3 986	
NOUVEAU-BRUNSWICK				
Vandalisme à un véhicule de l'État (8 cas)	9 988		9 988	
Vol d'ordinateurs et d'équipement périphérique (5 cas)	11 993		11 993	
QUÉBEC				
Vol d'un ordinateur portatif	2 000		2 000	
Vol de micro-ordinateurs (5 cas)	10 400		10 400	
ONTARIO				
Vol de micro-ordinateurs (3 cas)	4 400		4 400	
Vol de téléphones (4 cas)	1 106		1 106	
Vandalisme à un édifice	1 000		500	500
Vol d'équipements divers	280		280	
MANITOBA				
Vol d'un ordinateur portatif	3 613	2 000	1 613	
Vandalisme à un véhicule de l'État	203		203	
SASKATCHEWAN				
Vandalisme à un véhicule de l'État	4 400		4 400	
ALBERTA/TERRITOIRES DU NORD-OUEST/NUNAVUT				
Vol d'un véhicule de l'État	15 000		15 000	
Vol d'ordinateurs portatifs (5 cas)	15 000		15 000	
Vol d'ordinateurs de bureau (3 cas)	10 000		10 000	
Vol d'imprimantes au laser (2 cas)	8 000		8 000	
COLOMBIE-BRITANNIQUE / YUKON				
Vol d'équipement technique	1 000		1 000	
Vol d'un téléphone cellulaire	250		250	
Vol de micro-ordinateurs (4 cas)	6 000		6 000	
Vol de mobilier de bureau	45		45	
Vol d'un prix d'appréciation	282		282	
Vandalisme à un véhicule de l'État (4 cas)	3 755		3 755	
Vandalisme à des micro-ordinateurs (4 cas)	800		800	
Vandalisme à un édifice	50		50	
Vandalisme à de l'équipement de bureau	45		45	
ADMINISTRATION CENTRALE				
Vol d'ordinateurs portatifs (3 cas)	9 619		9 619	
Vol d'ordinateur dans une résidence	2 195		2 195	
Vol d'équipement informatique (2 cas)	2 592		2 592	
Conseil canadien des relations industrielles				
Vol d'un ordinateur portatif et d'accessoires	6 061	4 831	1 230	
Vol d'un ordinateur portatif et d'accessoires	5 018		5 018	
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN				
Ministère				
Vol d'un ordinateur portatif et d'un agenda électronique, Nunavut	4 600		4 600	
Vol d'un ordinateur portatif, Yukon	3 999		3 999	
Vol d'un véhicule tout-terrain, Yukon (2 cas)	13 047		13 047	
Vol d'une radio portative, Yukon (2 cas)	1 486		1 486	
Vol d'une station radio, Yukon	1 030		1 030	
Vol d'une caméra Polaroid, Yukon	200		200	
Vol d'une caméra numérique Olympus, Yukon	1 000		1 000	
Vol d'un casque pour véhicule tout-terrain, Yukon	400		400	

3.22 INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES EXIGÉES PAR LA LOI SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION OU AUTRE ACTE ILLÉGAL— SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 2001-2002 — *Suite*

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 2001-2002	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	$	$	$	$
Vol de 6 paires de gants en cuir, Yukon	60		60	
Vol d'une caméra digitale, PGIC	1 599		500	1 099
Vol d'une caméra digitale Sony incluant carte mémoire et adapteur, Manitoba	1 723		1 723	
Vol d'une couverture décorative, Saskatchewan	300		300	
Perte de téléphones cellulaires, Alberta (4 cas)	873		873	
Vol d'un ordinateur portatif, Alberta	3 550		3 550	
Vol d'un ordinateur CPU Touch, C-B	1 539		1 539	
Vol d'un agenda électronique, C-B	300		300	
Vol d'un sac à dos, C-B	100		100	
Vol d'un ordinateur portatif Toshiba, C-B	3 000		3 000	
Vol d'une machine à dicter, C-B	120		120	
Vol d'un lecteur de disque pour ordinateur, C-B	200		200	
Vol d'un lecteur de disquette pour ordinateur, C-B	100		100	
Vol d'un chargeur de batterie pour téléphone cellulaire, C-B	50		50	
Vol d'une souris, C-B	40		40	
Vol de billets de traversier assurés, C-B	1 500		1 500	
Vol d'un ordinateur portatif Toshiba, C-B	6 200		6 200	
Perte d'un ordinateur portatif Toshiba, C-B	5 000		5 000	
Perte d'un ordinateur portatif IBM, C-B	4 107		4 107	
Vol d'un téléphone cellulaire Startac, C-B	200		200	
Perte d'un téléphone cellulaire Startac, C-B (2 cas)	350		350	
Perte d'un agenda électronique, C-B (3 cas)	1 200		1 200	
Vol d'un polochon noir de Briggs & Riley, C-B	302		302	
Perte d'un portrait d'orgue de la banque d'oeuvres d'art du Canada, C-B	2 140		2 140	
Vol d'un téléphone cellulaire, C-B	200		200	
Perte d'un téléphone cellulaire, TN-O	160		160	
Perte d'une caméra, 2 lentilles et 2 filtres, TN-O	9 200		9 200	
INDUSTRIE				
Ministère				
Vol d'ordinateurs portatifs (9 cas)	38 254		27 387	10 867
Vol d'ordinateurs (2 cas)	4 390		4 390	
Vol de pièce d'ordinateur	300		300	
Vol d'accessoires d'ordinateur	165		165	
Vol d'ordinateur portatif, téléphone cellulaire et accessoires	4 130		4 130	
Vol d'imprimantes portatives (3 cas)	1 440		1 440	
Vol d'un télécopieur	299		299	
Vol d'un graveur de CD	460		460	
Vol d'un scanneur	395		395	
Vol d'un porte-documents sur roues	190		190	
Vol d'un oscilloscope	4 430		4 430	
Vol d'un Blackberry (2 cas)	1 100			1 100
Vol de téléphones (2 cas)	300		300	
Vol d'un téléphone cellulaire	300		300	
Vol d'accessoires pour téléphone cellulaire	100		100	
Vol d'un projecteur	12 710		12 710	
Vol de magnétoscope à cassettes	300		300	
Vol de livret pour taxi	300		300	
Agence spatiale canadienne				
Vol d'ordinateur et équipement (3 cas)	17 750	1 000	16 750	
Vol d'un casque d'écoute et d'équipement	330		330	
Vol d'un téléphone cellulaire	200		200	
Conseil national de recherches du Canada				
Vol de micro-ordinateurs (2 cas)	15 946		15 946	
Vol de moniteurs d'ordinateur (2 cas)	10 632		10 632	

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION OU AUTRE ACTE ILLÉGAL— SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 2001-2002 — *Suite*

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 2001-2002	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	$	$	$	$
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie				
Vols des Thinkpads IBM (2 cas)	6 000		6 000	
Conseil de recherches en sciences humaines				
Perte d'un ordinateur portatif	4 000		4 000	
Vol d'un projecteur	12 000		12 000	
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien				
Vol d'un ordinateur portatif	4 150		4 150	
JUSTICE				
Ministère				
Vol d'une caméra numérique	2 130		2 130	
Vol d'ordinateurs et d'équipement électronique relié (9 cas)	16 162		16 162	
Vol d'agenda électronique	400		400	
DÉFENSE NATIONALE				
Ministère				
Vol d'effets militaires (1375 cas)	164 286	1 528	162 758	
Vol d'équipement de transport (19 cas)	4 450		4 450	
Vol d'équipement de construction en génie	2 067		2 067	
Vol de machinerie (2 cas)	349		349	
Vol de matériel de télécommunications	280		280	
Vol d'équipement électrique (9 cas)	3 896		3 896	
Vol d'équipement technique (11 cas)	6 703		6 703	
Vol d'outils (7 cas)	3 366		3 366	
Vol d'armes (13 cas)	631		631	
Vol d'équipement spécifique aux militaires (106 cas)	11 698	5	11 693	
Vol d'équipement non spécifique aux militaires (134 cas)	25 052	374	24 678	
Vol d'ordinateurs (2 cas)	10 000		10 000	
Vol d'ordinateurs portatifs (6 cas)	21 936		21 936	
RESSOURCES NATURELLES				
Ministère				
Vol d'ordinateurs portatifs (12 cas)	42 152		42 152	
Vol d'ordinateurs portatifs Versa avec étui	6 616		6 616	
Vol d'un agenda électronique (2 cas)	12 528		12 528	
Vol d'un agenda électronique "Palm III"	300		300	
Vol d'un assistant numérique PSION	888		888	
Vol d'un détecteur de CO2	750		750	
Vol de caméra numérique (2 cas)	2 530		2 530	
Vol d'un modem US Robotics	358		358	
Vol de ciseaux chirurgicaux IREX	200		200	
Perte de cylindres d'aluminium	2 000		2 000	
Vol de métaux précieux	8 000		8 000	
Vol d'un téléphone cellulaire	300		300	
Vol d'un véhicule tout terrain et sa remorque	8 558		8 558	
Vandalisme de quatre véhicules du ministère	1 545		1 545	
Vandalisme à des bâtiments	2 000		2 000	
Vandalisme à des bâtiments—Bris d'une fenêtre (entrée par infraction)	1 333			1 333
Vol de télévisions (entrée par infraction) (3 cas)	600			600
CONSEIL PRIVÉ				
Ministère				
Perte d'équipement technique (3 cas)	950		950	
Centre canadien de gestion				
Vol d'équipement technique (3 cas)	3 000			3 000

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION OU AUTRE ACTE ILLÉGAL— SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 2001-2002 — *Suite*

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 2001-2002	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	$	$	$	$
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports				
Vol d'un ordinateur lors d'une entrée par effraction	1 935		1 935	
Vandalisme à un véhicule de l'État	523		523	
Directeur général des élections				
Vol d'un micro-ordinateur	1 445		1 445	
Commissaire aux langue officielles				
Vol d'un téléphone cellulaire	320		320	
Vol d'un agenda Palm Pilot	534		534	
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX				
Ministère				
Dommages à un édifice lors d'une entrée par effraction (3 cas)	16 000		16 000	
Vols d'ordinateurs portatifs (13 cas)	42 765		42 765	
Vol d'imprimante	200		200	
Vol de Palm Pilot (7 cas)	2 563		2 563	
Vol de carte vidéo et livre	70		70	
Vol d'équipement "Flow Hood Alnor"	3 269		3 269	
Vol de calculatrice de l'entreprise Hewlett Packard	200		200	
Vol de téléphone cellulaire Audiovox	276		276	
Vol d'ordinateur, NEC Powermate CT 815	1 900		1 900	
Vol de 1 Palm III C, 1 caméra numérique	1 600		1 600	
Vol de caméra	800		800	
Vol de 1 ordinateur portatif, 2 calculatrices, 1 imprimante au laser, 1 "Palm Pilot"	7 450		7 450	
Vol de 1 projecteur ACL, 2 ordinateurs portatifs	13 000		13 000	
Vol d'agenda électronique de poche HP Jornada 540	775		775	
Vol de Clavier modulaire Targus	180		180	
Vol de calculatrice des mots Racel Waltm	700		700	
Vol d'un ordinateur de poche Compaq IPAQ	600		600	
Vol de téléphone Nortel Meridien 9316CW	250		250	
Vol de Compaq PDA SER# 117697004	700		700	
Vol d'un lecteur de disque dur	300		300	
Vol d'un cas d'ordinateur, 1 T-10 MidTower ATX	2 227		2 227	
Vol d'un "Zip drive", 1 calculatrice, 1 appui-poignets, 2 souris	550		550	
Vol d'une imprimante et parties (2 cas)	1 232		1 232	
Vol d'un disque compact	200		200	
Perte d'un téléavertisseur (2 cas)	260		260	
Vol d'un écran ACL (2 cas)	1 800		1 800	
Vol de trousse d'outils d'un agent	50		50	
SOLLICITEUR GÉNÉRAL				
Service correctionnel				
Dommages à la suite d'un incendie (56 cas)	66 865		66 865	
Dommages à la suite d'une émeute de détenus (22 cas)	1 546 288		1 546 288	
Vol d'actifs en inventaires (64 cas)	128 184	2 204	118 247	7 733
Vol d'ordinateurs (3 cas)	8 208		8 208	
Vol d'automobiles (2 cas)	37 049		37 049	
Vol de fournitures (3 cas)	1 400		1 400	
Vandalisme à une propriété et à de l'équipement (403 cas)	168 931	4 497	163 582	852
Gendarmerie royale du Canada				
Vandalisme à des véhicules de l'État	312 937	140 252	2 294	170 391
Dommages intentionnels à des véhicules policiers	48 221	12 322	32 982	2 917
Dommages à un véhicule de transport policier	1 099		1 099	
Dommage/perte de matériel	3 446	54	3 392	
Vol de biens appartenant à l'État	81 455		81 455	

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION OU AUTRE ACTE ILLÉGAL— SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 2001-2002 — *Fin*

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 2001-2002	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	$	$	$	$
TRANSPORTS				
Ministère				
Vol d'ordinateurs portatifs (4 cas)	17 489		17 489	
Vol d'agendas électroniques (5 cas)	19 328		19 328	
Vol d'un ordinateur	3 000		3 000	
Vol de projecteurs (3 cas)	11 835		11 835	
Vol d'un caméscope	4 620		4 620	
Vol d'une caméra numérique	1 200		1 200	
CONSEIL DU TRÉSOR				
Sécretariat				
Vol de micro-ordinateurs (2 cas)	4 640		4 640	
ANCIENS COMBATTANTS				
Ministère				
Programme des Ancien Combattants				
Vol d'un Palm Pilot	249		249	
Vol d'ordinateurs portatifs (3 cas)	11 655		11 655	
Vol d'unité de traitement pour ordinateur personnel	1 918		1 918	
Vol de caméra vidéo	300		300	
Vol de deux pneus	100		100	
Vol de trois boîtes de dalles de moquette	510		510	
	4 475 495	183 584	3 954 440	337 471

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE DESTRUCTION OU UN DOMMAGE ACCIDENTEL — SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 2001-2002

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 2001-2002	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	$	$	$	$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE				
Ministère				
Dommage d'un véhicule de l'État (9 cas)	28 934		28 934	
Dommage d'un véhicule de l'État lors d'un accident (2 cas)	2 161	226	1 935	
Dommage d'un véhicule de l'État-- Réparation	8 749		8 749	
Agence canadienne d'inspection des aliments				
Perte de micro-ordinateurs suite à un incendie	2 390		2 390	
Perte d'incubateur suite à un incendie	1 000		1 000	
Dommage à un véhicule de l'État lors d'un accident (23 cas)	50 369		45 373	4 996
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA				
Dommages à un véhicule (51 cas)	117 375	15 009	90 375	11 991
PATRIMOINE CANADIEN				
Agence Parcs Canada				
Perte d'une caméra	1 200		1 200	
Dommage à un véhicule de l'État (4 cas)	16 250		16 250	
Perte de matériel et d'équipement (2 cas)	1 285		1 285	
Dommage au matériel et équipement (2 cas)	485		485	
Dommage à la porte du centre de visiteur	117		117	
Débris d'arbres dans les rues suite à une tempête	1 325		1 325	
Feu au kiosque du camp	9 500		9 500	
Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice				
Dommage au moniteur d'ordinateur suite à une inondation	330		330	
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION				
Ministère				
Perte de radio-mobiles (7 cas)	8 229		8 229	
ENVIRONNEMENT				
Ministère				
Dommages à des véhicules de l'État à la suite d'accidents (17 cas)	54 216		52 422	1 794
Dommages à de l'équipement technique (49 cas)	176 188		176 188	
Dommages à des micro-ordinateurs et équipement connexe (62 cas)	116 073		116 073	
FINANCES				
Vérificateur général				
Perte de micro-ordinateurs suite à un bris d'un extincteur	4 453		4 453	
Perte des écrans d'ordinateur suite à un bris d'un extincteur	826		826	
Perte d'un télécopieur suite à un bris d'un extincteur	1 995		1 995	
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada				
Perte de téléphones cellulaires (2 cas)	419		419	
Perte de blackberry	549		549	
PÊCHES ET OCÉANS				
Dommages à des véhicules du ministère (79 cas)	192 351	9 137	158 514	24 700
Dommages à la propriété - phare	200		200	
Dommages au chalut et à la fourche d'élévation	1 485		1 485	
Dommages à un ordinateurs	599		599	
Perte d'un bateau Smokercraft	1 425		1 425	
Perte d'équipement (5 cas)	4 213		2 613	1 600

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE DESTRUCTION OU UN DOMMAGE ACCIDENTEL — SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 2001-2002 — *Suite*

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 2001-2002	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	$	$	$	$
Perte d'analyseur de mercure de Jérome	17 000		17 000	
Perte d'une sonde en mer	10 700			10 700
Perte de récepteur DAPS	5 360			5 360
Perte d'un échosondeur	27 000			27 000
Perte d'un récepteur GPS	4 280			4 280
Perte d'une génératrice	1 050			1 050
Perte d'ordinateurs portatifs (2 cas)	8 210			8 210
Perte d'écran d'ordinateur	2 100			2 100
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES				
Ministère				
NOUVELLE-ÉCOSSE				
Dommage à un véhicule de l'État à la suite d'accidents (3 cas)	13 501	5 595	7 329	577
QUÉBEC				
Perte d'un téléphone cellulaire	150		150	
Dommage au réseau téléphonique suite à la foudre	325		325	
ONTARIO				
Dommage à de l'équipement informatique à la suite d'une inondation	7 200		7 200	
Perte de radio	1 098		1 098	
MANITOBA				
Perte d'une imprimante due à une fuite d'eau	1 100		1 100	
COLOMBIE-BRITANNIQUE / YUKON				
Dommage à un véhicule de l'État à la suite d'un accident	406		406	
Dommage à un téléphone cellulaire	200		200	
ADMINISTRATION CENTRALE				
Perte d'un ordinateur et d'équipement périphérique à la suite d'un incendie	3 863		3 863	
Perte de téléphones cellulaires (3 cas)	1 877		1 877	
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN				
Ministère				
Dommage à un véhicule de l'État à la suite d'un accident, Nunavut	8 336			8 336
Dommage à un véhicule de l'État à la suite d'un accident, Atlantique (3 cas)	26 716	26 716		
Dommage à un véhicule de l'État, Saskatchewan (2 cas)	6 895		6 895	
Dommage irréparable à un téléphone cellulaire, C-B	200		200	
INDUSTRIE				
Ministère				
Dommages à un véhicule de l'État lors d'un accident (7 cas)	4 725	2 484	2 241	
Scanneur échappé par un employé	6 000		6 000	
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec				
Perte d'un ordinateur portatif	3 645		3 645	
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien				
Perte d'un ordinateur portatif	7 046		7 046	
Perte de téléphones cellulaires (2 cas)	348		348	

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE DESTRUCTION OU UN DOMMAGE ACCIDENTEL — SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 2001-2002 — *Suite*

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 2001-2002	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	$	$	$	$
JUSTICE				
Cour suprême du Canada				
Dommages à un véhicule de l'État lors d'un accident (2 cas)	4 016		4 016	
DÉFENSE NATIONALE				
Ministère				
Perte ou dommage d'effets militaires (2 602 cas)	82 061	549	81 512	
Perte ou dommage d'équipement de transport (68 cas)	58 306	4 004	54 302	
Perte ou dommage d'équipement de construction en génie	6		6	
Perte ou dommage de machinerie (9 cas)	57 281		57 281	
Perte ou dommage d'équipement de télécommunications (152 cas)	31 724		31 724	
Perte ou dommage d'équipement électrique (16 cas)	61 145		61 145	
Perte ou dommage d'équipement technique (58 cas)	73 949		73 949	
Perte ou dommage d'outils (87 cas)	22 538		22 538	
Perte d'armes (46 cas)	19 273		19 273	
Perte ou dommage d'équipement spécifique aux militaires (158 cas)	14 815		14 815	
Perte ou dommage d'équipement non spécifique aux militaires (1 668 cas)	14 303		14 303	
Perte ou dommage d'ordinateurs (40 cas)	4 822		4 822	
Perte ou dommage d'ordinateurs portatifs (2 cas)	7 498		7 498	
RESSOURCES NATURELLES				
Ministère				
Dommage à de l'équipement dû à des conditions climatiques sévères dans le Grand Nord—				
Citernes en acier (2 cas)	4 400		4 400	
Pilône d'antenne (2 cas)	2 200		2 200	
Destruction accidentelle d'un téléphone cellulaire	150		150	
CONSEIL PRIVÉ				
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports				
Dommage à des meubles suite à une inondation au bureau de Winnipeg	8 038		8 038	
Dommage à un véhicule de l'État	675		675	
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX				
Ministère				
Bloc de 15 livres a brisé trois (3) tuiles et endommagé deux (2) supports de dalle de plafond, 330 Gare du Palais, Qué	50		50	
Incendie sur la toiture, Centre d'apprentissage, Rigaud, Qué	125 000		125 000	
Feu majeur, incendie au toit, 715 Peel, Qué	1 200 000		1 200 000	
SOLLICITEUR GÉNÉRAL				
Service correctionnel				
Dommage à la suite d'un bris d'aqueduc (2 cas)	6 440		6 440	
Dommage causé par une calamité naturelle (2 cas)	56 948		56 948	
Dommage à la suite d'un accident d'automobile (42 cas)	104 045	9 593	91 797	2 655
Dommage aux immobilisations et équipements (28 cas)	40 028		40 028	
Perte d'actifs d'inventaires (4 cas)	2 940		2 940	
Gendarmerie royale du Canada				
Dommages à des véhicules de la GRC (accidents)	1 296 339	377 256	643 545	275 538
Dommages à une propriété/équipement	389 980		38 230	351 750
Dommage/perte d'équipement	84 553	1 919	58 430	24 204

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE DESTRUCTION OU UN DOMMAGE ACCIDENTEL — SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 2001-2002 — *Fin*

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 2001-2002	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	$	$	$	$
TRANSPORTS				
Ministère				
Dommage à un agenda électronique	3 500		3 500	
Dommage à un téléphone cellulaire	352		352	
Dommages à des véhicules (2 cas)	15 537		15 537	
ANCIENS COMBATTANTS				
Ministère				
Programme des Ancien Combattants				
Perte de téléphones cellulaires (3 cas)	600		600	
Perte d'un Palm Pilot	199		199	
Lecteur de disque optique compact endommagé	154		154	
Perte de cartes d'accès (3 cas)	300		300	
	4 768 187	452 488	3 548 858	766 841

PERTES DE FONDS OU DE BIENS PUBLICS — MISE À JOUR DES CAS DÉCLARÉS DANS LES *COMPTES PUBLICS DU CANADA* DES EXERCICES ANTÉRIEURS

Brève description de la perte	Exercice de déclaration de la perte dans les *Comptes publics du Canada*	Montant de la perte initiale	Montant recouvré dans les exercices antérieurs	Montant recouvré en 2001-2002	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		$	$	$	$	$
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA						
Collaboration entre un employé et trois contribuables (non-employés) pour falsifier quatre remboursements d'impôt	1996-1997	40 323	39 947	376		
Réclamations frauduleuses d'heures supplémentaires (2 cas)	1997-1998	133 792	82 517	4	45 000	6 271
Émission frauduleuse de remboursement d'impôt par des employés	2000-2001	518 904	58 553	46 014	43 087	371 250
Fausse représentation d'un employé pour l'achat d'équipement informatique	2000-2001	23 738		45		23 693
Dommages à un véhicule (37 cas)	2000-2001	105 050	13 118	1 140	90 792	
PATRIMOINE CANADIEN						
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne						
Vol de la petite caisse	1999-2000	687				687
Office national du film						
Soumission frauduleuse pour paiement de factures d'un fournisseur	1990-1991	109 703	59 849		49 854	
Vol de recettes à la vidéothèque de Montréal	1992-1993	8 176	7 527		649	
Vol d'une télévision et d'un magnétoscope	1997-1998	1 021			1 021	
Agence Parcs Canada						
Vandalisme à des édifices (42 cas)	2000-2001	17 060			300	16 760
Grilles du pont manquantes (3 cas)	2000-2001	525			300	225
Bris d'un panneau de rue (4 cas)	2000-2001	906			325	581
Dommage à un véhicule de l'État (3 cas)	2000-2001	9 565			500	9 065
Vol d'un anneau de sauvetage	2000-2001	60				60
Accident de véhicule (4 cas)	2000-2001	2 066	618		200	1 248
Dommage à une clôture d'animaux endommagée (7 cas)	2000-2001	4 319	3 669			650
Dommages au système de sécurité à la suite d'un orage (2 cas)	2000-2001	840				840
Dommage au bâtiment causé par un véhicule[1]	1999-2000	1 372			346[1]	1 026[1]
Condition féminine—Bureau de la coodonnatrice						
Vol d'ordinateur portatif (2 cas)	2000-2001	9 460			9 460	
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION						
Ministère						
Perte de revenu, région de l'Ontario	2000-2001	10 063			10 063	
Déficit de caisse	1999-2000	3 092 [1]		20	3 072	
ENVIRONNEMENT						
Ministère						
Mauvais usage d'une carte MasterCard du gouvernement et usage non autorisé de la carte IRA	1997-1998	7 400				7 400
Détournement des recettes par un employé temporaire	2000-2001	8 780	5 274			3 506
Vol de véhicules et de remorques (5 cas)	2000-2001	30 147			20 147	10 000
Usage frauduleux des cartes de crédit	2000-2001	6 859 [1]	2 654	404	3 801	
PÊCHES ET OCÉANS						
Dommages à des véhicules de l'État (25 cas)	1999-2000	35 630			26 130	9 500
Biens perdus en mer (15 cas)	1999-2000	122 212			106 912	15 300
Vol d'un ordinateur et de matériel informatique (9 cas)	1999-2000	44 070	1 000		29 070	14 000
Vol d'un bateau et de matériel nautique	1999-2000	800				800
Vol d'un véhicule et de pièces d'automobiles (3 cas)	1999-2000	4 300			2 000	2 300
Dommages à un bateau	1999-2000	1 500				1 500
Dommages à des véhicules et à des pièces de véhicules	1999-2000	5 000				5 000
Vol d'ordinateurs et matériel informatique (12 cas)	2000-2001	57 399			52 899	4 500
Vol de caméras numériques (5 cas)	2000-2001	10 990			9 390	1 600
Dommages à des véhicules de l'État (35 cas)	2000-2001	82 111			81 375	736
Usage frauduleux d'une carte de crédit	2000-2001	21 899		211[1]		21 688

PERTES DE FONDS OU DE BIENS PUBLICS — MISE À JOUR DES CAS DÉCLARÉS DANS LES *COMPTES PUBLICS DU CANADA* DES EXERCICES ANTÉRIEURS — *Suite*

Brève description de la perte	Exercice de déclaration de la perte dans les *Comptes publics du Canada*	Montant de la perte initiale	Montant recouvré dans les exercices antérieurs	Montant recouvré en 2001-2002	recouvrement Montant du recouvrement non prévu	Montant du prévu dans les exercices ultérieurs
		$	$	$	$	$
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL						
Ministère						
Vol de fonds pour immigration, de visa de mission ou de fonds consulaires	1994-1995	176 857				176 857
Vol de fonds d'immigration	1999-2000	300				300
Vol de fonds de mission	1996-1997	55 728	5 393		18 835	31 500
Vol de fonds de mission	1997-1998	454 824	1 451		373	453 000
Vol de fonds de mission	1999-2000	283 022				283 022
Vol de fonds de mission (3 cas)	2000-2001	935 794			85 794	850 000
Incendie à l'Ambassade canadienne, Caracas, Venezuela	1997-1998	4 000 000			4 000 000	
Réclamation frauduleuse de prestations salariales	1998-1999	18 084	13 084	5 000		
Réclamation frauduleuse de paiement par un employé	1999-2000	104 264	48 970			55 294
Perte de monnaie d'appoint au bureau régional d'Edmonton	1999-2000	50			50	
Déficits/excédents nets de caisse	1999-2000	4 862			4 862	
SANTÉ						
Ministère						
Vol d'ordinateurs (3 cas)	1998-1999	15 363			2 100	13 263
Vol d'un téléphone cellulaire	1998-1999	955				955
Dommages à un véhicule de l'État à la suite d'un accident (5 cas)	1999-2000	33 517			7 879	25 638
Destruction de vaccins médicaux à la suite d'une panne frigorifique	1999-2000	47 841				47 841
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES						
Ministère						
Falsification de documents afin de permettre à un tiers de recevoir des contributions dans le cadre du Programme de développement de l'emploi, Québec CEC	1994-1995	11 960	1 050	2 228		8 682
Détournement de fonds des comités communautaires de formation industrielle (CCFI) par le coordonnateur du projet de Côte-Nord du lac Supérieur	1994-1995	53 190	22 690	500		30 000
Réclamations frauduleuses pour prestations :						
Prestations d'assurance-emploi	1996-1997	143 199 640	108 110 365	4 140 484	6 759 928	24 188 863
Prestations d'assurance-emploi	1997-1998	139 711 649	99 145 197	4 829 850	6 128 094	29 608 508
Prestations d'assurance-emploi	1998-1999	156 186 404	96 451 422	7 205 195	8 680 197	43 849 590
Prestations d'assurance-emploi	1999-2000	120 404 240	63 616 129	13 723 020	6 248 839	36 816 252
Prestations d'assurance-emploi	2000-2001	120 790 146	33 710 061	29 285 915	4 278 609	53 515 561
Allocations familiales	1988-1989	120 284	56 190	600	61 849	1 645
Allocations familiales	1989-1990	95 663	49 060		36 688	9 915
Allocations familiales	1990-1991	32 464	14 722	50	16 377	1 315
Allocations familiales	1991-1992	73 703	25 689		42 967	5 047
Allocations familiales	1992-1993	46 804	20 884	225	23 691	2 004
Allocations familiales	1993-1994	156 746	34 282	300	104 310	17 854
Allocations familiales	1994-1995	3 690	2 039			1 651
Sécurité de la vieillesse	1987-1988	339 615	239 874 [1]	10 992	35 501	53 248
Sécurité de la vieillesse	1988-1989	1 044 068	555 836 [1]	20 941	167 784	299 507
Sécurité de la vieillesse	1989-1990	721 089	246 384		115 963	358 742
Sécurité de la vieillesse	1990-1991	639 880	309 069	5 252	101 715	223 844
Sécurité de la vieillesse	1991-1992	617 627	169 644	6 696	293 055	148 232
Sécurité de la vieillesse	1992-1993	1 074 363 [1]	305 185 [1]	1 334	273 443	494 401
Sécurité de la vieillesse	1993-1994	353 743	166 376	13 589	70 815	102 963
Sécurité de la vieillesse	1994-1995	1 226 335 [1]	286 589	32 514	618 615	288 617
Sécurité de la vieillesse	1995-1996	839 522	327 793 [1]	31 200	110 357	370 172
Sécurité de la vieillesse	1996-1997	475 078	88 675 [1]	22 883	1 836	361 684
Sécurité de la vieillesse	1997-1998	659 829	80 442	9 026	164 472	405 889
Sécurité de la vieillesse	1998-1999	980 863 [1]	178 572 [1]	69 785	76 595	655 911
Sécurité de la vieillesse	1999-2000	545 355 [1]	26 790	9 266	96 881	412 418
Sécurité de la vieillesse	2000-2001	946 304 [1]	20 692 [1]	38 921		886 691

PERTES DE FONDS OU DE BIENS PUBLICS — MISE À JOUR DES CAS DÉCLARÉS DANS LES *COMPTES PUBLICS DU CANADA* DES EXERCICES ANTÉRIEURS — *Suite*

Brève description de la perte	Exercice de déclaration de la perte dans les *Comptes publics du Canada*	Montant de la perte initiale	Montant recouvré dans les exercices antérieurs	Montant recouvré en 2001-2002	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		$	$	$	$	$
Régime de pensions du Canada	1986-1987	7 040	6 956			84
Régime de pensions du Canada	1987-1988	8 978	5 383			3 595
Régime de pensions du Canada	1989-1990	240 552	145 896		71 507	23 149
Régime de pensions du Canada	1990-1991	1 105 864	604 304 [1]	12 017	151 786	337 757
Régime de pensions du Canada	1991-1992	437 731	150 921 [1]	10 041		276 769
Régime de pensions du Canada	1992-1993	1 320 231 [1]	590 147 [1]	44 108	98 411	587 565
Régime de pensions du Canada	1993-1994	765 586	262 019 [1]	30 143	45 489	427 935
Régime de pensions du Canada	1994-1995	552 710	145 859 [1]	9 571	65 956	331 324
Régime de pensions du Canada	1995-1996	798 814	308 642 [1]	24 433	1 968	463 771
Régime de pensions du Canada	1996-1997	283 263	61 578 [1]	20 565		201 120
Régime de pensions du Canada	1997-1998	1 815 162 [1]	376 776 [1]	53 000	16 941	1 368 445
Régime de pensions du Canada	1998-1999	895 799 [1]	109 006 [1]	74 227		712 566
Régime de pensions du Canada	1999-2000	1 103 218 [1]	42 394 [1]	123 461	17 262	920 101
Régime de pensions du Canada	2000-2001	1 452 737 [1]	10 000	74 021		1 368 716
Réclamations frauduleuses de voyage à Terre-Neuve	1999-2000	2 600	1 000	1 200		400
Émission frauduleuse d'un chèque par un employé, quartier général	1997-1998	186 158	17 260	1 621		167 277
Dommage à des équipements techniques à la suite d'une inondation, Alberta	2000-2001	13 298			13 298	
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN						
Ministère						
Réclamations frauduleuses pour paiement d'aide sociale, région de la Saskatchewan	1987-1988	20 784	14 299	855		5 630
Réclamations frauduleuses pour paiement d'aide sociale, région de la Saskatchewan	1988-1989	5 170	1 000		1 170	3 000
Réclamations frauduleuses pour paiement d'aide sociale, région de la Saskatchewan (3 cas)	1992-1993	19 196	5 175		2 581	11 440
Réclamations frauduleuses pour paiement d'aide sociale, région de la Saskatchewan (6 cas)	1993-1994	27 752	4 291		4 134	19 327
Réclamations frauduleuses pour paiement d'aide sociale, région de la Saskatchewan (3 cas)	1994-1995	8 495	1 352		888	6 255
Vol d'une carte de crédit et de billets de taxi, QG	1995-1996	100			100	
Modification dans les paiements, région du Manitoba	1996-1997	27 545				27 545
Véhicule de l'État incendié, région de l'Atlantique	1997-1998	17 930				17 930
Vol d'un téléphone cellulaire, Saskatchewan	1997-1998	501			301	200
Fraude dans les fonds d'éducation, Saskatchewan	1999-2000	2 710	100			2 610
Vol de matériel informatique	1999-2000	5 300				5 300
Vol d'une carte de crédit et de billets de taxi, QG	1999-2000	100				100
Vol d'ordinateurs portatifs, QG (7 cas)	1999-2000	40 528	10 974			29 554
Demandes de subventions et de contributions faussées ou falsifiées en vertu du programme des services sociaux, Québec	2000-2001	5 000 000			5 000 000	[1]
Demandes de subventions et de contributions faussées ou falsifiées en vertu du programme d'assistance social, Québec	2000-2001	44 000				44 000
Vol d'un téléphone cellulaire dans un véhicule de l'État, Atlantique	2000-2001	149			149	
Vol d'un ordinateur portatif dans une résidence privée, Atlantique	2000-2001	3 100			3 100	
Vol d'un ordinateur portatif, Saskatchewan (2 cas)	2000-2001	10 500	1 500		9 000	
Perte d'un ordinateur portatif PCMCIA avec adapteur électrique, carte et adapteur modem, NIC, souris externe et sac de transport, Manitoba	2000-2001	3 999				3 999
INDUSTRIE						
Ministère						
Vol d'un ordinateur portatif, d'un projecteur, d'un étui et d'un téléphone cellulaire	1997-1998	18 630	13 033		5 597	
Vol de la petite caisse (4 cas)	1998-1999	925			925	
Dommages à un véhicule de l'État à la suite d'un accident	1998-1999	700			700	

PERTES DE FONDS OU DE BIENS PUBLICS — MISE À JOUR DES CAS DÉCLARÉS DANS LES *COMPTES PUBLICS DU CANADA* DES EXERCICES ANTÉRIEURS — *Suite*

Brève description de la perte	Exercice de déclaration de la perte dans les *Comptes publics du Canada*	Montant de la perte initiale	Montant recouvré dans les exercices antérieurs	Montant recouvré en 2001-2002	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		$	$	$	$	$
Agence spatiale canadienne						
Vol de deux ordinateurs portatifs et d'équipement	2000-2001	8 170			5 865	2 305
Agence de promotion économique du Canada pour les régions du Québec						
Demandes de subventions et de contributions fausses ou falsifiées	2000-2001	2 422 077	835 923	176 588	270 980	1 138 586
DÉFENSE NATIONALE						
Ministère						
Détournement de fonds d'une avance permanente, BFC Dét. Sydney	1996-1997	17 074				17 074
Détournement de fonds d'une avance permanente, BFC Halifax (3 cas)	1997-1998	18 423	12 517			5 906
Détournement de fonds d'une avance permanente, 15e Escadre, Moose Jaw	1997-1998	29 109			8 018	21 091
Vol de fonds d'une avance permanente, PCRC St Jean	1997-1998	7 000			7 000	
Détournement de fonds d'une avance permanente, ACCIC Gagetown	2000-2001	1 098				1 098
Détournement de fonds d'une avance permanente d'un budget local de police militaire, USFC (Ottawa)	2000-2001	62 334				62 334
Vol de fonds dans une avance à justifier, BFC Montréal	1997-1998	21 129			21 129	
Paiement non autorisé pour dommages à une propriété privée par le détenteur de l'avance permanente, CCSFOR Velika Kladusa	1999-2000	1 096			1 096	
Vol de fonds d'une avance permanente, entrée par effraction à BFC Valcartier	1999-2000	968				968
Détournement de fonds par le détenteur du compte de recettes, RGDF Shearwater	1999-2000	5 130				5 130
Vol de fonds dans le coffre-fort du bureau de paye d'un bateau, NCSM Montréal	1999-2000	32 498				32 498
Divergence dans une avance permanente, USFC Ottawa	1999-2000	557 (1)			557	
Divergence dans une avance permanente au Régiment des communications de Toronto	1999-2000	964				964
Déficit de caisse dans une avance de fonds lorsque retournée au caissier, 14e Escadre Greenwood	1999-2000	1 689				1 689
Réclamations frauduleuses, encaissement de chèques et reçu de paye, USFC, Ottawa	1999-2000	23 527			9 797	13 730
Réclamations frauduleuses, encaissement de chèques et reçu de paye, USFC, Ottawa	1999-2000	91 352				91 352
Fonds manquants du dépôt de caisse, BFC Shilo	2000-2001	400			400	
Écart dans l'avance à justifier, BFC Borden	2000-2001	962		962		
Écart dans les fonds détenus par la caisse, NCSM Préserver	2000-2001	2 003				2 003
Détournement de fonds d'une avance permanente, 4e Escadre Cold Lake	2000-2001	1 361				1 361
Vol de recettes de ventes de repas, BFC Borden (2 cas)	2000-2001	81	41	40		
Écart dans les fonds détenus par la caisse, CI Wainwright	2000-2001	200		200		
Écart dans les fonds détenus par la caisse, CCFNUOD Ziouani	2000-2001	37			37	
Écart dans les fonds détenus par la caisse, USFC (Ottawa)	2000-2001	100			100	
Écart dans une avance permanente, ACCIC Gagetown	2000-2001	6 100				6 100
Écart dans une avance permanente, 17e Escadre, Winnipeg	2000-2001	394				394
Écart dans les fonds détenus par le caisse, USFC (E) Ramstein	2000-2001	1 024 (1)			1 024	
Écart dans les fonds détenus par la caisse, USS Valcartier	2000-2001	435			435	
Déficits de caisse. Cause indéterminnée (erreur humaine potentielle ou pièces justificatives perdues)	2000-2001	1 320			1 320	

PERTES DE FONDS OU DE BIENS PUBLICS — MISE À JOUR DES CAS DÉCLARÉS DANS LES *COMPTES PUBLICS DU CANADA* DES EXERCICES ANTÉRIEURS — *Suite*

Brève description de la perte	Exercice de déclaration de la perte dans les *Comptes publics du Canada*	Montant de la perte initiale	Montant recouvré dans les exercices antérieurs	Montant recouvré en 2001-2002	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		$	$	$	$	$
RESSOURCES NATURELLES						
Ministère						
Perte à la suite d'utilisation non autorisée de cartes d'achat gouvernementales (2 cas)	1996-1997	12 745	4 259		8 486	
Vol d'un ordinateur portatif (3 cas)	2000-2001	12 434			12 434	
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX						
Ministère						
Vol de magnétoscopes	1998-1999	1 724				1 724
Vol de fournitures de bureau variées	1998-1999	3 495			3 147	348
Receveur général — Direction du contrôle du remboursement des chèques						
Comptes étrangers — Endossements faux	1996-1997	167 797	134 924			32 873
SOLLICITEUR GÉNÉRAL						
Service correctionnel						
Dommages à la suite d'une émeute provoquée par un détenu	1996-1997	1 496 873	22 875		1 473 998	
Dommages à la suite d'une émeute de détenus (10 cas)	1999-2000	440 656	179		440 477	
Vandalisme à la propriété et l'équipement par les détenus (315 cas)	1997-1998	229 813	6 568		223 245	
Vol dans les réserves de la cantine (3 cas)	1998-1999	3 816			3 816	
Feuilles de temps pour salaire émises frauduleusement par un détenu	1999-2000	6 645	4 615		2 030	
Dommages à la suite d'un incendie (78 cas)	1999-2000	133 899			133 899	
Vol dans les réserves de la cantine (6 cas)	1999-2000	16 710	2 500		14 210	
Vandalisme à une propriété et à de l'équipement (241 cas)	1999-2000	56 317	13 883		42 434	
Vandalisme à une propriété et à de l'équipement (775 cas)	2000-2001	163 177	13 049		150 128	
Pertes de chèques (2 cas)	2000-2001	178			178	
Rapports frauduleux	2000-2001	1 929	708		1 221	
Gendarmerie royale du Canada						
Perte d'argent— Amende (2 cas)	1995-1996	638			138	500
Vandalisme à des véhicules de police	1995-1996	31 945	5 702		26 243	
Perte d'argent (amende, avance)	1996-1997	5 400				5 400
Perte d'argent (amende, certificat)	1996-1997	4 595	4 264		331	
Dommage à des véhicules	1996-1997	86 537	16 042		68 018	2 477
Dommage à des véhicules (voiture de police et motoneige)	1996-1997	1 374 921	274 958		1 099 963	
Dommages à un véhicule de l'État à la suite d'un accident (491 cas)	1997-1998	1 241 898	441 409		800 489	
Avaries faites avec intention à l'équipement de l'État	1998-1999	12 248	490		858	10 900
Perte de matériel	1998-1999	5 500	2 500		3 000	
Dommages à des voitures de police à la suite d'accidents	1998-1999	1 062 783	185 283		874 497	3 003
Vol d'ordinateurs portatifs	1998-1999	13 234	1 349		8 229	3 656
Dommages intentionnels à des véhicules de police	1997-1998	352 708	58 538	353	279 182	14 635
Avaries faites avec intention à des véhicules de police	1998-1999	169 929	45 984		123 513	432
Avaries faites avec intention à des véhicules de police	1999-2000	121 289	8 251	200	97 128	15 710
Dommages intentionnels à des véhicules policiers	2000-2001	6 690	553		3 251	2 886
Dommages à une propriété	1999-2000	7 506	1 413		3 690	2 403
Dommages à un véhicule de transport policier	1999-2000	256 329	49 891		179 621	26 817
Dommages à un véhicule de transport policier	2000-2001	71 593	17 444		22 696	31 453
Dommages/perte de matériel (2 cas)	1999-2000	27 089	541		26 548	
Dommages/perte de matériel	2000-2001	6 850			6 600	250
Vol de biens de l'État	1999-2000	21 688			19 523	2 165
Vol de biens de l'État	2000-2001	54 331			39 183	15 148
Dommages à des véhicules de la GRC à la suite d'accidents	1999-2000	901 108	151 632		559 524	189 952
Dommages à des véhicules de la GRC (accidents)	2000-2001	1 348 510	228 464	86 166	948 444	85 436
Dommages à une propriété/équipement	2000-2001	63 150			58 150	5 000

PERTES DE FONDS OU DE BIENS PUBLICS — MISE À JOUR DES CAS DÉCLARÉS DANS LES *COMPTES PUBLICS DU CANADA* DES EXERCICES ANTÉRIEURS — *Fin*

Brève description de la perte	Exercice de déclaration de la perte dans les *Comptes publics du Canada*	Montant de la perte initiale	Montant recouvré dans les exercices antérieurs	Montant recouvré en 2001-2002	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		$	$	$	$	$
TRANSPORTS						
Ministère						
Détournement de fonds publics causé par la modification d'un bordereaux de dépôt	1962-1963	42 806	21 123 [1]	750		20 933
Détournement de fonds récoltés dans des parcomètres	1999-2000	22 594	22 594 [1]			
Dommages à des wagons—trémies à la suite d'un accident (118 cas)	2000-2001	5 200 243	2 190 269 [1]		3 009 974	
ANCIENS COMBATTANTS						
Ministère						
Programme des Ancien Combattants						
Détournement de fonds publics par un employé	1988-1989	69 414	47 624			21 790
Réclamations fausses ou frauduleuses de prestations d'allocations aux anciens combattants (2 cas)	1989-1990	39 912	5 250	300		34 362
Réclamations fausses ou frauduleuses de prestations d'allocations aux anciens combattants (2 cas)	1991-1992	27 133	19 100	1 313		6 720
Réclamations fausses ou frauduleuses de prestations d'allocations aux anciens combattants (3 cas)	1992-1993	97 218	9 980	1 800		85 438
Réclamations fausses ou frauduleuses de prestations d'allocations aux anciens combattants	1993-1994	25 890	7 011			18 879
Réclamations fausses ou frauduleuses de prestations d'allocations aux anciens combattants [1]	1994-1995	23 022 [1]	10 900 [1]	1 200		10 922
Réclamations fausses ou frauduleuses de prestations d'allocations aux anciens combattants	1995-1996	61 330	920	150		60 260
Réclamations fausses ou frauduleuses de prestations d'allocations aux anciens combattants	1997-1998	60 456				60 456
Réclamations fausses ou frauduleuses de prestations d'allocations aux anciens combattants	1998-1999	64 174				64 174
Réclamations fausses ou frauduleuses de prestations d'allocations aux anciens combattants (3 cas)	1999-2000	107 828	12 459	135		95 234
Endossement falsifié de chèques de la pension d'invalidité encaissés suite au décès du bénéficiaire	1993-1994	102 991	3 150	1 500		98 341
Endossement falsifié de chèques de la pension d'invalidité encaissés suite au décès du bénéficiaire (2 cas)[1]	1995-1996	52 440 [1]	19 289			33 151
Endossement falsifié de chèques de la pension d'invalidité encaissés suite au décès du bénéficiaire (2 cas)[1]	1996-1997	21 006 [1]	7 920 [1]	1 560		11 526
Endossement falsifié de chèques de la pension d'invalidité encaissés suite au décès du bénéficiaire[1]	1997-1998	18 952 [1]	3 900	2 250		12 802
Endossement faux ou frauduleux de chèques de la pension d'invalidité encaissés suite au décès du bénéficiaire (3 cas)[1]	1999-2000	76 969 [1]		10 049		66 920
Détournement d'un compte de fiducie géré par un employé	1999-2000	22 013	17 468	2 000		2 545
Vol de la petite caisse	2000-2001	220				220
Vol de matériel-clé de sonorisation, d'un mélangeur, d'un amplificateur et d'un lecteur DC	2000-2001	1 765			1 765	
Vol d'une carte de sécurité	2000-2001	100			100	
		734 063 154	412 440 896	60 280 759	55 824 549	205 516 950

[1] Modifie les *Comptes publics du Canada* de l'exercice précédent.

SECTION 4

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2001-2002

Débiteurs

SOMMAIRE

Page

État des débiteurs pour les recettes fiscales 4.2

État des débiteurs pour les recettes fiscales

Conformément aux conventions comptables, les recettes fiscales du gouvernement sont généralement comptabilisées au titre de l'exercice au cours duquel elles ont été reçues. Par conséquent, les créances facturées mais non reçues et/ou non facturées et courues provenant de montants dus pour impôts reçues à titre d'auto-cotisation, ne sont pas inscrites comme débiteurs dans les comptes du Canada, ni déclarées comme éléments d'actif à l'état de l'actif et du passif. Ces éléments sont contrôlés à l'aide de comptes mémoires maintenus par les organismes gouvernementaux.

Dans le tableau suivant, la colonne Débiteurs externes représente les recettes fiscales à recevoir de tiers ne faisant pas partie du périmètre comptable du gouvernement. Les recettes fiscales à recevoir ne comprennent pas les cotisations d'impôt qui sont formellement contestées par les contribuables. La colonne Provision pour créances douteuses se rapporte au total des recettes fiscales à recevoir qui est sujet à radiation ou renonciation; en plus d'une provision pour créances douteuses fondée sur la meilleure estimation de tous les montants qui ne seront pas perçus.

Les débiteurs radiés ou remis sont inclus à la section 3 de ce volume (état des créances—radiations ou renonciations).

Les débiteurs pour les recettes non fiscales et les recettes affectées aux dépenses sont enregistrés dans les comptes du Canada et rapportés comme éléments d'actif à l'état de l'actif et du passif. Des précisions sur les soldes de ces débiteurs apparaissent à la section 7 du volume I.

ÉTAT DES DÉBITEURS POUR LES RECETTES FISCALES AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2002			2001
Catégories de débiteurs pour les recettes fiscales	Débiteurs externes	Provision pour créances douteuses	Débiteurs nets	Débiteurs nets
Recettes fiscales à recevoir—				
Impôt sur le revenu—				
Des particuliers	8 524 822	680 501	7 844 321	6 730 754
Des sociétés	2 622 315	122 888	2 499 428	2 017 256
Des non-résidents	511 227	59 302	451 925	374 273
Autres recettes d'impôt sur le revenu	170 862	48 665	122 196	55 778
	11 829 226	*911 356*	*10 917 870*	*9 178 061*
Cotisations d'assurance-emploi	177 348	20 572	156 775	156 489
Autres taxes et droits—				
Taxe sur les produits et services	3 688 148	368 815	3 319 334	3 159 863
Droits de douane à l'importation	89 895	8 989	80 905	103 060
Autres taxes et droits d'accise	128 940	12 894	116 046	144 125
Autres	294	186	100	100
Taxe sur l'énergie	2 965	2 924	41	38
	3 910 242	*393 808*	*3 516 426*	*3 407 186*
Total des recettes fiscales à recevoir	15 916 816	1 325 736	14 591 071	12 741 736

SECTION 5

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2001-2002

Services professionnels et spéciaux

SOMMAIRE

Page

Services professionnels et spéciaux 5.2

SERVICES PROFESSIONNELS ET SPÉCIAUX

L'état suivant présente le montant total dépensé au cours de l'exercice pour chaque catégorie principale de services réparti par ministère et organisme sous chaque portefeuille ministériel. Les montants présentés comprennent les dépenses découlant d'opérations internes et externes. Les dépenses découlant d'opérations externes impliquent le gouvernement et les tiers, tandis que les dépenses découlant d'opérations internes impliquent des organisations faisant partie du périmètre comptable du gouvernement du Canada.

SERVICES PROFESSIONNELS ET SPÉCIAUX

Ministère et organisme	Services de comptabilité	Services techniques et d'architecture (y compris la recherche)	Services de santé et de bien-être	Services informatiques	Services juridiques	Services non-professionnels contractés
	$	$	$	$	$	$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE						
Ministère	405 105	2 121 752	56 369	3 878 453	719 500	4 816 287
Commission canadienne du lait	49 766			44 223	89 617	70 657
Agence canadienne d'inspection des aliments	56 889	294 547	35 672	792 453	(187 995)	1 054 860
Commission canadienne des grains	22 043		17 288			60 589
	533 803	**2 416 299**	**109 329**	**4 715 129**	**621 122**	**6 002 393**
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA	**4 710 322**	**54 230**	**1 545 890**	**44 922 699**	**8 089 433**	**9 084 036**
PATRIMOINE CANADIEN						
Ministère	528 827	437 872		5 161 712	82 809	3 888 228
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes				503 221	23 250	311 987
Archives nationales du Canada	69 010	76 546		270 353		1 052 413
Commission des champs de bataille nationaux		10 523		8 025	19 404	603
Office national du film	49 200	7 831 701		732 968	11 938	
Bibliothèque nationale	17 212	1 351				992 708
Agence Parcs Canada	123 047	21 925 897		991 485	484 040	6 253 539
Commission de la fonction publique			38 192	1 651 414	12 562	1 314 760
Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice	60 628			41 209	3 685	247 236
	847 924	**30 283 890**	**38 192**	**9 360 387**	**637 688**	**14 061 474**
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION						
Ministère	829 785		71 925 476	20 845 568	2 101 430	9 708 735
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada	3 462			2 712 387	62 945	244 272
	833 247		**71 925 476**	**23 557 955**	**2 164 375**	**9 953 007**

Certains renseignements non publiés dans les *Comptes publics du Canada* sont disponibles sur le web dans un format PDF (Acrobat), à l'adresse URL suivante : http://www.tpsgc.gc.ca/recgen/text/pubacc-f.html, ou bien sur demande en remplissant le Formulaire de demande de renseignements non publiés apparaissant au début de ce volume ou en téléphonant Travaux publics et Services gouvernementaux Canada au (819) 956-8551. Ces renseignements comprennent pour chaque programme gouvernemental :

- le montant total dépensé au cours de l'exercice;
- le montant total dépensé pour chaque catégorie principale de services; et,
- une liste détaillée, pour chaque catégorie principale de services, de tous les versements (c.-à-d. les paiements en espèces et les charges à payer) à un particulier ou à une organisation totalisant 100 000 $ ou plus. Ce détail comprend le nom et le lieu du bénéficiaire, ainsi que le montant total versé.

Services de protection	Services scientifiques	Frais et services spéciaux	Services d'enseignement et de formation	Autres services commerciaux	Autres services professionnels	Autres services	Total
$	$	$	$	$	$	$	$
1 390 683	1 054 279	2 372 345	4 179 570	33 782 652	34 311 146	574 216	89 662 357
	11 750	45 977	43 882	4 880	215 315	49 353	625 420
508 435	10 769 670	1 396 579	1 555 115	8 371 320	13 616 878	1 348 711	39 613 134
	47 026	188 369	203 474	279 297	739 809		1 557 895
1 899 118	**11 882 725**	**4 003 270**	**5 982 041**	**42 438 149**	**48 883 148**	**1 972 280**	**131 458 806**
11 705 859	**3 126 503**	**5 293 181**	**20 801 496**	**27 389 888**	**39 474 090**		**176 197 627**
8 814	6 728	2 267 119	1 847 287	933 412	40 342 604		55 505 412
102 789		283 826	298 647	47 107	1 730 415		3 301 242
1 313 048		200 561	415 756	1 655 802	3 214 841		8 268 330
240 769		18 739	3 221	362	277 859		579 505
271 320		262 401	265 274		3 928 580		13 353 382
		198 148	309 884	1 142 231	1 376 880		4 038 414
1 605 747	3 629 286	1 728 805	2 642 424	4 186 761	26 664 765		70 235 796
83 341		378 013	5 975 479	184 618	7 737 618		17 375 997
3 214		79 229	89 798	7 688	1 779 085		2 311 772
3 629 042	**3 636 014**	**5 416 841**	**11 847 770**	**8 157 981**	**87 052 647**		**174 969 850**
9 352 585		1 307 274	4 616 326	3 377 235	20 317 785	629 337	145 011 536
166 950		328 231	340 101	138 151	12 005 037		16 001 536
9 519 535		**1 635 505**	**4 956 427**	**3 515 386**	**32 322 822**	**629 337**	**161 013 072**

SERVICES PROFESSIONNELS ET SPÉCIAUX—*Suite*

Ministère et organisme	Services de comptabilité	Services techniques et d'architecture (y compris la recherche)	Services de santé et de bien-être	Services informatiques	Services juridiques	Services non-professionnels contractés
	$	$	$	$	$	$
ENVIRONNEMENT						
Ministère	63 923	1 467 786	243 513	2 265 240	3 150 614	21 541 021
Agence canadienne d'évaluation environnementale		4 809	2 832	446 018	60 915	321 214
	63 923	**1 472 595**	**246 345**	**2 711 258**	**3 211 529**	**21 862 235**
FINANCES						
Ministère						
Programme des politiques économiques, sociales et financières	20 624			906 416	996 657	3 211 283
Vérificateur général	760 496			802 351	11 452	122 802
Tribunal canadien du commerce extérieur				87 434	58 437	87 355
Agence de la consommation en matière financière du Canada				805 732		15 269
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada	26 821	97 174		2 178 589	285 430	99 305
Bureau du surintendant des institutions financières				411 000		290 897
	807 941	**97 174**		**5 191 522**	**1 351 976**	**3 826 911**
PÊCHES ET OCÉANS	**339 110**	**14 573 883**	**297 791**	**16 356 014**	**4 340 405**	**19 811 374**
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL						
Ministère	210 573	3 334 615	147 768	21 042 082	17 059 821	14 435 565
Agence canadienne de développement international	8 373	341 266	3 584		132 433	16 573 302
Commission mixte internationale				46 442		114 377
Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne				1 700	191 999	
Administration du pipe-line du Nord	25 636					58 088
	244 582	**3 675 881**	**151 352**	**21 090 224**	**17 384 253**	**31 181 332**
GOUVERNEUR GÉNÉRAL				**59 029**	**347**	**606 956**
SANTÉ						
Ministère	2 204 108	552 465	189 391 923	14 826 640	5 493 945	20 974 249
Instituts de recherche en santé du Canada			1 675	2 538 297	16 090	123 340
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses					37 202	21 287
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés		4 345		2 750	30 009	27 389
	2 204 108	**556 810**	**189 393 598**	**17 367 687**	**5 577 247**	**21 146 265**

Services de protection	Services scientifiques	Frais et services spéciaux	Services d'enseignement et de formation	Autres services commerciaux	Autres services professionnels	Autres services	Total
$	$	$	$	$	$	$	$
1 475 838	26 589 938	1 999 321	4 957 828	7 673 717	50 229 418	68 672	121 726 829
		52 842	121 344	39 719	1 127 447		2 177 140
1 475 838	**26 589 938**	**2 052 163**	**5 079 172**	**7 713 436**	**51 356 865**	**68 672**	**123 903 969**
1 161 612		1 330 526	1 375 056	258 713	5 523 939		14 784 826
132 516		502 177	235 945	422 445	4 178 094		7 168 278
		29 481	56 826		239 483		559 016
		7 002	11 495	12	621 894		1 461 404
23 073		122 612	464 861	61 512	2 108 667		5 468 044
		611 963	1 040 317	55	2 548 182	12 850	4 915 264
1 317 201		**2 603 761**	**3 184 500**	**742 737**	**15 220 259**	**12 850**	**34 356 832**
5 855 587	**23 373 914**	**2 833 877**	**10 003 837**	**64 699 553**	**45 159 722**		**207 645 067**
20 354 258	4 954	16 069 206	7 851 454	32 749 959	64 646 067	249 740	198 156 062
		963 528	2 684 877	1 027 357	9 501 274		31 235 994
13 464	60 136	39 891	35 816	17 992	2 875 069		3 203 187
		24 161	27 059		419 037		663 956
		1 120	1 489	26 691	10 052		123 076
20 367 722	**65 090**	**17 097 906**	**10 600 695**	**33 821 999**	**77 451 499**	**249 740**	**233 382 275**
		39 809	**65 342**	**230 230**	**1 133 455**		**2 135 168**
1 805 309	10 262 254	22 879 291	7 148 998	4 340 525	120 312 932		400 192 639
6 924		212 338	233 519	2 714	5 697 700		8 832 597
		10 091	70 194	5 384	187 365		331 523
	73 441	40 095	35 236	45	219 202		432 512
1 812 233	**10 335 695**	**23 141 815**	**7 487 946**	**4 348 668**	**126 417 199**		**409 789 271**

SERVICES PROFESSIONNELS ET SPÉCIAUX—*Suite*

Ministère et organisme	Services de comptabilité	Services techniques et d'architecture (y compris la recherche)	Services de santé et de bien-être	Services informatiques	Services juridiques	Services non-professionnels contractés
	$	$	$	$	$	$
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES						
Ministère	7 201 950	7 998	10 839 217	53 514 278	6 195 573	65 215 138
Conseil canadien des relations industrielles			2 816	62 499	70 793	56 446
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs				18 810		47 960
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail						8 160
	7 201 950	**7 998**	**10 842 033**	**53 595 587**	**6 266 366**	**65 327 704**
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN						
Ministère						
Programme d'administration		3 075 634	45 590	1 915 786		1 087 326
Programme des affaires indiennes et inuites	1 424 035	8 911 422	65 816	10 028 291	6 288 134	3 719 885
Programme des affaires du Nord	139 097	318 875	1 680	248 856	124 181	4 179 370
	1 563 132	*12 305 931*	*113 086*	*12 192 933*	*6 412 315*	*8 986 581*
Commission canadienne des affaires polaires	32 800			66 961		30 500
	1 595 932	**12 305 931**	**113 086**	**12 259 894**	**6 412 315**	**9 017 081**
INDUSTRIE						
Ministère	269 913	1 853 458	95 964	20 361 594	1 833 255	29 287 635
Agence de promotion économique du Canada atlantique	1 351 435			3 984 914	76 284	929 728
Agence spatiale canadienne	297 938	72 836 073	74 635	2 009 073	46 183	2 469 488
Tribunal de la concurrence				48 647		9 910
Commission du droit d'auteur					43 820	168 254
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	248 631	62 120		506 906	188	789 210
Conseil national de recherches du Canada	213 429	24 806 302	153 695	2 618 396	6 561 060	3 942 624
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	27 913	120		2 113 828	64 021	467 355
Conseil de recherches en sciences humaines	30 946	175		1 129 072		362 864
Statistique Canada	60 477			1 803 775	74	99 061 215
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	1 607 503			1 421 208	215 305	1 431 813
	4 108 185	**99 558 248**	**324 294**	**35 997 413**	**8 840 190**	**138 920 096**

Services de protection	Services scientifiques	Frais et services spéciaux	Services d'enseignement et de formation	Autres services commerciaux	Autres services professionnels	Autres services	Total
$	$	$	$	$	$	$	$
2 403 987	46 014	6 087 871	13 351 803	127 011 173	219 440 253		511 315 255
4 072		60 505	91 980	89 091	863 288		1 301 490
		25 141	5 665	18 686	194 513	11 000	321 775
1 921		84 175	66 613	304 210	819 883		1 284 962
2 409 980	**46 014**	**6 257 692**	**13 516 061**	**127 423 160**	**221 317 937**	**11 000**	**514 223 482**
271 132		553 307	1 048 915	2 352 798	14 384 979	806	24 736 273
441 235	123 939	962 268	1 639 299	6 832 151	34 174 564	153 023	74 764 062
75 467	6 316 747	346 459	773 437	495 469	19 312 636	1 062	32 333 336
787 834	*6 440 686*	*1 862 034*	*3 461 651*	*9 680 418*	*67 872 179*	*154 891*	*131 833 671*
		29 903	500		50 906		211 570
787 834	**6 440 686**	**1 891 937**	**3 462 151**	**9 680 418**	**67 923 085**	**154 891**	**132 045 241**
1 509 811	76 591	4 306 601	5 248 674	4 805 193	58 548 476		128 197 165
		505 898	762 824	780 478	11 871 784		20 263 345
737 247	39 631 922	346 846	812 337	3 356 845	13 365 661		135 984 248
		5 420	32 798	30 984	372 106		499 865
		34 777	20 868	52 263	169 304		489 286
293 763		257 594	420 518	83 574	5 184 883		7 847 387
2 043 602	4 525 444	3 027 688	2 675 912	4 537 143	5 412 670	53 853	60 571 818
8 911	169 176	148 358	269 785	452 828	1 672 750		5 395 045
3 850	1 500	69 515	132 939	139 960	1 054 394		2 925 215
1 741 003		1 015 013	3 787 401	9 444 402	36 889 413		153 802 773
129 026		488 595	452 675	991 009	3 630 719		10 367 853
6 467 213	**44 404 633**	**10 206 305**	**14 616 731**	**24 674 679**	**138 172 160**	**53 853**	**526 344 000**

SERVICES PROFESSIONNELS ET SPÉCIAUX—*Suite*

Ministère et organisme	Services de comptabilité	Services techniques et d'architecture (y compris la recherche)	Services de santé et de bien-être	Services informatiques	Services juridiques	Services non-professionnels contractés
	$	$	$	$	$	$
JUSTICE						
Ministère	211 395		169 472	7 663 111	39 414 382	49 680 583
Commission canadienne des droits de la personne	56 578		12 088	73 292	1 316 563	264 975
Tribunal canadien des droits de la personne				94 934	2 331	29 706
Commissaire à la magistrature fédérale					238 773	574 978
Cour fédérale du Canada	34 410	148 945		294 730	21 002	160 167
Commission du droit du Canada				955	8 225	149 494
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	10 000			534 776	262 232	191 783
Cour suprême du Canada	27 957	3 637	70	316 975	3 000	294 220
Cour canadienne de l'impôt				3 975		200 690
	340 340	**152 582**	**181 630**	**8 982 748**	**41 266 508**	**51 546 596**
DÉFENSE NATIONALE						
Ministère		691 894 367	80 849 348	113 222 369	2 137 673	56 140 914
Comité des griefs des Forces canadiennes				251 609	278 088	
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire	32 044		114	97 007	155 813	86 983
	32 044	**691 894 367**	**80 849 462**	**113 570 985**	**2 571 574**	**56 227 897**
RESSOURCES NATURELLES						
Ministère	757 667	4 719 845	11 890	12 449 402	1 318 607	12 847 036
Commission canadienne de sûreté nucléaire	9 625		5 463	496 819	43 440	249 319
Office national de l'énergie				990 646	45 881	157 674
	767 292	**4 719 845**	**17 353**	**13 936 867**	**1 407 928**	**13 254 029**
PARLEMENT						
Sénat	59 300		33 143	201 509	309 540	521 374
Chambre des communes			144 965	6 011 712	402 061	685 563
Bibliothèque du Parlement	88 891			311 172	51 684	324 383
	148 191		**178 108**	**6 524 393**	**763 285**	**1 531 320**
CONSEIL PRIVÉ						
Ministère	14 648			3 552 692	630 245	1 209 439
Centre canadien de gestion	4 025	38 400		497 682		770 028

Services de protection	Services scientifiques	Frais et services-spéciaux	Services d'enseignement et de formation	Autres services commerciaux	Autres services professionnels	Autres services	Total
$	$	$	$	$	$	$	$
1 454 074		5 143 313	3 408 532	3 670 002	16 581 601		127 396 465
30 583		104 571	194 337		1 152 176		3 205 163
104		7 213	16 144	277 578	796 367		1 224 377
		34 383	749 034	806 777	583 939		2 987 884
1 134 250		92 358	362 802	923 734	1 797 723		4 970 121
		25 139	4 115		1 218 609		1 406 537
8 604		68 473	69 766	25 534	502 504		1 673 672
45 897		177 856	150 005	118 150	1 291 272		2 429 039
123 488		68 950	91 114	856 784	1 606 204		2 951 205
2 797 000		**5 722 256**	**5 045 849**	**6 678 559**	**25 530 395**		**148 244 463**
33 087 614	(1 778 644)	6 536 622	64 934 787	135 212 101	271 318 218	60 368 051	1 513 923 420
1 153			186 111		874 409	343 863	1 935 233
1 545		23 820	12 795	17 571	759 096		1 186 788
33 090 312	**(1 778 644)**	**6 560 442**	**65 133 693**	**135 229 672**	**272 951 723**	**60 711 914**	**1 517 045 441**
2 102 891	4 164 057	2 037 095	5 436 777	27 318 207	41 344 529		114 508 003
10 843	1 075 730	83 313	583 635	122 212	4 885 678		7 566 077
		156 422	802 113	179 418	1 140 567		3 472 721
2 113 734	**5 239 787**	**2 276 830**	**6 822 525**	**27 619 837**	**47 370 774**		**125 546 801**
		702 748	383 703	311 668	3 839 179		6 362 164
187 266		1 356 708	1 289 091	307 488	6 078 969		16 463 823
		57 964	144 177	202 833	1 045 960		2 227 064
187 266		**2 117 420**	**1 816 971**	**821 989**	**10 964 108**		**25 053 051**
933 748		932 461	726 533	748 220	7 039 009		15 786 995
48 313		167 787	387 135	962 932	7 353 588		10 229 890

SERVICES PROFESSIONNELS ET SPÉCIAUX—*Suite*

Ministère et organisme	Services de comptabilité	Services techniques et d'architecture (y compris la recherche)	Services de santé et de bien-être	Services informatiques	Services juridiques	Services non-professionnels contractés
	$	$	$	$	$	$
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes						27 294
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	19 178	12 713	24 129	1 014 895	133 177	263 598
Directeur général des élections	1 153 212		7 763	6 214 160	845 446	562 120
Commissaire aux langues officielles				389 306	199 124	220 932
Bureau du Canada pour le millénaire	108 602	26 159		27 407	8 486	143 664
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	132 302			36 347	75	37 387
Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones				146 934	27 895	323 235
Commission des relations de travail dans la fonction publique	25 125	(27 500)		67 122		23 529
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité				77 835	14 089	16 105
	1 457 092	**49 772**	**31 892**	**12 024 380**	**1 858 537**	**3 597 331**
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX						
Ministère						
Programme des services gouvernementaux	6 447 524	90 303 030	206 542	18 500 002	4 534 015	274 501 524
Communication Canada				390 854		521 330
	6 447 524	**90 303 030**	**206 542**	**18 890 856**	**4 534 015**	**275 022 854**
SOLLICITEUR GÉNÉRAL						
Ministère	252 846					440 511
Service correctionnel	69 172	1 286 535	76 479 349	12 810 053	1 635 616	10 132 886
Commission nationale des libérations conditionnelles			11 090	1 051 741	18 916	98 788
Bureau de l'enquêteur correctionnel					211	113 856
Gendarmerie royale du Canada	217 126		4 106 611	13 379 817	1 481 757	25 884 320
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada						27 146
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada					132 884	305 028
	539 144	**1 286 535**	**80 597 050**	**27 241 611**	**3 269 384**	**37 002 535**
TRANSPORTS						
Ministère	350 378	21 407 408	549 041	13 592 994	3 314 590	15 667 963
Office des transports du Canada	74 023		20 880	82 179	29 072	335 849
Tribunal de l'aviation civile				11 944	186 876	22 453
	424 401	**21 407 408**	**569 921**	**13 687 117**	**3 530 538**	**16 026 265**

Services de protection	Services scientifiques	Frais et services spéciaux	Services d'enseignement et de formation	Autres services commerciaux	Autres services professionnels	Autres services	Total
$	$	$	$	$	$	$	$
23 687		3 308	4 175	25 168	463 377		547 009
46 404	62 224	60 610	329 664	832 118	1 060 655		3 859 365
203 340		104 721	248 212	335 505	3 981 977		13 656 456
9 717		168 539	156 317	9 007	1 630 872		2 783 814
79		6 282	53 956	199 565	108 867		683 067
	429 771	98 001	9 790	33 440	1 699 623		2 476 736
8 515		35 274	11 882	35 258	12 272 770		12 861 763
		33 531	21 830		992 441	124 226	1 260 304
		8 917	6 046	12 292	155 891		291 175
1 273 803	**491 995**	**1 619 431**	**1 955 540**	**3 193 505**	**36 759 070**	**124 226**	**64 436 574**
22 810 479	1 027 533	2 245 926	20 167 858	142 600 800	292 870 170		876 215 403
60		144 390	377 874	358 486	2 566 679		4 359 673
22 810 539	**1 027 533**	**2 390 316**	**20 545 732**	**142 959 286**	**295 436 849**		**880 575 076**
318 262		334 496	552 323	64 279 849	5 126 884		71 305 171
5 186 790		1 747 025	17 433 991	5 195 036	63 957 701	19 997 172	215 931 326
226 802		119 143	122 973	165 421	1 118 500		2 933 374
2 226		12 271	35 443	781	96 496		261 284
18 632 391	293 398	2 041 104	6 291 165	84 150 865	43 026 095	1 585 926	201 090 575
		15 504	1 365	35 563	20 773		100 351
34 772		38 132	27 885	245 922	422 160		1 206 783
24 401 243	**293 398**	**4 307 675**	**24 465 145**	**154 073 437**	**113 768 609**	**21 583 098**	**492 828 864**
2 261 172	17 362 420	1 965 534	9 063 550	10 065 389	46 936 908		142 537 347
		177 579	264 070	145 799	525 502		1 654 953
		7 376	19 063				247 712
2 261 172	**17 362 420**	**2 150 489**	**9 346 683**	**10 211 188**	**47 462 410**		**144 440 012**

SERVICES PROFESSIONNELS ET SPÉCIAUX—*Fin*

Ministère et organisme	Services de comptabilité	Services techniques et d'architecture (y compris la recherche)	Services de santé et de bien-être	Services informatiques	Services juridiques	Services non-professionnels contractés
	$	$	$	$	$	$
CONSEIL DU TRÉSOR						
Secrétariat				**5 603 728**	**315 363**	**2 825 004**
ANCIENS COMBATTANTS						
Ministère						
Programme des Anciens Combattants			180 563 393	2 540 947	209 957	5 900 897
Programme du Tribunal des Anciens Combattants (révision et appel)			2 196		3 776	9 433
			180 565 589	**2 540 947**	**213 733**	**5 910 330**
Total	**33 647 055**	**974 816 478**	**618 184 933**	**470 188 430**	**124 628 111**	**813 745 024**

Services de protection	Services scientifiques	Frais et services spéciaux	Services d'enseignement et de formation	Autres services commerciaux	Autres services professionnels	Autres services	Total
$	$	$	$	$	$	$	$
229 955		**1 218 720**	**1 710 611**	**390 111**	**44 046 944**		**56 340 436**
1 311 185		672 039	1 450 677	6 084 808	8 613 727		207 347 630
417		24 177	51 844	33 116	68 115		193 074
1 311 602		**696 216**	**1 502 521**	**6 117 924**	**8 681 842**		**207 540 704**
157 723 788	**152 537 701**	**111 533 858**	**249 949 439**	**842 131 792**	**1 854 857 612**	**85 571 861**	**6 489 516 082**

SECTION 6

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2001-2002

Acquisition de terrains, bâtiments et ouvrages

SOMMAIRE

Page

Acquisition de terrains, bâtiments et ouvrages 6.2

ACQUISITION DE TERRAINS, BÂTIMENTS ET OUVRAGES

L'état qui suit présente le montant total dépensé au cours de l'exercice par ministère et organisme sous chaque portefeuille ministériel. Les montants présentés comprennent les dépenses découlant d'opérations internes et externes. Les dépenses découlant d'opérations externes impliquent le gouvernement et les tiers, tandis que les dépenses découlant d'opérations internes impliquent des organisations faisant partie du périmètre comptable du gouvernement du Canada.

Certains renseignements non publiés dans les *Comptes publics du Canada* sont disponibles sur le web, dans un format PDF (Acrobat), à l'adresse URL suivante : http://www.tpsgc.gc.ca/recgen/text/pubacc-f.html, ou bien sur demande en remplissant le Formulaire de demande de renseignements non publiés apparaissant au début de ce volume, ou en téléphonant Travaux publics et Services gouvernementaux Canada au (819) 956-8551. Ces renseignements comprennent pour chaque programme gouvernemental :

- le montant total dépensé pendant l'exercice en cours; et
- du détail pour les contrats de 250 000 $ ou plus (25 000 $ ou plus pour les contrats à prix coûtant majoré). Ce détail comprend le nom et le lieu de l'entrepreneur, une brève description et le lieu du projet, le montant du contrat, les dépenses de l'exercice (c.-à-d. les paiements en espèces et les charges à payer) et le total des dépenses à ce jour.

ACQUISITION DE TERRAINS, BÂTIMENTS ET OUVRAGES

Ministère et organisme	Acquisition de terrains	Acquisition de travaux de génie	Acquisition de bâtiments non-résidentiels	Acquisition de bâtiments résidentiels	Total
	$	$	$	$	$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE					
Ministère	161 000	871 130	23 478 493	185 645	24 696 268
Agence canadienne d'inspection des aliments			326 201		326 201
	161 000	**871 130**	**23 804 694**	**185 645**	**25 022 469**
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA	**2 400 944**		**22 480 766**		**24 881 710**
PATRIMOINE CANADIEN					
Commission des champs de bataille nationaux		827 106	1 134 130		1 961 236
Agence Parcs Canada	2 675 304	15 834 197	2 845 861	607 418	21 962 780
	2 675 304	**16 661 303**	**3 979 991**	**607 418**	**23 924 016**
ENVIRONNEMENT					
Ministère		**256 869**	**366 296**		**623 165**
FINANCES					
Ministère					
Agence de la consommation en matière financière du Canada			361 654		361 654
Bureau du surintendant des institutions financières			748 373		748 373
			1 110 027		**1 110 027**

ACQUISITION DE TERRAINS, BÂTIMENTS ET OUVRAGES—*Suite*

Ministère et organisme	Acquisition de terrains	Acquisition de travaux de génie	Acquisition de bâtiments non-résidentiels	Acquisition de bâtiments résidentiels	Total
	$	$	$	$	$
PÊCHES ET OCÉANS	**815 193**	**32 700 839**	**4 750 393**	**118 003**	**38 384 428**
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL					
Ministère	**205 195**	**644 989**	**83 653 802**	**7 508 412**	**92 012 398**
SANTÉ					
Ministère		**1 544 844**	**4 583 985**	**352 769**	**6 481 598**
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN					
Ministère					
Programme des affaires indiennes et inuites	**1 674 787**	**3 778 400**			**5 453 187**
INDUSTRIE					
Ministère		2 354 251	888 666		3 242 917
Agence spatiale canadienne		249 263	540 721		789 984
Conseil national de recherches du Canada			23 510 364		23 510 364
		2 603 514	**24 939 751**		**27 543 265**
JUSTICE					
Ministère			**3 348 364**		**3 348 364**
DÉFENSE NATIONALE					
Ministère	**500 000**	**75 850 970**	**106 780 837**	**3 686 091**	**186 817 898**
RESSOURCES NATURELLES					
Ministère	**765 000**	**9 910 306**	**7 566 193**		**18 241 499**
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX					
Ministère					
Programme des services gouvernementaux	**6 813 045**	**64 457 246**	**209 068 363**	**4 947 884**	**285 286 538**
SOLLICITEUR GÉNÉRAL					
Service correctionnel		1 689 099	85 782 099		87 471 198
Gendarmerie royale du Canada	430 379	6 369 395	31 218 836	6 732 477	44 751 087
	430 379	**8 058 494**	**117 000 935**	**6 732 477**	**132 222 285**

ACQUISITION DE TERRAINS, BÂTIMENTS ET OUVRAGES—*Fin*

Ministère et organisme	Acquisition de terrains	Acquisition de travaux de génie	Acquisition de bâtiments non-résidentiels	Acquisition de bâtiments résidentiels	Total
	$	$	$	$	$
TRANSPORTS					
Ministère	**4 694**	**1 155 775**	**7 109 855**		**8 270 324**
ANCIENS COMBATTANTS					
Ministère					
Programme des Anciens Combattants		**1 448 858**	**2 779 547**		**4 228 405**
Total	**16 445 541**	**219 943 537**	**623 323 799**	**24 138 699**	**883 851 576**

SECTION 7

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2001-2002

Acquisition de matériel et d'outillage

SOMMAIRE

Page

Acquisition de matériel et d'outillage 7.2

ACQUISITION DE MATÉRIEL ET D'OUTILLAGE

L'état suivant présente le montant total dépensé au cours de l'exercice pour chaque catégorie principale de matériel et d'outillage, par ministère et organisme sous chaque portefeuille ministériel. Les montants présentés comprennent les dépenses découlant d'opérations internes et externes au gouvernement. Les opérations externes impliquent le gouvernement et les tiers, tandis que les opérations internes impliquent les ministères et organismes faisant partie du périmètre comptable du gouvernement.

ACQUISITION DE MATÉRIEL ET D'OUTILLAGE

Ministère et organisme	Machinerie et matériel de transport [1]	Munitions et armes de guerre	Matériel de communication
	$	$	$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE			
Ministère	2 424 714		75 486
Commission canadienne du lait			
Agence canadienne d'inspection des aliments	3 417 974		
Commission canadienne des grains	140		
	5 842 828		**75 486**
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA	**4 568 464**	**1 546**	**9 940 054**
PATRIMOINE CANADIEN			
Ministère	254 381		86 886
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	20 957		
Archives nationales du Canada	109 685		103 875
Commission des champs de bataille nationaux	86 075		600
Office national du film			
Bibliothèque nationale			352 826
Agence Parcs Canada	4 969 803		62 305
Commission de la fonction publique	37		539 718
Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice			3 112
	5 440 938		**1 149 322**
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION			
Ministère	1 809 276		2 989 909
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada			266 338
	1 809 276		**3 256 247**

Matériel d'ordinateur/ matériel connexe et ensembles de logiciels	Matériel spécialisé [2]	Mobilier et installations fixes	Matériel et machinerie industriels	Autre matériel de bureau (excluant matériel d'ordinateur/matériel connexe et ensembles de logiciels)	Autres équipements et machinerie [3]	Total
$	$	$	$	$	$	$
25 236 711	12 593 406	1 648 295	55 662	527 895	5 819 175	48 381 344
181 265		310 827		68		492 160
11 868 275	5 368 827	1 375 381		304 312	1 332 906	23 667 675
1 871 546	1 516 813	104 917		72 344	94 830	3 660 590
39 157 797	**19 479 046**	**3 439 420**	**55 662**	**904 619**	**7 246 911**	**76 201 769**
67 680 364	**4 026 107**	**21 694 118**		**2 240 476**	**2 625 109**	**112 776 238**
5 663 050	802 674	1 763 595	45 600	438 452	236 162	9 290 800
1 866 035		68 709		32 165		1 987 866
2 212 653	1 571	295 727		672 700	1 865 740	5 261 951
20 617	593	30 064	2 904	924	149 514	291 291
1 729 707		198 213			1 034 488	2 962 408
4 187 516		417 865		95 776	226 702	5 280 685
4 369 444	780 133	621 027	56 513	817 479	2 574 326	14 251 030
4 943 979		992 233		215 302	63 207	6 754 476
722 093		189 716		669		915 590
25 715 094	**1 584 971**	**4 577 149**	**105 017**	**2 273 467**	**6 150 139**	**46 996 097**
36 726 754	2 370 208	4 835 828		2 565 029	1 090 167	52 387 171
3 213 437		1 179 369		26 632		4 685 776
39 940 191	**2 370 208**	**6 015 197**		**2 591 661**	**1 090 167**	**57 072 947**

ACQUISITION DE MATÉRIEL ET D'OUTILLAGE—*Suite*

Ministère et organisme	Machinerie et matériel de transport [1]	Munitions et armes de guerre	Matériel de communication
	$	$	$
ENVIRONNEMENT			
Ministère	4 598 068	21 206	2 878 871
Agence canadienne d'évaluation environnementale			15 332
	4 598 068	**21 206**	**2 894 203**
FINANCES			
Ministère			
Programme des politiques économiques, sociales et financières	28 985		73 461
Programme du service de la dette publique			
	28 985		*73 461*
Vérificateur général	2 914		147 576
Tribunal canadien du commerce extérieur			
Agence de la consommation en matière financière du Canada			
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada			
Bureau du surintendant des institutions financières	(21 757)		
	10 142		**221 037**
PÊCHES ET OCÉANS	**20 282 709**	**195 712**	**3 527 440**
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL			
Ministère	5 815 914		1 688 001
Agence canadienne de développement international	22 167		75 951
Commission mixte internationale	46 272		26 830
Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne			1 844
Administration du pipe-line du Nord			
	5 884 353		**1 792 626**
GOUVERNEUR GÉNÉRAL	**1 688**		
SANTÉ			
Ministère	1 969 247		1 683 244
Instituts de recherche en santé du Canada			16 290
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses			13 372
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés			1 079
	1 969 247		**1 713 985**

Matériel d'ordinateur/ matériel connexe et ensembles de logiciels	Matériel spécialisé [2]	Mobilier et installations fixes	Matériel et machinerie industriels	Autre matériel de bureau (excluant matériel d'ordinateur/matériel connexe et ensembles de logiciels)	Autres équipements et machinerie [3]	Total
$	$	$	$	$	$	$
28 226 802	20 643 474	2 305 263		910 514	2 915 990	62 500 188
107 289		150 855		3 731	2 858	280 065
28 334 091	**20 643 474**	**2 456 118**		**914 245**	**2 918 848**	**62 780 253**
3 848 503		717 182		785 600	25 788	5 479 519
29 754						29 754
3 878 257		*717 182*		*785 600*	*25 788*	*5 509 273*
1 730 143		70 510		12 840	131 581	2 095 564
85 917		9 472		2 605		97 994
16 150		362 907			36 845	415 902
15 094 671		511 067		407 407		16 013 145
2 213 273		117 230			134 156	2 442 902
23 018 411		**1 788 368**		**1 208 452**	**328 370**	**26 574 780**
42 718 343	**13 525 219**	**4 181 635**	**986 001**	**805 918**	**18 687 602**	**104 910 579**
50 339 184	3 927 841	18 053 390		1 871 402	5 847 419	87 543 151
3 390 096		1 770 710			376 613	5 635 537
171 486		21 669		769		267 026
9 353		17 002				28 199
2 667						2 667
53 912 786	**3 927 841**	**19 862 771**		**1 872 171**	**6 224 032**	**93 476 580**
370 696		**40 736**		**9 199**	**1 874**	**424 193**
44 667 318	32 082 762	4 678 539	812 372	892 319	1 620 854	88 406 655
2 276 898		143 078		9 192	75	2 445 533
147 956		146 537		6 576		314 441
63 709		3 773		680	1 069	70 310
47 155 881	**32 082 762**	**4 971 927**	**812 372**	**908 767**	**1 621 998**	**91 236 939**

ACQUISITION DE MATÉRIEL ET D'OUTILLAGE—*Suite*

Ministère et organisme	Machinerie et matériel de transport [1]	Munitions et armes de guerre	Matériel de communication
	$	$	$
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES			
Ministère	154 181		4 281 938
Conseil canadien des relations industrielles			165 390
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs	113		
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail			
	154 294		**4 447 328**
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN			
Ministère			
Programme d'administration			162 927
Programme des affaires indiennes et inuites	156 410		456 018
Programme des affaires du Nord	867 638		132 047
	1 024 048		*750 992*
Commission canadienne des affaires polaires			
	1 024 048		**750 992**
INDUSTRIE			
Ministère	2 378 793		3 982 001
Agence de promotion économique du Canada atlantique	129 552		230 277
Agence spatiale canadienne	46 918		1 564 152
Tribunal de la concurrence			
Commission du droit d'auteur			
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	173 045		80 612
Conseil national de recherches du Canada	1 207 777		
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie			5 103
Conseil de recherches en sciences humaines			1 800
Statistique Canada	25 659		
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	20 420		461 352
	3 982 164		**6 325 297**
JUSTICE			
Ministère	59 561		485 310
Commission canadienne des droits de la personne	42		35 728
Tribunal canadien des droits de la personne			
Commissaire à la magistrature fédérale			
Cour fédérale du Canada	329 687		256 864
Commission du droit du Canada			540

Matériel d'ordinateur/ matériel connexe et ensembles de logiciels	Matériel spécialisé [2]	Mobilier et installations fixes	Matériel et machinerie industriels	Autre matériel de bureau (excluant matériel d'ordinateur/matériel connexe et ensembles de logiciels)	Autres équipements et machinerie [3]	Total
$	$	$	$	$	$	$
67 785 420	216 979	9 658 807		1 048 702	438 305	83 584 332
341 604		44 629		7 896	942	560 461
46 277		1 864		1 265		49 519
252 968		6 364		6 920		266 252
68 426 269	**216 979**	**9 711 664**		**1 064 783**	**439 247**	**84 460 564**
6 696 043	6 866	1 321 931		147 141	16 833	8 351 741
11 442 552	79 782	2 290 651		230 302	58 689	14 714 404
1 862 249	271 452	231 713		102 119	540 042	4 007 260
20 000 844	*358 100*	*3 844 295*		*479 562*	*615 564*	*27 073 405*
11 755						11 755
20 012 599	**358 100**	**3 844 295**		**479 562**	**615 564**	**27 085 160**
28 310 135	6 207 737	5 308 310	60 734	715 796	3 213 010	50 176 516
3 123 033		579 924		61 034		4 123 820
4 919 186	75 729 721	523 181	23 091	29 646	6 168 141	89 004 036
46 933		2 862		4 467		54 262
64 748		8 694				73 442
2 162 016		490 832		4 320	6 008	2 916 833
17 369 379	16 552 341	2 144 912	39 051 967	1 380 608	4 392 390	82 099 374
1 018 262		758 956		2 155	59 933	1 844 409
529 494		160 098		795	47 923	740 110
2 278 931					1 618 780	3 923 370
2 173 934		720 592		92 445		3 468 743
61 996 051	**98 489 799**	**10 698 361**	**39 135 792**	**2 291 266**	**15 506 185**	**238 424 915**
15 064 215		5 741 285		763 951	6 753	22 121 075
368 308		178 467		991	175	583 711
70 205		14 115		855	6 955	92 130
65 199		12 810		22 416		100 425
1 807 839	3 847	653 850		115 043	9 050	3 176 180
8 765		2 027				11 332

ACQUISITION DE MATÉRIEL ET D'OUTILLAGE—*Suite*

Ministère et organisme	Machinerie et matériel de transport [1]	Munitions et armes de guerre	Matériel de communication
	$	$	$
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada—			
Programme du Commissariat à l'information du Canada			788
Programme du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada			16 864
			17 652
Cour suprême du Canada	29 480		28 575
Cour canadienne de l'impôt			
	418 770		**824 669**
DÉFENSE NATIONALE			
Ministère	1 030 550 186	567 277 879	196 564 564
Comité des griefs des Forces canadiennes			
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire			45 427
	1 030 550 186	**567 277 879**	**196 609 991**
RESSOURCES NATURELLES			
Ministère	1 390 174		1 353 193
Commission canadienne de sûreté nucléaire	108 350		311 471
Office national de l'énergie	921		42 961
	1 499 445		**1 707 625**
PARLEMENT			
Sénat			2 409
Chambre des communes	81 652	784	1 047 535
Bibliothèque du Parlement			10 680
	81 652	**784**	**1 060 624**
CONSEIL PRIVÉ			
Ministère	87 492		1 676 785
Centre canadien de gestion	225		44 787
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes			26 160
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	262 340		123 111
Directeur général des élections			7 302
Commissaire aux langues officielles	1 091		3 625

Matériel d'ordinateur/ matériel connexe et ensembles de logiciels	Matériel spécialisé [2]	Mobilier et installations fixes	Matériel et machinerie industriels	Autre matériel de bureau (excluant matériel d'ordinateur/matériel connexe et ensembles de logiciels)	Autres équipements et machinerie [3]	Total
$	$	$	$	$	$	$
100 384		16 735		239	432	118 578
556 491		75 607			1 295	650 257
656 875		*92 342*		*239*	*1 727*	*768 835*
457 012	1 726	67 701		11 108	239	595 841
436 489		53 375		53 725		543 589
18 934 907	**5 573**	**6 815 972**		**968 328**	**24 899**	**27 993 118**
314 165 386	149 627 628	23 240 685	2 147 335	17 330 316	73 705 588	2 374 609 567
413 824		10 407		27 391		451 622
90 087	150	53 941		100	15	189 720
314 669 297	**149 627 778**	**23 305 033**	**2 147 335**	**17 357 807**	**73 705 603**	**2 375 250 909**
23 839 887	7 381 988	3 208 378	369 883	245 841	3 443 022	41 232 366
1 649 658	9 180	289 523			62 576	2 430 758
1 062 257		421 517		13 728		1 541 384
26 551 802	**7 391 168**	**3 919 418**	**369 883**	**259 569**	**3 505 598**	**45 204 508**
1 622 786	342 229	371 810		394 570	14 590	2 748 394
6 292 789		2 381 745		542 688	1 099 955	11 447 148
985 689		209 347		17 858	1 470	1 225 044
8 901 264	**342 229**	**2 962 902**		**955 116**	**1 116 015**	**15 420 586**
4 537 163	80 789	1 158 925		32 655	107 024	7 680 833
1 004 923		214 027		13 290	44 857	1 322 109
209 314		24 442		16 984		276 900
697 762	3 150	98 902		59 268	22 222	1 266 755
3 146 470		102 661		106 709	194 248	3 557 390
682 018		186 940		64 814	29 864	968 352

ACQUISITION DE MATÉRIEL ET D'OUTILLAGE—*Suite*

Ministère et organisme	Machinerie et matériel de transport [1]	Munitions et armes de guerre	Matériel de communication
	$	$	$
Bureau du Canada pour le millénaire			
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie			265
Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones			2 642
Commission des relations de travail dans la fonction publique			30 979
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité			7 839
	351 148		**1 923 495**
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX			
Ministère			
Programme des services gouvernementaux	1 316 850		2 171 571
Communication Canada[4]	13 479		
	1 330 329		**2 171 571**
SOLLICITEUR GÉNÉRAL			
Ministère			15 797
Service correctionnel	6 154 577	365 564	1 676 667
Commission nationale des libérations conditionnelles	125 006		44 716
Bureau de l'enquêteur correctionnel			
Gendarmerie royale du Canada	58 066 249	2 910 170	34 243 323
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada			
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada			1 000
	64 345 832	**3 275 734**	**35 981 503**
TRANSPORTS			
Ministère	20 477 036	7 920	556 690
Office des transports du Canada			2 038
Tribunal de l'aviation civile			
	20 477 036	**7 920**	**558 728**

Matériel d'ordinateur/ matériel connexe et ensembles de logiciels	Matériel spécialisé [2]	Mobilier et installations fixes	Matériel et machinerie industriels	Autre matériel de bureau (excluant matériel d'ordinateur/matériel connexe et ensembles de logiciels)	Autres équipements et machinerie [3]	Total
$	$	$	$	$	$	$
479					796	1 275
171 408		54 917		188 517		415 107
477 470		607 229				1 087 341
168 882		37 092		4 918	24 996	266 867
100 321		35 923		5 099		149 182
11 196 210	**83 939**	**2 521 058**		**492 254**	**424 007**	**16 992 111**
77 041 758	1 540 841	39 809 430	3 033 294	6 619 062	5 254 135	136 786 941
1 242 536		571 302		48 531	58 079	1 933 927
78 284 294	**1 540 841**	**40 380 732**	**3 033 294**	**6 667 593**	**5 312 214**	**138 720 868**
1 170 540		199 842		168 805		1 554 984
26 672 087	259 416	3 235 978	21 778	90 135	17 531 416	56 007 618
856 261		171 805		16 658		1 214 446
32 251		189 122		6 939	(14)	228 298
80 580 758	6 242 948	6 477 328	71 490	2 363 918	17 204 674	208 160 858
11 232		2 785				14 017
58 138		36 609		2 105		97 852
109 381 267	**6 502 364**	**10 313 469**	**93 268**	**2 648 560**	**34 736 076**	**267 278 073**
20 583 370	50 962 795	2 474 444	208 825	83 797	4 589 350	99 944 227
802 433		87 050		7 483	3 115	902 119
2 832						2 832
21 388 635	**50 962 795**	**2 561 494**	**208 825**	**91 280**	**4 592 465**	**100 849 178**

ACQUISITION DE MATÉRIEL ET D'OUTILLAGE—*Fin*

Ministère et organisme	Machinerie et matériel de transport [1]	Munitions et armes de guerre	Matériel de communication
	$	$	$
CONSEIL DU TRÉSOR			
Secrétariat			
ANCIENS COMBATTANTS			
Ministère			
Programme des Anciens Combattants	133 771		253 971
Programme du Tribunal des Anciens Combattants (révision et appel)			4 023
	133 771		**257 994**
Total	**1 174 756 388**	**570 780 781**	**277 190 217**

(1) Cette catégorie comprend navires et bateaux, $131 627 976; aéronefs, $649 879 431; véhicules militaires et non-militaires, $361 643 498; et, véhicules divers, $31 605 483.
(2) Cette catégorie comprend les articles tels que des instruments, appareils et accessoires de mesure, de contrôle, de laboratoire, de médecine et d'optique; équipement radar; matériel de sécurité et d'assainissement, système d'alarme et de signalisation; etc.
(3) Cette catégorie comprend les articles tels que matériel élévatoire, transporteur pneumatique, équipement de manutention du matériel et autres.
(4) Antérieurement Bureau d'information du Canada.

Matériel d'ordinateur/ matériel connexe et ensembles de logiciels	Matériel spécialisé [2]	Mobilier et installations fixes	Matériel et machinerie industriels	Autre matériel de bureau (excluant matériel d'ordinateur/matériel connexe et ensembles de logiciels)	Autres équipements et machinerie [3]	Total
$	$	$	$	$	$	$
3 247 637		**1 094 666**		**574 208**	**8 137**	**4 924 648**
4 841 275	7 709	978 255		453 177	404 324	7 072 482
20 683		46 214		22 457		93 377
4 861 958	**7 709**	**1 024 469**		**475 634**	**404 324**	**7 165 859**
1 115 855 844	**413 168 902**	**188 180 972**	**46 947 449**	**48 054 935**	**187 285 384**	**4 022 220 872**

SECTION 8

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2001-2002

Paiements de transfert

SOMMAIRE

Page

Paiements de transfert 8.2

PAIEMENTS DE TRANSFERT

L'état qui suit présente le montant total dépensé en paiements de transfert au cours de l'exercice par ministère et organisme sous chaque portefeuille ministériel. Un paiement de transfert est une subvention, une contribution ou un autre paiement effectué par le gouvernement à l'égard duquel il ne reçoit ni produit, ni service en contrepartie. Les montants présentés comprennent les dépenses découlant d'opérations internes et externes. Les dépenses découlant d'opérations externes impliquent le gouvernement et les tiers, tandis que les dépenses découlant d'opérations internes impliquent des organisations faisant partie du périmètre comptable du gouvernement du Canada.

PAIEMENTS DE TRANSFERT

Ministère et organisme	Paiements de transfert aux personnes	Paiements de transfert à l'industrie	Paiements de transfert aux provinces et territoires
	$	$	$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE			
Ministère	314 583 160	547 563 443	931 366 934
Agence canadienne d'inspection des aliments	28 082 978		12 473
	342 666 138	**547 563 443**	**931 379 407**
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENUE CANADA	**125 025 618**		**108 125 558**
PATRIMOINE CANADIEN			
Ministère	16 241 025	125 535 671	230 218 274
Archives nationales du Canada			
Office national du film			
Bibliothèque nationale			
Agence Parcs Canada			2 534 625
Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice			
	16 241 025	**125 535 671**	**232 752 899**
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION			
Ministère	**39 062 798**		**161 211 716**
ENVIRONNEMENT			
Ministère	150 938	5 983 063	8 190 908
Agence canadienne d'évaluation environnementale		113 705	173 500
	150 938	**6 096 768**	**8 364 408**
FINANCES			
Ministère			
Programme des politiques économiques, sociales et financières			(243 250 535)
Programme fédéral de transferts aux provinces			26 752 411 440
			26 509 160 905
Vérificateur général			
			26 509 160 905

Certains renseignements non publiés dans les *Comptes publics du Canada* sont disponibles sur le web, dans un format PDF (Acrobat), à l'adresse URL suivante : http://www.tpsgc.gc.ca/recgen/text/pubacc-f.html, ou bien sur demande en remplissant le Formulaire de demande de renseignements non publiés apparaissant au début de ce volume, ou en téléphonant Travaux publics et Services gouvernementaux Canada au (819) 956-8551. Ces renseignements comprennent pour chaque programme gouvernemental :

- le montant total dépensé pendant l'exercice en cours;
- le montant total versé à un bénéficiaire ou à une catégorie de bénéficiaires; et
- une liste détaillée, pour chaque catégorie de bénéficiaires, de l'ensemble des versements (c.-à-d. les paiements en espèces et les charges à payer) à un bénéficiaire se chiffrant à 100 000 $ ou plus. Le détail comprend le nom et le lieu du bénéficiaire ainsi que le montant total versé.

Paiements de transfert pour ou au nom des organisations internationales et aux pays étrangers	Paiements de transfert aux institutions et organismes à but non lucratif	Paiements de transfert aux municipalités et organismes locaux	Ré-affectation des paiements de transfert	Total
$	$	$	$	$
3 191 297	61 846 952	10 358 937		1 868 910 723
				28 095 451
3 191 297	**61 846 952**	**10 358 937**		**1 897 006 174**
				233 151 176
1 400	475 690 097	2 037 728		849 724 195
	4 065 000			4 065 000
	321 728			321 728
	30 206			30 206
	689 221			3 223 846
	10 000 000			10 000 000
1 400	**490 796 252**	**2 037 728**		**867 364 975**
1 010 141	**135 866 648**			**337 151 303**
8 830 037	152 712 179	30 750		175 897 875
15 400	226 369			528 974
8 845 437	**152 938 548**	**30 750**		**176 426 849**
518 927 504	1 250 000 000			1 525 676 969
				26 752 411 440
518 927 504	*1 250 000 000*			*28 278 088 409*
	377 343			377 343
518 927 504	**1 250 377 343**			**28 278 465 752**

PAIEMENTS DE TRANSFERT—*Suite*

Ministère et organisme	Paiements de transfert aux personnes	Paiements de transfert à l'industrie	Paiements de transfert aux provinces et territoires
	$	$	$
PÊCHES ET OCÉANS	**127 871 778**	**3 000 248**	**2 832 999**
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL			
Ministère	32 481 519		
Agence canadienne de développement international			
	32 481 519		
GOUVERNEUR GÉNÉRAL	**321 115**		
SANTÉ			
Ministère	3 414 232		66 399 427
Instituts de recherche en santé du Canada	494 046 361		
	497 460 593		**66 399 427**
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	**26 399 565 000**	**247 126 063**	**213 416 596**
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN			
Ministère			
Programme d'administration			
Programme des affaires indiennes et inuites	35 742 786	308 653 743	384 466 940
Programme des affaires du Nord	1 336 511	1 077 360	48 933 323
	37 079 297	*309 731 103*	*433 400 263*
Commission canadienne des affaires polaires			
	37 079 297	**309 731 103**	**433 400 263**
INDUSTRIE			
Ministère	27 521 058	465 691 555	1 037 608
Agence de promotion économique du Canada atlantique	14 597 388	128 405 700	50 530 760
Agence spatiale canadienne	163 983	26 000 000	
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec		102 089 005	
Conseil national de recherches du Canada		68 158 343	
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	555 507 850		
Conseil de recherches en sciences humaines	344 182 532		
Statistique Canada			
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien		80 753 005	28 237 555
	941 972 811	**871 097 608**	**79 805 923**

Paiements de transfert pour ou au nom des organisations internationales et aux pays étrangers	Paiements de transfert aux institutions et organismes à but non lucratif	Paiements de transfert aux municipalités et organismes locaux	Ré-affectation des paiements de transfert	Total
$	$	$	$	$
615 040	**38 928 505**			**173 248 570**
276 608 881	185 809 592		2 624 750	497 524 742
1 907 732 554				1 907 732 554
2 184 341 435	**185 809 592**		**2 624 750**	**2 405 257 296**
				321 115
6 161 879	1 046 060 828			1 122 036 366
	493 850			494 540 211
6 161 879	**1 046 554 678**			**1 616 576 577**
1 099 000	**107 377 396**	**4 724 992**		**26 973 309 047**
	458 000			458 000
	3 753 824 079	2 721 409		4 485 408 957
	20 204 591			71 551 785
	3 774 486 670	*2 721 409*		*4 557 418 742*
	10 000			10 000
	3 774 496 670	**2 721 409**		**4 557 428 742**
5 488 602	373 215 943			872 954 766
	43 281 179	3 168 035		239 983 062
19 625 581	1 254 467			47 044 031
	91 911 591	22 670 843		216 671 439
11 392 375	70 233 578			149 784 296
				555 507 850
				344 182 532
	560 800			560 800
	91 540 858	1 263 196		201 794 614
36 506 558	**671 998 416**	**27 102 074**		**2 628 483 390**

PAIEMENTS DE TRANSFERT—*Suite*

Ministère et organisme	Paiements de transfert aux personnes	Paiements de transfert à l'industrie	Paiements de transfert aux provinces et territoires
	$	$	$
JUSTICE			
Ministère	**9 904 157**		**360 944 785**
DÉFENSE NATIONALE			
Ministère	**12 962 949**	**1 634 701**	**184 847 279**
RESSOURCES NATURELLES			
Ministère	49 750	51 657 795	59 380 442
Commission canadienne de sûreté nucléaire			
	49 750	**51 657 795**	**59 380 442**
PARLEMENT			
Sénat	200 021		
Chambre des communes			
	200 021		
CONSEIL PRIVÉ			
Ministère			
Centre canadien de gestion			
Directeur général des élections			
Bureau du Canada pour le millénaire		4 240	
Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones		1 418 371	
		1 422 611	
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX			
Ministère			
Programme des services gouvernementaux		790 401	
Communication Canada[1]			
		790 401	
SOLLICITEUR GÉNÉRAL			
Ministère			402 148
Service correctionnel	97 981		
Commission nationale des libérations conditionnelles			
Gendarmerie royale du Canada	47 343 794		
	47 441 775		**402 148**

Paiements de transfert pour ou au nom des organisations internationales et aux pays étrangers	Paiements de transfert aux institutions et organismes à but non lucratif	Paiements de transfert aux municipalités et organismes locaux	Ré-affectation des paiements de transfert	Total
$	$	$	$	$
1 059 043	**42 828 651**		**(94 500)**	**414 642 136**
110 164 240	**15 490 230**			**325 099 399**
1 440 456	144 160 304			256 688 747
	245 740			245 740
1 440 456	**144 406 044**			**256 934 487**
279 366				479 387
771 033				771 033
1 050 399				**1 250 420**
	4 482 459			4 482 459
	154 000			154 000
	61 983			61 983
	25 711 208			25 715 448
	1 207 392			2 625 763
	31 617 042			**33 039 653**
	3 862 002	416 513 525	(410 085 426)	11 080 502
	2 677 200			2 677 200
	6 539 202	**416 513 525**	**(410 085 426)**	**13 757 702**
	44 280 871	4 768 493		49 451 512
75 000	4 508 938	240 295		4 922 214
	19 200			19 200
1 900	348 725			47 694 419
76 900	**49 157 734**	**5 008 788**		**102 087 345**

PAIEMENTS DE TRANSFERT—*Fin*

Ministère et organisme	Paiements de transfert aux personnes	Paiements de transfert à l'industrie	Paiements de transfert aux provinces et territoires
	$	$	$
TRANSPORTS			
Ministère	**1 016 156**	**181 461 607**	**103 567 256**
CONSEIL DU TRÉSOR			
Secrétariat	**366 835**		
ANCIENS COMBATTANTS			
Ministère			
Programme des Anciens Combattants	**1 538 693 692**		
Total	**30 170 533 965**	**2 347 118 019**	**29 455 992 011**

(1) Antérieurement Bureau d'information du Canada.

Paiements de transfert pour ou au nom des organisations internationales et aux pays étrangers	Paiements de transfert aux institutions et organismes à but non lucratif	Paiements de transfert aux municipalités et organismes locaux	Ré-affectation des paiements de transfert	Total
$	$	$	$	$
350 000	**49 862 737**	**58 152 016**		**394 409 772**
	20 155 379			**20 522 214**
6 657 264	**12 093 365**			**1 557 444 321**
2 881 497 993	**8 289 141 384**	**526 650 219**	**(407 555 176)**	**73 263 378 415**

SECTION 9

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2001-2002

Frais de la dette publique

SOMMAIRE

Page

Frais de la dette publique 9.2

FRAIS DE LA DETTE PUBLIQUE

Les frais de la dette publique comprennent:

- les intérêts sur la dette non échue et sur les régimes de retraite et autres comptes;
- l'amortissement de primes, escomptes et commissions à l'émission de la dette non échue; et,
- les frais de service et coûts d'émission de nouveaux emprunts.

L'état suivant présente le détail des frais de la dette publique pour l'exercice en cours.

FRAIS DE LA DETTE PUBLIQUE

	Taux d'intérêt	Montant de capital	Montant dépensé en 2001-2002
	%	$	$
DETTE NON ÉCHUE—			
Intérêt sur les obligations négociables—			
À payer en monnaie canadienne—			
J2—1976/78-2001 (échue le 1er octobre 2001)	9,5		43 621 428
J7—1977-2002 (échue le 1er février 2002)	8,75		15 143 137
J18—1978-2003	9,5	452 407 000	40 507 453
J24—1979-2004	10,25	1 081 144 000	112 923 928
J25—1979-2002	10	1 662 040 000	168 959 046
J30—1979/87-2004	10,5	295 914 000	34 555 077
J34—1979/80/83-2002	11,25	1 072 928 000	115 098 095
J35—1980/83-2003	11,75	1 733 148 000	219 787 030
J42—1980/81-2001 (échue le 1er mai 2001)	13		15 319 454
J79—1982-2002 (échue le 1er mars 2002)	15,5		50 255 737
H6—1983/85-2005	12,25	1 065 355 000	126 669 603
H9—1983/84-2005	12	715 929 000	96 096 215
H18—1984/85-2006	12,5	334 664 000	50 262 895
H22—1984-2004	13,5	541 000 000	63 669 424
H26—1984-2006	14	804 115 000	118 473 027
H30—1984-2007	13,75	260 747 000	33 552 619
H36—1984-2007	13	524 249 000	69 808 067
H41—1984-2008	12,75	626 950 000	82 576 224
H52—1985-2008	11,75	449 282 000	57 008 680
H58—1985-2009	11,5	264 947 000	21 349 804
H63—1985/88-2009	10,75	454 066 000	53 184 759
H68—1985/87-2009	11	672 831 000	68 464 622
H74—1985/87/88/89-2008	10	3 257 854 000	325 785 400
H79—1986-2010	9,75	149 309 000	20 239 763
H81—1986/87/89/90-2010	9,5	2 474 254 000	229 247 203
H85—1986-2010	8,75	159 146 000	13 329 948
H87—1986/87/88-2011	9	905 209 000	99 452 266
H98—1987-2011	8,5	669 390 000	56 898 150
A23—1989/90/91-2014	10,25	2 584 438 000	288 210 958
A34—1990-2015	11,25	2 106 140 000	249 561 755
A39—1990/91-2021	10,5	1 723 000 000	183 401 055
A40—1991-2001 (échue le 1er juin 2001)	9,75		39 214 888
A43—1991-2021	9,75	3 989 004 000	409 832 976
A45—1991-2001 (échue le 1er décembre 2001)	9,75		221 372 146
A47—1991/92-2002	8,5	5 450 000 000	464 621 892
A49—1991/92-2022	9,25	1 633 078 000	204 582 530
A55—1992/93/94-2023	8	8 200 000 000	656 000 000
A57—1992/93-2003	7,25	6 900 000 000	497 594 936
A61—1993-2003	7,5	8 800 000 000	639 615 210
A72—1994-2004	6,5	7 900 000 000	506 699 294
A75—1994/95-2004	9	7 700 000 000	692 747 290
A76—1994/95-2025	9	8 900 000 000	801 000 000
A79—1995-2005	8,75	8 000 000 000	688 856 134
L25—1991/92/93/94/95-2021	4,25	6 159 750 849	260 433 795
VS05—1995/96/97-2026	4,25	5 911 148 489	249 922 872
WV25—1999-2031	4	4 761 282 579	155 695 663
M01—1990-2019	10,186	8 436 324	2 821 589
VU50—1996-2006	7	9 100 000 000	634 591 913
VW17—1996/97-2027	8	9 600 000 000	768 000 000

FRAIS DE LA DETTE PUBLIQUE—*Suite*

	Taux d'intérêt	Montant de capital	Montant dépensé en 2001-2002
	%	$	$
VX99—1996-2001 (échue le 1er septembre 2001)	7		291 003 762
WB60—1996/97-2007	7,25	9 500 000 000	669 943 535
WE00—1997-2002	5,5	9 522 000 000	537 594 486
WH31—1997-2008	6	9 200 000 000	531 992 864
WL43—1998-2029	5,75	13 900 000 000	792 365 753
WN09—1998-2003	5,25	9 700 000 000	502 378 059
WR13—1998/99-2009	5,5	9 400 000 000	510 954 181
WT78—1998/99-2001 (échue le 1er juin 2001)	4,5		40 541 009
WU42—1999-2004	5	10 850 000 000	542 683 084
WW08—1999-2001 (échue le 1er décembre 2001)	5,25		211 240 223
WX80—1999/2000-2010	5,5	10 400 000 000	577 942 985
WY63—1999/2000-2005	6	11 100 000 000	666 040 777
XA78—1999/2000-2002	5,75	5 162 000 000	326 994 659
XB51—2000/2001-2011	5,75	15 000 000 000	832 800 942
XC35—2000-2002	6	5 711 000 000	438 437 753
XD18—2000/2001-2006	5,75	10 000 000 000	493 475 230
XE90—2000/2001-2003	5,75	7 000 000 000	402 500 000
XF65—2001-2003	5	7 000 000 000	240 205 479
XG49—2001/02-2033	6	4 400 000 000	76 057 534
XH22—2001/02-2012	5	5 000 000 000	72 277 397
XJ87—2001/02-2007	5	5 000 000 000	53 321 918
XK50—2001/02-2004	4	7 000 000 000	48 328 767
		294 898 156 241	*19 876 096 347*
Moins : titres détenus par le gouvernement		1 054 907 000	
		293 843 249 241	***19 876 096 347***
À payer en devises—			
1995-2005	6,375	2 391 300 000	151 377 350
1996-2001 (échue le 30er mai 2001)	6,5		15 540 724
1996-2006	6,75	1 594 200 000	96 365 101
1997-2002	6,125	1 594 200 000	106 362 544
1997-2007	flottant	508 549 800	15 942 012
1998-2003	5,625	3 188 400 000	176 688 844
1998-2008	4,875	2 838 488 008	126 079 793
1998-2008	5,25	3 985 500 000	164 061 529
1999-2004	6,375	3 188 400 000	199 622 464
2001-2003/19	9,5	497 572 139	12 161 042
		19 786 609 947	*1 064 201 403*
Moins : titres détenus par le gouvernement		515 164 692	
		19 271 445 255	***1 064 201 403***
		313 114 694 496	**20 940 297 750**
Intérêt sur les obligations d'épargne et à prime du Canada—			
Obligations d'épargne du Canada—			
S44—1989-2001	divers		85 761 137
S45—1990-2002	divers	1 396 241 132	80 375 796
S46—1991-2003	divers	1 988 015 481	107 979 483
S47—1992-2004	divers	2 314 913 085	121 047 239
S48—1993-2005	divers	1 423 566 633	72 902 443
S49—1994-2006	divers	2 012 120 592	107 133 027
S50—1995-2007	divers	1 307 537 262	58 987 708
S51—1996-2008	divers	2 530 665 349	185 904 829
S52—1997-2009	divers	2 527 081 415	153 174 418
S53—1997-2009	divers	13 798 687	889 743
S54—1998-2008	divers	907 760 553	25 834 117
S55—1998-2008	divers	67 402 812	4 263 006
S56—1999-2009	divers	12 585 448	(172 099)
S57—1999-2009	divers	8 435 911	365 108
S58—1999-2009	divers	14 619 183	760 014
S59—1999-2009	divers	11 022 905	311 481
S60—1999-2009	divers	520 082 851	25 055 869
S61—1999-2009	divers	55 340 360	3 737 602

FRAIS DE LA DETTE PUBLIQUE—*Suite*

	Taux d'intérêt	Montant de capital	Montant dépensé en 2001-2002
	%	$	$
S62—2000-2010	divers	18 978 073	894 094
S63—2000-2010	divers	12 778 076	561 958
S64—2000-2010	divers	20 790 527	919 347
S65—2000-2010	divers	26 590 115	1 105 237
S66—2000-2010	divers	687 351 418	36 949 652
S67—2000-2010	divers	42 703 053	2 993 468
S68—2001-2011	divers	23 759 531	1 164 172
S69—2001-2011	divers	21 341 615	1 166 732
S70—2001-2011	divers	18 969 409	837 697
S71—2001-2011	4	11 436 001	450 735
S72—2001-2011	2	846 380 141	6 510 257
S73—2001-2011	2	41 677 025	217 472
S74—2002-2011	1	10 315 769	34 867
S75—2002-2011	1	10 286 012	
S76—2002-2011	1	25 127 061	
S77—2002-2011	1	73 760	
		18 929 747 245	*1 088 116 609*
Moins : titres détenus par le gouvernement		55 191 706	
		18 874 555 539	***1 088 116 609***
Obligations à prime du Canada—			
P1—1997-2007	divers	78 505 717	5 478 647
P2—1998-2008	divers	18 324 705	823 792
P3—1998-2008	divers	1 288 021 113	22 039 074
P4—1998-2008	divers	115 342 771	4 753 501
P5—1999-2009	divers	23 113 863	1 014 556
P6—1999-2009	divers	20 376 527	1 071 380
P7—1999-2009	divers	68 867 837	4 439 858
P8—1999-2009	5	61 000 020	3 522 886
P9—1999-2009	divers	473 372 046	27 864 579
P10—1999-2009	divers	135 719 178	7 954 523
P11—2000-2010	divers	42 592 575	2 298 443
P12—2000-2010	divers	35 637 655	2 128 971
P13—2000-2010	divers	81 269 837	4 997 927
P14—2000-2010	6	114 705 477	6 836 405
P15—2000-2010	divers	697 849 821	39 902 505
P16—2000-2010	divers	138 013 015	7 909 618
P17—2001-2011	divers	175 670 889	9 163 804
P18—2001-2011	divers	423 062 484	22 996 394
P19—2001-2011	divers	38 238 142	1 732 186
P20—2001-2011	4	59 879 693	2 611 980
P21—2001-2011	2	742 127 094	20 909 028
P22—2001-2011	2	98 872 236	659 346
P23—2002-2011	2	27 503 002	137 506
P24—2002-2011	2	27 644 167	92 080
P25—2002-2011	2	105 872 307	176 626
P26—2002-2011	2	157 900	
		5 091 740 071	*201 515 615*
		23 966 295 610	**1 289 632 224**
Intérêt sur les obligations pour le Régime de pensions du Canada	**divers**	**3 385 915 000**[1]	**345 539 248**
Intérêt sur les billets - Société de fiducie TD	**divers**	**4 643 329**	**314 787**
Intérêt sur les billets - Société de fiducie Montréal	**divers**		**1 933 565**
Intérêt sur les billets du Canada	**divers**	**1 201 800 000**	**26 181 925**
Intérêt sur les eurobillets à moyen terme	**divers**	**3 203 092 787**	**137 495 777**
Total des intérêts sur la dette non échue		344 876 441 222	22 741 395 276
Amortissement d'escomptes à l'émission de bons du Trésor—			
Amortissement d'escomptes concernant les émissions de 1999-2000			1 460 048 403
Amortissement d'escomptes concernant les émissions de 2000-2001		94 038 584 000	2 013 991 105
		94 038 584 000	**3 474 039 508**

FRAIS DE LA DETTE PUBLIQUE—*Suite*

	Taux d'intérêt	Montant de capital	Montant dépensé en 2001-2002
	%	$	$
Amortissement d'escomptes et primes à l'émission d'obligations négociables			**845 200 320**
Amortissement d'escomptes à l'émission de bons du Canada—			
Amortissement d'escomptes concernant les émissions de 2000-2001			65 035 156
Amortissement d'escomptes concernant les émissions de 2001-2002		3 355 445 059	127 118 473
		3 355 445 059	**192 153 629**
Amortissement de commissions et rémunérations à l'émission d'obligations d'épargne du Canada			**13 797 546**
Total de l'amortissement de primes, escomptes et commissions à l'émission de la dette non échue		97 394 029 059	4 525 191 003
Frais de service et coûts d'émission de nouveaux emprunts			133 829 159
Total des frais de la dette publique relativement à la dette non échue		**442 271 470 281**	**27 400 415 438**
RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES COMPTES (INTÉRÊT)—			
Régimes de retraite du secteur public—			
Compte de pension de retraite de la fonction publique	divers	80 550 373 546	6 887 142 785
Compte de la caisse de retraite de la fonction publique	divers	67 428 155	
Compte de pension de retraite des Forces canadiennes	divers	38 626 648 464	4 387 043 123
Compte de la caisse de pension de retraite des Forces canadiennes	divers	35 335 370	
Compte de pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada	divers	9 884 641 946	819 920 402
Compte de la caisse de retraite de la Gendarmerie royale du Canada	divers	10 275 746	
Compte d'allocations de retraite des parlementaires	divers	345 001 463	33 226 181
Compte de convention de retraite des parlementaires	divers	64 640 804	6 396 262
Compte de convention de retraite—			
CCR N 1—fonction publique	divers	310 374 499	18 224 088
CCR N 1—Forces canadiennes	divers	37 162 820	1 942 381
CCR N 1—Gendarmerie royale du Canada	divers	7 543 013	309 072
CCR N 2—fonction publique	divers	833 455 844	70 593 558
Compte de prestations de retraite supplémentaires	divers	82 763 152	3 932 448
		130 855 644 822	*12 228 730 300*
Provision pour redressements au titre des régimes de retraite		(3 935 000 000)	
		126 920 644 822	***12 228 730 300***
Régime de pensions du Canada (net des titres détenus par le Fonds de placement du Régime de pensions du Canada)	***divers***	***6 769 845 583***	***214 462 312***
Compte des rentes sur l'État	***divers***	***471 251 053***	***33 162 946***
Pont de la Confédération		752 726 336	
Cours de formation au pilotage—MILIT-AIR Inc.		687 005 503	
Comptes de dépôt—			
Dépôt de garantie générale	divers	358 196	10 784
Code canadien du travail—Appels sur recouvrement de salaire	divers	528 540	26 441
Cautionnement pour frais	divers	355 844	1 217
Dépôt de garantie d'entrepreneurs	divers	5 937 136	176 356
Compte d'attente pour fonds appartenant aux Indiens	divers	36 190 516	1 869 951
Comptes ne portant pas intérêt		164 777 720	
		208 147 952	***2 084 749***
Comptes en fiducie—			
Compte de pension Halifax 1917	divers		1 665
Fonds des bandes indiennes	divers	1 140 378 885	65 107 831
Comptes de succession des Indiens	divers	11 602 499	490 691
Comptes d'épargne des Indiens	divers	51 948 339	3 326 248
Service canadien du renseignement de sécurité—			
Bourses scolaires	divers	31 183	936
Gendarmerie royale du Canada—Caisse fiduciaire de bienfaisance	divers	2 087 578	58 139
Fonds de fiducie des détenus	divers	9 824 843	5 934
Comptes gérés	divers	2 746 152	78 792
Fonds de successions	divers	2 588 724	52 320
Fonds de fiducie de l'administration et du bien-être—Anciens combattants	divers	775 149	22 993
Comptes ne portant pas intérêt		337 093	
		1 222 320 445	***69 145 549***

FRAIS DE LA DETTE PUBLIQUE—*Fin*

	Taux d'intérêt	Montant de capital	Montant dépensé en 2001-2002
	%	$	$
Comptes d'assurance et de prestations de décès—			
Liquidation—Compagnie d'assurances	divers		161 223
Compte de prestations de décès des forces régulières	divers	191 986 722	15 214 154
Compte de prestations de décès de la fonction publique	divers	1 897 231 807	155 511 816
Comptes ne portant pas intérêt		18 153 052	
		2 107 371 581	***170 887 193***
Comptes de pension—			
Compte de pension pour les agents des rentes	divers	10 263	307
Gendarmerie royale du Canada—			
Caisse de pension des personnes à charge	divers	31 370 192	2 638 350
		31 380 455	***2 638 657***
Autres comptes à fins déterminées —			
Fonds de développement sectoriel—Province	divers	2 674	9 173
Compte de stabilisation du revenu net	divers	1 748 796 879	56 463 973
Ententes relatives aux frais partagés—Recherches—Agriculture	divers	29 428 224	847 841
Fonds des écoles publiques—Ontario et Québec	5	2 677 771	133 888 [2]
Dépôts pour projets divers	divers	10 533 280	6 203
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie—			
Fonds de fiducie	divers	1 123 095	37 648
Compte spécial de la Cour fédérale	divers	14 978 032	298 649
Comptes ne portant pas intérêt		154 371 040	
		1 961 910 995	***57 797 375***
Revenus reportés—comptes à fins déterminées—			
Maison Laurier	divers	57 897	12 623
Dotation pour la recherche en santé	divers	5 231	39 459
Conseil de recherches en sciences humaines—			
Fonds pour les boursiers de la Reine	divers	44 669	8 690
Fonds de fiducie	divers	398 607	7 801
Comptes ne portant pas intérêt		27 120 011	
		27 626 415	***68 573***
Autres comptes—			
Intérêt sur les opérations d'échanges de devises	flottant		
Allocations de droits de tirage spéciaux	divers	[3]	45 623 221
			45 623 221
Total des frais de la dette publique relativement aux régimes de retraite et autres comptes		**141 160 231 140**	**12 824 600 875**
COMPTES À FINS DÉTERMINÉES CONSOLIDÉS (INTÉRÊT)—			
Compte d'assurance-emploi (net)	divers	39 362 635 856	1 087 286 751
Comptes de stabilisation des produits agricoles (net)	divers	259 916	
Commission des champs de bataille nationaux—Fonds de fiducie	divers	409 542	15 400
Caisse d'indemnisation des dommages dus à la pollution par les hydrocarbures causée par les navires	divers	316 491 470	15 192 225
Comptes ne portant pas intérêt		(743 286 991)	
		38 936 509 793	*1 102 494 376*
Redressements cumulés de la consolidation (les opérations de l'exercice en cours sont présentées avec les recettes et les dépenses du gouvernement)		(38 936 509 793)	
Total des frais de la dette publique relativement aux comptes à fins déterminées consolidés			**1 102 494 376**
TOTAL DES FRAIS DE LA DETTE PUBLIQUE		**583 431 701 421**	**41 327 510 690**

(1) La durée de l'échéance est pour une période de 20 années ou moins telle que prévue par le ministre des Finances sur recommandation de l'Actuaire en chef du Bureau du surintendant des institutions financières et remboursable en totalité ou en partie avant l'échéance, seulement à la discrétion du ministre des Finances.
(2) La répartition de l'intérêt aux provinces de l'Ontario et du Québec est faite sur la base de la population.
(3) Aucun montant de capital n'est présenté puisque le solde de clôture de ces comptes de passif sont reclassés aux Comptes d'opérations de change.

SECTION 10

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2001-2002

Paiements de réclamations contre l'État, Paiements à titre gracieux et Montants adjugés par une cour

SOMMAIRE

Page

Paiements de réclamations contre l'État 10.2
Paiements à titre gracieux 10.14
Montants adjugés par une cour 10.24

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT

Cet état fournit, par portefeuille ministériel et par programme, le détail de tous les paiements de réclamations contre l'État de 1 000 $ ou plus. Les réclamations inférieures à 1 000 $ sont présentées en un seul montant à la fin de chaque programme, avec le nombre total de ces réclamations.

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT

Détail et bénéficiaire			Montant
			$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE			
Ministère			
Règlement hors cours avec une banque—			
Banque de Montréal			2 500 000
Remboursement pour lésion morale—			
2 noms retenus [1]			60 111
Paiement en vertu de la *Loi canadienne sur les droits de la personne*—			
Nom retenu [1]			1 000
Indemnité pour dommage à la récolte—			
Maryn Associates en fiducie pour McIntosh F Mitchell et McIntosh J			24 000
Perte de bétail—			
Bennett B	$	2 524	
Farquhar B		7 500	
McTavish w		1 500	11 524
Accident impliquant un véhicule de l'État—			
Manitoba Public Insurance pour Suidy G			1 001
Manitoba Public Insurance pour Fyk H			3 572
Saskatchewan Government Insurance pour Mann R			2 313
Manitoba Public Insurance			
Jones L	$	2 600	
Macalalad M		3 088	5 688
Accident impliquant une tondeuse de l'État—			
Insurance Corporation of British Columbia pour Wurtz S			2 685
Règlement d'un grief—			
Anderson R	$	5 000	
Chan C		3 491	8 491
4 noms retenus [1]			55 245
Indemnité pour remboursement d'un congé d'éducation—			
Ministère des Finances pour Johnson E			6 064
Indemnité d'intérêts due à la durée du traitement excessif—			
Satten A			2 617
Réclamations inférieures à 1 000 $ (10)			6 578
			2 690 889
Agence canadienne d'inspection des aliments			
Accidents impliquant un véhicule—			
Birt McNeill en fiducie pour Peters A			30 000
CGU Insurance Company of Canada pour Cribby G			4 031
Dadswell-Foster Insurance pour Bodell D			3 427
Danson, Zucker & Connelly en fiducie pour S & R Car Rentals			13 000
Doiron, LeBouthillier, Boudreau en fiducie pour Soniet J			155 000
Dominion of Canada pour El Cheikh D			8 773
Insurance Corporation of British Columbia pour Johnston V			2 013
Labonte Y			1 995
McCaffery Goss Mudry en fiducie pour Yakey D			33 031
Saskatchewan Government Insurance pour			
Hitchens D			1 690
Elias J			4 143
Image Printers			5 164
Sunalliance ministère des réclamations régions de l'atlantique pour Bryson D			6 484
The Wawanesa Mutual Insurance Company pour Lutz B			2 940
Vowels N			1 000
Dommages reliés à l'importation—			
Robert Jagielski-Solicitor en fiducie pour Delipol Inc			39 250
Pertes causées par un délai dans l'inspection de fruits—			
Cohen Sabsay LLP en fiducie pour Ontario Tree Fruits			87 500
Règlement dans l'achat de bisons—			
Pilatus Farms Ltd			17 150
Règlement suite à l'euthanasie involontaire d'un jeune orignal—			
Richarson C			4 000
Règlement suite à une violation de la *Loi sur les les aliments et drogues*—			
Stephens Arnot Hefferman en fiducie pour Randolph & James Flax Mills Ltd			8 001
Règlement des griefs—			
Britton I			5 000
Cruickshank M			3 000
Mykytyshyn N			8 000
Waterbury Norton en fiducie pour Adams M			12 000
Règlement relatif à l'emploi—			
Casselman W			1 400
Watson C			24 500
Règlement suite à une rupture de contrat pour la retraite d'un chien détecteur—			
Clark H			2 500
Réclamations inférieures à 1 000 $ (20)			7 680
			492 672
Commission canadienne des grains			
Règlement des droits de la personne—			
Cargill Alberta Terminals Limited			70 000
Chevrette P			1 000
Goderich Elevators			18 000
			89 000
			3 272 561

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA	
Règlement de réclamations en vertu de la *Loi canadienne sur les droits de la personne*—	
8 noms retenus [1]	119 040
Règlement de réclamations protégées par une clause de confidentialité—	
7 noms retenus [1]	619 302
Règlement dû à des blessures personnelles—	
Doyle S	20 000
McLaughlan W	53 000
Pawar O	45 000
Règlement de réclamations dû à des erreurs administratives—	
Chaussures M	10 077
Lupton W	1 200
Pawar O	2 722
Règlement de réclamations dû à des dommages accidentels ou à des pertes des biens—	
Chow-Loo M	1 639
Deforge L	2 647
ING Groupe commerce	2 458
Insurance Corporation of British Columbia	8 890
Leboeuf L	6 901
Lee Y	2 977
Leonetti A	2 536
Madge P	1 133
Tommy's Welding LTD	1 206
Tremblay Express	2 000
Weser-Schiffahrts R	6 351
Réclamations inférieures à 1 000 $ (100)	18 909
	927 988
PATRIMOINE CANADIEN	
Archives nationales du Canada	
Accident impliquant un véhicule de l'État—	
Ville d'Ottawa	*3 605*
Office national du film	
Réclamation d'une somme d'argent autre que celle prévue à son contrat de réalisation—	
Jean-Claude Coulbois	3 500
Jill Haras	48 000
	51 500
Agence Parcs Canada	
Blessure suite à une chute sur la voie navigable de Trent-Severn—	
Boland, Howe en fiducie pour Joe,John, Joseph & M Kennedy	60 000
Dommage au bateau étant transporté sur le chemin de fer de Grand Chute—	
H.B. Group Insurance pour Matt, Maureen & P Brierly	2 207
Dommage au bateau dans les écluses du Canal Rideau—	
Krueger B	2 002
Macaluso J	1 221
Dommage au bateau dans les écluses de Peterborough—	
Mueller M	1 231
Dommage à un véhicule suite à un accident—	
Phillips R	3 215
Wawanesa Mutual Insurance Co.	2 487
Zurich Canada	1 550
Accident impliquant un véhicule de l'État—	
Allan, Francis, Pringle, Helm, S	80 000
Fraser, Milner, Cosgrain, Wendland	14 371
Spencer R	1 302
Worthington, David & Co pour Black Velvet Tours	179 574
Accidents n'impliquant pas un véhicule de l'État ou dommages aux biens peronnels—	
CP Rail	1 028
Fraser, Milner, Cosgrain, McLelland, B	40 000
ICBC	2 705
Jasper Electric	1 350
Whistler Inn	1 027
Accident d'automobile mortel au Parc Waterton—	
Neville B	420 000
Accident impliquant un véhicule loué—	
BC National Auto Location	3 045
Inter-Park Management Inc	1 260
Dommages causés à une personne—	
Fleury C	25 000
Réclamations inférieures à 1 000 $ (33)	12 697
	857 272
Commission de la fonction publique	
Montant forfaitaire versé pour le règlement d'une plainte de harcèlement en milieu de travail—	
Nom retenu [1]	*20 000*
	932 377
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION	
Ministère	
Indemnité de coût encouru ou à encourir pour sentiments blessés en vertu de la *Loi canadienne sur les droits de la personne*—	
Nom retenu [1]	10 000
Réclamation inférieure à 1 000 $ (1)	600
	10 600
ENVIRONNEMENT	
Ministère	
Accident impliquant un véhicule de l'État—	
Insurance Corporation of British Columbia pour Dominion Woodworking	4 930
Sandra Heeley	1 118
Kelly Sherlock	14 752
Dommage à d'équipement d'un autre locataire suite à un dégat d'eau causé par un bris mécanique—	
Eternitee Solutions Informatiques	4 226
Réglement d'un procés CFS—	
Goodman and Carr en fiducie	250 000
Paiement de réclamation pour prestation de retraite—	
Nelligan O'Brien Payne LLP	31 000
TPSGC, Direction des pensions de retraite	108 000
Réclamations inférieures à 1 000 $ (9)	5 558
	419 584

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
FINANCES	
Bureau du surintendant des institutions financières	
Indemnité pour congédiement non justifié—	
Dussault Bernard	364 387
PÊCHES ET OCÉANS	
Bris accidentel au quai de Gros Cacouna par un navire de la Garde côtière canadienne—	
Black M.	15 200
Bris accidentel au quai de Sorel par un navire de la Garde côtière canadienne—	
Ocean Construction	1 754
Réclamation des assurances-accidents—	
Lappa G.	250 000
Accidents impliquant un conducteur de l'État—	
Bowers B	1 179
Collingwood M.	1 144
Cruikshank K	23 225
Duguay M.	1 606
Tibbo D.	31 573
Winter R	5 154
Accidents impliquant un véhicule de l'État—	
Adjusters Incorporation/ Wheaton J	1 700
Chafe K.	2 028
Cooperators/Snow D	7 157
Cooperators/Snow D	1 548
Dyer K.	2 669
Fowle & Company en fiducie pour	
Bookey P	15 750
Bookey P	9 000
Fudge J	1 031
Harvey J	1 535
Hitching Post/Payne T	1 309
Hartshore & Mehl Barristers & Solicitors pour	
Manson L.	7 163
Insurance Corporation of British Columbia pour	
Bookey S	3 335
Kelly B.	1 982
Laxdal C	1 141
Pointon R.	2 000
Steneker D.	3 213
Toop K.	1 127
Lanteigne J	2 500
Lowen K	2 682
Mclean & Company en fiducie pour Keate C	38 957
Philip N Williams en fiducie pour Stecher L	3 000
Richard M Brooks en fiducie pour Manson A	19 500
Richard Y	1 439
Snow D	24 960
Steers Insurance/Johnston L	2 080
Terrace Totem Ford	2 355
Accident impliquant un navire de l'État—	
Jones P	3 991
Indemnité pour la perte de période de pêche de palourde à Nanaimo—	
Bailey K	3 150
Indemnité pour des dommages généraux—	
Droits de la personne	3 000
Droits de la personne	25 000
Droits de la personne	65 135
Indemnité pour la perte de propriété—	
NB Tel	1 050
Indmnité pour blessures personnelles et de propriété—	
Air Canada	1 443
Air Canada	1 050
Indemnité pour blessures personnelles—	
Chouinard & Company en fiducie pour Robinson M	15 000
Nom retenu [1]	5 000
Dommage fait aux fils électriques par un navire de la Garde côtière canadienne—	
Hydro Québec	2 382
Discrimination dans l'emploi (allégué)—	
Coultis J	2 025
Réglement d'une plainte de discrimination—	
Belanger A	24 000
Boudreault S.	11 000
Incident impliquant une drogue dans Mooyah Bay, Nootka sound—	
Interfor Forestry and Logging Group	14 809
Remboursement suite à la coupe d'arbres sur propriété privée—	
Cimon C	3 000
Réglement d'une plainte reliée aux droits de la personne—	
Dillman R	14 300
Dillman R	40 000
Dillman R	10 000
Réglement d'une plainte d'harcèlement—	
Robertson, Downe and Mullally en fiducie pour	
Coward M	16 243
McMillan D.	10 173
Vivian T	5 500
Réclamations de tiers contre un propriétaire de bateau, la ville de Kingston et CCG/SCH pour des dommages concernant des blessures corporelles—	
Lucienne MacLauchlan en fiducie pour	
Montgomery Ms & Walcer Ms	26 400
Nelson, Lafrance & Tranmer Lewis	33 600
Réclamations inférieures à 1 000 $ (27)	14 575
	843 822
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL	
Ministère	
Indemnité payée pour dépenses associées au rachat des années de service antérieures—	
Leduc J-P	3 239
NAFTA Chapitre 11 Paiement tribunal—	
S D Myers, Inc vs governement du Canada	235 840
Réclamation en vertu de la *Loi canadienne des droits de la personne*—	
Barcados A	4 500
Réglement à l'amiable—	
Reuber W et al. v. V.M.R.	19 355
Noms retenus [1]	300 000
Réclamations inférieures à 1 000 $ (158)	15 847
	578 781
Agence canadienne de développement international	
Paiement d'un règlement—	
Nom retenu [1]	*692 882*
	1 271 663

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
SANTÉ	
Ministère	
Règlement d'une réclamation suite à un bris de confiance allégué avec un contracteur—	
Ajawajiwesi Consultation Production Incorporated	14 499
Litige dispositifs médicaux pour	
Legee & Legee	5 000
Réclamation inférieure à 1 000 $ (1)	712
	20 211
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	
Ministère	
Accidents impliquant un véhicule de l'État—	
Co-Operators General Insurance Co.	4 348
Pardy C	5 000
Pardy K	7 500
Indemnité pour dommages reliés aux droits de la personne—	
McAllister Windsor V	3 094
Indemnité pour dommages généraux—	
McDonald N	28 500
Ojistoh Management	2 481
Pearl House Manor Ltd	20 000
Dommages généraux causés par un processus de médiation avec les droits de la personne—	
Essar K	2 000
Règlement à l'amiable pour un licenciement injustifié—	
Bergeron J.	96 000
Règlement à l'amiable pour des actions injustifiées de la part d'un gestionnaire—	
Weir Bowen en fiducie pour Wheatly B.	42 500
Remboursement de frais légaux pour une plainte logée contre le programme d'assurance emploi—	
Carrière L	1 692
Radigan M	1 500
Velez S	2 896
Règlement de réclamation à la suite d'un accident impliquant un véhicule de l'État—	
Fredericksen McAlister en fiducie pour Ordanes A	205 846
Règlement d'une plainte contre les droits de la personne—	
Nom retenu [1]	27 500
Réclamations inférieures à 1 000 $ (30)	6 368
	457 225
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN	
Ministère	
PROGRAMME DES AFFAIRES INDIENNES ET INUITES	
Perte de loyer—	
Robert Morales, Barrister & Solicitors en fiducie pour Locatees First Uwhunshun Investments Ltd.	24 000
Entrée interdite sur un terrain—	
Hutchins, Soroka & Grant coûts juridiques pour Metlaktla Indian Band	6 000
Hutchins, Soroka & Grant en fiducie pour Metlaktla Indian Band	1 000
Raymond Aukland	7 000
Règlement de réclamations—	
Macpherson & Tyerman en fiducie pour 3 noms retenus [1]	207 500
Taylor McCaffrey Barristers & Solicitors pour Nom retenu [1]	200 000
Ackroyd, Piasta, Roth & Day LLP pour Nom retenu [1]	27 500
Macleod Dixon en fiducie pour Nom retenu [1]	400 000
Miller Thomson LLP Barristers pour Nom retenu [1]	150 000
Règlement suite à des pertes d'investissements de Ojibways de Onegaming First Nation—	
Don Colborne	17 000
Règlement sur un terrain exproprié pour agrandir l'autoroute pour régler la succession de Everett L Maness (décédé) et the Chippewas of Sarnia Band Council—	
Dally & Elliot en fiducie	12 000
Règlement suite à un accident mortel survenu en traversant le chemin de fer pour régler la succession du défunt—	
Compagnie d'assurance Générale Co-operators	15 000
Règlements à l'amiable—	
Recevable des évêques catholiques romains de Kamloops	(450)
Règlement de paiement de contrats—	
Mediascan Canada Inc	10 000
Montant dû pour assistance légale—	
McDougall Gauley Barristers & Sollicitors pour Nom retenu [1]	4 000
	1 080 550
PROGRAMME DES AFFAIRES DU NORD	
Règlement de réclamation—	
Glowacki & Libitka pour Nom retenu [1]	*15 000*
	1 095 550
INDUSTRIE	
Ministère	
Règlement pour un consultant conctractuel—	
Gouin F	25 000
Règlement en vertu de la Commission des droits de la personne—	
Nom retenu [1]	10 000
Réclamations inférieures à 1 000 $ (2)	620
	35 620
Agence de promotion économique du Canada atlantique	
Accident impliquant un véhicule de l'État—	
The Dominion of Canada General Insurance Co pour Miller B	5 749
Règlement d'un grief et de plaintes déposés à la Commission des droits de la personne—	
Nom retenu [1]	27 500
Réclamation inférieure à 1 000 $ (1)	616
	33 865
	69 485

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
JUSTICE	
Ministère	
Règlement de réclamations reliées au travail—	
7 noms retenus [1]	271 680
Règlement d'une plainte de discrimination à la suite d'un processus d'incitation—	
Gowling Lafleur Henderson, Barristers & Solicitors pour Cognos Inc.	3 800
Indemnité pour condamnation injustifiée et emprisonnement—	
Gouvernement du Manitoba pour Thomas Sophonow	259 350
Rejean Pepin	94 000
	628 830
Commission canadienne des droits de la personne	
Règlement hors-cours—	
Keith Fiona	2 028
Nom retenu [1]	98 122
	100 150
Commission du droit du Canada	
Règlement hors-cours—	
George Simpson & Rowland Carey	*5 000*
	733 980
DÉFENSE NATIONALE	
Ministère	
Règlement de réclamation à la suite d'un accident impliquant un véhicule ministériel—	
1st Guaranty	9 345
Ace Auto Leasing Limited	7 921
Alex's Reconditioning	2 820
Allstate Insurance Company	1 000
Arsenault M	1 406
Associates Fleet Services	1 264
Atlantic Tractor and Equipment	12 600
Auto Glass Plus	5 292
Auto Source	10 964
Bay King Motors (1968) Limited	1 188
Bayview International Truck Limited	8 269
Bell Bris Installation	2 198
Black O	1 100
Bruce Chev Olds	2 910
Budget Car and Truck Rental	18 158
Budget Hanover	1 067
Budget Ottawa Laperriere	4 109
Budget Rent A Car	11 391
Calmont Leasing Limited	1 126
Captain (N) Girouard R	15 773
CGV Insurance Company	3 608
Chartrand J	14 358
Clarke's Auto Body	1 110
Coachworks Auto Body Limited	2 041
Collins and Associates en fiducie pour Shannondoah Fox Ranch	30 000
Comeau K	1 511
Cunningham, Lindsay Canada Limited pour Compagnie d'Assurance Générale Co-operators	26 570
Cunningham, Lindsay Canada Limited pour Shaw Automotive Group	2 500
D Brown Motors (Barrie) Limited	1 113
Ministère de la Justice	250 325
Ministère de l'armée de terre des États-Unis	18 370
Desmeules E	6 027
Direction Nord Sud	7 779
Director Nord Sud (DNS) Ltee	2 735
Discount Car and Truck Rental	109 022
Dominion Insurance	4 000
Doug's Auto Glass	1 241
Downey Ford Sales	4 507
Dubois P	2 220
Ducharme Motors Limited	1 176
Eisan M	17 415
Enterprise Rent A Car	48 744
Firstline Car et Truck Rental	4 180
Gagné C	8 354
Gauthier M / Dufour H	1 514
Gauthier V	3 355
Harris C	2 000
Hawkins R	4 499
Hertz Dallas Investments	37 131
Huckabone, Shaw, O'Brien, Radley-Waters	5 865
Hunt P	1 400
Huyah S	7 248
ING Insurance	4 565
Insurance Corporation of Newfoundland Limited	1 654
La Personnelle pour Baily C	2 560
Langer P	9 408
Lang, Michner en fiducie pour Patriarcki C	71 750
Linda Mercer en fiducie pour Blaquiere J	3 380
Location Pelletier	1 081
Lovick L	1 210
MacLean, MacDonald, Wiedman, Pitcher en fiducie pour Flegel M	5 000
Malloy M	2 715
Manitoba Public Insurance Corporation	6 593
Manon Asselin Automobile	1 895
Marchand C	1 372
Marjolaine H	17 869
Marsh Adjustment pour Portage La Prairie Mutual Insurance Company	1 456
McCready W	1 315
McLeod and Company	16 076
McLeod S	1 520
Metro General Insurance Company Limited	1 376
Michael Robertson en fiducie pour Paradi N	12 000
Moore J	1 738
Murdoc Group Inc	25 006
Nagle Idealease	1 156
Nanaimo Port Authority	2 415
National Car Rental (Canada) Inc	5 373
O'Regans Collision Centre	1 905
Patriarchy V	3 658
Penske Truck Leasing Canada	1 320
Pete's Sales and Service	4 316
Port of New Orleans	1 022
Portage Mutual Insurance en fiducie pour Doucet A	6 607
Porter D	4 000
Porter E	5 592
Robinson Mazda	1 340
Rodeo Ford Sales Limited	3 870
Rural Municipality of Armstrong	1 310
R&D Trailer Rentals	1 009
Saskatchewan Government Insurance Corporation	9 703

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Service Master of Fredericton pour Mazerolle M	6 687
State Farm Insurance Company	17 686
Super Carstar Collision	14 237
Swindells S	1 802
Taylor Chev Olds Limited	1 066
The Co-operators General Insurance Company	16 962
The Co-operators en fiducie pour McLeod J	1 096
Transport Thom	1 327
Trius Car and Truck Rental	49 217
Trius Inc	2 928
Trius Leasing Limited	8 111
Underwritters Adjustment Bureau Limited pour Stewart J	1 362
Unifund Adjusting Inc pour Tiller J	3 861
Département du Trésor des États-Unis	121 051
Urlacher Construction Limited	12 746
Valee N	1 415
L'adjudant Jacques D	8 379
Western Star Trucks	6 000
Western Union Insurance pour Radke L	1 315
Whitehead, Bird and Miles en fiducie	13 668
Wilson's Carpetland	3 200
Wilson R	1 953
Woods Motors Ford	1 632
Règlement hors-cours pour des blessures subies lors d'un accident—	
Cooper and McDonald en fiducie pour Black SL	35 000
Minier L	25 000
Rigley R en fiducie pour Salsman R	529 079
Vandor and Company en fiducie pour Watson G	45 000
Règlement de réclamations suite à des blessures corporelles—	
Crowe, Dillon, Robinson en fiducie pour Lorde P	29 875
Cunningham M	257 329
Fairbairn E	4 167
Laforest S	5 000
The Co-operators Insurance	16 242
The Nordic Insurance Company of Canada pour Berring P	16 242
Thompson, Dorfman, Sweetman en fiducie pour Logan M	31 099
Washington Mahody en fiducie pour Keller K	12 000
Règlement de réclamations pour perte et/ou dommages aux effets personnels—	
Alterson R	25 200
Archer S	1 382
Belanger C	5 226
Bélisle D	15 796
Belisle J	18 735
Braith, Boyle en fiducie pour Simpson M	35 000
Cpl Dubois P	2 220
Foreman D	1 262
Gagnon S	1 442
Gendron A	15 573
Gervais N	17 500
Gilhully A	1 145
Goulet S	27 582
Gravel A	2 500
Imtiaz J	12 778
Jolimore C	1 893
Lalonde K	12 846
Lalonde L	7 500
LCdr (Retd) Mury C	26 049
Major Baker R	1 955
Major Nicholls M	1 090
Martin D	1 999
Mazerolle M	2 000
MCpl Carrierre L	1 054
MCpl Reoch G	2 689
Pte Krauss T	1 142
Sandstrom and Scott en fiducie pour Eagle M	2 438
Villeneuve P	1 057
Règlement hors-cours pour cessation d'emploi—	
Armandos J	35 000
Fonds central des Forces canadiennes pour Bauerman P et Lammert W	189 792
Grondin Poudrier Bernier en fiducie pour Hebert D	76 500
Harding H	50 739
Harding H	30 000
Vigneau N	6 700
Wagner and Associates en fiducie pour Mack D	36 000
Débours divers—	
Alian Côté Renards	6 809
Brauer M	3 703
Burke - Robertson en fiducie pour Lauzon J	5 500
Daigle S	6 374
Ministère de la Justice	12 559
Goodman C	14 198
Hydro One	8 728
Irving Oil Limited	1 074
LCdr Chartrand E	4 200
Mahon B	3 098
Ministre des Finances Saskatchewan	8 806
Muise C	1 447
Mury C	1 258
OHSC Quebec	1 250 000
Oramocto Indian Band	1 771 803
Robinson S	5 000
Smith D	5 000
Soloway Wright en fiducie pour Marsot M	5 006
Spicer G	3 742
Symtron Systems Inc	1 500 000
The Co-operators General Insurance Company pour Lucas T et Lucas L	1 717
The Whitecap Dakota First Nation	134 868
Whiting M	7 238
Wilson R	1 343
Windsor Law Group en fiducie pour Baker S	6 211
Règlement ministériel conformément à la *Loi canadienne sur les droits de la personne*—	
47 noms retenus [1]	571 981
Réclamations inférieures à 1 000 $ (560)	1 226 128
	9 541 263

RESSOURCES NATURELLES

Ministère

Règlement à l'amiable concernant le virement d'une pension—	
Caroline, Engelmann and Gottheil en fiducie pour Guérette J	220 000
Règlement à l'amiable concernant une fausse déclaration et la violation d'un accord—	
Smith Lyons en fiducie pour MAG Engineering and Constructors International	500 000

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Réclamation concernant des lésions corporelles imputables à l'environnement de travail—	
Barry Spalding Richard en fiducie pour McCarthy Peter	175 000
Règlement en vertu de la *Loi canadienne sur les droits de la personne*—	
Morrow C	30 000
Règlement à l'amiable—	
Eyamie S	9 657
	934 657
PARLEMENT	
Chambre des communes	
Réclamation inférieure à 1 000 $ (1)	134
CONSEIL PRIVÉ	
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	
Accident impliquant un véhicule de l'État—	
Insurance Corporation of British Columbia	*1 961*
Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones	
Règlement de réclamations d'abus—	
227 paiements émis aux représentants légaux	*10 141 280*
	10 143 241
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX	
Ministère	
Réclamation à cause d'erreur et omission des termes de contrat—	
Barry Padolsky Architect Ltd	30 210
Projet du laboratoire d'animaux de Charlottetown—	
Services juridiques Boyne C	30 644
Sevices juridiques MacPherson Duncan S	50 547
Sevices juridiques Pringle AR	39 212
Accident d'automobile—	
Budget Rent-A-Car	28 186
Réclamation pour la perte d'opportunité sur les rations actuelles servies—	
Tribunal Canadien du Commerce Industriel	12 000
Règlement à l'amiable à titre de blessures corporelles subies à l'intérieur du Complexe Guy-Favreau—	
Cartier G	12 500
Un tuyau d'égout de quatre (4) pouces était bloqué et retournait l'eau dans le stationnement à l'arrière de l'édifice Booth—	
Casual Comfort Wear	3 031
Réclamation à cause d'erreur et omission des termes de contrat pour remplacement de l'installation d'un poste frontalier—	
ADRC Nelway	6 814
Projet de l'aéroport de Charlottetown—	
Charlottetown Airport	2 863
Island Construction	118 024
Jacques Whitford Environment	1 725
Négligence pour déclaration trompeuse en relation d'avis erronés—	
La Coopérative du service civil	110 473

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Règlement à l'amiable pour défrayer les coûts de réparations pour les dommages causés par la location d'un immeuble—	
Colonia Development (1987) Inc	8 000
Règlement à l'amiable pour paiements de travaux additionnels de rénovations majeures au projet 609664—	
Construction Socam Ltee	655 000
Règlement à l'amiable pour dommages à un édifice causés par Construction Sogescon Inc—	
Construction Sogescon Inc	80 929
Projet NCSM Cabot—	
Services juridiques Cox Hanson O'Reilly and Matheson	15 559
Inondation à l'édifice CD Howe au 11ième étage—	
Crawford Adjuster Canada	1 256
Coûts engagés pour restauration de fuite d'huile—	
Ministère de la Défense nationale	47 264
Projet d'amélioration de provision d'eau salée—	
Diamond Construction	87 410
Recherche et production	1 609
Règlement à l'amiable pour inconvénients subis par l'employé car la Sun Life du Canada refusait de lui rembourser certains frais de médicaments—	
Dubois A	1 052
Réclamation des coûts pour les retards lors de la négociation d'un contrat—	
Dufour Isabelle Cusson Avocats	10 836
Projet du détachement de la GRC de Deer Lake—	
EFCO Enterprises- mesures correctives	41 505
Garantie et réparation de la toiture—	
Environnement Canada- Centre des sciences environnementales de Vancouver Nord	60 000
Endommagement des manuels de formation suite à une inondation à l'édifice Lester B Pearson—	
Affaires étrangères et Commerce international	1 000
Règlement à l'amiable à titre de dédommagement pour dommages et inconvénients subis suite à des délais excessifs dans la prises d'action de rémunération et et nomination intérimaire—	
Gaumond G	2 800
Inondation dans un édifice de Minto Properties Ltée—	
Green B	36 686
Projet d'approvisionnement d'eau de Port Royal—	
HE Armstrong Mechanical Ltd	5 995
Règlement d'un contrat résilié—	
Hewitt (Brockville) Ltd	11 306
Irving Shipbuilding Inc	30 000
Blessure suite à une glissade suivi d'une chute à l'entrée Colonel By du Centre des conférences du gouvernement—	
Huges D	30 000
Règlement pour les poursuites engagées dû au manque à gagner dans l'attribution d'un marché—	
Hunter Garrett Lobay	15 000
Règlement à l'amiable pour payer des intérêts d'un financement temporaire dans l'attente de la signature d'un contrat de location—	
Lamarche G	2 994
Accident de Mike Chevrier—	
Bureau d'avocats Laushway	3 045
Endommagement d'un véhicule dans le parc de stationnement de la Défense nationale—	
Marcel Belanger	1 096
Débours relatifs aux coûts de processus de litige—	
McBride Group Inc	3 956

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Projet de poste de mouillage #30 de St John's—	
Services juridiques McInness C	4 321
Contrat négocié un réglement avec dernier enchérisseur—	
McLennan R en fiducie	20 000
Violation du code canadien du travail—	
Ministère des Finances	30 000
Conribution pour cession de quai afin de permettre l'entretien de la structure maritime—	
Municipalité de Grande Vallée	12 000
Règlement à l'amiable—	
Nom retenu [1]	35 000
Projet de dragage à Stephenville—	
Services juridiques O'Brian & Associés	1 573
Déboursements reliés à leurs coûts pour la présentation et procédure engagée pour une plainte—	
P & L Communications Inc	2 845
Siemens Westinghouse Inc	24 038
Mise à jour d'une station de relèvement d'eau d'égout—	
Services juridiques de TPSGC	19 974
Blessures corporelles d'un employé—	
Services juridiques de TPSGC	22 667
Dommages causés à des biens personnels—	
Rausch J	4 067
Règlement à l'amiable pour honoraires professionnels dans la réclamation entre Les Industries Strongbar Inc contre Groupe Canvar Inc et le Procureur général du Canada—	
Raymond Chabot Grant Thorn	2 207
Réclamation des frais de consultant et d'avocat pour Riding Arena correctif de réparation—	
Gendarmerie royale du Canada	15 250
Accident d'automobile sur l'autoroute d'Alaska—	
Smith S en fiducie	275 000
Dommages causés par une inondation—	
Stellor Holdings Ltd.	9 775
Règlement de réclamation pour l'annulation tardive des installations de conférence—	
The Algonquin	34 830
Règlement pour accident impliquant un employé—	
Worthington David & Company	280 000
Frais juridiques pour le règlement d'un accident impliquant un employé—	
Worthington Simm & David	1 879
Réclamations inférieures à 1 000 $ (11)	(170)
	2 395 783
SOLLICITEUR GÉNÉRAL	
Ministère	
Réclamation inférieure à 1 000 $ (1)	*30*
Service correctionnel	
Règlement de la Commission canadienne des droits de la personne—	
Atnikov Earl A en fiducie pour McGuire C	30 000
Lenglet Richard	2 400
Lipscombe Richard	3 000
Littlefield L.	7 000
Maracle A	65 000
Prestsell Cavanaugh, Barristers - Maracle A	10 000
Tannis Earnest G en fiducie	100 000
Vandale Calvin	5 000
Viscount Brian	1 000
Whetung B	20 459
Indemnité suite à la destruction d'un ordinateur par un employé occasionnel—	
Hurley - détenu	2 170
Indemnité pour le décès de M. Alain Beaule—	
Beaule, Gerald et Adam en fiducie	2 000
Fuite des informations confidentielles non-autorisées—	
Ferguson et Boeckle en fiducie	4 000
Remboursement des cotisations syndicales—	
Moore Richard	1 372
Transfert de fond pour l'embauche d'un employé pour la campagne de Centraide—	
Centraide	8 000
Règlement suite à une poursuite—	
Ludwig, Lichtenheldt en fiducie	8 000
May Jensen Shawa Solomon (réclameur Silva)	245 663
Teryl & Scott en fiducie	20 000
Dommages causés par le feu à l'extérieur du centre de formation—	
Saskatoon Wildlife Federation	4 407
Dommages aux biens personnels—	
Dickson B	1 068
Jensen I	2 093
Van Dusen E	2 048
Indemnité pour discrimination et harcèllement—	
David Iain Tench	8 000
Indemnité pour services rendus de bonne foi—	
Edgewood Foundation	8 500
Indemnité pour dommages aux effets personnels—	
Nom retenu [1]	25 000
Indemnité pour blessures subies—	
Barry Spalding Richard en fiducie	20 000
Bercier Denis via Antymniuk & Antymniuk	5 000
Boyne Clarke en fiducie	33 350
Brian A Adair en fiducie.	80 000
Brian Callender en fiducie.	3 500
Phillips Paul en fiducie	40 000
Racioppo, Zuber, Coetzee, Dionne en fiducie	12 000
Robichaud, Godin, Williamson, Theriault & John en fiducie	8 500
Ruth Reimer en fiducie pour Oliver GL	5 000
Schwartz Gillen en fiducie	8 758
Vaughan Barrett, Barrister & Solicitor en fiducie	10 000
Indemnité pour objets perdus—	
Anderson R	1 621
Chesborough - détenu	1 464
Clinton J - détenu	1 051
Denis Eric	1 162
Dorscheid K	1 392
Nott J - employé/véhicule	1 130
Pelletier S -détenu /ordinateur.	1 548
Sacco Guiseppe	1 900
Souca A.	1 146
Indemnité pour le meurtre commis par un détenu—	
Lauk & Associates en fiducie	740 000
Règlement d'accident de véhicule motorisé—	
Arseneau G.	1 200
Harvey E	2 000
Holmes & Company/ Brian A Adair	80 000
Humphries Dave.	1 055
McNeil D (employé)	1 395
Pilot Insurance/Smith D - contracteur	2 848
Powers L	6 356
Smyth K	1 024

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
La Personnelle Compagnie d'Assurances du Canada pour Debbie Wright	1 786
Règlement pour résiliation d'un contrat—	
J. David Ross en fiducie	11 000
Thériault Dr. L	1 800
Indemnité pour la perte d'une possibilité d'être assigner à une position—	
Nelligan O'Brien Payne LLP en fiducie	65 000
Indemnité pour cas reliés au travail—	
Desmoulin G -grief	13 302
Sonmor K	3 000
Wiggins	30 323
Indemnité pour des coûts de litige—	
Biron G	12 785
Deines P	2 677
Harvey M-C	5 960
Laforest P	80 000
Mandelcorn Michael en fiducie	7 000
Indemnité pour congédiement non-justifié—	
Me Richard Letendre en fiducie	3 000
Indemnité de médiation pour une plainte—	
Stokowski Corrine	10 000
Indemnité suite à l'agression d'un prisonier en libération conditionnelle—	
Boucher Manon	50 000
Grief pour thérapie soutenue—	
Foote J	2 240
Réclamations inférieures à 1 000 $ (880)	151 115
	2 111 568
Gendarmerie royale du Canada	
Réglements négociés — non imposable—	
Comeau D J	1 300
7 noms retenus [1]	78 719
Règlements négociés— imposable—	
Comeau D J	5 668
Comeau D J	7 183
Parsons D L	8 000
21 noms retenus [1]	419 527
Règlement négocié- imposable transféré à RÉER—	
5 noms retenus [1]	63 264
Règlements pour dommages causés par des accidents de voitures—	
Able Autobody (Walnut Grove) for King L	12 179
Ace Taxi Ltd	1 530
Alberta Motor Association Insurance Company pour Gilmar W	2 656
Alsgir A	2 667
Andrews McVagh Ltd	1 000
Avalon Auto Body pour Auger C	5 068
Avalon Auto Body pour Cardinal F R	2 652
Battlefords Credit Union Limited	1 299
Bharj J	1 018
Bi-Rite Ltd pour Hyde D	2 029
Boudreau G	9 660
Brownlee Fryett en fiducie pour Staal L	3 509
Ches Crosbie Baarristeers en fiducie pour Brushett L	1 344
Chilako Adventures	3 345
Colonial Collision Center pour Ettinger D	2 194
Coquitllam Chrysler Dodge Jeep Ltd pour Topping P	1 257
Coutts A	1 774
Don Golden Auto Body Ltd pour Lee J H	1 891
Dot-Lyn Sales & Service Ltd pour Nobel C	2 820
Enfield Auto Services Ltd pour Lewis G	1 236
Enterprise Rent-A-Car	1 091
Family Insurance Solutions Inc pour Hanson T	1 827
Federated Insurance pour Francis Plumbing & Heating Ltd	1 626
La Fédération Compagnie d'Assurances du Canada pour Huston A	1 897
Frenette M C	1 547
Goldman Lakhani Zimmer Bray pour Casey J	1 787
Hadley K	1 275
Hall Reverinng & DeMong en fiducie pour Levangie V	3 997
Hertz Canada Limited pour Gilroy A	1 291
Hickman Motors Limited pour Power D	1 327
Ing Halifax pour Newton S	1 812
ING / Wellington Insurance Company pour Rouleau L	2 838
Insurance Corp of British Columbia pour Lahoda D	3 281
Insurance Corp of British Columbia pour McManus D	1 110
Insurance Corp of British Columbia pour Audet J M	1 727
Insurance Corp of British Columbia pour Biladeau R	1 006
Insurance Corp of British Columbia pour Bourne D	3 452
Insurance Corp of British Columbia pour Brauer B	5 045
Insurance Corp of British Columbia pour Calimisan N	1 093
Insurance Corp of British Columbia pour Creedican A	1 231
Insurance Corp of British Columbia pour Dentrotte D	2 019
Insurance Corp of British Columbia pour Doyle M	6 332
Insurance Corp of British Columbia pour Durant P	8 279
Insurance Corp of British Columbia pour Enterprise Rent-A-Car	1 613
Insurance Corp of British Columbia pour Fung C P	4 494
Insurance Corp of British Columbia pour Gibb T	1 104
Insurance Corp of British Columbia pour Hall W	1 390
Insurance Corp of British Columbia pour Hole C	1 324
Insurance Corp of British Columbia pour Holman R	5 900
Insurance Corp of British Columbia pour Isherwood K	5 158
Insurance Corp of British Columbia pour Kampman D	3 337
Insurance Corp of British Columbia pour Keith Plumbing & Heating	2 799
Insurance Corp of British Columbia pour Lange R	1 313
Insurance Corp of British Columbia pour Lloyd J	9 813
Insurance Corp of British Columbia pour Lyons M	1 739
Insurance Corp of British Columbia pour Macintyre S	4 051
Insurance Corp of British Columbia pour Maric P	1 415
Insurance Corp of British Columbia pour Matic I	1 646
Insurance Corp of British Columbia pour McNeil R	1 137
Insurance Corp of British Columbia pour Nicola D	9 744
Insurance Corp of British Columbia pour Ousey E	2 479
Insurance Corp of British Columbia pour Reeves D	8 355
Insurance Corp of British Columbia pour Riat H	1 436
Insurance Corp of British Columbia pour Stitch D	2 089
Insurance Corp of British Columbia pour Tang P	1 935
Insurance Corp of British Columbia pour Vien T L	8 459
Insurance Corp of British Columbia pour Webster J & J	12 753
Insurance Corp of British Columbia pour Nijjar R	1 181
Insurance Corp of British Columbia pour Amezcua J	4 814
Kuzyk E M	1 839
Legge's Garage & Autobody Shop pour MacGillivreay B	1 925
Louttit G R	1 244
Manitoba Hydro	5 844
Manitoba Public Insurance Corp pour Dunn J M	4 687
Manitoba Public Insurance pour Robertson P	1 268

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Manitoba Public Insurance pour Rousseau	3 338
Manitoba Public Insurance pour Andrews McVagh Ltd	2 852
Manitoba Public Insurance pour Bharj J	2 880
Manitoba Public Insurance pour Bradburn M	1 978
Manitoba Public Insurance pour Chief P	2 595
Manitoba Public Insurance pour Murphy R	2 887
Manitoba Public Insurance pour Preston D M	3 547
Manitoba Public Insurance pour Sheehan G	2 093
Metro General Insurance Corp pour Hutchings D	1 820
Metro Motors	20 292
Mueller D	2 494
Mundies Towing Storage	1 369
Nicola D	1 733
Pacific Sign & Design pour Famous Players	1 263
Peace Hills General Insurance Co pour Walker C	3 820
Pointe-Verte Police	5 083
Portage Mutual Insurance pour Hedges D	6 976
Queen City Auto Body Ltd pour Leibel Trucking J	2 366
Royal Sun Alliance Insurance of Canada pour Kehewin W	1 643
Royal & Sunalliance pour Lagac J	5 117
Rutu I	4 500
Sabey K W	1 000
Saskatchewan Government Insurance pour Bourassa J	1 691
Saskatchewan Government Insurance pour Chambers A	4 535
Saskatchewan Government Insurance pour Heisler C	1 004
Saskatchewan Government Insurance pour Honish S	1 193
Saskatchewan Government Insurance pour Hrycuik G	1 381
Saskatchewan Government Insurance pour Hudy G	1 722
Saskatchewan Government Insurance pour Hudy G	1 722
Saskatchewan Government Insurance pour Langenberger L	1 557
Saskatchewan Government Insurance pour Oakley M	1 408
Saskatchewan Government Insurance pour Schraeder D	1 363
Saskatchewan Government Insurance pour Stocks B	1 142
Saskatchewan Government Insurance pour Stonehouse G	1 984
Saskatchewan Government Insurance pour Tansley H	3 493
Saskatchewan Government Insurance pour Wade J	2 912
Saunders Auto Body Ltd pour Malladi V S	1 111
Saunders Motors Co pour Eisner B & D	1 495
State Farm Insurance Companies pour Chan S	4 976
State Farm Insurance Companies pour Maynard G	15 003
Stomp W M	1 366
Taylor Llincoln Ford pour Allen A	1 172
Assurances Générale Co-operators pour Wright B	23 838
Compagnie d'Assurance Générale Co-operators pour Dorner A	13 320
Compagnie d'Assurance Générale Co-operators pour Smith A	1 104
The Dominion du Canada pour Wagner D	2 062
The Economical Insurance Group pour Burden D	1 834
The Economical Insurance Group pour Crawford K	1 825
The Personal Ins Co of Canada pour Lewis G	3 104
Thrifty Car Rental pour MacConnell B	14 500
Tom Woodpourd Ltd pour Picco B	1 110
Town of Beaumont	1 051
Unifund Assurance pour Denhaan J	2 375
Viet Hieu Nguyen pour Heacock B	2 525
Wawanesa Mutual Insurance Company pour Johnston L	2 134
Wawanesa Mutual Insurance Company pour Stevens A	1 336
Westland Insurance pour Bettencourt F	4 516
Règlements pour blessures corporelles/mortalité à la suite d'accidents de voitures—	
Babb Sheppard en fiducie pour Bassett D G	6 474
Barry Spalding Richard en fiducie pour Firzpatrick R A	25 000
Becker Mathers en fiducie pour Singhat R	19 000
Boyne Clarke en fiducie pour Hagans D	5 000
Braithwaite Boyle en fiducie pour Ozar S	20 000
Burke Electric Ltd	1 065
Carruthers & MacDonnell en fiducie pour Paul-Marr J	6 522
Ches Crosbie Barristers en fiducie pour Fleming G	35 000
Christopher J Van Twest en fiducie pour Kainth A	3 000
Christopher J Van Twest en fiducie pour Kainth D	6 000
Christopher J Van Twest en fiducie pour Kainth S	5 000
Christopher Johnston en fiducie pour Yorke-Hardy M	5 500
Coleman Lacroix Fraser & Whittome en fiducie pour Crichton M	8 750
Coley Hennessy & Cassis en fiducie pour Rymak G & R	10 000
Cox Trofimuk Campbell - Larbalestier Stewart en fiducie pour Harder J	70 000
Crabbe T J	22 500
Creelman H	1 000
Crinall D	2 500
David E Kiester en fiducie pour Forseth J	2 275
Deems K	3 988
Dick Bylaw Corporation en fiducie pour Maack V	6 203
Dick Bylaw Corporation en fiducie pour Blackburn T I	21 637
Dr Gabriel Hirsch pour Laysmith A	1 350
Edwards Edwards & Edwards en fiducie pour Smith J C	5 000
Edwards Edwards & Edwards en fiducie pour Smith J C	23 000
Forse Nathanson en fiducie pour Thomson M	6 000
Fowle & Company en fiducie pour Best D	40 000
Fowle & Company Trust Account pour Kehewin W	13 500
Fritz Lail Shirreff Vickers en fiducie pour Sidhu A S	5 000
Gerard G Griffin en fiducie pour Hutchings C	29 000
Goldsman Ritzen Shadlyn Account Gleason M	25 475
Gulati K	5 270
Gullberg Wiest Macpherson & Kay pour Hodder J	4 275
Hammerberg Altman Beaton & Maglio en fiducie pour Dean C	25 000
Hanson Wirsig Matheos en fiducie pour Baker P	30 000
Hanson Wirsig Matheos en fiducie pour Kennedy P	19 500
Hanson Wirsig Matheos en fiducie pour Penaloza F	3 903
Henderson Livingston Stewart en fiducie pour Sinclair C	15 182
Hostyn Fontaine & Podemski en fiducie pour Dube Y	2 000
Insurance Corp of British Columbia pour Fields A	4 000
J D Thomas en fiducie pour Wehrmann H	22 000
Jackson Davis Harper en fiducie pour Young J B	12 000
John A Davis Law Corporation en fiducie pour Warrington C N	3 000
Johnson Law Offices Trust Account pour Miller C	55 000
Koffman Kalef en fiducie pour Hobbis E	14 500
Kousonsavath P	15 500
Lauk & Associates en fiducie pour Cooper B J	100 000
Logan & Lennon en fiducie pour Ranch R	1 075
MacIsaac & Company en fiducie pour Bennett S	125 000
McComb Witten en fiducie pour Chang L H	5 000
McComb Witten en fiducie pour Lei Z P	1 500
McComb Witten en fiducie pour Lui K P	8 000
McComb Witten en fiducie pour Yang Y L	5 700
McGinty McCleave en fiducie pour Cresine G	7 500
Michael Golden en fiducie pour Tan M	21 000
Owen & Morrison en fiducie pour Hawes C	1 183
Owen & Morrison en fiducie pour Hawes C	7 716

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant	Détail et bénéficiaire	Montant
	$		$
Patrick R Wilbur en fiducie pour Rose P D	20 000	McDougall Gauley en fiducie pour Kerbs F L	2 000
Piddocke T	1 697	Ron Buddenhagen en fiducie pour Wautynchuk J	15 000
Pink Nickerson Star en fiducie pour Allen A J	35 000	Schouler H	2 000
Presse & Mason Law Office en fiducie pour Trucker F	43 478	Thomas M Engel Law Office dor Stokes / Saddleback	41 886
Presse & Mason Law Office en fiducie pour Tucker F	15 000	Thomas M Engel Law Office en fiducie pour Buffalo L & D	3 750
Ram B	3 860	Wagman Sherkin en fiducie pour Cater P	12 007
Ram M	3 860	Wagman Sherkin en fiducie pour McAllister	12 007
Robert M Moffat en fiducie pour Dulaba A R	42 500	Wagman Sherkin en fiducie pour Scullion R	12 007
S G Segal Law Office en fiducie pour Pasloski J	100 000	White Ottenheimer & Baker en fiducie pour Barrett M E	33 500
Shaw McLellan & Ironside en fiducie pour Reuber W	16 667	Règlement pour perte de revenu—	
Sirois Paquette en fiducie pour Paulin M	25 000	M D Charlton Co Ltd	20 000
Stephens & Holman en fiducie pour Celier B	14 500	Wagman Sherkin en fiducie pour Branton D	327 500
Stephens & Holman en fiducie pour Whiteside K	7 000	Wescam Inc	4 695
Sugden McFee & Roos en fiducie pour Horvath J	15 000	Dommage causés aux effets ou biens personnels, immeubles, terrain et animaux—	
Taylor E	1 500	Airdrie Carpet Craft	2 538
Terry McCaffery en fiducie pour Williams C	75 000	Brad's Cabinet & Renovations Co. Ltd pour Taylor D	1 500
Vanstone de Turbeville en fiducie pour Michael H	20 000	Bushenlonga A	1 000
Vernon & Thompson en fiducie pour Locke L	67 500	Carew P	2 000
Wagner & Associates en fiducie pour Keddy L	95 000	Chan S	1 126
Wheatley Sadownik en fiducie pour O'Donoghue H	60 000	Clarke Burnett en fiducie pour Harasym R	20 000
Workers' Compensation Board of B C pour Munro R	14 589	Doerksen L	1 120
Zed & Company en fiducie pour Crawford P	4 000	Freeman C	1 000
Zed & Company en fiducie pour Crawford P	4 160	How Lawrence White Bowes en fiducie pour Johnsen T	43 478
Zed & Company en fiducie pour Crawford P	4 250	How Lawrence White Bowes en fiducie pour Johnsen T	25 000
Règlements pour dommages à un avion—		Mercer D	1 400
Air Transat	349 289	Ministère des Transports	1 287
Règlements pour blessures corporelles, agression, arrestation illégale, force excessive, perte de revenu et négligence—		Morrison S	1 817
Andersen Paul en fiducie pour unn L & J	20 000	Normandeau J E	3 407
Bouchard Picard en fiducie pour Paquet B	15 000	Penticton Veterinary Hospital Gagnon B (Rambo)	4 361
Chasson & Roy en fiducie pour Marchand G	10 000	Penticton Veterinary Hospital Gagnon B (Rambo)	4 717
Chouinard & Company en fiducie pour Hamilton G	30 000	Selkirk Signs & Services Ltd	3 062
Dwayne (Trudeau) G Ron Law Office en fiducie pour Pedersen B	3 000	The Corporation of the City of North Vancouver	25 031
Eggum Abrametz & Eggum pour Bear C	50 000	The Planning Centre pour Matheson C V	5 248
Franco P Tarulli Trust Account Howell J	10 000	Tratch C	3 000
Harper Grey Easton en fiducie pour succession de Kamikar Singh Haer	153 381	Règlement pour perte, destruction et dommage à des pièces à conviction—	
Jackson J	1 321	Hope Heinrich en fiducie pour Koocher W	2 500
McJannet Rich pour Knight J	1 000	Hui R	1 094
Oliver Smith & Crook en fiducie pour Hamilton G R	2 972	Rabbit J T	2 000
Scarborough Herman & Harvey en fiducie pour Lund S	40 000	Ratzlaff J	2 861
Snary L J	10 000	Thomas T	2 000
Teed & Teed en fiducie pour Denton J B	2 500	Règlements pour plainte contre les droits de la personne—	
Treakle T	1 000	Cynthis Sams en fiducie pour Jackson R	29 000
Virginia Palsgrove en fiducie pour McGill J	14 000	Réclamation compensatoire - jugements de la Cour—	
Warner Bandstra Brown en fiducie pour Hawes I	7 500	Blanchard B L	15 130
Worthington & David en fiducie pour Brooks D, Graham G & Swift E	60 000	Caccaulay McColl en fiducie pour Hill R	36 000
Règlements pour blessures corporelles, tension mentale et/ou douleur et souffrance—		Emery P	33 000
Anthony Varesi en fiducie pour Sloan T	2 450	Falconer Charney MacKlin pour Gibas L	15 000
Assurances G Gosselin	1 395	Gauthier Bellehumeur S.E.N.C. en fiducie pour Gagnon A	79 761
Bjornson K	1 143	Gauthier Bellehumeur S.E.N.C. en fiducie pour Gagnon A	2 599
Buffy Blakley en fiducie pour Grouette T	5 000	Hope Heinrich en fiducie pour Isadore W	4 745
Buffy Blakley en fiducie pour Powell K	5 000	Lawson Glod en fiducie pour Aurora Boat Centers Ltd	33 000
Clifford Wheatley Law Office en fiducie pour Hunt R	5 000	Muldoon D	4 000
Constas A	5 000	Scurfield Tapper Cuddy pour Uni-Jet	90 521
Doiron & Bastarache en fiducie pour Albert J R	10 000	Trudgian J	10 000
Doiron & Bastarache en fiducie pour Losier Y	10 000	Réclamations inférieures à 1,000 $ (336)	124 283
Doiron & Bastarache en fiducie pour Noel C	30 000		*4 656 469*
Madeiros R	5 000		6 768 067

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—*Fin*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
TRANSPORTS	
Ministère	
Paiement d'un indemnité ordonnée sur l'application d'une injonction—	
Marine Serve MG Inc	2 000
Paiement d'une indemnité en vertu de la *Loi canadienne sur les droits de la personne*—	
Lavigne P A	5 000
Oszust S	25 000
Waugh D	16 500
Indemnité suite à une plainte d'harcèlement—	
Ouellet Nadon et Associé en fiducie pour Nom retenu [1]	13 000
Departmental General Counsel Green R J pour Nom retenu [1]	4 890
Indemnité pour blessures personnelles à la suite du sombrage du True North II—	
Andrew Dekany Barrister and Soliciter en fiducie pour Foerster M	318 750
Indemnité pour des dommages à un véhicule suite à un accident—	
Insurance Corporation of British Columbia	2 000
Labrador Motors Limited	1 071
Indemnité pour blessures personnelles à la suite d'une chute—	
Browne Fitzgerlad Morgan & Avis en fiducie pour Cloutier S	13 000
Martin Whalen Hennebury & Stamp en fiducie pour Roberts E	4 000
Maître Réal Boudreau en fiducie pour Derrick K	5 000
Johnston & Co en fiducie pour Hebert J R	16 305
Indemnité à un employé suite à une blessure au travail—	
Gander International Airport	14 690
Indemnité pour blessures personnelles suite à l'électrocution d'un électricien à contrat—	
Stewart McKelvey Stirling Scales en fiducie pour Nash M	225 000
Règlement pour confiscation de la concession Redcap—	
Robert Shour en fiducie pour Allcap Baggage Claim	30 000
Indemnité à des employés suite à la résiliation du contrat à l'aéroport Jean Lesage—	
Bilodeau S	3 200
Bizeau P	3 200
Chamberland R	3 200
Cote M	1 600
Cote P	2 400
Dery J	3 200
Desrochers G	3 200
Landry M	3 200
Messier G	3 200
Pare G	3 200
Racine R	1 600
Veilleux R	3 200
Indemnité pour dommages causés par des morceaux de glace sur la piste d'atterissage à un moteur d'avion—	
Mendelsohn Rosentzveig Schacter en fiducie pour El AL Israel Airlines Ltd	160 000
Indemnité pour dommage suite à un feu à l'aéroport Jean Lesage—	
DeBlois et Associé en fiducie pour Assurance Royale, Larivière L, Technisol Inc, Vanair Inc, Société d'Investissement Enclume Inc, Tel— Air Électronique Inc, 2161—9580 Québec Inc, Legault J, Air Saguenay 1980 Inc, Chubb du Canada Compagnie d'Assurance, Cigna du Canada Compagnie d'Assurance	782 691
Indemnité pour blessures personnelles à la suite d'un accident de bateau mortel—	
Donnelly and Murphy en fiducie pour Simmons W	223 125
Réclamation inférieure à 1000 $ (1)	800
	1 897 222
CONSEIL DU TRÉSOR	
Secrétariat	
Indmenité pour dépenses personnelles concernant l'annulation des vacances à la demande de l'employeur—	
Billings R	2 000
ANCIENS COMBATTANTS	
Ministère	
Règlement de la réclamation pour frais juridiques—	
Ogilvie & Company en fiducie pour King, Garry R	4 321
Crundwell E & Crundwell A	13 134
Règlement de la réclamation pour intérêts—	
Robarts E pour la succession de Robarts R	35 730
Règlement d'un grief—	
Bertrand L	5 000
Règlement de réclamation en vertu de la *Loi canadienne sur les droits de la personne*—	
Labbé J	6 000
Règlement de la réclamation en vertu de la Commission de la Santé et de la Sécurité au Travail—	
Vallée G	2 500
Règlement de demande relié à la responsabilité possible suite à une action fautive commise par une employée du ministère—	
Beaumont A	1 808
Bureau P	2 348
Charette R	6 289
Coulombe G	1 470
Hayes W & Pileci R	2 529
Prévost C	7 700
St-Laurent H	2 787
Réclamations inférieures à 1 000 $ (3)	607
	92 223
Total	42 194 022

[1] Nom retenu en vertu des conditions du règlement.

PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX

Cet état fournit, par portefeuille ministériel et par programme, le détail de tous les paiements à titre gracieux de 100 $ ou plus. Les paiements inférieurs à 100 $ sont présentés en un seul montant à la fin de chaque programme, avec le nombre total de ces paiements. Aux fins de cet état, un paiement à titre gracieux est un paiement discrétionnaire, consenti à titre de don dans l'intérêt public sans aucune obligation légale, qu'un avantage ou un service ait été reçu ou non.

PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE	
Ministère	
Indemnité pour un billet de spectacle non utilisé suite à une demande du ministre—	
Corey M	100
Indemnité suite au vol d'un lecteur de disque compact—	
Davis Debbie	138
Indemnité pour objets personnels volés lors d'un déplacement—	
Gaube R	308
Paiements inférieurs à 100$ (3)	134
	680
Agence canadienne d'inspection des aliments	
Indemnité de dépenses personnelles liées à l'annulation de vacances à la demande de l'employeur—	
Laterman W	442
Indemnité pour la couverture échue liée au RSSFP, suite à une erreur administrative—	
Desmarias W	800
Indemnité pour objets personnels volés—	
Chaput J	138
Indemnité pour dommage à la propriété privée—	
Issa A	805
Lafontaine R	130
Prebinski N	106
Tarasco C	332
Indemnité pour dommage en relation avec l'exportation de chevaux en Allemagne—	
Sea Air	905
Indemnité liée à la destruction de protéines de soya importées des États-Unis et identifiées par erreur comme étant des des produits laitiers—	
Belanger J	256
Indemnité pour items dont l'accès a été refusé au Canada et qui ont été retournés en Italie—	
Mandel M&K	1 000
Paiements inférieurs à 100 $ (13)	631
	5 545
Commission canadienne des grains	
Réglement pour les droits de la personne—	
Chevrette P	*1 000*
	7 225
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA	
Allocations pour frais de chauffage—	
217 869 éligibilités @ 125 $	27 233 625
59 908 éligibilités @ 250 $	14 977 000
Indemnité pour frais médicaux—	
Milloy W	140
Indemnité pour véhicules motorisés endommagés—	
Courtiers Nichol Ltée	298
Lim J	692
Pell M	892
Rollins A	967
Rollins Al	533
Sidhom F	250
Thomas S	127
Indemnité pour dommages aux vêtements et/ou autres effets personnels—	
Arseneau K	125
Deschenes F	129
Filipeck L	108
Lahti L	261
Langlois J	221
Martin R	297
Morency J	119
Richer M	119
Roper M	155
Sinclair M	100
Swanson W	107
Tipton K	225
Zin C	400
Indemnité pour biens personnels perdus ou volés—	
Dobko H	105
Lachapelle E	415
Lee O	213
O'Brien	195
Indemnité pour la couverture échue liée au RSSFP, suite à une erreur administrative—	
Giguere M	1 053
Lombaert B	578
Mc Caig H	501
Mc Cafferty S	231
Petropoulos S	813
Rae A	221
Rogerson T	142
Remboursements des coûts reliés à la pension de retraite de la fonction publique suite à une erreur administrative—	
Landowski T	1 720
Nicoloff K	399
Indemnité pour les droits d'amarrage—	
Fisheries Museum of the Atlantic	570
Indemnités pour les coûts afférents aux cours annulés suite au processus de réaffectation—	
Murphy M	1 800
Dédommagement des frais encourus suite à une erreur administrative—	
Der H	993
MacPherson	100
Ramiah I	951

PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Indemnité pour les frais payés d'avance non remboursables suite aux vacances annulées—	
Boston W	4 572
Cenne P	2 267
Paiements inférieurs à 100 $ (74)	2 781
	42 237 510
PATRIMOINE CANADIEN	
Ministère	
Indemnité pour une radio brisée—	
Lépine L	129
Paiements inférieurs à 100 $ (2)	153
	282
Agence Parcs Canada	
Indemnité pour perte de caméra—	
Boyd B	460
Indemnité pour dommage à un véhicule—	
Varma M	1 469
Indemnité pour dommage à des chaussures de sécurité—	
Boutilier R	129
Indemnité pour plainte de harcèlement—	
Kochems M	722
Remboursement des cotisations en souffrance des avantages sociaux—	
Kingdom Raelata	3 263
Remboursement des coûts vétérinaires pour abattre un cheval—	
Voth D	377
Indemnité pour dommage de tente-caravane—	
Mitchell R	770
Indemnité pour perte personnelle—	
Electro Centre Garage	652
Genest R	227
Girard L	134
Margarian R	408
Paiement inférieur à 100 $ (1)	30
	8 641
Commission de la fonction publique	
Remboursement d'un manteau volé et de médicaments—	
Charrette J	670
Paiement pour le remplacement de monture de lunettes—	
Merrifield R	115
Paiements inférieurs à 100 $ (4)	61
	846
	9 769
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION	
Ministère	
Indemnité pour perte d'effets personnels au bureau—	
Bisson P	*325*
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada	
Paiement inférieur à 100 $ (1)	*22*
	347

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
ENVIRONNEMENT	
Ministère	
Indemnité pour des réparations à un bateau endommagé par une jauge submergée—	
Anton Vanzwol	518
Indemnité pour bottes de travail volées d'un véhicule du gouvernement, dans le parc de stationnement du bureau—	
Watson S	248
Remboursement pour une réclamation qui a été refusée par Sun Life pour des lentilles et la monture—	
Whitall Cherri	112
Paiements inférieurs à 100 $ (4)	248
	1 126
FINANCES	
Ministère	
Indemnité versée pour la parade de jouets des pompiers d'Ottawa en reconnaissance des inconvénients associés au changement de programme afin d'accomoder les arrangements de la sécurité pour la rencontre du G-20 à Ottawa—	
Parade de jouets	*5 000*
PÊCHES ET OCÉANS	
Paiement pour le support fianacier pour la quatrième réunion du groupe travaillant sur les critères d'allocation, tenue du 7 au 9 novembre 2001 en Espagne—	
La commission internationale pour la conservation du thon de l'Atlantique	20 780
Remboursement pour items suite à des erreurs administratives—	
Mellano G	767
Remboursement pour frais médicaux—	
Smith D	462
Paiements d'un réglement relié aux droits de la personne—	
Baskin H	8 500
Remboursement d'un déductible d'assurance pour une fenêtre de passager brisée (par une balle de golf)—	
Instructeur GCC	100
Remboursement pour le remplacement des montures de lunettes—	
Gauthier G	133
Indemnité pour perte d'effets personnels dans un accident de voiture—	
Garapick P	883
Indemnité pour effets personnels endommagés suite à un accident durant la réaffectation—	
Ammundsen R	742
Williamson R	435
Indemnité pour perte de couverture sur les profits personnels suite à des erreurs administratives—	
Collier D B	107
Funk B	216
Richardson N	1 030
Indemnité pour perte de profits personnels suite à des erreurs administratives—	
Oikawa C	112

PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Indemnité pour perte d'effets personnels suite à un accident durant l'exécution de fonctions ministérielles—	
Fisher P	319
Helbig E	615
Spencer P	165
Indemnité pour perte d'effets personnels causé par le vol d'un véhicule de l'État durant l'exercice de ses fonctions—	
Mitchell T	636
Paiement pour un déductible d'une fenêtre brisée—	
Brand P	100
Remboursement pour item couvert par la RSSFP—	
Roff D	156
Indemnité pour perte d'effets personnels—	
Fitzgerald A	150
Lambert D C	500
Indemnité pour perte de biens personnels—	
Henderson B	383
Indemnité pour une fenêtre de véhicule brisée causé par les débris d'une tondeuse appartenant à Pêches et Océans—	
Jones R	407
Indemnité pour dommages à un véhicule—	
Waiwood B	905
Remboursement pour lunettes brisées—	
Baiod A	435
Blanchet M A	344
Bouchard J	477
Darche B	229
Gagnon G	321
Guy J	130
Remboursement suite à la destruction accidentelle de vêtements—	
Brodeur Y	135
Inkel J	101
Remboursement pour le bris accidentel d'une embarcation par le NGCC G Creed appartenant à F Arsenault—	
Baie Hall T N	300
Paiements inférieurs à $ 100 (13)	676
	41 751

AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL

Ministère

Remboursement pour pantalon endommagé—	
Brunet S	160
Remboursement pour le coût de 2 billets d'avion—	
Luis N	2 142
Remboursement pour le coût de 2 billets d'avion—	
Young P	981
Indemnité pour frais médicaux—	
Jessica Manuel (lésion)	5 000
Indemnité pour frais de sécurité—	
Ville de Windsor	4 000 000
Indemnité pour la perte de biens personnels—	
Goyette H	140
Monge G	325
Belec J	425
Messett R	962
Hughes W	500
Sudeyko R	23 850

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Sommet des Amériques, perte provenant de l'entreprise—	
Les Dames de Soie	300
Platine Le Disquaire Inc	302
Les Mauvais Garçons	379
Métaux K J M Canada 1990 Inc	470
David Moore Chiropratique	500
Gestiparc	501
Les Collections N A C	677
Clinique de Santé de l'Aéroport	750
Pâtisserie Queue de Castor	800
Subway	900
U A P Inc	959
Concept 4/4 Inc	969
Restaurant Al Wadi	991
Bar Fixtion	1 000
Galerie Michel	1 043
Consulparc	1 044
Café Zorba	1 143
Fideart	1 146
France Raiche	1 200
Setarwe Ltée	1 200
Tabagie Dumas	1 320
Isatis la clé du plaisir	1 330
9050-2980 Canada Inc. (Finfineau)	1 374
Musée du Fort	1 413
Burger King	1 478
Chicoine (monde végétal)	1 500
Gestion Immobilière le 700	1 540
Pub Sherlock Holmes	1 561
Garage Raymond Linteau	1 621
Voyage Claire Champoux	1 971
Restaurant Diane	1 982
Le Café Viviane	1 984
Café La Paix	2 030
Inter-Voyage	2 081
Dr Elisabeth Blackburn	2 096
Y M C A (Québec)	2 292
Kamasutra Inc	2 359
9027-7542 Québec Inc	2 600
Club de Conditionnement Physique	2 600
Anne Gery Inc	2 646
Galerie d'Art du Château	2 875
Tabagie Youville	3 020
Charley Blues Bar	3 124
Bistro Bar Trottoria	3 125
Bar Le Monkey	3 184
Calèches	3 500
La Vieille Maison du Spaghetti	3 621
Garage Yvon Crête	3 672
Société Cigare Ltée	3 950
Pneus Central	4 200
Tribune Cafe	4 237
Café Gar	4 296
Boutique Revue	4 300
Restaurant Le Cavour Inc	4 663
Restaurant Au Vieux Québec	5 196
Musée Royal au 22 Régiment	5 700
Fairmont Le Château Frontenac	6 319
Funiculaire du Vieux Québec	6 404
À la Bastille	6 600
Brandy	6 794
Restaurant Le Parmesan	7 707

PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX--*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Institut Aéronautique	7 927
Création Suzanne	8 127
2971-9499 Québec Inc.	8 133
Restaurant La Caravelle	8 162
Gestion Champs Élysées	8 300
Restaurant Gambrinus	9 435
Lavoie Montminy Inc. CGA	10 123
Berlitz Canada	10 342
Inter Marché St-Jean	10 563
Restaurant Bar Clapham	10 744
La Pointe des amériques	11 200
Golf Albatros	11 231
9058-4541 Québec Inc.	12 530
Restaurant Aspara	12 652
Cosmos Café	13 100
Pub Ozone	13 500
Aero Gramme	16 844
94326 Canada Inc.	19 623
Restaurant Continental	20 520
Salon Bar Chez Maurice	29 623
Disco Spec Dagobert	38 029
Hôtel Palace Royal	45 746
Société Parc auto	61 815
Paiements inférieurs à 100 $ (2)	111
	4 583 404

SANTÉ

Ministère

Plan extraordinaire d'assistance—	
Liberty Health	240 000
Indemnité pour plainte aux droits de la personne—	
Wilcott M	19 516
Indemnité pour frais médicaux d'une employée—	
Séguin D	500
Paiements inférieurs à 100 $ (3)	298
	260 314

Instituts de recherche en santé du Canada

Indemnité pour perte d'un téléphone cellulaire—	
Maitland P J	*162*
	260 476

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

Ministère

Indemnité pour un veston endommagé—	
Lamontagne M	173
Indemnité pour une erreur administrative en rémunération et avantages sociaux qui a resulté dans un refus d'une réclamation auprès du Régime de soins de santé de la fonction publique—	
McCarthy K	422
Indemnité pour une paire de pantalons endommagés—	
Waiss H	120
Indemnité pour dommages à un véhicule—	
Cantwell P	495
Indemnité pour vêtements personnels endommagés—	
Kerr R	107
Indemnité pour congés de maladie—	
Stephenson S	806
Indemnité pour lunettes perdues—	
Dow L	177
Indemnité pour dommages physiques et matériels—	
St-Gelais R	274
Indemnité à un employé pour les frais de transport quotidien pour trajet régulier—	
Kendel B	1 716
Lecour S	1 750
Indemnité à un employé pour rembourser la cotisation syndicale qui fut, par erreur, versée à l'Alliance de la Fonction Publique du Canada plutôt qu'à l'Association des employés en sciences sociales—	
Sawyer M	2 216
Réglement d'un grief—	
Surette L	1 400
Dédommagement des frais encourus pour soins de santé suite au remboursement refusé par la compagnie d'assurance—	
Ashton J	2 308
Bertrand M	293
Lalande L	2 297
Martin N	182
Robillard N	171
Remboursement pour cotisations syndicales déduites par erreur—	
Trepanier L	601
Remboursement à un employé du Régime de soins de santé de la fonction publique—	
Saxton S	572
Réparation d'un véhicule endommagé lors d'activités menées pour le compte du gouvernement—	
Branton SD	2 000
Brazil EA	330
Paiements inférieurs à 100 $ (61)	1 745
	20 155

INDUSTRIE

Ministère

Erreur du ministère- Erreur lors de l'attribution d'une fréquence à un client—	
Gentel Wireless Centre	105
Indemnité pour remplacement d'une valise perdue lors d'un voyage—	
Pannu D	146
Indemnité pour lunettes endommagées sur lieu de travail—	
Marsh C	236
Indemnité pour le remplacement d'une valise endommagée lors d'un déplacement—	
Corby O	141
Indemnité pour remplacement d'un vêtement—	
Zabo N	311
Indemnité pour remplacement de souliers—	
Malboeuf M	404
Réglement d'une réclamation—	
Marquis M	1 910
Réglement d'une réclamation de séparation—	
Fournier M	2 000
Paiements inférieurs à 100 $ (4)	184
	5 437

PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Agence de promotion économique du Canada atlantique	
Paiement inférieur à 100 $ (1)	*60*
Agence spatiale canadienne	
Indemnité à un employé pour dommages—	
Scribailo J	3 000
Lavallée C	12 500
Jones J	79 330
Paiements inférieurs à 100 $ (2)	152
	94 982
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	
Indemnité suite au Sommet des Amériques qui a eu lieu dans la ville de Québec du 20 au 22 avril 2001—	
Aloulou K	250
Beaudoin R	153
Bernard R	115
Bernardo M	500
Bernier A	220
Berube J	150
Bilodeau D	361
Boily C	500
Boivin M	264
Bouchard J	364
Cardinal P	299
Careau D	360
Carenc C	120
Caron I	118
Couture R	235
Couture M	150
Cuglietta R	250
D'Argy Yvon	200
DeGrasse H	125
Dion A	172
Dion C	144
Dion Y	100
Doyon M	250
Drouin C	100
Drouin R	250
Dubreuil MM	1 402
Dumais J F	500
Dumont L	300
Farnell J	125
Garon L	300
Gendron F	145
Gignac M C	690
Goulet J- Succession Marcel	500
Guillemette G	166
Hebert L	100
Joncas A	4 273
Lamarre J	403
Lamothe J	211
Langlois E	500
Lebel A	905
Letourneau J P	174
Levesque C	265
Linh Truong V	202
Lussier G	170
Parent L Succession	300
Pellitier A	748
Picard P	523
Plante M A	550
Poirier L	204
Pouliot D	374
Pouliot A	190
Proulx M	755
Rainier S	500
Ratte J P	150
Richer J R	380
Robert G	500
Rousseau G	150
Roy J C	650
Simard A	403
Soucy J	443
Tawell L	200
Tremblay S	100
Tremblay P	312
Tremblay L	247
Tremblay R	500
Tremblay F	866
Turcotte C	250
Vallee B	500
138175 Canada Inc	847
2316-5475 Quebec Inc	8 342
2863-4988 Quebec Inc	2 433
3098-2912 Quebec Inc	500
9002-5479 Quebec Inc	897
9013-7134 Quebec Inc	19 000
9016-5796 Quebec Inc	13 825
9034-1421 Quebec Inc	5 290
9036-9232 Quebec Inc	7 249
9042-2205 Quebec Inc	3 363
9042-3674 Quebec Inc	2 160
9074-2321 Quebec Inc	2 700
9079-2391 Quebec Inc	4 625
9081-4708 Quebec	1 123
9096-7381 Quebec Inc	611
Armée du Salut	500
Artisans Bas Canada Inc	2 475
Au Relais de la Place	11 732
Aubaines Jean Croteau Inc	3 000
Aux Petits Délices GT Inc	2 381
Bar Chez son père Inc	1 900
Baron Jacques R Pharmaciens	787
BBF Société Immobilier Inc	788
Bertrand Marois Designer	2 711
Boutique Fejos Inc	6 715
Boutique Militaire Quebec	120
Boutique X20 Inc	2 311
Boutique La Corriveau Inc	18 209
Brûlerie Tatum Inc	3 450
Café Bistro Le 50 Inc	679
Café Buade Inc	10 830
Carmelle et Vincent Guillot	200
Caron Bernier Pharmacien Enr	3 638
Centre de l'auto Shell	2 780
Centre d'accueil Nazareth Inc	2 897
Charestou Inc	3 781
Chaussures Blanchet Inc	500
Chocolaterie Cartier	716
Collection Lazuli Inc	2 894
Condominiums Allée de Montcalm	500
Confiserie du Petit	312
Coop d'habitation	1 150

PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Coopérative d'habitation	500
Coopérative de la côte	265
L'Odyssée	500
Corporation immobilière	500
De Toutes les couleurs	463
Épicerie Sofia	500
Épices du Szechwar Enr.	3 000
Fabrique de la Paroisse	1 010
Financière Micado Inc.	1 276
Friperie Lobo Lavida Enr.	458
Gestion Immobilière	131
Gestion Paris-France Inc.	453
Gestion Danebourg Inc.	300
Global Marine Inc.	2 900
GM Developpe Inc.	500
Groupe Mediom Inc.	250
Groupe Archambault Inc.	9 390
Groupe Resto Plaisir Inc.	13 809
Habitations MBA	500
J B Laliberté Ltée	12 882
J A Roy Ltée	500
L'Archipel d'Entraide	226
L'Oiseau de Bois Inc.	2 957
La Capital Immobilière	3 434
La Galerie Le Chien d'or	1 778
La Boîte à Pain	178
Le D'Orsay Restaurant Pub	4 512
Le 47 Parallèle Inc.	11 029
Leblond et Associés Inc.	500
Les Placements Neury Inc.	1 676
Les Façades de la Gare	641
Les Entreprises Vianney	3 544
Les Fous du Plein Air	3 032
Les Concepts Zone Inc.	2 462
Les Soeurs du Bon-Pasteur Quec	4 053
Les Entreprises Chamel Inc.	1 187
Les Terrasses St-Matthew	500
Librairie Générale Française	763
Location Les Développements	4 500
Maison des Métiers	500
Mode Benicastor Inc. (Roots)	2 573
Musée de la Verrerie	5 324
Note à la Page Enr.	1 019
Oasis de Beauté	318
Papou Inc.	1 302
Pause-Café Crème Inc.	518
Peau sur Peau Inc.	5 500
Pierrette et René Lefebvre	217
Pizzeria la Piazzatta Inc.	1 207
Premier Acte	1 535
Quincaillerie St-Jean-Baptiste	620
Regroupement des Bingos Limoilou	2 511
Regroupement Voyages	3 618
Restaurant T St-Amour Inc.	13 900
Restaurant St-James	7 932
Restaurant Le Commensal	5 988
Restaurant d'Europe Inc.	6 409
Restaurant Laurie Rapahel Inc.	19 000
Restaurant d'Youville	4 625
Restaurant Le Momento	7 225
Restaurant Initiale Inc.	2 151
Restaurant Kimono Sushi Bar	1 896
Restaurant Chez Rabelais	2 426
Restaurant Le Cremaillerie Inc.	7 252
Restaurant Le Marie Clarisse	3 483
Restaurant Thang Long Inc.	2 379
Restauration L and C Inc.	2 763
Revolution In-Line	4 457
S O S Études	154
Sauna Back Boys	420
Service de Pneus Michaud Ltée	500
Société Atout Inc.	201
Société 510 Père Marquette Inc.	500
Sous-Marins Pierre Inc.	3 352
Sushi Taxi Inc.	888
Syndicat des Copropriétaires	460
Syndicat des Lofts	121
Théatre Niveau Parking	2 508
Théâtre La Bordée Inc.	9 240
Théâtre Périscope	275
TQS-Québec	540
Vélo Passe-Sport Plein air	2 100
Videoflex Enr. (Lise Martineau)	3 016
Payments under 100 $ (19)	945
	428 724
Conseil national de recherches du Canada	
Indemnité pour frais médicaux encourus par—	
Oleszkiewicz Igor	611
Paiement inférieur à 100 $ (1)	81
	692
Statistique Canada	
Paiements inférieurs à 100 $ (32)	*2 279*
	532 174
JUSTICE	
Ministère	
Indemnité pour frais médicaux en raison d'un délai de la mise en oeuvre d'une protection automatique—	
Vass Harding Linda	448
Roussy Natalie Anne	444
Indemnité pour erreur de procédure—	
Noel Eric	3 536
Trudel-sullivan Colette	7 500
Near David	23
Bonthoux Dennis	1 408
Indemnité pour effets personnels—	
MacNair Deborah	350
Merner David	350
Alibhai Aly	105
Deschênes Gérard	48
Henderson Craig	11
	14 223
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	
Indemnisation pour frais de soins dentaires—	
Ménard N	144
Paiements inférieurs à 100 $ (3)	211
	355

PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Cour suprême du Canada	
Indemnité pour frais syndicaux payés en trop—	
Ingrid Loyola-Nazareth	*434*
	15 012
DÉFENSE NATIONALE	
Ministère	
Indemnité pour des biens personnels endommagés—	
Bergeron J	220
Bombardier M	199
Bordeleau M	330
Brown K	228
Budget Car and Truck Rental	686
Champagne D	475
Côté C	152
Coulombe M	567
Cpl Poirier S	600
Derasp E	188
Durette JF	247
Francoeur G	439
Fraughton P	3 644
Gaudette J	565
Gilbert D	175
Gullens D	117
Isabelle G	140
Jean Mario	266
Lamarche J	191
Lamontagne-Lacasse PM	161
Leblanc C	288
Leblond B	547
Lt(N)Fontoura J	1 915
Malette MS	124
Marouez F	105
Materne G	279
Mathieu J	450
Metler C	680
Michaud A	220
Municipalité Val-Racine	510
Munro L	149
O'Keefe KP	320
O'Quin P	120
Poulin B	395
Rioux-Smith S	138
Ruel E	404
Tawil A	238
Villeneuve A	321
Vong JF	399
Williams ER	150
Colville B	410
Wildenbeest B	298
Pilotte J	234
Ried P	209
Ried D	154
Gaultois M	120
Brake B	117
Allen R	107
Newman R	106
Indemnité pour biens personnels endommagés—	
Delagrave R	300
Lafontaine S	165
Indemnité financière—	
Bleau R	10 000
Pedneault A	295
Thompson RJ	24 235
Paiements inférieurs à 100 $ (36)	2 236
	56 328
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire	
Indemnité pour objets personnels volés—	
Donovan R	*345*
	56 673
RESSOURCES NATURELLES	
Ministère	
Indemnité pour effets personnels endommagés—	
Cooper J	151
Indemnité pour annulation d'un tournoi de golf dû aux événements du 11 septembre—	
Cliffe K	250
Indemnité pour une erreur administrative suite à un délai dans la couverture sous le Régime de soins de santé de la fonction publique—	
Sved C	450
Paiements inférieurs à 100 $ (5)	171
	1 022
PARLEMENT	
Chambre des communes	
Indemnité pour le remplacement de vêtement—	
Guimond M	*535*
CONSEIL PRIVÉ	
Ministère	
Paiement inférieur à 100 $ (1)	*81*
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	
Indemnité pour objets volés—	
Stacey W M	194
Indemnité pour objets endommagés suite à une innondation—	
Hildebrand P	325
	519
Directeur général des élections	
Indemnité pour lunettes brisées—	
Berg J	454
Indemnité pour vêtements endommagés—	
Lowrie R	115
Indemnité pour dommage à un lieu de scrutin—	
Commission scolaire de Montréal	600
Indemnité pour dommage à un véhicule—	
Golab D	600
Paiements inférieurs à 100 $ (2)	140
	1 909
Commissaire aux langues officielles	
Indemnité pour conflit en milieu de travail—	
Kheil-Tittley J	*8 303*

PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones	
34 paiements émis à des représentants légaux pour le règlement de plaintes d'abus—	*2 888 585*
	2 899 397
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX	
Ministère	
PROGRAMME DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX	
Franchise déductible—	
Bates L	200
Coût pour annulation de voyage—	
Curran G	2 219
Coût pour une information incorrecte fournie—	
Edward Jones Compte #328683	8 851
Vol d'argent lors d'un voyage—	
Fletcher B	370
Réclamation pour dommages—	
Lam A	135
Indemnité pour dommages à un véhicule—	
Paillard T	331
Vol d'argent lors d'un voyage—	
Steinberg N	255
Paiement inférieur à 100 $ (1)	34
	12 395
SOLLICITEUR GÉNÉRAL	
Ministère	
Paiement inférieur à 100 $ (1)	*40*
Service correctionnel	
Indemnité pour perte ou dommage d'effets personnels d'un employé pendant ses fonctions de travail—	
Albert Chantal	146
Ayotte Denise	178
Bruyère Jacques	304
Chapman E	447
Châteauneuf Daniel	697
Cox B	120
Cooper J	249
Duguay B	130
Flanagan M E	576
Gallant D	163
Goguen B	614
Goulet Denise	150
Hale A	110
Holtzman A	228
Keith Jans	171
King L	180
Langford Frances	120
Lehouillier Alain	117
Little P	189
MacDonald R	608
Martin Caron	187
Mazerolle J	313
Mohl Gary	174
Moore G	329
Myers R	150
Parizeau J	103
Pearson N	178
Proulx-Menzel L	115
Renaud Christian	132
Reynolds S	249
Rhodes G J	435
Rosgen Joseph	175
Savard Yves	915
Shoppers Optical	358
Simmons R	164
Scott Pronych	132
Tellier Jean M Joseph	189
Thomas Robert	107
Verbling Lisa Bernadette	160
Weatherhead-McCoy Shannon	145
Lunettes endommagées pendant ses fonctions au SCC—	
Bussey M	334
Cameron J	140
Falk B	326
Sharp P	130
Objets personnels volés dans le casier—	
Knox T	108
Courroie de freins d'un véhicule coupée au travail—	
Buhay B	100
Véhicule endommagé sur les lieux de travail—	
Good W	100
Sloan J	339
Paiements inférieurs à 100 $ (69)	3 172
	14 956
Gendarmerie royale du Canada	
Lunettes ou lentilles cornéennes endommagées—	
Blocke D M M	373
Densmore E R	222
Yakiwchuk M G	191
Leblanc E	254
Mitzel L	174
Rennick J C	544
Urquart D S	339
Palfy K N	154
Hall M	170
Thompson B	464
Norman L	442
Ouimet R	188
Rorison D M	283
Krenz R W	402
Descoteaux R	171
Wade N J	132
Holland W A	340
Penner G	363
Oke G	188
Gallop F N	134
Arsenault A	216
Frenette J	187
O'Brien A A	196
Nisbit J D	285
James J A	157
Olson R P	105
Mallett R	254
Schmidt D C	332

PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant	Détail et bénéficiaire	Montant
	$		$
Gallant D S	353	Véhicule personnel endommagé—	
Wallis R P	223	Rothwell J	189
Pierce B D	160	Steele J	155
Vêtements/effets personnels endommagés—		Mazerolle B & T	618
Bastarache C	151	Shellbrook Chevrolet Oldsmobile pour Sanderson L	225
MacCallum A J	150	Vandenbilt Auto Body Ltd pour Bennett I	241
Michael L J	232	Netowastenum R	377
Villeneuve C	163	Lasson R	225
Zeineddine M Z	217	Haynes R A	253
Robar R S	108	Natyshak S	200
MacIntosh A N	278	Remboursement de coûts/dépenses—	
MacKinnon A J	160	Coyle D	275
McCambridge A	374	Clark J	134
Flack J M	181	Stapleton D J	108
Reeves L	600	Patenaude P J G	241
Jonsson D	204	Stemken B W	165
Archambault P	271	Tognela J N	172
Morrisseau J	183	Anderson J C	278
Ryan R	130	Speedy Auto Glass pour Aubichon E	180
Gibbon T L	434	MacLeod C	1 600
Raffle J R	211	MacLeod C	1 600
Keats E	174	Smith M A	1 085
Legault J	269	Aéroport de Québec Inc	6 635
Duguay G J E	431	Roy-Cyr Y E	198
Lemieux P	283	Legault J P	198
Propriété privée endommagée—		Lemir F W J	133
Jamieson K	377	Kaczkowski G	500
Dent M	1 014	Chartrand P J V	110
Halwas D H	432	Roper D B	165
Giannoulis N	417	Walker A S	125
Mischke Y G	210	Emond P R	128
Wasylik Bros Const Ltd pour Jarvis D & J	467	Dr Coughlin B E for S Partington's dog Nitro	324
A-Direct Access Glass Ltd pour Krauter H	176	Howitt R	115
Tu S	1 246	Kostick T	115
Steer M	320	Terrace R R	307
Pick R R	696	Baylin R D	144
Hudy G	254	Christian R M	472
Tracy L	364	Jackson R	300
Wright R	1 980	Bowman R V	124
McNeil R	200	Boutilier C L	601
Ball W J	281	Perte de revenu/d'argent—	
Lue P	494	Kantilas S	210
BCG eFuels Inc	954	River Valley Farm Equipment	607
Wilson B	334	Charlton T	200
Statton M	490	Sampson R	158
Christensen G	308	Perte d'effets personnels—	
Malmo D E	308	Demings D A	123
McNabb G	1 874	Irving P A	128
Services d'investigation pour Kalogerakos S	146	Bowes S	199
Emco Limited pour MacIsaac P	337	Mikulica A	270
Ring G	474	Mikulica A	180
John V	165	Rothwell J	118
Willaway A	290	Babenk W L	189
Columbia Property Management	104	Southeastern Alberta Search and Rescue pour Bern	206
Anchor Door & Window	207	Mantyko F	189
Filer S M	150	Wyton G C	272
Fleming A	102	Basque J M	311
Gordon Silver Real Estate Ltd	192	McKenzie A	400
Bonnar B	310	Wheeler R	161
Village de Mayo	1 722	Delisle L J	117
Williams E	664	Creed G R	118
Valley Glass for Wilson C	223	Smith S	144

PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX—*Fin*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
L'Heureux J	152
Gingras J G J M R	120
Anderson K	295
Zarr M	131
Lyreco (Canada) Inc pour Clement G W G	507
Paiements inférieurs à 100 $ (235)	9 587
	87 740
Commisssion nationale des libérations conditionnelles	
Indemnité pour dommage à un véhicule—	
Van-Keith S	*330*
	103 026
TRANSPORTS	
Ministère	
Indemnité pour remplacement de lunettes perdues—	
Milligan John	159
Indemnité pour argent perdu sur lieu de travail—	
Parkes David	251
Paiements inférieurs à 100 $ (7)	203
	613
ANCIENS COMBATTANTS	
Ministère	
Indemnité pour vêtements et biens personnels endommagés—	
Shead W	500
Indemnité pour le montant déductible d'une réclamation d'assurance pour véhicule endommagé—	
Jackstein M	100
Indemnité pour les prisonniers de guerre—	
Bell E F	1 098
Bell E F	5 403
Clark M Z	5 403
Grenon L	5 403
McCulloch A J	2 702
McCulloch A J	549
Soterholm E	11 970
Young L	2 702
Indemnité pour lunettes brisées—	
Phillippon B	117
Indemnité pour rasoir électrique perdu—	
Short V	150
Indemnité relative à l'allocation d'incapacité exceptionnelle—	
Succession de Deverson R	18 745
Indemnité relative aux intérêts de la police d'assurance des anciens combattants—	
Succession de Turner A	10 925
Paiements des bénéfices spéciaux aux Anciens Combattants de la marine marchande—	23 396 500
Paiements inférieurs à 100 $ (21)	1 023
	23 463 290
Total	74 250 900

MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR

Cet état fournit, par portefeuille ministériel et par programme, le détail de tous les montants adjugés par une cour payés au cours de l'exercice.

MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA	
Autorisation—Cour suprême du Canada	
26,596	
Bennett Jones en fiducie	
Shell Canada Ltd.	45 916
Autorisation—Cour d'appel fédérale	
A-670-98	
Développement des ressources humaines	
Bilodeau, P	3 965
A-368-00	
Felesky Flynn en fiducie	
Brooks Cosmo Hair Studio (1981) Ltd.	1 642
A-733-99	
Thorsteinssons en fiducie	
Campbell, K J	
Price, D (et autres)	4 970
A-739-99	
Spiegel, Shomer en fiducie	
Fédération des Caisses Populaires Desjardins	3 473
A-950-96	
Gowling Lafleur Henderson en fiducie	
Fortino, G (et autres)	3 000
A-275-00	
Edwards, Kenny & Bray en fiducie	
Gaucher, J M.	2 653
A-191-01	
Gregory J Ducharme en fiducie	
Gifford, T	53 127
A-837-00	
Noonan Oakley en fiducie	
Hillier, L D	1 616
A-678-96	
Morisson, Brown Sosnovitch en fiducie	
James, K	18 502
A-372-99	
White, Ottenheimer & Baker en fiducie	
Keeping, L	1 730
A-234-99	
Lab Chrysotile Inc.	
Lac D'Amiante du Canada	800
A-377-99	
Landry, J.	4 005
A-636-99	
Carson & Co en fiducie	
Lebras Farms Ltd	1 100
A-108-00	
Lind, J.	849
A-201-01	
Felesky Flynn en fiducie	
Lokmer, S	2 978
A-632-00	
Forbes, Roth, Basque en fiducie	
Moncton Computer Exchange Ltd.	4 803
A-402-99	
Kelly Howard Santini en fiducie	
Murphy, A	1 976
A-722-97	
Cavanagh & Almedia en fiducie	
Perusse, L	4 656
A-182-97	
Ogilvy Renault en fiducie	
Queenswood Land Associations Limited	3 359
A-609-99	
Cassels, Brock & Blackwell en fiducie	
Razek, G	16 822
A-550-00	
Ogilvy Renault en fiducie	
Sandvik Tamrock Canada (CITT/TRADE ADMIN CASE)	3 833
A-410-99	
McKechine & Company en fiducie	
Saturn Construction System Ltd.	2 500
A-398-97	
Bennett Jones en fiducie	
Shell Canada Ltd.	21 028
A-154-00	
Smith, G E	320
A-365-01	
BW Strassburger Limited	6 500
Autorisation—Cour fédérale Section de première instance	
T-2541-94	
Fraser Milner Casgrain en fiducie	
Capital Records/une filiale de TEMI Canada Inc	12 171
T-172-01	
Mockler Peters Oley Rouse & Williams en fiducie	
506913 NB Ltd Nautica Motors Inc	1 000
T-2007-95	
Bertrand Leduc en fiducie	
Gestion Prego Inc.	432
T-2006-95	
Bertrand Leduc en fiducie	
Les Industries SLM Inc	10 437
T-1019-01	
Neary, E R & D	500
T-1915-99	
Robertson, J H R	827
T-941-99	
Ogilvy Renault en fiducie	
Rolls Wood Group (Repairs and Overhauls) Ltd.	57 797
T-2772-93 (GST)	
Kenneth W Penonzek en fiducie	
Thompson Bros Construction Ltd.	4 352

MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Autorisation—Cour d'appel et Cour fédérale Section de première instance A-512-96 & T-3007-89	
McInnes Cooper en fiducie	
Timmins, J F	33 124
Autorisation—Cour canadienne de l'impôt	
98-1052(IT)G	
Birnie & Company en fiducie	
Ainsworth Lumber Co Ltd	15 344
2000-3093(IT)G, 2000-3094(IT)G	
Ravinsky Ryan en fiducie	
Amit, Z	2 210
2000-1856(IT)I	
Applebee, S	100
1999-4219(IT)G	
Ash Farms Ltd.	2 750
2001-1135(IT)I	
Jones Emery Hargreaves Swan en fiducie	
Aschraft, B	669
98-2015(IT)G	
Patterson Palmar Hunt Murphy en fiducie	
Aylward, F (succession de)	4 760
98-2652(IT)I	
Madorin Snyder en fiducie	
Baker, R L	3 028
2000-1513(IT)I	
Moon Heath en fiducie	
Barber, R	900
2001-2745(IT)I	
Biggs, R	100
2000-1176(IT)I	
Howard E Katz en fiducie	
Blinkhorn, L	950
95-2615(IT)G	
Sand Exploration Ltd	
Bosa Developments Inc	500
98-1575(IT)G	
Revenue national Canada	
Burkes, D	5 208
96-1231(IT)G, 96-1235(IT)G, 96-1239(IT)G, 96-1248(IT)G	
Thorsteinssons en fiducie	
Campbell, K J	
Price, D (et autres)	49 375
98-2561(IT)G	
Barsalou Lawson en fiducie	
Canadian Helicopters Ltd.	10 830
2000-1232(IT)G	
Donahue en fiducie	
Canadian Occidental US	
Petroleum Corporation	2 853
1999-3143(IT)I	
Felesky Flynn en fiducie	
Christian, G	1 232
2001-201(IT)I	
Chi Dang, D	100
2000-2394(IT)I	
Chudd, M	182
97-2965(IT)G	
Peter Kravchuke en fiducie	
Continental Steel Ltd.	2 770
2000-1679(IT)I	
Jean Becotte en fiducie	
Cossette, M-A	1 050
1999-1758(IT)G	
Patterson, Palmer, Hunt Murphy en fiducie	
Coughlan, T D	5 168
2000-5110(IT)I	
Société d'avocats d'Alpert pour	
Crolla, P	1 441
98-1855(IT)G	
Hope Heinrich en fiducie	
Delisle, L	6 361
2000-3791(IT)I	
Deluca, F	100
98-2448(IT)G	
Harris & Harris en fiducie	
Disbrowe, J	13 500
2001-430(IT)I	
Ducharme, L	69
98-1562(IT)I	
El-Hennawy, H	231
96-1746(GST)G	
Beverly Bulyovsky	
861410 Ontario Inc.	250
1999-2085(GST)I	
Denis Michel, Lacroix, Forest & Del Frate en fiducie	
510628 Ontario Limited	
O/a Rosset Landscaping	6
96-3201(IT)G	
Spiegel, Sohmer en fiducie	
Fédération des Caisse Populaires Desjardins	2 375
1999-4220(IT)G	
Gerlo Farms Ltd.	2 750
2000-433(IT)	
Goodman, Solomon & Gold en fiducie	
Feld, S	500
2000-138(IT)I	
Ravinsky Ryan en fiducie	
Ferron, D	1 500
88-484(IT), 88-541(IT)	
Sidney Green en fiducie	
Folster, F M (et autres)	2 150
94-1028(IT)G	
Gowling Lafleur Henderson en fiducie	
Fortino, G (et autres)	59 991
1999-2936(IT)G	
David Share Associates en fiducie	
Fry, B	1 500
98-148(IT)G	
Edwards, Kenny & Bray en fiducie	
Gaucher, J M	1 613
2000-2450(IT)I	
Gaudet, A	1 100

MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
1999-1974(IT)G	
Heenan Blaikie en fiducie	
Gestion d'Événements Gestev Inc.	1 000
98-2383(IT)G	
Priel, Stevenson, Hood & Thorton en fiducie	
Geransky, D	6 401
2001-749(IT)I	
Girard, R E.	200
2001-761(IT)I	
Grace, M	200
2000-2527(IT)I	
Kenneth R Fiddes en fiducie	
Hennessy, B	1 150
2000-3928(IT)I	
Foster Townsend Graham & Associates en fiducie	
Highley, P A	707
2001-1539(IT)I	
McDougall Gauley en fiducie	
Hunter, J	681
98-2519(IT)G	
David Brown en fiducie	
James, K W.	4 121
1999-1749(IT)G	
Mendelsohn, Rosentzveig, Schacter en fiducie	
Jurak, A.	4 500
1999-2647(IT)G	
Giffen & Partners en fiducie	
Kadrie, E.	4 341
2000-3674(IT)I	
King, S	150
1999-1978(IT)G	
Aikins, MacAulay & Thorvaldson en fiducie	
Klewchuk, W	4 162
1999-5117(IT)I	
Snyder & Associates en fiducie	
Lakeside Properties Ltd.	715
1998-872(IT)G	
Carson & Co en fiducie	
Lanning, D	750
1998-873(IT)G	
Carson & Co en fiducie	
Lanning, W	750
97-2648(IT)G	
Kenneth R Hausser Law Corporation en fiducie	
Larsen, J	3 427
98-562(IT)G	
Carson & Co en fiducie	
Lebras Farms Ltd	3 469
1999-566(IT)I, 1999-568(IT)I	
Parlee McLaws en fiducie	
Levert, J et Levert, E	4 069
98-2151(GST)G	
Wolf Lea Huckell en fiducie	
Libra Transport (BC) Ltd.	5 788
2000-420(IT)G	
Felesky Flynn en fiducie	
McAnulty, N	5 265
98-2778(IT)G	
Kerry McClelland en fiducie	
McClelland, B G	1 500
1999-2857(IT)I, 1999-3789(IT)I	
Marchand, M C	750
96-1998(IT)I	
Marcil, D	170
96-3685(IT)I	
Duewel, D	
Micheelsen, H B (succession de)	250
1999-4920(GST)I	
Forbes, Roth, Basque en fiducie	
Moncton Computer Exchange Ltd.	1 449
2001-4326(IT)I	
Société d'avocats d'Anderson pour	
Mueller, B.	1 023
1999-5088(IT)I, 1999-5089(IT)I	
Jones Emery Hargreaves Swan en fiducie	
Muirhead, B & J	706
2001-59(IT)I	
Nichols, L.	500
92-1950(IT)G	
Norris, G P	375
2000-754(IT)I	
O'Donovan, J.	100
98-563(IT)G, 98-565(IT)G, 98-566(IT)G, 98-567(IT)G	
William Johnston pour	
Ogden Palladium Servies (Canada Inc)	250
1999-2515(IT)I	
Ostapyk, W A	450
2000-353(IT)I, 2000-355(IT)I	
Oxicano, V & E	50
97-950(IT)G, 97-951(IT)G	
Fraser Milner Casgrain en fiducie	
PCL Construction Management Inc. (et autres)	9 693
98-1161(IT)I	
Phillips, J	1 149
2000-422(IT)G	
Richler et Tari en fiducie	
Prior, J.	974
97-3437(IT)G	
Ogilvy Renault en fiducie	
Provigo Distribution Inc.	2 600
94-2409(IT)G	
Ogilvy Renault en fiducie	
Queenswood Land Associates Limited.	8 251
98-915(GST)I, 98-917(GST)I	
Richler et Tari en fiducie	
Quon, A (et autres)	2 619
97-221(IT)G	
Peter Kravchuke en fiducie	
READ Enterprises Ltd.	2 594
2000-2416(IT)I	
Christina, A Tari en fiducie	
Rachamalla, K	5 000

MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
2000-3258(IT)I	
Jones Emery Hargreaves Swan en fiducie	
Raper, C	706
1999-1366(IT)G	
Heenan, Blaikie en fiducie	
Rikley, B	9 109
2000-4295(IT)I	
Groupe Droit de Merchant en fiducie	
Robins, D	650
2000-202(GST)I	
Rolfe, L	1 900
98-1750(IT)G	
Jacques St-Onge Inc	4 655
2000-458(IT)G, 2000-956(IT)G, 2000-964(IT)G, 2000-965(IT)G	
Lafleur, Brown en fiducie	
Salame, R (et autres)	400
1999-1851(IT)G, 1999-1852(IT)I	
Savage, C J & D	5 732
95-3955(IT)G	
Bennett Jones en fiducie	
Shell Canada Ltd.	54 217
2000-3830(IT)I	
Shields, D.	100
98-2067(IT)G	
Koskie Minsky en fiducie	
Singh, S.	3 766
98-3861(IT)I	
Sirtonski, M.	250
2000-5046(IT)I	
Standnyk, K	93
2001-3506(IT)I	
Todd, J G	250
2001-639(IT)I	
Peters Westfall en fiducie	
Tramble, L	950
2000-3766(IT)I	
Turgeon, M D	50
1999-3446(IT)I	
Roy, Mercier en fiducie	
Turmel, Y	11 141
1999-1969(IT)G	
Heeman Blaikie en fiducie	
Union Cycliste Internationale	2 527
2000-3574(IT)I	
Urpesz, R	225
98-1009(IT)G	
Reino, Conte en fudicie	
Valladolid, R.	2 732
2001-790(IT)I	
Van Angeren, P	100
1999-2299(GST)G	
Walback, R.	7 284
1999-5116(IT)I	
Snyders & Associates en fiducie	
Wallsten, J.	415
2000-1401(IT)I	
Watzel, M G.	300
96-4184(IT)G, 96-4712(IT)G	
Goodman, Phillips & Vineberg	
Whitland Construction Company Limited	7 013
1999-1542(IT)G	
Aikins, MacAulay & Thorvaldson	
Wilson, D	2 074
1999-4108(IT)I	
David Charles Woods pour	
Woods, E L (succession de).	650
Autorisation—Cour d'appel fédérale et Cour canadienne de l'impôt	
96-1749(IT)G, 96-1750(IT)G, 96-1752(IT)G, A-421-98, A-422-98, A-425-98, A-426-98, A-432-98	
Thorsteinssons en fiducie	
Worrell, B (et autres)	5 125
Autorisation—Cour supérieure de l'Ontario	
500-05-061690-002	
Fraser, Miller, Casgrain en fiducie	
Gestion RF & Fils Inc	
Faille, R	231
Autorisation—Cour d'appel de l'Ontario	
appel C28817	
Sutts, Strosberg LLP	
Edgar, D	217 467
	974 690
PATRIMOINE CANADIEN	
Commission de la fonction publique	
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale T-1529	
Paiement pour des dommages à la suite de discrimination involontaire lors d'un processus de sélection	
Green, N	48 323
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION	
Ministère	
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-3552-00	
Règlement pour frais judiciaires découlant d'une décision erronée d'un agent d'immigration—	
Rudolf Kischer en fiducie pour	
Yang Qu	1 000
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-1613-00	
Règlement pour frais judiciaires découlant d'une révision de la décision d'un agent des visas concernant une demande de résidence permanente—	
Joel Guberman en fiducie pour	
Yi An	200
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-536-00	
Règlement pour frais judiciaires découlant d'une décision erronée d'un agent des visas—	
Paul VanderVennen en fiducie pour	
Awtar Singh.	1 000

MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale T-706-00	
Règlement pour frais judiciaires découlant du refus d'une demande de citoyenneté—	
Mary Lam en fiducie pour Hatem Lufti Ali Barghouth, Abeer Hasaan Barghouth, Noor Hatem Barghouth et Aya Hatem Barghouth	75 000
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale T-1063-98	
Règlement pour frais judiciaires découlant du rejet d'un contrôle judiciaire—	
Panteras et Lezzoni en fiducie	19 995
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-791-98	
Règlement pour frais judiciaires découlant d'une décision erronée d'un agent d'immigration—	
Galati, Rodrigues, Azevedo & Associates en fiducie pour Mankit Singh Atwal	22 500
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-525-99 & A-214-00	
Règlement pour frais judiciaires découlant d'une décision erronée d'un agent des visas—	
Nassim Mohammad Popal, Ministère de la Justice	4 000
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-3951-99	
Règlement pour frais judiciaires découlant du report de l'audience pour un contrôle judiciaire—	
Joan Manafa en fiducie Odette, M S	300
Autorisation—Cour d'appel fédérale A-686-98	
Appel rejeté avec coût—	
Règlement pour frais judiciaires.	
Michael Crane, en fiducie pour Muyumba, AC; Yamba, BK; Yamba, M-C; Yamba, O; Yamba, W	1 367
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-633-00	
Règlement découlant d'une décision erronée d'un agent d'immigration—	
Michael Crane en fiducie pour Selvarajah, Vairamuthu	250
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-3951-99	
Règlement pour frais judiciaires découlant d'un contrôle judiciaire d'une demande d'établissement refusée—	
David Matas en fiducie pour Rousko Valtchew	3 581
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-3184-01	
Règlement pour frais judiciaires découlant d'un délai accordé pour une demande—	
Zoran Jovic en fiducie	250
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-908-01	
Règlement pour frais judiciaires découlant de l'avis d'abandon d'une requête en mandamus—	
Raoul Moulakia en fiducie pour Amadou Mahama	3 000
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-525-99 & A-214-00	
Règlement pour frais judiciaires découlant d'une décision erronée d'un agent des visas—	
Nassim Mohammad Popal, Ministère de la Justice	750
Autorisation—Cour d'appel fédérale A-613-00 & A-614-00	
Appel rejeté avec coût.	
Règlement pour frais judiciaires—	
Michael Crane en fiducie pour Jan, M	500
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-6123-00	
Règlement pour frais judiciaires pour autorisation et contrôle judiciaire d'une ordonnance de mandamus exigeant que l'intimé termine le traitement de la demande de résidence permanente du demandeur—	
Cabinet d'avocats Darwent en fiducie pour Paulos Bogale	1 250
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-3060-01	
Règlement pour frais judiciaires découlant d'une décision erronée d'un agent des visas—	
Services juridiques communautaires du sud d'Ottawa pour Hassan Diriye Warsame	130
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale T-1498-99	
Règlement pour frais judiciaires découlant d'un délai accordé pour une demande—	
Kandasamy Ravichandran Make Peace, Romof en fiducie	1 500
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-1022-01	
Règlement pour frais judiciaires découlant d'un contrôle judiciaire pour Kenroy Barrington Haye—	
Douglas Baum en fiducie	900
Autorisation—Cour supérieure de justice F24-97	
Règlement pour frais judiciaires découlant de l'examen d'une fausse déclaration d'Angelina Codina—	
Cour suprême de la justice pour Cordina, A	5 000
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-4264-01	
Règlement pour frais judiciaires découlant d'un demande de contrôle judiciaire—	
Jesus B Yanes Rodriguez, Hagan et McDowell, en fiducie	300
Autorisation—Cour suprême du Canada TL-271703	
Règlement pour frais judiciaires découlant d'une autorisation d'appel—	
Hoang Van Chu	944
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale A-288-00	
Règlement pour frais judiciaires découlant d'une décision erronée d'un agent des visas	
Mary Lam en fiducie pour Shou Ping Chou	7 495
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-4565-01	
Règlement pour frais judiciaires découlant d'une ordonnance accordant un contrôle judiciaire afin de continuer le traitement de la demande de résidence permanente de—	
Services juridiques communautaires du sud d'Ottawa pour Beheredin Ahmed et Nuria Shukra	94
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale T-121-97	
Règlement pour frais judiciaires découlant d'un désistement en cour—	
Douglas Cannon en fiducie pour Jocelyn Sorreda	10 000

MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-5504-01	
Règlement pour frais judiciaires découlant d'une décision erronée d'un agent d'immigration—	
Roger Rowe en fiducie pour	
Iskander Ikabai Hezbyal	1 500
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-4578-01	
Règlement pour frais judiciaires découlant du rejet d'une demande de contrôle judiciaire parce qu'elle était sans objet—	
Fei Xiao	1 000
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-4849-00	
Règlement pour frais judiciaires découlant d'une décision erronée d'un agent d'immigration—	
Laurence Cohen en fiducie pour	
Oluwatoyin Joseph Martins	750
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-6095-00	
Règlement pour frais judiciaires découlant de la contestation d'un contrôle judiciaire et du rejet de la procédure—	
Firoz Rahman	2 008
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale A-173-01	
Règlement pour frais de déportation de M Nizam découlant du rejet d'une demande de contrôle judiciaire—	
Greer Shipping Ltd.	10 640
	177 204
ENVIRONNEMENT	
Agence canadienne d'évaluation environnementale	
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale T-1400-99, T-1993-99	
Règlement des frais judiciaires—	
Ville de Hamilton	16 667
SANTÉ	
Ministère	
Plainte Q49589	
Frais de course—	
Ancien combattant: J-G Labbe	14 998
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	
Ministère	
Autorisation—Cour du banc de la reine de l'Alberta 82100	
Ordre de paiement pour une faillite.	
Faber and Company Inc. en fiducie pour	
Shane, C.	1 000
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN	
Ministère	
PROGRAMME DES AFFAIRES INDIENNES ET INUITES	
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale T-617-85 & T-782-97 & T-2804-97	
Paiement des frais juridiques—	
Blake, Cassels & Graydon, LLP en fiducie pour	
Ermineskin Band	1 500
Blake, Cassels & Graydon, LLP en fiducie pour	
Ermineskin Band	7 500
Parlee Mclaws en fiducie pour	
Samson Band	7 500
Dubuc Osland Barristers and Sollicitors en fiducie pour	
Montana Band	7 500
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale A-568-98	
Paiement des frais juridiques—	
Farris, Vaughan, Wills & Murphy en fiducie pour	
Smith (Tsartlip Band)	15 500
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale T-909-99 & A-232-00	
Paiement des frais juridiques—	
Felesky Flynn en fiducie pour	
Carcross/Tagish First Nation	11 691
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale T-125-00	
Paiement des frais juridiques—	
Chamberlain Hutchison en fiducie pour	
Fred Prince	3 200
Rath et compagnie en fiducie pour	
Sucker Creek Band	3 554
Autorisation—Cour suprême de la Colombie-Britannique Registre N 90 0913	
Paiement pour des frais juridiques futures et déboursement—	
Woodward and Co en fiducie pour	
Roger Williams et Xeni gwet First Nation	45 000
Woodward and Co en fiducie pour	
Roger Williams et Xeni gwet First Nation	45 000
Woodward and Co en fiducie pour	
Roger Williams et Xeni gwet First Nation	4 837
Autorisation—Cour fédérale Section de première instance T-747-94	
Avocats Low Murchison	
Nom du plaignant retenu	1 000
Autorisation—Cour d'appel de la Saskatchewan 2001 SKCA 76	
Groupe Droit de Merchant pour	
Nom du plaignant retenu	3 825
Autorisation—Cour du banc de la reine du Manitoba CI 00-0120597	
Les avocats et conseillers juridiques de Georgina Garrett	
Nom du plaignant retenu	873
Autorisation—Cour supérieure de Justice de l'Ontario 406/95	
Blake, Cassels et Graydon LLP pour	
Nom du plaignant retenu	203 059
Autorisation— 85-CQ-003064CM	
Les avocats et conseillers juridiques de Power Budd	
Nom du plaignant retenu	5 000
Registre No. 27154	
Farris, Vaughan, Wills & Murphy	9 000
Débiteur—Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale T-617-85, T-782-97, T-2804-97	
Paiement des frais juridiques—	
Coûts alloués à la Couronne pour l'appel du cas Montana Band—	
Les avocats et conseillers juridiques de Dubuc Osland	(4 348)
Débiteur de Lerner & Associates	(603)
	370 588

MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
JUSTICE	
Ministère	
Autorisation—Cour fédérale Section de première instance	
Paiement des coûts de défense en droit—	
Les avocats et conseillers juridiques de Calvuzzo Hayes Shilton McIntyre & Cornish en fiducie pour Marie Carmel Corbett	131 052
Autorisation—Cour fédérale Section de première instance	
Paiement des coûts de défense en droit—	
Ackroyd Piasta Roth & Day Lilianne Cook DOJ Edmonton en fiducie pour Ambrose, Maurice	1 500
Autorisation—Cour d'appel de l'Ontario	
Paiement des coûts de défense en droit—	
Davis & Associates en fiducie pour Wesley Grant	2 000
Autorisation—Cour supérieure de la justice	
Paiement des coûts de défense en droit—	
Beresh, Depoe, Cunningham en fiducie pour Nicholas Ribich	10 000
William H Wiley Les avocats et conseillers juridiques de Scott Chamberlain Shields & Hunt	36 668
Autorisation—Cour d'appel de la Nouvelle-Écosse	
Paiement des coûts de défense en droit—	
Kevin A Burke Burke, Mitton, Thompson, Halifax NÉ en fiducie pour Gilles Poirier	35 000
Autorisation—Cour provinciale de l'Alberta	
Paiement des coûts de défense en droit—	
Yuen, Gerald Ming-Chung, DOJ Calgary pour Rob Constantinescu	2 200
DOJ Edmonton pour McElheran, Kevin Lyle	500
	218 920
CONSEIL PRIVÉ	
Directeur général des élections	
Autorisation—Tribunal canadien du commerce extérieur PR-2000-003	
Remboursement des frais de dépôt et des frais de procédure suite à une plainte de marché d'acquisition—	
Canadian computer rentals	4 133
Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones	
Autorisation—Cour suprême de la Saskatchewan 1048-1997-1	
Paiement de coûts.	
Kanuka Thuringer en fiducie	580
Autorisation—Cour suprême de la Colombie-Britannique A960336	
Paiement pour dommages suite à des plaintes d'abus de la part de vingt plaignants—	
David Paterson Personal Law en fiducie	72 709
Hutchins, Soroka & Grant en fiducie	203 808
Autorisation—Cour du banc de la reine de l'Alberta 9903-3821	
Paiement de coûts—	
Bennett Jones LLP en fiducie	5 000
	282 097
	286 230
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX	
Ministère	
PROGRAMME DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX	
Autorisation—Arrêt de la cour Supérieure de Montréal 500-5-63308-17	
TPSGC doit rembourser les ajustements de loyer pour la variation des impôts fonciers et l'impôt d'eau—	
Corporation immobilière Magil Laurentienne	18 457
Autorisation—Loi sur le Tribunal canadien du commerce extérieur Alinéa 30.16(1) - PR-2000-044 et PR-2000-049 à 053	
TPSGC doit rembourser leur partie des frais encourus lors du dépot et du traitement des plaintes—	
Polaris Inflatable Boats (Canada) Ltd	2 292
Autorisation—Arrêt de la cour Supérieure de Montréal 200-17-1963-8	
TPSGC doit rembourser une partie du paiement fait par erreur au sous-traitant Dan My Inc.—	
Rodrigue Métal Ltée	14 798
Autorisation—Ministère de la justice. Dossier 358378	
Décisions de la Commission canadienne des droits de la personne—	
Engleman Gottheil, C en fiducie pour Le, Triet	5 000
Borden Ladner Gervais en fiducie pour Avocats pour M. Robinson (Défendeur)	2 868
Le, Triet	10 000
	53 415
SOLLICITEUR GÉNÉRAL	
Service correctionnel	
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale T-605-01	
Action intentée par Gordon McKenzie-Crowe et autres pour obtenir une ordonnance imposant la reclassification des surveillants correctionnels—	
L'Association canadienne des surveillants correctionnels en fiducie pour McKenzie-Crowe	1 000
Autorisation— Cour suprême de la Colombie-Britannique S034442	
Règlement à un détenu qui a subi des lésions après avoir été agressé et battu par un autre détenu pendant son transfert à une unité d'isolement—	
Les avocats et conseillers de Paul McMurray en fiducie pour McIlroy Kerry Lincoln	15 500
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale T-1597-00	
Dépenses reliées à une demande de contrôle judiciaire présentée par un détenu relativement au refus d'un directeur d'établissement de divulguer la raison pour laquelle il a refusé que le détenu ait des contacts avec des visiteurs—	
Lloyd Grant Wedow	1 911

MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR—*Fin*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale T-1487-99	
Dépenses reliées à une demande de contrôle judiciaire présentée par un détenu relativement à une décision du SCC de refuser qu'un régime végétarien lui soit servi—	
Maurice, Jack	1 560
Autorisation—Cour d'appel fédérale A-99-00, T-287-99	
Dépenses reliées à une demande de contrôle judiciaire présentée par un détenu relativement à une décision rendue par un président indépendant concernant des infraction disciplinaires—	
Daniel Royer, en fiducie pour Pontbriand, Jean-Guy	1 428
Autorisation—Cour suprême du Québec 200-17-001963-008	
Jugement pour montants impayés en vertu d'un contrat pour la fourniture de biens et de services au pénitencier de Donnacona—	
Pothier, Delisle en fiducie pour Rodrigue Métal Ltée	14 798
Autorisation—Cour suprême du Québec 500-05-011749-940	
Jugement pour dommages causés à la demandante et à ses enfants parce que le SCC aurait omis de retirer le mandat d'arrestation contre son mari—	
Alain Arsenault en fiducie pour Lefebvre, Sylvie	21 855
	58 052
CONSEIL DU TRÉSOR	
Secrétariat	
Autorisation—Cour fédérale Certification du jugement T-2160-99	
Paiement au titre de l'entente sur la parité salariale conformément à l'article 30 de la *Loi sur la responsabilité civile de l'État et le contentieux administratif*	55 496 449
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale T-1949-00	
Coûts adjugés concernant les prestations de pensions—	
Raven, Allen, Cameron & Ballantyne en fiducie	3 911
	55 500 360
Total	57 720 447

SECTION 11

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2001-2002

Programmes fédéraux-provinciaux à frais partagés

SOMMAIRE

	Page
Agriculture et Agroalimentaire	11.2
Patrimoine canadien	11.4
Environnement	11.6
Pêches et Océans	11.8
Santé	11.14
Développement des ressources humaines	11.14
Affaires indiennes et du Nord canadien	11.14
Industrie	11.18
Justice	11.22
Défense nationale	11.22
Ressources naturelles	11.22
Travaux publics et Services gouvernementaux	11.24
Solliciteur général	11.24
Transports	11.24

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS

Cet état présente, par province et territoire, et pour chaque programme fédéral-provincial à frais partagés, les dépenses de l'exercice en cours et de l'exercice précédent et les dépenses encourues depuis l'inauguration du programme. Ces programmes sont présentés d'un exercice à l'autre jusqu'à ce qu'ils soient complétés, même si aucune dépense n'est engagée dans un exercice donné. Un (f) vis-à-vis le total des dépenses depuis l'inauguration indique les programmes complétés au cours de l'exercice. Dans cet état, les montants en caractères romains représentent les dépenses de l'exercice en cours, les montants en caractères **gras** représentent les dépenses de l'exercice précédent et les montants en *italique* représentent les dépenses depuis l'inauguration.

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick
	$	$	$	$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE				
Ministère				
Contributions en vertu du Programme canadien d'agro-infrastructure	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Entente d'innovation agroalimentaire Canada/Saskatchewan	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Contributions aux cercles 4-H	7	8	15	8
	7	**8**	**15**	**8**
	187	*161*	*310*	*175*
Assurance-récolte et sauvagine	128	996	486	1 695
	127	**912**	**459**	**1 786**
	1 730	*25 749*	*7 883*	*30 010*
Ententes de développement économique et régional	...	...	...	...
	...	...	...	...
	6 740	*27 545*	*33 040*	*32 296*
Subventions aux organisations dans le cadre des programmes complémentaires de sécurité du revenu	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	*1 500*
Régime d'assurance-revenu brut	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	*9 813*	*2 315*	*4 904*
Compte de stabilisation du revenu net	119	2 802	1 935	1 839
	91	**2 988**	**1 673**	**1 470**
	719	*18 213*	*10 130*	*9 340*
Programme de refinancement de la dette pour le Nouveau-Brunswick	...	...	...	...
	...	...	...	**78**
	...	...	...	*570*
Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*— Fonds de développement Canada/Nouvelle-Ecosse pour le secteur agricole	...	...	26	...
	...	...	...	...
	...	...	*312*	...
Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*— Compte de stabilisation du revenu net	55	...	1 472	1 904
	43	**2 143**	**742**	...
	228	*8 344*	*4 137*	*1 904*

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total	
$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	
...	...	2 480	2 642	130	...	5 252	...	...	...	5 252	
...	...	**2 159**	**11 536**	**3 132**	...	**16 827**	...	...	...	**16 827**	
...	...	*22 373*	*73 837*	*28 754*	*1 478*	*126 442*	...	...	...	*126 442*	
...	...	...	1 101	...	...	1 101	...	...	...	1 101	
...	...	...	**3 397**	...	...	**3 397**	...	...	...	**3 397**	
...	...	...	*46 305*	...	...	*46 305*	...	...	...	*46 305*	
14	47	23	23	35	18	198	...	...	...	198	
10	**48**	**23**	**23**	**35**	**18**	**195**	...	...	...	**195**	
222	*1,483*	*520*	*587*	*709*	*345*	*4 699*	...	...	...	*4 699*	
19,590	24,136	33 005	92 108	53 224	6 079	231 447	...	...	...	231 447	
17,332	**19,841**	**36 600**	**92 169**	**46 333**	**7 015**	**222 574**	...	...	...	**222 574**	
335,487	*528,492*	*571 571*	*1 718 147*	*1 148 172*	*110 796*	*4 478 037*	...	...	...	*4 478 037*	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
428	...	...	...	...	...	**428**	...	...	...	**428**	
45,485	...	*12 797*	*13 169*	*8 676*	*19 555*	*199 303*	...	...	...	*199 303*	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	*34 870*	*56*	*2 000*	*38 426*	...	...	...	*38 426*	
...	...	8	...	2	...	10	...	...	...	10	
...	...	**17**	...	**12**	...	**29**	...	...	...	**29**	
250,200	*340,762*	*384 456*	*902 975*	*567 182*	*12 578*	*2 475 185*	...	...	...	*2 475 185*	(a)
4,249	54,066	35 447	83 101	59 054	6 845	249 457	...	...	...	249 457	
3,720	**51,212**	**34 907**	**80 881**	**43 216**	**5 983**	**226 141**	...	...	...	**226 141**	
21,322	*371,436*	*269 788*	*856 573*	*399 877*	*44 793*	*2 002 191*	...	...	...	*2 002 191*	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	**78**	...	...	...	**78**	
...	...	...	...	...	...	*570*	...	...	...	*570*	(a)*(f)*
...	...	...	...	...	...	26	...	...	...	26	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	*312*	...	...	...	*312*	*(f)*
...	21,816	...	...	32 155	3 713	61 115	...	...	...	61 115	
...	**17,677**	...	...	**23 637**	**3 189**	**47 431**	...	...	...	**47 431**	
...	*88,407*	...	*75 000*	*78 139*	*6 902*	*263 061*	...	...	...	*263 061*	

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick
	$	$	$	$
Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*—				
Programmes complémentaires de sécurité du revenu	773	3 197	975	...
	1 350	**753**	**969**	...
	6 710	*7 598*	*4 699*	*902*
Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*—				
Programmes transitoires pour les viandes rouges	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	*181*	*209*	*124*
Entente Canada-Saskatchewan sur l'aide à l'innovation en agro-alimentaire (FIAA)	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Paiements en remplacement de subventions aux provinces de la Saskatchewan et du Manitoba pour créer des mesures d'aide d'urgence à l'agriculture	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Programme d'aide en cas de catastrophe liée au revenu agricole (ACRA)	...	...	...	...
	220	**2 717**	**4 902**	**2 527**
	377	*9 065*	*7 455*	*3 137*
Paiements relatifs à la Loi sur la protection du revenu agricole —				
Programme d'aide 500,000,000$	1 000	5 400	4 300	2 202
	...	...	...	...
	1 000	*5 400*	*4 300*	*2 202*
Entente Canada-Ontario sur les mesures prises en raison de la présence du virus de la Sharka en Ontario	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Programme canadien du revenu agricole (PCRA)	120	15 202	5 183	1 020
	34	**4 049**	**2 325**	**792**
	154	*19 251*	*7 508*	*1 812*
Programme Canada-Saskatchewan d'approvisionnement en eau des fermes d'élevage	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Agence canadienne d'inspection des aliments				
Programme d'indemnisation des propriétaires d'animaux morts de la rage	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	*5*
Total du portefeuille ministériel	2 202	27 605	14 392	8 668
	1 872	**13 570**	**11 085**	**6 661**
	17 845	*131 320*	*82 298*	*88 881*
PATRIMOINE CANADIEN				
Ministère				
Programme des langues officielles dans l'enseignement	2 872	4 959	5 407	18 742
	2 732	**2 209**	**6 885**	**17 304**
	76 767	*42 520*	*144 674*	*574 218*
Entente de développement sur la culture—Winnipeg	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total	
$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	
49,141	42,936	768	20 100	54 961	7 681	180 532	...	...	175	180 707	
53,148	**48,896**	**2 991**	**14 834**	**4 293**	**11 331**	**138 565**	...	...	...	**138 565**	
284,830	*155,917*	*18 164*	*40 784*	*141 162*	*19 467*	*680 233*	...	...	*175*	*680 408*	
...	...	...	...	813	...	813	...	...	...	813	
...	...	...	...	**763**	...	**763**	...	...	...	**763**	
5,217	*3,617*	*2 080*	*1 108*	*14 998*	*288*	*27 822*	...	...	...	*27 822*	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	**397**	...	...	**397**	...	...	...	**397**	
...	...	...	*957*	...	...	*957*	...	...	...	*957*	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	*60 000*	*180 000*	...	...	*240 000*	...	...	...	*240 000*	*(f)*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
122,211	**117,158**	**97 468**	**166 288**	**84 538**	**6 955**	**604 984**	...	...	...	**604 984**	
240,326	*170,238*	*152 884*	*259 268*	*162 305*	*22 872*	*1 027 927*	...	...	...	*1 027 927*	*(f)*
56,100	104,100	55 200	118 500	126 800	22 000	495 602	...	...	...	495 602	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
56,100	*104,100*	*55 200*	*118 500*	*126 800*	*22 000*	*495 602*	...	...	...	*495 602*	*(f)*
...	2,230	...	...	...	...	2 230	...	...	...	2 230	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	*2,230*	...	...	...	...	*2 230*	...	...	...	*2 230*	
46,200	88,556	21 779	150 062	54 386	11 477	393 985	...	...	...	393 985	
43,400	**81,980**	**26 711**	**64 066**	**126 534**	**7 508**	**357 399**	...	...	...	**357 399**	
89,600	*170,536*	*48 490*	*214 128*	*180 920*	*18 985*	*751 384*	...	...	...	*751 384*	(a)
...	...	...	1 774	...	...	1 774	...	...	...	1 774	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	*1 774*	...	...	*1 774*	...	...	...	*1 774*	
...	5	7	...	...	...	12	...	...	...	12	
...	**7**	**8**	...	...	...	**15**	...	...	...	**15**	
232	*2,372*	*75*	*18*	*1*	...	*2 703*	...	...	...	*2 703*	
175,294	337,892	148 717	469 411	381 560	57 813	1 623 554	...	...	175	1 623 729	
240,249	**336,819**	**200 884**	**433 591**	**332 493**	**41 999**	**1 619 223**	...	...	...	**1 619 223**	
1,329,021	*1,939,590*	*1 598 398*	*4 538 000*	*2 857 751*	*282 059*	*12 865 163*	...	...	*175*	*12 865 338*	
50,833	77,252	11 565	5 637	8 541	10 467	196 275	1 161	2 334	1 004	200 774	
51,090	**69,204**	**11 540**	**5 618**	**10 758**	**11 107**	**188 447**	**1 123**	**3 126**	**1 004**	**193 700**	
2,261,249	*1,939,714*	*213 556*	*167 388*	*224 679*	*237 154*	*5 881 919*	*23 614*	*6 574*	*17 270*	*5 929 377*	
...	...	299	...	...	...	299	...	...	...	299	
...	...	**89**	...	...	...	**89**	...	...	...	**89**	
...	...	*1 773*	...	...	...	*1 773*	...	...	...	*1 773*	

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick
	$	$	$	$
Agence Parcs Canada				
Alliance stratégique Canada/Alberta	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Total du portefeuille ministériel	2 872	4 959	5 407	18 742
	2 732	**2 209**	**6 885**	**17 304**
	76 767	*42 520*	*144 674*	*574 218*
ENVIRONNEMENT				
Ministère				
Accord Canada/Terre-Neuve relatif aux stations et programmes climatologiques	...	...	...	...
	39	...	...	...
	1 149	...	...	...
Accord Canada/Québec relatif aux réseaux climatologiques du Québec	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Contribution en vertu du Plan Nord-Américain de gestion de la sauvagine	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Réglementation de la rivière Ottawa	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Protection et dépollution du fleuve Saint-Laurent	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Pâtes et papier	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Accord concernant les relevés hydrométriques	140	12	52	139
	178	**12**	**71**	**109**
	466	*35*	*240*	*372*
Réseau radiométéo	43	...	...	...
	...	...	...	...
	1 107	*21*	*791*	*2 376*
Programme de recherche des effets des précipitations acides sur les écosystèmes	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Agence canadienne d'évaluation environnementale				
Office de l'énergie et des services publics de l'Alberta	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Total du portefeuille ministériel	183	12	52	139
	217	**12**	**71**	**109**
	2 722	*56*	*1 031*	*2 748*

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total	
$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	*3 318*	...	*3 318*	...	...	...	*3 318*	*(f)*
50,833	77,252	11 864	5 637	8 541	10 467	196 574	1 161	2 334	1 004	201 073	
51,090	**69,204**	**11 629**	**5 618**	**10 758**	**11 107**	**188 536**	**1 123**	**3 126**	**1 004**	**193 789**	
2,261,249	*1,939,714*	*215 329*	*167 388*	*227 997*	*237 154*	*5 887 010*	*23 614*	*6 574*	*17 270*	*5 934 468*	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	**39**	...	...	...	**39**	
...	...	...	...	...	...	*1 149*	...	...	...	*1 149*	
125	...	...	...	...	...	125	...	...	...	125	
207	...	...	...	...	...	**207**	...	...	...	**207**	
5,726	...	...	...	...	...	*5 726*	...	...	...	*5 726*	
...	...	176	480	408	...	1 064	...	...	...	1 064	
...	...	**381**	**448**	**164**	**3**	**996**	...	...	...	**996**	
...	...	*2 471*	*4 207*	*3 185*	*19*	*9 882*	...	...	...	*9 882*	
64	30,824	...	...	...	...	30 888	...	...	...	30 888	
40	...	...	...	...	...	**40**	...	...	...	**40**	
1,446	*31,980*	...	...	...	...	*33 426*	...	...	...	*33 426*	
1,500	...	...	...	...	...	1 500	...	...	...	1 500	
1,500	...	...	...	...	...	**1 500**	...	...	...	**1 500**	
25,910	...	...	...	...	...	*25 910*	...	...	...	*25 910*	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
1,750	...	...	...	...	*273*	*2 023*	...	...	...	*2 023*	
200	992	...	...	...	...	1 535	...	...	...	1 535	
200	**576**	...	...	...	...	**1 146**	...	...	...	**1 146**	
19,083	*17,284*	*6 117*	*5 823*	*14 211*	...	*63 631*	...	...	...	*63 631*	
...	...	...	...	...	...	43	...	...	...	43	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	*4 295*	...	...	...	*4 295*	
105	...	...	...	...	...	105	...	...	...	105	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
105	...	...	...	...	...	*105*	...	...	...	*105*	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	**23 636**	...	**23 636**	...	...	...	**23 636**	
...	...	...	...	*171 685*	...	*171 685*	...	...	...	*171 685*	*(f)*
1,994	31,816	176	480	408	...	35 260	...	...	...	35 260	
1,947	**576**	**381**	**448**	**23 800**	**3**	**27 564**	...	...	...	**27 564**	
54,020	*49,264*	*8 588*	*10 030*	*189 081*	*292*	*317 832*	...	...	...	*317 832*	

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick
	$	$	$	$
PÊCHES ET OCÉANS				
Ministère				
Programme de retraite anticipée des pêcheurs de l'Atlantique	...	...	...	...
	2 042	...	...	...
	10 096	*43*	*2 688*	...
Planification de l'utilisation de l'eau avec BC Hydro	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Plan d'action environnemental de l'inlet Burrard	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Accord Canada / C-B — Projet conjoint de restauration de l'habitat, protection et transfert de l'information	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Projet de méthodes de défense (MRNO)	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Programme de rétablissement des bassins versants de la Colombie-Britannique—Renouvellement forestier	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Programme de gestion du bassin du Fraser	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Gestion de l'estuaire du Fraser	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Plan de mesure corrective pour le Port de Hamilton	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Levées hydrographiques du port Coral, couloir marin et production de carte	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Levées hydrographiques dans l'Arctique—Inlet Rankin	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Programme de retraite anticipée des pêcheurs de morue du nord	...	...	...	...
	3 917	...	...	...
	67 764	...	...	...
Opération de l'alevinier de la rivière Alouette	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Restauration des stocks de saumon de l'Atlantique dans le lac Ontario	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total
$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
...	1 842	...	...	...	...	1 842	...	...	...	1 842
...	...	...	...	...	...	**2 042**	...	...	...	**2 042**
673	*1 842*	...	...	...	...	*15 342*	...	...	...	*15 342*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	**207**	**207**	...	...	...	**207**
...	...	...	...	...	*517*	*517*	...	...	...	*517*
...	...	...	...	...	60	60	...	...	...	60
...	...	...	...	...	**30**	**30**	...	...	...	**30**
...	...	...	...	...	*612*	*612*	...	...	...	*612*
...	...	...	...	...	389	389	...	...	...	389
...	...	...	...	...	**361**	**361**	...	...	...	**361**
...	...	...	...	...	*2 745*	*2 745*	...	...	...	*2 745*
...	239	...	...	...	..	239	...	...	...	239
...	**210**	...	...	...	...	**210**	...	...	...	**210**
...	*839*	...	...	...	...	*839*	...	...	...	*839*
...	...	...	...	...	513	513	...	...	...	513
...	...	...	...	...	**335**	**335**	...	...	...	**335**
...	...	...	...	...	*1 774*	*1 774*	...	...	...	*1 774*
...	...	...	...	...	75	75	...	...	...	75
...	...	...	...	...	**75**	**75**	...	...	...	**75**
...	...	...	...	...	*1 437*	*1 437*	...	...	...	*1 437*
...	...	...	...	...	90	90	...	...	...	90
...	...	...	...	...	**45**	**45**	...	...	...	**45**
...	...	...	...	...	*875*	*875*	...	...	...	*875*
...	100	...	...	...	...	100	...	...	...	100
...	**80**	...	...	...	...	**80**	...	...	...	**80**
...	*782*	...	...	...	...	*782*	...	...	...	*782*
...	170	...	...	...	...	170	...	...	...	170
...	**200**	...	...	...	...	**200**	...	...	...	**200**
...	*370*	...	...	...	...	*370*	*4 860*	...	...	*5 230*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	*486*	...	...	*486*
...	2 384	...	...	...	...	2 384	...	...	...	2 384
...	...	...	...	...	...	**3 917**	...	...	...	**3 917**
...	*2 384*	...	...	...	...	*70 148*	...	...	...	*70 148*
...	...	...	...	...	1	1	...	...	...	1
...	...	...	...	...	**70**	**70**	...	...	...	**70**
...	...	...	...	...	*638*	*638*	...	...	...	*638*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	*39*	...	...	...	...	*39*	...	...	...	*39*

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick
	$	$	$	$
Plan de gestion de la ligne de partage des eaux	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Programme canadien d'adaptation et de restructuration des pêches	...	...	...	...
	...	...	...	...
	24 047	...	...	...
Expériences de manipulation de l'habitat au Sault Ste Marie	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Production des niveaux des tropiques inférieures dans le lac Érié	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Recherche productive de la capacité	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Saumon arc-en-ciel de la rivière Puntledge	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Saumon de l'Atlantique	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Méthodes et manuel standard d'échappement	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
MRNO atelier de travail sur les bassins versants	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Effets du barrage d'hydro sur l'habitat des poissons	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Projet Quinte	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Santé Alberta—Analyse du poisson du lac Cristina, Analyse Swan Hills	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Division d'aquaculture dans l'Ontario	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Division sur la fuite de données	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Participation des Premières Nations dans le Programme de saumon de l'Atlantique	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Maintenance de bases de données Harvest	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total
$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	*111*	...	...	...	...	*111*	...	...	...	*111*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	*24 047*	...	...	...	*24 047*
...	59	...	...	...	...	59	...	...	...	59
...	**139**	...	...	...	...	**139**	...	...	...	**139**
...	*517*	...	...	...	...	*517*	...	...	...	*517*
...	22	...	...	...	...	22	...	...	...	22
...	**22**	...	...	...	...	**22**	...	...	...	**22**
...	*186*	...	...	...	...	*186*	...	...	...	*186*
...	303	...	...	...	...	303	...	...	...	303
...	**303**	...	...	...	...	**303**	...	...	...	**303**
...	*1 041*	...	...	...	...	*1 041*	...	...	...	*1 041*
...	...	...	...	...	5	5	...	...	...	5
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	*5*	*5*	...	...	...	*5*
...	...	...	...	...	42	42	...	...	...	42
...	...	...	...	...	**36**	**36**	...	...	...	**36**
...	...	...	...	...	*119*	*119*	...	...	...	*119*
...	...	...	...	...	25	25	...	...	...	25
...	...	...	...	...	**14**	**14**	...	...	...	**14**
...	...	...	...	...	*55*	*55*	...	...	...	*55*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	**25**	...	...	...	...	**25**	...	...	...	**25**
...	*35*	...	...	...	...	*35*	...	...	...	*35*
...	235	...	...	...	...	235	...	...	...	235
...	**252**	...	...	...	...	**252**	...	...	...	**252**
...	*817*	...	...	...	...	*817*	...	...	...	*817*
...	207	...	...	...	...	207	...	...	...	207
...	**207**	...	...	...	...	**207**	...	...	...	**207**
...	*636*	...	...	...	...	*636*	...	...	...	*636*
...	...	...	...	...	30	30	...	...	...	30
...	...	...	...	...	**93**	**93**	...	...	...	**93**
...	...	...	...	...	*123*	*123*	...	...	...	*123*
...	180	...	...	...	...	180	...	...	...	180
...	**327**	...	...	...	...	**327**	...	...	...	**327**
...	*507*	...	...	...	...	*507*	...	...	...	*507*
...	...	...	...	...	385	385	...	...	...	385
...	...	...	...	...	**215**	**215**	...	...	...	**215**
...	...	...	...	...	*980*	*980*	...	...	...	*980*
...	...	...	...	...	113	113	...	...	...	113
...	...	...	...	...	**220**	**220**	...	...	...	**220**
...	...	...	...	...	*333*	*333*	...	...	...	*333*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	**10**	**10**	...	...	...	**10**
...	...	...	...	...	*173*	*173*	...	...	...	*173*

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick
	$	$	$	$
Division de l'information technologique et des sciences	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Étude de la toxicité sur le saumon de l'Atlantique, programme de surveillance	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Programme de stages pour les sciences et la technologie	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Conseil des sciences de la Colombie-Britannique	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Espèces à risque en Ontario	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Restauration des pêches dans le Port de Toronto	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Enquête 2001 Queen Charlotte Strait Sea Lice	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Perspectives de l'Aquaculture Nord ile Straits et Quatsino Sound	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Plan d'utilisation des eaux de la Rivière Campbell et Réhabilitiation de l'estuaire	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Durabilité des pêches dans la ligne de partage des eaux avec le lac Owikeno/Long	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Plan de durabilité des pêches dans la ligne de partage des eaux avec la Rivière Nimpkish	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Amélioration de la conservation de Quinsam Hatchery Steelhead et Cutthroat	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Amélioration de la conservation de Snootli Hatchery Steelhead et Cutthroat	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Révision du plan de gestion des ressources de la Central Coast Land et Coastal	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total
$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	**8**	**8**	...	...	...	**8**
...	...	...	...	...	*8*	*8*	...	...	...	*8*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	**4**	**4**	...	...	...	**4**
...	...	...	...	...	*4*	*4*	...	...	...	*4*
...	120	...	...	...	...	120	...	...	...	120
...	**120**	...	...	...	...	**120**	...	...	...	**120**
...	*240*	...	...	...	...	*240*	...	...	...	*240*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	**157**	**157**	...	...	...	**157**
...	...	...	...	...	*157*	*157*	...	...	...	*157*
...	450	...	...	...	...	450	...	...	...	450
...	**450**	...	...	...	...	**450**	...	...	...	**450**
...	*900*	...	...	...	...	*900*	...	...	...	*900*
...	48	...	...	...	...	48	...	...	...	48
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	*48*	...	...	...	...	*48*	...	...	...	*48*
...	...	...	...	...	25	25	...	...	...	25
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	*25*	*25*	...	...	...	*25*
...	...	...	...	...	20	20	...	...	...	20
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	*20*	*20*	...	...	...	*20*
...	...	...	...	...	25	25	...	...	...	25
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	*25*	*25*	...	...	...	*25*
...	...	...	...	...	40	40	...	...	...	40
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	*40*	*40*	...	...	...	*40*
...	...	...	...	...	20	20	...	...	...	20
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	*20*	*20*	...	...	...	*20*
...	...	...	...	...	10	10	...	...	...	10
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	*10*	*10*	...	...	...	*10*
...	...	...	...	...	10	10	...	...	...	10
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	*10*	*10*	...	...	...	*10*
...	...	...	...	...	20	20	...	...	...	20
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	*20*	*20*	...	...	...	*20*

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick
	$	$	$	$
Collaboration de Hydro CB—Birtwell	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Contrôle du suintement de GVRD—Cleveland Dam East Abutment	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Étude sur le web—Nourriture du Réservoir Carpenter	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Sylviculture—RFCB	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Rétention variable de la sylviculture—RFCB	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Collaboration de Hydro CB— Shortreed	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Total du portefeuille ministériel	...	...	...	...
	5 959	...	...	...
	101 907	*43*	*2 688*	...
SANTÉ				
Ministère				
Traitement et réadaptation en matière d'alcoolisme et de toxicomanie	484	304	591	536
	489	**306**	**599**	**542**
	4 725	*1 528*	*7 713*	*5 180*
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES				
Ministère				
Régime d'assistance publique du Canada	...	...	...	...
	...	...	...	...
	2 148 021	*488 139*	*2 945 818*	*2 951 522*
Aide à l'employabilité des personnes handicapées	4 110	625	7 445	5 274
	4 110	**625**	**7 445**	**5 274**
	78 011	*8 253*	*130 702*	*109 053*
Total du portefeuille ministériel	4 110	625	7 445	5 274
	4 110	**625**	**7 445**	**5 274**
	2 226 032	*496 392*	*3 076 520*	*3 060 575*
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN				
Ministère				
Groupe de gestion des hardes de caribous de Beverly et Kaminuriak	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total	
$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	
...	...	...	...	...	6	6	...	...	...	6	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	*6*	*6*	...	...	...	*6*	
...	...	...	...	...	139	139	...	...	...	139	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	*139*	*139*	...	...	...	*139*	
...	...	...	...	...	42	42	...	...	...	42	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	*42*	*42*	...	...	...	*42*	
...	...	...	...	...	68	68	...	...	...	68	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	*68*	*68*	...	...	...	*68*	
...	...	...	...	...	38	38	...	...	...	38	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	*38*	*38*	...	...	...	*38*	
...	...	...	...	...	30	30	...	...	...	30	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	*30*	*30*	...	...	...	*30*	
...	6,359	...	...	...	2 221	8 580	...	...	...	8 580	
...	**2,335**	...	...	...	**1 880**	**10 174**	...	...	...	**10 174**	
673	*11,294*	...	...	...	*11 048*	*127 653*	*5 346*	...	...	*132 999*	
2,807	4,191	684	660	1 341	1 608	13 206	...	...	...	13 206	
2,866	**4,283**	**694**	**670**	**1 154**	**1 640**	**13 243**	...	...	...	**13 243**	(a)
32,417	*70,651*	*5 554*	*9 693*	*16 013*	*25 494*	*178 968*	*846*	...	*789*	*180 603*	(a)
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
21,543,662	*28,508,500*	*3 603 795*	*3 065 566*	*7 995 189*	*11 918 211*	*85 168 423*	*318 437*	...	*94 797*	*85 581 657*	
39,133	65,362	7 914	9 953	22 343	27 000	189 159	...	...	...	189 159	
39,133	**65,362**	**7 914**	**9 953**	**22 343**	**27 000**	**189 159**	...	...	...	**189 159**	
426,442	*1,176,988*	*162 985*	*186 094*	*443 479*	*447 371*	*3 169 378*	*15 094*	...	*20 742*	*3 205 214*	
39,133	65,362	7 914	9 953	22 343	27 000	189 159	...	...	...	189 159	
39,133	**65,362**	**7 914**	**9 953**	**22 343**	**27 000**	**189 159**	...	...	...	**189 159**	
21,970,104	*29,685,488*	*3 766 780*	*3 251 660*	*8 438 668*	*12 365 582*	*88 337 801*	*333 531*	...	*115 539*	*88 786 871*	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	...	**14**	...	...	**14**	
...	...	...	...	...	...	...	*191*	...	...	*191*	

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick
	$	$	$	$
Commission de la Santé et des Services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Indiens Cris—Conseil scolaire du Kativik (Baie-James)	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Association des trappeurs Indiens Cris	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Protection des forêts	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Programme des infrastructures	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Réhabilitation des infrastructures—Schefferville	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Entente conjointe pour les immobilisations liées à l'éducation—AINC, Manow—Bandes NAN	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Développement des ressources naturelles	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Entente de Terre-Neuve	8 789	...	...	...
	8 325	...	...	...
	121 549	...	...	...
Entente du Nord-Est du Québec	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Entente sur les inondations du Nord	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Routes des réserves et routes d'accès	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Services sociaux	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Entente trilatérale—Algonquins du lac Barrière	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Développement économique trilatéral—Négociations	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total
$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
166	...	...	...	...	...	166	...	...	...	166
166	...	...	...	...	...	**166**	...	...	...	**166**
1,181	...	...	...	...	...	*1 181*	...	...	...	*1 181*
87,401	...	...	...	...	...	87 401	...	...	...	87 401
75,872	...	...	...	...	...	**75 872**	...	...	...	**75 872**
1,070,220	...	...	...	...	...	*1 070 220*	...	...	...	*1 070 220*
82	...	...	...	...	...	82	...	...	...	82
82	...	...	...	...	...	**82**	...	...	...	**82**
1,870	...	...	...	...	...	*1 870*	...	...	...	*1 870*
279	2,082	...	1 657	...	...	4 018	...	...	...	4 018
177	**2,065**	...	**1 400**	...	...	**3 642**	...	...	...	**3 642**
558	*16,968*	...	*11 168*	...	...	*28 694*	...	...	...	*28 694*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	*6 753*	...	...	*6 753*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
2,685	...	...	...	...	...	*2 685*	...	...	...	*2 685*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	*33,060*	...	...	...	...	*33 060*	...	...	...	*33 060*
...	499	...	...	...	...	499	...	...	...	499
...	**605**	...	...	...	...	**605**	...	...	...	**605**
...	*11,685*	...	...	...	...	*11 685*	...	...	...	*11 685*
...	...	...	...	...	...	8 789	...	...	...	8 789
...	...	...	...	...	...	**8 325**	...	...	...	**8 325**
...	...	...	...	...	...	*121 549*	...	...	...	*121 549*
2,173	...	...	...	...	...	2 173	...	...	...	2 173
2,060	...	...	...	...	...	**2 060**	...	...	...	**2 060**
52,050	...	...	...	...	...	*52 050*	...	...	...	*52 050*
...	...	2 177	...	...	...	2 177	...	...	...	2 177
...	...	**1 834**	...	...	...	**1 834**	...	...	...	**1 834**
...	...	*115 106*	...	...	...	*115 106*	...	...	...	*115 106*
...	...	4 452	...	...	...	4 452	...	...	...	4 452
...	...	**3 490**	...	...	...	**3 490**	...	...	...	**3 490**
...	...	*28 419*	...	...	...	*28 419*	...	...	...	*28 419*
...	130,627	...	...	...	...	130 627	...	...	...	130 627
...	**126,781**	...	...	...	...	**126 781**	...	...	...	**126 781**
...	*1,617,180*	...	...	...	...	*1 617 180*	...	...	...	*1 617 180*
48	...	...	...	...	...	48	...	...	...	48
474	...	...	...	...	...	**474**	...	...	...	**474**
4,646	...	...	...	...	...	*4 646*	...	...	...	*4 646* *(f)*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	*3,159*	...	...	...	...	*3 159*	...	...	...	*3 159* *(f)*

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick
	$	$	$	$
Services trilatéraux aux Indiens	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Négociations de traité trilatérales	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Projet domiciliaire Nuvavik	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Programme d'aide intérimaire de Gestion des ressources	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Commission du Nunavik	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Entente Labrador Inuit	...	...	...	...
	...	...	...	...
	23	...	...	...
Entente concernant la mise en oeuvre de la Convention de la Baie James et du Nord Québécois en matière de logement du Nunavik	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Expropriation route 11 - Première Nation Seine River	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Affrètement aérien au Labrador	...	...	...	...
	4	...	...	...
	4	...	...	...
Bureau de géoscience du Canada	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Canada/Programme d'infrastucture pour le Yukon	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Bureau de géoscience du Yukon	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Total du portefeuille ministériel	8 789	...	...	...
	8 329	...	...	...
	121 576	...	...	...

INDUSTRIE

Ministère

Infrastructure Canada/Ontario	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total	
$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	*9 620*	...	...	...	...	*9 620*	...	...	...	*9 620*	*(f)*
...	...	...	...	...	5 588	5 588	...	...	...	5 588	
...	...	...	...	...	**5 536**	**5 536**	...	...	...	**5 536**	
...	...	...	...	...	*37 972*	*37 972*	...	...	...	*37 972*	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
2 500	...	...	...	...	...	*2 500*	...	...	...	*2 500*	
...	...	...	...	...	...	...	1 535	...	...	1 535	
...	...	...	...	...	...	...	**1 200**	...	...	**1 200**	
...	...	...	...	...	...	...	*5 080*	...	...	*5 080*	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
209	...	...	...	...	...	**209**	...	...	...	**209**	
369	...	...	...	...	...	*369*	...	...	...	*369*	*(f)*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	*23*	...	...	...	*23*	
5 000	...	...	...	...	...	5 000	...	...	...	5 000	
5 000	...	...	...	...	...	**5 000**	...	...	...	**5 000**	(a)
10 000	...	...	...	...	...	*10 000*	...	...	...	*10 000*	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	**4**	...	...	...	...	**4**	...	...	...	**4**	
...	*4*	...	...	...	...	*4*	...	...	...	*4*	*(f)*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	**4**	...	...	...	**4**	
...	...	...	...	...	...	*4*	...	...	...	*4*	*(f)*
...	...	...	...	...	...	...	...	415	...	415	
...	...	...	...	...	...	...	...	**415**	...	**415**	
...	...	...	...	...	...	...	...	*830*	...	*830*	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	300	300	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	*300*	*300*	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	680	680	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	*680*	*680*	
95 149	133 208	6 629	1 657	...	5 588	251 020	1 535	415	980	253 950	
84 040	**129 455**	**5 324**	**1 400**	...	**5 536**	**234 084**	**1 214**	**415**	...	**235 713**	
1 146 079	*1 691 678*	*143 525*	*11 168*	...	*37 972*	*3 151 996*	*12 024*	*830*	*980*	*3 165 830*	
...	1 038	...	...	...	...	1 038	...	...	...	1 038	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	*796 809*	...	...	...	...	*796 809*	...	...	...	*796 809*	

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick
	$	$	$	$
Initiative de redressement de l'économie de l'est de l'Ontario	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Développement industriel et régional	...	...	...	...
	...	...	...	...
	630 651	*310 879*	*690 209*	*561 133*
Agence de Promotion Économique du Canada Atlantique				
Ententes de coopération	14 682	2 292	18 880	7 353
	6 531	**3 451**	**9 162**	**9 287**
	193 465	*108 774*	*204 487*	*194 478*
Ententes de coopération - SPFA/DCE	1 811	...	...	...
	3 702	...	...	...
	32 934	...	*6 579*	*983*
Ententes de coopération - SPFA/RE	5 450	...	...	...
	10 010	...	**2 769**	**83**
	69 101	...	*10 206*	*2 307*
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec				
Entente Canada/Québec sur le développement de l'industrie touristique	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Contributions à la province de Québec aux termes de l'Entente Travaux d'infrastructure Canada	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Contributions au programme de reconstruction économique temporaire	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Contributions à la province de Québec aux termes du programme de structure Canada	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien				
Travaux d'infrastructure Canada	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Accords d'association	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Contribution à la Hudson Bay Port Company pour appuyer la rénovation du port de Churchill	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total	
$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	*8 681*	...	...	...	...	*8 681*	...	...	...	*8 681*	*(f)*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
4 128	...	...	...	...	...	**4 128**	...	...	...	**4 128**	
491 993	*279 136*	*312 968*	*193 718*	*142 342*	*162 075*	*3 775 104*	*30 708*	...	*13 439*	*3 819 251*	
...	...	...	...	...	...	43 207	...	...	...	43 207	
2	...	...	...	...	...	**28 433**	...	...	...	**28 433**	
16	*139*	...	...	...	...	*701 359*	...	...	...	*701 359*	
...	...	...	...	...	...	1 811	...	...	...	1 811	
...	...	...	...	...	...	**3 702**	...	...	...	**3 702**	
...	...	...	...	...	...	*40 496*	...	...	...	*40 496*	
...	...	...	...	...	...	5 450	...	...	...	5 450	
...	...	...	...	...	...	**12 862**	...	...	...	**12 862**	
...	...	...	...	...	...	*81 614*	...	...	...	*81 614*	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
26 201	...	...	...	...	...	*26 201*	...	...	...	*26 201*	
5 159	...	...	...	...	...	5 159	...	...	...	5 159	
10 024	...	...	...	...	...	**10 024**	...	...	...	**10 024**	
624 764	...	...	...	...	...	*624 764*	...	...	...	*624 764*	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
13 789	...	...	...	...	...	*13 789*	...	...	...	*13 789*	
16 772	...	...	...	...	...	16 772	...	...	...	16 772	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
16 772	...	...	...	...	...	*16 772*	...	...	...	*16 772*	
...	...	...	...	...	6 137	6 137	...	...	...	6 137	
...	...	...	...	**69**	**5 751**	**5 820**	...	...	...	**5 820**	
...	...	*81 859*	*69 262*	*207 918*	*272 617*	*631 656*	...	...	...	*631 656*	
...	...	4 383	6 966	2 283	5 982	19 614	...	...	...	19 614	
...	...	**1 890**	**5 937**	**4 578**	**1 086**	**13 491**	...	...	...	**13 491**	
...	...	*14 792*	*16 507*	*17 551*	*7 068*	*55 918*	...	...	...	*55 918*	
...	...	68	...	...	...	68	...	...	...	68	
...	...	**4 099**	...	...	...	**4 099**	...	...	...	**4 099**	
...	...	*11 967*	...	...	...	*11 967*	...	...	...	*11 967*	

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick
	$	$	$	$
Programme de protection contre les inondations dans la vallée de la rivière Rouge	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Programme infrastructure Canada	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Total du portefeuille ministériel	21 943	2 292	18 880	7 353
	20 243	**3 451**	**11 931**	**9 370**
	926 151	*419 653*	*911 481*	*758 901*
JUSTICE				
Ministère				
Armes à feu	...	224	1 035	1 069
	...	**222**	**1 010**	**1 135**
	2 220	*446*	*2 049*	*2 209*
Aide juridique	1 708	321	3 039	1 724
	1 546	**262**	**2 808**	**1 401**
	31 376	*4 764*	*58 906*	*27 889*
Assistance parajudiciaire auprès des Autochtones	81	...	...	...
	81	...	...	...
	1 876	*52*	*558*	...
Aide juridique aux jeunes contrevenants	5 604	2 213	6 755	5 280
	5 504	**2 129**	**6 501**	**5 081**
	74 358	*29 265*	*88 699*	*69 810*
Contributions aux territoires pour les services d'accès à la justice (à savoir l'aide juridique, l'assistance parajudiciaire aux Autochtones et les services de vulgarisation et d'information juridiques)	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Total du portefeuille ministériel	7 393	2 758	10 829	8 073
	7 131	**2 613**	**10 319**	**7 617**
	109 830	*34 527*	*150 212*	*99 908*
DÉFENSE NATIONALE				
Ministère				
Aide financière relative aux catastrophes/ Programme de la protection civile conjointe	2 390	582	208	8 416
	230	**474**	**200**	**144**
	19 234	*7 436*	*8 855*	*39 217*
RESSOURCES NATURELLES				
Ministère				
Fonds de développement Canada/Terre-Neuve	3 045	...	...	...
	4 952	...	...	...
	220 700	...	...	...

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total	
$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	
...	...	10 534	...	...	...	10 534	...	...	...	10 534	
...	...	**6 365**	...	...	...	**6 365**	...	...	...	**6 365**	
...	...	*40 899*	...	...	...	*40 899*	...	...	...	*40 899*	
...	...	3 678	11 446	5 490	450	21 064	...	...	...	21 064	
...	...	**268**	...	**42**	...	**310**	...	...	...	**310**	
...	...	*3 946*	*11 446*	*5 532*	*450*	*21 374*	...	...	...	*21 374*	
21,931	1,038	18 663	18 412	7 773	12 569	130 854	...	...	...	130 854	
14,154	...	**12 622**	**5 937**	**4 689**	**6 837**	**89 234**	...	...	...	**89 234**	
1,173,535	*1,084,765*	*466 431*	*290 933*	*373 343*	*442 210*	*6 847 403*	*30 708*	...	*13 439*	*6 891 550*	
17,504	8,465		...	...	6 212	34 509	...	...	...	34 509	
15,220	**9,983**	...	...	...	**8 404**	**35 974**	...	...	...	**35 974**	(a)
32,745	*18,473*	*2 464*	*2 190*	*4 567*	*14 629*	*81 992*	*1 137*	...	*1 297*	*84 426*	
21,704	44,268	3 500	2 831	7 910	12 322	99 327	...	...	...	99 327	
16,682	**35,725**	**3 135**	**2 490**	**6 630**	**9 148**	**79 827**	...	...	...	**79 827**	
344,387	*713,806*	*66 987*	*52 292*	*132 006*	*173 761*	*1 606 174*	*24 435*	...	*7 605*	*1 638 214*	
473	866	337	500	865	837	3 959	...	...	...	3 959	
481	**889**	**321**	**500**	**865**	**860**	**3 997**	...	...	...	**3 997**	
8,714	*15,350*	*6 447*	*7 694*	*20 724*	*19 541*	*80 956*	*6 554*	...	*2 167*	*89 677*	
37,138	71,088	6 982	8 263	17 791	23 451	184 565	3 383	1 727	1 319	190 994	
34,732	**65,701**	**6 394**	**7 671**	**17 601**	**21 381**	**172 695**	**3 202**	**1 662**	**1 205**	**178 764**	
512,137	*946,437*	*87 779*	*107 497*	*217 951*	*270 180*	*2 404 113*	*66 005*	*4 906*	*20 055*	*2 495 079*	
...	...	...	...	...	...	...	1 657	1 370	744	3 770	
...	...	...	...	...	...	...	**1 434**	**1 192**	**667**	**3 293**	
...	...	...	...	...	...	...	*4 365*	*3 740*	*2 079*	*10 183*	
76,819	124,687	10 819	11 594	26 566	42 822	322 360	5 040	3 097	2 063	332 560	
67,115	**112,298**	**9 850**	**10 661**	**25 096**	**39 793**	**292 493**	**4 636**	**2 854**	**1 872**	**301 855**	
897,983	*1,694,066*	*163 677*	*169 673*	*375 248*	*478 111*	*4 173 235*	*102 496*	*8 646*	*33 203*	*4 317 579*	
115,619	23,060	20 323	219	1 067	3 643	175 527	176	152	286	176 141	
51,467	**51,530**	**367**	**176**	**332**	**5 471**	**110 391**	**190**	**152**	**161**	**110 894**	
889,666	*156,452*	*225 953*	*16 504*	*81 934*	*46 541*	*1 491 770*	*5 138*	*455*	*5 197*	*1 502 560*	
...	...	...	...	...	...	3 045	...	...	...	3 045	
...	...	...	...	...	...	**4 952**	...	...	...	**4 952**	
...	...	...	...	...	...	*220 700*	...	...	...	*220 700*	

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick
	$	$	$	$
Office Canada/Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers	1 823	...	...	...
	1 390	...	...	...
	32 203	...	...	...
Office Canada/Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers	...	...	1 575	...
	...	...	**1 512**	...
	...	...	*11 279*	...
Programme d'assistance pour les propriétaires forestiers à temps partiel affectés par la tempête de verglas au Québec	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Programme d'assistance pour les propriétaires à temps partiel affectés par la tempête de verglas en Ontario	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Total du portefeuille ministériel	4 868	...	1 575	...
	6 342	...	**1 512**	...
	252 903	...	*11 279*	...
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX				
Ministère				
PROGRAMME DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX				
Coût d'entretien du pont Perley et du pont MacDonald-Cartier	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Société canadienne d'hypothèques et de logement				
Programmes de logement à frais partagés	59 372	8 976	63 718	48 324
	60 342	**8 314**	**72 270**	**48 639**
	894 289	*123 668*	*977 551*	*601 474*
Total du portefeuille ministériel	59 372	8 976	63 718	48 324
	60 342	**8 314**	**72 270**	**48 639**
	894 289	*123 668*	*977 551*	*601 474*
SOLLICITEUR GÉNÉRAL				
Ministère				
Police autochtone	172	59	1 584	440
	171	**63**	**1 601**	**408**
	916	*820*	*13 235*	*1 412*
TRANSPORTS				
Ministère				
Programme de transition d'aide au transport des marchandises dans la région atlantique	...	...	662	...
	780	**106**	**2 524**	...
	20 999	*21 480*	*85 963*	*121 078*
Rénovations des autoroutes	...	...	...	14 927
	...	...	**35**	**9 500**
	286 482	...	*73 874*	*264 380*

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total	
$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	
...	...	...	...	...	...	1 823	...	...	...	1 823	
...	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**1 390**	**...**	**...**	**...**	**1 390**	
...	...	...	...	...	...	*32 203*	...	...	...	*32 203*	
...	...	...	...	...	...	1 575	...	...	...	1 575	
...	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**1 512**	**...**	**...**	**...**	**1 512**	
...	...	...	...	...	...	*11 279*	...	...	...	*11 279*	
3 477	...	...	...	...	...	3 477	...	...	...	3 477	
2 409	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**2 409**	**...**	**...**	**...**	**2 409**	
7 448	...	...	...	...	...	*7 448*	...	...	...	*7 448*	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	**298**	**...**	**...**	**...**	**...**	**298**	**...**	**...**	**...**	**298**	(a)
...	*1 373*	...	...	...	...	*1 373*	...	...	...	*1 373*	(a) *(f)*
3 477	...	...	...	...	...	9 920	...	...	...	9 920	
2 409	**298**	**...**	**...**	**...**	**...**	**10 561**	**...**	**...**	**...**	**10 561**	
7 448	*1 373*	...	...	...	...	*273 003*	...	...	...	*273 003*	
107	107	...	...	...	...	213	...	...	...	213	
47	**47**	**...**	**...**	**...**	**...**	**94**	**...**	**...**	**...**	**94**	(a)
2 211	*7 349*	...	...	...	...	*9 559*	...	...	...	*9 559*	(a)
214 529	583 210	88 817	128 068	84 017	121 806	1 400 837	33 592	58 103	4 863	1 497 395	
198 011	**529 409**	**88 581**	**119 449**	**88 053**	**116 645**	**1 329 713**	**31 998**	**61 379**	**5 856**	**1 428 946**	(a)
2 853 943	*7 325 655*	*1 044 912*	*1 817 365*	*1 395 010*	*1 425 160*	*18 457 027*	*1 279 180*	*173 912*	*63 663*	*19 973 782*	
214 636	583 317	88 817	128 068	84 017	121 806	1 401 050	...	...	...	1 401 050	
198 058	**529 456**	**88 581**	**119 449**	**88 053**	**116 645**	**1 329 807**	**31 998**	**61 379**	**5 856**	**1 429 040**	
2 856 154	*7 331 004*	*1 044 912*	*1 817 365*	*1 395 010*	*1 425 160*	*18 466 586*	*1 279 180*	*173 912*	*63 663*	*19 983 341*	
16 754	16 414	3 362	6 548	4 641	4 822	54 796	193	415	1 217	56 621	
15 047	**16 163**	**3 174**	**6 474**	**4 292**	**4 440**	**51 833**	**197**	**415**	**1 222**	**53 667**	
98 672	*191 236*	*41 325*	*54 293*	*48 874*	*45 548*	*496 331*	*5 629*	*1 245*	*11 611*	*514 816*	
90	...	...	...	...	...	752	...	...	...	752	
21	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**3 431**	**...**	**...**	**...**	**3 431**	
78 112	...	...	...	...	...	*327 632*	...	...	...	*327 632*	
...	...	...	...	...	...	14 927	...	...	...	14 927	
...	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**9 535**	**...**	**...**	**...**	**9 535**	
410	...	...	...	...	...	*625 146*	...	...	...	*625 146*	

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Fin*
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick
	$	$	$	$
Code canadien de sécurité	241	202	414	296
	...	...	...	...
	1 103	*938*	*1 833*	*1 331*
Rénovations des routes en Outaouais	...	...	...	...
	...	...	...	...
	—	—	—	—
Entretien du pont de Québec	...	...	...	...
	...	...	...	...
	—	—	—	—
Initiative stratégique d'investissement en capital—Autoroutes et aéroports	...	...	...	...
	...	...	**181**	...
	10 000	—	*101 724*	*150 508*
Programme stratégique d'infrastructure routière	...	...	1 998	...
	...	...	...	...
	—	—	*1 998*	—
Total du portefeuille ministériel	241	202	3 074	15 223
	780	**106**	**2 740**	**9 500**
	318 584	*22 418*	*265 392*	*537 297*
Total global	115 019	48 374	127 755	121 188
	118 947	**31 743**	**126 658**	**105 568**
	5 073 481	*1 280 381*	*5 652 907*	*5 769 811*

Les montants en caractères romains représentent les dépenses de 2001-2002.
Les montants en caractères **gras** représentent les dépenses de 2000-2001.
Les montants en *italique* représentent les dépenses depuis l'inauguration (y compris les dépenses de 2001-2002).
(a) Modifie les *Comptes publics du Canada* de l'exercice précédent.
(f) Programme complété.

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total	
$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	
986	1,488	...	386	680	516	5 209	174	...	174	5 557	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
4 219	*6 328*	*1 268*	*1 711*	*2 935*	*2 251*	*23 917*	*819*	...	*819*	*25 555*	
4 193	...	...	...	...	...	4 193	...	...	...	4 193	
1 838	...	...	...	...	...	**1 838**	...	...	...	**1 838**	
18 767	...	...	...	...	...	*18 767*	...	...	...	*18 767*	
600	...	...	...	...	...	600	...	...	...	600	
600	...	...	...	...	...	**600**	...	...	...	**600**	
3 300	...	...	...	...	...	*3 300*	...	...	...	*3 300*	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	**23**	**204**	...	...	...	**204**	
77 980	*108 751*	*35 258*	*35 555*	*30 000*	*30 898*	*580 452*	*10 015*	...	*10 072*	*600 539*	*(f)*
...	...	...	...	...	...	1 998	...	...	...	1 998	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	*1 998*	...	...	...	*1 998*	
5 869	1,488	...	386	680	516	27 679	174	...	174	28 027	
2 459	...	...	...	...	**23**	**15 608**	...	...	...	**15 608**	
182 788	*115 079*	*36 526*	*37 044*	*32 935*	*33 149*	*1 581 212*	*10 834*	...	*10 891*	*1 602 937*	
820 315	1,406 084	317 968	653 025	538 937	290 875	4 439 540	8 279	6 413	5 899	4 460 130	
770 034	**1 317,779**	**341 420**	**594 377**	**513 010**	**262 374**	**4 181 910**	**39 358**	**68 341**	**10 115**	**4 299 724**	
32 899 808	*45 961 651*	*7 716 998*	*10 373 751*	*14 036 854*	*15 430 320*	*144 195 963*	*1 809 346*	*191 662*	*272 757*	*146 469 728*	

SECTION 12

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2001-2002

Autres informations relatives à l'ensemble du gouvernement

SOMMAIRE

Page

Détail budgétaire par affectation 12.2
Commissions 12.15
Frais d'étude 12.17
Revenus de placements 12.19
Frais de déplacement des ministres et secrétaires parlementaires 12.22

Détail budgétaire par affectation

Cet état présente les crédits budgétaires par affectation tels qu'approuvés par le Conseil du Trésor en vertu de l'article 31 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP), de même que les dépenses connexes de l'exercice.

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR AFFECTATION

	Affectations	Dépenses
	$	$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE		
Ministère		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	532 060 398	517 233 391
Bloquées	3 568 490	
Moins : recettes affectées aux dépenses	22 731 017	22 731 017
	512 897 871	*494 502 374*
Crédit 5—Dépenses en capital	*53 219 923*	*53 202 731*
Crédit 10—Subventions et contributions—		
Subventions et contributions	1 421 657 463	1 351 467 878
Bloquées	12 290 783	
	1 433 948 246	*1 351 467 878*
Crédit 15—Garantir le paiement en vertu du Programme des avances de crédit printanières	*1*	
Crédit 16b—Garantir le paiement en vertu du Programme national renouvelé (2001) sur l'éthanol de la biomasse	*1*	
Montants législatifs	*578 766 499*	*575 090 060*
Total du ministère	**2 578 832 541**	**2 474 263 043**
Commission canadienne du lait		
Crédit 20—Dépenses du programme	3 059 000	3 052 515
Agence canadienne d'inspection des aliments		
Crédit 25—Dépenses de fonctionnement et contributions—		
Budget de fonctionnement	418 901 752	405 884 880
Subventions et contributions	1 003 583	1 003 583
Bloquées	1 737 786	
Moins : recettes affectées aux dépenses	52 860 627	52 860 627
	368 782 494	*354 027 836*
Crédit 30—Dépenses en capital	*15 762 806*	*8 278 332*
Montants législatifs	*75 501 902*	*75 492 976*
	460 047 202	437 799 144
Commission canadienne des grains		
Crédit 35—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	21 619 687	21 301 577
Capital	1 030 000	1 030 000
	22 649 687	*22 331 577*
Crédit 36b—Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains— Diminution de la limite d'autorisation de prélèvement	*1*	
Montants législatifs	*11 890 288*	*(1 175 062)*
	34 539 976	21 156 515
Total du portefeuille ministériel	**3 076 478 719**	**2 936 271 217**
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	2 239 253 263	2 088 582 818
Compensation à la Société canadienne des postes	10 728 915	7 731 921
Paiements forfaitaires rétroactifs—		
Budget de fonctionnement	2 783 000	2 514 000
Premières Nations du Yukon—Cessation de l'exonération d'impôt—		
Budget de fonctionnement	534 000	496 000
Exemptions fondées sur une convention fiscale—Sociétés non résidentes—		
Budget de fonctionnement	679 000	679 000
Programme de régimes enregistrés amélioré—		
Budget de fonctionnement	1 113 000	1 113 000
Pouvoirs-agents douanes et programme de formation-sécurité personnelle—		
Budget de fonctionnement	9 841 000	7 012 000
Règles sur la migration des contribuables—		
Budget de fonctionnement	5 713 000	4 497 000
Fonds alloués à l'observation de la génération des revenus—		
Budget de fonctionnement	617 508 000	591 190 000
Fonds alloués à la perception des revenus—		
Budget de fonctionnement	197 048 000	196 385 000
Moins : recettes affectées aux dépenses	150 073 474	140 923 530
	2 935 127 704	*2 759 277 209*
Crédit 5—Dépenses en capital	*27 235 803*	*26 744 764*
Crédit 10—Contributions	*113 028 236*	*108 125 558*
Montants législatifs	*547 346 557*	*547 346 557*
Total du portefeuille ministériel	**3 622 738 300**	**3 441 494 088**
PATRIMOINE CANADIEN		
Ministère		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	228 892 340	224 772 702
Bloquées	3 026 146	
Moins : recettes affectées aux dépenses	4 493 000	4 008 342
	227 425 486	*220 764 360*
Crédit 5—Subventions et contributions—		
Subventions et contributions	817 634 257	817 153 276
Fonds du Canada pour les magazines	35 950 000	31 854 308
	853 584 257	*849 007 584*

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR AFFECTATION—*Suite*

	Affectations	Dépenses
	$	$
Montants législatifs	*18 694 261*	*18 692 064*
Total du ministère	**1 099 704 084**	**1 088 464 008**
Conseil des Arts du Canada		
Crédit 15—Paiements au Conseil des Arts du Canada—		
Autres frais de fonctionnement	154 287 729	154 287 311
Moins : redressements selon l'article 37.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	418	
	154 287 311	154 287 311
Société Radio-Canada		
Crédit 20—Paiements à la Société Radio-Canada pour les dépenses de fonctionnement—		
Autres frais de fonctionnement	840 404 001	840 404 000
Bloquées	58 217 000	
	898 621 001	*840 404 000*
Crédit 25—Paiements à la Société Radio-Canada pour le fonds de roulement	*4 000 000*	*4 000 000*
Crédit 30—Paiements à la Société Radio-Canada pour les dépenses en capital	*138 481 000*	*138 481 000*
	1 041 102 001	982 885 000
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne		
Crédit 35—Paiements à la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne—		
Autres frais de fonctionnement	105 868 500	105 868 500
Bloquées	19 735 500	
	125 604 000	105 868 500
Musée canadien des civilisations		
Crédit 40—Paiements au Musée canadien des civilisations à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	53 734 198	53 734 197
Musée canadien de la nature		
Crédit 45—Paiements au Musée canadien de la nature à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	26 234 586	26 234 586
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes		
Crédit 50—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	36 746 141	36 447 394
Moins : recettes affectées aux dépenses	30 983 000	30 983 000
	5 763 141	*5 464 394*
Montants législatifs	*5 118 770*	*5 115 000*
	10 881 911	10 579 394

	Affectations	Dépenses
	$	$
Archives nationales du Canada		
Crédit 55—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	55 248 223	54 308 973
Subventions et contributions	4 065 000	4 065 000
	59 313 223	*58 373 973*
Montants législatifs	*6 201 134*	*6 176 134*
	65 514 357	64 550 107
Société du Centre national des Arts		
Crédit 60—Paiements à la Société du Centre national des Arts—		
Autres frais de fonctionnement	23 994 000	23 994 000
Réparations à l'édifice et paiements à la ville d'Ottawa	7 000 000	7 000 000
	30 994 000	30 994 000
Commission des champs de bataille nationaux		
Crédit 65—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*8 793 750*	*8 457 682*
Montants législatifs	*1 635 167*	*1 635 074*
	10 428 917	10 092 756
Commission de la capitale nationale		
Crédit 70—Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses de fonctionnement	*52 491 000*	*52 491 000*
Crédit 75—Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses en capital	*36 234 000*	*36 234 000*
Crédit 80—Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les subventions et contributions	*12 983 000*	*12 983 000*
	101 708 000	101 708 000
Office national du film		
Crédit 85—Fonds renouvelable de l'Office national du film— Déficit de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	73 306 622	69 676 168
Subventions et contributions	321 728	321 728
Moins : recettes affectées aux dépenses	8 900 000	6 907 274
	64 728 350	*63 090 622*
Crédit 86b—Fonds renouvelable de l'Office national du film—Diminution de la limite d'autorisation de prélèvement	*1*	
Montants législatifs	*1 324 890*	
	66 053 241	63 090 622
Musée des beaux-arts du Canada		
Crédit 90—Paiements au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	*37 233 688*	*37 233 688*

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR AFFECTATION—*Suite*

	Affectations	Dépenses
	$	$
Crédit 95—Paiement au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard de l'acquisition d'objets pour la collection	*6 000 000*	*6 000 000*
	43 233 688	43 233 688
Bibliothèque nationale		
Crédit 100—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	40 062 329	38 970 028
Subventions et contributions	36 000	30 206
Bloquées	194 173	
	40 292 502	*39 000 234*
Montants législatifs	*4 160 964*	*4 160 959*
	44 453 466	43 161 193
Musée national des sciences et de la technologie		
Crédit 105—Paiements au Musée national des sciences et de la technologie à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	24 649 627	24 649 626
Agence Parcs Canada		
Crédit 110—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	363 023 127	321 031 241
Subventions et contributions	3 223 846	3 223 846
Bloquées	3 669 356	
	369 916 329	*324 255 087*
Crédit 111b—Fonds renouvelable des unités d'entreprise de l'Agence Parcs Canada—Radiation du prélèvement et fin des activités	*1*	
Crédit 112b—Fonds renouvelable des périmètres urbains de l'Agence Parcs Canada—Radiation du prélèvement et fin des activités	*1*	
Crédit 115—Paiements au Compte des nouveaux parcs et lieux historiques	*16 500 000*	*16 500 000*
Montants législatifs	*125 988 959*	*107 662 184*
	512 405 290	448 417 271
Commission de la fonction publique		
Crédit 120—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	123 070 043	121 466 902
Coûts associés à la traduction (décision devinat)	625 000	388 880
	123 695 043	*121 855 782*
Crédit 121b—Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel—Diminution de la limite d'autorisation de prélèvement	*1*	
Montants législatifs	*20 750 003*	*13 824 245*
	144 445 047	135 680 027
Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice		
Crédit 125—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	*10 980 062*	*10 595 802*
Crédit 130—Subventions	*10 000 000*	*10 000 000*
Montants législatifs	*1 190 308*	*1 189 000*
	22 170 370	21 784 802
Total du portefeuille ministériel	**3 577 604 014**	**3 409 415 088**
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION		
Ministère		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	518 045 308	481 426 560
Programme de santé fédérale par intérim	42 745 000	42 542 410
Contrebande illégal d'immigrants	5 000 000	2 791 126
Bloquées	6 084 437	
	571 874 745	*526 760 096*
Crédit 2b—Radiation de prêts à l'immigration non remboursés	*1 757 203*	*1 757 203*
Crédit 5—Dépenses en capital	*25 249 000*	*24 907 461*
Crédit 10—Subventions et contributions	*345 810 214*	*337 151 303*
Montants législatifs	*53 395 974*	*53 367 801*
Total du ministère	**998 087 136**	**943 943 864**
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada		
Crédit 15—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	92 760 762	88 509 951
Coûts associés à la traduction (décision devinat)—		
Personnel	68 541	28 089
Autres frais de fonctionnement	4 908 841	4 597 807
	97 738 144	*93 135 847*
Montants législatifs	*11 359 000*	*11 359 000*
	109 097 144	104 494 847
Total du portefeuille ministériel	**1 107 184 280**	**1 048 438 711**
ENVIRONNEMENT		
Ministère		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	653 758 406	630 234 700
Bloquées	3 103 480	
Moins : recettes affectées aux dépenses	90 713 000	80 193 428
	566 148 886	*550 041 272*
Crédit 5—Dépenses en capital—		
Capital	58 799 566	58 716 469
Bloquées	3 338 000	
	62 137 566	*58 716 469*
Crédit 10—Subventions et contributions—		
Subventions et contributions	176 138 916	175 897 875
Bloquées	540 643	
	176 679 559	*175 897 875*

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR AFFECTATION—*Suite*

	Affectations	Dépenses
	$	$
Montants législatifs	*56 702 606*	*56 694 678*
Total du ministère	**861 668 617**	**841 350 294**
Agence canadienne d'évaluation environnementale		
Crédit 15—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	14 736 306	10 986 443
Subventions et contributions	1 395 000	528 974
Bloquées	54 394	
Moins : recettes affectées aux dépenses	3 501 000	197 610
	12 684 700	*11 317 807*
Montants législatifs	*1 247 529*	*1 247 000*
	13 932 229	12 564 807
Total du portefeuille ministériel	**875 600 846**	**853 915 101**
FINANCES		
Ministère		
PROGRAMME DES POLITIQUES ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET FINANCIÈRES		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	100 928 699	93 849 214
Bloquées	352 634	
Moins : recettes affectées aux dépenses	10 690 538	10 690 538
	90 590 795	*83 158 676*
Crédit 2a—Radier certaines créances dues à Sa Majesté du chef du Canada s'élevant au total à 17 900 000 $ par le gouvernement de la Jamaïque	*17 900 000*	*17 889 590*
Crédit 3a—Radier certaines créances dues à Sa Majesté du chef du Canada s'élevant au total à 4 900 000 $ par les Républiques de Zambie, de Madagascar et du Cameroun	*4 900 000*	
Crédit 5—Subventions et contributions	*326 000 000*	*242 065 362*
Montants législatifs	*1 782 387 939*	*1 617 198 119*
	2 221 778 734	1 960 311 747
PROGRAMME DU SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE		
Montants législatifs	41 327 510 690	41 327 510 690
PROGRAMME FÉDÉRAL DE TRANSFERTS AUX PROVINCES		
Crédit 15—Paiements de transfert aux gouvernements territoriaux—		
Autres frais de fonctionnement	1 604 000 000	1 317 237 894
Moins : redressements selon l'article 37.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	3 100 647	
	1 600 899 353	*1 317 237 894*
	26 792 822 364	26 509 160 905
Total du ministère	**70 342 111 788**	**69 796 983 342**
Vérificateur général		
Crédit 20—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	58 811 100	55 087 846
Subventions et contributions	380 000	377 343
	59 191 100	*55 465 189*
Montants législatifs	*7 006 387*	*6 997 000*
	66 197 487	62 462 189
Tribunal canadien du commerce extérieur		
Crédit 25—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	8 371 929	8 067 245
Bloquées	7 971	
	8 379 900	*8 067 245*
Montants législatifs	*1 242 000*	*1 242 000*
	9 621 900	9 309 245
Agence de la consommation en matière financière du Canada		
Montants législatifs	3 909 616	3 909 616
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada		
Crédit 30—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*34 455 524*	*34 440 393*
Montants législatifs	*1 321 085*	*1 321 085*
	35 776 609	35 761 478
Bureau du surintendant des institutions financières		
Crédit 35—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	916 500	916 500
Bloquées	1 100 000	
	2 016 500	*916 500*
Montants législatifs	*77 423 208*	*1 704 324*
	79 439 708	2 620 824
Total du portefeuille ministériel	**70 537 057 188**	**69 911 046 694**
PÊCHES ET OCÉANS		
Ministère		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	1 142 114 746	1 125 935 024
Bloquées	5 712 881	
Moins : recettes affectées aux dépenses	45 821 000	38 913 787
	1 102 006 627	*1 087 021 237*
Crédit 5—Dépenses en capital—		
Capital	143 013 553	139 284 948
Bloquées	18 472 364	
	161 485 917	*139 284 948*

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR AFFECTATION—*Suite*

	Affectations	Dépenses
	$	$
Crédit 10—Subventions et contributions—		
Subventions et contributions	204 297 640	173 248 570
Bloquées	1 186 000	
	205 483 640	*173 248 570*
Montants législatifs	*112 952 682*	*112 437 307*
Total du portefeuille ministériel	**1 581 928 866**	**1 511 992 062**
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL		
Ministère		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	1 110 127 192	1 075 045 248
Les sommets hémisphériques	10 947 968	9 972 968
Bloquées	5 616 171	
Moins : recettes affectées aux dépenses	27 473 000	17 421 682
	1 099 218 331	*1 067 596 534*
Crédit 5—Dépenses en capital—		
Capital	177 086 419	176 522 923
Les sommets hémisphériques	55 000	
	177 141 419	*176 522 923*
Crédit 10—Subventions et contributions	*505 694 160*	*497 357 445*
Montants législatifs	*130 614 555*	*118 731 582*
Total du ministère	**1 912 668 465**	**1 860 208 484**
Corporation commerciale canadienne		
Crédit 15—Dépenses du programme	15 831 000	15 831 000
Agence canadienne de développement international		
Crédit 20—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	158 526 440	156 868 066
Bloquées	541 743	
	159 068 183	*156 868 066*
Crédit 25—Subventions et contributions	*1 709 609 128*	*1 707 898 356*
Montants législatifs	*217 293 516*	*217 271 422*
	2 085 970 827	2 082 037 844
Exportation et développement Canada		
Crédit 36a—Paiement d'indemnisation à Exportation et développement Canada pour les obligations contractées par le gouvernement	*2 000 000*	*2 000 000*
Montants législatifs	*5 337 086*	*5 337 086*
	7 337 086	7 337 086
Centre de recherches pour le développement international		
Crédit 40—Versements au Centre de recherches pour le développement international	98 889 000	98 889 000
Commission mixte internationale		
Crédit 45—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	7 650 378	7 497 642
Bloquées	195 669	
	7 846 047	*7 497 642*
Montants législatifs	*439 000*	*439 000*
	8 285 047	7 936 642
Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne		
Crédit 50—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	2 173 311	1 740 556
Bloquées	8 314	
	2 181 625	*1 740 556*
Montants législatifs	*141 000*	*141 000*
	2 322 625	1 881 556
Administration du pipe-line du Nord		
Crédit 55—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*242 000*	*234 067*
Montants législatifs	*22 000*	*22 000*
	264 000	256 067
Total du portefeuille ministériel	**4 131 568 050**	**4 074 377 679**
GOUVERNEUR GÉNÉRAL		
Crédit 1—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	16 208 072	16 000 301
Subventions et contributions	11 000	
Bloquées	35 000	
	16 254 072	*16 000 301*
Montants législatifs	*2 081 071*	*2 080 290*
Total du portefeuille ministériel	**18 335 143**	**18 080 591**
SANTÉ		
Ministère		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	854 197 643	818 751 453
Capital	14 291 865	14 291 865
Santé des Premières nations et des Inuits—		
Budget de fonctionnement	190 003 984	185 166 100
Capital	2 709 500	2 709 500
Recettes affectées aux dépenses	(9 083 000)	(6 867 610)
Prestation de services de santé non assurés	506 519 916	506 519 916
Bloquées	4 002 895	
Moins : recettes affectées aux dépenses	53 614 600	50 301 046
	1 509 028 203	*1 470 270 178*
Crédit 5—Subventions et contributions—		
Subventions et contributions	591 371 514	573 538 866
Santé des Premières nations et des Inuits—		
Subventions et contributions	548 832 800	548 832 800
	1 140 204 314	*1 122 371 666*
Montants législatifs	*86 648 389*	*86 435 609*
Total du ministère	**2 735 880 906**	**2 679 077 453**

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR AFFECTATION—*Suite*

	Affectations	Dépenses
	$	$
Instituts de recherche en santé du Canada		
Crédit 10—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	*33 135 700*	*27 639 650*
Crédit 15—Subventions	*518 717 333*	*494 540 211*
Montants législatifs	*1 980 013*	*1 967 000*
	553 833 046	524 146 861
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses		
Crédit 20—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*2 793 310*	*2 639 975*
Montants législatifs	*518 843*	*518 843*
	3 312 153	3 158 818[11]
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés		
Crédit 25—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	3 520 500	3 470 605
Audiences publiques	300 000	64 258
	3 820 500	*3 534 863*
Montants législatifs	*417 723*	*416 323*
	4 238 223	3 951 186
Total du portefeuille ministériel	**3 297 264 328**	**3 210 334 318**
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES		
Ministère		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	2 137 968 179	2 136 403 112
Fond d'intégration	2 913 000	1 762 771
Loi sur la prescription de l'Alberta	2 243 733	1 724 567
Traduction—Devinat	10 525 600	775 771
Bloquées	22 251 400	
Moins : recettes affectées aux dépenses	1 572 589 800	1 564 030 558
	603 312 112	*576 635 663*
Crédit 5—Subventions et contributions—		
Subventions et contributions	940 725 443	804 773 551
Fond d'intégration	26 751 000	18 619 506
Bloquées	2 335 938	
	969 812 381	*823 393 057*
Crédit 6a—Compte des rentes sur l'État	*24 811*	*24 811*
Montants législatifs	*26 455 929 166*	*26 455 740 539*
Total du ministère	**28 029 078 470**	**27 855 794 070**
Conseil canadien des relations industrielles		
Crédit 10—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	11 654 991	11 187 415
Coûts associés à la traduction (décision devinat)	240 000	233 625
Bloquées	50 534	
	11 945 525	*11 421 040*
Montants législatifs	*1 222 623*	*1 222 000*
	13 168 148	12 643 040
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs		
Crédit 15—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*1 610 000*	*1 121 077*
Montants législatifs	*140 000*	*140 000*
	1 750 000	1 261 077
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail		
Crédit 20—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	9 117 864	7 573 586
Moins : recettes affectées aux dépenses	5 841 000	4 407 248
	3 276 864	3 166 338
Total du portefeuille ministériel	**28 047 273 482**	**27 872 864 525**
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN		
Ministère		
PROGRAMME D'ADMINISTRATION		
Crédit 1—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	109 443 524	108 589 034
Subventions et contributions	458 000	458 000
	109 901 524	*109 047 034*
Montants législatifs	*8 480 661*	*8 475 988*
	118 382 185	117 523 022
PROGRAMME DES AFFAIRES INDIENNES ET INUITES		
Crédit 5—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	302 697 851	291 751 538
Bloquées	10 483 592	
	313 181 443	*291 751 538*
Crédit 10—Dépenses en capital—		
Capital	5 528 088	5 453 187
Bloquées	1 067 596	
	6 595 684	*5 453 187*
Crédit 15—Subventions et contributions	*4 336 839 289*	*4 334 634 859*
Montants législatifs	*208 427 048*	*175 679 512*
	4 865 043 464	4 807 519 096
PROGRAMME DES AFFAIRES DU NORD		
Crédit 35—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	113 626 879	110 037 028
Bloquées	2 690 040	
	116 316 919	*110 037 028*
Crédit 40—Subventions et contributions	*71 702 291*	*71 551 785*
Crédit 45—Paiements à la Société canadienne des postes	*24 964 256*	*24 964 256*
Montants législatifs	*12 832 250*	*12 820 792*
	225 815 716	219 373 861
Total du ministère	**5 209 241 365**	**5 144 415 979**

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR AFFECTATION—*Suite*

	Affectations	Dépenses
	$	$
Commission canadienne des affaires polaires		
Crédit 50—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	919 642	919 315
Subventions et contributions	18 000	10 000
	937 642	*929 315*
Montants législatifs	*63 000*	*63 000*
	1 000 642	992 315
Total du portefeuille ministériel	**5 210 242 007**	**5 145 408 294**
INDUSTRIE		
Ministère		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	560 545 035	543 004 815
Bloquées	960 152	
Moins : recettes affectées aux dépenses	49 626 601	49 626 601
	511 878 586	*493 378 214*
Crédit 2b—Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada—Diminution de la limite d'autorisation de prélèvement	*1*	
Crédit 5—Subventions et contributions—		
Subventions et contributions	817 302 705	798 462 229
Bloquées	40 611 286	
	857 913 991	*798 462 229*
Montants législatifs	*173 623 678*	*117 699 678*
Total du ministère	**1 543 416 256**	**1 409 540 121**
Agence de promotion économique du Canada atlantique		
Crédit 20—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	*74 576 873*	*71 197 213*
Crédit 25—Subventions et contributions—		
Subventions et contributions	232 532 841	232 532 840
Bloquées	35 664 294	
	268 197 135	*232 532 840*
Montants législatifs	*14 330 726*	*14 275 147*
	357 104 734	318 005 200
Agence spatiale canadienne		
Crédit 30—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	119 142 418	116 699 586
Bloquées	138 753	
	119 281 171	*116 699 586*
Crédit 35—Dépenses en capital—		
Personnel	3 931 608	3 931 608
Capital	162 171 888	162 104 490
Bloquées	29 549 636	
	195 653 132	*166 036 098*
Crédit 40—Subventions et contributions—		
Subventions et contributions	47 111 002	47 044 031
Bloquées	2 688 181	
	49 799 183	*47 044 031*
Montants législatifs	*6 352 202*	*6 352 172*
	371 085 688	336 131 887
Commission canadienne du tourisme		
Crédit 45—Dépenses du programme	103 688 000	103 688 000
Tribunal de la concurrence		
Crédit 50—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*1 576 313*	*1 552 395*
Montants législatifs	*137 000*	*137 000*
	1 713 313	1 689 395
Commission du droit d'auteur		
Crédit 55—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*2 142 750*	*1 817 495*
Montants législatifs	*216 000*	*216 000*
	2 358 750	2 033 493
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec		
Crédit 60—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	40 225 440	39 845 631
Sommet des Amériques (CT829359)	1 500 000	480 586
Bloquées	249 745	
	41 975 185	*40 326 217*
Crédit 65—Subventions et contributions—		
Subventions et contributions	180 212 001	175 142 559
Bloquées	86 856 202	
	267 068 203	*175 142 559*
Montants législatifs	*45 299 155*	*45 289 286*
	354 342 543	260 758 062
Société d'expansion du Cap-Breton		
Crédit 70—Paiements à la Société d'expansion du Cap-Breton—		
Autres frais de fonctionnement	37 608 000	37 608 000
Bloquées	2 000 000	
	39 608 000	37 608 000
Conseil national de recherches du Canada		
Crédit 75—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	311 688 776	310 871 027
Bloquées	2 273 114	
	313 961 890	*310 871 027*
Crédit 80—Dépenses en capital	*67 000 600*	*66 953 113*
Crédit 85—Subventions et contributions	*149 953 000*	*149 784 296*
Montants législatifs	*135 699 330*	*113 609 263*
	666 614 820	641 247 699
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie		
Crédit 90—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	*30 654 300*	*29 361 536*
Crédit 95—Subventions	*382 482 850*	*353 507 850*

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR AFFECTATION—*Suite*

	Affectations	Dépenses
	$	$
Montants législatifs	*2 695 726*	*2 690 067*
	615 832 876	587 559 453
Conseil de recherches en sciences humaines		
Crédit 100—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	14 837 106	14 378 853
Bloquées	43 294	
	14 880 400	*14 378 853*
Crédit 105—Subventions	*357 008 000*	*344 182 531*
Montants législatifs	*1 459 837*	*1 459 837*
	373 348 237	360 021 221
Conseil canadien des normes		
Crédit 110—Paiements au Conseil canadien des normes	6 944 000	6 939 221 (1)
Statistique Canada		
Crédit 115—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	617 973 625	613 599 504
Subventions et contributions	561 000	560 800
Bloquées	3 952 380	
Moins : recettes affectées aux dépenses	87 890 000	87 739 424
	534 597 005	*526 420 880*
Montants législatifs	*64 300 131*	*64 300 131*
	598 897 136	590 721 011
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien		
Crédit 120—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	*48 481 251*	*45 084 151*
Crédit 125—Subventions et contributions—		
Subventions et contributions	216 062 917	178 009 486
Bloquées	207 885	
	216 270 802	*178 009 486*
Montants législatifs	*28 497 806*	*28 492 960*
	293 249 859	251 586 597
Total du portefeuille ministériel	**5 328 204 212**	**4 907 529 360**
JUSTICE		
Ministère		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	355 157 591	347 643 841
Programme des armes à feu—		
Budget de fonctionnement	103 532 657	95 042 103
Fonds des poursuites en matière de drogue—		
Budget de fonctionnement	28 167 597	28 167 597
Justice pour les jeunes—		
Budget de fonctionnement	12 392 582	9 366 566
Bloquées	1 121 612	
	500 372 039	*480 220 107*
Crédit 5—Subventions et contributions—		
Subventions et contributions	82 447 130	78 350 633
Programme des armes à feu	35 364 121	35 342 791
Services d'aide juridique	99 327 507	99 327 507
Ententes sur le partage des coûts pour la justice pour les jeunes	190 993 550	190 993 550
Fonds de renouvellement du système de justice pour les jeunes	19 257 500	10 627 655
	427 389 808	*414 642 136*
Montants législatifs	*40 547 701*	*40 511 729*
Total du ministère	**968 309 548**	**935 373 972**
Commission canadienne des droits de la personne		
Crédit 10—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	17 364 190	17 000 314
Causes portant sur l'équité salariale—		
Budget de fonctionnement	2 085 030	1 756 946
	19 449 220	*18 757 260*
Montants législatifs	*2 303 543*	*2 303 543*
	21 752 763	21 060 803
Tribunal canadien des droits de la personne		
Crédit 15—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	2 947 693	2 517 608
Causes portant sur l'équité salariale—		
Budget de fonctionnement	1 042 433	692 630
Coûts associés à la traduction (décision devinat)	112 380	85 964
Bloquées	46 827	
	4 149 333	*3 296 202*
Montants législatifs	*178 000*	*178 000*
	4 327 333	3 474 202
Commissaire à la magistrature fédérale		
Crédit 20—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	6 858 492	6 817 827
Bloquées	62 751	
Moins : recettes affectées aux dépenses	306 332	306 332
	6 614 911	*6 511 495*
Crédit 25—Conseil canadien de la magistrature—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	575 490	568 113
Bloquées	2 989	
	578 479	*568 113*
Montants législatifs	*312 103 128*	*312 103 128*
	319 296 518	319 182 736
Cour fédérale du Canada		
Crédit 30—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*37 724 944*	*37 321 144*
Montants législatifs	*4 152 877*	*4 135 994*
	41 877 821	41 457 138

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR AFFECTATION—*Suite*

	Affectations	Dépenses
	$	$
Commission du droit du Canada		
Crédit 35—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*3 073 050*	*3 039 802*
Montants législatifs	*148 000*	*148 000*
	3 221 050	3 187 802
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada		
PROGRAMME DU COMMISSARIAT À L'INFORMATION DU CANADA		
Crédit 40—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*4 371 868*	*4 340 262*
Montants législatifs	*582 209*	*581 000*
	5 154 077	4 921 262
PROGRAMME DU COMMISSARIAT À LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE DU CANADA		
Crédit 45—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	10 003 268	10 003 268
Subventions et contributions	315 739	
Frais juridiques	125 000	114 501
	10 444 007	*10 117 769*
Montants législatifs	*1 340 541*	*1 340 000*
	11 784 548	11 457 769
	16 938 625	16 379 031
Cour suprême du Canada		
Crédit 50—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	15 156 109	14 745 102
Bloquées	460 057	
	15 616 166	*14 745 102*
Montants législatifs	*5 658 474*	*5 657 712*
	21 274 640	20 402 814
Cour canadienne de l'impôt		
Crédit 55—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	11 523 867	11 112 522
Coûts associés à la traduction (décision devinat)	613 649	439 627
Bloquées	97 038	
	12 234 554	*11 552 149*
Montants législatifs	*1 111 515*	*1 106 000*
	13 346 069	12 658 149
Total du portefeuille ministériel	**1 410 344 367**	**1 373 176 647**
DÉFENSE NATIONALE		
Ministère		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	9 290 088 048	9 251 272 315
Bloquées	52 324 872	
Moins : recettes affectées aux dépenses	507 000 000	486 781 253
	8 835 412 920	*8 764 491 062*
Crédit 5—Dépenses en capital	*2 255 917 106*	*2 207 986 189*
Crédit 10—Subventions et contributions—		
Subventions et contributions	318 494 173	312 150 211
Bloquées	84 144 595	
	402 638 768	*312 150 211*
Montants législatifs	*959 894 802*	*958 909 195*
Total du ministère	**12 453 863 596**	**12 243 536 657**
Comité des griefs des Forces canadiennes		
Crédit 15—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	6 259 875	6 215 019
Bloquées	2 000 000	
	8 259 875	*6 215 019*
Montants législatifs	*848 000*	*848 000*
	9 107 875	7 063 019
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire		
Crédit 20—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*3 828 000*	*3 286 958*
Montants législatifs	*348 000*	*348 000*
	4 176 000	3 634 958
Total du portefeuille ministériel	**12 467 147 471**	**12 254 234 634**
RESSOURCES NATURELLES		
Ministère		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	543 503 820	517 597 423
Bloquées	4 492 872	
Moins : recettes affectées aux dépenses	24 158 000	21 245 708
	523 838 692	*496 351 715*
Crédit 3b—Fonds renouvelable de Géomatique Canada—Diminution de la limite d'autorisation de prélèvement	*1*	
Crédit 15—Dépenses en capital	*19 736 777*	*19 751 774*
Crédit 10—Subventions et contributions	*227 963 778*	*260 650 127*
Montants législatifs	*113 533 465*	*101 402 238*
Total du ministère	**885 092 713**	**818 155 854**
Énergie atomique du Canada limitée		
Crédit 15—Paiements à Énergie atomique du Canada limitée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	211 240 000	211 240 000
Commission canadienne de sûreté nucléaire		
Crédit 20—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	54 753 763	52 680 522
Subventions et contributions	642 000	245 740
Bloquées	490 495	
	55 886 258	*52 926 262*
Montants législatifs	*5 558 548*	*5 541 169*
	61 444 806	58 467 431

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR AFFECTATION—*Suite*

	Affectations	Dépenses
	$	$
Société de développement du Cap-Breton		
Crédit 25—Paiements à la Société de développement du Cap-Breton pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	88 310 000	65 500 000
Office national de l'énergie		
Crédit 30—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*29 121 287*	*28 836 201*
Montants législatifs	*4 169 177*	*4 166 000*
	33 290 464	33 002 201
Total du portefeuille ministériel	**1 279 377 983**	**1 186 365 486**
PARLEMENT		
Sénat		
Crédit 1—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	38 478 300	38 247 933
Subventions et contributions	290 000	279 366
	38 768 300	*38 527 299*
Montants législatifs	*24 743 836*	*24 743 836*
	63 512 136	63 271 135
Chambre des communes		
Crédit 5—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	195 176 081	189 716 552
Subventions et contributions	788 000	771 033
Moins : recettes affectées aux dépenses	1 083 000	1 068 753
	194 881 081	*189 418 832*
Montants législatifs	*115 765 001*	*115 765 001*
	310 646 082	305 183 833
Bibliothèque du Parlement		
Crédit 10—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	23 267 600	22 323 476
Moins : recettes affectées aux dépenses	203 000	202 937
	23 064 600	*22 120 539*
Montants législatifs	*3 219 000*	*3 219 000*
	26 283 600	25 339 539
Total du portefeuille ministériel	**400 441 818**	**393 794 507**
CONSEIL PRIVÉ		
Ministère		
Crédit 1—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	108 771 398	107 454 150
Subventions et contributions	4 997 000	4 482 459
Bloquées	378 938	
	114 147 336	*111 936 609*
Montants législatifs	*10 372 043*	*10 367 015*
Total du ministère	**124 519 379**	**122 303 624**

	Affectations	Dépenses
	$	$
Centre canadien de gestion		
Crédit 5—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	17 235 411	16 712 366
Subventions et contributions	175 000	154 000
Bloquées	270 471	
	17 680 882	*16 866 366*
Montants législatifs	*10 032 002*	*10 026 909*
	27 712 884	26 893 275
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes		
Crédit 10—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*4 228 150*	*4 129 282*
Montants législatifs	*309 173*	*309 000*
	4 537 323	4 438 282
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports		
Crédit 15—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*27 625 600*	*26 752 457*
Montants législatifs	*3 320 749*	*3 298 945*
	30 946 349	30 051 402
Directeur général des élections		
Crédit 20—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*12 792 000*	*11 673 496*
Montants législatifs	*37 897 840*	*37 897 795*
	50 689 840	49 573 291
Commissaire aux langues officielles		
Crédit 25—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*13 793 811*	*13 414 886*
Montants législatifs	*1 454 816*	*1 450 000*
	15 248 627	14 864 886
Bureau du Canada pour le millénaire		
Crédit 30—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	3 766 511	3 606 301
Bloquées	27 360	
	3 793 871	*3 606 301*
Crédit 35—Contributions—		
Subventions et contributions	28 592 282	25 715 448
Bloquées	3 500 000	
	32 092 282	*25 715 448*
Montants législatifs	*212 000*	*212 000*
	36 098 153	29 533 749
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie		
Crédit 40—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*5 331 500*	*5 129 494*

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR AFFECTATION—*Suite*

	Affectations	Dépenses
	$	$
Montants législatifs	*317 184*	*317 184*
	5 648 684	5 446 678
Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones		
Crédit 41a—Dépenses du programme, subventions et contributions—		
Budget de fonctionnement	30 369 839	26 003 138
Subventions et contributions	2 625 763	2 625 763
Règlements extrajudiciaires	20 000 000	13 029 865
	52 995 602	*41 658 766*
Montants législatifs	*282 097*	*282 097*
	53 277 699	41 940 863
Commission des relations de travail dans la fonction publique		
Crédit 45—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*6 680 490*	*6 197 150*
Montants législatifs	*697 949*	*697 000*
	7 378 439	6 894 150
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité		
Crédit 50—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*2 098 000*	*1 820 255*
Montants législatifs	*217 360*	*217 000*
	2 315 360	2 037 255
Le Réseau du leadership		
Crédit 55—Dépenses de programme—		
Bloquées	*2 272 000*	
Montants législatifs	*150 000*	
	2 422 000	
Total du portefeuille ministériel	**360 794 737**	**333 977 455**
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX		
Ministère		
PROGRAMME DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	976 410 504	934 385 051
Subventions et contributions	566 002	566 002
Services immobiliers—		
Fonctionnement	1 411 790 184	1 402 693 373
Personnel	152 404 597	152 404 597
Contributions	4 086 401	4 086 401
Frais bancaire	35 923 000	32 480 784
Canada au sein des Amériques	541 400	439 748
Bloquées	41 167 441	
Moins : recettes affectées aux dépenses	685 241 622	685 241 622
	1 937 647 907	*1 841 814 334*
Crédit 5—Dépenses en capital	*322 282 944*	*315 345 747*
Crédit 6—Fonds renouvelable des services optionnels—Diminution de la limite d'autorisation de prélèvement	*2*	
Crédit 7b—Fonds renouvelable des Services immobiliers—Diminution de la limite d'autorisation de prélèvement	*1*	
Crédit 8b—Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada—Diminution de la limite d'autorisation de prélèvement	*1*	
Crédit 9b—Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique—Diminution de la limite d'autorisation de prélèvement	*1*	
Crédit 12b—Fonds renouvelable du Bureau de la traduction—Diminution de la limite d'autorisation de prélèvement	*1*	
Crédit 13b—Fonds renouvelable des Services immobiliers—Radier le prélèvement net utilisé	*1*	
Crédit 14b—Fonds renouvelable des services optionnels—Radier le prélèvement net utilisé	*1*	
Montants législatifs	*440 261 505*	*57 480 552*
	2 700 192 364	2 214 640 633
PROGRAMME DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT		
Crédit 10—Paiements à la Queens Quay West Land Corporation	*4 000 000*	*4 000 000*
Crédit 11b—Paiements à la Société du Vieux-Port de Montréal Inc. pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	*11 325 000*	*11 325 000*
	15 325 000	15 325 000
Total du ministère	**2 715 517 364**	**2 229 965 633**
Communication Canada		
Crédit 15—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	51 163 625	50 587 299
Subventions et contributions	3 600 000	2 677 200
Bloquées	371 475	
	55 135 100	*53 264 499*
Montants législatifs	*1 917 050*	*1 917 000*
	57 052 150	55 181 499
Société canadienne d'hypothèques et de logement		
Crédit 20—Dépenses de fonctionnement	1 909 887 000	1 909 887 000
Société canadienne des postes		
Crédit 25—Paiements à la Société canadienne des postes à des fins spéciales	247 210 000	247 209 996
Total du portefeuille ministériel	**4 929 666 514**	**4 442 244 128**

12.12 AUTRES INFORMATIONS RELATIVES À L'ENSEMBLE DU GOUVERNEMENT

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR AFFECTATION—*Suite*

	Affectations	Dépenses
	$	$
SOLLICITEUR GÉNÉRAL		
Ministère		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	97 553 687	90 993 090
Initiatives sur la sécurité publique et la lutte contre le terrorisme	4 300 000	3 465 151
Bloquées	5 500 000	
	107 353 687	*94 458 241*
Crédit 5—Subventions et contributions—		
Subventions et contributions	53 630 400	49 328 544
Initiatives sur la sécurité publique et la lutte contre le terrorisme	200 000	122 968
	53 830 400	*49 451 512*
Montants législatifs	*3 083 864*	*3 081 301*
Total du ministère	**164 267 951**	**146 991 054**
Service canadien du renseignement de sécurité		
Crédit 10—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*250 367 954*	*247 887 452*
Montants législatifs	*732 591*	*701 612*
	251 100 545	248 589 064
Service correctionnel		
Crédit 15—Service pénitentiaire et Service national des libérations conditionnelles—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	1 264 782 782	1 247 274 730
Subventions et contributions	4 421 919	4 421 919
Bloquées	3 413 876	
	1 272 618 577	*1 251 696 649*
Crédit 16b—Fonds renouvelable CORCAN—Diminution de la limite d'autorisation de prélèvement et radier le prélèvement net utilisé	*1*	
Crédit 20—Service pénitentiaire et Service national des libérations conditionnelles—Dépenses en capital	*133 900 000*	*130 136 729*
Montants législatifs	*143 613 587*	*127 675 221*
	1 550 132 165	1 509 508 599
Commission nationale des libérations conditionnelles		
Crédit 25—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	30 886 967	30 416 913
Subventions et contributions	35 000	19 200
Devinat	200 600	78 900
	31 122 567	*30 515 013*
Montants législatifs	*4 004 009*	*4 003 734*
	35 126 576	34 518 747
Bureau de l'enquêteur correctionnel		
Crédit 30—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	2 630 295	2 516 259
Bloquées	26 350	
	2 656 645	*2 516 259*
Montants législatifs	*223 000*	*223 000*
	2 879 645	2 739 259
Gendarmerie royale du Canada		
Crédit 35—Application de la loi— Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	899 330 710	859 694 265
Subventions et contributions	1 925 000	1 836 921
Services de police contractuelle—		
Budget de fonctionnement	1 075 835 182	1 065 655 936
Recettes affectées aux dépenses	(921 920 319)	(921 520 319)
Sommets dirigés par le Premier Ministre—		
Budget de fonctionnement	8 780 000	8 780 000
Détails de la sécurité du Premier Ministre	4 500 000	4 500 000
Crime organisé	22 545 000	21 045 000
Charge de travail liée à la divulgation	4 000 000	4 000 000
Améliorations de la gestion de la GRC	15 160 000	15 160 000
Infrastructure informatique et technique	14 714 000	14 714 000
Communication radio	1 392 000	1 392 000
Rémunération et indemnités	24 744 000	24 744 000
Les sommets hémisphériques	9 510 000	9 510 000
Parité salariale	3 217 274	3 217 274
Initiatives sur la sécurité publique et la lutte contre le terrorisme	103 392 309	103 392 309
Application provisoire de la loi dans les parcs nationaux du Canada	17 115 000	14 730 776
Bloquées	19 542 163	
Moins : recettes affectées aux dépenses	20 793 926	17 855 334
	1 282 988 393	*1 212 996 828*
Crédit 40—Application de la loi— Dépenses en capital—		
Capital	68 974 358	46 747 325
Services de police contractuelle	70 560 042	70 560 042
Infrastructure informatique et technique	286 000	286 000
Communication radio	13 608 000	13 355 986
Programme de remise en état des cellules	3 000 000	3 000 000
Initiatives sur la sécurité publique et la lutte contre le terrorisme	12 688 000	12 688 000
Application provisoire de la loi dans les parcs nationaux du Canada	2 030 000	2 030 000
	171 146 400	*148 667 353*
Montants législatifs	*275 333 726*	*273 446 256*
	1 729 468 519	1 635 110 437
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada		
Crédit 45—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	781 934	636 226
Bloquées	21 566	
	803 500	*636 226*
Montants législatifs	*62 000*	*62 000*
	865 500	698 226

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR AFFECTATION—*Fin*

	Affectations	Dépenses
	$	$
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada		
Crédit 50—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*4 310 005*	*4 286 027*
Montants législatifs	*367 000*	*367 000*
	4 677 005	4 653 027
Total du portefeuille ministériel	**3 738 517 906**	**3 582 808 413**
TRANSPORTS		
Ministère		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	551 110 940	530 303 991
Bloquées	2 115 802	
Moins : recettes affectées aux dépenses	340 169 573	340 169 573
	213 057 169	*190 134 418*
Crédit 5—Dépenses en capital	*117 929 000*	*110 610 610*
Crédit 10—Subventions et contributions	*404 806 991*	*343 013 000*
Crédit 15—Paiements à la Société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée	*92 860 000*	*92 860 000*
Crédit 20—Paiements à Marine Atlantique S.C.C.	*36 784 000*	*36 784 000*
Crédit 25—Paiements à VIA Rail Canada Inc.	*310 201 000*	*310 201 000*
Montants législatifs	*110 850 025*	*109 813 694*
Total du ministère	**1 286 488 185**	**1 193 416 722**
Office des transports du Canada		
Crédit 30—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	23 466 144	22 603 607
Subventions et contributions	4 000	
Bloquées	59 697	
	23 529 841	*22 603 607*
Montants législatifs	*3 166 517*	*3 163 000*
	26 696 358	25 766 607
Tribunal de l'aviation civile		
Crédit 35—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*1 209 770*	*1 044 625*
Montants législatifs	*101 000*	*101 000*
	1 310 770	1 145 625
Total du portefeuille ministériel	**1 314 495 313**	**1 220 328 954**
CONSEIL DU TRÉSOR		
Secrétariat		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	196 573 651	185 177 974
Bloquées	2 176 765	
Moins : recettes affectées aux dépenses	3 554 000	1 749 472
	195 196 416	*183 428 502*
Crédit 2—Subventions et contributions	*21 711 702*	*20 155 379*
Crédit 5—Éventualités du gouvernement—		
Bloquées	*561 810 931*	
Crédit 10—Initiatives pangouvernementales—		
Autres frais de fonctionnement	2 232 520	
Bloquées	281 902	
	2 514 422	
Crédit 15—Rajustements de la rémunération	*395 000*	
Crédit 20—Assurances de la fonction publique—		
Autres frais de fonctionnement	1 182 960 000	1 125 084 681
Moins : recettes affectées aux dépenses	117 000 000	136 602 537
	1 065 960 000	*988 482 144*
Montants législatifs	*361 797 360*	*361 789 073*
Total du portefeuille ministériel	**2 209 385 831**	**1 553 855 098**
ANCIENS COMBATTANTS		
Ministère		
PROGRAMME DES ANCIENS COMBATTANTS		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	270 979 235	268 412 370
Achat de services de santé— Personnel	4 534 904	4 534 904
Achat de services de santé	375 104 394	375 104 394
Bloquées	1 731 623	
	652 350 156	*648 051 668*
Crédit 5—Subventions et contributions	*1 568 805 500*	*1 557 083 965*
Montants législatifs	*31 125 258*	*31 121 984*
	2 252 280 914	2 236 257 617
PROGRAMME DU TRIBUNAL DES ANCIENS COMBATTANTS (RÉVISION ET APPEL)		
Crédit 10—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*8 706 900*	*8 569 039*
Montants législatifs	*1 679 000*	*1 679 000*
	10 385 900	10 248 039
Total du portefeuille ministériel	**2 262 666 814**	**2 246 505 656**
TOTAL GLOBAL	**160 784 318 109**	**156 928 458 706**

[1] Les montants présentés aux sections ministérielles suivantes du Volume II-Partie I : Santé (Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses) et Industrie (Conseil canadien des normes) diffèrent de 108 207 $ et 779 $ respectivement.

Commissions

Information générale par commission

L'état suivant a pour but de présenter de l'information générale pour chaque commission impliquée dans une enquête ou une investigation publique.

INFORMATION GÉNÉRALE PAR COMMISSION

	Membres				
	Traitements	Frais de déplacement et de séjour*	Autres traitements	Autres dépenses	Total
	$	$	$	$	$
CONSEIL PRIVÉ					
Ministère					
Commission sur les revendications particulières des Indiens	402 025	353 321	2 437 178	2 528 168	5 720 692
Cette Commission a été instituée par décret (CP 1991-1329 en date du 15 juillet 1991) en vertu de la partie I de la *Loi sur les enquêtes*. La Commission est chargée d'enquêter de façon impartiale dans les cas où une Première nation conteste un refus du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien de satisfaire à une de ses revendications particulières, et dans les cas où la Première nation est en désaccord avec les critères d'indemnisation retenus par le gouvernement pour le règlement de sa revendication.					
Commission d'étude des indemnités des parlementaires		24 728	8 867	206 810	240 405
Cette Commission a été instituée par décret (CP 2001-79 en date du 12 janvier 2001) en vertu de l'article 68 de la *Loi sur le Parlement du Canada*. La Commission est chargée d'examiner si les variations annuelles des indemnités de session et autres indemnités payables aux parlementaires sont satisfaisantes et de lui présenter, un rapport dans les deux langues officielles assorti des recommandations qu'ils estiment appropriées. Le rapport de la Commission a été présenté à la Chambre des communes le 29 mai 2001.					
Commission sur l'Avenir des soins de santé au Canada	157 875	89 294	1 606 428	5 389 602	7 243 199
Cette Commission a été instituée par décret (CP 2001-569 en date du 3 avril 2001) en vertu de la partie I de la *Loi sur les enquêtes*. La Commission est chargée de faire enquête et d'entreprendre un dialogue avec les Canadiens sur l'avenir du système de soins de santé public du Canada, et de recommander les politiques et les mesures en respectant la répartition des compétences et des pouvoirs au Canada, qui sont nécessaires pour assurer à long terme la viabilité d'un système de soins de santé universellement accessible et financé sur les deniers publics, offrant des services de qualité aux Canadiens et réalisant un équilibre convenable entre les investissements visant la prévention des maladies et le maintien de la santé, d'une part, et ceux visant les soins et le traitement des maladies, d'autre part.					

* Le détail concernant les dépenses de l'exercice en cours figure au tableau suivant intitulé—«Détail sur les frais de déplacement et de séjour par commission».

Détail sur les frais de déplacement et de séjour par commission

L'état suivant présente le total des frais de déplacement et de séjour payé à chaque membre de commissions.

DÉTAIL SUR LES FRAIS DE DÉPLACEMENT ET DE SÉJOUR PAR COMMISSION

Nom des membres	Dépenses en 2001-2002
	$
CONSEIL PRIVÉ	
Ministère	
Commission sur les revendications particulières des Indiens	
Augustine R J (Commissaire)	37 572
Bellegarde J D (Commissaire)	77 816
Dupuis R (Commissaire)	31 517
Fontaine P (Commissaire en chef)	81 058
Holman A C (Commissaire)	53 583
Prentice J E (Commissaire)	30 780
Purdy S G (Commissaire)	40 995
	353 321
Commission d'étude des indemnités des parlementaires	
Epp A J (Commissaire)	17 889
Lumley E C (Président)	6 839
	24 728
Commission sur l'Avenir des soins de santé au Canada	
Romanow R J (Commissaire)	89 294

Frais d'étude

Cet état fournit le détail des frais d'étude encourus au cours de l'exercice. Aux fins de cet état, un frais d'étude représente le coût de toute activité éducationnelle de longue durée. Une activité éducationnelle de longue durée est toute activité de formation ou de développement accordée à un employé du gouvernement et donnée dans un établissement éducationnel à l'extérieur de la fonction publique qui a totalisé ou qui totalisera un nombre total de 65 jours ouvrables ou plus sur une période maximale de trois (3) ans, ou qui exige ou exigera des dépenses totales de plus de 25 000 $ (y compris le traitement).

FRAIS D'ÉTUDE

Ministère et organisme	Nombre d'employés	Traitements [1]	Frais de déplacement et de séjour	Frais de scolarité [2]	Autres dépenses	Total
		$	$	$	$	$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE						
Ministère	5	171 647	4 750	17 714	2 000	196 111
Agence canadienne d'inspection des aliments	2	20 800		650		21 450
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA	2	21 893				21 893
PATRIMOINE CANADIEN						
Ministère	1	40 017				40 017
Archives nationales du Canada	1	8 050				8 050
Bibliothèque nationale	1	10 233	156	5 751	3 739	19 879
Agence Parcs Canada	11	169 444	22 642	17 609	456	210 151
Commission de la fonction publique	7	66 012		17 099	1 708	84 819
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION						
Ministère	9	72 681		50 886		123 567
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada	1	37 819		2 134		39 953
ENVIRONNEMENT						
Ministère	11	17 799		912	43 664	62 375
PÊCHES ET OCÉANS	59	220 511	1 775	180 854		403 140
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL						
Agence canadienne de développement international	6	53 433		40 466		93 899
SANTÉ						
Ministère	19	307 685	53 016	182 583	2 400	545 684
Instituts de recherche en santé du Canada	2	31 989		37 950		69 939
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES						
Ministère	28	285 869	5 633	50 531	1 761	343 794
Conseil canadien des relations industrielles	1			32 500		32 500
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN						
Ministère	6	131 060	730	11 708	120	143 618
INDUSTRIE						
Ministère	7	84 194	562	8 678	14 505	107 939
Agence de promotion économique du Canada atlantique	2	18 987	3 150	6 500		28 637
Agence spatiale canadienne	2	48 411	4 471	23 144		76 026
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	2	60 255		1 773		62 028
Statistique Canada	1	12 394			8 606	21 000

FRAIS D'ÉTUDE—*Fin*

Ministère et organisme	Nombre d'employés	Traitements [1]	Frais de déplacement et de séjour	Frais de scolarité [2]	Autres dépenses	Total
		$	$	$	$	$
JUSTICE						
Ministère	16	235 577	3 090	20 314	271	259 252
DÉFENSE NATIONALE						
Ministère	35	1 115 560	7 110	91 410	51 600	1 265 680
Comité des griefs des Forces canadiennes	1	24 710		2 940		27 650
RESSOURCES NATURELLES						
Ministère	10	304 232	12 635	37 433	4 890	359 190
Office national de l'énergie	4	57 505		9 803		67 308
PARLEMENT						
Chambre des communes	1	21 636		10 100		31 736
CONSEIL PRIVÉ						
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité	1	39 563				39 563
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX						
Ministère	14	89 760	29 400	217 281	1 232	337 673
Communication Canada[3]	1	76 944	5 535	8 876		91 355
SOLLICITEUR GÉNÉRAL						
Ministère	1	47 000		12 763		59 763
Service correctionnel	42	447 148		16 729	8 333	472 210
TRANSPORTS						
Ministère						
Office des transports du Canada	8	297 665	20 000	52 692	1 100	371 457
ANCIENS COMBATTANTS	7	68 963		3 536		72 499
Total	327	4 717 446	174 655	1 173 319	146 385	6 211 805

[1] Comprend les indemnités tenant lieu de traitements.
[2] Comprend les indemnités pour livres.
[3] Antérieurement Bureau d'information du Canada.

Revenus de placements

Cet état fournit le détail pour l'exercice de la catégorie de recettes non fiscales intitulée revenus de placements. Les revenus de placements consistent principalement en des intérêts sur les prêts et avances consentis, en des dividendes sur les placements, et en des virements de bénéfices.

REVENUS DE PLACEMENTS

	Montant réalisé en 2001-2002 [1]
	$
COMPTES CONSOLIDÉS—	
Énergie atomique du Canada limitée	**265 997**
ENCAISSE ET DÉBITEURS—	
Finances—	
Intérêts des dépôts bancaires	287 820 835
Développement des ressources humaines—	
Intérêts des dépôts bancaires	83 433
Total d'encaisse et débiteurs	**287 904 268**
COMPTES D'OPÉRATIONS DE CHANGE—	
Réserves de liquidités internationales détenues dans le Compte du fonds des changes—	
Virement de bénéfices	2 358 259 308
Fonds monétaire international—Souscriptions—	
Virement de bénéfices	100 777 695
Total des comptes d'opérations de change	**2 459 037 003**
PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES—	
Sociétés d'État entreprises—	
Banque de développement du Canada—	
Dividendes	13 843 500
Société canadienne d'hypothèques et de logement	520 461 214
Exportation et développement Canada—	
Dividendes	95 000 000
Financement agricole Canada	61 654 956
	690 959 670
Autres—	
Banque du Canada—	
Virement de bénéfices	1 928 592 756
Société immobilière du Canada Limitée—	
Dividendes	15 500 000
Société canadienne des postes—	
Dividendes	21 100 000
Commission canadienne du lait	2 080 178
Administration du port de Belledune—	
Autres	123 011
Administration du port de Fraser River—	
Autres	222 235
Administration du port de Halifax—	
Autres	540 177
Administration du port de Hamilton—	
Autres	199 357
Administration du port de Montréal—	
Autres	3 311 667
Administration du port de Nanaimo—	
Autres	189 867
Administration du port de North Fraser—	
Autres	111 486
Administration du port de Port Alberni—	
Autres	53 790
Administration du port de Prince Rupert—	
Autres	117 853
Administration du port de Québec—	
Autres	299 084
Administration du port de Saguenay—	
Autres	44 390
Administration du port de Saint John—	
Autres	248 415
Administration du port de Sept Îles—	
Autres	268 199
Administration du port de St. John's—	
Autres	76 838
Administration du port de Toronto—	
Autres	547 361
Administration du port de Trois-Rivières—	
Autres	99 553
Administration du port de Thunder Bay—	
Autres	75 155
Administration du port de Vancouver—	
Autres	3 844 502
Administration du port de Windsor—	
Autres	28 870
	1 977 674 744
Total des sociétés d'État entreprises	2 668 634 414
Placements de portefeuille—	
Petro-Canada Limitée—	
Dividendes	19 756 042
Gouvernements étrangers, y compris les pays en développement—	
Pays en développement—Affaires étrangères et Commerce international—Agence canadienne de développement international—Aide au développement international	4 562 922
Expansion du commerce d'exportation (prêts administrés par la Société pour l'expansion des exportations)—	
Affaires étrangères et Commerce international	89 763 681
Jamaïque—Finances	82 690
Prêt pour aide financière à la Thaïlande—Finances	26 274 003
Royaume-Uni—Finances—Loi sur l'accord financier avec le Royaume-Uni (1946)	
Intérêt différé	4 029 893
Total des gouvernements étrangers, y compris les pays en développement	124 713 189
Organisations internationales—	
Fonds monétaire international—	
Facilité de réduire la pauvreté et favoriser la croissance	38 029 456

REVENUS DE PLACEMENTS—*Suite*

	Montant réalisé en 2001-2002 [1]
	$
Administrations provinciales et territoriales—	
TERRE-NEUVE ET LABRADOR—	
Finances—	
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	34 602
Industrie—	
Projets reportés de l'Office d'expansion économique de l'Atlantique	24 993
Loi sur la mise en valeur de l'énergie dans les provinces de l'Atlantique	2 397 470
	2 457 065
NOUVELLE-ÉCOSSE—	
Finances—	
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	4 056
Industrie—	
Projets reportés de l'Office d'expansion économique de l'Atlantique	6 753
	10 809
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD—	
Finances—	
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	8 837
Industrie—	
Agence de promotion économique du Canada atlantique— Entente-cadre sur le plan de développement	238 602
	247 439
NOUVEAU-BRUNSWICK—	
Finances—	
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	52 366
Industrie—	
Loi sur la mise en valeur de l'énergie dans les provinces de l'Atlantique	681 846
Agence de promotion économique du Canada atlantique— Accord sur les zones spéciales et les autoroutes	76 462
	810 674
QUÉBEC—	
Finances—	
Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces	58 944
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	565 852
	624 796
SASKATCHEWAN—	
Agriculture et Agroalimentaire—	
Centres de services agricoles	11 479
Finances—	
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	1 006
	12 485
ALBERTA—	
Finances—	
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	*24 423*
COLOMBIE-BRITANNIQUE—	
Finances—	
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	*22 190*
TERRITOIRE DU YUKON—	
Affaires indiennes et du Nord canadien—	
Gouvernement du Territoire du Yukon	*9 090*
Total des administrations provinciales et territoriales	4 218 971
Autres prêts, placements et avances—	
Prêts et avances à justifier—	
Affaires étrangères et Commerce international—	
Prêts, placements et avances aux gouvernements nationaux ($ 239)	
Employés affectés à l'étranger (444 177)	
	444 416
Développement des ressources humaines—	
Intérêts sur prêts fédéraux aux étudiants	107 616 198
	108 060 614
Autres—	
Agriculture et Agroalimentaire—	
Construction de bâtiments d'exposition à usages multiples	86 393
Citoyenneté et Immigration—	
Intérêt sur les prêts d'aide et de transport	949 113
Finances—	
Agence de la consommation en matière financière du Canada	61 449
Association récréative de la fonction publique d'Ottawa	2 456
Pêches et Océans—	
Prêts consentis aux pêcheurs d'aiglefin	106 882
Affaires étrangères et Commerce international—	
Intérêts reçus d'autres sociétés d'État entreprises	82 901
Affaires indiennes et du Nord canadien—	
Yukon Energy Corporation	45 340
Caisse de prêts aux Inuits	8 763
Fonds du développement économique des Indiens	515 430
Conseil des Indiens du Yukon	1 041 354
Revendicateurs autochtones	6 376 050
Premières Nations de la Colombie-Britannique	2 782 906
Transports—	
Corporation de gestion de la voie maritime du Saint-Laurent	31 976
Anciens Combattants—	
Caisse de la Loi sur les terres destinées aux Anciens Combattants—Avances	4 599
	12 095 612
Total des autres prêts, placements et avances	120 156 226
Total des prêts, placements et avances	**2 975 508 298**

REVENUS DE PLACEMENT—*Fin*

	Montant réalisé en 2001-2002 [1]
	$
AUTRES COMPTES—	
Patrimoine canadien—	
Fonds renouvelables de Patrimoine canadien	202 405
Affaires étrangères et Commerce international—	
Intérêt sur les comptes de banque des délégations	454 928
Affaires indiennes et du Nord canadien—	
Fonds domiciliaire aux Indiens—	
Logement sur réserve—Intérêt sur prêts garantis	1 035 754
Esso Ltd—Projet Norman Wells—Bénéfices	92 571 617
Défense nationale—	
Intérêt sur prêts aux employés affectés à l'étranger	751 180
Intérêt gagné sur les fonds en dépôt avec les fournisseurs	82 657
Ressources naturelles—	
Fonds renouvelables des Ressources naturelles	284 764
Travaux publics et Services gouvernementaux—	
Fonds renouvelable des services optionnels	2 063 938
Solliciteur général — Service correctionnel—	
Fonds renouvelable CORCAN	1 990 591
Gendarmerie royale du Canada—	
Prêts et avances à des personnes affectées à l'étranger—	
Intérêt	$ 14 543
Virement de bénéfices	(186 149)
	(171 606)
Total des autres comptes	**99 266 228**
TOTAL DES REVENUS DE PLACEMENTS	**5 821 981 794**

	Montant réalisé en 2001-2002 [1]
	$
Sommaire—	
Intérêt	1 166 365 215
Virements de bénéfices	4 480 201 376
Virements de fonds excédentaires	(186 149)
Dividendes	165 199 542
Autres	10 401 810
Total	**5 821 981 794**

[1] Les montants inscrits sous cette colonne représentent de l'intérêt sauf indication contraire.

Frais de déplacement des ministres et secrétaires parlementaires

Cet état fournit le détail sur les frais de déplacement des ministres et secrétaires parlementaires encourus au cours de l'exercice lorsqu'en service ministériel commandé. Aux fins de cet état, les frais de déplacement comprennent le transport, le logement, les repas et autres dépenses. Les éléments suivants sont exclus de cet état :

- les frais de déplacement du personnel rattaché aux ministres, ou des autres personnes voyageant avec les ministres et secrétaires parlementaires;
- les frais d'hospitalité encourus au nom du gouvernement lorsqu'ils sont considérés comme essentiels pour fins de courtoisie, ou pour faciliter la conduite d'affaires gouvernementales;
- les frais de déplacement des membres de la Chambre des communes au service de divers comités parlementaires;
- les frais de déménagement, de transport et de déplacement versés par la Chambre des communes au nom de ses membres. Ces dépenses sont déclarées dans un état distinct de la section 13 de ce volume intitulé «Chambre des communes—État des indemnités de session et de fonctions, et des frais de déplacement payés en 2001-2002»;
- toutes les dépenses du ministère de la Défense nationale pour l'utilisation des avions de propriété de l'État; et
- les frais de déplacement des membres de la Chambre des communes pour représenter le Canada à des conférences et réunions internationales. Ces dépenses sont déclarées dans un état distinct de la section 13 de ce volume intitulé «Affaires étrangères et Commerce international—Frais de déplacement pour représentation canadienne à des conférences et réunions internationales».

FRAIS DE DÉPLACEMENT DES MINISTRES ET SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES

	Crédit	Montant
		$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE		
Ministre—		
L'hon L Vanclief	1	55 745
Secrétaire d'État (Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario) et (Développement rural)—		
L'hon A Mitchell	1	54 056
Secrétaire parlementaire—		
L McCormick	1	20 603
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA		
Ministres du revenu national—		
L'hon E Caplan	1	392
L'hon M Cauchon	1	7 117
PATRIMOINE CANADIEN		
Ministre—		
L'hon S Copps	1	106 181
Secrétaires d'État (Sport amateur)—		
L'hon D Coderre	1	110 733
L'hon P DeVillers	1	11 531
Secrétaires d'État (Multiculturalisme)—		
L'hon C Bradshaw	1	1 097
L'hon H Fry	1	3 837
Secrétaire d'État (Situation de la femme)—		
L'hon H Fry	1	3 389
Secrétaire parlementaire—		
S Bulte	1	7 148
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION		
Ministres—		
L'hon E Caplan	1	39 466
L'hon D Coderre	1	25 972
ENVIRONNEMENT		
Ministre—		
L'hon D Anderson	1	94 425
Secrétaire parlementaire—		
K Redman	1	8 031
FINANCES		
Ministre—		
L'hon P Martin	1	42 700
Secrétaires d'État (Institutions financières internationales)—		
L'hon J McCallum	1	26 267
L'hon J Peterson	1	20 171
PÊCHES ET OCÉANS		
Ministres—		
L'hon H S Dhaliwal	1	32 603
L'hon R Thibault	1	38 476
Secrétaires parlementaires—		
G Farrah	1	2 481
L D O'Brien	1	1 654

FRAIS DE DÉPLACEMENT DES MINISTRES ET SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES—*Suite*

	Crédit	Montant
		$
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL		
Ministres des Affaires étrangères—		
L'hon W Graham	1	10 166
L'hon J Manley	1	96 361
Ministre du Commerce international—		
L'hon P S Pettigrew	1	44 217
Ministre des Anciens Combattants et secrétaire d'État (Diversification de l'économie de l'Ouest) (Francophonie)—		
L'hon R Duhamel	1	5 524
Secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique)—		
L'hon D Kilgour	1	75 450
Secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique) (Francophonie)—		
L'hon D Paradis	1	7 574
Secrétaires d'État (Asie-Pacifique)—		
L'hon D Kilgour	1	22 507
L'hon R D Pagtakhan	1	75 501
Secrétaire d'État (Europe centrale et orientale et le Moyen-Orient)—		
L'hon G Knutson	1	12 315
Secrétaires parlementaires—		
P O'Brian	1	2 586
D Paradis	1	13 985
Ministres de la Coopération internationale—		
L'hon M Minna	20	70 120
L'hon S Whelan	20	54 477
Secrétaires parlementaires—		
J Caldicott	20	423
M Jennings	20	2 048
M Murphy	20	64
SANTÉ		
Ministres—		
L'hon A McLellan	1	13 379
L'hon A Rock	1	96 831
Secrétaires parlementaires—		
J Castonguay	1	9 042
Y Charbonneau	1	4 194
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES		
Ministre du Développement des ressources humaines—		
L'hon J Stewart	1	64 266
Ministre du travail—		
L'hon C Bradshaw	1	79 071
Secrétaire d'État (Enfance et Jeunesse)—		
L'hon E Blondin-Andrew	1	49 042
Secrétaires parlementaires—		
R Folco	1	10 197
J Longfield	1	2 206
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN		
Ministre—		
L'hon R D Nault	1	99 348
INDUSTRIE		
Ministres—		
L'hon A Rock	1	63 350
L'hon B V Tobin	1	97 393
Secrétaires d'État (Sciences, Recherche et Développement)—		
L'hon M Bevilacqua	1	2 317
Hon G Normand	1	57 858
Ministres d'État (Agence de promotion économique du Canada atlantique)—		
L'hon G Byrne	20	17 461
L'hon R Thibault	20	100 530
Secrétaire d'État (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec)—		
L'hon C Drouin	55	3 110
Secrétaires d'État (Diversification de l'économie de l'Ouest canadien)—		
L'hon R J Duhamel	120	6 908
L'hon S Owen	120	4 908
JUSTICE		
Ministre de la Justice et procureur général du Canada—		
L'hon M Cauchon	1	3 244
L'hon A McLellan	1	18 967
Secrétaire parlementaire—		
J Maloney	1	4 006
DÉFENSE NATIONALE		
Ministre—		
L'hon A Eggleton	1	80 567
Secrétaire parlementaire—		
J F O'Reilly	1	973
RESSOURCES NATURELLES		
Ministres—		
L'hon H S Dhaliwal	1	9 062
L'hon R E Goodale	1	71 744
Secrétaire parlementaire—		
B Serre	1	2 356
CONSEIL PRIVÉ		
Premier ministre—		
Le très hon J Chrétien	1	1 607
Vice-premier ministre—		
L'hon H Gray	1	20 113
Vice-premier ministre et ministre de l'Infrastructute et des Sociétés d'État—		
L'hon J P Manley	1	6 477
Président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales—		
L'hon S Dion	1	54 976
Leader du gouvernement à la Chambre des communes—		
L'hon D Boudria	1	33 609

FRAIS DE DÉPLACEMENT DES MINISTRES ET SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES—*Fin*

	Crédit	Montant
		$
Leader du gouvernement à la Chambre des communes et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits—		
L'hon R E Goodale	1	9 028
Leader du gouvernement au Sénat—		
L'hon S Carstairs	1	58 838
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX		
Ministres—		
L'hon D Boudria	1	17 378
L'hon A Gagliano	1	16 190
SOLLICITEUR GÉNÉRAL		
Solliciteur général du Canada—		
L'hon L MacAulay	1	61 750
Secrétaire parlementaire—		
L Myers	1	22 196
TRANSPORTS		
Ministre—		
L'hon D M Collenette	1	91 793
Secrétaire parlementaire—		
B St Denis	1	13 676
CONSEIL DU TRÉSOR		
Président du Conseil du Trésor et ministre responsable de l'Infrastructure—		
L'hon L Robillard	1	37 003
ANCIENS COMBATTANTS		
Ministres—		
L'hon R J Duhamel	1	31 366
L'hon R D Pagtakhan	1	2 708
Secrétaire parlementaire—		
C Provenzano	1	669

SECTION 13

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2001-2002

Autres informations diverses

SOMMAIRE

	Page
Affaires étrangères et Commerce international	
Dépenses relatives à la participation canadienne aux conférences et réunions internationales	13.2
Frais de déplacement pour représentation canadienne à des conférences et réunions internationales	13.4
Développement des ressources humaines	
Paiements d'indemnités et frais d'administration	13.10
Parlement	
État des indemnités de session et de fonctions, et des frais de déplacement et de recherche payés en 2001-2002	13.11
État des indemnités de session et des frais de déplacement payés en 2001-2002	13.13
Traitements des secrétaires parlementaires des ministres payés en 2001-2002	13.17
Traitements des présidents et vice-présidents de Comité payés en 2001-2002	13.18
Conseil privé	
Traitements et indemnités aux Ministres d'État et Secrétaires d'État	13.20
État des dépenses—Dépenses législatives de scrutin	13.21
Détail des dépenses—37 élection générale de novembre 2001	13.21
Détail des dépenses—Élections partielles de septembre 2001	13.22
Détail des dépenses—Élection partielle de St. John's-Ouest (mai 2001)	13.22
Solliciteur général	
État des dépenses par établissement	13.23
Conseil du Trésor	
Détail des sommes virées à d'autres portefeuilles ministériels pour ajouter à d'autres crédits	13.26

Affaires étrangères et Commerce international

DÉPENSES RELATIVES À LA PARTICIPATION CANADIENNE AUX CONFÉRENCES ET RÉUNIONS INTERNATIONALES

Conférences et réunions	Montant
	$
Délégation canadienne à Ouagadougou Conférence des ministres de la jeunesse et des sports (CONFEJES)	39 461
Délégation canadienne en Uruguay Réunion des ministres de l'éducation des Amériques	36 054
Délégation canadienne aux funérailles de l'ex-président du Sénégal	1 584
Délégation canadienne en Thaïlande Conférence du Conseil des ministres de l'éducation de l'Asie du Sud-Est (OMEASE)	15 739
Délégation canadienne à New York Session extraordinaire des Nations Unies sur le VIH/SIDA	13 043
Délégation canadienne au Botswana Réunion ministérielle du Processus de Kimberley	23 499
Délégation canadienne à Cotonou Conférence ministérielle de la culture	51 977
Délégation canadienne à Paris Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)	99 488
Délégation canadienne à Durban Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, xénophobie et l'intolérance qui y est associée (CMCR)	333 109
Délégation canadienne à Genève Conférence internationale sur l'éducation	30 910
Délégation canadienne à Paris Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)	16 856
Conférence du Conseil économique et sociale (ECOSOC) à Genève	93 476
Conférence des ministres de l'éducation des pays ayant le Français en partage à Beyrouth (CONFEMEN)	10 219
Conférence des épouses des Chefs d'État et gouvernements des Amériques en Équateur	102 355
Visite de la Gouverneure générale au Chili et en Argentine	1 316 995
Visite de la Gouverneure générale en Allemagne et en Bosnie	1 238 012
Ministre des Affaires étrangères (MINA) à Rome Réunion des ministres des Affaires étrangères du G-8	185 860
Ministre des Affaires étrangères (MINA) au Costa Rica Assemblée générale Organisation des États Américains (OEA)	7 585
Ministre des Affaires étrangères (MINA) à Hanoï Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE)	120 884
Ministre des Affaires étrangères (MINA) en Jordanie Réseau de la sécurité humaine	49 284
Ministre du Commerce international (MINT) à Shanghai Ministres responsables du commerce - Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (APEC)	29 350
Ministre des Affaires étrangères (MINA) à Budapest Conseil de l'Atlantique Nord et réunion du conseil de Partenariat Euro-atlantique (CAN/CPEA)	30 409
Ministre des Affaires étrangères (MINA) à Londres Réunions du groupe d'action ministériel du Commonwealth (GAMC) (Trois réunions)	133 107
Ministre des Affaires étrangères (MINA) à Washington OEA	3 760
Ministre des Affaires étrangères (MINA) à Bucarest Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (CSCE)	40 280
Ministre des Affaires étrangères (MINA) à New York Traité sur l'interdiction des essais nucléaires	2 650
Ministre des Affaires étrangères (MINA) à Bruxelles Conseil de l'Atlantique Nord et réunion du conseil de Partenariat Euro-atlantique (CAN/CPEA)	5 293
Ministre des Affaires étrangères (MINA) à New York 56^{e} Assemblée générale des Nations Unies (AGNU)	706 115
Ministre de la Coopération internationale (MINE) à Genève Réunion UNNCD - COP5	9 719
Ministre des Affaires étrangères (MINA) et du ministre du Commerce international (MINT) en Chine pour l'Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (APEC)	82 609
Ministre du Commerce international (MINT) au Quatar Organisation mondiale du commerce (OMC)	401 824
Jumelage ministériel	55 716
Conférence ministérielle de la Francophonie à Paris	36 587
Ministre du Commerce international (MINT) à Paris Réunion OCDE	41 278
Visite du premier ministre à Salt Lake City Jeux olympiques d'hiver 2002	4 406
Visite du premier ministre à Bruxelles, Belgique Réunion de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN)	266 482
Visite du premier ministre à Veracruz, Mexique Forum international sur le fédéralisme	243 769
Visite du premier ministre à New York World Trade Center	120 612
Visite du premier ministre à Washington, DC Rencontre avec le Président Bush	33 531
Visite du premier ministre à Moscou, Russie Comité international olympique (CIO)	440 848
Visite du premier ministre à Stockholm, Suède Sommet Canada-Union européenne (CDA-UE)	391 227
Visite du premier ministre à Atlanta, Georgie Équipe Canada Atlantique	278 786
Visite du premier ministre à Dallas et Los Angeles Mission Équipe Canada Ouest	1 239 708
Visite du premier ministre à New York Réunion spéciale Assemblée générale sur les enfants aux Nations Unies à New York (coûts différés)	118 785
Visite du premier ministre à New York Le Canada aime New York	103 151

Affaires étrangères et Commerce international

DÉPENSES RELATIVES À LA PARTICIPATION CANADIENNE AUX CONFÉRENCES ET RÉUNIONS INTERNATIONALES—*Fin*

Conférences et réunions	Montant
	$
Visite du premier ministre à Beyrouth, Liban Sommet de la francophonie	147 310
Visite du premier ministre à Shanghai, Chine Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (APEC)	610 690
Visite du premier ministre à Washington, DC Rencontre avec le Président Bush	25 742
Visite du premier ministre en Russie et en Allemagne Mission Commerciale Équipe Canada 2002	6 392 689
Visite du premier ministre à Stockholm, Suède Sommet du progrès	513 657
Visite du premier ministre à New York Forum économique mondial (FEM)	515 016
Visite du premier ministre à Gênes, Italie Sommet du G-8	910 032
Visite du premier ministre à Monterrey, Mexique Conférence internationale des Nations Unies sur le financement du développement	634 345
Frais de démarrage et équipe de reconnaissance pour la visite du premier ministre au Maroc, Algérie, au Nigéria en Afrique du Sud, Mozambique, Ethiopie et Sénégal	967 899
Visite du premier ministre à Coolum, Australie Réunion des chefs de gouvernement des pays du Commonwealth (RCGPC)	759 743
Secrétaire d'État Amérique latine Inauguration présidentielle au Nicaragua	2 613
Secrétaire d'État Amérique latine au Pérou Réunion spéciale de l'Organisation des États américains (OEA)	12 945
Secrétaire d'État Amérique latine Commission interaméricaine de l'agriculture	5 030
Secrétaire d'État Amérique latine Inauguration du président du Pérou	3 977
Frais de démarrage et équipe de reconnaissance pour la visite du premier ministre à New York Cérémonie de l'institut Est-Ouest	1 256
Frais de démarrage et équipe de reconnaissance pour la visite du premier ministre au Mexique Los Cobos APEC 2002	11 198
Frais de démarrage et équipe de reconnaissance pour la visite du premier ministre en Espagne Sommet Canada-Union européen (CDA-UE)	26 419
Frais de démarrage et équipe de reconnaissance pour la visite du premier ministre à Prague, République Tchèque Sommet de l'OTAN	63 047
Conférence des Nations Unies sur le commerce des armes illicites à New York	56 893
57e session de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies	101 332
58e session de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies	90 108
Total	20 458 333

Affaires étrangères et Commerce international

FRAIS DE DÉPLACEMENT POUR REPRÉSENTATION CANADIENNE À DES CONFÉRENCES ET RÉUNIONS INTERNATIONALES

	$
Délégation canadienne à Ouagadougou -	
Conférence des ministres de la jeunesse et des sports (CONFEJES)	*30 382*
Affaires étrangères et Commerce international	
Guenette R., Lessard G., Brunet M.	
Autre	
Matte G.	
Délégation canadienne en Uruguay -	
Réunion des ministres de l'éducation des Amériques	*34 915*
Affaires étrangères et Commerce international	
Martin R.	
Délégations provinciales	
Dussault Y., Legault Hon. F.	
Autres	
Hagel Hon. G., Molloy G.	
Délégation canadienne aux funérailles de l'ex-président du Sénégal	*1 584*
Autres	
Cunningham Hon. Diane., Molloy G.	
Délégation canadienne en Thaïlande -	
Conférence du Conseil des ministres de l'éducation de l'Asie du Sud-Est (OMEASE)	*15 739*
Autres	
Cunningham Hon. Diane., Molloy G.	
Délégation canadienne à New York -	
Session extraordinaire des Nations Unies sur le VIH/SIDA	*9 922*
Affaires étrangères et Commerce international	
Mills R., Beck S.	
Autre	
Jurgens R.	
Délégation canadienne au Botswana -	
Réunion ministérielle du Processus de Kimberley	*23 485*
Chambre des communes	
Pratt D.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Moher J., Viveash D., Kuni D.	
Délégation canadienne à Cotonou -	
Conférence ministérielle de la culture	*48 405*
Affaires étrangères et Commerce international	
Baillargeon G., Lessard G.M., Cousineau M., Lachapelle L.	
Délégation canadienne à Paris -	
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)	*70 262*
Chambre des communes	
Duhamel Hon. R.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Chouinard J-L., Morin J-P., Christidis G., Farmer V., Hagel G.	
Délégation canadienne à Durban -	
Conference mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, xénophobie et l'intolérance qui y est associée (CMCR).	*297 636*
Chambre des communes	
Fry's Hon H., Augustine J., Cotler I.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Sinclair D., Rowan S., Lord W., Gervais-Vidricaire M., Norfold A., Gresson S., Lebar R., Ahmad N., Sproule R., Tasleem J.	
Patrimoine canadien	
Charron P., Spoward M.	
Délégation canadienne à Genève -	
Conférence internationale sur l'éducation	*30 910*
Affaires étrangères et Commerce international	
Martin R.	
Délégations provinciales	
Lantz Hon. J., Fougère M-L.	
Autres	
Egron-Polak E., Cappon P., Tardif J-P., Willard G., Pelley B	
Délégation c adienne à Paris	
Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)	*16 856*
Affaires étrangères et Commerce international	
Martin R.	
Délégations provinciales	
Robichaud Hon. E., Daigle R., Mercier A., Moloy S.	
Autre	
Moloy S.	
Conférence du Conseil économique et sociale (ECOSOC) à Genève	*81 376*
Affaires étrangères et Commerce international	
Mickleburgh N., Pelletier D., Roy C.	
Conférence des ministres de l'éducation des pays ayant le Français en partage à Beyrouth (CONFEMEN)	*10 219*
Affaires étrangères et Commerce international	
Lessard G-M.	
Délégations provinciales	
Roy G.	
Conférence des épouses des Chefs d'État et gouvernements des Amériques en Équateur	*62 925*
Bureau du Conseil privé/Cabinet du premier ministre	
Chrétien A., Castleton K., MacIntyre J., Senécal J.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Dubeau G., Léger Amb. L., Parisot Amb. P., Vinette D.	
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	
Sandoz M-E.	
Visite de la Gouverneure générale au Chili et en Argentine	*1 066 472*
Clarkson Rt Hon. A., Ralston Saul J.	
Suite officiel, Délégation d'accompagnement	
Affaires étrangères et Commerce international	
Lebel J., Beauchamps R., Renault N., Meness-Larocque K.	
Visite de la Gouverneure générale en Allemagne et en Bosnie	*714 115*
Clarkson Rt Hon. A., Ralston Saul J.	
Suite officiel, Délégation d'accompagnement	
Affaires étrangères et Commerce international	
Lebel J., Beauchamps R.	
Ministre des Affaires étrangères (MINA) à Rome -	
Réunion des ministres des affaires étrangères du G-8.	*180 194*
Chambre des communes	
Manley Hon. J.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Elston G., Jobin S., Bonser M., Mank R., Manley J., Sloan J., Matrundola T., Johnstone V., Seguin D.	
Ministre des Affaires étrangères (MINA) au Costa Rica -	
Assemblée générale Organisation des États Américains (OEA)	*6 674*
Chambre des communes	
Manley Hon. J., Casey B	

Affaires étrangères et Commerce international

FRAIS DE DÉPLACEMENT POUR REPRÉSENTATION CANADIENNE À DES CONFÉRENCES ET RÉUNIONS INTERNATIONALES—*Suite*

	$
Affaires étrangères et Commerce international	
Meness-Larocque K., Chowdury S., Melnychuck J., Johnstone V., Ouimet D.	
Ministre des Affaires étrangères (MINA) à Hanoï - Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE)	*119 581*
Chambre des communes	
Manley Hon. J.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Pelletier E., Ouimet D., Heatherington E., Chowdhury S., Guttman T., Mc Callum J., Proulx M.	
Ministre des Affaires étrangères (MINA) en Jordanie - Réseau de la sécurité humaine	*40 497*
Chambre des communes	
Manley Hon J., Casey B.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Morse J., Greve T., Sloan J., Johnstone V.	
Ministre du Commerce international (MINT) à Shanghai - Ministres responsables du commerce - Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (APEC)	*7 487*
Chambre des communes	
O'Brien P., Lunn G.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Caron J., Albinati A., Randle W., Stuwart C., Bowman A.	
Industrie Canada	
Lasalle C.	
Ministre des Affaires étrangères (MINA) à Budapest - Conseil de l'Atlantique Nord et réunion du conseil de Partenariat Euro-atlantique (CAN/CPEA)	*30 349*
Chambre des communes	
Manley Hon.J.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Morse J., Ouimet D., Chowdhury S., Meness-Larocque K., Johnstone V.	
Ministre des Affaires étrangères (MINA) à Londres - Réunions du groupe d'action ministériel du Commonwealth (GAMC) (Trois réunions)	*112 873*
Chambre des communes	
Graham Hon. B., Manley Hon J.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Mulder R., Johnstone V., Pietersam P., Bergeron N., Tasleem J., Macerollo T., Chowdhury S., Leger P., Aggelopoulos C.	
Ministre des Affaires étrangères (MINA) à Washington - OEA	*1 014*
Chambre des communes	
Manley Hon.J.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Lachance A., Matrundola T., Melnychuck J., Sloan J.	
Ministre des Affaires étrangères (MINA) à Bucarest - Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (CSCE)	*34 507*
Chambre des communes	
Manley Hon.J.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Johnstone V., Chowdhury S., Leger P., Aggelopoulos C.	
Ministre des Affaires étrangères (MINA) à New York - Traité sur l'interdiction des essaies nucléaires	*2 650*
Affaires étrangères et Commerce international	
Sinclair J., Hamilton K., Holland U.	
Autre	
Rauf T.	
Ministre des Affaires étrangères (MINA) à Bruxelles - Conseil de l'Atlantique Nord et réunion du conseil de Partenariat Euro-atlantique (CAN/CPEA)	*5 232*
Chambre des communes	
Graham Hon. B.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Johnstone V.	
Ministre des Affaires étrangères (MINA) à New York - 56e Assemblée générale des Nations Unies (AGNU)	*664 216*
Chambre des communes	
Manley Hon. J., Minna Hon. M.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Lavertu G., Wright J., Leir M., Lortie P., Gervais-Vidricaire M., Sinclair J., Swords C., Marcerollo T., Léger P., Juma T., Sloan J., Chowdury S., Guttman T., Johnstone V., Lachance A., Gregson S., Norfolk A., Wilcox K., Vézina C., Elston G., McDougall R., Chouinard D., Beaulieu Y., Holland U., Smith T., Dickson B., Taylor P., Snyder R., Mickleburgh N-B., Peart A., Filotas S., Holmes J., Morrill K., Whiting S., Meagher C., Ventura C., Amegan K., Oosterveld V., Adsett, Livermore D., Nicoloff O., Brinkert K., Hanson C., Keeler C., Lévesque V., Senior J., Thoppil J., Yates B., Quick F., Zakhem M.	
Ministre de la Coopération internationale (MINE) à Genève - Réunion UNNCD - COP5	*9 672*
Affaires étrangères et Commerce international	
Racine A.	
Ministre des Affaires étrangères (MINA) et du ministre du Commerce international (MINT) en Chine pour l'Organisation de coopération économique Aste-Pacifique (APEC)	*81 632*
Chambre des communes	
Pettigrew Hon. P., Pagtakhan Hon. R.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Lessard M., Lemay A., Têtu R., Albinati A.	
Jumelage ministériel	*49 645*
Chambre des communes	
Loubier Y., Grewal G., Robinson S.J., Duncan J., Hubbard C., Lalonde F., Casey B., Obhrai D.	
Conférence ministérielle de la Francophonie à Paris	*27 854*
Affaires étrangères et Commerce international	
Lessard G., Brunet M., Fortin J., Pelletier E., Guenette R.	
Ministre du Commerce international (MINT) à Paris - Réunion OCDE	*24 648*
Chambre des communes	
Pettigrew Hon. P., Obhrai D.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Stephenson D., Paul D., Clarke W., Theberge S., Labonte B., Lessard M.	
Ministre du Commerce international (MINT) au Quatar - Organisation mondiale du commerce (OMC)	*366 920*
Chambre des communes	
Casey B., Deepak O., Graham Hon. B., Harb M., Hubbard C., Marceau R., Marchi Hon. S., Pettigrew Hon. P., Robinson S., Vanclief Hon. L.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Edwards J., Collins-Williams T., Albinati A., Stephenson D., Anderson J., Théberge S., Dickson C., Heuchan A., Martin P., Chatterson D., Dunn J., Lemay A., Bohanan B., Lessard M., Guevara M., Messar-Splinter N., Schrock W.	

Affaires étrangères et Commerce international

FRAIS DE DÉPLACEMENT POUR REPRÉSENTATION CANADIENNE À DES CONFÉRENCES ET RÉUNIONS INTERNATIONALES—*Suite*

	$
Visite du premier ministre à Salt Lake City - Jeux olympiques d'hiver 2002	*4 406*
Chambre des communes	
Chrétien, Rt Hon. J.	
Bureau du Conseil privé/Cabinet du premier ministre	
McDonald P.	
Visite du premier ministre à Bruxelles, Belgique - Réunion l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN)	*259 412*
Chambre des communes	
Chrétien Rt Hon. J.	
Bureau du Conseil privé/Cabinet du premier ministre	
Bazinet É., Cinq-Mars T., Deschambault D., Downe P., Ducros F., Duquette N., Fulton D., Genest P., Hartley B., Laurin A., Laverdure C., Legros G. McLean J., Miller D., Murphy D., Prusakowski T., Séguin B., Simpson A.,	
Affaires étrangères et Commerce international	
Dubeau G., Wright J., Chowdhury S., Ouimet, D.	
Défense nationale	
Dillon C., Dillon H., Haley D., Gracia Dr. M.	
Visite du premier ministre à Veracruz, Mexique - Forum international sur le fédéralisme	*142 614*
Chambre des Communes	
Chrétien Rt Hon. J.	
Bureau du Conseil privé/Cabinet du Premier ministre	
Duquette N., Faubert M., Kristal L., Laurin A., MacIntyre J., Menzies G., Prusakowski T.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Chandler F., Crowe J., Fowler R., Girtel K., Hernandez M., Hudson A., Lachance G., Lachance A., Lemieux P., Lortie M., Nina D., Nussbaum T., Reinecke K., Sheldrake A., Verrière C.	
Défense nationale	
Archambault P., Lacroix R., Marier D., Monkley S., Sardana Dr. T.,	
Interprètes (TPSGC)	
Sandoz M. E., Etcheverrey G., Del Castillo C., Stevens M.	
Visite du premier ministre à New York - World Trade Center	*117 517*
Chambre des communes	
Chrétien Rt Hon. J., Hays Hon. D., Clark J., Days S., Duceppe G., Kilger B., McDonough A.	
Bureau du Conseil privé/Cabinet du premier ministre	
Abellana A., Addison C., Brooman K., Cinq-Mars T., Daigneault M., Ducros F., Éthier J., Faubert M., Fulton D., Hartley B., Laurin A., Laverdure C., Legros G., McLean J., Miller D., Mongeon J., Polk K.	
Visite du premier ministre à Washington, DC - Rencontre avec le Président Bush	*21 948*
Chambre des communes	
Chrétien Rt Hon. J.	
Bureau du Conseil privé/Cabinet du premier ministre	
Ducros F., Goldenberg E., Gougeon M., Hudyma T., Laurin A., Laverdure C., Miller D., Mongeon J., Murphy D., Prusakowski T.	
Visite du premier ministre à Moscou, Russie - Comité international olympique (CIO)	*415 628*
Chambre des communes	
Chrétien Rt Hon. J.	
Bureau du Conseil privé/Cabinet du premier ministre	
Angelakos C., Bachand C., Cinq-Mars T., Deschambault D., Ducros F., Durocher N., Fulton D., Hartley B., Laurin A., Laverdure C., Laviolette J., Legros G. C., Miller D., Milloy J., Mongeon J., Murphy D., Prusakowski T., Saraiva T., Séguin B., Senecal J., Simpson A.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Halpin R., Kern M., Portelance R.	
Défense nationale	
Bélanger M., Gillis R., Loanwhite Dr. C., Sparkes D.	
Travaux publics et Services gouvernementaux	
Duval J., Kiriloff N., Saharov I.	
Visite du premier ministre à Stockholm, Suède - Sommet Canada-Union européenne (CDA-UE)	*309 527*
Chambre des communes	
Chrétien Rt Hon. J., Farrah G., Pettigrew Hon. P.	
Bureau du Conseil privé/Cabinet du premier ministre	
Bachand C., Bertrand J. F., Brooman K., Cinq-Mars T., Deschambault D., Downe P., Ducros F., Duquette N., Éthier J., Fournier S., Genest P., Hartley B., Hudyma T., Laverdure C., Laviolette J., Legros G. C., McLean J., Miller D., Séguin B. P.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Amb J., Artwright S., Dubeau G., Dubois P., Gowling D., Lessard M., Plunkett D., Renault N., Stothart P.	
Défense nationale	
Cutler J., Gracia Dr M., Laurin A., Mayes M., Richardson R.	
Visite du premier ministre à Atlanta, Georgie - Équipe Canada Atlantique	*130 866*
Chambre des communes	
Chrétien Rt Hon. J., Dion Hon. S., Pettigrew Hon. P., Tobin Hon. B., Thibault Hon. R.	
Bureau du Conseil privé/Cabinet du premier ministre	
Abellana A., Boyer C., Downe P., Ducros F., Edmons K., Éthier J., Fulton D., Genest P., Hartley B., Laverdure C., Miller D., Murphy D., Pilon T., Spakes P., Tremblay É.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Johnson D., Lemieux P., Miron C., Plouffe L., Leblanc F., Lessard M., Théberge S.	
Défense nationale	
Batstone T., Bridges D., Witkowski M.	
Industrie Canada	
Bonnell H., Maylor M.	
Ministre d'État de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique	
Hills D., Leduc S.	
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	
Vacheli M. S., Dandenault R.	
Autre	
Krieber J.	
Visite du premier ministre à Dallas et Los Angeles - Mission Équipe Canada Ouest	*792 474*
Chambre des communes	
Chrétien Rt Hon. J., Anderson Hon. D., Duhamel Hon. R., Pettigrew Hon. P.	
Bureau du Conseil privé/Cabinet du premier ministre	
Abellana A., Arial B., Bachand C., Bazinet É., Brooman K., Chahal R., Cinq-Mars T., Deschambault D., Downe P., Ducros F., Duquette N., Éthier J., Fulton D., Genest P., Hair Y., Hartley B., Hasting D., Kristal L., Laverdure C., Legros G. C., MacIntyre J., McDonald P., McLean J., Menzies G., Miller D., Murphy D., Pilon T., Polk K., Séguin B. P., Simpson A., Tremblay É.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Dubeau G., Lortie M., Nicholson H., Rooney M., Sauvé M., Johnston D., Pagé N., Renault N., Pelletier M.-P., Théberge S., Lessard M.	

Affaires étrangères et Commerce international

FRAIS DE DÉPLACEMENT POUR REPRÉSENTATION CANADIENNE À DES CONFÉRENCES ET RÉUNIONS INTERNATIONALES—*Suite*

	$
Défense nationale	
Bromstad J., Cotterhill K., Desgagné S., Emmerson C.,	
Gracia Dr. M., McCaul T., Van Buskick D., Woolsey R.	
Environnement	
Mentzelopoulos A., Pak J.	
Ministre des Anciens Combattants (Diversification de	
l'économie de l'Ouest Canada)	
Christidis G.	
Délégations provinciales	
Manitoba	
Doer Hon. G., Eldridge J., MacAulay D., Menzies J.	
Colombie-Britannique	
Campbell Hon.G., Dauphinee L., Wilkinson A.	
Saskatchewan	
Calvert Hon. L., Lautermilch Hon. E., Burnett B.	
Alberta	
Klein Hon. R., Dombrosky T., Olsen G.	
Territoires du Nord Ouest	
Kakfwi Hon. S., Sorensen L., McLeod B.	
Territoire du Yukon	
Duncan Hon. P., Cunning J.	
Territoire du Nunavut	
Okalik Hon P., Clark S., Bourgeois A.	
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	
Jackson C., Youssef F.	
Visite du premier ministre à New York -	
Réunion spécial Assemblée générale sur les enfants	
aux Nations Unies à New York (coûts différés)	*118 752*
Chambre des communes	
Chrétien Rt Hon. J.	
Bureau du Conseil privé/Cabinet du premier ministre	
Edmonds K., Faubert M., MacIntyre J., Mongeon J.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Tremblay E.	
Visite du premier ministre à New York -	
Le Canada aime New York	*99 419*
Chambre des communes	
Manley Hon. J.	
Bureau du Conseil privé/Cabinet du premier ministre	
Angelakos C., Fulton D., Hartley B., Kristal L.,	
Laurin A., Miller D., Mongeon J., Murphy D.,	
Prusakowski T.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Johnston V.	
Visite du premier ministre à Beyrouth - Liban	
Sommet de la francophonie	*147 281*
Chambre des communes	
Chrétien Rt Hon. J.	
Bureau du Conseil privé/Cabinet du premier ministre	
MacIntyre J., Prusakowski T., Senecal J.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Lemieux P.	
Visite du premier ministre à Shanghai, Chine -	
Organisation de coopération économique	
Asie-Pacifique (APEC)	*485 334*
Chambre des communes	
Chrétien Rt Hon. J., Pettigrew Hon. P.,	
Pagtakhan Hon. R., Lunn G., Obhrai D.	
Bureau du Conseil privé/Cabinet du premier ministre	
Abellana A., Addison C., Brooman K., Cinq-Mars T.,	
Deschambault D., Duquette N., Éthier J., Fulton D.,	
Genest P., Hartley B., Laverdure C., Legros G. C.,	
McDonald P., McLean J., Miller D., Murphy D.,	
Pichette B., Polk K., Saraiva T., Simpson A., Tremblay É.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Albinati A., Bowman A., Chan V., Dubeau G., Ferritto G.,	
Jutzi B., Kamineni R., Kramer J., Lemay A., Lessard M.,	
McNiven A., Renault N., Sauvé M., Stephenson D.,	
Têtu R., Théberge S., Venner G.	
Défense nationale	
Castonguay F., Crane A., Savard M., Simchison Dr. B.,	
St-Pierre M.	
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	
Duval J., Chen H., Dawrant A., Kondo M.,	
Kiriloff N.	
Visite du premier ministre à Washington, DC -	
Rencontre avec le Président Bush	*21 395*
Chambre des communes	
Chrétien Rt Hon. J., Manley Hon. J.	
Bureau du Conseil privé/Cabinet du premier ministre	
Bazinet É., Ducros F., Hartley B., Laverdure C.,	
Legros G., Miller D., Mongeon J., Murphy D.,	
Pilon T., Polk K., Séguin B., Simpson A.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Hepburn L., Johnstone V.	
Visite du Premier ministre en Russie et en	
Allemagne - Mission Commerciale Équipe Canada 2002	*4 681 617*
Chambre des communes	
Chrétien Rt Hon. J., Pettigrew Hon. P.	
Bureau du Conseil privé/Cabinet du premier ministre	
Abellana A., Arial B., Bazinet É., Benson I.,	
Bogden J., Breton M., Chahal R., Cinq-Mars T.,	
Daigneault M., Deschambault D., Ducros F.,	
Duquette N., Éthier J., Gendron L., Goldenberg E.S.,	
Gougeon M., Hartley B., Hausser A., Hudyma T.,	
Kristal L., Lahaie P., Laurin A., Laverdure C.,	
Legros G. C., MacIntyre J., McLean J.	
Menzies G., Miller D., Murphy D., Pilon T.,	
Polk K., Prusakowski T., Saraiva T.,	
Savard M., Séguin B. P., Senecal J.,	
Simpson A., Tremblay E., Wilson T.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Beauchamp R., D'Aoust M., Dubeau G., Dubois P.,	
Edwards L., Gowling D., Grenier D., Harder P.,	
Harrison A., Leblanc F., Lepage M., Lessard M.,	
Miron C., Nicholson H., Plante N., Rooney M.,	
Sirieix E.	
Défense nationale	
Bergevin M., Fortier S., Giuliani F., Gracia Dr. M.,	
Harford T., Hearty D., Jesso A.,	
Lupal D., Rauman P., Speck K.,	
Vigneault P.	
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	
Adams P., Bagdadi H., Hubert G., Jackson C.,	
Kiriloff N., Mayes L., Osterholz B., Paul T.,	
Sicmienska-Vachali M., Vogt B., Walther B.,	
Youssef F.	
Délégations provinciales	
Ontario	
Harris Hon. M., Giorno G., Leduc P.	
Québec	
Felli G., Gascon M.	
Nouvelle-Écosse	
Hamm Hon. J. F., Batherson R., Scott A.	
Nouveau-Brunswick	
Lord Hon.Bernard et Diane Lord	
Harpelle A., Allain D.	

Affaires étrangères et Commerce international

FRAIS DE DÉPLACEMENT POUR REPRÉSENTATION CANADIENNE À DES CONFÉRENCES ET RÉUNIONS INTERNATIONALES—*Suite*

	$
Manitoba	
Doer Hon. G., Eliasson H., Vogt P.	
Île-du-Prince-Édouard	
Binns Hon. P., McQuaid P., Jelley P.	
Saskatchewan	
Calvert Hon. Lorne and Betty Calvert, Osborne P.,	
Millar J.	
Alberta	
Klein Hon. Ralph et Colleen Klein, Bourdeau G.,	
Davis J.	
Terre-Neuve et Labrador	
Grimes Hon. Roger et Mary Ann Grimes, Cheeseman J.,	
Tulk Hon. Beaton et Dora Tulk	
Territoires du Nord-Ouest	
Kakfwi Hon. Stephen and Ms Marie Wilson Kakfwi,	
McLeod B., Embleton M.	
Nouvelle-Écosse	
Hamm Hon. J. F., Batherson R., Scott A.	
Yukon	
Duncan Hon. P., Cunning J., Hancock V.	
Nunavut	
Okalik Hon. P., Campbell A., Bourgeois A.	
Autre	
Mahovlich Hon. Frank W. (Sénat) et Marie Mahovlich	
Visite du premier ministre à Stockholm, Suède - Sommet du progrès	*326 168*
Chambre des communes	
Chrétien Rt Hon. J.	
Bureau du Conseil privé/Cabinet du premier ministre	
Abellana A., Angelakos C., Arial R., Bazinet É.,	
Brooman K., Cinq-Mars T., Deschambault D.,	
Ducros F., Durocher N., Goldenberg E.S.,	
Gougeon M., Hartley B., Hausser A., Lahaie P.,	
Laverdure C., Legros G.C., McDonald P.,	
McLean J., Murphy D., Polk K., Saraiva T., Simpson A.,	
Smith P., Tremblay É.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Portelance R., Renault N.	
Défense nationale	
Defreitaf D., Lapensée R., Mann K., Palardy J.,	
Perry K., Smeets J.	
Visite du premier ministre à New York - Forum économique mondial (FEM)	*476 647*
Chambre des communes	
Chrétien Rt Hon. J.	
Bureau du Conseil privé/Cabinet du premier ministre	
Abellana A., Angelakos C., Brooman K., Fulton D.,	
Genest P., Gougeon M., Hartley B., Kristal L.,	
Lahaie P., Laurin A., Laverdure C., Miller D.,	
Mongeon J., Murphy D., Pilon T., Polk K.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Hepburn L.	
Défense nationale	
Bonin M., Mullins S., Whitehead W.	
Visite du premier ministre à Gênes, Italie - Sommet du G-8	*890 314*
Chambre des communes	
Chrétien Rt Hon. J.	
Bureau du Conseil privé/Cabinet du premier ministre	
Abellana A., Bilodeau J.-F., Bird S.,	
Deschambault D., Downe P., Ducros F.,	
Duquette N., Éthier J., Faubert M., Fulton D.,	
Genest P., Hartley B., Laverdure C., Legros G.C.,	
MacIntyre J., Manganiello G., Miller D.,	
Murphy D., Pilon T., Schryburt C., Schryburt M.,	
Séguin B., Séguin W., Senecal J., Sparkes P.,	
Tremblay É.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Blandford L., Brown H., Burger N., Court C.,	
Dhillon V., Dubeau G., Emmett B., Fyfe-Fortin M.,	
Gompf J., Graziano C., Hodges T., Jenkins C.,	
Journault C., Klassen J., Lavertu G., Mank R.,	
Martin M., McIntyre G., McNiven A., McRae F.,	
Parvanova I., Pergat L., Portelance R., Schwenger C.,	
Shimizu I., Sinclair D., Smith N., Waddell D.,	
Wright J.	
Défense nationale	
Ben G., Bourque D., Minifie T., Gracia Dr. M.	
Visite du premier ministre à Monterrey, Mexique - Conférence internationale des Nations Unies sur le financement du développement	*366 578*
Chambre des communes	
Chrétien Rt Hon. J.	
Bureau du Conseil privé/Cabinet du premier ministre	
Abellana A., Bertrand J.F., Breton M., Brooman K.,	
Deschambault D., Fulton D., Genest P., Hartley B.,	
Johnson S.A., Lahaie P., Laverdure C., Legros G.,	
MacIntyre J., Miller D., Murphy D., Polk K.,	
Rivard M., Séguin B., Senecal J., Tremblay É.,	
Young T.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Chandler F., Crowe J., Fowler R., Girtel K.,	
Hernandez M., Hudson A., Lachance G.,	
Lachance A., Lemieux P., Lortie M., Nina D.,	
Nussbaum T., Reinecke K., Sheldrake A.,	
Verrière C.	
Défense nationale	
Archambault P., Lacroix R.J.M., Marier D.,	
Monkley S.W.M., Sardana Dr. TA.	
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	
Sandoz M.-E., Etcheverrey G., Del Castillo C.,	
Stevens M.	
Frais de démarrage et équipe de reconnaissance pour la visite du premier ministre au Maroc, Algérie, Nigéria, Afrique du Sud, Mozambique, Ethiopie et Sénégal	*996 720*
Chambre des communes	
Chrétien Rt Hon. J., Augustine J., Bélanger M.,	
Jackson O., Obhrai D.,	
Bureau du Conseil privé/Cabinet du premier ministre	
Abellana A., Addison C., Anderson M., Bazinet É.,	
Bilodeau J.-F., Breton M., Brooman K., Chahal R.,	
Cinq-Mars T., Daigneault M., Deschambault D.,	
Ducros F., Ethier J., Fournier S., Fulton D.,	
Genest P., Goldenberg E., Gougeon M., Hair Y.,	
Hartley B., Kent B., Knutson I., Kristal L., Lahaie P.,	
Larocque D., Laurin A., Laverdure C., Legros G.,	
MacIntyre J., McLean J., Menzies G., Miller D.,	
Picard A., Pilon T., Proulx A., Prusakowski T.,	
Rivard M., Saraiva T., Séguin B., Senécal J.,	
Simpson A., Tremblay É., Vallé J., Wilson T.	
Agence canadienne pour le Développement international	
Hunt P., Wallace S. (TBC)	
Affaires étrangères et Commerce international	
Angell D., Blocksidge T., Bloom G., Calderwood P.,	
Couture A., Cyr G., Dubeau G., Edwards, la haute	
commissaire Lucie et M. Tom Roach.,	
Elliot S., Fowler R., Franci T., Gallant B. et	
Lise Garner K., Henry D., Hopton R. et	
Karen Kemp M., Keogan E., Lachance A.,	
Lebel J., Mill L., Nicholson H., Niekerk L.,	

Affaires étrangères et Commerce international

FRAIS DE DÉPLACEMENT POUR REPRÉSENTATION CANADIENNE À DES CONFÉRENCES ET RÉUNIONS INTERNATIONALES—*Fin*

	$
Noko I., Nussbaum T., Perron A., Portelance R., Racine A., Renault N., Roue J., Sauve M., Spannenberg J., Spoerel C., Yiptong V.	
Défense nationale	
Auffret S., Baker B.J., Bradley B., Cappelle T., Coley J.S., Drolet P., Fauteux Cpl. S., Forest Cpl. M., Gibbenchuck N., Hawes C., Lupien Sgt. F., Monk Mcpl G., Pierce Cpl J., Scott Mcpl S., Slaunwhite Dr. C., Wakelin J., Yeo D.	
Visite du premier ministre à Coolum, Australie - Réunion des chefs de gouvernement des pays du Commonweath (RCGPC)	*609 837*
Chambre des communes	
Chrétien Rt Hon. J.	
Bureau du Conseil privé/Cabinet du premier ministre	
Bazinet E., Castleton K., Duquette N., Éthier J., Fulton D., Genest P., Hartley B., Laurin A., Laverdure C., MacIntyre J., Miller D., Mongeon J., Murphy D., Pilon T., Polk K., Proulx A., Prusakowski T., Savard M.	
Défense nationale	
Gracia Dr. M.	
Secrétaire d'État Amérique latine - Inauguration présidentielle au Nicaragua	*2 613*
Chambre des communes	
Chrétien Rt Hon. J., Kilgour Hon. D., Papry B.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Ruzskowski J-P.	
Secrétaire d'État Amérique latine au Pérou - Réunion spéciale de l'Organisation des États américains (OEA)	*12 945*
Chambre des communes	
Kilgour Hon. D.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Wielgosz R., Thibault Y.	
Secrétaire d'État Amérique latine - Commission interaméricaine de l'agriculture	*4 515*
Chambre des communes	
Kilgour Hon. D., Rocheleau Y	
Affaires étrangères et Commerce international	
Ruszkowski J-P., Bedard S.	
Secrétaire d'État Amérique latine - Inauguration du président du Pérou	*3 942*
Chambre des communes	
Bakopanos E., Kilgour Hon D.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Ruzskowski J-P.	
Frais de démarrage et équipe de reconnaissance pour la visite du premier ministre à New York - Cérémonie de l'institut Est-Ouest	*1 054*
Affaires étrangères et Commerce international	
Heplburn L.	
Bureau du Conseil privé/Cabinet du premier ministre	
Hudyma T., Mongeon J.	
Frais de démarrage et équipe de reconnaissance pour la visite du premier ministre au Mexique Los Cobos - APEC 2002	*10 500*
Affaires étrangères et Commerce international	
Lemieux P.	
Frais de démarrage et équipe de reconnaissance pour la visite du premier ministre en Espagne - Sommet Canada-Union européen (CDA-UE)	*21 705*
Bureau du Conseil privé/Cabinet du premier ministre	
Menzies G., Legros G.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Beauchamps R.	
Frais de démarrage et équipe de reconnaissance pour la visite du premier ministre à Prague, République Tchéque - Sommet de l'OTAN	*63 047*
Affaires étrangères et Commerce international	
Lemieux P.	
Conférence des Nations Unies sur le commerce des armes illicites à New York	*56 850*
Chambre des communes	
Pagtakhan Hon. R.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Meyer P., Sinclair J., McDougall R., Chouinard D., Viveash D., Beaulieu Y., Nina D.	
Agence canadienne de développement international	
Dallaire Gen. R.	
57e session de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies	*79 525*
Affaires étrangères et Commerce international	
Gervais-Vidricaire M., Dion A., Buck K., Lord W., Chatsis D., Ventura C., Ruecker K., Steffen S., Hibbard S., Tellier A., Von Kaufmann J., Maillé B., Kapellas A., Ninna D.	
58e session de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies	*48 698*
Affaires étrangères et Commerce international	
Gervais-Vidricaire M., Gregson S., Lord W., Le Bars R., Norfolk A., Siminowski C., Vézina C., Von Kaufmann J., Yates B., Gill M., Jorge M., Ventura C., Hickman H., Giroux M.	

Développement des ressources humaines

PAIEMENTS D'INDEMNITÉS ET FRAIS D'ADMINISTRATION[1]

Détails	Paiements d'indemnités[2]	Frais d'administration[3]	Total des paiements
	$	$	$
Ministère			
Terre-Neuve et Labrador	1 967 140	424 014	2 391 154
Île-du-Prince-Édouard	559 647	109 264	668 911
Nouvelle-Écosse—Fédéral	4 677 024	772 548	5 449 572
Nouvelle-Écosse—Société de développement du Cap-Breton (SDCB)	11 337 775	1 479 492	12 817 267
Nouvelle-Écosse—SDCB (article 9a)	4 257 658	546 906	4 804 564
Nouvelle-Écosse—Vieille silicose	388 110	82 233	470 343
Nouveau-Brunswick	1 929 657	481 868	2 411 525
Québec	13 320 279	4 179 219	17 499 498
Ontario	34 490 828	8 778 335	43 269 163
Manitoba	2 010 198	637 744	2 647 942
Saskatchewan	2 193 903	752 994	2 946 897
Alberta	8 394 633	978 816	9 373 449
Colombie-Britannique	7 674 285	2 132 169	9 806 454
Paiements à l'égard d'employés engagés sur place hors du Canada	355 155		355 155
Versement des coûts d'indemnisation pour supplément de dépenses lorsque la mort de l'employé ne survient pas à son lieu de travail	690		690
Versement des coûts d'indemnisation en vertu de la *Loi sur l'indemnisation des marins marchands*	5 525		5 525
Paiement d'un montant résiduel à un réclamant suite à un règlement obtenu d'un tiers en vertu de la *Loi sur l'indemnisation des agents de l'État*	3 539 380		3 539 380
Salaires recouvrés et retournés à d'autres ministères de l'État (cas de subrogation)	337 347		337 347
Frais juridiques, médicaux et professionnels (cas de subrogation)	220 466		220 466
Indemnisations à des détenus	1 090		1 090
	97 660 790	21 355 602	119 016 392
Moins : recouvrements			
Coûts de réclamations et frais d'administration recouvrés des organismes de l'État	38 433 976	9 857 064	48 291 040
Coûts de réclamations et frais d'administration recouvrés des autres ministères	13 576 022	2 758 529	16 334 551
Coûts de réclamations et frais d'administration recouvrés du compte d'assurance-emploi	765 833	153 167	919 000
Frais de sinistres recouvrés de tierce partie responsable (subrogation)	4 391 530		4 391 530
	57 167 361	12 768 760	69 936 121
Dépenses nettes	40 493 429	8 586 842	49 080 271

[1] Ces paiements et frais sont imputés à une autorisation de dépenses législative intitulée "Paiements d'indemnités à des agents de l'État (*Loi sur l'indemnisation des agents de l'État*) et à des marins marchands (*Loi sur l'indemnisation des marins marchands*)" (voir le Sommaire du portefeuille ministériel de la section 11 du volume II (partie I)).

[2] Comprend les paiements nets d'indemnisation concernant :

a) les employés de l'État (Loi sur l'indemnisation des agents de l'État);

b) les marins marchands (Loi sur l'indemnisation des marins marchands); et

c) les employés des mines maintenant dirigées par la Société de développement du Cap-Breton qui ont contracté la silicose avant l'acquisition desdites mines par la Société.

[3] Représente la quote-part du gouvernement fédéral des frais d'administration des commissions provinciales des accidents de travail.

Les réclamations des employés admissibles aux indemnités sont examinées par les commissions provinciales des accidents de travail sur les fonds avancés par le gouvernement fédéral.

Les réclamations des employés résidant dans les Territoires du Nord-Ouest et Nunavut se règlent par l'intermédiaire de la Commission des accidents de travail de l'Alberta.

Parlement
Sénat
ÉTAT DES INDEMNITÉS DE SESSION ET DE FONCTIONS, ET DES FRAIS DE DÉPLACEMENT ET DE RECHERCHE PAYÉS EN 2001-2002

Honorables sénateurs	Indemnité de session[2]	Frais de déplacement	Personnel de recherche, employés et autres dépenses
	$	$	$
Adams W, TN-O	114 675	107 353	80 990
Andreychuk R, Sask	114 675	53 645	63 089
Président de comité	8 617		
Vice-président de comité	5 400		
Angus W D, Qué	114 675	42 237	85 521
Atkin N K, Ont	114 675	79 614	117 149
Vice-président de comité	2 518		
Austin J, C-B	114 675	128 660	73 889
Président de comité	10 375		
Bacon L, Qué	114 675	30 989	96 583
Président de comité	10 375		
Baker G, T-N	1 716	2 950	
Banks T, Alb	114 675	74 522	103 597
Beaudoin G A, Qué	114 675	15 451	112 917
Vice-Président de comité	5 414		
Berntson E A, Sask [1]		17 276	
Biron M, Qué	52 342	12 343	38 217
Bolduc R, Qué	114 675	37 521	50 700
Bryden J G, N-B	114 675	46 094	78 481
Buchanan J M, N-É	114 675	89 594	85 357
Callbeck C, Î-P-É	114 675	40 891	106 649
Carney P, C-B	114 675	71 238	112 447
Carstairs S, Man	114 675	106 908	69 206
Chalifoux T, Alb	114 675	130 028	112 713
Président de comité	10 375		
Christensen I, Yukon	114 675	54 258	95 589
Cochrane E, T-N	114 675	101 389	82 962
Cohen E J, N-B [1]	41 454	19 160	26 395
Comeau G J, N-É	114 675	81 259	76 382
Président de comité	10 422		
Cook J, T-N	114 675	62 721	66 987
Vice-président de comité	5 429		
Cools A C, Ont	114 675	46 320	121 742
Vice-président de comité	356		
Corbin E G, N-B	114 675	24 687	108 681
Cordy J, N-É	114 675	118 695	94 442
Day J A, N-B	52 342	39 603	72 074
De Bané P, Qué	114 675	34 060	125 128
Deware M M, N-B [1]	46 316	26 827	25 309
Whip de l'opposition	2 213		
Vice-président de comité	2 252		
Di Nino C, Ont	114 675	38 955	100 702
Doody C W, T-N	114 675	60 211	61 354
Duhamel R J, Man	22 596	14 521	49 873
Eyton J T, Ont	114 675	54 037	103 951
Fairbairn J, Alb	114 675	138 949	114 777
Ferretti Barth M, Qué	114 675	31 070	109 803
Finestone S, Qué [1]	95 798	37 912	102 559
Vice-Président de comité	7 898		
Finnerty I, Ont	114 675	34 891	98 756
Vice-Président de comité	4 889		
Fitzpatrick D R, C-B	114 675	156 056	126 200
Forrestall J M, N-É	114 675	104 324	124 092
Vice-Président de comité	7 174		
Fraser J T, Qué	114 675	31 987	56 170
Président de comité	525		
Furey G, T-N	114 675	144 716	80 637
Gauthier J-R, Ont	114 675	7 461	72 676
Gill A, Qué	114 675	76 527	118 782
Grafstein J S, Ont	114 675	53 055	82 858
Graham A B, N-É	114 675	77 987	115 271
Gustafson L J, Sask	114 675	89 426	67 563
Vice-Président de comité	10 348		
Hays D P, Alb	114 675	118 253	114 775
Président du Sénat	47 315		
Leader adjoint du gouvernement	894		
Hervieux-Payette C, Qué	114 675	25 703	124 674
Président de comité	9 865		
Hubley E, Î-P-É	108 536	99 200	107 663
Jaffer M, C-B	85 120	155 749	123 071
Johnson J, Man	114 675	86 278	125 429
Vice-Président de comité	5 414		
Joyal S, Qué	114 675	37 044	166 317
Kelleher J F, Ont	114 675	42 544	98 773
Kenny C, Ont	114 675	54 974	124 966
Président de comité	8 389		
Keon W J, Ont	114 675	22 120	108 553
Kinsella N A, N-B	114 675	65 159	110 948
Leader adjoint de l'opposition	21 275		
Kirby M, N-É	114 675	61 637	114 687
Vice-Président de comité	10 375		
Kolber L E, Qué	114 675	19 252	131 788
Président de comité	10 375		
Kroft R H, Man	114 675	54 419	74 610
Président de comité	10 348		
Lapierre L, Ont	85 120	50 957	124 564
Lapointe J, Qué	85 120	24 350	97 656
Lavigne R, Qué	1 716		
Lavoie-Roux T, Qué [1]		108	
Lawson E M, C-B	114 675	96 712	74 917

Parlement
Sénat

ÉTAT DES INDEMNITÉS DE SESSION ET DE FONCTIONS, ET DES FRAIS DE DÉPLACEMENT ET DE RECHERCHE PAYÉS EN 2001-2002—*Fin*

Honorables sénateurs	Indemnité de session[2]	Frais de déplacement	Personnel de recherche, employés et autres dépenses
	$	$	$
Lebreton M, Ont	114 675	58 040	120 237
Vice-Président de comité	5 414		
Léger V, N-B	85 120	26 070	68 142
Losier-Cool R-M, N-B	114 675	92 683	124 498
Président Pro Tempore	20 975		
Lynch-Staunton J, Qué	114 675	16 490	64 898
Leader de l'opposition	31 175		
Maheu S, Qué	114 675	31 475	83 579
Président de comité	9 865		
Mahovlich F W, Ont	114 675	50 135	86 007
Meighen M A, Ont	114 675	64 320	98 866
Mercier L, Qué	46 888	10 327	59 050
Whip du gouvernement	3 711		
Président de comité	4 793		
Milne L, Ont	114 675	52 223	93 338
Président de comité	10 375		
Molgat G L, Man [1]	5 517	3 841	
Président du Sénat	410		
Moore W P, N-É	114 675	72 337	81 402
Morin Y, Qué	108 536	40 234	112 522
Murray L, Ont	114 675	59 451	79 633
Président de comité	10 375		
Nolin P C, Qué	114 675	32 753	131 275
Oliver D H, N-É	114 675	115 605	119 014
Vice-Président de comité	2 613		
Pearson L, Ont	114 675	27 778	127 175
Pépin L, Qué	114 675	49 466	131 263
Perrault R J, C-B [1]		2 032	
Phalen G A, N-É	52 342	69 161	38 207
Pitfield P M, Ont	114 675		50 706
Poulin M-P, Ont	114 675	38 811	119 238
Poy V, Ont	114 675	98 682	98 624
Prud'homme M, Qué	114 675	17 056	103 046
Rivest J-C, Qué	114 675	16 931	76 384
Robertson B M, N-B	114 675	66 351	90 838
Robichaud F, N-B	114 675	54 556	77 408
Leader adjoint du gouvernement	38 594		
Robichaud L J, N-B [1]		8 559	
Roche D, Alb	114 675	132 803	113 816
Rompkey W, T-N	114 675	119 078	116 417
Whip du gouvernement	5 327		
Président de comité	4 987		
Rossiter E, Î-P-É	114 675	40 813	99 543
Setlakwe R, Qué	114 675	43 625	99 650
Sibbeston N, TN-O	114 675	191 340	129 247
Simard J-M, N-B [1]	34 875	9 142	14 337
Sparrow H O, Sask	114 675	81 171	98 856
Spivak M, Man	114 675	88 209	114 808
Vice-Président de comité	5 400		
St. Germain G, C-B	114 675	113 686	115 537
Stollery P, Ont	114 675	54 964	132 600
Président de comité	10 348		
Stratton T R, Man	114 675	101 861	131 185
Whip de l'opposition	3 662		
Vice-Président de comité	8 014		
Taylor N, Alb	114 675	123 432	92 441
Président de comité	10 348		
Tkachuk D, Sask	114 675	153 829	125 296
Vice-Président de comité	5 415		
Tunney J, Ont	108 536	29 151	64 651
Watt C, Qué	114 675	86 493	92 325
Wiebe J E, Sask	114 675	91 948	94 066
Vice-Président de comité	5 400		
Wilson L M, Ont	114 675	31 969	103 291
Total	11 293 396	6 531 724	9 666 023

[1] Sénateurs qui ont pris leur retraite, qui ont démissionné ou qui sont décédés au cours de l'exercice 2001-2002, ou au cours du dernier trimestre de l'exercice précédent.

[2] Le Bill C-28 sanctionné le 14 juin 2001, modifie les allocations et les traitements versés aux membres du Parlement rétroactif au 1er janvier 2001.

Parlement
Chambre des communes
ÉTAT DES INDEMNITÉS DE SESSION ET DES FRAIS DE DÉPLACEMENT PAYÉS EN 2001-2002

Député de la Chambre des communes	Indemnités de session[1]	Frais de déplacement[2]
	$	$
Abbott J	140 225	130 819
Ablonczy D	140 225	88 424
Adams WP	140 225	48 511
Alcock R	140 225	120 145
Allard CM	140 225	41 715
Anders R	140 225	83 064
Anderson L'hon D	140 225	104 489
Anderson DL	140 225	82 928
Assad M	140 225	21 375
Assadourian S	140 225	65 964
Asselin G	140 225	79 504
Augustine J	140 225	45 450
Bachand A	140 225	64 508
Bachand C	140 225	32 751
Bagnell L	138 925	107 558
Bailey R	140 225	103 319
Baker L'hon G	136 452	194 887
Bakopanos E	140 225	45 973
Indemnité à titre de vice-présidente adjointe des Comités pléniers	13 692	
Barnes S	140 225	81 196
Beaumier C	140 225	47 140
Bélair R	138 925	102 986
Indemnité à titre de vice-président des Comités pléniers	13 692	
Bélanger M	140 225	39 694
Bellehumeur M	140 225	75 010
Bellemare E	140 225	15 064
Bennett C	140 225	88 893
Benoit L	140 225	93 737
Bergeron S	140 225	37 985
Indemnité à titre de whip en chef autre parti d'opposition	3 762	
Bertrand R	140 225	71 485
Bevilacqua Hon M	140 225	83 035
Bigras B	140 225	30 628
Binet G	140 225	72 250
Blaikie WA	140 225	142 057
Indemnité à titre de leader parlementaire autre parti d'opposition	13 925	
Blondin-Andrew L'hon E	138 400	265 984
Bonin R	140 225	44 537
Bonwick P	140 225	66 008
Borotsik R	140 225	100 762
Indemnité à titre de whip en chef autre parti d'opposition	4 743	
Boudria L'hon D	140 225	30 377
Bourgeois D	140 225	26 674
Bradshaw L'hon C	140 225	52 631
Breitkreuz G	140 225	116 336
Indemnité à titre de whip suppléant de l'opposition officielle	7 588	
Indemnité à titre de whip en chef de l'opposition officielle	5 140	
Brien P	140 225	103 651
Indemnité à titre de whip en chef autre parti d'opposition	5 938	
Brison S	140 225	118 482
Brown MAB	140 225	44 625
Bryden J	140 225	86 350
Bulte S	140 225	61 052
Burton A	138 925	88 222
Byrne L'hon G	138 925	147 345
Caccia L'hon CL	140 225	42 096
Cadman C	140 225	90 790
Calder MJ	140 225	91 369
Cannis J	140 225	48 810
Caplan L'hon E	140 225	64 492
Cardin S	140 225	42 137
Carignan JG	140 225	47 423
Carroll A	140 225	57 666
Casey B	140 225	106 919
Casson R	140 225	113 850
Castonguay J	140 225	59 205
Catterall M	140 225	10 725
Indemnité à titre de whip en chef du gouvernement	25 854	
Cauchon L'hon M	140 225	5 218
Chamberlain B	140 225	55 828
Charbonneau Y	140 225	32 534
Chatters D	138 925	118 485
Chrétien Le très hon J	140 225	10 886
Clark Le très hon J	69 250	127 878
Indemnité de fonction	*22 825*	
Indemnité à titre de chef autre parti d'opposition	31 650	
Coderre L'hon D	140 225	13 744
Collenette L'hon D	140 225	9 888
Comartin J	140 225	85 858
Comuzzi J	138 925	87 170
Copps L'hon SM	140 225	55 844
Cotler I	140 225	40 506
Crête P	140 225	75 722
Cullen R	140 225	64 305
Cummins JM	140 225	123 287
Cuzner R	140 225	124 759
Dalphond-Guiral M	140 225	27 525
Davies E	140 225	140 105

Parlement
Chambre des communes
ÉTAT DES INDEMNITÉS DE SESSION ET DES FRAIS DE DÉPLACEMENT PAYÉS EN 2001-2002—*Suite*

Député de la Chambre des communes	Indemnités de session[1]	Frais de déplacement[2]
	$	$
Day S	140 225	160 924
Indemnité à titre de chef de l'opposition officielle	45 938	
Desjarlais B	138 925	139 405
Desrochers O	140 225	96 161
DeVillers L'hon P	140 225	45 204
Dhaliwal L'hon H	140 225	141 102
Dion L'hon S	140 225	24 473
Discepola N	140 225	29 601
Doyle N	140 225	134 596
Indemnité à titre de whip en chef autre parti d'opposition	74	
Dromisky SP	140 225	100 735
Drouin L'hon C	140 225	42 809
Dubé A	140 225	52 853
Duceppe G	140 225	25 743
Indemnité à titre de chef autre parti d'opposition	47 875	
Duhamel L'hon RJ	112 320	58 675
Duncan J	138 925	120 258
Duplain C	140 225	65 796
Easter W	140 225	141 151
Eggleton L'hon AC	140 225	41 532
Elley R	140 225	120 801
Epp MK	140 225	56 591
Eyking M	140 225	141 039
Farrah G	140 225	163 428
Finlay J	140 225	76 333
Fitzpatrick B	140 225	78 601
Folco R	140 225	42 541
Fontana JF	140 225	77 204
Forseth P	140 225	128 361
Fournier G	138 925	119 782
Fry L'hon H	140 225	149 388
Gagliano L'hon A	112 320	23 252
Gagnon C	140 225	41 198
Gagnon M	140 225	76 377
Gallant C	140 225	66 047
Gallaway R	140 225	77 032
Gauthier M	140 225	76 904
Indemnité à titre de leader parlementaire autre parti d'opposition	13 925	
Girard Bujold J	140 225	58 615
Godfrey JF	140 225	62 914
Godin Y	140 225	100 812
Indemnité à titre de whip en chef autre parti d'opposition	9 700	
Goldring P	140 225	83 244
Goodale L'hon RE	140 225	59 770
Gouk JW	140 225	167 507
Graham L'hon B	140 225	59 813
Gray Le très hon H	112 320	32 821
Grewal G	140 225	93 383
Grey DC	140 225	128 044
Grose IB	140 225	45 058
Guarnieri A	140 225	51 212
Guay M	140 225	57 622
Guimond M	140 225	75 684
Hanger A	140 225	111 699
Harb M	140 225	25 230
Harris RM	138 925	136 659
Indemnité à titre de whip en chef de l'opposition officielle	17 167	
Harvard J	140 225	112 854
Harvey A	140 225	52 921
Hearn L	140 225	145 241
Herron J	140 225	111 022
Hill G	140 225	148 892
Hill J	138 925	130 053
Indemnité à titre de whip en chef autre parti d'opposition	4 883	
Hilstrom H	140 225	107 497
Hinton B	140 225	133 081
Hubbard C	140 225	63 630
Ianno T	140 225	79 978
Jackson O	140 225	80 082
Jaffer R	140 225	81 251
Jennings M	140 225	48 759
Johnston FD	140 225	97 292
Jordan J	140 225	23 139
Karetak-Lindell N	138 400	138 837
Karygiannis J	140 225	29 970
Keddy G	140 225	109 447
Kenney JT	140 225	106 898
Keyes SJ	140 225	73 982
Kilger B	140 225	58 509
Indemnité à titre de vice-président de la Chambre et Président des Comités pléniers	33 540	
Kilgour L'hon DW	140 225	59 768
Knutson L'hon TG	140 225	78 915
Kraft Sloan KM	140 225	46 566
Laframboise M	140 225	68 832
Laliberte R	138 925	263 159
Lalonde F	140 225	31 516
Lanctôt R	140 225	73 672
Lastewka W	140 225	56 730
Lavigne R	137 752	38 841
Lebel G	140 225	57 320
LeBlanc D	140 225	121 483
Lee D	140 225	44 228
Leung S	140 225	109 188
Lill WE	140 225	70 406
Lincoln C	140 225	25 509
Longfield J	140 225	58 802
Loubier Y	140 225	73 893
Lunn GV	140 225	143 701
Lunney J	140 225	123 778
MacAulay L'hon L	140 225	139 385

Parlement
Chambre des communes
ÉTAT DES INDEMNITÉS DE SESSION ET DES FRAIS DE DÉPLACEMENT PAYÉS EN 2001-2002—*Suite*

Député de la Chambre des communes	Indemnités de session[1]	Frais de déplacement[2]
	$	$
MacKay PG	140 225	96 958
Indemnité à titre de leader parlementaire autre parti d'opposition	13 795	
Macklin P	140 225	67 489
Mahoney SW	140 225	72 183
Malhi G	140 225	53 307
Maloney JD	140 225	68 840
Manley L'hon JP	140 225	9 073
Manning P	118 325	69 841
Marceau R	140 225	64 508
Marcil S	140 225	45 177
Mark IM	140 225	166 283
Marleau L'hon D	140 225	57 795
Martin K	140 225	58 388
Martin L'hon P	140 225	59 623
Martin PD	140 225	127 914
Matthews WB	138 925	199 430
Mayfield P	138 925	101 805
McCallum L'hon J	140 225	74 899
McCormick L	140 225	78 200
McDonough A	140 225	117 621
Indemnité à titre de chef autre parti d'opposition	47 875	
McGuire J	140 225	90 091
McKay J	140 225	72 257
McLellan L'hon A	140 225	101 836
McNally GH	140 225	181 550
McTeague D	140 225	67 246
Ménard R	140 225	19 104
Meredith V	140 225	136 626
Merrifield R	138 925	114 558
Milliken L'hon P	140 225	18 661
Indemnité à titre de vice-président de la Chambre et Président des Comités pléniers	324	
Indemnité à titre de Président de la Chambre des communes	64 450	
Mills B	140 225	119 323
Mills D	140 225	69 464
Minna L'hon M	140 225	57 532
Mitchell L'hon A	140 225	62 218
Moore J	140 225	130 510
Murphy S	140 225	93 536
Myers LA	140 225	110 315
Nault L'hon RD	138 925	139 985
Neville A	140 225	95 143
Normand L'hon G	140 225	85 992
Nystrom L'hon L	140 225	101 714
O'Brien L	138 925	269 649
O'Brien PW	140 225	82 461
O'Reilly J	140 225	58 670
Obhrai D	140 225	80 699
Owen L'hon S	140 225	182 901
Pagtakhan L'hon R	140 225	76 819
Pallister B	140 225	100 824
Pankiw J	140 225	159 985
Paquette P	140 225	39 722
Paradis L'hon D	140 225	44 960
Parrish C	140 225	37 223
Patry B	140 225	33 435
Penson C	138 925	100 662
Peric J	140 225	52 363
Perron GA	140 225	42 339
Peschisolido J	140 225	166 674
Peterson L'hon J	140 225	53 439
Pettigrew L'hon P	140 225	30 125
Phinney EL	140 225	52 724
Picard P	140 225	48 714
Pickard RW	140 225	73 543
Pillitteri G	140 225	51 883
Plamondon L	140 225	81 479
Pratt D	140 225	19 608
Price D	140 225	59 557
Proctor JR	140 225	78 148
Proulx M	140 225	13 409
Provenzano CF	140 225	92 585
Rajotte J	140 225	100 106
Redman K	140 225	72 036
Reed JAA	140 225	58 524
Regan GP	140 225	108 896
Reid S	140 225	28 996
Reynolds J	140 225	192 198
Indemnité à titre de whip en chef de l'opposition officielle	3 893	
Indemnité à titre de leader parlementaire de l'opposition officielle	20 650	
Indemnité à titre de chef de l'opposition officielle	19 137	
Richardson J	140 225	56 213
Ritz G	140 225	161 063
Indemnité à titre de whip suppléant de l'opposition officielle	2 022	
Robillard L'hon L	140 225	6 123
Robinson SJ	140 225	169 674
Rocheleau Y	140 225	39 266
Rock L'hon A	140 225	78 718
Roy JY	140 225	93 321
Saada J	140 225	40 958
Indemnité à titre de whip suppléant du gouvernement	9 655	
Sauvageau B	140 225	55 556
Savoy A	140 225	94 076
Scherrer H	140 225	51 457
Schmidt W	140 225	90 111
Scott L'hon A	140 225	68 121
Serré B	138 925	95 685
Sgro J	140 225	65 506
Shepherd A	140 225	48 769

Parlement
Chambre des communes
ÉTAT DES INDEMNITÉS DE SESSION ET DES FRAIS DE DÉPLACEMENT PAYÉS EN 2001-2002—*Fin*

Député de la Chambre des communes	Indemnités de session[1]	Frais de déplacement[2]
	$	$
Skelton C	140 225	98 144
Solberg M	140 225	153 675
Sorenson K	140 225	110 936
Speller RS	140 225	125 675
Spencer L	140 225	78 332
St. Denis B	138 925	109 442
St-Hilaire C	140 225	54 460
St-Jacques D	140 225	51 049
St-Julien G	138 925	157 258
Steckle P	140 225	96 813
Stewart L'hon J	140 225	55 043
Stinson D	140 225	141 044
Stoffer P	140 225	72 983
Strahl C	140 225	153 412
Indemnité à titre de leader parlementaire de l'opposition officielle	3 812	
Szabo P	140 225	60 886
Telegdi A	140 225	49 813
Thibault L'hon R	140 225	72 714
Thibeault Y	140 225	30 648
Thompson G	140 225	108 636
Thompson M	140 225	138 228
Tirabassi T	140 225	62 733
Tobin L'hon B	114 905	106 477
Toews V	140 225	101 741
Tonks A	140 225	82 560
Torsney P	140 225	44 876
Tremblay S	140 225	69 051
Tremblay ST	140 225	60 040
Ur RM	140 225	67 977
Valeri T	140 225	54 241
Vanclief L'hon L	140 225	70 718
Vellacott M	140 225	121 830
Venne P	140 225	42 219
Volpe J	140 225	55 127
Wappel TW	140 225	68 732
Wasylycia-Leis J	140 225	80 153
Wayne E	140 225	70 185
Whelan L'hon S	140 225	93 764
White R	140 225	160 477
Indemnité à titre de leader parlementaire de l'opposition officielle	9 434	
White T	140 225	127 802
Wilfert B	140 225	95 460
Williams J	140 225	115 291
Wood RE	140 225	61 334
Yelich L	140 225	158 276
Anciens députés[3]		171 259
Total	42 485 577	25 154 117

[1] Le projet de loi C-28, sanctionné le 14 juin 2001, a modifié les indemnités et traitements des parlementaires avec effet rétroactif au 1er janvier 2001. Les dispositions applicables avant l'adoption du projet de loi C-28 continuent de s'appliquer aux parlementaires qui ont choisi de ne pas souscrire aux dispositions du projet de loi C-28.

[2] Cette colonne exclut :

- les frais de déplacement des ministres et des secrétaires parlementaires lorsqu'en service ministériel commandé. Ces dépenses sont déclarées dans un état distinct de la section 12 de ce volume intitulé "Frais de déplacement des ministres et secrétaires parlementaires".
- les frais de déplacement des membres au service de divers comités parlementaires;
- toutes les dépenses du ministère de la Défense nationale pour l'utilisation des avions de propriété de l'État; et
- tous les frais de déplacement des membres pour représenter le Canada à des conférences et réunions internationales. Ces dépenses sont déclarées dans un état distinct de cette section intitulé "Affaires étrangères et Commerce international - Frais de déplacement pour représentation canadienne à des conférences et réunions internationales".

[3] Déménagement, cessation des opérations, réorientation et autres dépenses.

Parlement
Chambre des communes
TRAITEMENTS DES SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES DES MINISTRES PAYÉS EN 2001-2002

Nom	Secrétaire parlementaire du	Montant
		$
Assad M	ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration du 22 décembre 2000 au 11 septembre 2002	13 825
Bellemare E	ministre de la Coopération internationale du 22 décembre 2000 au 11 septembre 2001	6 418
Bulte S	ministre du Patrimoine canadien du 22 décembre 2000 au 11 septembre 2002	13 825
Cannis J	ministre de l'Industrie du 22 décembre 2000 au 11 septembre 2001	6 418
Carroll A	ministre des Affaires étrangères du 12 septembre 2001 au 11 septembre 2002	7 407
Castonguay J	ministre de la Santé du 12 septembre 2001 au 11 septembre 2002	7 407
Charbonneau Y	ministre de la Santé du 22 décembre 2000 au 11 septembre 2001	6 418
Cullen R	ministre des Finances du 22 décembre 2000 au 11 septembre 2001	6 418
Drouin L'hon C	ministre de l'Industrie du 12 septembre 2001 au 14 janvier 2002	4 562
Farrah G	ministre des Pêches et des Océans du 12 septembre 2001 au 11 septembre 2002	7 407
Finlay J	ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien du 22 décembre 2000 au 11 septembre 2002	13 825
Folco R	ministre du Développement des ressources humaines du 22 décembre 2000 au 11 septembre 2002	13 825
Harvey A	ministre des Transports du 12 septembre 2001 au 11 septembre 2002	7 407
Jennings M	ministre de la Coopération internationale du 12 septembre 2001 au 11 septembre 2002	7 407
Jordan J	Premier ministre du 22 décembre 2000 au 11 septembre 2002	13 825
Lee D	leader du gouvernement à la Chambre des communes du 22 décembre 2000 au 11 septembre 2001	6 418
Leung S	ministre du Revenu national du 22 décembre 2000 au 11 septembre 2002	13 825
Longfield J	ministre du Travail du 22 décembre 2000 au 11 septembre 2001	6 418
Macklin P	ministre de la Justice et procureur général du Canada du 18 février 2002 au 11 septembre 2002	1 555
Malhi G	ministre du Travail du 12 septembre 2001 au 11 septembre 2002	7 407
Maloney JD	ministre de la Justice et procureur général du Canada du 22 décembre 2000 au 11 septembre 2001	6 418
Marcil S	ministre de l'Industrie du 18 février 2002 au 11 septembre 2002	1 555
Matthews WB	président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales du 22 décembre 2000 au 11 septembre 2002	13 825
McCallum L'hon J	ministre des Finances du 12 septembre 2001 au 14 janvier 2002	4 562
McCormick L	ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du 22 décembre 2000 au 11 septembre 2002	13 825
Myers LA	solliciteur général du Canada du 22 décembre 2000 au 11 septembre 2002	13 825
O'Brien L	ministre des Pêches et des Océans du 22 décembre 2000 au 11 septembre 2001	6 418
O'Brien PW	ministre du Commerce international du 22 décembre 2000 au 11 septembre 2002	13 825
O'Reilly J	ministre de la Défense nationale du 22 décembre 2000 au 11 septembre 2002	13 825
Owen L'hon S	ministre de la Justice et procureur général du Canada du 12 septembre 2001 au 14 janvier 2002	4 562
Paradis L'hon D	ministre des Affaires étrangères du 22 décembre 2000 au 11 septembre 2001	6 418
Provenzano CF	ministre des Anciens combattants du 22 décembre 2000 au 11 septembre 2002	13 825
Redman K	ministre de l'Environnement du 22 décembre 2000 au 11 septembre 2002	13 825
Regan GP	leader du gouvernement à la Chambre des communes du 12 septembre 2001 au 11 septembre 2002	7 407
Serré B	ministre des Ressources naturelles et ministre responsable de la Commission canadienne du blé du 22 décembre 2000 au 11 septembre 2002	13 825
Shepherd A	président du Conseil du Trésor et ministre responsable de l'Infrastructure du 22 décembre 2000 au 11 septembre 2002	13 825
St. Denis B	ministre des Transports du 22 décembre 2000 au 11 septembre 2001	6 418
Szabo P	ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux du 22 décembre 2000 au 11 septembre 2002	13 825
Wilfert B	ministre des Finances du 18 février 2002 au 11 septembre 2002	1 555
	Total	355 580

Parlement
Chambre des communes

TRAITEMENTS DES PRÉSIDENTS ET VICE-PRÉSIDENTS DE COMITÉ PAYÉS EN 2001-2002

Nom	Président ou vice-président du comité permanent	Montant
		$
Abbott J	Patrimoine canadien — vice-président du 04 octobre 2001	2 410
Adams WP	Procédure et affaires de la Chambre — président du 27 septembre 2001	4 804
	Développement des ressources humaines et de la condition des personnes handicapées — président du 20 février 2001 au 26 septembre 2001	5 598
Alcock R	Santé — vice-président du 02 octobre 2001	2 437
Assadourian S	Pêches et Océans — vice-président du 28 février 2001 au 27 septembre 2001	2 823
Augustine J	Affaires étrangères et Commerce international — vice-présidente du 02 octobre 2001 au 18 février 2002	1 883
	Affaires étrangères et Commerce international — présidente du 19 février 2002	1 063
Barnes S	Finances — présidente du 19 février 2002	1 063
Beaumier C	Affaires étrangères et Commerce international — vice-présidente du 20 février 2001 au 27 septembre 2001	2 938
Bélanger M	Langues officielles — président du 13 mars 2001	9 865
Benoit L	Défense nationale et Anciens Combattants — vice-président du 02 octobre 2001	2 437
Bevilacqua L'hon M	Finances — président du 19 février 2001 au 14 janvier 2002	8 433
Bonin R	Affaires autochtones, développement du Grand Nord et des Ressources naturelles — président du 4 octobre 2001	4 624
Breitkreuz G	Procédure et affaires de la Chambre — vice-président du 05 février 2002	758
Brison S	Finances — vice-président du 19 février 2001 au 27 septembre 2001	2 952
Brown MAB	Santé — présidente du 22 février 2001	10 348
Caccia L'hon CL	Environnement et développement durable — président du 22 février 2001	10 348
Cadman C	Justice et droits de la personne — vice-président du 21 février 2001	5 414
Calder MJ	Agriculture et Agroalimentaire — vice-président du 19 février 2001	5 443
Cummins JM	Pêches et Océans — vice-président du 03 octobre 2001	2 424
Discepola N	Finances — vice-président du 19 février 2001	5 443
Duncan J	Pêches et Océans — vice-président du 15 février 2001 au 27 septembre 2001	3 009
Easter W	Pêches et Océans — président du 28 février 2001	10 185
Epp MK	Finances — vice-président du 01 octobre 2001	2 450
Fontana JF	Citoyenneté et Immigration — président du 20 février 2001	10 402
Forseth P	Citoyenneté et Immigration — vice-président du 02 octobre 2001	2 437
Gallant C	Patrimoine canadien — vice-présidente du 20 février 2001 au 27 septembre 2001	2 938
Godfrey JF	Affaires autochtones, développement du Grand Nord et des Ressources naturelles — vice-président du 20 février 2001 au 27 septembre 2001	2 938
Goldring P	Défense nationale et Anciens Combattants — vice-président du 22 février 2001 au 27 septembre 2001	2 909
Graham L'hon B	Affaires étrangères et Commerce international — président du 20 février 2001 au 14 janvier 2002	8 406
Grewal G	Examen de la réglementation — président du 25 octobre 2001	4 094
Grose IB	Justice et droits de la personne — vice-président du 21 février 2001 au 27 septembre 2001	2 923
Harb M	Comptes publics — vice-président du 20 février 2001	5 429
Harris RM	Procédure et affaires de la Chambre — vice-président du 27 septembre 2001 au 29 janvier 2002	1 661
Hill J	Transports et opérations gouvernementales — vice-président du 21 février 2001 au 27 septembre 2001	2 923
Hilstrom H	Agriculture et Agroalimentaire — vice-président du 19 février 2001	5 443
Hubbard C	Agriculture et Agroalimentaire — président du 19 février 2001	10 429
Jackson O	Transports et opérations gouvernementales — président du 21 février 2001	10 375
Jennings M	Comptes publics — vice-présidente du 20 février 2001 au 27 septembre 2001	2 938
Karetak-Lindell N	Affaires autochtones, développement du Grand Nord et des Ressources naturelles — présidente du 20 février 2001 au 3 octobre 2001	5 778
	Affaires autochtones, développement du Grand Nord et des Ressources naturelles — vice-présidente du 04 octobre 2001	2 410
Kraft Sloan KM	Environnement et développement durable — vice-présidente du 22 février 2001	5 400
Lastewka W	Industrie, sciences et technologie — président du 19 février 2002	1 063
	Industrie, sciences et technologie — vice-président du 21 février 2001 au 18 février 2002	4 860
Lee D	Procédure et affaires de la Chambre — président du 07 février 2001 au 26 septembre 2001	5 950

Parlement
Chambre des communes

TRAITEMENTS DES PRÉSIDENTS ET VICE-PRÉSIDENTS DE COMITÉ PAYÉS EN 2001-2002—*Fin*

Nom	Président ou vice-président du comité permanent	Montant
		$
Lincoln C	Patrimoine canadien — président du 20 février 2001	10 402
Longfield J	Développement des ressources humaines et de la condition des personnes handicapées — présidente du 02 octobre 2001	4 675
Mahoney SW	Citoyenneté et Immigration — vice-président du 02 octobre 2001	2 437
Mark IM	Citoyenneté et Immigration — vice-président du 20 février 2001 au 27 septembre 2001	2 938
McCallum L'hon J	Citoyenneté et Immigration — vice-président du 20 février 2001 au 27 septembre 2001	2 938
McKay J	Justice et droits de la personne — vice-président du 21 mars 2002	145
McTeague D	Industrie, sciences et technologie — vice-président du 19 février 2002	554
Meredith V	Développement des ressources humaines et de la condition des personnes handicapées — vice-présidente du 20 février 2001 au 27 septembre 2001	2 938
Merrifield R	Santé — vice-président du 22 février 2001	5 400
Mills B	Environnement et développement durable — vice-président du 22 février 2001	5 400
Mills D	Patrimoine canadien — vice-président du 20 février 2001	5 429
Moore J	Transports et opérations gouvernementales — vice-président du 01 octobre 2001	2 450
Pallister B	Affaires étrangères et Commerce international — vice-président du 02 octobre 2001	2 437
Pankiw J	Examen de la réglementation — président du 13 mars 2001 au 01 juin 2001	2 058
Paradis L'hon D	Justice et droits de la personne — vice-président du 02 octobre 2001 au 20 mars 2002	2 292
Patry B	Affaires étrangères et Commerce international — vice-président du 19 février 2002	554
Penson C	Industrie, sciences et technologie — vice-président du 21 février 2001	5 414
Peschisolido J	Développement des ressources humaines et de la condition des personnes handicapées — vice-président du 02 octobre 2001 au 01 février 2002	1 635
Phinney EL	Comptes publics — vice-présidente du 03 octobre 2001	2 424
Pratt D	Défense nationale et Anciens Combattants — président du 22 février 2001	10 348
Price D	Défense nationale et Anciens Combattants — vice-président du 22 février 2001	5 400
Proulx M	Transports et opérations gouvernementales — vice-président du 21 février 2001	5 414
Reid S	Langues officielles — vice-président du 13 mars 2001	5 145
Reynolds J	Procédure et affaires de la Chambre — vice-président du 07 février 2001 au 27 septembre 2001	3 123
Saada J	Procédure et affaires de la Chambre — vice-président du 07 février 2001	5 614
Schmidt W	Examen de la réglementation — président du 07 juin 2001 au 27 septembre 2001	2 898
Scott L'hon A	Justice et droits de la personne — président du 21 février 2001	10 375
Sgro J	Santé — vice-présidente du 22 février 2001 au 27 septembre 2001	2 909
Skelton C	Développement des ressources humaines et de la condition des personnes handicapées — vice-présidente du 05 février 2002	758
Solberg M	Affaires étrangères et Commerce international — vice-président du 20 février 2001 au 27 septembre 2001	2 938
St-Jacques D	Développement des ressources humaines et de la condition des personnes handicapées — vice-présidente du 20 février 2001	5 429
Steckle P	Pêches et Océans — vice-président du 03 octobre 2001	2 424
Thibeault Y	Langues officielles — vice-présidente du 13 mars 2001	5 145
Vellacott M	Affaires autochtones, développement du Grand Nord et des Ressources naturelles — vice-président du 20 février 2001	5 429
Wappel TW	Examen de la réglementation — vice-président du 13 mars 2001	5 145
Whelan L'hon S	Industrie, sciences et technologie — présidente du 21 février 2001 au 14 janvier 2002	8 379
Williams J	Comptes publics — président du 20 février 2001	10 402
	Total	370 653

Conseil privé

TRAITEMENTS ET INDEMNITÉS AUX MINISTRES D'ÉTAT ET SECRÉTAIRES D'ÉTAT

NOMS DES MINISTRES D'ÉTAT ET SECRÉTAIRES D'ÉTAT (pour la période du 1er avril 2001 au 31 mars 2002)	Traitements	Indemnités	Total
	$	$	$
Bevilacqua L'hon E	9 953	451	10 404
Blondin-Andrew L'hon E	49 322	2 122	51 444
Boudria L'hon D	52 593	1 671	54 264
Byrne L'hon G	13 301	547	13 848
Chan L'hon R	178		178
Coderre L'hon D	39 447	1 671	41 118
De Villers L'hon P	9 795	451	10 246
Drouin L'hon C	9 795	451	10 246
Fry L'hon H	39 349	1 671	41 020
Goodale L'hon R	13 060	451	13 511
Gray L'hon H	52 467	1 671	54 138
Kilgour L'hon D	49 400	2 122	51 522
Knutson L'hon G	9 795	451	10 246
Manley L'hon J	13 496	451	13 947
McCallum L'hon J	10 050	451	10 501
Mitchell L'hon A	49 399	2 122	51 521
Normand L'hon G	39 447	1 671	41 118
Owen L'hon S	10 050	451	10 501
Pagtakhan L'hon R	39 444	1 671	41 115
Paradis L'hon D	10 050	451	10 501
Peterson L'hon J	39 350	1 671	41 021
Thibault L'hon R	52 593	1 671	54 264
Total	612 334	24 340	636 674

Conseil privé

Bureau du directeur général des élections

ÉTAT DES DÉPENSES—DÉPENSES LÉGISLATIVES DE SCRUTIN

	Fonctions préliminaires[1]	Conduite des élections	Programme d'information aux électeurs	Règles électorales spéciales	Autres activités[2]	Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales	Total
	$	$	$	$	$	$	$
Loi électorale du Canada—							
37e élection générale (novembre 2001)	39 867	2 958 348	58 339	34 952			3 091 506
Élections partielles de septembre 2001[3]	1 318	4 872					6 190
Élection partielle de mai 2001[4]	40 829	4 717	33 745				79 291
Élections partielles de novembre 2000[5]		217					217
Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales						1 689 419	1 689 419
Préparation au scrutin et Bureau chef d'Ottawa	14 772 070		2 277 758	41 024	13 294 176		30 385 028
Total	14 854 084	2 968 154	2 369 842	75 976	13 294 176	1 689 419	35 251 651

[1] Les dépenses rapportées dans cette colonne comprennent, le cas échéant, les mises à jour du Registre national des électeurs et de la Base de données de la géographie électorale pour l'exercice 2001-2002.
[2] Les dépenses rapportées dans cette colonne comprennent, le cas échéant, la mise au point ou l'achat et l'entretien de systèmes d'information pour l'exercice 2001-2002.
[3] Kings—Hants (Nouvelle-Écosse) et Okanagan— (Colombie-Britannique).
[4] Calgary Southwest (Alberta), Windsor West (Ontario), Bonavista-Trinity-Conception (T-N), St-Boniface (Manitoba), St-Léonard-St-Michel (Québec), Gander-Grand Falls (T-N), Verdun-St-Henri-St-Paul-Pointe St-Charles (Québec).
[5] Hull—Aylmer (Québec), Mont-Royal (Québec), Saskatoon—Rosetown—Biggar (Saskatchewan) et York-Ouest (Ontario).

DÉTAIL DES DÉPENSES— 37e ÉLECTION GÉNÉRALE DE NOVEMBRE 2001

	Fonctions préliminaires	Conduite des élections	Programme d'information aux électeurs	Règles électorales spéciales	Autres activités[1]	Total
	$	$	$	$	$	$
Loi électorale du Canada—						
Bureau chef d'Ottawa	39 746	2 724 913	58 339	36 178		2 859 176
Terre-Neuv- et-Labrador		8 935				8 935
Île-du-Prince-Édouard		2 163				2 163
Nouvelle-Écosse		2 303				2 303
Nouveau-Brunswick		10 373				10 373
Québec		45 830		(1 672)		44 158
Ontario	(80)	170 669		396		170 985
Manitoba		(8 713)				(8 713)
Saskatchewan		(3 387)		50		(3 337)
Alberta		13 184				13 184
Colombie-Britannique	250	(2 084)				(1 834)
Territoire du Yukon		(35)				(35)
Territoires du Nord-Ouest	(49)	(2 706)				(2 755)
Nunavut		(3 097)				(3 097)
Total	39 867	2 958 348	58 339	34 952		3 091 506

Conseil privé

Bureau du directeur général des élections

DÉTAIL DES DÉPENSES—ÉLECTIONS PARTIELLES DE SEPTEMBRE 2001

	Fonctions préliminaires	Conduite des élections	Programme d'information aux électeurs	Règles électorales spéciales	Autres activités	Total
	$	$	$	$	$	$
Loi électorale du Canada—						
Bureau chef d'Ottawa		2 650				2 650
Kings-Hants	838	960				1 798
Okanagan-Coquihalla	480	1 262				1 742
Total	1 318	4 872				6 190

DÉTAIL DES DÉPENSES—ÉLECTION PARTIELLE DE ST. JOHN'S-OUEST (MAI 2001)

	Fonctions préliminaires	Conduite des élections	Programme d'information aux électeurs	Règles électorales spéciales	Autres activités	Total
	$	$	$	$	$	$
Loi électorale du Canada—						
Bureau chef d'Ottawa	32 572	4 595	33 745			70 912
Windsor Ouest	2 229					2 229
St-Boniface	4 656	56				4 712
Calgary Sud-Ouest	1 372	66				1 438
Total	40 829	4 717	33 745			79 291

Solliciteur général
Service correctionnel

ÉTAT DES DÉPENSES PAR ÉTABLISSEMENT

	Fonctionnement et entretien	Construction, améliorations et matériel	Total
	$	$	$
Administration centrale, Ottawa, Ont	128 280 797	25 658 346	153 939 143
Administration régionale de l'Atlantique, Moncton, N-B	13 778 419	1 361 899	15 140 318
Centre d'apprentissage de l'Atlantique, Moncton, N-B	1 510 597	54 182	1 564 779
Établissement Springhill, Springhill, N-É	29 630 784	6 147 741	35 778 525
Pénitencier de Dorchester, Dorchester, N-B	25 983 099	2 041 451	28 024 550
Établissement Westmorland, Dorchester, N-B	11 997 906	1 066 877	13 064 783
Établissement Atlantique, Renous, N-B	22 954 739	1 394 663	24 349 402
Établissement pour femmes Nova, Truro, N-É	7 509 094	3 630 374	11 139 468
Bureau de libération du district de Halifax, Halifax, N-É	3 056 824	89 064	3 145 888
Centre correctionel communautaire Carleton, Halifax, N-É	661 632	146	661 778
Centre correctionel communautaire annexe Carleton, Halifax, N-É	552 074	3 338	555 412
Bureau de libération du district de Truro, Truro, N-É	1 337 938	93 924	1 431 862
Bureau sectoriel de Kentville, Kentville, N-É	910 761	4 658	915 419
Bureau sectoriel de Sydney, Sydney, N-É	750 468	8 314	758 782
Bureau de libération du district de Terre-Neuve, St-John's, T-N	2 034 603	109 052	2 143 655
Bureau sectoriel de Corner Brook, Corner Brook, T-N	855 051	979	856 030
Bureau de libération du district de Grand Falls, Grand Falls, T-N	120 717	399	121 116
Bureau sectoriel de St John's, St John's, T-N	728 527	359	728 886
Bureau de libération du district du Nouveau-Brunswick Est, Moncton, N-B	2 276 736	90 990	2 367 726
Bureau de libération du district du Nouveau-Brunswick Est - Système, Moncton, N-B	34 941	1 799	36 740
Bureau de libération du district de Charlottetown, Charlottetown, Î-P-É	321 018	97	321 115
Bureau sectoriel de Bathurst, Bathurst, N-B	778 454	1 498	779 952
Bureau de libération du district de Nouveau-Brunswisk Ouest, Saint John, N-B	1 412 693	19 764	1 432 457
Bureau de libération du district de Nouveau-Brunswick Ouest - Système, Saint John, N-B	36 503	600	37 103
Bureau sectoriel de Fredericton, Fredericton, N-B	411 171	647	411 818
Centre communautaire correctionel Parrtown, Parrtown, N-B	794 666	655	795 321
Centre régional de traitement, Dorchester, N-B	5 910 406	13 635	5 924 041
Administration régionale du Québec, Laval, Qué	26 397 830	3 539 415	29 937 245
Collège du personnel à Québec, Laval, Qué	2 929 066	177 433	3 106 499
Établissement Montée St-François, Laval, Qué	12 075 746	572 483	12 648 229
Centre fédéral de formation, Laval, Qué	20 035 236	955 956	20 991 192
Établissement de Donnacona, Donnacona, Qué	29 823 869	711 257	30 535 126
Établissement Joliette, Joliette, Qué	8 822 590	3 278 265	12 100 855
Établissement Leclerc, Laval, Qué	29 784 378	2 030 521	31 814 899
Établissement Archambault, Ste Anne-Des-Plaines, Qué	26 337 184	405 624	26 742 808
Établissement de Ste Anne-Des-Plaines, Ste Anne-Des-Plaines, Qué	13 189 629	1 006 244	14 195 873
Centre régional de réception de Québec, Laval, Qué	31 340 063	473 763	31 813 826
Établissement Drummond, Drummondville, Qué	21 533 771	794 282	22 328 053
Établissement de Cowansville, Cowansville, Qué	27 279 423	933 642	28 213 065
Établissement de La Macaza, L'Annonciation, Qué	19 435 010	691 572	20 126 582
Établissement de Port Cartier, Port Cartier, Qué	21 261 489	1 066 210	22 327 699
Bureau de libération du district de Montréal - Métropolitain, Montréal, Qué	3 382 703	264 409	3 647 112
Bureau sectoriel de libération de Longueuil, Longueil, Qué	1 100 126	2 910	1 103 036
Bureau sectoriel de libération de Ville-Marie, Montréal Qué	5 319 671	3 146	5 322 817
Bureau sectoriel de libération de Lafontaine, Montréal, Qué	3 847 159	1 080	3 848 239
Centre correctionnel communautaire de JB Martineau, Montréal, Qué	1 180 490	12 444	1 192 934
Centre correctionnel communautaire d'Ogilvy, Montréal, Qué	733 562	550	734 112
Centre correctionnel communautaire de Sherbrooke, Montréal, Qué	809 810	8 693	818 503
Bureau sectoriel de libération de Langelier, St-Léonard, Qué	4 552 084	1 036	4 553 120
Bureau sectoriel de libération de Granby, Granby, Qué	1 164 405	67	1 164 472
Centre correctionnel communautaire Hochelaga, Montréal, Qué	718 551	28 656	747 207
Bureau sectoriel de libération de l'Estrie, Montréal, Qué	1 431 272	870	1 432 142
Bureau de libération du district est/ouest du Québec, St-Jérôme, Qué	1 108 151	141 254	1 249 405
Bureau sectoriel de libération de Québec, Québec, Qué	3 601 261	28 128	3 629 389
Bureau sectoriel de libération de Rimouski, Rimouski, Qué	617 265	161	617 426
Bureau sectoriel de libération de Chicoutimi, Chicoutimi, Qué	461 842	186	462 028
Bureau sectoriel de libération de Trois-Rivières, Trois-Rivières, Qué	1 575 534	729	1 576 263

Solliciteur général
Service correctionnel

ÉTAT DES DÉPENSES PAR ÉTABLISSEMENT—*Suite*

	Fonctionnement et entretien	Construction, améliorations et matériel	Total
	$	$	$
Bureau sectoriel de libération de Laval, Laval, Qué	2 846 488	394	2 846 882
Bureau sectoriel de libération de Rouyn-Noranda, Rouyn-Noranda, Qué	429 318	883	430 201
Bureau sectoriel de libération de Hull, Hull, Qué	998 111	37	998 148
Bureau sectoriel de libération des Laurentides , St-Jérôme, Qué	2 661 306	55 687	2 716 993
Bureau sectoriel de libération de Lanaudière, Lachenaie, Qué	1 789 444	160 528	1 949 972
Administration régionale de l'Ontario, Kingston, Ont	15 428 727	4 903 480	20 332 207
Centre d'apprentissage correctionnel de l'Ontario, Kingston, Ont	3 751 956	158 611	3 910 567
Centre régional de traitement de l'Ontario, Kingston, Ont	14 933 815	68 499	15 002 314
Pénitencier de Kingston, Kingston, Ont	31 426 026	1 961 941	33 387 967
Établissement de Millhaven, Bath, Ont	34 335 787	559 734	34 895 521
Établissement Fenbrook, Gravenhurst, Ont	23 164 607	716 179	23 880 786
Établissement de Bath, Bath, Ont	19 379 700	835 781	20 215 481
Prison des femmes, Kingston, Ont	743 411	87 395	830 806
Maison de Isabel McNeil, Kingston, Ont	1 212 831	1 545	1 214 376
Établissement de Collins Bay, Kingston, Ont	21 165 130	539 105	21 704 235
Établissement Frontenac, Kingston, Ont	9 630 450	1 516 762	11 147 212
Établissement de Beaver Creek, Gravenhurst, Ont	9 009 065	493 751	9 502 816
Établissement de Joyceville, Kingston, Ont	27 048 002	968 659	28 016 661
Établissement Pittsburgh, Kingston, Ont	10 831 619	891 903	11 723 522
Établissement de Warkworth, Campbellford, Ont	31 490 651	4 715 331	36 205 982
Établissement Grand Valley pour femmes, Kitchener, Ont	9 658 898	1 825 014	11 483 912
Bureau de district de l'Est et du Nord de l'Ontario, Kingston, Ont	2 430 895	3 202	2 434 097
Bureau sectoriel de Barrie, Barrie, Ont	802 003	6 031	808 034
Supervision-Kingston, Kingston, Ont.	1 355 600	2 635	1 358 235
Bureau sectoriel de libération de Peterborough, Peterborough, Ont	1 389 678	2 722	1 392 400
Centre correctionnel communautaire de Portsmouth, Kingston, Ont	971 678	3 446	975 125
Bureau sectoriel de libération de Muskoka, Gravenhurst, Ont	190 667	1 148	191 815
Bureau sectoriel de libération de Sault Ste-Marie, Sault Ste-Marie, Ont.	198 600	868	199 468
Bureau sectoriel de libération de Sudbury, Sudbury, Ont	1 427 524	2 405	1 429 929
Bureau sectoriel de libération de Timmins, Timmins, Ont	69 212	158	69 370
Bureau sectoriel de libération d'Ottawa, Ottawa, Ont.	3 932 410	880	3 933 290
Bureau de libération du district central de l'Ontario, Toronto, Ont	2 479 650	9 080	2 488 730
Centre correctionnel communautaire de Keele, Toronto, Ont.	1 234 370	479	1 234 849
Bureau sectoriel de libération du centre ville de Toronto, Toronto, Ont	3 525 698	683	3 526 381
Bureau sectoriel de libération de l'est de Toronto, Toronto, Ont	1 740 609	2 367	1 742 976
Bureau sectoriel de libération de l'ouest de Toronto, Toronto, Ont	619 050	1 011	620 061
Bureau sectoriel de libération de Peel,Toronto, Ont	1 846 164	3 462	1 849 626
Bureau de l'équipe de supervision de libération, Toronto, Ont	498 437	1 587	500 024
Bureau de supervision des femmes, Toronto, Ont	1 145 737	202	1 145 939
Bureau de libération du district d'Hamilton, Hamilton, Ont.	455 858	543	456 401
Bureau sectoriel de libération d'Hamilton, Hamilton, Ont	3 100 702	775	3 101 477
Centre correctionnel communautaire de Hamilton, Hamilton, Ont	909 184	659	909 843
Bureau sectoriel de libération de St-Catharines, St-Catharines, Ont	742 100	1 078	743 178
Bureau de libération du district de l'ouest de l'Ontario, London, Ont.	6 656		6 656
Bureau de libération du district de l'ouest de l'Ontario, London, Ont.	492 411		492 411
Bureau sectoriel de libération de Windsor, Windsor, Ont	1 049 064	2 540	1 051 604
Bureau sectoriel de libération de London, London, Ont	2 166 586	1 248	2 167 834
Bureau sectoriel de libération de Guelph, Guelph, Ont.	1 922 011	4 494	1 926 505
Bureau sectoriel de libération de Brantford, Brantford, Ont.	305 432	26	305 458
Bureau communautaire du Nunavut, Iqaluit, Nunavut	960 598	1 346	961 944
Administration régionale des Prairies, Saskatoon, Sask	10 035 433	71 585	10 107 018
Collège de formation des Prairies, Saskatoon, Sask	3 255 167	98 466	3 353 633
Centre psychiatrique régional des Prairies, Saskatoon, Sask	26 033 101	2 149 311	28 182 412
Administration régional des services regroupés des Prairies, Saskatoon, Sask.	8 291 373	1 686 517	9 977 890
Établissement de Stony Mountain, Winnipeg, Man.	30 988 880	4 627 394	35 616 274
Établissement de Rockwood, Stony Mountain, Man	9 262 951	306 021	9 568 972
Pénitentier de la Saskatchewan, Prince Albert, Sask.	42 457 457	2 450 180	44 907 637

Solliciteur général
Service correctionnel

ÉTAT DES DÉPENSES PAR ÉTABLISSEMENT—*Fin*

	Fonctionnement et entretien	Construction, améliorations et matériel	Total
	$	$	$
Établissement Riverbend, Prince Albert, Sask	6 501 918	269 615	6 771 533
Pavillon de ressourcement Okimaw Ochi, Maple Creek, Sask	4 629 444	299 100	4 928 544
Pavillon de ressourcement Willow Cree, Sask	1 117 743	1 539 544	2 657 287
Établissement de Drumheller, Drumheller, Alb	32 612 710	3 096 181	35 708 891
Établissement Grande Cache, Grande Cache, Alb	14 789 036	2 361 045	17 150 081
Établissement Pê Sâkâstêw, Hobbema, Alb	3 688 671	200 674	3 889 345
Établissement de Bowden, Innisfail, Alb	31 308 841	1 296 541	32 605 382
Établissement pour femmes d'Edmonton, Edmonton, Alb	9 036 523	3 326 966	12 363 489
Établissement d'Edmonton, Edmonton, Alb	26 740 505	947 160	27 687 665
Établissement Grierson, Edmonton, Alb	2 112 625	134 861	2 247 486
Bureau de libération du district du nord-ouest de l'Ontario-Manitoba, Winnipeg, Man	8 608 567	303 337	8 911 904
Bureau de libération du district de Saskatchewan, Regina, Sask	6 825 096	286 364	7 111 460
Bureau de libération du district d'Edmonton, Edmonton, Alb	11 799 082	214 428	12 013 510
Centre Grierson, Edmonton, Alb	385 499	15 640	401 139
Bureau sectoriel de Red Deed, Red Deer, Alb	522 778	1 127	523 905
Bureau sectoriel de Yellowknife, Yellowknife, TN-O	1 325 848	3 150	1 328 998
Sous-bureau Grande Prairies, Grande Prairies, Alb	78 814	520	79 334
Sous-bureau Fort MCMurray, Fort McMurray, Alb	68 344	7	68 351
Bureau sectoriel de St. Paul, St. Paul, Alb	25		25
Bureau de libération du district Calgary, Cagary, Alb	6 040 572	73 176	6 113 748
Bureau sectoriel de Lethbridge, Lethbridge, Alb	354 626	2 879	357 505
Bureau de libération de Drumheller, Drumheller, Alb	111 314	235	111 549
Bureau de libération de Medecine Hat, Medecin Hat, Alb	101 007		101 007
Administration régionale du Pacifique, Clearbrook, C-B	13 211 619	4 599 883	17 811 502
Collège de formation du Pacifique, Mission, C-B	2 599 741	104 914	2 704 655
Services regroupés du Pacifique, Clearbrook, C-B	27 713 410	219 885	27 933 295
Établissement William Head, Victoria, C-B	13 020 475	1 336 613	14 357 088
Centre régional de réception et d'évaluation du Pacifique, Abbotsford, C-B	2 391 896	586	2 392 482
Établissement Matsqui, Abbotsford, C-B	18 155 026	783 488	18 938 514
Centre régional de santé du Pacifique, Abbotsford, C-B	17 466 132	23 705 311	41 171 443
Établissement Mountain, Agassiz, C-B	19 334 066	1 468 445	20 802 511
Établissement Kent, Agassiz , C-B	22 464 830	999 364	23 464 194
Établissement d'Elbow Lake, Harrison Mills, C-B	3 977 899	422 794	4 400 693
Établissement de Ferndale, Mission, C-B	6 706 370	679 709	7 386 079
Établissement de Mission, Mission, C-B	15 546 123	1 118 326	16 664 449
Bureau de libération du district du Pacifique, Matsqui, C-B	251 009		251 009
Bureau de libération du district Vancouver et Nouveau Westminster, Vancouver, C-B	7 876 573	138 097	8 014 670
Bureau sectoriel de l'Île de Vancouver, Victoria, C-B	3 076 639	15 064	3 091 703
Bureau de libération du district Fraser Valley, Abbotsford, C-B	1 988 664	14 930	2 003 594
Bureau de libération interne, Kamloops, C-B	2 882 375	26 511	2 908 886
Centre correctionel communautaire Abbotsford, Abbotsford, C-B	773 837	16 765	790 602
Centre correctionel communautaire Sumas, Matsqui, C-B	1 800 422	624 461	2 424 883
Services correctionnels communautaires de Vancouver, Vancouver C-B	60 223		60 223
Bureau sectoriel de l'intérieur-Nord, Prince George, C-B	1 980 514	7 559	1 988 073
Total	1 378 745 507	141 487 460	1 520 232 967

Conseil du Trésor

DÉTAIL DES SOMMES VIRÉES À D'AUTRES PORTEFEUILLES MINISTÉRIELS POUR AJOUTER À D'AUTRES CRÉDITS

Ministère et organisme	Crédit	Sommes virées du Conseil du Trésor		
		Crédit 5 Éventualités du gouvernement	Crédit 10 Initiatives pangouvernementales	Crédit 15 Rajustements de la rémunération
		$	$	$
Agriculture et Agroalimentaire—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement	1		1 027 700	24 334 000
Commission canadienne du lait—				
Dépenses du programme	20			297 000
Agence canadienne d'inspection des aliments—				
Dépenses de fonctionnement et contributions	25		535 000	11 631 000
Commission canadienne des grains—				
Dépenses du programme	35	318 401	148 400	3 166 000
Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains	S			
Agence des douanes et du revenu du Canada—				
Dépenses de fonctionnement	1	117 588 153	15 216 000	56 080 000
Patrimoine canadien—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement	1		3 285 698	6 709 000
Conseil des Arts du Canada—				
Paiements au Conseil des Arts du Canada	15			401 000
Société Radio-Canada—				
Dépenses de fonctionnement	20			55 627 000
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne—				
Paiements à la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne	35			72 000
Musée canadien des civilisations—				
Dépenses de fonctionnement et de capital	40	287 198		1 868 000
Musée canadien de la nature—				
Dépenses de fonctionnement et de capital	45	27 586		234 000
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes—				
Dépenses du programme	50	364 800		1 695 000
Archives nationales du Canada—				
Dépenses du programme, subventions et contributions	55		224 000	2 379 000
Société du Centre national des Arts—				
Paiements à la Société du Centre national des Arts	60			533 000
Commission des champs de bataille nationaux—				
Dépenses du programme	65			6 000
Commission de la capitale nationale—				
Dépenses de fonctionnement	70			1 938 000
Office national du film—				
Subventions et contributions	85			290 000
Musée des beaux-arts du Canada—				
Dépenses de fonctionnement et de capital	90	116 688		864 000
Bibliothèque nationale—				
Dépenses du programme	100			1 767 000
Musée national des sciences et de la technologie—				
Dépenses de fonctionnement et de capital	105	76 627		756 000
Agence Parcs Canada—				
Dépenses du programme	110	41 226	336 900	1 144 000
Commission de la fonction publique—				
Dépenses du programme	120		8 917 518	5 326 000
Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice—				
Dépenses de fonctionnement	125		48 000	487 000

Conseil du Trésor

DÉTAIL DES SOMMES VIRÉES À D'AUTRES PORTEFEUILLES MINISTÉRIELS POUR AJOUTER À D'AUTRES CRÉDITS—*Suite*

Ministère et organisme	Crédit	Sommes virées du Conseil du Trésor		
		Crédit 5 Éventualités du gouvernement	Crédit 10 Initiatives pangouvernementales	Crédit 15 Rajustements de la rémunération
		$	$	$
Citoyenneté et Immigration—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement	1		1 442 890	16 196 060
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada—				
Dépenses du programme	15		200 000	4 654 000
Environnement—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement	1		931 340	24 360 000
Agence canadienne d'évaluation environnementale—				
Dépenses du programme	15		68 000	323 000
Finances—				
Ministère—				
Programme des politiques économiques, sociales et financières—				
Dépenses de fonctionnement	1		179 545	4 877 000
Vérificateur général—				
Dépenses du programme et contributions	20			2 622 000
Tribunal canadien du commerce extérieur—				
Dépenses du programme	25			454 000
Bureau du surintendant des institutions financières—				
Dépenses du programme	35			15 000
Pêches et Océans—				
Dépenses de fonctionnement	1		2 212 017	36 192 000
Affaires étrangères et Commerce international—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement	1		3 426 200	14 506 000
Dépenses en capital	5		2 748 000	
Corporation commerciale canadienne—				
Dépenses du programme	15			97 000
Agence canadienne de développement international—				
Dépenses de fonctionnement	20	379 000	224 000	6 569 000
Centre de recherches pour le développement international—				
Paiements au Centre de recherches pour le développement international	40			262 000
Commission mixte internationale—				
Dépenses du programme	45			143 000
Secrétariat de l'ALENA, section canadienne—				
Dépenses du programme	50		25 625	41 000
Administration du pipe-line du Nord—				
Dépenses du programme	55			4 000
Gouverneur général—				
Dépenses du programme	1			593 000
Santé—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement	1		1 792 752	31 853 000
Instituts de recherche en santé du Canada—				
Dépenses de fonctionnement	10		75 000	97 000
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses—				
Dépenses du programme	20			77 000
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés—				
Dépenses du programme	25		34 500	169 000

Conseil du Trésor

DÉTAIL DES SOMMES VIRÉES À D'AUTRES PORTEFEUILLES MINISTÉRIELS POUR AJOUTER À D'AUTRES CRÉDITS—*Suite*

Ministère et organisme	Crédit	Sommes virées du Conseil du Trésor		
		Crédit 5 Éventualités du gouvernement	Crédit 10 Initiatives pangouvernementales	Crédit 15 Rajustements de la rémunération
		$	$	$
Développement des ressources humaines—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement	1	4 411 000	8 266 300	22 709 000
Conseil canadien des relations industrielles—				
Dépenses du programme	10			418 000
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs—				
Dépenses du programme	15			40 000
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail—				
Dépenses du programme	20		46 000	127 000
Affaires indiennes et du Nord canadien—				
Ministère—				
Programme d'administration—				
Dépenses du programme et contributions	1		894 700	3 290 000
Programme des affaires indiennes et inuites—				
Dépenses de fonctionnement	5			10 141 000
Programme des affaires du Nord—				
Dépenses de fonctionnement	35			2 652 000
Commission canadienne des affaires polaires—				
Dépenses du programme et contributions	50			6 000
Industrie—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement	1		3 093 200	27 048 000
Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada	S	331 426		
Agence de promotion économique du Canada atlantique—				
Dépenses de fonctionnement	20		1 876 573	2 136 000
Agence spatiale canadienne—				
Dépenses de fonctionnement	30	916 106	252 000	3 267 000
Dépenses en capital	35			
Commission canadienne du tourisme—				
Dépenses du programme	45			237 000
Tribunal de la concurrence—				
Dépenses du programme	50		110 600	56 000
Commission du droit d'auteur—				
Dépenses du programme	55			56 000
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec—				
Dépenses de fonctionnement	60		617 385	1 338 000
Société d'expansion du Cap-Breton—				
Paiements à la Société d'expansion du Cap-Breton	70			34 000
Conseil national de recherches du Canada—				
Dépenses de fonctionnement	75		406 500	14 045 000
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie—				
Dépenses de fonctionnement	90		105 000	797 000
Conseil de recherches en sciences humaines—				
Dépenses de fonctionnement	100		41 000	350 000
Conseil canadien des normes—				
Paiements au Conseil canadien des normes	110			11 000
Statistique Canada—				
Dépenses du programme	115		194 000	26 131 000
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien—				
Dépenses de fonctionnement	120		1 127 000	1 405 000
Justice—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement	1	6 515 350	233 985	11 975 000
Commission canadienne des droits de la personne—				
Dépenses du programme	10			930 000

Conseil du Trésor

DÉTAIL DES SOMMES VIRÉES À D'AUTRES PORTEFEUILLES MINISTÉRIELS POUR AJOUTER À D'AUTRES CRÉDITS—*Suite*

Ministère et organisme	Crédit	Sommes virées du Conseil du Trésor		
		Crédit 5 Éventualités du gouvernement	Crédit 10 Initiatives pangouvernementales	Crédit 15 Rajustements de la rémunération
		$	$	$
Tribunal canadian des droits de la personne—				
Dépenses du programme	15			
Commissaire à la magistrature fédérale—				
Dépenses de fonctionnement	20		93 150	301 000
Cour fédérale du Canada—				
Dépenses du programme	30		289 500	1 676 000
Commission du droit du Canada—				
Dépenses du programme	35			60 000
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada—				
Programme du Commissariat à l'information du Canada—				
Dépenses du programme	40	60 868		212 000
Programme du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada—				
Dépenses du programme	45	20 007		321 000
Cour suprême du Canada—				
Dépenses du programme	50		75 750	613 000
Cour canadienne de l'impôt—				
Dépenses du programme	55		74 350	485 000
Défense nationale—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement	1		3 285 300	80 009 000
Dépenses en capital	5		10 334 500	
Comité des griefs des Forces canadiennes—				
Dépenses du programme	15		62 875	
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire—				
Dépenses du programme	20			
Ressources naturelles—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement	1		810 700	19 554 000
Énergie atomique du Canada limitée—				
Dépenses de fonctionnement et en capital	15			768 000
Commission canadienne de sûreté nucléaire—				
Dépenses du programme	20		33 000	4 316 000
Office national de l'énergie—				
Dépenses du programme	30		26 300	803 000
Parlement—				
Sénat—				
Dépenses du programme	1			
Bibliothèque du Parlement—				
Dépenses du programme	10		525 000	98 000
Conseil privé—				
Ministère—				
Dépenses du programme	1			3 170 000
Centre canadien de gestion—				
Dépenses du programme et contributions	5		1 271 870	473 000
Secrétariat des conférences intergouvernementales candiennes—				
Dépenses du programme	10			168 000
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports—				
Dépenses du programme	15		468 843	1 579 000
Directeur général des élections—				
Dépenses du programme	20			1 027 000
Commissaire aux langues officielles—				
Dépenses du programme	25		70 000	575 000
Bureau du Canada pour le millénaire—				
Dépenses de fonctionnement	30			

Conseil du Trésor

DÉTAIL DES SOMMES VIRÉES À D'AUTRES PORTEFEUILLES MINISTÉRIELS POUR AJOUTER À D'AUTRES CRÉDITS—*Fin*

Ministère et organisme	Crédit	Sommes virées du Conseil du Trésor		
		Crédit 5 Éventualités du gouvernement	Crédit 10 Initiatives pangouvernementales	Crédit 15 Rajustements de la rémunération
		$	$	$
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie—				
Dépenses du programme	40		30 000	94 000
Commission des relations de travail dans la fonction publique—				
Dépenses du programme	45		28 890	330 000
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité—				
Dépenses du programme	50			24 000
Travaux publics et Services gouvernementaux—				
Ministère—				
Programme des services gouvernementaux—				
Dépenses de fonctionnement	1		39 135 164	55 246 000
Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada	S			
Fonds renouvelable du Bureau de la traduction	S	797 805		
Communication Canada[1]—				
Dépenses du programme	15		30 000	402 000
Solliciteur général—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement	1		173 000	1 231 000
Service canadien du renseignement de sécurité—				
Dépenses du programme	10			8 756 000
Service correctionnel—				
Dépenses de fonctionnement, subventions et contributions	15	12 000 000	700 438	81 602 000
Commission nationale des libérations conditionnelles—				
Dépenses du programme	25		145 000	1 571 000
Bureau de l'enquêteur correctionnel—				
Dépenses du programme	30	66 000		18 000
Gendarmerie royale du Canada—				
Dépenses de fonctionnement, subventions et contributions	35	43 933 934	1 045 272	12 912 000
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada—				
Dépenses du programme	45			8 000
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada—				
Dépenses du programme	50	60 000		37 000
Transports—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement	1		508 050	22 861 000
Paiements à Marine Atlantique S.C.C.	20			437 000
Paiements à VIA Rail Canada Inc	25			562 000
Office des transports du Canada—				
Dépenses du programme et contributions	30		78 891	1 279 000
Tribunal de l'aviation civile—				
Dépenses du programme	35			41 000
Conseil du Trésor—				
Secrétariat—				
Dépenses de fonctionnement	1		31 762 757	4 824 000
Anciens Combattants—				
Programme des Anciens Combattants—				
Dépenses de fonctionnement	1		1 489 400	14 263 000
Programme du Tribunal des Anciens Combattants (révision et appel)				
Dépenses du programme	10			320 000
Total		188 312 175	152 911 328	773 933 000

[1] Antérieurement Bureau d'information du Canada.

SECTION 14

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2001-2002

Index

Index

A

ACQUISITION DE MATÉRIEL ET D'OUTILLAGE, 7
ACQUISITION DE TERRAINS, BÂTIMENTS ET OUVRAGES, 6
Agence canadienne d'inspection des aliments, (états financiers), 2.2
Agence canadienne du pari mutuel, Fonds renouvelable de l', (états financiers), 1.2
Agence des douanes et du revenu du Canada, 2.10
Agence Parcs Canada, 2.23
Aliénation des biens immobiliers, Fonds renouvelable de l', (états financiers), 1.6
Autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, *voir volume II (partie I), section 1*
Autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, *voir volume II (partie I), section 1*
Autorisations disponibles des exercices antérieurs, *voir volume II (partie I), section 1*
Autorisations permanentes accordées/abrogées au cours de l'exercice, *voir volume II (partie I), section 1*
Autorisations relatives à la dépense des produits de la vente de biens excédentaires de l'État, *voir volume II (partie I), section 1*
AUTRES INFORMATIONS DIVERSES, 13
AUTRES INFORMATIONS RELATIVES À L'ENSEMBLE DU GOUVERNEMENT, 12
AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS, *voir volume I, section 10*
Avances à justifier, 3.12

B

Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports, (états financiers), 2.24
Bureau de la traduction, Fonds renouvelable du, (états financiers), 1.10
Bureau des passeports, Fonds renouvelable du, (états financiers), 1.15

C

Centre canadien de gestion, (états financiers), 2.30
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, (états financiers), 2.35
Commission canadienne de sûreté nucléaire, (états financiers), 2.42
Commission canadienne des affaires polaires, (états financiers), 2.50
Commission canadienne des grains, Fonds renouvelable de la, (états financiers), 1.21
Commission de l'assurance-emploi du Canada, (états financiers), 2.56

C—*Fin*

Commission des champs de bataille nationaux, (états financiers), 2.57
Commission du droit du Canada, (états financiers), 2.63
Commissions, 12.15
COMPTES CONSOLIDÉS, *voir volume I, section 4*
COMPTES D'OPÉRATIONS DE CHANGE, *voir volume I, section 8*
Conseil de recherches en sciences humaines, (états financiers), 2.67
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, (états financiers), 2.76
Conseil national de recherches du Canada, (états financiers), 2.84
Conseils et Vérification Canada, Fonds renouvelable de, (états financiers), 1.27
CORCAN, Fonds renouvelable de, (états financiers), 1.32
Créances—radiations ou renonciations, 3.8
CRÉDITEURS, CHARGES À PAYER ET PROVISIONS, *voir volume I, section 5*

D

DÉBITEURS, 4
Dépenses ministérielles par article courant, *voir volume II (partie I), section 1*
Dépenses ministérielles par catégorie, *voir volume II (partie I), section 1*
Dépenses relatives à la participation canadienne aux conférences et réunions internationales (Affaires étrangères et Commerce international), 13.2
Détail budgétaire par affectation, 12.2
Détail des autres dépenses de programmes des autres portefeuilles ministériels, *voir volume II (partie I), section 1*
Détail des autres paiements de transfert, *voir volume II (partie I), section 1*
Détail des dépenses—Élection partielle de St. John's-Ouest (mai 2001), 13.22
Détail des dépenses—Élections partielles de septembre 2001, (Conseil privé), 13.22
Détail des dépenses—37e élection générale de novembre 2001, (Conseil privé), 13.21
Détail des montants disponibles pour être dépensés, *voir la section ministérielle appropriée du volume II (partie I)*
Détail des sommes virées à d'autres portefeuilles ministériels pour ajouter à d'autres crédits (Conseil du Trésor), 13.26
DETTE PORTANT INTÉRÊT, *voir volume I, section 6*

E

ENCAISSE ET DÉBITEURS, *voir volume I, section 7*
État des débiteurs pour les recettes fiscales, 4.2
État des dépenses—Dépenses législatives de scrutin (Conseil privé), 13.21
État des dépenses par établissement (Solliciteur général), 13.23

E—*Fin*

État des indemnités de session et de fonctions, et des frais de déplacement et de recherche payés en 2001-2002 (Parlement), 13.11
État des indemnités de session et des frais de déplacement payés en 2001-2002 (Parlement), 13.13
État des recettes et dépenses, *voir volume II (partie I), section 1*
ÉTATS FINANCIERS DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS, 2
ÉTATS FINANCIERS DES FONDS RENOUVELABLES, 1
ÉTATS FINANCIERS DU GOUVERNEMENT DU CANADA ET RAPPORTS ET OBSERVATIONS DE LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE, *voir volume I, section 1*

F

Frais d'étude, 12.17
Frais de déplacement des ministres et secrétaires parlementaires, 12.22
Frais de déplacement pour représentation canadienne à des conférences et réunions internationales (Affaires étrangères et Commerce international), 13.4
FRAIS DE LA DETTE PUBLIQUE, 9

G

Géomatique Canada, Fonds renouvelable de, (états financiers), 1.39

I

INFORMATIONS FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES, *voir volume I, section 2*
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES EXIGÉES PAR LA *LOI SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES*, 3
Instituts de recherche en santé du Canada, 2.94

M

Montants adjugés par une cour, 10.24

O

Objectifs des programmes et description des secteurs d'activité, *voir la section ministérielle appropriée du volume II (partie I)*
Office de la propriété intellectuelle du Canada, Fonds renouvelable de l', (états financiers), 1.46
Office des prix des produits de la pêche, (états financiers), 2.103
Office national du film, Fonds renouvelable de l', (états financiers), 1.52

P

Paiements à titre gracieux, 10.14
Paiements d'indemnités et frais d'administration (Développement des ressources humaines), 13.10
Paiements de réclamations contre l'État, 10.2
PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT, PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX ET MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR, 10
PAIEMENTS DE TRANSFERT, 8
Paiements de transfert, *voir la section ministérielle appropriée du volume II (partie I)*
Perfectionnement et de la formation du personnel, Fonds renouvelable du, (états financiers), 1.59

P—*Fin*

Périmètres urbains de l'Agence Parcs Canada, Fonds renouvelable de, (états financiers), 1.64
Pertes de fonds et de biens publics, 3.15
PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES, *voir volume I, section 9*
Production de défense, Fonds renouvelable de la, (états financiers), 1.68
PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS, 11
Programmes par secteur d'activité, *voir la section ministérielle appropriée du volume II (partie I)*
Provenance et utilisation des autorisations budgétaires par portefeuille ministériel, *voir volume II (partie I), section 1*
Provenance et utilisation des autorisations non budgétaires par portefeuille ministériel, *voir volume II (partie I), section 1*
Provenance et utilisation des autorisations par genre (votées et législatives), *voir volume II (partie I), section 1*

R

Récapitulation des dépenses externes par article courant, *voir volume II (partie I), section 1*
Récapitulation des dépenses externes par catégorie, *voir volume II (partie I), section 1*
Récapitulation des recettes externes, *voir volume II (partie I), section 1*
Recettes, *voir la section ministérielle appropriée du volume II (partie I)*
RECETTES, DÉPENSES ET DÉFICIT ACCUMULÉ, *voir volume I, section 3*
Recettes ministérielles, *voir volume II (partie I), section 1*
Remises de taxes, droits, pénalités et autres dettes, 3.2
Revenus de placements, 12.19

S

Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique, Fonds renouvelable des, (états financiers), 1.70
Services immobiliers, Fonds renouvelable des, (états financiers), 1.75
Services optionnels, Fonds renouvelable des, (états financiers), 1.80
SERVICES PROFESSIONNELS ET SPÉCIAUX, 5
Sommaire du portefeuille ministériel, *voir la section ministérielle appropriée du volume II (partie I)*

T

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, (états financiers), 2.104
Traitements des présidents et vice-précidents de comité payés en 2001-2002, 13.18
Traitements des secrétaires parlementaires des ministres payés en 2001-2002 (Parlement), 13.17
Traitements et indemnités aux Ministres d'État et Secrétaires d'État (Conseil privé), 13.20

U

Unités d'entreprises de l'Agence Parcs Canada, Fonds renouvelable des, (états financiers), 1.85